TUFTS COLLEGE LIBRARY.
GIFT OF
JAMES D. PERKINS,
OCT. 1901.
41034

TE COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XVIe ANNÉE. — NOUVELLE SÉRIE

1er AVRIL 1846.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.
41034

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET Ce,
RUE SAINT-BENOIT, 7.

L'ALLEMAGNE

DU PRÉSENT.

AU PRINCE DE METTERNICH.

STUTTGART.

A Tubingue, c'était la vie en marche avec son cortége de passions et d'espérances. A Stuttgart, tout me sembla d'abord plus rassis, ainsi qu'il convient dans une honnête résidence allemande où le prince habite et où la bureaucratie règne. La ville elle-même, avec ses grandes rues droites et uniformes, avec ses vastes casernes, avec les longues et monotones allées de son parc, la ville, propre et rangée comme elle est, représente assez au naturel les ennuis et les mérites de ce règne silencieux de la bureaucratie germanique. L'esprit administratif est une des traditions les plus directes que l'Allemagne d'aujourd'hui tienne encore de notre gouvernement impérial; mais, tandis que cet esprit s'est nécessairement adouci chez nous pour se plier au jeu des institutions libres, il s'est modifié chez nos voisins d'une manière moins heureuse en empruntant les habitudes mécaniques de la discipline militaire. On a toujours aimé à jouer au soldat de l'autre côté du Rhin; nous apportions là le goût de l'ordre et de la règle, c'est devenu presque tout de suite le goût de la manœuvre et de

l'exercice. Il n'est guère de bon employé allemand qui n'ait un peu de l'étoffe d'un bon caporal. Maintenant que le pays change pour ainsi dire de tempérament, je ne sais trop s'il s'accommodera bien du régime auquel le mettaient ses fonctionnaires; ce qu'il y a de sûr, c'est que ce régime avait jusqu'ici comme absorbé tout le mouvement politique. Ainsi, même en Wurtemberg, dans un état constitutionnel doté de deux chambres à peu près délibérantes et d'un ministère à peu près responsable, la vie parlementaire s'est trouvée dès l'origine étouffée sous l'appareil administratif, et entre les plus notables événemens qui se soient passés cette année au midi de l'Allemagne, il faut certes compter l'éveil très décisif d'un pays si long-temps et si lourdement oppressé. Il est arrivé là ce qui arrive toujours, ce que j'avais vu, dans d'autres sphères, à Fribourg et à Tubingue; les idées modernes ont repris leur force et leur sincérité sous le coup même de l'excessive opposition qu'elles rencontraient : les ultramontains se croyaient maîtres partout et partout traitaient en victorieux : leur tyrannie ne sert qu'à soulever la grande question de l'état civil; les piétistes allaient supprimer toute liberté de la pensée pour en mieux punir le libertinage : la pensée se fait plus raisonnable et plus pratique; le gouvernement wurtembergeois entamait peu à peu sa propre charte : il ne réussit qu'à se créer des ennuis qui l'obligent maintenant à la souffrir dans sa vraie vérité. Souhaitons donc franchement le plus complet, le plus rapide triomphe à toutes les réactions; c'est d'ordinaire le plus court chemin pour revenir au bon sens et à la justice.

La législature du Wurtemberg n'a de session régulière que de trois ans en trois ans. D'une session à l'autre, les chambres sont représentées auprès du gouvernement par une commission élue dans leur sein; elle est composée de douze membres, dont six doivent résider constamment à Stuttgart; encore dans les six faut-il ranger les présidens des deux chambres, choisis par le roi sur une liste de trois candidats pour chacune. Cette commission, gardant ainsi des rapports permanens avec le cabinet, soumise à toutes les influences de l'autorité centrale, trop peu nombreuse pour avoir elle-même beaucoup de crédit sur le public, devient plutôt une sorte de département ministériel qu'elle n'est une puissance indépendante; elle entre dans le secret des affaires sans pouvoir les prendre à son compte et les produire au grand jour. Depuis 1819 jusqu'à 1833, les commissions ont humblement exercé ce demi-contrôle qui leur était laissé, sans que le pays se souciât beaucoup qu'il en fût autrement, et semblât s'apercevoir qu'il lui manquait un parlement véritable. La charte de 1819 avait tiré cette institution

du vieux pacte consenti à Tubingue en 1514 par le duc de Wurtemberg et ses fidèles états. C'était un souvenir qui flattait à la fois le patriotisme local et l'érudition historique, deux vanités essentiellement allemandes. On y céda de confiance; on prit même si bien l'habitude de considérer l'assemblée nationale comme un rouage de plus dans la bureaucratie, que l'on ne nomma presque pour députés que des employés de l'état ou des communes. Il y eut mieux encore : en Wurtemberg, on ne connaît point de cens d'éligibilité; les élus reçoivent donc une indemnité pécuniaire pendant le cours de la session; on en vint à se demander à quoi servait cette dépense, et des paysans du cercle du Danube imaginèrent qu'on pourrait assez facilement la supprimer en se passant de députés. Je ne sais plus quel collége porta toutes ses voix sur le roi lui-même, et lui décerna le mandat populaire. C'était un tour de Souabe, un de ces bons tours qui font que l'on ne sait jamais si l'on doit rire de l'auteur ou du patient, tant il y a de naïveté dans la malice ou de malice dans la naïveté. D'une façon comme de l'autre, ce n'était pas la marque d'une éducation fort avancée en matière constitutionnelle.

Les événemens de juillet et la guerre de Pologne produisirent dans toute l'Allemagne un ébranlement auquel le Wurtemberg ne pouvait pourtant échapper; les élections de 1831 s'étaient ressenties du contre-coup de ces grandes commotions; un nouvel esprit s'était développé comme par miracle dans le corps électoral, et la chambre qui sortit de ce scrutin quasi-révolutionnaire s'annonça sous les auspices de noms si compromettans, qu'au lieu de la réunir tout de suite on la prorogea jusqu'en 1833. On ne perdit pas pour attendre : il y avait là des démagogues de 1824 à peine lavés par une amnistie des sentences capitales qui les avaient frappés, des hommes auxquels le roi refusa publiquement de donner la main, des ennemis déclarés du régime bureaucratique et de la prérogative absolue. A peine la session commencée, la chambre fut dissoute, et le roi en appela au pays par une proclamation qui distinguait profondément les députés du pays lui-même et supprimait tout intermédiaire légal entre la personne du prince et la masse de ses sujets. Ce fut un coup d'état. La seconde session de 1833 se trouva bientôt aussi calme que la première avait menacé d'être turbulente; l'opposition ne comptait plus que dix-neuf membres; fatigués d'un rôle inutile, réduits à l'impuissance, ils finirent par se décourager, et aucun d'eux ne se remit sur les rangs aux élections de 1839. Pour celles-ci, le gouvernement n'eut pas raison à moitié : de 1839 à 1844, la chambre lui appartint tout entière; il n'y

avait plus ni majorité, ni minorité; il y avait des fonctionnaires enrégimentés, sur leurs bancs, en séance publique, dans le même ordre et sous la même discipline qu'au fond de leurs bureaux. D'aveu général et de compte réglé, sur quatre-vingt-treize députés qui forment la seconde chambre, il en était sept en tout qui passaient pour indépendans par leur position. En Wurtemberg peut-être plus qu'ailleurs, les fonctionnaires sont réellement la partie intelligente de la société, il est même juste de dire que l'opinion publique les considère fort et croit volontiers à leur probité politique; mais plus de quatre-vingts fonctionnaires sur quatre-vingt-treize députés, en vérité c'était trop! Le pouvoir parlementaire s'endort et succombe à moins. Comment allait-il sortir d'une si profonde léthargie?

Il y a deux manières pour un gouvernement de se débarrasser de la constitution qu'il a jurée. Le plus simple, c'est de la mettre tout entière à néant et de la remplacer d'un coup à sa guise; on réussit ou l'on ne réussit pas, mais au moins sait-on ce que l'on fait, si l'on ne sait pas toujours ce qu'on devient : c'est purement une question de force. D'aucuns, n'aimant pas à jouer si gros jeu, violent l'esprit sans tuer la lettre, et dépassent tout doucement les limites qu'ils ont l'air de garder; le malheur est qu'il faut bien toujours s'appuyer quelque part et pencher d'un côté : on ne voulait pas donner trop à gauche, on se laisse prendre à droite; on voulait se décharger d'un fardeau, c'est un contrepoids dont on se prive, et, faute de l'avoir, on tombe en d'autres périls, on se heurte à des écueils inconnus. En Wurtemberg du moins, ce fut ainsi que se passèrent les choses.

La chambre élective était annulée; la première chambre pesa bientôt si fort dans la balance dégarnie, qu'elle faillit emporter tout. La charte de 1819 avait autant que possible organisé l'équilibre; le meilleur était assurément de s'y tenir. Obligé par les traités de Vienne de garantir une grande position dans l'état aux anciens seigneurs immédiats de la Souabe autrichienne, le royal auteur de la charte wurtembergeoise avait fait de son mieux pour ne point subir la domination de cette aristocratie catholique et féodale. Et d'abord, il appela tout à côté d'elle, dans la première chambre, une aristocratie nouvelle formée du temps de l'empire par les hauts emplois de l'administration. Nommés à titre héréditaire ou viager suivant le gré du prince, et au nombre qu'il lui plaisait, choisis de préférence dans la souche protestante du vieux duché de Wurtemberg, ces représentans naturels des principes modernes venaient contrarier jusque sur leur terrain les derniers fils du moyen-âge; ce n'était point assez pour les tenir en

bride, si l'on n'eût en même temps assuré la prépondérance de la seconde chambre. La constitution du royaume de Saxe range dans le sénat les députés des propriétaires de biens nobles qui votent à part dans toute l'Allemagne, ceux des églises, celui de l'université, enfin les premiers magistrats de certaines villes. Mis à la même place en Wurtemberg, ces simples mandataires électifs se seraient rencontrés face à face avec de gros seigneurs terriens, qui se souviennent encore d'avoir hérité des dépouilles de la maison de Hohenstauffen; l'Allemagne luttera long-temps pour résister un peu à de telles influences. La partie eût donc été tout au plus égale dans la première chambre, et la seconde, en un pays d'industrie assez médiocre, se fût trouvée bien réduite. Au contraire, en adjoignant de droit à celle-ci toute une portion de la noblesse, les *propriétaires-chevaliers*, comme on les appelle, en y introduisant l'évêque catholique et le surintendant protestant avec le chancelier de l'université, on assurait à ses délibérations une autorité incontestable; on opposait à l'antiquité de la race et du patrimoine l'éclat de la religion, de la science et même de la fortune. Il fallait cependant que la masse des députés ne fût point discréditée par une trop visible insignifiance; autrement il ne servait de rien que la tête eût par elle-même une valeur plus sérieuse; il n'y avait point de base solide sur laquelle pût s'appuyer une action politique; toute action revenait alors soit au roi, soit à l'autre chambre. Supposez notre chambre des pairs avec son mode de recrutement et le peu de racines qui l'attachent au pays. Le roi avait certainement le champ libre; mais combattre tout seul ces maisons princières de la Haute-Souabe qui avaient été des états d'empire et ne l'oubliaient point grace aux instigations autrichiennes, ce n'était pas chose si commode, et ce fut là le nouvel embarras que le gouvernement wurtembergeois se donna comme à plaisir en s'efforçant d'en écarter un autre que la charte lui commandait d'accepter plus loyalement. Il ne s'aperçut pas assez vite qu'un contrôle efficace de la chambre élective, tout en le gênant peut-être, lui servait du moins de sauvegarde contre les prétentions de la chambre héréditaire, et, pour s'être trop précautionné contre le débordement démocratique de 1830, il n'eut plus la vigueur de fermer la porte à cette soudaine invasion de l'esprit du moyen-âge qu'on allait susciter contre lui. En vérité, les péripéties de l'histoire constitutionnelle se ressemblent partout.

Nul esprit n'était pourtant plus antipathique à celui du prince et de son conseil. Le roi Guillaume est un homme de bon sens et de sens moderne : protestant par conscience et par amour pour ses traditions

de famille, libéral par le cœur, il a cédé avec moins d'empressement que beaucoup d'autres aux facilités, aux séductions, aux menaces, avec lesquelles la diète de Francfort a successivement introduit la pratique du pouvoir absolu chez les petits souverains constitutionnels de l'Allemagne; il n'a jamais été au-delà du *despotisme éclairé*. Aussi, parmi ces singuliers conspirateurs d'avant 1830, qui rêvaient de fondre une république allemande avec un saint empire, il en était qui comptaient secrètement sur le roi de Wurtemberg pour en faire leur nouveau César; celui-ci se savait entouré de cette popularité mystérieuse, et dérangeait le moins possible la charte qu'il avait volontairement donnée. Il ne recula décidément que devant le flot démagogique soulevé dans toute l'Allemagne par la révolution de juillet; l'âge le gagnait; il crut les couronnes menacées, et résolut de mettre la sienne sous la tutelle des hautes puissances; il était mal instruit du reste à subir leurs lois. Quand après 1815 elles avaient voulu, de congrès en congrès, limiter ou suspendre les droits naturels des états de second ordre, sous prétexte de poursuivre les factions révolutionnaires, le roi Guillaume avait protesté par note formelle auprès de toutes les cours. Offensées d'une dissidence si marquée, la Russie, la Prusse et l'Autriche rappelèrent leurs ambassadeurs au mois de février 1823, et punirent ainsi le prince qui leur avait déplu, en le mettant au ban de la sainte-alliance. Il supporta noblement cette honorable disgrace, et, lors même qu'il eut fini par céder quelque chose de son premier ressentiment, il demeura toujours, malgré les liens de la parenté, l'un des plus fermes adversaires de la politique russe en Allemagne. On conçoit facilement qu'il ne ressente pas plus de goût pour l'Autriche, dont le patronage catholique n'est pas encore tout-à-fait oublié dans la Haute-Souabe. A l'endroit de cette province d'accession nouvelle, il a les susceptibilités inquiètes d'un maître de fraîche date, et le voisinage des grandes officines ultramontaines de la Suisse lui est d'autant plus odieux, qu'il sert de point d'appui aux influences autrichiennes sur tout ce côté-là. Aussi, dernièrement encore, à propos des troubles de Lucerne, il faillit rompre en visière avec le cabinet de Vienne, et l'on eut grand'peine à obtenir de lui qu'à l'instar de toutes les puissances limitrophes, il envoyât un corps d'observation sur les bords du lac de Constance. Sa réserve accoutumée ne l'abandonne guère qu'au sujet des menées jésuitiques, et il ne cachait pas en ce temps-là qu'il eût volontiers parlé comme M. Thiers, et pris même position que lui vis-à-vis de cette triste échauffourée. Tel est le prince auquel l'aristocratie féodale a déclaré, dans ces dernières années, une

sorte de guerre religieuse qui, pour avoir été moins bruyante en 1845, n'est peut-être pas encore aujourd'hui terminée. Par un heureux retour, cette lutte même force le gouvernement à supporter plus de sincérité dans l'exercice des droits constitutionnels, et elle est l'occasion d'un mouvement politique moins exagéré, mais presque aussi vif que celui de 1831; ce n'était certes pas celui-là que les auteurs du mouvement catholique attendaient.

De 1833 à 1839, la première chambre, encouragée par l'affaiblissement de la seconde, avait déjà donné des preuves significatives de ses tendances; elle avait défendu pied à pied l'établissement aristocratique, et traîné l'administration après elle dans cette voie si contraire à tous les intérêts administratifs. C'est ainsi qu'en 1836 ces riches propriétaires empêchèrent qu'on ne fît une loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique. La même année, le cabinet, inspiré par la sagesse libérale du roi, avait proposé le rachat des droits féodaux sous des conditions équitables : obligés de céder à l'unanime désir de toute la nation, les grands seigneurs wurtembergeois vendirent leur consentement à si haut prix, que les orateurs les plus modérés de la seconde chambre les menaçaient presque d'une guerre de paysans. Enfin, en 1839, ils profitèrent de la révision du code pénal pour y insérer les dispositions les plus exorbitantes contre le braconnage, et protégèrent leur droit de chasse avec autant de rigueur que la *dukery* britannique. A soutenir de pareilles causes, on ne se rend pas aisément populaire; la noblesse souabe finit par le sentir, et depuis 1840 elle a su trouver un meilleur terrain pour donner carrière à ses ambitions : elle a porté tout le débat sur la question religieuse; les jésuites de Munich sont bien pour quelque chose dans cette habile conversion.

Le Wurtemberg était l'un des pays qui avaient joui le plus tranquillement de cette paix ecclésiastique décrétée depuis 1803 par les autorités temporelles; on eût pu douter qu'elle y dût être si solide. Napoléon, en augmentant les états du duc Frédéric, dont il faisait un roi, avait tenu plus de compte des arrangemens territoriaux que des affinités religieuses; il était entré près d'un tiers de nouveaux sujets catholiques dans cette récente monarchie, dont le centre primitif avait été de tout temps le foyer du protestantisme au midi de l'Allemagne. La modération et la fermeté du gouvernement parèrent aux embarras qui pouvaient résulter d'une situation si délicate. Des édits, successivement proclamés de 1803 à 1811, organisèrent l'église catholique du Wurtemberg sous la direction d'un vicaire-général et d'un conseil su-

périeur, l'un et l'autre à la nomination du roi. On régla tout en vue d'une mutuelle tolérance; on s'appliqua plutôt à rapprocher qu'à diviser, mais sans rien forcer, et par conséquent sans rien aigrir; ce fut l'esprit de M. de Wessenberg qui dicta cette noble politique. Son empire dura même plus long-temps en Wurtemberg qu'en Bade; lorsque l'évêché de Rottenbourg fut érigé par le pape en 1827 comme l'un des quatre de la province du Haut-Rhin, le gouvernement ne voulut pourtant pas de concordat avec Rome; il s'en tint aux édits de Frédéric, et le conseil ecclésiastique garda ses fonctions sous la surveillance immédiate du ministre de l'intérieur. Des années se passèrent avant que personne songeât à s'en plaindre. L'évêque était un personnage assez nul auquel chacune des deux parties s'était rabattue faute de pouvoir imposer à l'autre un candidat qui fût tout-à-fait de son choix. Le conseil agissait en pleine liberté; il agissait bien; la reconnaissance générale le défend aujourd'hui contre des attaques systématiques; ses adversaires eux-mêmes ont sans doute commencé par oublier ce qu'ils lui doivent : une faculté de théologie catholique établie à Tubingue, un grand collége et deux petits, organisés sur le modèle des fameux séminaires protestans, l'excellent emploi des revenus ecclésiastiques, le développement des écoles paroissiales, enfin l'amélioration constante du sort des curés, si maltraités par les anciens seigneurs du spirituel. Tout cela malheureusement s'accomplissait d'un point de vue trop libéral et trop élevé : on ne cherchait point dans les institutions religieuses un moyen de propagande dogmatique à l'usage des masses; on les regardait comme une satisfaction d'ordre public pour la conscience des particuliers; ce n'était point ainsi qu'on pouvait contenter Rome. Elle remua sourdement; elle attendit; puis un jour l'évêque wurtembergeois fut mandé à Munich auprès du légat du pape; il était parti fort indifférent, il revint ultramontain; tout éclata. Le moment arrivait en Allemagne pour la réaction catholique. Mûrie par les persécutions de Frédéric-Guillaume III, elle acceptait dédaigneusement les concessions de Frédéric-Guillaume IV, et, marchant droit à son triomphe, préparait de loin les miracles de Trèves; elle savait à point sur qui compter : l'aristocratie de la Haute-Souabe devint tout aussitôt l'un de ses instrumens.

Il était, à vrai dire, assez difficile de fabriquer une agitation religieuse en Wurtemberg; le gouvernement n'avait pas imité les violences prussiennes; il n'avait point détruit l'ordre antique qui déterminait les rapports respectifs des cultes. On sait comment le vieux Frédéric-Guillaume, ayant ordonné que désormais tous les enfans

suivissent la religion du père, n'avait bientôt plus mis sur le Rhin que des employés protestans pour y faire la souche d'une nouvelle église, en même temps que de familles nouvelles. Le roi de Wurtemberg n'avait jamais prétendu conquérir ses sujets dissidens à la foi de la majorité : il avait seulement voulu maintenir l'entière liberté des mariages mixtes, et sur ce point il restait inébranlable. Les membres de son conseil ecclésiastique n'étaient pas gens à l'y tracasser, et les curés, nommés sous leurs auspices, se conformaient sans scrupule à ces pacifiques intentions. Les fidèles ne se trouvaient pas scandalisés de cette indulgence de leurs pasteurs, et ne semblaient point d'ailleurs très disposés à s'émouvoir beaucoup en faveur des démonstrations du prosélytisme romain. Le catéchisme populaire n'était pas précisément rédigé pour le servir, et l'enseignement religieux des campagnes avait peu à peu ruiné ses moyens d'action les plus sûrs; on y passait assez vite sur l'adoration des saints et des reliques, on ne recommandait guère les pèlerinages, et personne pourtant ne se croyait opprimé.

A peine revenu de Munich, l'évêque de Rottenbourg, dans un accès de ferveur qui ne devait point avoir de suite, dénonça cette oppression jusqu'alors ignorée. Nos prélats nous ont transmis l'écho de ses plaintes. Il les apporta lui-même à la seconde chambre des états de 1842; l'éloquence et la majorité lui firent défaut pour les soutenir, mais la première chambre ramassa le gant qu'il n'avait pas su jeter, et les seigneurs médiatisés se présentèrent à sa place comme les champions de l'église. Aussitôt les pétitions circulèrent à travers tout le pays, lancées jusque dans les derniers villages par cette haute influence des grands propriétaires, répandues par l'activité des plus jeunes prêtres, exaltées par les journaux bavarois. On acheta des gazettes, on multiplia les pamphlets; on vint presque à bout de créer une inquiétude publique, et de persuader aux catholiques troublés qu'on attentait à leur foi; on leur apprit tout ce qu'ils avaient souffert, et l'on dressa de leurs griefs une liste formidable. On réclamait purement et simplement ce qu'on réclame aujourd'hui partout de ce côté-là, l'autonomie de l'église, c'est-à-dire, au sens vrai dans lequel il faut l'entendre, l'abdication du temporel en l'honneur et pour le plus grand profit du spirituel. Les meneurs criaient à la persécution, parce qu'on ne dépensait pas à leur gré tous les revenus ecclésiastiques, parce qu'on ne permettait pas aux prêtres de rompre la paix des mariages mixtes, parce qu'on n'abandonnait pas toute influence sur l'éducation du clergé et sur la distribution des fonctions curiales. En Bavière, la population protestante de Franconie est livrée sans merci aux entreprises des jésuites;

en Autriche, les habitans des vallées protestantes du Tyrol ont été forcés de s'expatrier, et les protestans de la Bohême n'ont encore que des *chapelles de tolérance* (*Gnadenkapellen*); le pacte fédéral qui a décrété l'égalité des trois confessions reconnues est à chaque instant violé par les puissances catholiques : tout cela n'était plus rien à côté de cette grande tyrannie qui accablait, disait-on, les catholiques du Wurtemberg. Ce fut avec ces clameurs qu'on se précipita dans le champ-clos politique, et le plus vite qu'il fut possible on fit de la question religieuse une question électorale. J'imagine que c'est là le programme absolu de la faction ultramontaine, puisqu'elle le suit maintenant partout ; il serait bon pourtant qu'elle y prît garde : qui combat avec l'épée périra par l'épée.

La législature de 1839 allait justement expirer, et la chambre devait être renouvelée à la fin de 1844. De compagnie avec le jeune clergé, la noblesse se mit en mouvement et chercha des candidats. Le gouvernement laissa beaucoup faire et la censure beaucoup passer; ce fut sa seule tactique, il n'en fallait pas davantage; l'ancien parti libéral releva tout aussitôt la tête; c'était bien sur quoi l'on comptait, c'était la diversion qui devait dominer l'agitation catholique, et ressusciter la seconde chambre vis-à-vis de la première, du jour où elle y serait franchement représentée. Voilà comment le pouvoir parlementaire fut tout d'un coup restauré : les opinions se prononcèrent, et la vie reparut; on avait menacé le gouvernement d'une opposition, il y en eut deux, dont l'une absorba l'autre. L'opposition ultramontaine manœuvrait en Wurtemberg comme en Belgique et comme en France : au nom de la liberté, elle offrait son alliance à l'opposition libérale; celle-ci accepta sous bénéfice d'inventaire, et toute cette année du moins elle a commencé par s'occuper de ses propres intérêts; c'étaient ceux du temps et du pays. La session a été très véritablement une session constitutionnelle. Jamais, depuis 1833, on n'avait vu de préoccupations politiques plus sérieuses; jamais aussi élections n'avaient été plus contestées. Le gouvernement garda, bien entendu, l'avantage, mais il était arrivé à la chambre près d'un tiers de membres indépendans, et parmi ceux-là les radicaux de 1831. Ces derniers du reste avaient subi, comme tout le monde, l'effet du cours des ans; ils étaient pénétrés de ce besoin de modération qui règne aujourd'hui en Allemagne, de ce ferme bon sens dont s'honorent les caractères les plus décidés : « L'esprit de liberté, disait Paul Pfizer, un ardent démagogue d'autrefois, l'esprit immortel ne s'est pas endormi; seulement il a pris de lui-même une conscience plus claire, il est plus calme et plus sobre. »

Le mot est juste autant que profond; l'Allemagne se dérobe à l'ivresse des songes.

Ouverts sous de tels auspices, les états de 1845 ne les ont pas démentis, et cette sage conduite a porté ses fruits. On y a gagné de tous les côtés. Grace à la popularité d'une chambre devenue plus nationale sans être moins éclairée, le cabinet wurtembergeois a fait accepter une loi de chemin de fer qu'il avait jusqu'alors forcément ajournée, de peur d'échouer dans l'exécution contre l'entêtement des préjugés rustiques. Le parti constitutionnel n'a pas été moins heureux; ses principes ont eu leur victoire. Il a presque dicté l'adresse; il y a inséré ses vœux les plus significatifs; il a parlé d'unité allemande, mais dans quels termes et avec quelle nouvelle pensée, c'est là ce qui m'a pardessus tout instruit en même temps qu'étonné. Le discours de la couronne annonçait, suivant l'usage, le progrès continu des travaux militaires de la citadelle d'Ulm : la construction de cette forteresse fédérale est pour le Wurtemberg une charge d'autant plus onéreuse qu'elle ne peut guère jamais servir qu'à la défense de l'Autriche; créé par la France, le royaume de Wurtemberg n'aura jamais rien à craindre de la France, naturellement intéressée à la conservation des petits états germaniques du sud; la forteresse d'Ulm n'est donc rien qu'un gage exigé par les grandes puissances, et ceux qui le donnent ont bien le droit de réclamer du retour. Ce fut ainsi que l'entendit la chambre, et voici la remarquable réponse qu'elle fit au roi : « Nous nous réjouissons de ces grands travaux comme d'un signe croissant de l'unité allemande; puisse cette unité assurer au dehors la considération de la patrie commune! puisse-t-elle à l'intérieur amener un développement plus complet pour ces institutions qui, en garantissant les intérêts moraux et matériels des peuples, font la force et l'honneur des états! C'est dans cette espérance que nous comptons particulièrement sur les bons soins de votre majesté pour le rétablissement de la liberté de la presse en Allemagne. » Le roi s'excusa d'écouter un vœu si formel, en se couvrant des obligations qui lui étaient imposées par sa qualité de membre du corps germanique. C'est là, comme on le sait, en Allemagne, le suprême refuge des princes contre les peuples; c'est, au-delà du Rhin, l'expédient ordinaire de cette fiction constitutionnelle qui veut que les personnes royales, pour rester toujours agréables, n'aient jamais l'air de dire non. Les députés wurtembergeois ne se payèrent point d'un déclinatoire trop commode, et, quand vint la discussion du budget, ils refusèrent, à une majorité considérable, de voter les frais de censure. Le

ministère essaya bien d'invoquer à son tour les nécessités du pacte fédéral : puisqu'il n'y avait qu'une langue et qu'une littérature en Allemagne, il ne devait y avoir qu'une seule et même loi pour en réprimer les écarts, et, puisqu'il était dans l'ordre que cette loi fût faite à Francfort, il fallait bien l'accepter telle quelle; on n'y pouvait rien. La chambre ne se rendit point, et, sans plus d'égards pour ces superbes exigences de la diète, elle attaqua vivement tous les abus qu'elles servaient à justifier. Elle voulut traiter publiquement toutes les questions d'affaires extérieures, malgré le cabinet qui prétendait les enterrer à huis-clos; elle blâma sévèrement les dépenses croissantes du service diplomatique et du service militaire, les unes et les autres déterminées pourtant, disait-on, par les convenances générales de l'empire allemand; enfin, d'accord avec la chambre saxonne et la chambre badaise, elle protesta contre les articles secrets signés à Vienne en 1834, et dernièrement publiés pour l'éternelle humiliation des petits états germaniques. Ce fut toute une politique très nette, très ferme et très sensée, qui releva le moral du pays sans nuire à l'action du gouvernement.

Quant à l'opposition ultramontaine, ses griefs perdirent de leur retentissement aussitôt que l'attention publique fut sérieusement distraite par les débats constitutionnels; à peine si ses réclamations, de longue main préparées, sont arrivées jusqu'à la tribune; elles y échouèrent sans résultats; la division se mit dans ce camp dévot, et le ruina si bien, qu'il ne compta presque plus à la chambre. Le 29 avril, il demandait encore, mais pour ne rien obtenir, de nouveaux séminaires et de nouvelles chaires de théologie; le 30, la chambre votait une augmentation considérable sur le budget du culte israélite, et sollicitait l'entière émancipation des Juifs. Était-ce là ce qu'avait espéré la vieille aristocratie de la Souabe quand elle s'était si fort appliquée aux intrigues électorales? Pensant travailler contre le siècle, elle avait travaillé pour lui.

Cet épisode d'histoire parlementaire, tel qu'il m'était raconté par des témoins fort proches et fort équitables, m'en avait appris beaucoup sur ces allures nouvelles des bons esprits politiques. J'eus occasion d'en mieux juger encore, et de les voir à l'œuvre, lorsque l'abbé Ronge et ses amis arrivèrent à Stuttgart. Je m'étais beaucoup attardé pour ne pas manquer une pareille rencontre; j'ai suivi très assidument la pièce à toutes les scènes, et, je le déclare avec grande sincérité, ce qu'il y avait là de plus intéressant, ce n'était ni le rôle ni le personnage des

acteurs, c'était l'attitude des spectateurs et des critiques. Ce qui me donnait le plus d'espérance dans l'Allemagne du présent, ce n'était pas ce que disaient les orateurs de l'église insurgée, c'était ce que j'entendais dire d'eux et de leur mission. Jusque sous le feu de leur parole, il y avait, même parmi les plus simples, autre chose que de l'enthousiasme aveugle pour des idées passionnées, il y avait le besoin réfléchi de faire acte d'émancipation publique; et quant aux hommes graves, quelle que fût leur opinion sur la valeur théorique de la doctrine, tous restaient d'abord et surtout attentifs à la portée sociale de l'événement. Profonde révolution qu'on ne remarque point assez! Voici qu'un système se produit dans ce pays des systèmes; il est armé de pied en cap; il interroge la philosophie et l'histoire pour emprunter des titres à l'une, à l'autre un droit de cité; il descend de la spéculation dans la pratique, et déclare qu'il va réformer le monde par la double vertu des vieilles traditions et de la science moderne; ce système s'appelle hautement une religion! et du système lui-même, de la pure conception, l'Allemagne chercheuse, érudite et pédantesque, ne s'en occupe pas, ou bien s'en occupe-t-elle, c'est pour la prendre en dédain et passer outre; mais c'est aux effets qu'elle s'arrête, c'est aux influences extérieures de ce vaste mouvement des consciences : ce qui la frappe, ce sont les résultats positifs; c'est par les résultats qu'elle découvre et mesure les principes.

Que l'on ne s'y trompe pas, les résultats sont considérables : l'Allemagne se façonne à la vie réelle qui lui manquait; elle est tout entière comme traversée par un même courant, et tous les esprits sont tendus en même temps vers un même but, vers un but immédiat et possible; ç'a été là le premier fruit de cette récente agitation. L'on est sorti de l'isolement et de l'apathie des petites existences; on est entré en foule sur les grands chemins par où marchent les grands peuples. Blessé pour ainsi dire à l'endroit le plus délicat, à l'endroit des convictions religieuses, le sens commun se réveille et s'inquiète; il réclame satisfaction pour tout ce qu'on lui refuse, et on lui refusait beaucoup; il ne se tourmente plus seulement de quelques articles de foi; toutes les libertés sont en jeu, et l'on s'en est enfin aperçu. Il ne fallait qu'une occasion pour éclairer l'instinct des masses, pour leur apprendre quelles étaient au juste ces tristes lacunes des institutions qui les gouvernent : cette occasion, les rongiens l'ont fournie; la pensée publique voulait un point de repère, ils le lui ont donné; on leur a su un gré infini d'avoir appelé la nation à se prononcer elle-même en quelque chose, selon la mode des nations libres, et, sous ombre de discuter des matières

de for intérieur, on a pénétré jusqu'au plus vif de tout l'établissement politique. On a bientôt acquis l'habitude des pétitions générales, des assemblées, des associations; on a gagné presque d'un coup cette admirable force qui vient aux hommes quand ils se réunissent; on a scruté tous les droits qu'on possédait déjà pour leur demander tout l'usage qu'ils comportaient; les communes ont mis à profit l'indépendance qui leur était garantie dans la plupart des constitutions germaniques, comme un dernier bienfait du moyen-âge; les chambres enfin, soit à Carlsruhe, soit à Dresde, se sont attaquées aux problèmes les plus difficiles de la société moderne; elles ont souvent remué, tranché parfois cet antique débat du spirituel et du temporel, dont la sincère et complète solution sera certainement le devoir le plus grave des législateurs futurs.

Qu'on se rappelle ces eaux stagnantes sur lesquelles l'Allemagne s'était endormie après 1833, pour se bercer des rêves malsains de cet absurde idéalisme d'où le canon de 1840 l'avait à peine retirée. Que l'on contemple ensuite ce mouvement si profond, si puissant, si régulier, qui, depuis tout à l'heure deux ans, la porte comme sur un grand fleuve : niera-t-on le changement, et ne sont-ce pas là des résultats? A qui maintenant les faut-il attribuer? J'ai vu de près l'abbé Ronge, j'ai entendu ses plus renommés adeptes, ses plus fervens panégyristes, je n'ai trouvé là que de pauvres discours, de pauvres idées et de pauvres gens; mais, si petits que fussent les hommes, ils étaient couverts par un grand principe auquel ils s'appuyaient comme sans le savoir, et c'est lui qui combattait pour eux. La cause qu'ils songeaient le moins à plaider, c'est justement celle dont ils restaient à vrai dire les instrumens plutôt que les champions, celle-là pourtant qui leur valait l'assentiment spontané de tout un peuple, la cause victorieuse de l'état moderne contre l'état du passé. Je m'explique.

L'état du moyen-âge, l'état catholique, reposait uniquement sur la sanction du culte, la seule force morale qui conduisît alors le monde. Alors, en effet, l'état naissait presque toujours du hasard ou de la violence, il n'avait ni origines raisonnées, ni fondemens raisonnables; on le subissait, on ne le constituait pas. L'œuvre de la révolution française, c'est proprement d'avoir constitué l'état, d'en avoir, pour ainsi dire, fait jouer les ressorts en plein soleil, d'avoir montré tout exprès comment l'intelligence humaine produisait d'elle-même, à son goût et à son heure, le plus glorieux monument qui pût attester sa liberté créatrice. Un pareil effort porte avec lui sa moralité. L'état est donc légitimement sorti de la tutelle religieuse, du jour où il a trouvé dans

la conscience réfléchie le droit d'être par lui-même. Malheureusement pour eux, les princes allemands ont repoussé le plus loin qu'ils ont pu ce legs impérissable de notre révolution, et, voulant garder toute l'intégrité de leur autorité personnelle, ils ont privé les peuples de cette activité souveraine hors de laquelle il n'y a plus désormais ni titre certain ni justification valable pour les gouvernemens. Il est advenu de cet isolement orgueilleux de leur majesté qu'elle a été obligée, pour se rassurer et se couvrir, d'implorer l'appui de la vieille loi sociale détruite en 89 après qu'elle avait jusque-là guidé la longue suite des âges. Ils ont toujours prétendu identifier l'église avec l'état; ils ont encore soutenu que l'état et le culte se confondaient en une seule et même force indivisible par essence, et que l'état n'était point, s'il n'était ou païen, ou juif, ou chrétien. Dire comme chez nous : L'état, c'est l'état, un corps à part, un pouvoir distinct doué d'une vertu intrinsèque, — ils avaient raison de ne pas l'oser, car cela, chez nous, ne signifie rien de moins que le grand ensemble des idées et des vouloirs de tous, rangés sous l'ordre providentiel dont leur concours fait la justice; mais cela chez eux n'eût rien signifié, sinon : L'état, c'est la force. Il n'y a jamais eu de tyrannie qui ait crûment divulgué son secret; celle-ci, pour cacher le sien, résolut donc de se béatifier. C'était tout simplement continuer, avec la bonne foi de moins, un expédient déjà vieux de trois siècles. La réforme, il est vrai, lorsqu'elle rompit l'unité spirituelle, avait en principe dégagé la société civile de l'*enveloppement* ecclésiastique. Ce grand principe de l'avenir, Luther lui-même, au milieu des contradictions de son génie, l'avait solennellement proclamé : « On naît homme et citoyen avant de devenir chrétien. Es-tu prince, juge, seigneur ou dame; as-tu des gens sous toi et veux-tu savoir le droit qui te revient sur eux, n'interroge pas la loi chrétienne, interroge la loi de César ou la loi du pays; c'est celle-là qui est la règle; tu commandes comme magistrat et non pas comme chrétien. » Mais on n'échappe pas si vite à l'empire des traditions séculaires, et le propre des novateurs, c'est souvent de croire conserver. La réforme conserva dans la pratique cette identité du temporel et du spirituel, contre laquelle pourtant elle était comme une protestation vivante, protestation stérile jusqu'au jour où l'esprit du XVIIIe siècle la traduisit dans ses œuvres. La réforme aggrava même la situation qu'elle semblait appelée à changer : elle maintenait la nécessité absolue d'un état chrétien; ce fut le prince et non pas le prêtre qu'elle institua le ministre souverain de cette nécessité, le gardien de la foi devenue plus que jamais une obligation politique. Ne voulant pas renoncer à

cette intime union de l'église et de l'état qui avait été le patrimoine et la force du moyen-âge, ne pouvant pas faire que l'état abdiquât devant elle comme il avait abdiqué devant Rome, elle donna la première cet exemple funeste de mettre l'église au service de l'état. Mieux valait encore le contraire; la dignité humaine en souffrait moins. Par quelles extrémités celle-ci dut alors passer, afin qu'il restât quelque chose de cet étrange accouplement des deux puissances où l'on voyait très sincèrement tout le salut des trônes, quelles humiliations furent imposées à la conscience des peuples, quelles violences, quelles iniquités; c'est là l'histoire du XVIIe siècle. Les princes eurent ce terrible droit de réformation inscrit au traité de Westphalie, *jus reformandi;* il s'introduisit dans le droit public ce monstrueux axiome : *Ejus est religio cujus regio*, et quatre fois en quarante ans les pauvres habitans du Palatinat durent changer de religion.

Le mince mérite des traités de Vienne en cette matière, ce fut de donner aux trois confessions reconnues droit de bourgeoisie, non plus seulement comme autrefois dans l'empire en général, mais dans chacune des parties de l'empire; chaque prince s'obligea plus ou moins à souffrir trois cultes chez lui, tandis qu'auparavant il pouvait tout ramener au sien. Au fond, la différence fut petite, il y eut trois religions d'état au lieu d'une; le système ne changea pas, et pour une bonne raison : l'état, toujours personnifié dans une volonté individuelle, toujours soustrait à cette intervention commune du peuple qui crée sa vertu et sa moralité, l'état, pour demeurer vieux en dépit de son siècle, se réfugia derrière la vieille garantie, comme si la nouvelle n'existait pas. Décidés à ne point régner par l'accord et l'action de la raison publique, les souverains exploitèrent au profit de leur autorité particulière cette grande autorité du spirituel et du surnaturel qu'ils s'étaient jadis à tout prix arrogée, parce qu'alors le monde n'en voulait pas d'autre. Ordonner l'égalité des cultes reconnus, ce n'était point décerner à l'état un caractère purement rationnel, tant que cette reconnaissance entraînait une alliance intime et nécessaire avec eux : on faisait pour ceux-là ce qu'on eût fait pour un seul, on leur demandait en retour les mêmes offices, on mettait presque toute la vie civile sous leur sauvegarde, et l'on évitait pieusement par là de lui fournir de meilleures bases politiques. C'est ainsi que les Juifs se trouvent exclus de la cité allemande, et c'est pour cela que le libéralisme allemand veut les y faire entrer; mais la cause des Juifs n'était pas suffisamment favorable; malgré d'incontestables progrès, ils ne sentent pas encore eux-mêmes en Allemagne, aussi bien qu'en France,

tout ce qu'ils gagnent à devenir une église au lieu de rester une nation. C'est alors que sont arrivés ces nouveaux catholiques, disant hautement par la force des choses plus encore que par la claire notion des idées : « Notre culte n'est pas le vôtre, on ne lui a marqué de place ni en 1648, ni en 1815; il est né d'hier; en sommes-nous moins vos compatriotes, et perdrons-nous nos droits publics pour embrasser notre foi religieuse? Parce que nous ne voulons être ni catholiques romains, ni luthériens, ni calvinistes, ni même évangéliques, faut-il que nous restions hors la loi, qui ne reconnaît de sujets et de citoyens que sous l'une ou l'autre de ces quatre conditions? faut-il que nos familles ne soient plus des familles légales, ou bien faut-il acheter cette légalité qui nous manque au prix de notre conscience, et, puisque vous n'admettez point encore de pacte civil sans l'intervention sacerdotale, faut-il donc aller chercher vos prêtres? »

A cette grave et décisive question, le bon sens universel a déjà répondu dans toute l'Allemagne. Proclamer au sein de la diète de Francfort une cinquième communion privilégiée, ce serait le comble du ridicule; supprimer tout ascendant positif de la société religieuse sur la société laïque, organiser la société laïque par elle-même, c'est l'ordre du temps et le vœu de la raison, c'est la vraie nécessité déterminée par l'apparition des catholiques allemands. Quoi donc! le pouvoir matériel du souverain politique va régler les liens les plus délicats de l'humanité, présider à l'œuvre sainte de la famille! Oui, sans doute, si le souverain n'est qu'un individu, être variable et caduc comme toute créature vivant en elle seule, oui, ce sera tyrannie pure; mais, si pour souverain on n'a que la volonté générale régulièrement et constamment exprimée, ce sera justice et harmonie, ce sera le plus beau, le plus fécond, le plus pacifique triomphe d'une grande révolution. Le premier jour où dans la commune allemande un simple magistrat joindra valablement l'homme à la femme et leur donnera la bénédiction civile, ce jour-là ne sera pas loin de cet autre jour si impatiemment attendu où il y aura une tribune à Berlin : le souverain aura changé.

Voilà de quels nobles principes l'Allemagne est aujourd'hui préoccupée à l'occasion de la secte nouvelle, voilà ce qui donne tant d'importance à des manifestations en elles-mêmes assez mesquines. Je ne sais si elles sont un cri profond de la conscience religieuse; je suis sûr qu'elles répondent à un besoin profond de la pensée sociale. Supposez l'état civil constitué au-delà du Rhin comme chez nous,

l'état civil avec toutes ses conséquences politiques : l'abbé Ronge n'eût été que l'abbé Chatel. On s'est beaucoup inquiété à Rome de notre *église française;* c'est la meilleure preuve qu'on n'y connaît rien de la France. Il y avait quelque chose qui nous préservait de l'hérésie, ce n'étaient peut-être pas les foudres du Vatican, c'était à coup sûr le titre II au livre Ier du code Napoléon. Une hérésie de plus et ce code-là de moins, certaines gens, il est vrai, accepteraient vite le marché. Je doute pourtant qu'il vienne désormais beaucoup d'hérésies sérieuses; il n'y aura pas plus d'hérésies que de conciles : les uns en diraient trop, les autres ne signifient rien; j'en ai bien eu la preuve : il m'a suffi d'aller écouter des hérétiques.

C'était à Canstatt, une petite ville de plaisance qui est au bout du parc de Stuttgart. L'abbé Ronge et ses amis sont restés là trois jours, prêchant et discutant. Le gouvernement wurtembergeois leur avait à peu près donné toutes les tolérances qu'ils demandaient. Il s'était bien gardé de les appuyer directement, comme avait d'abord fait le roi de Prusse : le roi Guillaume respecte avec trop de sang-froid et de sincérité les droits positifs et les susceptibilités équitables de ses sujets catholiques; mais il ne s'était pas davantage avisé de tourmenter assez mal à propos les nouveaux dissidens, comme on a fait depuis dans le cabinet de Berlin; encore moins les aurait-il poursuivis comme le grand-duc de Bade, proscrits comme le roi de Bavière, qui les déclare communistes et criminels de lèse-majesté; traqués comme l'Autriche, qui veille sans cesse à l'entrée de cette inflammable Bohême, d'où elle a déjà jeté plus d'un suspect au *carcere duro*. Le roi Guillaume est de meilleur sens et jouit surtout d'une situation meilleure. Si l'âge ne l'empêchait maintenant, il eût aspiré de grand cœur à devenir le chef politique du protestantisme allemand, il eût ambitionné cette belle place que le roi de Prusse, dont elle était le patrimoine naturel, semble aujourd'hui risquer à plaisir. A n'y pas regarder de trop près, les réformateurs de 1845 ont un peu l'air de fraterniser avec les réformateurs du XVIe siècle. Toutes les bonnes ames de l'église évangélique s'y sont laissé prendre; il n'y a que les piétistes qui aient vu plus clair et dénoncé fort justement les sectaires catholiques comme les ennemis assurés de toute espèce d'orthodoxie. Cette fois pourtant on n'a pas donné raison aux piétistes. Les rongiens n'ont point eu le choix de la tribune, on ne pouvait leur ouvrir les églises du culte de la majorité sans blesser la minorité; mais ils ont eu la liberté de la parole, qu'on ne pouvait leur refuser sans mentir à l'esprit même du

protestantisme. C'eût été néanmoins leur intérêt qu'on les empêchât de s'exposer encore au grand jour d'une solennité si publique. Ce beau nom de *concile* dont ils ont décidé de parer leurs assemblées est bien pesant à porter dans ce temps-ci. Le *concile* de Leipsig n'a pas été précisément un modèle d'éloquence et d'union; celui de Canstatt n'était ni mieux doué ni mieux d'accord.

Il ne faut trop s'arrêter à la mine, et cependant comment se défendre d'une sympathie tout instinctive, quand on contemple cette puissante figure de Luther, telle que Lucas Cranach la peignit si souvent? Je vois encore ce beau tableau, qui est à Weimar : Luther au pied de la croix avec l'apôtre saint Jean et son ami Cranach; le sang régénérateur a jailli du flanc divin, et coule sur sa tête comme pour la consacrer par un nouveau baptême : c'est la tête inspirée d'un héros. Je me rappelle l'impression que me laissa son portrait dans la petite cellule où il avait habité, au vieux couvent des augustins d'Erfurt, une pauvre cellule de moine avec une étroite fenêtre sur l'étroit préau d'un cloître où l'herbe cachait des tombes. Quelle grande physionomie! quelle force et quelle douceur! le plus indomptable courage et la plus inépuisable tendresse, les violences d'une nature emportée, les charmes d'un cœur délicat, un œil si ouvert et si franc, une si généreuse simplicité dans le regard et sur les lèvres! L'abbé Ronge a fort peu de ces glorieux traits, et, si l'un lui manque plus que les autres, c'est assurément la simplicité; il y a bien moins de bonhomie que de finesse sur son visage pâle, et on lui croirait plutôt l'esprit d'affaires que la passion du vrai. Il est actif, remuant, toujours prêt à payer de sa personne, et cependant sa pose, sa coiffure, sa mise, tout est, chez lui, prétentieux comme chez un oisif. On lui a déjà reproché la coquetterie de ses habits et de sa chevelure; il s'en est défendu avec plus d'esprit que de sincérité. Au fait, il m'a paru, pour un Allemand, le plus élégant du monde. Cette élégance n'est pas, du reste, une condition essentielle du nouvel apostolat : les autres missionnaires seraient loin de la remplir; ce n'est pas cela qu'ils ont gardé du maître, c'est seulement l'affectation. Chacun en use comme il peut. Je n'ai jamais rencontré de plus piètre figure plus vaniteusement drapée que celle de l'abbé Kerbler, le premier des orateurs de la propagande. J'ai passé toute une journée avec lui et ses amis sur le bateau à vapeur de Heilbronn à Heidelberg; ils étaient fort en gaieté : Luther et ses disciples vivaient d'habitude très familièrement ensemble, mais il y avait sans doute plus de tact et moins de vulgarité dans leur abandon.

Tels étaient les pères du concile de Canstatt; ce qu'ils y firent, en vérité, ce sera bientôt dit. A Leipsig, on s'était un peu tard repenti d'avoir provoqué la publicité de la discussion sur des points de dogme; les réformateurs avaient failli se diviser, et, pour contenter tout le monde, philosophes et mystiques, on avait glissé sur une équivoque à l'endroit le plus difficile; on avait défini le Christ, non pas le fils de Dieu au sens orthodoxe, non pas un sage divin au sens rationaliste, mais *l'envoyé de Dieu*, *Gottgesandte;* c'était à chacun d'entendre le mot comme il lui plaisait. Pour plus de sûreté, on ne voulut traiter à Canstatt que des points de discipline; on ne fut pas plus heureux. Il y eut une imposante minorité qui ne voulut pas consentir à donner voix délibérative aux femmes sur les choses de la religion : c'était pourtant une utile galanterie à l'adresse des dames protestantes, auxquelles on devait beaucoup de reconnaissance. Il y eut une autre minorité qui menaça de quitter la place, si on la forçait à communier sous les deux espèces. Pour sortir d'embarras, on décréta que les canons des conciles généraux ne seraient absolument obligatoires dans aucune commune en particulier; autant valait n'en pas faire. A Leipsig, du moins, leur avait-on attribué force de loi, sous la seule condition d'être adoptés par la majorité des communes. Voilà donc déjà, dans une église d'hier, des antinomies à résoudre et des concordances à trouver.

Après ces arrangemens de famille, le concile se tourna tout-à-fait vers le public, et voulut profiter de l'occasion pour confesser encore sa foi; ce fut la dernière journée. Les orateurs se succédèrent à la tribune improvisée dans la salle de conversation des bains de Canstatt; ils parlèrent de tout autre chose que du fond même de leur religion, avec le même aplomb que nos prédicateurs à la mode, lorsqu'ils mettent l'orthodoxie sous forme romantique. Ils démontrèrent l'un après l'autre les rapports prédestinés de leur catholicisme avec la vie domestique, avec la commune, avec l'état, avec l'histoire du monde. Ce discours-là surtout fut curieux : l'apparition de l'abbé Ronge servait de but et de clé à tout l'enchaînement des siècles; c'était l'idée de Bossuet habillée des langes hégéliens, et détournée de sa large route pour aller étouffer dans un petit chemin de traverse. — Au commencement était Dieu, c'est-à-dire l'idée de Dieu en l'homme; et Dieu, pour l'homme, ce fut d'abord la matière inanimée ou inintelligente, l'eau, le feu, l'animal; puis ce fut l'homme lui-même, mais l'homme monstrueux, le Brahma couché sur le lotus, avec son pied dans la bouche (vieille

étrangeté, même pour nous qui la lisons aujourd'hui partout), et Dieu devint le type humain de la perfection sensuelle, le Dieu marbre de la Grèce; enfin l'homme se vit tout entier dans la divinité, et ce fut Jésus. Obscurci et ensanglanté par Rome, épuré, mais appauvri par Luther, le culte de Jésus est définitivement restauré par M. Ronge, qui lui rend à la fois et sa simplicité raisonnable et ses beautés plastiques, une liturgie par exemple, des tableaux, des statues et les pompes de la messe en musique. — Je me figure que, si l'écolier du *Faust* voulut répéter à ses camarades cette leçon de Méphistophélès qui lui avait tant troublé la cervelle, il s'y prit à peu près de cette manière-là. Je demandai quel était ce doucereux jeune homme qui se regardait si précieusement pérorer, comme s'il se fût miré dans sa parole; on me répondit que c'était l'illustre M. Dowiatt, le saint Jean du nouveau messie, la bouche d'or de la nouvelle église.

Aurais-je, par hasard, trop sévèrement ici jugé les personnes après avoir commencé par réserver avec tant d'éloge les principes et les résultats d'une œuvre où les personnes ont cependant une place si marquée? Je ne le crois pas. Les personnes sont ce qu'elles peuvent dans ce vaste mouvement; l'œuvre reste, l'œuvre de tous et non pas celle d'un individu, tant que ce n'est pas un individu de génie; elle reste avec ce que chacun y a porté dans la mesure de son esprit, et ce ne sont pas toujours les plus grands qui fraient la voie. C'est là surtout le caractère de notre époque; il n'y a plus besoin de juges, comme en Israël, pour sauver le peuple, le peuple aux mille têtes se sauve lui-même, et, si les héros deviennent rares, ce n'est pas que les ressources de l'humanité baissent, c'est que le niveau de la foule monte. Les rongiens ne sont pas des héros; où est le tort? Ils ne font pas le siècle, ils le suivent, et plus ils sont en eux-mêmes insignifians et chétifs, plus leur succès doit donner à penser aux gens qui voudraient l'arrêter par la violence: il faut une force immense dans le public pour compenser cette réelle faiblesse de ses chefs apparens. La force existe; ces quelques ames pleines de contradictions et de misères, poussées au dehors soit par un premier hasard, soit par un coup de providence, ont rencontré là cette grande ame de tous qui les attendait, qui les a lancées et soutenues. Il n'y a de révolutions véritables que celles qui sont complètes avant d'éclater; c'est justement pour cela qu'elles éclatent, et c'est bien encore ici le cas. Qu'est-ce, en effet, qu'on demande? Une église nationale et raisonnable. Or, cette église nationale, vingt-cinq ans d'indépendance l'avaient déjà constituée; elle avait beau se dire toujours catholique : lorsqu'on inventa de la mener à Trèves pour adorer la

sainte robe, elle s'aperçut bien que son catholicisme n'était point celui du pape. Cette église raisonnable, ce dogme de plus en plus mitigé par l'intervention du sens naturel, c'était là l'entreprise universelle de tout un siècle, et plus mûre encore en Allemagne qu'ailleurs; — mais l'illusion des rongiens, mais ce que je sens comme leur petitesse, comme leur vanité personnelle, c'est d'avoir prétendu intervertir subitement ce développement logique de la pensée humaine : rationalistes bornés, ils ont voulu changer une doctrine en catéchisme, et improviser une religion de plus avec la raison, au lieu de laisser la raison pénétrer et pénétrer encore les anciennes. Ils ont voulu refaire une règle de nature immuable, tandis que l'effort de toutes les sociétés modernes, c'est de sortir de cette immobilité de la règle, c'est de la remplacer par les progrès et les perfectionnemens de la vie. Le propre de l'avenir en ces délicates matières, c'est peut-être qu'il pourra se passer de symboles officiels, ou les rendra toujours d'ordre plus intime, en les multipliant toujours. Le symbole de Leipsig accepte sans doute avec une exemplaire modestie ces infaillibles vicissitudes qui l'attendent; il eût été plus sûr de ne pas le proclamer à si grand bruit. Des esprits mieux instruits auraient compté davantage sur la pente du siècle; ils auraient mis moins d'orgueil à se donner pour des fondateurs; ils n'auraient pas affiché cette étrange ambition de décréter encore la croyance humaine à la majorité des voix! Après tout pourtant, cette sotte présomption, c'est l'infirmité de quelques individus, ce n'est pas la ruine du grand travail commun. Le cours des choses en souffre peu; qui sait même s'il ne faut pas de ces gens qui viennent parfois brutalement l'aider à leurs dépens plus qu'à leur honneur? Qui sait s'il ne faut pas de ces enfans perdus dans toutes les batailles?

Singulier contraste! cet établissement officiel que je reproche aux rongiens d'avoir tenté faute de sens et de simplicité, c'est ce que certains en Allemagne leur reprochent d'avoir manqué faute des lumières de l'école. La nouvelle philosophie hégélienne n'est pas seulement une philosophie, c'est une église; elle possède la vérité absolue, elle a le secret du monde, et pourrait, au besoin, remonter la machine; c'est bien le moins qu'elle la conduise à tout jamais, avec tout empire et toute sécurité, suivant ces lois éternelles qui lui ont été révélées, non plus par l'inspiration mystique, mais par la connaissance de l'être en soi. Ces grands docteurs qui ont découvert de si magnifiques constructions pour gouverner du fond de leur cerveau jusqu'aux plus menus détails des choses, ces maîtres intrépides de la science, ont eu honte d'un édifice aussi peu savant que l'était celui de l'abbé Ronge : ils ont admiré

cette profonde ignorance qui ne savait pas rattacher un système aux trois momens de la dialectique hégélienne, cette simplicité qui n'usait pas, dans une démonstration chrétienne, de ces curieuses combinaisons de l'être et du néant engendrant le *devenir;* ils ont ravalé jusqu'au plus bas tant d'impuissance et de vulgarité. Ils ne se doutent pas que l'Allemagne se bat aujourd'hui par-dessus leurs têtes dans cette arène vulgaire qu'ils dédaignent si fort. Ce qui justement a donné gain de cause aux rongiens, c'est d'avoir plaidé les lieux communs et les argumens populaires; c'est d'être descendus sur la place publique, d'avoir été des orateurs de carrefour en un pays où la parole parlée, bien plus neuve que la parole écrite, exerce un empire dont on ne peut encore apprécier tous les effets. J'ai vu des hommes pleurer en écoutant le beau dire des pères du concile de Canstatt. Ronge lui-même sait à propos rappeler les victoires de 1813 et les gloires de l'émancipation nationale pour encourager ses auditeurs à rechercher celles de l'émancipation religieuse. Il se sert avec industrie des immortels ressentimens de l'Allemagne contre Rome, et à ce seul nom, prononcé devant la foule, on s'aperçoit qu'il y fermente encore des rancunes séculaires. Il semble que ce soit toujours hier que le vaillant capitaine Fronsberg s'en allait à Rome avec sa chaîne d'or au cou pour en étrangler le pape.

Aussi ai-je rencontré des esprits distingués qui, croyant désormais à la possibilité d'une fusion complète entre les différentes communions établies sur le sol germanique, saluent aujourd'hui dans la propagande rongienne un nouvel espoir d'unité pour l'Allemagne, une nouvelle garantie de grandeur publique. Telle est notamment l'opinion de M. Gervinus, qui l'a publiée dans un petit livre, plein de faits et d'idées, intitulé: *La Mission des catholiques allemands*. Quelle que soit la gravité d'un témoignage si compétent, je me permets encore de douter de l'avenir et surtout de l'importance d'une semblable révolution. Je ne sais pas s'il est à présent de la plus entière nécessité pour un peuple d'avoir une religion proprement nationale : c'était la condition rigoureuse de toute existence politique aux premiers temps de la cité barbare; est-ce à dire qu'après trois mille ans passés, cette condition soit indispensable à la cité moderne? Et quand celle-ci n'a point par origine cette unité de religion qu'on suppose une force, pense-t-on beaucoup gagner à la lui procurer? A-t-il beaucoup servi d'avoir fait des évangéliques avec les luthériens et les calvinistes? J'ai vu la société de Gustave-Adolphe siéger à Stuttgart quelques jours avant les rongiens; ces honnêtes orthodoxes n'avaient pas en eux plus

de consistance que les hérétiques. Enfin même, cette aptitude générale, cette valeur politique, qui leur manquaient à tous, appartiennent-elles du moins encore à l'église dans les pays où l'église se trouve naturellement nationale? Non, car l'église ne doit plus nulle part agir comme pouvoir public; elle ne réussit qu'à compromettre sa sainteté en se jetant sur un terrain qui n'est plus prêt pour ses pas; tout aussitôt ses charités deviennent intrigues; ses amitiés, coteries; ses antipathies, factions et guerres civiles. L'église maintenant ne saurait plus être qu'une autorité morale, et son domaine, que le domaine particulier des consciences individuelles. Lorsqu'elle régnait sur la société, elle en organisait tout l'ordre pour le soumettre à une vérité absolue d'où elle avait tiré la loi suprême; il n'y avait point de place pour la libre pensée dans le monde extérieur des institutions; la libre pensée se perpétuait dans le monde intérieur des ames. Les rôles sont désormais changés; rien n'arrête l'action privée de l'église enseignant sa doctrine, mais elle a perdu qualité pour commander au nom du droit public. Le droit public ne relève plus de son principe d'infaillibilité; la société n'est plus théocratique; elle admet l'excellence de telle ou telle règle, elle ne prononce pas que cette règle soit le tout de l'humanité, qu'après celle-là trouvée il ne reste plus rien à faire qu'à se croiser les bras dans une muette et perpétuelle observance; elle ne gouverne point de par une immuable sagesse, recours obligé de toute église qui gouverne. La raison laïque reconnaît qu'elle se trompe et se précautionne contre ses fautes; la raison ecclésiastique ne doit jamais se tromper. On se lasse pourtant, on s'alarme de cette radicale perfection : si ce n'est le miracle de Dieu, c'est le froid de la mort et la correction de la matière brute. Mieux valent encore les chances, les erreurs même de la liberté; l'erreur, c'est le mouvement; errer, c'est vivre; et voilà comment s'est formé l'état nouveau, comment, à travers bien des angoisses et bien des chutes, il a grandi et marché, gagné peu à peu les esprits, réconcilié les cœurs et préparé toujours ses forces à des épreuves qui recommencent toujours. C'est là sa gloire; c'est cette activité souveraine perpétuellement appliquée à l'amélioration de lui-même; c'est cette facile promptitude à recevoir dans son sein des élémens contraires qui l'enrichissent sans le troubler; il n'exclue rien, il ne supprime rien, il s'approprie tout; il faut être exclusif quand on est à soi seul la vérité tout entière; l'état n'est plus que la voie vivante par où l'on y va, la route infinie de l'infinie vérité.

On aurait beaucoup à traduire pour montrer combien cette notion

de l'état moderne se propage en Allemagne, pour exprimer tout ce qu'elle y répand de bon esprit et de saines pensées. J'ai sous les yeux une œuvre excellente publiée par M. Charles Weil dans ses *Annales constitutionnelles*, l'un des trois ou quatre recueils politiques qui se sont produits dans ces dernières années, et qui présentent leur vif libéralisme sous des formes assez graves pour défier la censure. M. Weil trace un tableau frappant des révolutions, des complications ecclésiastiques de l'Allemagne (*Die kirchlichen Wirren in Deutschland*). C'est une étude aussi claire que profonde, et d'un bout à l'autre dominée par ce sage esprit, si positif et si net, qui caractérise à l'avance les futurs publicistes de l'Allemagne constitutionnelle. Je voudrais dire quelle force cet esprit sent en lui-même, avec quelle confiance il attend l'avenir : je ne saurais mieux faire que n'a fait M. Weil en citant pour couronnement et conclusion de son esquisse ce beau passage de Milton :

« Il me semble que je vois en ma pensée une noble et puissante nation se levant comme un homme fort après son sommeil, et secouant son invincible chevelure; il me semble que je la vois, comme un aigle, renouveler sa puissante jeunesse en fixant son regard immobile sur le plein soleil de midi, et rafraîchir ses yeux trop longtemps abusés à la source même des célestes lumières. Cependant la troupe timide de ces oiseaux honteux qui n'aiment que le crépuscule vole lourdement à l'entour, et dans son étonnement pousse des cris envieux, comme si elle annonçait une ère de schismes et de discordes. »

****

LE

ROMAN D'AUTREFOIS.

Mademoiselle de Scudéry.

Tout le monde connaît de réputation George de Scudéry, gouverneur de Notre-Dame-de-la-Garde et capitaine d'un vaisseau du roi. Si nous en croyons Conrart, *après avoir long-temps servi le roi dans ses armées de terre et de mer, il se rendit célèbre dans toute la France par un grand nombre d'écrits de prose et de vers dont il enrichit le public*. Le public ne lui en a pas gardé une longue reconnaissance. De tous ces écrits, on n'a guère retenu que le premier vers d'*Alaric*, quelques phrases de son misérable pamphlet contre le *Cid*, quelques lambeaux de ses préfaces, remarquables par le ton superbe dont il parle de lui-même, et curieuses à cet égard, même aujourd'hui. On sait que sa grande prétention était de passer avant tout pour un homme d'épée, un homme terrible, *qui avait plus usé de mèches en arquebuse qu'en chandelle, de sorte qu'il savait mieux ranger les soldats que les paroles, et mieux quarrer les bataillons que les périodes* (1).

(1) Préface de *Lygdamon*.

La littérature n'était pour lui qu'une occupation fort secondaire, un simple passe-temps dont il était parfois tenté de rougir, quand il songeait à ses ancêtres; *car il sortait d'une maison où l'on n'avait jamais eu de plumes qu'au chapeau.*

Les fières allures de ce redoutable personnage forment un assez singulier contraste avec le maintien timide et sentimental de sa discrète sœur. Justement estimée pour son caractère, trop vantée pour ses écrits, elle vécut renfermée dans quelques cercles, sans s'écarter un instant de la réserve qu'elle s'était imposée. Ses romans étaient signés par son frère; Scudéry s'en déclarait l'auteur, plusieurs le croyaient, et elle les laissait croire. Cette modestie lui profita : malgré ses rodomontades et son fracas, Scudéry fut bientôt oublié. La réputation de sa sœur fut plus éclatante, plus durable même qu'on ne le croit en général. Jusqu'à la fin de sa longue carrière, elle conserva des partisans, des enthousiastes, et jusqu'à des lecteurs, après avoir eu l'honneur d'être rudement attaquée par Molière et par Boileau.

Plus jeune que son frère de six années, Magdeleine de Scudéry naquit au Havre en 1607. Son père, lieutenant de la ville, était de Provence. Si l'on en croit George de Scudéry, leur famille était originaire de Sicile, et leurs ancêtres passèrent en France avec les princes de la maison d'Anjou. Voilà une noblesse suffisamment ancienne, et l'on ne peut s'étonner après cela de voir Mlle de Scudéry peupler tous ses romans de *personnes de qualité.* Elle avait à l'égard de la naissance, nous dit Tallemant des Réaux, la même vanité que son frère. « Elle disait toujours : *Depuis le renversement de notre maison.* Vous diriez qu'elle parle du bouleversement de l'empire grec. » Son père mourut, qu'elle était encore fort jeune; sa mère, bientôt après. Recueillie alors par un oncle qui vivait à la campagne, en Normandie, elle passa chez lui la plus grande partie de sa jeunesse, pendant que son frère courait le monde, promenait sa vanité dans les petites cours de l'Italie, servait dans les armées du roi, et se signalait au Pas-de-Suze par cette belle retraite que M. de Turenne, en se moquant, lui enviait, et pour laquelle il eût donné, disait-il, toutes ses victoires.

Il est probable que la vie monotone que Mlle de Scudéry menait à la campagne ne contribua pas peu à développer ses instincts romanesques. Dès son enfance, elle lisait beaucoup de romans. C'était alors la grande vogue de l'*Astrée*, et Mlle de Scudéry, pauvre et retirée au fond de la Normandie, avait tout le loisir nécessaire pour nourrir son esprit de sentimens délicats et raffinés, en méditant sur les perfidies de l'inconstant Hylas et sur les respectueuses langueurs du tendre

Céladon. « Elle m'a conté, dit Tallemant, qu'étant encore fort jeune fille, un dom Gabriel, feuillant, qui était son confesseur, lui ôta un roman où elle prenait bien du plaisir, et lui dit : « Je vous donnerai un livre qui vous sera plus utile. » Il se méprit, et au lieu de ce livre il lui donna un autre roman : il y avait trois marques à trois endroits qui n'étaient pas plus honnêtes que de raison. La première fois que le moine revint, elle lui en fit la guerre. « Ah! dit-il, je les ai ôtées à « une personne; ces marques ne sont pas de moi. » Quelques jours après, il lui rendit le premier roman, sans doute parce qu'il avait eu le loisir de le lire, et dit à la mère de Mlle de Scudéry que sa fille avait l'esprit trop bien fait pour se laisser gâter l'esprit à de semblables lectures. M. Sarrau, conseiller huguenot à Rouen, lui prêta ensuite les autres romans. » Ainsi, moines et huguenots semblaient s'entendre pour exciter cette imagination déjà trop vive; la solitude l'achevait.

Elle ne devait pas se marier : sa pauvreté éloignait d'elle les prétendans. Elle était d'ailleurs fort laide, grande, maigre, avec une figure longue, noire, *et un ton de voix de magister qui n'était nullement agréable* (1). Le point est à noter dans la vie d'une femme auteur, et n'a point dû médiocrement influer sur la tournure de ses goûts et de son imagination. Elle songea de bonne heure à mériter par les graces de son esprit les hommages qu'on ne pouvait rendre à sa figure. Douce, honnête, d'une ame pure et élevée, elle devait déjà rêver ces amours métaphysiques dont elle a rempli ses romans, ces chastes unions des cœurs où les séductions de la beauté n'entraient pour rien. Plus tard, elle trouva cette affection toute platonique dans un homme qui semblait fait exprès pour elle, Pellisson, noble cœur, esprit délicat, et comme elle d'une laideur achevée (2). C'était de lui que Guilleragues disait : *Vraiment il abuse de la permission qu'ont les hommes d'être laids.*

Conrart, le doyen des beaux esprits au XVIIe siècle, nous a laissé quelques détails sur la jeunesse de Mlle de Scudéry. Il nous apprend, entre autres choses, que, « comme elle avait dès-lors une imagination prodigieuse, une mémoire excellente, un jugement exquis, une humeur vive et naturellement portée à savoir tout ce qu'elle voyait faire de curieux et tout ce qu'elle entendait dire de louable, elle apprit d'elle-même les choses qui dépendent de l'agriculture, du jardi-

(1) Tallemant des Réaux.

(2) La petite-vérole lui avait déchiqueté les joues et déplacé presque les yeux. L'abbé d'Olivet, *Histoire de l'Académie.*

nage, de la cuisine, les causes et les effets des maladies, la composition d'une infinité de remèdes, de parfums, d'eaux de senteur et de distillations utiles ou galantes pour la nécessité ou pour le plaisir. » Occupations fort innocentes et qui assurent à Mlle de Scudéry une supériorité marquée sur la plupart des précieuses et des femmes savantes, sur Madelon et sur Philaminte, si dédaigneuses des choses du ménage; mais ces études ne préparaient guère l'auteur futur de la *Clélie* à comprendre les héros de la vieille Rome. Plus tard son style doucereux ressemblera assez à ces *distillations galantes* où elle excellait dans sa jeunesse; on conviendra qu'il fallait autre chose pour représenter Brutus et Mucius Scœvola.

Mlle de Scudéry s'occupait pourtant d'études plus relevées; elle apprit l'espagnol et l'italien, qui étaient alors si fort à la mode. Elle lut les principaux auteurs dans l'une et l'autre langue, et y fit pour ses romans futurs ses provisions d'emphase et de *concetti*. Déjà, dans la maison de son oncle où, selon Conrart, *les bonnes compagnies abordaient tous les jours de tous les côtés*, elle s'exerçait aux conversations, se préparant ainsi à figurer un jour avec honneur dans le salon de Mme de Rambouillet et à présider plus tard chez elle ses réunions sentimentales et littéraires entre Ménage et Chapelain.

Après la mort de son oncle, vers 1630, elle vint s'établir à Paris avec son frère, et ils demeurèrent ensemble jusqu'en 1655. Scudéry, protégé par Richelieu, travaillait pour le théâtre avec cette fécondité malheureuse dont s'égayait Boileau :

Bienheureux Scudéry dont la fertile plume
Peut tous les mois sans peine enfanter un volume (1) !
Tes écrits, il est vrai, sans art et languissans,
Semblent être formés en dépit du bon sens;
Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puisse dire,
Un marchand pour les vendre et des sots pour les lire.

Ses ouvrages se vendaient assez bien, en effet, si nous en croyons

(1) Boileau exagère beaucoup cependant. Scudéry composa seize pièces pour le théâtre, et publia en outre une douzaine de volumes de prose et de vers. Il est vrai que quelques personnes pouvaient le regarder comme l'auteur des romans écrits par sa sœur et signés par lui, quoiqu'il fût impossible d'y reconnaître la main de Scudéry. Dans tous les cas, cela ne ferait en tout, en 1664, époque où Boileau a écrit ces vers, qu'une cinquantaine de volumes publiés en trente-quatre ans. Cette fécondité, fort extraordinaire pour le temps, semblerait aujourd'hui une extrême stérilité.

Tallemant, témoin peu suspect toutes les fois qu'il s'agit de louer; mais on sait que la fécondité littéraire était peu lucrative au XVIIe siècle (1). Aussi Scudéry et sa sœur, tous deux sans fortune, vivaient-ils assez misérablement. Segrais, dans ses mémoires, nous le montre mangeant un morceau de pain sous son manteau en se promenant au Luxembourg, parce qu'il ne savait où dîner. Pendant ce temps-là, sa sœur restait enfermée au logis. Scudéry avait pour elle les plus grandes jalousies du monde; il la tenait sous clé et ne voulait pas souffrir qu'on la vît, s'instituant ainsi le tyrannique défenseur d'une vertu qu'on ne songeait guère à compromettre. Plus tard, quand elle eut dépassé quarante ans, elle n'était pas encore libre de recevoir qui elle voulait. Pellisson, par exemple, déplaisait à Scudéry. Conrart l'ayant mené souper un jour chez Mlle de Scudéry, le frère l'apprit, et le soir *il pensa manger sa sœur* (2). Tallemant s'étonne de la patience avec laquelle elle subissait cette surveillance étrange. Cela n'a pourtant rien d'extraordinaire : on sait que la manie des précieuses était de transporter le roman dans la vie privée, et le rôle de frère féroce qu'avait pris Scudéry, celui d'innocente captive que sa sœur acceptait de si bonne grace, devaient charmer l'imagination de Mlle de Scudéry, surtout à l'âge de quarante et quelques années.

Ce ménage, assez ridicule à nos yeux, était pourtant fort honorable. Tous deux supportaient leur pauvreté avec noblesse et fierté. On sait que la reine Christine, qui protégeait Scudéry, lui ayant fait offrir une chaîne d'or de mille pistoles pour la dédicace de son *Alaric*, à la condition qu'il effacerait de son poème le nom et l'éloge du comte de la Gardie (un favori que la reine avait disgracié), l'auteur répondit que, *quand la chaîne serait aussi grosse et aussi pesante que celle dont il est fait mention dans l'histoire des Incas, il ne détruirait jamais l'autel où il avait sacrifié.* Ce trait fait passer sur les ridicules de Scudéry et compense un peu ses attaques de commande contre Pierre Corneille. C'est sans doute à cette dignité de caractère, au moins autant qu'à sa célébrité, que Scudéry dut d'être admis avec sa sœur au nombre des habitués de l'hôtel de Rambouillet.

Cette société célèbre, si long-temps dépréciée, a trouvé de nos jours un zélé défenseur. M. Rœderer, dans un mémoire plein de re-

(1) On citait plus tard comme un prix extraordinaire (non pour l'auteur, mais pour le temps) une somme de 2,000 livres que le libraire de Chapelain lui paya pour sa *Pucelle*, si long-temps attendue et d'abord très favorablement accueillie. Boileau reçut, dit-on, 600 livres pour *le Lutrin*, et Racine 200 pour *Andromaque*.

(2) Tallemant des Réaux.

cherches curieuses sur la *Société polie*, a représenté l'hôtel de Rambouillet comme l'asile de la sagesse et des bonnes mœurs au milieu d'une cour turbulente et corrompue; il oppose les vertus de Mme de Rambouillet, de sa fille Julie d'Angennes, de son gendre M. de Montausier, leur conduite réservée et fière, aux scandales et aux bassesses qui déshonoraient alors cette cour dépravée par l'influence des Médicis. Tout cela est exact et vrai, et M. Rœderer démontre sans peine ce qu'on ne songe guère à lui contester.

Il est également vrai que l'hôtel de Rambouillet a eu sur la littérature une influence d'abord salutaire; dès qu'elle a pu devenir dangereuse, Boileau par ses épigrammes, Molière, La Fontaine et Racine par leurs ouvrages, l'ont anéantie. Les scrupules et les délicatesses infinies que les écrivains inspirés par l'hôtel de Rambouillet portaient dans la peinture des passions, leur décence de langage qui faisait la guerre aux mots, aux syllabes les plus innocentes, et les traitait d'*obscénités* (1), étaient, malgré les exagérations, d'un bon et utile exemple après le XVIe siècle, après Brantôme, Rabelais, Régnier, et au temps des échappées grossières, parfois ignobles, de Théophile, de Saint-Amand et de Scarron. Il était bien d'ennoblir et de purifier l'amour, de mettre plus d'élévation dans les sentimens, plus de décence dans les paroles. La langue même leur a sans doute quelques obligations. Je ne parle pas seulement des mots et des tournures que les précieuses ont introduits et dont plusieurs se sont maintenus; mais cette délicatesse extrême dans le choix des termes, ces conversations élégantes que l'on travaillait comme un livre, devaient purifier une langue pleine encore de trouble et de confusion. L'affectation et la recherche, fatales aux littératures en décadence, peuvent rendre quelques services à une littérature jeune et imparfaite, comme ces maladies qui épuisent la vieillesse, et dans un corps jeune et vigoureux épurent le sang. Avec leurs subtilités sentimentales, ces beaux esprits assouplissaient la langue en la torturant. Ainsi travaillé en tout sens, le langage pouvait se prêter aux formes diverses dont une pensée meilleure allait avoir besoin. De plus, à côté de l'Académie fondée par Richelieu, Mme de Rambouillet établissait une sorte d'institution analo-

(1) Ce mot lui-même est de l'invention des précieuses. Du temps de *l'École des Femmes* (1662), il n'avait point encore passé dans la langue commune. Dans *la Critique de l'École des Femmes*, une précieuse emploie cette expression : « Comment dites-vous ce mot-là, madame? reprend Élise. — *Obscénité*, madame. — Ah! mon Dieu! *obscénité!* Je ne sais ce que ce mot veut dire; mais je le trouve le plus joli du monde. »

gue, une succursale élégante de l'Académie, une académie de salon, moins pédante et plus polie. A l'Académie française, Richelieu mêlait les poètes aux grands seigneurs, et, par ce contact salutaire, donnait plus de politesse mondaine aux uns, aux autres plus de politesse littéraire : il assurait en outre aux écrivains des protecteurs, et, ce qui vaut mieux, en faisant marcher de pair la naissance et le mérite, il donnait aux poètes plus de fierté. Les écrivains se déshabituaient peu à peu de cette domesticité à l'égard des grands seigneurs, de cette servitude personnelle à laquelle ils étaient assujettis; ils allaient arriver à ne plus dire comme Malherbe : *J'appartiens à M. de Bellegarde,* ou comme Corneille lui-même : *Je suis à M. le cardinal.* Ils apprenaient ainsi à sentir leur dignité; plus respectés, ils devenaient plus respectables : des droits nouveaux créent des devoirs, et la fierté s'augmente de la considération dont on jouit. Tout cela se retrouvait avec plus de familiarité et moins de pompe officielle à l'hôtel de Rambouillet.

Voilà des services fort essentiels rendus à notre littérature, on ne peut les méconnaître; mais M. Rœderer ne s'en tient pas là : selon lui, c'est une calomnie de prétendre que, chez Mme de Rambouillet, on ait poussé la décence jusqu'à la pruderie, la délicatesse d'esprit jusqu'au raffinement et à l'affectation; c'est une erreur de croire que Mlle de Scudéry ait été l'expression, sinon la plus distinguée, au moins la plus exacte et la plus vraie de cette société illustre. L'héritière accomplie de Mme de Rambouillet a été Mme de Maintenon. Quand il y a tant de paradoxes faciles à soutenir, c'est avoir du malheur que de tomber précisément sur celui-là. La pruderie et l'affectation qui se mêlaient aux qualités solides et brillantes de l'hôtel sont parfaitement constatées; c'est là un des points les moins contestables de notre histoire littéraire; les documens abondent et ne permettent pas à cet égard la moindre hésitation. Tallemant, qui a vécu à l'hôtel pendant fort long-temps, qui a eu sa part dans toutes les habitudes, dans tous les divertissemens du lieu, Tallemant, qui a fait son madrigal pour la *Guirlande de Julie,* malgré son admiration pour la marquise et pour ses enfans, ne dit-il pas : *Elle est un peu trop complimenteuse... un peu trop délicate; cela va dans l'excès. Son mari et elle vivaient un peu trop en cérémonie.* Il parle de ses filles dans le même sens (1).

(1) Il raconte un tour que le jeune Pisani, fils de Mme de Rambouillet, fit à une de ses deux sœurs, et qui prouve jusqu'où celle-ci poussait, à certains égards, la délicatesse. Mme de Rambouillet et ses filles avaient la plus grande aversion contre les bonnets de nuit : « Un jour, M. de Pisani envoya prier sa plus jeune sœur de venir jusque dans sa chambre : c'était celle qui était la plus déchaînée contre ces

Mais c'est surtout par la présence de l'austère Montausier que M. Rœderer veut absolument absoudre l'hôtel de Rambouillet; il s'indigne qu'on en veuille faire un Céladon. On sait pourtant que M. de Montausier aima quatorze ans Julie d'Angennes avec une discrétion et un respect qui ne lui permirent, après plusieurs épreuves, de déclarer son amour et de l'épouser que quand elle eut atteint trente-huit ans. « Ç'a été, dit Tallemant, un *mourant* d'une constance qui a duré plus de treize ans. » M. Rœderer s'irrite à l'idée qu'on veuille jeter du ridicule sur un homme si vertueux, comme si tout cela le rendait moins estimable, et comme si la vertu la plus rigide devait nécessairement préserver de tous ces travers. Quant au mauvais goût de Montausier, rien n'est plus certain. Ses deux familiers étaient Conrart et surtout Chapelain : il professait une grande admiration pour *la Pucelle*, il allait assidument aux réunions de Mlle de Scudéry, et l'on verra plus tard ce qu'étaient ces réunions. Les autres habitués de l'hôtel ne donnent pas une meilleure idée du goût qui y régnait. C'était d'abord Voiture, qui y passait tout son temps; or, il suffit de lire ses lettres pour se convaincre que, s'il avait infiniment d'esprit, ce n'était assurément ni du meilleur ni du plus naturel. C'étaient encore (selon M. Rœderer lui-même) Scudéry, Conrart, Ménage, Cotin et Chapelain. M. Rœderer déclare qu'il *s'inquiète peu* des épigrammes de Boileau contre ces derniers; mais il y a une chose beaucoup plus inquiétante que les épigrammes de Boileau : ce sont les ouvrages même de Cotin et de Chapelain. Quand on y jette un coup d'œil, on est obligé de songer à l'estime qu'en faisait alors un certain monde, pour excuser Boileau de s'en être occupé si souvent.

Après cela, que Corneille, qui vivait d'ordinaire à Rouen, ait fait à l'hôtel quelques apparitions, qu'il y ait été admiré, que Mmes de Lafayette et de Sévigné (1) y soient venues souvent dans leur jeunesse, peu importe. Tout est sain aux forts : l'austère génie du poète, la raison exquise et charmante des deux marquises, leur servaient de pré-

pauvres bonnets. Elle ne fut pas plutôt dans la chambre de son frère, que cinq ou six hommes sortent d'un cabinet avec des bonnets de nuit, qui, à la vérité, avaient des coiffes bien blanches, car des bonnets sans coiffes eussent été capables de la faire mourir de frayeur. » Le marquis de Montausier, instruit de cette aversion, ne voulut jamais, après son mariage, porter des bonnets de nuit, jusqu'au moment où une grave blessure, reçue à la tête au combat de Montansais, l'eut forcé enfin de renoncer à ses scrupules.

(1) Voyez l'excellente notice de M. Sainte-Beuve sur Mme de Lafayette, livraison du 1er septembre 1836.

servatif contre la contagion; ce n'étaient pas là d'ailleurs les habitués de tous les jours. Quant à Mme de Maintenon, dont on veut faire l'héritière accomplie de ces réunions; quant à ce cœur glacé, où l'ambition dévorait les semences de toutes les passions, sans honneur pour son caractère et sans profit pour sa vertu; cette femme qui fit tout servir aux intérêts de son orgueil, et la pruderie de sa conduite, et les vices d'autrui; exploitant le crédit et la faveur de ses amis, qu'au besoin elle savait changer en disgrace; trahissant, par zèle sans doute pour la morale, Mme de Montespan, sa bienfaitrice, que Louis XIV abandonnait; trahissant, par piété peut-être, Fénelon lui-même, dont les erreurs théologiques l'effrayèrent du jour où il fut disgracié, — si c'est là l'expression la plus achevée de cette *société polie*, si c'est là ce que devait produire l'influence de la marquise de Rambouillet, c'est assurément pour elle une pauvre gloire, que son cœur loyal eût désavouée sans doute. Nous croyons lui faire moins de tort en attribuant en partie à son influence et le *Cyrus* et la *Clélie*. Mlle de Scudéry au moins n'a que des ridicules, et cela vaut mille fois mieux.

Nous avons cru devoir insister un peu sur ce point, d'abord parce que cette réhabilitation complète de l'hôtel Rambouillet est presque devenue une opinion à la mode, et ensuite parce que Mlle de Scudéry, par ses qualités comme par ses défauts, nous paraît l'expression la plus fidèle de l'esprit qui y régnait. C'est elle seule précisément qu'entre tous les auteurs de cette école M. Rœderer sacrifie; il dénature les faits pour éloigner de ceux dont il entreprend la défense toute responsabilité possible à l'égard du *Cyrus* et de la *Clélie* (1). Il démontre, assez inutilement peut-être, que Julie d'Angennes et le marquis de Montausier n'ont pu, dans leurs longues et patientes amours, suivre tout l'itinéraire de *Tendre*, dont la carte ne fut publiée dans la *Clélie* que dix ans après leur mariage; il prouve qu'ils ne purent se modeler sur les héros de Mlle de Scudéry. Cela est incontestable; ils n'en sont pas la copie sans doute, mais ils pourraient bien en être l'original, et c'est ce dont on peut se convaincre en lisant les romans de Mlle de Scudéry.

(1) « Mlle de Scudéry avait fait des romans; mais, tant qu'elle avait été de la société de Julie d'Angennes, elle les avait publiés sous le nom de son frère. Détachée de toute contrainte par sa séparation d'avec Julie, elle inonda Paris de ses nouvelles productions, et les répandit sous son nom. » Il y a là plusieurs inexactitudes : d'abord M. et Mme de Montausier continuèrent toujours à voir Mlle de Scudéry, de plus *tous* ses romans ont été publiés sous le nom de son frère, et ses autres ouvrages parurent sans nom d'auteur.

Il y a, entre les écrivains et le monde où ils vivent, une sorte d'action et de réaction réciproques dont il est souvent difficile de déterminer exactement la mesure. On a dit et répété que la littérature est l'expression de la société; en mainte circonstance, il serait aussi vrai de dire que la société est l'expression de la littérature. A toute époque civilisée, il y a une classe de personnes qui subissent inévitablement cette influence; ce sont celles qui joignent au goût de la lecture quelque délicatesse dans le cœur, un certain mouvement dans l'imagination, un besoin irrésistible de rêverie. Combien d'ames pour lesquelles l'apparition d'un livre est un événement aussi grave que les plus retentissantes révolutions! Combien feraient toute leur histoire en racontant les lectures qui les ont émues et passionnées (1)! Il y a là, pour chacun, tout un monde de révolutions intérieures; le plus souvent elles ne se manifestent point et resteront ignorées de l'écrivain qui les a suscitées. Parfois aussi elles se marquent au dehors par des actions dont ceux qui nous entourent ignorent la cause mystérieuse. L'imagination a la plus grande part sans doute dans toutes nos passions; c'est elle qui embellit, qui divinise leur objet; c'est sur elle que ces fictions ont une influence souveraine, c'est par là qu'elles ont tant de prise sur notre ame et la gouvernent souvent à notre insu. C'est ainsi que quelques esprits lettrés arrivent à ne plus rien sentir qu'à travers les livres. Leurs émotions sont un contre-coup de leurs lectures, leurs sentimens les plus vifs sont des réminiscences, et ils font encore de la littérature quand ils croient faire de la passion. Cela est vrai surtout des romans; aussi ne peut-on se défendre d'une certaine émotion en parcourant ceux des temps passés, ceux même dont l'intérêt s'est évanoui, où le langage de la passion s'est refroidi pour nous. Quand nous lisons *la Nouvelle Héloïse*, Julie et Saint-Preux ne nous émeuvent plus guère; mais ce qui peut encore nous émouvoir, c'est la pensée que tant d'ames, qui ne sont plus aujourd'hui sur la terre, ont confondu leurs émotions secrètes avec celles de ces deux personnages, qu'elles ont aimé, qu'elles ont souffert avec Julie, avec Saint-Preux. Aussi c'est montrer, sous une apparence de gravité, un esprit bien peu sérieux peut-être, que de dédaigner par une fausse délicatesse l'étude de ces œuvres, médiocres souvent comme œuvres littéraires, mais souvent aussi fort importantes pour l'histoire des mœurs

(1) « Mme de Staël disait que l'enlèvement de Clarisse avait été un des événemens de sa jeunesse... Que ce soit à propos de Clarisse ou de quelque autre, chaque imagination poétique et tendre peut se redire cela. » (M. Sainte-Beuve.)

et des idées. L'influence des chefs-d'œuvre est plus grande et plus pénétrante à la longue; mais l'influence des romans qui ont eu du succès est toujours sur les contemporains plus vive et plus étendue. Au XVIIe siècle, *Cinna* et *Athalie* ont bien moins agité de cœurs que la *Cléopâtre* et la *Clélie*. La vulgarité même de ces fictions romanesques devait les rendre plus populaires et plus puissantes sur la masse des lecteurs. La grande poésie ne s'adresse qu'au petit nombre des esprits délicats et cultivés; pour conserver toute sa grandeur, elle va chercher les événemens et les personnages qu'elle représente dans une sphère plus lointaine et moins accessible à toutes les intelligences. On n'est guère tenté, en lisant Corneille et Racine, de s'assimiler à Auguste et à Joad : on n'a pas tous les jours l'occasion de déjouer des conspirations ou de renverser des empires; mais les événemens que le roman raconte d'ordinaire sont ceux qui peuvent nous arriver tous les jours, les émotions qu'il exprime sont celles qui nous remuent. Aussi, quand le roman ne se résigne pas à peindre les scènes de la vie contemporaine, quand il va chercher ses héros dans le domaine de l'histoire, qui appartient à l'épopée ou à la tragédie, il lui arrive presque toujours d'être obligé de fausser l'histoire, de montrer du moins ses héros par leur côté vulgaire, de les rapetisser enfin à la taille de ses lecteurs, s'il veut plaire à la foule; autrement il devient une œuvre d'art, et n'émeut plus que les esprits lettrés. Si les héros de la Calprenède étaient dans ses romans tels qu'ils furent dans la réalité, si le Brutus de Mlle de Scudéry était celui de l'histoire, leurs romans n'eussent pas eu sans doute un succès si populaire. Pour réussir, l'anachronisme était de rigueur, et c'est une condition que la Calprenède et Mlle de Scudéry ont parfaitement remplie.

Aussi, parmi les romans qui ont passionné toute une génération, en est-il bien peu qu'on doive juger comme une œuvre littéraire; ils tenaient à une époque, ils ont disparu avec elle. Il ne faut les étudier que comme un document historique, comme on étudie les chroniques et les mémoires. C'est un journal des modes du temps passé; on y trouve figurés les costumes divers qu'ont adoptés successivement les passions humaines, au fond toujours les mêmes, mais variables dans leur expression. Ainsi étudiés, les romans peuvent être encore l'occasion d'une foule d'observations intéressantes et de curieux rapprochemens.

Examinez en détail l'*Astrée*, la *Cléopâtre*, la *Clélie;* vous y reconnaîtrez comme un perpétuel échange entre la société contemporaine et les auteurs : la société prête aux livres des événemens, des person-

nages, des sentimens, et les livres lui rendent, souvent avec usure, tout ce qu'elle leur a prêté.

Dans son *Astrée*, d'Urfé mêlait au récit de ses propres aventures celui de quelques événemens qui préoccupaient alors les esprits. Il y trouvait un double avantage : en peignant, sous les noms de *Céladon* et d'*Astrée*, ses propres amours avec Diane de Châteaumorand, il portait dans son livre cet intérêt passionné que l'on a toujours quand on parle de soi, et ses contemporains, en retrouvant la reine Marguerite de Valois sous le nom de Galatée, M. le *prince* et Mme la *princesse* sous les noms de Calidon et de Calidée, Henri IV sous celui d'Enric, s'intéressaient au roman, comme on s'intéresse à la chronique du jour. Aussi ce roman eut-il un prodigieux succès : on s'en souvint longtemps, on le copiait même dans la vie commune; on cherchait à reproduire les passions et les aventures dont il était rempli. Les mémoires sont pleins des rapprochemens continuels qu'on faisait alors entre les événemens du jour et les fictions de l'*Astrée*. Cela est surtout sensible au temps de la fronde, où les passions romanesques jouèrent un si grand rôle, et qui semble n'avoir été pour quelques-uns qu'un amusement, une contrefaçon du roman, une débauche d'imagination poursuivie à coups d'épée. Citons un exemple tiré des Mémoires du cardinal de Retz : Paris est assiégé, on se bat tous les jours. Noirmoutier, Matha, Laigues et La Boulaie reviennent de faire le coup de pistolet dans le faubourg. « Ils entrèrent tout cuirassés dans la chambre de Mme de Longueville, qui était toute pleine de dames. Ce mélange d'écharpes bleues, de dames, de cuirasses, de violons qui étaient dans la salle, et de trompettes qui étaient dans la place, donnait un spectacle qui se voit plus souvent dans les romans qu'ailleurs. Noirmoutier, qui était grand amateur de l'*Astrée*, me dit : J'imagine que nous sommes assiégés dans Marcilli. — Vous avez raison, lui répondis-je; Mme de Longueville est aussi belle que Galatée; mais Marsillac (M. de La Rochefoucauld) n'est pas aussi honnête homme que Lindamor. »

La Calprenède et Gomberville, qui vinrent après d'Urfé, semblent au premier abord s'être un peu plus défendus des allusions et des portraits. La Calprenède surtout affiche dans ses préfaces un respect pour l'histoire que pourtant il n'observe guère dans ses romans. Ses héros ont les manières langoureuses que l'*Astrée* avait mises à la mode; ils sont de plus fanfarons et batailleurs comme des raffinés. Pourtant dans la *Cléopâtre*, si les personnages et les sentimens sont faux historiquement, les faits dans leur ensemble ont été reproduits avec assez d'exactitude : ce mérite (si c'en est un) est surtout frappant, quand

on compare La Calprenède à Mlle de Scudéry, chez qui l'histoire n'est plus qu'un cadre commode pour les historiettes contemporaines, et les noms antiques, des pseudonymes pour les gens de sa connaissance.

Le premier roman de Mlle de Scudéry, *l'Illustre Bassa*, parut en 1644 : son frère, qui le signa comme la *Clélie* et le *Cyrus*, doit y avoir mis la main. Là, comme partout, l'auteur fait bon marché de l'histoire, et ce sont des Turcs étranges que les Turcs de Mlle de Scudéry; mais enfin les mœurs y sont un peu moins doucereuses, le langage moins tendre, les allusions moins fréquentes que dans ses autres romans. L'imitation de la Calprenède perce à chaque page; Mlle de Scudéry ne copie pas encore exclusivement la société présente, elle copie les romans de son devancier. Avec beaucoup de bonne volonté, on pourrait à la rigueur se croire à Constantinople, ou à Byzance, comme on disait alors; avec *Cyrus* et *Clélie*, nous serons décidément à Paris, rue Saint-Thomas du Louvre, dans la chambre bleue de Mme de Rambouillet.

L'Illustre Bassa a quatre volumes; le *Cyrus* en a dix, chacun de douze cents pages environ, sans pages blanches, sans alinéas, sans têtes de chapitre et autres perfectionnemens modernes. On devine facilement la cause de cette excessive fécondité : c'est que des romans plus longs rapportaient davantage. Mlle de Scudéry avait besoin de cela pour vivre. Elle semble du reste avoir toujours fait ce commerce avec beaucoup d'honnêteté, et n'avoir jamais imité La Calprenède, qui, selon Tallemant, *affinait plaisamment les libraires*. « Il traitait avec eux pour deux ou quatre volumes; après, quand ces volumes étaient faits, il leur disait : *J'en veux faire trente, moi!* Il fallait venir à composition, et il leur fallait toujours donner quelque chose, de peur qu'il ne laissât l'ouvrage imparfait (1). » Défendons-nous ici des rapprochemens.

Le sujet du second roman de Mlle de Scudéry est l'histoire de Cyrus, telle qu'elle est racontée dans Hérodote, mais entremêlée d'aventures héroïques ou galantes, et de récits étrangers au fond même du

(1) Il paraît que, si les romanciers attrapaient déjà leurs libraires, leurs confrères, les auteurs dramatiques ou autres, le leur rendaient bien. Aussi les faiseurs de romans prenaient-ils leurs précautions. Gomberville, dans le privilége de *Polexandre*, fit insérer ce qui suit : « Faisons très expresses défenses à toutes personnes d'imprimer ledit livre..... *ni d'en extraire aucune pièce ou histoire pour les mettre en vers, ou en faire des desseins de comédies, tragédies, poèmes ou romans, même d'en prendre des titres ou frontispices, sans le consentement de l'exposant, à peine de trois mille livres d'amende.* » (Privilége du roi du 15 janvier 1637.)

roman et qui viennent à chaque instant interrompre la suite des événemens. Des enlèvemens, des captivités plus ou moins prolongées, des accidens romanesques, mais vulgaires dans leur étrangeté, d'interminables conversations, retardent le dénouement jusqu'au dixième volume. Cyrus, ce Cyrus *qui brisait les portes d'airain*, préside des assemblées d'honnêtes gens et de dames de qualité. On met sur le tapis des questions galantes; chacun disserte à son tour; Cyrus recueille les voix et résume les discussions. Tout cela se retrouve dans la *Clélie*, et comme sur un fond persan ou romain Mlle de Scudéry dessine toujours les mêmes personnages, comme ses héros ont tous un air de famille qui ne permet guère de les distinguer, nous n'insisterons pas davantage sur ce roman. En nous arrêtant un peu plus long-temps sur la *Clélie*, qui est comme le chef-d'œuvre du genre, et qui fit surtout la gloire de Mlle de Scudéry, nous nous trouverons avoir donné une idée suffisante de tous ces ouvrages. Ils se ressemblent si fort, que l'analyse du *Cyrus* serait souvent celle de la *Clélie*.

Notons cependant un point essentiel : au septième volume, nous voyons paraître sous des noms supposés l'hôtel de Rambouillet tout entier : Mme de Rambouillet et sa fille, sous les noms de *Cléomyre* et d'*Élise;* M. de Montausier, *Mégabyse;* Conrart, *Théodamas*, etc.; Mlle de Scudéry elle-même s'y est représentée sous le nom de *Sapho*, qui lui resta dans la société. Ses amis y ont un rôle ou tout au moins un *portrait :* c'est elle qui mit les portraits à la mode et en fit presque un genre de littérature; on s'amusait à en composer dans les assemblées; plusieurs nous ont été conservés : à la suite des Mémoires de Mlle de Montpensier, nous en trouvons quelques-uns. La Rochefoucauld nous a laissé le sien, Fléchier également. *Je vous avoue*, dit Madelon à Mascarille dans *les Précieuses ridicules, que je suis furieusement pour les portraits; je ne vois rien de si galant que cela. — Les portraits sont difficiles et demandent un esprit profond : vous en verrez de ma façon qui ne vous déplairont pas.* Les dames du temps tenaient à avoir leur portrait dans les romans de Mlle de Scudéry; c'était comme une comédie où elles voulaient jouer un rôle. On a les *clés* imprimées du *Cyrus* et de la *Clélie*. Ceux qui aiment ces curiosités peuvent les lire en toute confiance. Ces clés sont parfaitement authentiques, et ne ressemblent en rien à celles de La Bruyère et du *Télémaque*, inventées par la malignité des contemporains. Les pseudonymes que Mlle de Scudéry donnait aux gens de sa connaissance n'étaient un mystère pour personne, et comme d'ailleurs pres-

que tous ces portraits sont très flattés, on conçoit fort bien qu'on n'eût aucune répugnance à s'y reconnaître (1).

Le *Cyrus* parut en 1650, au milieu de la fronde. Il est dédié à Mme de Longueville. On reconnaît dans cette dédicace la main de Scudéry. Tout ce qu'il a écrit est marqué d'un tel caractère d'emphase hautaine, qu'il est impossible de s'y méprendre. Scudéry, *frondeur* très décidé, ainsi que sa sœur, ne manque pas de prodiguer à Mme de Longueville et à sa famille les éloges les plus extravagans. « Votre ame, lui dit-il, a moins de taches que le soleil; elle passe comme les rayons de ce bel astre sur la corruption de la terre sans s'y altérer; elle ne change jamais, non plus que lui; elle ne quitte non plus sa route que le soleil quitte la sienne, et elle ne s'arrête non plus dans le chemin de la gloire que cet astre éclatant dans son chemin ordinaire, allant toujours de perfection en perfection, sans rétrograder jamais, non plus que l'astre dont je parle, etc. » Thomas Diafoirus n'eût pas mieux dit. Cette comparaison entre le soleil et Mme de Longueville se poursuit long-temps encore. Cyrus, adorateur du soleil, en sa qualité de Persan, vient se prosterner humblement avec l'auteur aux pieds de Mme de Longueville *et de sa divinité visible, afin de suivre la religion de son pays*. Voilà toute la couleur locale du livre. Joignez à cela force louanges pour le prince de Condé. — Scudéry ne se bornait pas à ces démonstrations respectueuses pour les chefs de la fronde; il *intrigua pour M. le prince*, et fut obligé, après les troubles, de se retirer quelque temps à Granville, en Normandie, où il se maria. Cependant sa sœur allait à Vincennes visiter pieusement, et comme en pèlerinage, la chambre où avait été enfermé Condé. « Lorsque je fus au donjon, dit-elle dans une de ses lettres, j'eus la hardiesse de faire quatre vers et de les graver sur une pierre où M. le prince

(1) La gravité des solitaires de Port-Royal ne fut pas insensible aux hommages que leur rendit Mlle de Scudéry dans sa *Clélie* « Vous avez oublié (leur dit Racine « dans sa lettre à l'auteur des *Hérésies imaginaires*), vous avez oublié que Mlle de « Scudéry avait fait une peinture avantageuse de Port-Royal dans sa *Clélie*. Cependant j'avais ouï dire que vous aviez souffert patiemment qu'on vous eût loués « dans ce livre horrible (*horrible*, comme roman, aux yeux des jansénistes). L'on « fit venir au désert le volume qui parlait de vous. Il y courut de main en main, et « tous les solitaires voulurent voir l'endroit où ils étaient traités d'illustres. Ne lui « a-t-on pas même rendu ses louanges dans l'une des *Provinciales*, et n'est-ce pas « elle que l'auteur entend lorsqu'il parle d'une personne qu'il admire sans la connaître? » Janvier 1666.

avait fait planter des œillets, qu'il arrosait quand il y était. » Voici ces vers :

En voyant ces œillets qu'un illustre guerrier
Arrosa d'une main qui gagnait des batailles,
Souviens-toi qu'Apollon bâtissait des murailles,
Et ne t'étonne pas si Mars est jardinier.

Ce quatrain courut tout Paris.

La fronde et l'hôtel de Rambouillet, telles sont les deux inspirations dominantes de Mlle de Scudéry. On les retrouve partout dans la *Clélie*, qui parut après les troubles en 1654.

Comme roman, et surtout comme roman historique, la *Clélie* ne supporte pas même l'examen. Elle dépasse de beaucoup pour le ridicule la renommée dont elle jouit à cet égard. Le tort de Mlle de Scudéry a été de prendre ses héros dans l'histoire, et surtout dans l'histoire romaine. Au moins les héros du *Cyrus*, le pays où ils vivaient, les mœurs, les coutumes de ce pays, sont peu connus; mais Brutus, Lucrèce, Mucius Scœvola, Horatius Coclès! par quelle fatalité Mlle de Scudéry a-t-elle choisi des caractères si connus, qu'elle ne pouvait que travestir étrangement? Ne pouvait-elle pas, comme d'Urfé, choisir des héros en l'air, et peupler une contrée quelconque de bergers de son invention? Il est vrai que la vérité du langage, l'exactitude du costume, inquiétaient fort peu les contemporains, et, dans la préface de l'*Astrée*, d'Urfé répondait d'avance à ceux qui auraient pu trouver ses bergers trop élégans : « Ce qui m'a fortifié davantage en l'opinion que mes bergers et mes bergères pouvaient parler de cette façon sans sortir de la bienséance des bergers, ç'a été que j'ai vu ceux qui en représentent sur les théâtres ne leur faire pas porter des habits de bureau, des sabots, ni des accoutremens mal faits comme les gens de village les portent ordinairement. Au contraire, s'ils leur donnent une houlette en la main, elle est peinte et dorée; leurs jupes sont de taffetas, leur panetière bien troussée, et quelquefois faite de toile d'or ou d'argent, et se contentent, pourvu que l'on puisse reconnaître que la forme de l'habit a quelque chose de berger. » Mlle de Scudéry pouvait faire la même réponse, et quand elle voyait Auguste paraître sur le théâtre avec des canons, des dentelles et une vaste perruque, elle pouvait dire également qu'il suffisait bien à Brutus et à Mucius Scœvola de porter un nom en *us* pour *avoir quelque chose de romain*.

La critique sur ce point est trop facile, et il serait puéril d'y insister long-temps : nous ne citerons que deux exemples de ces singuliers travestissemens.

Il y a dans cette histoire, racontée par Tite-Live, deux figures dont la grandeur saisit d'abord, Lucrèce et Brutus. On pardonnerait volontiers à Mlle de Scudéry de les avoir entourés de ses héros de ruelles et de ses héroïnes de qualité; mais, pour ces deux personnages, il semble qu'elle était tenue de les respecter. Une femme, une honnête femme surtout, aurait dû comprendre Lucrèce et ne pas la défigurer. C'est un trait singulier et touchant de l'histoire romaine, que deux fois la mort d'une femme ait été fatale à la tyrannie, que deux fois la puissance d'un seul, maîtresse sur la place publique et à l'armée, ait trouvé sa perte dans cet asile des vertus domestiques qu'elle venait profaner. Lucrèce et Virginie, la vertu et l'innocence, long-temps inconnues et révélées tout à coup par un amour impur, jetées subitement au milieu de ces hommes rudes et énergiques qui reléguaient la femme dans l'obscurité du foyer, n'apparaissant un instant que pour mourir, et par leur mort sauver la liberté : il y a dans la gravité touchante de cette histoire, racontée par Tite-Live, un charme que l'art dramatique n'a pas encore atteint. Voici ce que Mlle de Scudéry a fait de Lucrèce : une prude sentimentale, qui fait et reçoit de petits vers, une précieuse tenant bureau d'esprit, agitant volontiers des thèses d'amour, qu'elle traite avec une profondeur affligeante pour son mari Collatin (il va sans dire qu'elle ne l'aime point), amoureuse de Brutus, et réservant pour lui son *dernier soupir*. L'histoire de sa mort est un des endroits les plus curieux du livre, et le passage où elle raconte que Sextus a été *le plus insolent de tous les hommes* est d'un ridicule achevé, mais qui afflige plus qu'il ne fait rire, quand on vient à songer quelles étaient ces grandes ames que Mlle de Scudéry avilissait ainsi.

Quant à Brutus, c'est encore pis : ce rôle de fou pris volontairement et poursuivi pendant tant d'années; cet homme terrible dans sa folie simulée, comme Hamlet dans son délire involontaire; cette dissimulation si obstinée, cette haine patiente, parce qu'elle est implacable; cette explosion soudaine après tant d'outrages dévorés; enfin le sang de ses fils et le sien versés pour fonder la république, rien de tout cela n'a pu sauver Brutus de la transformation étrange que lui a fait subir Mlle de Scudéry. Il soupire pour Lucrèce et lui adresse des madrigaux : c'est là sa grande affaire, et, s'il médite de renverser la royauté, il semble que ce projet soit pour lui quelque chose de fort accessoire, une simple distraction à ses préoccupations amoureuses. Voici comment le dépeint un de ses confidens : « Ce qui est incompréhensible, dit Aronce, c'est de voir que Brutus, en contrefaisant

éternellement le stupide, ait pu conserver ce grand et admirable esprit que vous lui trouverez tantôt. — Quand vous le connaîtrez par vous-même, reprit Herminius, vous en serez bien plus épouvanté; car, comme je vous l'ai déjà dit, Brutus n'a pas seulement du bon sens, de la capacité, du jugement et de la connaissance des grandes choses; mais il a l'esprit galant, adroit et admirablement bien tourné. De plus, il connaît si parfaitement toutes les délicatesses de l'amour, et il sait si bien se servir de toutes ces ingénieuses tromperies, qui gagnent quelquefois plutôt le cœur d'une belle personne que les plus grands services, qu'il n'y a pas un galant en Grèce ou en Afrique qui sache mieux que lui l'art de conquérir un illustre cœur. »

Dans la tragédie de M. Ponsard, Brutus est deviné par Lucrèce; c'est une noble et généreuse pensée. Tandis que les jeunes Tarquins raillent et dédaignent le pauvre fou, seule, par cette sympathie secrète des grands cœurs, Lucrèce a compris que cette folie était un masque qui tomberait tôt ou tard. De même, dans la *Clélie*, Lucrèce pénètre le secret de Brutus, mais voici comment. Dès que Brutus l'aperçoit, il en tombe fatalement amoureux : *avant que de l'avoir vue, il était ravi d'être cru effroyablement stupide, à cause que cela servait au dessein qu'il avait; mais pour cette admirable fille, il ne pouvait souffrir qu'elle pensât de lui ce que tant d'autres en pensaient.* Il se met donc en devoir de faire connaître à Lucrèce tout son esprit; il trouve pour cela un moyen ingénieux. Il y a réunion chez Lucrèce, on cause, on se dit des galanteries, on joue aux petits jeux; Lucrèce s'avise d'écrire sur des tablettes les mots suivans: *Toujours. l'on. si. mais. aimait. d'éternelles. hélas. amours. d'aimer. doux. il. point. serait. n'est. qu'il.* — Elle les présente aux beaux esprits de l'endroit; aucun n'y peut trouver un sens raisonnable. Brutus seul *comprend la galanterie de Lucrèce, et, rangeant ses paroles comme elles devaient être,* il reconnaît que c'étaient deux vers qu'il écrit aussitôt sur ses tablettes, et qu'il passe furtivement à Lucrèce :

> Qu'il serait doux d'aimer si l'on aimait toujours!
> Mais, hélas ! il n'est point d'éternelles amours.

Et il y ajoute ces deux vers de sa façon :

> Permettez-moi d'aimer, merveille de nos jours !
> Vous verrez qu'on peut voir d'éternelles amours.

Lucrèce rougit : Brutus est deviné.

Ces citations suffisent abondamment pour montrer que les héros de

Mlle de Scudéry sont des républicains de fantaisie et des Romains de convention. Boileau, dans ses *Héros de roman*, n'a eu aucune peine à faire sentir le ridicule de ces rudes personnages parlant un langage si doucereux. Molière, plus philosophe, a attaqué le *Cyrus* et la *Clélie* d'une façon beaucoup plus comique dans la forme, beaucoup plus sérieuse dans le fond. Il ne s'est pas donné le facile plaisir de démontrer que Brutus n'a jamais soupiré si galamment, et que Lucrèce ne recevait point de madrigaux; mais, par quelques traits d'une ineffaçable vigueur, il a décrédité à jamais l'esprit même du livre, et ces traditions sentimentales que Mlle de Scudéry transmettait au public après les avoir reçues elle-même de l'hôtel de Rambouillet. Aujourd'hui c'est seulement comme un tableau des mœurs du temps que l'on peut étudier la *Clélie*.

La fronde y a bien marqué sa trace; cette guerre où les intérêts de galanterie et l'esprit d'intrigue remplaçaient des deux côtés l'énergique et sauvage ardeur des guerres féodales et religieuses, cette lutte sans cruauté, mais sans grandeur, où l'on quitte un parti parce que l'on quitte sa maîtresse, où les relations sociales, les divertissemens, les conversations sont à peine interrompues : tel est le modèle mesquin d'après lequel Mlle de Scudéry représente la tragique révolution qui chasse les rois de Rome. Dans la *Clélie*, l'amour, ou ce qu'elle appelle de ce nom, est le motif de toutes les entreprises, la cause de tous les événemens. Si Brutus détruit à Rome la royauté, c'est pour venger son amante; si Horatius Coclès est un héros, c'est pour mériter un regard de Clélie. Point d'antipathies entre les deux partis, point de haines violentes entre les républicains et les partisans des rois; c'est une lutte de courtoisie, un combat de civilités entre gens qui savent vivre, quelques duels, beaucoup de visites, beaucoup d'entretiens. Les messages amoureux vont et viennent d'un camp à l'autre avec la même facilité que les billets de Bussy à sa cousine, et ceux de La Rochefoucauld à Mme de Longueville. Les dames assistent aux carrousels, ou du haut des remparts regardent les combats qui se livrent aux portes, comme Mlle de Montpensier et ses dames contemplaient du haut de la Bastille le combat de la porte Saint-Antoine. Leur présence anime les combattans, et quand Horatius Coclès, après avoir défendu vaillamment le pont du Janicule, tombe dans le Tibre, dès qu'il reparaît à la surface, son premier soin est de regarder vers la fenêtre de Clélie, pour voir si elle l'a aperçu.

Chacun des héros de la fronde avait sa dame à laquelle il devait rapporter toutes ses pensées; les belles passions étaient aussi de rigueur

à l'hôtel de Rambouillet. Il en était de même à Rome au temps de Brutus, si nous en croyons Mlle de Scudéry. Il est clair que pour elle l'espèce humaine est exactement divisée en deux classes, les amans et les amantes; l'amour est la seule passion qui trouve place dans ce roman; Mlle de Scudéry semble avoir aboli toutes les autres. Il n'y a guère que Tarquin chez qui l'amour soit combattu par l'ambition : aussi c'est un personnage sacrifié. Tous aiment ou ont aimé : comme, au milieu d'un si grand nombre de personnages, il doit nécessairement s'en trouver quelques-uns (bien peu, il est vrai) qui ne sont plus en âge d'être amoureux, on a soin de nous raconter longuement leurs anciennes passions. Tous d'ailleurs aiment de la même façon, patiemment et purement : Sextus seul fait exception à cette règle, on ne pouvait raisonnablement en faire un amant honnête; mais chacun demeure d'accord qu'*il ne se peut guère voir un plus aimable libertin*. Entre tous ces amans, il y a quelques différences cependant; c'est une espèce qui a ses variétés. Il y a l'amant sombre et mélancolique, Brutus; l'amant *violent* et *incivil*, Horatius Coclès, que l'amour porte souvent à des extrémités fâcheuses, comme d'enlever un certain nombre de fois Clélie, qui ne l'aime pas. Il y a encore l'*amant agréable* qui se contente de charmer sa maîtresse par son enjouement et sa belle humeur, Amilcar; enfin le parfait amant, l'*incomparable Aronce*, le héros du livre, le type et l'idéal du genre. Dans la société des précieuses, c'était sur ce modèle qu'on était tenu de se former. M. de Montausier attendit quatorze ans avant d'épouser Julie d'Angennes; Aronce est également respectueux et tendre; il semble se créer à plaisir des difficultés pour ne pas s'unir à Clélie. On se demande souvent pourquoi il n'en finit pas plus tôt, s'il est aussi passionné qu'on le dépeint; *mais la belle chose que ce serait*, dit judicieusement Madelon, *si d'abord Cyrus épousait Mandane et qu'Aronce de plain-pied fût marié à Clélie!* C'est ce qui explique pourquoi Julie d'Angennes avait trente-huit ans au moment de son mariage, et pourquoi les romans de Mlle de Scudéry peuvent remplir dix volumes entiers.

On concevrait pourtant ces retards calculés et volontaires, si on pouvait les attribuer à un sentiment caché des misères de notre nature et de la vanité de nos affections même, à cet instinct secret qui nous avertit de conserver le plus long-temps possible l'illusion chérie, et de retarder le moment fatal où l'idéal rêvé peut s'évanouir. Le pape, dit-on, offrit à Pétrarque de le séculariser pour qu'il pût épouser Laure : *Non, très saint Père*, reprit le poète; *j'ai encore bien des sonnets à faire*. L'idéal que le poète veut conserver pour son imagination, cha-

cun, sans se l'avouer sans doute, peut vouloir le garder pour son cœur. Il ne paraît pas cependant que Mlle de Scudéry ait prêté ce sentiment à Aronce, quoique ses amans aient le tort de raisonner beaucoup trop leur tendresse, et de n'être enivrés d'amour qu'avec préméditation. « Vardes, dit Bussy-Rabutin dans une de ses lettres, *a dessein* d'être amoureux de Mme de Roquelaure cet hiver. » Les amans de la *Clélie* semblent taillés sur ce patron; ces gens-là semblent tous jouer avec la passion. Ils s'analysent eux-mêmes, ils ont toujours la main sur leur cœur pour en compter les battemens; ils semblent ne voir dans leur amour qu'un sujet de dissertations galantes, un prétexte à des madrigaux : c'est pour eux un amusement de société, une mode que doivent suivre les honnêtes gens; ce n'est point, comme dans nos grands tragiques, un entraînement irréfléchi, marqué de ce caractère de fatalité qui en excuse les égaremens; ce sont de molles et volontaires langueurs qui énervent l'ame et dépravent la volonté.

On a beaucoup cité le mot de Ninon : *Les précieuses sont les jansénistes de l'amour*. Il y a bien du molinisme pourtant dans leur manière d'en discuter. Comme les adversaires de Pascal, elles ont la fureur des cas de conscience, elles *distinguent* toujours. Au sens simple et droit de la morale vulgaire, elles substituent volontiers des subtilités mystiques, une casuistique amoureuse, qui ne peut tourner au profit de l'honnêteté. J'imagine que ces romans ont troublé bien d'autres ménages que celui de Gorgibus. Sans ajouter entièrement foi aux méchancetés de Tallemant et de Saint-Evremond contre les précieuses, sans aller fouiller les mémoires du temps pour y trouver des anecdotes scandaleuses, on peut croire qu'il y avait bien des dangers *à naviguer ainsi sur le fleuve du Tendre;* et c'est avec raison qu'Arnolphe, stupéfait d'entendre Agnès développer avec tant d'aisance tous les motifs qui excusent son amour pour Horace, s'écrie avec effroi :

> Peste! une précieuse en dirait-elle plus!

Ce n'est pourtant pas la faute de Mlle de Scudéry si tous ses héros ne sont pas des gens parfaits. Ils sont tous remplis d'esprit, de grace, de nobles sentimens; je ne vois que Tarquin, Tullie et Sextus qui fassent un peu ombre au tableau : il n'en pouvait être autrement. Cette habitude de donner ainsi tant de vertus à tout le monde fait honneur sans doute à Mlle de Scudéry : douce et honnête, elle ne pouvait se complaire dans le tableau du vice et du crime. D'ailleurs, ces personnages étant des portraits et représentant les amis et connaissances de Mlle de Scudéry, il était malaisé de les peindre en laid; aussi leur

prodigue-t-elle sans marchander toutes les qualités, toutes les perfections que les romanciers réservent d'ordinaire pour un seul personnage. Les noms propres reviennent rarement sans être accompagnés d'une épithète laudative : *l'illustre Aronce, l'incomparable Clélie, l'aimable Xénocrate, l'agréable Amilcar.* Ces épithètes s'attachent aux noms et en deviennent inséparables, comme les épithètes homériques. De plus, ce sont tous des gens de qualité. Mlle de Scudéry a créé à cet effet toute une féodalité romaine et carthaginoise : *le prince d'Amériole, le prince de Numidie, la princesse des Léontins,* etc. Quelques-uns, comme chez nous les ducs de l'empire, doivent leur titre aux batailles ou aux siéges où ils se sont distingués : le second fils de Tarquin a reçu le nom de *prince de Pométie*, parce qu'il s'est signalé au siége de cette ville. Toute cette société, beaucoup trop nombreuse, arrive de Sicile, de Grèce, d'Afrique, de tous les points de l'Italie. Mlle de Scudéry les fait aller et venir d'un pays à l'autre avec une merveilleuse facilité, non point pour compliquer les événemens, non point pour varier les caractères et former des contrastes, mais simplement, je suppose, pour augmenter le nombre des portraits, et, en multipliant les interlocuteurs, allonger les conversations.

En effet, ce roman n'est guère qu'une conversation en dix volumes, interrompue de temps en temps par quelques incidens, et surtout par de longues histoires que raconte un des personnages. C'est là encore un des traits de l'époque, c'est le goût des romans et des récits merveilleux qui a passé dans le roman même. Il y a même un passage remarquable où Amilcar, après avoir raconté une histoire, propose de donner la *clé* des personnages, et la donne en effet : il se trouve que ce sont tous des amis de Clélie. Tout le monde, dans ce roman, cause, et cause bien; Mlle de Scudéry a soin de nous le faire remarquer dans l'occasion. Quand Sextus est amené chez Lucrèce, une des choses qui l'enchantent, c'est *qu'elle se tire admirablement de la conversation.* Ailleurs, Porsenna, amoureux de Galérite, est obligé de s'en séparer : il entretient un moment la jeune fille. « Cette séparation fut tendre et touchante, et ceux qui ont raconté cette aventure disent qu'il n'était pas croyable qu'*une aussi jeune personne que Galérite eût pu se tirer d'une conversation de cette nature avec autant de jugement et autant d'adresse.* » Malheureusement, il y a là un inconvénient grave : les plus jeunes personnes *se tirent des conversations* (qui toutes roulent invariablement sur l'amour) avec une sûreté et une sagacité un peu étranges à leur âge : naïveté, fraîcheur, innocence, tout cela leur manque. La jeune Clélie disserte sur l'amour

comme aurait pu faire Mlle de Scudéry elle-même après tant d'observations désintéressées, ou Mme de Longueville après une si longue expérience personnelle. Cependant ces entretiens sont une des parties du livre les plus dignes d'attention; ils sont souvent ingénieux et spirituels, remplis d'observations fines et délicates. C'est d'ailleurs un tableau fidèle des conversations du temps. Toute une société a contribué à ce roman, comme une génération entière a pris part, dit-on, aux poèmes homériques; et il était naturel que ce fût une femme qui se chargeât de réunir et de publier cette épopée de la conversation galante au XVIIe siècle.

Mlle de Scudéry renonça bientôt à cette forme du roman qui la gênait; et, au lieu d'encadrer ses dissertations dans une bordure historique qui ne leur convenait guère, elle publia une série de *conversations* ou d'*entretiens* sur divers sujets de morale. Ce genre plus grave était d'ailleurs plus convenable à son âge et lui réussit : cet ouvrage est sans doute ce qu'elle a fait de meilleur, sinon de plus curieux. On y trouve la délicatesse et l'élévation ordinaire de son ame, et le style en est agréable. Il ne faudrait pas croire en effet que le style de Mlle de Scudéry soit aussi affecté et aussi prétentieux que les aventures de ses héros et les sentimens qu'elle leur prête; il est simple en général, et presque toujours assez négligé, surtout dans ses romans, qu'elle écrivait à la hâte. Les mêmes formes y reviennent souvent; on ne saurait croire par exemple combien il y a de phrases qui commencent par ces tournures lourdes et gauches : *si bien que... de sorte que... joint que.* C'est le raffinement dans la métaphysique amoureuse, c'est la subtilité dans les sentimens qu'il faut critiquer en elle; mais son langage est presque toujours assez naturel, surtout quand on le compare à celui de Balzac et de Voiture, si vantés à l'hôtel de Rambouillet.

La société de Mme de Rambouillet s'était peu à peu dissoute : plusieurs sociétés moins illustres en avaient recueilli les débris. Mlle de Scudéry eut ses réunions, et ses *samedis* devinrent bientôt célèbres. Pellisson, Sarrazin, Godeau, Conrart, Chapelain, M. de Montausier, en étaient les habitués. Chacun y avait un nom de roman, ordinairement celui sous lequel il avait été désigné dans le *Cyrus* ou la *Clélie :* Conrart, *Théodamas;* Pellisson, *Herminius* ou *Acante;* Sarrazin, *Amilcar* ou *Polyandre*, etc. Godeau, évêque de Vence, petit et chétif après s'être intitulé le *nain de Julie* à l'hôtel de Rambouillet, s'appelait chez *Sapho* le *mage de Sidon,* ou bien encore le *mage de Tendre.* Les conversations roulaient d'ordinaire sur des sujets d'amour, comme

dans la *Clélie :* Pellisson était chargé de tenir registre des délibérations; ces comptes-rendus s'appelaient *chroniques du samedi* (1). On en a un extrait que chacun peut consulter dans les manuscrits de Conrart, à la bibliothèque de l'Arsenal. Si les détails que ce manuscrit renferme nous avaient été transmis par une personne étrangère à ces réunions, on croirait qu'on y a voulu ridiculiser à plaisir la société de *Sapho*. On y trouve le compte-rendu d'une journée célèbre dans les annales des précieuses. Le samedi 20 décembre 1653, l'assemblée étant réunie, Théodamas (Conrart), qui *brûle d'une passion discrète pour la princesse Philoxène* (Mme Arragonais), lui envoie un cachet de cristal avec un billet en vers. Il faut répondre, et alors s'engage une espèce de tournoi poétique et galant : Polyandre et Acante improvisent chacun un madrigal, qui est accueilli avec enthousiasme; peu à peu l'ivresse poétique devient contagieuse, les têtes s'échauffent, les madrigaux se succèdent, se croisent avec une extrême rapidité, la plume court de main en main; jusqu'aux valets de la maison, tout le monde fait des vers, et ces vers, que le manuscrit rapporte, sont tous plus pitoyables les uns que les autres. Enfin, *d'un commun accord, on assigne à l'invincible Polyandre* (Sarrazin) *le prix du combat.* Cette mémorable journée prit le nom de journée des madrigaux. Un extrait de ce compte-rendu serait un commentaire excellent à joindre aux *Précieuses ridicules* (2). Le madrigal de Mascarille vaut bien ceux de l'*invincible Polyandre.*

Malgré toutes ces niaiseries, Mlle de Scudéry vivait honorée et respectée. En 1671, l'Académie ouvrit, pour la première fois, le concours pour le prix d'éloquence, fondé par Balzac : Mlle de Scudéry obtint le prix. Son discours *de la Gloire* est pourtant assez faible; mais un prix fondé par un des héros de l'hôtel de Rambouillet revenait de droit à Mlle de Scudéry. Mme de Sévigné parle toujours d'elle avec beaucoup d'estime : « *L'esprit et la pénétration de Sapho n'ont*

(1) Ce manuscrit existe encore. « Je l'ai eu entre les mains, dit M. de Monmerqué dans sa précieuse édition de Tallemant : il fait aujourd'hui partie de la riche et curieuse bibliothèque de M. Feuillet, des affaires étrangères, de la société des bibliophiles français. Ce recueil est écrit par Conrart pour la plus grande partie. Il porte des corrections et des additions de la main de Pellisson. On y rencontre même quelques mots tracés par Mlle de Scudéry. »

(2) Ainsi qu'aux *Femmes savantes.* Chrysale se plaint que ses valets eux-mêmes font des vers :

L'un me brûle mon rôt en lisant quelque histoire;
L'autre rêve à des vers, quand je demande à boire.

point de bornes, dit-elle dans une lettre à M. de Pomponne; elle lui écrivait quelquefois. Huet, Segrais, Ménage, Fléchier, professaient une grande admiration pour cette illustre fille, et Mascaron, évêque de Tulle, lui écrivait en 1672 : L'occupation de mon automne est la lecture du *Cyrus*, de la *Clélie* et d'Ibrahim (*l'Illustre Bassa*). Ces ouvrages ont toujours pour moi le charme de la nouveauté, et j'y trouve tant de choses propres pour réformer le monde, que je ne fais point de difficulté de vous avouer que, dans les sermons que je prépare pour la cour, vous serez très souvent à côté de saint Augustin et de saint Bernard. »

Mlle de Scudéry méritait ces hommages par son caractère beaucoup plus que par son talent. Son cœur était toujours du parti des opprimés; elle resta fidèle à Fouquet disgracié; c'est elle qu'il chargeait de remettre secrètement au gazetier Loret la pension que celui-ci touchait avant la chute du surintendant (le haineux Colbert, irrité de la fidélité de Loret envers son bienfaiteur, avait supprimé la pension); c'est à elle que Pellisson faisait passer les mémoires qu'au fond de la Bastille il écrivait en faveur de Fouquet. Mlle de Scudéry ne négligea rien, de son côté, pour adoucir la captivité du pauvre Pellisson jusqu'au moment où il fut rendu à la liberté.

George de Scudéry était mort en 1667; sa veuve, qui eut avec Bussy-Rabutin une correspondance suivie, ne semble pas avoir continué de fréquenter sa belle-sœur; du moins elle ne parle jamais d'elle dans ses lettres. Mlle de Scudéry resta seule, et vit peu à peu disparaître tous ses anciens amis : de nouvelles connaissances les remplacèrent imparfaitement. Son esprit garda jusqu'à la fin la même vivacité : à quatre-vingt-douze ans, elle adressait encore au roi quelques jolis vers. Elle mourut en 1701; deux églises se disputèrent l'honneur de lui donner la sépulture; il fallut que l'autorité intervînt pour terminer ce différend. Long-temps encore elle eut des admirateurs. L'abbé Prévost la cite avec éloge dans son journal (*le Pour et le Contre*), et Hoffmann a donné son nom à l'un de ses meilleurs contes (1).

(1) Boileau ne publia qu'en 1710 son *Dialogue des héros de roman*. Cette critique de la *Clélie* et du *Cyrus* venait bien tard; mais sans doute les romans de Mlle de Scudéry avaient encore quelque réputation, puisque Boileau a pensé que cette critique pouvait offrir quelque intérêt. Il dit dans la préface que, *dans sa jeunesse, il lut ces romans, ainsi que les lisait tout le monde, avec beaucoup d'admiration, et qu'il les regardait alors comme des chefs-d'œuvre de notre langue*. « Mais enfin, mes années étant accrues, et la raison m'ayant ouvert les yeux, je reconnus la puérilité de ces ouvrages..... Je composai ce dialogue dans ma

Nous n'avons point dissimulé les côtés faibles de Mlle de Scudéry, nous n'avons point cédé à cette manie de réhabilitation qui est, dit-on, une des maladies de notre siècle (quoique de nos jours le défaut le plus général ne soit pas de flatter les vaincus). Nous pensons pourtant qu'une étude sérieuse de ces romans ne serait pas inutile à l'histoire de notre littérature. Ces ouvrages, quelle que soit leur faiblesse, ont joui long-temps d'une heureuse destinée; il est impossible qu'ils n'aient pas eu une assez grande influence. Si *le Roman comique* préparait *Gil Blas*, Mlle de Scudéry, dans un autre genre, ouvrait la voie à Mme de La Fayette : *la Princesse de Clèves* est la peinture sobre et correcte de ces passions contenues que la *Clélie* analyse si longuement. Cette influence se retrouverait également au théâtre. S'il est arrivé parfois aux héros de Corneille d'imiter les allures des capitans mis en honneur par La Calprenède, ne trouve-t-on pas aussi dans Racine les fadeurs sentimentales de Mlle de Scudéry? Dans ses tragédies, comme dans la *Clélie*, n'y a-t-il pas beaucoup d'entretiens et trop peu d'action? Enfin cette anatomie profonde des passions, qui nous étonne dans Racine, ces retours continuels que les amans font sur eux-mêmes, ce soin avec lequel ils étudient leurs propres émotions, n'est-ce pas là ce que Mlle de Scudéry essayait de faire dans la mesure de son talent? Nous ne voulons pas établir ici une comparaison trop injurieuse pour Racine; mais est-il possible à un poète, et surtout à un poète dramatique, de se soustraire entièrement à l'influence du goût dominant? Or, presque tous ceux qui assistaient aux représentations d'*Andromaque* et de *Phèdre* avaient lu et admiré Mlle de Scudéry. — Cette étude, d'ailleurs, nous inspirerait une admiration plus éclairée et plus vive pour Corneille et pour Racine; elle prouverait qu'ils ne devaient leurs qualités qu'à eux-mêmes, et que leurs défauts, au contraire, leur ont été imposés par les préjugés et le mauvais goût de leurs contemporains (1). On leur a souvent reproché, par exemple, d'avoir négligé la

tête, mais... je gagnai sur moi de ne point l'écrire et de ne le point laisser voir sur le papier, ne voulant pas donner ce chagrin *à une fille, après tout, qui avait beaucoup de mérite*, et encore plus de probité et d'honneur que d'esprit. »

(1) Ce qui est assez remarquable, c'est que les contemporains de Racine lui reprochent parfois de n'être pas assez *tendre :*

> Je ne sais pas pourquoi l'on vante l'Alexandre;
> Ce n'est qu'un glorieux qui ne dit rien de *tendre*.

Bussy, dans une de ses lettres, déclare qu'*il n'a pas trouvé tant de tendresse dans Bérénice*, et il ajoute avec sa fatuité ordinaire : *Du temps que je me mêlais d'avoir de la tendresse, il me souvient que j'eusse donné là-dessus le reste à Bérénice*. (13 août 1671.)

vérité historique, la *couleur locale*, de n'être pas assez Grecs ou assez Romains. La lecture de La Calprenède et de Mlle de Scudéry nous corrigerait de cette injuste sévérité; elle nous montrerait que nos deux grands tragiques ont été sur ce point beaucoup plus rigoureux avec eux-mêmes qu'on ne l'était à leur égard. Le public qui se contentait des Romains et des Grecs de la *Cléopâtre* et de la *Clélie* ne pouvait être fort exigeant.

Enfin il serait intéressant d'étudier ainsi à son origine, et de suivre dans ses développemens, cette littérature de second ordre qui, pendant deux siècles, va côtoyant la grande littérature, jusqu'au moment où, de nos jours, elle semble parfois s'en séparer et trop souvent devenir une espèce de marchandise qui n'a plus rien de littéraire. On rencontrerait d'abord Marivaux imitant Mlle de Scudéry dans ses subtiles et ingénieuses analyses, et, comme elle, *pesant précieusement des riens dans des balances de toiles d'araignée;* un peu plus tard, l'abbé Prévost avec ses grands romans, auxquels un seul de ses ouvrages, court et rapide, a survécu (1). *Dans ce genre secondaire, où la délicatesse et un certain intérêt suffisent, mais où nul génie (s'il s'en rencontre) n'est de trop* (2), nous trouverions à toute époque des triomphes mérités et des succès scandaleux; à côté de Voltaire et de Jean-Jacques, de *Zadig* et de *la Nouvelle Héloïse*, nous verrions Crébillon fils goûté, applaudi, exalté, et d'Arnaud-Baculard comparé par Frédéric-le-Grand à Voltaire, qui eut ce jour-là assez de modestie pour s'en fâcher. Ainsi, peu à peu, en suivant ce courant plus ou moins rapide, plus ou moins grossi par les affluens étrangers, nous arriverions par degrés à l'immense débordement auquel nous assistons aujourd'hui, et l'histoire du temps passé nous consolerait peut-être un peu de nos misères. Le XVIIe siècle lui-même avait bien les siennes. Grace à l'éloignement, ce n'est plus pour nous que le siècle de Corneille et de Molière, de La Fontaine et de Racine; il n'en était pas de même pour les contemporains. Que de noms oubliés aujourd'hui étaient alors cités avec honneur à côté de ces grands noms! Pourtant il ne faudrait pas pousser trop loin le parallèle. Sans doute, au XVIIe siècle comme aujourd'hui, on arrivait au succès en flattant des goûts frivoles, en sacrifiant les suffrages sérieux aux engouemens passagers; mais le public qui donnait alors le ton aux romanciers, le pu-

(1) Si ses longs développemens semblent une imitation de Richardson, Prévost n'avait pas oublié, comme on l'a vu plus haut, les romans de Mlle de Scudéry.

(2) M. Sainte-Beuve.

blic dont l'opinion était souveraine, dont le caprice avait force de loi, ne ressemblait guère à celui d'aujourd'hui. Sous Louis XIV, on s'adressait à une société choisie, on en reproduisait le ton et le langage, et il fallait encore quelque talent pour représenter fidèlement ces entretiens, quintessenciés peut-être, mais délicats et ingénieux. Aujourd'hui l'on s'adresse à la foule et chacun se met à son aise; les lecteurs, plus nombreux, sont aussi moins exigeans. La *Clélie* avait au moins une forme littéraire qui dissimulait un peu l'absurdité du fond; elle se recommandait par le style, et c'est là ce qui a valu à ce mauvais roman une existence si longue et si brillante, une vogue si inquiétante pour le goût. La plupart des romans actuels ne présentent pas le même danger. Assurément, s'il fallait choisir entre les improvisateurs d'autrefois et ceux d'aujourd'hui, nous prendrions parti pour les premiers; après tout, le langage des ruelles valait mieux que celui des bagnes. Il faut pourtant convenir que nos romans médiocres ont un incontestable avantage sur la *Cléopâtre* et la *Clélie;* ils vivent beaucoup moins long-temps. Depuis que la presse quotidienne leur est venue en aide, la consommation est devenue plus considérable, mais aussi plus rapide; ils meurent chaque jour en détail, et, s'ils arrivent en foule, ils disparaissent plus promptement.

EUGÈNE DESPOIS.

DE

L'AGITATION INDUSTRIELLE

ET

DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL.

I. — *De la Liberté du Travail*, par M. CHARLES DUNOYER.
II. — *Essai sur l'Organisation du Travail et l'Avenir des Classes laborieuses*, par M. MORIN.
III. — *Des Lois du Travail et des Classes ouvrières*, par M. G. DUPUYNODE.
IV. — *Du Paupérisme*, par M. MARCHAND.
V. — *L'Organisation du Travail et l'Association*, par M. MATH. BRIANCOURT.
VI. — *L'Organisation du Travail d'après la théorie de Fourier*, par M. P. FOREST.
VII. — *Histoire des Idées sociales*, par M. F. VILLEGARDELLE.
VIII. — Publications diverses.

Il ne faut pas s'étonner que les questions qui touchent au travail industriel préoccupent notre époque. L'esprit d'industrie s'est emparé de notre société, il l'anime et la stimule, il exerce sur les activités individuelles une influence prépondérante, et forme le trait le plus prononcé de la physionomie générale de ce temps. Chaque époque apparaît ainsi avec sa préoccupation principale qui lui donne un caractère. Tout près de nous, le XVIIIe siècle se distingue par un mouvement philosophique inoui; nous voyons ensuite la république française livrée aux grandes illusions démocratiques, l'empire aux idées militaires, la restauration à la lutte de deux principes et de deux régimes. Aujourd'hui notre société, fatiguée de longues commotions, se tourne avec une sorte d'entraînement vers les efforts pacifiques de l'industrie : elle doit se ressentir de cette nouvelle application de ses forces. La vie industrielle sou-

lève, parmi nous, des questions qui lui sont propres, et qui dérivent de ses conditions élémentaires. Les idées et les faits industriels ont des historiens, les ouvriers trouvent des généalogistes qui suivent à travers les siècles le rude chemin que le travail a couvert de ses sueurs.

S'il est une tendance, au milieu de ce mouvement, qui mérite d'être accueillie avec une faveur particulière, c'est celle qui se propose de relever l'état moral et d'améliorer le sort des classes laborieuses; mais, hélas! on s'est bien souvent égaré dans la recherche des moyens. Tantôt on a méconnu, dans des plans impraticables, quelques-uns des élémens essentiels de la nature humaine; tantôt on n'a pas compris la situation relative et le rôle spécial des divers agens de la production. On a contesté des améliorations évidentes, on a exagéré les maux réels, les incertitudes douloureuses qui se mêlent au bien accompli. Le pouvoir social a été amèrement accusé, comme s'il tenait sous sa main un remède infaillible. Toutefois ces erreurs de la critique et de la théorie ne sont pas une raison pour comprimer l'essor de la pensée qui aspire vers un état de choses meilleur et plus sûr. La disposition des esprits à s'occuper des questions relatives aux classes ouvrières est bonne et suffisamment motivée. Il convient seulement de l'éclairer, de la diriger, d'en prévenir ou d'en redresser les écarts.

Depuis plusieurs années, nous entendons incessamment répéter que pour étouffer dans leur germe les causes de la misère, et ouvrir devant le monde l'ère d'un bonheur inconnu jusqu'à ce jour, il faut organiser le travail. On prétend résumer toutes les autres questions dans celle-là. Des cris partis des camps les plus opposés somment le gouvernement de se mettre à l'œuvre et de donner au travail une satisfaction légitime. Des écrits nombreux, dont les conclusions sont fort diverses, ont été publiés sur ce sujet, qui défraie à lui seul la polémique de plusieurs journaux. Survient-il quelque part une perturbation dans les faits industriels, on l'attribue au défaut d'organisation du travail. Les ouvriers d'un corps d'état exigent-ils une augmentation de salaire, les ateliers sont-ils subitement abandonnés, la tranquillité publique est-elle inquiétée soit par le désordre matériel, soit par des contre-coups funestes, et la liberté des transactions profondément atteinte, c'est toujours faute de cette organisation du travail, qu'on érige en remède infaillible. Avec l'organisation du travail, plus de plaintes, plus de désirs immodérés, plus de ces désordres si fertiles en souffrances, c'est-à-dire d'autres hommes, une autre société. A l'origine, la question s'était annoncée par de simples recherches sur l'état des travailleurs; plus tard, elle avait produit différens systèmes; en ce moment, elle traverse une nouvelle phase. On ne se borne plus à discuter, on veut agir, et, avec l'organisation du travail pour mot d'ordre, on cherche à semer l'agitation parmi les classes laborieuses.

Je crois utile d'examiner de près le mouvement auquel nous assistons, de l'interroger sur sa nature, sur ses tendances, sur son avenir. Contient-il des germes féconds? est-ce un vain bruit et une agitation condamnée d'avance

à rester stérile? Cette question de l'organisation du travail est-elle pour notre époque une question aussi grosse, aussi menaçante qu'on se plaît à le redire? N'a-t-elle pas été dénaturée par des exagérations gratuites? Je voudrais essayer de dégager le problème de la déclamation et de l'erreur, et, après avoir apprécié ce qu'on propose, indiquer ce qu'on peut faire; mais, avant tout, il faut s'entendre sur les mots et poser la question en ses termes simples et naturels.

I. — ÉTAT DE LA QUESTION.

L'organisation du travail comprend deux ordres d'idées : le régime disciplinaire auquel sont assujettis les travailleurs, la distribution des produits du travail. Le régime disciplinaire résulte de la loi ou d'institutions particulières consacrées par l'usage; la distribution des produits peut être également assujettie à des règles arbitraires et positives, l'histoire en offre des exemples dans certains états de société; elle peut aussi être laissée dans le domaine de la convention libre, et alors elle est dominée par les lois générales de la production que la science moderne a mises en lumière.

Les principes fondamentaux sous l'empire desquels le travail peut être placé ne sont ni très nombreux ni fort compliqués. On peut les ramener à cette alternative, l'asservissement ou la liberté. Au milieu des vicissitudes économiques dont l'histoire nous offre le spectacle, mille variétés, mille différences, mille conditions distinctes se sont manifestées. Toutes se rapportent cependant à l'un des deux régimes : si elles s'écartent de l'un, elles se rapprochent de l'autre. Un pays n'est pas absolument libre de se prononcer entre les deux principes et de faire un choix. L'ordre industriel est soumis à des influences dont les peuples ne s'affranchissent point en un jour; il se ressent de l'état social, des idées et des habitudes politiques. Les sociétés humaines, pour qui le travail est une nécessité, ont toujours possédé un ensemble de règles ou d'usages qui en ont constitué l'organisation. Moins le travail était libre, plus les règles étaient simples et uniformes. Qu'on cesse donc de nous présenter l'idée même de l'organisation comme une découverte de notre temps. Lorsque le travail était complètement asservi, lorsque le travailleur était esclave, l'autorité du maître tenait lieu de discipline; avec la propriété de la personne du travailleur, la loi lui adjugeait tous les produits de son industrie. Elle contenait bien cependant quelques dispositions inspirées par une protestation secrète de l'humanité offensée, qui s'écartaient de la rigueur de son principe; mais les conditions qu'elle imposait au maître étaient souvent inexécutées, et les réserves qu'elle faisait au profit de l'esclave restaient presque toujours illusoires. C'était là un système d'organisation, système détestable, outrageant, immoral, mais très régulier et très prévoyant. Le servage, la corporation privilégiée et exclusive, sont autant de modes qui dérivent, en s'adoucissant, du même principe général.

Le régime de la liberté répugne-t-il à l'idée d'ordre? Non : il suppose l'ordre au contraire, car, en industrie comme en politique, il n'y a point de liberté sans règle. La liberté résulte de l'équilibre des forces diverses, destiné à prévenir tout choc, tout empiétement illégitime. Le travail demeure libre toutes les fois que le travailleur conserve la disposition de lui-même, qu'il peut choisir le métier auquel il appliquera son activité, en changer si cela lui convient, débattre les conditions de son concours, l'accorder ou le refuser quand bon lui semble. Chez nous, le travail est libre; toutes les exigences de la liberté sont satisfaites. Nos pères ont adopté, il n'y a guère plus d'un demi-siècle, ce grand principe, glorieusement proclamé déjà par Turgot. Les résultats du nouveau régime ont été immenses.

Au premier moment et sous l'influence des idées de réaction contre des abus antérieurs, on s'était livré avec enthousiasme aux rêves d'une liberté illimitée, sans excès, se suffisant à elle-même. Cette belle illusion s'évanouit bientôt devant l'expérience. On sentit le besoin de modérer l'arbitraire individuel, qui dégénérait en licence et compromettait tous les intérêts. Un régime disciplinaire fut alors ébauché avec une hardiesse remarquable. La loi du 22 germinal an XI sur la police des manufactures, devenue insuffisante aujourd'hui, révélait des vues arrêtées et des prévisions lointaines : elle renouait des traditions violemment interrompues et posait les bases du nouvel ordre industriel. Des arrêtés sur les livrets d'ouvriers et sur l'établissement des chambres consultatives développèrent la pensée de cette loi. A la même époque, les chambres de commerce renaissaient, les conseils de prud'hommes allaient être institués. Tels furent les élémens de la nouvelle organisation; il faut y ajouter les articles du code civil sur le *louage d'ouvrage* et ceux du code pénal contre les coalitions, déjà prévues par la loi de germinal. Quelques actes postérieurs ont modifié ou étendu les institutions de ce temps; ils ont eu pour objet de les mettre d'accord avec l'esprit de notre nouveau droit public. D'autres dispositions réglementaires, celles, par exemple, qui concernent le travail des enfans dans les manufactures, appartiennent à un ordre d'idées tout-à-fait étranger à la législation économique du consulat et de l'empire. Le gouvernement de 1830 a sa part dans l'œuvre d'organisation de l'industrie. Les institutions protectrices destinées aux classes laborieuses et consacrées par des lois ou par des ordonnances royales, telles que les salles d'asile, les écoles, les caisses d'épargne, sont un élément très notable du régime actuel. On doit y rattacher aussi les institutions de différens corps d'état, efforts du travail pour trouver en lui-même des appuis et des garanties.

En dernière analyse, la nouvelle organisation se compose de lois de discipline contre certains abus de la liberté, d'établissemens publics créés dans l'intérêt des travailleurs, et des institutions privées de l'industrie. Elle ne saurait admettre, sans être aussitôt infidèle à son principe, des dispositions impératives concernant la répartition des produits entre les divers agens producteurs. Ce régime est-il homogène sur tous les points, est-il com-

plet, est-il au-dessus de toute critique? Non, sans doute : il présente des lacunes fâcheuses et des inconséquences regrettables, quelquefois il déploie trop de rigueur, quelquefois il est trop relâché, et il laisse en dehors de son action des faits qu'il devrait atteindre; mais les changemens accomplis prouvent qu'il n'est pas condamné à l'immobilité. On avait songé, même sous l'empire, à développer d'une façon systématique l'œuvre récemment entreprise. Nous sommes mieux placés aujourd'hui pour concilier les exigences diverses. Délivrés des appréhensions du commencement de ce siècle, nous ne sommes pas partagés sans cesse entre la crainte de tomber dans les excès des anciennes corporations et celle de rouvrir carrière aux abus d'une liberté anarchique. Les quarante dernières années d'expérience nous ont rendu familières les idées de transaction; ces idées doivent servir de base aux lois économiques comme aux lois politiques, si on veut fonder un état de choses à la fois libre et régulier.

Que demandent aujourd'hui les théoriciens de l'organisation du travail? Veulent-ils modifier, corriger, étendre l'ordre industriel existant? Non; ils ne se contentent pas de modifications partielles et graduées. Pour la plupart, ils repoussent en masse tous les élémens actuels; ils demandent un ordre économique tout nouveau, absolument différent, et qui suppose d'abord le bouleversement complet de l'ordre social et politique. La question se trouve ainsi ramenée à des termes très simples et très clairs : nous avons un régime industriel qui est devenu l'objet d'attaques vives et nombreuses; on en propose d'autres pour le remplacer. Dans une telle situation, que devons-nous faire? Examiner ces divers régimes, afin de voir s'il en est un qui se concilie mieux que le nôtre avec le développement individuel et la sécurité sociale, qui soit plus avantageux pour les progrès de l'industrie et le bien-être des masses. D'un autre côté, des économistes ne se bornent point à repousser tous ces systèmes d'organisation; ils veulent exclure absolument le pouvoir public du domaine de l'industrie. Voici donc trois partis fort distincts entre lesquels il faut choisir : adopter l'un des systèmes proposés; rejeter toute prescription réglementaire, et, au milieu d'une société soigneusement ordonnée, laisser l'industrie et le travail en dehors des lois; demeurer dans les termes de la liberté disciplinée sur le terrain de l'organisation actuelle, sauf les complémens et les modifications dont elle paraîtrait susceptible. Nous le dirons tout de suite, ce dernier système nous paraît le seul admissible, et nous espérons démontrer que seul il s'accommode aux nécessités du pays; il a pour lui l'épreuve du temps, et, s'il n'a pas enfanté les merveilles imaginaires que promettent les théories nouvelles, il a suffi, tel qu'il est, pour garantir la société contre le désordre et ouvrir à l'industrie une carrière brillante. Il se prête d'ailleurs à toutes les réformes utiles. Il s'accorde mieux que tout autre, comme les faits les plus significatifs l'ont prouvé, avec l'intérêt des classes laborieuses. Aussi avons-nous pleine confiance dans le principe libéral des institutions actuelles. Quels sont les moyens de les améliorer encore et

de compléter notre régime industriel, soit dans l'ordre des établissemens de prévoyance, soit dans l'ordre des lois de discipline? L'enquête dont on a essayé de faire tant de bruit est-elle nécessaire? En a-t-on besoin pour savoir à quelles mesures s'arrêter? L'étude des théories récemment développées préparera notre réponse à ces questions.

II. — SYSTÈMES RESTRICTIFS DE LA LIBERTÉ DU TRAVAIL.

Depuis que l'attention publique s'est portée sur l'organisation du travail, ou plutôt depuis que les partis se sont emparés de la question, chacun a voulu dire son mot. Quelques-uns ont étudié le problème pour lui-même, en vue des intérêts qu'il embrasse; les autres l'ont saisi comme un moyen, comme une bonne occasion de s'adresser au public, et ils l'ont traité le plus souvent sans avoir aucune connaissance de nos lois économiques. De là tant d'écrits déclamatoires, qui manquent de bases et de conclusions. Toutefois, au milieu de ce désordre, plusieurs systèmes plus ou moins contraires au principe de la liberté se dessinent nettement; les opinions qui se groupent autour d'eux se prêtent à l'analyse. Ainsi, nous avons les idées des communistes sur l'organisation du travail, la théorie de Fourier expliquée par ses disciples, les idées des radicaux, le système qu'on peut appeler *système des ouvriers,* celui des conseils industriels hiérarchisés, enfin celui de la restriction de la liberté des masses.

Les écrivains communistes sont ceux qui entendent le régime industriel de la façon la plus radicale et la plus subversive. Tous les autres acceptent l'institution de la propriété. Si quelques-uns la mutilent, si l'école de Fourier, par exemple, lui porte une rude atteinte avec ses actions commanditaires, le principe cependant est à peu près conservé. Nous n'avons pas l'intention de refaire l'histoire du communisme ni d'entrer en longue discussion avec lui (1). La théorie est connue. Quoiqu'elle se présente non-seulement comme une doctrine économique, mais comme une doctrine sociale complète, elle ne brille point par la variété et l'invention; elle repose sur une seule idée, l'idée fausse de l'égalité absolue entre les hommes. L'homme se croit volontiers l'égal de ses supérieurs, et le supérieur de ses égaux. C'est le secret penchant de sa nature; mais il sait fort bien reconnaître entre ses semblables l'inégalité essentielle des facultés et des moyens dont l'inégalité des conditions est la conséquence inévitable. Le communisme refuse d'accepter le principe et la conséquence; il prétend rétablir pendant la vie, par son organisation du travail et son mode de distribuer les produits, l'égalité parfaite. Pour atteindre son but, il rend le travail obligatoire à tout le monde. Ce n'est

(1) Voyez, sur l'histoire du communisme, un travail remarquable publié dans cette *Revue,* livraison du 1er juillet 1842 : *Des Idées et des Sectes communistes,* par M. L. Reybaud.

pas là une innovation fort originale; parmi nous, le travail est déjà la commune loi; l'individu entièrement oisif devient de plus en plus rare. Le trait particulier de la doctrine consiste à imposer de force ce qui s'opère naturellement, si on laisse les choses à leur cours ordinaire. Dans notre société toutefois, chaque ordre de travaux a ses conditions spéciales et un rang hiérarchique. Le communisme croit pouvoir supprimer les différences qui s'y produisent. La constitution politique vers laquelle il aspire décréterait l'égalité de tous les travaux. Pure fiction, profondément contraire à la nature des choses! Au milieu des applications si diverses qu'imposent à l'activité humaine les exigences sociales, il serait trop absurde d'astreindre chacun à supporter à son tour sa part de tous les services. Pourtant l'égalité serait à ce prix. Sans une telle distribution, elle n'est plus qu'un mensonge; les professions et les métiers restent ce qu'ils sont naturellement, en dépit des lois conventionnelles. Le partage égal du bien-être exigerait aussi un égal développement intellectuel. Or, le communisme ne songe point à donner à tous les hommes une instruction semblable, pas plus qu'un même emploi. On dit bien : Chacun sera libre de choisir son état; mais, comme certains métiers indispensables seraient infailliblement abandonnés, on est contraint de placer l'autorité d'un conseil ou d'une magistrature quelconque au-dessus des volontés individuelles. Que devient alors la liberté? que deviennent les promesses de l'égalité des positions et du bonheur?

L'organisation du travail selon les idées communistes n'est pas plus attrayante en pratique qu'elle n'est solide en principe. Imaginez sur quelque point du globe une *Icarie* véritable : est-il un seul homme d'un peu d'activité et d'un peu d'énergie qui consente à échanger les rudes labeurs de notre société actuelle, même avec ses accidens et ses incertitudes, contre les conditions d'un pareil état social? L'existence y devient insipide et gênée; il lui manque le mouvement et la vie; rien n'y remplace le plaisir d'un choix volontaire et la satisfaction qui accompagne tout effort soutenu par l'espérance.

Le socialisme exagéré qui forme la doctrine communiste s'est élevé avec une aigreur extrême contre la concurrence industrielle. Sa critique, plus véhémente que judicieuse, n'a pas jeté un grand jour sur la question même de l'organisation du travail; cependant cette critique constitue seule l'action propre du communisme moderne. Si on la supprime, il n'est plus rien; ses déductions manquent d'originalité après les anciennes utopies du même genre. Depuis des siècles, il est demeuré au même point; il ne s'est pas transformé, il ne s'est pas associé au mouvement général de l'humanité. On le croirait encore au temps où la verve moqueuse d'Aristophane s'exerçait aux dépens de la doctrine et tournait en ridicule ces esprits étroits ou cupides qui prétendaient découper à leur usage et soumettre au niveau de leurs petites pratiques l'idéal que la philosophie avait offert à la contemplation des esprits élevés. On peut aujourd'hui sans crainte laisser les communistes se cramponner, en désespoir de cause, à la question du régime industriel : leur dis-

cussion a été éprouvée; ils n'ébranleront point l'édifice social, ils ne rallieront pas sous leurs drapeaux vieillis de nombreux prosélytes. L'école a même perdu de son terrain depuis quelques années : ses publications deviennent plus rares, la curiosité qui les faisait lire d'abord s'est bientôt rebutée d'une théorie sans justesse et sans nouveauté.

Une autre école, celle de Fourier, prend une part plus active à la discussion du problème économique. Deux écrits viennent d'analyser et de trier les vues du maître sur l'organisation du travail : *l'Organisation du Travail, d'après la théorie de Fourier*, par M. P. Forest, — *l'Organisation du Travail et l'Association*, par M. Math. Briancourt. Sans vouloir revenir ici sur l'appréciation générale du fouriérisme (1), je me borne à considérer le côté industriel du système. L'organisation imaginée par Fourier doit, si l'on en croit ses disciples, rendre le travail attrayant, entraîner passionnément les hommes sans le secours de la morale et de la faim. Je crains plutôt qu'elle ne soit de nature à conduire à la négligence, à l'oisiveté. L'homme se sent porté à ménager sa peine, s'il n'est mû par un stimulant énergique, tel que la nécessité de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille, le désir d'améliorer son état, d'assurer son avenir. Fourier rejette ce puissant mobile. Est-il parvenu à lui en substituer un autre dont l'influence soit plus déterminante et meilleure pour l'individu et pour la société? Je le cherche vainement dans les détails très compliqués de sa combinaison sociale. J'y trouve des analyses ingénieuses et des moyens secondaires d'influence; mais ni *les groupes et les sous-groupes*, ni *les intrigues émulatives*, ni *la passion de l'unitéisme*, ni toutes les conditions prétendues du *travail attrayant*, n'offrent rien qui paraisse devoir exercer sur l'individu une impulsion soutenue et le pousser à l'accomplissement certain et vigilant de son devoir. Assuré contre les suites de son indolence, il ferait le moins de besogne qu'il pourrait; on serait bientôt contraint d'en revenir aux stimulans actuels, sous peine de voir les travaux délaissés et l'homme n'être plus que le roi fainéant d'une nature improductive et envahissante. Les lois de la morale et les besoins de la vie restent encore le frein le plus solide et l'aiguillon le plus sûr.

L'auteur d'une des brochures dont nous venons de parler, M. Forest, s'est efforcé d'atténuer les bizarreries mêlées aux conceptions du génie de Fourier; il a ménagé les susceptibilités des lecteurs étrangers à la doctrine. Il déclare, du reste, sans façon, compter sur la prochaine réalisation d'une commune sociétaire. « Pour cela, dit-il, il ne faut que des hommes et des capitaux. Des hommes, il n'en manque pas en France qui ne demandent pas mieux que d'abandonner une position ennuyeuse et incertaine pour essayer d'un nouveau genre de vie. » C'est vrai, le nouveau a des attraits puissans; mais le nouveau devient bientôt vieux, et il faudrait des changemens conti-

(1) Cette appréciation a été faite dans un travail développé; voyez, dans la livraison du 1er août 1845 : *Des Idées et de l'École de Fourier depuis* 1830.

nuels pour retenir les individus que l'appât de la nouveauté aurait seul réunis. D'ailleurs, on ne doit point espérer enrégimenter sous les sarraux phalanstériens ceux qui occupent déjà une place dans notre société laborieuse. Il ne faudrait pas se montrer trop difficile sur la qualité. On serait obligé d'ouvrir à deux battans les portes de la commune aux désœuvrés, aux esprits inquiets et toujours mécontens de leur sort. Une fois les membres du phalanstère rassemblés, il resterait à les faire travailler *passionnément*, sans le secours de la morale et de la faim, par le *pur attrait du travail*. Là commencerait une difficulté plus sérieuse; là se trouverait, même pour une agrégation mieux choisie, une cause de dissolution. On demande quinze millions de francs pour un essai en grand, et tout au plus deux ou trois millions pour un essai restreint. Ce qui peut arriver de plus heureux à l'école, c'est de ne point trouver les fonds nécessaires pour une épreuve, et, sans trop d'illusion, elle peut compter sur ce bonheur-là.

Le fouriérisme a pris la question de l'organisation du travail comme un moyen de propager ses enseignemens : vain effort, il reste muré dans le cercle d'un petit nombre d'adeptes. La plupart même de ceux qui suivent sa polémique sont étrangers à sa doctrine; la théorie phalanstérienne manque, en effet, de cette simplicité et de cette netteté qui saisissent les intelligences et les gagnent à une idée. On la rend triviale, sans qu'elle devienne populaire. Ce vice de la doctrine est très frappant dans l'ouvrage de M. Briancourt. En exposant le système dans une sorte de roman dialogué, M. Briancourt a cru que l'étude en serait plus attrayante, et il n'est parvenu qu'à lui ôter son caractère original. Le dialogue sur des matières sociales et politiques est soumis, d'ailleurs, à des conditions sévères, sous peine de devenir plat et ennuyeux. Si on met en scène, comme l'écrivain fouriériste, des personnages vulgaires, on tombe infailliblement dans des familiarités de mauvais goût. Pour traiter des matières sérieuses, il faut supposer des interlocuteurs familiers avec de pareilles discussions. Quand on rassemble, pour converser sur un mode nouveau de sociabilité, un pharmacien, un juge de paix, un chef d'escadron en retraite, et quelques autres honnêtes gens aussi peu accoutumés à débattre des sujets philosophiques, on se condamne d'avance à abaisser un langage qui devrait toujours être noble et digne. Il n'est point étonnant dès-lors que l'écrit dont nous parlons soit semé d'objections banales, de comparaisons risquées et d'expressions communes. Fourier ne se fait pas faute de vulgarités pareilles; le caractère original de son style empêche, sinon qu'on s'en aperçoive, du moins qu'on en soit blessé. Ses disciples ont tout à perdre à le suivre dans cette voie : croire attirer les masses en leur parlant un langage trivial, c'est se méprendre sur leurs sentimens.

Les écrivains radicaux, tout en réclamant, pour la plupart, une révolution sociale, n'aspirent pas à transformer les conditions traditionnelles de l'humanité aussi complètement que le voudraient les communistes et les fourié-

ristes. L'école radicale nous a paru du reste extrêmement divisée sur la question du travail. Néanmoins, malgré ses dissidences intérieures, un signe remarquable caractérise assez généralement ses efforts, et les revêt d'une certaine uniformité. On semble d'accord pour sommer le gouvernement d'organiser le travail et de résoudre par des lois le problème économique. J'aperçois, il est vrai, des réserves sur la constitution du pouvoir politique qui serait le mieux en mesure de devenir le directeur général de l'industrie; mais le trait principal n'en subsiste pas moins : la tendance prononcée à conférer au gouvernement une action considérable. Les uns demandent que le pouvoir central devienne le régulateur suprême de la production, et fonde des ateliers sociaux; les autres soutiennent qu'il doit assurer du travail aux ouvriers, et fixer les salaires, comme s'il disposait de toutes les influences qui en occasionnent les fréquentes variations.

Cette attitude nouvelle de l'école radicale, cette réaction inattendue contre les principes de liberté, ne sont pas les faits les moins significatifs de notre époque, ni les moins utiles à méditer. Le pouvoir est loin de chercher à sortir du cercle de son action; il ne prétend point devenir l'arbitre quotidien et responsable de l'industrie, et maîtriser des conditions sur lesquelles il ne peut exercer qu'une influence indirecte. Il résiste à des sollicitations multipliées; il répudie une part trop étendue, contraire aux vrais principes, qui dispenserait l'individu de prévoyance, diminuerait ses efforts personnels au grand préjudice de sa dignité morale, et ne pourrait pas réaliser des espérances follement conçues. D'où viennent, au contraire, les sollicitations nouvelles des radicaux? Si nous nous reportons au-delà de la révolution de juillet, le parti libéral n'aurait point songé à mettre ainsi entre les mains d'un gouvernement la direction du travail, à lui livrer l'industrie organisée et dépendante. Quelle opposition eût alors soulevée une prétention pareille, si elle avait osé se produire! Que s'est-il donc passé? Est-ce que l'école radicale renonce à ses antécédens? Non; mais elle a subi l'influence des évènemens même contre lesquels elle a inutilement protesté. Sous la restauration, une défiance irrésistible s'éveillait au sein du pays devant chaque manifestation du pouvoir, défiance légitime, car le gouvernement, malgré des services réels et un désir de bien administrer auquel on n'a pas encore rendu pleine justice, se posait politiquement en ennemi de la société renouvelée; il se montrait incapable de la comprendre et de la diriger. La révolution de juillet a mis fin à cet antagonisme : elle a conquis un gouvernement pour les idées nouvelles et les nouveaux intérêts. Les conséquences de ce grand changement, qui constituent la force morale de l'établissement de 1830, éclatent jusque dans le langage de ses adversaires. Si l'esprit de défiance n'a pas été étouffé, il est devenu moins vif, moins général. On a un peu perdu l'habitude de regarder le pouvoir comme nécessairement ennemi. C'est grace à cette transformation lente et profonde de l'opinion publique qu'a pu se produire l'idée d'accroître l'action du gouvernement dans l'ordre des intérêts industriels.

On doit néanmoins, au milieu du mouvement de l'école radicale, faire aussi la part des passions et des entraînemens politiques. Les avances ont-elles toujours été sincères? En pressant le gouvernement d'agir, n'a-t-on jamais eu l'intention secrète de lui susciter des embarras? N'a-t-on jamais pensé à le mettre dans cette alternative ou de sortir de son rôle pour suivre une impulsion téméraire, ou de donner, en résistant à cette impulsion, l'occasion de dire aux classes laborieuses qu'il se préoccupait peu de leur sort? Plus d'une fois le ton des radicaux a permis de leur imputer cette duplicité mal déguisée; mais qu'importent les intentions? Il s'agit pour nous de voir si la polémique de l'école radicale a fourni de nouveaux et bons élémens à la solution du problème.

J'y ai vainement cherché un système complet, homogène, qui pût satisfaire des esprits sérieux et positifs. Tout se réduit à peu près à une critique virulente, poussée fréquemment au-delà de toute mesure et de toute vérité, et à quelques propositions vagues, déclamatoires. Rien de plus facile que de s'élever contre la concurrence : on ferme les yeux sur le bien; on généralise des accidens partiels, et, méconnaissant cette vérité que l'homme abuse des meilleures choses, on attribue au principe de la liberté un mal qui a sa source dans l'homme même. Il ne suffit pas pourtant d'accuser l'ordre actuel, et d'invoquer une révolution sociale et économique; il ne suffit pas de s'écrier : L'association et la solidarité universelles sont un remède infaillible à tous les maux; il faudrait encore nous montrer dans une discussion calme et solide les moyens de constituer cette association solidaire sans nuire au développement de l'individu, et sans affaiblir l'industrie elle-même; il faudrait nous prouver qu'une fois établi, le nouveau régime agirait efficacement dans le sens voulu, et ne tendrait pas à replacer le travail sous un joug dont la révolution française était si fière de l'avoir affranchi. Oui, sans doute, l'association est un élément de puissance, et la solidarité peut devenir un utile appui contre les vicissitudes de l'industrie; mais on prétend faire violence aux volontés, on aspire à tirer du principe plus qu'il ne peut rendre, on le presse sans mesure, et il éclate entre des mains imprudentes. La stérilité de la polémique radicale, malgré des efforts ardens et répétés, contribue à démontrer tout ce qu'il y a de chimérique dans l'organisation du travail, quand on la comprend en dehors du principe de la liberté de l'industrie disciplinée par des lois spéciales et favorisée par des institutions prévoyantes. Je passerais volontiers sur la faiblesse des doctrines, si elles n'étaient pas de nature à répandre parmi les classes ouvrières des enseignemens superficiels qui n'éclairent point l'esprit et éveillent des convoitises dangereuses. Ainsi, pendant que d'un côté l'école fait une guerre quelquefois légitime à des sentimens de cupidité qui se produisent sous une certaine forme, elle en favorise d'un autre côté la propagation au milieu des masses sous une forme différente. Si les radicaux tiennent à passer pour les amis sincères et désintéressés des travailleurs, ils doivent s'abstenir de flatter leurs passions et leurs mauvais instincts.

Quelques recueils consacrés particulièrement à la défense des intérêts des

ouvriers, et rédigés par des ouvriers même, ont souvent donné aux radicaux l'exemple d'une louable modération. Les rédacteurs de ces recueils proposent, au nom des travailleurs, un mode d'organisation de l'industrie que son origine même recommande à l'attention. Ce système considère aussi l'association comme la seule garantie d'une juste récompense du labeur accompli; il prend pour formule ces mots : association du capital et du travail! Que de fois cette phrase a été prononcée sans être suffisamment comprise ! Disons-le d'abord : le principe est juste. Si le travail et le capital étaient séparés l'un de l'autre, ils resteraient stériles et improductifs; mais cette idée, vraie en elle-même, est altérée par les applications proposées. Quelques mots la replaceront sous son véritable jour.

Le travail a besoin d'un capital qui le féconde; comme les ouvriers n'en ont pas, ou n'en possèdent qu'un insuffisant, ils sont obligés de se mettre en rapport avec les capitalistes. De ce rapprochement naît la nécessité d'une convention et d'un partage. Unis pour produire, le capital et le travail doivent recueillir dans les fruits la part déterminée par eux comme condition de leur accord. Si l'ouvrier touche la sienne sous forme de salaire, elle sera nécessairement réduite, parce qu'elle est certaine, parce qu'on la paie avant de connaître les résultats définitifs d'une spéculation et indépendamment de toute perte possible. La portion qu'il sacrifie sur un dividende éventuel équivaut à une prime d'assurance; elle le met à l'abri des suites d'une mauvaise affaire. Serait-il selon l'intérêt de l'ouvrier de renoncer au salaire certain pour une association sans réserve avec le capital? En aurait-il les moyens? Dans la plupart des industries, on le sait, il faut attendre un temps plus ou moins long avant de recueillir des bénéfices; l'ouvrier a peu ou point d'avances; chaque jour doit lui fournir son pain et celui de sa famille. Passons cependant sur cette grave objection. Qu'arrivera-t-il si, au jour du règlement, l'entreprise se trouve en perte ou seulement en équilibre? Qui nourrira l'ouvrier dont les ressources sont épuisées? qui soutiendra sa famille? Des cas se rencontrent, surtout dans les spéculations les moins hasardeuses, où une société plus étroite que celle qui résulte du salaire peut devenir avantageuse aux maîtres comme aux ouvriers; on en cite déjà des exemples, et l'avenir les multipliera; mais il faut alors que l'ouvrier possède déjà un petit capital, il est même bon pour lui de ne pas hasarder l'entière rémunération de son concours et de continuer à en recevoir une partie sous la forme assurée du salaire. Tout dépend de faits particuliers, de circonstances spéciales; ni ces faits, ni ces circonstances, ne se prêtent à une généralisation théorique. Les maîtres et les ouvriers sont seuls en mesure de discerner leur intérêt. Une contrainte légale serait un présent funeste pour les uns et pour les autres. En dehors de l'accord volontaire, on ne recueillerait que des déceptions et du désordre. Concluons, en dernière analyse, que si l'association du capital et du travail est susceptible d'être utilement introduite, en une certaine mesure, dans notre régime industriel, elle ne pourrait être, sans une

violence périlleuse, substituée systématiquement au principe de la liberté des conventions, et devenir la loi universelle de l'industrie.

Le système qui propose une *hiérarchie de conseils industriels* appartient également à des ouvriers. Ses principaux élémens sont indiqués dans la brochure d'un ouvrier imprimeur, M. Adolphe Boyer, dont cette *Revue* s'est occupée (1). Ce projet a été depuis repris et développé dans diverses publications. Remarquons d'abord qu'il penche singulièrement vers certaines tendances des écrivains radicaux; il finit presque toujours par charger l'état du sort des travailleurs. Si des conseils doivent, en effet, fixer les salaires et assurer du travail au nom du gouvernement, l'état devient bientôt un garant responsable. La question peut se transformer, à tous momens, en une question d'impôt et d'assistance publique. Mieux vaut, pour les classes laborieuses, l'action indirecte du pouvoir, laissant à chacun le soin de lui-même et de son avenir, qu'une intervention immédiate, nécessairement despotique et entourée de mille écueils. Les détails du système sont aussi vicieux que ses tendances générales. La corporation communale, telle qu'elle a été conçue, placée à la base de l'échelle, serait investie d'attributions très multipliées et très complexes; elle ne pourrait suffire à sa tâche. Vouloir, par exemple, qu'elle détermine le taux des salaires, c'est lui supposer, au milieu de la solidarité actuelle de tous les intérêts, la connaissance d'une foule d'élémens variables, le plus souvent placés hors de sa sphère. Le conseil suprême, chargé de régler la production nationale, revêtu d'une autorité indépendante et rendant l'action d'un ministre du commerce à peu près superflue, est une combinaison arbitraire, sans aucun lien avec la nature des choses. Il a fallu l'aveuglement d'une préoccupation exclusive pour s'imaginer que les décisions d'un conseil nombreux seraient plus rapides et plus sûres que celles d'un ministre responsable. Le ministre du commerce, par sa correspondance quotidienne avec les préfets, par des agens et des inspecteurs attachés à son département, par les chambres de commerce, par les conseils de prud'hommes, par les chambres consultatives des arts et manufactures, etc., possède des facilités d'information très diverses et très étendues. Il peut rapprocher et comparer les renseignemens transmis, les contrôler les uns par les autres; il peut en demander de nouveaux pour éclaircir les points douteux, et prescrire des enquêtes locales. Affranchi de préoccupations particulières, il est en mesure de juger les choses dans leur ensemble. Le conseil qu'on propose en serait réduit à des informations individuelles, souvent dominées par une rivalité d'intérêts locaux. Après avoir entendu successivement tous ses membres, il serait obligé, avant d'agir, de discuter et de se mettre d'accord. Combien de complications et de détours sous prétexte de simplifier les choses!

(1) Voyez, dans la livraison du 1er septembre 1841, l'article de M. de Carné sur les *Publications démocratiques et communistes.*

Que le travail libre forme des associations libres, que les métiers affranchis se donnent des syndicats volontaires qui suppléent avantageusement à l'action toujours un peu suspecte des lois de police, l'ordre industriel existant pourrait, moyennant certaines précautions, se prêter à ces garanties et revenir un peu sur l'interdiction prononcée par les lois de 1791. Il admet, d'ailleurs, divers conseils qui secondent avec avantage l'administration de l'industrie et du commerce. Ce sont là des élémens de l'organisation du travail. L'erreur du système que nous désignons sous le nom de *système des conseils industriels* consiste à vouloir agrandir démesurément le rôle et la portée de ces conseils, qu'il reconstitue dans un esprit envahissant, exclusif, et, je dois ajouter, rétrograde.

Si les théories d'organisation dont j'ai parlé ne s'appuient pas toutes sur une petite école, elles sont entourées, du moins, d'un certain nombre de suffrages; elles ne se présentent pas comme une opinion individuelle et isolée. Voici un dernier projet, qui n'a que son auteur pour partisan, et qui ne semble pas destiné à en réunir d'autres. J'en parle, néanmoins, à cause de son caractère étrange, inattendu, et parce qu'il offre un sujet de réflexions utiles sur le devoir des classes les plus favorisées envers les classes laborieuses. Ce système est exposé dans un livre intitulé *Du Paupérisme,* par M. Marchand. On peut l'appeler *système de restriction de la liberté des masses.* Les classes laborieuses, affirme M. Marchand, sont avilies; elles ont perdu la conscience de leur dignité; en attendant qu'elles aient repris leur rang, il faut les contenir et leur enlever une liberté funeste. Sans un régime très sévère, elles ne cesseront point de se nuire à elles-mêmes et à la société. Voilà en quel sens M. Marchand réclame l'organisation du travail. Que le bien-être du peuple soit intimement lié à sa condition morale et intellectuelle, c'est une idée juste; mais elle a entraîné dans des exagérations impraticables un esprit raide, peu judicieux, qui se place en dehors de la réalité et ne recule devant aucune des conséquences de son principe. Les règlemens disciplinaires de M. Marchand reviennent à établir sur une grande échelle une sorte de surveillance de haute police. L'ouvrier aurait constamment en face de lui un agent chargé de suivre ses mouvemens et de réprimer ses écarts. Ce projet ne se borne pas aux manufactures, il embrasse toutes les professions. Afin de soumettre plus aisément à la surveillance et aux règles disciplinaires les ouvriers qui travaillent hors des fabriques, on les grouperait en corporations. Les familles ouvrières assistées par les bureaux de charité reçoivent déjà des visiteurs chargés de constater les besoins et de vérifier l'emploi des secours : c'est une conséquence de tout système de bienfaisance publique, conséquence fâcheuse sous certains rapports, et cependant inévitable; mais de quel droit épier la vie de l'ouvrier qui ne réclame aucun secours, et venir exercer des visites domiciliaires chez celui qui vit de son travail sans demander rien à personne? De quel droit! réplique M. Marchand; est-ce qu'on peut dire de lui, dans la situation où il est, qu'il n'aura

jamais besoin, suivant toute apparence, de recourir à la société? Cette éventualité paraît suffire à l'auteur pour légitimer les soupçons et motiver la mesure.

Il n'est pas nécessaire, j'imagine, de discuter de pareilles propositions. Sans parler de ses autres défauts, ce mode haineux d'organiser l'industrie a celui d'être impraticable. Nous ne vivons pas dans un temps où une partie de la société puisse faire peser sur l'autre une législation draconienne, et, par une inégalité révoltante, rendre les conditions de la vie plus dures pour certaines classes que ne le comportent les différences résultant de l'état social. Sans doute, M. Marchand se propose l'avantage des travailleurs pour dernier but de ses efforts, mais il se trompe de route et place le terme trop loin. Sa pensée bienveillante se résume un peu sèchement en cet adage d'une justesse équivoque : *Qui aime bien châtie bien*. Le devoir et l'intérêt des classes supérieures leur commandent de chercher à guider les classes laborieuses, à réformer les mauvaises habitudes, et à favoriser par des institutions sages le développement des idées d'ordre et d'économie. L'ilotisme des travailleurs, fût-il possible, ne conduirait point au but. Hâtons-nous de le dire, M. Marchand fait violence à son esprit, quand il traite de l'organisation de l'industrie; ce n'est point là l'objet de ses études; il n'a pas une idée exacte du sujet; la question lui apparaît à travers d'épais nuages; il manque de doctrines économiques comme de vues sociales et politiques. Il a étudié, au contraire, avec quelque soin certaines institutions de bienfaisance. Pourquoi ne pas rester sur ce terrain, qui lui était connu? Pourquoi se perdre dans une introduction absolument inutile? Nous avons un système de plus, mais la question n'y a rien gagné.

Si nous jetons un regard en arrière, nous sommes loin de l'intervention absolue du gouvernement dans le régime industriel. Le gouvernement n'est plus ni un entrepreneur général, ni un régulateur suprême, ni un garant responsable du sort des classes laborieuses; il est réduit à un rôle de police inquisitoriale et tracassière. Ici s'arrête le mouvement vers l'organisation du travail; la résistance qu'il a provoquée réclame maintenant notre attention. On ne rencontrera plus sur ce nouveau terrain des partis politiques cachés derrière des théories; on va se trouver en face de doctrines économiques qui se produisent sans arrière-pensée, et peuvent être étudiées du seul point de vue de la science.

III. — LES PARTISANS DE LA LIBERTÉ ILLIMITÉE DU TRAVAIL.

A entendre les partisans de la liberté absolue, les adversaires de toute discipline industrielle, on dirait qu'en France le travail est encore asservi, et que nous avons à entreprendre la conquête d'un grand principe méconnu. De quoi s'agit-il cependant, même dans le cercle de leurs idées? De sup-

primer quelques tutelles administratives et quelques moyens préventifs. L'école économique ultra-libérale se révolterait moins, j'imagine, contre les rares conditions réglementaires de l'ordre existant, si elle ne voyait pas en face d'elle des propositions qui tendent à porter une atteinte sérieuse à la liberté. Ses doctrines sont une réaction contre des doctrines extrêmes; elles subissent la loi commune à toutes les réactions : elles sont elles-mêmes exagérées. Déterminer les actes coupables et nuisibles, prononcer des peines et, quand il y a lieu, des dommages-intérêts, telle est, à ses yeux, la seule part du pouvoir social. Hostile à toute pensée d'organisation de l'industrie, comment cette école se rallie-t-elle au mouvement dont nous suivons les manifestations et les péripéties? Elle s'y rattache par son opposition même; elle forme un côté du tableau; elle est un contrepoids. D'autres convient l'autorité à une intervention excessive; elle, au contraire, fait ressortir, en les grossissant, les dangers de la centralisation industrielle.

M. Ch. Dunoyer, dans un livre sur *la Liberté du travail,* qui reproduit et complète ses travaux antérieurs, vient d'exposer les enseignemens de cette école; il en a déduit, sans hésiter, les dernières conséquences. Le gouvernement doit laisser le travail à son indépendance entière, et s'abstenir de lui imposer des règles. Toutes les mesures de précaution sont condamnées : point d'enquêtes, point d'interdictions, point d'autorisations préalables, jamais de surveillance et d'inspection préventive. Ainsi la loi sur le travail des enfans, le décret de 1810 et les ordonnances relatives aux établissemens insalubres, les règlemens concernant l'emploi des machines à vapeur, et toutes les dispositions analogues, sont aux yeux de M. Dunoyer des erreurs graves en législation économique. Cette théorie n'est pas rassurante. Combien de malheurs occasionnés par l'imprudence ou la cupidité ne pourraient être réparés par des dommages-intérêts! Ne vaut-il pas mieux les prévenir en assujettissant la liberté à quelques conditions? Punir est bien aussi un moyen de prévenir, mais c'est le dernier de tous, c'est l'*ultima ratio* de la société à l'égard de ses membres; elle ne doit en user qu'avec discernement et réserve. La liberté absolue tendrait trop les ressorts du pouvoir répressif, sans apporter néanmoins des garanties suffisantes à la sécurité publique. Ce n'est point là une idée pratique. M. Dunoyer, il est vrai, s'en inquiète fort peu; il a parlé quelque part avec beaucoup d'ironie des esprits pratiques. « Dans ce temps-ci, dit-il, on les a souvent exaltés au préjudice des hommes de pensée. » Je ne le nie point; mais M. Dunoyer niera-t-il que le mérite des hommes de théorie, le signe de leur supériorité, soit d'émettre eux-mêmes des idées pratiques? Ne pas dédaigner les théories, mais n'admettre que celles qui peuvent, en dernière analyse, devenir une réalité et produire de bons résultats, telle est, je crois, la véritable maxime. Si on doit laisser à l'esprit un champ vaste pour ses spéculations, il doit lui-même s'imposer la souveraineté du bon sens qui marque les idées justes d'un sceau indélébile.

M. Dunoyer est malheureusement enclin à exagérer la vérité. Cette ten-

dance fâcheuse de la part d'un esprit distingué éclate en cent endroits de son livre. Voici une idée juste, ingénieuse, qui ne manque pas d'un certain caractère de nouveauté; tournez quelques pages, et elle vient aboutir à des conséquences grosses d'erreurs et de périls. Cette observation frappera bien vite tous ceux qui liront l'ouvrage de M. Dunoyer; elle suffit pour en faire apprécier la valeur philosophique.

On peut analyser ce livre en trois propositions : la liberté industrielle, affranchie de ses dernières entraves, est la fin vers laquelle marchent les peuples et le suprême bonheur où puissent atteindre les sociétés humaines; plus les mœurs s'améliorent, plus les esprits s'éclairent, et plus le but se rapproche; si les nations s'attardent sur la route, ce n'est jamais au gouvernement qu'il faut s'en prendre, mais à elles-mêmes. Je n'aurais rien à dire contre ces propositions entendues dans un sens modéré : elles seraient bonnes à répandre, et pourraient servir les intérêts de la civilisation; malheureusement, le commentaire et les développemens les faussent et les dénaturent, la dernière surtout devient extrêmement dangereuse. M. Dunoyer ne se lasse point de s'écrier : Le gouvernement est toujours ce que l'état d'une nation veut qu'il soit; l'initiative des améliorations appartient aux peuples; les excès reprochés au pouvoir sont le fait de la population considérée dans son activité collective; les maux des peuples ne sont imputables qu'à leurs propres fautes. Oui, sans doute, l'influence de la société sur son gouvernement est une loi incontestable; si cette influence est plus ou moins étendue, plus ou moins active, elle n'est jamais tout-à-fait absente d'un pays. Gardons-nous d'en conclure, d'un ton dogmatique, que les gouvernemens sont innocens de tout mal et doivent être absous de tout reproche, que la société seule est coupable, et qu'on a tort d'accuser telle ou telle forme politique. Mille circonstances indépendantes de la volonté d'un peuple n'ont-elles jamais maintenu un gouvernement oppressif et des institutions funestes? Les annales des nations sont remplies de ces exemples; on ne résume pas aussi aisément la philosophie de l'histoire en un aphorisme sentencieux. Tous les publicistes ont reconnu la double action des mœurs sur les lois et des lois sur les mœurs. On ne s'était point encore représenté les gouvernemens comme des personnifications impassibles de l'état social, incapables d'erreurs et incapables de bien. Dites aux peuples de se rendre dignes de la liberté; dites-leur que leur sort est pour beaucoup entre leurs mains, que leur avenir dépend pour beaucoup de leur propre volonté; s'ils veulent s'élever à une condition meilleure, qu'ils développent leurs bons instincts, qu'ils contiennent les mauvais, qu'ils se pénètrent de leurs devoirs, luttent et travaillent sans cesse, et ne perdent pas un temps précieux à rêver des révolutions politiques. Voilà d'excellens conseils; mais distinguez donc en même temps le caractère des institutions : les unes favorisent le mouvement vers le bien, les autres le contrarient ou l'étouffent. En voulant réagir trop vivement contre l'opinion qui rapporte tout au pouvoir social, M. Dunoyer s'est mépris sur le rôle du gouvernement, sur

son influence, sur sa responsabilité, comme sur la vertu des institutions dans leurs rapports avec la moralité et la liberté des peuples.

Le tableau qu'il trace de la vie industrielle nous paraît également manquer d'exactitude. Après avoir rappelé les états sociaux par lesquels les peuples ont passé, M. Dunoyer s'applique à démontrer que le bonheur suit les progrès de l'industrie. Je n'entends pas contester absolument cette proposition qui contredit le brillant paradoxe de Rousseau; mais, quand M. Dunoyer passe de la spéculation à l'étude des faits, je ne puis consentir à suivre son apologie jusqu'au bout. Les appréciations ne sont ni complètes ni impartiales; l'observation a seulement porté sur une partie des élémens. La vie industrielle développe certains côtés de l'activité humaine; elle les développe à sa façon, sous certaines formes et en suivant des lois qui lui sont particulières. Le premier mérite de l'esprit industriel, c'est de stimuler l'effort de l'homme, de secouer sa torpeur, de l'arracher à l'indolence et aux maux dont elle est la source; il soutient, il développe l'énergie individuelle, et, en dirigeant nos forces vers un but commun, il conduit à ces grands résultats qui accroissent la sphère des conquêtes sur le monde physique et rendent véritablement l'homme le roi de la nature. Voilà de grands et sérieux avantages. L'industrie accroît-elle dans une égale proportion le cercle moral de l'individu ? Les faits ordinaires nous montrent que, si elle augmente son activité, c'est en vue de lui-même et de son propre bien; elle ne lui met pas devant les yeux un noble but étranger à son intérêt personnel. Elle crée des volontés actives, infatigables; elle ne produit guère ces grandes personnalités qui n'aspirent à s'élever que pour agir plus loin autour d'elles, qui recherchent l'importance morale plutôt que la fortune. L'esprit industriel porte l'homme vers les détails, il l'habitue à tenir grand compte des petites choses; s'il le rend plus habile, plus clairvoyant pour certaines œuvres, il limite sa vue et le détourne des idées générales.

En provoquant au travail, l'industrie exerce une influence salutaire; le travail est moral de sa nature; il est ennemi du désordre et contient les passions. Le spectacle des fortunes qu'il édifie est un spectacle fortifiant et un encouragement utile. Cependant, à côté de ces succès laborieux dont l'œil saisit l'origine et les développemens, un siècle industriel ne présente-t-il pas aussi des fortunes rapides, nées d'un hasard, d'un mouvement factice, qui ne supposent ni efforts préalables, ni valeur personnelle? N'est-ce pas là un mal moral très profond? Tous les temps, tous les principes, peut-on dire, offrent de pareils exemples et de semblables accidens; oui, mais la portée s'en trouve contenue dans un cercle plus ou moins large. Quand ces exemples s'adressent directement aux masses, ils sont plus pernicieux; ils tendent à arracher des esprits abusés au solide terrain du travail persévérant, de l'ordre, de l'économie, pour les jeter dans le tourbillon des affaires aléatoires et dans les incertitudes du jeu industriel. Ces distinctions et beaucoup d'autres, également importantes, soit de l'ordre moral, soit de

l'ordre politique, sont omises par M. Dunoyer; elles étaient indispensables, cependant, à la vérité d'un tableau de la vie industrielle, envisagée d'un point de vue élevé et sous toutes ses faces.

Je ne blâme pas l'auteur de *la Liberté du travail* d'avoir une idée fixe sur l'industrie et de la suivre avec entraînement. Je ne puis toutefois me défendre de la crainte qu'il n'ait conçu cette idée et ne s'y soit attaché avant l'examen des faits; il a ensuite interrogé les phénomènes économiques au profit de cette opinion prématurée, en omettant ceux qui la contrariaient. Je crois encore qu'il confond quelquefois l'industrie, cette lutte éternelle de l'homme contre les forces du monde extérieur, avec le fait de la prédominance exclusive des idées industrielles. L'industrie est destinée à poursuivre toujours une mission qui s'agrandit par ses propres succès; le fait de la prédominance des idées industrielles est un pur accident dans l'histoire. Beaucoup de personnes le regardent, il est vrai, comme définitif; à les entendre, le monde serait voué à ce nouvel état exclusivement et pour jamais. Toutes les influences qui ont prédominé à des momens plus ou moins longs s'étaient aussi flattées d'un règne immortel. Comme le temps s'est joué de ces prétentions orgueilleuses! En regardant derrière nous, nous apercevons ces puissances d'un jour tombées les unes après les autres sur la route des siècles. La domination exclusive des idées industrielles passera de même. Que veut dire M. Dunoyer par la vie industrielle? Entend-il parler de cet empire jaloux et éphémère? Je le répète, son langage le ferait croire. Ce serait une erreur capitale. Lui qui si souvent perd de vue la réalité dans ses doctrines, il aurait ici, par un retour malheureux, méconnu les lois du mouvement historique en se préoccupant trop de la réalité d'un jour.

Une dernière question pour revenir au régime de l'industrie : le système de l'exclusion complète du gouvernement conviendrait-il à notre société? Chaque peuple a ses traditions et ses habitudes; l'ordre industriel doit infailliblement s'en ressentir. Il ne saurait être coulé partout dans un moule uniforme. Eh bien! en laissant de côté toutes les autres objections, notre société serait encore mal choisie pour l'expérience proposée. Nous sommes accoutumés à voir agir le gouvernement, à compter sur lui; nous avons des habitudes de centralisation. Qu'on s'en plaigne ou qu'on s'en applaudisse, les faits sont là; ils parlent assez haut. Si la manie réglementaire profitait de cette disposition pour envahir chaque jour un nouveau terrain, la résistance deviendrait nécessaire; mais, en repoussant radicalement toute intervention et tout concours de l'état, M. Dunoyer empiète sur une action légitime, conforme aux principes généraux, et de plus nécessitée par les habitudes du pays. La vérité pratique se complaît dans les milieux; elle nous paraît ici placée à une distance égale des enseignemens de M. Dunoyer et de ceux qu'il poursuit de ses attaques. Ne soyons ni les partisans aveugles ni les adversaires outrés du régime réglementaire; sans prétendre empêcher tous les abus, ne laissons pas se produire ceux qui tombent raisonnablement sous le coup des mesures

préventives. Il restera toujours, hélas! un champ assez vaste à la répression judiciaire.

Deux ouvrages qui ont été récemment l'objet d'un rapport et d'une discussion à l'Académie des sciences morales et politiques se rattachent par beaucoup de liens aux doctrines de M. Dunoyer : nous voulons désigner l'essai de M. Morin sur *l'Organisation du travail et l'avenir des classes laborieuses,* et celui de M. Dupuynode sur les *Lois du travail et les classes ouvrières*. Toutefois ces deux livres sont moins exclusifs à l'égard du pouvoir social. Le premier surtout atteste un esprit de sage mesure; l'auteur sait, en général, faire la part de l'individu et celle du gouvernement. Il apprécie sans aigreur les utopies et les paradoxes contemporains, et développe ses vues sans espérances désordonnées. M. Dupuynode cède avec plus d'entraînement aux inspirations de l'école à laquelle il appartient; il se montre trop optimiste dans son plaidoyer en faveur de la concurrence. Il aurait mieux valu borner l'éloge à quelques grands traits, et, entrant plus profondément dans le mouvement auquel nous assistons, en discuter les élémens divers, pour faire sortir d'une comparaison impartiale la supériorité éprouvée du principe de la liberté. L'agitation fomentée contre la concurrence ne saurait résister à une appréciation calme et méthodique qui ne s'arrête point aux apparences et sonde la réalité. Quel est en effet le caractère de cette agitation factice? Se distingue-t-elle par la fécondité des vues, la variété des idées, l'abondance des découvertes? Non, elle est essentiellement critique; elle attaque, elle dénigre, elle condamne avec une insigne prévention et une partialité préconçue, et puis, quand elle veut s'affirmer elle-même et se produire, sa fougue aboutit à l'impuissance.

Nous n'entendons pas condamner en masse tous les ouvrages de critique économique. Quand des travaux de cette nature reposent sur des études sérieuses, quand ils restent dans les termes de la science, ils préparent les esprits à des distinctions, que les auteurs n'ont pas toujours faites, entre le mal qui tient aux imperfections de la nature humaine et celui qui dérive de lois arbitraires et transitoires, entre les changemens compatibles avec les conditions d'une société et ceux qui leur répugnent. C'est aux esprits politiques que revient ensuite la tâche d'approprier les mesures aux besoins sociaux et de les mettre en harmonie avec des exigences souvent hostiles. On leur reproche, quelquefois avec justesse, d'être un peu lents et un peu timorés; toutefois, s'il y a dans une idée une somme suffisante de raison, ils finissent toujours par l'accueillir, et ils la débarrassent de l'alliage qui souvent en compromettait le succès.

C'est en ce sens que le mouvement économique de notre époque n'aura pas été stérile. Il tient d'ailleurs l'attention publique éveillée sur un ordre de faits qui méritent de l'occuper. Si un bon régime industriel peut être aidé par certaines lois, par certaines institutions, il doit avant tout procéder des mœurs et s'appuyer sur les idées reçues. Or, l'influence que produit peu à peu

sur nous cette sollicitude pour les intérêts des classes ouvrières, dont tant d'écrits sont les témoignages, ne peut qu'être avantageuse à la solution libérale des problèmes industriels. On ne s'est pas borné malheureusement, nous l'avons dit, à demander par quels moyens le gouvernement peut dès aujourd'hui répondre à cette attente de l'opinion, et quelles garanties nouvelles il peut introduire dans le régime du travail; on lui a reproché d'avoir négligé les intérêts des travailleurs, on a nié même que l'ordre existant se prêtât aux changemens, aux améliorations indispensables. Avant d'examiner ce que le gouvernement peut faire, voyons donc ce qu'il a fait; avant d'indiquer ce qui nous semble devoir compléter les institutions actuelles, assurons-nous que ces institutions ne repoussent pas d'avance toute idée de progrès, tout essai judicieux de réforme.

IV. — LE RÉGIME ACTUEL ET SES EFFETS.

Le gouvernement de 1830 pouvait-il demeurer indifférent aux besoins des classes ouvrières? Lorsque tous les esprits, vivement émus par les évènemens de la veille, étaient si disposés à prendre feu et à s'agiter, n'aurait-il pas commis une faute politique énorme en laissant aux passions des partis de légitimes mécontentemens à exploiter? Le travail industriel occupait trop de place dans le pays, il contribuait de trop près à la prospérité publique, pour ne pas obtenir d'un gouvernement nouveau, fondé par un mouvement populaire, ce concours soutenu, cette sollicitude attentive que les gouvernemens anciens eux-mêmes ne refusent point sans danger à des forces vives et réelles. Aussi le pouvoir témoigna-t-il avec empressement qu'il avait à cœur l'amélioration du sort des classes laborieuses. Sous un régime de publicité poussée alors jusqu'à la licence, il n'avait qu'un seul moyen de faire croire à ses bonnes intentions : c'était de les rendre efficaces. Le gouvernement se mit donc à l'œuvre, comme l'humanité et une politique prudente lui en faisaient la loi. Des institutions furent créées ou développées, institutions durables et fécondes, qui attestaient à la fois le désir d'améliorer le sort des travailleurs et la ferme volonté de protéger la liberté par la discipline. Des résultats notables ont été obtenus, et sans entrer dans les détails il importe de constater ici quelques faits significatifs.

Nos salles d'asile ont reçu, depuis 1830, un régime légal et un caractère public. Leur nombre, qui n'était encore que de 102 en 1834, montait à 1,489 à la date des derniers relevés officiels. Le développement des écoles primaires ne s'est point ralenti non plus depuis la loi de 1833, qui en est le fondement et la charte. S'il reste encore quelque chose à faire, le progrès de l'instruction parmi les ouvriers n'en est pas moins un titre acquis au gouvernement de 1830. La disposition de la loi sur le travail des enfans dans les manufactures qui rend obligatoire la fréquentation des écoles atteste la volonté de persister

dans la voie heureusement ouverte. Le nombre des communes sans écoles diminue d'année en année. Durant la dernière période triennale, 4,496 nouvelles écoles communales se sont établies. Plus de 130 communes ont des écoles d'apprentis, recevant de 7 à 8,000 élèves. Il n'est pas inutile d'ajouter ici que les départemens manufacturiers sont ceux où se trouvent le plus d'écoles, et ceux dans lesquels, eu égard à la population, elles comptent le plus grand nombre d'élèves. — Le mouvement des caisses d'épargne, durant les quinze dernières années, paraît encore plus frappant. 14 seulement avaient été autorisées depuis 1818, date de l'ouverture de la caisse de Paris, jusqu'au mois de juillet 1830. Il serait peut-être injuste de reprocher au dernier gouvernement la longue inertie de l'institution. Sous l'influence d'anciens souvenirs, le nouvel établissement financier avait eu à vaincre des répulsions d'autant plus tenaces qu'elles étaient plus inintelligentes. Quoi qu'il en soit, il était pénible de voir les caisses d'épargne, destinées à propager les habitudes d'ordre et d'économie, arrêtées dans leur marche, surtout quand on jetait les yeux sur leur développement rapide en Angleterre. Le gouvernement anglais, avec son intelligence rarement en défaut de tout ce qui peut être utile aux classes populaires sans entamer les bases aristocratiques sur lesquelles repose la société, avait puissamment secondé une tendance conforme aux instincts conservateurs. Il s'appliqua, par plusieurs bills, à régulariser l'institution, qui, favorisée par cette bienveillance éclairée, s'étendit promptement sur tous les points du Royaume-Uni. Nos caisses d'épargne se sont enfin associées à ce mouvement. De 14, le nombre des autorisations s'est élevé à plus de 350. Non-seulement le nombre des déposans et le chiffre des dépôts se sont accrus à mesure que l'institution se propageait, mais même, dans les caisses antérieurement établies, on a vu parfois décupler les versemens. D'après le dernier rapport présenté au roi par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, la classe laborieuse figure pour une très large part dans les dépôts effectués.

Tout en donnant une impulsion large et soutenue aux institutions favorables aux travailleurs, le gouvernement de 1830 n'a point négligé des mesures d'un autre ordre qui appartiennent à la discipline industrielle, ou qui concernent les besoins généraux de l'industrie et intéressent en conséquence tous les agens qu'elle emploie. De nouveaux conseils de prud'hommes ont été créés; leur nombre était de 54 il y a quinze ans, il est aujourd'hui de 70. Cette institution, qui tempère et facilite les rapports des ouvriers et des maîtres, s'est introduite dans la ville de Paris, où on avait si long-temps presque désespéré de l'établir. Une loi spéciale a pris sous sa protection les enfans des manufactures. Elle est applicable à plus de 5,000 fabriques et usines renfermant une population de plus de 80,000 enfans. L'enseignement industriel a pris de l'extension. Dès les premiers mois qui suivirent la révolution de juillet, une ordonnance royale reconstitua le conseil supérieur du commerce et les conseils-généraux de l'agriculture, du commerce et des manufactures, dont la sixième session vient de se terminer. Je ne crois pas que

leur constitution nouvelle soit à l'abri de tout reproche; néanmoins elle a été un progrès : elle attestait visiblement la pensée, comme le disait alors une circulaire ministérielle, de mettre les conseils *en harmonie avec le caractère de nos institutions politiques*. Une autre ordonnance a consolidé, en les étendant, les bases des chambres de commerce, et tenté de raviver un peu les chambres consultatives des arts et manufactures, engourdies sous le régime énervant de l'arrêté de l'an XI. Si la mesure à l'égard de ces dernières chambres n'a pas eu de résultats bien marqués, la situation actuelle est cependant préférable à l'ancienne.

Un projet très curieux et connu de fort peu de personnes avait été élaboré, sous l'empire, pour réformer les chambres consultatives. La pensée de ce projet était émanée directement de Napoléon, dans un conseil des finances du 21 février 1806; l'empereur avait rapidement exprimé ses vues sur l'organisation industrielle : il voulait faire des chambres consultatives la clé de voûte d'un nouveau régime. L'idée du projet est libérale au fond; cependant l'intention en fut méconnue par d'excellens esprits : on crut y voir un retour déguisé vers le système des anciennes corporations. Elle leur empruntait, il est vrai, certaines formes; mais elle se retrempait dans le principe de la liberté du travail. Les évènemens empêchèrent l'empereur de suivre la réalisation de sa pensée, et ils emportèrent le projet à peine éclos. Je ne voudrais point conseiller de le reprendre aujourd'hui, du moins intégralement. La situation n'est plus la même; ce projet pourrait seulement être consulté avec fruit, si on jugeait convenable de remanier l'organisation des chambres consultatives.

L'attention publique se dirige en ce moment vers d'autres objets. En 1806, on songeait surtout à contenir; sans perdre de vue la nécessité d'un frein, on doit se préoccuper davantage aujourd'hui d'améliorer les situations dans l'ordre moral et dans l'ordre matériel. Les mesures favorables aux classes ouvrières dont nous venons de parler répondent à cette tendance, qui s'est encore révélée tout récemment par quelques-unes des questions dont M. le ministre de l'agriculture et du commerce avait saisi les conseils-généraux convoqués auprès de lui. Refondre dans un esprit libéral les élémens épars de la législation sur les conseils de prud'hommes, fortifier l'action de la loi sur le travail des enfans en la dégageant de certaines difficultés pratiques, rechercher s'il serait possible de donner à la prévoyance des travailleurs de nouveaux stimulans et de nouvelles garanties, compléter les conditions légales du contrat d'apprentissage ébauchées par la loi du 22 germinal an XI : telles sont, si je ne me trompe, les intentions exprimées, intentions qui s'associent au sentiment général. Ce sont là des questions mises à l'étude, des questions *ouvertes*, pour emprunter au vocabulaire politique de l'Angleterre un mot qu'il serait bon d'introduire chez nous avec sa signification originelle et avec l'usage auquel il s'applique; elles viennent s'ajouter aux projets de lois concernant l'industrie et le commerce portés déjà devant les chambres, comme à ceux qui ont été adoptés durant les années précédentes.

On le voit, l'action du gouvernement de juillet, en ce qui concerne l'orga-

nisation du travail entendue dans son sens légitime, est considérable. Quels en ont été les résultats? Quelle est aujourd'hui la situation des classes laborieuses après un demi-siècle de liberté et après une grande révolution opérée dans l'industrie par l'emploi des agens mécaniques? Le sort des travailleurs demande à être envisagé dans deux conditions très distinctes, dans les établissemens industriels et dans les corps d'état placés en dehors des manufactures. Sous le régime de la liberté, la position de ceux-ci s'est-elle améliorée? Sont-ils plus heureux qu'avant l'abolition des maîtrises et de tout l'ancien système économique? A leur égard, la réponse ne me paraît ni difficile ni douteuse : ils ont été affranchis d'une tutelle oppressive. Ce n'est point à eux que la substitution des agens mécaniques aux forces de l'homme a pu occasionner un préjudice même momentané; ils profitent au contraire, dans les différens usages de la vie, de l'abaissement du prix de presque tous les articles sortant des manufactures. Sans nier les accidens isolés et les souffrances individuelles, ces travailleurs se trouvent, en général, dans des conditions bien meilleures que celles du passé. Ils ont plus de moyens de s'éclairer et plus de moyens de contentement intérieur. Il est plus facile pour eux de prendre un état. De nombreux établissemens sont ouverts pour recueillir et pour instruire leurs enfans; d'autres sollicitent leurs épargnes pour les leur rendre augmentées dans les momens de gêne. Les salaires sont généralement assez élevés, du moins ceux des hommes. Si l'indigence cependant exerce encore des ravages douloureux, c'est presque toujours la faute de l'ouvrier. La cause du mal n'est pas dans l'organisation industrielle ni dans le taux des salaires; elle dérive des mauvaises habitudes, de l'imprévoyance et du désordre. Je ne veux pas dire que le nouveau régime soit parfait : il a des inconvéniens comme toutes les choses humaines; cependant presque tout le bien opéré vient de lui, et presque tout le mal tient à des causes qui lui sont étrangères. C'est dans les grandes villes qu'on voit la dissipation rompre le plus souvent l'équilibre, et rendre pires des situations que l'esprit d'ordre et de conduite aurait le moyen de rendre meilleures.

Si nous considérons maintenant cette autre partie de la population laborieuse qui remplit les manufactures, il devient beaucoup moins facile de caractériser son état en termes généraux. On remarque de trop grandes différences entre les nombreuses branches de l'industrie manufacturière, et jusque dans le sein d'une même fabrication. Ainsi on ne doit point confondre les ouvriers de nos établissemens métallurgiques et de quelques autres usines à feu continu, telles que les verreries et les cristalleries, avec ceux de l'industrie manufacturière proprement dite. Une distinction déjà faite, et qui repose sur des observations exactes, entre les ouvriers employés au travail du coton, de la laine et de la soie, ne permet pas non plus d'assimiler les tisserands du Nord ou du Haut-Rhin aux travailleurs des fabriques de draps de Sedan et de Lodève, des fabriques de mousseline de Tarare ou des métiers de Lyon. De notables différences existent entre des villes adonnées à la même

industrie. On a dit que le tisserand de Roubaix et de Turcoing était généralement moins malheureux que celui de Lille. Cette remarque est encore juste aujourd'hui. A Sedan, la situation de l'ouvrier est meilleure qu'à Reims, à Lyon qu'à Nîmes ou à Avignon. Le salaire et l'état physique dépendent aussi de la nature du travail. Toutefois le plus fatigant, et celui qui assujettit l'homme aux inconvéniens soit de l'humidité, soit d'émanations délétères, soit d'une attitude incommode, est souvent le plus mal rétribué, parce qu'il exige généralement une habileté moindre. La durée du travail est moins longue pour les ouvriers de la plupart des manufactures que pour ceux qui travaillent librement chez eux, en famille, comme à Lyon, à Saint-Étienne et Saint-Chamond. Cependant le sort de ces derniers est préférable; ceux qui consacrent une partie de l'année aux travaux des champs et une autre aux travaux des fabriques paraissent aussi dans des conditions meilleures.

Telles sont les différences les plus remarquables, celles qui ressortent le plus dans les documens recueillis depuis plusieurs années. Si elles s'opposent à un jugement trop absolu, trop uniforme, elles permettent néanmoins de grouper certaines industries et de constater certains résultats. Dans les établissemens métallurgiques et dans les verreries et les cristalleries, la situation des ouvriers est satisfaisante. La construction des chemins de fer active le mouvement de nos forges. Nos verreries éprouvent bien de temps en temps des ralentissemens fâcheux, jamais cependant elles n'ont à déplorer les perturbations désolantes dont d'autres industries ont été frappées. Nos grands établissemens de cristallerie sont des modèles d'une bonne organisation intérieure. Dans l'industrie manufacturière même, où le domaine de la misère est encore si étendu, d'heureuses modifications se sont opérées sur plusieurs points depuis vingt-cinq ans. Le bien, il est vrai, n'est pas général, mais les adversaires de la liberté le méconnaissent, même quand il existe. Sur certaines places, l'état moral et l'état physique des travailleurs se sont incontestablement améliorés. Les tisseurs de soie à Lyon, par exemple, se relèvent peu à peu de leur ancienne situation, dont l'abrutissement était devenu proverbial; ils ont de meilleures habitudes, une vie plus régulière. L'industrie de la laine présente aussi, en divers endroits, des changemens favorables. Plusieurs grandes fabriques de draps à Sedan, à Elbeuf et ailleurs se distinguent par une excellente discipline et un bon vouloir éclairé à l'égard du travailleur. L'industrie du coton est la moins bien partagée. Le tisserand demeure exposé au dénuement, aux vices, aux souffrances qu'ont tristement signalés déjà les patientes recherches de M. Villermé.

Quelle est la cause du mal qui afflige la population de certaines fabriques? Il faut s'en prendre ici, du moins en partie, pour les familles nombreuses, pendant que les enfans sont en bas âge, à l'insuffisance des salaires rapprochés des besoins de chaque jour; mais la rétribution du travail ne peut pas être calculée sur le nombre des enfans. Sous quelque régime industriel

qu'elle se trouve placée, si l'on excepte la théorie communiste, une famille nombreuse, ayant plus d'exigences à satisfaire, sera toujours plus exposée au fléau de l'indigence. L'économie politique peut donner des conseils, la bienfaisance doit distribuer des secours : là s'arrêtent leurs moyens. Souvent, hélas ! la débauche aggrave la cause primitive de la misère, et les familles tombent alors dans la plus affligeante abjection. Les adversaires de la liberté du travail ont cependant l'habitude d'expliquer tous les maux par les effets de la concurrence.

Je ne cherche point à déguiser le mal ni à grossir les améliorations réalisées. Dieu me préserve d'accepter comme définitif et irrémédiable l'état de choses actuel ! A côté du dénuement matériel, j'aperçois des besoins de l'ordre moral d'une nécessité encore plus impérieuse. Cependant on est heureux de pouvoir constater que des résultats avantageux ont été obtenus déjà, soit sous l'influence d'institutions salutaires, soit par l'effet de quelques lois de discipline; ils doivent soutenir les efforts et engager à les poursuivre. Un examen attentif et impartial de la situation conduit inévitablement aux conclusions suivantes : l'aisance universelle s'est accrue depuis un demi-siècle; la somme du bien s'est augmentée, et la somme du mal s'est amoindrie; la grande majorité de la classe ouvrière a participé au progrès général. Ces faits se sont accomplis sous le régime de la liberté du travail, au sein de l'organisation industrielle qui s'inspire de ce principe. Il faut savoir maintenant ce qu'on peut lui demander encore et quelles améliorations un avenir prochain peut légitimement en attendre.

V. — CONCLUSIONS.

Si on étudie les dispositions actuelles des ouvriers, on s'aperçoit qu'ils sont préoccupés du désir d'améliorer leur sort et d'accroître leur bien-être, désir légitime, pourvu qu'il soit réglé, et que le goût du bien matériel n'étouffe point dans l'ame les instincts moraux. Tous les systèmes d'organisation que j'ai discutés, sauf de rares exceptions, se proposent d'une manière trop exclusive, on l'aura remarqué, la recherche du bonheur physique. Travailler moins et gagner plus, voilà le résumé de leur programme; ce programme est séduisant, mais il est dangereux, car il s'adresse à des esprits qu'on entraîne aisément. Aussi plus d'une fois s'est-il traduit en des prétentions intempestives ou démesurées. A tout prendre, cependant, l'agitation en vue du bien-être est préférable à l'agitation politique que les partis cherchaient à entretenir parmi les ouvriers il y a dix à douze ans. On leur parlait alors du gouvernement et de leurs droits politiques; on leur citait l'exemple des classes moyennes. Étrange confusion ! lorsque les classes moyennes commencèrent à s'affranchir des liens de la féodalité territoriale, leur situation même les poussait vers le gouvernement. Aux conditions de loisir qu'elles avaient gagnées par l'industrie et par certaines professions libérales, il leur

restait seulement à joindre l'intelligence des affaires publiques. Il est vrai qu'elles s'emparèrent du pouvoir avant d'être complètement préparées à leur tâche nouvelle, de pénibles déceptions suivirent les fautes de leur inexpérience et de leur confiance en elles-mêmes; toutefois, par la force des choses et la loi du temps, elles devaient arriver où nous les voyons aujourd'hui. Les classes ouvrières n'ont point devant elles le même avenir. La loi du travail matériel est trop exigeante; tout en laissant libre carrière aux déplacemens individuels favorisés par le principe de l'égalité civile, elle maintient les destinées des classes. Complexe de sa nature, l'œuvre sociale embrasse une foule d'élémens qui absorbent presque exclusivement les activités particulières. Le bon sens des masses, laissé à lui-même, saisit à merveille les nécessités journalières qui résultent de ces lois fondamentales. Nous l'avons vu résister aux avances intéressées des partis, nous le verrons également repousser les promesses trompeuses des théoriciens du bonheur. L'agitation industrielle échouera comme l'agitation politique. Le mouvement actuel est même un hommage involontaire à la puissance des idées d'ordre, car on est obligé de recourir, pour agiter les masses, à une pensée d'organisation. Les institutions de l'ordre économique promettent-elles de réaliser jamais pour l'homme de travail un état inébranlable et sûr, à l'abri de tout accident extérieur et de l'influence de ses propres égaremens? Hélas! non; tout ce qu'on peut demander au régime industriel, c'est de limiter ou d'adoucir les mauvaises chances, d'aplanir certains obstacles, d'assurer les droits de chacun, de préparer des ressources, en un mot de créer des garanties. Le système de la liberté du travail, qui respecte la dignité personnelle, et que notre état social impose, d'ailleurs, à notre législation économique, se prête avec une pleine sécurité aux mesures réclamées par l'intérêt des travailleurs, dans la double sphère des institutions protectrices et des lois de discipline.

On doit désirer d'abord que le gouvernement continue à étendre les établissemens destinés aux classes laborieuses; qu'il recherche lui-même les moyens d'améliorer le régime des salles d'asile, des écoles primaires, des caisses d'épargnes; qu'il profite de tous les exemples, de tous les essais des autres peuples. Voilà un but tracé d'avance aux efforts de l'administration, et vers lequel nous l'avons vue marcher depuis quinze ans avec une louable persévérance. L'enseignement professionnel, malgré quelques progrès accomplis, n'en est encore qu'à son début; il est susceptible de recevoir des développemens féconds et des applications variées. Nous aimerions aussi voir déterminer par une loi les règles qui doivent présider aux sociétés de secours mutuels entre ouvriers. Cette institution, injustement critiquée à une autre époque par des esprits méticuleux, existe en Angleterre, sur une vaste échelle, avec un régime légal prévoyant et consacré par l'expérience. En France, abandonnée à elle-même, elle est beaucoup moins répandue, beaucoup moins active. Nos sociétés de secours mutuels manquent de bases et d'homogénéité. L'emploi des fonds, les garanties de leur conservation, les

voies à suivre en cas de difficultés, la publication des statuts, les cas de dissolution, etc., ont été pendant long-temps laissés à l'arbitraire aveugle des partis. Si ces associations n'étaient pas soumises à la nécessité de se pourvoir d'une autorisation, quand elles se composent de plus de vingt personnes, elles échapperaient complètement à l'action du pouvoir. Cette autorisation même appartient à un autre ordre d'idées; elle se rattache à la police générale et non à une intention de patronage industriel. Cependant elle oblige les sociétés à soumettre leurs statuts au ministre de l'intérieur, qui les communique aujourd'hui au département chargé des intérêts industriels et commerciaux. Les observations bienveillantes et officieuses du ministre du commerce forment la seule part de l'autorité dans la conduite de l'institution. Cette part est insuffisante et d'une efficacité accidentelle et douteuse.

Un assez grand nombre de sociétés de secours mutuels avaient néanmoins tenté de s'établir depuis le commencement de ce siècle, on évalue à 4,000 les autorisations accordées; mais beaucoup n'ont eu qu'une existence éphémère et se sont dissoutes sans laisser de traces. Celles qui se soutiennent et prospèrent ont dû leur succès à un hasard heureux; elles avaient rencontré des fondateurs intelligens qui leur avaient donné des statuts sages et réfléchis. Le plus souvent l'ignorance des principes accumulait les erreurs, les inconséquences, les germes de dissolution, dans des règlemens écrits par des ouvriers sur la table d'un cabaret. En arrêtant les bases par une mesure générale, une loi préviendrait la plus grande partie de ces inconvéniens. C'est le seul moyen de féconder l'institution, de l'arracher à l'anarchie qui l'a un peu décréditée, et contre laquelle l'administration lutte aujourd'hui. Les sociétés de secours mutuels assurent non-seulement à chacun de leurs membres des secours en cas de maladie ou d'infirmité, quelques-unes promettent aussi des pensions dans la vieillesse; si elles étaient établies de manière à tenir ces promesses, je les regarderais comme les meilleures caisses de retraite des invalides de l'industrie. Elles ne pourront, toutefois, suffire d'une manière certaine à cette dernière partie de leur tâche tant qu'elles resteront isolées. Ne serait-il pas possible, sans enlever à chaque association son individualité, de grouper les chances, et, en établissant des rapports entre toutes les sociétés reconnues, de créer une vaste solidarité pour le service des retraites?

On a proposé de fonder, sous le patronage immédiat et la garantie du gouvernement, un établissement spécial pour assurer des pensions, après un certain âge, aux ouvriers qui auraient rempli les conditions prescrites. Ce projet réunit des sympathies considérables. Deux motifs étaient de nature à lui gagner des partisans : l'un d'humanité, l'autre de politique. Au nom de l'humanité, on désire procurer des ressources à la vieillesse, si souvent abandonnée, du travailleur; au nom de l'intérêt politique, on cherche à resserrer par un nouveau nœud les rapports que les caisses d'épargne ont déjà heureusement établis entre le gouvernement et les classes laborieuses, et à

conquérir ainsi de nouvelles garanties d'ordre public. Certaines feuilles radicales, qui comprennent la portée d'une caisse de retraite sous ce dernier point de vue, ont sournoisement combattu la proposition. Cette hostilité pourrait bien servir le projet dont il s'agit; il ne faudrait pas cependant que des préoccupations politiques le fissent accepter aveuglément. Quant à nous, nous accordons à l'idée première un assentiment complet : elle honore les esprits qui l'ont conçue et les hommes qui la patronent; nous n'approuvons pas également les moyens d'application proposés. On s'abuse sur l'étendue de la responsabilité de l'état; de plus, il est certain, comme on l'a justement dit, que l'établissement tel qu'il serait constitué tendrait à relâcher encore le lien déjà trop affaibli de la famille. L'idée a besoin d'être mûrie. Pour le moment, il nous paraît sage de s'en tenir aux institutions existantes. Les sociétés de secours mutuels, régénérées et combinées avec l'action des caisses d'épargne, suffiront pour stimuler et récompenser efficacement la prévoyance de l'ouvrier, en attendant qu'il se produise une théorie de caisse de retraite conforme à des principes dont il serait très dangereux de s'écarter. Toutefois, nous ne le déguiserons pas, nous pencherions en faveur de la pensée qui prendrait les sociétés de secours mutuels pour bases, la solidarité entre elles pour moyen, et les caisses d'épargne pour auxiliaires.

Beaucoup d'autres propositions de la nature la plus diverse, inspirées par un esprit de bienveillance envers les classes laborieuses, ont surgi au milieu du mouvement de ces dernières années. Quelquefois elles ont empiété sur le domaine de la bienfaisance privée; quelquefois elles ont voulu étendre mal à propos le patronage de l'autorité. Les ouvriers possèdent, d'ailleurs, des institutions spéciales dont les services ne sauraient être mis en doute, malgré les inconvéniens et les abus qui s'y mêlent encore. Ces institutions sont une tentative de l'industrie pour s'organiser elle-même. On doit chercher à régulariser leur action, à faire prévaloir peu à peu le bon sens sur des traditions grossières; je ne pense pas qu'il y ait avantage à réagir systématiquement contre elles; j'estime, au contraire, qu'elles peuvent compléter utilement le régime du travail. A des magistrats et à des bureaux officiels, les ouvriers préféreront toujours leurs institutions familières. Au lieu de créer arbitrairement des établissemens nouveaux, mieux vaudrait, quand on remaniera la législation impériale sur les conseils de prud'hommes, accroître la sphère de leur patronage industriel, dont la pensée un peu obscure se trouve déjà dans la loi de 1806. C'est alors qu'ils devraient être surtout intimement liés par leur origine avec tous les intérêts sur lesquels leur autorité s'étend. A cette condition, ils pourraient recevoir avec avantage des attributions disciplinaires plus larges et plus précises.

En fait de discipline industrielle, aucun principe ne s'oppose à de nouvelles mesures qui auraient pour objet de prévenir certains abus, l'insalubrité des fabriques, par exemple, quand elle provient de la mauvaise appropriation du local. Favorables à l'ouvrier, ces mesures seraient aussi

conformes à l'intérêt bien entendu des manufacturiers. On a dit souvent avec quelque raison que le régime intérieur des manufactures formait un gouvernement tout-à-fait absolu. Or, le gouvernement absolu n'est bon nulle part; il fait payer trop cher les services qu'il rend. Sans doute, la propriété a droit au plus grand respect; mais la société qui la consacre et la garantit peut lui imposer toutes les conditions dictées par l'intérêt général. La propriété qui emploie des masses nombreuses, qui les réunit sur un même point, exige des règlemens spéciaux. C'est bien assez de l'insalubrité inévitable de certains travaux, sans y ajouter encore volontairement celle du local. Qu'on ne dise pas : L'ouvrier est libre, il peut s'abstenir d'entrer dans un atelier malsain. En réalité, sa liberté n'est souvent qu'un vain mot; une nécessité rigoureuse enveloppe sa vie. En Angleterre, où l'on ne passe point pour traiter légèrement le droit de propriété, on veille avec soin, comme le constatent les rapports des inspecteurs, à la bonne tenue et à la salubrité des ateliers atteints par les bills sur le travail des enfans. Je ne suis pas de ceux qui citent à tout propos l'exemple de l'Angleterre : nos fabriques n'ont jamais offert le triste spectacle que présentent encore un grand nombre des ateliers de nos voisins. Un plus vaste développement industriel appelle chez eux une surveillance plus continue et un régime plus strictement ordonné. Cependant nous devons tendre à proportionner les moyens à nos besoins constans. Aussi regardons-nous comme une pensée de sage prévoyance la disposition relative à la salubrité des ateliers introduite dans la loi de 1841 sur le travail des enfans.

On a parlé de rendre obligatoires pour certaines industries insalubres, qui compromettent la santé et même la vie de l'ouvrier, les procédés de fabrication les moins périlleux. Le but se trouve à peu près atteint par la législation sur les établissemens insalubres. L'autorité chargée, suivant les cas, d'accorder l'autorisation, impose toujours les conditions qui peuvent diminuer les dangers. Si de nouveaux moyens plus rassurans sont découverts plus tard, elle peut même exiger qu'ils soient appliqués. Les règlemens relatifs aux machines à vapeur permettent également de prescrire des mesures dans l'intérêt de la sûreté de l'ouvrier, comme dans celui de la sûreté publique. Quand on étudie les détails de notre législation industrielle, on la trouve moins incomplète sous le rapport des moyens de protection que ne le feraient croire les critiques dont elle a été l'objet.

En se bornant à exercer vis-à-vis de l'industrie une influence protectrice, le gouvernement reste fidèle à son rôle naturel; il ne porte point atteinte au principe de la liberté du travail; il le régit comme tout autre élément social. La loi peut aussi fixer les bases de certains contrats industriels, et leur prêter une sanction lorsqu'ils sont conclus. Des lacunes existent, à ce sujet, dans nos codes; les études sur le contrat d'apprentissage, le projet de loi sur les livrets d'ouvriers, attestent qu'on s'occupe de les combler.

Des dispositions du code pénal répriment les atteintes portées à la liberté et

à la sécurité des transactions par des concerts soit entre les maîtres, soit entre les ouvriers. Que la coalition des uns et des autres, environnée de certaines circonstances, soit un délit punissable, personne ne peut raisonnablement le contester. L'application d'une peine dépend des faits et des conjonctures; mais la pénalité légale a-t-elle été répartie avec une impartiale équité? La loi est beaucoup plus sévère pour les coalitions d'ouvriers que pour celles des maîtres; le législateur a été visiblement frappé de considérations qui ne sont pas dépourvues de justesse : le danger est plus grand dans un cas que dans l'autre; les ouvriers sont plus faciles à égarer, à entraîner à des actes violens; leurs coalitions seraient plus fréquentes et menaceraient davantage la tranquillité publique. De tels motifs justifiaient une gradation proportionnée dans la peine. Cependant la différence admise est trop large, au moins sous deux rapports : la loi punit très durement les moteurs d'une coalition parmi les ouvriers; elle ne parle point des meneurs qui cherchent quelquefois à aigrir les ressentimens des maîtres, à envenimer des discussions, à provoquer des accords funestes pour l'ouvrier, et contre lesquels la coalition devient presque son seul moyen de résistance. De plus, la surveillance de la haute police, qui peut être prononcée, en certains cas, contre les ouvriers, nous paraît une aggravation trop rigoureuse de la peine. Le code, à notre avis, prodigue trop la surveillance, et les tribunaux sont enclins à la prodiguer encore davantage. Ce serait une bonne mesure de modifier suivant ces idées les articles 414 et 416 du code pénal. Il serait juste aussi de qualifier dans les mêmes termes le délit des maîtres et celui des ouvriers.

L'autorité n'est point appelée par les nécessités de la discipline industrielle à intervenir dans le règlement des conditions même du travail et de sa rémunération; elle doit s'abstenir d'y interposer son action; elle y compromettrait le prestige qui est une partie de sa force; elle se verrait bientôt entraînée dans un despotisme de tous les instans, funeste à l'individu et à la société. Du domaine de la volonté, de la prévoyance, de l'énergie de chaque homme, le travail passerait dans celui de l'administration. Si éclairée, si bienveillante qu'on la suppose, avec une armée de nouveaux agens ou de conseils électifs, l'administration compliquerait l'œuvre au lieu de la faciliter. Dispensateur officiel du salaire, le gouvernement aurait contre lui le mécontentement des ouvriers intelligens, actifs, laborieux, que son intervention blesserait, et le mécontentement des moins capables et des plus négligens, toujours portés à se plaindre de la règle, à trouver la besogne trop forte et le gain trop faible. Ne convions le pouvoir qu'à des améliorations possibles; si nous voulons sérieusement relever l'état des ouvriers, travaillons-y avec patience, sans nous bercer du fol espoir d'obtenir tous les résultats en un jour, et sans prétendre, avec quelques théories plus ou moins hasardées, changer, comme par un coup de baguette, une situation qui résulte des habitudes et du temps.

Les défenseurs les plus bruyans des intérêts de la classe laborieuse pa-

raissent décidés à suivre une autre ligne. Ils négligent le réel et s'épuisent à courir après l'ombre. Ils semblent perdre de vue toute pensée d'améliorations particulières et d'efforts positifs. Une idée les a seule occupés durant ces derniers temps, l'idée d'une enquête générale sur l'état des travailleurs. On s'était efforcé de donner à ce cri de ralliement le plus grand éclat possible, sauf à l'abandonner ensuite pour en adopter un nouveau. Une chose m'étonne, je le dirai franchement, c'est que la demande d'une enquête si souvent répétée n'ait pas produit plus d'impression sur les classes ouvrières. Elle a été accueillie avec une froideur évidente. Serait-ce trop s'aventurer d'en conclure que l'enquête n'est pas un besoin très sérieux et très vif? Nul ne s'imagine qu'elle mettrait fin à toutes les plaintes, et donnerait satisfaction à toutes les exigences. Plus son cercle d'action serait étendu, moins ses conclusions seraient nettes et pratiques. On discute avant, on discuterait après. Que le résultat vienne tromper les prévisions de ceux qui la réclament, ils ne se gêneraient point pour s'en prendre à l'autorité qui l'aurait faite, pour accuser ses intentions et ses moyens. Rien ne serait résolu. Est-ce que le mal est d'ailleurs ignoré? est-ce que les faits ne sont pas connus? Chaque jour, une enquête s'accomplit sous un régime de publicité et de discussion, et cette enquête continuelle se complète, se rectifie elle-même; elle ne se rapporte pas seulement à un moment donné, mais à l'ensemble d'une situation. L'Angleterre, dira-t-on, procède en tout par des enquêtes, et elle en tire des avantages manifestes. Avant d'invoquer l'exemple de nos voisins, on devrait se rendre un compte plus exact de leur situation et de leur manière d'agir. D'abord l'Angleterre n'a point un système administratif pareil au nôtre, qui concentre tous les élémens d'information; elle n'a pas, à tous les degrés de la hiérarchie, des corps délibérans, dont la discussion porte incessamment la lumière sur l'état du pays. L'enquête parlementaire est souvent le seul moyen d'éclairer les questions. Aussi l'histoire du parlement anglais embrasse-t-elle une série d'enquêtes dont chacune forme le point d'appui de quelque bill important. De plus, en Angleterre, on procède par enquêtes partielles, sur un ordre de faits circonscrits. En suivant cette méthode, il est possible d'arriver à des conclusions utiles et réalisables. De semblables mesures peuvent, en certaines circonstances, être utilement importées chez nous, et servir d'auxiliaires aux moyens réguliers et habituels d'information. Elles diffèrent profondément de l'enquête très générale, très complexe, proposée en ce moment, et qui, s'étendant sur tout le pays, sur toutes les industries, sur toute l'existence des travailleurs, remuerait à la fois presque toutes les questions économiques.

Nous soumettons ces observations aux esprits calmes et réfléchis; nous n'avons point de répugnance préconçue contre l'enquête : elle ne pourrait qu'apporter de nouveaux argumens à notre opinion sur l'état des classes ouvrières; seulement, si l'enquête était une fois ouverte, elle ne devrait point s'en tenir au point de vue économique. On ne découvrirait point la source

du mal sans remonter jusqu'aux sentimens et aux croyances. Les dérèglemens, origine de tant de misères, proviennent de la faiblesse du sens moral et de l'absence d'une éducation religieuse. Sous ce rapport, les besoins sont immenses; ne désespérons point de les satisfaire. Il se manifeste au sein de notre société un retour évident vers les idées de l'ordre et du devoir. Le mouvement arrive jusqu'aux masses : il leur portera des moyens de réforme et un frein contre le vice. Les utopies vaines et creuses des théoriciens du bonheur tendraient à contrarier ce mouvement salutaire, à le détourner de ses voies, à le corrompre par un esprit matérialiste. L'agitation industrielle qu'ils ont essayé de provoquer est tristement marquée de cet esprit. On a négligé le bien moral, on ne s'est préoccupé que du bien-être. Quant aux partis politiques, ils ont pris à tâche d'embrouiller la question, loin de chercher à l'éclaircir. Il convenait à leurs desseins qu'elle demeurât dans le vague et les ténèbres. Aussi on les verra la délaisser de plus en plus, à mesure que le bon sens public reconnaîtra la stérilité de leur philanthropie bruyante. Les tendances des partis se concentraient d'ailleurs à peu près exclusivement, comme celles des socialistes, vers la recherche du bonheur physique. Nous comprenons d'une autre façon l'organisation du travail. Si nous désirons pour les familles ouvrières de meilleures conditions d'existence matérielle, nous ne croyons pas qu'il suffise d'en demander les moyens à des réformes économiques; les améliorations morales en sont la garantie nécessaire. Notre régime industriel, dans les lois de discipline comme dans les institutions de protection, s'est généralement inspiré de cette double pensée, qui se révèle surtout dans les actes du gouvernement de 1830. On peut encore adresser de justes critiques à certaines parties de l'ordre existant; mais, jugé dans son ensemble et comparé aux systèmes qui prétendent le remplacer, il est le seul qui convienne aux idées politiques de notre temps, qui respecte la dignité de l'individu et encourage son activité, tout en offrant des garanties suffisantes à la sécurité publique et à la prospérité de l'industrie nationale.

A. Audiganne.

DE

LA COMÉDIE POLITIQUE

EN ALLEMAGNE.

Die politische Wochenstube (*Les Couches politiques*), PAR M. PRUTZ. — Zurich, 1845.

Depuis que la poésie allemande a abandonné les voies souveraines de l'art pour s'engager au service des intérêts quotidiens, elle a essayé çà et là, bien que trop rarement, de se rattacher à des traditions nationales. Le XVIe siècle est naturellement, dans les jours de lutte, l'arsenal obligé de la polémique. Publicistes, poètes, controversistes de toute sorte, pamphlétaires politiques ou religieux, tous peuvent trouver là des modèles, ou, si c'est trop dire, des encouragemens. Cette féconde et tumultueuse époque restera long-temps encore la véritable patrie des novateurs. Les écrivains du XVIe siècle ont été étudiés dans ces dernières années par quelques-uns des nouveaux tribuns avec un empressement juvénile. Ulric de Hutten a reparu tout à coup dans les vers irrités de M. Herwegh, fier, sauvage, et sa lance à la main, comme dans le tableau d'Albert Dürer. Il n'était pas difficile de rencontrer chez le chevalier Ulric de belliqueux refrains, des cris de bataille, des

clameurs furieuses contre les papistes; il suffisait pour cela d'ouvrir au hasard ses *discours* et ses *dialogues*. On a fait plus encore : on a recueilli dans tous les poètes de ce temps les hardis passages qui pouvaient venir en aide aux controverses présentes; on a précieusement rassemblé tous les titres du libéral esprit qui s'éveille; M. Hoffmann de Fallersleben, M. Margraff, ont donné des recueils bien remplis, bien composés, et dirigés nettement vers ce but. Toutes ces études sont excellentes; cette direction est saine et salutaire; ce qu'il y a eu de moins médiocre dans les récentes tentatives de cette poésie politique est venu de là; les traditions des ancêtres ont servi de guides aux mieux inspirés de ces jeunes tribuns, et sauvé quelques strophes de M. Herwegh, de M. Prutz, de M. Dingelstedt. Les autres, abandonnés à eux-mêmes et à la rhétorique des gazettes, ont été reniés par la Muse.

Il y a cependant une forme particulière de cette poésie politique, dont le XVIe siècle n'offrait aucun modèle aux poètes libéraux de l'Allemagne : c'est celle qui essaie de traduire sur la scène les événemens contemporains; c'est ce drame hardi, cette comédie puissante et libre qui emprunte ses personnages au monde politique, afin de signaler gaiement les ruses des uns, les déceptions des autres, tout le mouvement des sociétés nouvelles. Cette comédie n'aura jamais, je le crois, comme la poésie politique elle-même, qu'une valeur très secondaire, puisqu'elle est obligée de vivre non sur les sentimens éternels de l'ame, mais sur des faits particuliers et des passions fugitives. Son succès, s'il est plus vif, sera nécessairement moins durable. Quelle qu'elle soit cependant, elle peut devoir un jour aux conditions nouvelles de la société une existence à peu près certaine et une place assez considérable dans la poésie de l'avenir. Un critique éminent, M. Gustave Planche, discutait ici même, il y a quelques années, l'importance possible de ce genre nouveau; il analysait ses mérites et ses inconvéniens; il indiquait les ressources que trouverait la Muse dans le spectacle de la vie publique, dans l'étude de ses ridicules et de ses misères. Cette importance ne saurait être contestée; il est certain que c'est là, pour un ordre inférieur de poésie, une matière riche et précieuse qui attend la main de l'artiste. Mais que de difficultés dans une pareille tâche! La première de toutes, le premier obstacle, c'est l'absence même d'une forme indiquée, d'une tradition consacrée par les maîtres. Ni le théâtre d'Eschyle ou d'Aristophane, ni le drame de Shakspeare, ne peuvent fournir au poète de salutaires exemples; tout est à faire ici dès le premier pas.

Nos jeunes poètes de l'Allemagne, en suivant avec piété les traces de leurs aïeux, ont rencontré, au temps de la réforme, quelques essais

de comédie politique. A l'époque où Pierre Gringoire et les enfans sans souci raillaient le pape Jules II sur les tréteaux des halles, ces tentatives aristophanesques se produisaient aussi au-delà du Rhin, et les poètes de Nuremberg, Rosenplüt, Hans Sachs, s'efforçaient de traduire sur leur scène naïve les événemens contemporains, les luttes de l'Allemagne avec la papauté, tout le drame passionné de la réforme; œuvres bizarres, curieuses pour l'historien, mais d'où la poésie est absente. Ni M. Prutz, ni M. Herwegh ne pouvaient trouver là d'utiles indications; la médiocrité de ces compositions les avertissait au contraire de chercher en eux-mêmes la forme nouvelle d'un art nouveau. Encore une fois, il fallait ou renoncer à la prétention de créer en Allemagne la comédie politique, ou affronter courageusement les difficultés du problème et se souvenir enfin des conditions impérieuses de l'art et de la vraie poésie. Quand je voyais tous ces écrivains chercher dans les gazettes des idées et des rimes, quand je les voyais méconnaître si résolument les lois éternelles de l'invention, je ne pouvais guère m'imaginer que ce bruyant groupe des poètes démocratiques, si ambitieux et si irréfléchi qu'il fût, prétendît donner un jour à l'Allemagne ce théâtre dont je viens de parler. Voici pourtant un de ces écrivains, le plus hardi et le plus confiant, M. Prutz, qui se glorifie déjà d'avoir réussi. Son œuvre, quoique diversement jugée, a obtenu de nombreux suffrages; on a félicité l'auteur d'avoir ouvert une route féconde; de plus, cette comédie s'adresse aux passions les plus vives du moment, elle croit embrasser la situation présente d'une façon complète, elle prétend donner un tableau exact de la Prusse et de l'Allemagne entière. De quelque côté qu'on l'envisage, elle mérite donc une attention sérieuse. Le critique est attiré par la question littéraire, le publiciste par l'événement politique. Que ce soit une tentative intéressante pour l'art, ou seulement un document de plus pour la situation de l'Allemagne, la comédie de M. Prutz a droit d'être discutée et jugée.

A ne considérer d'abord que le problème littéraire, le nom et les précédens travaux de M. Prutz m'inspirent, je l'avoue, une assez grande défiance, et le premier regard jeté rapidement sur son œuvre ne confirme que trop mes scrupules et mes craintes. M. Prutz a commencé par être un journaliste ardent et passionné; il appartient à la jeune école de Hegel, et il a pris une part active à la rédaction des *Annales de Halle*. Sa vocation pour la poésie ne s'est décidée que long-temps après ses premiers travaux philosophiques; vocation factice, on le voyait trop, et nous avons déjà signalé cette absence de naturel et de

sincérité dans ses vers (1). M. Prutz a voulu être poète, il le veut encore : il y met une sorte d'obstination qui atteste l'énergie de son humeur et qui se traduit souvent en de vigoureux emportemens; mais la simplicité, mais la franchise du langage, l'invention saine et naturelle, ne les lui demandez pas. Quand il quitta brusquement la philosophie et la critique pour les travaux de l'imagination, le succès des vers de M. Herwegh l'avait enivré; il prit cette excitation pour l'appel impérieux de la Muse, et convoita désormais la bruyante renommée des *Poésies d'un vivant.* Ce qu'il y avait d'énergique dans les vers de M. Prutz lui venait de M. Herwegh; ajoutez à ces inspirations d'emprunt un travail de tous les jours, une science réelle du langage et du rhythme, une habileté très apprise, toute une rhétorique complète, et vous saurez de quoi se compose le talent de M. Prutz. Aujourd'hui, c'est lui qui prend les devans; il ne se résigne plus à être le débiteur de M. Herwegh, il prétend, au contraire, montrer à la poésie allemande des routes inconnues et fonder le théâtre politique. Quoi donc! Faut-il croire que l'imagination s'est éveillée une bonne fois dans l'esprit persévérant du critique, et que le poète nouveau-né va enfin marcher seul? Non, le critique, l'érudit va reparaître ici plus que jamais; M. Prutz n'aura fait que changer de maître. Cette comédie politique, cette œuvre si difficile et qui demande, nous l'avons dit, une forme nouvelle enfantée hardiment par une imagination libre, il ira tout simplement l'emprunter à la Grèce antique; il dérobera Aristophane. Au lieu d'une création originale, née, comme il convient, du mouvement de la vie moderne, nous aurons une étude, énergique peut-être, obstinée, opiniâtre, sur un modèle qui ne saurait être reproduit; nous n'aurons pas la comédie que nous cherchions et que l'auteur annonce.

M. Prutz avait-il bien réfléchi quand il prit Aristophane pour modèle? Est-ce pour obéir aux conseils d'une méditation sérieuse qu'il se décida à faire entrer les idées, les sentimens, les passions de l'homme moderne dans la forme de la comédie ancienne? Je ne le pense pas. Les objections, pour peu qu'il y eût songé, se fussent présentées en foule à son esprit et l'eussent détourné d'une si étrange entreprise. Quoi donc! Aristophane en Allemagne! l'ennemi de Cléon transporté tout à coup dans une société si différente et autorisé par le poète à renouveler, après plus de deux mille ans, ces hardiesses vraiment extraordinaires que tous les commentaires du monde n'ex-

(1) Voir la livraison du 1er juin 1844, *la Poésie et les Poètes démocratiques.*

pliqueront jamais ! En outre, était-il bien prudent d'entraîner la Muse sur ces places publiques où l'imagination joyeuse du poète païen allait chercher tant de plaisanteries aujourd'hui grossières, tant de bouffonneries dont le sens est perdu? Quand Aristophane, aux fêtes de Bacchus, déchaînait du fond des antres sacrés les faunes et les satyres et tous les burlesques démons du rire antique, il était sûr de son génie, et il savait bien qu'il charmerait les plus nobles esprits de la Grèce. Grossier, violent, il l'était sans doute, mais avec quelle grace! Platon l'a dit. M. Prutz est-il aussi sûr de lui-même? La muse allemande, si elle se souille à de telles équivoques, aura-t-elle l'excuse du polythéisme, ou bien saura-t-elle corriger par le sourire et la grace tant de folles équipées et s'y jouer légèrement? Il est permis d'en douter. M. Prutz n'a pas eu le loisir de faire toutes ces réflexions. Quand il a demandé à Aristophane des exemples glorieux, il a obéi à une sorte de caprice irrité, et nullement à une intention d'artiste. L'auteur des *Guêpes* et des *Oiseaux* était en grande faveur depuis quelque temps à la cour de Berlin; M. Prutz a cru voir là un défi, une provocation, et il l'a relevée avec cette vivacité passionnée qu'il a presque toujours prise jusqu'ici pour une inspiration sincère. Ardeurs factices, émotions suspectes, tous ces défauts de la poésie politique en Allemagne ne seront jamais plus blessans que dans la tentative de M. Prutz. Le talent même que l'auteur y apportera, la verve incontestable de sa pensée, feront éclater plus désagréablement tout ce qu'il y a de voulu, d'âpre et de contraint dans ses inventions.

On se rappelle ces soirées de Berlin où les drames de Sophocle, les comédies d'Aristophane et de Plaute, les poétiques fantaisies de Shakspeare, paraissaient tour à tour sur la scène avec leurs graces naturelles pour enchanter une noble et studieuse assemblée. Les plus aimables esprits, les plus sévères intelligences, se passionnaient pour ces fêtes de l'art. M. Tieck, M. Mendelsohn, étaient les introducteurs de Sophocle et de Shakspeare, et l'auteur du *Chat botté*, profitant de cette veine heureuse, évoquait gracieusement les œuvres de sa jeunesse, qui revenaient, un peu vieillies, mais toujours souriantes, solliciter avant de mourir un dernier hommage. Ces petites comédies fantasques, imitées à la fois de Shakspeare et d'Aristophane, c'était bien en effet un ingénieux intermède entre *les Guêpes* et *le Songe d'une nuit d'été*. Loisirs fortunés, innocentes études! il semblait que ces occupations d'une cour instruite et brillante dussent être acceptées avec sympathie comme un hommage aux choses de l'intelligence; comment ne pas s'abandonner au charme de ces solennités studieuses?

et qui aurait eu le courage de troubler ces fêtes naïves? Eh bien! non, l'esprit nouveau qui s'agite si fort chez nos voisins se sentit comme blessé. Ce souffle inattendu d'une poésie adorée, au lieu de rafraîchir les ames, aigrit et envenima les plaies vives de cette jeune milice littéraire si éveillée aujourd'hui dans toute l'Allemagne et si prompte à l'attaque. Tandis que la cour de Prusse se laissait charmer par les inventions du poète athénien, tandis que M. Tieck ressuscitait avec grace ses légères tentatives de fantaisie aristophanesque, l'école nouvelle s'imagina voir là une provocation moqueuse, et c'est précisément à l'auteur des *Nuées* et des *Oiseaux* qu'elle alla demander conseil pour une réponse hautaine. M. Henri Heine, dans son bizarre et spirituel poème *l'Allemagne*, avait raillé gaiement le goût de Fréderic-Guillaume IV pour Aristophane, et cette faveur subite, inattendue, de la poésie antique.

« Dans ce dernier chapitre, j'ai tâché d'imiter un peu la conclusion des *Oiseaux;* c'est bien certainement la meilleure comédie d'Aristophane.

« *Les Guêpes* aussi sont une excellente pièce. On la donne aujourd'hui, traduite en allemand, sur le théâtre de Berlin, pour l'amusement du roi.

« Oui, le roi aime cette comédie; pourtant, si l'auteur vivait, je ne lui conseillerais guère de se rendre en personne à Berlin.

« Le véritable Aristophane à Berlin! Ah! le pauvre poète! ses affaires iraient mal; nous le verrions bientôt accompagné d'un chœur de gendarmes. »

Or, au moment même où M. Henri Heine, dans ses ironiques menaces, signalait ainsi aux spectateurs de Berlin cet Aristophane qu'on oubliait trop en effet, le hardi citoyen, le satirique sans pitié, voilà qu'un poète traçait vivement une esquisse bizarre, une scène très voisine de la comédie antique par l'audace des attaques et la vigueur trop souvent cruelle des railleries. C'était M. Freiligrath en sa *Profession de foi*. Nous avons signalé ici cette mascarade burlesque où tous les amis du roi de Prusse, ministres, conseillers, écrivains et artistes, comparaissaient devant le poète pour être bafoués comme Cléon et Euripide. Pourtant ce n'était là qu'une scène, moins encore, un plan, une indication, une ébauche; la comédie annoncée par M. Heine, esquissée rapidement par M. Freiligrath, c'est M. Prutz qui l'a faite. M. Heine raillait agréablement; M. Freiligrath était vif, pressant, mais il n'avait garde d'insister, et son esquisse pouvait sembler une fantaisie excusable; avec M. Prutz nous aurons l'œuvre complète, sans timidité, sans hésitation, sans fausse modestie. A la bonne heure! nous allons savoir si le génie allemand est aussi grec qu'il s'en félicite;

ni M. Heine, ni M. Freiligrath, ne nous avaient permis de faire cette étude. Soyons attentifs, s'il vous plaît : voici l'Aristophane tudesque.

La pièce s'ouvre par une altercation fort bruyante entre un chirurgien et son valet; ce chirurgien est un charlatan, et le valet un rustre grossier. De quoi s'agit-il? quel est le sujet de la querelle? Le docteur, pour s'exercer la main, veut absolument faire une opération. Pourquoi ne serait-ce pas sur Kilian (Kilian, c'est le valet)? *Faciamus experimentum in anima vili.* Toinette conseillait à Argan de se faire couper le bras gauche et crever l'œil droit, lequel *incommode l'autre et lui dérobe sa nourriture.* Le docteur veut arracher à Kilian, devinez! son estomac. La plaisanterie est tout-à-fait allemande en vérité, et dès le premier mot nous sommes aussi loin d'Athènes que de Paris. Kilian résiste, comme on pense; lui enlever son estomac, à lui, à ce Kilian sensuel et glouton! Le docteur se fâche. — Eh! butor! ne vois-tu pas que c'est pour ton bien et qu'il y va de ton honneur? Ah! quel service rendu à l'humanité, si on lui enlevait seulement l'estomac! Quelle gloire ce serait pour toi, Kilian, si tu donnais un tel exemple et le mettais à la mode! D'où viennent tous nos maux, je te prie? Qu'est-ce qui éteint les flammes sacrées de l'inspiration? qu'est-ce qui enfante la lâcheté, l'égoïsme, la convoitise? L'estomac. Pourquoi Freiligrath a-t-il accepté la pension du roi de Prusse? pourquoi Dingelstedt est-il conseiller aulique? qui leur a donné ces détestables conseils? qui brise chez les plus forts tous les plans, tous les projets de vertu et de liberté? L'estomac, ô Kilian! Et si le système que je t'indique était appliqué à l'état, ah! c'est là que le progrès serait glorieux. Quels fonctionnaires nous aurions alors! quels soldats! quel peuple! Cet amour de liberté dont on parle tant, qu'est-ce autre chose que de l'appétit? Que les rois y songent; ce n'est pas le cœur, c'est l'estomac qui fait les révolutions. Arrachez cet organe malfaisant, tout est sauvé.

Cette scène bizarre, grossière dans les détails, pleine de violences, pleine de personnalités injurieuses, indique assez, dès le commencement, quel sera le ton de toute la pièce. Les noms propres n'effraieront pas l'auteur. Les plus simples précautions que prenait le hardi poète grec seront intrépidement rejetées par la muse tudesque; Cléon va être amené sur le théâtre, sans masque, sans déguisement, pour être rossé par le charcutier. Enivré de sa parole brutale, le pamphlétaire se prendra pour un poète, et, comme il ne comprend guère cet Aristophane à qui il n'emprunte que les gros mots, il se complaira dans son œuvre sans le plus léger scrupule, et s'écriera, le barbare : « Athéniens, applaudissez! »

Mais continuons, la chose vaut la peine d'être examinée de près. Kilian refuse donc de passer par les mains du docteur, et il est chassé de la maison. Il ne partira cependant que s'il est payé; mais comment faire? le docteur n'a ni sou ni maille. Kilian propose à son maître de lui laisser emporter quelque objet de sa pharmacie, et les voilà tous deux examinant en détail fioles et alambics. Ici, maintes plaisanteries grotesques. Cette fiole contient l'esprit de M. Goeschel, conseiller, professeur, et qui a passé du camp de Hegel dans celui de Schelling. Cette autre, ce flacon infect, c'est la pensée de M. Henri Léo, distillée par M. Hengstemberg. — Prends garde, Kilian, s'écrie le docteur, tu tiens là l'essence de l'hypocrisie et de la délation; auprès de ce venin exécrable, l'arsenic est une poudre bienfaisante. — La plaisanterie, si plaisanterie il y a, continue long-temps de la sorte; et comment l'auteur, en rangeant ainsi dans des fioles empoisonnées l'esprit de ses adversaires, ne s'aperçoit-il pas qu'il est lui-même un de ces dénonciateurs injurieux qu'il prétend châtier? Ce n'est rien encore, nous en verrons bien d'autres.

Cependant le jovial Kilian a tenu bon; il conservera son estomac, et le docteur veut bien ne pas le chasser pour cette fois. Kilian reprend son service de chaque jour auprès de ce chirurgien endiablé, il va faire sa tournée par la ville, et chercher les malades honteux qu'il amènera en secret dans la maison de son maître. Ce maître en effet, il est temps de le dire, s'est donné un fâcheux métier, et sa maison ressemble fort à un mauvais lieu. Il faut l'entendre, lorsque, son instrument à la main, et attendant ses pratiques, il raconte lui-même tous les détails de son honnête entreprise. Que vous semble de l'invention? C'est dans ce lieu équivoque, c'est entre les mains de ce personnage ignoble, que l'auteur va placer la satire de tout ce qui l'entoure. Il a voulu mettre à nu les plaies de son pays, et il l'amène, cette noble Allemagne, sous le scalpel brutal d'un charlatan sans vergogne!

Dès que ces confidences sont terminées, un mendiant se présente, humble, chapeau bas, et annonce au docteur qu'il est chargé de faire une quête pour élever une statue à l'héroïque représentant de la Germanie primitive, au vainqueur des légions romaines, à Arminius. Prenez garde, ce costume de mendiant est un costume d'emprunt; le personnage qui le porte s'appelle Schlaukopf, c'est-à-dire fin matois, rusé coquin, et, si l'auteur ne désigne pas sous ce nom le roi de Prusse en personne, au moins ne peut-on douter que ce ne soit le pouvoir, l'autorité en général, ou, si l'on veut, la diète elle-même. Schlaukopf,

il est vrai, quand il sera démasqué, racontera tout à l'heure au docteur qu'il a été autrefois républicain et démagogue, et que maintenant, dévoué au pouvoir, il a été nommé conseiller intime et espion privilégié de sa majesté; mais ce n'est là qu'une précaution de l'auteur, la seule peut-être qu'il ait prise dans son étrange pamphlet. Quand nous verrons Schlaukopf accorder à Germania sa très auguste protection, quand nous le verrons diriger en maître les destinées de sa pupille, alors tous les doutes seront impossibles; l'allusion ne sera que trop directe, le symbole ne sera que trop clair et trop parlant. Schlaukopf présente donc sa requête au chirurgien; or, la requête est fort mal accueillie. Les plaisanteries et les bonnes raisons ne manquent pas pour châtier comme il convient ce puéril patriotisme, qui va chercher ses appuis dans les souvenirs fabuleux des temps primitifs. De ces plaisanteries vives et sensées, le docteur, qui est en verve, n'en oublie pas une seule. A l'entendre parler ainsi, on dirait vraiment un homme honnête, sérieux, un bon et courageux citoyen. Tous les argumens du solliciteur sont repoussés par lui avec une verve incisive, et c'est plaisir de l'écouter quand il oppose à ce patriotisme hypocrite le sentiment présent, le sentiment national, qu'il faut encourager autour de soi, au lieu de l'aller chercher dans les forêts d'Arminius. Ce n'est pas là précisément ce que demandait Schlaukopf. Cette leçon de politique n'est guère de son goût : il s'emporte, il menace, et le docteur est forcé de le congédier rudement; mais, au moment où il saisit le mendiant par les épaules pour le jeter dehors, la perruque du bonhomme lui reste dans la main, son faux nez tombe à terre, et le docteur reconnaît son vieil ami, son vieux camarade de la *Burschenschaft*, le démocrate Schlaukopf. Seulement, le démocrate s'est converti, et s'appelle aujourd'hui M. le conseiller intime. Il n'en faut pas davantage pour apaiser le docteur; le voilà converti lui-même par une illumination subite; le libéral est immédiatement enrôlé dans l'armée du pouvoir. Cette conversion miraculeuse inspire même à Schlaukopf une confiance et une admiration si grande, qu'il va conférer sur-le-champ au docteur une dignité suprême. Agenouille-toi, lui dit-il, et écoute avec un respect religieux. Un grand événement se prépare.

LE DOCTEUR.

J'entends; on va créer un nouvel ordre, n'est-ce pas?

SCHLAUKOPF.

Plus que cela.

LE DOCTEUR.

Les grenadiers auront cinq boutonnières au lieu de six dans l'uniforme du dimanche?

SCHLAUKOPF.

Élève-toi, élève-toi plus haut; c'est un événement d'intérêt universel; il s'agit de l'avenir de la patrie, du bonheur du genre humain.

LE DOCTEUR.

Ah! je devine. On étudie peut-être une nouvelle comédie à Postdam?

SCHLAUKOPF.

Non, tu ne devineras pas. Cela dépasse tous les efforts possibles de l'imagination. Heureuse époque, qui verra ce miracle! les temps anciens seront rajeunis. L'esprit saint va descendre une seconde fois, porté sur les ailes d'un aigle.

LE DOCTEUR, à part.

S'il ne se moque pas de moi en ce moment, certes il ne l'a jamais fait. Je sais ce que veut dire ce mouvement de ses narines. Quel fripon! (Haut.) Eh bien! t'expliqueras-tu? sommes-nous à la fin?

SCHLAUKOPF.

A la fin? non, mais plutôt au commencement des grands siècles nouveaux. L'Allemagne, — je dis l'Allemagne, notre patrie, Germania, la reine aux cheveux blonds, le pays d'Hermann....

LE DOCTEUR.

Et de Luther, et de Frédéric, etc. Pourquoi t'arrêter dans l'antichambre?

SCHLAUKOPF.

L'Allemagne... l'Allemagne est grosse!

L'Allemagne est grosse; la blonde Germania va mettre au monde un enfant, et le docteur est nommé accoucheur de la princesse. C'est chez lui, dans sa maison, que Germania vient faire ses couches. La voici. Voyez-vous ce brillant équipage, ce char magnifique, ce cortége immense? C'est Germania qui arrive. Remarquez d'abord ces chevaux qui traînent le char de la princesse; ils sont bien maigres et bien efflanqués, il est vrai; n'en soyez pas surpris, ce sont les états provinciaux, et c'est aussi pour cela qu'ils sont attelés par derrière. Tel est l'usage aujourd'hui dans tous les états allemands, ajoute gravement Schlaukopf. Et que font là ces esclaves autour de la voiture dorée? C'est le peuple; on ne s'en sert que dans les occasions difficiles, quand l'équipage est embourbé. Cependant le cortége s'approche, et Schlaukopf

va reprendre sa place à la tête de la procession. La voiture s'est arrêtée à la porte du docteur. Schlaukopf entre le premier; derrière lui s'avancent les esclaves portant le trône où est assise Germania. La jeune princesse est blonde, dit l'auteur; elle a la figure légèrement grasse et souriante, la bouche grande, les yeux d'un bleu pâle; elle porte une robe d'étoffe anglaise, un châle fabriqué en France, un chapeau de paille d'Italie. Le docteur la complimente en mauvais français, et elle y répond le plus gracieusement qu'elle peut, tandis que les esclaves, murmurant à voix basse un chant d'espérance, invoquent le nouveau-né, l'avenir de la patrie souffrante, l'avenir bienfaisant qui brisera leurs fers.

Ainsi finit le premier acte. Avec cette dernière scène, l'action, il faut l'avouer, est engagée vivement; l'intérêt s'éveille. Qu'est-ce? que va-t-il arriver? Quel sera ce bienfaiteur promis par Germania à la patrie inquiète? Sans les grossièretés si fréquentes des détails, l'invention serait bonne : il y a du Rabelais dans cette bizarre allégorie. Au moment où tant de promesses solennelles ont éveillé l'attente publique, ce n'est pas une mauvaise idée de nous présenter Germania en mal d'enfant. Puisse la délivrance être heureuse, et que le nouveau-né réponde aux espérances de la patrie! Nous saurons tout à l'heure quel sera ce nouveau-né : en attendant que le poète poursuive, laissons-le profiter de l'entr'acte et adresser la parole au public. C'est ce que faisait Aristophane dans les anapestes de la parabase; M. Prutz est un imitateur trop fidèle du maître pour oublier les priviléges de l'intermède antique. Hélas! pourquoi faut-il qu'il s'attache si fort à la partie extérieure de son modèle, et si peu vraiment à l'art lui-même, à la grace du langage, à l'immortelle poésie? Mais ajournons nos objections, et laissons la parole au poète; aussi bien il est impatient, il a mille choses à dire, son cœur déborde.

D'abord M. Prutz, je crois le comprendre, est un peu inquiet du succès de sa pièce, inquiétude qui ne durera pas, dernier reste de timidité et de modestie dont il sera vite guéri. Il voudrait justifier la hardiesse de ses facéties, et ne trouve rien de mieux pour cela que d'en accuser le lecteur lui-même, ou d'en faire au moins son complice. « Il y a long-temps, lecteur, que vous nous disiez : Votre poésie lyrique, vos hymnes politiques, vos cris de guerre et de bataille, ce n'est pas de la poésie; élevez-vous de la polémique des journaux jusqu'à la vraie inspiration, et créez des œuvres que l'art puisse reconnaître! Cette œuvre, la voici. C'est une comédie, une comédie politique; lisez-la et riez franchement. » Je me souviens d'avoir adressé

souvent ce reproche à la poésie démocratique dont M. Herwegh, M. Prutz, M. Hoffmann, sont les belliqueux représentans, et je voudrais bien que mon conseil, s'il en est ici question, eût réussi à modérer les ardeurs de ces gazettes rimées; pourtant il n'est pas bien sûr encore que la critique doive se féliciter du résultat, et j'ai des doutes, je l'avoue, sur la valeur de l'échange qu'on nous propose. Y gagnerons-nous beaucoup? Nous le verrons tout à l'heure. Du reste, M. Prutz sent bien que ce simple changement de forme ne suffit pas, si les défauts persistent : ode ou comédie, peu importe, si la chanson est la même. Il prévoit qu'on lui reprochera encore le ton factice de son langage, la rhétorique pompeuse de ses vers. Un très spirituel écrivain, M. Vischer, dans ses *Sentiers critiques*, a osé blâmer cet abus de la rhétorique dans les vers de M. Herwegh, et a signalé au contraire la grace non cherchée, l'inspiration naturelle et bien venue d'un aimable poète, M. Édouard Moericke; aussitôt M. Vischer est sermonné vertement en pleine parabase, et traité de Souabe devant tout le public d'Athènes. Puis l'auteur s'adresse à celui qui le premier, en Allemagne, a imité Aristophane, au comte Auguste Platen. Il signale en beaux vers, je le veux bien, la riche simplicité, la beauté savante de son langage; mais pourquoi cet orgueilleux rapprochement? L'amour-propre du poète s'irrite, s'enflamme, et ce discours humblement commencé va s'emporter jusqu'à l'infatuation. M. Prutz entreprend la défense de Platen, comme si l'on contestait à Platen la pureté antique de sa poésie. Voilà le comte Platen sous la très auguste protection de M. Prutz, et M. Arnold Ruge, qui s'est permis quelques objections sur la valeur des comédies aristophanesques de Platen, M. Arnold Ruge est aussi rudement interpellé que M. Vischer! Qu'est-ce à dire, et comment se fait-il que l'auteur ne songe pas un peu plus à lui-même? Au lieu de s'attaquer si singulièrement aux critiques de Platen et de M. Herwegh, ne devrait-il pas répondre aux objections très légitimes que va soulever son œuvre? Il s'agit bien de Platen et de M. Herwegh! M. Prutz a voulu, par cette ruse bizarre, nous dire habilement qu'il était le continuateur d'Herwegh et de Platen; il a emprunté à M. Herwegh ses hardiesses politiques, au comte Platen sa forme savante et pure, et de tout cela est résulté le chef-d'œuvre nouveau. Or, cet enthousiasme de M. Prutz pour lui-même ne lui est vraiment pas permis, même dans le désordre lyrique de la strophe et de l'antistrophe. On ne nie pas la parenté de M. Prutz et de M. Herwegh; mais qui admettra jamais le rapprochement établi ici entre la pièce de M. Prutz et les études aris-

tophanesques de Platen? Les comédies de Platen sont des satires littéraires : l'auteur de *la Fourchette fatale* et de l'*Œdipe romantique* n'imite ni *les Chevaliers*, ni *Lysistrata*, ni *les Nuées*, œuvres d'une société qui a disparu, modèles proposés à l'étude et interdits à l'imitation; il imite quelques scènes admirables des *Grenouilles*, le débat d'Eschyle et d'Euripide; il donne son avis, comme Aristophane, sur le théâtre de son pays. Ce sont là, encore une fois, des critiques permises et utiles. Comparez-les, si vous voulez, aux satires de Boileau, aux passages les plus vifs de Molière, à la scène d'Oronte, à celle de Trissotin et Vadius, mais ne les confondez pas avec ce dialogue effronté où vont paraître les noms les plus honorés de l'Allemagne! Quand Platen étudie l'auteur des *Grenouilles*, il se rappelle deux choses : d'abord, qu'il ne peut emprunter au poète grec la liberté cynique de ses injures; puis, qu'il doit surtout s'attacher à la grace, à la poésie, et corriger par là du moins ce qu'il y a de trop rude dans la forme de la comédie ancienne. Si M. Prutz croit avoir suivi cet exemple excellent d'un artiste sincère, décidément il est dupe de son amour-propre. Il ne voit pas qu'il a substitué à une critique littéraire, très vive sans doute, mais acceptable, une diatribe sans pudeur, et devant laquelle eût reculé peut-être la licence du poète antique. Il est aveugle surtout quand il s'écrie : « L'alouette se berce en chantant dans le bleu infini du ciel, là-haut, au-dessus des ruines. J'ai fait comme elle, sans soucis, perdu dans la mélodie qui m'enivre, et attentif seulement au signe que me faisait l'idéale poésie! J'ai oublié qu'un gendarme, courbé sur le canon de son fusil, m'ajustait longuement et allait m'envoyer une balle. » Non, il n'a pas chanté dans la nue comme l'alouette joyeuse, il ne s'est pas élevé à de si hautes régions, et le gendarme, puisque gendarme il y a, n'ira pas le frapper lâchement au milieu de son vol; il l'arrêtera d'une façon toute prosaïque, au coin de cette rue suspecte, dans cette maison équivoque où il n'a pas craint de déshonorer la Muse.

Voici le second acte. Schlaukopf est très inquiet; que va-t-il arriver? Quel sera ce nouveau-né impatiemment attendu par toute l'Allemagne? Si Germania allait accoucher d'un monstre! Pour éviter tout embarras, il s'adresse au docteur et le prie d'appeler à son aide quelque ruse de son métier. Le docteur fait la sourde oreille, et Schlaukopf, pour le corrompre, est obligé de lui montrer les présens envoyés à Germania par tous les souverains d'Allemagne, à l'occasion de sa prochaine délivrance. Dons précieux, magnifiques! la Prusse donne à l'enfant de Germania la cathédrale de Cologne, une petite flotte alle-

mande, et un code d'instruction criminelle; l'Autriche fera construire plusieurs maisons de jésuites; le roi de Bavière a déjà composé lui-même, dans le style qui lui est propre, une méthode de lecture pour le royal bambin; le roi de Hanovre lui envoie un titre national, une charte, une constitution, sur un fort beau parchemin, mais déchiré : cela servira à lui faire un tambour. Toutes ces plaisanteries n'ont pas besoin d'explication, les allusions sont claires, et quand M. Prutz ne sort pas des limites permises de la satire, quand il châtie par le ridicule cet esprit illibéral contre lequel l'Allemagne entière réclame, sa raillerie, plus fine, plus adroite, n'inspire pas de répugnance. Par malheur, ces bonnes inspirations sont rares; l'auteur redescend bien vite aux trivialités, aux détails injurieux, aux bouffonneries grotesques ou cyniques. Comment exprimer, dans une langue honnête, l'expédient que propose le docteur pour tirer Schlaukopf d'inquiétude, et prévenir toutes les suites de l'accouchement malheureux de Germania? Je ne m'en charge pas. Ces gaillardises rabelaisiennes, assaisonnées encore de gros sel germanique, seraient difficilement acceptées chez nous par le lecteur le moins scrupuleux. On s'indignerait surtout quand on verrait les plus beaux noms de l'antique poésie, les plus nobles filles de l'art grec, Antigone, Médée, jetées sans pitié et comme perdues au milieu de ces facéties effrontées.

La scène suivante amène deux hauts personnages qui viennent consulter le docteur. L'un s'appelle le Romantique et l'autre le Philosophe; on verra trop clairement tout à l'heure de qui il est question. Le Romantique prend le premier la parole, et expose au docteur le triste état de son esprit; il a beaucoup produit jadis, mais aujourd'hui son intelligence est épuisée, son imagination s'éteint; il lui est impossible de donner le jour à une œuvre qui puisse vivre une heure seulement. C'est pour cela qu'il s'adresse au docteur. « Apprenez-moi, maître, comment je retrouverai le secret de ces créations heureuses qui ont fait de moi le poète favori de la cour? — Vous venez trop tard, répond le docteur; à un tel mal je ne sais point de remède; renoncez pour toujours, il le faut, à ces inspirations vraies où brillait une étincelle de la flamme sacrée. *La révolte des Cévennes*, *Camoens*, *Une Vie de Poète*, *Sternbald*, tout cela est fini! Tieck est le favori du roi, ce n'est plus l'amant de la Muse. Résignez-vous, vieillard, votre maladie est incurable. Toutefois prenez ce flacon, il peut vous rendre service. Quand vous verrez naître près de vous une œuvre éblouissante de vie et de jeunesse, jetez un peu de cette poudre sur le père et sur l'enfant : vous défigurerez l'enfant, vous découragerez le père.

LE ROMANTIQUE.

Eh! maudit bavard, si c'est là le fond de ton sac, c'était bien la peine que je vinsse te trouver! Ce que tu me recommandes dans ton discours diffus, il y a long-temps que je le fais sans ton conseil.

LE DOCTEUR.

Quoi! en vérité, tu aurais déjà....

LE ROMANTIQUE.

Sans doute, ne le sais-tu pas? Ne me suis-je pas toujours barricadé avec toutes les médiocrités, avec les derniers débris de la société de Dresde, avec ces vieilles femmes qui radotent autour d'une table à thé, plutôt que de m'intéresser jamais à un jeune talent? N'ai-je pas été l'éditeur de Foerster, le patron de tous les impuissans, plutôt que de protéger jamais les générations nouvelles? N'ai-je pas parodié Sophocle et mis Shakspeare en ballets, plutôt que d'ouvrir une seule fois ma porte aux jeunes poètes contemporains ou de leur aplanir la route? Ne les ai-je pas tous repoussés, et ceux-là même qui suivaient mon drapeau et m'encensaient comme le grand Lama? Quand ai-je parlé avec éloge de la poésie moderne? Quand ai-je témoigné quelque sympathie à la génération qui se lève? Quand ai-je négligé de l'accabler sous la raillerie et le dédain? Je serais ton maître là-dessus. J'ai bien besoin, en vérité, de ta sotte recette! Donne-la à Gutzkow; il est envieux, c'est vrai, mais ce n'est qu'un maladroit, etc.

Et le poète s'en va, plein de mépris pour ce timide charlatan à qui il donnerait des leçons. Scène cruelle, détestables injures, affaiblies pourtant par celles qui vont suivre! Le docteur rentre et se met au travail; mais le Philosophe, qui est demeuré immobile dans son coin, se présente tout à coup et demande à son tour sa consultation. « Ah! je t'oubliais, dit le docteur. — Cela m'est arrivé plus d'une fois, reprend le Philosophe; j'y suis accoutumé, mais cela ne m'inquiète guère; j'attends patiemment, et, dès que la place de mes rivaux est vide, je ne manque pas l'occasion. — Eh bien! que veux-tu? — Je veux que tu m'accouches. — Toi! un homme! — Pourquoi pas? » Et le Philosophe expose très scientifiquement au docteur son étrange situation. Dès ce moment, il est impossible de ne pas reconnaître la personne que le poète a osé mettre sur la scène. Chaque philosophe en Allemagne a une langue qui lui est propre; celui-ci ne parle que de puissances, de polarités, etc. Ce n'est ni Kant, ni Fichte, ni Hegel. Il cherche donc un accoucheur, car il espère donner enfin le jour à l'enfant qu'il porte depuis trente ans dans son cerveau. Le docteur consent à faire l'opération, si singulière qu'elle lui paraisse, et Kilian apporte une pioche. Oui, une pioche! A la bonne heure! L'instru-

ment est digne de cette satire tudesque. Choisissez la plus grossière et la plus lourde, elle sera trop légère encore et trop élégante. Je supprime mille détails. Les atroces bouffonneries de l'opération ne sauraient s'indiquer même de la façon la plus lointaine et dans les termes les plus voilés. Détournons les yeux et ouvrons les fenêtres; ce sera bien assez d'entendre ce dialogue. Or, le docteur a commencé de creuser avec son instrument le cerveau et le cœur du Philosophe. « Ne vois-tu rien? — Non, pas encore. — Qu'est-ce que cela? — Un fragment de la logique de Hegel. — Et ceci? — Un livre de Fichte. — Et ceci encore? — Un chapitre de Kant. — Et cet autre fragment? — Le système de Spinoza. — Et là? — Jacob Boehme. — Et un peu plus au fond? — La scolastique. — Quoi! rien! s'écrie le Philosophe désespéré. Et mon enfant! — Attends; j'aperçois quelque chose; le voici peut-être : *les Quatre Ages du monde, philosophie positive.* — Eh! non, butor! Ce n'est qu'une annonce. Lâche-moi; ta pioche m'a déchiré le cœur. » Et le Philosophe se sauve en poussant des cris de honte et de douleur.

J'ai exposé, aussi complètement que l'honnêteté le permettait, cette scène odieuse, cette plaisanterie abominable. Il fallait que le lecteur devînt juge, et qu'il sût jusqu'où peut s'emporter la haine dans ces satires barbares. Que vous semble de cet atticisme à coups de pioche? Les deux hommes qui viennent d'être bafoués et outragés ainsi, ce poète envieux et ce fripon déguisé en philosophe, ce sont, ne l'oubliez pas, deux des noms les plus honorés de l'Allemagne présente : je les nomme, c'est M. Tieck et M. de Schelling. Tous deux ont rempli déjà une carrière longue et brillante. Si la gloire n'est rien, si l'Allemagne désormais renie ses maîtres, si les plus charmantes créations d'une poésie aimable et les plus éclatans travaux dans le domaine de la philosophie ne défendent plus les artistes et les penseurs, la vieillesse, à ce qu'il semble, devrait les protéger. Mais ne faisons pas à M. Tieck et à M. de Schelling l'injure de les défendre; ne méconnaissons pas non plus l'Allemagne nouvelle au point de croire que ces énormités doivent y plaire, même aux plus furieux chefs des partis extrêmes. Quand Aristophane fit représenter *les Nuées*, Socrate n'eut qu'à paraître dans la salle, et la pièce tomba; M. de Schelling n'aura pas même besoin de se montrer pour triompher de son adversaire. Que nous sommes loin de la Grèce, et que ces tristes parodies font de mal! Platon nous a montré Socrate et Aristophane conversant sur l'amour au souper d'Agathon. Eh bien! s'il y a quelque part à Berlin un Agathon hospitalier, s'il y a une table brillante où les plus in-

génieux esprits et les plus graves penseurs se puissent rencontrer et causer familièrement de l'éternel idéal, M. de Schelling, à coup sûr, n'y rencontrera jamais M. Prutz.

Que devient cependant Germania? L'Allemagne, l'Allemagne de Barberousse, de Luther et de Frédéric, va mettre au monde cet enfant sur qui reposent les espérances du peuple; vous devez être empressé de savoir ce qui va se passer et quel sera le fils de David. Ne prenez pas tant de souci; cette Germania, cette noble femme entrée tout à l'heure si triomphalement, et que les esclaves invoquaient tout bas, c'est une fille des rues que maître Schlaukopf a ramassée on ne sait où. Ce détail nous est révélé par une scène très vive où Schlaukopf et sa créature se querellent dans un langage très approprié à la situation. Germania s'ennuie de son rôle, et elle est toute prête à jeter le froc aux orties; Schlaukopf finit cependant par la calmer, en lui montrant que leur intérêt est le même. La protégée de Schlaukopf consent à rester dans la maison du docteur, et, pour passer le temps, elle lie une intrigue amoureuse avec Kilian. Germania, que nous prenions pour une reine, n'est qu'une fille d'auberge. Ceci va tout droit à l'adresse de l'Allemagne officielle; les gouvernemens, les congrès, la diète enfin, sont agréablement représentés ici et mis en scène sous le masque de cette créature. S'il est absolument impossible de louer le bon goût de l'écrivain, on ne peut contester la netteté brutale de ses attaques; c'est un mérite qu'on ne lui enlèvera pas.

Le troisième acte va commencer, le dénouement approche; il faut ici que le poète, pendant l'entr'acte, nous explique les beautés de son œuvre. Cette seconde parabase n'est pas moins curieuse que la première. Tout à l'heure, M. Prutz nous apprenait qu'il était l'héritier d'Aristophane, et que, s'il avait emprunté au comte Platen la pureté savante de son style, c'était afin de verser dans ce moule antique les pensées hardies de la génération nouvelle. Voilà pour la forme, et le lecteur est, en effet, très édifié sur ce point; mais il lui reste peut-être encore quelques scrupules sur la moralité de la pièce. Le second plaidoyer sera donc une dissertation sur la morale. Or, la comédie de M. Prutz, c'est lui qui l'affirme, ne serait repoussée par aucun des grands maîtres de la scène.

La pièce, à parler franc, est digne de Molière.

M. Prutz ne dit pas cela en souriant, il le crie d'un ton furieux, le poing sur la hanche, et vraiment on peut plaindre d'avance tous ceux qui s'aviseraient d'en douter. L'auteur, nous le savons, possède une

pioche qui lui rend de grands services dans les discussions littéraires. Tant pis pour Mme l'Esthétique, c'est M. Prutz qui l'appelle ainsi, tant pis pour elle, si le métier du docteur, et les propos de Germania, et l'accouchement du philosophe, ne lui paraissent pas précisément ce qu'il y a de plus pur et de plus honnête! elle sera rudement apostrophée et traitée d'hypocrite. Ceux qui blâment les inventions du nouvel Aristophane sont des fats qui pratiquent la vertu à l'Opéra, et qui gardent leur sotte admiration pour les frivolités de la poésie française, pour les romans de M. Paul de Kock et les drames de M. Victor Hugo. Le sens littéraire de M. Prutz, qui n'est pas du tout Mme l'Esthétique, confond très naturellement toutes ces choses. Puis l'auteur part de là, et fait une revue des poètes de son temps. Malheur à ceux qui n'ont point assaisonné leurs œuvres de jovialités tudesques! ce sont des écrivains perfides dont il faut se défier. Un chaste poète, M. Halm, a emprunté aux légendes du moyen-âge cette admirable figure de Griselidis, si noblement illustrée par Boccace, et il en a fait une tragédie touchante; M. Halm est un écrivain immoral, il amollit les ames. Son héroïne ne s'appelle pas Griselidis, mais Grisette. — Le reste ne saurait se traduire :

Auch die Griseldis krœntet ihr, das Ding aus Dreck und Butter,
Griseldis nicht : Grisette!

Et voilà M. Prutz dénonçant la pièce de M. Halm, laquelle, dans une société bien gouvernée, aurait été sévèrement défendue. C'est toujours, comme on voit, la même copie servile, inintelligente, du théâtre d'Aristophane, et parce que l'auteur des *Nuées*, dans la liberté des mœurs païennes, a pu discuter les œuvres de ses rivaux et accorder à sa muse un témoignage que confirmait la Grèce, M. Prutz ne sait ni comprendre les différences des temps et les priviléges d'un génie à part, ni prévoir les mésaventures qui l'attendent. Cette singulière invective se termine enfin par un appel au peuple : « O mon peuple, si tu veux que la Grèce revive par toi, renonce à la fausse pudeur. Aime surtout les couleurs franches, le blanc ou le noir; laisse les teintes grises aux ânes. Les poètes étouffent dans l'atmosphère parfumée de l'esthétique. Un jour, quand tu auras conquis tous tes droits, tu auras aussi un théâtre politique; alors ma comédie servira de modèle et de guide aux libres génies de l'avenir. » Après cela, il ne restait plus rien à dire, et M. Prutz est bien forcé de s'arrêter.

Malgré l'admiration que M. Prutz professe pour son œuvre, je ne voudrais pas être bien sévère pour lui, ni le traiter aussi rigoureuse-

ment qu'il a traité ses confrères d'Allemagne. Il y a quelques belles scènes dans le troisième acte, et, si elles ne rachètent pas complètement (il s'en faut bien) les crudités de ce qui précède, elles permettent du moins à l'esprit de s'y reposer un peu. Il fait nuit : une femme couverte de haillons, épuisée par le jeûne et les veilles, arrive à pas lents dans la rue déserte. Si vous pouviez la voir dans l'ombre, vous reconnaîtriez, malgré les ravages de la souffrance, la noblesse de son origine écrite sur son visage pâle et fier. Écoutez du moins ses plaintes; ce sont les premières paroles de la pièce où la poésie apparaisse. La fière mendiante s'adresse à la nuit; elle l'invoque et la bénit comme une consolatrice, elle lui demande de cacher ses douleurs, et, brisée enfin de fatigue, elle s'endort sur une pierre du chemin. Tout à coup, voici Kilian qui sort de la maison du docteur; c'est l'heure du rendez-vous que lui a donné Germania. Germania arrive de son côté, cherchant dans l'obscurité la main du rustre amoureux. Chut! une porte s'ouvre. Qui va là? C'est Schlaukopf, toujours inquiet du succès de sa ruse, et qui veut aller écouter à la porte de Germania. Un quatrième personnage survient : je reconnais le pas et la voix du docteur; il s'en va discrètement, à pas de loup, dérober à Germania, pendant son sommeil, quelques-uns des présens qu'elle a reçus des souverains d'Allemagne. Or, comme ils se heurtent tous les quatre dans l'ombre, Schlaukopf effrayé appelle au secours, et deux gendarmes arrivent. L'étrangère, réveillée par ce bruit, reconnaît Schlaukopf son persécuteur et l'aventurière effrontée qui lui a dérobé sa couronne. C'est elle qui est Germania, la vraie Germania, l'Allemagne enfin, méconnue, outragée par Schlaukopf, chassée de son trône et remplacée ignominieusement par cette fille sans nom. L'embarras est grand, et les gendarmes, qui n'y comprennent rien, veulent arrêter tout le monde. L'auteur a mis ici quelques belles paroles dans la bouche de l'étrangère, quand elle répond aux sarcasmes de Schlaukopf.

L'ÉTRANGÈRE.

Oui, raille-moi! rouvre ma plaie de tes doigts sanglans. Tu la connais, la main qui a versé mon sang et m'a arraché ma couronne. C'est toi, c'est toi qui m'as chassée de mes domaines, par ruse, par trahison, pour te livrer à tes débauches. Alors tu as fait monter à ma place cette créature, lâche instrument de libertinage, qui s'est donnée à toi sans résistance et sans pudeur. Elle repose sur des tapis somptueux; moi, je couche, meurtrie, sur la pierre. Tu as construit des palais pour elle, des prisons pour moi. Tes courtisans l'ont entourée d'hommages; moi, ils m'ont chassée, ils m'ont condamnée à tous les maux de l'exil; ils ont mis à prix ma tête sans tache. Puis, comme

tu sentais bien que tu ne pourrais, malgré tes ruses, aveugler complètement notre peuple et arracher de son cœur la douce espérance d'un meilleur avenir, tu t'es vanté toi-même de faire naître ces temps nouveaux..... Elle va enfanter, mais non pas le bien qu'on attend, non pas l'avenir qu'on invoque; non, l'enfant qu'elle a conçu de toi, c'est un dragon qui se déchaînera, furieux, enflammé, par le monde. Sache-le, tu en seras la première victime. Mais toi, reine des ombres, qui as osé usurper ma place, va-t'en! cache-toi de honte! laisse-moi cette place qui m'appartient! C'est moi qui suis la maîtresse et la reine.

LES ESCLAVES.

O étrangère, secours-nous! Tu n'as pas de robe brillante, tu n'as pas de parure royale, tu portes des haillons comme une mendiante; mais ne ressemblons-nous pas à des mendians nous-mêmes? nos mains meurtries ne portent-elles pas des chaînes?

Oh! puisses-tu être la libératrice que nous appelons, la chaste femme, la mère future de notre sauveur, la mère de celui qui brisera notre joug et par qui l'éclair de la liberté illuminera tout à coup ce monde endormi dans la nuit!

Que les gouttes de sang de ton front deviennent des diamans précieux! C'est vers toi que les cœurs s'élancent, c'est devant toi que les genoux fléchissent. Apparais enfin, comme une reine, à ton peuple qui t'invoque!

Cette opposition des deux Allemagnes est peut-être ce qu'il y a de plus net et de plus acceptable dans la satire de M. Prutz. Si l'auteur avait mis plus d'art et d'habileté dans sa fable, si la personnification des chancelleries allemandes n'était pas violemment injurieuse, l'idée serait assez vive. Je sais bien que c'est là un lieu commun, je sais bien qu'il est admis partout que le gouvernement et le pays sont en guerre, qu'il y a un pays officiel, source de toute corruption, et un pays méconnu, souffrant, en qui seul résident la vertu et la probité; cependant cette opposition est si marquée aujourd'hui chez nos voisins, il y a un désaccord si manifeste, un si éclatant divorce entre la société ancienne que représentent les cabinets, et cette société nouvelle qui a déjà conscience de ses forces et qui commence à parler si haut; cette situation est si évidente du Rhin jusqu'à l'Elbe, de Carlsruhe à Kœnigsberg, que l'auteur était certainement autorisé à en faire son profit. Quand il rentre d'ailleurs dans cette satire générale, il évite les noms propres, les allusions personnelles, il est plus près de la poésie. Mais revenons à la comédie : le moment est grave; les gendarmes ne savent à qui entendre, et Schlaukopf va être arrêté lui-même. Il faut pourtant que la fausse Germania réponde aux discours de l'étrangère; comment

faire parler cette vulgaire créature? Schlaukopf lui souffle sa leçon, et elle débite avec emphase les strophes que voici :

GERMANIA.

Dès les temps primitifs, dès le début de la vie, ô douceur! ô églogues! ô joies patriarcales! ô première innocence de la Germanie! au fond des forêts pleines d'ombre, près de la source murmurante, long-temps je demeurai couchée dans des peaux velues, et je buvais l'hydromel fait de fruits sauvages et de glands.

SCHLAUKOPF, LE DOCTEUR ET KILIAN, en chœur.

Des fruits sauvages et des glands! C'est elle, c'est bien elle.

GERMANIA.

Conduite bientôt à l'école chez les prêtres, je me cassai le nez sur un crucifix. Oh! la bonne chrétienne! oh! la bonne Allemande que j'étais! Je m'arrachais les morceaux de la bouche pour doter des couvens et bâtir des cathédrales. Un jour même, vêtue d'un habit de pénitente, je baisai la pantoufle du pape.

LE CHŒUR.

La pantoufle du pape! C'est elle, c'est bien elle.

GERMANIA.

Puis, dans l'Orient, oh! comme mon cœur m'entraînait (on eût dit l'ivresse de l'opium), lorsque, ravie par la foi, je partais pour visiter les lieux saints! Pendant ce temps-là, il est vrai, les prêtres romains me ruinaient, ils mettaient ma maison sens dessus dessous, et dilapidaient mon patrimoine. Mon champ fut dévasté, mon toit croula; mais je le supportai patiemment.

LE CHŒUR.

Elle le supporta patiemment! C'est elle, c'est bien elle.

GERMANIA.

Plus tard, je revins au logis. C'en était fait! plus de toit, plus de foyer, plus d'abri! Mais Dieu vint au secours de l'Allemagne. Privée de la vie active, je me jetai sur la théorie. J'eus de l'encre au lieu de sang, du parchemin au lieu de pain. Je devins érudite et permis volontiers que le premier venu me menât par le bout du nez.

LE CHŒUR.

Par le bout du nez! C'est elle, c'est bien elle.

GERMANIA.

Quelquefois, il est vrai, à travers la nuit silencieuse, j'ai entendu retentir à mes oreilles fatiguées un grand cri, comme si l'on voulait me réveiller. Mais que me fait le monde? que m'importe l'histoire? Quand je suis bien

repue et bien joyeuse, il ne m'en faut pas davantage, et, s'il plaît à Dieu et au roi, je resterai toujours ainsi.

LE CHŒUR.

Elle restera toujours ainsi! C'est elle, c'est bien elle.

On voit clairement ici l'ancienne Allemagne, l'Allemagne des temps primitifs et du moyen-âge, celle de l'érudition et de la philosophie, cette Allemagne qui, à travers tant de fortunes diverses, depuis les *Minnesinger* jusqu'à Goethe, s'est toujours plus souciée de l'idéal que des intérêts de la chose publique. Je ne sais s'il est permis de parodier si cruellement tous les souvenirs; mais on a tant abusé du saint-empire, on a si ridiculement mêlé les jouets enfantins du romantisme aux problèmes virils du monde moderne, que le poète est peut-être excusable. Ceci, je veux le croire, ne s'adresse pas aux traditions vénérables du passé, mais seulement aux hommes qui ont imaginé ou exploité ce patriotisme menteur, cet absurde engouement teutonique, toutes ces sottes et dangereuses fantaisies derrière lesquelles s'est long-temps cachée la haine des institutions libérales. Cependant la profession de foi de Germania n'apaise pas les gens de police, les gendarmes insistent, et les deux femmes sont arrêtées. Tout ce qui suit n'est plus qu'une fantaisie moitié grotesque, moitié sérieuse. Au moment où la fausse Germania est saisie par les gendarmes, elle fait explosion comme une bombe; on en voit sortir, au milieu de flots de fumée, des chœurs de moines, de piétistes, de chevaliers, et, pour terminer, plusieurs compagnies de cosaques qui font main basse sur les derniers débris de l'Allemagne. L'autre, au contraire, la noble et malheureuse femme, se relève; les esclaves ont brisé ses chaînes, et l'entourent en célébrant la liberté.

Telle est l'œuvre bizarre que l'auteur a intitulée *les Couches politiques*. Il en a été beaucoup parlé depuis quelques mois, et elle soulève en effet plus d'une question grave. Soit qu'on n'y cherche qu'un problème littéraire, soit qu'on en veuille juger l'importance au sein de ce mouvement qui s'accroît chaque jour, la comédie de M. Prutz méritait la discussion qu'elle a provoquée. Un critique original, dont la renommée est en train de grandir, M. Vischer, rudement interpellé dans le monologue du poète, a donné son avis sans aigreur, sans rancune, et je crois même avec une bienveillante courtoisie, comme il sied à un homme d'esprit qui ne veut pas se venger. Il n'a pas eu de peine à montrer que l'auteur des *Couches politiques* a pris une fausse voie et s'y est perdu résolument. Le spirituel article de M. Vischer,

inséré dans les *Annales du présent*, signale avec beaucoup de sens l'erreur où s'est engagé M. Prutz, quand il a copié avec une docilité servile la forme d'Aristophane. Pour un homme qui vante sans cesse l'originalité et l'audace, la méprise, en effet, est vraiment inexplicable. Il y a toutefois des objections plus sérieuses à faire. Or, comme M. Prutz, qui nous a indiqué peut-être dans ses vives récriminations, ne nous a pourtant pas apostrophé comme M. Vischer, nous sommes plus libre à son égard, et rien ne nous empêche de dire franchement toute notre pensée. Il ne suffit pas de reprocher à l'auteur ce singulier retour à une forme dramatique si éloignée de nos mœurs, il faut lui demander compte du résultat qu'il a obtenu. M. Prutz aurait pu réfuter victorieusement la critique, si cette œuvre, composée d'après un modèle imprudemment choisi, eût dérobé à ce modèle impossible quelques-unes des beautés immortelles qu'on y admire. Est-ce là ce qu'il a fait? L'analyse exacte qu'on vient de lire nous dispense de répondre longuement à cette question. M. Prutz a pris d'Aristophane la verve bruyante, la farce bouffonne, les gros traits, tout ce qu'il est trop facile de s'approprier; mais la gaieté naturelle, et surtout cette grace qui enchantait Platon, M. Prutz s'en est-il préoccupé un seul instant? Et puis, sous la farce même, sous les inventions les plus folles, quel sens toujours sérieux chez le poète athénien! On connaît le début célèbre du discours d'Alcibiade dans *le Banquet*, quand il commence l'éloge de Socrate; ces magnifiques paroles que Rabelais s'est appliquées à lui-même au premier chapitre de *Gargantua*, n'est-ce pas à Aristophane surtout qu'elles conviennent? « Je dis d'abord qu'il ressemble tout-à-fait à ces Silènes qu'on voit exposés dans les ateliers de sculpteurs et que les artistes représentent avec une flûte ou des pipeaux à la main, et dans l'intérieur desquels, quand on les ouvre, en séparant les deux pièces dont ils se composent, on trouve renfermées des statues de divinités (1). » Eh bien! cette divinité cachée sous une grossière enveloppe, cette divinité que saluait Alcibiade sous la laideur railleuse de Socrate, où est-elle plus visible au dire des anciens, où est-elle plus belle que dans Aristophane? Brisez la statue difforme, le dieu paraîtra! Il n'était pas même besoin de briser la statue; elle s'entr'ouvrait de temps en temps et laissait voir l'hôte immortel : c'était le cœur du citoyen, c'était l'imagination du poète qui tout à coup éclatait sous le masque et illuminait la scène.

Il y a, en outre, un point de vue beaucoup trop oublié des jeunes

(1) Platon, *le Banquet*, traduction de M. Cousin, t. VI, p. 325.

poètes que tentent les hardiesses de la comédie ancienne. En quoi consistait, je vous prie, cette audace que vous prétendez reproduire? Qui a donné à Aristophane cette réputation de droiture et de vrai courage? Aristophane était un citoyen dévoué et l'ennemi résolu de cette démagogie sans frein au service de laquelle vous voulez condamner sa muse. Quand l'auteur des *Chevaliers* attaque si énergiquement Cléon, quand sa comédie devient comme un combat à mort, quel est son but, sinon de travailler pour sa part à la rude éducation du peuple? Je comprends pourquoi il ne ménage ni les leçons directes ni les railleries sans pitié; je sais le secret de cette plaisanterie implacable : il parle à un peuple mobile, passionné, livré aux démagogues; il a besoin de frapper fort. Sa hardiesse et son courage, c'est d'avoir bravé la popularité en face. J'indique cette dernière et décisive différence entre la muse d'Aristophane et celle de M. Prutz.

La comédie ancienne, la comédie d'Aristophane introduite en Allemagne! est-ce bien possible? est-ce là une tentative sérieuse? Non, certes. Si la comédie politique renaît un jour, il faut, encore une fois, qu'elle commence par se créer une nouvelle forme, appropriée aux mœurs et à la civilisation modernes. Elle abandonnera au pamphlet les attaques personnelles; elle n'oubliera pas que, si l'art est la transfiguration de la réalité, cette loi est plus impérieuse encore en ces délicates matières. Elle étudiera les caractères, les passions; elle cherchera dans le spectacle de la vie publique les élémens dont la poésie profitera; elle idéalisera sans cesse. On ne verra pas s'agiter sur la scène le masque d'un homme que chacun pourra reconnaître, mais l'humanité même avec ses passions, ses ridicules, ses faiblesses; l'ambition et la lâcheté, la convoitise et la déception seront mises en jeu dans une fable naturelle et possible, sans qu'il en sorte jamais une allusion injurieuse. Un Molière, dans notre société, ne manquerait pas à cette tâche, et ce n'est pas lui qui prendrait une satire pour une comédie. Celui qui a taillé si hardiment des figures solides dans la confuse et flottante matière de la vie humaine, celui qui, en faisant une peinture si franche de la noblesse et du peuple de son temps, a représenté l'homme de tous les siècles, saurait bien retrouver aujourd'hui les éternelles passions de l'ame, avec le caractère particulier qu'elles empruntent aux conditions d'une société nouvelle. Je crois comprendre que *Monsieur de Pourceaugnac*, *George Dandin* et *le Bourgeois Gentilhomme* ont été au XVIIe siècle d'admirables comédies politiques. Cette seule indication résume assez tout ce que je viens de dire.

Mais si la comédie pure, la comédie de caractère, la peinture de la société et de la vie, n'a jamais réussi chez nos voisins, cette forme nouvelle que la comédie peut ambitionner y sera-t-elle plus heureuse? Il est permis d'en douter. Jusqu'à l'heure où il y aura quelque part, en Allemagne, à Berlin, à Dresde, à Munich, un centre plus actif, un foyer plus complet, les Allemands seront toujours condamnés à dire, comme le critique latin : *In comœdia maxime claudicamus.* Il y a place dans l'Allemagne actuelle pour des pamphlets et des satires; la situation est favorable aux publicistes, elle ne l'est pas aux poètes comiques, aux artistes consciencieux et désintéressés. Au milieu de difficultés si grandes, l'injure est certainement plus facile que l'art élevé d'un Molière, et M. Prutz a cédé à une séduction indigne de la Muse. Il se croit bien audacieux; audace menteuse, qui accuse, au contraire, la paresse du poète, puisqu'il n'a compté que sur les plus mauvaises passions! Il semble que M. Prutz se soit dit : L'auteur des *Nuées* a bafoué Socrate; j'insulterai M. de Schelling, la haine m'applaudira, et je serai protégé par le souvenir glorieux d'un maître immortel. Je ne doute pas qu'il ne soit vite désabusé; l'Allemagne repoussera toujours de tels scandales. Il y a dans la correspondance de Goethe avec Zelter une lettre curieuse sur ce point et qui me rassure. Zelter écrit à Goethe qu'on vient de publier à Berlin une comédie intitulée *les Quatre Vents*, comédie satirique dirigée contre le système de Hegel, et il raconte avec une douleur sentie l'affliction naïve qu'en eut Hegel, le découragement qui s'empara de lui pendant quelques jours. Ce n'était là pourtant qu'une forme de la critique littéraire, et depuis *les Grenouilles* d'Aristophane jusqu'aux *Précieuses ridicules* les exemples ne manquent pas pour consacrer le droit du poète. Ici, dans *les Couches politiques*, y a-t-il rien de semblable? Que diraient Goethe et Zelter? Est-ce le système du philosophe qui est discuté gaiement? n'est-ce pas l'homme qui est traîné sur la scène et brutalement outragé? Nous rions de bon cœur quand Sganarelle bâtonne Marphurius; je défie un honnête homme de lire la pièce de M. Prutz sans que la rougeur lui monte au front.

J'insiste, bien que cela puisse sembler inutile pour une thèse si évidente, j'insiste à dessein et parce que la situation présente de l'Allemagne n'offre que trop de dangers sur ce point. La question a deux aspects, elle est à la fois littéraire et politique. L'intérêt des lettres parle d'abord et veut qu'on réprouve nettement cette grossière licence. Écoutez un homme qui a trop souvent cédé à ces haines passionnées, et qui, à son tour, en a mille fois souffert : dans un traité vif et pres-

sant sur la satire, Voltaire dénonce ces honteuses habitudes qui déshonorent les lettres; il se rappelle que ni en Allemagne, ni en Angleterre, ni en Italie, les écrivains n'ont renoncé à la dignité de la plume, et il s'écrie : « Les pays qui ont porté les Copernic, les Ticho-Brahé, les Otto Guérick, les Leibnitz, les Bernouilli, les Wolf, les Huyghens; ces pays où la poudre, les télescopes, l'imprimerie, les machines pneumatiques, les pendules, etc., ont été inventés; ces pays que quelques-uns de nos petits-maîtres ont osé mépriser parce qu'on n'y faisait pas la révérence si bien que chez nous; ces pays, dis-je, n'ont rien qui ressemble à ces recueils... vous n'en trouverez pas un seul en Angleterre, malgré la liberté et la licence qui y règnent. Vous n'en trouverez pas même en Italie, malgré le goût des Italiens pour les pasquinades. » Eh bien! l'Allemagne voudrait-elle donner un démenti à l'éloge de Voltaire? Si la pièce de M. Prutz n'était pas énergiquement condamnée par l'opinion, si l'auteur fondait, comme il y prétend, ce théâtre injurieux et effronté, que le moment serait mal choisi pour cela! et combien cette direction de la poésie serait aujourd'hui plus funeste que jamais! L'Allemagne s'agite; mille partis sont aux prises, protestans, catholiques, *amis des lumières*, libéraux, démagogues, athées, tant d'écoles, tant de sectes, tant d'armées en révolte! A la faveur de ces troubles, d'où sortiront sans doute de grands biens, prenez garde, ô poètes, d'introduire la haine; que ces conflits, utiles et féconds pour le renouvellement de l'Allemagne, ne coûtent rien à la sainteté de la Muse!

Pense-t-on d'ailleurs que de telles armes seraient victorieuses et qu'elles serviraient efficacement la régénération politique de ce pays? Ceux qui s'intéressent à la cause libérale au-delà du Rhin souffrent bien de ces tristes violences. La pièce de M. Prutz a été poursuivie d'abord, et l'auteur accusé de lèse-majesté; mais la poursuite vient d'être abandonnée, il y a quelques jours, sur un ordre exprès du roi de Prusse. Je le comprends sans peine, ces désordres font plus de bien que de mal à l'autorité; ils décourageraient, si cela était possible, les défenseurs sérieux du mouvement constitutionnel. Nous sommes un peu portés en France à voir dans ce travail de l'Allemagne une suite, une régularité, qu'il aura un jour sans doute, mais qui lui fait encore défaut en bien des endroits. Eh bien! quand nous rencontrons de telles œuvres, un doute nous arrête, et cette foi sympathique avec laquelle nous suivions ses destinées hésite et se trouble en nous. Ce que nous ressentons ainsi, comment tant de cœurs dévoués ne l'éprouveraient-ils pas plus vivement chez nos voisins? Répétons-le, ces excès

sont plus dangereux pour la cause embrassée par le poète que pour les ennemis qu'il attaque; et c'est pour cela qu'il nous appartient de les blâmer sans ménagement. Nous ne voulons pas que les défenseurs honnêtes de la liberté véritable puissent être détournés de leur but par ces violences qui les indignent, et que ce parti constitutionnel, à peine formé, divisé encore sur bien des points, soit ébranlé dans sa foi à l'heure des luttes décisives. Nous ne voulons pas nous-mêmes perdre cette confiance qui nous anime et être entraîné peut-être à diminuer la valeur des choses. J'allais oublier de dire, par exemple, que M. Prutz est toujours, malgré tant de fautes commises, un esprit actif, laborieux, ardent, qu'il a rendu et peut rendre encore d'incontestables services. Son *Histoire du Journalisme en Allemagne*, qui l'occupe aujourd'hui, et dont un volume a paru, est un excellent travail qui demandera, quand il sera complet, une étude attentive; je ne pardonne pas à M. Prutz de m'avoir fait oublier un instant ses titres sérieux au milieu des remontrances si nombreuses que lui devait une critique sincère. Pourquoi ne se dévouerait-il pas désormais à ces fortes études? Il y a chez lui l'étoffe d'un publiciste; ce sont là ses premières études, celles que lui indiquait sa vocation véritable. La poésie politique, au contraire, l'a mal servi; ses deux premiers recueils étaient médiocres, et cette comédie achèvera de discréditer sa muse. Si M. Prutz devait, comme nous le désirons, revenir tout entier à ces travaux d'histoire et de philosophie, nous n'aurions pas insisté si vivement sur sa tentative aristophanesque; mais cela était nécessaire. M. Prutz annonce qu'il va persévérer dans cette voie; il veut tenir toutes les promesses de la parabase et fonder en Allemagne le théâtre dont il s'imagine avoir posé la première pierre indestructible. C'était le devoir d'une critique franche et droite de lui signaler son erreur; il importait de proscrire énergiquement cette satire injurieuse, cette comédie démagogique, impossible à nos mœurs, contraire à la noblesse de l'art, et fatale surtout aux intérêts si sacrés de la cause libérale en Allemagne.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

DOCUMENS NOUVEAUX

SUR

OLIVIER CROMWELL.

CROMWELL CHEF DE LA RÉPUBLIQUE D'ANGLETERRE.

(1650-1658. — TROISIÈME ET DERNIÈRE PARTIE.[1])

Letters and Speeches of Oliver Cromwell, with elucidations, etc., BY THOMAS CARLYLE. — 2 vol. Londres, 1846.

Après la bataille de Worcester, le calvinisme vainqueur se divisait en deux fractions : les hommes de guerre puritains, Cromwell à leur tête; les hommes de loi, ayant derrière eux les presbytériens et le parlement.

Le long parlement siégeait toujours. Le vainqueur de Dunbar, de Worcester, de Trédah, c'est-à-dire l'ame puritaine de l'Angleterre, le calvinisme incarné, se trouvait donc en face d'une centaine de parlementaires, qui ne manquaient ni de bravoure, ni de sagacité, ni de talent. Pendant que la destinée s'agitait sur le champ de bataille, ils avaient administré avec vigueur, et l'opinion populaire avait pour eux du respect; c'étaient les premiers commis de l'état.

(1) Voyez les livraisons des 15 janvier et 15 février 1846.

Cependant leurs qualités même n'avaient rien de royal, de dominant et de souverain. Godwin le philosophe (1) et récemment M. Forster (2) les ont trop vantés. Nul d'entre eux ne s'élevait à la hauteur de Cromwell, — ni le pesant Bulstrode, rempli d'arguties pédantesques, heureux de sa gravité magistrale et de sa robe de juge; — ni le vieux avocat Saint-John, « au nez crochu, à la phrase tortue, » fanatique sombre et avare dans sa vieillesse; — ni le métaphysicien Vane, subtil constructeur de nuages, et portant dans la vie réelle cet amour des abstractions, cette active subtilité d'intelligence qui embarrasse la vie pratique au lieu de la servir; — ni le plus brillant et le plus puissant d'entre eux, Henri Marten, qui, plaisant à tous et même se faisant craindre, ne pouvait diriger personne ou se faire obéir, faute de dignité, d'aplomb et de sérieux. Il n'était pas sans analogie avec notre Camille Desmoulins; c'était, pour le dire en passant, un des plus curieux et des plus aimables personnages de cette grave et terrible époque. Poète, homme de sens, de cœur et d'esprit vif, ce petit homme, que les contemporains nous représentent « toujours droit sur les reins et bien serré dans ses habits, » changeait par une saillie et un à-propos le cours des discussions parlementaires; le feu de ses bons mots a traversé deux siècles sans s'éteindre. L'indomptable railleur avait toujours dans sa poche des chansons contre les royalistes et de belles odes en faveur de la république. Mais comment en faire un roi? Il n'est pas sérieux.

Ce roi sera Cromwell. Il arrive du champ de bataille de Worcester le 16 septembre 1651, et trouve un parlement qui, depuis le mois d'avril 1649, devrait ne plus siéger, mais qui a pris un moyen excellent de continuer sa vie, celui de s'assembler tous les mercredis pour ne rien faire, ou, comme le dit Henri Marten, « pour considérer ce qu'il y aurait à faire. » Le peuple, qui n'appelle Cromwell que *le général*, a pour ce débris de parlement immobile une désignation moins polie, il le nomme le *croupion*. Afin d'arrêter les mauvais discours, et par l'instigation de Cromwell, l'assemblée décide qu'elle vivra trois ans de plus, et là, pendant trente et un mois, les élémens confusément entassés du puritanisme, de la monarchie et de la démocratie, essaient de se débrouiller, mais en vain. Les hommes d'armes veulent une république avec Cromwell pour chef. Les hommes de loi accepteraient soit Cromwell, soit un fils du roi, avec un gouvernement mixte.

(1) *Histoire de la République*, 3 vol.
(2) *Hommes d'état de la République*, 6 vol.

Cromwell tient plusieurs conférences, où l'on parle beaucoup, et qui n'aboutissent à rien, selon la coutume; il ne se déclare ni pour la république, ni contre elle, écartant seulement le nom des Stuarts, et réclamant comme nécessaire un pouvoir fort et centralisé.

Pendant ce temps, les terribles matelots puritains balaient la mer, font respecter le pavillon et enivrent le peuple d'orgueil; les gens de loi et les commissaires de la république vendent les biens nationaux des royalistes réfractaires, et reçoivent les amendes exigées de tous les gentilshommes qui ont servi le roi Stuart. On abuse fort de ce droit d'exaction; l'avidité s'en mêle, et, grace à la chicane des hommes de loi, plus d'un honnête bourgeois est confondu avec les royalistes; on spécule sur la terreur publique; chacun des membres du *croupion* reçoit dans la matinée trente ou quarante solliciteurs. C'est alors que les chefs de l'armée, qui sont aussi les meneurs du puritanisme, adressent à Cromwell une pétition contre ce débris d'assemblée, et demandent la régénération totale du gouvernement. Le ton de la prière et celui de la menace se mêlaient dans ce document étrange, qui effraya les parlementaires. « La chose est dangereuse, dit Bulstrode à Cromwell; prenez-y garde, arrêtez cela. » Cromwell n'arrêta rien, tout au contraire. Cette force militaire, son appui et son instrument, allait détruire à son bénéfice les parleurs des communes. Il chargea leur président Lenthall de remercier les officiers, et Carlyle, qui ne manque jamais une occasion de bouffonnerie, s'arrête pour dire à ce pauvre président : « Votre discours, seigneur, a dû vous faire autant de plaisir qu'un bel âne en éprouve en mangeant des chardons! »

L'assemblée comprend le mécontentement populaire, prévoit le sort qui lui est réservé, et, après avoir travaillé pendant des mois et des années avec une processionnelle lenteur à l'acte constitutif, elle s'éveille tout à coup, et veut achever ce bill à l'instant même. Il faudrait satisfaire tout le monde; la chose est difficile. Presbytériens qui voudraient revenir au pouvoir, hommes de loi qui voudraient le garder, officiers puritains qui demandent avant tout le calvinisme pur et l'examen libre, ne s'accordent pas aisément, et le bill qui leur plairait également est une impossible chimère. On ne convient que d'un fait et d'une clause agréables à tous les membres de l'assemblée, c'est que le *croupion* lui-même, transformé en comité électoral, décidera de la validité des élections, manière ingénieuse de se continuer et de se perpétuer. De nouvelles conférences se tiennent chez Cromwell, et là les officiers, devenus plus véhémens, jurent, à la barbe des mem-

bres des communes qui y assistent, que le *croupion* sera détruit. Le général se tait; il attend, sachant bien que les choses ne peuvent se décider qu'en sa faveur. Nous sommes au 20 avril 1653.

Le juge Bulstrode, qui, la veille, est rentré chez lui « les larmes aux yeux, » vient chercher le matin Cromwell, qu'il trouve dans son salon, « en habit noir et en bas gris de filoselle, » attendant les parlementaires, qui doivent avoir une nouvelle conférence avec les officiers. Ces membres ne viennent pas; ils ont résolu de passer leur bill et de lui donner force de loi. Pendant qu'ils se dépêchent de terminer cet acte, qui tuera Cromwell et ses officiers, Cromwell, qui a peine à croire ce qu'on lui rapporte, fait venir une compagnie de mousquetaires de son propre régiment, et s'écrie : « Ce n'est pas honnête; non, ce n'est pas de l'honnêteté la plus vulgaire; » et marche droit à la chambre. Elle ne se composait que de cinquante-trois personnes; on y débattait le bill qui allait passer, quand Cromwell entra et se mit à sa place ordinaire. Cette scène décisive doit aux recherches du nouvel historien quelques faits nouveaux, de peu d'importance.

Après avoir écouté quelque temps le débat, il fit signe à Harrison, qui vint se placer près de lui. Pendant un quart d'heure, il garda le silence; mais, quand la question suivante fut mise aux voix : « Le bill passera-t-il? » il fit signe à Harrison, et dit : « Voici le moment; il le faut, je le ferai. » Puis il se leva, mit son chapeau sur la table, et parla d'abord et assez long-temps en faveur du parlement; puis, changeant de ton, il lui rappela ses fautes, ses dénis de justice, son égoïsme et toutes ses iniquités; il s'échauffa jusqu'à la colère et jusqu'à l'injure. Sir Peter Wentworth le rappelle à l'ordre. « Ce langage est étrange, dit-il, inaccoutumé dans les murs du parlement et de la part d'un homme qui avait notre confiance, que nous avons si hautement honoré, d'un homme...— Allons! allons! s'écria le général de tous ses poumons, nous en avons assez, je vais finir tout cela, et faire taire les bavards; » et, s'avançant jusqu'au centre de la chambre, enfonçant son chapeau, frappant du pied le parquet: « Vous ne devez pas siéger ici plus long-temps, vous allez céder la place à de meilleurs hommes; faites-les entrer! » Et, sur l'ordre de Harrison, trente mousquetaires, terribles vétérans des guerres civiles, se rangent sur deux lignes et portent les armes. La fureur de Cromwell éclate encore : « Vous vous appelez un parlement! leur dit-il; vous n'en êtes pas un; je le répète, vous n'êtes pas un parlement; vous avez parmi vous des ivrognes, » — et son regard tombe sur ce pauvre M. Chaloner. — « Vous avez des coureurs de filles, » — et il se tourne vers

le petit Henri Marten, qui avait dans son tempérament un peu du faune et du poète. — « Vous avez des corrompus, » — et il regarde Bulstrode; — « des gens scandaleux, qui font honte à l'Évangile! Et vous seriez un parlement du peuple de Dieu! Allez! partez! qu'on n'entende plus parler de vous! au nom de Dieu, allez! »

Tous les membres se sont levés, et le général, soulevant la masse d'argent qui repose sur la table, symbole sacré du pouvoir des communes : « Que ferons-nous de ce joujou? Emportez-le! » — Il le donna à un mousquetaire. Puis, voyant que le président ou orateur Lenthall ne quitte pas son siége : « Faites-le descendre, dit-il à Harrison. — Je ne céderai qu'à la force! — Eh bien! reprend Harrison, je vais vous donner la main! » — On sait le reste, et ce 18 brumaire a été décrit plusieurs fois avec une exactitude et une similitude de détails qui ne laisse aucun doute sur leur authenticité. On a dit que Cromwell y avait joué la comédie. Je crois tout simplement qu'il était fort en colère de ce qu'on avait voulu le gagner de vitesse et le duper. Cette colère de Cromwell était grande, et je ne puis la croire exagérée ni factice; ce qui est certain, c'est que les sénateurs disparurent comme un rêve s'efface, qu'on n'entendit plus parler d'eux, que la nation ne prit nullement leur défense. « A leur départ, disait Cromwell en riant de son rire sérieux qui était fort redoutable, je n'entendis pas un chien aboyer! »

Il se calma dès que cette singulière bataille fut gagnée; le jour même, le 23 avril 1653, il s'occupait des intérêts locaux de ces *marécages* dont il avait été « seigneur » dans sa jeunesse, et il traçait de sa main la lettre suivante, que M. Carlyle a retrouvée manuscrite et autographe dans les archives de *Sergeant's Inn* à Londres. Il avait fait continuer, dans sa province, ces travaux de desséchement et cette construction de levées (*new Bedford level*) que les ingénieurs anglais achèvent aujourd'hui et dont nous avons parlé; il était même entré de ses deniers dans une compagnie d'entrepreneurs (*adventurers*) chargés de ces travaux. Les propriétaires des terrains adjacens, se trouvant lésés par le mouvement des terres, avaient réclamé des indemnités et un arbitrage que le parlement avait promis et fait attendre; puis, fatiguées de ces délais, les populations s'étaient ameutées; elles avaient détruit les tranchées, bouleversé les travaux et dispersé les travailleurs, ce que Cromwell ne voulut pas souffrir. En sortant de la chambre des communes, dont il avait mis « la clé dans sa poche, » il écrivit donc :

A M. Parker, agent de la compagnie des entrepreneurs pour le desséchement des marécages.

« Whitehall, 23 avril 1653.

« MONSIEUR PARKER,

« J'apprends que quelques gens de désordre ont commis de graves dommages dans le comté de Cambridge, du côté de Swaftham et de Botsham, qu'ils ont renversé les travaux commencés par les entrepreneurs, et menacé les ouvriers qu'on emploie de ce côté-là. Je vous prie d'envoyer un de mes régimens avec un capitaine, qui emploiera tous les moyens pour faire rentrer la population dans l'ordre, et qui lui dira que personne ne doit susciter de trouble, que cela ne peut être souffert; mais que, si les entrepreneurs causent du tort à quelqu'un, plainte doit être portée, qu'alors on prendra les mesures que l'équité réclame, et que justice sera faite. Je reste

« Votre bon ami,

« OLIVIER CROMWELL. »

Aussitôt après, cent quarante lettres de convocation sont adressées aux notables puritains dont Cromwell et ses officiers se croient sûrs, et qui tous, à l'exception de deux seulement, répondent à son appel; personne ne réclame, tant est réelle l'analogie de ses vues et de celles qui sont le fonds même du calvinisme bourgeois. « On y trouvait, dit Clarendon, des hommes estimés et des propriétaires. » — « Beaucoup d'entre eux, ajoute Bulstrode (un des membres du *croupion* qui vient de succomber), avaient du savoir et de la fortune. » C'est parmi ces hommes que siégeait le tanneur *Barbone*, homme opulent, d'une piété sévère, dont le magasin était un des plus achalandés de Fleet-Street; les mauvais plaisans, défigurant son nom, le nommèrent *Barebone* (ossement sec), et donnèrent ce sobriquet au parlement dont il faisait partie. D'autres puritains, fort considérables dans leur temps, Ireton l'alderman, Jaffray d'Aberdeen, Swinton d'Édimbourg, le célèbre amiral Blake, le poète biblique Rouse, prévôt d'Éton, et dont les vieux hymnes se chantent encore dans les solitudes d'Écosse, s'y trouvaient à côté d'Ashley Cooper, qui devint lord Shaftsbury, de Charles Howard, et du colonel Édouard Montague, qui, tous trois, firent souche; les descendans de ces républicains sont aujourd'hui pairs d'Angleterre.

Le parlement Barebone, comme l'histoire l'a nommé par mépris, s'assemble, et ne dure que cinq mois. Incapable de s'accorder, fatigué d'une situation inférieure que domine la volonté de Cromwell, ce parlement se détruit lui-même et demande un roi à grands cris. A cinquante-quatre ans, le fermier puritain, « dont les cheveux châtains

tirent sur le gris, » dit Maidstone, mais dont la vigueur n'est pas affaiblie, est installé solennellement comme lord protecteur des trois-royaumes. Le premier homme de la nation, le *king*, *kœnning*, *canning*, *knowing*, l'homme qui « peut et qui sait, » est enfin trouvé, et tout se tait, et tout se calme, et tout repose, excepté dans le fond de quelques tavernes obscures, où les débris du mysticisme anarchique se remuent avec une sourde fureur. Soixante ordonnances émanent l'une après l'autre de la chancellerie du protecteur. Des traités de paix sont signés avec les puissances étrangères. La France, même l'Espagne, envoient des ambassades. La Hollande, la Suède, le Danemark, le Portugal, reconnaissent Cromwell. Il quitte « le Poulailler de Henri VIII » et va loger à Whitehall, dans le palais même des Stuarts. C'est à cette époque qu'il adresse à Richard Mayor, qui veut lui faire faire une acquisition avantageuse de propriétés, la lettre suivante :

Pour mon bon frère Richard Mayor, écuyer, à Hursley, dans le Hampshire. cette lettre.

« Whitehall, 4 mai 1654.

« CHER FRÈRE,

« J'ai reçu votre aimable lettre et je vous en remercie. S'il était convenable de poursuivre cette affaire, vous n'en auriez eu que la peine et non la dépense, car vraiment ma terre d'Essex et quelque argent que j'ai entre les mains y auraient été employés.

« Mais, en vérité, j'ai répugnance à courir après les choses du monde, lorsque le Seigneur m'a comblé de tant de faveurs que je n'ai pas demandées, et je répugne à faire penser aux hommes que je cours après ces choses, ce qu'ils ne manqueront pas de croire pour peu que vous vous mêliez de l'affaire (car ils le sauront de manière ou d'autre); je répugne tant à cela que, véritablement, je n'ose ni agir en cette chose ni m'en mêler. Ainsi, je vous ai dit ma pensée toute nue. Ma tendre amitié à vous et à ma sœur, mes bénédictions et mon amitié à ma chère Dorothée et à son enfant, mon amitié à tous.

« Je suis votre frère affectionné,

« OLIVIER P. »

Cependant le puritanisme anglais, dont Cromwell tient le gouvernail, suit une route prospère. On procède à la première élection régulière qui ait eu lieu depuis quarante ans. Elle envoie au parlement quatre cents membres, dont trente Écossais, trente Irlandais; la majorité en est presbytérienne et constitutionnelle. Cromwell, après le serment prêté, vient ouvrir ce parlement. — « Vous êtes réunis, messieurs, dit-il aux communes, pour le plus grand objet dont l'Angle-

terre ait été témoin. Vous avez sur les épaules les intérêts de trois grandes nations et de tous les domaines qui dépendent d'elles. Et vraiment, je crois pouvoir le dire sans exagération, vous avez sur les épaules l'intérêt du christianisme sur la face du globe.... » Ces paroles servent de début à un discours marqué d'un bout à l'autre du même caractère de sagacité, de simplicité et de force. Il réclame des députés la « conservation de l'Angleterre, » d'une part la « sainteté, » de l'autre la « discipline. » Il blâme du même coup et à la fois le presbytéranisme despotique qui imposerait aux consciences une loi uniforme et violente, et le mysticisme anarchique qui livrerait la société aux utopies des rêveurs. C'est en d'autres mots et sous d'autres formes la situation même des temps modernes, où l'ordre essaie de s'asseoir et de se compléter entre l'effervescence des volontés individuelles et l'abus de l'autorité centrale. « Il y avait, dit Cromwell, trop de sévérité et de dureté dans le vieux système (l'uniformité presbytérienne); oui, trop de domination en matière de conscience, un esprit peu chrétien dans tous les temps, et qui ne convient nullement à celui-ci. Quoi! refuser la liberté de conscience à ceux qui l'ont achetée de leur sang, à ceux qui ont acheté la liberté civile et religieuse des gens même qui voudraient les tyranniser! » Le despotisme presbytérien et l'intolérance une fois écrasés, Cromwell se retourne vers les puritains extrêmes, les anarchistes bibliques, qu'il traite moins rudement; la plupart sont ses anciens amis : — « Ceci est une erreur plus subtile et plus raffinée, et qui a déçu beaucoup de gens d'intégrité et de mérite, beaucoup de gens sincères... Ils ont des prétentions spiritualistes très hautes; ils espèrent le règne du Christ sur la terre. Ce règne n'arrivera que lorsque l'esprit saint aura subjugué, vaincu et effacé toute iniquité terrestre, lorsque l'éternelle et complète justice disposera du monde; alors nous approcherons de cette gloire, mais non auparavant!... Sous ce prétexte, un homme ou plusieurs hommes ont-ils le droit de dire qu'ils sont les seuls propres à faire des lois et à gouverner les nations? les seuls qui puissent régler la propriété et la liberté? Cela est insoutenable! Qu'ils nous apportent donc d'irréfragables preuves de leur mission et des manifestations claires de la volonté de Dieu! S'ils gardaient leurs idées en eux-mêmes et leurs théories (*notions*), on les laisserait tranquilles, elles ne pourraient nuire qu'à ceux dont l'esprit les a conçues. Mais que l'on en vienne à la pratique, et que l'on nous dise que la liberté et la propriété ne s'accordent point avec le règne du Christ, qu'il faut abolir la loi, la subvertir, peut-être la remplacer par la loi judaïque, au lieu de nos lois,

à nous, que nous connaissons!... non, cela n'est point supportable! Quand de telles idées veulent régner, il est temps alors que le magistrat s'en mêle. Si de plus on met tout en œuvre pour bouleverser les choses, famille contre famille, mari contre femme, parens contre enfans; si l'on ne répète que ces mots : Révolutionnez, révolutionnez, révolutionnez (*overturn*, *overturn*, *overturn*), oh! alors, je dis que l'ennemi public veille, et que le magistrat doit s'en mêler! » Telle est en général l'éloquence publique de Cromwell, pleine de sens et de choses. Pour trouver de telles paroles obscures et équivoques, il faut certes avoir grande envie de ne pas comprendre.

Quand ce discours fut achevé, dit un vieux journal, « les membres du parlement firent *hum* (1)! et témoignèrent leur contentement et leur satisfaction par des expressions singulières. » Cette satisfaction mutuelle ne dura pas long-temps. A peine assemblé, le parlement se mit à délibérer ardemment, « de huit heures du matin à huit heures du soir, dit Guibon Goddard, et tous les jours, pour savoir s'il avait raison de siéger, » si le gouvernement appartenait à un seul homme ou à plusieurs, et dans quelles proportions; ce qui ruinait la base même du protectorat et déplaisait assurément à celui que l'on ébranlait ainsi. Huit jours après l'ouverture de cette chambre, « je voulus, dit un membre (ce même Guibon Goddard, qui a laissé des notes intéressantes), me rendre à Westminster, et je trouvai la porte des communes fermée, des sentinelles devant. — On ne passe pas, me dit-on; si vous êtes membre, vous pouvez vous rendre à la chambre peinte, où le protecteur va se trouver. — J'y allai. Entre neuf et dix heures, il arriva avec son escorte d'officiers, de hallebardes et de gardes-du-corps, s'assit couvert sous le dais, et parla une heure et demie. »

Nous entrons dans une portion nouvelle du travail de Carlyle, la collation et la reproduction exacte des discours publics tenus par Cromwell, travail excellent qui présente le fermier puritain, chef politique de l'Angleterre, sous une face entièrement nouvelle. Ces discours improvisés, que Cromwell n'a jamais corrigés ni revus, avaient été publiés sans ponctuation, sans exactitude, mêlés d'interpolations et de commentaires ridicules, dont les *reporters* avaient orné l'original, et complètement défigurés. Carlyle a consulté les registres des communes, les pamphlets de l'époque, les notes manuscrites de quelques membres des divers parlemens du protectorat, et les a restitués

(1) *Parliamentary history*, XX, 318, 33.

avec un très grand soin. Il résulte de ce travail que les circonlocutions ambigues attribuées à Cromwell ne lui appartiennent nullement.

Ces discours sont fort simples et ne portent aucune trace d'hypocrisie ou de charlatanisme. Il ne dissimule pas son origine; il n'est qu'un soldat et se regarde comme un soldat de Dieu. Une grande énergie, une clarté parfaite, un besoin ardent et quelquefois extrême de bien faire comprendre et de mettre en relief sa pensée, de fréquentes répétitions de mots, tels en sont les principaux caractères. Il a souvent peine à rendre ce qu'il médite; on assiste au travail confus d'un esprit qui se cherche, on sent que le métier d'orateur le gêne; plus l'idée qui le tourmente est profonde, étrange ou élevée, plus les angoisses de cet enfantement se laissent sentir. C'est par une subtilité inadmissible que l'on accuse d'obscurité volontaire les embarras de diction et les périphrases de ce fermier mystique étonné de sa puissance. Un autre genre d'obscurité résulte de l'emploi fervent des paroles bibliques qu'il emprunte surtout à David, Isaïe et Jérémie, et qui donnent aux discours de cet autre Mahomet une couleur tout orientale. Ainsi, dans la salle de Whitehall, le dos à la fenêtre, ayant ses officiers rangés à sa droite et à sa gauche, et devant lui la table au tapis vert entourée des notables puritains qu'il a convoqués, il énumère la série de miracles providentiels dont il a été l'instrument, et entonne tout à coup, comme sur le champ de bataille de Dunbar, le psaume du triomphe : « Oui ! la victoire, s'écrie-t-il, est excessivement grande, et ce que Dieu accomplit est extrêmement haut. La fin de ce psaume frappe à mon cœur, et, j'en suis sûr, aux vôtres : — « Dieu foudroie les montagnes comme les collines, et elles tremblent... Dieu lui-même a sa colline, élevée comme la colline de Bashan, et les chariots de Dieu sont vingt mille et les anges plus de mille, et Dieu demeurera sur cette colline pour toujours ! »

Ensuite il reprend avec sa familiarité d'homme populaire : « Je suis bien fâché de vous en avoir dit si long dans une chambre si étroite, et il fait bien chaud! » ce qui n'empêche pas les paroles précédentes d'être fort éloquentes, y compris le verset de ce psaume qui « frappe au cœur de Cromwell et de ceux qui l'écoutent. » (*It closeth with my heart.*)

Quand il veut expliquer son élévation et faire comprendre par quel enchaînement fatal et nécessaire il est parvenu au suprême pouvoir : « Je suis un homme, dit-il (vous le savez; pour moi, certes, je m'en souviens), qui de mon premier grade ai monté successivement et été porté à des fonctions de confiance plus haute. D'abord capitaine de cavalerie, j'ai travaillé à faire de mon mieux, et Dieu m'a protégé comme il lui a plu. J'ai eu une idée fort simple et ingénue,—

que des hommes très grands et très sages, même très honnêtes, ont jugée commune et presque idiote, — l'idée de me faire aider par des instrumens qui eussent les mêmes vues que moi. Je vais vous dire toute la vérité : j'avais alors un ami, homme très estimable, — une très noble personne, — dont la mémoire, j'en suis sûr, est chère à tous, — M. John Hampden. Quand nous commençâmes cette entreprise, je vis que nos hommes étaient partout battus. Je le vis, et je demandai que l'on ajoutât quelques régimens à l'armée de milord Essex; je lui dis que je pourrais y mettre des hommes qui, selon moi, auraient en eux l'Esprit qu'il fallait pour avancer un peu l'œuvre. C'est très vrai ce que je vous dis; Dieu sait si c'est vrai! — « Vos soldats, lui dis-je, sont la plupart de vieux domestiques, des garçons d'auberge et de telles gens; — et, quant à nos ennemis, ce sont fils de gentilshommes, cadets de famille, hommes de qualité, et croyez-vous que les courages de personnes de ce genre seront de force contre des cavaliers ayant honneur, bravoure et résolution? » — En vérité, je lui représentai cela selon ma conscience, et je lui dis : — « Il faut que vos hommes aient un Esprit, — ne prenez pas en mal mes paroles, — un Esprit qui aille aussi loin que peuvent aller ces gentilshommes, sans quoi vous serez battus, toujours battus! » — Réellement, je lui dis cela. C'était un homme prudent et honorable, et il me répondit que j'avais une bonne idée, mais qu'elle était impraticable. Je repris que je pourrais l'y aider tant soit peu, et je le fis. Et en vérité il faut bien que je le dise, — attribuez-le à qui vous voudrez! — je réussis à enrégimenter des hommes qui avaient la crainte de Dieu devant les yeux et de la conscience dans ce qu'ils faisaient, et depuis ce jour jusqu'à présent ils ne furent jamais battus, mais toujours battans, dès qu'ils se mettaient de la partie! Et vraiment il y a là de quoi louer Dieu, et cela peut vous apprendre à choisir ceux qui sont religieux et saints. Et il y en a tant, parmi eux, de paisibles, d'honnêtes, prêts à vivre sous un gouvernement réglé, à obéir aux magistrats et aux autorités, selon la loi de l'Évangile! De la sainteté! non, il n'y en a pas, je n'en reconnais pas hors de ce cercle! Sans l'esprit d'ordre et de discipline, que l'on dise ce que l'on voudra, il n'y a qu'esprit diabolique, démoniaque et qui vient des profondeurs de Satan! »

Ainsi s'explique Cromwell devant le parlement sur les événemens de sa vie. Rien n'est moins obscur. Il mérite d'être roi, selon lui, et il l'est devenu pour avoir donné une ame à l'armée protestante et créé l'*esprit* des troupes populaires. Il soutiendra jusqu'à la mort l'ordre et la discipline d'une part, la liberté calviniste de l'autre.

C'est à propos de cette obscurité prétendue des discours tenus par

Cromwell et laborieusement improvisés, que Thomas Carlyle s'amuse à comparer en cinq longues pages les labeurs artificieux de la rhétorique et ceux d'une conviction qui se dépêtre lentement au sein d'une diction inexpérimentée et incertaine; l'étrange commentateur s'écrie : « Art du discours! art du discours! fantôme rhétorique à deux jambes! blasphème scandaleux! avortement de la nature! va-t'en! Cède la place à l'intelligibilité, à la véracité de ces paroles, à la splendeur du vrai et à l'héroïque profondeur de cet homme qui parle et qui a quelque chose à dire! Et toi, singe de la mer morte, rhéteur, ne regarde pas de ton œil louche dans le saint des saints! Tu ne vas pas jusqu'au fond! » Quelque jugement que l'on porte sur ce dithyrambe bouffon, il reste prouvé que Cromwell, violent dans l'emploi de sa ruse hardie, était sincère quant à son but, et persuadé de la nécessité fatale de sa mission.

Quant au talent de l'orateur, Cromwell n'a pas la moindre prétention; il sait ce qui lui manque, il avoue son embarras et son peu d'habileté dans ce genre. « Je n'ai pas étudié, dit-il au parlement, l'art de rhétorique; je n'ai pas grande liaison avec les rhéteurs ni avec leur marchandise (*what they deal with*).... des *paroles!* — Vrai, messieurs, vrai, notre affaire ici est de parler *choses* (*speak things*). La dispensation de Dieu qui est sur nous le veut ainsi... La première chose dont j'ai à parler, c'est la *conservation*... le droit d'être, le droit de nature... Il faut conserver l'Angleterre; comment la conserverons-nous? comment existerons-nous? C'est ce que je vais examiner. » Sous quelque phraséologie grossière ou mal enchaînée que de telles idées se cachent, c'est de l'éloquence politique toute pure, l'éloquence des choses et des faits. Il frappe toujours au but.

Ayant donc convoqué les communes, coupables, selon lui, d'ébranler sa nouvelle autorité en recherchant trop curieusement les causes de son pouvoir, il leur dit avec beaucoup de simplicité qu'on l'a « porté au trône, qu'on l'a prié de l'accepter, qu'il n'y a plus à reculer aujourd'hui; » puisqu'on le lui a donné, il faut le lui rendre possible. Après une installation solennelle, un consentement général et un parti pris, il est trop tard pour discuter les bases d'un gouvernement accepté. Que ce parlement un peu pédantesque et qui remue imprudemment de telles questions y prenne bien garde; la dissolution n'est pas loin. Pendant que « le gouvernement du protecteur, comme dit le *Correspondant de Bruxelles*, devient plus formidable et plus important qu'il n'a jamais été aux yeux de toutes les nations, » Cromwell, toujours maître de son armée et de ses saints, laissera-t-il vivre ce parlement qui

ne concourt pas à augmenter la prépondérance de la nation, — un parlement qui s'amuse à bâtir des constitutions sur le papier, qui brûle un ou deux hérétiques, chose assez inutile en soi, et qui ne donne pas d'argent, chose nécessaire? Non. C'est ce qu'il leur dit d'une façon fort verte, assez brutale et très peu oratoire :

« Je ne me suis point appelé à cette place. Je le répète, je ne me suis point appelé à cette place! De cela Dieu m'est témoin, — et j'ai beaucoup de témoins qui, je le crois, offriraient leur vie et porteraient témoignage de cela. Non, je ne me suis point appelé à cette place! et, lorsque j'y suis, ce n'est pas moi seul qui porte témoignage pour moi-même ou pour mon office; c'est Dieu et le peuple de ces nations qui ont aussi porté témoignage pour mon office et pour moi. Si Dieu m'y a appelé et si le peuple porte témoignage pour moi, — Dieu et le peuple me l'ôteront, autrement je ne le quitterai pas! Je serais infidèle au dépôt que Dieu m'a confié et à l'intérêt du peuple si je le quittais.

« Que je ne me suis point appelé moi-même à cette place, voilà ma première assertion.

« Que je ne me porte pas témoignage pour moi-même, mais que j'ai beaucoup de témoins, voilà ma seconde. Je vais prendre la liberté de vous parler plus au long de ces deux choses. — Pour rendre mes assertions plus claires et plus intelligibles, permettez-moi de remonter un peu en arrière.

« J'étais gentilhomme de naissance, ne vivant ni dans une grande splendeur ni dans l'obscurité. J'ai été appelé à plusieurs emplois dans la nation, pour servir dans le parlement et dans d'autres emplois, et, — afin d'entrer dans d'autres détails, — je me suis efforcé de remplir, dans ces services, le devoir d'un honnête homme envers Dieu, dans l'intérêt de son peuple et envers la chose publique (*commonwealth*); j'ai eu à cette époque une approbation suffisante dans les cœurs des hommes, et j'en ai reçu quelques preuves. Je ne veux pas raconter toutes les époques, les circonstances et les occasions qui, par la volonté de Dieu, m'ont appelé à l'y servir, ni la présence et les bénédictions de Dieu qui en ont porté témoignage.

« Ayant eu quelques occasions de voir, avec mes frères et compatriotes, une heureuse fin mise à vos guerres violentes et à nos débats opiniâtres contre l'ennemi commun, j'espérais, dans la vie privée, recueillir avec mes frères les fruits et les compensations de nos fatigues et de nos dangers, à savoir, jouir de la paix et de la liberté, et des priviléges d'un chrétien et d'un homme à peu près sur le pied d'égalité avec les autres, selon ce qu'il plairait à Dieu de me dispenser. Quand, dis-je, Dieu mit fin à nos guerres, ou du moins les amena à une issue qui faisait espérer d'en voir bientôt la fin, — après le combat de Worcester, — je vins à Londres pour rendre mes hommages et mes devoirs au parlement alors assemblé, espérant que tous les esprits seraient disposés à faire ce qui semblait la volonté de Dieu, à savoir, donner la paix et le repos à son peuple, et particulièrement à ceux qui avaient répandu le plus de leur sang dans l'exécution des affaires militaires.

— Je fus trompé dans mon attente, l'issue ne fut pas telle. [*Murmures étouffés de Bradshaw et compagnie.*] Malgré tous les charlatanismes et les fausses représentations, l'issue ne fut pas telle, elle ne le fut pas.

« Je puis le dire dans la simplicité de mon ame, je n'aime pas, je n'aime pas, — je n'ai pas voulu le faire dans mon discours précédent, — je dis que je n'aime pas à fouiller les plaies, à découvrir la nudité! Le point auquel je veux en venir est ceci : j'espérais obtenir la permission, quant à moi, de me retirer dans la vie privée. Je demandai à être quitte de ma charge; je l'ai redemandé et redemandé, et que Dieu soit juge entre moi et tous les hommes si je mens en cette affaire. Il est connu de beaucoup que je ne mens pas quant aux faits; mais, si je mens en mon cœur en cherchant à vous représenter ce qui n'était pas en mon cœur, de cela que le Seigneur soit juge. Que les hommes sans charité, qui mesurent les autres d'après eux-mêmes, jugent comme ils voudront. Pour les faits, c'est vrai. Quant à la sincérité et l'intégrité de mon cœur dans ce désir, j'en appelle au grand juge! — Mais je ne pus obtenir ce que je demandais, ce après quoi mon ame soupirait, et la pure vérité est que beaucoup étaient d'opinion que ma demande ne pouvait pas être accordée. »

Maintenant qu'on l'a porté au pouvoir et qu'on l'a fait ce qu'il est, il ne quittera pas la place. Il exige que ceux qu'il a convoqués reconnaissent l'autorité qui les convoque, et il continue :

« Je suis fâché, je suis fâché, je suis mortellement fâché qu'il y ait sujet à cela, mais il y a sujet, et, si vous ne donnez pas satisfaction dans les choses que l'on vous demande raisonnablement, moi, pour ma part, je ferai ce qui convient à mon devoir, et je demanderai conseil à Dieu. — Voici donc quelque chose (*montrant un parchemin écrit*) qui vous sera présenté, et qui, je l'espère, suffira, avec les qualifications que je vous ai dites.

« Faites connaître votre opinion à cet égard en donnant votre assentiment et en signant; cela vous donnera l'entrée pour faire, comme parlement, les choses qui sont pour le bien du peuple. Ce parchemin, quand on vous l'aura montré et que vous l'aurez signé comme je l'ai dit, terminera la controverse, et cela peut donner à ce parlement une marche heureuse et une bonne issue.

« J'avais pensé intérieurement qu'il ne serait ni déshonnête ni déshonorable, ni contre la vraie liberté, non, ni la liberté des parlemens, si, quand un parlement était choisi, comme vous l'avez été, en vertu de la puissance du gouvernement, et conformément à ce gouvernement, on exigeait, avant votre entrée dans la chambre, que vous reconnaissiez votre élection et l'autorité qui vous envoie. On s'y est refusé; ce dont je me suis d'abord abstenu par une juste confiance, vous m'y forcez à présent. Voyant que l'autorité qui vous a élus est peu respectée, qu'elle est méprisée, j'agis; — jusqu'à ce que vous ayez fait une semblable déclaration et qu'elle soit manifestée, jusqu'à

ce que vous ayez accepté votre mandat, J'AI DONNÉ L'ORDRE DE METTRE FIN A VOS ENTRÉES DANS LA CHAMBRE DU PARLEMENT. »

Cette chambre aurait dû vivre cinq mois, jusqu'au 3 février, et il est probable que le protecteur avait cette date fort présente à la mémoire lorsqu'il s'avisa de la dissoudre le 22 janvier, douze jours avant le temps légal, par un de ces violens artifices dont l'effet fut toujours certain, et qui tiennent tant de place dans sa vie de chef de parti. Il reproche aux communes de lui rendre la constitution intenable et le gouvernement impossible. — « J'avais, messieurs, dit-il, de très consolantes espérances, que Dieu ferait une bénédiction de la convocation de ce parlement, et, que le Seigneur m'en soit témoin! je désirais pouvoir mener à ce but les affaires de la nation. Cette bénédiction vers laquelle nous avons gravi si péniblement, c'était vérité, justice, paix, — et j'espérais tout améliorer. — J'ai été fait ce que je suis par votre pétition, et c'est vous qui, vous reportant à l'ancienne constitution, m'avez engagé à accepter la place de protecteur. Pas un homme vivant ne peut dire que je l'aie cherchée! non, pas un homme, pas une femme qui foule aux pieds le sol anglais! Mais, quand je contemplais la triste condition à laquelle échappait notre nation sortant d'une guerre intestine pour jouir d'une paix de cinq ou six années, je croyais qu'elle s'estimait heureuse. Vous vous êtes adressés à moi, vous m'avez demandé que je me chargeasse du gouvernement, fardeau trop lourd pour toute créature; cette pétition me venait de l'assemblée qui avait alors la capacité législative, et très assurément je pensai que ceux qui avaient fait la charpente me la rendraient logeable et commode. Je puis le dire en présence de Dieu, devant qui nous sommes de pauvres fourmis rampantes, — j'aurais été heureux de vivre au coin de ma forêt, en gardant un troupeau de brebis!... » — N'est-ce pas un passage de Shakspeare, moins l'idéal de la poésie? Ainsi, dans tous ses discours comme dans ses lettres, l'ame de Cromwell est transparente; et si des nuages et des ténèbres y apparaissent, si l'on y voit des tristesses sombres et des obscurités pénibles, c'est précisément en cela qu'elle est naïve; elle se montre dans son état réel et sans rien déguiser. D'ailleurs, le but et le fonds de ce discours, c'est la nécessité : « Si vous gouvernez, l'Angleterre est perdue; car vous ne gouvernez pas. Quant à moi, que vous avez fait protecteur, je ne peux pas reculer; je resterai où je suis, et je vous chasse. » Il le dit sans périphrases et de la manière la plus rudement éloquente : « Placé comme je suis et dans ce poste, je ne puis le quitter. Je veux qu'on

me roule dans mon tombeau, et que l'on m'enterre avec infamie avant que j'y consente. »

Entre 1655 et 1656, il essaie le gouvernement des majors-généraux, tous puritains, les maréchaux du puritanisme, entre lesquels il divise l'Angleterre; véritables gouverneurs militaires, dévoués à Cromwell et à sa cause. La monarchie pondérée et constitutionnelle n'a pas pu lui servir; l'arbitraire sans doute vaudra mieux, et il en use; personne ne se plaint : on paie les taxes, l'ordre s'établit, les magistrats reprennent leur place aux assises; les journaux de Hollande annoncent avec aigreur que le commerce renaît à Londres.

Cet arbitraire porte d'ailleurs d'excellens fruits : Cromwell surveille l'Amérique, s'entend avec les protestans de l'Europe entière, protége les calvinistes piémontais; enfin il attire à lui tous les cœurs et tous les intérêts de la bourgeoisie et du commerce par un seul acte, en abrégeant les délais de justice, et diminuant les frais de procédure. Il y trouvait l'avantage d'une popularité très grande, d'un bienfait réel pour les classes pauvres, et aussi celui de soumettre et de punir les avocats et les hommes de loi réfractaires contre lesquels son armée avait une vieille dent. Les avocats résistent; Bulstrode et Widdrington, savans jurisconsultes, répondent qu'ils « n'osent » obéir à un mandat que le parlement n'a pas sanctionné. Le maître des rôles, Lenthall, ce Brutus que Harrison a fait descendre de son siége, quand il présidait le parlement, s'écrie : « Je n'y consentirai jamais; on me pendra plutôt à la porte de l'hôtel des Rôles! » Il ne fut pas pendu, et garda sa place. Widdrington et Bulstrode abandonnèrent la leur en s'écriant : « Nous y perdons mille livres de rente. » Cependant, ajoute Bulstrode, qui raconte l'anecdote, « le protecteur, qui était un bon homme, sentant qu'il nous avait fait tort, nous nomma commissaires du trésor par forme de dédommagement. » Ainsi, à force d'adresse, de fermeté et de patience, Cromwell, chose peu croyable, vint à bout de ce groupe criard et blessé, dont il mutilait les honoraires et qui se tut. D'ailleurs, ajoute Bulstrode, « par de petites caresses qui ne signifient rien, il gagnait le cœur de beaucoup de monde, et il donna un dîner où il fut très gai... » Par parenthèse, Bulstrode n'y fut pas invité. Ces caresses, quoi qu'il en dise, signifient beaucoup. Cordialité pour ceux qui nous aiment, dureté envers qui résiste, la main ouverte à ceux qui sont utiles, bienveillance pour tous, fortune offerte aux généreux et aux fidèles : ce sont des marques royales, et la grande ambition se reconnaît là.

Cromwell avait bien ces marques royales, et l'Europe entière les

respectait en lui; ses hommes de mer, Blake, Penn et Goodson, toujours vainqueurs, donnaient la chasse aux Espagnols; l'ambassadeur extraordinaire de Suède venait le complimenter en cérémonie, au milieu de ses gardes-du-corps « en uniforme gris à revers de velours noir; » toutes les populations méridionales reculaient de terreur à son nom. Il aurait voulu profiter de la circonstance pour former définitivement sa grande ligue du Nord, celle que les Nassau avaient préparée, la ligue du Nord protestant; le temps n'était pas venu, les événemens n'étaient pas mûrs. Il était réservé à Guillaume III d'achever cette œuvre redoutable, dont Louis XIV a senti les premières atteintes et Napoléon les derniers coups.

Cependant l'Irlande remuait, et le fils de Cromwell avait à y combattre la révolte, l'anarchie, et de trop justes rancunes. Le protecteur lui écrivit :

Pour mon fils Henri Cromwell à Dublin, Irlande.

« Whitehall, 21 novembre 1655.

« MON FILS,

« J'ai vu votre lettre à M. le secrétaire Thurloe, et j'y vois la conduite de quelques personnes qui sont auprès de vous, tant vis-à-vis de vous-même que dans les affaires publiques.

« Je suis persuadé qu'il peut y avoir quelques personnes qui ne sont pas tres satisfaites du présent état de choses, et qui saisissent volontiers les occasions de manifester leur mécontentement; mais cela ne devrait pas faire trop d'impression sur vous. Le temps et la patience peuvent les conduire à une meilleure disposition d'esprit, et les amener à reconnaître ce qui, pour le présent, semble leur être caché, particulièrement s'ils voient votre modération et votre amour pour eux, quand ils se trouvent dans des sentimens inverses à votre égard. Je vous engage sérieusement à vous appliquer à cela; faites tous les efforts qui sont en vous. Vous et moi, nous recueillerons le fruit de votre manière d'agir, quels qu'en soient l'issue et l'événement.

« Quant au secours que vous demandez, il y a long-temps que j'y pense, et je ne manquerai pas de vous envoyer un nouveau renfort au conseil, aussitôt qu'il pourra se trouver des hommes qui conviendront à ce poste. Je pense aussi à vous envoyer une personne capable de commander le nord de l'Irlande, pays qui, je le crois, en a grand besoin; je crois comme vous que Trevor et le colonel Mervin sont des hommes très dangereux, et qui pourraient devenir les chefs d'une nouvelle rébellion. C'est pourquoi je vous engage à changer le siége du conseil, afin qu'il soit à l'abri dans quelque localité sûre; plus loin ces hommes seront de leur propre localité, mieux cela vaudra.

« Je vous recommande au Seigneur et suis votre père affectionné.

« OLIVIER P. »

Patience, modération, fermeté, tolérance, mais aussi vigilance et prévoyance, voilà ce que le protecteur recommande à son fils; il prêche d'exemple d'ailleurs, et amnistie tous ceux qu'il peut sauver sans péril pour lui-même et le pays. Un charmant poète, que le capitaine Hayne lui amena, Cleveland, celui qui avait composé tant de vers satiriques contre les puritains et Cromwell lui-même, esprit brillant et ingénieux, le Tyrtée de son parti, lui dut la vie. Une petite édition de ses œuvres (la vingtième), que j'ai sous les yeux, a roulé sans doute dans la poche de quelque cavalier, du champ de bataille à la taverne, entre Worcester et Edgehill. Ce pauvre poète est « bien déchu » en 1655, « bien vieilli, mais toujours élégant; » il se cache à Norwich chez un gentilhomme auquel il apprend la littérature « pour trente louis par an, » seule pitance qui reste à cet ancien élève de Cambridge, avocat spirituel, plus royaliste que le roi et plus célèbre alors que Milton. De sa muse, tantôt érotique et tantôt grossière, provenait la chanson célèbre que les cavaliers avaient si souvent répétée dans leurs marches :

En avant, chenapans bibliques!
Gredins bénis, montrez du cœur!
Anglais, cavaliers, catholiques,
Fuiront à votre seule odeur, etc., etc.

Le chef de ces « chenapans bénis, » David Lesley, avait fait Cleveland prisonnier à Newark, et, au lieu de lui décerner la couronne du martyre, il l'avait renvoyé avec ces mots : « Laissez aller le pauvre diable, et qu'il débite ailleurs ses chansons! » Cromwell en fit autant et ne fut pas moins magnanime que Lesley.

Les anabaptistes, les papistes, les conspirateurs à surveiller, Blake, Montaigu et les amiraux à diriger, les protestans piémontais à protéger, n'empêchent pas le protecteur d'établir l'ordre dans ses finances, de vendre et d'acheter, de mettre ses propriétés en état comme du temps où il demeurait à Saint-Yves. Il veut vendre le domaine de Newhall, et il écrit à son fils Richard comme à son héritier :

A mon bon fils Richard Cromwell, écuyer, à Hursley, cette lettre.

« Whitehall, 29 mai 1656.

« Mon fils,

« Vous savez qu'il y a toujours eu chez nous un désir de vendre Newhall, parce que depuis quatre ans il n'a rapporté que peu ou point de revenu, et je ne vous ai jamais entendu dire qu'il vous plût comme manoir.

« Il paraît que l'on peut trouver un acquéreur qui en donnera 18,000 livres

sterling. On placera cet argent où vous voudrez, chez M. Wallop ou partout ailleurs, et l'argent sera mis entre les mains d'un fidéi-commis chargé de le placer ainsi : ou je vous constituerai Burleigh, qui rapporte près de 1,300 livres (1) par an, outre les bois. Waterhouse vous donnera tous les autres détails.

« Je suis votre père affectionné,

« Olivier P. »

Newhall ne fut pas vendu. La liste civile du protecteur devint fort considérable, et en 1658 il put disposer en faveur de sa famille de douze domaines dont Richard, à la mort de son père, donna la liste et la cédule : — Dalby, 989 liv. st., 9 sh. 1 d.; — Broughton, 533 liv., st., 8 sh. 8 d.; — Cower, 479 liv. st.; — Newhall, 1,200 liv. st.; — Chepstall, 559 liv. st., 7 sh., 3 d.; — Magore, 448 liv. st.; — Tydenham, 3,121 liv. st., 9 sh. 6 d.; — Woolaston, 664 liv. st., 16 sh. 6 d.; — Chaulton, 500 liv. st., 8 d.; — Burleigh, 4,236 liv. st., 12 sh. 8 d.; — Okham, 326 liv. st., 14 sh. 11 d.; — Egleton, 79 liv. st., 11 sh. 6 d. Ce total considérable prouve assez que Cromwell, généreux envers la république servie par lui, sait toutefois qu'on n'est pas roi long-temps sans la force pécuniaire, et qu'il a su mettre à profit les dons de son parlement et les fruits de la guerre. Les mauvais jours peuvent renaître, car l'Irlande remue encore.

A Henry Cromwell, major-général de l'armée en Irlande.

« Whitehall, 20 août 1656.

« Mon fils Harry,

« Nous sommes informés de plusieurs côtés que le vieil ennemi forme le dessein d'envahir l'Irlande et divers autres points de l'état (*commonwealth*), et que lui, ainsi que l'Espagne, correspondent activement avec quelques Irlandais influens, afin de faire éclater une rébellion soudaine dans ce pays.

« C'est pourquoi nous jugeons très nécessaire que vous mettiez tous les soins possibles à disposer les forces de façon qu'elles soient en état de faire face à tout événement de ce genre qui pourrait arriver, et dans ce but que vous concentriez toutes les garnisons d'Irlande, et que vous teniez en campagne une armée d'expédition, divisée en deux ou trois corps placés dans les positions les plus convenables et les plus avantageuses au service, selon que l'occasion le requerra; ayant aussi le plus grand soin, sur toutes choses, de rompre et d'empêcher les desseins et les combinaisons de l'ennemi. — Et il faut particulièrement avoir l'œil sur le nord, où sans nul doute des mécontens et des agitateurs s'efforcent de fomenter de nouveaux troubles. Je ne fais

(1) Au-dessus de cette somme est écrit : 1,260 livres.

nul doute que vous communiquerez cette lettre au colonel Cooper, afin qu'il redouble de surveillance, d'activité, et pare à ce danger.

« Je suis votre père affectionné

« OLIVIER CROMWELL. »

On vient à bout de l'Irlande, et un nouveau parlement s'assemble; Cromwell, qui n'a point peur des parlemens et qui les brise sans peine, installe celui-là; son allocution à cette nouvelle assemblée n'a pas moins de cinquante pages; elle mériterait d'être transcrite tout entière, tant il y a de clarté et de force dans l'enchaînement logique des idées et des faits. « L'Espagne, le catholicisme, sont vos ennemis nécessaires, éternels, dit-il. L'Allemagne, le Danemark, la Suisse, ont les mêmes intérêts que vous. Sans doute, il y a des Anglais papistes; mais ce sont des Anglais espagnolisés; ils ne sont plus Anglais; ce sont vos ennemis. » Comme dans le premier discours que nous avons cité, des papistes il passe aux mystiques, aux quakers, aux utopistes, qu'il ménage un peu moins cette fois; sa forte ironie est digne d'être citée. « J'ai peine à vous parler de certaines idées purement séraphiques. Ce sont des imaginations bien pauvres et de bien peu de prix! » Et il continue, écrasant tout sur sa route, et démontrant d'une manière irréfragable que le calvinisme du Nord veut un guide et que l'Angleterre doit l'être. Ces idées, d'une très haute et très juste politique, se répandent comme un torrent, sans ordre et sans grammaire, quelquefois avec embarras, toujours avec éloquence.

Toutefois il épure ses communes, et ne laisse siéger au parlement que trois cents et quelques membres sur quatre cents qui ont été nommés. Cette élimination, fort arbitraire, fort illégale, n'excite pas le moindre murmure dans le peuple, qui voit trente-huit chariots, pleins de l'argent que Blake a pris aux Espagnols, suivre triomphalement la route de Portsmouth à Londres, parcourir les rues encore assez mal pavées de la capitale, et verser enfin leur prise dans les caveaux de la Tour. Les majors-généraux, qui commençaient à exercer sur les royalistes des exactions insupportables, sont rappelés, et le protecteur est plus solide qu'auparavant. Deux ou trois assassinats ou tentatives d'assassinat ne l'ébranlent pas, au contraire. Aux yeux du bourgeois calviniste, et même du cavalier épouvanté, le roi-modèle, le roi nécessaire, c'est le protecteur. Quant au parlement, soumis à l'illégal triage du maître, il devient docile, aimable, humble et prévenant.

Seulement, pour s'occuper de quelque chose, ces quatre cents personnes s'amusent, pendant trois mois et demi, à juger un quaker,

un pauvre fou nommé Nayler, qui se croit une incarnation du Christ. Sera-t-il pendu, rôti, mutilé, emprisonné, marqué, fouetté? Cent dix séances sont consacrées à ce beau débat, « qui prouve, dit assez malhonnêtement l'Écossais Carlyle, le puits et l'abîme sans fond de stupidité que contient le caractère anglais. » Ce pauvre Nayler est condamné à « monter sur un âne à rebours, la tête tournée du côté de la queue de l'animal, — à être marqué sur l'épaule, — à avoir la langue percée, — au pain et à l'eau, — et aux travaux forcés à perpétuité. » Cromwell, mécontent sans doute de ce beau jugement, et trouvant dangereux que l'on châtie si durement les quakers, alors même qu'ils sont fous, ne voulant pas non plus que la chambre s'arroge l'autorité judiciaire, envoie au président ou *speaker* Widdrington, personnage « bien emparlé, » dit le duc de Créqui dans une lettre, le message suivant :

A notre très amé et féal sir Thomas Widdrington, speaker (président) du parlement, pour communiquer au parlement.

O. P.

« Très amé et très féal,

« Nous, de notre part, salut.

« Ayant remarqué un jugement rendu par vous (le parlement) contre un certain James Nayler : quoique nous détestions et abhorrions l'idée d'accorder ou faire accorder la moindre protection à des personnes qui ont de telles opinions et de telles pratiques, ou qui sont sous le poids des crimes généralement imputés à cette personne; néanmoins, nous, à qui le présent gouvernement est confié dans l'intérêt du peuple de ces nations, et ne sachant pas jusqu'où pourraient s'étendre les conséquences d'une procédure entreprise entièrement sans nous, — nous désirons que la chambre nous fasse connaître d'après quels principes et quelles raisons elle a procédé.

« Donné à Whitehall le 25 décembre 1656. »

Le pauvre parlement demanda humblement pardon et ne jugea plus de quakers. Ce n'était point d'ailleurs une œuvre aisée, même pour Cromwell, de contenir, d'étouffer ou de réprimer les saillies mystiques du puritanisme, et de condamner au repos ou à la règle l'élément vital et constitutif de la nouvelle société britannique. Ce principe de l'examen individuel, qui avait renversé la hiérarchie papale, continuait de s'agiter, et faisait éruption de mille manières extravagantes. Tout homme qui priait croyait posséder l'esprit saint, et ses actions, quelles qu'elles fussent, se trouvaient justifiées. Telle est l'origine du quakerisme, secte de paix, bercée d'abord dans les persé-

cutions et foulée aux pieds de tous. On vit un nommé John Davy, surnommé *Theauro John*, c'est-à-dire *Souffle-de-Dieu*, entrer dans la chambre des communes l'épée nue, frapper d'estoc et de taille, et s'écrier : « Que faites-vous là? Dieu le défend! » — Un fou plus pacifique et plus doux, le cordonnier George Fox, obéit à Dieu d'une façon moins violente; Dieu lui ordonne de se faire une culotte de peau, et il la fait, — de s'en revêtir, et il obéit, — de s'en aller prêcher, une Bible sous le bras, l'inspiration divine et la nécessité de suivre aveuglément l'instinct, il cède à cette injonction suprême. Indépendant de tout le genre humain, il quitte sa boutique, et descend lentement la jolie vallée de Bever ou Belvoir, « où l'éternel firmament couvre et protége de pauvres toits de chaume, et où le vent qui murmure agite à peine la colonne de fumée qui sort de ces toits. » Il entend du sein de ces chaumières des voix douces qui lui crient : « Sauvez nos ames, sauvez-nous! » et il continue sa route, pour obéir à ces voix; il entre dans les cabanes, prêche la doctrine de l'impulsion divine, de l'esprit saint qu'on doit écouter, et fonde la nation des quakers. Ainsi se développe, en face du spiritualisme catholique de Rome, le spiritualisme calviniste, qui ne tarde pas à produire des monstres étranges.

C'est au protecteur Cromwell qu'il appartient de les écraser, bien qu'ils renaissent comme l'hydre de Lerne, et que ce travail d'Hercule ne soit pas sans danger : le calvinisme ne doit point frapper sa propre racine. Cromwell se montre assez clément. Le pal, le lacet et la hache, que ses communes voudraient employer contre les rebelles, lui semblent de surérogation; il ne tue et ne mutile pas; la prison et quelques amendes bénignes lui suffisent. Aussi Bunyan, le troupier-chaudronnier calviniste, et Fox, « qui a trouvé des ames fort tendres dans la vallée de Bever, » poursuivent-ils leurs croisades mystiques; on les enferme de temps en temps dans une geôle, et ils vont leur train. Au mois d'octobre 1655, huit hommes et femmes, le premier a cheval et escorté de deux femmes à pied qui tiennent sa bride, homme musculeux, « de cinquante ans, aux longs cheveux jaunâtres et plats, qui descendent plus bas que ses joues, les lèvres serrées et minces, muet et sombre, le chapeau sur les yeux, » traversent processionnellement la ville de Bristol stupéfaite. Les cinq autres personnes, à pied et à cheval, chantent à pleine poitrine : « Hosannah! saint! saint! trois fois saint! seigneur Sabaoth! » — et ne répondent qu'en chantant aux questions qu'on leur adresse. Une pluie violente et la fange des chemins ne les arrêtent pas, et ils chantent toujours « leurs

mélodies nasales, » comme dit Butler, jusqu'à ce que l'autorité suspende la marche triomphale des quakers, et les envoie à Londres, où le parlement doit les examiner et les juger.

Ce sont des symptômes menaçans. Il n'y a rien de plus dangereux pour une autorité que les révoltes qui émanent du principe même qui la constitue. Ici le calvinisme mystique, ennemi de Rome, se révolte contre l'autorité de Cromwell. Fox, malgré sa paisible humeur, fut arrêté dans le Leicestershire, mis en prison, traîné de geôle en geôle par les officiers subalternes de la police, et forcé de coucher souvent, ou dans une cave, ou à la belle étoile, « ce qui lui rendait très utile (il en convient dans son journal) la culotte de peau qui l'escorta toute sa vie, et qu'il avait cousue d'après un ordre exprès de Dieu même. »

Au milieu de ces persécutions, il trouva moyen d'écrire au protecteur et de lui demander un rendez-vous. Cromwell l'accorda. C'était le matin; on habillait le protecteur, lorsque le quaker faisant son entrée : « La paix soit dans cette maison ! » s'écria-t-il. — « Merci, George, » répondit doucement Cromwell ! — « Je viens t'exhorter, reprit George, à rester dans la crainte de Dieu; ce qui pourra t'acquérir la sagesse de Dieu, chose si nécessaire à ceux qui gouvernent. — Amen ! » — « Il m'écouta très bien, continue Fox (1); je lui parlai longuement et sans crainte de Dieu et de ses apôtres d'autrefois, de ses prêtres et de ses ministres d'aujourd'hui, de la vie et de la mort, de l'univers sans limites, du rayon et de la lumière, et souvent le protecteur m'interrompait pour me dire : *C'est très bien, c'est vrai,* et il se comporta envers moi avec beaucoup de douceur et de modération. » — Comment Cromwell n'aurait-il pas de la sympathie pour George Fox, qui est exactement dans la même situation mentale où se trouvait le fermier de Saint-Yves en proie à ses vapeurs noires? Ces pensées mystiques rouvraient en lui les sources des émotions de sa jeunesse. « Son œil devint humide, et comme plusieurs personnes, de celles qui se disaient nobles et seigneurs, entraient dans la chambre, il me prit la main : « *Reviens me voir,* me dit-il; va, toi et moi, si nous passons une heure ensemble, nous nous rapprocherons fort. Je ne te souhaite pas plus de mal que je n'en veux à mon ame. » — « Prête donc l'oreille à Dieu, » lui dis-je en m'en allant. — « Le capitaine Drury me pria de rester et de dîner avec les gardes-du-corps d'Olivier. Je refusai, Dieu ne me le permettant pas. » — C'est ainsi, avec cette douceur si politique et ce mélange de pitié, de sympathie

(1) *Fox's Journal*, 1636; Leeds, I, 265.

et de respect, que Cromwell traitait les maladies et les abus du calvinisme.

L'histoire des relations de Mazarin avec Cromwell est encore à faire, et ce serait une curieuse monographie que celle qui mettrait en présence ce Sicilien qui gouverna la France et le fermier du Nottinghamshire, devenu roi d'Angleterre. Un intérêt commun les rapprochait, la crainte de l'Espagne. Mazarin, assez peu catholique, Cromwell, roi du calvinisme, s'entendaient à merveille pour abaisser la puissance espagnole et arrêter l'essor de cette grande monarchie catholique, maîtresse de la moitié de l'Europe et du Nouveau-Monde. Cromwell et Mazarin avaient des espions communs, des trames cachées, des desseins que leur coopération pouvait seule faire réussir; l'un et l'autre travaillaient à brouiller les deux Stuarts, Charles et Jacques, et l'on jugera par cette lettre secrète, dont l'authenticité est incontestable, du degré d'intimité que ces rapports avaient fini par atteindre.

A son éminence le cardinal Mazarin.

« Les obligations et les nombreuses marques d'affection que j'ai reçues de votre éminence m'engagent à y répondre d'une manière digne de votre mérite; mais dans les présentes conjonctures et dans l'état actuel de mes affaires, malgré la résolution que j'en ai formée en mon esprit, il est possible (1) (vous dirai-je, il est nécessaire?) que je n'obéisse pas à votre appel en faveur de la tolérance (pour les catholiques).

Je dis que je ne le puis pas, quant à la déclaration publique de mon sentiment sur ce point; cependant je crois que sous mon gouvernement votre éminence a moins à se plaindre, au sujet des catholiques, de violences faites aux consciences des hommes que sous le parlement, car j'ai eu compassion de quelques-uns, et ces quelques-uns sont nombreux; j'ai fait une différence. Véritablement (et je puis le dire avec joie en présence de Dieu, qui est témoin dans mon intérieur de la vérité de ce que j'affirme) j'ai fait une différence, et, selon les paroles de Jude, « j'en ai délivré plusieurs du feu, » — du feu dévorant de la persécution qui tyrannisait leurs consciences, et par un emploi arbitraire du pouvoir usurpait leurs biens. Et dans ceci, aussitôt que je pourrai me débarrasser des obstacles et des affaires dont le poids m'oppresse, c'est mon dessein d'aller plus avant et de remplir la promesse que j'ai faite à votre éminence à ce sujet.

« Et maintenant je viens faire mes remerciemens à votre éminence du choix judicieux de la personne à qui vous avez confié notre affaire la plus importante, affaire dans laquelle votre éminence est concernée, mais pas aussi sérieusement et aussi profondément que moi. Je dois confesser que

(1) *I may not (shall I tell you, I cannot?).*

j'avais quelques doutes du succès, jusqu'au moment où la Providence les a dissipés par les effets. Véritablement, et pour parler avec candeur, je n'étais pas sans quelques doutes, et je n'aurai pas honte de faire connaître à votre éminence les causes que j'avais de douter fortement. Je craignais que Berkley ne fût pas capable de conduire cette besogne et de la mener à bonne fin, et que le duc (1) ne se fût refroidi dans sa poursuite ou qu'il eût cédé à son frère. Je craignais aussi que les instructions que j'avais envoyées par 290 (2) ne fussent pas exprimées d'une manière assez claire; quelques affaires que j'avais ici me privaient du loisir de prendre toutes les précautions que je prendrais en quelques circonstances. Si je ne me méprends pas sur le caractère du duc, d'après ce que m'en a communiqué votre éminence, le feu qui est allumé entre eux n'aura pas besoin de souffler pour l'animer et le faire continuer de brûler; mais j'enverrai par Lockhart, à votre éminence, mon opinion sur ce que je crois ultérieurement nécessaire à ce sujet.

« Et maintenant je me vanterai à votre éminence de mon entière tranquillité qui repose sur une confiance fondée dans le Seigneur, car je ne doute pas que, si l'on agrandit cet éloignement (3) et que l'on entretienne ce désaccord, en choisissant avec précaution les personnes que l'on adjoindra à l'affaire, je ne doute pas que ce parti, déjà abandonné de Dieu quant à la dispensation extérieure des miséricordes et déjà odieux à ses compatriotes, ne s'avilisse finalement aux yeux du monde entier.

« Si j'ai occupé trop long-temps votre éminence par cette lettre, vous pouvez l'attribuer à la joie que j'éprouve de l'issue de cette affaire, et je conclurai en vous donnant l'assurance que je ne resterai jamais en arrière pour démontrer comme il convient à un frère et confédéré que je suis

« Votre serviteur,

« Olivier P. »

Il est assez probable que le cardinal espérait attraper le puritain, et ce spirituel ministre avait assurément tout ce qu'il faut pour faire des dupes. La lourde rudesse de Cromwell paraissait devoir s'y prêter assez bien. Le 23 mars 1656, un traité fut signé, d'après lequel le roi de France fournissait vingt mille hommes, Cromwell dix mille et une flotte; ces forces combinées devaient attaquer l'Espagne dans sa partie faible, en Flandre, prendre Gravelines, qui resterait à la France, Dunkerque et Mardyck, dont hériterait l'Angleterre, à laquelle de telles possessions maritimes sont fort désirables. Les dix mille hommes de Cromwell débarquent à Boulogne, « en uniformes rouges tout neufs,

(1) Le duc d'Yorck, frère de Charles II.

(2) C'est un chiffre à la place du nom d'un homme; probablement la clé en est perdue.

(3) La brouille entre les deux frères et la division du parti royaliste, division que Mazarin fomentait.

dit un pamphlet; » le jeune Louis XIV va les passer en revue sur la côte, ce qui est assurément la seule revue de troupes anglaises qu'il ait jamais passée. Cependant le cardinal, qui a tant soit peu peur de Cromwell et du traité, l'élude, dirige l'armée sur Montmédy et Cambrai, et néglige ou fait semblant d'oublier Dunkerque et Mardyck, sur lesquels son confédéré avait eu l'œil ouvert. La cour et Mazarin se trouvent à Péronne; Lockhart, homme d'esprit, ambassadeur de Cromwell, et qui se trouve près de Mazarin, reçoit coup sur coup les deux véhémentes lettres que voici, écrites le même jour par le protecteur, tant ce dernier était de mauvaise humeur et résolu.

A sir William Lockhart, notre ambassadeur en France.

« Whitehall, 31 août 1657.

« MONSIEUR,

« J'ai vu votre dernière lettre à M. le secrétaire, ainsi que plusieurs autres, et, quoique je ne doute ni de votre zèle ni de votre capacité pour nous servir dans une si grande affaire, cependant je suis entièrement convaincu que le cardinal manque à la bonne foi dans l'exécution. Et ce qui vient encore augmenter notre mécontentement à cet égard, c'est la résolution que nous avions prise de notre côté de faire plutôt plus que moins que notre traité. Et quoique nous n'ayons jamais été assez simple pour croire que les Français et leurs intérêts ne faisaient qu'un avec les nôtres en toute chose, cependant, à l'égard des Espagnols, qui ont été de tout temps les ennemis les plus implacables de la France, nous ne pouvions jamais supposer, avant de faire notre traité, que, nous réglant sur de telles bases, on pût nous manquer de foi comme on l'a fait.

« Parler de nous donner des garnisons à l'intérieur pour garant de ce que l'on fera à l'avenir, parler de ce que l'on doit faire dans la campagne prochaine, ce sont des mots bons pour les enfans. S'ils veulent nous donner des garnisons, qu'ils nous donnent Calais, Dieppe et Boulogne, ce qu'ils sont, je crois, aussi disposés à faire que de tenir leur parole en nous remettant entre nos mains une des garnisons espagnoles sur les côtes! Je crois positivement ce que je vous dis : ils ont peur que nous occupions une position de l'autre côté de la mer, fût-elle espagnole.

« Je vous prie de dire de ma part au cardinal que je pense que si la France désire conserver son terrain, et, encore mieux, en gagner sur les Espagnols, l'exécution de son traité avec nous contribuera mieux à le faire que tout ce que je connais des desseins qu'il a. — Quoique nous ne prétendions pas avoir des troupes comme celles qu'il a, cependant nous pensons qu'ayant en notre pouvoir de renforcer et d'assurer par mer son siége, et d'augmenter par mer ses forces si nous le voulons, et l'ennemi ne pouvant rien faire pour secourir la place, le meilleur moment de l'attaquer est *à présent,* particulièrement si nous considérons que la cavalerie française pourra ravager la

Flandre, que l'on ne peut amener aucun secours à la place, et que l'armée française, ainsi que la nôtre, recevront constamment autant de renforts que l'Angleterre et la France pourront en fournir sans que rien l'empêche, — surtout en considérant que les Hollandais sont à présent fort occupés du côté du midi.

« Je vous prie de lui faire savoir que les Anglais ont fait une bonne expérience des expéditions. Ils sont certains, si les Espagnols gardent la campagne, que ces derniers ne peuvent pas s'opposer au siége, et ne pourront pas non plus diriger une attaque contre la France ni se ménager la possibilité d'une retraite. Que signifient alors tous ces *délais*, si ce n'est qu'ils donnent aux Espagnols l'occasion de se renforcer d'autant, et de faire que nos hommes servent encore la France un autre été sans la moindre apparence de réciprocité et sans le moindre avantage pour nous?

« C'est pourquoi, si l'on ne veut pas écouter ceci, je désire que l'on pèse les choses et que l'on nous donne satisfaction pour les grandes dépenses que nous avons faites avec nos forces navales et d'autre manière, dépenses que nous avons encourues dans un but honorable et honnête, pour remplir les engagemens que nous avions pris. Et enfin on peut prendre en considération comment on peut mettre nos hommes en position de nous être rendus, — et nous espérons que nous saurons les employer plus utilement que de les laisser où ils sont.

« Je désire que nous puissions savoir ce que dit la France et ce qu'elle fera à ce sujet : nous serons toujours prêts, en tant que le Seigneur nous assistera, de faire ce que l'on peut raisonnablement attendre de notre part. Et vous pouvez aussi dire en outre au cardinal que nos intentions, comme elles l'ont été, seront de rendre tous les services en notre pouvoir pour avancer les intérêts qui nous sont communs.

« Pensant qu'il est important que cette dépêche vous parvienne vite, nous vous l'envoyons par exprès.

« Votre ami sincère,

« OLIVIER P. »

Aussitôt après, il reprend la plume et écrit :

A sir William Lockhart, notre ambassadeur en France.

« Whitehall, 31 août 1657.

« MONSIEUR,

« Après la lettre que nous vous avons écrite, nous désirons que *Dunkerque* soit le but plutôt que Gravelines, et nous désirons beaucoup mieux qu'il le soit; — mais l'un des deux plutôt que d'y manquer.

« Nous ne manquerons pas d'y envoyer, aux frais de la France, deux de nos vieux régimens, et deux mille hommes de pied, si besoin est, — si Dunkerque est le but. Je crois que si l'armée est bien retranchée, et si l'on y ajoute le régiment à pied de la Ferté, nous pourrons laisser à la plus grande

partie de la cavalerie française la liberté d'avoir l'œil sur les Espagnols, — n'en laissant que le nombre nécessaire pour soutenir l'infanterie.

« Et comme ce mouvement empêchera probablement les Espagnols d'assister Charles Stuart dans toute entreprise contre nous, vous pouvez être assuré que, si l'on peut avec quelque raison compter sur la coopération des Français, nous ferons de notre côté tout ce qui sera raisonnable; mais, si véritablement les Français sont tellement faux envers nous que de ne pas vouloir nous laisser prendre un pied de l'autre côté de l'eau, — alors je vous prie, comme dans notre autre lettre, que toutes choses soient faites pour nous donner satisfaction pour les dépenses que nous avons encourues et pour le retrait de nos troupes.

« Et, véritablement, monsieur, je vous prie de prendre sur vous de la hardiesse et de la liberté dans vos rapports avec les Français à l'égard de ces choses.

« Votre ami sincère,

« OLIVIER P. »

Malgré Cromwell et Mazarin, l'Espagne et Stuart essaient encore de lever la tête. Don Juan d'Autriche promet dix mille hommes; les marchands hollandais, calvinistes au fond de l'ame, mais jaloux du commerce anglais, prêtent vingt-deux vaisseaux. On veut tenter, par tous les moyens, de rendre à Charles Stuart le trône de son père, et de renverser le puritanisme et Cromwell. Il faudrait seulement que les cavaliers de Londres fussent prêts à marcher pour le roi. Une espèce de fermier qui arrive de Flandre, « le chapeau couvert d'une toile cirée, un bonnet par-dessus, et une petite valise roulée derrière lui sur la croupe de son bidet, » trotte de Colchester à Stratford-at-Bow, s'arrête dans les plus humbles auberges, « boit de l'ale chaude avec les fermiers, joue au trictrac avec eux, » et n'éveille aucune défiance. Il vient soulever l'Angleterre pour le roi Charles; c'est le duc d'Ormond, le bras droit et le principal conseiller de Charles Stuart. Il a fait « teindre ses cheveux, » et va loger fort secrètement « chez un chirurgien papiste, domicilié à Drury-Lane. » Peu de personnes se doutent de ce qu'il vient faire à Londres; Cromwell et ses espions sont parfaitement instruits. Le duc d'Ormond s'était caché pendant une quinzaine, lorsque le protecteur, rencontrant lord Broghill dans le parc, l'accosta par ces mots : « Un de vos vieux amis est ici; c'est le duc d'Ormond, qui demeure maintenant à Drury-Lane, chez le chirurgien papiste. Il ferait mieux de partir; dites-le-lui. » Lord Broghill, qui n'en savait rien, fut très étonné, s'informa, reconnut la vérité du fait, et instruisit de sa conversation avec Cromwell le duc d'Ormond, qui ne se le fit pas dire deux fois, et s'en alla à franc étrier de Londres à Douvres; puis il s'embarqua pour Bruges, où il retrouva le prétendant. « Cromwell a beaucoup

d'ennemis, lui dit-il; quant à le renverser au moyen d'une insurrection royaliste, c'est chimère!... » Charles, au surplus, ne l'espérait guère, et cet homme d'esprit, qui savait très bien sa position, n'usait des loisirs de l'exil qu'en faveur de ses jouissances gastronomiques et de ses erreurs amoureuses. Pour alliés sincères, il n'avait que Rome et l'Espagne, alliés dangereux, car ils étaient profondément odieux à la population calviniste. La France de Mazarin soutenait Cromwell, et Charles n'avait rien de mieux à faire que de danser avec les beautés flamandes-espagnoles de Bruges, et de donner des bals à Bréda. Parmi les royalistes anglais, les gens raisonnables croisaient les bras et se taisaient; ceux qui ne l'étaient pas, devenus furieux par l'impuissance, se réunissant dans les tavernes, tramaient des assassinats, formaient des plans insensés, s'apprêtaient à mettre le feu à la Tour, à s'emparer de la Cité, fomentaient l'émeute à grand'peine et à grand bruit, et, comme il arrive toujours dans ces affaires, au moment même de l'exécution, on leur mettait la main sur le collet. Le 22 mai 1658, Barkstead, le gouverneur de la Tour, entra dans la Cité au grand galop, suivi de cinq couleuvrines (*drakes*) « qui faisaient un bruit formidable, » mit en fuite les émeutiers, saisit les chefs, et tout fut fini.

On fit aussi peu d'exécutions sanglantes que possible. Quelques royalistes, conspirateurs obstinés, succombèrent. Cromwell en laissa échapper beaucoup, et pardonna aux autres. Dunkerque fut arraché aux Espagnols; les victoires succédèrent aux victoires. La république d'Angleterre avait conquis auprès des puissances européennes le même rang que Bonaparte en 1802 avait assigné à la république française. C'en est fait des espérances de Charles II; le ministre espagnol lui-même, don Louis de Haro, secoue la tête quand on lui parle d'une restauration en faveur des Stuarts; Mazarin, satisfait du résultat pour lui-même, bien que Cromwell ait pris la part du lion, et n'ait laissé à son confrère que celle du renard, rencontre Ormond sur le grand chemin, et lui dit en passant : « Il n'y a plus d'espoir! » — Son neveu arrive à Londres, qu'il traverse dans un équipage doré, pour complimenter « le plus invincible des souverains, » et les journaux anglais prétendent même (ce que nous ne croyons guère) que le jeune Louis XIV l'eût accompagné sans une attaque de petite-vérole qui l'en empêcha. L'Angleterre puritaine, sauvée et glorifiée par cet invincible fermier de Saint-Yves, l'Angleterre, debout, « le pied sur l'Espagne catholique, tenant d'une main la Bible, et de l'autre l'épée, » symbole expressif que Cromwell fait élever sur Temple-Bar, accueille l'ambassadeur Créqui; et le beau Fauconberg, l'élégant de la cour de Cromwell, celui dont l'oncle a été décapité pour conspiration, vient à cheval

au-devant de l'ambassadeur de Mazarin, et lui fait les honneurs de Londres devant la foule ébahie.

Au milieu de ces succès, il ne se relâche pas de son activité, et, dans une lettre des plus remarquables, il jette déjà les yeux sur Gibraltar :

« Nous sommes informé que les Espagnols ont envoyé tous les hommes dont ils pouvaient disposer par les six ou sept vaisseaux qu'ils ont expédiés aux Indes occidentales au mois de mars dernier. Nous savons aussi qu'il a toujours été reconnu que ce qui manque le plus aux Espagnols, ce sont les hommes, — comme aussi, dans ce moment, l'argent. Vous êtes à même de savoir mieux quel nombre d'hommes il y a à Cadix et à l'entour. Nous ne parlons que de probabilités. Ne serait-il pas digne de votre attention et de celle de votre conseil de guerre de juger s'il ne serait pas possible de brûler ou détruire par tout autre moyen la flotte qu'ils ont à présent à Cadix; si Puntal et les forts sont assez formidables pour décourager d'une semblable entreprise; si Cadix lui-même est inattaquable, ou si l'île sur laquelle il est situé ne peut être empêchée d'avitailler la ville par le pont, l'île étant si étroite en quelques endroits; si quelque autre endroit n'est pas attaquable, particulièrement la ville et le château de Gibraltar? et, si nous pouvions nous en emparer et le conserver, ne serait-ce pas un avantage pour notre commerce et un désavantage pour les Espagnols? et cela ne nous mettrait-il pas en état, sans entretenir une si grande flotte sur ces côtes, en y faisant stationner six frégates légères, de faire plus de mal aux Espagnols et de diminuer nos dépenses? »

Les grandes colonisations de l'Angleterre indiquées et même commencées, les finances en bon état, la France alliée et amie, l'Espagne battue, les mers soumises, tous les ennemis du protecteur réduits au silence, prouvent assez que c'est un roi. Ici, en 1657, lorsque depuis long-temps le pouvoir réel est à lui, vient se placer l'offre solennelle que Widdrington lui fait de la part des communes, l'offre du *titre royal;* « une plume au chapeau, » rien de plus, comme il le dit lui-même aux officiers-généraux qui l'avertissent que le peuple de Dieu sera scandalisé s'il se fait roi. « Roi! je le suis déjà, » leur répond-il en cent cinquante pages, six discours et une énorme quantité de paroles. « Quant à ce nom que vous m'offrez, je ne sais si je dois le prendre. » On a fait de la royauté offerte à Cromwell une affaire beaucoup trop importante; ce titre, dont il possédait la réalité suprême, n'ajoutait qu'un danger à sa situation. Entre ce danger et son ambition, entre la crainte de blesser le peuple et celle d'irriter les soldats, il hésite long-temps; la trace de cette hésitation est partout empreinte dans les interminables argumentations de ses discours, que l'on a regardées comme le dernier terme de la fraude. Il était seulement fort embarrassé. Cromwell refuse donc, avec beaucoup de raison, selon

nous, et non sans quelque peine; puis le cours triomphal de la république continue. Mais la vieillesse arrive, et le ton de Cromwell, dans les deux discours suivans, est mélancolique.

« ..... A vous dire vrai, j'ai éprouvé une indisposition; c'est pourquoi je n'ose vous parler plus longuement, — si ce n'est pour vous faire savoir que j'ai déclaré simplement et avec franchise l'état où est notre cause, et ce qu'elle a obtenu par les soins et les travaux de ce parlement depuis la dernière fois qu'il s'est assemblé. Je serais heureux de reposer mes os près des vôtres, et je l'aurais fait gaiement et de bon cœur dans la condition la moins élevée que j'aie jamais occupée, pour servir le parlement.

« Si Dieu, comme je l'espère, vous donne..... il vous l'a donné; car de quoi ai-je parlé, excepté de ce que vous avez fait? il vous a donné la force de faire ce que vous avez fait, et, si Dieu vous bénit dans cette œuvre et rend cette assemblée heureuse en cela, vous serez tous nommés les bénis du Seigneur. Les générations à venir nous béniront. Vous serez les « réparateurs des brèches et des sentiers dans lesquels il faut vivre; » et, s'il est un ouvrage plus grand que celui-ci dans ce monde et que les mortels puissent exécuter, j'avoue mon ignorance à cet égard.

« Comme je vous l'ai dit, je suis malade. Je n'ai pas le pouvoir de vous parler plus longuement; mais j'ai prié une honorable personne qui est ici à mon côté de discourir un peu plus en détail de ce qui peut être le plus convenable pour cette occasion et cette assemblée. »

Pourtant les vues mâles et fortes de l'homme politique se retrouvent dans ce dernier discours, où « son altesse, dit Carlyle, regardant l'avenir et le passé, l'extérieur et le pays même, tout bien considéré, s'exprime véritablement avec noblesse. »

« MILORDS ET MESSIEURS DES DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT,

« (Car c'est ainsi que je dois vous reconnaître), en vous ainsi qu'en moi est déposé le pouvoir législatif de ces nations! — L'impression du poids de ces affaires et de ces intérêts pour lesquels nous sommes rassemblés est telle, que je ne saurais, en bonne conscience, être content de moi-même, si je ne vous exposais quelques-unes de mes craintes sur l'état des affaires de ces nations, vous proposant en même temps le remède qu'il peut être utile d'appliquer aux dangers dont nous sommes menacés en ce moment.

« Je considère que le bien-être, que l'existence même de ces nations est à présent en danger. Si Dieu bénit cette assemblée, notre paix et notre tranquillité peuvent être prolongées; s'il en était *autrement*, — quand j'aurai parlé, je vous laisserai à considérer et à juger si, en ce qui concerne l'honneur, il y a même possibilité à nous de remplir ce devoir qui pèse sur nous, d'assurer la préservation et le salut de ces nations! Quand je vous aurai dit les choses qui se présentent à ma pensée, je leur laisserai faire sur vos cœurs l'impression qu'il plaira à Dieu tout-puissant de produire en vous.

« Je regarde ceci comme le grand devoir de ma place, (*je me regarde*)

comme étant placé sur la tour de garde pour voir ce qui peut servir le bien public de ces nations, et ce qui peut empêcher le mal; qu'ainsi, par les avis d'un conseil aussi sage et aussi grand que celui-ci, dans lequel est la vie et l'esprit de ces nations, ce bien puisse, humainement parlant, être obtenu, et ce mal, quel qu'il soit, être évité.

« Je vous prie instamment de jeter les yeux sur vos affaires intérieures; voyez sur quel pied elles sont! Je suis persuadé que vous êtes tous, j'admets que vous êtes tous des hommes bons, honnêtes et dignes, et qu'il n'y a pas un homme parmi vous qui ne désire d'être reconnu pour un bon patriote; je sais que c'est votre désir. Nous sommes sujets à nous vanter quelquefois de ce que nous sommes, et certainement il n'y a pas de honte à nous d'être Anglais; — mais c'est pour nous un motif d'agir en Anglais et de chercher le bien réel et l'intérêt de cette nation. — Mais, je vous prie, où en sont les choses chez nous? — Je déclare que je ne sais pas bien par où commencer ni par où finir un pareil sujet, je n'en sais rien; mais, je dois vous le dire, que l'on commence par où l'on voudra, on aura de la peine à se tirer de l'embarras que je vous signale. Nous sommes pleins de calamités et de divisions entre nous au sujet de l'esprit qui doit animer les hommes, et cela n'a rien d'étonnant; cependant, par une providence de Dieu, providence merveilleuse, admirable et jamais suffisamment admirée, nous sommes encore en paix! Et les combats que nous avons soutenus! et les avantages que nous avons remportés! — Oui, vraiment, nous qui sommes ici, nous sommes un étonnement pour le monde; et considérant la manière dont nous sommes disposés ou plutôt indisposés, c'est le plus grand miracle qui soit jamais arrivé aux fils des hommes que nous soyons revenus à la paix. Et quiconque essaiera de la rompre, que Dieu tout-puissant déracine cet homme du sein de cette nation! et il le fera, quelques prétextes que l'on prenne.

« Ceux qui brisent la paix considèrent-ils où ils nous poussent? Ils devraient y regarder. Celui qui ne considère pas la femme enceinte dans cette nation, les enfans à la mamelle qui ne connaissent pas leur main droite de leur main gauche (et, autant que je sache, cette cité en est aussi pleine que l'on disait qu'était Ninive); celui qui ne considère pas ces êtres, et le fruit que porteront celles qui vivent et qu'il faut y ajouter; celui qui ne considère pas ces choses doit avoir le cœur d'un Caïn qui fut marqué et fait ennemi de tous les hommes ses ennemis! Oui, la colère et la justice de Dieu poursuivront un tel homme jusqu'au tombeau, sinon jusqu'à l'enfer... »

De ses anciens majors-généraux, ces maréchaux du calvinisme, Cromwell fait autant de lords, et constitue sa chambre des pairs. La première session du parlement se termine assez bien; la seconde commence mal pour Olivier. Il n'hésite pas, fait venir les membres à Whitehall, et les casse. « S'ils eussent siégé deux ou trois jours de plus, dit Samuel Hartlib dans une lettre, une conspiration royaliste éclatait, et Londres était à feu et à sang. »

Cromwell touchait à sa soixantième année. Robuste encore, mais affaissé, Dieu venait de le frapper dans sa famille de plusieurs coups successifs; il avait passé quatorze jours près du lit de sa fille mourante, Élisabeth Claypole, et cette énergie colossale, qui pendant vingt années avait porté le fardeau, « trop lourd pour un homme, » dont il parle si souvent, pliait et laissait pressentir la décadence. Ce fut alors que George Fox, le quaker, fit sa dernière apparition devant lui et vint réclamer en faveur des quakers persécutés. Malgré son indulgence pour les folies mystiques, Cromwell ne voulait pas qu'on troublât l'ordre. On avait pris au collet et mis en prison, « dans les Mews, » quelques « grands chapeaux » de quakers qui avaient essayé de prêcher en place publique, et de suivre l'inspiration avec une obéissance trop entière; George lui-même et son impérissable culotte de cuir avait eu le même sort; « la puissance de Dieu agissant sur les persécuteurs, » on l'avait bientôt relâché. Cependant il voulut adresser au protecteur quelques remontrances, et comme ce dernier, « dans son grand carrosse, entouré de ses gardes, faisait sa promenade du soir dans Hyde-Park, » Fox s'avança; il fut d'abord repoussé; Cromwell baissa les glaces et l'accueillit très cordialement. Le lendemain, à Whitehall, Fox se croyant sûr de son affaire, la scène changea; Cromwell « se moqua un peu de moi, dit le quaker... il s'assit sur le bout d'une table,... me dit des choses comiques,... et me traita lestement. » — Je le crois bien; le bon sens de Cromwell avait découvert le défaut de la cuirasse. « Il me dit que mon énorme confiance en moi-même, c'est-à-dire en Dieu qui était en moi, n'était pas la moins notable de mes acquisitions (1). » Le quaker s'en alla peu content, et le lendemain « je pris un bateau, dit-il, et je descendis (il veut dire *je remontai*) la Tamise jusqu'à Kingston, d'où je me rendis à Hampton-Court pour parler au protecteur des souffrances des *amis*. Je le rencontrai dans le parc; il était à cheval à la tête de ses gardes-du-corps, et, avant même que je le visse, j'aperçus et sentis un souffle (2) de mort qui s'élançait et traversait l'air contre lui, et, quand je me trouvai devant lui, il était pâle comme un mort. Quand je lui eus expliqué les souffrances des amis et l'eus averti, selon que j'étais poussé de Dieu, il me dit : Venez me voir demain... Le lendemain, on me dit qu'il était malade, et je ne le vis plus. »

Son œuvre était accomplie. Le 20 août 1658, il tomba malade, quitta

(1) *Journal de Fox*, I, 381, 2.

(2) *Waft*, mot qui n'est pas anglais, mot inventé par Fox. Les Bunyan, les Fox, les Baxter et les mystiques anglais ont enrichi la langue de beaucoup d'expressions, dont quelques-unes sont restées.

Hampton-Court pour Londres, et ne se releva plus. Tel nous avons vu le fermier rêveur, mystique, déchiré des doutes de Hamlet, dans la solitude de Saint-Yves, tel nous le retrouvons à sa mort. Jeune, il n'avait aucune raison pour simuler le fanatisme; mourant, il n'avait plus de motif pour garder le masque. « Mes enfans, disait-il en se soulevant, vivez en chrétiens. Je vous laisse le pacte avec le Seigneur pour vous alimenter! » Les trois jours de son agonie, pendant laquelle une furieuse tempête éclata, ne furent pour lui qu'une longue et mystique angoisse, une lutte avec Dieu révélée par des gémissemens, des sanglots et des prières continuelles.

Cromwell laissait non-seulement l'Angleterre florissante, mais remplie de germes qui devaient faire la grandeur des deux siècles suivans. Carlyle ne reconnaît pas cette grandeur; il eût fallu, selon lui, que l'Angleterre demeurât attachée au puritanisme et fidèle à la loi biblique du *covenant*. Carlyle ne se contente pas de regretter cette époque, il flétrit celles qui lui ont succédé, n'épargnant ni le XVIIIe siècle, ni le XIXe. Il pense que le développement de l'Angleterre depuis Cromwell ne doit compter absolument pour rien; l'Inde, le commerce, la richesse, l'industrie, ne sont rien. Il termine son livre par une comparaison des plus burlesques, où l'Angleterre actuelle est assimilée à *une autruche qui tourne le dos au soleil*. Le soleil, c'est le puritanisme que l'on a cessé de regarder en face; je ne veux pas priver le lecteur de ce curieux morceau : « Comme une gourmande autruche, occupée seulement de vivre et de garder sa peau, l'Angleterre d'aujourd'hui montre au soleil son *autre extrémité*, avec sa tête cachée dans le premier buisson de défroques d'église..... Elle se réveillera bientôt d'une terrible manière, *a posteriori*, cette autruche absorbée par le soin grossier de sa vie.... » Telle est la bouffonnerie grotesque qui couronne l'œuvre.

Ce reproche, ce jugement, cette prétention, n'ont rien de philosophique et de raisonnable. L'état de fièvre ardente, qui développe les énergies d'un peuple et prépare la fécondation de son avenir par l'intensité du désir et la violence de l'enthousiasme, situation anormale et de peu de durée, doit céder la place à des phases moins magnifiquement orageuses; quand la crise a cessé, on profite du renouvellement; la vie ordinaire reprend son cours. A quoi donc les crises violentes seraient-elles bonnes sans ce progrès tranquille des époques secondaires, qui recueillent le bénéfice des grands orages?

PHILARÈTE CHASLES.

LA

MARINE DE LA FRANCE

EN 1846.

I. — *Compte présenté au roi* par M. LE MINISTRE DE LA MARINE.

II. — *Mémoires* du baron PORTAL, ancien ministre de la marine.

III. — *Appel au gouvernement et aux chambres*, par M. FONTMARTIN DE L'ESPINASSE, directeur du port à Bordeaux.

IV. — *Mémoire au roi*, par M. F. LEPOMELLEC, maire de Saint-Brieuc.

V. — *Mémoires sur les constructions en fer, les chaudières tubulaires et les propulseurs héliçoïdes*, par MM. DUPUY DE LÔME, GERVAISE, SOCHET, ingénieurs de la marine, et BOURGOIS, enseigne de vaisseau.

VI. — *De l'Admission en France des fers et tôles étrangers*, publication du ministère du commerce.

Les questions qui intéressent la marine et touchent à notre influence sur les mers se sont bien éclaircies de puis quelque temps. La lumière est venue de tant de côtés et de si haut, que le pays entier s'est rendu à l'évidence. On comprend aujourd'hui ce que vaut la marine, ce qu'elle peut, ce qu'on en doit attendre. Si quelques détails restent livrés à la discussion, on semble pourtant s'être entendu sur deux points : l'un qu'on ne saurait, sans déchoir, négliger un intérêt de cet ordre et qu'il faut désormais porter de ce côté un effort soutenu; l'autre que, dans l'ensemble des moyens appropriés à ce but, il convient de faire une place

considérable aux nouveaux instrumens que la vapeur a mis au service de nos flottes.

Ces idées, désormais élémentaires, se sont emparées de l'opinion d'une manière si puissante, que l'influence s'en est transmise du pays aux chambres et des chambres au cabinet. Le gouvernement a été mis en demeure d'agir, et le projet d'organisation qu'il présente cette année est le fruit de l'une de ces heureuses violences auxquelles un ministre spécial se résigne toujours avec une satisfaction mêlée de fierté. Pour M. de Mackau, cette loi deviendra une date, comme la loi de 1820 en fut une pour le baron Portal.

C'est par l'histoire de cette dernière époque que commence le document remarquable dont les chambres ont été saisies à l'appui du nouveau projet d'organisation. En 1820, notre marine marchait vers un dépérissement fatal; le matériel s'en allait en ruines, le personnel subissait les atteintes d'un découragement profond et offrait tous les symptômes d'une désorganisation prochaine. L'argent manquait aux services, et de 125 millions, chiffre atteint sous l'empire, le budget de ce département était descendu à 45 millions. C'était trop ou trop peu : trop si l'on renonçait à cette arme, trop peu si l'on voulait en conserver même les traditions.

Les choses se trouvaient parvenues au dernier degré de cet abandon lorsque le baron Portal arriva aux affaires. Il faut lire, dans ses curieux Mémoires, le récit des résistances qu'il rencontra lorsqu'il voulut sérieusement reconstituer notre marine. On serait étonné de voir quels hommes l'appuyèrent et quels hommes lui firent obstacle. Il eut contre lui le baron Louis, pour lui M. de Villèle. Le baron Louis était pourtant le collègue de Portal, tandis que M. de Villèle figurait à la tête du parti qui conspirait la ruine du ministère. Un membre de l'opposition montrait ainsi plus de sympathie pour notre régime naval que les membres même du cabinet. Tandis que les budgets des autres départemens étaient l'objet des plus vives attaques, M. de Villèle couvrit le budget de la marine de son influence et assura le succès des innovations hardies du baron Portal.

Il faut tout dire, c'était une question de vie ou de mort. Le ministre s'expliquait là-dessus en termes formels. Dans le rapport qui précède le budget de 1820, il exposait les souffrances et les dangers de la situation, déclarant d'une manière expresse que les 45 millions accordés chaque année à la marine étaient un sacrifice gratuit, et qu'ainsi, depuis 1815, 270 millions avaient été dépensés en pure perte. Il ajoutait :

« Je l'affirme sans hésiter, notre puissance navale est en péril; les progrès de la destruction s'étendent avec une telle rapidité, que, si l'on persévérait dans le même système, la marine, après avoir consommé 500 millions de plus, aurait totalement cessé d'être en 1830. C'est dire assez, ou qu'il faut abandonner l'institution pour épargner la dépense, ou augmenter la dépense pour maintenir l'institution. »

Un langage aussi ferme ne fut pas sans influence sur les chambres; le budget du baron Portal fut voté et prit dès-lors le nom de budget normal de la marine. Voici quelles en étaient les bases. Au lieu de 45 millions, allocation dérisoire, le ministre en demandait 65 : 59 millions pour la marine, 6 pour les colonies. Cette augmentation de 20 millions ne devait pas figurer en entier dans l'exercice suivant, mais se répartir d'une manière successive sur une certaine période d'années. L'allocation intégrale n'eut guère lieu qu'en 1830. Moyennant ces 65 millions, maintenus pendant onze années, le ministre promettait dassurer à la France une force active de 38 vaisseaux, de 50 frégates et d'un nombre proportionné de bâtimens inférieurs.

Tel fut le point de départ de notre réorganisation maritime. C'était beaucoup que d'avoir obtenu des chambres, au milieu des préventions qui pesaient sur l'arme et des embarras financiers dans lesquels se débattait le pays, cette reconnaissance formelle de notre état naval. Il en fut d'ailleurs de ce programme du baron Portal comme de tous les programmes; les faits ne s'y conformèrent pas. Le chapitre des dépenses imprévues vint s'ajouter à celui des dépenses ordinaires. On fit les expéditions d'Espagne, de Morée et d'Afrique, et le chiffre des bâtimens armés passa de 76, portant 8,750 hommes, qu'il était en 1820, à celui de 158, avec 15,000 hommes, en 1825; enfin, en 1826, à celui de 206, avec 20,000 hommes embarqués. De là des allocations toujours croissantes, au point que la moyenne annuelle des dépenses, de 1823 à 1830, s'éleva à 74 millions de francs, avec cette circonstance fâcheuse que les constructions et les approvisionnemens y perdirent en raison directe de l'augmentation des armemens.

Les premières années qui suivirent la révolution de 1830 ne firent qu'aggraver cette situation irrégulière. D'un côté, par la force des choses, les armemens devenaient chaque jour plus nombreux; de l'autre, par un principe de fausse économie, les crédits étaient mesurés, au sein des chambres, d'une manière plus avare. En vain les ministres qui se succédaient émettaient-ils du haut de la tribune des protestations répétées; la marche était prise, on la suivait. Ainsi les

chambres faisaient porter de plus en plus au matériel de la marine, à ses approvisionnemens, à ses ressources, la peine de l'augmentation obligée de l'armement et de la force active. Chaque année, sous l'empire de ce système, les prévisions inscrites au budget, pour des constructions neuves, étaient abaissées au-dessous des besoins, et chaque année les constructions réalisées restaient forcément au-dessous de ces prévisions même. Les travaux et les magasins demeuraient de la sorte sous le coup d'une souffrance forcée et d'une situation sans issue.

A partir de 1835, il s'opère, dans l'opinion des pouvoirs publics, une petite réaction en faveur de la marine. On ne l'envisage plus comme une institution parasite; on la traite avec moins de dédain et de rigueur. En 1837, une ordonnance royale vient en aide à ce mouvement, et cherche à asseoir les armemens et les constructions sur de nouvelles bases. Désormais on laissera décroître le nombre des bâtimens à flot, de manière à ce qu'ils se réduisent à 20 vaisseaux de ligne et à 25 frégates, et l'on conservera sur le chantier un même nombre de frégates et de vaisseaux à 22/24 d'avancement; enfin 13 vaisseaux et 16 frégates en construction serviront à remplacer les bâtimens du même rang, à mesure qu'ils auront été lancés.

Ce n'était là évidemment qu'une combinaison provisoire et qui ne devait, les faits l'ont prouvé, porter remède à rien. Elle reposait sur le maintien d'une paix constante. Les événemens de 1840 se chargèrent de donner un démenti à ces illusions; ils créèrent à la marine une position toute nouvelle. L'attitude prise dans le Levant par notre escadre d'évolution, et l'éloge qu'en firent les officiers anglais eux-mêmes, causèrent dans le pays une satisfaction mêlée d'étonnement. On consentit dès-lors à reconnaître que notre flotte est un des élémens essentiels de la grandeur du pays, et un instrument de défense digne d'attention et d'intérêt. Depuis ce moment, les allocations du budget allèrent toujours croissant, sans qu'il s'élevât dans les chambres la moindre objection contre des sacrifices nécessaires. Il y eut un élan fécond sur tous les détails du service. Le personnel s'accrut dans une proportion considérable, l'état des armemens atteignit le chiffre de 240 bâtimens à la mer; enfin les travaux des chantiers reçurent une impulsion énergique, si bien que dans le cours d'une seule année, en 1842, les constructions furent avancées dans la proportion de 5 vaisseaux et demi. Il faut ajouter que cette activité ne s'est pas soutenue, et qu'elle est aujourd'hui rentrée dans les limites d'autrefois.

C'est en présence de cette situation que le ministre actuel propose

aux chambres un plan nouveau d'organisation pour notre établissement maritime. Le moment, la situation des esprits, la marche des événemens, tout est favorable à ce travail, et fait bien préjuger de l'accueil qui l'attend devant les chambres. Ajoutons que c'était une œuvre fort délicate en présence des transformations qui s'opèrent dans la science navale, et de celles qu'un avenir prochain tient en réserve. Il fallait se défendre d'un double écueil, de trop accorder à l'innovation ou d'incliner trop vers la routine. Pour les esprits doués de quelque prévoyance, le rôle de la vapeur est désormais tracé; elle devient l'arme de l'avenir, l'arme essentielle. L'administration ne pouvait pas se placer à ce point de vue; elle avait à ménager les intérêts existans, les traditions, les préjugés même; elle devait garder une sorte de neutralité entre ceux qui s'appuient sur le matériel d'autrefois et ceux qui posent avec hardiesse le problème du renouvellement.

Avant d'exposer son plan, le ministre a voulu faire nettement apprécier la situation actuelle. Dans cette pensée, il examine successivement où en sont aujourd'hui, 1° l'inscription maritime et les équipages de ligne, 2° les bâtimens et les constructions, 3° les approvisionnemens et les arsenaux. Il n'est pas sans intérêt de poursuivre avec lui cet examen, et de vérifier l'état de nos ressources.

Dans l'inscription maritime, le *Compte au roi* signale un mouvement continu d'ascension depuis 1820. Le nombre des hommes inscrits est, en 1836, de 101,941, en 1840, de 110,458, en 1845, de 125,272. Ainsi, il faudrait constater, si ces chiffres ne reposent pas sur une illusion, une augmentation de 24,000 marins inscrits dans l'espace de dix années, et, dans la seule période des cinq années écoulées depuis 1840, une augmentation de 15,000 marins inscrits.

Je m'arrête sur ce détail pour exprimer un doute et le motiver. Il existe, il doit exister du moins, entre le mouvement de l'inscription maritime et le mouvement de la navigation marchande, une relation, une correspondance nécessaire. L'inscription précise le nombre de nos marins du commerce, la navigation constate leur emploi. Or, si l'une s'accroît, l'autre doit nécessairement s'accroître. Il est impossible d'admettre qu'il se soit créé plus de marins, et qu'en même temps il y ait eu moins de marins employés. Si, pendant que le ministre se félicite de voir 24,000 hommes de plus enrichir, dans une période de dix années, les registres de l'inscription, il était prouvé que l'activité de la navigation du commerce, loin de prendre le même essor, n'a offert que des chiffres stationnaires et souvent rétrogrades, on serait

fondé à se demander si la base même de l'inscription n'est pas fautive, et si des non-valeurs difficiles à saisir ne lui enlèvent pas tout caractère d'exactitude rigoureuse. Un coup d'œil jeté sur les états émanés du ministère du commerce va nous mettre à même d'établir ce rapprochement et de pousser à fond ce contrôle.

Dans les documens distribués aux trois conseils-généraux réunis en session, l'effectif de notre marine marchande est porté, pour l'année 1844, à 13,679 navires, jaugeant 604,637 tonneaux. Tel est, à sa date la plus récente, le mobilier consacré à notre navigation commerciale. Comparons-le avec celui des périodes antérieures, et nous verrons sur-le-champ s'il y a progrès ou décadence. En remontant aussi loin que le document officiel, on trouve, pour 1827, 14,322 navires, jaugeant 692,125 tonneaux, c'est-à-dire que dans un espace de dix-huit années nous aurions perdu sur l'effectif 643 bâtimens et 87,488 tonneaux. Si l'on veut, pendant cette même période, appliquer ce rapprochement à d'autres millésimes, on trouve pour :

1828. —	14,447	navires,	jaugeant	693,381	tonneaux.
1831. —	15,031	—	—	684,127	—
1837. —	15,617	—	—	680,365	—
1839. —	15,742	—	—	673,308	—

Ainsi l'effectif de notre marine marchande a constamment décru dans une période de dix-huit années. Il est vrai que d'un côté le tonnage légal a été abaissé de 15 pour 100, et que de l'autre on a, en 1840, rayé des états un certain nombre de bâtimens hors de service; mais ces deux causes limitent plutôt qu'elles ne changent les conclusions que l'on doit tirer de ce rapprochement. On pourrait nous opposer, avec plus de raison, le mouvement général de la navigation marchande, qui n'a pas subi une dépréciation comme l'effectif, et s'est au contraire élevé. En diminuant comme nombre, le mobilier de la marine du commerce se serait multiplié par l'activité. Cependant, sur ce point même, les états n'expliquent pas toutes les anomalies. Par exemple, les entrées et sorties réunies figurent, en 1844, pour un chiffre de 1,256,098 tonneaux, et, en 1839, pour un chiffre de 1,342,522 tonneaux. Il y a évidemment ici une diminution de travail, d'activité, par conséquent un moindre emploi de bras. Il faudrait que l'inscription, pour se mettre en harmonie avec ce fait, eût subi, en 1844, une grande dépréciation sur les existences de 1839. C'est le contraire qui a lieu. Le chiffre de 1839 est de 106,820 marins, celui

de 1844 de 125,272, c'est-à-dire que l'inscription constate 18,000 marins de plus, là où le mouvement commercial se traduit par 90,000 tonneaux de moins.

Il est impossible qu'il ne se cache pas là-dessous quelque fiction dont il importe de faire justice. Sans doute, on doit tenir compte de ce fait que tous les marins inscrits ne sont pas appelés à jouer un rôle dans le mouvement commercial, et que beaucoup d'entre eux demeurent étrangers au service de la navigation marchande : ainsi les pêcheurs des côtes, les ouvriers des arsenaux, les hommes embarqués sur nos bâtimens de guerre; mais il faudrait alors que l'accroissement de l'inscription eût porté en entier sur ces trois classes, et que de 1836 à 1845, pendant que les équipages du commerce restaient au moins stationnaires, l'inscription se fût enrichie de 24,000 hommes en pêcheurs, ouvriers ou marins de la flotte. Personne n'oserait s'abriter derrière cette conclusion, et pourtant c'est la seule manière de conclure. A moins pourtant que l'on ne veuille convenir des mécomptes de l'inscription, et ne l'envisager que comme un recensement approximatif et touchant aux limites de l'arbitraire.

Du reste, ce chiffre de 125,272 inscrits est une véritable fiction à quelque point de vue qu'on l'envisage. Il comprend non-seulement tout ce qui est marin, mais ce qui l'a été et peut le devenir. Aussi le ministre a-t-il soin de faire lui-même un travail de départ en limitant à 46,000 le nombre des hommes d'élite, et à 10,000 ceux de second choix. C'est là le nerf de nos flottes et en même temps la seule ressource de notre marine marchande. Le temps nous a légué cette combinaison qui maintient deux intérêts bien distincts dans une mutuelle dépendance, ou plutôt qui impose à l'un des servitudes onéreuses, et attribue à l'autre des pouvoirs discrétionnaires. Peut-être faudra-t-il réformer un jour de fond en comble ce code exceptionnel; en attendant, d'heureuses modifications y ont été introduites, et, dans le nombre, il convient de citer la levée permanente qui a remplacé les réquisitions inopinées. La levée permanente est une sorte de compromis entre le recrutement et le régime des classes; elle fait arriver successivement à bord de la flotte la partie jeune et active de nos gens de mer, et répartit sur tous, aussi équitablement que possible, les charges du service militaire.

De ce coup d'œil sur le personnel, le *Compte au roi* passe à l'examen du matériel et en examine d'abord l'ensemble. Au 1er janvier 1846, la France possède 268 bâtimens à voile dont 224 à flot et 44 en chantier, 74 bâtimens à vapeur, dont 55 à flot et 19 en con-

struction (1), ensemble 342 bâtimens, dont 279 à flot et 63 en construction. En outre, se présentent, comme réserve, les 17 paquebots transatlantiques, construits et armés dans les ports militaires. Sous le rapport numérique, cet ensemble excède de 2 bâtimens l'effectif réglementaire; en le décomposant, on trouve 2 vaisseaux de plus; les corvettes offrent un excédant de 8. Quant à la valeur des coques, si elles sont anciennes, le ministre affirme qu'elles n'en sont pas moins bonnes, et il cite *l'Océan*, qui date de 1793 et tient, malgré son âge, la tête de notre escadre d'évolutions. Il ne faudrait pourtant pas que cette confiance allât trop loin et plaçât nos flottes sous le coup de radoubs perpétuels. Que les vieux vaisseaux soient encore propres à un service de navigation, cela se conçoit; mais il serait peut-être imprudent de s'y fier pour un service de bataille.

La flotte à vapeur ne tient pas, dans le document distribué aux chambres, une place qui soit en rapport avec le rôle qu'elle est appelée à jouer. Le ministre se retranche, il est vrai, derrière l'incertitude qui pèse encore sur le nouveau moteur et sur les perfectionnemens que chaque jour il subit. Ainsi, en moins de six années, plusieurs découvertes en ont modifié profondément l'économie. L'une est l'abandon des machines à balanciers pour des machines à connexion directe, plus légères, plus simples et occupant moins de place à bord. L'autre est l'emploi de chaudières à tubes au lieu de chaudières à carneaux, substitution qui, tout en diminuant l'encombrement et le poids des mo-

(1) Voici le détail de ces vaisseaux :

VOILE.

46 vaisseaux de quatre rangs, dont 23 à flot et 23 en chantier.
49 frégates de trois rangs, dont 31 à flot et 18 en chantier.
39 corvettes de trois classes, dont 36 à flot et 3 en chantier.
47 bricks de deux classes.
52 bâtimens légers à flot.
35 bâtimens de transport à flot.

268

VAPEUR.

9 frégates.
- 1 de 640 chevaux en construction.
- 2 de 540 à flot.
- 5 de 450, dont 3 à flot et 2 en construction.
- 1 de 400 en construction.

17 corvettes.
- 5 de 320, dont 1 à flot et 4 en construction.
- 12 de 220, dont 9 à flot et 3 en construction.

48 bâtimens de 160 chev. et au-dessous, dont 40 à flot et 8 en construction.

74

teurs, permet d'en pousser la force jusqu'à des pressions beaucoup plus élevées. D'autre part, dans la construction des bâtimens, la tôle a remplacé le bois, ce qui réduit la pesanteur des coques, accroît l'espace libre à l'intérieur et ajoute à la finesse des formes. Enfin un nouveau moyen de propulsion, l'hélice, promet de faire disparaître les inconvéniens qu'offraient les roues à aubes et de placer la machine entière hors de l'atteinte des projectiles. Tous ces motifs autorisent le ministre à n'aborder que discrètement les problèmes qui se rattachent à notre flotte à vapeur et à les ajourner pour ainsi dire. Il se contente de maintenir le chiffre de 100 bâtimens, fixé par une ordonnance récente, et d'admettre les catégories proposées par la commission que présidait M. le prince de Joinville. Dans ce système, la flotte à vapeur se partagerait en deux classes, l'une de bâtimens de combat, l'autre de bâtimens de transport. Les premiers, munis d'un appareil à hélice, entièrement immergé, pourront prêter le flanc à l'ennemi et entrer en ligne de bataille; les seconds, mus par des roues à aubes, seront disposés de manière à ne combattre qu'en éclaireurs et toujours par l'avant ou l'arrière. La première classe comprend les bâtimens de 400 à 600 chevaux; la seconde, ceux de 300 chevaux et au-dessous.

Voici donc quelle serait la composition définitive de la flotte :

BATIMENS A VOILE.

	A FLOT.	EN CHANTIER. Aux 22/24.	EN CHANTIER. Aux 14/24 en moyenne.	TOTAL.
Vaisseaux de quatre rangs...	20	20	4	44
Frégates de trois rangs.....	40	10	16	66
Corvettes à gaillards..... Corvettes à batterie barbette.	60	»	»	60
Bricks de guerre..... Bricks aviso.....	60	»	»	60
Bâtimens légers.....	40	»	»	40
Transports à batterie couverte de 5 à 600 tonneaux.	20	»	»	20
	240	30	20	290

BATIMENS A VAPEUR.

TOUS A FLOT		NOMBRE DES BATIMENS.	FORCE DES CHEVAUX.
Bâtimens de 1re classe.	1er rang de 600 chevaux et plus.	10	6,000
	2e rang de 400 chevaux.....	20	9,000
Bâtimens de 2e classe.	1er rang de 300 chevaux.....	20	6,000
	2e rang de 180 à 300 chevaux..	30	5,700
	3e rang de 90 à 100 chevaux...	20	2,100
	Ensemble.....	100	28,800

RÉCAPITULATION.

	A FLOT.	EN CHANTIER.	TOTAL.
Bâtimens à voiles.....	240	50	290
Bâtimens à vapeur.....	100	»	100
	340	50	390

A la suite de ces chiffres, qui constituent, selon l'expression du ministre, la composition normale de la flotte, le *Compte au roi* aborde la question des matières et complète cet ordre de recherches par un tableau qui précise l'approvisionnement normal des arsenaux de la marine. Il en résulte qu'il faudrait, pour élever les existences à un niveau satisfaisant, affecter 23 millions et demi à des achats en bois, métaux, chanvres, toiles, brais, goudrons, résineux et autres articles. Avec un tel approvisionnement réparti entre les cinq ports militaires, on n'obtiendrait sans doute ni un équilibre absolu entre les besoins et les ressources, ni une régularité constante dans les mouvemens des magasins; mais on aurait du moins une situation où aucun service ne resterait en souffrance, et dans laquelle une part serait faite aux nécessités imprévues et aux fluctuations du travail.

Maintenant par quelles combinaisons financières obtiendra-t-on cette flotte normale de 100 bâtimens à vapeur tous à flot, et de 290 bâtimens à voile, à flot ou en chantier? Pour y atteindre, il y aurait à construire, dans leur totalité, 9 vaisseaux, 19 frégates, 37 corvettes et 48 bâtimens de moindre force, le tout à voile, plus 32 bâtimens à vapeur. En outre, il resterait à achever, en travaux de chantier, 200/24es de vaisseau et 202/24es de frégate. La dépense est considérable, elle comprend :

Pour les coques.....	70,194,000 fr.
Pour l'armement.....	24,200,000
Pour le matériel d'artillerie.....	9,200,000
Pour les machines à vapeur.....	7,800,000
Pour l'approvisionnement normal.	23,500,000
Soit.....	135,000,000

C'est ce chiffre auquel le ministre s'arrête après des calculs approfondis. Il est vrai qu'il faut en déduire 6 millions qui sont affectés chaque année aux constructions neuves, de sorte qu'en distribuant sur une période de sept exercices, à partir de 1847, la somme nécessaire à l'exécution de ce plan, il ne reste plus pour chaque exercice que 13 millions 300 mille francs dont le département de la marine serait doté jusqu'en 1854. Ainsi combinée, cette dépense serait d'un poids

moins lourd pour le pays, et permettrait de la répartir entre les divers ports d'une manière plus réfléchie et plus fructueuse.

Tel est, dans une analyse succincte, le projet dont les chambres sont saisies et que le document officiel développe avec beaucoup d'étendue et de force. Ce document fait honneur à l'administration; il compose un traité complet sur la matière, et se distingue par la précision et le choix des détails, l'enchaînement des idées, la netteté du style. Il est à désirer que les chambres en adoptent les conclusions, et prouvent ainsi que la passion récente dont elles se sont prises pour la marine part d'un sentiment sincère et non d'une inspiration de tactique. Cependant, dans l'intérêt même de la loi, il importe d'examiner les objections qu'elle soulève.

Et d'abord, au point de vue de ceux qui placent dans le vaisseau de ligne le principal et presque notre seul instrument de puissance à la mer, il est certain que le projet actuel, loin d'ajouter à nos forces, semble en retrancher quelque chose. En effet, après une dépense de 135 millions, nous nous retrouverions, vers la fin de 1854, avec 20 vaisseaux à flot et 24 en chantier, tandis que nous avons aujourd'hui 46 vaisseaux dont 23 à flot et 23 en construction, c'est-à-dire qu'après une dépense énorme et sept années d'attente nous aurions, non pas plus de vaisseaux, non pas même un chiffre égal, mais 2 vaisseaux de moins.

Le nombre de nos frégates se serait, il est vrai, accru de 17; mais les frégates sont loin de faire dans une ligne de bataille la même figure que les vaisseaux. En premier lieu, il convient d'éliminer de nos calculs les frégates de troisième rang portant du calibre de 18 et de ne compter que sur les frégates des premier et second rangs qui portent du calibre de 30. Encore y a-t-il une distinction à établir entre les deux batteries de ces bâtimens. La batterie couverte doit seule figurer pour toute sa valeur, la batterie du pont étant trop exposée aux débris de la mâture et n'étant d'ailleurs composée que de caronades. On méconnaîtrait donc les nécessités d'un rapprochement exact, si l'on estimait dans la ligne de bataille les frégates de 60 comme des bâtimens de 60 canons, et les frégates de 50 comme des bâtimens de 50 canons. Rien de plus arbitraire ni de plus dangereux que cette évaluation, et il faut ajouter qu'il est à peu près impossible d'en trouver une qui soit d'une précision rigoureuse. Les Anglais calculent la force d'un bâtiment par la masse du fer qu'il peut lancer; cependant le calibre n'est pas tout dans une pièce, il y a encore la longueur et le poids, la faculté de supporter plusieurs charges. La résistance des murailles peut aussi conduire à un résultat approximatif; mais en général on se trouve réduit

à chercher une valeur de convention comme le terme de comparaison le plus réel et le plus sincère. A ce compte, nos frégates, si on voulait les introduire dans la ligne de bataille, où elles auraient en outre l'inconvénient de créer des points faibles, devraient y figurer dans cette proportion que trois grandes frégates fussent comptées pour deux petits vaisseaux. Il est aisé d'établir sur cette base le bilan de notre force et de voir ce qu'y ajoute le projet de loi présenté aux chambres.

Peut-être, pour le faire avec plus de fruit, est-il utile de prendre dans l'histoire de notre marine une date qui puisse fournir matière à un rapprochement, 1792, par exemple. En 1792, la France possédait 76 vaisseaux de ligne; les frégates ne comptaient pas alors dans la ligne de bataille. En 1854, nous aurons 44 vaisseaux et 66 frégates tant à flot qu'en chantier, c'est-à-dire 40 vaisseaux 16/24es d'achevés, plus 34 frégates de 1er et 2e rang achevées et lancées. Voilà donc une valeur de 51 vaisseaux formant notre établissement normal, chiffre qui constate une infériorité d'un tiers sur l'établissement de 1792. Pour les bâtimens armés et à la mer, l'avantage reste encore à la marine de l'autre siècle. Dans l'année 1793, 21 vaisseaux se trouvèrent réunis dans la baie de Quiberon sous les ordres de Morard de Galles, 4 croisaient aux Antilles sous les ordres du contre-amiral de Sercey, 17 étaient mouillés à Toulon sous le commandement du contre-amiral Trogoff : en tout 43 vaisseaux. En 1854, nous n'aurons à flot que 20 vaisseaux et 34 frégates de 1er et 2e rang, c'est-à-dire une valeur de 31 vaisseaux. C'est encore une infériorité d'un quart à peu près. Il y a plus, la réserve de 1792 était presque toute à flot, tandis que la nôtre est sur chantier, encore livrée soit aux erreurs de calcul dans l'avancement, soit aux délais nécessaires pour un armement complet.

Ainsi, les objections ne manqueraient pas de la part des hommes spéciaux qui s'appuient sur les traditions de l'arme et n'ont pas vu s'affaiblir encore la confiance qu'ils portent à nos vaisseaux. Je l'avoue, mes scrupules sont tout autres, et, si j'avais quelques reproches à faire au projet de loi, ils seraient d'une nature complètement opposée. Je trouve qu'il accorde trop à la voile et n'accorde pas assez à la vapeur; je trouve qu'il fait une part trop grande à la flottille, à ce système de petites constructions et de petits armemens dans lesquels s'engloutissent des sommes énormes sans que le pays en retire des avantages proportionnés; je trouve qu'il n'envisage pas assez hardiment l'avenir, et ne distingue pas d'une manière suffisamment nette les choses qui s'en vont des choses qui arrivent.

J'entends dire d'ici qu'il est périlleux de porter dans une organisation en vigueur, et dont le temps a prouvé l'efficacité, des idées de réforme absolue et presque révolutionnaire. J'entends dire qu'il ne faut pas sacrifier la flotte d'aujourd'hui à la flotte de demain, et s'exposer, dans le cours des essais et dans le conflit des systèmes, à rester sans instrumens de défense. Ce reproche ne m'arrête pas; c'est celui que les habitudes opposent toujours à l'innovation, celui qui, depuis l'origine des siècles, a essayé de paralyser l'essor des découvertes. Je sais d'ailleurs tout ce qu'il y a de respectable dans cette défense de la tradition; il faut qu'il en soit ainsi : la cause est belle et elle a des défenseurs naturels. C'est un devoir comme aussi un préjugé d'état pour les hommes qui ont recueilli l'héritage du passé et qui en ont accru les gloires.

Pour justifier l'organisation qui existe, qui fonctionne, les argumens ne manquent pas. Avec la voile, on possède une organisation complète, sanctionnée par l'expérience; avec la vapeur, on n'a que des tâtonnemens. La navigation à l'aide des vents est arrivée presque à sa perfection; la navigation à feu est encore dans l'enfance. Tandis que l'une est stationnaire et ne comporte plus que des améliorations de détail, l'autre se trouve dans la première fièvre de la découverte, toujours féconde en surprises. Chaque jour, des procédés nouveaux font place aux anciens, et ces expériences, réalisées à grands frais, se détruisent l'une l'autre. On va ainsi vers l'inconnu, en accumulant les sacrifices, sans bien savoir s'il y aura une compensation et quelle sera cette compensation. Dès-lors, à quoi bon se hâter? Et ne vaut-il pas mieux attendre que l'innovation ait dit son dernier mot et parcouru sa période d'épreuves?

Ces argumens ne sont pas nouveaux; plus d'une fois ils ont été réfutés. Depuis que la vapeur est à l'œuvre, il est impossible de s'abuser sur ce que vaut la voile, cet agent imparfait, capricieux, inégal, sans force régulière et suivie. Dans la lutte contre les élémens, la vapeur commande, la voile obéit. La vapeur a une force propre, indépendante des conditions atmosphériques; la voile est à la merci des flots et des vents. C'est de ce fait qu'il faut partir quand on veut apprécier ce que l'avenir réserve à l'un et à l'autre moteur. Les obstacles passagers ne sont rien, l'essentiel est de s'assurer des qualités intrinsèques, virtuelles. Il y a, en toute chose, une valeur absolue qui tantôt s'y manifeste et tantôt y sommeille. C'est à quoi il faut s'attacher surtout quand on veut franchir les limites d'un horizon étroit.

Il me souvient d'avoir, il y a cinq ans de cela (1), parlé de la vapeur et de la puissance qui y réside à peu près dans les mêmes termes dont je me sers aujourd'hui. C'est le propre d'un principe vrai que de ne jamais exposer celui qui le professe à des mécomptes ou à des démentis. Cependant l'emploi de la vapeur comme instrument de guerre était alors une hypothèse bien téméraire, et je suis persuadé que les esprits spéciaux ont dû me regarder comme un rêveur. Des inconvéniens graves semblaient empêcher que les bâtimens à feu devinssent propres à un service de combat. Tout le monde en était convaincu quand j'avançais la thèse contraire. Le temps a marché et m'a donné raison contre les hommes du métier. Les obstacles ont disparu ou se sont amoindris, et des perfectionnemens faciles à prévoir ont, en agrandissant l'application, donné gain de cause à la théorie. Ces perfectionnemens, auxquels le document distribué aux chambres par M. de Mackau n'accorde qu'une mention succincte, méritent une attention sérieuse, et je vais m'y arrêter un instant. Les plus essentiels sont les chaudières à tubes, imitées de celles des locomotives, et le propulseur à hélice, logé au-dessous de la flottaison. Deux avantages essentiels résultent de l'emploi des chaudières tubulaires; elles sont plus légères et occupent moins de place. M. Sochet, ingénieur de la marine, cite, dans un fort bon mémoire, des chaudières de 260 chevaux, celles du *Black Eagle* par M. Penn, comme ne pesant que 30 tonneaux, eau non comprise, et n'occupant qu'une superficie de 15 mètres carrés environ. Il est vrai de dire que tous les constructeurs ne sont pas arrivés au même résultat. Les surfaces de chauffe varient également d'un atelier à l'autre. La limite supérieure qu'a observée M. Sochet pour la superficie totale des tubes est d'un mètre carré ou d'un mètre et un dixième par force de cheval dans les chaudières où la flamme fait retour par les tubes.

M. Gervaise, sous-ingénieur de la marine, qui s'est occupé de la même question, estime que l'encombrement des nouvelles chaudières est inférieur de 50 pour 100 à celui donné par l'ancien système, et il a vu fabriquer en Angleterre des appareils complets pour la mer (machines, chaudières et eau de chaudières), dont le poids était de 500 à 525 kilogrammes seulement par force de cheval. Un dernier avantage des chaudières à tubes, et que M. Sochet place au-dessus des autres, c'est l'excès de pression qu'elles peuvent supporter. Avec les anciennes chaudières, la pression de la vapeur n'était quelquefois que d'un

(1) *Avenir de notre Marine, — Revue des Deux Mondes* du 1er mai 1840.

sixième d'atmosphère; elle ne dépassait jamais un tiers ou 25 centimètres de hauteur de mercure. Avec les chaudières tubulaires, la plus faible pression dont on fasse usage, celle que dans les premiers temps l'amirauté anglaise avait adoptée, est d'une demi-atmosphère; sur les bâtimens de commerce, elle s'élève sensiblement au-delà d'une atmosphère. C'est à l'emploi du système tubulaire que les meilleurs marcheurs de l'Angleterre, comme *le Prince de Galles*, *le Météore*, *le Saphir*, *la Princesse Alice*, doivent leur réputation, ce système ayant permis d'augmenter considérablement la détente et par suite la puissance des machines à égalité de poids des appareils et de dépense du combustible. Ainsi *le Prince de Galles*, avec d'anciennes chaudières à bouilleurs et une tension de 30 centimètres de mercure, obtenait une vitesse de 12 à 13 nœuds; aujourd'hui qu'il a des appareils tubulaires où la tension est de 80 centimètres et que la détente a été portée à la moitié de la course, le nombre des révolutions de roues s'est élevé de 27 à 33, et l'augmentation de sillage a été de plus de deux nœuds.

L'emploi du propulseur à hélice est un incident bien plus fécond encore dans l'histoire de la vapeur. L'un des plus graves empêchemens que rencontrât l'application des moteurs à feu à un service de guerre était la situation essentiellement vulnérable de l'appareil. Non-seulement les roues extérieures, mais la machine elle-même, se trouvaient exposées aux ravages du canon ennemi, et un seul boulet aurait pu, en frappant le bâtiment d'immobilité, le laisser à la merci de son adversaire. L'hélice a changé cette situation : complètement immergée, elle échappe à l'action des projectiles et maintient son énergie dans les mers les plus agitées. Quelques inconvéniens de détail sont encore attachés à l'emploi de la vis; mais chaque jour ils tendent à disparaître, et avant peu elle aura donné la mesure des services qu'elle peut rendre. Supérieurs aux navires à roues pour les qualités de la mer et l'économie du combustible, les bâtimens à hélice n'obtiennent pas encore les mêmes vitesses dans les eaux calmes. Il résulte néanmoins d'un savant mémoire de M. Bourgois, enseigne de vaisseau, que les avantages reconnus aux propulseurs sous-marins tiennent essentiellement à leur nature et à la position qu'ils occupent, tandis que leur infériorité actuelle ne dépend que de leurs formes, déjà bien des fois modifiées, sans que l'on ait mis dans ces expériences toute l'exactitude désirable. Parmi les divers systèmes successivement essayés, il n'en est aucun qui ait donné des résultats complets, et peut-être faudrait-il emprunter à chacun d'eux quelque détail pour arriver à une perfection relative. Ainsi M. Bourgois estime que le système

d'Éricson est supérieur au système de Smith à bord des bâtimens dont la vis est le propulseur principal; que le système de Smith est préférable pour les machines auxiliaires; que ces deux systèmes se modifieraient utilement à l'aide du système de Woodcroft; enfin qu'un bâtiment de guerre, dont tout l'appareil doit être à l'abri des boulets, ne peut sans imprudence être muni de roues d'engrenage, et qu'il y a nécessité d'atteler ses machines directement à l'arbre de la vis.

Ainsi voilà deux perfectionnemens qui suffisent pour assurer à la vapeur un nouveau domaine, celui de l'action militaire. Les hommes de l'art en conviennent; on peut aujourd'hui armer et installer une frégate à vapeur avec un appareil à hélice entièrement à l'abri du boulet, et sans empiéter en aucune manière sur les batteries. Plus tard peut-être reconnaîtra-t-on que de la frégate à vapeur on doit arriver jusqu'au vaisseau à vapeur; mais, dans tous les cas, la frégate suffit pour rendre un vaisseau à voiles un objet impuissant et presque ridicule. Que veut-on que devienne cette masse gouvernée par le vent à côté d'une frégate de 60 canons, qui évoluera avec une entière liberté d'allures, et, ne prêtant jamais le flanc, se bornera à envoyer ses volées entières de bout en bout, jusqu'à ce qu'elle ait réduit le colosse désemparé à demander grace? Évidemment il y a là en germe tout un ordre de faits nouveaux par lesquels il serait imprudent de se laisser surprendre.

Dans l'ancienne tactique, la voile avait deux fonctions, la croisière et le combat. Le jour où la vapeur a ouvert son premier sillon sur les mers, la croisière lui a échappé. Désormais il ne lui est plus donné de soumettre toute une étendue de côtes à un blocus rigoureux. La vapeur se rit de sa surveillance inefficace. Quant au service de combat, si l'effectif en vapeur s'élève en nombre et en puissance, évidemment la voile perdra ce dernier attribut. Lorsqu'on veut la défendre jusqu'au bout, on parle des mers lointaines, où la flotte à feu ne saurait se porter. Ce sont là des exceptions : le vrai théâtre de nos luttes est dans les eaux d'Europe, à nos portes, sur notre littoral; on peut sans péril subordonner à ce grand intérêt les intérêts d'un ordre purement secondaire.

Enfin il est une dernière considération dont on s'arme pour défendre le vaisseau de ligne, c'est le besoin de conserver une marine de guerre qui puisse ouvrir le feu avec succès contre des batteries placées sur le rivage. Pour cet emploi, il faut nécessairement, dit-on, un corps flottant qui vomisse d'un seul jet de grandes masses de fer et soit pourvu de murailles capables d'offrir une résistance énorme. A l'ap-

pui de cette considération, on invoque le souvenir de campagnes récentes, celle de Mogador, par exemple, ou celle de Saint-Jean-d'Acre, en ajoutant que, sans vaisseaux de ligne, aucune de ces expéditions n'eût réussi. Les vaisseaux auraient ainsi une destination utile, indispensable, et qui se trouve désormais placée, par l'effet de glorieux exemples, au premier rang des opérations navales.

C'est beaucoup se hasarder que de conclure ainsi; c'est vouloir, à l'aide de quelques heureuses exceptions, consacrer une règle inadmissible. Que l'on réfléchisse à la nature des expéditions dont on se fait un argument? Se sont-elles passées entre puissances de premier ordre et de la même valeur? De ce que l'on a pu démanteler les murailles et faire taire le feu des Égyptiens à Saint-Jean-d'Acre et des Marocains à Mogador, il ne serait pas sage de conclure que l'on se permettrait impunément les mêmes coups de main vis-à-vis d'une batterie européenne, servie par des artilleurs européens. Il a déjà fallu de la hardiesse et de la résolution pour user de ce procédé vis-à-vis de nations à demi barbares, au milieu des dangers que font courir, dans une rade foraine, les variations de la brise et des obstacles que la houle oppose à un pointage régulier. Que serait-ce si l'on avait affaire à un bon armement, à des canonniers exercés, à des ouvrages solides, enfin à tous les moyens de destruction que la science met entre les mains des peuples policés? En y songeant mûrement, on s'assure vite que cette nature d'opérations, entièrement exceptionnelle, ne saurait servir de base à des calculs généraux, à ceux qu'inspirent les nécessités d'une guerre sérieuse. Pour attaquer une batterie à terre, des frégates à vapeur, libres de leurs mouvemens, pouvant quitter la partie ou la reprendre, opérer de nuit ou de jour, seraient des instrumens, sinon plus énergiques, du moins plus maniables et moins exposés que ne le sont des vaisseaux de ligne. Ainsi, dans ce cas même, rien n'enchaîne notre régime naval au maintien de ces colosses de guerre.

Sous cette impression, il est difficile de se défendre d'un sentiment de regret, quand on voit les sommes considérables que le projet de loi consacre aux constructions de bâtimens qui ont la voile pour moteur. Il faut être juste néanmoins : un gouvernement ne peut pas marcher, en matière d'innovation, du même pas que les esprits spéculatifs; son rôle l'astreint à plus de réserve. Pendant que les uns l'accusent d'aller trop lentement, d'autres lui reprochent d'aller trop vite, et il doit trouver dans ces imputations contradictoires la preuve qu'il suit une ligne prudente entre deux excès. Cependant il est un

point sur lequel on doit se montrer moins facile : c'est l'oubli où le document distribué aux chambres laisse l'influence de la marine marchande sur les destinées de notre marine militaire. Cette sorte de prétérition a un double tort, celui de ressembler à de l'ingratitude, et celui plus grave encore de ne pas fournir un élément précieux au problème de notre réorganisation navale.

La marine marchande n'est pas un accessoire pour la marine de l'état, c'est pour elle un élément principal et la source même de sa vie. En tout pays, en tout temps, la force navale a eu pour mesure l'activité commerciale, et la prépondérance sur les mers a été constamment l'apanage des peuples les plus marchands. C'est donc un devoir, quand on s'occupe de la marine militaire, et un devoir étroit, que de suivre avec sollicitude les fluctuations des intérêts commerciaux et de la navigation marchande. Notre infériorité navale vient de là, seulement de là, et vainement cherchera-t-on à pallier les effets, si l'on ne détruit pas la cause.

On l'a vu, rien n'est plus affligeant que l'état de langueur dans lequel se débattent nos armemens et notre marine de commerce. Chaque année, la part du pavillon étranger s'accroît dans l'ensemble du mouvement de nos ports, tandis que la part de notre pavillon diminue. Là où le pavillon étranger figure, en 1844, pour 1,357,789 tonneaux, le nôtre ne figure que pour 679,066. Ainsi nous perdons constamment du terrain, et, pour peu que les choses suivent cette pente, nous en serons bientôt réduits à n'avoir plus sur les mers que le petit nombre de bâtimens affectés à notre navigation réservée.

Voici à quoi tiennent cette souffrance et ce marasme. Toutes les industries qui ont leur siége dans le royaume vivent sous le régime de la protection : des tarifs élevés les défendent contre la concurrence étrangère. Si les produits étrangers parviennent à se faire jour au moyen de quelque issue, à l'instant des cris d'alarme se font entendre, et les chambres sont mises en demeure d'y pourvoir. C'est d'un côté l'agriculture qui se plaint, de l'autre c'est la manufacture qui s'impose, et le gouvernement n'a ni la force de combattre ces exigences ni les moyens de résister à ces intérêts coalisés. Les voix industrielles et agricoles forment, dans le parlement, une masse compacte qui est plus puissante que la raison, plus forte que la justice.

Ce régime funeste à la richesse du pays est donc, en France, la charte des industries; elles ont toutes le droit d'en invoquer le bénéfice. Toutes, non; il en est une qui seule est mise hors la loi : c'est l'industrie maritime. Pendant que les autres ont un privilége absolu

sur le marché français, celle-ci n'y figure qu'en parasite et sur un plan secondaire. On semble avoir tout fait pour elle quand on lui a gardé, comme terrain réservé, la navigation coloniale et les pêches lointaines. Ce sont là des hochets avec lesquels on l'amuse. Et cependant quelle industrie serait autant que la marine fondée à demander un privilége plus ample? Elle n'est pas seulement un intérêt, elle est une gloire pour la France.

Si donc toute industrie nationale exerce une revendication sur ce qui la touche dans l'activité du pays, il existe pour l'industrie maritime un contingent naturel dans le transport de toutes les matières premières qui servent à l'aliment de notre marché, au travail de nos usines et de nos manufactures. C'est un magnifique lot, si on veut le lui restituer: 1,357,789 tonneaux de marchandises que le pavillon étranger importe, à son détriment, dans nos havres et nos ports de mer! Le régime de la protection n'en vaudrait pas mieux pour cela; il ajouterait une mesure fâcheuse à une série d'actes et d'institutions déplorables, mais du moins il serait conséquent, il ne reculerait pas devant le principe qu'il a posé.

Eh bien! cette réparation, qui ne serait autre chose que le mal dans le mal, ne nous est pas même permise. Notre action est libre à l'égard de toutes les autres industries; pour l'industrie maritime, elle ne l'est pas. Nous sommes liés vis-à-vis de deux grandes puissances, l'Angleterre et les États-Unis, par ce que l'on nomme des traités de réciprocité. Ce sont autant de servitudes pour nous, et des servitudes sans compensations. Dans des pactes de ce genre, ce que l'on nomme réciprocité est une pure fiction; tout l'avantage reste à celle des deux puissances dont la navigation s'exerce dans les termes les moins coûteux. Or, comme, en France, les élémens de la navigation, tels que l'achat du navire, les salaires des équipages, les frais d'armement et d'avitaillement, s'élèvent à un taux excessif et supérieur à celui des autres nations maritimes, il s'ensuit que tout traité de réciprocité équivaut, pour nous, à un traité d'abdication, et qu'au lieu de consentir à un acte de convenance mutuelle, nous nous résignons sciemment ou involontairement à un véritable sacrifice.

Quand cet empêchement n'existerait pas, à l'instant même il s'en manifesterait un autre. Le transport des matières premières ne pourrait être rendu à notre pavillon sans qu'à l'instant même le prix ne s'en accrût par suite d'une navigation plus coûteuse. Or, ces matières défraient le travail des autres industries, de celles précisément que la protection couvre d'une manière efficace. Il serait naturel qu'elles su-

bissent la loi qu'elles ont faite et dont elles jouissent. Eh bien! non; aussi ardemment qu'elles se réclament de ce régime quand il les sert, elles le repousseraient s'il devait leur nuire; et comme la marine n'est pas partie intégrante dans leurs intérêts coalisés, comme elle ne tient pas beaucoup de place dans la chambre et dans le corps électoral, elle serait sacrifiée sans pitié. Aussi bien ce serait une expérience trop chanceuse pour la fortune du royaume que d'ajouter un contrefort de plus à cette muraille de Chine dont on l'entoure. Il vaut mieux ne pas insister sur un pareil moyen, comme aussi sur les combinaisons mixtes qui auraient pour objet d'exclure de nos transports ce que l'on nomme le tiers-pavillon. Cependant il est assez étrange de voir que le régime de la protection ne consente à déserter son propre terrain que pour frapper la marine, c'est à-dire l'une des forces vives du pays, l'un de ses moyens de défense. L'inconséquence pourrait être plus heureuse et mieux placée.

En attendant, la marine marchande est atteinte d'un mal profond, qui l'emportera si l'on n'y prend garde. Peu à peu le commerce déserte les expéditions lointaines, où il trouve des rivaux plus heureux et plus hardis. A peine maintient-il un système d'opérations languissantes sur trois ou quatre points du globe où notre pavillon jouit d'un privilége exclusif. Partout où il rencontre la concurrence étrangère, il ne peut tenir et cède au premier choc. C'est le fruit d'un régime qui énerve nos forces en nous tenant repliés sur nous-mêmes; c'est la conséquence nécessaire de ces théories intéressées qui s'obstinent à considérer le marché intérieur comme l'unique théâtre de l'activité et l'instrument exclusif de la prospérité nationale. Avec de telles règles de conduite, non-seulement un peuple est mis au ban des nations, mais il perd encore ses qualités les plus brillantes, le ressort que donne l'habitude des expéditions lointaines, enfin cet esprit d'entreprises qui a livré l'univers comme une proie à la domination ou à l'activité de la race saxonne.

Ces problèmes, auxquels tant d'intérêts sont liés, auraient pu tenir une place dans le projet de réorganisation de nos forces de mer. C'est là vraiment que se trouve la partie vivante de la marine. Si, pendant que l'on demande aux chambres les moyens de restaurer et d'accroître le mobilier naval, on laisse s'en aller et dépérir les grandes réserves où nos flottes vont puiser, il pourra arriver qu'un jour on ait trop de vaisseaux en proportion des hommes propres à ce service. Peut-être alors verra-t-on mieux que, pour qu'un peuple donne la mesure de ses aptitudes naturelles, il est nécessaire de laisser plus de jeu à son essor

et de briser les entraves dans lesquelles son activité s'amollit et s'éteint. Au milieu d'un réseau de priviléges, on a fait de la marine une exception, c'est-à-dire qu'on l'a appelée à lutter en l'énervant; elle porte la peine de ce triste régime. Puisque les autres industries ne veulent pas l'admettre au partage de leurs priviléges, qu'elles rentrent avec elle dans la voie de la liberté. Il n'y a de vérité que dans ce dernier moyen, et de justice que dans l'alternative.

Ces réserves nous mettent plus à l'aise pour indiquer ce qui, dans le projet actuel, nous paraît mériter un dernier et sincère éloge. En présentant une loi qui atteste le désir d'assurer à notre marine une situation digne d'elle et du pays, le ministre n'a pas seulement rempli un devoir vis-à-vis d'une arme à laquelle il appartient et qu'il a honorée; il a fait encore un acte de courage. C'est triste à dire, et pourtant c'est ainsi. Tout ce qui ressemble à de l'initiative, à une attitude plus forte, a le privilége d'exciter ici des préventions, ailleurs de l'ombrage. Le bruit qui s'est fait en 1840 a rendu les oreilles si délicates, qu'on ne souffre plus rien de ce qui peut les blesser. On veut s'épargner jusqu'à l'ombre d'un reproche, d'une réclamation. Il faut savoir gré à M. de Mackau de ne pas s'être laissé arrêter par des scrupules pareils dans les propositions qu'il a soumises aux chambres. Avec plus de liberté, il eût sans doute entrepris davantage; c'est déjà beaucoup qu'il ait pu montrer la volonté d'agir pendant qu'il n'avait autour de lui que des exemples d'inertie. En résumé, si le projet de loi dont les chambres sont saisies ne va pas jusqu'à la limite de nos besoins, s'il n'a pas toute la grandeur qu'on aime à rêver pour un pays comme la France, il a du moins, comparé à ce qui se fait, le caractère d'une heureuse exception. C'est un gage donné à l'avenir; c'est un premier pas dans une voie meilleure.

LOUIS REYBAUD.

LA

FAUSSE CONVERSION

OU

BON SANG NE PEUT MENTIR.

(Un salon.)

SCÈNE PREMIÈRE.

FLORINE.

Mes chers seigneurs, je ne puis que vous répéter ce que je vous ai déjà dit, — ma maîtresse n'y est pas.

LE DUC.

Ceci est de la dernière fausseté, je l'ai vue en descendant de ma chaise, — le front appuyé à la vitre de sa fenêtre.

LE CHEVALIER.

Je ne croirai qu'elle n'y est pas que si elle vient nous le dire elle-même.

LE DUC.

Nous prend-elle pour des créanciers, ou pour des hommes de lettres qui viennent lui offrir des dédicaces?

M. DE VAUDORÉ.

Nous ne sommes pas des drôles et des maroufles sans consistance; —

cette consigne ne nous regarde pas. — Messieurs, vous n'avez pas la vraie manière d'interroger les soubrettes. (Il tire sa bourse.) — Tiens, Florine, sois franche, ta maîtresse est chez elle.

FLORINE.

Oui, monsieur.

M. DE VAUDORÉ.

Je savais bien, moi, que je la ferais parler.

LE CHEVALIER.

Voilà qui est féroce de se céler de la sorte à des amis tels que nous, qui n'avons jamais manqué un de ses soupers. — Quelle ingratitude!

M. DE VAUDORÉ.

Fais-nous entrer, petite.

FLORINE.

Votre éloquence est bien persuasive, monsieur; mais je me vois, bien à regret, forcée de garder votre bourse sans vous ouvrir la porte.

M. DE VAUDORÉ.

Ah çà! mais, — Florine, tu es pire que Cerbère : tu prends le gâteau, et tu ne laisses point passer.

FLORINE.

Je connais mes devoirs.

LE DUC.

Puisque les choses en sont là, je suis décidé à faire le siége de la maison; je vais établir un pétard sous la porte ou pousser une mine jusque dans l'alcôve de Célinde. Je sais où elle est, Dieu merci!

FLORINE.

Monsieur le duc est un homme terrible!

M. DE VAUDORÉ, à part.

J'ai bien envie de retourner faire ma cour à la Rosimène; — il est vrai qu'elle m'a reçu fort durement. — Être chassé, ou ne pas être admis, les chances sont égales; — je reste. — Mon Dieu, qu'en ce siècle de corruption il est difficile d'avoir une affaire de cœur!

LE CHEVALIER.

Allons, Florine, ne nous tiens pas rigueur, il n'est pas dans tes habitudes d'être cruelle.

FLORINE.

Vous aimez vous faire répéter les choses : — ma maîtresse est chez elle, c'est vrai, mais c'est comme si elle n'y était pas. Madame ne veut recevoir personne, ni aujourd'hui, ni demain, ni après; c'est une chose résolue; nous

voulons vivre désormais loin du bruit et du monde, dans une solitude inaccessible.

LE DUC.

Traderi-dera, — nous y mettrons bon ordre; nous n'avons pas envie de mourir d'ennui tout vifs. Nous poursuivrons Célinde jusqu'au fin fond de sa Thébaïde. — Que diable, après avoir montré à ses amis un si joli visage pétri de lis et de roses, on ne leur fait pas baiser une figure de bois de chêne étoilée de clous d'acier.

LE COMMANDEUR.

Célinde, la perle de nos soupers! Célinde qui trempait si gaillardement ses jolies lèvres roses dans la mousse du vin de Champagne moins pétillant qu'elle!

LE MARQUIS.

Célinde qui chantait si bien les couplets au dessert, qui nous amusait tant! Célinde, ce sourire de notre joie, cette étoile de nos folles nuits!

LE CHEVALIER.

Elle se retire du monde.

LE DUC.

Elle se fait ermite et vertueuse.

LE CHEVALIER.

C'est ignoble.

LE DUC.

C'est monstrueux.

M. DE VAUDORÉ.

Que faites-vous donc ainsi, claquemurées? A quoi passez-vous votre temps?

FLORINE.

Nous lisons *le Contrat social*, et nous étudions la philosophie.

LE COMMANDEUR.

Je gage que votre philosophie a des moustaches et des éperons.

LE MARQUIS.

Célinde est amoureuse d'un nègre ou d'un poète, pour le moins.

LE DUC.

Quelque espèce de ce genre.

LE CHEVALIER.

Fi donc! Célinde est une fille qui a des sentimens et qui n'aime qu'en bon lieu; c'est un caprice qui ne peut durer.

LE COMMANDEUR.

Comment allons-nous faire pour nous ruiner?

LE MARQUIS.

Elle avait une fantaisie inventive à dessécher en un an la plus riche veine des mines du Pérou. Il faudra maintenant trouver nous-mêmes la manière de dépenser notre argent. Son absence se fait cruellement sentir. Vous n'allez pas me croire, tant c'est ridicule, mais il y a plus de quinze jours que je n'ai rien emprunté; je ne sais que faire de mes richesses. Tiens, duc, veux-tu que je te prête mille louis?

LE DUC.

Merci; je joue du soir au matin pour me préserver d'une congestion pécuniaire.

LE MARQUIS.

Il faut y prendre garde, c'est grave. Vois plutôt ce gros financier, il est bourré d'écus, de louis, de doublons et de quadruples que son gilet mordoré a toutes les peines du monde à contenir, il va éclater un de ces jours, il mourra d'or fondu.

LE DUC.

Il n'y avait que Célinde pour empêcher de pareils malheurs.

LE CHEVALIER.

Qu'allons-nous faire aujourd'hui ?

LE DUC.

Ma foi, je ne sais, mon cher; je m'étais arrangé dans l'idée de passer ma soirée chez Célinde. Du diable si j'imagine rien.

LE COMMANDEUR.

Parbleu! restons. Si Célinde ne veut pas y être, ce n'est pas notre faute. Nous sommes ici un peu chez nous d'ailleurs.

LE DUC.

J'ai donné la maison.

LE COMMANDEUR.

Moi, l'ameublement.

LE MARQUIS.

Moi, la livrée et les équipages.

LE CHEVALIER.

Nous sommes ici en hôtel garni....

TOUS.

Par nous.

LE COMMANDEUR.

Restons-y.

LE CHEVALIER.

Voilà des cartes; faisons un whist.

FLORINE.

Y pensez-vous, messieurs? — Vous oubliez que vous n'êtes pas chez vous.

LE DUC.

Au contraire, ma belle, nous nous en souvenons. — A combien la fiche, monsieur le chevalier?

LE CHEVALIER.

A un louis, pour commencer.

FLORINE.

Messieurs, de grace....

LE CHEVALIER.

Si tu dis un mot de plus, Florine, l'on te fera embrasser M. de Vaudoré, qui est aujourd'hui dans un de ses beaux jours de laideur.

FLORINE.

Je vous cède la place, et vais informer ma maîtresse de ce qui se passe.

LE DUC.

Ce serait vraiment un meurtre de laisser prendre à une aussi jolie fille que Célinde des habitudes sauvages et gothiques; maintenons-la malgré elle dans la bonne route, et ne lui laissons pas perdre les traditions de la belle vie élégante.

LE CHEVALIER.

La voici elle-même; notre obstination a produit son effet.

SCÈNE II.

LES MÊMES, CÉLINDE.

LE DUC.

Ma toute belle, vous voilà donc enfin : vous voyez ici un duc, un marquis, un commandeur, un chevalier, et même un financier, qui se meurent de votre absence. D'où vous vient cette cruauté tout-à-fait hyrcanienne, qui vous rend insensible aux soupirs de tant d'adorateurs? — Ce pauvre chevalier en a perdu le peu de sens qu'il avait; il se néglige, ne se fait plus friser que trois fois par jour, et porte la même montre toute une semaine. — C'est un homme perdu.

CÉLINDE.

Monsieur, cessez vos plaisanteries, — je ne suis pas d'humeur à les souffrir, — et dites-moi pourquoi vous restez chez moi de force et malgré mes ordres? Est-ce parce que je suis danseuse et que vous êtes duc?

LE DUC.

La violence de mon désespoir m'a rendu impoli. Je n'avais pas d'autre moyen; je l'ai pris.

LE CHEVALIER.

Vous manquez à tout Paris.

LE COMMANDEUR.

L'univers est fort embarrassé de sa personne et ne sait que devenir.

LE DUC.

Si vous saviez comme Vaudoré devient stupide, depuis qu'il ne vous voit plus!

CÉLINDE.

Vous voulez absolument que je quitte la place. Cette obstination est étrange; vouloir visiter les gens en dépit d'eux!

LE COMMANDEUR.

Méchante! est-ce que l'on peut vivre sans vous?

CÉLINDE.

Je vous assure que je n'ai pas la moindre envie de vous voir, et que je ne forcerai jamais votre porte. — Retirez-vous, de grace; c'est le seul plaisir que vous puissiez me faire.

M. DE VAUDORÉ, à part.

Oh! le petit démon! — Décidément je ne lui parlerai pas de ma flamme, et je garderai pour une occasion meilleure ce petit quatrain galant écrit au dos d'une traite de cinquante mille écus que j'avais apportée tout exprès dans ma poche. — Je crois, en vérité, que la Rosimène est encore d'humeur moins revêche. Il me prend je ne sais quelles envies d'y retourner.

LE CHEVALIER.

Cela n'est pas aimable. — Nous traiter ainsi, nous, vos meilleurs amis!

CÉLINDE.

Vous n'êtes pas mes amis, — je l'espère, — quoique vous remplissiez ma maison. Mes jours couleront désormais dans la retraite. Je ne veux plus voir personne.

LE DUC.

Personne, à la bonne heure; mais moi, je suis quelqu'un.

CÉLINDE.

Laissez-moi vivre à ma guise. — Oubliez-moi, cela ne vous sera pas difficile. Assez d'autres me remplaceront : vous avez Daphné, Laurina, Lindamire, — tout l'Opéra, toute la Comédie. — On vous recevra à bras ouverts. — Je vous ai assez amusés; j'ai assez chanté, assez dansé à vos fêtes et à vos soupers; que me voulez-vous? Vous avez eu ma gaieté, mon sourire, ma beauté, mon talent. — Que ne puis-je vous les reprendre! — Vous avez cru payer tout cela avec quelques poignées d'or. Ennuyez-vous tant qu'il vous plaira, que m'importe? D'ailleurs, je ne vous amuserais guère, mon caractère a changé totalement. J'ai senti le vide de cette frivolité brillante. — Pour avoir

trop connu les autres, le goût des plaisirs simples m'est venu. Je veux réfléchir et penser, c'est assez vous dire qu'il ne peut plus y avoir rien de commun entre nous.

LE CHEVALIER.

C'est Célinde qui parle ainsi?

CÉLINDE.

Oui, moi. — Qu'y a-t-il donc là de si étonnant? Cela ne me plaît plus de rire, je ne ris plus. Je ne veux voir personne, — je ferme ma porte, voilà tout.

LE COMMANDEUR.

Quel caprice singulier que d'éteindre au moment de son plus vif éclat un des astres les plus lumineux du ciel de l'Opéra!

CÉLINDE.

Rien n'est plus simple : je vous divertis et vous ne me divertissez pas. Croyez-vous, monsieur le duc, qu'il soit si agréable de voir toute une soirée M. le marquis, renversé dans un fauteuil, dandiner une de ses jambes, tirer de sa poche un petit miroir, et se faire à lui-même les mines les plus engageantes?

LE DUC.

En effet, ce n'est pas fort gai.

CÉLINDE.

Et vous, chevalier, trouvez-vous que M. le duc, qui ne fait que parler de sa meute, de ses chevaux et de ses équipages, et qui est sur tout ce qui regarde l'écurie d'une profondeur à désespérer un palefrenier anglais, soit réellement un personnage fort récréatif?

LE CHEVALIER.

C'est vrai que la conversation n'est pas le fort de ce pauvre duc.

CÉLINDE.

Commandeur, vous n'êtes plus que l'ombre de vous-même; votre principal mérite consiste à être grand mangeur et grand buveur; vous n'êtes pas un homme, vous êtes un estomac; vous avez baissé d'un dindon, et six bouteilles seulement vous troublent la cervelle; vous vous endormez après dîner, — dormez chez vous.

M. DE VAUDORÉ.

Que les apparences sont trompeuses! moi qui la croyais si douce et si charmante!

CÉLINDE.

Quant à M. de Vaudoré, c'est un sac d'écus avec un habit et un jabot; — qu'on le serre dans un coffre-fort, c'est sa place.

TOUS.

Bien dit, bien dit; elle a toujours de l'esprit comme un diable.

LE DUC.

Vous ne voulez pas venir à Marly?

CÉLINDE.

Non.

LE CHEVALIER.

Au concert de musique qui se donne aux Menus, et où l'on entendra ce fameux chanteur étranger?

CÉLINDE.

Non, vous dis-je.

LE COMMANDEUR.

Il vient de m'arriver du Périgord certaines maîtresses truffes qui ne seraient pas méchantes, arrosées d'un petit vin que j'ai, — dans un coin de ma cave connu de moi seul; — venez souper avec nous.

CÉLINDE.

Non, non, mille fois non; je ne veux plus vivre que de fraises et de crême; tous vos mets empoisonnés ne me tentent pas.

LE COMMANDEUR.

Des mets empoisonnés, — des truffes de premier choix! Ne répétez pas ce que vous venez de dire, ou vous seriez perdue de réputation. Pour que vous teniez de semblables propos, il faut qu'il se soit passé quelque chose d'étrange dans votre esprit. Vous avez lu de mauvais livres, ou vous êtes amoureuse, — ce qui est de pauvre goût, et bon seulement pour les couturières.

CÉLINDE, à part.

Ils ne s'en iront pas. — S'ils se rencontraient avec Saint-Albin!

LE DUC.

Vous brûlez d'un amour épuré pour quelqu'un de naissance ambiguë que vous n'osez produire, — un courtaud de boutique, un soldat, un barbouilleur de papier. — Prenez-y garde, Célinde, vous ne pouvez descendre plus bas que les barons. — Il faut être duchesse ou reine pour se permettre le caprice d'un laquais ou d'un poète, sans que cela tire à conséquence. — Voilà ce que j'avais à vous dire dans votre intérêt. Maintenant je vous abandonne à votre malheureux sort. — Messieurs, puisque Célinde est si peu hospitalière aujourd'hui, venez passer la nuit chez moi. — Nous boirons, et, au dessert, Lindamire et Rosimène danseront sur la table un pas nouveau avec accompagnement de verres cassés. — Madame, je mets mes regrets à vos pieds.

M. DE VAUDORÉ.

J'avais pourtant bien envie de lui glisser mon quatrain.

SCÈNE III.

CÉLINDE.

Partis enfin! cela a été difficile. — Ils avaient ici leurs habitudes; ils étaient à l'aise comme chez eux, plus que chez eux. — Une danseuse, une fille de théâtre, cela ne gêne pas. — C'est comme un chat familier, une levrette qui joue par la chambre. — Ah! mes chers marquis, je vous hais de toute mon ame. — Étaient-ils naïvement insolens! quel ton de maîtres ils prenaient! ils se seraient volontiers passés de moi dans ma maison; — mais où avais-je la tête, où avais-je le cœur, de ne point voir cela, de ne m'en être aperçue qu'aujourd'hui? — Ils ont toujours été ainsi; — moi seule suis différente : Célinde la danseuse, Célinde la folle créature, — la perle des soupers, comme ils disent, Célinde n'est plus; — il est né en moi une nouvelle femme. — Depuis que j'ai lu les œuvres du philosophe de Genève, mes yeux se sont dessillés. Je n'avais jamais aimé. Je n'avais pas rencontré Saint-Albin, ce jeune homme à l'ame honnête, au cœur enthousiaste, épris des charmes de la vertu et des beautés de la nature, qui chaque soir, après l'Opéra, déclame si éloquemment dans mon boudoir contre la corruption des villes, et fait de si charmans tableaux de la vie innocente des pasteurs! Quelle sensibilité naïve! quelle fraîcheur d'émotion et quelle jolie figure! Non, Saint-Preux lui-même n'est pas plus passionné. — S'ils avaient su, ces marquis imbéciles, que j'adore un jeune précepteur portant le nom tout simple de Saint-Albin, un frac anglais et des cheveux sans poudre, ils n'auraient pas assez de brocards, assez de plaisanteries... Mais le temps presse... C'est ce soir que je dois quitter ces lieux, théâtre de ma honte... J'ai écrit à Francœur que je rompais mon engagement. Renvoyons ces présens, prix de coupables faiblesses. (Elle sonne.) Florine, reporte ces bracelets à M. le duc, cette rivière au chevalier.

SCÈNE IV.

CÉLINDE, SAINT-ALBIN.

CÉLINDE.

Enfin! — J'ai cru que vous ne viendriez pas.

SAINT-ALBIN.

Il n'est pas l'heure encore.

CÉLINDE.

Mon cœur avance toujours. — Personne ne vous a vu?

SAINT-ALBIN.

Personne. La ruelle était déserte.

CÉLINDE.

Ce n'est pas que je rougisse de vous, — bien que vous ne soyiez ni duc

ni traitant; — mais je crains pour mon bonheur. — Nos grands seigneurs blasés ne me pardonneraient pas d'être heureuse.

SAINT-ALBIN.

Est-ce qu'ils vous entourent toujours de leurs obsessions?

CÉLINDE.

Toujours. — Mais j'ai pris mon parti. — J'abandonne pour vous la gloire, les planches, la fortune. Je quitte le théâtre.

SAINT-ALBIN.

Vous renoncez à l'Opéra!

CÉLINDE.

Cela m'ennuie de vivre dans les nuages et dans les gloires mythologiques. J'abdique; de déesse, je redeviens femme. — Je ne serai plus belle que pour vous, monsieur.

SAINT-ALBIN.

Comment reconnaître une pareille marque d'amour?

CÉLINDE.

Les répétitions ne viendront plus déranger nos rendez-vous. Nous aurons tout le temps de nous aimer.

SAINT-ALBIN.

Oui, ma toute belle... Vingt-quatre heures par jour, ce n'est pas trop.

CÉLINDE.

Nous vivrons à la campagne, tout seuls, dans une petite maison avec des contrevents verts, sur le penchant d'un coteau exposé au soleil levant; nous réaliserons l'idéal de Jean-Jacques. Nous aurons deux belles vaches suisses truitées que je trairai moi-même. — Nous appellerons notre servante Ketly, et nous cultiverons la vertu au sein de la belle nature.

SAINT-ALBIN.

Ce sera charmant. Vous m'avez compris; la vie pastorale fut toujours mon rêve.

CÉLINDE.

Le dimanche, nous irons danser sous la coudrette avec les bons villageois. J'aurai un déshabillé blanc, des souliers plats et un simple ruban glacé dans mes cheveux.

SAINT-ALBIN.

Pourvu que vous n'alliez pas vous oublier au milieu de la contredanse et faire quelque pirouette ou quelque gargouillade.

CÉLINDE.

N'ayez pas peur. J'aurai bien vite désappris ces graces factices, ces pas étudiés. J'étais née pour être bergère.

SAINT-ALBIN.

Labourer la terre, garder les troupeaux, c'est la vraie destination de l'homme... — Paris, ville de boue et de fumée, que ne puis-je te quitter pour jamais!

CÉLINDE.

Fuyons loin d'une société corrompue.

SAINT-ALBIN.

J'aurais cependant bien voulu me commander une veste tourterelle et quelques habits printaniers assortis à notre nouvelle existence. Ces tailleurs de village sont si maladroits! Mais qu'importe au bonheur la coupe d'un vêtement? La vertu seule peut rendre l'homme heureux.

CÉLINDE.

La vertu... accompagnée d'un peu d'amour..... Venez, cher Saint-Albin; ma voiture nous attend au bout de la ruelle.

SAINT-ALBIN.

Il faudra que j'écrive à la famille dont j'élève les enfans d'après la méthode de l'*Émile* qu'une nécessité impérieuse me force à renoncer à ces fonctions philosophiques.

CÉLINDE.

Vous aurez peut-être plus tard l'occasion d'exercer vos talens dans notre ermitage... Ah! Saint-Albin, je ne serai pas une mère dénaturée;... notre enfant ne sucera pas un lait mercenaire! (Ils sortent.)

SCÈNE V.

(Un mois après. — Un ermitage près de Montmorency.)

SAINT-ALBIN, CÉLINDE.

SAINT-ALBIN.

Comment vous habillerez-vous pour aller à cette fête champêtre? Il y aura quelques femmes de la ville. Mettrez-vous vos diamans?

CÉLINDE.

Les fleurs des champs formeront ma parure. Je ne veux pas de ces ornemens fastueux qui me rappelleraient ce que je dois oublier. J'ai renvoyé les écrins à ceux qui me les avaient donnés.

SAINT-ALBIN.

Sublime désintéressement! — (A part.) C'est dommage, j'aime les folles bluettes que les belles pierres lancent aux feux des bougies. — (Haut.) Et vos dentelles?

CÉLINDE.

Je les ai vendues et j'en ai donné l'argent aux pauvres. Elles se seraient déchirées aux ronces des buissons, aux piquans des églantiers.

SAINT-ALBIN.

Des dentelles font bien au bas d'une robe.

CÉLINDE.

Irai-je traîner des falbalas dans la rosée des prairies? Un fourreau de toile anglaise rayée de rose, un chapeau de paille sur l'oreille, voilà ma toilette.

SAINT-ALBIN.

Il faudra vous farder un peu; je vous trouve pâle.

CÉLINDE.

L'onde cristalline des sources suffira pour raviver les couleurs de mes joues.

SAINT-ALBIN.

Je suis d'avis pourtant qu'une touche de rouge sous l'œil allume le regard, et qu'une assassine posée au coin de la lèvre donne du piquant à la physionomie..... Prendrez-vous votre sachet de peau d'Espagne? Ces bons villageois ont quelquefois l'odeur forte.

CÉLINDE.

La violette des bois, attiédie sur mon cœur, sera notre seul parfum.

SAINT-ALBIN.

J'apprécie la violette; mais le musc et l'eau de Portugal ont bien leur charme.

CÉLINDE.

Un charme perfide, qui enivre et qui trouble... La nature repousse tous ces vains raffinemens.

SAINT-ALBIN.

Vous ferez comme vous voudrez, vous serez toujours jolie.

(Il prend son chapeau.)

CÉLINDE.

Vous sortez encore?

SAINT-ALBIN.

Je n'ai pas mis les pieds dehors depuis un siècle.

CÉLINDE.

Vous êtes resté absent hier toute la journée.

SAINT-ALBIN.

Est-ce hier que j'ai été à Paris... pour ces affaires que vous savez?... Il me semblait qu'il y avait plus long-temps.

CÉLINDE.

Ce n'est pas galant, ce que vous dites là.

SAINT-ALBIN.

Vous avez vraiment un mauvais caractère. J'ai parlé sans intention..... Adieu, je vais faire un tour de promenade et méditer au fond des bois sur la vraie manière de rendre les hommes heureux.

SCÈNE VI.

FLORINE, CÉLINDE.

FLORINE.

Oh ! la méchante bête que cette vilaine vache rousse ! elle a enlevé mon bonnet d'un coup de corne, et d'un coup de pied renversé le seau de lait dans l'étable. Nous n'aurons pas de crème pour le fromage, et il faudrait faire deux lieues pour s'en procurer d'autre. Vive Paris, pour avoir ce qu'on veut !

CÉLINDE, rêveuse.

Il doit y avoir opéra aujourd'hui.

FLORINE.

Oui, et la Rosimène danse le pas de madame dans *les Indes galantes.*

CÉLINDE.

La Rosimène... danser mon pas ! — Une créature pareille... tout au plus bonne à figurer dans l'espalier.

FLORINE.

Elle a tant intrigué, qu'elle a passé premier sujet.

CÉLINDE.

Qui t'a dit cela?... C'est impossible.

FLORINE.

Vous savez ce jeune peintre-décorateur qui me trouvait gentille, je l'ai rencontré l'autre jour dans le bois; il m'a proposé de faire une étude d'arbre d'après moi, et, pendant que je posais, il m'a raconté toutes les histoires des coulisses.

CÉLINDE.

Mais elle n'est pas seulement *en dehors;* elle a volé deux balustres à quelque balcon pour s'en faire des jambes.

FLORINE.

M. de Vaudoré fait des folies pour elle; il lui a donné un hôtel dans le faubourg, une argenterie magnifique de Germain, et, l'autre jour, elle s'est montrée au Cours-la-Reine en voiture à quatre chevaux soupe de lait, avec un cocher énorme et trois laquais gigantesques par derrière. Un train de princesse du sang !

CÉLINDE.

C'est une horreur! un morceau de chair taillé à coups de serpe!

FLORINE.

Quand je pense que madame, qui est si bien faite, s'est ensevelie toute vive dans un affreux désert par amour pour un petit jeune homme, assez joli, il est vrai, mais sans la moindre consistance....

CÉLINDE, effrayée.

Florine, Florine, regarde!

FLORINE.

Qu'y a-t-il?

CÉLINDE.

Un crapaud qui est entré par la porte ouverte, et qui s'avance en sautelant sur le parquet.

FLORINE.

L'affreuse bête! avec ses gros yeux saillans, il ressemble à faire peur à M. de Vaudoré.

CÉLINDE.

Je vais m'évanouir; Florine, ne m'abandonne pas dans ce péril extrême.

FLORINE.

Où sont les pincettes, que je l'attrape par une patte, et que je le jette délicatement par dessus le mur?

CÉLINDE.

Prends garde qu'il ne te lance son venin à la figure.

FLORINE.

Ne craignez rien, je suis brave. Nous voilà débarrassées de ce visiteur importun.

CÉLINDE.

Je respire. Dans les descriptions d'ermitages et de chaumières, les auteurs ne parlent pas de crapauds qui veulent se glisser dans votre intimité.

FLORINE.

Je l'ai toujours dit à madame, que les auteurs étaient des imbéciles. La campagne est faite pour les paysans, et non pour les personnes bien élevées.

CÉLINDE.

Grand Dieu! une guêpe qui se cogne en bourdonnant contre les vitres! Si elle allait me piquer!

FLORINE.

Avec deux ou trois coups de mouchoir, je vais tâcher de la faire tomber à terre, nous l'écraserons ensuite. (Elle tue la guêpe.)

CÉLINDE.

Quel aiguillon et quelles pinces! C'est affreux d'être ainsi poursuivie par les animaux malfaisans; hier, j'ai trouvé une araignée énorme dans mes draps.

FLORINE.

Il faut bien que les champs soient peuplés par les bêtes, puisque les hommes comme il faut sont à la ville.

CÉLINDE.

Il me semble que la peau me cuit; j'ai peur d'avoir attrapé un coup de soleil, j'ai arrosé les fleurs dans le jardin sans fichu.

FLORINE.

La peau de madame est toujours d'une blancheur éblouissante.

CÉLINDE.

Tu trouves?

FLORINE.

Ce n'est pas comme cette Rosimène, avec son teint bis et sa nuque jaune. Je voudrais avoir l'argent qu'elle dépense en blanc de perles et en céruse.

CÉLINDE.

J'entends les sabots de Suzon qui accourt en toute hâte. Il faut qu'il y ait quelque chose d'extraordinaire. (Entre Suzon.)

SUZON.

Madame, faites excuse d'entrer comme ça tout droit, sans dire gare, dans votre belle chambre comme dans une étable à pourceaux. Il y a là un beau mosieu qui voudrait parler à vous.

FLORINE.

Fais entrer le beau monsieur.

CÉLINDE.

Non! non....

FLORINE.

Cela nous amusera. — Je serais si contente d'apercevoir un visage humain.

SCÈNE VII.

CÉLINDE, FLORINE, LE DUC.

CÉLINDE.

Ciel! le duc!

FLORINE.

Monseigneur! quoi? — C'est vous?

LE DUC.

Moi-même... charmante sauvage, je vous trouve enfin; voilà trois semaines que mes grisons battent la campagne pour vous déterrer.

FLORINE.

Le fait est que nous étions au bout du monde.

LE DUC.

Vous me haïssez donc bien, mauvaise, que vous vous êtes expatriée pour ne me plus voir. A propos, voilà l'écrin que vous m'avez renvoyé, comme si j'étais un traitant. — Un homme de qualité ne reprend jamais ce qu'il a donné.

CÉLINDE.

Monsieur!

FLORINE.

Il n'y a que les gens de race pour avoir de ces procédés-là.

LE DUC.

Vous aviez un caprice pour ce petit freluquet; ce n'était pas la peine de vous enfuir pour cela. — Un homme d'esprit comprend tout. Je me serais arrangé de façon à ne pas rencontrer Saint-Albin, ou plutôt il fallait me le présenter. Je l'aurais poussé s'il avait eu quelque mérite. Une jolie femme peut avoir un philosophe comme elle a un carlin, cela ne tire pas à conséquence.

CÉLINDE.

Saint-Albin a su m'inspirer l'amour de la vertu.

LE DUC.

Lui! — Je n'en voudrais pas dire de mal, car j'aurais l'air d'un rival éconduit; mais ce cher monsieur n'est pas ce qu'il paraît être, comme on dit dans les romans du jour, ou je me trompe fort.

FLORINE.

Je suis de l'avis de M. le duc, M. Saint-Albin a des allures qui ne sont pas claires pour un homme patriarcal et bocager.

CÉLINDE.

Florine...

LE DUC.

Ma chère Célinde, je vous aime plus que vous ne sauriez le croire d'après mon ton léger et mes manières frivoles. Je ne vous ai jamais dit de phrases alambiquées. — pourtant j'ai fait pour vous des sacrifices devant lesquels reculeraient bien des amans ampoulés et romanesques. Sans parler de deux ou trois coups d'épée que j'ai donnés et que j'aurais pu recevoir, — pour que vous puissiez écraser toutes vos rivales, pour que votre vanité féminine ne souffrît jamais, j'ai engagé le château de mes pères, le manoir féodal peuplé de leurs portraits, dont les yeux fixes semblent m'accabler de reproches si-

lencieux. Les juifs ont entre leurs sales griffes les nobles parchemins, les chartes constellées de sceaux armoriés et d'empreintes royales; mais Célinde a pu faire ferrer d'argent ses fringans coursiers, mais sa beauté, fleur divine, a pu s'épanouir splendidement au milieu des merveilles du luxe et des arts; ce joyau sans prix a vu son éclat doublé par la richesse de la monture. Et moi, l'air dédaigneux et le cœur ravi, tout en ne parlant que de chiens et de chevaux anglais, j'ai joui de ce bonheur si doux pour un galant homme d'avoir réparé une injustice du sort en faisant une reine.... d'opéra de celle qui eût dû naître sur un trône.

FLORINE.

Comme monsieur le duc s'exprime avec facilité, bien qu'il n'emprunte rien au jargon des livres à la mode! — Je n'aime pas les amoureux qui donneraient leur vie pour leur maîtresse, et qui lui refusent cinquante louis ou la quittent pour quelque plat mariage.

CÉLINDE.

Cher duc, ah! si j'avais pu savoir... Hélas! il est trop tard.... Saint-Albin m'adore.... je dois finir mes jours dans cette retraite.... loin du bruit, loin du monde, loin des succès.

LE DUC.

Renoncer ainsi à l'art, à la gloire, à l'espoir de se faire un nom immortel pour un grimaud qui vous trompe, j'en suis sûr... Laisser cette grosse Rosimène faire craquer sous son poids les planches que vous effleuriez si légèrement du bout de votre petit pied, c'est impardonnable! Le public a si mauvais goût, qu'il serait capable de l'applaudir.

CÉLINDE.

Le parterre prend souvent l'indécence pour la volupté et la minauderie pour la grace.

LE DUC.

Vous n'auriez qu'à reparaître pour la faire rentrer parmi les figurantes à vingt-cinq sous la pièce dont elle n'aurait jamais dû sortir.

CÉLINDE.

Pourquoi parler de cela, puisque mon sort est à jamais fixé?

LE DUC.

Ce sont là des mots bien solennels!

SUZON, une lettre à la main.

Madame, voilà une lettre qu'un petit garçon m'a donnée pour vous.

CÉLINDE.

C'est l'écriture de Saint-Albin... Qu'est-ce que cela signifie? Il vient de sortir à l'instant : que peut-il avoir à me dire? Je tremble... rompons le cachet. — Duc, vous permettez?

LE DUC.

Comment donc!

CÉLINDE lit.

« MA CHÈRE CÉLINDE,

« Ce que j'avais à vous dire était tellement embarrassant, que j'ai pris le « parti de vous en informer par une lettre. Vous allez m'appeler perfide, je ne « fus qu'imprudent; la destinée qui s'acharne sur moi ne veut pas que je « sois heureux selon le vœu de mon cœur. — Homme simple et vertueux, « j'étais fait pour le bonheur des champs, et voici qu'un événement, que j'au- « rais dû prévoir, me rappelle à la ville. — Vous savez, Célinde, que, parta- « geant les idées de Jean-Jacques, je formais à la vertu une jeune ame dans « le sein d'une famille riche. Mon élève avait une sœur qui venait souvent « écouter mes leçons; comme Saint-Preux, mon modèle, mon héros, j'avais « besoin d'une Julie pour admirer la lune sur le lac, et me promener dans « les bosquets de Clarens... Que vous dirai-je? j'imitai si fidèlement mon « type d'adoption, que bientôt ma Julie ne put cacher que, méprisant de vils « préjugés, elle avait cédé aux doux entraînemens de la nature, et se trouvait « dans la position de donner un citoyen de plus à la patrie. Les parens, s'é- « tant aperçus de l'état de leur fille, me sommèrent de réparer l'outrage fait « à son honneur, en sorte que je me suis vu forcé de promettre d'épouser « une héritière qui n'a pas moins de cent mille écus de dot... Cela n'est-il « pas tout-à-fait contrariant pour moi, qui fais profession de mépriser les ri- « chesses et qui ne demande qu'un lait pur sous un toit de chaume? O Célinde, « ne m'en voulez pas. Le destin impérieux m'entraîne, tâchez de m'oublier : « vous êtes heureuse, vous, rien ne vous empêche de couler dans la retraite, « au sein des plaisirs simples, des jours exempts d'orages.

« Adieu pour jamais,

« Le malheureux SAINT-ALBIN. »

CÉLINDE.

Le scélérat! comme il m'a trompée! Oh! j'étouffe de douleur et de rage!

LE DUC.

Qu'est-ce donc?

CÉLINDE.

Lisez.

LE DUC.

Cela n'a rien qui m'étonne. Les gens romanesques font toujours des folies avec les riches héritières.

FLORINE.

C'était un gueux, un libertin, un hypocrite; je ne l'ai jamais dit à madame, mais il m'embrassait toujours dans le corridor sombre, et si j'avais voulu... Heureusement j'ai des principes.

CÉLINDE.

Et j'ai pu le préférer à vous!

LE DUC.

Tant pis pour lui s'il ne ressemblait pas à votre rêve.

FLORINE.

Maintenant nous n'avons plus de raison de rester dans les terres labourées. Si nous retournions un peu voir en quel état est le pavé de Paris....

CÉLINDE.

Adieu, marguerites à la couronne d'argent, aromes du foin vert, fumées lointaines montant du sein des feuillages, ramiers qui roucoulez sur la pente des toits couverts de fleurs sauvages; mon cœur a connu des plaisirs trop irritans pour pouvoir goûter votre charme doux et monotone.

LE DUC.

Votre églogue est donc terminée.

CÉLINDE.

Oui. — Donnez-moi la main et conduisez-moi.

LE DUC.

J'ai précisément ma voiture au coin de la route.

FLORINE.

Vivat! Pour une soubrette, il vaut mieux porter des billets doux que traire des vaches.

(Ils sortent.)

SCÈNE VIII.

(Le foyer de la danse à l'Opéra.)

LA ROSIMÈNE.

Cet imbécile de Champagne qui n'a pas mis d'eau dans mon arrosoir... J'ai manqué choir en faisant des battemens. Ma place était claire et luisante comme un parquet ciré.

M. DE VAUDORÉ.

Je ferai bâtonner ce drôle en rentrant.

LE CHEVALIER.

Mademoiselle Rosimène est mise avec un goût exquis.

LA ROSIMÈNE.

Ma jupe coûte mille écus. M. de Vaudoré fait bien les choses.

LE COMMANDEUR.

Nous irons souper chez vous après le ballet. J'ai envoyé ce matin une bourriche de gibier et la recette pour les cailles à la Sivry.

LA ROSIMÈNE.

Ah! j'adore le gibier.

LE CHEVALIER, à part.

Elle adore tout!

LA ROSIMÈNE.

Je ne suis pas une bégueule comme Célinde, moi; je mange et je bois, c'est plus gai.

LE COMMANDEUR.

A propos... que devient Célinde?

M. DE VAUDORÉ.

Elle se livre aux plaisirs champêtres, et se nourrit de crème dans une laiterie suisse.

LE COMMANDEUR.

Mauvaise nourriture qui débilite l'estomac! c'est assez de têter quand on est petit enfant.

LA ROSIMÈNE.

Je préfère les fortifians, les mets relevés. Après ça, Célinde a toujours eu des idées romanesques. Elle avait le défaut de lire. Je vous demande un peu à quoi ça sert?

LE CHEVALIER.

Rosimène, vous êtes ce soir d'une verve, d'un mordant; c'est incroyable comme vous vous formez!

LA ROSIMÈNE.

Je dois ça à mon gros vieux Crésus. — Il me paie des maîtres de toutes sortes. Je ne les reçois pas, mais je leur donne leur cachet, et c'est comme si j'avais pris ma leçon.

M. DE VAUDORÉ.

Elle deviendra une Ninon, une Marion Delorme, une Aspasie! — Je ferai les fonds nécessaires.

L'AVERTISSEUR.

Madame, on va commencer.

LA ROSIMÈNE.

C'est bon, c'est bon.... Le public peut bien attendre. Il faut que je me mette en train. Je n'ai pas travaillé aujourd'hui.

SCÈNE IX.

LES MÊMES, CÉLINDE, LE DUC.

CÉLINDE.

Ma chère petite, ne vous échauffez pas si fort. Votre corsage est déjà tout mouillé de sueur.

TOUS.

Célinde!

CÉLINDE.

Vous ne dansez pas ce soir; je reprends mon service.

LA ROSIMÈNE.

C'est une indignité, c'est une horreur! J'ai des droits que je ferai valoir; et mon costume, qui me coûte les yeux de la tête!

CÉLINDE.

Cela regarde M. de Vaudoré.

LE CHEVALIER, s'avançant vers Célinde.

Est-ce à votre ombre que je parle, Célinde? En tous cas, on n'aurait jamais vu plus gracieux revenant.

CÉLINDE.

C'est bien moi, chevalier. Commandeur, je vous invite pour ce soir. Nous ferons des folies jusqu'au matin; je tâcherai que vous ne vous endormiez pas.

LE COMMANDEUR, quittant la Rosimène.

Je serai plus éveillé qu'un émerillon.

CÉLINDE.

Marquis, j'ai à me faire pardonner bien des torts. J'ai calomnié l'autre fois votre esprit et vos mollets. — Venez, je serai charmante comme une coupable.

LE MARQUIS. (Il passe du côté de Célinde.)

Un sourire de votre bouche fait oublier bien des paroles piquantes.

CÉLINDE, à part.

Lui prendrai-je son Vaudoré? Non, il est trop laid et trop bête. Laissons-le-lui; la clémence sied aux grandes ames.

L'AVERTISSEUR.

Madame, c'est à vous.

CÉLINDE.

Adieu, messieurs, à bientôt.... Duc, venez me prendre après mon pas, — vous me conduirez chez moi.

LE CHEVALIER.

Je vous avais bien dit que ces bergeries-là ne dureraient point... Bon sang ne peut mentir.

THÉOPHILE GAUTIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

28 février 1846.

En faisant suivre le vote de l'adresse de la présentation immédiate des fonds secrets, le ministère avait ôté au débat de cette loi tout caractère sérieux. Lorsque la question de confiance venait d'être résolue par un vote de la chambre, il devenait impossible de la poser de nouveau presque dans les mêmes termes, et l'opposition a fait preuve d'esprit politique en déclinant une discussion sans motifs comme sans résultats. Les réserves prises par l'honorable chef de la gauche le mettront en mesure d'ouvrir un solennel et dernier débat lors de la discussion du budget, et ce sera à la veille de comparaître devant le corps électoral que la chambre se livrera une fois encore à l'appréciation d'une politique que tant d'incidens peuvent éclairer d'un jour nouveau d'ici à deux mois.

La majorité qui s'est rencontrée pour repousser la demande en reprise du projet de loi sur l'instruction secondaire a constaté d'ailleurs qu'aucune discussion approfondie n'était désormais possible au sein de la chambre, et que toutes les pensées y étaient dirigées vers l'urne électorale. M. Odilon Barrot, d'accord avec M. Thiers, a tenu à établir que, loin de reculer devant le grand problème de la liberté de l'enseignement, ainsi qu'on l'en accusait, il appelait le débat de tous ses vœux : le ministère a pensé qu'en le déclinant et en professant des théories générales, qu'il s'est refusé à préciser, il se concilierait pour les élections le concours du parti religieux. Les centres, qui applaudissaient naguère avec passion au rapport de M. Thiers, ont applaudi avec non moins d'ardeur au discours de M. Guizot, et ont docilement suivi le cabinet sur cette question, comme ils le suivraient sur toute autre. Les légitimistes, de leur côté, ont saisi cette occasion pour enterrer le projet de 1844 avec le concours inattendu des hommes qui l'avaient ac-

cueilli avec tant de faveur, et, pour la première fois depuis quinze années, ils ont publiquement voté avec la majorité conservatrice sur une question de gouvernement.

Nous comprenons fort bien leur conduite, et elle était indiquée par la nature des choses. Néanmoins, si nous portions à l'avenir de ce parti un intérêt qu'il ne peut attendre de nous, mais qu'il serait naturel qu'il eût pour lui-même, nous aurions à lui faire remarquer qu'en enterrant le projet relatif à l'enseignement secondaire, ainsi que le lui demandait le cabinet, il a donné sa démission politique, et qu'il a accepté implicitement un rôle tout différent de celui qu'il s'est efforcé de jouer depuis 1830. Ce rôle, il est vrai, a été pour lui fécond en déboires infinis : il a atteint le dernier terme de sa caducité, appuyé d'un côté sur la constitution historique découverte par M. de Genoude, et de l'autre sur la déclaration réformiste rédigée par M. de Laurentie. Pendant que ses douairières continuent d'aiguiser des épigrammes surannées comme elles, sa jeunesse dorée rentre furtivement dans les salons des Tuileries, et ses hommes politiques se transforment en spéculateurs : ils consacrent aux chemins de fer et à la bourse une activité dont il leur est interdit de faire profiter l'état. En abdiquant les mœurs chevaleresques et les susceptibilités aristocratiques pour se livrer avec ardeur aux combinaisons mercantiles, ils croient sans doute donner à la société nouvelle un gage de leur retour sinon vers ses idées, du moins vers ses intérêts. Quoi qu'il en soit, les élections prochaines auront pour résultat de constater que le parti légitimiste a cessé de vivre de sa vie propre, et que l'action que ses membres sont appelés à exercer dans notre société constitutionnelle s'appliquera désormais à des intérêts très différens de ceux qui semblaient les dominer exclusivement jusqu'ici.

Dans l'état de préoccupation et de désarroi où se trouve la chambre, les questions économiques sont seules de nature à arrêter quelque peu son attention, et elles rempliront à peu près les séances d'ici au vote du budget. M. Desmousseaux de Givré a attaché son nom à une réforme dont il est à regretter que le gouvernement n'ait pas pris l'initiative; car, si la loi relative à la substitution du droit au poids au droit par tête était émanée du ministère, des dispositions relatives au commerce de la boucherie en auraient formé le complément nécessaire. La résolution transmise à la chambre des pairs n'en est pas moins un service signalé rendu en même temps aux classes ouvrières et aux intérêts agricoles; elle aura pour effet immédiat d'abaisser le prix de la viande dans les grandes villes, en y faisant entrer le petit bétail en concurrence avec celui que fournissaient jusqu'à présent certains arrondissemens privilégiés par la loi en même temps que par la nature; elle aura pour conséquence éloignée, mais certaine, de développer l'élève des bestiaux dans les pays de petite culture, et d'augmenter ainsi la masse des engrais, sans lesquels aucun progrès n'est possible; elle mettra aussi un frein à la monomanie administrative qui tend à transformer les races au lieu de les améliorer : travers déplorable que justifiait d'ailleurs l'interdiction dont

le petit bétail était frappé dans les grands centres de consommation, et dans lequel persiste, avec une excuse moins légitime, l'administration des haras, au grand détriment de nos races chevalines.

Il n'est guère moins nécessaire d'abaisser en France le prix de la viande de boucherie que d'abaisser le prix du blé en Angleterre. La solennelle discussion qui dure encore à Londres n'a peut-être pas été sans influence sur celle à laquelle nous venons d'assister. Sir Robert Peel a fait faire à la doctrine de la liberté des échanges un pas de géant dans tout l'univers, et l'influence de ces mesures sur notre régime économique sera incalculable.

La société qui vient de se former à Bordeaux sous le coup de ces grands débats est loin d'être appelée aux destinées de l'*Anti-corn-laws-league,* mais le seul fait de sa constitution est symptomatique et significatif. Nous sommes loin, sans doute, d'être arrivés, comme l'Angleterre, à pouvoir affronter impunément la concurrence étrangère pour la plus grande partie des objets produits soit par l'industrie, soit par le sol français, et l'application immédiate des principes du premier lord de la trésorerie occasionnerait chez nous des perturbations auxquelles un gouvernement sensé ne saurait s'exposer; mais, dès aujourd'hui, le principe est conquis, et la protection ne pourra plus se défendre désormais qu'à titre de régime temporaire et transitoire. Tout opposé que soit notre parlement aux doctrines de liberté industrielle et agricole, il faudra bien qu'il subisse l'influence du temps et celle des faits : lorsque l'Angleterre aura consommé sa révolution, lorsque nos lignes de fer, en se soudant aux lignes étrangères, auront fait disparaître les frontières commerciales, il faudra bien qu'une grande épreuve soit tentée, dussions-nous voir M. Grandin se faire tuer sur ses métiers, et M. Darblay mourir de douleur sur ses sacs de farine.

Il est à présumer que ces pensées seront présentes à l'esprit des deux chambres, lorsqu'elles auront à discuter le traité conclu le 11 décembre dernier avec le gouvernement belge, dans le but de maintenir les résultats politiques du traité du 16 juillet 1842. Il faut bien reconnaître en effet que si elles ne se laissent pas toucher par la pensée que la France ne saurait reculer dans la liberté lorsqu'on avance autour d'elle, et que si elles font abstraction du grand intérêt politique engagé dans cette négociation, la convention nouvelle rencontrera des résistances plus vives encore que celles qui ont accueilli le traité de 1842. Le principe fondamental de celui-ci est maintenu dans toutes ses applications. Pour les toiles belges, l'ancien droit est conservé jusqu'à concurrence d'une importation de trois millions de kilogrammes, importation qui n'a jamais été atteinte, et qui excède d'environ huit cent mille kilogrammes la moyenne des quantités introduites en France depuis trois ans. Le droit exceptionnel consenti pour les fils belges à cette époque est également conservé jusqu'à concurrence de deux millions de kilogrammes, maximum des quantités importées en France jusqu'à ce jour; puis un droit progressif est établi au-delà de cette limite, droit gradué de telle manière qu'il maintient toujours à la Belgique une situation de faveur, puisque ce droit ne

s'élève, dans aucun cas, jusqu'au taux établi par le tarif général sur les provenances similaires d'une autre origine.

Lorsque les chambres entameront la discussion de ce traité, il se lèvera un grand nombre de députés de l'ouest et du nord, qui viendront prouver que les faveurs nouvelles concédées à nos vins et à nos draps ne sont pas en équilibre avec les avantages attribués à nos voisins au détriment de notre industrie linière, et nous prévoyons que la chambre sera de leur avis. Néanmoins nous ne méconnaissons point l'importance de rattacher la Belgique au système politique de la France au prix de certaines concessions, même onéreuses, et il nous semblerait d'ailleurs assez difficile de faire moins aujourd'hui qu'en 1842, et de reculer lorsque l'Angleterre avance; mais nous avons éprouvé une pénible surprise en ne trouvant dans le traité du 10 décembre aucune trace des efforts que M. le ministre des affaires étrangères a faits dans d'autres circonstances pour protéger la propriété littéraire contre une odieuse contrefaçon. Reculer devant la Belgique lorsque la France a fait triompher les véritables principes dans les négociations récentes avec la Hollande et avec la Sardaigne, c'est là un acte d'inconséquence ou de faiblesse qui nous étonne plus encore qu'il ne nous afflige. L'industrie de la contrefaçon n'intéresse, en Belgique, que quelques spéculateurs, et une concurrence effrénée conduit presque toujours ceux-ci vers leur ruine. Elle ne touche à aucun intérêt général que le gouvernement du pays soit contraint de respecter. Atteindre enfin dans son principal foyer cette spéculation toujours immorale et le plus souvent infructueuse pour ceux qui s'y livrent, c'était là une œuvre d'honnêteté publique dont nous regrettons que le ministre n'ait pas pris l'énergique initiative. On ne s'explique pas que la France ait reculé si vite dans l'application de maximes naguère proclamées si solennellement. La discussion du traité belge sera d'ailleurs l'une des plus grandes difficultés de la session. On dit que le ministère en est préoccupé, et qu'il use déjà de toute son influence pour atténuer la résistance protectionniste qui se prépare. C'est à l'opposition de faire entrer la liberté commerciale dans son programme électoral. Se montrer indifférent sur de tels intérêts serait une sorte d'abdication.

La situation actuelle et l'avenir de l'Algérie seront l'objet principal de l'attention de la chambre. Le débat préliminaire des bureaux a constaté tout ce qu'il y avait d'incertain et d'incohérent dans l'opinion du parlement sur cet immense intérêt. Cette incertitude a fait jusqu'ici la principale difficulté de la question, car elle a eu pour effet nécessaire de l'abandonner au hasard des événemens et à la direction arbitraire d'hommes fort braves sans doute, mais que la nature même de leurs études et de leurs devoirs rendait incapables d'embrasser aucune vue d'ensemble. Depuis quinze ans, la France ne refuse pour l'Afrique ni les soldats ni les millions, mais elle lui refuse quelque chose de plus urgent encore : son attention sérieuse et réfléchie. La chambre voit dans cette question une nécessité pénible, et le gouvernement s'y engage dans le même esprit que le parlement lui-même, avec une absence

entière de vues et de desseins, prenant sa part des glorieux bulletins et de la popularité passagère qui entoure parfois les chefs de notre armée, puis rejetant sur eux et sur la force des choses des calamités dont il ne se tient pas pour responsable, et qu'il ne s'efforce guère plus de comprendre que de prévenir. En un mot, tout le monde subit le problème africain, et personne ne le domine; et au train dont vont les choses, pour que cette grosse affaire réussît, il faudrait qu'elle se fît toute seule.

Quelle organisation donner aux tribus indigènes? comment fonder la colonisation civile et attirer les capitaux en Algérie? quel but attribuer à notre conquête, et quelle forme de gouvernement lui donner? Ce sont là des questions auxquelles personne ne saurait répondre, et auxquelles il est presque honteux d'ajouter que personne n'a réfléchi. Le moment est venu de sortir d'une indolence qui nous coûte si cher, et qui compromettrait d'une manière grave notre considération en Europe. Rien n'est en effet plus humiliant pour un grand peuple que d'afficher des prétentions à la hauteur desquelles il se montre incapable de monter. On dit la chambre très frappée de cet état de choses, et très empressée d'ouvrir un débat qui lui donnera enfin ce qui lui manque : des idées nettes et des résolutions irrévocables.

Une première question doit évidemment dominer toutes les autres, c'est celle qui se rapporte à la continuation de la guerre et à l'anéantissement d'Abd-el-Kader. Quelque système qu'on puisse avoir sur l'avenir de notre colonie, qu'on soit partisan de l'occupation restreinte ou de l'occupation illimitée, du gouvernement militaire ou du gouvernement civil, il ne faut pas moins détruire la puissance de l'émir, puisque le pouvoir de la France ne saurait en aucune sorte coexister avec le sien. Nous ne saurions d'ailleurs nous faire aucune idée de l'esprit des tribus et de la nature des relations permanentes à établir avec elles, tant que l'homme qu'elles admirent et qu'elles redoutent sera en mesure d'exercer le double prestige du fanatisme et de la terreur. Comment veut-on que les indigènes restent fidèles à la France, lorsque du jour au lendemain ils sont exposés à voir fondre sur eux Abd-el-Kader, promenant dans leurs douairs la vengeance et la mort? Voilà dix ans que ce qui vient de se passer aux bords de l'Isser arrive dans toutes les parties de l'Algérie, et que la domination française est ébranlée beaucoup moins par la répugnance qu'elle inspire que par la crainte de ne pouvoir s'appuyer sur elle au jour du péril. Nous ne saurions demander aux Arabes d'accepter notre gouvernement, lorsque nous sommes manifestement trop faibles pour les défendre, et les hésitations qu'ils éprouvent aujourd'hui constatent beaucoup plus leur terreur de l'émir que leur repoussement contre nous. Écraser Abd-el-Kader et le mettre, par un internat sévère au Maroc, dans l'impuissance de menacer les tribus, tel est donc le premier intérêt et le premier devoir de la France. C'est ici que les conséquences désastreuses du traité de Tanger se déroulent dans une triste évidence. Nous avons manqué à notre fortune en ne profitant pas du prestige de nos succès, et en laissant au hasard ce qu'avec plus de résolution il nous était alors possible de lui ôter.

Nous avons manqué de prévoyance et d'esprit politique, et voici que nous sommes condamnés à recommencer dans des conditions moins favorables ce qu'il nous était alors si facile d'achever. Le premier point est donc de remettre les choses sur le pied où elles étaient dans l'été de 1844, soit en agissant directement contre le Maroc, soit par une action concertée avec Muley-Abd-el-Rhaman. On sait que ce concert est aujourd'hui possible; toutes les garanties désirables paraissent avoir été données à cet égard par l'ambassadeur marocain durant son séjour à Paris. Entre les deux périls qui le menacent, l'empereur s'inquiète moins des projets des Français que de ceux de l'émir, et un corps marocain commandé par un prince de la famille impériale sera mis, assure-t-on, à la disposition de la France, pour constater le bon accord des deux gouvernemens.

Mais, pendant que la France poursuivra Abd-el-Kader, il ne lui sera pas interdit d'avancer simultanément une œuvre pacifique et durable, celle de la colonisation. Si son gouvernement n'a pas trouvé moyen d'implanter sous peu d'années un demi-million de colons agricoles en Algérie, elle est destinée à subir dans l'avenir une humiliation sans exemple. Une colonisation sérieuse et prompte peut seule assurer l'Afrique à la France; il n'est donc pas d'affaire qui engage au même degré la responsabilité du pouvoir. Il est temps de substituer à des essais faits sans ensemble et sans bon vouloir, et à des théories de colonisation militaire que la chambre repousse systématiquement, un vaste plan de colonisation civile connu du parlement, approuvé par lui, et auquel son adhésion viendra prêter la force morale qui a malheureusement manqué jusqu'ici à tout ce qui s'est fait en Afrique. Au lieu de commencer par appeler des colons, il faudra commencer par appeler les capitaux; l'argent attirera les agriculteurs beaucoup plus que les agriculteurs n'attireront l'argent. Ce n'est pas en distribuant des feuilles et des secours de route à des malheureux exténués par la fatigue et par la faim, et en faisant de la Mitidja une sorte de succursale de nos dépôts de mendicité, qu'il est possible de constituer une colonie véritable. Le premier soin devra être de distribuer toutes les terres dont la France peut disposer à des capitalistes assez solides pour les mettre promptement en valeur. Cette distribution devra se faire soit par voie de concessions directes, soit par voie d'adjudications; elle devra s'étendre non pas seulement à la France, mais à l'Angleterre, à l'Allemagne, à la Suisse, à la Belgique, à toutes les parties de l'Europe où manque la terre et où abondent les capitaux. A qui persuadera-t-on qu'il serait difficile de trouver à distribuer, soit à de riches particuliers, soit à de grandes compagnies, des terres d'une fertilité proverbiale, sous un climat admirable, à la porte des villes où flotte le drapeau tricolore, lorsque la France aura, par une loi, déclaré sa ferme volonté d'unir à jamais le sol algérien à son propre territoire, et qu'Abd-el-Kader aura été vaincu? N'est-il pas plus rationnel de s'en rapporter aux propriétaires pour faire arriver les colons que d'aller soi-même quérir ceux-ci dans la partie la plus misérable de la population? et la plus sûre garantie ne se trouvera-t-elle pas dans les capitaux engagés et dans

les conditions imposées aux adjudicataires? La mise en culture des terres de l'Afrique française ne présente pas à l'industrie privée des chances moins belles que la construction des chemins de fer : diriger de ce côté l'esprit d'association en inspirant confiance, telle doit être la tâche principale du gouvernement.

Nous rendons pleine justice à M. le maréchal Bugeaud, et nous ne voyons pas sans dégoût le dénigrement auquel il est en butte. Abaisser les réputations acquises est une triste tâche qui ne nous aura jamais ni pour approbateurs, ni pour complices. Nous tenons M. le duc d'Isly pour nécessaire à l'œuvre militaire qui est impérieusement commandée à la France; mais en ce qui concerne l'avenir de la colonie et sa constitution civile, sans méconnaître les ressources de son esprit hardi et résolu, nous croyons que son influence devra du moins être balancée, et que ce n'est pas à l'autorité militaire qu'il appartient de résoudre les grands problèmes financiers qui se rapportent à la colonisation. Qu'un gouverneur-général militaire soit maintenu à la tête de la colonie, nous le trouvons bien; que ce haut personnage étende son autorité directe sur la population civile elle-même dans toutes les matières qui touchent à l'ordre public et à la sûreté de l'établissement, cela doit être; mais pourquoi, dans les questions purement administratives, l'administration civile ne s'exercerait-elle pas dans toute son indépendance, en ne relevant que du cabinet, dont elle recevrait les inspirations et appliquerait les ordres? La concentration de tous les pouvoirs aux mains de l'autorité militaire est à la fois sans avantage et sans exemple. La chambre en est convaincue, et le débat qui se prépare sur les affaires d'Algérie aura pour principal résultat de renforcer l'élément civil au sein de notre colonie. On dit le ministère très disposé à entrer dans cette voie, et décidé à limiter les pouvoirs du maréchal-gouverneur au point de l'amener peut-être à abandonner sa position, ce que nous regretterions sincèrement. La création d'un ministère spécial pour les affaires d'Algérie paraît aussi rencontrer une grande faveur. Quant à nous, nous ne saurions qu'approuver une résolution qui placerait quelque part une responsabilité effective et permanente, conforme à tous les principes du gouvernement représentatif.

Le débat se prolonge, en Angleterre, fort au-delà du terme qui lui avait été d'abord assigné. Cette prolongation est un calcul du parti tory, qui profite plus que tout autre du bénéfice du temps. La réaction agricole s'opère, au sein du corps électoral, avec une vivacité qui n'avait pas été prévue. Elle n'est sans doute pas assez forte pour empêcher le vote du plan de sir Robert Peel dans les communes. Ce plan passera, et les calculs les plus défavorables n'estiment pas à moins de 50 voix le chiffre de la majorité ministérielle. Cette majorité suffira-t-elle pour faire fléchir la chambre des lords? Cela devient douteux, et le résultat des élections aujourd'hui connu est de nature à inspirer au parti des ducs des résolutions audacieuses. Trois membres du cabinet ont perdu leur siége dans la chambre des communes, et le succès de lord Morpeth est loin de compenser l'échec subi par la plupart des

membres ministériels démissionnaires. On parle d'un amendement qui aurait pour but de rendre permanente l'échelle de droits proposée par sir Robert Peel pour trois années; on parle de la dissolution de la chambre, de la formation d'un ministère whig-tory, en dehors duquel resteraient à la fois sir Robert Peel et lord Palmerston, sous la direction de lord John Russell. Dans une situation aussi incertaine et aussi troublée, toutes les conjectures sont naturelles.

La réalisation d'aucune de ces hypothèses ne saurait d'ailleurs malheureusement conjurer les périls de la situation, c'est-à-dire la lutte désespérée de la classe agricole contre la classe manufacturière, l'antagonisme inconciliable des intérêts ruraux contre les intérêts bourgeois. Sir Robert Peel est le seul homme par lequel une transaction régulière soit possible. La grandeur d'un tel service à rendre à son pays maintient seule son courage et sa santé chancelante. Des correspondances émanées d'une source élevée assurent qu'il remplira son rôle jusqu'au bout, mais qu'il est invariablement décidé à se retirer si tôt que son bill aura reçu la sanction royale. Il accepterait la pairie, et cesserait de réclamer de son parti un concours qu'il a perdu le droit de lui demander, quelque honorables qu'aient été, d'ailleurs, les motifs de sa conduite parlementaire. Les personnes bien informées assurent qu'un ministère de coalition remplacerait alors le cabinet actuel, et, à vrai dire, les positions sont aujourd'hui assez bouleversées pour qu'une telle administration soit devenue possible. Jamais semblable confusion de principes et de personnes n'avait existé dans le gouvernement de la Grande-Bretagne.

Nous voyons avec bonheur que les difficultés contre lesquelles se débattent nos voisins ne se compliqueront pas, du moins cette fois, d'une lutte armée avec les États-Unis. Les dernières nouvelles constatent que le parti de la paix a triomphé de la fièvre guerrière à laquelle l'Union a semblé s'abandonner pendant six semaines. M. Calhoun, étroitement lié, dans le sénat, avec M. Webster, est parvenu à faire écarter les résolutions de M. Allen, relatives à l'intervention de l'Europe dans les affaires du continent américain. Il n'est plus douteux qu'ils ne réussissent à écarter les autres propositions d'une nature offensive. La dénonciation de la convention de 1827 ne sera plus qu'un moyen de rouvrir une négociation dans laquelle l'Angleterre n'a à défendre d'autre intérêt sérieux que celui de son honneur. C'est à l'influence croissante des états du sud qu'est due la direction nouvelle récemment imprimée aux affaires et à l'opinion au-delà de l'Atlantique. Pour ces états, la guerre aurait été, en effet, une source d'incalculables calamités. Pendant qu'un blocus rigoureux les aurait empêchés de diriger vers l'Europe les riches cargaisons de coton qu'ils lui envoient depuis si long-temps, on aurait vu les esclaves, encouragés par les excitations, par l'or et par les armes de l'étranger, promener le fer et le feu dans les campagnes. Les noirs auraient été, dans une pareille guerre, les plus redoutables auxiliaires des Anglais : c'est ce qu'ont enfin compris les agriculteurs du sud, et cette appréhension n'a pas peu contribué à sauver la paix du monde.

Pendant que la paix avec l'Amérique devient probable, la conquête du Penjaub devient certaine. L'armée anglaise a éprouvé sans doute des pertes immenses dans les sanglantes journées de décembre; mais elle a conservé des forces suffisantes pour pénétrer jusqu'à Lahore, et du moment où, contre leur espérance, les Sickhs ne sont pas parvenus à provoquer de défections dans les rangs des troupes indigènes, il ne faut pas douter que sir Henri Hardinge ne consomme son entreprise. Voilà donc l'Angleterre qui va toucher, dans l'Orient, aux états tributaires de la Perse, et peser directement sur la cour de Téhéran. Tandis que cette grande destinée s'accomplit, le bruit se répand en Allemagne qu'une convention de la plus haute importance est sur le point de se conclure entre la Perse et la Russie. Si l'on en croit des révélations émanées de la *Gazette d'Augsbourg*, une convention pour l'extradition des déserteurs aurait été négociée entre les deux gouvernemens, et des stipulations toutes politiques formeraient l'appendice secret de cet acte. Les ports d'Endjeli et d'Esterabad, sur la côte méridionale de la mer Caspienne, seraient abandonnés à la Russie comme stations pour ses vaisseaux. Cette puissance serait en outre autorisée à construire sur la route d'Esterabad à Téhéran des caravansérais fortifiés, pour protéger son commerce dans l'intérieur de la Perse, et à y placer des garnisons. Enfin le shah céderait à une compagnie russe, moyennant une redevance, l'exploitation des mines de houille du Mazenderan, ce qui donnerait au gouvernement russe d'immenses ressources pour sa navigation à vapeur. De son côté, la Russie renoncerait aux sommes encore dues pour les indemnités de guerre stipulées dans le traité de 1828, et l'empereur garantirait la possession du trône au fils du shah, dont la santé est gravement altérée. Un corps d'armée russe serait mis, pour cette prochaine éventualité, à la disposition du gouvernement persan, et dès à présent six mille hommes devraient se tenir prêts à passer l'Araxe.

On attribue ce projet de traité au grand-vizir, gagné par l'or de la Russie, et l'on assure que Mirza-Djafar-Khan, fort connu de la diplomatie européenne, se rend à Pétersbourg pour achever la négociation de ce traité de vasselage. Répondre à la conquête du Penjaub par un traité d'Unkiar-Skelessy avec la Perse, ce serait pour la Russie un événement heureux, et un tel succès lui ferait retrouver une partie de l'ascendant qu'elle a perdu depuis quelques années dans la politique spéciale de l'Orient et dans la politique générale de l'Europe. Cet événement diplomatique, s'il s'accomplit, hâtera le jour d'une lutte gigantesque dans laquelle les destinées de l'Occident lui-même seront jouées aux bords du Sutledge. Ainsi le monde se transforme, trois puissances s'agrandissent, pendant que la France, immobile sur elle-même, ne parvient pas à s'asseoir en Algérie, et oppose infructueusement cent mille hommes à moins de deux millions de pauvres Arabes sans discipline. Un tel spectacle ne saurait se prolonger : il faut que la France triomphe ou qu'elle abdique.

Un désaccord personnel, depuis long-temps connu, a fini par amener la dissolution du ministère espagnol, au moment où M. Mon venait de présenter

aux cortès le projet de budget le plus satisfaisant qui ait jamais été rédigé en Espagne. Dans leurs déclarations parlementaires, les nouveaux ministres se sont maintenus scrupuleusement dans la ligne suivie par leurs prédécesseurs, et rien n'est changé à la politique ferme et modérée qui triomphe en Espagne depuis deux ans pour le salut de ce pays. Le général Narvaez avait les défauts de ses qualités au-delà de la mesure où cet inconvénient est d'ordinaire tolérable. Il portait dans la vie politique ce mépris que professent les natures violentes et militaires pour les hommes élevés hors des camps. MM. Mon et Pidal étaient devenus surtout, malgré la douceur de leurs mœurs, l'objet de son antipathie à raison des habitudes régulières qu'ils entendaient faire prévaloir dans toutes les parties du service. M. Martinez de la Rosa calmait seul, à force de prudence et de souplesse, les colères du duc de Valence et les justes susceptibilités de ses collègues; mais, depuis la signature du manifeste contre le mariage du comte de Trapani, la situation du conseil était devenue impossible, et tout Madrid savait qu'il ne s'assemblait pas un seul jour sans qu'on dût redouter, à l'issue de la séance, une rencontre personnelle entre les ministres de la couronne. Le général Narvaez aspirait à faire chasser ses collègues tout en conservant les affaires; de leur côté, ceux-ci désiraient conserver leurs portefeuilles en se débarrassant du général. Ces deux partis étaient également périlleux, car l'un faisait tomber l'Espagne sous une administration militaire, l'autre avait pour effet de blesser mortellement le duc de Valence et de briser à jamais son influence, qu'il peut être utile de ménager. La reine, avec une rare prudence, a évité ces deux écueils : une situation honorifique, dont il se montre satisfait, est assurée à l'ancien président du conseil, et l'avenir de l'Espagne est remis à des hommes sincèrement dévoués au trône et à la constitution de la monarchie. Tout Paris connaît M. le marquis de Miraflorès, qui ne paraît pas destiné à jouer le premier rôle dans le cabinet qu'il préside. Ce rôle est réservé à M. Isturitz, l'une des meilleures renommées de la Péninsule. M. Arazola, jurisconsulte de mérite, y prendra aussi une position importante; le général Roncali, ami personnel de Narvaez, a pour mission de maintenir la discipline de l'armée, et son élocution facile lui permettra de prendre une part brillante aux débats parlementaires; enfin notre société diplomatique et littéraire reverra avec bonheur M. Martinez de la Rosa, si, après une nouvelle administration de deux années, il revient reprendre à Paris une position qui lui sied mieux qu'à tout autre.

Les événemens qui se passent à Berne sont encore trop obscurs, sinon dans leurs causes, du moins dans leurs conséquences, pour que nous devions nous y arrêter long-temps. Il faut attendre au mois prochain la réunion de la constituante, pour apprécier la portée d'un mouvement qui s'efforcera sans doute de devenir fédéral, mais que l'action morale de l'Europe s'attachera à restreindre dans les limites du canton où il a pris naissance.

Le résultat immédiat de cet événement a été la déchéance de M. Neuhaus et le renversement de la politique semi-radicale qu'il représentait. Traduit,

pour ainsi dire, à la barre de ce même grand-conseil qui lui accordait, il y a quelques mois, un vote de confiance, il ne s'est pas justifié; la majorité s'est déclarée non satisfaite de ses explications, et il devra se retirer de la scène qu'il a remplie si long-temps. C'est que le parti corps-franc a besoin de places pour ses hommes et du pouvoir absolu pour lui-même. Ses hommes sont obérés et sans considération; son principe, le principe d'une souveraineté populaire sans conditions, sans responsabilité et sans mesure, exige que le pouvoir soit exercé par ses élus; son intérêt, enfin, l'oblige à s'assurer la pleine possession de l'arbitraire.

Il est donc probable que Berne va tomber dans un état de désorganisation et d'embarras intérieurs qui pourraient, jusqu'à un certain point, rendre son action au dehors beaucoup moins agressive qu'il n'est permis de s'y attendre; mais, à supposer que le radicalisme soit forcé d'ajourner ses projets, la guerre n'en est pas moins toujours menaçante entre lui et les cantons catholiques. Comment se rencontreront, dans la prochaine diète, ces adversaires qui se sont pris corps à corps, et dont tant d'événemens ont envenimé la haine et les méfiances? Berne, en appelant à son gouvernement les chefs du parti corps-franc, ne met-il pas face à face, dans les conseils de la confédération, des combattans et non des alliés?

De plus en plus le terrain neutre disparaît, les factions extrêmes envahissent tout; les voici maintenant au premier rang en diète : l'esprit conciliateur et libéral est calomnié et dédaigné. L'habileté gouvernementale elle-même a perdu la partie avec M. Neuhaus : tout est livré à la fois à la violence et au hasard. Ce mouvement touche à de trop grands intérêts pour que nous ne le suivions pas avec soin dans ses phases principales.

— On n'a pas oublié les fines et poétiques appréciations consacrées dans cette *Revue* même par M. Henri Blaze aux principaux écrivains de l'Allemagne. Ces appréciations viennent d'être réunies par l'auteur en un volume (1) où, à côté des chapitres déjà connus de nos lecteurs, s'offrent beaucoup de parties nouvelles, au nombre desquelles nous citerons une brillante étude sur Immermann, et quelques pages charmantes sur Louis Tieck. On a ainsi un tableau complet du mouvement lyrique au-delà du Rhin depuis l'époque des premiers *Lieder*, chantés par le peuple, jusqu'au moment où de glorieux poètes, Goethe et Schiller à leur tête, introduisent la création populaire dans le domaine de l'art. Nous reviendrons sur le livre de M. Henri Blaze, qui, par le sentiment élevé et délicat, par les études sérieuses dont il porte l'empreinte, mérite une place toute particulière parmi les nombreux travaux récemment publiés en France sur l'Allemagne.

(1) *Écrivains et Poètes de l'Allemagne*, in-18, chez Michel Lévy, rue Vivienne.

V. DE MARS.

FÉNELON.

Ses Écrits Politiques, Religieux et Littéraires.

On a vu dans la querelle du quiétisme (1) le trait principal de Fénelon. La même chose a été comme l'aiguillon de ses grandes qualités et la cause de ses erreurs, soit de doctrine, soit de conduite : c'est cette confiance au sens propre qu'il semble représenter dans le XVIIe siècle, comme Bossuet représente le sens commun, la tradition. C'est encore, pour traduire cette idée dans le langage de notre temps, l'esprit de liberté opposé à l'esprit de discipline, lequel est plus cher aux hommes, dont il flatte les passions et caresse l'orgueil, et plus aimable, parce qu'il parle plus à l'imagination.

Est-ce donc à dire que Fénelon soit le premier ou le seul écrivain du XVIIe siècle où l'esprit de liberté se soit fait sentir ? Bien loin de là. Cet esprit souffle dans tous les ouvrages sortis de mains de génie, et ce serait un sujet intéressant d'en faire l'histoire spéciale au milieu des grandeurs du siècle de Louis XIV; mais il y est contenu, réglé, et comme contrebalancé par l'esprit de discipline. L'opposition est toujours mêlée de déférence et de respect. Il se passe au sein de la

(1) *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1845.

société, comme dans l'esprit de chaque homme en particulier, à cette époque à la fois si philosophique et si chrétienne, une lutte régulière entre l'imagination, qui grossit le mal et qui provoque la résistance, et la raison, qui reconnaît le bien et fait trouver dans l'obéissance de la douceur et de la gloire. L'esprit de liberté remplit les écrits de Pascal, de La Bruyère, où il paraît sous les traits du doute et de l'examen, de Bossuet, qui se couvre de Dieu pour dire à la face des grands et des puissans du monde des vérités qui quelque jour les renverseront. Cependant l'esprit de discipline a le dessus, la raison domine en toutes choses l'imagination, et c'est cet admirable arrangement qui fait la beauté des écrits et la grandeur personnelle des écrivains au XVIIe siècle. L'art, sous toutes les formes, en est comme l'image sensible : la hardiesse ne s'y montre jamais que dans la sagesse, et l'invention n'est que le bonheur de retrouver le bien de tous.

Le trait distinctif de Fénelon n'est donc point d'avoir été inspiré le premier par l'esprit de liberté, mais d'avoir le premier rompu l'équilibre entre cet esprit et l'esprit de discipline; et, s'il est vrai que ce caractère lui a donné dans notre nation une gloire en quelque sorte plus aimable que celle de ses contemporains, à cause de toutes ses complaisances pour notre sens propre, on ne peut nier qu'il n'ait jeté ce grand homme dans des fautes qui n'étaient guère moins inouies alors que ses nouveautés. Chez lui, l'opposition est pleine de vues; la déférence n'est le plus souvent que de civilité, et pour servir de couverture à l'opposition. L'invention est quelquefois hardie, ingénieuse; mais il n'invente que pour les délicatesses d'un petit troupeau. L'imagination, pour tout dire, domine la raison. Fénelon est le premier que je lise avec inquiétude; c'est encore un maître pourtant, mais avec lequel je fais des réserves, et qui, pour m'avoir trop flatté dans mon instinct d'opposition et d'indépendance, n'obtient plus de moi cet abandon, cette petitesse du disciple fidèle, que je sens à toutes les pages de Bossuet.

L'invention, dans Fénelon, n'est pas de celle qui demande une grande force de génie, et qui crée ces systèmes, monumens de l'audace et de l'impuissance de l'homme. Il n'a attaché son nom à aucune de ces erreurs éclatantes, où la recherche des vérités inaccessibles et la poursuite acharnée de Dieu et de l'ame ont fait tomber quelques esprits sublimes. Ces erreurs-là font une partie de la gloire de l'esprit humain, et provoquent incessamment la curiosité, ainsi que la recherche qui les engendre. Les imaginations de Fénelon n'ont pas l'attrait de celles de Descartes, de Leibnitz, de Malebranche même, qu'il

a combattu dans un ouvrage subtil et oublié; ce sont trop souvent des bizarreries qui font regretter la dextérité qu'il y déploie. Il a manqué, dans l'invention, de cette force de génie qui fait vivre les systèmes, et son bon sens, admirable en mille endroits, faillit où ne se tromperait pas un esprit ordinaire. Enfin, jusqu'à Fénelon les imperfections des grands écrivains semblent n'être que les imperfections même de la nature humaine : ce sont, dans ses écrits, des défauts particuliers à un écrivain, et dont il est seul responsable.

Cette doctrine des parfaits, cet impossible amour de Dieu, cette piété distinguée, toutes ces rêveries du sens propre, ce rare, ce *grand fin* en religion, selon l'expression du temps, telle est, pour la plus grande part, l'invention dans Fénelon. Mais à quoi bon raffiner? Souvenons-nous des paroles de Louis XIV, si exactes, si modérées. « M. l'archevêque de Cambrai est le plus chimérique des beaux esprits de mon royaume. » Bel esprit, voilà la part de l'estime : on le disait alors des plus beaux génies; chimérique, voilà la cause de tous les défauts de Fénelon. Un jugement de cet auteur ne peut être que le commentaire intelligent des paroles de Louis XIV. Il faut en chercher l'application à toutes les matières sur lesquelles il a laissé quelque écrit considérable.

I. — FÉNELON CHIMÉRIQUE DANS LA RELIGION.

On n'a pas oublié les étranges nouveautés du quiétisme, et comment Leibnitz, parlant des écrits de Fénelon sur ce sujet, n'y trouvait à louer que son innocence. Les erreurs de ce prélat n'y sont pas seulement de pure théologie; s'il en était ainsi, il ne faudrait pas s'en occuper. Ce sont à la fois des erreurs contre la philosophie chrétienne, contre ce qu'on a appelé le gallicanisme, qui n'est que le christianisme approprié à l'esprit français, contre la nature elle-même que Fénelon trompait par le leurre d'une perfection impossible. Quelques remarques sur ces erreurs ne sont pas hors de mon sujet. La philosophie chrétienne, le christianisme français, la mesure de perfection possible à l'homme, tout cela peut intéresser ceux même que ne touche point le dogme. J'y vois, pour mon compte, ou les titres du monde moderne, ou les priviléges particuliers de l'esprit français, ou les droits même de la raison.

La tendance générale des écrits théologiques de Fénelon est, si l'on s'en souvient, de substituer le particulier à l'universel, le sens propre à la tradition. Il est vrai que, ne pouvant pas s'en cacher les

conséquences, il avait pris soin d'en déterminer et d'en borner l'usage dans la pratique. C'était, disait-il, une curiosité de quelques esprits délicats qu'il fallait satisfaire en l'éclairant; c'était, selon ses amis, de la piété distinguée. Quoi! un esprit si pénétrant ne pas sentir qu'en religion, ainsi qu'en toutes choses, ce qui en est comme la partie défendue est ce qu'on en aime le plus, et qu'à la longue, où il y aura une religion pour les délicats, il y aura autant de religions que de degrés dans cette délicatesse! Abandonner la religion à la liberté du sens propre, c'est semer les sectes à l'infini, témoin les pays de protestantisme où le droit d'examen n'est pas réglé par une église établie, témoin ces innombrables églises dans l'église américaine. Dans une société polie, qui donc ne voudra pas appartenir à la religion de curiosité? Qui ne préférera une piété distinguée à la piété de tous? Qui ne trouvera le compte de son amour-propre à sortir de la foule des simples et des ignorans pour se ranger parmi les délicats et les raffinés?

Nous le voyons pour les opinions profanes : adhérer à la doctrine commune, quand on n'y est pas invité par un intérêt, n'est pas le premier mouvement. Différer au contraire et se départir flatte l'indépendance, et cet indomptable sens propre qu'il est si dangereux, et tout au moins si superflu d'encourager. Établissez en principe, écrivez dans vos livres que l'adhésion est un effet grossier de l'esprit d'imitation, et que différer est la marque d'un esprit indépendant et rare : vous autorisez, vous constituez en quelque sorte la dissolution et la dispersion. Les hommes de génie, qui sont les sages de ce monde, devraient-ils l'être moins que les sociétés elles-mêmes, lesquelles, par un admirable instinct, se défendent sans cesse contre le sens propre, et, pour un article de leurs lois qui le reconnaît ou le tolère, en font mille qui le suspectent, le contrarient ou l'oppriment?

Combien ce principe n'est-il pas plus vrai encore de la religion que de la société? Qui fait la force des religions, si ce n'est la tradition et l'unité? Qui fait leur caractère divin, si ce n'est qu'elles ne sont pas débattues comme les opinions humaines, et à la merci des commodités de chacun? Qui est plus propre à faire naître la foi ou à l'entretenir que l'unité et la tradition? Les grands hommes du protestantisme l'eurent bientôt compris, car, dans le temps même qu'ils se séparaient de l'unité catholique, ils essayaient d'en former une à leur façon, et, tout en rejetant la tradition de l'église établie, ils allaient chercher dans les ténèbres des origines la tradition plus lointaine encore d'une église primitive.

Méconnaître des vérités si simples étonnerait d'un spéculatif étudiant les religions dans leur rapport avec la nature humaine; combien n'est-ce pas plus étonnant d'un prêtre catholique, d'un chrétien, d'un archevêque! comme s'écriait Bossuet en présence de ce scandale. Fénelon ne réparait rien en suivant dans la pratique la religion de tout le monde, et en se montrant catholique sincère dans l'exercice de son ministère et dans les exemples de sa vie. Par son attachement opiniâtre au seul point contesté, s'il n'autorisait pas la défiance sur tout son fonds de religion, il affaiblissait inévitablement celui de ses disciples. Il n'est pas dans la nature humaine d'aimer sans partialité, et, si dans un ensemble de doctrines il en est une, douteuse ou combattue, à laquelle elle s'est attachée, prenez garde qu'elle ne se refroidisse tout au moins pour le reste.

Regardez dans le fond d'un janséniste, vous y verrez que la doctrine de saint Augustin sur la grace est à elle seule plus considérable que tout le christianisme. Le jésuite croira plus au pape qu'à l'église; le quiétiste pensera que l'amour de Dieu rend le christianisme inutile. En religion, il n'y a pas de doctrine particulière qui ne devienne un schisme, pas de dissidens qui ne dégénèrent en sectaires. L'homme supérieur qui s'est fait des disciples par quelque opinion de son sens propre n'a plus la force de les retenir dans la tradition. Fénelon n'obtint pas de son petit troupeau l'impartialité entre la doctrine du pur amour et la religion de tout le monde; et lui-même, quoiqu'il voulût rester catholique, n'était-il pas invinciblement quiétiste?

Dans tous ses écrits théologiques, la préférence pour la religion du pur amour est manifeste. Entre les deux traditions catholiques, dont l'une, favorable au sens propre, était de tolérance, et dont l'autre, celle que défend Bossuet, était d'obligation universelle, c'est de la première qu'il s'inspire le plus souvent. Pour l'autre, s'il l'invoque, c'est avec une foi d'habitude, et par le devoir de sa profession plutôt que par goût. Parmi les saints, il ne pratique guère que les mystiques, et ne s'autorise, dans leurs livres, que des doctrines que leur sainteté même ou l'obscurité de la matière a protégées contre les suspicions de l'église établie. On ne sent pas, dans la plupart de ses sermons, l'autorité, et pour ainsi dire la moelle des pères de la grande tradition, et déjà une certaine morale psychologique et des procédés d'éloquence remplacent ce commentaire passionné des saintes lettres, cet enthousiasme de la tradition qui, dans les sermons de Bossuet, égale presque les pensées du prêtre à celles que les livres saints prêtent à Dieu.

Que dire de cette chimère de cinq sortes d'amour, dont les quatre premières sont mêlées, dans des proportions décroissantes, d'intérêt personnel, et dont la dernière seulement est pure de tout motif humain? Quelle conscience eût résisté à cette analyse de l'intérieur, à cette contention impossible pour s'épurer successivement de ces quatre sortes d'intérêt personnel, et se volatiliser pour ainsi dire jusqu'à cet amour qu'on ne peut plus distinguer du sujet qui aime? Mais je veux voir ce miracle de désintéressement, cet être complètement détaché que la présence de Dieu occupe et remplit sans cesse, et chez qui toute pensée n'est plus qu'un effet immédiat de cette présence : que devient l'activité humaine? Quel sera le rôle de cet être dans le monde? quelle fonction, quel office remplira-t-il? Je n'imagine qu'un lieu où il fût à sa place, absorbé sans distraction par la présence divine : c'est cette colonne au haut de laquelle certains fanatiques de l'Orient consument leur inutile vie dans la contemplation et l'extase. Image grossière, mais forte, de l'impuissance de l'homme qui veut s'isoler de la terre! N'y pouvant parvenir, même avec les ailes de sa pensée, il entasse des marches de pierre entre le sol et lui.

II. — FÉNELON CHIMÉRIQUE DANS LA POLITIQUE.

C'est peut-être un premier reproche à faire à Fénelon, qu'il ait donné lieu à des jugemens sur ses opinions politiques; car, si quelque chimère lui a été plus chère que celle des cinq amours, c'est sans doute la chimère de gouverner. Bossuet s'était occupé, lui aussi, des matières politiques, mais on sait avec quelle admirable mesure! D'une part, il s'en était tenu aux généralités, aux rapports du prince au sujet, laissant les affaires à ceux qui en avaient le maniement, et n'en disputant pas quand il n'avait pas qualité pour en décider. D'autre part, il n'avait pris la politique que sur le point où elle touche à la religion, et, s'il combattait la souveraineté du peuple et le droit d'insurrection, c'est parce que Jurieu prétendait en reconnaître le principe dans la tradition chrétienne. Fénelon va bien au-delà des devoirs de l'évêque et des droits du spéculatif; il fait des plans de gouvernement, et il donne des avis sur la conduite; il décide à la fois dans la théorie et dans les affaires.

C'est par la bouche de Mentor que Fénelon a exposé ses maximes de gouvernement. Beaucoup sont excellentes, surtout en ce qui regarde les flatteurs, quoique trop détaillées et trop évidemment à l'adresse de Louis XIV; mais ces maximes sont aussi anciennes que la royauté,

et personne n'en a eu l'invention. Il ne faut noter que ce qui est propre à Fénelon.

Une royauté absolue, des sujets partagés en classes que distingue un habit différent, et la vertu pour toute constitution, voilà l'idéal de Fénelon. Cet idéal ne fut-il rêvé que pour Salente? Non. Cette chimère des classes, si contraire à l'esprit d'égalité du christianisme, n'est pas un détail d'imagination dans une sorte de république idéale; c'est une institution que Fénelon rêvait pour Salente et qu'il eût imposée à Paris.

A Salente, Mentor conseille à Idoménée de régler les conditions par la naissance, et de les distinguer par l'habit. Les personnes du premier rang, après le roi, seront vêtues de blanc, avec une frange d'or au bas de leurs habits. Ils auront au doigt un anneau d'or avec le portrait du prince. Le bleu sera la couleur des seconds, avec une frange d'argent; ils auront l'anneau, mais point de médaille. Les troisièmes seront habillés de vert, sans anneau et sans frange; ils auront la médaille d'argent. Les vêtemens des quatrièmes seront jaune-aurore; des cinquièmes, rouge pâle ou rose; des sixièmes, gris de lin; des septièmes, qui seront les derniers du peuple, jaune mêlé de blanc (1).

A Paris, si Fénelon est moins occupé des costumes, il ne l'est pas moins des priviléges de naissance et des différences qui doivent marquer les conditions. Dans un plan de gouvernement tracé pour le duc de Bourgogne, je vois que la maison du roi doit être composée des seuls nobles choisis. Les pages du roi doivent être des enfans de haute noblesse. Pour les places militaires, les nobles seront préférés, et, pour la magistrature, ils passeront avant les roturiers à mérite égal, et avec le droit de garder l'épée. Les maîtres-d'hôtel du roi, les gentilshommes ordinaires, seront tous nobles vérifiés. Mésalliances interdites aux nobles des deux sexes; défense aux acquéreurs des terres des noms nobles de prendre ces noms; aucun ordre pour les militaires sans naissance proportionnée.

Pour le nombre et la distribution des classes, et le costume propre à chacune, si Fénelon n'a pas donné des prescriptions expresses, il y songeait. Ce devait être la matière de règlemens ultérieurs compris dans son plan sous ce titre : *Lois somptuaires pour toutes les conditions;* car comment faire des lois somptuaires sans toucher aux habits, et comment les appliquer à toutes les conditions sans fixer le nombre de celles-ci?

(1) *Télémaque,* livre x.

Cette théorie des lois somptuaires, qu'il faut, dit Fénelon dans ce même plan, imiter des Romains, comme si l'efficacité en était incontestable, et qu'une institution républicaine convînt à un état monarchique, Mentor en fait l'application la plus étendue au peuple de Salente. Là tout est réglé : nourriture, les viandes sont apprêtées sans ragoût, le roi ne boit que du vin du pays; ameublement : point d'étoffes façonnées, étrangères, point de broderies, prohibition des parfums, des vases d'or et d'argent; propriété : chaque famille, dans chaque classe, ne possédera de terre que ce qu'il en faudra pour la nourrir. Sur ce dernier point, Fénelon copie Mentor en interdisant, dans son plan de gouvernement pour la France, l'abus des grands parcs nouveaux et en les restreignant à un nombre déterminé d'arpens.

Si je note tous ces détails de règlement, renouvelés pour la plupart de certaines utopies dont nous parlent les histoires, essayés sans succès, sinon sans violences, c'est qu'il n'y a pas de marque plus certaine du chimérique que la manie de réglementer. La liberté humaine a toujours résisté à ces législateurs qui ont prétendu régler ainsi ses moindres mouvemens; elle s'échappe de ces compartimens où l'on veut l'enfermer, et jusque dans les sociétés où les classes sont le plus séparées, ou bien elle rompt les barrières de force, et confond toutes les classes dans une égalité violente, ou bien elle y fait des brèches assez larges pour que ces classes puissent communiquer et se mêler incessamment. Elle hait ces prescriptions orgueilleuses qui vont à mesurer à chacun l'air, l'espace, la nourriture, à imposer une forme ou un tarif aux habits, à affubler l'homme de l'éternelle livrée d'une condition immuable. Elle veut le changement; et, dût-elle toujours le prendre pour le progrès, de quel droit lui ôteriez-vous le seul aiguillon qui pousse les nations en avant et qui produit cette succession d'époques, de mœurs, de formes sociales, dont la variété fait la beauté même de la nature humaine?

Vouloir, au lieu de lois générales qui se bornent à régler dans les sociétés ce qui s'y voit d'immuable, ou du moins n'y change que très lentement et très peu, des lois d'un détail infini attachées à tous les mouvemens de l'homme comme les fils à tous les membres de l'automate; élever des murailles d'airain, non-seulement dans la société, entre les diverses classes, mais dans l'homme, entre ses diverses facultés; vouloir la vie, et prescrire l'immobilité; établir le commerce et prohiber le luxe; allumer le flambeau des arts et des sciences et en empêcher le rayonnement avec la main; permettre la gloire et châtier le triomphe, n'est pas d'un grand législateur, mais d'un rêveur ingénieux, et, selon le mot de Louis XIV, d'un bel esprit chimérique.

Serait-ce trop de sévérité envers Fénelon que d'ajouter que cette inquiétude de tous les mouvemens de la liberté humaine, et ces prodigieuses inventions de moyens préventifs, pourraient presque faire douter de sa charité comme chrétien, et de sa tolérance comme philosophe? Saint-Simon, qui d'ailleurs n'a pas flatté le portrait de l'archevêque de Cambrai, en a porté ce jugement à la fois si vraisemblable et si vrai : « Sa persuasion, dit-il, gâtée par l'habitude, ne voulait point de résistance; il voulait être cru du premier mot; l'autorité qu'il usurpait était sans raisonnement de la part de ses auditeurs, et sa domination sans la plus légère contradiction. Être l'oracle lui était tourné en habitude dont sa condamnation et ses suites n'avaient pu lui faire rien rabattre; il voulait gouverner en maître qui ne rend raison à personne, régner directement, de plain-pied (1). » Je reconnais là, pour mon compte, le contradicteur de Bossuet dans l'affaire du quiétisme; je le reconnais aux autres traits que note Saint-Simon, à cette modestie qui était ou une grace naturelle, ou une adresse, selon le besoin, à son impatience, à sa surprise quand on le suspecte, qu'on doute, ou qu'on lui résiste, à ce moi de l'homme habitué à persuader sans raisonnement et qui discutait moins pour convaincre les gens, ce qu'il croyait tout fait d'avance, que pour leur faire goûter, dans la beauté de ses discours, la douceur de leur déférence. Au reste, Saint-Simon n'en n'eût-il rien dit, je le concluerais de cette prétention à tout régler qui est la marque des esprits absolus et tyranniques. Fénelon lui-même l'a remarqué de Louis XIV, le roi le plus absolu et le plus occupé de règlemens. Qu'on ne s'y trompe pas, cet excès de sollicitude n'est que défiance de la liberté humaine, et prévention contre toute résistance. Ce n'est point par désintéressement qu'on se substitue à ceux qu'on prétend régler, qu'on les dépossède d'eux-mêmes, et qu'on se charge de toutes leurs fonctions physiques et morales. Voilà l'usurpation monstrueuse dont parle si admirablement Saint-Simon. Le souverain pense, agit, respire au lieu et place du sujet; il le contient implicitement et l'absorbe. Ce besoin de régler, c'est le désir secret de se débarrasser de toute contradiction et de jouir tranquillement de l'empire.

L'esprit absolu de Fénelon se trahit dans la précision sèche et la dureté de tous ses règlemens. Il tranche par articles courts et laconiques, et sa froide intelligence se plaît à ce spectacle d'une société qui exécute tous les mouvemens avec la précision d'un mécanisme.

(1) *Mémoires*, livre XXII.

Le peuple, pour Mentor, ce sont des nombres et non des ames dont la moindre est si grande, que nul moraliste ne la peut embrasser tout entière, et si libre, que, même après s'être donnée, elle se reprend et se reconquiert elle-même. Un esprit vraiment libéral est plus tendre pour la liberté humaine; il touche avec plus de délicatesse à tout ce qui regarde l'ame, et s'il est chargé du gouvernement, au lieu de confisquer les volontés, il les invite et les incline à se borner elles-mêmes, et s'autorise contre leurs excès de la tendresse même qu'il a pour elles.

La suite fera voir d'une façon plus sensible combien Fénelon a mérité le reproche d'avoir trop aimé la domination; toutefois telle a été la séduction de ses talens et de sa vertu jusque dans la postérité, qu'aujourd'hui encore c'est de Bossuet que l'on croit ce qui n'est vrai que de Fénelon. Bossuet est l'esprit absolu et dominateur. En religion, beaucoup lui donnent tort à cause du mérite que Fénelon sut tirer de sa défaite. En politique, il a le mauvais rôle, et le livre de la *Politique selon l'Écriture sainte* paraît le livre des tyrans, comme le *Télémaque* est celui des bons princes et des peuples libres. Et pourtant, lu sans prévention, Bossuet n'a fait qu'exprimer dans un langage admirable des principes sans lesquels ni les gouvernemens ne peuvent faire le bien du peuple, ni les peuples ne peuvent supporter les gouvernemens. Seulement Bossuet ne fait aucune flatterie aux peuples, et il ne se prononce pas sur le droit redoutable et mystérieux des révolutions, aimant mieux croire que les gouvernemens n'oublieront pas toute modération et toute raison jusqu'à rendre nécessaire l'exercice de ce droit. Il respecte la liberté humaine, il n'enchaîne pas les sociétés dans des plans de gouvernement imaginaires, et il aime le spectacle de leurs vicissitudes pendant le peu de temps que ce spectacle dure. Pourquoi donc l'esprit de liberté le tient-il pour suspect, et au contraire montre-t-il tant de faveur à Fénelon? C'est que Fénelon a ruiné le principe même de la monarchie absolue par un idéal de perfection impossible, et qu'au lieu de n'abaisser que devant Dieu la royauté de Louis XIV, comme a fait Bossuet, il l'a abaissée et avilie devant les hommes. Le dirai-je? c'est que les peuples ont plus de faible pour ceux qui les séduisent que pour leurs vrais amis, pour ceux qui les leurrent d'un bonheur imaginaire par la liberté que pour ceux qui leur proposent un bonheur possible par la discipline.

III. — ERREURS DE FÉNELON SUR LA POLITIQUE DE CONDUITE.

Telle a été la part du chimérique dans Fénelon en ce qui regarde les matières de gouvernement. Examinons ses jugemens sur la conduite des affaires de son temps et sur la politique de Louis XIV.

Il a fait un grand nombre de mémoires politiques : sur quelle partie des affaires, sur quel événement n'en a-t-il pas fait? On sait que les ducs de Beauvilliers et de Chevreuse ne décidaient rien sans ses conseils; il en donnait sur le connu comme sur l'inconnu, sur les nouvelles certaines comme sur les bruits les plus hasardés; il réglait à la fois le présent et le futur, le provisoire et le définitif. Outre les mémoires sur la guerre de la succession et cette lettre trop louée de nos jours, où Fénelon donne des conseils si durs à Louis XIV, il n'est pas de circonstance qui n'ait produit quelque écrit de direction pour ses deux amis, et il n'est pas un de ces écrits où le chimérique n'ait laissé sa marque (1).

Parmi tous ces mémoires, attachons-nous à ceux qui ont exercé sur les esprits la séduction propre à Fénelon, par exemple la lettre à Louis XIV (2) : quel en est le trait le plus saillant? C'est un blâme violent de toutes les conquêtes de ce prince. « Le bien d'autrui, dit Fénelon, ne nous est jamais nécessaire. » Il nie qu'on ait le droit de retenir certaines places, sous prétexte qu'elles servent à la sûreté des frontières. Il critique l'acquisition de Strasbourg; il eût fallu, selon lui, faire réparation à la Hollande pour la guerre de 1672, rendre Valenciennes, Cambrai, Strasbourg, quoique Louis XIV les eût moins conquises par ses armes que reçues de la force des choses. Mais, ces places rendues, de quelles frontières la France devra-t-elle s'entourer? De la vertu, dit Fénelon, de la modération, de la bonne foi dans les traités. Qui le nie? Seulement de bonnes places n'y gâtent rien, et c'est un secours indispensable contre les voisins qui pourraient avoir d'autres maximes.

Je remarque en passant la manière dont Fénelon, dans cette lettre, parle de son ami le duc de Beauvilliers, « dont la faiblesse, dit-il, et la

(1) *Mémoire sur la question de savoir si l'on doit rechercher le duc d'Orléans pour la mort du duc de Bourgogne. — Mémoire sur l'éducation du jeune prince. — Mémoire sur le conseil de régence. — Mémoire sur la manière de se conduire avec le roi.*

(2) Retrouvée, comme on sait, au commencement de ce siècle, par M. Renouard.

timidité déshonorent le roi. » C'est ainsi qu'il se servait de ses amitiés pour sa puissance, et peut-être de ses vertus pour sa faveur; et quand l'esprit de domination, qui lui fit désirer jusqu'au dernier jour d'entrer dans le conseil, commandait des duretés contre un ami, dût cet ami être le duc de Beauvilliers, l'ame de son ame, dit Saint-Simon, sa main n'hésitait pas à les écrire.

Je n'aime pas mieux la politique de ses mémoires sur la guerre de la succession. Quel remède propose-t-il pour guérir tous les maux causés par cette guerre? Qui le croirait? L'abdication de Philippe V et *une défaite sans ressources* de la France. L'abdication de Philippe V, il veut qu'on l'exige; la défaite sans ressources, il la désire. A la vérité, il en a quelque scrupule. « Ne croyez pas, écrit-il au duc de Chevreuse, que ce soit l'effet de l'indisposition du cœur d'un homme disgracié (1). » Aussi insiste-t-il : « J'ai le cœur déchiré par nos malheurs, dit-il plus loin, mais mon fonds ne peut consentir à aucun succès. Je crois voir qu'un succès gâterait tout sans ressource. » Pourquoi? C'est que le même succès qui relèverait la France relèverait aussi Louis XIV, et « qu'il n'y a que l'humilité et l'abus de la prospérité qui puissent apaiser Dieu. » Et il conseille le sacrifice de la Franche-Comté, des trois évêchés, de plus encore, s'il le faut, pour avoir la paix. « Nulle paix, dit-il, ne peut être que bonne à acheter très chèrement. » Et pourtant, dans la même lettre, il fait ce beau portrait de la France : « Vous êtes comme le lion terrassé, mais la gueule ouverte, expirant et prêt à déchirer tout. » Oui, c'est le lion de la bataille de Denain, c'est le vieux roi Louis XIV déclarant qu'il aimerait mieux s'ensevelir avec sa noblesse sous les ruines de son royaume que de consentir à cette paix *très chèrement achetée* dont veut Fénelon.

Le prélat tient fort à ce mot : une paix heureuse, une paix supportable, comme celle d'Utrecht, laisserait à Louis XIV quelque gloire; il la faut très chèrement achetée, c'est-à-dire par des cessions de territoire, et par le sacrifice sanglant de quelques membres de la France. Il y revient dans le *Mémoire sur la manière de se conduire avec le roi*, écrit à l'époque où de la royale famille dépeuplée par la mort il ne restait plus qu'un vieillard septuagénaire et un enfant. « Il faut, dit-il, rendre le roi très facile à acheter *très chèrement* la paix. » Il est une guerre pourtant, la seule que Fénelon permette et conseille même à Louis XIV : c'est la guerre aux ennemis personnels de l'ar-

(1) *Correspondance* de Fénelon.

chevêque de Cambrai, aux jansénistes, dont il demande la destruction, seul moyen, avec une prompte paix, « de mettre le roi en repos pour long-temps. »

Je sais bien que ces énormités sont cachées sous les attrayantes nouveautés d'une défense de la France par un appel aux masses, d'une convocation régulière des états-généraux, d'élections libres et périodiques, enfin d'une intervention légale du pays dans les affaires du pays. Je sais pareillement que le gouvernement de Louis XIV était perdu d'abus, et que bon nombre des critiques de Fénelon sont méritées. Les erreurs de l'illustre prélat n'ôtent rien à la gloire de ces vues justes et hardies, encore que l'inquiétude et une sorte d'impatience de l'avenir y aient plus de part que la hardiesse calme et impartiale d'un esprit prévoyant; on y sent encore le chimérique dans le manque d'à-propos. Sans doute, Louis XIV était cause d'une partie des maux qui accablaient la France; mais lui seul avait le secret de les guérir, et ce secret, c'était la victoire. Je reconnais dans les plans de gouvernement de Fénelon, à l'époque des désastres de Malplaquet et de Gertruydenberg, la tradition du chimérique des idéologues de 1814. Ceux-là aussi ne proposaient-ils pas à Napoléon des plans de constitution pour repousser l'Europe qui préparait Waterloo?

IV. — ERREURS DE DIRECTION. — DIRECTION D'UN ROI.

On sait quel a été, au XVIIe siècle, l'empire de ce qu'on y appelait la direction, c'est-à-dire des conseils du directeur spirituel. Fénelon fut l'un des directeurs les plus goûtés de son temps. Ses écrits de spiritualité ont été le pain de beaucoup d'ames parmi les personnages les plus choisis et les plus qualifiés de son temps. Dans ce petit gouvernement qui lui fut déféré sur tant de consciences, et qu'il exerça en maître si absolu, le chimérique domine encore. Vous le retrouvez dans ce désir d'une perfection impossible, et dans cette prodigieuse multiplicité de prescriptions qui n'enfantent que les vains efforts et les scrupules.

Le plus bel écrit de direction qui soit sorti de sa plume est l'*Examen de conscience sur les devoirs de la royauté.* C'est la royauté au tribunal du directeur spirituel, c'est Fénelon confessant le duc de Bourgogne devenu roi. Cet examen embrasse tous les actes quelconques et toutes les pensées possibles d'un roi. La paix, la guerre, les traités, l'administration, le pouvoir des ministres, le commerce, les bâtimens : c'est trop peu; les transactions du roi avec ses sujets, les

acquisitions payées en rentes, les galériens, la paie des troupes, les enrôlemens, lesquels doivent se faire par un choix, dans chaque village, de tous les jeunes hommes libres dont l'absence ne nuirait en rien au labourage ni au commerce; que sais-je? mille autres points y sont touchés, où l'archevêque décide moins en confesseur parlant tout bas au tribunal de la pénitence qu'en premier ministre opinant à la table du conseil.

La politique de *Télémaque* et des *Mémoires* reparaît dans l'*Examen*. Dans *Télémaque*, Mentor veut qu'Idoménée se contente, pour toute distinction de costume, d'un habit de laine très fine, teinte en pourpre, avec une légère broderie d'or. Dans l'*Examen*, la broderie est de trop. « Si vous en avez, dit-il, les valets de chambre en porteront. » Et, s'étendant sur cet article de luxe, il se plaint comme d'un prodige qu'il y ait à Paris plus de carrosses à six chevaux qu'il n'y avait de mules cent ans en-deçà, et qu'au lieu d'une seule chambre avec plusieurs lits, comme au temps de saint Louis, on ne puisse plus se passer d'appartemens vastes et d'enfilades. Sur ce point, l'*Examen* exagère la simplicité recommandée dans le *Télémaque;* car, si Mentor ne veut à Salente que de petites maisons sans ornemens, encore souffre-t-il qu'il y ait dans ces maisons « de petites chambres pour toutes les personnes libres. »

Voici d'autres nouveautés de l'*Examen*. « Si le roi, dit Fénelon, a des prétentions personnelles sur quelque succession dans les états voisins, il doit faire la guerre sur son épargne, et tout au plus avec les secours donnés par les peuples par pure affection. » Et il rappelle l'exemple de Charles VIII allant recueillir à ses frais la succession du duc d'Anjou. Étrange politique, étrange usage de l'histoire! Comme si la véritable nouveauté n'eût pas été alors de décider que les princes ne peuvent pas avoir de guerres personnelles, et qu'il ne saurait y avoir d'héritages au dehors où la nation ne soit cohéritière avec le prince!

Parmi les moyens de gouvernement, Fénelon interdit l'espionnage; à la bonne heure, je reconnais là le chrétien, l'évêque, qui ne veut pas qu'on se serve du vice, même pour les besoins de l'état. « Qu'on chasse donc et que l'on confonde, s'écrie-t-il, les rapporteurs de profession, ces pestes de cour! » Mais il est tels secrets qu'il importe de savoir. Comment les pénétrer? La même imagination qui rêvait tout à l'heure une armée formée de tous les jeunes gens qui sont inutiles à l'agriculture et au commerce invente une sorte d'espionnage licite, fait à contre-cœur et par pur dévouement « par d'honnêtes gens, dit-

il, que le prince obligerait malgré eux à veiller, à observer, à savoir ce qui se passe, à l'en avertir secrètement. »

Ces chimères, d'ailleurs fort innocentes, sont la marque, et je dirais presque le châtiment de la contradiction où tomba cet homme illustre en voulant renouveler dans sa personne la fortune de Richelieu et de Mazarin. C'est par l'impossibilité de concilier la sévérité chrétienne avec la facilité de la politique, qu'il arrive à imaginer une civilisation sans luxe, et l'espionnage fait par d'honnêtes gens qui en ont l'horreur. Il fallait bien que, la part faite à la politique par l'homme qui prétendait entrer au conseil, l'archevêque et le chrétien fissent toutes réserves au nom de la morale chrétienne. De là des contradictions dont Fénelon ne peut se tirer que par des rêveries. Quoique doué d'un grand sens, comme tous les hommes supérieurs, il en manqua pour se conduire sur ce point, et il s'agita toute sa vie entre l'ambition de gouverner l'état, sans désespérer un seul jour, dit Saint-Simon, et les empêchemens de sa robe et de sa vertu. En cela, comme en tout le reste, Bossuet lui est bien supérieur, car il se servit d'abord de son admirable bon sens pour se connaître et se mettre à sa place, et, quand il eut à toucher aux matières politiques, il sut s'y arrêter au point où le prêtre eût tranché du ministre.

Bossuet a un autre avantage en tout ce qui regarde cette matière si délicate de la direction. C'est qu'il se borne à des prescriptions générales et sommaires, à ce qu'un esprit d'une capacité ordinaire peut oublier ou ne pas voir. Au lieu de susciter cette foule de menus scrupules et de petites perplexités où la conscience s'embarrasse, et qui empêchent l'activité, il se contente d'avertir la conscience par des traits frappans, et de la mettre en exercice pour ainsi dire, lui laissant trouver, par une induction facile et involontaire, toutes les prescriptions de détail qui dépendent de la prescription générale. Par la méthode contraire, Fénelon s'abîme et s'éblouit dans l'infinité des détails, et, si sa direction doit avoir quelque effet, c'est d'exciter stérilement notre curiosité sur nous-mêmes. Pendant qu'il nous insinue dans tous ces replis et qu'il nous mène à la poursuite de tant de nuances fugitives, l'heure d'agir est passée.

Bossuet ne fait pas un examen en quelque sorte calomnieux des consciences royales; il ne s'enfonce pas comme à plaisir dans ce mauvais fonds de corruption qui nous rend toutes nos pensées suspectes, et nous fait craindre toutes nos actions. Soit prudence, soit que, l'essentiel étant réglé, il ne lui paraisse ni d'une bonne morale, ni dans l'esprit de la charité chrétienne de forcer les suppositions, il demeure

en-deçà d'une corruption extraordinaire; bien différent de Fénelon, qui ne craint pas de souiller sa chaste imagination de tout un détail de prévarications et d'arrière-pensées dont la supposition serait une injure même pour un roi malhonnête homme.

Par exemple, examinant le prince sur les raisons qu'il aurait eues d'éloigner de sa personne les sujets forts et distingués, Fénelon lui demande s'il n'a pas craint « qu'ils ne contredissent ses passions injustes, ses mauvais goûts, ses motifs bas et indécens. » A quel tribunal de la pénitence un roi se vit-il poursuivi de suppositions si violentes? Rien n'est respecté par cette subtilité préventive, et Fénelon s'en méfie d'autant moins, qu'il n'avait pas à craindre qu'on vît dans ces suppositions des aveux involontaires de son propre fonds. Qui n'aimera mieux Bossuet, retenu dans la liberté du confesseur par un respect mêlé de confiance pour la personne du pénitent, n'attaquant les vices des princes que sur l'autorité de la morale universelle, ou avec les paroles même des livres saints dont la hardiesse couvre la sienne et la rend respectueuse et décente, et sachant interroger les consciences royales sans les fatiguer de sa pénétration implacable, sans les embarrasser par sa subtilité, sans les attrister et les décourager par sa défiance?

Peut-être paraîtra-t-il sévère de rechercher dans la conduite du duc de Bourgogne l'influence de ce tour d'esprit de Fénelon, et d'examiner s'il ne serait pas juste de rendre le précepteur responsable de certains travers de l'élève, comme il est juste de lui faire honneur des victoires que ce jeune prince remporta sur son naturel. La recherche est délicate, mais mon sujet l'exige, et la vérité m'y force.

Quels étaient les défauts que la voix publique reprochait au duc de Bourgogne? On le disait « trop particulier, trop renfermé, dévot jusqu'à la sévérité la plus scrupuleuse dans les minuties, irrésolu, ne sachant pas prendre une certaine autorité modérée, mais décisive; raisonnant trop et faisant trop peu, bornant ses occupations les plus solides à des spéculations vagues et à des résolutions stériles, livré à des amusemens puérils qui apetissent l'esprit, affaiblissent le cœur et avilissent l'homme. » Qui donc parlait ainsi du jeune prince? Fénelon lui-même (1). Et c'est au duc de Bourgogne qu'il tenait ce langage. A la vérité, il ne parle pas de son chef : ce sont des bruits qu'il a recueillis et qu'il rapporte ; mais il est trop évident qu'il y croit.

Comparez ce portrait du duc de Bourgogne avec celui qu'en a tracé

(1) *Correspondance* de Fénelon avec le duc de Bourgogne pendant et après la guerre malheureuse où nous fûmes battus en Flandre et où nous perdîmes Lille.

un homme qui l'aimait pour les mêmes motifs que Fénelon, par l'attrait de ses grandes qualités et par le même fonds de prévention contre Louis XIV. « Il était, dit Saint-Simon, dévot, timide, mesuré à l'excès, renfermé, raisonnant, pesant et comparant toutes choses, quelquefois incertain, ordinairement distrait et porté aux minuties. Sa vie se passait pour la plus grande partie dans le cabinet, à des occupations scientifiques, à des *rêveries et à la poursuite de chimères.* On parlait de mouches étouffées dans l'huile, de crapauds crevés avec de la poudre, de bagatelles, de mécaniques, occupations dont il sortait par des gaietés déplacées ou des exercices physiques de peu de dignité (1). » Saint-Simon lui reproche le trop continuel amusement de cire fondue, ce qui s'entend des longues lettres qu'il écrivait dans le temps qu'il eût fallu agir.

Les aveux du duc de Bourgogne lui-même complètent ce portrait. « Il confesse son indécision; il avoue qu'il se laisse aller à un serrement de cœur et aux noirceurs causées par les contradictions et les peines de l'incertitude; que quelques fois, paresse ou négligence, d'autres, mauvaise honte ou respect humain, ou timidité, l'empêchent de prendre des partis et de trancher net dans des choses importantes (2). » Ailleurs, il représente ainsi son intérieur : « Je ne vois en moi que haut et bas, chutes et rechutes, relâchemens, omissions et paresses dans mes devoirs les plus essentiels, immortifications, délicatesse, orgueil, hauteur, mépris du genre humain, attachement aux créatures, à la terre, à la vie, sans avoir cet amour du Créateur au-dessus de tout, ni du prochain comme de moi-même. » Il s'avoue renfermé, donnant trop de temps à la prière, écrivant beaucoup.

Ces défauts nous coûtèrent peut-être la perte de Lille. On imputa du moins la plus grande partie des malheurs de la campagne de 1710 au duc de Bourgogne, lequel reconnut lui-même, avec une magnanimité qui promettait pour l'avenir d'éclatantes réparations, que, dans deux occasions capitales, il avait reçu du roi la puissance décisive, et qu'il n'en avait pas usé. « Sous l'influence de cette dévotion sombre, timide, scrupuleuse, disproportionnée à sa place, » que lui reproche Fénelon, on le voit demander à son ancien précepteur, dans le fort de la guerre, s'il croyait qu'il fût absolument mal de loger dans une abbaye de filles. Pendant que Lille était aux abois, il perdait plusieurs heures à assister à une procession générale pour le succès de

(1) *Mémoires*, chap. 265.

(2) *Correspondance* avec Fénelon.

nos armes. Quand on vint lui annoncer que la ville était prise, on le trouva jouant au volant, et sachant déjà la chose. La partie n'en fut pas interrompue.

On reconnaît dans les plus saillans de ces défauts l'effet de l'éducation qu'avait reçue le duc de Bourgogne. Cette piété sombre et minutieuse, ce trop de temps donné à la prière, ces scrupules, cette curiosité et ce mécontentement de soi, cet excès de raisonnement et cette peur d'agir, ces *rêveries et cette poursuite de chimères*, voilà tout le chimérique de la perfection impossible imaginée par son précepteur. Quant à ces excès de table et ces exercices physiques sans mesure, après la tristesse des retours sur soi-même et l'abus de la solitude, quoi de plus semblable à cet état glissant du quiétisme, où, au sortir des extases de l'amour pur, le corps s'abandonne à tous ses appétits? N'est-ce pas l'effet de cette piété inaccessible qui ne souffre pas d'état intermédiaire entre l'extase et l'empire des sens?

Fénelon ne s'étonnait pas qu'on l'accusât des défauts de son élève. « On dit, lui écrit-il, que vous vous ressentez de l'éducation qu'on vous a donnée (1). » Mais, dans le même temps, ses lettres l'y enfonçaient plus avant, principalement sur l'article de la piété. « Allez à l'armée, lui écrit-il, non comme un grand prince, mais comme un petit berger avec cinq pierres contre le géant Goliath; agissez continuellement dans la dépendance continuelle de l'esprit de grace; soyez fidèle à lire et à prier dans les temps de réserve, et à marcher pendant la journée en présence de Dieu. » Après la prise de Lille, il le loue d'avoir dit, en parlant de son revers, ces *aimables* paroles : *Hi in curribus, et hi in equis*, etc., etc. Ailleurs, il l'engage à s'accoutumer à rentrer souvent au dedans de lui-même « pour y renouveler la possession que Dieu doit avoir de son cœur. » Six ans auparavant, voici ce qu'il lui écrivait : « Au nom de Dieu, que l'oraison nourrisse votre cœur, comme les repas nourrissent votre corps. Que l'oraison de certains temps réglés soit une source de présence de Dieu dans la journée, et que la présence de Dieu, devenant fréquente dans la journée, soit un renouvellement d'oraison. Cette vue courte et amoureuse de Dieu ranime tout l'homme, et calme ses passions. » Le prince qui recevait ces étranges conseils avait alors vingt ans, et devait être l'héritier de Louis XIV!

Il faut serrer les choses de plus près; il faut placer chaque trait de

(1) Lettre du 25 octobre 1708.

caractère en regard de chaque particularité de l'éducation. On ne peut être trop exact dans ses preuves quand on blâme un Fénelon.

Dans la religion, par quelle pratique le royal élève répond-il à la doctrine du pur amour enseignée par le précepteur? Par cette dévotion sombre et solitaire qui ne peut rien de plus pour rendre Dieu présent que l'isolement absolu, et ce que Saint-Simon appelle le *particulier sans bornes*. Fénelon ménage-t-il du moins la conscience du jeune prince sur les querelles théologiques du temps? Point. Il lui a inculqué sa haine pour les jansénistes. « J'espère, lui écrit le duc de Bourgogne, par la grace de Dieu, non pas telle que les jansénistes l'entendent, mais telle que la connaît l'église catholique, que je ne tomberai jamais dans les piéges qu'ils voudront me dresser. » Est-ce donc ainsi que le sage Mentor a oublié le conseil, qu'il donnait au roi Idoménée, de ne se point mêler des affaires de religion, et d'en laisser le débat aux prêtres des dieux (1)? Il fait plus; il force Télémaque à lire ses écrits théologiques. Le duc de Bourgogne lit le mandement de Fénelon contre un M. Hubert, janséniste déguisé, qui substituait à la doctrine de la prédestination pure celle de l'impuissance morale, et imaginait le système des deux délectations. Aussi la leçon porte ses fruits. Le duc de Bourgogne était devenu théologien, témoin le mémoire qu'il avait écrit sur ces matières et que fit publier Louis XIV après sa mort, pour démentir le bruit répandu par les jansénistes que le dauphin était bien intentionné pour eux.

En politique, quelle est la théorie du gouvernement la plus chère à Fénelon? La domination de la noblesse. Or, de quoi Saint-Simon loue-t-il le plus le duc de Bourgogne? De ce que le prince est d'accord avec lui sur la part qu'il faut faire aux ducs. S'agit-il de juger la conduite de Louis XIV, on a vu quels durs avis Fénelon donne à Louis XIV, l'étrange conseil de restituer, comme illégitimes, les conquêtes du roi, et, pour unique remède à tous les maux de la guerre, la défaite. Or, que disait-on du duc de Bourgogne? Qu'il avait tenu à Versailles ce propos : « Ce que la France souffre vient de Dieu, qui veut nous faire expier nos fautes passées; » qu'il ne ménageait pas le roi, et affectait une dévotion qui tournait à critiquer son grand-père (2). C'est Fénelon lui-même qui s'en plaint. « On dit même, lui écrivait-il deux ans auparavant, pendant la campagne de Flandre, on dit que vos maximes scrupuleuses vont jusqu'à ralentir votre zèle pour

(1) *Télémaque*, livre XVII.

(2) Lettre de Fénelon à M. de Chevreuse, 7 avril 1710.

la conservation des conquêtes du roi;... et l'on ne manque pas d'attribuer ce scrupule aux instructions que je vous ai données. » L'opinion publique lui en renvoyait le reproche; était-elle si injuste? Sans doute, les instructions n'étaient pas directes; mais Fénelon pouvait-il se flatter de tenir si secrets les écrits où il qualifiait d'iniques toutes les conquêtes du roi, que le duc de Bourgogne n'en connût rien? Avait-il du moins si bien caché ce fonds où il désirait pour la France une défaite sans ressource, que son élève n'en eût rien vu? A défaut d'allusions personnelles à Louis XIV, et d'attaques directes, dont Fénelon était incapable, les seules maximes générales du *Télémaque*, et tant de traits qui atteignaient Louis XIV à travers Idoménée, n'auraient-ils pas suffi pour donner au jeune prince ces scrupules sur la gloire de son aïeul, et cette prévention contre ses conquêtes dont s'alarmait Fénelon?

Ce n'est pas forcer la vérité que d'imputer à l'esprit qui dressait, dans l'*Examen*, un acte d'accusation si minutieux contre les consciences royales, les *scrupules et les noirceurs de l'incertitude* dont s'accuse le duc de Bourgogne. « Sa vigilance sur lui-même, dit Saint-Simon, le renfermait dans son cabinet, comme un asile impénétrable aux occasions. » Fénelon lui avait inspiré une terreur si outrée des flatteurs, que, pour échapper à leurs piéges, il ne trouvait d'autre moyen que de vivre seul. « La crainte d'être cause pour autrui d'un oubli de la charité, ajoute Saint-Simon, et de provoquer à la médisance, l'empêchait d'interroger personne sur les autres, et de tourner à la connaissance des hommes cette lampe dont il se servait si soigneusement pour éclairer tous les replis de son cœur et de sa conscience. Avec cette austérité, il avait conservé de son éducation une précision et un littéral qui se répandaient sur tout, et qui gênaient lui et tout le monde avec lui, parmi lequel il était toujours comme un homme en peine et pressé de le quitter. Il ressemblait fort à ces jeunes séminaristes qui se dédommagent de l'enchaînement de leurs exercices par tout le bruit et toutes les puérilités qu'ils peuvent. » Saint-Simon se scandalise à ce sujet de la conduite des dames de son particulier, lesquelles, dit-il, « abusaient avec indécence de sa bonté, de ses distractions, de sa dévotion, et de ses gaietés peu décentes qui sentaient si fort le séminaire. »

Fénelon savait toutes ces circonstances; la plupart même ne nous sont connues que par les plaintes qu'il en fait, soit au prince, soit à ses amis. Il jugeait mieux qu'aucun autre de ce qui manquait au duc de Bourgogne, et il est remarquable qu'il ne le gourmande que des

défauts qui lui venaient de son éducation. Oserai-je dire toute ma pensée? Fénelon, qui, toute sa vie, désira d'entrer dans le gouvernement, avait-il, à l'insu de sa vertu, formé son élève pour ses secrètes espérances? Se flattant, non tout haut, ni avec l'indiscrétion d'une ambition grossière, mais secrètement, et peut-être en s'en faisant le reproche, qu'il régnerait quelque jour avec son élève devenu roi, ne lui donna-t-il pas ou ne lui voulut-il pas voir toutes les dispositions qui pouvaient le servir dans ses desseins?

Tant qu'il fut à la cour, dans tout l'éclat de la faveur et des prédictions qu'on faisait autour de lui de sa naissance, de ses séductions et de ses grands talens, il combattit, dans le naturel de son élève, ce qui était capable de lui résister; ce qui cédait, il l'inclina vers ses espérances et ses plans de domination. Il lui inspira une piété qui ne pouvait ni s'affranchir ni manquer un moment du secours d'un directeur; il lui donna des scrupules que seul il pouvait lever. Il le rendit trop curieux de son intérieur, pour n'y pas désirer incessamment la lumière d'autrui, et paresseux à l'action pour qu'il fût plus souple au conseil.

Après sa disgrace, il eut besoin, dans son élève, de dispositions toutes contraires. Celles qui convenaient aux espérances ne convenaient plus aux revers. Fénelon entreprit alors de défaire son propre ouvrage. Il conseilla une piété moins disproportionnée à l'état du prince; il critiqua les habitudes d'isolement; il exhorta au commerce des hommes, à l'activité. En gardant les défauts de son éducation, le duc de Bourgogne eût enfoncé son ancien précepteur plus avant dans sa disgrace; par les qualités, trop long-temps effarouchées, que Fénelon voulait rappeler, le duc de Bourgogne, plus heureux à l'armée, plus puissant à la cour, entourait de quelque gloire l'exil de Cambrai, et la faveur du futur corrigeait la disgrace du présent. « Au nom de Dieu, écrit-il au duc de Chevreuse après la mort du grand dauphin, que le dauphin ne se laisse gouverner ni par vous, *ni par moi*, ni par aucune personne du monde (1)! » Quel vif aveu du secret désir de gouverner dans ces mots : *ni par moi!*

A quelle influence le duc de Bourgogne dut-il de prendre enfin possession de son véritable naturel, et à qui faut-il faire honneur des regrets que coûta sa perte? A Louis XIV. C'est cet aïeul que Fénelon lui avait appris à moins respecter, qui releva la réputation de son petit-fils; il le fit participer aux affaires, et il l'arracha aux préjugés de son

(1) Lettre du 27 juillet 1711.

éducation, « pour lui faire voir les hommes, dit Saint-Simon, les lui faire étudier, entretenir, sans se livrer à eux, lui apprendre à parler avec force, et acquérir une autorité douce. » Il l'émancipa peu à peu de ces vaines délicatesses et de cette servitude du doute sur l'intérieur où l'avait élevé Fénelon, et il l'eût rendu digne de réparer les malheurs de sa vieillesse et les fautes de sa trop longue vie.

V. — DIRECTION DES PARTICULIERS, LETTRES SPIRITUELLES.

La même chimère de perfection, par un détail infini de prescriptions minutieuses, et par l'impossible pratique du pur amour, caractérise les autres écrits de direction de Fénelon. Parmi beaucoup d'onction, de douceur, d'intelligence des choses de la vie, de conseils délicats et sensés pour en accommoder les nécessités avec une piété facile, dominent le raffinement, la subtilité sans bornes, l'excitation à une vaine curiosité sur soi. Le duc de Chevreuse en fut presque victime. Ce personnage paraît avoir été un esprit très timoré, comme le duc de Bourgogne, écrasé de petits soins, et embarrassé de mille scrupules. Était-ce son naturel, ou le devait-il à l'état de dépendance filiale dans lequel il vivait à l'égard de Fénelon? Quoi qu'il en soit, il demandait des remèdes à celui d'où lui venait le mal, mal aimé, entretenu, selon le langage du temps. Fénelon, avec une sagacité *à faire peur*, pénètre dans les secrets motifs de ces scrupules, fouille les replis, visite les arrière-coins, si j'ose parler ainsi, de cette nature si compliquée, et il exagère cette stérile sollicitude, afin de l'en guérir. Ainsi, le moyen de se délivrer de petites choses, c'est d'être présent à de plus petites encore; c'est de s'écouter d'un peu plus près, de s'enfoncer de la défiance dans le soupçon; c'est d'aller au-devant de soi, de se creuser, de se poursuivre, dût la raison s'éblouir dans ces vains efforts pour s'atteindre. Fénelon cherche à tirer son malheureux ami du réseau de scrupules où il se débat et où il devait trouver une mort prématurée, mais c'est pour le recevoir tout tremblant et tout agité dans un autre réseau encore plus serré de précautions infinies contre lui-même.

Au reste, nul homme n'était moins propre à diriger et à soutenir les esprits dans une voie simple que celui qui s'est peint ainsi: « Je ne puis m'expliquer mon fonds. Il m'échappe, il me paraît changer à toute heure. Je ne saurais guère rien dire qui ne me paraisse faux un moment après (1). » A qui fait-il cet aveu, si glorieux pour sa

(1) Lettres spirituelles.

vertu, mais qui devait ruiner toute sa direction? A l'une des personnes qu'il dirigeait. Bossuet se défie moins de son fonds, et croit plus à son autorité. Aux religieuses qui le consultent, il dit, dans ce style impérieux du prêtre qui, avant de régler les autres, s'est d'abord réglé lui-même : « Tenez-vous invariablement à mes règles. »

Il est vrai que Bossuet n'écrit le plus souvent qu'à des religieuses, et ne s'occupe que de l'activité bornée de la vie du couvent. Les lettres de Fénelon sont, pour la plupart, adressées à des personnes du monde. Où l'un n'avait qu'à commander, en sa double qualité de directeur des consciences et de supérieur ecclésiastique, l'autre ne pouvait que conseiller; mais, chose étrange, ou plutôt très explicable quand on y réfléchit, celui qui commande est plus doux que celui qui conseille. C'est un des effets de cette séduction attachée au nom de Fénelon, qu'on l'ait cru plus indulgent, plus véritablement inspiré de la charité chrétienne que Bossuet. Fénelon lui-même n'en eût pas accepté l'éloge. Il se trouve quelquefois si dur, qu'il s'en fait le reproche et en demande pardon. « Pardon, monseigneur, écrit-il au duc de Bourgogne qu'il vient de fort maltraiter, j'écris en fou. » Non, mais en homme habitué à l'empire, et qui, soit prudence mondaine, soit vertu, déguisait sous ces aimables reproches à lui-même l'ardeur avec laquelle il voulait être écouté et obéi.

Pour Bossuet, la louange d'avoir été doux n'est que vraie et méritée. Son indulgence et sa charité se montrent jusque dans ses commandemens si exprès à ses religieuses. Ce qu'il veut, c'est une certaine modération dans leur sévérité pour elles-mêmes et dans leurs inquiétudes sur leur intérieur. Il est indulgent, parce que, n'ayant pas fait la règle, et n'étant point intéressé par amour-propre à la faire exécuter, il comprend mieux les faiblesses et les impuissances, et, par condescendance, va jusqu'à exiger des personnes qu'elles ne se rendent pas trop misérables. Il est, si je puis emprunter une comparaison à nos institutions judiciaires, à la fois juge et juré : comme juge, il a le dépôt de la loi et le devoir de l'appliquer; mais, comme juré, il tient compte des circonstances atténuantes.

Fénelon est dur, il l'avoue, et comment ne le serait-il pas? Il a fait lui-même la règle qu'il applique, et la stricte exécution de cette règle est sa gloire personnelle. Plus il a de vertu et plus il est dur, car ce qui est possible à sa vertu, comment souffrirait-il qu'il fût impossible à autrui? Cette dureté est l'inévitable conséquence de toute doctrine née du sens propre, et plus on a de vertu, plus on s'y doit opiniâtrer. Toutefois Fénelon sent qu'il doit paraître dur; mais c'est encore un

autre effet du sens propre, qu'on s'y attache davantage dans le moment même qu'on en voit l'excès. Il se mêle d'ailleurs aux aveux de Fénelon sur sa dureté cette constante préoccupation de plaire dont parle Saint-Simon. Dans cette peinture de lui-même, dont on a vu plus haut quelques traits : « Je me sens, dit-il, un attachement foncier à moi-même. » Voilà la confession naïve du sens propre. Les excuses au duc de Bourgogne et à la duchesse de Chevreuse : « J'écris en fou, pardon de ce que j'ai écrit de trop dur, » c'est le même aveu, avec ce mélange du désir de plaire.

VI. — DU CHIMÉRIQUE DANS LES DOCTRINES LITTÉRAIRES DE FÉNELON.

La chimère d'une perfection impossible est la seule cause des erreurs littéraires de Fénelon, et, en particulier, de ses étranges théories sur la langue et la poésie françaises.

Notre langue ne lui paraît pas assez riche. C'est trop peu de regretter la désuétude de quelques mots expressifs des siècles précédens; il demande l'introduction de mots nouveaux. Il vante à cet égard la liberté dont jouissent les Anglais, chez lesquels chacun est maître souverain de la langue de tous. Il est vrai que ces mots nouveaux ne doivent avoir pour objet que de rendre notre langue plus claire, plus précise, plus courte, plus harmonieuse, qu'il faudra faire choix d'un son doux et éloigné de tout équivoque; mais qui sera chargé de faire ce choix? Qui Fénelon accrédite-t-il pour fabriquer des mots de ce titre? L'Académie française. Ses membres hasarderont ces mots dans la conversation; on les essaiera, sauf à les laisser, s'ils déplaisent. C'est ce puéril travail de découvertes sans audace et de créations à froid que Fénelon propose à l'Académie! Richelieu l'entendait bien mieux, à mon avis, lui qui fondait ce grand corps pour discipliner la langue et la fixer! Et Bossuet, lui qui voulait que l'Académie française défendît cette langue contre la mobilité des caprices populaires! Ces deux grands esprits avaient senti qu'en matière de langage la liberté se fait elle-même sa part, et plutôt trop grande que trop petite; que tout favorise le changement et l'innovation, notre mobilité, nos modes, la faiblesse humaine qui ne sait pas se fixer, même à ce qu'elle préfère, la vanité qui engendre tant d'inventeurs, l'ignorance qui pense créer ce qui a été fait. Fénelon ne trouve pas ces tendances assez fortes. Il se met du côté de la liberté, comme si elle avait besoin d'aide, contre la discipline, qui ne parvient pas à se maintenir, même

avec l'appui de la puissance publique. J'aimerais autant un moraliste qui se rangerait du côté de la complaisance mondaine contre le devoir.

Que dire de cette chimère de mots nouveaux introduits par l'Académie française et essayés d'abord dans les conversations? Comment Fénelon, qui écrit de génie, a-t-il parlé d'abandonner, même à un corps si considérable, ce qui est le plus beau privilége du génie, la vraie liberté en fait de langage? car n'est-ce pas au génie seulement qu'il appartient, non de créer par voie d'essai et de tâtonnement, mais de tirer du sein même de la langue un mot, un tour, qui exprimeront une idée immédiatement vraie pour tous les esprits cultivés? Si les académies pouvaient avoir un emploi quelconque en cette matière, ne serait-ce pas plutôt celui de vérifier si l'écrivain aurait frappé juste, si l'idée serait dans l'esprit humain et le mot dans le génie de la langue, et d'en consigner les raisons dans leurs vocabulaires?

Fénelon n'estimait pas que ce fût assez d'introduire des mots nouveaux, il en voulait de composés, comme dans la langue grecque, où du moins une admirable syntaxe règle toutes ces combinaisons, et comme dans la langue allemande, qui les permet au premier venu et qui souffre tout de tout le monde. Enfin, pour qu'il n'y eût pas une seule des causes de la ruine des langues qui ne pût s'autoriser de ce grand nom, il recommandait, à titre de *nouveauté gracieuse*, de joindre les termes qu'on n'a pas coutume de mettre ensemble. Or, par quoi périssent les langues, sinon par l'abus des mots nouveaux et les rapprochemens, parmi les mots en usage, de ceux qui n'ont pas coutume d'aller ensemble? C'est à cette double marque que l'on reconnaît les écrivains des époques de décadence. Heureusement les écrits de Fénelon donnent un démenti à sa doctrine, car, en même temps qu'il s'interdit tout ce qu'il conseille, aucun écrivain n'a mieux prouvé que, pour l'abondance des mots et la liberté du tour, nous n'avons rien à envier à personne.

Voici d'autres énormités. Il se plaint de notre versification (1), qui perd plus, dit-il, qu'elle ne gagne par les rimes. Il en donne pour raison les sacrifices de pensée qu'on fait à la richesse de la rime, quoique le contraire éclate à toutes les pages de tous les grands poètes contemporains. Dans une lettre à Lamothe-Houdard, qu'il met fort à l'aise par ces nouveautés, il fait un procès à la rime. « Elle gêne plus qu'elle n'orne le vers; elle le charge d'épithètes; elle rend souvent la diction forcée et pleine de vaine parure. En allongeant les discours,

(1) Lettre sur les occupations de l'Académie française.

elle les affaiblit; souvent on a recours à un vers inutile pour en amener un bon... Nos grands vers sont presque toujours languissans ou raboteux. » Et Lamothe, enchanté, répond à Fénelon : « Je défère absolument à tout ce que vous alléguez contre la versification française. » Je le crois bien. Quel poète médiocre ne s'empresserait d'en croire celui qui lui ouvre une facilité ou lui prête une excuse? Et pourtant, disons-le à l'honneur de Lamothe, le peu qui est allégué, dans cette correspondance, à la décharge de notre versification et en faveur de la rime, c'est Lamothe qui le dit. Il remarque avec raison que « de la difficulté vaincue naît un plaisir très sensible pour le lecteur. » C'est beaucoup pour Lamothe, mais c'est trop peu pour nous. Non, le plaisir divin qu'on goûte à lire de beaux vers ne vient pas de la difficulté vaincue, mais de la plénitude de sens qui résulte de la propriété des termes jointe à l'exactitude de la rime. Fénelon aurait-il donc été moins sensible à ce plaisir que Lamothe-Houdard? Il est vrai que le langage d'Auguste dans *Cinna* lui paraît emphatique, et qu'il met la prose de Molière, quoiqu'il ne la trouvât pas assez naturelle, au-dessus de ses vers, « où il a été gêné, disait-il, par la versification française. »

Mais la rime n'est pas la seule gêne pour notre poésie; il en est une autre plus incommode peut-être : ce sont nos habitudes de langage direct, c'est la rigueur de notre syntaxe, c'est cette place fatale que chaque mot occupe dans la phrase, « ce qui exclut toute suspension de l'esprit, toute attention, toute surprise, toute variété, et souvent toute magnifique cadence. » Pour y remédier, Fénelon propose l'inversion. Il en fait valoir fort ingénieusement les avantages. C'est comme si quelque contemporain de Cicéron ou de Virgile eût blâmé, dans la langue latine, l'usage des inversions et l'incommodité du sens suspendu, et eût demandé le langage direct. Une singulière inquiétude d'esprit empêchait Fénelon de reconnaître que le génie des langues tient à des circonstances, *fatales* en effet, mais que par cela même il faut accepter, cette fatalité n'en étant que le caractère immuable, et la marque même de la personnalité d'un peuple. Ces exemples d'inversions gracieuses tirées de Virgile ne prouvent rien; car que voulait Virgile, par ses inversions si habilement ménagées, sinon ce que voulaient, en menant leurs lecteurs droit au sens par l'ordre naturel et logique des mots, Corneille, Racine et Molière? La même chose : rendre leurs peintures sensibles, frappantes, et parler au génie de leur pays par le génie même de sa langue.

A la vérité, Fénelon ne demande pas qu'on substitue complètement

l'inversion à l'ordre direct; il veut seulement un mélange insensible des deux procédés. On commencera par des inversions douces et à peine sensibles, et, si l'usage s'en établit, on les hasardera en plus grand nombre. Langue vraiment chimérique, que celle qui réunirait ainsi les caractères les plus indigènes, en quelque sorte, des autres langues, les inversions du latin, les composés du grec, et notre langage direct! On ne relèverait pas cette chimère, si elle était sans danger; mais l'histoire des langues ne prouve que trop combien leur nuisent ces théories imaginées pour les enrichir. Tandis qu'elles cherchent des qualités d'emprunt, elles perdent leurs qualités naturelles, et l'on sait combien cette corruption est rapide, les esprits ne pouvant s'attacher à la chimère du mieux sans que le bien leur devienne haïssable et rebutant comme le mal. Notre siècle a vu se renouveler les théories de Fénelon, et nous savons, pour en avoir été témoins, avec quelle ardeur une langue se précipite dans cette imitation des autres langues, ou plutôt dans cette abdication d'elle-même. Trouver, dans l'étude même du génie d'une langue, le secret de ses beautés et les raisons de s'y plaire paraît plus propre à l'enrichir que d'envier aux autres langues leurs avantages; à quoi servent en effet ces regrets de certaines qualités qui nous manquent, sinon à nous empêcher de voir les singuliers priviléges que nous avons?

Je ne souffre pas beaucoup de voir cette vaine ambition dans un écrivain médiocre, car se plaindre qu'on n'a pas assez de sa langue pour exprimer ses idées est la marque qu'on croit avoir assez d'idées pour remplir plusieurs langues; c'est de la vanité qui sied bien où est la médiocrité. Dans un homme supérieur, c'est je ne sais quelle inquiétude d'esprit déplorable et une sorte d'impiété du génie. A la vérité, avec un degré de plus de génie, on se préserve de ces illusions. Voit-on Molière se plaindre de notre poésie et la trouver trop étroite pour son abondance incomparable? Bossuet accuse-t-il de timidité notre langage direct, et ne s'est-il pas fait dans notre syntaxe une syntaxe particulière pour toutes ces hardiesses sublimes, pour cette impétuosité de naturel, pour ce langage à la fois si étonnant et si attendu? Dans le peu qu'il a écrit sur notre langue, il l'estime si excellente, qu'au lieu d'engager l'Académie, comme fait Fénelon, à y introduire des mots nouveaux et composés, et à y faire arriver tout doucement les inversions, il la convie à se constituer gardienne de ce dépôt, et à la défendre contre les changemens. Si, au contraire, dans le temps de Molière et de Bossuet, quelqu'un n'est pas tout-à-fait content de notre langue ou s'avise de regretter ce

qui lui manque, c'est quelque écrivain éminent, non toutefois jusqu'à ce degré suprême, c'est La Bruyère (1), c'est Fénelon, que je consens à placer bien haut, pourvu que ce soit au-dessous de Molière et de Bossuet.

Par toutes ces théories, auxquelles se mêlent d'ailleurs tant de vérités de détail, ou fortes, ou délicates, qui les atténuent souvent ou les contredisent; par cette ardeur de toucher à toutes choses, par tant de mobilité et d'inquiétude, par ce mélange de l'esprit de domination et de l'esprit de liberté, Fénelon appartient au XVIIIe siècle. Un prêtre, un archevêque, est le véritable précurseur de la philosophie. Pourquoi le XVIIIe siècle l'a-t-il si fort vanté? Parce qu'il s'y est reconnu.

Sa doctrine de l'amour pur et désintéressé, qui se conforme par déférence au culte extérieur, mais qui peut s'en passer, où mène-t-elle, sinon au déisme du XVIIIe siècle?

Qu'est-ce que le *Télémaque*, sinon le premier roman philosophique de notre langue?

Qui sortira de ces critiques si vives, et, eu égard au temps, si indiscrètes du gouvernement de Louis XIV, sinon ce formidable esprit d'analyse qui va discuter, et qui aura la gloire de dissoudre la société monarchique et catholique du XVIIIe siècle?

Où nous conduisent les théories sur l'insuffisance de notre langue, sinon au relâchement de cette langue, et les critiques contre la tyrannie de la rime, sinon à la ruine de l'art d'écrire en vers?

Ce moi qui remplit tous les écrits de Fénelon, le moi de Montaigne, humilié par Pascal, presque anéanti par le jansénisme, qui l'avait effacé de tous les écrits, mais qui reparaît dans Fénelon si pétulant, si inquiet, si téméraire, malgré tant de graces, qu'est-ce autre chose que le moi des écrivains du XVIIIe siècle?

Qu'est-ce que le sens propre, l'expérience personnelle, dont Fénelon est l'organe, sinon l'esprit même de l'ère de la philosophie?

Voici le premier auteur du XVIIe siècle que je lis avec inquiétude et défiance. La vérité même y a je ne sais quoi de personnel à l'écrivain qui lui donne le même air qu'à l'erreur. Elle est séduisante comme une nouveauté qui n'engage personne, plutôt qu'imposante comme une loi qui oblige la nature humaine. Elle plaît, mais elle n'inspire pas l'obéissance. C'est du bonheur, c'est le fruit d'une veine heureuse, et voilà pourquoi l'auteur l'impose aux autres comme une vue propre,

(1) La Bruyère se plaint de l'appauvrissement de la langue au chapitre des *Ouvrages de l'Esprit*.

plutôt qu'il ne leur en fait le partage comme le bien de tous. Ce que Fénelon confesse de la contradiction de son fonds, « qui lui fait trouver faux, dit-il, un moment après, ce qu'il vient de dire, » je l'éprouve même de ce qu'il exprime de plus vrai; j'ai peur, un moment après, qu'il ne me paraisse faux. Il y a de l'humeur et de la fortune jusque dans ses vues les plus justes, et il semble que la vérité, pour cet esprit supérieur, soit moins cet idéal dont la recherche anime et console la vie qu'un moyen de faire triompher la personne.

Quant aux erreurs, en si grand nombre, où il est tombé, le caractère en est le même que celui des vérités; elles y paraissent moins de l'humanité que d'un homme. Fénelon se trompe, non par l'imperfection humaine, mais par l'effet de l'emportement de la passion. Où Bossuet cesse de voir la vérité, on sent que c'est notre nature qui fléchit comme sous une recherche au-dessus de ses forces. Fénelon n'est jamais plus triomphant qu'en pleine erreur. Cela est tout simple. Par la même instabilité d'esprit qui lui faisait trouver faux ce qu'il avait dit, il devait trouver invinciblement vrai ce qu'il disait de faux, au moment où il le disait. Je me trouble, je me sens confondu dans ce mélange d'erreurs et de vérités venues d'un fonds où l'on n'en fait pas toujours la différence, et ce manque d'autorité, même aux endroits où le ton de l'autorité domine, me laisse ma triste liberté que j'avais si doucement abandonnée à Bossuet.

Ne sont-ce pas là des traits de ressemblance frappans entre Fénelon et les écrivains du XVIIIe siècle?

Mais, si ce grand esprit est tombé dans toutes les erreurs attachées au sens propre, il a toute la gloire d'invention et de nouveautés solides que le sens propre pouvait donner de son temps. Dans tous les ordres d'idées où l'on a vu la part du chimérique, il y a la part des réalités, des vérités pratiques et bienfaisantes. L'esprit de discipline avait tout dit dans Bossuet; il fallait que l'esprit de liberté parlât à son tour, et c'est par la plume de Fénelon qu'il a revendiqué ses droits, non moins légitimes que ceux de l'esprit de discipline. La plus solide de toutes les nouveautés de ce grand homme est d'avoir indiqué au XVIIIe siècle sa véritable tâche : l'application au bien-être de la nation de toutes ces vérités dont le choix et l'expression durable sont la gloire du XVIIe. Jusqu'à Fénelon, le christianisme n'avait mis de prix à la vie des hommes qu'au regard de la religion, et à cause du sacrifice inappréciable dont leur régénération a été achetée. Fénelon fut le premier qui y mit du prix dans l'ordre de la société, et au point de vue des biens et des maux de la vie présente. A la charité chrétienne, il ajouta

l'amour de l'humanité, cette passion sublime qui devait échauffer tous les écrits du XVIIIe siècle. *Télémaque* est comme une première déclaration des droits des peuples, et le grand caractère de ce livre, c'est que les doctrines en sont formées d'un doux mélange de la charité chrétienne et de la philosophie.

J'admire beaucoup moins certaines nouveautés de détail, ces projets d'assemblées libres et se réunissant régulièrement, et tous ces pressentimens du gouvernement représentatif dont on a beaucoup trop loué Fénelon. L'invention ne lui en était pas propre, car l'Angleterre lui en fournissait des exemples; et elle pouvait bien être un manque de convenance à cause de son caractère, et d'à-propos à cause de son temps. Dans ces théories, le nouveau, tel que Fénelon l'imagine, est si incompatible avec ce qu'il veut conserver du passé, que ce n'est qu'une difficulté de plus ajoutée à toutes celles qu'il veut résoudre, outre qu'à y regarder d'un peu près, si les abus de la monarchie absolue y sont fort justement attaqués, c'est plutôt au profit de la noblesse que du peuple. Que le désir de trouver pour notre société nouvelle des origines merveilleuses, jusqu'au sein de la cour de Louis XIV, ne nous trompe donc pas sur les vues politiques de Fénelon; tout cela est du domaine du chimérique, et la gloire des inventions durables en ce genre doit être laissée tout entière aux héroïques novateurs de 1789.

VII. — PAR QUELLES QUALITÉS FÉNELON APPARTIENT AU XVIIe SIÈCLE.

En écrivant ce qu'on vient de lire, je n'ai pas été sans scrupule sur la sévérité de quelques-unes de mes remarques, ni sans inquiétude sur leur justice. Non que j'aie douté de ma sincérité : l'écrivain qui n'effacerait pas à l'instant tout ce qu'il ne pourrait pas donner pour vrai selon sa nature et ses lumières ne serait pas digne de ce nom; mais peut-être, pour échapper aux séductions dangereuses, ai-je fermé les yeux à certaines graces solides. Aussi n'est-ce pas sans une sorte de soulagement que j'entre dans l'examen ou plutôt dans l'admiration des vrais titres de Fénelon, de ce qui a fait de l'archevêque de Cambrai l'un des plus grands écrivains du XVIIe siècle.

Il a toutes les qualités des plus illustres : le goût du vrai, qui perce jusque dans ses erreurs, lesquelles n'en sont le plus souvent que l'excès; — l'amour de la règle, qu'il porte jusque dans les insurrections du sens propre, car il n'est pas un écrivain de son temps qui parle plus souvent de la règle, et qui en répète en plus d'endroits le

mot; — l'accord du caractère et des écrits, par où les plus grands esprits de ce siècle en sont aussi les plus honnêtes gens; — l'éducation par les deux antiquités chrétienne et païenne : par la première, pour la science de l'homme; par la seconde, pour la méthode; — enfin toutes les qualités de langage qui font durer les livres français : la clarté, la précision, la propriété, avec un tour vif et facile qui paraît comme la physionomie de ce grand homme dans sa ressemblance avec ses contemporains.

Il est d'autres nuances de cette physionomie. C'est d'abord un naturel qui diffère du naturel commun à tous les écrivains du XVIIe siècle par la facilité qui le rend plus aimable. Dans cet homme à qui Bossuet trouve de l'esprit à faire peur, vous n'en surprendriez jamais l'affectation : c'est ce feu qui, au dire de Saint-Simon, sortait de ses yeux comme un torrent. Il y a dans Fénelon je ne sais quelle plénitude qui fait qu'il ne cherche jamais ce qu'il va dire, et que toutes ses pensées sur chaque objet sont toujours prêtes. Les paroles lui coulent des lèvres sans interruption et sans efforts. Toutes n'ont pas le même poids, mais toutes sont naturelles, et les plus profondes ne paraissent pas avoir été tirées de plus loin ni s'être présentées plus laborieusement que les plus ordinaires. En lisant Fénelon, on est poursuivi des images de ces hommes divins qu'il admirait tant dans les livres d'Homère, lesquels répandaient les paroles ailées et tenaient les peuples suspendus à leur bouche d'or.

Un autre trait propre à Fénelon, c'est la vivacité et la variété de son goût pour les choses de l'esprit, et la liberté pleine de candeur avec laquelle il en porte des jugemens. Aucun moderne n'a mieux senti les graces du paganisme que cet archevêque chrétien. Le génie de Molière n'a pas pu désarmer Bossuet jugeant le comédien avec la sévérité des canons. Fénelon, sans songer à la profession de Molière, loue l'*Amphitryon* et admire *l'Avare*. Plus libre que Pascal, qui parle trop dédaigneusement des poètes, quoiqu'il connût les anciens et qu'il écrivît après *le Cid*, Fénelon est plein de leurs vers : il pense avec eux tout haut, comme Montaigne, et cite Horace d'abondance, comme Bossuet les pères de l'église. Le *Télémaque* est inoui, si l'on regarde la robe de Fénelon, la tyrannie de l'étiquette au temps de Louis XIV, et même certaines convenances plus respectables. Bossuet en est scandalisé. « La cabale admire cet ouvrage, écrit-il à son neveu; le reste du monde le trouve peu sérieux et peu digne d'un prêtre (1). » Oui,

(1) Lettre de Bossuet à son neveu.

si ce prêtre eût failli dans la foi ou dans la conduite; mais un tel livre rehaussait la vertu du chrétien resté pur dans ce penchant presque païen pour le paganisme, et ce qui n'eût été qu'une inconvenance dans un caractère et avec des talens médiocres était une supériorité d'esprit dans un prêtre vertueux et dans un homme de génie.

C'est peut-être par cette liberté ingénue que les écrits de Fénelon sont à part dans cette famille de chefs-d'œuvre. Je ne parle que de ses écrits de choix. Le *Traité de l'éducation des filles*, par exemple, n'est pas un livre timide où l'on sente la retenue ecclésiastique ni le scrupule d'un auteur n'ayant pas toujours pensé chastement sur ce sujet, et qui craindrait de laisser échapper des vérités indiscrètes. Tout ce qui s'y rapporte au caractère des femmes y est dit librement et peint au vif. Le jeune prêtre qui écrivait ce traité pour les filles de Mme de Beauvilliers a pénétré au fond de ces natures délicates avec un regard qui n'est ni curieux et indiscret comme celui d'un homme du monde, ni honteux et détourné comme celui d'un novice qui aurait peur de mettre son imagination sur de telles matières. Écrit pour une mère de famille, il n'y manque rien de ce qu'une mère de famille éclairée et forte doit savoir sur un si cher sujet (1). En revanche, il ne s'y trouve rien pour qui ne chercherait pas dans la connaissance des femmes un moyen de les rendre plus solides et plus heureuses. Et pourtant, admirable fruit de la science reçue dans un cœur pur! la femme est tout entière dans ces charmantes analyses de la nature de la jeune fille; mais on l'y voit du même œil et dans le même esprit que Fénelon lui-même. Ses peintures instruisent et purifient tout ensemble. Comme le sublime auteur de la Vénus de Milo, il sait nous faire voir la beauté nue innocemment.

La liberté qui anime les belles pages du *Traité de l'existence de Dieu* est d'une autre sorte. Quoique l'esprit chrétien y domine, et que ce soit le prêtre de la religion révélée qui démontre le premier dogme de la religion naturelle, on y sent le disciple de Descartes cherchant Dieu par-delà la foi, et pensant à ceux qui n'en peuvent recevoir la connaissance que par la raison. Il ne craint pas d'emprunter des preuves aux païens. Tantôt il raisonne de cette vérité sublime avec la subtilité de Socrate et de Platon, tantôt il la rend familière et accessible à tous par l'aimable et facile rhétorique de Cicéron. Ce qui se voit du chrétien dans ce traité, c'est un désir plus vif

(1) Fénelon avait pris ses observations au couvent des Nouvelles-Catholiques, dont il était directeur.

et plus tendre de persuader ceux qui le liront, et un choix de preuves qui s'adressent au cœur. Fénelon a voulu intéresser toutes les facultés de l'homme à une connaissance si capitale.

On peut faire, sur ces deux traités, une remarque qui s'applique à presque tous les ouvrages de Fénelon : c'est que le commencement en vaut mieux que la fin. On en lit les premières pages avec délices; on est tout d'abord au milieu du sujet. Ce qu'il a de vif, d'intéressant, d'essentiel, paraît dès le début. Ce sont ces pensées justes que Fénelon a toutes prêtes sur toutes choses. Peu à peu on sent de la fatigue, et il faut quelque effort pour aller jusqu'au bout. Le sujet ne se développe pas, et l'esprit de l'auteur s'épuise. Après avoir donné toutes les bonnes raisons, il en vient aux raisons menues ou douteuses, ou aux subtilités du sujet. Tout ce qu'il en savait et tout ce qu'il en pouvait voir, il l'a su et il l'a vu en prenant la plume, et il y est entré avec une aisance et une grace charmantes. Vous diriez une conversation forte, solide, éblouissante, qui dégénérerait en un traité. Fénelon commence par où les autres finissent. C'est par cette raison, entre autres, qu'il est inférieur, dans les sermons, à Bossuet et à Bourdaloue, malgré des passages très brillans et d'heureux changemens au patron commun. Il ne sait pas composer, faire un plan, tracer un chemin, mener l'auditeur au but par des raisons qui se fortifient en s'enchaînant. S'il l'enlève dès les premières paroles, il ne le soutient pas. Notre esprit ne prétend point régler le pas des auteurs; qu'on nous fasse courir dès le début, nous nous y prêtons sans peine, pourvu qu'une fois lancés on ne nous arrête point tout court, et que nous ne nous croyions pas arrivés quand nous ne sommes qu'à moitié chemin. Peu importe sur quel ton l'on commence, pourvu qu'on s'y soutienne, et, si vous me ravissez au-dessus de la terre, prenez garde de me laisser tomber.

Tout est charmant dans les *Dialogues sur l'Éloquence* et la lettre sur les *occupations de l'Académie française*. Les *Dialogues* sont une imitation du Gorgias de Platon, et Fénelon s'est heureusement inspiré de cette méthode de Socrate amenant peu à peu son interlocuteur, par la douce insinuation de la logique familière, à se dépouiller de ses préjugés et à se laisser surprendre en quelque sorte par la vérité. De la même façon que Socrate tire de Gorgias, par mille adresses de discours, l'aveu qu'il n'est qu'un sophiste, Fénelon fait revenir l'interlocuteur de son admiration pour la méchante éloquence; mais cette imitation est si naturelle, et les raisons que donne Fénelon sont d'ailleurs si propres à l'objet qu'il traite et au génie de notre pays, qu'on

peut regarder ces *Dialogues* comme l'un des ouvrages de critique les plus originaux dans notre langue.

Ces *Dialogues* me font penser aux *Dialogues des Morts* du même auteur, lesquels furent composés pour le duc de Bourgogne sur le modèle de ceux de Lucien. La morale n'y dépasse point l'âge et l'intelligence d'un enfant, et l'histoire y est touchée plutôt que traitée. Ils plaisent cependant, même aux personnes mûres, par cette manière ingénieuse de mêler de sages préceptes à de curieux détails sur la vie des personnages historiques, sur leur temps, sur les mœurs de leur pays, et de faire converser et se quereller entre eux quelquefois les grands hommes sur les actions qui les ont rendus célèbres.

Je ne trouve, chez les anciens, que l'*Épître aux Pisons* qui soit comparable à la lettre de Fénelon sur les *occupations de l'Académie.* Les vers d'Horace, aux endroits familiers, ressemblent à la prose de Fénelon, comme celle-ci, dans tout le cours de la lettre, a le tour vif, concis, aimable, des vers d'Horace. La pensée générale en est excellente; c'est partout le simple, le vrai, le naturel, que recommande Fénelon, et chacune de ses phrases en est comme un modèle. Les erreurs même de critique que j'ai dû y noter comme des effets du chimérique sont d'un homme qui se trompait quelquefois de route en visant à l'idéal. Les principes n'y sont qu'indiqués, mais d'une main si légère et si sûre, qu'ils flattent l'esprit en même temps qu'ils le règlent. L'ouvrage est plein de jugemens courts et complets sur les genres, et de portraits frappans des auteurs célèbres : ainsi les portraits de Cicéron et de Tacite, quoique esquissés d'une plume qui peignait à fresque et ne revenait point sur ce qu'elle avait écrit. Une mémoire heureuse, qui mêle à propos les citations décisives aux raisonnemens sur l'art, l'amour des anciens, qui n'empêche pas l'estime pour les modernes, cette même liberté ingénue dont j'ai parlé tout à l'heure, qui inspire à un prélat de judicieuses remarques sur la comédie, une littérature aussi variée que profonde, telles sont les séductions de ce charmant ouvrage, fruit de la vieillesse de Fénelon dans un siècle où la vieillesse n'était que l'âge mûr de la raison.

Cet idéal du vrai, du simple, du naturel, de l'aimable, qu'il a pris plaisir à y tracer, est l'image même de son génie. Sa critique littéraire va au même but que sa conduite : plaire aux lecteurs, dans les écrits, par la simplicité, l'amour du vrai, la candeur; dans la conduite, par la vertu. Il veut que l'agréable attire à la règle, que l'instruction soit du plaisir, que l'estime vienne de l'attrait. Ce n'est pas dommage que de tels hommes nous donnent leur goût particulier pour la règle du beau.

Bossuet, qui avait un autre idéal, donne une autre théorie. Où Fénelon recommande le simple, le naturel, l'aimable, Bossuet veut la grandeur des pensées et la majesté du style (1). Si la première théorie sent le désir de plaire, et vient d'un homme qui avait tout conquis par l'influence sur les personnes et par la conversation, la seconde sied bien à un homme qui avait fait sa fortune par la chaire et en parlant au nom de quelque chose de plus grand que lui.

Le caractère de la critique dans ces opuscules de Fénelon, c'est que les écrits n'y sont jugés que dans leurs rapports avec les actions. Quant à cette sorte de scolastique littéraire, née de la mauvaise fertilité des derniers temps, qui distingue le fond de la forme, l'art de son objet, l'écrivain de l'homme, elle ne trouverait pas dans Fénelon autorité pour un seul de ces principes d'invention récente qui ont corrompu le goût de notre nation. L'écrivain n'est pour Fénelon que l'honnête homme qui excelle à bien dire, et ne s'adresse, dans le lecteur, qu'à l'honnête homme qui cherche le vrai pour s'y conformer. Il aime les lettres pour leur influence bienfaisante. Il est plein de vues sur les qualités et les effets des ouvrages de l'esprit, et de jugemens délicats et profonds sur tous ceux qui nous servent de modèles. Voici des traits qu'on ne trouve que dans Fénelon. Parlant de Démosthène, « il se sert de sa parole, dit-il, comme un homme modeste se sert de son habit pour se couvrir. » Image à la fois sévère et aimable qui devrait être toujours présente à ceux qui manient la parole ou la plume. Un écrit qui ne persuade pas quelque vérité ou ne redresse pas quelque erreur, une peinture qui ne fait pas aimer le beau ou haïr le laid, un ouvrage d'esprit où l'auteur ne communique pas avec le lecteur par la meilleure partie de lui-même, n'est qu'une production méprisable ou un vain jeu d'esprit.

Il est temps d'en venir au titre le plus populaire de Fénelon, au *Télémaque*. Cette théorie du simple, du naturel, de l'aimable, c'est là qu'il l'a réalisée. De tous les ouvrages écrits dans notre langue, celui-là est peut-être le plus aimable.

Il fut composé de 1693 à 1694, et il eut tout d'abord le malheur d'être trop admiré par les étrangers. Les rois qui faisaient la guerre à Louis XIV trouvèrent beau de l'insulter par l'affectation de leurs égards pour Fénelon, et de leur admiration pour le *Télémaque*. Il

(1) Dans son discours de réception à l'Académie française, à l'endroit où il parle si magnifiquement de la langue française, on trouve jusqu'à trois fois en quelques lignes les mots *majesté* et *majestueux*.

n'échappa d'ailleurs à personne que, soit calcul, soit plutôt un hasard auquel l'auteur ne songea pas à se dérober, le *Télémaque* fût en mille endroits une critique du caractère personnel de Louis XIV et des actes de son gouvernement. Fénelon eut à s'en défendre plus d'une fois. Écrivant le *Télémaque* dans le temps qu'il était le plus comblé par le roi, « il eût été, écrit-il à Michel Letellier, non-seulement l'homme le plus ingrat, mais encore le plus insensé, d'y vouloir faire des portraits satiriques et insolens. — Il est vrai, ajoute-t-il, que j'ai mis dans ces aventures toutes les vérités nécessaires pour le gouvernement, et tous les défauts qu'on peut avoir dans la puissance souveraine; mais je n'en ai marqué aucun avec une affectation qui tende à aucun portrait ni caractère. » Nul n'a le droit de ne pas croire Fénelon sur parole. Sa vertu n'est pas une moindre gloire pour notre nation que son esprit. Je ne remarquerai donc pas que la fameuse lettre à Louis XIV, écrite spontanément ou commandée, respire la prévention la plus amère et la plus violente, et que si Fénelon s'y est montré si dur pour Louis XIV, quoiqu'il n'eût rien perdu de sa faveur, il est douteux que, disgracié et relégué à Cambrai, il vît les fautes du vieux roi d'un œil moins prévenu. Là, comme dans sa querelle sur le quiétisme, sa bonne foi l'aveuglait. En enseignant le pur amour, il croyait rester orthodoxe; de même, en composant une peinture des rois absolus de traits pris à Louis XIV, il croyait avoir gardé les égards et la reconnaissance. La suite de sa lettre à Letellier le fait voir : « Plus on lira cet ouvrage, dit-il, plus on verra que j'ai voulu *dire tout*, sans peindre personne de suite. » On n'en veut pas davantage. Si Louis XIV n'est pas peint de suite dans *Télémaque*, *tout* y est *dit* sur Louis XIV.

Que sont, en effet, ces exhortations de Mentor à Idoménée, pour qu'il fasse fleurir l'agriculture, qu'il mette la paix avant la guerre, qu'il procure avant tout à son peuple l'abondance des alimens; qu'il se défende des détails; qu'il ne se mêle point des différends entre les prêtres des dieux, et qu'il étouffe les disputes sur les choses sacrées dès leur naissance; qu'il ne montre ni partialité ni prévention en ces matières : qu'est-ce que tout cela, sinon une critique des guerres de Louis XIV, de ses bâtimens, de sa passion pour les détails, de son intervention dans les disputes religieuses, de sa prévention dans celle du quiétisme? A qui, sinon à Louis XIV dans la personne d'Idoménée, Mentor conseille-t-il de ne point marier contre leur gré des filles riches à des généraux ruinés à la guerre?

Comme Idoménée est modelé sur Louis XIV, Télémaque est modelé

sur le duc de Bourgogne. Ce Télémaque, pour lequel « il ne fallait jamais rien trouver d'impossible, et dont les moindres retardemens irritaient le naturel ardent, » c'est le duc de Bourgogne, « s'emportant, dit Saint-Simon, contre la pluie, quand elle s'opposait à ce qu'il voulait faire. » A la vérité, le moment de colère passé, la raison le saisissait et surnageait à tout; il sentait ses fautes et il les avouait, « et quelquefois avec tant de dépit qu'il rappelait la fureur. » Ainsi fait Télémaque, lorsqu'au sortir de ses emportemens, « retiré dans sa tente, aux prises avec lui-même, on l'entend rugir comme un lion furieux. » Cet orgueil, cette hauteur inexprimable, que note Saint-Simon dans le duc de Bourgogne, c'est l'orgueil, c'est la hauteur où Pénélope a nourri Télémaque malgré Mentor. Il n'est pas jusqu'aux effets de ses bons soins sur le naturel du duc de Bourgogne, que Fénelon n'ait représentés dans les changemens de Télémaque sous l'habile main de Mentor. J'en vois une vive image dans la comparaison de Télémaque à un coursier fougueux qui ne connaît que la voix et la main d'un seul homme capable de le dompter, et que Mentor arrêtait d'un seul regard dans sa plus grande impétuosité. On disait les mêmes choses de l'influence extraordinaire de Fénelon sur son élève.

Enfin Mentor n'est en mille endroits que Fénelon lui-même. La politique qu'il enseigne à Salente rappelle la politique de la lettre à Louis XIV, et de ces trop fameux mémoires où le chimérique donne de si étranges conseils. La morale de Mentor est copiée des *Directions pour la conscience d'un roi*, et le trop grand nombre de prescriptions fatigue dans le roman comme dans l'ouvrage de direction. Télémaque en est accablé, et peut-être faut-il voir une image du découragement où tombait le duc de Bourgogne lui-même dans cette peinture du fils d'Ulysse disant naïvement à Mentor : « Si toutes ces choses sont vraies, l'état d'un roi est bien malheureux; il est l'homme le moins libre et le moins tranquille de son royaume; c'est un esclave qui sacrifie son repos pour la liberté et la félicité publique. »

Ce mélange du roman et de l'allusion dans le *Télémaque* est l'une des causes du froid qu'on y sent, quoique le plan en soit heureux, le récit rapide, et que l'ouvrage soit écrit de verve. La vérité manque souvent à ces caractères formés de traits qui appartiennent à des civilisations si différentes. On s'habitue difficilement à ce petit roi grec, tantôt gourmandé et conseillé comme aurait pu l'être Louis XIV par un confesseur pénétré de ses devoirs, tantôt faisant des fautes que ne comportaient ni son temps ni son état, afin de donner matière à des critiques qui s'adressent à un autre temps et à un autre état. Mentor

ne cache pas assez Fénelon. Nous sommes presque plus souvent à Versailles qu'à Salente, et tantôt il semble voir Télémaque recevant des conseils pour régner sur la France du XVIIIe siècle, tantôt le duc de Bourgogne instruit à gouverner quelque jour l'île d'Ithaque. Au moment même où l'imagination de l'auteur nous emporte dans le monde d'Homère, une allusion, un détail emprunté à un autre monde, un anachronisme de politique ou de morale, nous ramènent au temps de la guerre de la succession et du quiétisme.

Une autre cause du froid de cet ouvrage, c'est que l'Olympe païen y est représenté par un chrétien et l'amour par un prêtre. Homère a peint ses dieux comme son temps les voyait. Leurs images remplissaient les terres et les mers. Sans cesse mêlés parmi les mortels, on les attendait comme des hôtes, et on croyait quelquefois saluer un dieu dans l'étranger qu'un visage noble, un air de majesté, distinguaient des autres hommes. Virgile, dit-on, ne croyait pas aux dieux qu'il a chantés : je le veux bien, quoiqu'il soit plus sage de laisser la chose en doute; mais il vivait dans un temps où Auguste élevait des temples à Mars vengeur, à Apollon, à Jupiter tonnant; où, pour lui complaire, de riches citoyens construisaient le temple d'Hercule, celui des Muses, celui de Saturne. Virgile voyait les statues des dieux dans ces temples; il croyait aux dieux d'Homère; n'a-t-il pas respiré l'ambroisie qui émanait de la chevelure de Vénus? Homère et Virgile avaient trouvé les traits de leurs dieux, comme Raphaël l'ineffable beauté de ses vierges, au fond des esprits et des cœurs de leurs contemporains. Les dieux dont se sert Fénelon ne sont qu'une machine dans une fable. Son Jupiter est un souvenir de collége. En peignant Vénus après Virgile, il a craint sa propre imagination. Son Neptune et son Éole « aux sourcils épais et pendans, aux yeux pleins d'un feu sombre et austère, » ne sont que des figures rébarbatives. Les dieux de Fénelon ressemblent à ces vaines figures de la Vierge auxquelles s'essaient les peintres depuis que le protestantisme et la philosophie ont effacé de notre imagination cet idéal que Raphaël avait reçu de la foi du moyen-âge. Si nous ne sommes point touchés, comme Bossuet, du manque de convenance canonique du *Télémaque*, il n'est guère possible de n'y pas sentir une sorte de manque de convenance littéraire; mais il faut l'entendre dans le sens le plus doux et le plus respectueux pour Fénelon.

La même remarque s'applique à la peinture de l'amour. Calypso sait moins aimer que Didon abandonnée, et le fils d'Ulysse est plus pâle encore que le fils d'Anchise. Cette fiction de l'enfant Amour que

Calypso, pour se soulager de la flamme qui coulait dans son sein, donne à porter à sa suivante Eucharis, qu'est-ce autre chose qu'une manière de se dérober à des peintures interdites au caractère du prêtre? Eucharis inspire à Calypso une jalousie qui fait songer à celle d'Hermione. Cette prose agréable et facile, qui se joue autour du cœur et qui n'y pénètre pas, nous fait adorer les vers de Virgile et de Racine, qui sont comme la langue naturelle de l'amour.

Voici une dernière cause du froid dans le *Télémaque*. Les païens y sont trop chrétiens. Je ne veux point parler de certains principes de morale qui, pour n'avoir été clairement enseignés que par le christianisme, pouvaient se trouver au fond de quelqu'une des grandes ames du monde païen, d'un Socrate par exemple; il s'agit des principes que le christianisme seul a pu révéler à l'homme, parce qu'il a fait naître en lui la faculté qui les conçoit; il s'agit de ces vérités qui seraient demeurées inconnues à dix générations de Socrates se succédant dans le monde païen. En mêlant ces vérités aux vues de la sagesse antique et en faisant parler Mentor comme l'Évangile, Fénelon a plus d'une fois discrédité la plus belle morale par l'incompétence, si je puis parler ainsi, du personnage qui l'enseigne.

Ces défauts du *Télémaque* ne sont d'ailleurs sensibles qu'aux personnes assez instruites pour discerner tous les genres de convenances dans les ouvrages de l'esprit. Elles seules peuvent s'offenser de voir les vives couleurs de l'antiquité païenne s'éteindre sous le pinceau languissant ou timide d'un prélat chrétien. Aussi, un certain âge passé, *Télémaque* est-il peu lu, quoiqu'il soit plein de beautés qui vont aux esprits mûrs. Pour l'estimer son prix, il serait besoin de se rappeler, en le lisant, quel but s'est proposé Fénelon et pour quel lecteur il a écrit.

Fénelon voulait faire voir au duc de Bourgogne, dans un cadre propre à intéresser son imagination, tout le détail des devoirs qui l'attendaient sur le trône, et le munir en quelque sorte de bonnes impressions et de précautions efficaces sur tous les points de la conduite d'un roi. Aucun sujet n'y convenait mieux que les aventures de Télémaque. Quoi de plus ingénieux que de donner pour modèle de conduite au petit-fils de Louis XIV le fils d'un des plus grands rois de la Grèce héroïque? Quel dessein plus élevé, plus religieux, que de montrer dans l'élève de Mentor, quoique si bien doué par les dieux, fils d'une telle mère et d'un tel père, si accoutumé aux grands exemples, combien le secours des dieux lui est nécessaire pour ne point manquer à sa naissance ni à ses devoirs, et quel peu de mérite nous avons dans les actions qui nous honorent le plus aux yeux des hommes? Par le

choix du sujet, Fénelon mettait sans cesse son élève en présence de lui-même. Par la création du personnage de Mentor, il l'instruisait à rapporter tout l'honneur de ses belles actions à la protection divine, et, en lui inspirant le bien, il lui en ôtait l'orgueil. Par l'intérêt des détails, la grace des descriptions, la variété des aventures, il le ramenait à son insu, et comme par mille chemins agréables, au même but, à cet idéal sévère de la royauté juste, pacifique, bienfaisante, maîtresse de ses passions et dévouée au bien des peuples.

Dans le plan de Fénelon, cette invention de l'Olympe, que nous trouvons un peu froide, était heureuse et appropriée. Le jeune prince avait l'imagination accoutumée aux dieux d'Homère et de Virgile. Lui en donner des portraits vivans dans un récit tout plein d'ailleurs des usages, des mœurs, du beau ciel de la Grèce, c'était tout ensemble graver plus avant dans son esprit les beautés de ces grands poètes, et lui enseigner la vie par les images qui lui étaient le plus familières.

L'objet du roman y fait excuser pareillement le mélange des deux morales. L'âge du jeune prince et son peu de science lui dérobant cette sorte d'anachronisme, l'effet de la morale sur son cœur n'était point affaibli par des scrupules de savoir ou de goût. Ce n'était, après tout, que de la morale sublime mêlée à de l'excellente morale. Il y a même plus d'un endroit où ce mélange a produit les plus grandes beautés. Telle est la peinture du bonheur des justes dans les Champs-Élysées. Là, Fénelon n'a point suivi Homère et Virgile. Ceux-ci font consister ce bonheur dans la paisible continuation des soins qui occupaient les justes pendant leur vie. Les héros n'ont pas cessé d'aimer la guerre : les uns continuent de prendre soin de leurs armes et de mener paître leurs chevaux (1); les autres exercent leurs membres dans les jeux, ils luttent sur l'arène, ou bien ils dansent aux accens de la lyre d'Orphée. Ce bonheur, fort grossier, est plus dans l'esprit du paganisme que les douces joies de la contemplation que Fénelon prête aux ames heureuses dans des Champs-Élysées fort semblables au paradis chrétien; mais telle est l'excellence de l'art dans cette fiction, que, loin d'y être choqué de voir des héros païens heureux à la manière de nos saints, on croit lire quelques pages sublimes de Platon rêvant pour l'ame de Socrate, délivrée des liens terrestres, quelque félicité proportionnée à son intelligence et digne de sa vertu.

(1) . . . . . Quæ gratia currûm
Armorumque fuit vivis, quæ cura nitentes
Pascere equos, eadem sequitur tellure repostos.
(Virgile, *Æn.*, VI.)

Enfin on trouve encore à louer, par l'intention de l'auteur, sa retenue dans la peinture de l'amour, Si, d'ailleurs, les traits généraux en sont exacts, et si la vérité se fait sentir sous la chasteté des images, comment ne pas savoir gré à Fénelon de n'avoir pas chatouillé par de fortes peintures de cette passion un jeune cœur qu'il formait pour y résister? Ne point toucher à l'amour dans un plan d'éducation eût été d'un précepteur éludant le plus délicat de ses devoirs; le peindre trop au vif, c'était risquer de faire sortir le mal du remède même. L'esprit infini de Fénelon et ce tact admirable que donne la vertu lui suggérèrent une peinture modérée qui avertissait son élève sans le troubler, et qui le prévenait contre l'amour avant qu'il eût à s'en défendre. Ce mérite de discrétion est d'ailleurs commun à tout l'ouvrage. Tout ce qui est du monde s'y voit au naturel, et il ne s'y voit rien qui fasse baisser les yeux. Nos biens et nos maux, nos ambitions, nos poursuites, les difficultés de la vertu, les douceurs du plaisir si rapides et si tôt changées en amertumes, tout y est peint avec une liberté chaste qui donne la connaissance sans la faire payer de l'innocence. Tant de périls qui nous sont signalés par ce livre, tant d'embûches, tant d'issues si surprenantes des desseins les mieux calculés, tant d'attention à avoir sur soi-même pour se garder des autres et de soi, tout cela nous ferait haïr le monde, ou nous en donnerait trop de crainte, si en même temps, par la beauté du spectacle des choses humaines, par la douceur que Fénelon a su attacher à l'activité, au devoir, aux victoires remportées sur soi, au bien qu'on fait, à l'espérance, on ne se sentait porté d'une généreuse ardeur à affronter les combats qui nous y attendent. L'impression générale que doit recevoir de la lecture du *Télémaque* tout jeune homme intelligent est un mélange d'appréhension et de résolution qui le prépare efficacement pour les luttes de la vie.

Telles sont les beautés du *Télémaque* comme ouvrage d'éducation. S'il est vrai que le lecteur cultivé et mûr peut y être touché des parties défectueuses, combien plus souvent n'est-il pas charmé par tant de rapidité dans le récit, de vérité dans les caractères, de grace et de fraîcheur dans les descriptions, par la profondeur sans affectation, par cette facilité qui nous donne la sensation d'une source jaillissante et intarissable! Il est tel livre où Fénelon n'est pas moins inventeur qu'Homère, et n'a pas moins de douceur et d'éclat que Virgile. Son Télémaque est brillant, fier, passionné, solide. S'il a plus de délicatesse d'esprit et de sentiment que les héros d'Homère, on ne lui en veut pas plus qu'à l'Iphigénie de Racine d'être plus ingénieuse et plus tendre qu'on ne l'était au temps d'Agamemnon. Les deux grands épi-

ques anciens n'ont pas de caractère plus intéressant que celui de Philoclès, sacrifié par Idoménée aux intrigues et aux calomnies de son favori Protésilas. Cet homme, tombé de la toute-puissance qu'il avait exercée avec modération, exilé dans un coin de l'île de Samos, où il vit du travail de ses mains; puis, par un retour de fortune, ramené en triomphe à Salente, où il retrouve la faveur du prince et la puissance, et ne s'en sert pas contre ses ennemis; enfin, se retirant dans une solitude, non pour s'y dérober à ses devoirs envers sa patrie, car Idoménée y vient chercher souvent ses conseils, mais pour échapper à l'injustice et à l'envie à force de médiocrité : c'est là une création que rendent vraisemblable certains exemples de la sagesse antique, et à laquelle l'esprit chrétien, habilement caché sous une mise en scène grecque, donne une grandeur inconnue des héros comme des sages du paganisme.

En parlant de la mise en scène du *Télémaque*, j'en ai indiqué l'attrait le plus durable. La mythologie grecque est restée la religion de l'imagination chez les peuples modernes. Le génie grec est encore notre idéal dans les arts. Tout livre qui nous en donne des images sensibles trouve en nous une préparation et une conformité d'éducation première. Ni l'abus qu'on en a fait, ni tant d'imitations maladroites, n'ont pu nous en détacher. Une statue qui rappelle la beauté noble et naïve de la statuaire grecque donne à l'artiste qui la crée le premier rang dans les arts. Quelques pièces d'André Chénier qui sentent le miel de l'Hymette, et qui reflètent en quelques endroits le beau ciel sous lequel était née sa mère, ont rendu son nom immortel. C'est ce même ciel dont Fénelon a éclairé les scènes du *Télémaque*, c'est cette présence du génie grec à toutes les pages, ce sont toutes ces images agréables ou sérieuses par lesquelles l'antiquité nous a préparés à la connaissance de la vie, qui donnent un mérite d'éternelle nouveauté à ce livre charmant, espèce de vase antique où la main de Fénelon semble avoir composé un bouquet des plus belles fleurs de la Grèce.

NISARD.

LES

ENFANS TROUVÉS.

DES PLUS RÉCENS TRAVAUX SUR LA QUESTION.

D'UNE RÉFORME PROCHAINE DANS L'ADMINISTRATION DES ENFANS TROUVÉS.

I. — *Histoire statistique et morale des enfans trouvés,* par MM. TERME et MONTFALCON.
II. — *Les Hospices d'enfans trouvés.* — *Recherches statistiques sur l'infanticide,* par M. REMACLE.
III. — *Des Institutions actuelles des enfans trouvés,* par l'abbé GAILLARD.
IV. — *Parti à prendre sur la question des enfans trouvés,* par M. CUREL.
V. — Documens officiels, etc.

I. — CAUSES DES EXPOSITIONS.

La question des enfans trouvés est entrée, depuis ces derniers temps, dans une phase nouvelle. L'administration des hospices et la science économique ont tour à tour apporté leurs lumières à l'œuvre difficile d'une réforme. D'un côté, les conseils-généraux signalaient l'accroissement des enfans trouvés comme un fléau dangereux pour nos finances; de l'autre, des hommes graves étudiaient au sein de la société le côté moral de la situation. Le moment est venu de se faire une opinion sur le meilleur système de secours qu'il convient d'adopter. Ce système doit s'appuyer avant tout sur la connaissance des causes de l'exposition, comme sur un moyen d'atteindre et de détruire

le mal dans sa racine. Rechercher ces causes, qui ne sont pas encore toutes dévoilées, examiner la valeur des mesures que l'administration a essayées contre l'accroissement des enfans trouvés, présenter un projet de réforme qui prenne de plus haut les besoins de la mère et qui réunisse autour d'elle les élémens d'une nouvelle charité, tel sera aujourd'hui l'objet de nos études (1).

Il faut d'abord bien établir qu'en général les mères n'abandonnent point leurs enfans sans y être contraintes. Le sentiment de la maternité est tellement dans la nature de la femme, qu'il commence chez elle presque avec l'existence. Jeune fille, elle nourrit ce sentiment confus; chaque enfant qu'elle rencontre communique une vivacité nouvelle aux vœux que, sans le savoir peut-être, elle forme déjà au fond de son cœur. Plus tard le mariage vient donner un but à ces vagues aspirations. On la voit alors partager tout son être avec le nouveau-né qu'elle porte sur son sein, lui donner son ame dans chaque sourire, et se dévouer par amour pour lui aux plus rudes fatigues. Ses idées, ses soins, ses regards, n'ont plus alors qu'un objet : être mère, c'est toute la femme. Quand mille exemples de cette tendresse aveugle, infinie, inépuisable, existent tous les jours sous nos yeux, quand chacun de nous en a senti les douces et pénétrantes atteintes, comment croire après cela qu'une femme renonce volontairement aux devoirs de mère? Non; nous sommes obligés d'admettre que, dans presque tous les cas, sa résolution a été forcée par des causes supérieures à l'attrait de la nature. Telle est la règle générale contre laquelle ne sauraient prévaloir quelque tristes exceptions.

Ces exceptions, devons-nous en tenir compte? Sans doute, dans un travail complet sur les causes de l'exposition, il faut réserver une place à la plus déplorable de ces causes, à cet endurcissement du cœur qui est un vice de la nature contre lequel la société ne peut rien; mais nous ne voulons nous occuper ici que des causes contre lesquelles il est des remèdes efficaces. Notre but n'est pas de satisfaire une curiosité stérile, nous cherchons à réunir les élémens d'une réforme pratique. L'absence de l'amour maternel est d'ailleurs, dans la plupart des cas, moins une cause qu'un effet. Ce n'est pas toujours la nature qu'il faut accuser, c'est le désordre, la misère, souvent aussi le hasard de la naissance. Ce qu'on pourrait nommer la race des enfans trouvés se conserve, se reproduit par elle-même. D'après les statistiques officielles, 129,629 enfans délaissés donneraient à leur tour un chiffre

(1) Voyez la première partie de ce travail dans la livraison du 15 janvier 1846.

moyen de 36,000 expositions annuelles. Un tel résultat ne doit pas nous étonner. Où ces malheureux prendraient-ils envers leurs nouveau-nés des sentimens et des soins qu'on n'a pas eus pour leur enfance? Les sentimens du cœur se correspondent, et l'on donne aux autres selon que l'on a reçu soi-même. La fille qui n'a point connu sa mère ne tiendra pas beaucoup de son côté à connaître son enfant et à le garder auprès d'elle. L'exposition crée de la sorte des êtres sans solidarité morale. Cette indifférence transmise contribue énormément à perpétuer, surtout dans nos grandes villes, une population d'hommes et de femmes qui, privés de famille à leur naissance, se croient délivrés ensuite de l'obligation d'en élever une. Diminuer le nombre des enfans trouvés, ce serait diminuer en même temps le nombre de ces parens dénaturés.

Nous sommes ramenés ainsi à la nécessité d'une lutte à la fois énergique et prudente contre les seules causes d'exposition que l'on puisse se flatter de détruire. Ces causes, l'administration ne les a qu'imparfaitement connues jusqu'à ce jour. Il y a dans le cœur de l'homme et surtout dans celui de la femme mille nuances délicates que la statistique ne saura jamais atteindre ni fixer. Il est donc nécessaire d'employer des moyens de contrôle plus subtils. L'analyse morale, le raisonnement, l'observation personnelle des faits, tels sont les fils conducteurs qui nous paraissent mener plus directement, et comme par un chemin de traverse, à la connaissance des causes de l'exposition dans les grandes villes.

Nous diviserons ces causes en deux classes selon le caractère des influences auxquelles la mère obéit : tantôt sa volonté nous apparaît comme enchaînée par une nécessité impérieuse; la crainte du déshonneur, le désordre, la misère, ont triomphé de l'amour maternel; tantôt à côté de la nécessité se place une autre influence. Des conseils, d'odieuses menaces, en un mot l'action intelligente d'une volonté perverse remplace ou fortifie vis-à-vis de la mère l'action fatale des événemens. Suivant MM. Terme et Montfalcon, les expositions dont la crainte du déshonneur a été le seul motif figurent pour un chiffre bien minime dans la somme totale des abandons d'enfans. Un prêtre que les fonctions de son ministère ont mis à même d'observer les faits de plus près, l'abbé Gaillard, croit au contraire que le sentiment de la honte est une des influences qui enlèvent le plus d'enfans à leurs mères. La statistique nous dit en effet que les expositions sont plus nombreuses, toutes choses égales d'ailleurs, dans les endroits où les mœurs sont plus sévères, et qu'elles diminuent dans les pays où les

mœurs se relâchent (1). Quelle conséquence tirer de ces résultats? Faut-il démoraliser la population pour diminuer le nombre des enfans trouvés? Le remède serait ici pire que le mal. Nous aurons à voir si des mesures dictées par une sollicitude éclairée et charitable pour les filles-mères ne conduiraient pas plus sûrement au même résultat. Le sort de ces filles mérite encore plus de pitié que de blâme, car leur supplice vient d'un sentiment honnête : c'est ce qu'on garde de vertu dans le vice qui fait rougir.

Si des motifs d'honneur et de délicatesse déterminent quelques mères à se séparer de leurs enfans, le désordre des mœurs n'entraîne-t-il point d'un autre côté les mêmes conséquences? Ici la réponse, il faut l'avouer, est moins facile. On ne peut nier que la débauche ne soit une cause d'endurcissement. Cependant il ne faudrait pas s'en exagérer l'importance. Des médecins dont le témoignage s'appuie sur une longue et constante pratique dans nos grandes villes assurent que les filles les plus libertines, les plus éhontées, sont souvent les plus désolées, les plus malheureuses, quand la nécessité les oblige à se séparer de leurs enfans. Si quelques économistes ont classé la débauche parmi les causes dominantes d'exposition, c'est qu'ils ont confondu son influence avec celle de la vie dissipée, des mœurs oisives au milieu desquelles elle se produit souvent. Les habitudes de coquetterie et de dissimulation que cette vie entraîne mènent plus rapidement encore que le désordre à l'oubli des devoirs maternels. Des femmes qui falsifient tout jusqu'à leur visage finissent par user la délicatesse et pour ainsi dire la fleur de leurs sentimens, comme elles altèrent la fraîcheur de leur teint sous le fard dont elles se couvrent. Les mères insensibles aux douceurs de la maternité se rencontrent en assez grand nombre parmi les filles de théâtre, les femmes entretenues et cette nouvelle variété de femmes galantes connues sous le nom de *lorettes*. De telles personnes se sont habituées à tromper tous les sentimens de la nature. Elles élèvent à grands frais dans leurs appartemens des aras, des singes, des lévriers, et elles font porter leur enfant à l'hospice, se déchargeant sur la charité publique du soin de pourvoir à sa nourriture. Une naissance n'est, pour ces créatures

(1) A Strasbourg, par exemple, où l'opinion est très tolérante, plusieurs maternités précèdent en général le mariage dans les classes inférieures, et cette violation de la pudeur n'entraîne pourtant qu'un nombre assez faible d'enfans trouvés. La raison en est simple : ces filles-mères trouvent aisément à se placer avec leur nouveau-né, en qualité de nourrices, chez les bourgeois de la ville, qui ferment les yeux sur une faiblesse regardée comme tout ordinaire.

égoïstes et blasées, qu'un embarras, un outrage à leur beauté, un fléau destructeur de leurs charmes.

La preuve du reste que cette négligence, souvent même cette haine des enfans, n'est pas toujours la suite de mœurs déréglées, c'est qu'on retrouve un semblable oubli des devoirs de la nature chez des femmes mariées. Les économistes ne sont point encore parvenus à se mettre d'accord sur la proportion des enfans légitimes reçus dans les hospices. Dans quelques localités, assure M. Lelong, membre du conseil-général de la Seine-Inférieure, leur nombre a égalé et quelquefois même dépassé le nombre des expositions d'enfans nés hors du mariage. Ce résultat est au moins douteux; mais, quel que soit le chiffre relatif des uns et des autres, on ne peut se défendre d'un sentiment pénible en songeant que ces enfans légitimes se trouvent déchus par un tel abandon de tous leurs droits civils. Cet acte seul leur imprime un caractère de bâtardise. Les femmes mariées qui exposent leurs enfans veulent bien pour elles des bénéfices et de la considération que donne dans la société l'union légale, mais elles ne veulent point étendre les mêmes avantages à leur postérité. Égoïsme monstrueux! Les pauvres filles-mères qui, abandonnées de leurs séducteurs, élèvent à force de privations et de sacrifices le fruit d'un commerce illicite, affligent sans doute la morale publique; mais leur libertinage nous révolte moins que cette froide et sordide indifférence couverte du manteau de la légalité.

La crainte de la honte, la dépravation, l'endurcissement, sont des influences toutes morales. Il est une influence matérielle qui résume toutes les autres : nous avons nommé la misère. Plus les conditions de l'existence sont dures pour une race du genre humain ou pour une classe de la société, moins les mères tiennent à léguer à leurs enfans le triste héritage de leurs souffrances et de leurs privations. Un savant anatomiste, M. Serres, nous racontait un jour avoir reçu des crânes de nouveau-nés qui provenaient d'une race soumise et maltraitée; ces crânes portaient tous la trace imperceptible d'une piqûre d'aiguille qui avait dû occasionner sourdement la mort. Aux colonies, les femmes esclaves font périr en secret leur fruit dans leurs entrailles ou après leur délivrance, dans la crainte d'ajouter de nouvelles fatigues à leurs travaux, déjà si pénibles. Chez nous, les pères et mères des classes inférieures de la société montrent d'autant moins de répugnance au délaissement, qu'ils doivent faire partager à leur nouveau-né un sort plus triste et plus nécessiteux. La pauvreté exerce encore une plus grande influence sur l'exposition des enfans légitimes que sur l'expo-

sition des enfans naturels. Suivant MM. Terme et Montfalcon, l'extrême misère peut contraindre une femme, bonne mère d'ailleurs, au délaissement de son nouveau-né : ils en ont vu des exemples. L'abbé Gaillard croit même que cette cause agit presque seule sur l'abandon des enfans nés dans le mariage. Les médecins qui ont eu l'heureuse mission d'assister de pauvres femmes du peuple dans les travaux de l'enfantement ont presque tous été témoins de scènes navrantes. Quelques-unes accouchent sur la paille dans des greniers. Le médecin est obligé d'envoyer chercher de vieux linges pour envelopper l'enfant, qui sans cela eût été porté tout nu à l'hospice. Ces femmes fondent en larmes et en sanglots quand elles voient leur nouveau-né s'éloigner d'elles. Il est rare qu'elles permettent son enlèvement sans se ménager par quelques signes le moyen de le retrouver un jour : dernière précaution bien touchante de la part d'une malheureuse mère qui se voit à ce point abandonnée de Dieu et des hommes! L'espérance, ce sentiment dont la religion a fait une vertu, est, dans le cœur de la femme contrainte d'abandonner son enfant, quelque chose de plus encore : c'est la foi en une Providence qui protége les petits de l'oiseau sous l'aile de leur mère. Hélas! il arrive trop souvent que l'oiseleur arrache pour toujours la couvée du nid et que le besoin enlève à jamais l'enfant du berceau.

Un ordre de causes moins connues comprend celles qui supposent l'action d'une volonté étrangère à celle de la mère. Sur ce terrain, c'est le père que nous rencontrons d'abord. Il faut le dire à son honneur, la femme se résigne moins aisément que l'homme à l'abandon de son enfant. Presque toujours sa résolution a été forcée, soit par l'éloignement du séducteur, soit par les conseils de l'amant ou du mari. La position abaissée de la femme dans les classes ouvrières est une des causes morales qui contribuent le plus à peupler nos hospices d'enfans trouvés. Une malheureuse accouche-t-elle sur un grabat, souvent l'homme sera assez lâche pour lui faire un crime de sa fécondité. En général, ces pauvres créatures accueillent ces grossières offenses avec un murmure timide et patient. Le père annonce hautement la résolution de mettre le nouveau-né à la charge de l'hospice : la mère désire le conserver, elle le ferait si elle était seule; mais la crainte d'aggraver par sa résistance une position déjà si affreuse et d'encourir tout-à-fait la disgrace de son mari l'emporte sur le sentiment maternel : elle se résigne. Accoutumée à fléchir dans toutes les actions de la vie, elle obéit cette fois encore en gémissant. Il n'est pas rare que le mari se charge de porter lui-même l'enfant dans le tour. Quelques

économistes ont accusé le libertinage des mères : trop souvent la mauvaise conduite de l'homme amène le mépris des devoirs chez la femme, et les enfans portent la peine attachée au relâchement des liens conjugaux. L'exposition, dans un pareil cas, n'a même pas la misère pour excuse : des parens sans tendresse et sans moralité se débarrassent quelquefois des fruits du mariage uniquement pour être plus libres de suivre leurs penchans vicieux.

L'action de l'homme sur l'accroissement des expositions ne se limite pas à ce triste abus de l'autorité paternelle : dans nos campagnes, elle s'exerce encore sous une autre forme. Il n'est guère de plaie vive du cœur humain sur laquelle ne s'établisse une industrie ignoble et parasite. On ne s'attendait sans doute pas à rencontrer dans notre société le métier d'*expositeur;* ce métier existe pourtant, il est même lucratif. De tels hommes se chargent, moyennant un prix convenu, de conduire secrètement au tour le plus voisin les enfans qu'on veut faire disparaître. Une facilité qui sert si bien les désirs de tant de filles ne pouvait manquer d'être recherchée; les expositeurs ont réussi. Leurs prétentions s'accroissent à mesure qu'ils ont la conscience d'être plus nécessaires : en général, ces hommes vendent chèrement leurs services; ils reçoivent pour chaque enfant une rétribution qui s'élève de 30 à 100 francs. Ce tarif varie d'ailleurs selon les localités et selon les personnes dont les expositeurs tiennent le secret entre les mains. Quelques-uns sont parvenus à mettre leur entreprise clandestine sur le pied d'un véritable établissement industriel; ils travaillent en grand et ont des voitures pour faire régulièrement le chemin de l'hospice. Si encore ces misérables ne faisaient que servir l'indifférence de certaines mères en leur facilitant les voies à l'exposition! mais on a vu des repris de justice, des gens sans aveu, parcourir ainsi tout un département, et intimider les filles séduites pour leur arracher le fruit de leur grossesse. Il y en a même qui poussaient la contrainte et l'audace jusqu'à ravir les enfans dans les bras des mères, en les menaçant de les perdre si elles refusaient de les leur abandonner moyennant un indigne salaire. Suivant M. Curel, préfet du département des Hautes-Alpes, cette vile spéculation est une des causes qui livrent le plus d'enfans aux tours des hospices. Dans quel état encore les malheureux confiés aux mains des expositeurs arrivent-ils entre les bras de la charité publique! Des faits d'une gravité accablante démontrent que ces hommes ne respectent guère la matière de leur industrie : des enfans ont souvent péri, faute de soins, durant le trajet; d'autres ont été jetés à la porte de l'asile avec une négligence déplorable. Un enfant

n'est, pour de tels êtres, qu'une marchandise dont ils n'ont pas même à supporter les avaries. Les tribunaux ont sévi çà et là contre ces criminels abus; mais, il faut bien le dire, ils ont sévi mollement. La crainte d'un jugement et de quelques mois de prison ne suffit pas à éloigner ces spéculateurs sans ame et sans pudeur d'un métier qui leur produit de beaux bénéfices. Il faudrait d'ailleurs plus qu'une répression accidentelle pour arrêter la pratique de telles manœuvres ténébreuses; il faudrait un système de surveillance bien établi et sévèrement pratiqué.

Les officiers de santé ne sont pas toujours demeurés étrangers à de semblables actes; mais, de toutes les instigations qui poussent les filles-mères à l'abandon de leurs nouveau-nés, la plus puissante dans les grandes villes, c'est l'entremise des sages-femmes. Nous devons arrêter ici quelques instans notre attention sur une plaie affligeante et peu connue. L'institution des sages-femmes n'est point condamnable en principe; elle a pour but d'offrir à la mère, dans les classes pauvres, des secours qu'elle ne peut réclamer du médecin, de fournir aussi un asile secret et assuré aux jeunes filles qui se trouvent dans la nécessité de donner clandestinement le jour à un enfant. Si de tels services sont utiles, la nature même de cette utilité les rend dangereux pour la morale publique. Il ne faut pas que la jeune fille ou la femme mariée qui a commis une faute ne puisse la cacher; si telle était l'intention du législateur, il aurait voulu multiplier le suicide et l'infanticide. La force des préjugés est si grande en effet, que souvent on a recours au crime pour masquer une faute. La femme chez laquelle tous les sentimens d'honneur et de délicatesse frémissent encore se détruira ou détruira son enfant, plutôt que de divulguer sa faiblesse. Elle tue pour qu'on ne sache pas qu'elle a aimé, c'est-à-dire qu'elle a été femme. Dans un tel état de choses, on comprend la nécessité d'un asile mystérieux où cette infortunée reçoive tous les soins que réclame son état. Cet asile de l'amour trompé, souvent même du repentir, existe chez la sage-femme. Celle qui prend à petit bruit le chemin d'une de ces maisons de refuge ne lui confie pas seulement sa vie, son enfant, mais encore son secret; elle s'y décide avec d'autant moins de peine, que la sage-femme, avant tout, est femme, et qu'à ce titre elle comprend les faiblesses de son sexe. On lui dit ce qu'on n'oserait pas dire au médecin, ce qu'une timidité bien naturelle fait cacher même aux parens. La sage-femme est donc, sous ce point de vue, un confesseur qui a charge d'ame. Plus de telles fonctions sont importantes et délicates, plus l'abus en est facile : ce voile de mystère qui protége

la naissance dans la maison d'accouchement peut favoriser bien des désordres. Il faudrait que les sages-femmes fussent d'une moralité au-dessus de toutes les séductions pour ne trahir jamais le secret qui leur est confié, pour détourner du libertinage la jeune fille timide qui vient réclamer leur secours une première fois. A ces conditions, leur ministère mériterait vraiment la reconnaissance publique. En est-il ainsi? Existe-t-il beaucoup de sages-femmes honnêtes, charitables, discrètes, qui soient pour la jeune fille séduite des sœurs aînées, et qui cherchent à la ramener aux bonnes mœurs tout en soulageant sa souffrance? Avant de répondre à cette question, nous devons rechercher la source à laquelle l'institution des sages-femmes se renouvelle constamment dans les grandes villes.

Il nous en coûte de le dire : cette source est impure. Des filles qui ont vécu du théâtre ou de la débauche finissent d'ordinaire par prendre, en désespoir d'amans, une profession qui n'exige pas de grandes études (1). Voilà les mains, au moins suspectes, entre lesquelles plus d'une jeune fille séduite, mais encore intéressante après sa faute, vient remettre ce qu'elle a de plus précieux au monde, son honneur et son enfant! Qui ne tremblerait pour l'un ou pour l'autre de ces trésors, surtout quand il est si aisé d'en trahir le dépôt? C'est à peine si une moralité vigoureuse résisterait à des épreuves aussi délicates, aussi répétées; comment espérer que l'honnêteté douteuse ou tout au moins bien novice de ces femmes sortira d'une telle entreprise avec les honneurs de la guerre? Voyons maintenant si l'expérience justifie nos craintes.

Il semble d'abord que les sages-femmes devraient être plus nombreuses dans les endroits où l'on a le plus besoin de leurs services. L'administration l'a voulu ainsi, mais le contraire arrive, et ce fait seul nous met sur la trace des abus que cache leur ministère. Les sages-femmes sont très nombreuses à Paris et dans les grandes cités, où les secours de la médecine sont prompts et faciles; elles sont rares dans les petites villes, où ces secours sont moins à la portée de tous les habitans; elles manquent enfin dans les hameaux, où leur entremise serait la plus utile à cause de l'absence des hommes de l'art. Ces femmes recherchent évidemment les grandes villes, parce que les grandes villes sont des foyers de libertinage. Il n'est personne qui,

(1) Ceux qui ont été à même d'observer les mœurs des habitans de la campagne savent fort bien que les femmes qui ont souvent été mères sont regardées comme très capables d'assister et de conseiller les jeunes femmes en travail dans les hameaux où la médecine n'est pas encore représentée. Ce sont les matrones.

en parcourant les rues de Paris, n'ait remarqué le nombre vraiment prodigieux des tableaux de sages-femmes qui garnissent les murs. Plus on s'enfonce dans les quartiers pauvres, obscurs, mal famés, plus ces enseignes se multiplient. Le grand nombre des maisons d'accouchement, évidemment hors de toute proportion avec les besoins réels, la vie excentrique et dissipée que mènent les maîtresses de ces établissemens, tout nous dit que souvent leur profession est un masque, et que sous ce masque se cachent çà et là d'autres manœuvres que l'on n'avoue pas. Il nous reste à chercher quelles sont ces manœuvres, et comment de telles femmes vont mêlant la sainteté de leur ministère à toute sorte de profanations (1).

Pour beaucoup d'entre elles, ce métier est un prétexte, un voile complaisant destiné à couvrir le dérèglement des mœurs, tout en attirant les regards, et en montrant le chemin de leur domicile. Les sages-femmes, dans les grandes villes, ne viennent pas seulement au secours de la licence, elles vont pour la plupart au-devant. On les voit s'entremettre à l'envi dans toute sorte d'intrigues, et négocier, moyennant un prix fixé, des rencontres funestes à la vertu. Couvertes du manteau de la science qu'elles possèdent assez mal, ces créatures spéculent, et sur quoi? sur ce qu'il y a de plus délicat, de plus précieux, de plus sacré dans le monde, les faiblesses du cœur et la maternité! Les sages-femmes ont tout profit à favoriser la violation des devoirs. Loin de détourner la jeune fille d'une première faute, leur intérêt est au contraire de l'engager à la récidive, en lui évitant les ennuis et les embarras de la fécondité. Aussi excitent-elles la jeune mère à l'abandon de son enfant, comme au seul moyen de conserver intacte la liberté de ses actions. L'ardeur que mettent les sages-femmes à séparer les filles-mères de leur nouveau-né relève d'un motif plus profond et plus calculé qu'on ne le croirait. Les maîtresses de maisons d'accouchement n'enlèvent pas le nouveau-né pour l'hospice, en vue seulement du gain attaché à cette démarche clandestine : non; elles savent que l'enfant est en outre un moyen de réparation pour la mère, et elles craignent plus que tout le reste les suites de cette influence morale.

L'action que les sages-femmes exercent à Paris sur les expositions

(1) Les renseignemens qu'on va lire ont été recueillis par un médecin distingué dans le cours d'une longue et orageuse pratique. Nous avons dû, par une réserve que l'on comprendra, écarter quelques détails, sans cependant sacrifier les faits principaux. Quand on tient à guérir une plaie, il faut avoir le courage de la sonder et d'en étudier la nature.

d'enfans est incalculable; non-seulement la plupart d'entre elles acceptent volontiers la commission de porter elles-mêmes le nouveau-né aux Enfans-Trouvés, mais, non contentes d'une coupable complicité, elles obsèdent, en cas de résistance, l'esprit affaibli des femmes récemment délivrées, pour les amener à une séparation contre laquelle se soulève la nature. Quelques-unes ont eu recours, en pareil cas, à la menace ou à la fraude. A peine ont-elles obtenu, par une sorte de contrainte morale, la permission d'enlever le nouveau-né pour l'hospice, qu'elles s'en saisissent comme d'une proie. Ce petit être leur a été remis ordinairement couvert des nippes de la mère; un grand nombre de ces femmes le dépouillent en chemin, et le jettent ensuite tout nu dans le tour. Voler les langes d'un enfant abandonné, c'est presque aussi odieux que de prendre le linceul d'un mort! La maison d'accouchement, située dans le quartier Saint-Jacques, étant ouverte aux sages-femmes comme le théâtre classique de leurs études, elles en profitent pour y semer de mauvaises influences. Parmi les femmes enceintes qui mettent au jour dans cet hospice les fruits de l'imprudence ou de la débauche, il y en a un grand nombre qui sont irrésolues sur la destination de leur enfant. Les religieuses leur donnent de bons avis pour les déterminer à remplir les devoirs de mère. Le plus souvent ces avis ont un heureux résultat : les pauvres Madeleines, à demi repentantes, sont sur le point de sortir de l'hospice avec leur enfant qu'elles ont bien l'intention de garder. Une sage-femme survient qui détruit l'ouvrage des religieuses. Cette mauvaise conseillère choisit plus d'une flèche dans son carquois; elle en a qui manquent rarement le but. Elle trouve moyen de persuader à la mère que son enfant sera mieux traité entre les bras de la charité que dans les siens, déjà si chargés de misères et de travaux. Une des ruses, un des argumens que les sages-femmes emploient le plus ordinairement en pareil cas, et qui ont le plus de prise sur le cœur des faibles mères, c'est de leur laisser croire qu'elles pourront communiquer librement avec leur nouveau-né après son admission dans l'hospice. On sait qu'il n'en est rien : l'enfant tombé dans le tour est un enfant perdu pour sa mère. Quelques sages-femmes ont eu alors recours à des artifices inimaginables pour abuser les pauvres filles durant plusieurs années, en leur donnant sur le compte de leur enfant des nouvelles fausses, qu'elles faisaient semblant de tenir de l'administration par une voie secrète et coûteuse. Il va sans dire que les mères payaient les frais de cette correspondance imaginaire. La ruse finissait quelquefois par se découvrir : l'enfant était mort ou perdu depuis long-temps; mais la

honte de leur lâche action réduisait le plus souvent ces malheureuses mères au silence, et assurait l'impunité d'une complice mille fois plus coupable qu'elles-mêmes.

Comme on le voit, les sages-femmes ont d'autres motifs que la rétribution directe pour exhorter les mères au délaissement. Ce gain pourtant n'est pas à dédaigner. Les sages-femmes exigent en général de 20 à 30 francs pour déposer un enfant dans le tour, et croirait-on qu'une quinzaine d'entre elles à Paris portent à l'hospice jusqu'à sept enfans par semaine? ce qui suppose en moyenne, pour chacune, un revenu de 9,000 francs par an! Quelques-unes même retirent de leur industrie un bénéfice encore plus considérable; il y en a qui prélèvent sur les expositions une rente annuelle de 14,000 à 20,000 francs. Sur 5,000 nouveau-nés (et nous comptons au plus bas) qui tombent, année commune, à la charge de l'hospice de Paris, la moitié au moins ont passé entre les mains des sages-femmes. On voit d'ici quelle vaste exploitation ! Il n'y a plus guère sujet après cela de s'étonner du grand nombre des sages-femmes et de la concurrence qui règne en un pareil métier. On a plutôt le droit d'être surpris en voyant ces pourvoyeuses du tour exiger un prix si élevé d'une commission que le premier venu pourrait remplir; mais les sages-femmes ont le talent d'exagérer aux yeux des filles-mères les difficultés de l'admission dans l'hospice. Elles profitent ainsi de l'ignorance et de la honte des malheureuses pour les rançonner, car ces difficultés n'existent pas : le tour est ouvert pour tout le monde. Enfin elles s'arment de toutes les ressources du charlatanisme pour persuader aux mères que le secret de l'exposition sera mieux placé entre leurs mains. La discrétion devrait assurément constituer la première qualité de semblables confidentes, mais les sages-femmes ne connaissent que la discrétion qui s'achète, et la coupable facilité avec laquelle ces femmes vendent le secret qui leur a été confié n'a d'égale que leur adresse à poursuivre et à dévoiler les traces d'une affaire ténébreuse.

Les enfans que les sages-femmes ravissent en quelque sorte par violence au sein des mères sont-ils du moins déposés invariablement dans le tour de l'hospice? Des témoignages accablans nous forcent d'en douter. D'abord un certain nombre de ces enfans sont exposés sur la voie publique; ces commissionnaires infidèles trouvent quelquefois plus commode de s'épargner les ennuis et les longueurs de la route en se déchargeant du nouveau-né au coin de la première borne venue. Il est arrivé aussi que des enfans confiés à des sages-femmes pour être portés dans l'hospice ont été redemandés plus tard à l'adminis-

tration par leurs parens, et n'ont pas été trouvés inscrits sur les registres. Ces enfans avaient été vendus par les sages-femmes dans des familles où se machinait une odieuse supercherie. Il fallait simuler une grossesse, un accouchement, pour que le mari, en l'absence d'héritiers directs, ne léguât pas ses biens à des collatéraux, et les sages-femmes avaient prêté avec empressement à ces tristes manœuvres un concours intéressé.

L'infanticide et l'avortement relèvent en grande partie des mêmes causes auxquelles nous avons dû attribuer la multiplicité des expositions. L'administration a dans ces derniers temps dirigé de nombreuses recherches statistiques sur les crimes envers les naissances, mais elle n'est pas remontée à la source. L'influence des sages-femmes se montre là plus active qu'ailleurs et plus funeste. C'est par leur intervention, souvent même par leur conseil, que se commettent presque toutes ces énormités dont la trace fugitive échappe trop souvent aux lumières de la justice. L'idée de l'infanticide ou de l'autre crime, plus lâche encore, est presque toujours, chez la jeune fille séduite, le résultat d'un sentiment d'honneur exagéré ou d'une légèreté déplorable. Si au malaise de son état, qui obscurcit toutes ses facultés morales, s'ajoute le concours de circonstances impérieuses; si surtout une personne de son sexe, lui évitant l'embarras d'un aveu pénible, prête à ces circonstances l'entremise et le ministère de la science médicale, c'en est fait du fruit de la grossesse : on essaiera de porter en commun des mains criminelles sur l'ouvrage de Dieu.

Les causes des expositions et des crimes envers les naissances sont maintenant connues. C'est sur ces causes qu'il faut agir, si l'on tient à restreindre sérieusement le nombre des enfans trouvés. Laissez la femme à ses inspirations; écartez les besoins matériels dont le poids entraîne et subjugue trop souvent sa volonté; éloignez d'elle surtout les démarches perfides, les industries intéressées à sa faiblesse, et nous croyons que le sentiment maternel, dégagé alors des circonstances qui l'excitent à faillir, combattra lui-même le fléau bien mieux que ne peuvent le faire les actes administratifs. Là, mais là seulement est le remède au mal. Faute de s'être attaqué aux causes des expositions, faute surtout d'être venu au secours de la nature pour lui restituer toute son action et tous ses droits, on n'a guère tenté jusqu'ici que des réformes impuissantes, téméraires, prématurées. L'administration supérieure a fait de grands pas en France depuis quelques années sur le terrain de la question des enfans trouvés; mais, il faut bien le dire, et nous espérons le démontrer, ce sont des pas hors de la voie.

II. — DES MESURES ADMINISTRATIVES : LE DÉPLACEMENT, LA FERMETURE DES TOURS.

Il nous est venu d'Angleterre, dans ces derniers temps, je ne sais quelles théories matérialistes, qui au nom de l'économie sapent toutes les bases de la morale et de l'humanité. Que disent ces théories? Les riches ne doivent rien aux pauvres; il faut que chacun pourvoie comme il peut à ses besoins; l'assistance publique est un abus qui encourage la paresse et les penchans vicieux. Peu s'en faut que, séduit par de telles doctrines, on n'ait déclaré la charité une vertu immorale ou tout au moins dangereuse. Voici un homme qui meurt de faim à votre porte : gardez-vous bien de le secourir, car vous en feriez peut-être un mendiant ou un vagabond. Voici un enfant qu'une main inconnue a jeté sur le seuil de votre maison : n'allez pas commettre la faute de vous laisser attendrir et d'adopter cet enfant, car d'autres mères pourraient le savoir, et l'idée qu'une femme a pu exposer un nouveau-né sans causer sa mort les engagerait à en faire autant. Mal pour mal, nous aimons encore mieux la doctrine chrétienne qui a fait un précepte de l'aumône. Si l'aumône est un palliatif grossier et impuissant, elle entretient du moins le lien social. Une charité irréfléchie peut sans doute devenir funeste aux pauvres en les poussant à l'oisiveté, et nous sommes même prêt à reconnaître que dans beaucoup de cas il vaudrait mieux donner du travail que des secours. Travailler, c'est devenir meilleur : l'ouvrier actif rapporte non-seulement au logis, à la fin de la semaine, l'argent nécessaire pour nourrir sa famille; il rapporte encore chaque soir à sa femme, à ses enfans, un front plus joyeux, un cœur plus fidèle et plus dévoué. Celui qui donne de l'ouvrage donne deux fois, car, outre le salaire qui est le fruit du travail, il communique le bien-être moral attaché à l'accomplissement d'un devoir. Il y aura néanmoins toujours une classe de pauvres que cette philanthropie n'atteindra pas. C'est surtout vers ceux-là, c'est vers les vieillards, les infirmes, les enfans en bas-âge, que la charité chrétienne inclinait le cœur des riches. Elle leur disait : Vous êtes les pourvoyeurs de leurs besoins; je vous adjure de prélever pour eux un fonds sur la modération de vos vanités et de vos délicatesses sensuelles. Un tel langage était sans contredit plus humain que celui des économistes de la Grande-Bretagne; il était même plus politique, car la société est aux yeux du philosophe un apport mutuel de forces et d'élémens divers qui se fécondent par l'union. La somme des services

se mesure sur celle des biens : celui qui a plus reçu est tenu à faire et à donner davantage.

Quoi qu'il en soit, les doctrines économiques (1) contraires à la charité ont prévalu dans ces derniers temps. Un des résultats de l'application de ces doctrines au système administratif a été de réduire la somme des secours publics. Les enfans trouvés ne pouvaient manquer d'être compris dans une telle réforme. La question de ces enfans se rattache en effet à celle du paupérisme par des liens faciles à saisir : chez de telles victimes, sorties nues du ventre d'une mère ignorée, la pauvreté est, pour ainsi dire, de naissance. Qu'a prétendu l'administration en introduisant des changemens dans le service des enfans trouvés? Elle a voulu faire des économies. Il est bon sans doute d'épargner les deniers des contribuables, il est juste de ménager le budget, notre bourse à tous; mais toute économie qui entreprend sur les comptes de la morale et de l'humanité est une économie onéreuse pour un état. Si peu que coûte l'oubli des devoirs de la charité, cet oubli coûte toujours trop cher. Il est vrai que l'économie a une morale à elle : moins on secourra les enfans trouvés, nous dit-elle, moins les pères et les mères exposeront leurs enfans. Ce raisonnement n'est pas neuf, il remonte au rhéteur Sénèque; admis et suivi courageusement dans la pratique, il amènerait des conséquences monstrueuses.

Depuis long-temps les hospices de province se plaignaient du grand nombre d'enfans trouvés qui étaient à leur charge. On avait cru remarquer dans certaines localités que des filles-mères, après avoir délaissé leur nouveau-né dans le tour, cherchaient, par un sentiment bien naturel, à suivre la piste de cet enfant chez la nourrice entre les bras de laquelle l'administration l'avait remis. Quelques-unes, encore à demi mères, surveillaient ainsi de l'œil et du cœur le fruit de leur malheureuse grossesse. L'administration crut voir dans cet exercice clandestin des droits de la nature un abus qu'il fallait réprimer. Le moyen qu'on inventa pour déjouer cette pieuse fraude n'était pas heureux : il consistait à transporter les enfans placés en nourrice d'un département dans un autre. Le déplacement (c'est le nom qui fut donné à cette mesure) eut quelques heureux résultats, si l'on n'envisage ici que la question financière. Certaines mères froissées dans leurs sen-

(1) Nous regrettons de retrouver une partie de ces doctrines dans un ouvrage récent : *Parti à prendre dans la question des enfans trouvés*, par M. T. Curel; nous le regrettons d'autant plus, que nous aurons bientôt l'occasion de louer les idées pratiques et le bon sens administratif de l'auteur.

timens les plus tendres, et voyant tout à coup leur sollicitude déroutée, se décidèrent à retirer leur enfant. L'hospice bénéficia ainsi d'une diminution dans ses dépenses. Ces minces avantages matériels ne sont-ils point balancés par d'autres inconvéniens moraux? Nous voulons croire que les transports ont été effectués avec tous les ménagemens convenables; on a choisi le moment de la belle saison; on n'a déplacé que les enfans valides, dont l'allaitement était terminé depuis six semaines au moins. Tout cela est fort bien pour prévenir les accidens mortels; mais a-t-on aussi ménagé le cœur des nourrices et l'avenir des enfans? L'état ne doit pas calculer uniquement dans les secours aux enfans trouvés les soins qui conservent l'existence : un enfant ne vit pas seulement de lait; il lui faut en outre de la tendresse, des affections qui veillent autour de son berceau. Le déplacement détruit tout cela. Un lien commençait à se former entre ces enfans délaissés par leurs véritables parens et la famille adoptive que l'état leur a donnée : ce lien moral, le seul qui puisse exister pour eux, vous le brisez. Les premières nourrices avaient appris à aimer leur nourrisson; ce nourrisson était presque devenu pour elles un enfant : on le leur enlève. Et cet enfant déplacé, où va-t-il? Exilé si jeune sur la terre, il voit changer déjà au-dessus de sa tête le ciel qui l'a vu naître et grandir. Nous savons bien qu'une autre nourrice, un autre toit va le recevoir; mais on ne transporte pas ses affections comme son domicile. Cet enfant s'était fait une famille, il commençait à tenir par des attaches mystérieuses au sein qui lui versait sa nourriture, et vous le jetez entre les mains d'une femme inconnue, pour laquelle il n'est plus qu'un étranger. Combien faudra-t-il de temps pour que ce tendre arbrisseau, transplanté dans une nouvelle terre, reprenne racine? L'amour naît d'un regard, d'un souffle, d'un mouvement de la nature : il n'en est pas de même de l'attachement.

Le système des échanges est fatal aux enfans : il est quelquefois inutile pour dérouter les recherches des mères. Plus d'une a en effet réussi à suivre, malgré la distance, les traces qu'on voulait leur dérober. De l'avis même des partisans du système, les déplacemens, pour atteindre le but qu'on se propose, auraient besoin d'être souvent renouvelés. Or, nous ne craignons pas de le dire, le déplacement souvent reproduit serait une mesure inhumaine, qui punirait les enfans pour des fraudes dont ils seraient les innocentes victimes. Des hommes graves, des économistes de bonne foi, des médecins, qu'avait d'abord séduits l'idée de dépayser les nourrissons, ont renoncé à cette idée, après avoir été témoins des scènes douloureuses qui accompa-

gnent un pareil acte administratif, après avoir vu des nourrices, des vieillards fondre en larmes, en se séparant des petits enfans qu'ils s'étaient accoutumés à regarder comme les leurs. Des femmes les serraient entre leurs bras pour les défendre contre les atteintes de l'autorité. On eût dit un second massacre des innocens. Quelques pauvres familles refusaient même absolument de rendre ces enfans adoptifs, et aimaient mieux partager avec eux leur pain noir que de les voir s'en aller. Qu'a produit le déplacement en échange de tant de larmes? Une économie de deux ou trois millions!

L'administration s'est autorisée de l'accroissement des enfans trouvés pour essayer une autre mesure encore plus grave : nous voulons parler de la fermeture des tours. Cet accroissement est sans doute un fait alarmant et capital, mais il y aurait de l'injustice à le mettre tout entier sur le compte de nos institutions de bienfaisance. L'augmentation du nombre des enfans trouvés paraît tenir à deux autres causes : le mouvement de la population, et les soins apportés dans le régime des établissemens où l'état exerce les devoirs de la maternité. Ce n'est pas tant le nombre des naissances inconnues et délaissées qui augmente, c'est la mortalité qui diminue. Il n'y a guère plus d'enfans exposés qu'autrefois; il y a dans nos asiles publics beaucoup plus d'enfans conservés. Il est vrai que pour l'administration le résultat est le même : la charge de l'hospice s'accroît aussi bien des conquêtes de la science que du désordre des mœurs. Aussi voyons-nous l'économie publique s'épouvanter de ces soins charitables et vouloir y mettre un terme ou du moins une mesure. Intéressée à méconnaître ce qu'a de consolant pour l'humanité l'élévation progressive du chiffre des enfans sauvés d'une mort presque certaine par la généreuse assistance de nos hospices, elle n'a voulu voir dans la liberté du tour qu'un encouragement à l'oisiveté, au libertinage, au mépris des devoirs de la nature. Un des freins que la nature a mis au libertinage des femmes, disent les adversaires du tour, c'est la crainte d'avoir des enfans : leur apprendre à braver un tel péril, c'est renverser la digue qui retient chez la plupart d'entre elles tous les penchans vicieux. A vrai dire, nous ne croyons pas que la suppression des tours diminuerait beaucoup le nombre des naissances illégitimes : la faiblesse ou le vice ne prévoient pas. L'amour est, comme tout le monde sait, une force aveugle qui ne calcule même pas avec la mort. Ce n'est pas l'oubli de la pudeur, c'est tout au plus l'oubli de la maternité que le tour encourage. Ici encore les plaintes ont été excessives : on a accusé

cette institution nouvelle (1) d'être une provocation indirecte au délaissement, un appel muet à l'indifférence des mères, un tronc ouvert à l'immoralité publique. On a été jusqu'à dire que la liberté du tour menaçait la famille, et que la famille ne résisterait pas long-temps à une si rude et si constante épreuve. L'influence de ces craintes exagérées se trahit dans les nouvelles mesures que vient de prendre l'administration.

Quelques départemens ont substitué au tour l'admission à bureau ouvert. Le dépôt du nouveau-né s'y fait sans mystère, dans un bureau de l'hospice, par un étranger qui donne son nom et celui de la mère. Le nom et le domicile de cette femme sont inscrits sur un registre. Si l'ancien système avait ses défauts, le nouveau présente aussi des inconvéniens. Le mystère du tour favorisait sans doute quelques abus: la réception banale et clandestine offrait aux mères qui voulaient se débarrasser de leurs enfans une facilité dangereuse; mais cette clandestinité même avait aussi quelques avantages moraux. L'exposition du tour était du moins une œuvre nocturne, furtive, inaperçue, une œuvre qui fuyait la lumière; on en a fait par la nouvelle mesure une œuvre avouée, régulière, qui ose se déclarer elle-même aux fonctionnaires publics. Le tour tolérait l'abandon du nouveau-né : l'admission à bureau ouvert l'autorise. Il était bon qu'on se cachât pour manquer aux devoirs de la nature; il était moral d'épargner la rougeur des mères. Qu'arrivera-t-il? La malheureuse que vous mettez dans la nécessité de confesser sa faute s'en excusera sur les circonstances qui l'ont amenée à faillir; elle appuiera sur son état de misère le refus d'élever son enfant; elle cherchera, en un mot, à s'absoudre elle-même en accusant la société. Quelle a été la pensée de l'administration? Elle a compté sur l'effet de cette mesure pour intimider l'amour-propre et le respect humain : elle s'est dit qu'un grand nombre de mères reculeraient devant l'obligation de se faire connaître à un employé. Nous ne contestons pas que la nécessité de se découvrir n'ait arrêté en chemin des femmes qui avaient gardé quelque pudeur; mais dès-lors le but de l'institution est manqué. Vous écartez la faiblesse honteuse et timide; vous n'écartez pas le vice endurci qui lève le masque et qui ose dire son nom. Abolir le mystère des réceptions, dépouiller l'exposition du secret dont le législateur avait cru prudent de l'entourer, c'est

(1) Les tours n'étaient pas connus au temps de saint Vincent de Paule; ils étaient même peu communs en France pendant les premières années du XIXe siècle.

une tentative qui aggrave le principe du mal au lieu de le détruire. Il y a des délits tellement contraires à la nature, que l'administration doit paraître les ignorer; il y a des secours qui tombent sur des besoins si délicats, qu'elle ne doit point intervenir directement dans la distribution de ces secours. La providence de l'état doit être vis-à-vis des enfans trouvés comme la providence divine, qui cache sa main.

L'administration a prétendu en outre se réserver par l'admission à bureau ouvert un droit d'examen sur les expositions. Ce droit s'est exercé et même assez sévèrement dans quelques provinces. Le résultat d'une telle information a été le refus d'un grand nombre de nouveau-nés à la porte de l'hospice, et le refoulement de ces nouveau-nés dans les bras de leur mère. Nous ne doutons pas que dans les provinces, où il est plus facile à l'administration d'exercer son contrôle vis-à-vis des habitans, les motifs d'exclusion n'aient été fondés sur un examen sincère des moyens d'existence. En voilà assez peut-être pour justifier les auteurs de l'enquête; mais les nouveau-nés rendus de vive force à leurs mères, comment sont-ils reçus, comment sont-ils traités? Il a souvent fallu que le maire ou le préfet, suivi d'autres officiers publics, se rendît au domicile des femmes qui venaient d'accoucher pour leur faire reprendre leur enfant. Rien ne manquait à de telles scènes de contrainte et de violence. Comment ne pas trembler ensuite pour le sort d'un être frêle et sans défense ainsi imposé de vive force aux soins de celle qui lui a donné le jour? Cette femme cède à la crainte, à la nécessité : elle se vengera. L'autorité, dit-on, a les yeux sur elle, mais l'autorité ne voit pas tout. A peine l'action des officiers publics s'est-elle éloignée, que l'enfant est exposé de nouveau sur un grand chemin; ou, si la mère le garde, c'est pour lui faire sentir sa colère. En fermant brusquement la voie des tours, on multiplie le nombre de ces petits martyrs domestiques, pour lesquels le toit maternel est un enfer et l'existence une mort mille fois répétée. C'est pour fuir les mauvais traitemens de la femme chargée malgré elle de remplir les devoirs de la nature, qu'un grand nombre de jeunes garçons et de jeunes filles s'échappent, et vont se jeter chaque jour dans le vice, dans la misère ou dans le vagabondage. La loi ne crée pas des sentimens; elle peut bien obliger les femmes à garder leurs enfans, elle ne saurait faire des mères. Il lui faudrait pour cela une puissance dont Dieu seul a le secret. Or, quand le cœur manque aux mères, l'hospice, malgré tous ses maux et ses dangers, vaut encore mieux pour les enfans que la maison maternelle.

La clôture des tours n'était qu'un premier pas dans une voie plus

rigoureuse encore, un acheminement vers la suppression des hospices d'enfans trouvés. O Vincent de Paule, ton œuvre fut battue en brèche de tous côtés, les établissemens que créa ta main charitable passèrent pour des fléaux du genre humain! Au nom de Malthus, on t'accusa d'avoir décimé la population! Une science inconnue de ton temps, la statistique, établit qu'en contribuant à augmenter le nombre des enfans trouvés, les hospices dont tu fus le fondateur avaient étendu les lois d'une mortalité sauvage sur une plus forte masse d'individus. Ta charité, ô malheureux apôtre, avait donc été en définitive une vertu nuisible et meurtrière! Nous négligerons ces attaques. Il n'est pas vrai que les établissemens d'enfans trouvés aient versé sur la société tous les maux qu'on leur reproche. Ces asiles publics ont répondu aux besoins des deux derniers siècles. Il y avait de malheureux enfans jetés sur le pavé de la rue : un bon prêtre sentit le besoin de les ramasser dans un pan de sa robe; la charité chrétienne en eût fait autant à sa place. De tels établissemens sont-ils devenus inutiles de notre temps par le progrès des mœurs? Non, puisque les mêmes maux et les mêmes besoins existent. Il y a encore des petits enfans privés de mère. Que deviendraient sans les hospices le plus grand nombre de ces enfans nouveau-nés qu'on expose chaque jour? Ils mourraient. Ce seul mot tranche pour nous la question et donne raison à Vincent de Paule contre Malthus. Il est vrai que l'administration ne se montre point si aisément convaincue : que nous dit-elle? Beaucoup de mères qui n'auraient point abandonné leur enfant, si elles avaient cru l'exposer à la mort, se décident à cet acte contre nature, quand elles savent que leur enfant sera recueilli. Sans doute les hospices admettent quelques abus, mais mieux valent dix abus qu'un crime. Est-il d'ailleurs bien moral de suspendre un pareil glaive au-dessus de la résolution d'une pauvre mère, pour la forcer à remplir son devoir? Il peut s'en trouver une que le danger de mort de son enfant n'arrête pas. Nous croyons qu'il y aurait de la barbarie à calculer les chances qui suffisent exactement à sauver les nouveau-nés de la destruction, car il peut arriver qu'une chance sur cent vienne à manquer, et l'on ne peut jouer sans une légèreté criminelle avec la vie que Dieu a mise dans ces enfans.

De tels calculs ont pourtant été faits. Il s'est rencontré des lumières complaisantes pour mettre la science au service des théories administratives. Il s'agissait de prouver que le nombre des infanticides et des autres crimes contre les naissances n'avait point augmenté dans les départemens où les nouvelles mesures avaient été appliquées. M. Remacle a dirigé vers cet objet des recherches fort savantes à coup sûr; ces re-

cherches ont néanmoins l'inconvénient de toutes les statistiques, où l'opinion de l'homme n'a pas été faite sur les chiffres, mais où les chiffres ont été faits sur une opinion arrêtée d'avance. Les calculs arithmétiques donnent presque toujours en pareil cas la réponse qu'on souhaite. Le bon sens et la conscience ont aussi leurs révélations, si la statistique a les siennes. Or, une voix intérieure nous dit qu'on ne retire pas subitement sans danger la main tutélaire étendue depuis de longues années sur les expositions. Quoi! le libertinage, le vice, la misère, trouvent tout à coup la voie du tour fermée, et vous voulez que la pensée de l'abandon, irritée par cet obstacle, ne cherche pas d'autres moyens pour se satisfaire! On aurait beau grouper des chiffres autour d'une telle affirmation, qu'on ne les croirait pas. Sans doute les tours n'exercent pas une influence absolue sur les infanticides; c'est dans le cœur de la mère bien plus encore que dans les institutions de bienfaisance qu'il faudrait mettre des garanties contre un pareil crime. La mère qui expose tuera néanmoins une autre fois si les circonstances le lui conseillent, et si l'état refuse de se charger du fruit de sa grossesse. Quand la France ne ferait par l'existence des tours qu'enlever toute excuse à un acte monstrueux et révoltant, elle remplirait encore le devoir de toute société vigilante, qui est d'éloigner de ses membres les tentations et les dangers de chute. Il y a d'ailleurs un autre crime plus caché que l'infanticide, plus insaisissable, plus rebelle à la statistique; ce crime, puisqu'il faut le nommer par son nom, c'est l'avortement. Or, les tentatives d'avortement se multiplient. Les aveux même de l'administration ne nous laissent aucun doute à cet égard (1). Qu'on accuse les progrès de la science de servir trop bien les désirs coupables de certaines femmes, toujours est-il que le fait existe, et que ce fait est alarmant. Il se rencontre, nous le savons, des mères qui, malgré la présence des tours, ont recours à l'avortement pour s'éviter les ennuis et les incommodités d'une grossesse féconde; mais le nombre de ces mères augmentera, quand à de tels motifs, basés sur un vil et immoral égoïsme, s'ajoutera pour elles l'obligation de garder leur enfant. On a dit, pour démontrer l'impuissance des tours, que

(1) A Paris, le nombre des nouveau-nés et des fœtus reçus à la Morgue présente, pour les années 1834, 1835 et 1836, une moyenne annuelle de 19; pour 1837 et 1838, la moyenne a été de 39 par an; la moyenne pour les six années de 1839 à 1844 a été de 61. Ces chiffres sont encore très éloignés de nous donner une idée exacte des crimes qui se commettent. Toutes les statistiques officielles ne révèlent jamais, en matière d'avortement et d'infanticide, que le mal connu, patent, constaté; elles ne peuvent dévoiler la plaie latente.

l'infanticide était le plus souvent un acte de délire. Il n'en est pas de même de l'avortement. Ce dernier crime se commet souvent de sang-froid; il est volontaire, réfléchi, prémédité. La femme qui s'y livre, quoique entraînée par de perfides conseils, a eu le temps de calculer les chances de sa situation et les motifs de cet acte. Il y aurait donc de l'entêtement à soutenir que le plus ou moins d'obstacles apportés à l'abandon des enfans nouveau-nés n'exercera aucune influence sur l'extinction de ces enfans dans le ventre de leur mère.

Les départemens étaient déjà engagés dans la voie des épreuves et des tentatives, que la ville de Paris hésitait encore. Une expérience avait été faite néanmoins durant les deux derniers mois de l'année 1837 et les deux premiers mois de 1838. Cette expérience fut courte : le résultat n'en fut pas heureux. On avait fait garder le tour durant la nuit par deux sergens de ville : les expositeurs, trouvant l'entrée de l'hospice fermée ou du moins contrariée, ne se déconcertèrent nullement. On déposa les enfans çà et là aux environs de la maison de la Maternité. Des accidens survinrent, et la mesure fut retirée. Aujourd'hui le conseil des hospices demande au conseil-général de la Seine le rétablissement du système essayé en 1837 pour la réception des enfans dans l'hospice. Un projet de règlement est voté. On n'a pas osé détruire le tour de Paris. L'administration a inventé un moyen mixte, qui, tout en respectant l'existence matérielle de ce cylindre de bois, en rend l'usage illusoire. Des agens de l'hospice auront les yeux sur le tour : chaque déposant qui aura le courage d'affronter la présence de ces agens sera interrogé sur l'origine du nouveau-né, sur la mère qui lui a confié la mission de l'apporter, et sur les motifs de cet abandon. On voit jusqu'où peut remonter une telle enquête. Cette invention du tour surveillé ne nous semble pas heureuse : elle enlève à l'institution son caractère. Quelle a été la pensée du fondateur? C'est de couvrir d'un voile impénétrable l'acte d'abandon du nouveau-né. Du moment que vous ôtez ce voile, vous ôtez le tour. Ce que nous avons dit de l'admission à bureau ouvert retrouve ici son application. La nécessité de fuir la lumière et les regards agit plus qu'on ne le croit sur les natures timorées. Voici, à ce propos, un fait que nous pouvons garantir. Une fille-mère, réduite à l'isolement et à la misère la plus affreuse, était sur le point de perdre son enfant après s'être perdue elle-même. Une nuit, elle s'engage d'un pas tremblant dans cette longue et tortueuse rue d'Enfer, toute pleine de ténèbres. Elle arrive devant l'hospice. Sa conscience troublée donne une voix au moindre bruit du vent, au moindre mouvement des feuilles. Pleine d'hésitation et de crainte,

elle se traîne jusqu'au cylindre fatal. La lune est au-dessus de sa tête. A cette pâle clarté, elle voit son enfant; elle le regarde avec un déchirement de cœur; elle l'embrasse une dernière fois, elle l'embrasse encore, et elle pleure. Alors un bruit de voiture se fait entendre derrière elle : ce bruit augmente sa frayeur; elle se retire. Le danger s'éloigne : la voix de la nature la détourne de son coupable dessein. Quoi qu'il doive lui en coûter, elle élèvera son enfant. Cette mère a tenu sa résolution, et elle serait désespérée aujourd'hui d'avoir manqué à ses devoirs, car son enfant est sa consolation, son soutien; son enfant la nourrit. Dira-t-on que les représentations des fonctionnaires de l'hospice auraient déterminé le même changement? Nous ne savons : le tour avec son silence éloquent, sa solitude, ses terreurs nocturnes, parlait peut-être mieux que la voix des hommes à certaines consciences délicates. Supposons d'ailleurs que le même effet heureux eût été produit par les conseils de l'administration, l'idée d'abandon, qui est restée un secret entre cette femme et Dieu, un secret à jamais ignoré de son enfant, cette idée serait devenue par le fait de l'admission à bureau ouvert un secret public. Tout est là.

Cette recherche de la maternité, mesure tracassière et inquisitoriale, s'il en fut, atteindra-t-elle le but qu'on se propose? L'administration veut arriver par ce moyen à dévoiler les crimes que les naissances et les expositions clandestines peuvent couvrir. L'intention est bonne, mais il y aurait de la naïveté à croire que les expositions entachées de forfaiture viendront s'offrir d'elles-mêmes à la lumière d'une enquête. On aura recours, en pareils cas, à d'autres moyens qui compromettront l'existence des enfans. Un des moindres dangers à craindre est celui des expositions sur la voie publique. Cet abus persiste malgré l'existence des tours. Le chiffre moyen des enfans exposés dans les rues de Paris, de 1838 à 1844, est de 29 par année. Le nombre de ces enfans augmentera. On sait comment doivent s'expliquer de telles expositions dans l'état actuel des choses. Des sages-femmes, pour en avoir plus tôt fait, déposent quelquefois l'enfant qui leur a été commis dans une allée ou même au milieu de la rue. Des filles isolées, venues à Paris pour cacher leur faute, ignorent le chemin de l'hospice et n'osent pas le demander, craignant qu'on ne lise leur secret sur leur figure, dans leur maintien embarrassé ou dans le son tremblant de leur voix : elles se décident alors par honte et par timidité à abandonner la nuit leur enfant dans un endroit désert. La fermeture des tours ne détruira pas ces causes d'exposition sur la voie publique, elle en créera d'autres qui n'existent point à cette heure. La preuve que l'administration

pressent elle-même le danger, c'est qu'elle n'a pas osé appliquer les nouvelles mesures durant l'hiver de 1846; elle attend le retour de la belle saison. Dieu veuille que la surveillance des tours n'amène point sur la tête des mères et des nouveau-nés d'autres maux plus graves encore! Dieu veuille qu'on ne remplace pas l'hospice des Enfans-Trouvés par la cour d'assises (1)! L'état disait autrefois avec le Christ: Laissez venir à moi les petits enfans! Il se réserve maintenant de laisser venir à lui ceux qu'il voudra et de repousser les autres. Une telle limite arbitaire, un tel choix, mis à la place d'une institution libérale, où tous étaient appelés, où tous étaient élus, est bien fait pour soulever quelques terreurs, quand on songe que ces enfans exclus seront peut-être repoussés dans la souffrance ou dans la mort. Que nous dit l'administration pour nous rassurer?—Les hospices augmentent le nombre des victimes au lieu de le diminuer, car la mortalité des enfans trouvés est telle que l'abandon d'un nouveau-né dans le tour est un infanticide indirect.—On voit d'ici quelle grave responsabilité un tel aveu fait peser sur les hommes qui dirigent ces établissemens. Quelle consolation en outre que celle qui consiste à remplacer un danger de mort par un autre, et à mettre, pour ainsi dire, la conscience entre deux glaives!

Tout n'est pas blâmable cependant, il faut le reconnaître, dans les vues de l'administration des hospices. Il faut tenir compte aussi de sa position difficile. Depuis quelques années, la ville de Paris se plaint de ce que les quatorze départemens voisins, qui ont fermé leurs tours, font refluer sur elle un nombre considérable d'expositions étrangères. L'inconvénient est grave : il accuse le besoin d'une juridiction uniforme pour le service des enfans trouvés dans tout le royaume. Il

(1) Le projet de réforme, dicté par un intérêt tout fiscal et admis à la hâte, était de nature à soulever des craintes sérieuses. L'administration des hospices, prévoyant l'effet de ces craintes, a entrepris de calmer l'opinion et la conscience des hommes éclairés qui avaient adopté, sur sa demande, une mesure si grave. Il faut bien le dire, cette administration met du secret partout, même dans sa publicité. Une brochure où sont démenties les accusations qu'une voix éloquente venait de faire entendre devant le conseil-général de Saône-et-Loire n'a été distribuée qu'en très petit nombre. M. de Lamartine avait prononcé en faveur des tours un plaidoyer généreux, mais chargé, par malheur, de faits inexacts. Ce sont ces faits que M. Boicerboise, administrateur des Enfans-Trouvés, a voulu combattre. Ce démenti timide une fois donné, on crut avoir répondu. Nous ne suivrons pas le conseil des hospices dans le demi-jour de cette discussion : un fait domine seul tout le nouveau système; ce fait, c'est le droit de contrôle substitué au libre exercice des expositions.

est sans doute pénible de voir l'humanité de certains départemens qui ont conservé l'usage des tours punie et imposée par d'autres départemens plus économes qui l'ont aboli. Cet état de choses fâcheux ne démontre-t-il pas d'un autre côté que les tours sont encore nécessaires, puisque les expositions, trouvant la voie fermée sur un point, se répandent ailleurs, et vont même quelquefois chercher l'entrée libre d'un hospice à une grande distance? L'anéantissement de ces institutions muettes et charitables n'a guère abouti jusqu'à ce jour qu'à déplacer le mal. Malgré cet enseignement des faits, l'administration des hospices de la ville de Paris s'est laissé entraîner dans la voie des tentatives par le mouvement des provinces. Nous résumerons en deux mots notre jugement sur ces essais. Le déplacement est une mesure violente; l'échange compromet le peu d'existence civile qui reste aux enfans trouvés (1). La fermeture des tours, à Paris surtout, est une expérience téméraire qui peut amener de grands malheurs. On sème l'économie; on récoltera le crime. L'administration avoue elle-même qu'elle va agir sur l'inconnu, mais elle veut agir. Nous avons bien le droit de trembler sur le résultat, quand on songe que de telles expériences administratives ont pour matière ce qu'il y a de plus faible, de plus innocent, de plus digne d'intérêt, l'enfant qui vient de naître.

III. — PROJET DE RÉFORME : LES SECOURS A DOMICILE. — LES CRÈCHES.

Si nous blâmons le caractère étroit et coërcitif des nouvelles mesures, s'ensuit-il que nous réclamions le maintien de l'ancien système? Non en vérité. Le tour est loin de répondre à tous les besoins. Nous venons de combattre les adversaires de cette institution, qui veulent la détruire subitement; nous devons combattre aussi les partisans exclusifs des tours, qui veulent les maintenir contre le progrès des idées. « Ingénieuse invention de la charité, s'écrie M. de Lamartine, qui a des mains pour recevoir et qui n'a point d'yeux pour révéler! » Nous ne voulons pas, pour notre compte, d'une charité aveugle. Laissons à cette vertu chrétienne son cœur, ses entrailles de mère, mais enlevons-lui son bandeau. Nous avons besoin à l'avenir d'une charité qui raisonne et qui aime. Ce n'est plus seulement à réparer le mal causé par les expositions, c'est à le prévenir qu'il faut maintenant travailler.

Pour certains moralistes, le tour doit être conservé comme un châ-

(1) Le déplacement n'a jamais eu lieu pour les enfans de l'hospice de Paris, qui se trouvent dispersés en nourrice sur presque toute l'étendue du royaume.

timent. On se montre enchanté de la douleur qui accompagne chez la jeune fille séduite l'abandon de son nouveau-né. A nos yeux, ce supplice est injuste en ce qu'il frappe deux victimes, là où il n'y a qu'une seule volonté coupable. La femme a péché, soit; mais a-t-il péché, ce pauvre enfant qui tend ses petits bras à la vie? Ce sont d'ailleurs les moins criminelles qui souffrent le plus d'un pareil sacrifice. Le tour ne punit donc en définitive que l'innocence ou le remords. Est-il vrai encore que cette institution conserve la honte nécessaire aux bonnes mœurs? « Chez nous, on sait encore rougir! » s'écrie l'abbé Gaillard, émerveillé de ce résultat dont il fait honneur à l'existence des tours. — Chez nous aussi, on sait exposer et tuer au besoin le fruit de ses entrailles : nous aimerions mieux moins de rougeur et plus d'humanité. Écartons cette odieuse doctrine qui tend à faire d'une première faute une nécessité pour la femme de renoncer aux devoirs de la nature. La morale chrétienne, toute de tolérance et de pardon, ne peut exiger une telle immolation du cœur. Il est urgent de faire comprendre à ces filles trompées que la faute n'est pas dans la naissance de leur enfant, et que, si cette faute peut être rachetée devant l'opinion, c'est surtout par l'accomplissement des devoirs de mère. Faire de l'exercice de ces devoirs un commencement de réhabilitation pour les filles déchues, c'est leur ouvrir une source nouvelle d'innocence retrouvée, bien préférable, selon nous, à ce repentir stérile qui entraîne parfois l'enfant à l'hospice et la mère au fond d'un cloître. En rattachant la femme au sentiment de la maternité, on la rattache au sentiment de la vertu : Dieu a mis le germe du pardon dans la faute. Beaucoup de filles-mères que l'abandon de leur enfant délivre d'un frein, d'une occupation morale, auraient arrêté le cours de leurs désordres si elles avaient eu la présence de cet enfant pour les retenir, si un amour nouveau avait remplacé dans leur cœur celui qui les égare. On oppose à cette vérité des exceptions; sans doute il y a quelques femmes perdues qui gardent auprès d'elles leur très jeune fille pour lui faire suivre la trace de leurs dérèglemens. Il ne faut pas s'arrêter à ces exemples, Dieu merci, assez rares. En général, ces mères étourdies qui savent ce qu'on souffre dans le vice cherchent à éviter à l'être qui leur doit la vie la même expérience et les mêmes égaremens. Les enfans sont les anges gardiens de la vertu régénérée des filles-mères. Comptez-vous d'ailleurs pour rien d'épargner à ces malheureuses le remords d'une lâche action? L'exposition, qui est un délit devant la loi, est un crime devant la nature. De quoi rougiront-elles si elles ne rougissent pas de cela? Il est temps d'établir sur les ruines du tour ce principe dicté par

la plus simple morale : une fille qui devient mère n'est pas moins obligée de nourrir son enfant qu'une femme mariée; elle peut seulement réclamer le soutien de la charité publique pour l'aider dans cette tâche difficile. Au-dessus de la famille, il existe dans les sociétés modernes une paternité inconnue des anciens, la paternité de l'état. A Dieu ne plaise que nous voulions abolir cette paternité, d'autant plus sublime qu'elle tient moins aux liens du sang! nous voudrions seulement qu'elle se dissimulât toujours derrière les parens naturels du nouveau-né. La société doit nourrir, en cas d'indigence, l'enfant dans sa mère.

Les partisans du tour applaudissent encore au caractère de cette institution, qui permet à la mère de retrouver son enfant : soit, nous nous réjouissons avec eux de ce résultat, mais nous désirerions quelque chose de mieux; nous voudrions qu'elle ne le perdît jamais. Oui, nous voudrions que l'enfant ne quittât jamais ce sein destiné à le nourrir, ces bras faits pour le porter, cette maison qui est la sienne par le droit de la naissance. Sans doute, il est bon que l'enfant rentre après deux ou trois ans dans sa famille : nous avons été nous-même témoin de scènes touchantes dans cet instant solennel où la nature reprenait ses droits; il faut cependant le dire, cette séparation, si courte qu'elle soit, laisse une trace dans le cœur des victimes. Nous nous plaisons à croire que la mère se montrera désormais tendre, attachée à ses devoirs; elle aimera peut-être plus son enfant que si elle ne l'eût jamais quitté; elle a des torts si graves à réparer envers lui! Mais l'enfant oubliera-t-il jamais l'outrage qui a frappé sa naissance? De quel œil verra-t-il ce sein qui l'a repoussé? comment prendra-t-il des entrailles filiales pour celle qui l'a une fois renié? L'expérience nous apprend que ces enfans réclamés ont rarement fait la joie de leur mère.

Le droit d'exposition que le tour sanctionne, du moins par son silence, c'est le droit de vie et de mort morale, car le père ou la mère qui délaisse un nouveau-né dans le tour lui fait perdre son état civil; c'est le droit de vie et de mort matérielle, car bien peu d'enfans reviennent de cette cruelle expérience. Sans doute, le mouvement de mortalité qui enlevait autrefois les enfans trouvés en masse s'est un peu calmé dans ces derniers temps : il faut pourtant bien le dire, cette mortalité est toujours effroyable. Elle dépasse de deux tiers au moins la perte des nouveau-nés dans les classes les plus pauvres (1). Il

(1) Laissons parler les chiffres : en réunissant la mortalité de l'hospice à celle de la campagne, on découvre que 66 enfans trouvés sur 100 sont frappés de mort dans la première année de la vie. La mortalité des nouveau-nés conservés par leur

résulte de cette cruelle expérience qu'une mère qui éloigne d'elle son nouveau-né l'envoie à une mort probable. On se demande avec effroi à quoi servent alors tant de sacrifices qu'une aveugle humanité impose au trésor public. Avec la moitié de la somme (11 ou 12 millions) que dépense l'état en France pour l'entretien des enfans trouvés dans les hospices, il rendrait au moins les trois quarts de ces enfans à leurs mères.

Voilà bien assez de motifs pour remplacer un système de séparation et d'isolement par un système opposé. Vincent de Paule, Napoléon, vous tous, prêtres, moralistes, législateurs, qui avez voulu combattre le fléau des expositions, vous avez songé à l'enfant; mais avez-vous songé à la mère? Tout système qui n'embrasse pas l'un et l'autre dans sa prévoyance est à nos yeux un système incomplet, transitoire, inefficace. Comment séparer ce que la nature a si étroitement uni? Il est affreux qu'une mère perde son enfant; il est affreux qu'un enfant perde sa mère. L'état doit intervenir dans un tel sacrifice et descendre au secours de la femme avant qu'elle ait renoncé à ses devoirs. Le tour vient bien en aide aux naissances occultes ou malheureuses, mais il vient trop tard; le tour ne soulage qu'à la condition de briser des liens précieux. Il dit à la mère pauvre et abattue : Si tu ne veux pas le voir expirer dans tes bras, donne-moi ton enfant! Le tour, c'est la séparation ou la mort. Cette institution n'est donc point définitive; seulement il faut la remplacer avec toute sorte de ménagemens. La so-

mère ne présente, dans le même espace de temps, que 19 décès sur 100 enfans. Un tel résultat ne doit pas nous surprendre : l'enfant que l'hospice envoie en nourrice à la campagne retrouve une famille sans doute, mais c'est une famille artificielle, un lait étranger, des soins mercenaires, une tendresse plutôt acquise que naturelle et spontanée. Encore présentons-nous le beau côté du tableau : plusieurs de ces enfans mis en pension dans des familles agricoles sont traités en esclaves par le maître nourricier; un calcul sordide règle la quantité de leurs alimens et la nature de leurs travaux. Il existe des inspecteurs, mais bien des abus échappent à leur surveillance. Comment les enfans abandonnés qu'une administration place entre des mains étrangères ne souffriraient-ils point de l'absence des soins maternels, puisque les enfans mis en nourrice par leurs parens courent déjà de grands dangers? M. Benoiston de Châteauneuf a comparé la mortalité de la campagne avec celle des enfans élevés à Paris, et il a trouvé le résultat suivant : sur 100 enfans nourris par leur mère, il en meurt 18 la première année; sur le même nombre mis en nourrice, il en périt 29. Cette mortalité augmente pour les enfans du peuple en raison de l'éloignement des nourrices, de leur manque de soins et de leur état de pauvreté. M. Marbeau a dévoilé aussi, dans un récent mémoire à l'Académie des sciences morales, plusieurs fraudes commises par les femmes de la campagne, qui font métier de vendre leur lait et leurs soins à des enfans de la ville.

ciété actuelle est chrétienne par le cœur, philosophe par la tête; elle doit imprimer ce double caractère au système de secours qu'elle médite pour les enfans trouvés. Conservons le tour encore quelque temps, puisque le tour est après tout une garantie d'existence pour les nouveau-nés; mais cherchons à lui substituer des garanties meilleures, en réveillant dans le cœur de la femme le sentiment de la maternité.

Il faut remonter aux temps les plus orageux de la révolution pour trouver le germe de l'idée féconde qui doit, selon nous, transformer le service des enfans trouvés. Une loi du 28 juin 1793 offrait des secours aux mères, pour arrêter celles que la misère portait à exposer leurs enfans. Le législateur avait en vue d'encourager ainsi l'amour maternel et de faire tourner cet amour au profit du nouveau-né. L'état se montra prodigue de secours. Toute fille qui déclarait sa grossesse devait recevoir une pension alimentaire qui pouvait s'élever jusqu'à 120 francs. Cette mesure eut d'heureux résultats. Les expositions diminuèrent vers la fin de la révolution, non pas que les naissances naturelles fussent moins nombreuses, mais parce que les filles-mères se décidaient plus aisément à garder leur enfant. Nous devons tenir compte sans doute des circonstances uniques dans l'histoire au milieu desquelles se trouvait placée la France. La nécessité de faire appel aux forces vives du pays, pour maintenir la défense du territoire, a bien pu amener quelque exagération dans le tarif des secours qu'on accordait aux filles-mères. Cette mesure, isolée des circonstances fatales qui l'ont vue naître, nous indique pourtant la trace de la meilleure voie à suivre pour arriver à la fermeture des tours et même des hospices. Il faut effacer, dans les temps calmes où nous sommes, l'idée de récompense qu'un régime militaire avait attachée à la grossesse des filles; mais il faut conserver l'idée d'indemnité qui seule peut combattre chez elles les funestes inspirations de l'indigence. Un tel système est économique, il est moral.

Nous ne venons point ouvrir une nouvelle source de dépenses. Il s'agit tout simplement de remplacer à domicile pour la mère les secours que l'on donne aujourd'hui à l'enfant dans l'hospice, il s'agit de payer à la femme qui gardera son nouveau-né les mois de nourrice qu'on paie actuellement à une femme étrangère. L'état recueillera de ce système, par la suite, des avantages certains, car les enfans secourus ne resteront pas à sa charge, comme dans les hospices, jusqu'à l'âge de douze ans. Il est bon néanmoins d'y prendre garde : une économie hâtive ferait avorter les résultats. Dans un département où les bénéfices opérés par la clôture des tours s'élevaient à 153,000 francs,

la somme fixée par le conseil-général pour secours aux filles-mères n'a pas dépassé 2,000 francs. Qu'est-il arrivé? Une de ces malheureuses, hors d'état de payer des mois de nourrice et ne pouvant rien obtenir de la charité étroite du conseil, a assassiné son enfant. A Paris, l'administration vient aussi d'entrer dans la voie des secours; mais elle y est entrée avec parcimonie. Il est à désirer qu'elle y entre plus largement, si elle tient à tarir la source des expositions. Peut-être sera-t-il même nécessaire, dans les commencemens, de dépasser les ressources de l'ancien budget : ce sont des avances qui se retrouveront plus tard. Il faut aller tout d'abord les mains pleines de secours au-devant des besoins, car chacun de ces secours d'argent, c'est peut-être un crime de moins, c'est à coup sûr une vertu de plus dans la société. Jamais aumône ne descendit sur une meilleure terre. N'oublions pas en outre que le nouveau système aura à combattre des habitudes funestes, n'oublions pas qu'il s'agit de désapprendre aux filles-mères le chemin des tours. Une telle œuvre ne peut être le fruit que de nombreux sacrifices. Quand le fatal penchant à l'abandon des enfans sera redressé, quand le torrent impur qui entraîne aujourd'hui tant de nouveau-nés à l'oubli et à la mort aura changé de cours, alors, mais alors seulement, l'état pourra refermer ses mains. Ces sacrifices passagers trouveront d'ailleurs une compensation morale dans les devoirs et dans les sentimens de famille qu'ils feront refleurir. Quelques moralistes se sont effrayés de ces secours, qu'ils regardent comme une prime d'encouragement offerte au libertinage. Dans le sujet délicat qui nous occupe, les nuances sont tout : il ne faut pas encourager les filles à devenir mères; mais, une fois qu'elles le sont, il faut leur prêter assistance pour leur ôter l'envie d'effacer par un crime les traces de leur faiblesse. Les indemnités que leur servira l'administration ne seront point des motifs pour réitérer une première faute. L'homme qui tend la main à son semblable tombé sur le bord d'un abîme ne l'engage pas pour cela à recommencer sa chute; il l'aide au contraire à se relever, et lui inspire ainsi l'effroi du danger qu'il a couru.

Nos vues ne sont pas des utopies : un administrateur distingué, M. Curel, préfet du département des Hautes-Alpes, les a mises en pratique, et il a réussi à éteindre dans sa localité le fléau des expositions. Le tour existe encore, mais on ne s'en sert plus; il est fermé en principe. Objectera-t-on contre un tel résultat que le nouveau système ne s'est guère exercé jusqu'ici que sur une population restreinte et connue? Sans doute, le département des Hautes-Alpes n'est pas la France,

l'action de l'autorité rencontrera plus d'obstacles dans les grandes villes; mais le cœur des mères est le même partout, et en s'adressant à cette tendresse quelquefois obscurcie, rarement éteinte, en dégageant les bons sentimens de la femme des entraves du besoin, on obtiendra partout des succès consolans. Il faut seulement suivre la marche prudente et ferme que M. Curel s'est tracée. Avant de briser l'institution ancienne, il faut en rendre l'usage inutile. Supprimer les tours, c'est le but, ce n'est pas le moyen. Isolée, la fermeture des tours serait une tentative téméraire, rétrograde, homicide. Le système des secours à domicile est au contraire une mesure sage, utile et morale, qui peut seule fermer le gouffre ouvert dans nos campagnes, et surtout dans nos grandes villes, par l'habitude funeste du délaissement. En attendant ce résultat qu'on entrevoit dans l'avenir, une administration éclairée, qui s'appuiera sur tous les sentimens de la nature, rétrécira de jour en jour la voie des expositions, sans recourir à la contrainte. Le tour n'aura plus besoin alors d'être aboli; il tombera tôt ou tard de lui-même, quand une fois il sera vide. Ce que M. Curel a tenté avait été essayé ailleurs et n'avait pas réussi; c'est que la difficulté n'est pas tant dans la nature du secours que dans la manière de le distribuer. L'aumône ne porte son fruit que quand elle est accompagnée d'exhortations et de surveillance. Quoique les moyens de douceur soient de beaucoup préférables dans un tel service, il faut savoir quelquefois s'armer d'une sévérité bienveillante, car il y a des consciences indécises qui ont besoin de se sentir sous le regard de l'autorité pour redresser leurs voies tortueuses. L'accord des pouvoirs et de certaines influences morales est encore nécessaire, comme l'observe M. Curel, pour assurer le succès de cette œuvre délicate. Il ne faut surtout pas négliger dans les campagnes l'assistance du clergé; le curé peut beaucoup sur l'esprit de ses jeunes brebis égarées, et il ne refusera sans doute pas son concours à l'administration dans une œuvre toute dictée par l'esprit évangélique.

Le secours à domicile combattra la misère, qui est une des causes dominantes d'abandon, mais il n'éloignera pas les mauvais conseils. Toute réforme administrative qui n'aura pas pour auxiliaire une réforme dans l'institution des sages-femmes sera frappée d'impuissance. Là, nous l'avons dit, est la racine du mal. Il conviendrait d'abord de restreindre le nombre des élèves-femmes qui se destinent à la pratique des accouchemens, en posant à l'entrée de cette profession des examens sérieux. A l'heure qu'il est, les sages-femmes ne savent rien : cette ignorance les rend téméraires; elles négligent trop souvent d'ap-

peler le médecin dans des cas difficiles où leur ministère ne suffit pas. Une telle assurance aveugle a compromis maintes fois les jours de la mère ou ceux de l'enfant. Il serait ensuite utile de les écarter des grandes villes pour les refouler dans les petites localités. Dans les hameaux, tout le monde se connaît; il est difficile de s'y livrer à un commerce clandestin et criminel. Celles qui, ayant offert des garanties de moralité, demeureraient dans les grandes villes, à Paris surtout, devraient être pourvues d'une autorisation spéciale pour tenir une *maison d'accouchement*. Il importe qu'une surveillance plane sur ces établissemens douteux, de manière à dévoiler les abus qui s'y cachent, sans enlever à de telles maisons l'obscurité qui convient aux mystères de la pudeur vaincue et confuse de sa défaite. Nous savons que des commissaires de police se sont plus d'une fois transportés, à Paris et dans les provinces, au domicile des sages-femmes, pour savoir le nom de leurs pensionnaires et pour vérifier la nécessité où ces dernières se trouvaient d'abandonner leur enfant. De telles visites ont presque toujours eu des résultats fâcheux. La main de la police est trop brutale pour toucher à ces voiles délicats; s'il faut en croire des témoignages très graves, la décence n'aurait même pas toujours présidé à ces inspections. Nous voudrions que ces fonctions de surveillance fussent confiées, dans chaque arrondissement, à un ou deux médecins, dont le caractère serait estimé, et qui réuniraient aux lumières de la science une connaissance pratique du cœur humain. Quel tact moral ne faudrait-il pas pour distinguer, en toute occasion, le vice de la faiblesse abusée, pour marquer la limite entre une faute souvent généreuse et l'acte qui commence à être crime ou délit, enfin pour ne requérir l'intervention de la justice que dans les cas extrêmes, où tous les moyens de douceur et de persuasion auraient été essayés sans succès! C'est, du reste, moins contre les mères que contre les fauteurs et les complices de l'exposition qu'il sera besoin de sévir.

Il y a une autre influence sur laquelle nous comptons pour combattre les manœuvres des sages-femmes. Déjà dans quelques villes existent des sociétés de charité maternelle, dont l'action bienfaisante, jusqu'ici fort bornée, pourrait concourir puissamment à conserver les enfans dans les familles. Il s'agirait d'organiser ces sociétés sur une échelle plus étendue. Nous voudrions qu'elles envoyassent au chevet du lit de chaque fille en travail un ange consolateur. La femme assistant la femme, la devinant, prévenant dans son cœur des idées de désespoir, d'abandon ou de suicide, quel spectacle! C'est dans le monde, au milieu de la richesse et des plaisirs, qu'on recruterait des

missionnaires pour cette œuvre utile, qui aurait aussi ses joies sérieuses. Il faudrait toute l'autorité de la vertu, mais d'une vertu douce et intelligente, pour traiter avec les faiblesses du cœur humain. C'est ici surtout que les caractères varient avec la nature de la faute : telle fille-mère a failli par légèreté, telle autre par besoin; chez celle-ci, la conscience n'est pas morte, elle n'est qu'endormie; chez celle-là, le remords et la honte menacent les jours de l'enfant; il y en a peut-être qui ont secoué toute pudeur. Qui ménagera toutes ces nuances? Nous parlons, les femmes agissent. Elles sont douées d'une pénétration merveilleuse pour entrer dans chaque souffrance. Leur charité distribuera à l'une un secours, à l'autre un conseil; leur voix réveillera celles-ci de leur somnolence morale, épargnera à celles-là l'humiliation d'un aveu. Quand elles ne pourront sauver la mère, elles chercheront toujours à sauver l'enfant. Une fille a-t-elle résolu d'exposer son nouveau-né, elles feront semblant de consentir à la nécessité qui lui dicte cet arrêt fatal; elles l'engageront seulement à le conserver durant une semaine. Gagner quelques jours avec la nature, c'est gagner tout. Le sentiment maternel a besoin d'être mis à l'essai. Presque toutes les femmes qui abandonnent et qui sacrifient leur enfant n'ont pas eu le temps de l'aimer. Ont-elles fait une fois l'apprentissage des devoirs de mère, elles y trouvent un charme qui les retient et qui les attache pour l'avenir à leur nouveau-né. L'indifférence vaincue, il faudra combattre encore la honte qui pousse au délaissement. Si l'enfant n'est pas la faute, il en est du moins la révélation; c'est cette révélation que l'on hait, qu'on veut écarter de ses propres regards, et surtout des yeux du monde. Une morale éclairée fera comprendre à ces malheureuses que, si leur conduite de fille est peu digne d'éloge, leur conduite de mère peut leur mériter plus tard l'estime et le pardon. C'est rendre service aux filles-mères que de les forcer à élever leur nouveau-né : elles s'en détachent dans un premier moment de honte, de gêne ou d'indifférence; mais plus tard quels regrets! En venant à leur secours, on leur ménage un soutien, une consolation pour l'avenir. Ce n'est point dans le tourbillon des plaisirs, souvent même des désordres, que la voix de la nature se fait entendre. Les sentimens maternels sont plus lents à naître chez ces filles dissipées que chez les autres femmes; mais quand la jeunesse, l'âge des étourdissemens, a cessé, quand les adorateurs se retirent, on se souvient amèrement de l'enfant qu'on a mis au jour. C'est alors que le cœur parle, malheureusement il est trop tard. Où le retrouver? Cet enfant ne repoussera-t-il pas d'ailleurs les bras qui l'ont lui-même rejeté? On le craint, et la solitude, une solitude

morne, éternelle, punit alors cruellement celles qui dans leur jeunesse ont oublié d'être mères.

L'influence de telles sociétés charitables balancerait d'abord l'action malfaisante des sages-femmes; elle ne tarderait pas à la dominer. Il est bien entendu que ces fonctions seraient purement honorifiques. A Paris surtout, on trouvera dans chaque quartier des mains blanches et oisives, toujours prêtes à s'entremettre dans une œuvre de bienfaisance. Le grand mal quand on donnerait au soulagement des peines les plus graves quelques-unes de ces heures dorées qui s'éteignent çà et là dans l'ennui d'un salon ou d'un boudoir! Il ne faut pas que les filles-mères se sentent abandonnées; chacune de ces malheureuses, reconnaissant qu'elle a sur elle les yeux de la société qui applaudit à ses efforts, à ses pénibles devoirs, à ses sacrifices, trouvera dans cette surveillance même un noble motif d'émulation, qui soutiendra son courage défaillant. N'oublions pas que sa tâche est rude et ingrate. Les travaux de la maternité, déjà si écrasans pour la femme mariée dans les classes ouvrières, le sont bien davantage pour la fille isolée. Le mépris, d'autant plus dur qu'il est plus aveugle, habite précisément les régions basses de la société. Il faut être éclairé pour être bienveillant. Les gens du peuple ne comprennent rien à la vertu repentante, ni à une faute rachetée; il est donc nécessaire que le baume et le pardon viennent de plus haut. Nous aimerions mieux voir aussi les secours d'argent passer par les mains de ces sociétés maternelles que par les mains de l'administration. Les plus faibles d'entre les faibles, celles qui ont aimé, n'en comprendront que mieux les rougeurs de l'amour facile et puni. Rien ne s'oppose, comme on voit, à introduire dans le service des enfans trouvés un ministère nouveau, le ministère des femmes du monde. Qu'on ne s'effraie pas de telles fonctions, moins faites pour exalter les vues ambitieuses d'un sexe timide que pour contenter son cœur. Il ne s'agit pas d'appeler les femmes du monde au maniement d'affaires administratives, mais d'envoyer au lit de la fille du peuple, après le grand désastre de l'honneur naufragé, une chaste colombe qui lui rapporte le rameau vert de l'espérance.

Les secours combattront le besoin; les sociétés maternelles éloigneront les mauvais conseils et les résolutions funestes. Il reste encore un obstacle à vaincre, c'est l'embarras que cause à une ouvrière allant en journée la présence d'un enfant qui vient de naître. Une institution s'élève à Paris pour détruire cet inconvénient : nous avons nommé les *crèches*. Le premier essai de ce genre a été fait dans le quartier de

Chaillot. On loua un local modeste, on acheta douze berceaux, quelques petits fauteuils, un crucifix, et le 14 novembre 1845 la crèche était ouverte. Un prêtre la bénit; des sermons de charité furent prêchés dans les églises sur ce texte connu : *Infantem positum in præsepio.* L'éloquence de la chaire, si pauvre qu'elle soit aujourd'hui, trouva quelques inspirations touchantes; le rapprochement entre la crèche de Bethléem, où l'enfant-Dieu fut couché sur un peu de litière fraîche, et celle de Chaillot, où l'enfant du pauvre allait trouver un berceau, des langes blancs et des soins charitables, tout cela était de nature à ouvrir la source des aumônes. Les aumônes coulèrent en effet. Mme la duchesse d'Orléans vint en son nom et au nom de son fils au secours de l'œuvre commencée. Nous aimons à voir ce qu'il y a de plus grand par la naissance descendre vers ce qu'il y a de plus petit et de plus faible. La crèche ayant réussi à Chaillot, d'autres quartiers de Paris accueillirent cette fondation utile. Vers la fin de décembre dernier, une crèche s'ouvrait rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, au centre de la population la plus souffrante et la plus démoralisée. Nous avons visité ces lieux avec intérêt. Au milieu d'une grande cour, dont les bâtimens conservent un air abbatial, montez un escalier raide et étroit, sur les marches duquel la pauvreté a laissé ses traces; au second étage (si ce n'est pas un troisième) se trouve la crèche : deux chambres aux murs nus, avec des berceaux garnis de rideaux blancs, une lingerie naissante et un tronc pour recevoir les offrandes des visiteurs. Dans la première pièce sont les nouveau-nés qui sommeillent, dans la seconde se tiennent les enfans au-dessous de deux ans, assis sur de petits fauteuils, et qui jouent. Deux dames de charité surveillent les berceuses. L'instant de la journée le plus intéressant est celui où les mères s'échappent de leurs travaux pour venir donner le sein à leur nourrisson ou prendre dans leurs bras leur enfant sevré. La tendresse de ces femmes, si belles dans ce moment-là sous leurs haillons, la joie angélique de ces petits êtres qui reconnaissent leur mère, qui voudraient lui parler et qui ne savent, tout cela met gracieusement en action ce vers du poète latin :

Incipe, parve puer, risu cognoscere matrem.

On voit clairement le but des crèches : fournir aux mères pauvres qui travaillent un moyen économique de faire garder leur enfant durant la journée. Cette institution enlève une excuse et un motif grave au délaissement; elle sert à renouer le lien de la famille, sans lequel tous les autres liens de la société se relâchent. Il importe néan-

moins de modifier plusieurs des statuts : la crèche ne reçoit que les enfans dont les *mères se conduisent bien* (1). Nous n'approuvons guère cette charité exclusive qui regarde aux mœurs de la personne secourue plus qu'à ses besoins et aux infirmités du premier âge. Ce ne sont d'ailleurs pas les femmes d'une conduite irréprochable, d'une vie sévère, qui abandonnent leurs nouveau-nés. En allégeant à ces dernières le fardeau de la maternité, vous faites sans doute une œuvre méritoire; mais cette œuvre, ainsi restreinte, n'exerce plus aucune influence sur les expositions d'enfans trouvés, qui restent en dehors de votre prévoyance inutile. Il faut transporter aux crèches la liberté qui existe pour les tours, si l'on tient sérieusement à remplacer une institution qui favorise les causes du délaissement par une autre institution plus morale qui les prévienne. Le second inconvénient est dans la distance : une femme perdra une partie de sa journée, l'hiver par la gelée, presque toute l'année par la pluie, s'il faut qu'elle apporte, loin de chez elle, le matin, qu'elle allaite à midi et qu'elle reprenne le soir son nouveau-né. Pour que la crèche fût recherchée par l'ouvrière, il serait nécessaire que la crèche se trouvât toujours à la portée de son domicile. On voit combien ces établissemens auraient besoin d'être multipliés. Nous avons visité tout ce qui existe jusqu'ici dans Paris, et ce que nous avons visité est encore peu de chose. C'est moins une œuvre faite que le noyau d'une œuvre. Du reste, l'idée nous semble féconde, et peut avoir d'heureux développemens. Une bonne étoile s'arrêtera, nous n'en doutons pas, sur ces établissemens si utiles, sur ces crèches où déjà l'enfant du pauvre est entouré d'un bien-être qui manquait au petit enfant de l'Évangile. Il faut maintenant que la bienfaisance vienne au secours de l'œuvre imparfaite. Si votre charité hésite encore, mères, regardez votre enfant! Femmes du monde, donnez un berceau pour que le berceau de votre nouveau-né ne soit jamais vide!

Nous arrivons à un dernier moyen d'éteindre les expositions : c'est la recherche de la paternité. Dans l'état actuel des choses, l'enfant est puni, la mère est punie : est-il juste que l'homme qui est le plus coupable, souvent même le seul coupable, soit le seul aussi qui échappe au châtiment? On objecte que le secours payé par le séducteur à la mère de l'enfant constituerait un privilége en faveur de la richesse. Ce privilége existe déjà; tout le monde sait que ce sont les jeunes gens riches et oisifs qui, pour passer le temps, font œuvre de séduire les

(1) Premier article du règlement.

jeunes filles; seulement, au privilége la recherche de la paternité ajouterait la charge. Dans l'état présent, ils trompent et ils abandonnent; c'est tout profit. La seule objection grave qu'on élève contre la recherche de la paternité, c'est la difficulté matérielle, souvent même l'impossibilité absolue, de remonter à la preuve du délit. Aussi cette mesure est-elle extrêmement délicate. Avant la révolution de 89, la recherche de la paternité était admise en France. Elle s'est maintenue en Angleterre jusqu'à ces derniers temps. Une fille était-elle devenue mère, elle nommait le père de son enfant; son serment était considéré comme une preuve, et suffisait pour faire condamner le séducteur à épouser la fille ou à payer la pension de son enfant jusqu'à la douzième année : un refus était puni d'un long emprisonnement. L'exercice de ce droit donna naissance à des fraudes considérables. Aujourd'hui, depuis 1834, ce sont les paroisses et non les filles qui mettent le père en cause pour en obtenir la pension destinée à l'entretien de l'enfant. La déclaration et le serment de la mère ne sont plus considérés comme des preuves suffisantes. Un tel usage s'introduirait-il heureusement dans les mœurs françaises? Des hommes graves, qui appartiennent à l'administration, ne seraient pas éloignés d'admettre la recherche de la paternité, non toutefois pour imposer le mariage, en tout état de cause, comme peine de la séduction (au moyen-âge, il fallait choisir entre épouser la femme ou la potence), mais pour encourager les unions légitimes, qui sont la plus forte garantie contre l'abandon des nouveau-nés. C'est ici que les sociétés maternelles interviendraient encore avec succès; leur influence toute de persuasion et de douceur enlèverait à la recherche de la paternité ce qu'une telle enquête a toujours d'odieux et de blessant entre les mains de la justice.

Les armes de la prévoyance pourront sembler insuffisantes en présence des causes si nombreuses qui invitent les mères au délaissement. Pas une de ces causes, la misère, la honte, la séduction, n'échapperait cependant tout-à-fait aux moyens que nous venons d'indiquer. Le temps ferait le reste. Si les enfans trouvés n'avaient pas disparu entièrement sous l'action de ces moyens pratiqués avec une persévérance intelligente, leur nombre aurait du moins beaucoup diminué. Il serait temps alors de porter la main sur les hospices. Nous arrivons, on le voit, au même but que l'administration se propose d'atteindre par la fermeture des tours; seulement nous y arrivons après avoir tari la source des expositions d'enfans. Cette voie nous semble la seule raisonnable, la seule possible. Si la solution

n'est pas là, elle n'est nulle part. La clôture des tours et des hospices, non comme mesure immédiate et préalable, mais comme objet d'efforts constans, comme mesure préparée, tel est le terme vers lequel doivent tendre les vues de l'administration. Tous les moralistes ont entendu sortir des sociétés anciennes et modernes une grande voix qui se lamentait, la voix de la mère pleurant le fruit de ses entrailles, que le sentiment de l'honneur ou une nécessité cruelle lui avait ravi. Tous ont rencontré sur le chemin Rachel abandonnée et refusant toute consolation, parce que ses enfans n'étaient plus pour elle. Quitte tes vêtemens de deuil, ô femme inconsolée! relève ta tête abattue, ô mère! tes enfans sont retrouvés. Un système de charité plus large que celui des tours peut te les rendre.

Le chiffre total des malheureux qui vivent au milieu de nous privés d'état civil et de famille dépasse un million. L'antiquité ne voyait de motif d'intérêt au théâtre et ailleurs que dans l'existence de ces acteurs mystérieux sur la scène du monde. On ne comprenait alors que la poésie de la fatalité. Aujourd'hui la poésie de la charité, la poésie de la famille surtout, est destinée à remplacer la source désormais tarie où puisait la muse antique. Les naissances occultes doivent rentrer dans la règle des naissances ordinaires. L'opinion publique, tout en conservant l'amour du devoir et le respect du bien, pardonnera la faute de la fille à la tendresse de la mère. Il faut surtout qu'elle lève l'anathème jeté sur la tête de l'enfant, car nul ne peut être coupable d'une faute qu'il n'a pas commise. Le péché originel s'en va de nos croyances; qu'il s'efface aussi de nos mœurs! Les progrès du christianisme et de la philosophie ont rendu l'existence matérielle de l'homme sacrée jusque dans le sein de la femme; ils doivent assurer maintenant son existence morale et civile. De quelque part qu'il nous vienne, tout enfant qui naît, aux yeux de l'état, c'est un citoyen; aux yeux de l'économie politique, c'est un travailleur; aux yeux de la religion, c'est un frère.

ALPHONSE ESQUIROS.

LA

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

ET

LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

I.

L'organisation, le service des bibliothèques publiques, ont été, depuis quinze ans, le sujet de nombreuses études; le plus important de ces dépôts, la Bibliothèque royale, a soulevé à diverses reprises, dans la presse, à la tribune, de vives polémiques. Plusieurs réformes ont été tentées; il a paru des ordonnances royales, des circulaires ministérielles; les chambres ont voté des crédits considérables, et aujourd'hui cette question, que réveillent chaque année les débats sur le budget, est tombée dans le domaine de la discussion publique.

Il faut le reconnaître, ce n'est pas la première fois qu'on se préoccupe vivement en France de la conservation des livres. En parcourant les décrets par lesquels la convention ordonna de rassembler les volumes épars dans les couvens, les châteaux et les palais, on est frappé de la grandeur des vues qui dirigeaient cette assemblée au moment où elle constituait, en quelque sorte, les domaines intellectuels de la nation, et rendait accessibles pour tous des trésors qui, jusque-là, étaient restés le monopole du petit nombre. La guerre et la terreur devaient, malheureusement, paralyser ces desseins dès le principe, et le gouvernement révolutionnaire eut bientôt oublié les livres. Les conquêtes de l'empire, les défiances de la restauration, leur furent peu

favorables; mais, dans ces dernières années, la curiosité, on pourrait dire la pitié qui s'attache à tous les débris, s'est de nouveau tournée vers les catacombes où reposent les frêles monumens de l'intelligence humaine. L'intérêt qu'ils inspirent s'accroît en raison directe de la diffusion des lumières, de la production toujours croissante des livres contemporains, de la destruction lente et sourde des vieux livres. On comprend mieux de jour en jour l'influence qu'exercent les bibliothèques sur le progrès des sciences et des lettres. Aussi a-t-on beaucoup fait depuis quelque temps pour améliorer le service de ces grands dépôts, mais il reste encore beaucoup à faire, et c'est ce que nous espérons prouver sans sortir de l'enceinte de la Bibliothèque royale. Nous n'oublierons jamais que sous la question administrative se cache ici une question littéraire, et qu'on ne peut bien résoudre l'une et l'autre qu'à la condition de ne les point séparer.

Un érudit du XVIe siècle, en traitant ce sujet, eût commencé, sans aucun doute, par disserter sur le roi Cadmus, l'invention de l'écriture et l'alphabet phénicien; je ne suis point savant *more majorum*, et j'ai l'ambition d'être moins diffus. J'entrerai donc brusquement en matière, en réservant toutefois quelques prolégomènes pour les bibliothèques et les bibliophiles des vieux temps; nous allons descendre dans des nécropoles, et l'on peut, sans digression, donner un souvenir aux morts, à des morts glorieux qui sont les contemporains de tous les âges. Leurs noms, qui se lisaient, il y a vingt siècles, sur les papyrus des villas romaines, se lisent encore aujourd'hui sur les in-octavo de la rue Richelieu. Ce n'est pas nous écarter du sujet que de passer par Athènes et par Rome avant d'arriver à Paris.

En suivant l'ordre chronologique, la première place parmi les bibliophiles de l'antiquité, d'après Diodore de Sicile, appartient au roi Osymandias, qui avait bâti dans son palais de Thèbes une vaste bibliothèque, à l'entrée de laquelle il avait placé cette devise philosophique : PHARMACIE DE L'AME. Diodore en donne la description; mais un Français mieux renseigné sur l'Égypte que les savans de la Grèce antique, Champollion, a restitué ce monument à son véritable fondateur, Rhamsès Sésostris, et, par un de ces bonheurs qui suffiraient seuls à la gloire d'un archéologue, il en a retrouvé les vestiges au milieu des ruines de la ville des rois, vestiges reconnaissables encore à leurs bas-reliefs symboliques, qui offrent d'un côté le dieu des sciences et des arts, Thôth, à la tête d'ibis, et, de l'autre, sa compagne inséparable, la déesse Saf, qu'une légende hiéroglyphique décore du titre de *dame des lettres, présidente de la salle des livres*. On cite encore avec honneur, sur la vieille terre des Pharaons, Ptolémée-Soter, et, parmi les monarques de l'Orient, Eumène, roi de Pergame. La Grèce eut aussi ses bibliophiles (1), Euripide, Aristote, et surtout Pisistrate, qui ouvrit sa bibliothèque

(1) Voir, sur les bibliothèques anciennes, Petit-Radel, *Recherches sur les bibliothèques anciennes*, etc., 1818; H. Géraud, *Essai sur les livres dans l'antiquité*, 1840; L. Lalanne, *Curiosités bibliographiques*, 1845.

au public athénien. Quant aux Romains, ils ne prirent que fort tard le goût des livres. Occupés de la conquête du monde, ils ne comptaient pas les volumes des vaincus parmi les dépouilles opimes : il leur fallait avant tout ce qu'il faut aux peuples jeunes et forts, du fer et du blé; mais, quand le monde fut soumis, le nombre des *liseurs* s'accrut rapidement. Cicéron, qui était arrivé à la fortune et au cumul par la philosophie, avait formé de riches collections dans chacune de ses quatorze maisons de campagne. Lucullus, toujours friand, rassemblait des raretés. César songeait à doter Rome d'une bibliothèque, et ce projet fut réalisé par Auguste, qui fit construire, avec les dépouilles des Dalmates, un monument entouré de portiques, et consacré par Octavie à son fils Marcellus. Au déclin de l'empire, les livres se multiplièrent (c'est un symptôme alarmant dans les décadences) en même temps que la littérature devenait un métier. La plupart des petites villes de l'Italie eurent alors des bibliothèques dotées par les habitans notables; Pline-le-Jeune, entre autres, donna cent mille sesterces au municipe de Côme, pour fonder une collection publique, et, quoique l'histoire ne le dise pas, on peut croire qu'il compléta ce présent magnifique par quelques exemplaires de ses opuscules.

Quand le christianisme se fut propagé dans l'empire, une ère nouvelle commença pour les livres. Dans le monde antique, c'était un meuble pour l'esprit; dans le monde chrétien, ce fut un instrument de salut ou de damnation. Les uns y cherchèrent la parole de Satan, les autres l'écho muet de la parole divine. On rassembla les textes sacrés, les écrits des pères, pour trouver la voie qui mène au ciel; on les propagea comme une aumône spirituelle, et, au ve siècle, saint Isidore de Péluse, comparant aux accapareurs de blé ceux qui refusaient de prêter les ouvrages des auteurs chrétiens, les déclarait maudits. Les évêques formèrent des collections dont ils dotèrent les églises; les fondateurs des ordres religieux, psychologues habiles qui connaissaient l'homme et Satan, imposèrent aux moines les travaux du copiste pour engourdir par l'étude les instincts toujours prêts à se révolter, et les moines s'occupèrent à copier sans choisir, très souvent sans comprendre : dignes gens qui prenaient Aristote pour un diacre et Virgile pour un sorcier; mais ce travail de tous les jours, ce travail puissant de la solitude qui ne s'interrompait jamais, ne laissa pas que d'enfanter des volumes, et les cloîtres, en fait de livres, furent long-temps plus riches que les palais.

Charlemagne avait formé pour son usage deux bibliothèques, l'une à l'île Barbe, l'autre à Aix-la-Chapelle. Toutes deux périrent avec lui, comme l'empire qu'il avait fondé, et il faut attendre jusqu'à Louis IX pour retrouver quelques traces d'une collection royale. Sous Charles V, la *librairie* du Louvre, dont Gilles Mallet nous a laissé l'inventaire, comptait neuf cent dix volumes. Louis XI, Charles VIII, Louis XII, la portèrent successivement à dix-huit cent quatre-vingt-dix volumes. Jusqu'au règne de Henri IV, ce ne fut pour ainsi dire qu'un cabinet de lecture à l'usage des rois; mais Henri, plus généreux, permit aux savans, sans s'inquiéter de leurs blasons, de consulter ses livres, et, pour en populariser l'usage, il les fit transporter, en 1595,

dans le collége de Clermont, et plus tard dans le couvent des Cordeliers. En 1622, ils sont transférés rue de La Harpe, et Richelieu, qui les protége, en augmente rapidement le chiffre, qui s'élève à 6,088 pour les manuscrits, 10,618 pour les imprimés. Colbert et Louvois ne sont pas moins empressés que le cardinal-ministre. En 1682, Mabillon reçoit la mission de parcourir l'Italie, et jamais mission scientifique ne valut plus d'honneur au ministre qui en conçut l'idée, au savant qui la remplit. En même temps que les seigneurs italiens envoyaient au pieux bénédictin des bouquets par leurs pages, les érudits des monastères, les gardiens des bibliothèques, lui adressaient des volumes, des copies, des indications, et, par le seul ascendant de la science et de la vertu, un pauvre moine au déclin de l'âge rapporta de ses voyages pacifiques plus de trésors que des armées victorieuses.

Vers la même époque, l'orientaliste Petit de la Croix fut chargé d'acheter en Afrique douze cents peaux de maroquin pour relier les livres de la Bibliothèque du roi, et Louis XIV, qui avait pour habitude de faire payer leurs défaites à ses ennemis, Louis XIV, dans ses guerres avec les puissances barbaresques, imposa aux vaincus, parmi les conditions de la paix, la fourniture d'un certain nombre de ces mêmes peaux, qui se voient encore aujourd'hui sur les volumes de la rue de Richelieu. — Dans les premières années du XVIIIe siècle, le dépôt s'accrut si rapidement par les dons des missionnaires, les envois de la compagnie des Indes, l'adjonction des cabinets de Gaignières et de d'Hozier, qu'il fallut chercher un nouveau local. On le transféra, en 1724, dans les bâtimens actuels. En 1737, il fut enfin rendu public, et, sous le règne de Louis XVI, on y comptait 152,868 volumes imprimés.

Malgré les nombreux abus qu'elle tolérait, qu'elle encourageait même, l'ancienne monarchie avait du bon quelquefois, surtout en ce qui touche les lettres, et l'on ne saurait donner trop d'éloges à nos rois pour l'attention sévère qu'ils apportaient dans le choix des hommes chargés de veiller à la conservation des bibliothèques. On ne regardait pas alors l'ordonnance qui conférait les fonctions comme une sorte de sacrement qui conférait en même temps la science, et les bibliothécaires du passé nous ont légué de beaux exemples, que par malheur on ne suit guère. Ainsi, chaque fois qu'on imprimait un ouvrage nouveau de quelque importance, les frères Dupuis envoyaient à l'imprimeur du grand papier, fabriqué à leurs frais, afin d'avoir un exemplaire de choix dont ils faisaient hommage au dépôt confié à leur garde. M. Clément n'était pas moins dévoué, et, s'il eut le malheur de pécher par excès de confiance, de laisser voler, en 1706, une dizaine de manuscrits précieux et quatorze feuillets de la Bible de Charles-le-Chauve, ses regrets furent si profonds, qu'au lieu de l'accuser on le plaignit, car le chagrin, dit un de ses biographes, altéra sa santé, et il traîna toujours depuis une vie languissante. Instruits par l'exemple de M. Clément, M. de Boze et l'abbé Barthélemy exagérèrent les précautions. « Je n'ai jamais, disait ce dernier, montré le cabinet qu'avec une sorte de frayeur. » Cette frayeur était même

si grande, que, dans un voyage qu'il fit en Italie, l'auteur du *Jeune Anacharsis* emporta la clé des collections, qui restèrent deux ans fermées. Sans doute, cette défiance avait de graves inconvéniens, mais du moins, comme compensation, l'aménagement intérieur était admirable, et les visiteurs disaient avec un bibliophile du XVIIIe siècle : « On ne peut rien ajouter au bel ordre et à la distribution de ce bel établissement. » Aujourd'hui, trouve-t-on encore ce bel ordre qu'on admirait autrefois?

II.

La Bibliothèque du roi, on le sait, est divisée en quatre grandes sections : imprimés, — manuscrits, — estampes, cartes et plans, — médailles. Nous allons, dans notre exploration, suivre pour ainsi dire l'ordre chronologique. Nous visiterons d'abord les médailles, qui nous reportent aux origines de l'histoire; nous irons chercher ensuite le moyen-âge aux manuscrits, pour passer de là à la partie vraiment encyclopédique, aux imprimés, où viennent se confondre l'antiquité, le moyen-âge et la société moderne.

C'est à François Ier qu'on doit, chez nous, la formation de la plus ancienne collection de médailles. Cette collection, commencée au garde-meuble de la couronne, se composait primitivement d'une vingtaine de pièces d'or, d'une centaine de pièces d'argent, et, tout en laissant au *père des lettres* la gloire de l'initiative, on peut croire que ce fut là pour lui une fantaisie de luxe plutôt qu'une affaire de science, car il fit incruster ses médailles sur des assiettes et sur des plats, de telle sorte que, dans ce grand siècle de la renaissance, la numismatique au berceau ne fut qu'un appendice de la vaisselle royale. Henri II ajouta à la collection de son père quelques monnaies antiques recueillies par Catherine de Médicis; Charles IX et Henri IV s'occupèrent également de réunir de nouvelles richesses, mais le cabinet ne commença à prendre une véritable importance que sous Louis XIV. A cette date, il s'augmenta rapidement par des achats, des legs, des voyages. Parmi les explorateurs qui contribuèrent le plus à l'enrichir, on cite Pellerin, l'homme le plus heureux de son siècle en trouvailles numismatiques, et Vaillant, qui poussa le dévouement jusqu'à risquer sa vie en avalant, pour les sauver des Algériens, les plus précieuses des pièces qu'il avait rassemblées dans ses explorations. La science n'y perdit rien, mais le numismate faillit en mourir.

La révolution, par les dépouilles des maisons religieuses, l'empire, par ses conquêtes, ajoutèrent d'importans trésors à ceux que la vieille monarchie avait rassemblés à grands frais; mais, en 1815, la défaite nous enleva ce que la victoire nous avait donné, et deux fois en moins de cinquante ans, le 26 pluviose an XII et le 5 novembre 1831, des voleurs pénétrèrent dans le cabinet des médailles, et signalèrent leur présence par des soustractions déplorables. Quoi qu'il en soit, la collection est encore, dans son ensemble, la plus riche de l'Europe, car elle se compose de cent quarante mille pièces environ, quatre-vingt mille pour l'antiquité, soixante mille pour les temps

modernes. Sous le rapport de l'ordre scientifique, de la surveillance et des soins, les plus exigeans trouveraient difficilement quelque chose à reprendre; mais il est une mesure que depuis long-temps des hommes spéciaux réclament de tous leurs vœux : nous voulons parler de l'adjonction au dépôt de la Bibliothèque du musée monétaire formé par M. de Sussy à l'hôtel des Monnaies. Dans chacun des deux musées, on trouve des séries incomplètes; cette adjonction comblerait les lacunes, et elle épargnerait dans les achats plus d'une dépense inutile. Il y aurait aussi profit pour le public, car le musée de la Monnaie est à peu près inaccessible, et, sous le rapport de la direction scientifique, on y trouverait, comme on eût dit au XVIe siècle, *bien des choses à rappoincter*.

Pour les visiteurs qui n'ont d'autre mobile que la curiosité, et qui se contentent d'admirer les belles choses, les *antiques* l'emportent sur les médailles; le cabinet contient même plus que sa désignation ne semblerait promettre. Comme l'antiquité, le moyen-âge et la renaissance y sont représentés par des chefs-d'œuvre également précieux, également bien choisis; car ce n'est pas seulement le vernis de l'âge, mais le cachet de l'art qu'on exige des objets admis, et il serait à désirer qu'on rencontrât cette discrétion, cette consigne sévère, à la porte de tous les musées. Une somme de 30,000 francs est affectée chaque année aux acquisitions, mais cette somme paraît insuffisante à quelques amateurs passionnés qui prétendent que les Anglais, nos rivaux en toutes choses, nous enlèvent, en vertu du droit d'enchère, nos raretés les plus précieuses, et, pour soutenir la lutte, on demande, comme toujours, une augmentation sur les crédits. On dit encore que, si les dons sont de jour en jour plus rares, c'est qu'on ne fait peut-être point, pour encourager les donateurs, ce qu'il conviendrait de faire, et qu'on est à leur égard indifférent, quelquefois même ingrat. Enfin on demande pour les médailles antiques qu'il soit publié un supplément au catalogue de Mionnet, et un inventaire des objets d'art grecs, romains, du moyen-âge ou de la renaissance, attendu que la description donnée par M. Dumersan laisse à désirer sous plus d'un rapport. On ajoute qu'il est fort difficile d'obtenir communication des acquisitions nouvelles, et que le public, pour en prendre connaissance, est généralement obligé d'attendre que les érudits de l'Institut aient fait leur mémoire. Quelques personnes verraient donc avec plaisir qu'on publiât chaque année un état de situation. A part l'augmentation des crédits, ces observations paraissent fort plausibles aux gens bien informés.

Nous ne nous arrêterons point à décrire le département des manuscrits : un volume suffirait à peine pour raconter avec quelque détail la formation de cette collection inestimable à laquelle chaque peuple et chaque siècle ont fourni leur contingent, et qui compte aujourd'hui quatre-vingt mille volumes environ, et plus d'un million deux cent mille pièces détachées. A côté des documens scientifiques et littéraires, à côté des manuscrits de l'Inde et du Japon, on trouve d'immenses encyclopédies historiques qui effraient et découragent par leur abondance même, et qui nous montrent combien est ri-

dicule et vain le mépris qu'on affiche trop souvent de notre temps pour l'érudition du passé, combien était forte et patiente, auprès de notre science égoïste et hâtive, la science désintéressée de ces hommes qui dépensaient leur vie entière à former des recueils dont nous avons peine à dresser l'inventaire. Il y a là de véritables reliques, des reliques plus orthodoxes que ce cœur apocryphe de saint Louis qui a soulevé, entre nos savans, une de ces guerres pacifiques comme il en éclata un jour entre les barnabites et les carmes pour l'authenticité d'une goutte du lait de la Vierge. On remarque ici les autographes des hommes immortels dont la France s'honore, là des volumes illustrés par leur origine, sanctifiés par leur âge ou les mains qui les ont feuilletés, les livres de prières de Charles-le-Chauve, de saint Louis, de Marie Stuart. Enfin, sur le vélin des missels, des chroniques, s'étale un immense musée de miniatures où les enlumineurs ont prodigué avec l'or toutes les fantaisies de leur pinceau, un musée qui donne souvent, dans un seul in-quarto, un nombre de figures égal à celles qui se voient aux verrières les plus riches de nos cathédrales (1).

Les manuscrits sont partagés en trois grandes sections : 1° manuscrits grecs et latins, 2° manuscrits orientaux, 3° manuscrits français et en langues modernes. Les volumes forment autant de séries particulières qu'il y a de langues différentes, et dans ces séries même on retrouve souvent de nouvelles subdivisions qui pour la plupart ne reposent point sur un ordre logique, mais qui sont uniquement motivées par les dates successives de leur adjonction. La partie antérieure à la seconde moitié du XVIIIe siècle est désignée sous le titre d'*ancien fonds;* les collections acquises depuis cette époque forment ce qu'on appelle les *supplémens,* et dans les *supplémens* ainsi que dans l'*ancien fonds* sont intercalées des collections particulières qui portent le nom, soit de leur premier possesseur, soit des maisons monastiques dont elles proviennent.

Les dispositions adoptées jusqu'à ce jour dans le rangement des manuscrits et ces classifications fragmentaires et morcelées ont été l'objet de quelques critiques. On a dit qu'au lieu d'une seule et même collection, on avait vingt collections différentes au milieu desquelles il était impossible de se retrouver, et en conséquence on a demandé que les anciens fonds, les supplémens, les collections particulières, fussent réunis dans un ensemble méthodique; mais le classement par ordre de matières, qu'il est si désirable d'obtenir pour le département des imprimés, nous paraît avoir ici plus d'un inconvénient, car on ne peut, sous aucun rapport, assimiler le service des manuscrits à celui des livres. En effet, aux manuscrits le personnel est nombreux, le public restreint. Les conservateurs et les employés ont tous une spécialité distincte, la

(1) L'*Emblemata biblica* renferme 9,840 figures; la Bible n° 6829 de l'ancien fonds contient 3,016 petits tableaux, où sont représentés 15,080 personnages, c'est-à-dire plus du double de figures qu'il n'en existe sur les vitraux de Chartres et de Bourges.

diversité des idiomes ayant de tout temps fait la diversité des emplois. Ils connaissent, par une longue pratique et leurs travaux personnels, tous les détails des collections confiées à leur garde, et la communication, la remise en place des ouvrages, n'offrent aucune difficulté. Les volumes dont se compose l'ancien fonds ont acquis dans l'usage, par les citations et les renvois, une sorte de personnalité qu'on ne pourrait détruire sans de graves inconvéniens, et de grandes difficultés pour les vérifications et les recherches. Afin de répondre à tous les besoins du service, il suffit, nous le pensons, de terminer les inventaires particuliers des divers fonds, et les dépouillemens, très avancés déjà, des collections distinctes, non pas en s'en tenant, comme on l'a fait trop souvent jusqu'ici, à une indication concise jusqu'à devenir inintelligible, mais en distinguant, autant que possible, les pièces inédites de celles qui ont été imprimées, en signalant les variantes les plus notables des divers exemplaires, en coordonnant par des renvois les documens de même nature qui existent dans les autres dépôts de Paris, et même de la province. On ajouterait ensuite aux inventaires des index onomastiques, géographiques, philologiques; on dresserait pour les manuscrits à vignettes des catalogues descriptifs, et l'on réaliserait ainsi l'une des œuvres les plus utiles que puissent réclamer les véritables intérêts de la science.

Un travail de ce genre ne peut, il est vrai, s'accomplir que lentement, et tout ce qu'il faut demander aujourd'hui, c'est que l'on continue d'imprimer le catalogue commencé par Capperonnier, en publiant d'abord le catalogue des manuscrits français de l'ancien fonds, puis les catalogues partiels des fonds nouveaux qui sont terminés; car ce n'est que par la publicité, et une publicité sans limites, que le dépôt des manuscrits peut répondre au but de son institution. Cette publicité, on la doit à la mémoire des savans qui ont consacré leur vie et leur fortune à former tant de collections précieuses, et que l'avidité des plagiaires, qui vivent, comme les chacals, de la substance des morts, dépouille impunément de la gloire qu'ils méritent; on la doit aux villes qui, dans ces dernières années, ont fait tant de sacrifices pour la conservation de leurs archives, et qui très souvent ignorent que les documens qu'elles regrettent existent parfaitement intacts au dépôt de la rue Richelieu.

En ce qui touche la conservation matérielle, on n'a rien négligé dans ces dernières années. Un grand nombre de feuilles volantes ont été fixées par la brochure; tous les volumes, toutes les pièces détachées ont reçu l'estampille, et c'est une précaution sage, car il y a, dans plus d'une bibliothèque, des gens qui, à défaut d'autres titres, se sont fait un nom en lacérant des feuillets, en emportant des parchemins et des volumes; il suffira de rappeler la perte d'un précieux manuscrit de l'ancien fonds, qui contenait quelques poésies inédites de Dante, et l'apparition de l'autographe de Molière dans une vente publique. Le manuscrit ne s'est jamais retrouvé. L'autographe, par une sorte de hasard providentiel, a été heureusement réintégré dans le dépôt; on a déployé, pour faire rentrer ce précieux document, tout le zèle imaginable, mais peut-être n'a-t-on point cherché suffisamment à savoir comment

il était sorti. Il serait bon cependant de démentir, par un exemple sévère, cet axiome à l'usage de certains bibliophiles : *Voler un livre, ce n'est pas voler.*

Si les voleurs sont à craindre, s'il est difficile, malgré la surveillance la plus active, de prévenir tous les méfaits, les emprunteurs ne sont pas moins redoutables, et la faculté du prêt, qui nous paraît aux imprimés une mesure excellente, si on la renferme dans certaines limites, nous semble déplorable et ruineuse au dépôt des manuscrits. Sans doute, la générosité, même dans les choses intellectuelles, est une rare vertu, et on doit féliciter les conservateurs de la libéralité avec laquelle ils communiquent aux visiteurs les plus obscurs tous les trésors du dépôt; on doit les féliciter même d'avoir laissé tomber en désuétude certaine ordonnance qui défendait de prendre des copies, à moins d'une autorisation particulière, contresignée du ministre de l'instruction publique : il y avait là monopole et privilége, comme on disait au moyen-âge. Cependant n'est-ce pas encore un privilége, nous le demandons, que cette faculté, tout exceptionnelle, que l'on accorde à de rares élus, d'emporter des manuscrits dont on peut réclamer chaque jour la communication? Qu'un livre de la rue Richelieu soit prêté, on le trouvera à l'Arsenal, à la Mazarine, dans la bibliothèque d'un ami; mais où trouver le manuscrit qu'on cherche, quand il est unique et qu'il est sorti pour six mois? On sait d'ailleurs la jalousie des savans quand il s'agit de découvertes ou de choses inédites. Tout se pardonne, excepté les rivalités d'amour-propre; et si par hasard on est prévenu d'une concurrence, si la curiosité s'éveille sur le sujet dont on s'occupe ou dont on a l'intention de s'occuper, vite on emprunte, et le travail, pour le rival qu'on redoute, devient impossible : nous en savons des exemples.

Les manuscrits une fois dehors, Dieu sait quand ils rentrent, malgré les lettres de rappel; Dieu sait, tandis qu'ils courent le monde, à quelles épreuves ils sont soumis! Tel troubadour est resté dix ans chez un amateur de sirventes; tel légiste qui, depuis le XIIIe siècle, cloîtré comme les moines, n'était sorti qu'une seule fois, en 93, pour passer de Saint-Germain à la rue de Richelieu, est parti pour la Picardie ou le Béarn; tels autographes, et nous pourrions les citer, livrés aux mains noircies des compositeurs, ont servi à l'impression de plusieurs volumes, les éditeurs voulant par là économiser des frais de copie. Presque toujours, dans ces pérégrinations imprudentes, le manuscrit se dégrade; il peut se perdre, et s'il se perd, quelle que soit d'ailleurs la probité, la solvabilité de l'emprunteur, comment le remplacer, puisqu'il est unique? Au cabinet des antiques, laisse-t-on sortir les médailles? Au Musée du Louvre, laisse-t-on sortir les tableaux?

En ce qui touche les acquisitions nouvelles, elles nous semblent, relativement à l'importance du dépôt, beaucoup trop restreintes. Ce n'est pas que l'emploi des fonds ne soit très sagement réglé, car on n'achète que des manuscrits inédits ou présentant un intérêt véritable soit par leur âge, soit par leurs variantes, ce qui est une mesure excellente, et les prix sont vivement débattus avec les vendeurs; mais ces sortes de raretés ont presque toujours

une valeur fictive très élevée : la concurrence est redoutable, parce qu'elle part d'amateurs riches, que la bibliomanie, comme toutes les passions, rend généreux. On paie cher pour n'avoir souvent qu'un très petit nombre d'ouvrages. Il y aurait donc profit à chercher, à côté des achats, un moyen, moins dispendieux que les achats même, d'enrichir le dépôt; or, nous possédons, dans une proportion vraiment surprenante, des documens que l'Europe nous envie; offrons aux étrangers, à charge d'échange, les copies exactes de celles de nos richesses qui peuvent éveiller leur curiosité, flatter leur orgueil national, compléter leurs collections. Les villes de la province ont des manuscrits uniques, de précieuses lettres d'écrivains, de savans, de rois et de princes, de grands personnages historiques; elles ont des archives qui renferment des documens de nature à intéresser la France entière; qu'on leur en demande des duplicata : on tient sous la main, pour s'acquitter envers elles, une monnaie toute prête, qui n'apportera au budget aucune charge nouvelle; je veux parler des livres provenant des souscriptions, et des publications du gouvernement. Que l'état se montre généreux envers les villes, mais que les villes à leur tour s'acquittent envers l'état. Un système de copies, dans les grandes bibliothèques de l'Europe, a été organisé avec succès, pour les collections musicales du Conservatoire, par le bibliothécaire de cet établissement, M. Bottée de Toulmon, dont le zèle est d'autant plus louable qu'il remplit depuis quinze ans ses fonctions à titre gratuit. La bibliothèque du Jardin des Plantes, cette bibliothèque, véritable modèle d'ordre et de belle tenue, grace aux bons soins de M. Jules Desnoyers, échange les *Annales du Muséum* contre les publications du même genre qui sont faites par les plus célèbres sociétés savantes de l'Europe, et elle doit à cette mesure une collection vraiment unique de livres étrangers. Pourquoi n'appliquerait-on pas ce système à la Bibliothèque du roi, non-seulement pour les manuscrits, mais même pour obtenir des imprimés? En régularisant la répartition des ouvrages provenant des souscriptions ou publiés aux frais de l'état, on arriverait, sans aucun doute, aux résultats les plus satisfaisans. Ne serait-ce point d'ailleurs une amélioration véritable que de donner aux villes, d'après une règle fixe, et comme prime d'encouragement, ce qui se donne trop souvent aux individus à titre de faveur personnelle?

Lorsque Louis XIV régnait sur la France et que Colbert et Louvois étaient ses ministres, les ambassadeurs avaient mission de s'enquérir, sans éveiller toutefois la susceptibilité jalouse des peuples amis, de tout ce qui pouvait contribuer à enrichir nos dépôts littéraires. Lors de l'établissement des interprètes orientaux, il leur fut ordonné d'envoyer, soit en original, soit en copie, soit en traduction, tout ce qu'ils pourraient rassembler d'écrivains arabes, turcs, persans, etc. Les grandes associations commerciales, les missionnaires, rivalisaient de zèle et de désintéressement avec les agens diplomatiques; mais, en comparant ce qui se faisait autrefois et ce qui se fait de nos jours, on serait parfois tenté de croire que la science a cessé de compter parmi les grands intérêts du pays.

Il nous reste, pour compléter la revue des *annexes* de la Bibliothèque royale, à parler du dépôt des estampes et du dépôt des cartes et plans. Le *dépôt des estampes*, comme la collection des *antiques*, est avant tout du domaine de l'art. Le service, l'entretien de ce dépôt, ne soulèvent aucune objection; mais il n'en est pas de même de l'emplacement, et l'exiguité du local a plus d'une fois provoqué les plaintes des travailleurs. On a émis le vœu que le cabinet des estampes fût annexé soit au Musée du Louvre, dont il est, pour ainsi dire, la contre-partie, soit à l'École des Beaux-Arts, et que, cette réunion une fois opérée, on y adjoignît une bibliothèque spéciale. Cette idée vaut bien qu'on l'examine, car, dans l'administration des sciences ou des arts, spécialiser et simplifier sera toujours un progrès. On peut appliquer la même remarque à la section des cartes et plans, attendu que, si ce dépôt n'a point reçu tous les développemens que semblait promettre l'ordonnance du 30 mars 1828, c'est uniquement au morcellement des diverses collections du même genre qu'il faut s'en prendre. En effet, on devait y réunir tout ce qui concerne la géographie, la statistique, les voyages; mais ce projet, d'une incontestable utilité pratique, n'a point été suivi, et des documens statistiques, topographiques, hydrographiques, historiques, d'un prix infini, sont restés éparpillés dans les archives des divers ministères. Il est juste de reconnaître que des motifs graves et la *raison d'état* s'opposent à ce que le public soit admis dans ces dépôts importans; mais pourquoi les pièces qui n'intéressent aujourd'hui que la science ou les études historiques ne seraient-elles point rendues accessibles aux travailleurs sérieux? Pourquoi donc ouvrir à tout venant la Bibliothèque et ses précieux dépôts avec une libéralité qui va jusqu'à en compromettre l'existence, et, de l'autre, enfermer certaines collections d'un intérêt général, comme les jaloux des poètes classiques de Rome enfermaient leur maîtresse, sous une triple porte d'airain? Ne serait-ce point que le hasard a trop souvent jusqu'ici présidé au gouvernement des livres?

III.

Nous arrivons maintenant à la section des imprimés, à la partie la plus usuelle de la Bibliothèque, à celle qui intéresse toutes les classes de lecteurs. Cette section, la plus fréquentée de toutes, est aussi celle qui jusqu'à ce jour a laissé le plus à désirer sous le rapport de l'ordre et du service. *On ne trouve rien à la Bibliothèque du roi :* le mot est devenu proverbial, et il est permis d'affirmer sans exagération qu'on peut s'estimer heureux quand, sur dix ouvrages dont on a fait la demande, on réussit à en obtenir quatre. Dans quelques sections même, on doit renoncer complètement à demander, certain qu'on est à l'avance que le bulletin expédié pour les recherches du bureau des conservateurs reviendra chargé de cette apostille désespérante : *N'est pas en place.* Cette situation a donné lieu à des réclamations fort vives de la part des habitués. L'administration supérieure elle-même a sanctionné

ces plaintes du public, et on lit dans le rapport au roi qui précède l'ordonnance de 1839 que *tous les désordres et tous les abus* se sont introduits dans le régime de ce vaste établissement; que, malgré les ordonnances de 1828 et de 1832, *les abus n'ont pas été détruits*, et que l'*accumulation même des richesses a plongé la Bibliothèque royale dans un désordre progressif*. Nous devons ajouter qu'on aurait tort de faire peser sur l'administration actuelle toute la responsabilité d'un tel état de choses. Le mal date de loin; il faut en chercher la première cause dans l'absence complète de classement méthodique au moment des nombreux dépôts opérés par suite de la révolution, et l'on peut dire qu'après de longues années les livres sont restés dans le désordre et l'anarchie de la terreur.

Dans toute bibliothèque régulièrement organisée, on dispose d'ordinaire l'arrangement matériel d'après l'ordre indiqué par les bibliographes et la logique. L'Écriture sainte ouvre la série; c'est Dieu, l'éternel Alpha, qu'on trouve au point de départ. Après les livres de Dieu, les livres des hommes qui traitent de Dieu dans ses rapports avec l'humanité, des devoirs de l'homme envers l'auteur de toutes choses, c'est-à-dire les livres de *théologie;* puis les livres de prières, la *liturgie;* puis, après la science des lois divines, la science des lois humaines, la *politique*, le *droit,* etc. Tout s'enchaîne et se déduit de la sorte; on ne peut s'égarer, car on marche appuyé sur une méthode, une idée. Ici, par malheur, le hasard a remplacé la méthode. Une seule partie, celle qui est antérieure à la révolution, est très bien rangée; elle comprend, avec les intercalations, environ deux cent mille volumes, et comme elle se trouve au premier étage, dans les salles accessibles au public, elle peut donner aux visiteurs illustres une impression très favorable. Quant aux six ou sept cent mille volumes qui restent, malgré quelques tentatives de rangement, ils sont à peu près dans le chaos. En effet, au rez-de-chaussée, nous trouvons : 1° les *grands papiers,* 2° les *livres sur vélin,* 3° les *pièces sur l'histoire de France,* 4° les *journaux de la révolution*, 5° les *périodiques*. — Au premier comble, nous trouvons des *livres nouveaux* (qu'est-ce que des livres nouveaux?) et quelques fonds de bibliothèque acquis en masse, tels que ceux de Falconnet, de Langlès. — Dans le deuxième comble, nous trouvons les livres provenant de diverses bibliothèques monastiques, telles que Saint-Germain-des-Prés, Saint-Sulpice, etc.; les papiers de la police de Paris de 1750 à 1780; de grandes collections historiques, par exemple un recueil considérable sur l'histoire du Noyonnais; des recueils sur le magnétisme et sur les jésuites; une grande quantité de brochures sur les hommes célèbres; une collection de musique. Les brochures sont rangées à part; mais qu'entend-on par brochures? Combien faut-il qu'un imprimé ait de pages pour qu'il soit brochure ou livre? Les brochures sont uniquement classées par ordre alphabétique; il suffit donc, sur les bulletins de demande, de transposer un mot dans l'énoncé du titre pour qu'il devienne impossible de trouver. Dans telle section de l'histoire, on a adopté l'ordre chronologique; dans telle autre, l'ordre alphabétique. Comment se reconnaître dans cette con-

fusion? Au lieu de reprocher aux employés de ne trouver que rarement, ne serait-il pas plus juste de les féliciter de trouver quelquefois? Ajoutons que l'incertitude de ces employés eux-mêmes est si grande, que quelques-uns portent le nombre des volumes à douze cent mille, tandis que d'autres le réduisent à sept cent mille.

Ce n'est pas tout que le service public; il y a les acquisitions. Lorsqu'on achète un volume, il faut d'abord s'assurer qu'il manque, et, comme cette vérification est toujours difficile et incertaine, il peut arriver qu'on paie fort cher ce qu'on avait déjà depuis long-temps. Enfin, si des soustractions sont commises, quel moyen aura-t-on de les constater, et pourra-t-on s'en apercevoir en temps utile (1)?

L'insuffisance du classement matériel, la dispersion sur les points les plus éloignés des livres appartenant à la même famille bibliographique, voilà donc un premier vice dont il est superflu de faire ressortir les conséquences. Une autre cause de désordre, c'est le manque de catalogue. Cette importante question du catalogue est pendante depuis cinquante ans, et elle est loin d'être résolue. Qu'a-t-on fait jusqu'ici pour la résoudre? Les cent cinquante mille volumes antérieurs à 89 sont fort exactement catalogués, et on en possède l'inventaire imprimé pour l'Écriture sainte, la théologie, les belles-lettres et le droit. Chaque série porte pour indication générale une lettre de l'alphabet, A, Écriture sainte, B, liturgie et conciles, etc., jusqu'à Z. Les livres, dans chaque série, sont classés sous un numéro d'ordre, les numéros se suivent jusqu'à la fin de la série; mais, comme l'a très bien expliqué M. Danjou dans l'*Exposé succinct d'un nouveau système d'organisation des bibliothèques publiques*, « les premiers auteurs du catalogue, n'ayant point prévu l'immense accroissement qu'il devait recevoir, n'y ont laissé aucune lacune. Si la lettre A, par exemple, contenait cinq mille ouvrages, on a employé cinq mille numéros, et comme, par suite de la régularité des classifications, un livre a toujours une place déterminée, il a pu arriver qu'entre les n°s 10 et 11, il a fallu insérer cent ouvrages, ce qui a nécessité l'emploi des

(1) Il nous est impossible de ne pas appuyer ici nos paroles par un exemple. En énumérant tout à l'heure les richesses de la Bibliothèque, nous parlions d'une précieuse collection de musique. Cette collection fut donnée à Louis XIV par le chanoine Brossard, grand-chantre à la cathédrale de Meaux, à la charge qu'on assurerait à sa nièce une pension viagère de 1,200 livres, et le grand roi fut si charmé du legs, qu'il doubla la pension. Or, il est arrivé, il y a quelques années, qu'un amateur, j'allais me servir d'un autre mot, s'introduisit par abus de confiance au milieu de ce trésor. Il y signala sa présence par des vides effrayans; mais, comme les pièces, rangées dans des reliures mobiles, n'étaient que fort imparfaitement inventoriées, comme on les avait déclassées à peu près au hasard, on ne s'aperçut des soustractions que beaucoup plus tard, et quand déjà l'individu était allé s'établir au-delà de la frontière. On ignorait ce qu'on avait perdu; il fallut, pour la restitution, s'en rapporter à la conscience du voleur, et, afin de mettre les choses en règle, on lui donna un quitus en échange de quelques volumes insignifians.

bis, ter, quater, et a obligé de multiplier les sous-chiffres, jusqu'à produire, dans le numérotage et dans le catalogue, une confusion inextricable. » Deux cent mille volumes environ ont été ainsi intercalés, et, pour un grand nombre d'ouvrages, les numéros surchargés de chiffres additionnels et d'exposans sont devenus de véritables formules algébriques, témoin ce numéro d'ordre :

Z, 2284
2 Z-D
500.

Procéder de la sorte, c'était s'enfoncer chaque jour plus avant dans un labyrinthe sans issue. On finit par le reconnaître, et, pour couper le mal dans sa racine, on demanda des crédits supplémentaires. En 1838, une annuité de 13,000 francs fut affectée pour douze ans aux travaux du catalogue. En 1843, la chambre trouva sans doute que ces travaux ne marchaient pas assez vite; elle voulut bien, comme on l'a dit, n'accuser du retard que ce qu'on appelait la parcimonie de la première allocation, et elle porta l'annuité à 40,000 fr., « espérant, disait le rapporteur, qu'il serait possible de terminer le catalogue long-temps avant l'expiration des douze années, et de faire ainsi profiter plus promptement la Bibliothèque des avantages qui y sont attachés. » Les crédits ont encore six années à courir; dans six ans, on aura dépensé une somme totale de 345,000 fr.; cette somme épuisée, aura-t-on enfin le catalogue? Quelques bibliographes pessimistes commencent à désespérer, et la marche suivie jusqu'à ce jour a été de leur part l'objet de diverses critiques. En commençant, disent-ils, par recopier, pour toute la partie déjà cataloguée, les anciens inventaires, au lieu d'opérer sur les livres même, on a indiqué des livres perdus depuis long-temps, et chacun sait par expérience que le nombre en est considérable. On a de plus reproduit de singulières bévues, et les erreurs étaient si grandes, qu'on assure que près de trois cent mille cartes ont été mises au pilon. Ce premier travail terminé, on s'est aperçu que, pour arriver à l'exactitude, il fallait vérifier sur les ouvrages même, et comme cette vérification était très difficile, pour ne pas dire impossible, on a recommencé à nouveaux frais en opérant sur les livres. Le travail languit faute de direction suffisante; tandis qu'on inventorie les ouvrages anciens, on laisse les ouvrages nouveaux s'entasser au hasard, et, au train dont vont les choses, il restera toujours pour les acquisitions annuelles et le produit du dépôt légal un arriéré de cent mille volumes; de plus, quand toutes les cartes auront été relevées, on n'aura encore qu'un inventaire, et il faudra recommencer de nouveau l'œuvre la plus difficile, la plus importante, la table méthodique; car le catalogue alphabétique, qui peut satisfaire à certains besoins du service, est tout-à-fait insuffisant pour les recherches sérieuses.

Impatientés de ces retardemens, les bibliographes, après avoir fait des critiques, ont fait des projets. Les uns ont proposé de soumissionner l'entreprise du catalogue, ce qui n'était, je pense, qu'une épigramme détournée. D'autres ont demandé de fermer le dépôt, d'interdire le prêt, de suspendre

les acquisitions, et de concentrer toutes les ressources du budget, toutes les forces du personnel, sur le classement matériel et l'inventaire méthodique. Enfin un écrivain tout-à-fait spécial, qui réunit à une parfaite connaissance des livres une longue pratique de la Bibliothèque du roi, M. Danjou, a proposé la rédaction d'une *bibliographie universelle*. Cette bibliographie, dressée par un comité d'hommes empruntés à toutes les spécialités, et, au besoin, à toutes les nations de l'Europe, comprendrait l'indication de tous les écrits publiés depuis l'invention de l'imprimerie; chaque ouvrage, dans cet immense répertoire, porterait un numéro d'ordre, et la bibliographie une fois imprimée, chaque bibliothèque de la France, à commencer par la Bibliothèque du roi, se trouverait, au moyen d'un récolement général, et par le simple report du numéro d'ordre sur les volumes, en possession d'un catalogue tout fait, qui serait en même temps l'inventaire particulier de chaque établissement, et le plus vaste monument d'érudition littéraire qu'on eût élevé jusqu'à ce jour. Ce projet peut effrayer, mais M. Danjou établit, dans une série de propositions fort ingénieuses, que la rédaction de la *bibliographie universelle* est beaucoup plus près du possible qu'on ne le croirait au premier abord, et qu'elle serait plus sûre, peut-être même plus expéditive, que l'exécution du seul catalogue des imprimés de la rue Richelieu, si l'on s'obstine dans la voie suivie jusqu'à ce jour.

Est-ce le zèle qui manque aux employés de la Bibliothèque du roi pour mener à bonne fin cette œuvre difficile? Non certes. Il est juste de reconnaître que la littérature classique y est dignement représentée par M. Naudet, la fine et saine littérature par M. Magnin, la philologie grecque et orientale par MM. Pilon et Dubeux; il y a même deux bibliographes, MM. Ravenel et Guichard; mais, dans un dépôt encyclopédique comme celui de la rue Richelieu, c'est la spécialité seule qui fait la capacité. A côté de la littérature, de la philologie, de l'histoire, à côté de la bibliographie elle-même, il y a la théologie orthodoxe et hétérodoxe, la jurisprudence française et étrangère, la philosophie, les sciences naturelles et les sciences exactes, la médecine, l'agriculture, les arts, etc., et cependant on ne trouve dans le conservatoire ni un théologien, ni un jurisconsulte, ni un philosophe, ni un naturaliste, ni un chimiste, ni un physicien, ni un agronome. Les classifications forment une des parties les plus importantes des sciences, les monographies se multiplient jusqu'à la confusion; est-il possible, nous le demandons, d'assigner aux livres scientifiques la place qui leur appartient, quand on est étranger à la connaissance des systèmes et des classifications sur lesquels repose la science? Est-il possible, pour les acquisitions, de choisir avec connaissance de cause entre tel et tel ouvrage, quand on est étranger à la spécialité qui en fait le sujet? L'ordre, dans un établissement de ce genre, c'est, nous le répétons, la spécialité dans le personnel et dans la classification, et cependant MM. les conservateurs, dans la seconde de leurs lettres adressées en 1839 à M. le ministre de l'instruction publique, déclaraient « que des difficultés matérielles, insurmontables, s'opposent au morcellement des ma-

tières, que la division d'une grande bibliothèque, telle que la Bibliothèque royale, en sections séparées n'est qu'une *chimère,* » et qu'il faut, conformément au règlement de 1828, que « tous les employés, dans leurs dépôts respectifs, s'occupent exclusivement et sans distinction de tout ce qui concerne le service. » Autant vaudrait leur demander la science universelle. Mais, pour se montrer aussi exigeant, quelle position leur a-t-on faite jusqu'ici? Les hauts fonctionnaires étant pris pour la plupart en dehors du personnel actif et de la hiérarchie de la Bibliothèque, chacun voit devant soi une barrière infranchissable. Les auxiliaires qui espèrent 1,200 francs après vingt ans de service, les surnuméraires qui ne gagnent rien, et les aspirans surnuméraires, c'est-à-dire d'honnêtes jeunes gens qui aspirent à ne rien gagner, après s'être laissé prendre aux amorces de la science, sentent vite le découragement éteindre leur vocation; ceux qui ont conscience de leur valeur ne cherchent point leur avenir de ce côté, et souvent ils quittent la Bibliothèque au moment même où ils commençaient à la connaître, et d'autant plus volontiers que le service est fatigant à l'excès, car le nombre des lecteurs s'est élevé depuis quinze ans de cent cinquante environ à quatre cents, terme moyen, par séance. Du reste, on aurait tort de conclure de là que le niveau de l'instruction s'élève en proportion des *liseurs,* et il suffit d'une visite à la Bibliothèque du roi pour constater que le nombre des oisifs, des ignorans ou des maniaques l'emporte, et de beaucoup, sur le nombre des travailleurs sérieux. Il y a là toute une population d'habitués malheureux qui ont quitté pour la littérature les occupations positives, et qui, trompés comme Ève par le démon de la curiosité et de l'orgueil, sont tombés comme elle en touchant à l'arbre de la science, ce qui tendrait à prouver que la lumière perd souvent en éclat ce qu'elle gagne en diffusion, et que les bibliothèques, comme toutes les choses de ce monde, entraînent avec elles plus d'un abus, car elles multiplient les faux savans (1), elles encouragent une sorte d'oisiveté laborieuse plus fatale à certaines natures que le repos et la réflexion, elles favorisent la production hâtive et toujours croissante des livres; et par la facilité de trouver les outils, le métier, dans l'histoire, dans les sciences, plus encore que dans la littérature, tend chaque jour à se substituer au travail sérieux, à la recherche originale, aux libres inspirations. La théologie est morte étouffée sous la glose; l'érudition, dans la philosophie, tue l'idée; l'abus des livres peut tuer la science.

En insistant plus longuement sur le détail, il nous serait facile de trouver

(1) On cite, touchant l'ignorance de certains habitués, des anecdotes tout-à-fait caractéristiques : ainsi, par exemple, on demande les Tables de Moïse, d'après celles du mont Sinaï; un livre *sur tout ce qu'il y a de plus intéressant au monde;* Homère, *poème d'Achille, le philosophe le plus ancien; Biographie du sortilége,* par Ducange. Du reste, il faut ajouter que certains employés sont tout-à-fait dignes de ce public; on en a vu, même parmi les dignitaires, chercher Jansénius au mot *Senius* d'abord, et ensuite au mot *Jean.* Nous pourrions multiplier à l'infini ces exemples; mais peut-être trouvera-t-on que c'est déjà trop de puérilités.

encore plus d'une objection, plus d'une critique; nous ne nous arrêterons pas plus long-temps cependant, car nous croyons, par ce qui précède, avoir suffisamment démontré la nécessité d'une réforme. Seulement cette réforme ne sera possible, et ici nous ne faisons que répéter l'opinion des hommes les plus compétens, que le jour où l'on aura établi dans le classement et la distribution matérielle des divisions, non pas fictives, mais rationnelles et basées sur l'ordre logique des sciences. Pour arriver à ce résultat, il faut, avant tout, des hommes compétens dans chaque branche de nos connaissances : l'adjonction des spécialités, tel serait donc le dernier mot de cette réforme bibliographique.

IV.

Nous connaissons maintenant, autant du moins que peut le permettre l'immensité du dépôt, les quatre départemens qui composent la Bibliothèque du roi. Nous avons vu sur quels points portaient surtout les difficultés, les embarras; il nous reste à donner quelques détails sur l'organisation administrative, les débats soulevés par la reconstruction de la Bibliothèque et les projets de translation. Voyons d'abord l'organisation administrative.

Sous l'ancienne monarchie, le gouvernement de cette riche collection était absolu comme celui du pays; les emplois subalternes étaient seuls accessibles aux savans, et la charge la plus importante, celle de bibliothécaire, se transmettait comme un héritage dans certaines familles privilégiées. Il arriva même un jour que cette charge fut confiée à un enfant de huit ans, l'abbé de Louvois. La révolution coupa court à cet abus. En 1796, la convention établit l'administration de la Bibliothèque sur des bases nouvelles; elle créa un conservatoire de huit membres, dont deux pour les imprimés, trois pour les manuscrits, deux pour les antiques, médailles et pierres gravées, un pour les estampes. En cas de vacances par suite de décès ou de démissions, les conservateurs, en vertu du nouveau décret, nommaient eux-mêmes leurs collègues, et chacun d'eux choisissait dans sa section les employés qu'il jugeait aptes au service. De plus, le conservatoire élisait chaque année un directeur temporaire, dont les fonctions se bornaient à surveiller l'exécution des règlemens, à présider aux délibérations. Placés de la sorte en dehors de toute préoccupation politique et ne relevant que d'eux-mêmes, ces conservateurs étaient quittes envers le pouvoir quand ils avaient justifié de l'emploi des fonds; en retour de leur science et de leurs soins, la république leur allouait 6,000 francs et un logement dans les combles.

L'indépendance que la convention avait faite au conservatoire porta ombrage à Napoléon, qui d'ailleurs n'était point parfaitement satisfait du service. Il songea un instant à créer un directeur-général des bibliothèques, et à confier cette place à M. de Châteaubriand, car en ce moment l'illustre écrivain n'avait point encore rétracté sa dédicace au premier consul. Ce projet n'eut point de suite; mais Napoléon improvisa dans le conservatoire un 18 brumaire, et nomma un dictateur qu'il choisit, du reste, parmi les conser-

vateurs eux-mêmes. Monté sur le faîte, le dictateur, comme le héros de Corneille, aspira vite à descendre, et après un mois d'exercice il abdiqua sa dignité; car il avait reconnu sans doute que ce n'est point chose facile, même au plus habile, que de gouverner des savans. Napoléon alors eut recours à un moyen terme : il se réserva le droit, soit d'approuver les élections faites par le conservatoire, soit de choisir parmi trois candidats qui lui seraient présentés. La restauration laissa long-temps les choses dans le même état, en se préoccupant toutefois, lorsqu'il s'agissait de choix nouveaux, de l'opinion des candidats plutôt que de leur science. En 1828, M. de Martignac, dans des vues d'économie, réduisit de moitié le nombre des conservateurs. Cette mesure, qui allégeait le budget de la Bibliothèque d'une somme de 24,000 francs, fut approuvée par les personnes qui, à tort ou à raison, classent les conservateurs parmi les sinécuristes. Après la révolution de juillet, l'ordonnance du 1er novembre 1832 rétablit les quatre places supprimées; le conservatoire garda la faculté de se recruter par voie d'élection, sauf l'approbation ministérielle; de plus, la même ordonnance institua un directeur pris parmi les administrateurs de la Bibliothèque, présenté par eux, et nommé pour cinq ans par le ministre, et elle donna place dans le conservatoire aux conservateurs-adjoints créés par l'ordonnance de 1828. Ce n'était là qu'un vain formalisme bureaucratique, une réorganisation insuffisante, et le rapport administratif qui l'avait provoquée, tout en cherchant à en faire ressortir les avantages, en signalait encore les inconvéniens, comme on le voit par cette phrase significative : « Si c'est le propre des administrations collectives d'écarter en général de toute participation à leurs affaires des hommes supérieurs dont la nomination est presque un coup d'état, et que l'autorité seule pourrait leur imposer, il y a du moins certitude avec elles qu'elles ne feront jamais de ces choix honteux que la faveur personnelle et une lâche considération du moment dictent quelquefois aux gouvernemens. » Nous ne chercherons pas si depuis 1832 le conservatoire a fait participer à ses affaires des hommes supérieurs, mais on peut à coup sûr lui reprocher de n'avoir point cherché des hommes spéciaux.

La réorganisation du personnel devait, on le croyait du moins en 1832, amener dans un temps très rapproché de notables améliorations, et répondre à tous les besoins. Le public attendit avec confiance. On espéra des catalogues, les catalogues furent ajournés. On espéra qu'en demandant des livres on pourrait les obtenir : les années s'écoulèrent; le public attendit toujours et se plaignit de nouveau. L'administration de la Bibliothèque alors s'excusa sur l'insuffisance de ses ressources, et réclama des crédits supplémentaires : les crédits furent votés. On arriva ainsi en 1839, et, à cette date, M. le ministre de l'instruction publique jugea fort sagement que, malgré tout ce qu'on avait fait, il restait encore bien des choses à faire. Enfin, le 22 février 1839, parut une ordonnance qui réorganisait la Bibliothèque sur des bases nouvelles. Excellente dans l'intention, quoique très incomplète dans le détail, cette ordonnance remédiait cependant à de nombreux abus. Au conserva-

toire, qui n'a qu'une responsabilité collective et abstraite, elle substituait un chef suprême chargé d'une surveillance administrative, un chef personnellement responsable, et par là même placé dans l'impossibilité de continuer le désordre qui jusque-là ne retombait sur personne; elle créait dans l'administration supérieure des spécialités positives, et posait pour principe que les cinq classes de l'Institut seraient toujours représentées dans le conservatoire; elle créait également des spécialités dans les emplois subalternes; enfin elle améliorait d'une façon notable la situation des employés. Malheureusement, elle avait contre elle de fortes apparences d'illégalité, en ce qu'elle bouleversait la loi de l'an IV, et cette loi, ainsi que le disait en 1832 M. Hippolyte Royer-Collard, chef de la division des lettres, dans son rapport à M. Guizot, cette loi ne peut être changée par une ordonnance que dans les mesures administratives et réglementaires que prescrivent certains articles de son texte. Ce qui est véritablement légal, par conséquent ce qui ne peut être modifié que par une loi, c'est la partie organique, ce qui est relatif au pouvoir du conservatoire, à sa constitution, à ses attributions, et c'est précisément sur ce point que portait la réforme. Ce côté vulnérable ne pouvait échapper à la sagacité de MM. les conservateurs. L'administration de la rue Richelieu répondit par un manifeste très vif à l'ordonnance ministérielle (1), en concluant toujours sur elle-même par une apologie. Nous ne raconterons point ici dans le détail toutes les péripéties de cette guerre, et nous nous bornerons, en constatant tout simplement les faits administratifs, à dire sans commentaire que l'ordonnance de M. de Salvandy fut rapportée la même année par M. Villemain, qui remit en vigueur, sauf quelques légères modifications, le régime de 1832.

Voilà donc, en remontant à moins de vingt ans dans le passé, quatre révolutions, contre-révolutions et coups d'état qui s'accomplissent dans l'administration de la Bibliothèque, et, malgré tant d'essais de réforme, on trouve à grand'peine quelques améliorations appréciables pour le public. La même incertitude a régné jusqu'ici dans la question du déplacement, et l'histoire des utopies architectoniques qui ont été faites à ce sujet demanderait à elle seule plusieurs pages. La discussion, qui s'agitait déjà en 1787, fut reprise en l'an IX, ranimée de nouveau vers 1810, ajournée comme toujours, et reprise dans les dernières années de la restauration. A cette époque, M. Visconti, architecte de la Bibliothèque, présenta un plan de restauration générale; ce plan fut approuvé en 1831 par une commission spéciale, et l'on commença l'année suivante, du côté de la rue Vivienne, une galerie dont les travaux furent poussés avec la plus grande activité pendant trois mois; puis, on les suspendit tout à coup après avoir enfoui cinq cent mille francs dans les fondations et les premières assises. En 1834, en 1838, en 1844, des commissions nouvelles furent nommées pour étudier la question, et elles insistèrent toutes

(1) *Lettres des conservateurs de la Bibliothèque royale à M. le ministre de l'instruction publique,* in-8°, 1839.

sur la nécessité d'un déplacement ou tout au moins de la reconstruction. On s'apprêtait donc à démolir, quand tout à coup la pitié s'éveilla pour les bâtimens condamnés. Des argumens victorieux furent invoqués en leur faveur, et le marteau des démolisseurs resta fort heureusement suspendu (1).

Bien que le conseil-général de la Seine ait nommé récemment une commission pour étudier le déplacement de la Bibliothèque au point de vue des embellissemens de Paris, c'est-à-dire abstraction faite des intérêts de ce grand dépôt, on annonce cependant que les plans de M. Visconti seront adoptés, et que l'on se contentera de consolider et d'agrandir. On a d'ailleurs le récent exemple de Sainte-Geneviève : 300,000 fr. auraient suffi pour les travaux de réparation; on préféra dépenser 1,700,000 fr. pour bâtir à neuf. Aujourd'hui les bâtimens, qui menaçaient ruine il y a tantôt cinq ans, ont repris comme par enchantement leur solidité. C'est la mythologique histoire d'Éson rajeuni, et les murs qu'on jugeait trop faibles pour porter les livres des moines sont assez robustes encore pour soutenir les dortoirs, les cabinets de physique et les livres du collége Henri IV.

Quoiqu'on ait tout à craindre quand il s'agit d'embellissemens, espérons néanmoins que le vieux palais de la rue Richelieu, ce palais illustré par les pinceaux de Grimaldi Bolognèse et de Romanelli, échappera long-temps encore à cette ruine qui menace tous les débris vénérables; espérons qu'on sortira enfin de ce provisoire si long-temps prolongé qui paralyse, dans le service de la Bibliothèque, toute espèce d'amélioration; car à quoi bon ranger et classer aujourd'hui ce qu'un déménagement doit déranger, déclasser demain? Il importe donc de résoudre au plus tôt la question du local, et, cette question une fois résolue, il sera facile d'établir sur de nouvelles bases le classement matériel des livres, de distribuer dans les grandes divisions et les subdivisions bibliographiques les divers fonds qui sont restés morcelés jusqu'ici, et qui forment pour ainsi dire autant de dépôts isolés. On pourra réaliser ainsi dans un seul et même établissement le projet si éminemment pratique et utile que M. Arago développait à la chambre en 1835. Aux spécialités dans les classifications, on joindra les spécialités dans le personnel, en constituant deux catégories trop souvent confondues : d'une part, les hommes de science, qui, tout en s'occupant de l'ordre et de la direction intérieure, donnent aux travailleurs sérieux des indications et des conseils; de l'autre, les hommes de peine, qui distribuent les livres. Mais comme le travail du bibliothécaire est, avant tout, un travail d'abnégation, qui ne mène ni à la gloire ni à la fortune, on doit à ceux qui s'en chargent une position sûre et digne, et c'est là, dans les emplois secondaires, ce qui a manqué jusqu'ici.

V.

Si de la Bibliothèque du roi nous passions maintenant dans les autres dé-

(1) Voir sur cette question un travail de M. le comte de Laborde : *De l'organisation des Bibliothèques dans Paris*, 1845, in-8°.

pôts littéraires de Paris pour les visiter en détail, nous n'aurions que trop souvent encore l'occasion de répéter quelques-unes des observations qu'on vient de lire, et la comparaison nous fournirait des observations nouvelles. Ainsi le personnel, insuffisant dans la rue Richelieu, excède dans d'autres bibliothèques les besoins du service. Les budgets sont surchargés par les traitemens d'employés parasites, et le chiffre total de ces traitemens n'est nullement en rapport avec le chiffre des acquisitions. Les catalogues des manuscrits laissent beaucoup à désirer, et on n'a en général, pour les imprimés, que des catalogues alphabétiques, ce qui rend impossible toute recherche sérieuse sur un sujet donné, et condamne les travailleurs les plus intrépides à d'inévitables omissions. Il importerait donc, avant tout, pour l'Arsenal, Sainte-Geneviève, la Mazarine, de publier les catalogues des manuscrits, et de rédiger, pour les imprimés, des catalogues méthodiques.

Le nombre des livres augmente chaque jour à tel point, qu'il est impossible, dans chaque dépôt, de se tenir au courant sans un surcroît de dépenses considérable. Il faudrait donc que nos diverses bibliothèques limitassent à certaines spécialités leurs acquisitions nouvelles; au lieu de cinq ou six collections morcelées, où les mêmes ouvrages se répètent, tandis que d'autres ne se trouvent nulle part, on arriverait, après quelques années, à posséder, dans chaque branche des connaissances humaines, des collections distinctes et à peu près complètes, non-seulement pour les livres français, mais pour les livres étrangers, qu'il est si difficile de se procurer aujourd'hui.

A côté de la Mazarine, de l'Arsenal, de Sainte-Geneviève, Paris possède une quarantaine d'autres bibliothèques, entretenues aux frais de l'état, dépendantes des grands centres administratifs, des grands établissemens scientifiques, et, pour la plupart, inaccessibles au public : ne serait-ce pas rendre aux études un véritable service que d'adopter, pour quelques-unes de ces collections, en faveur des travailleurs sérieux et en s'entourant des garanties que réclame la conservation des livres, un mode uniforme d'admission, basé sur certains titres, réglé par certaines lois fixes, par exemple un système de cartes d'entrée qui, ménagées sagement et combinées avec quelques séances publiques, éloigneraient les oisifs et les lecteurs frivoles? Ajoutons qu'à Paris, comme dans la province, il existe un grand nombre de doubles qui forment un fonds à peu près perdu pour l'étude. Des circulaires ministérielles ont, à diverses reprises, prescrit le récolement de ces doubles à l'aide desquels il serait facile, sans aucune charge nouvelle pour le budget, et au moyen des seuls échanges, d'accroître certains dépôts, et même d'en former de nouveaux. Par malheur, cette mesure n'a été que très imparfaitement exécutée; les échanges n'ont point été faits, et les doubles reposent toujours, en attendant une destination, sous l'épaisse poussière qui les recouvre depuis le jour où la convention *nationalisa* les livres des nobles, des prêtres et des *suppliciés*.

L'organisation du personnel mérite également de fixer l'attention. Aucune loi fixe n'a réglé jusqu'ici les conditions de l'admission ou celles de l'avan-

cement. Les hauts emplois, élevés jusqu'à la dignité de sinécure, sont donnés d'ordinaire à des hommes recommandables sans doute, mais dont les titres sont rarement spéciaux, à des hommes qui ont payé leur dette dans d'autres carrières, et qui, pour se mettre au courant de leur nouvelle tâche, sont parfois obligés de demander l'initiation à leurs inférieurs. Les employés subalternes, confinés dans un service d'hommes de peine, et sûrs d'avance de ne jamais franchir une certaine limite, se laissent gagner par le découragement. Ici, ce sont les bibliothécaires qui nomment eux-mêmes leurs collègues; là, c'est l'autorité ministérielle; en province, c'est le conseil municipal, sauf l'approbation du ministre. Pourquoi ne point coordonner entre elles ces administrations morcelées, pour constituer une hiérarchie, un avancement régulier? La récente ordonnance qui vient de réorganiser les Archives du royaume pose en principe que les archivistes des départemens auront droit d'être admis dans ce dépôt central. Pourquoi ne pas étendre aux bibliothèques de Paris la même mesure en faveur des bibliothécaires de la province? Un grand nombre d'entre eux ont des titres réels : ils prennent leurs devoirs au sérieux; ils ont rédigé, publié d'excellens catalogues. Sous ce rapport, on peut le dire, ils sont, et de beaucoup, en avance sur leurs collègues de la capitale. Quels encouragemens ont-ils reçus? Un exemplaire des *Élémens de paléographie*. Pourquoi les élèves de l'école des Chartes, qui semblent formés pour les fonctions de bibliothécaires, sont-ils exclus en fait de toutes les bibliothèques de Paris? On ne saurait trop insister sur la nécessité d'élever le niveau de l'instruction dans le personnel de nos dépôts scientifiques et littéraires. La bibliographie, l'*ars magna* des Allemands, est peu cultivée en France, et, comme on le disait à la chambre en 1838, les livres, même les plus utiles, courent risque de n'être lus et feuilletés qu'à de longues années d'intervalle, lorsqu'il est impossible d'indiquer aux visiteurs qui se présentent quels ouvrages doivent être offerts à leurs méditations. L'instruction que l'état donne aux enfans dans les colléges, aux jeunes gens dans les facultés, se complète pour les hommes faits par les bibliothèques, et c'est bien le moins qu'ils y trouvent des guides bienveillans et éclairés.

Cent quatre-vingt-quinze villes en France, parmi lesquelles Carpentras se place la première par ordre de date, possèdent des bibliothèques publiques, donnant un total de deux millions six cent mille volumes, c'est-à-dire un volume pour quinze habitans, ce qui est, certes, un chiffre restreint, et à côté de ces villes privilégiées il en reste huit cent vingt-deux autres de trois mille à trente mille ames qui ne possèdent aucune collection publique de livres. Il importerait donc de favoriser d'une part le développement des dépôts déjà fondés, de l'autre la création de bibliothèques nouvelles dans les localités qui en ont été privées jusqu'à ce jour. Seulement il faudrait prendre avant tout pour point de départ l'instruction pratique et professionnelle. La plupart des collections de la province, formées en grande partie de la dépouille des couvens, sont trop exclusivement littéraires, et, dans leur constitution actuelle, elles sont avant tout un cabinet de lecture à l'usage de quel-

ques membres des sociétés savantes et de quelques professeurs de l'endroit. Il nous semble qu'au moment où la moralisation des classes laborieuses occupe à bon droit tous les esprits sérieux, au moment où les villes s'imposent pour l'instruction élémentaire de si lourds sacrifices, il y aurait, au point de vue du progrès, un profit véritable à attirer dans les dépôts publics, par l'attrait de lectures utiles, cette partie de la population, dont les enfans, après avoir fréquenté quelques années les écoles primaires, passent le reste de leur vie à oublier le peu qu'ils ont appris. Quelques villes, et le nombre en est malheureusement trop restreint, après avoir établi des écoles d'adultes, ont complété l'instruction donnée dans ces écoles en ouvrant le dimanche et le soir des séances publiques dans les bibliothèques communales. Nous avons constaté nous-même les résultats les plus satisfaisans au point de vue de l'instruction pratique et au point de vue moral. Le peuple est avide de lecture, mais il lit au hasard, au rabais, des rapsodies qui l'abêtissent ou le dépravent. Le parti qu'on peut tirer de cette curiosité instinctive, sous le rapport de la direction morale et même de la direction politique, n'a point frappé seulement les administrations municipales de certaines villes; il a éveillé, dans ces derniers temps, l'attention du clergé, et à Paris comme dans la province il existe un grand nombre de bibliothèques paroissiales qui louent ou prêtent, en encourageant au besoin les abonnés par des indulgences, des livres dont le catalogue formerait parfois un étrange appendice à la *Bibliothèque bleue*.

Le succès qu'ont obtenu ces diverses tentatives montre assez quels résultats on pourrait attendre d'un meilleur régime appliqué à nos bibliothèques publiques. Jamais d'ailleurs une telle réforme n'a été plus nécessaire. Le plus important de ces dépôts, où s'augmente chaque jour la population des oisifs et des simples curieux, ne livre aujourd'hui qu'au prix de lenteurs fâcheuses ses trésors épars aux travailleurs sérieux. Rétablir l'ordre dans celles de nos bibliothèques où il est compromis, ce sera les rendre à leur véritable destination, qui est de faciliter les recherches du savant, les travaux utiles, et non d'alimenter une curiosité maladive ou frivole. Il y a long-temps déjà que l'inventaire, le classement et pour ainsi dire la synthèse des livres préoccupent les hommes qui s'inquiètent du perfectionnement social. Au XVIe siècle, Bacon s'effrayait de l'incessante production de l'imprimerie; en présence des in-folio compacts prodigués par ses contemporains à l'avide empressement des lecteurs, il s'effrayait de chercher quelques idées au milieu de tant de mots, quelques vérités au milieu de tant de mensonges, et il demandait qu'on dressât l'inventaire des connaissances et des idées humaines. Cet inventaire est là sous notre main, c'est le catalogue méthodique de nos bibliothèques. Qu'on l'exécute, et, à côté d'une œuvre administrative excellente, on aura réalisé la pensée philosophique d'un grand homme.

CHARLES LOUANDRE.

DU

COMMERCE EXTÉRIEUR

DE LA FRANCE.

I.

Nous n'avons pas dans les travaux de la statistique une confiance aveugle, et nous sommes loin surtout de les considérer comme le fondement nécessaire des grandes vérités que l'économie politique enseigne. Les données que ces travaux fournissent sont en général trop incertaines, trop fugitives, trop variables, pour qu'on en déduise des règles fixes, et, quand même elles seraient aussi exactes qu'on le suppose quelquefois, elles n'ont pas ordinairement un rapport assez direct avec les principes généraux que la science cherche à établir. Ce n'est pas sur le terrain mouvant des relevés statistiques que cette science repose; elle s'appuie sur la base plus solide de l'observation, et c'est dans le développement régulier des faits historiques, où les effets s'enchaînent avec les causes, qu'elle va chercher ses exemples et ses leçons. Toutefois, dans un autre ordre d'idées, les travaux statistiques peuvent encore ouvrir une source féconde d'observations. S'ils ne révèlent jamais les grands principes de la science, ils en éclairent du moins l'application et les confirment quelquefois. Ils sont d'ailleurs pour un peuple une sorte de bilan toujours utile à consulter. C'est à ce titre que le tableau du commerce extérieur, publié

tous les ans par l'administration des douanes, se recommande à l'attention publique.

Quelques personnes attachent peu d'importance aux relations commerciales qu'un pays se crée au dehors, prétendant qu'en somme elles sont peu considérables relativement à la masse des relations créées au dedans. Que le commerce intérieur, pris dans ses détails et son ensemble, soit toujours la grande affaire d'un peuple, c'est ce que personne ne sera tenté de nier. S'ensuit-il que le commerce extérieur n'ait aucun prix? Quand il ne ferait qu'augmenter d'autant la masse générale des affaires, il serait encore digne de considération à ce seul titre, et ce n'est pas une augmentation si médiocre que celle qui porte aujourd'hui sur une valeur totale de 2 milliards 340 millions. Si l'on veut d'ailleurs se faire une juste idée de l'importance réelle de ce commerce, il faut le considérer beaucoup moins en lui-même que par rapport à l'influence qu'il exerce sur le commerce intérieur. On ne sait pas assez combien les relations plus ou moins étendues qu'un pays entretient avec l'étranger modifient l'organisation de sa propre industrie et sont nécessaires à l'équilibre de sa constitution économique. Si on y prenait garde, on se montrerait plus circonspect à hasarder ces mesures restrictives dont on est si facilement prodigue. Dans certains cas, le commerce extérieur est au dedans l'unique modérateur des prix, en ce qu'il peut seul prévenir les monopoles qui les élèvent. Dans d'autres cas, il est la condition nécessaire du développement de certaines industries, où il introduit la division du travail avec toutes ses conséquences, et qu'il perfectionne en les agrandissant. Renfermée dans les limites d'un seul pays, une industrie est presque toujours étroite, mesquine, bornée dans ses vues, mal ordonnée dans ses moyens, d'une organisation chétive, sans élasticité et sans force, et par-dessus tout écrasée sous le poids de monopoles qui l'amoindrissent et qui l'étouffent. Au contraire, mise en communication incessante avec le dehors par un échange continuel de produits, elle s'ordonne en général sur des bases plus larges, elle simplifie ses formes et s'organise mieux en s'étendant.

C'est quand on considère les choses de ce dernier point de vue, que la question du commerce extérieur s'élève, en se liant aux parties les plus hautes de la science économique, comme aux plus grands intérêts des peuples. Il est vrai que, pour l'envisager ainsi, ce ne sont pas tant les relevés de la douane qu'il faut consulter, au moins dans leurs résultats ordinaires et leurs détails, que certains faits d'un autre ordre déduits d'une observation plus large. Au reste, tel n'est pas l'objet que nous nous proposons en ce moment. Écartant ici toute idée

ou toute conception théorique, nous voulons seulement rappeler les résultats les plus intéressans que le tableau du commerce extérieur nous offre, et en présenter le résumé ou la substance, en y mêlant les réflexions que leur examen attentif suggère.

II. — INCERTITUDE DES DONNÉES SUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR.

Mais d'abord jusqu'à quel point peut-on s'en rapporter aux relevés présentés par la douane? Quelle confiance méritent ces tableaux de chiffres, en apparence si rigoureux et si précis?

C'est une justice à rendre à l'administration, qu'elle apporte dans l'exécution de sa tâche un soin consciencieux. Ces tableaux du commerce extérieur, qui forment depuis long-temps un beau travail, n'ont guère cessé de s'améliorer tous les ans. Ils sont à la fois plus circonstanciés qu'ils ne l'étaient, distribués dans un meilleur ordre et plus complets. Les chiffres y sont groupés de diverses manières, avec une attention souvent fort délicate, qui épargne au lecteur la peine de rapprocher pour comparer. Quant à la sincérité des calculs, elle ne saurait être mise en doute. Avec cela, il s'en faut bien qu'on doive en accepter les résultats d'une manière absolue et sans réserve, ni qu'on puisse en tirer toutes les vérités utiles que de semblables tableaux paraissent renfermer. C'est qu'il s'y trouve, outre des lacunes inévitables, de graves inexactitudes, qui naissent ou de la difficulté des évaluations ou du système vicieux qu'on y observe.

Une partie des marchandises importées en France échappe d'abord par la contrebande à l'œil vigilant de la douane, qui ne peut en conséquence la faire entrer dans ses calculs. L'administration s'efforce quelquefois, il est vrai, d'estimer approximativement la somme des valeurs ainsi dérobées à son contrôle; mais elle ne fait cette estimation que par conjecture, par hypothèse, et il s'en faut bien qu'on puisse accepter ses chiffres comme exacts. Quoique l'exportation donne aussi parfois quelque ouverture à la fraude, c'est surtout sur l'importation qu'elle s'exerce, et c'est là par conséquent que les lacunes des relevés doivent être fortes. Ainsi, les résultats généraux sont en ce point entachés d'erreur, et, de plus, l'équilibre entre l'importation et l'exportation, si tant est que cet équilibre doive exister, est détruit.

Pour les marchandises déclarées à la douane, les évaluations ne sont guère moins fautives. A cet égard, l'administration est obligée de s'en rapporter en général à des estimations une fois faites, estimations qui n'ont peut-être jamais été parfaitement exactes, et qui, demeurant fixes, alors que toutes les valeurs réelles sont variables, sont devenues nécessairement fausses avec le temps. C'est le tarif arrêté par une

ordonnance de 1826 qui sert encore de règle et que l'administration prend tous les ans pour base de ses calculs. Combien de fois, et dans quelle mesure, les valeurs des choses n'ont-elles pas changé depuis cette époque, quelques-unes en plus, la plupart en moins! Il est bien vrai, d'ailleurs, que, pour un grand nombre de marchandises, l'estimation officielle n'a été juste en aucun temps.

Prenons pour exemple l'un des plus importans de nos produits agricoles, les vins. Dans les états de la douane, ceux de nos vins qui sont expédiés par la frontière du sud-est, pour la Sardaigne ou pour la Suisse, sont portés en compte à raison de 20 et 21 centimes le litre. Qui croira jamais que la masse des vins exportés de France pour ces deux pays ait pu, depuis 1826, ressortir à un tel prix? On en trouve à ce taux dans les campagnes du midi de la France et même à un taux plus bas; mais ils sont en général consommés sur place et ne s'exportent guère, même pour un pays voisin. Quant aux vins expédiés en Belgique et en Angleterre, ils sont estimés en masse, pour le premier de ces pays, à 47 centimes le litre, et pour le second à 1 franc 68 centimes, estimations qui, bien que fort supérieures à la précédente, paraîtront encore au-dessous des prix réels, si l'on considère que la Belgique, où le vin est en général une boisson de luxe, n'en consomme guère de médiocre, et que l'Angleterre, où ce produit est en outre frappé de droits exorbitans, s'attache exclusivement à nos meilleurs crûs.

Une autre cause d'erreur, plus grave peut-être que les précédentes, quoiqu'elle passe généralement inaperçue, c'est que les marchandises d'exportation sont estimées au départ et les marchandises d'importation à l'arrivée, c'est-à-dire, les premières à peu près au prix de fabrique, et les autres avec la surcharge de tous les frais du voyage qu'elles ont dû faire et du bénéfice de l'expéditeur. Quand la théorie de la balance du commerce, cette vieille chimère à laquelle un certain nombre d'esprits rétifs s'attachent encore, serait aussi vraie qu'elle est fausse, cette seule considération infirmerait tous les calculs sur lesquels on prétend l'asseoir. Il résulte, en effet, de là que, dans toute expédition faite au dehors, et particulièrement par mer, la valeur estimative des retours excède nécessairement celle des envois, que par conséquent la somme officielle des importations faites par un pays est et doit toujours être fort supérieure à celle de ses exportations : d'où il suit qu'au regard des théoriciens de la balance tous les peuples du monde qui font le commerce avec l'étranger se ruinent (1). Heureu-

(1) Supposez un navire qui parte du Havre pour la Martinique avec une cargaison de marchandises françaises estimées valoir 150,000 francs. Le fret pour l'aller et le retour est de 20,000 fr.; nous supposons pour le bénéfice de l'expédi-

sement pour l'honneur de cette théorie, et pour la tranquillité de ceux qui la professent, la contrebande vient, en dérobant aux relevés de la douane une grande partie des valeurs d'importation, rétablir dans une certaine mesure l'équilibre; autrement, l'effrayante disproportion qu'ils y remarqueraient sans cesse troublerait à coup sûr le repos de leurs nuits.

Malgré la contrebande, toutefois, et la lacune qu'elle produit dans les états officiels, la différence en faveur des importations subsiste encore presque partout, tant est grande l'inexactitude qui résulte de la méthode de calcul que nous venons de signaler. C'est ainsi que, pour la France en particulier, la somme totale des importations durant la période des cinq années 1840 à 1844 excède de 539 millions la somme totale des exportations.

On voit donc que les chiffres fournis par la douane, si rigoureux et si précis qu'ils paraissent, ne sont rien moins que des guides sûrs. Aussi ne faut-il pas les regarder comme des données absolues, mais seulement comme des indications relatives pouvant servir d'objets de comparaison d'une année à l'autre, en observant en outre que, sauf quelques cas particuliers, on ne doit pas s'arrêter à de faibles différences, mais prendre les choses d'un peu haut.

III. — DU COMMERCE EXTÉRIEUR DEPUIS 1830. — RÉSULTATS GÉNÉRAUX.

Considérons d'abord le commerce extérieur de la France durant les quinze années qui se sont écoulées depuis et y compris 1830. Il ne peut être question, quand on embrasse un si long intervalle de temps, que de comparer les résultats généraux; mais ces résultats ne sont ni les moins intéressans ni les moins sûrs. Ils témoignent suffisamment d'ailleurs, et beaucoup mieux que ne feraient même les détails, des progrès du pays dans le développement de ses relations extérieures, et de la continuité de ces progrès malgré quelques variations accidentelles. Ajoutons que, si les états de la douane recèlent effectivement quelques grandes vérités, c'est particulièrement dans les résultats généraux qu'on peut les rencontrer.

teur, commission comprise, 20,000 fr.; cette cargaison sera donc vendue à la Martinique au prix de 190,000 fr. Du montant intégral de cette somme, on achète dans la colonie des sucres pour le retour. Le bénéfice de ce retour sera, par hypothèse, de 10,000 fr., c'est-à-dire que les sucres vaudront à l'arrivée en France 200,000 fr. Si les évaluations de la douane sont exactes, au départ aussi bien qu'à l'arrivée, elle a dû porter d'une part, à la colonne des exportations, 150,000 fr.; de l'autre, à la colonne des importations, 200,000 fr. Au dire des partisans de la balance, la France est, dans ce cas, en perte de 50,000 fr., et un tel commerce la ruine. Le fait est cependant qu'elle n'a effectué qu'un simple échange de marchandises, sans verser au dehors une seule obole en numéraire.

Voici d'abord les tableaux. Ils sont divisés en trois périodes de cinq années chacune.

PREMIÈRE PÉRIODE.

ANNÉES.	IMPORTATION. Millions.	EXPORTATION. Millions.	TOTAL. Millions.
1830	638	573	1,211
1831	513	618	1,131
1832	653	696	1,349
1833	693	766	1,459
1834	720	715	1,435
TOTAL....	3,217	3,368	6,585
Moyenne des cinq années.	643	673	1,317

DEUXIÈME PÉRIODE.

ANNÉES.	IMPORTATION. Millions.	EXPORTATION. Millions.	TOTAL. Millions.
1835	761	834	1,595
1836	906	961	1,867
1837	808	758	1,566
1838	937	956	1,893
1839	947	1,003	1,950
TOTAL....	4,359	4,512	8,871
Moyenne des cinq années.	871	902	1,774

TROISIÈME PÉRIODE.

ANNÉES.	IMPORTATION. Millions.	EXPORTATION. Millions.	TOTAL. Millions.
1840	1,052	1,011	2,063
1841	1,121	1,066	2,187
1842	1,142	940	2,082
1843	1,187	992	2,179
1844	1,193	1,147	2,340
TOTAL....	5,695	5,156	10,851
Moyenne des cinq années.	1,139	1,031	2,170

Cherchons dans ces tableaux ce qu'ils enseignent.

Malgré les entraves dont notre commerce extérieur est chargé, on voit qu'il n'a pas laissé de s'accroître d'année en année, à la faveur de la paix profonde dont nous jouissons, et grace au besoin que les peuples éprouvent de plus en plus de se communiquer. La progression ascendante a été même assez rapide. Du chiffre de 1,211 millions, où il était en 1830, ce commerce s'est élevé, en 1844, à 2,340 millions, c'est-à-dire qu'il a été presque doublé en quinze ans. On serait tenté de croire, en effet, qu'une série de quinze années suffit pour doubler l'importance de nos relations avec le dehors, si l'on ne considérait

que l'année 1830, qui ouvre cette série, affectée dans les derniers mois par la révolution politique qui signala cette époque, fut inférieure dans son ensemble à l'année 1829 (1).

Acceptant toutefois comme juste cette comparaison entre la première et la dernière année de la série, nous trouvons que l'augmentation de l'une sur l'autre est de 1,129 millions, lesquels, répartis sur quatorze années, donnent une augmentation moyenne de 80 millions par an.

Ce mouvement ascendant de notre commerce extérieur est pourtant marqué, dans le cours des quinze années que nous parcourons, par quelques temps d'arrêt, et même par quelques pas rétrogrades : ainsi, en 1831, 1834, 1837 et 1842; mais ces exceptions n'infirment point la règle, car il est facile de les expliquer, les unes après les autres, par des causes accidentelles, étrangères au mouvement commercial proprement dit. L'année 1831 se ressentit, comme on sait, de la commotion politique de 1830, dont elle porta, financièrement parlant, tout le poids. L'année 1834 vit naître et expirer la dernière grande émeute que l'émotion populaire, résultat de ce grand événement, ait enfantée. En 1837, le monde commercial fut ébranlé, depuis Washington jusqu'à Vienne, par la lutte du président Jackson contre la banque des États-Unis, et par la déroute générale des banques américaines. Enfin, c'est en 1842 que le changement du tarif des États-Unis ferma brusquement l'accès de ce pays à une masse considérable de nos marchandises. Au reste, à quelque cause que l'on attribue ces temps d'arrêt, ils sont encore aujourd'hui fort regrettables, car il ne nous paraît pas qu'ils aient été suffisamment compensés par des accroissemens extraordinaires dans les années suivantes; mais on voit du moins qu'ils ne troublent pas d'une manière essentielle la loi générale du mouvement.

Il y a des conséquences d'un autre ordre, conséquences plus étranges ou plus inattendues, à tirer de ces tableaux.

Des trois périodes dans lesquelles nos quinze années se divisent, la dernière a été sans contredit la plus heureuse et la plus calme. Sauf le cri de guerre un instant poussé en 1840, et dont le monde financier n'a été que faiblement ému, aucun de ces accidens graves qui déterminent les crises commerciales n'a traversé le cours de ces cinq années prospères. On y voit figurer, du reste, l'année 1844, qui a été peut-être pour l'industrie la plus heureuse de notre histoire. Au contraire,

(1) Année 1829 : commerce général, importations et exportations réunies, 1,224 millions.

la première période, qui va de 1830 à 1834, a été singulièrement tourmentée. Aucune des grandes commotions qui soumettent le commerce d'un pays à de rudes épreuves n'a été épargnée à ces années d'angoisses. C'est d'abord une révolution qui renverse un trône et qui ébranle l'état; ensuite les partis aux prises et l'émeute en permanence dans les rues; le peuple sans cesse en émoi, menaçant ou la propriété ou le trône, et la bourgeoisie toujours armée pour les défendre; les ateliers désertés; la guerre sur la frontière; un vaste appel aux armes; la France, indignée et frémissante en face de l'Europe qui la menace; au milieu de tout cela, une disette de céréales qui se prolonge durant trois ans; des crises financières et commerciales se succédant les unes aux autres, et devenues, pour ainsi dire, chroniques; le crédit privé anéanti, le crédit public en péril, et les finances de l'état épuisées, et pour couronnement de l'œuvre la rente 5 pour 100 tombée à 63 francs. Tel est le tableau fidèle de cette époque, et ce tableau se rapporte plus ou moins à toutes les années de la période, puisque c'est en 1830 que l'agitation commence, et en 1834 que la dernière grande émeute est réprimée. Le contraste est donc, à cet égard, bien prononcé entre les deux périodes que nous comparons. Eh bien! ce contraste se fait assez profondément sentir dans les relevés de la douane; mais veut-on savoir à quels traits? Les partisans de la balance du commerce ne le croiront jamais tant qu'ils n'auront pas consulté eux-mêmes les publications officielles qui l'attestent. Ce qui signale ce contraste, c'est que, dans la première période, dans la période calamiteuse, la balance du commerce nous est constamment et assez largement favorable, tandis que, dans la seconde, dans cette période qui n'a guère connu que des jours prospères, cette même balance est très décidément contre nous.

On peut voir, en effet, que, pour les cinq années de 1830 à 1834, la somme totale des importations n'est que de 3,217 millions, tandis que la somme des exportations s'élève à 3,368 millions : différence en faveur des exportations, 151, soit en moyenne environ 30 millions par an. Au contraire, dans la troisième période, c'est la somme des importations qui excède celle des exportations de l'énorme chiffre de 539 millions, ou en moyenne environ 108 millions par an. Ainsi, quand le commerce et l'industrie sont en souffrance, la théorie de la balance nous apprend que le pays prospère et s'enrichit, et quand, au contraire, le commerce et l'industrie sont visiblement florissans, plus florissans peut-être qu'ils ne l'ont été à aucune autre époque, cette même balance nous annonce hautement que la France se ruine. Ce qui est

plus remarquable encore, c'est que, des cinq années de la première période, c'est précisément la plus calamiteuse de toutes, l'année 1831, que la balance du commerce nous montre comme la plus favorable, puisque l'excédant des exportations sur les importations est, pour cette seule année, de 103 millions, comme si les faits prenaient plaisir à se jouer des partisans de cette doctrine.

Si la théorie de la balance du commerce n'était depuis long-temps condamnée par le raisonnement, ces seuls rapprochemens suffiraient pour la confondre. A cet égard, on peut dire que, si les relevés statistiques ne nous apprennent rien, ils confirment du moins ce que la science enseigne. Après cela, ne faut-il pas s'étonner qu'il se trouve encore aujourd'hui tant d'hommes qui osent présenter cette vaine chimère de la balance du commerce comme une règle à suivre, ou qui, sans la proclamer tout haut, en acceptent aveuglément les conséquences.

Rien de plus simple, au reste, que le phénomène, en apparence étrange, que nous venons de signaler, et l'explication s'en trouve donnée par avance dans ce que nous avons écrit ici même sur le crédit et les banques (1) et sur les monnaies françaises (2). Quand le commerce et l'industrie sont en souffrance, quand le crédit est mort, la puissance d'acheter est fort restreinte, et le besoin de vendre se fait, au contraire, très vivement sentir. En outre, les titres de crédit n'ayant plus cours, l'emploi du numéraire s'étend, parce qu'il intervient seul dans toutes les transactions. Chacun s'efforce donc de se défaire de ses marchandises comme il le peut, quelquefois même avec perte, et il en cherche à tout prix l'écoulement au dehors, avec d'autant plus de raison qu'il trouve difficilement à les placer au dedans. C'est ainsi que l'exportation s'anime. En même temps, la gêne qu'on éprouve fait qu'on achète peu à l'étranger, et que les expéditeurs s'efforcent à l'envi l'un de l'autre de réaliser leurs capitaux, en effectuant les retours en numéraire. Il suit de là que l'accroissement proportionnel des exportations, loin d'être un signe favorable au pays, est, au contraire, un témoignage de sa détresse, et que c'est dans l'accroissement des importations qu'on trouve la véritable mesure de sa prospérité.

Après tout cependant, les importations et les exportations d'un pays tendent constamment, malgré quelques oscillations accidentelles, à se remettre en équilibre. Il est impossible, en effet, que les relations

(1) *Du Crédit et des Banques*, — *Revue des Deux Mondes*, livraison du 1er septembre 1842.

(2) *Des Monnaies en France*, — *ibid.*, livraison du 15 octobre 1844.

d'un peuple avec le dehors, quand on les prend sur une longue série d'années, se résolvent autrement qu'en une simple échange de produits contre produits, et en général, si les supputations de la douane étaient complètes, si les évaluations étaient exactes, on trouverait qu'après un certain laps de temps les chiffres se balancent. Au fond, les tableaux qui précèdent ne paraissent pas s'éloigner beaucoup de ce résultat. Pour les quinze années qu'ils embrassent, la somme totale des importations s'élève à 13 milliards 271 millions, et celle des exportations à 13 milliards 36 millions seulement; différence en faveur des importations, 235 millions. A cette somme totale des importations, il conviendrait d'ajouter les valeurs dérobées par la contrebande au contrôle de la douane, ce qui augmenterait sensiblement le chiffre, et rendrait la différence encore plus forte; mais aussi nous avons vu que les évaluations de la douane sont inégalement faites, puisque les marchandises exportées sont estimées au départ, et les marchandises d'importation à l'arrivée, c'est-à-dire que, si les premières sont portées dans les états pour leur valeur réelle d'échange, les autres sont comparativement surfaites. Rien n'empêche donc de croire que, depuis 1830 jusqu'à 1844 inclusivement, l'équilibre s'est maintenu. Et, en effet, une seule chose aurait pu le rompre à notre avantage, en nous permettant de demander à l'étranger de plus grandes valeurs en marchandises que celles que nous lui aurions expédiées nous-mêmes : c'eût été l'extension nouvelle donnée à notre crédit par un large développement des banques. La propagation des titres de crédit rendant alors superflue une partie du numéraire dont notre circulation intérieure regorge, nous l'aurions versée au dehors, en échange contre des marchandises utiles, et la richesse du pays se serait accrue d'autant. De même, une seule chose aurait pu rendre l'importation sensiblement inférieure à l'exportation; c'eût été l'appauvrissement du pays et le dépérissement intérieur de son crédit et de son commerce, circonstance qui, en amoindrissant d'une part ses ressources, en augmentant de l'autre le besoin du numéraire effectif dans ses transactions, l'aurait mis hors d'état de tirer de l'étranger l'exact équivalent de ses propres marchandises. Rien de semblable ne s'est rencontré en France. Au surplus, l'une ou l'autre de ces causes n'aurait encore rompu l'équilibre des importations et des exportations que d'une manière transitoire, et, le bénéfice une fois réalisé ou la perte consommée, cet équilibre se serait toujours rétabli sur de nouvelles bases dans la suite des temps.

IV. — COMMERCE EXTÉRIEUR EN 1844.

Les derniers tableaux publiés par l'administration des douanes se rapportent à l'année 1844, car ce n'est guère que dix mois après la fin de chaque exercice, que ces tableaux sont livrés au public. On a déjà fait remarquer plusieurs fois que cette publication est bien tardive. Quoique le travail qu'elle nécessite soit fort étendu, on peut espérer que l'administration parviendra à en rapprocher le terme.

On a vu que le commerce extérieur de la France pendant cette année 1844 a porté sur une valeur totale de 2,340 millions, savoir : 1,193 à l'importation, et 1,147 à l'exportation; mais ce chiffre comprend toutes les valeurs que la douane a constatées à l'entrée ou à la sortie, quelle qu'en soit la destination ou la provenance, c'est-à-dire qu'on y a fait entrer les marchandises qui n'ont fait que passer sur notre territoire en transit, et même celles qui n'ont été que déposées momentanément dans les entrepôts de nos villes maritimes. C'est le commerce général. Quant au commerce spécial, comprenant seulement les produits étrangers que la France a reçus pour sa propre consommation, et les produits nationaux qu'elle a expédiés à l'étranger, il a porté sur une valeur totale de 1,657 millions, dont 867 à l'importation et 790 à l'exportation.

Remarquons en passant que si pour le commerce général les importations de 1844, comme celles des quatre années précédentes, excèdent les exportations, la différence pour le commerce spécial est encore plus forte; c'est 46 millions d'un côté et 77 de l'autre. On a déjà vu pourquoi ce résultat n'a rien dont on doive s'étonner ni surtout s'alarmer. Nous savons, en effet, qu'en dépit de ces différences, l'année 1844 a été pour la France une époque de grande prospérité.

Dans son ensemble, le commerce extérieur de la France peut être envisagé soit par rapport à la nature ou à l'espèce des marchandises qui en ont été l'objet, soit par rapport aux pays avec lesquels les échanges ont eu lieu, soit enfin par rapport à la voie que les marchandises ont suivie, par terre ou par mer. Nous le considérerons tour à tour sous ces points de vue divers.

V. — NATURE OU ESPÈCE DES MARCHANDISES ÉCHANGÉES.

C'est un fait assez digne d'attention que l'énorme chiffre pour lequel figurent dans le total des valeurs importées en France les matières nécessaires à l'industrie et les objets de consommation naturels. Au commerce spécial, le seul qui nous intéresse à cet égard, ces produits

forment ensemble environ 94 pour 100 de l'importation totale. Ainsi les objets de consommation fabriqués comptent à peine dans la masse. Voici, au reste, un tableau résumé, qui donnera une juste idée de ces rapports.

COMMERCE SPÉCIAL. — IMPORTATIONS DE 1844.

	Millions.	Proportion pour 100.
Matières nécessaires à l'industrie.	598.6	69.4
Objets de consommation naturels.	214.6	24.2
Objets fabriqués.	54.2	6.4
TOTAL. . .	867.4	100.0

A l'exportation, au contraire, c'est la masse des objets manufacturés qui l'emporte d'une manière sensible. Ici les produits ne sont divisés, dans les états de la douane, qu'en deux classes : produits naturels et objets manufacturés.

COMMERCE SPÉCIAL. — EXPORTATIONS.

	Millions.	Proportion pour 100.
Produits naturels.	189.6	24.0
Objets manufacturés.	600.8	76.0
TOTAL. . .	790.4	100.0

Ne semblerait-il pas résulter de là que la France, qu'on représente sans cesse comme un pays essentiellement agricole, serait au contraire, au moins par rapport à ses relations avec le dehors, un pays de fabrique, un pays essentiellement manufacturier, dont le commerce consisterait avant tout à échanger les fruits de son travail contre les produits naturels qui lui manquent? Il est vrai de dire que les classifications admises par la douane sont à certains égards arbitraires et surtout arbitrairement appliquées. C'est ainsi qu'à l'importation on voit figurer parmi les matières nécessaires à l'industrie les fils de lin, comme si les fils de lin n'étaient pas un produit déjà fort avancé de l'industrie manufacturière, alors qu'à l'exportation ces mêmes fils sont classés, en effet, comme produits de nos manufactures. C'est encore ainsi que les eaux-de-vie de vin et les liqueurs, qui sont fabriquées dans des usines à l'aide de procédés de distillation plus ou moins complexes, sont classées dans les exportations comme produits naturels. Il est bon de remarquer en outre qu'à l'importation c'est surtout sur les objets manufacturés, dont la valeur est en général plus haute, que la contrebande s'exerce, ce qui ne laisse pas de diminuer d'une manière probablement assez forte le rapport de ces objets avec les autres dans les états officiels. Toutefois, ces réserves faites, on ne saurait

douter que les importations de la France ne se composent en très grande partie de matières nécessaires à l'industrie et d'objets de consommation naturels, tandis que ses exportations sont principalement alimentées par les produits de ses manufactures. Il reste donc constant qu'à ce point de vue la France est avant tout un pays de fabrique, et que c'est particulièrement à ce titre qu'on la voit figurer sur le marché du monde.

Que d'interprétations à faire sur ce seul fait! Malheureusement les états officiels se bornent à le constater sans en déterminer les causes, et laissent ainsi le champ libre à toutes les théories contraires. En présence de cette énorme importation de matières premières et de produits naturels que la douane signale, les uns prétendent qu'il faut se hâter d'y mettre un terme; ils s'indignent ou s'alarment : ils s'écrient que notre agriculture est en péril, que l'invasion des produits étrangers, en supplantant les nôtres, la menace et la ruine, et qu'il faut arrêter cette invasion croissante par une large surélévation des droits protecteurs ou même par des prohibitions. D'autres, plus touchés, à ce qu'il semble, des intérêts de l'industrie manufacturière, se réjouissent de cette abondante importation de matières premières et de produits naturels, la considérant comme nécessaire, soit à l'alimentation de nos manufactures, soit à la subsistance ou à l'entretien de la classe ouvrière qui les fréquente. Quelques-uns enfin, mieux avisés selon nous, pensent qu'après tout il n'est pas bon que la France se voie forcée de tirer sans cesse du dehors des quantités si considérables de produits agricoles, sans être jamais en mesure de vendre à l'étranger des quantités équivalentes de produits du même ordre; que l'agriculture nationale souffre de cet état de choses, qui diminue à la fois son importance et son activité; qu'il vaudrait mieux enfin que nos manufactures fussent plus largement alimentées par les produits de notre propre sol, ou du moins que ces produits trouvassent, en compensation du débouché qui leur échappe au dedans, un débouché pareil au dehors; mais ils pensent aussi que la cause du mal dont on se plaint est précisément dans l'existence de ces droits protecteurs que l'on invoque pour y mettre un terme, et que le remède véritable est dans le retour à une liberté complète. En théorie, ils prouvent que les droits protecteurs n'ont d'autre effet, en ce qui concerne les produits du sol, que d'en exhausser les prix à l'intérieur et d'en rendre par là l'écoulement impossible au dehors, sans arrêter pour cela l'introduction des denrées étrangères. En fait, ils montrent que les mêmes causes produisent en tous lieux les mêmes effets, et que la situation actuelle de la France répond exacte-

ment à celle de tous les pays qui ont adopté à cet égard la même conduite.

Les principales matières qui ont alimenté notre importation en 1844 sont les suivantes, que nous présentons, comme dans les tableaux officiels, par rang d'importance.

COMMERCE SPÉCIAL. — IMPORTATIONS.

	VALEURS EN MILLIONS.		VALEURS EN MILLIONS.
Coton en laine	104.7	Huile d'olive	22.7
Soies brutes	61.2	Cendres et regrets d'orfèvre	21.0
Sucre des colonies françaises	54.9	Tissus de lin ou de chanvre	18.7
Céréales	50.7	Café	14.4
Laines en masse	48.8	Cuivre	14.3
Bois communs	39.7	Bestiaux	9.7
Graines oléagineuses	39.2	Plomb	9.5
Fils de lin ou de chanvre	32.1	Chevaux	9.1
Peaux brutes	28.3	Lin	8.7
Tabac en feuilles	26.3	Suif brut et saindoux	8.0
Houille	24.0	Fonte brute	8.0
Indigo	23.2	Poissons de mer	7.8

Toutes ces marchandises sont ou des matières premières ou des objets de consommation naturels, sauf les fils de lin ou de chanvre, que nous ne consentons pas, malgré les indications officielles, à ranger dans la même catégorie, et les tissus qui en proviennent. Ainsi, on ne trouve dans toute cette liste que deux produits fabriqués, dont l'un est placé au 8e rang d'importance, et l'autre au 15e. Celui qui vient après, c'est l'horlogerie, qui ne figure qu'au 25e rang. C'est dire assez que, si l'agriculture française a tort d'accuser l'insuffisance de nos tarifs, l'industrie manufacturière est, à d'autres égards, aussi mal fondée à élever des plaintes semblables.

A l'exportation, les marchandises se classent par rang d'importance de la manière suivante :

COMMERCE SPÉCIAL. — EXPORTATIONS.

	VALEURS EN MILLIONS.		VALEURS EN MILLIONS.
Tissus de soie ou de fleuret	143.7	Peaux ouvrées	25.7
Tissus de coton	108.5	Papier et ses applications	20.6
Tissus de laine	104.0	Poterie, verres et cristaux	19.8
Vins	51.2	Linge et habillemens	15.3
Tissus de lin ou de chanvre	28.6	Eaux-de-vie de vin	11.0
Tabletterie, bimbeloterie, mercerie, parapluies, meubles et ouvrages en bois	28.3	Chevaux, mules, mulets et bestiaux	10.6
		Ouvrages en métaux	10.3

Toutes ces marchandises sont des produits fabriqués, sauf les vins, le seul de nos produits agricoles qui ait une certaine importance au

dehors, et les chevaux, mules, mulets et bestiaux, qui, réunis ensemble, n'occupent encore que le 12e rang dans nos exportations; car, pour les eaux-de-vie de vin, nous avons déjà dit qu'elles sont classées à tort parmi les produits naturels.

L'industrie des soieries occupe toujours le premier rang parmi celles qui alimentent nos exportations, mais elle paraît tendre à le perdre, si l'on en juge par les résultats comparatifs des six années qui se terminent en 1844, et l'industrie des cotonnades, aussi bien que celle des lainages, s'apprête visiblement à le lui disputer. On en jugera par le tableau suivant :

COMMERCE SPÉCIAL. — EXPORTATIONS.

VALEURS EN MILLIONS.

ANNÉES.	TISSUS DE SOIE.	TISSUS DE COTON.	TISSUS DE LAINE.
1839.	140.8	85.8	60.6
1840.	141.9	108.5	61.1
1841.	162.1	104.7	64.6
1842.	112.1	74.3	63.8
1843.	129.6	82.1	79.6
1844.	143.7	108.5	104.0

On ne saurait dire que l'industrie des soieries ait décliné durant cette période, car la décroissance subite qu'elle a éprouvée en 1842, et dont elle s'est à peine relevée depuis lors, est due à une circonstance particulière, l'exhaussement du tarif des États-Unis; mais elle ne s'est point agrandie en proportion de l'accroissement général de la richesse et de l'extension qu'a prise la consommation des soieries chez tous les peuples commerçans. Il s'en faut de beaucoup qu'elle ait suivi le progrès des industries rivales à l'étranger, et particulièrement de l'industrie anglaise. Et pourtant elle trouve sur notre propre sol la plus grande partie de la matière première qu'elle met en œuvre, avantage que ses rivales n'ont point. C'est que, dans l'état présent des choses, sous l'empire de ce système soi-disant protecteur, qui élève d'une manière artificielle la valeur vénale de tous les produits du sol, ce qui devrait être un avantage pour l'industrie devient, au contraire, une cause d'infériorité. Qu'importe qu'elle trouve sa matière première à l'intérieur, si elle lui coûte davantage? Mieux vaudrait pour elle la tirer du dehors et ne la payer du moins que ce qu'elle vaut sur le marché du monde. Si l'existence des soies brutes sur notre sol est un bienfait de la nature, le système protecteur en a fait, pour l'industrie qui emploie ces matières, un désavantage réel, puisqu'il en a fait un prétexte pour lui défendre d'employer à des conditions égales les soies étrangères. Aussi cette industrie a-t-elle cessé de lutter au dehors pour la

vente des étoffes unies ou communes, dans lesquelles la matière constitue une grande partie de la valeur : elle ne se soutient plus guère que par la production des étoffes riches, et grace à la supériorité du travail et du goût. On pourrait faire sur la fabrication des tissus de lin, dont la situation est à certains égards la même, des observations semblables. C'est ainsi que les plus nationales de nos industries sont frappées au cœur par nos lois protectrices, et semblent condamnées sous ce régime à ne traîner qu'une existence chétive et misérable.

VI. — PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION.

Si l'on considère notre commerce extérieur par rapport aux pays avec lesquels les échanges ont été effectués, on trouve que ces pays se classent par rang d'importance dans l'ordre suivant :

COMMERCE SPÉCIAL. — IMPORTATIONS.

	VALEURS EN MILLIONS.		VALEURS EN MILLIONS.
États-Unis	133.6	Bourbon	19.4
Belgique	104.0	Martinique	17.6
Angleterre	91.8	Deux-Siciles	16.6
États sardes	86.5	Pays-Bas	15.6
Association commerciale allemande	50.4	Norvége	13.7
Russie	44.7	Saint-Pierre et Miquelon et Grande-Pêche	18.0
Espagne	31.9	Égypte	12.8
Turquie	30.1	Toscane	12.3
Indes anglaises	26.8	Rio de la Plata, Uruguay	10.7
Suisse	24.0	Brésil	9.0
Guadeloupe	21.3		

COMMERCE SPÉCIAL. — EXPORTATIONS.

	VALEURS EN MILLIONS.		VALEURS EN MILLIONS.
États-Unis	102.0	Mexique, Texas	12.0
Angleterre	99.2	Chili	11.2
Espagne	74.4	Possessions espagnoles en Amérique	8.3
Algérie	63.4	Rio de la Plata, Uruguay	6.8
Association commerciale allemande, Hanovre	57.4	Deux-Siciles	5.9
Suisse	47.7	Sénégal	5.6
Belgique	46.3	Pérou, Bolivia	5.4
États sardes	41.9	Saint-Pierre et Miquelon et Grande-Pêche	4.9
Guadeloupe	23.1	Haïti	4.9
Martinique	20.3	Indes anglaises	4.5
Brésil	17.2	Ile Maurice et Cap de Bonne-Espérance	4.3
Toscane	17.2	Égypte	3.4
Villes anséatiques	17.0	Possessions danoises en Amérique	3.3
Pays-Bas	15.7		
Bourbon	14.9		
Russie	13.6		
Turquie	13.1		

Il y a long-temps que les États-Unis occupent dans notre commerce spécial le premier rang. Ils l'avaient perdu quant à nos exportations depuis le changement de tarif de 1842; ils l'ont repris en 1844, et il est à croire qu'ils le conserveront long-temps, à moins que la grande réforme commerciale qui se prépare en Angleterre ne vienne accroître d'une manière sensible nos relations avec ce dernier pays.

Ce qui s'est passé dans ces dernières années entre les États-Unis et la France ne laisse pas de porter avec soi quelques enseignemens. Par l'élévation de leurs tarifs en 1842, les États-Unis avaient tout à coup mis des entraves à l'exportation de nos marchandises, et particulièrement de nos soieries, à tel point que le chiffre avait considérablement baissé pendant deux ans; mais la France ayant continué de son côté à recevoir les marchandises des États-Unis sur le même pied qu'auparavant, et le besoin qu'elle avait de ces marchandises, particulièrement des cotons bruts, n'ayant pas permis que l'importation en diminuât d'une manière sensible, l'exportation des marchandises françaises a repris peu à peu, et par la seule force des choses, son ancien cours. Si la France, suivant les conseils d'une politique étroite et fausse, avait agi en 1842 par représailles, c'en était fait peut-être de ces précieuses relations.

Ce n'est pas une circonstance indigne de remarque que la Belgique, qui ne renferme guère plus de 4 millions d'ames, occupe par rapport à nos importations le 2e rang, avant l'Angleterre, dont le commerce et l'industrie sont bien autrement considérables, et qui est presque aussi voisine. Il est vrai que, par rapport à nos exportations, la Belgique n'occupe plus que le 7e rang. Pourquoi cette différence? Ce n'est pas là, comme quelques hommes le pensent, une raison de se plaindre de nos relations avec ce pays; cependant c'est un fait à signaler et dont il serait intéressant de rechercher la cause. Une circonstance encore plus digne d'attention, et que nous sommes étonné de ne pas voir prendre en plus sérieuse considération par le gouvernement ou par les chambres, c'est l'extrême exiguité de notre commerce avec les états du nord de l'Europe qui se groupent autour de la mer Baltique : la Norvége, la Suède, la Russie du nord et le Danemark. La Norvége ne figure dans nos importations qu'au 16e rang, et pour une valeur totale de 13 millions 700,000 fr.; la Suède au 27e rang, après Haïti, après les villes anséatiques, après le Mexique et le Texas, et seulement pour une valeur de 5 millions 700,000 francs. Quant au Danemark, il compte à peine, relégué qu'il est au 38e rang, après les États-Romains, Lucques et Monaco, avec un chiffre total de 1 million 700,000 francs. Pour la Russie même, si l'on distinguait la région du nord, où le commerce

se fait principalement par la Baltique, de la région du midi, où il se fait par la mer Noire, on verrait qu'elle n'occupe aussi qu'un rang fort secondaire dans nos importations.

C'est bien pis pour les exportations. La Norvége n'y figure plus qu'au 40e rang et le Danemark au 39e, tous les deux avec le chiffre insignifiant de 1 million 400,000 fr. Et la Suède, ce grand pays, qui le croirait? est au 42e rang, avec un chiffre qu'on n'ose pas dire : 700,000 fr. seulement. La Russie enfin, bien que l'on confonde toujours les deux régions en une, n'est plus ici qu'au 16e rang, après l'île Bourbon, et avec un chiffre de 13 millions 600,000 francs. Ensemble la Suède, la Norvége et le Danemark, qui forment avec la Russie cette grande région du nord placée à si peu de distance de nous, et qu'on voit s'étendre sur la carte avec un immense développement de côtes maritimes, n'égalent pas, quant à la valeur de nos exportations, l'Égypte seule, ou les possessions danoises en Amérique.

Est-ce donc que tous ces pays n'ont rien à nous offrir ou rien à recevoir de nous? Il nous semble, au contraire, que leurs productions sont assez différentes des nôtres pour que d'utiles échanges se fassent. Combien de ces productions seraient utiles à notre industrie manufacturière! combien d'autres nécessaires à notre navigation marchande! Les bois de construction, les fers, les aciers, le brai et le goudron, les peaux brutes, les graines oléagineuses, le suif brut, les lins et les chanvres, les céréales et beaucoup d'autres. Et combien aussi de nos marchandises conviendraient à ces pays, sans parler de nos vins! les tissus de soie, de laine ou de coton, le papier et ses applications, les huiles d'olive et les savons, les poteries, les verres et les cristaux, les instrumens de précision, les amandes, les olives, les fruits de table, et beaucoup d'autres produits du climat méridional. Malheureusement le gouvernement oublie ces contrées ou les néglige, ou bien notre système protecteur, en repoussant leurs produits, les éloigne de nous à leur détriment comme au nôtre.

L'Algérie figure dès à présent (année 1844) au 4e rang parmi les pays vers lesquels nous exportons nos marchandises, et il est intéressant de remarquer les progrès qu'elle a faits à cet égard depuis six ans.

COMMERCE SPÉCIAL. — EXPORTATIONS POUR L'ALGÉRIE.

ANNÉES.	1839.	1840.	1841.	1842.	1843.	1844.
VALEURS EN MILLIONS.	16.4	22.1	29.6	33.6	41.4	63.4

En suivant cette progression ascendante, l'Algérie promettrait à la

France, dans un avenir prochain, des compensations pour tous les sacrifices qu'elle a nécessités. Il ne faut pourtant pas trop se flatter sur ce point, car il est probable que la présence d'une armée tous les jours de plus en plus forte entre pour quelque chose dans ce débit croissant de nos marchandises; et ce qui tend à faire croire que c'est avec notre propre argent qu'elle nous achète nos produits, c'est qu'elle ne figure qu'au 35e rang dans nos importations.

VII. — COMMERCE PAR TERRE ET PAR MER.

Des deux voies que le commerce extérieur peut prendre, la terre ou la mer, cette dernière est de beaucoup la plus suivie. Dans l'ensemble du mouvement du commerce extérieur, transit compris, le commerce par mer figure, en effet, pour 1,658 millions, ou 71 p. 100, et le commerce par terre pour 682 millions, ou 29 pour 100. Le commerce par mer a donc porté sur plus des deux tiers de la totalité des valeurs échangées. A quoi faut-il attribuer une différence si forte? La France a sans doute un grand développement de côtes maritimes, et comme la mer conduit partout, jusqu'aux pays les plus lointains, il est juste d'ajouter qu'elle est la voie par excellence. Toutefois ces deux circonstances n'expliqueraient pas suffisamment la préférence si large qu'on lui donne. La cause en est plutôt dans les droits différentiels qui, pour la plupart des marchandises, favorisent les transports par mer.

A quoi nous servent pourtant ces faveurs accordées aux transports maritimes, si ce n'est pas notre propre navigation qui en profite?

Dans le total des valeurs transportées par mer en 1844 (1,658 millions), la part des pavillons français et étrangers a été :

Pour les navires français, de 764 millions, ou 46 pour 100;
— navires étrangers, 894 — 54 pour 100.

Mais il est bon de faire remarquer que la part des navires français, bien qu'inférieure déjà à celle des navires étrangers, comprend ici la navigation réservée, c'est-à-dire celle qui se fait avec nos colonies, et dont les navires étrangers sont exclus. La navigation réservée ayant porté en 1844 sur une valeur de 250 millions, ou 15 pour 100 du mouvement général, il reste, pour la navigation de concurrence, la seule pour laquelle nos navires entrent en partage avec les navires étrangers, et qui puisse faire l'objet d'une comparaison utile, 514 millions, ou 31 pour 100.

Ainsi la part des navires étrangers est bien, comme on le voit, de 54

pour 100 du mouvement général; mais celle des navires français n'est en réalité que de 31 pour 100. Ces deux chiffres indiquent les véritables rapports qui existent, dans nos propres ports, entre notre marine et la marine étrangère. L'infériorité qu'ils accusent n'est pas flatteuse pour notre pavillon. Elle l'est d'autant moins, que cette proportion de 31 pour 100, si faible qu'elle paraisse, n'a été atteinte par notre marine qu'à la faveur d'un grand nombre de droits différentiels et de divers artifices de législation qu'il serait superflu de rappeler.

A quoi faut-il attribuer cette extrême infériorité de notre marine marchande, que tant d'autres faits constatent? Il serait utile d'en rechercher les causes, et surtout d'en découvrir le remède : ce serait là un sujet intéressant que nous recommanderions volontiers à toute l'attention de la législature; mais, si l'on voulait une fois aborder sérieusement un sujet si grave, il faudrait, au lieu de s'arrêter à la surface, à des circonstances accessoires et très souvent insignifiantes, se porter au cœur même de la question. On accuse quelques traités de navigation, dont les avantages sont plus ou moins contestables. Évidemment la cause du mal n'est pas là; elle est toute dans la cherté relative de notre navigation, qui oblige notre pavillon à reculer devant les autres sur toutes les mers. C'est donc cette cherté qu'il faut combattre avant tout. Si on en cherchait le remède avec un esprit dégagé de toute prévention étroite, on le trouverait sans aucun doute, comme tant d'autres, dans l'application du grand principe de la liberté du commerce, et particulièrement dans l'extension de nos relations avec ces pays du nord dont nous parlions plus haut.

Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est de voir que notre marine marchande, loin de grandir à mesure que notre commerce extérieur se développe, tend au contraire à décroître de jour en jour. On en jugera par le tableau suivant :

TONNAGE. — ENTRÉES ET SORTIES RÉUNIES.

QUANTITÉS EXPRIMÉES PAR 1000 TONNEAUX.

NAVIGATION.	1839.	1840.	1841.	1842.	1843.	1844.
Française réservée. . .	404	383	421	457	466	485
Id. de concurrence. . .	939	828	784	680	739	771
Étrangère.	1,587	1,685	1,887	2,002	2,042	2,032
TOTAUX. . .	2,930	2,896	3,092	3,139	3,247	3,288

Ainsi le total des entrées et des sorties dans nos ports, qui n'était en 1839 que de 2,930,000 tonn., s'est élevé en 1844 à 3,288,000 tonn. C'est une augmentation correspondante à celle du commerce exté-

rieur, et par conséquent normale; mais la marine française n'en a profité en rien, au moins dans la navigation de concurrence. Loin de là, elle a pris dans le commerce une part de moins en moins active, puisque son tonnage est tombé du chiffre de 939,000 tonneaux, où il était en 1839, à celui de 771,000 en 1844. La navigation étrangère s'est élevée, au contraire, dans le même temps, du chiffre de 1,587,000 tonneaux à celui de 2,032,000. C'est donc à elle seule que l'accroissement du commerce a profité. Quant à l'augmentation de notre navigation réservée, outre qu'elle nous coûte assez cher, elle n'offre qu'un bien faible dédommagement pour de si grandes pertes.

Vainement, pour relever notre marine marchande de cet extraordinaire abaissement, le gouvernement lui réservera-t-il le privilége exclusif du transport des charbons pour ses bateaux à vapeur et du tabac pour ses fabriques. Vainement augmenterait-il encore la somme déja si forte des primes qu'il accorde pour la pêche. Ce sont là de bien faibles palliatifs pour un grand mal. Toutes ces charges imposées à l'état, après tant d'autres supportées par le commerce, ne peuvent qu'étendre outre mesure, au prix des plus lourds sacrifices, la navigation réservée, qui sera toujours, quoi qu'on fasse, bien restreinte et bien chétive. Elles ne rendront pas à notre marine une part plus grande dans la navigation de concurrence, la seule qui soit susceptible d'un accroissement notable, la seule peut-être qui soit digne de considération, parce qu'elle ne fait pas acheter trop cher les services qu'elle rend.

Nous avons vu que le commerce extérieur de la France s'accroît tous les ans : c'est le résultat naturel et nécessaire du travail incessant auquel une active population se livre, et de la paix féconde dont toute l'Europe jouit. Il s'en faut bien cependant que ce commerce réponde aux besoins d'un pays tel que le nôtre. Avec son immense population, avec les ressources si variées et si riches de son industrie et de son territoire, la France devrait aspirer dès à présent à égaler, sinon à surpasser tous les pays du monde; car quel autre réunit à un plus haut degré dans son sein tous les élémens de la grandeur? Au lieu de cela, elle reste fort loin des États-Unis et de l'Angleterre, les seuls pays auxquels on doive actuellement la comparer, et les progrès qu'elle fait, bien que réels et sensibles, ne sont pas assez grands pour diminuer l'avance qu'ils ont sur elle.

Notre commerce extérieur est en outre mal ordonné dans son en-

semble. On y remarque d'étranges anomalies et des disparates choquantes. Sous quelque point de vue qu'on le considère, il porte, s'il est permis de le dire, tout d'un côté, ce qui est le signe évident d'une situation contrainte. A l'exportation, il n'a guère pour objet que les produits fabriqués, à l'importation, les matières brutes; et, quoiqu'on puisse dire qu'un pays avancé en civilisation et chargé d'une population nombreuse doive, selon l'ordre naturel des choses, échanger souvent les produits de ses manufactures contre les produits naturels des autres, il s'en faut bien que l'état actuel de la France justifie des différences si fortes. Si l'on considère nos relations extérieures par rapport aux pays avec lesquels elles sont ouvertes, on trouve qu'elles se partagent encore d'une manière fort inégale, et que de vastes contrées, intéressantes à bien des titres, en sont presque entièrement exclues. A tous égards, ce commerce paraît donc sorti de ses véritables voies, et, de quelque côté qu'on l'envisage, on y trouve l'empreinte du régime restrictif et violent auquel il est assujetti.

Le fait le plus saillant du reste, c'est la décadence de notre marine marchande, fait grave, puisqu'il intéresse tout à la fois la prospérité du commerce et la puissance de l'état. Il y a long-temps que ce mal a été signalé, et qu'il tient les esprits comme en éveil; mais on se refuse à reconnaître et surtout à accepter le vrai remède.

Pour replacer notre commerce extérieur dans ses véritables voies, et le porter à ce degré de splendeur auquel la France a le droit de prétendre, pour relever en même temps notre marine marchande de son abaissement, il n'y a, selon nous, qu'un seul moyen efficace, c'est le retour à un régime plus libéral. Nous essaierons bientôt de le montrer. Tous les temps, nous le savons, ne sont pas également favorables au triomphe des vrais principes, et peut-être que, dans la situation actuelle des esprits en France, le principe de la liberté absolue du commerce, malgré sa puissance et sa fécondité réelle, aurait peu de chances de prévaloir; mais nous croyons qu'il ne serait pas difficile, même dans les circonstances présentes, de soumettre à une réforme profonde et salutaire le régime établi.

CHARLES COQUELIN.

HISTORIENS

MODERNES

DE LA FRANCE.

VI.

M. MIGNET.

Ce n'est certes pas de nos jours que Voltaire aurait droit de dire : « La France fourmille d'historiens et manque d'écrivains (1). » Car, si la France n'a jamais été plus fertile en historiens dignes de ce nom par la science et par la pensée, plusieurs se trouvent être à la fois des écrivains éminens. Mais aucun, peut-être, ne marque davantage en lui cette qualité, qui met le cachet à toutes les autres, que l'homme de mérite et de haut talent duquel notre série ne saurait plus longtemps se passer. A des études vastes, continues, profondes, à la possession directe des sources supérieures, M. Mignet n'a cessé de joindre le soin accompli (*cultus*) de composer et d'écrire; chaque œuvre de lui se recommande par l'ensemble, par la gravité et l'ordre, comme aussi par l'éclat de l'expression ou par l'empreinte. C'est bien en le

(1) Lettre à l'abbé d'Olivet, 6 janvier 1736.

lisant qu'on peut sentir ce que dit quelque part Pline le jeune dans une belle parole : « Quanta potestas, quanta dignitas, quanta majestas, quantum denique *numen* sit historiæ (1)... » Le caractère élevé, auguste et, pour ainsi dire, sacré de l'histoire est gravé dans tout ce qu'il écrit. Malgré les difficultés, que nous connaissons trop bien, de juger du fond en des matières si complexes et d'oser apprécier la forme en des hommes si honorés de nous, cette fois nous nous sentons presque à l'aise vraiment; nous avons affaire à une destinée droite et simple qui, en se développant de plus en plus et en élargissant ses voies, n'a cessé d'offrir la fidélité et la constance dans la vocation, la fixité dans le but; il est peu d'exemples d'une pareille unité en notre temps, et d'une rectitude si féconde.

M. Mignet est né à Aix en Provence, le 8 mai 1796. Élevé d'abord au collége de sa ville natale, il y terminait sa quatrième, lorsque passèrent des inspecteurs; le résultat de leur examen fut de faire nommer le jeune élève demi-boursier au lycée d'Avignon où il alla achever ses études. Revenu à Aix en 1815 pour y suivre les cours de droit, il rencontra, dès le premier jour, sur les bancs de l'école, M. Thiers arrivant de Marseille, et ils se lièrent dès-lors de cette amitié étroite, inaltérable, que rien depuis n'a traversée. Reçus tous deux au barreau en la même année (1818), ils débutent ensemble, ils font pendant un an et demi environ leur métier d'avocat, vers la fin un peu mollement, car déjà des études plus chères les détournaient. M. Thiers, indépendamment de son *Éloge de Vauvenargues*, dont nous avons raconté les vicissitudes piquantes et le succès (2), remportait à Aix un autre prix sur l'*Éloquence judiciaire*, et M. Mignet était couronné à Nîmes pour l'*Éloge de Charles VII;* mais son vrai début allait le porter sur un théâtre plus apparent. L'Académie des inscriptions avait proposé d'examiner quel était, à l'avénement de saint Louis, l'état du gouvernement et de la législation en France, et de montrer, à la fin du même règne, ce qu'il y avait d'effets obtenus et de changemens opérés par les institutions de ce prince. Le jeune avocat d'Aix apprit tard le sujet de ce concours; il ne put s'y mettre que peu avant le terme expiré, et ce fut de janvier à mars 1821, en trois mois à peine, qu'il écrivit l'excellent travail par où il marqua son entrée dans la carrière. Cet ouvrage qui, avec celui de M. Arthur Beugnot, partagea le prix de l'Académie, et qui parut l'année suivante (1822) dans une forme plus

(1) Lettre 27 du livre IX.

(2) Dans cette *Revue des Deux Mondes*, livraison du 15 janvier 1845, page 210.

développée et sous ce titre : *De la Féodalité, des Institutions de saint Louis et de l'Influence de la Législation de ce prince*, indiquait déjà tout l'avenir qu'on pouvait attendre de M. Mignet, comme historien philosophe et comme écrivain.

M. Daunou, qui en rendit compte dans le *Journal des Savans* (mai 1822), reconnaissait que les vues, par lesquelles l'auteur avait étendu son sujet et en avait éclairci les préliminaires, « supposaient une étude profonde de l'histoire de France; » il trouvait que l'ouvrage « se recommandait moins par l'exactitude rigoureuse des détails que par l'importance et la justesse des considérations générales; » mais il insistait sur cette importance des résultats généraux, et notait « la profondeur et quelquefois la hardiesse des pensées, la précision et souvent l'énergie du style. » Nous aimons à reproduire les propres paroles du plus scrupuleux des critiques, de celui qui, en rédigeant ses jugemens, en pesait le plus chaque mot. Dom Brial aussi, le dernier des bénédictins, s'était montré, au sein de l'Institut, l'un des plus favorables à un travail où la nouveauté du talent rehaussait, sans la compromettre, la solidité.

M. Mignet, par ce premier et remarquable essai, déclarait hautement sa vocation naturelle et en même temps le procédé le plus habituel de son esprit. L'étude particulière sur saint Louis et ses institutions n'était pour lui qu'une occasion de traverser et de repasser dans toute son étendue l'histoire de France, de la ranger et de la coordonner par rapport à ce grand règne. D'autres auraient pu croire qu'il suffisait, en commençant, d'exposer la situation du royaume, l'état de l'administration, le système des lois politiques, civiles et pénales, au moment où saint Louis arriva au trône; l'Académie n'en demandait pas davantage; mais l'esprit du jeune écrivain était plus exigeant : de bonne heure attentif à remonter aux causes, à suivre les conséquences, à ne jamais perdre de vue l'enchaînement, il se dit que l'influence et la gloire de saint Louis consistaient surtout dans l'abaissement et la subordination du régime féodal, et il rechercha dès-lors quel était ce gouvernement féodal dans ses origines et ses principes, comment il s'était établi, accru, et par quels degrés, ayant atteint son plus grand développement, il approchait du terme marqué pour sa décadence. Au point de vue élevé où il se plaçait, et dans le regard sommaire sous lequel il embrassait et resserrait une longue suite d'événemens, il arrivait à y saisir les points fixes, les nœuds essentiels, les lois, et déjà il laissait échapper de ces mots, de ces maximes chez lui familières et fondamentales, qui exprimaient ce qu'on a pu appeler

son système. A propos des similitudes frappantes et presque des symétries d'accidens qui sautent aux yeux entre l'avénement de la seconde race et celui de la troisième, il disait : « Cette analogie de causes et d'effets est remarquable, et prouve combien les choses agissent avec suite, s'accomplissent de nécessité, et se servent des hommes comme moyens, et des événemens comme occasions. » Après avoir montré dans saint Louis le principal fondateur du système monarchique, il suivait les progrès de l'œuvre sous les plus habiles successeurs, et faisait voir avec le temps la royauté de plus en plus puissante et sans contrôle, *roulant* à la fin *sur un terrain uni où elle n'éprouva pas d'obstacle, mais où elle manqua de soutien;* si bien qu'un jour « elle se trouva seule en face de la révolution, c'est-à-dire d'un grand peuple qui n'était pas à sa place et qui voulait s'y mettre, et elle ne résista pas.

« Ainsi, ajoutait-il en se résumant, depuis l'origine de la monarchie, ce sont moins les hommes qui ont mené les choses que les choses qui ont mené les hommes. Trois tendances générales se sont tour à tour déclarées et accomplies : sous les deux premières races, tendance générale vers l'indépendance, qui finit par l'anarchie féodale; sous la troisième, tendance générale vers l'ordre, qui finit par le pouvoir absolu; et après le retour de l'ordre, tendance générale vers la liberté, qui finit par la révolution. »

C'est de cette idée que M. Mignet partira bientôt pour entamer son *Histoire de la Révolution;* l'introduction qu'il mit en tête de celle-ci ne fait que développer la visée première; même lorsqu'il aborda le sujet tout moderne, il ne le prenait pas de revers ni à court, comme on voit, il s'y poussait de tout le prolongement et comme de tout le poids de ses études antérieures.

Si M. Mignet se produisait déjà si nettement dans son premier ouvrage par l'expression formelle de la pensée philosophique qu'il apportait dans l'histoire, il ne s'y donnait pas moins à connaître par le sentiment moral qui respire d'une manière bien vive et tout-à-fait éloquente dans les éloges donnés à saint Louis, à ce *plus parfait* des rois, du si petit nombre des politiques habiles qui surent unir le respect et l'amour des hommes à l'art de les conduire. J'insiste sur ce point parce que beaucoup de gens qui s'élèvent contre le système de la fatalité historique, ont cru y voir la ruine de tout sentiment moral. Le pas en effet est glissant, et la confusion se peut faire sans trop d'effort, si l'on n'y prend garde : M. Mignet du moins ne l'a jamais entendu ainsi, et quel qu'ait été, selon lui, le rôle assigné aux individus par le destin ou

la Providence dans l'ordre successif des choses, il a toujours mis à part l'intention morale.

L'auteur n'a jamais fait réimprimer son premier écrit, auquel il ne rend peut-être pas toute la justice qui lui est due; il en a repris depuis et rectifié plusieurs des idées principales dans le mémoire sur la *Formation territoriale et politique de la France*, lu à l'Académie des sciences morales en 1838. Dans ce dernier travail mis en regard du premier, saint Louis reste grand sans paraître aussi isolé ni aussi inventeur; il ne rejoint Charlemagne que moyennant des intermédiaires et en donnant la main à Philippe-Auguste. Les successeurs de saint Louis sont appréciés selon leur importance monarchique avec une mesure mieux graduée : Charles V conduit à Charles VII qui reste très important, mais Louis XI y est relevé du jugement rigoureux qui, en s'appliquant à l'homme, méconnaissait le roi. De même Richelieu, amoindri d'abord, demandait à être replacé à son vrai rang et bien moins en tête des ambitieux ministres que dans la série même des rois. J'ai noté les inexpériences inévitables au début, même de la part d'une pensée si ferme et si nourrie : ce qui n'empêche pas ce petit écrit d'être supérieur et de rester à beaucoup d'égards excellent.

Son succès académique amena naturellement M. Mignet à Paris en juillet 1821, et M. Thiers l'y suivit deux mois après. Les deux amis visaient à la capitale, et ils s'étaient dit que le premier qui y mettrait le pied tirerait à lui l'autre. Je ne reviendrai pas sur ces commencemens déjà exposés. Pendant que M. Thiers entrait au *Constitutionnel* par M. Étienne, M. Mignet arrivait par Châtelain au *Courrier*, et y prenait rang d'abord dans des articles sur la politique extérieure qui eurent l'honneur d'être remarqués de M. de Talleyrand. Celui-ci y trouva même sujet d'écrire à celui qui pouvait devenir un juge l'un de ces rares petits billets qui semblèrent de tout temps la suprême faveur. Ce fut l'origine d'une liaison bien flatteuse et qui, en ayant ses charges, rendait beaucoup. Dès 1821, on offrait au jeune écrivain de faire une *Histoire de la Révolution française;* on lui proposait aussi de donner un cours à l'Athénée de Paris, et il y professa une année sur la *Réformation* et le XVIe siècle, une autre année sur la *Révolution et la Restauration d'Angleterre.*

Parallélisme de la révolution anglaise avec la nôtre dans ses différentes phases et dans son mode de conclusion, c'est là précisément la thèse que M. Mignet soutiendra plus tard dans la polémique du *National;* il y préluda dès le premier jour, aussi bien qu'à cette histoire de la réformation qu'il devait développer et mûrir à travers tant d'au-

tres études diverses, et qui promet d'être son œuvre définitive. On voit que de bonne heure tous les cadres dans lesquels avait à s'exercer une pensée si pleine d'avenir étaient trouvés.

Cette fixité dans les points de départ et dans les buts assignés, cette détermination prompte et précise dès les premiers pas dans la carrière, caractérisent, ce semble, une nature d'esprit, et contrastent fortement avec la mobilité de la jeunesse. M. Mignet en eut surtout la vigueur, qu'il appliqua aussitôt dans toute son intégrité; il ne laisse apercevoir aucun tâtonnement, aucune dispersion : c'est là un des traits qui lui appartiennent le plus en propre. Lui et M. Thiers, d'ailleurs, ils arrivaient à Paris avec une pensée arrêtée en politique, avec une opinion déjà faite, qui aidait beaucoup à la résolution de leur marche et qui simplifiait leur conduite. Ils étaient très convaincus à l'avance de l'impossibilité radicale qu'il y aurait pour les Bourbons à accepter les conditions du gouvernement représentatif, du moment que ces conditions s'offriraient à eux dans toute leur rigueur, c'est-à-dire le jour où une majorité parlementaire véritable voudrait former un cabinet et porter une pensée dirigeante aux affaires. Ces deux jeunes esprits entraient dans la lutte, bien persuadés que la dynastie (par suite de toutes sortes de raisons et de circonstances générales ou individuelles dont ils n'étaient pas embarrassés de rendre compte) ne se résignerait jamais à subir le gouvernement représentatif ainsi entendu, et dès-lors ils tenaient pour certaine l'analogie essentielle qui se reproduirait jusqu'à la fin entre la révolution française et la révolution d'Angleterre, et qui amènerait pour nous au dernier acte un changement de dynastie. Cette opinion chez eux, non pas de pur instinct et de passion comme chez plusieurs, mais très raisonnée, très suivie (1) et beaucoup plus arrêtée que chez leurs jeunes amis libéraux du monde, donna du premier jour à leur attaque toute sa portée, et imprima à l'ensemble de leur direction intellectuelle une singulière précision.

J'ai encore présentes à l'esprit ces premières leçons de l'Athénée dans lesquelles M. Mignet aborda le XVIe siècle et la réforme. Il n'avait pas publié à cette époque son tableau de la révolution française; il n'était connu que par son prix récent à l'Institut et par les témoignages enthousiastes de quelques amis. Je le vois s'asseoir dans cette chaire qui n'était pas sans quelque illustration alors, que décoraient les souvenirs de La Harpe, de Garat, de Chénier, et qu'entouraient à

(1) C'était celle également de Manuel et de Béranger.

certains soirs plus d'un représentant debout du XVIIIe siècle, Tracy, Lacretelle aîné, Daunou. Le jeune historien de vingt-six ans y parlait de la journée de la Saint-Barthélemy et des causes qui l'avaient préparée. Dès les premiers mots de la lecture, l'auditoire tout entier était conquis; chacun se sentait saisi d'un intérêt sérieux et sous l'impression de cette parole qui grave, de cet accent qui creuse. La prononciation quelque peu puritaine et ce débit empreint d'autorité redoublaient encore leur effet en sortant du sein d'une jeunesse si pleine d'éclat et presque souriante de grace. Ce jeune homme à la physionomie aimable et à l'élégante chevelure offrait à la fois quelque chose d'austère et de cultivé, un mélange de réflexion et de candeur. Chaque trait de talent et de pensée était vivement saisi au passage, et je me souviens qu'on applaudit fort celui-ci par exemple (je ne le cite que comme m'étant resté dans la mémoire), lorsqu'arrivant à parler de l'ordre des jésuites, l'historien décrivait cette société habile, active, infatigable, qui, pour arriver à ses fins, *osait tout, même le bien.* Cette leçon sur la Saint-Barthélemy fut si goûtée des assistans, que les absens supplièrent M. Mignet de la répéter en leur faveur, et il la recommença la semaine suivante devant une assemblée deux fois plus nombreuse. Je n'ai pas craint de fixer ce souvenir qui, toutes les fois que les succès de M. Mignet se renouvellent, m'apparaît de loin tout au début de sa carrière. Il est juste et doux de reconnaître que, depuis ce moment-là, il n'a fait autre chose que marcher en avant, poursuivre, étendre les mêmes études en les approfondissant, se perfectionner sans jamais dévier, cueillir le fruit (même amer) des années sans laisser altérer en rien la pureté de ses sentimens ni sa sincérité première. Cette destinée grave et sereine, toute studieuse, sans écart, me fait l'effet d'une belle et droite avenue dont les arbres sont peut-être plus hauts et mieux fournis en avançant : tout à l'extrémité, j'aime à y revoir ces premières stations plus riantes, sous le soleil.

Au printemps de 1824, parut l'*Histoire de la Révolution française :* ce fut un immense succès et un événement. On n'avait pas eu jusque-là dans un livre la révolution tout entière résumée à l'usage de la génération qui ne l'avait ni vue ni faite, mais qui en était fille, qui l'aimait, qui en profitait et qui l'aurait elle-même recommencée, si elle eût été à refaire. On avait des histoires écrites par de véritables contemporains, acteurs ou témoins, juges et parties, des mémoires. M. Mignet fut le premier qui fit une histoire complète abrégée, un tableau d'ensemble vivant et rapide, un résumé frappant, théorique, commode. Autrefois, on faisait des éditions *ad usum Delphini :* cette

édition-ci fut à l'usage des fils des hommes du tiers-état, c'est-à-dire de tout le monde. Ce prodigieux succès que l'histoire plus développée de M. Thiers obtint après être terminée, et qui ne fut dans son plein que six ans plus tard, vers 1830, le résumé de M. Mignet l'enleva dès sa naissance. Le livre fut à l'instant traduit dans toutes les langues, en espagnol, portugais, italien, danois; il y eut jusqu'à six traductions différentes en allemand. On se l'explique à merveille : l'auteur portait, pour la première fois, l'ordre et la loi dans des récits qui jusque-là, sous d'autres plumes, n'avaient offert qu'anarchie et confusion comme leurs objets mêmes. M. Mignet, au contraire, se plaçant derrière la Révolution, tandis qu'elle tonnait comme le plus terrible des Gracques, faisait en quelque sorte l'office du joueur de flûte de l'antiquité : il la remettait au ton, il remettait au pas ce qui s'était fait tumultueusement, il en marquait la mesure au nom de la force supérieure et de l'idée philosophique. Par lui, les mouvemens du monstre reprenaient majesté et presque harmonie; les dissonances criantes s'éteignaient, les irrégularités de détail disparaissaient dans l'effet de la note fondamentale. Ce grand orage humain semblait marcher et rouler comme les hautes sphères.

Ainsi déjà l'avait conçu De Maistre, lorsqu'au début de ses *Considérations*, il disait : « Ce qu'il y a de plus frappant dans la révolution française, c'est cette force entraînante qui courbe tous les obstacles. Son tourbillon emporte comme une paille légère tout ce que la force humaine a su lui opposer; personne n'a contrarié sa marche impunément. La pureté des motifs a pu illustrer l'obstacle, mais c'est tout; et cette force jalouse, marchant invariablement à son but, rejette également Charette, Dumouriez et Drouet. » Nous aimerions mieux citer d'autres noms; mais peu importe, l'idée est la même. Je ne la discuterai pas ici, je l'ai fait ailleurs (1); et puis l'on a bien assez de ces débats où il est entré depuis lors tant de déclamations et de lieux-communs. Bossuet, jugeant les révolutions des empires, pensait comme De Maistre; lui aussi, il n'envisage des factions, des nations entières, que comme un seul homme sous le souffle d'en haut; il les fait marcher et chanceler devant lui comme une *femme ivre*. Montesquieu, sans aller jusqu'au sens mystique, croyait également à des lois dans l'histoire; tous les esprits supérieurs les aiment au point de les créer plutôt que de s'en passer. Bolingbroke, parlant d'un écrit de Pope (son *Essai sur l'Homme*, je crois), et du bien qui pouvait en

(1) Dans *le Globe* du 28 mars 1826.

résulter pour le genre humain, écrivait à Swift (6 mai 1730) : « J'ai pensé quelquefois que, si les prédicateurs, les bourreaux et les auteurs qui écrivent sur la morale, arrêtent ou même retardent un peu les progrès du vice, ils font tout ce dont la nature humaine est capable; une réformation réelle ne saurait être produite par des moyens ordinaires : elle en exige qui puissent servir à la fois de châtimens et de leçons; c'est par des calamités nationales qu'une corruption nationale doit se guérir. » Voilà encore une de ces paroles qui serviraient bien d'épigraphe et de devise à une histoire de la révolution française.

Ce qu'il y avait d'extrêmement neuf et de singulièrement hardi dans l'œuvre de M. Mignet, c'était l'application qu'il faisait de ces lois, telles qu'elles lui apparaissaient, à un sujet si récent et à la représentation d'une époque dont tant d'acteurs, de témoins ou de victimes, existaient encore. Cette application à bout portant était absolue de sa part, elle était inflexible. Selon lui, les intentions quelconques, même des principaux personnages, les passions et intérêts individuels, ont leurs limites d'influence et ne sauraient contrarier ni affecter puissamment le système général de l'histoire. Nous dirons tout à l'heure comment il conçoit ce système dans son universalité; mais, à cette époque et en cette crise de notre révolution, cela lui devenait plus évident encore. Il y régla donc son récit et ses jugemens; il fit saillir la force principale et en dégagea fermement les résultats. S'attachant à un ordre unique de causes, il négligea toutes celles qui n'avaient agi que pour une part indéterminée et confusément appréciable, comme s'il en avait trop coûté à son esprit rigoureux d'admettre de la réalité autre part que là où il découvrait de l'ordre et des lois. C'est ainsi qu'il atteignit son but et put livrer aux enfans du lendemain de la révolution une histoire claire, significative, avouable dans ses points décisifs et honorable, grandiose jusqu'en ses excès, peut-être inévitable, hélas! en ses quelques pages les plus sanglantes, et dont les divers temps se gravèrent ineffaçablement du premier jour dans toutes les mémoires encore vierges. S'il y eut des traces trop manifestes de système et comme des plis forcés à certains endroits, je répondrai : Que voulez-vous? c'est ainsi qu'il convient plus ou moins que l'histoire s'arrange pour être portative et pouvoir entrer commodément dans le sac de voyage de l'humanité.

L'homme, il faut bien se le dire, n'atteint en rien la réalité, le fond même des choses, pas plus en histoire que dans le reste; il n'arrive à concevoir et à reproduire que moyennant des méthodes et des points de vue qu'il se donne. L'histoire est donc un *art;* il y met du sien, de

son esprit; il y imprime son cachet, et c'est même à ce prix seul qu'elle est possible. Reportez en idée la méthode de M. Mignet à un événement déjà ancien et reculé dans les siècles, rien ne paraîtra plus simple, plus légitimement lumineux; il n'y aura lieu à aucune réclamation. La hardiesse ici et l'extrême nouveauté étaient, encore une fois, dans l'application qu'il faisait à une catastrophe d'hier, c'était d'oser introduire un système de lois fixes au sein de souvenirs épars et tout palpitans. Ces chaînes de l'histoire, en tombant sur des plaies vives, les firent crier. On eût accordé au seul prêtre parlant du haut de la chaire au nom de la Providence ce droit qu'un historien, procédant dans la froideur et la rectitude philosophique, parut usurper.

Mais cette usurpation ne parut telle qu'aux intéressés et aux blessés encore saignans du combat. Quant à ces neveux si vite consolés dont parle De Maistre, et que l'inexorable écrivain n'a pas craint de montrer *dansant sur les tombes,* quant à ceux dont Béranger avec plus de sensibilité disait :

Chers enfans, dansez, dansez,
Votre âge
Échappe à l'orage!...

tous ceux-là acceptèrent de confiance l'histoire de la révolution, telle que la leur rendait la plume ou le burin de M. Mignet. Les résultats essentiels qui se tirent de ce mâle et simple récit sont passés dans le fonds de leurs opinions et presque de leurs dogmes : cela fait partie de cet héritage commun sur lequel on vit et qu'on ne discute plus, et je doute fort qu'à mesure qu'on ira plus avant dans les voies modernes et que par conséquent on trouvera plus simple et plus nécessaire ce qui s'est accompli, on en vienne jamais à remettre en cause les articles, même rigides, de ce jugement historique et à les casser. Je vois d'ici venir plus d'un historien futur : on commencera avec le projet de contredire; puis, chemin faisant, on se trouvera converti, entraîné par le cours des choses, et l'on conclura peu différemment.

A ne voir le livre qu'en lui-même et indépendamment de toute discussion extérieure, en le lisant tout d'un trait (et je viens de le relire), on est pris et attaché par cette forme sévère de talent, par ce développement continu, pressé, d'un récit grave et généreux, où ressortent par endroits de hautes figures. On marche, on suit, on est porté. A chaque nœud du récit, quelques principes fortement posés reviennent frapper les temps et comme sonner les heures. Au passage des grandes

infortunes, de justes accens d'humanité (ce que j'appelle *lacrymæ volvuntur inanes*) y ont leur écho, sans rien troubler. C'est *en soi*, si l'on peut ainsi parler, un beau livre d'histoire.

Au sortir de l'*Histoire de la Révolution*, ou dans le temps même où il s'en occupait, M. Mignet pensait déjà à celle de la *Réforme*. Il avait poussé assez avant ce grand travail, lorsque les événemens politiques de 1829-1830 le vinrent distraire et appliquer tout entier avec ses amis à l'entreprise du *National*. Je n'ai rien à redire ici de ce qui a été déjà exposé dans l'article de M. Thiers; M. Mignet prit avec lui la part la plus active à cette expédition vigoureuse. Le lendemain du triomphe, au lieu d'entrer, par un mouvement qui eût semblé naturel, dans la pratique et le maniement politique, il distingua sa propre originalité et se maintint dans une ligne plus d'accord avec ses goûts véritables. M. d'Hauterive, archiviste des affaires étrangères, était mort pendant les journées mêmes de juillet; M. Molé, en arrivant au ministère, nomma aussitôt M. Mignet au poste vacant. Cette position centrale de haute administration et d'études est celle que l'historien a gardée depuis, et qu'il a même su défendre au besoin contre les tentations politiques dont plus d'une l'est venue chercher. Il aurait pu être ministre à son jour : il préféra demeurer le plus établi des historiens. Une seule fois, en 1833, il fut chargé d'une mission de confiance pour l'Espagne, à la mort de Ferdinand VII, et il alla porter à notre ambassadeur, M. de Rayneval, le mot du changement de politique dans les circonstances nouvelles que créait le rétablissement de la succession féminine. Cette excursion exceptée, les principaux événemens de sa vie sont tout littéraires : nommé de l'Académie des sciences morales lors de la fondation en 1832, élu de l'Académie française comme successeur de M. Raynouard en 1836, il fut de plus choisi pour secrétaire perpétuel de la première de ces académies, à la mort de M. Comte, en 1837. Cette existence considérable, qui s'étendait et s'affermissait dans tous les sens, procurait bien des occasions à son talent et lui imposait des obligations aussi dont il n'a laissé tomber aucune. De là une diversité d'écrits qui pourtant sont encore moins des épisodes que des branches collatérales et des accompagnemens d'une même voie. M. Mignet excelle à introduire de la relation et de la suite là où d'autres n'auraient pas su éviter la dispersion. Comme archiviste, il a été conduit à publier les pièces relatives à la *Succession d'Espagne* sous Louis XIV, et aussi le volume récent sur *Antonio Perez;* comme membre et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et po-

litiques, il a prononcé des éloges d'hommes d'état ou de philosophes, et lu des mémoires approfondis sur certaines questions de l'histoire civile ou religieuse. Ces nombreux travaux ne l'ont pas empêché de poursuivre comme son œuvre essentielle l'*Histoire de la Réformation*, qui s'est encore plus enrichie que ralentie, nous assure-t-on, de tant de stations préliminaires, et qui, tout permet de l'espérer, couronnera dignement une carrière déjà si remplie.

Nous avons à dire quelques mots des principaux écrits que nous venons d'énumérer; mais, avant tout, nous parlerons de la manière dont M. Mignet conçoit en général l'histoire elle-même. Il en eut de tout temps la vocation reconnaissable aux signes les plus manifestes : les faits lui disaient naturellement quelque chose, ils prenaient pour lui un sens, un enchaînement étroit et une *teneur*. Ce qui lui paraît en général le plus facile, c'est le récit. Il l'a hautement prouvé et par ce livre de la *Révolution*, et par l'admirable tableau qu'il a donné des événemens de Hollande et de la mort des frères de Witt dans le Recueil sur Louis XIV. Esprit scientifique et régulateur, il s'attache d'abord à séparer la partie mobile de l'histoire d'avec ce qu'il appelle sa partie fixe; il embrasse du premier coup d'œil celle-ci, les grands résultats, les faits généraux qui ne sont que les lois d'une époque et d'une civilisation : c'est là, selon lui, la charpente, l'*ostéologie*, le côté *infaillible* de l'histoire. La part individuelle des intentions trouve à se loger et à se limiter dans les intervalles. Ce détail infini des intentions et des motifs divers ne donne, selon lui, que le *temps* avec sa couleur particulière, avec ses mœurs, ses passions, et quelquefois ses intérêts; mais les circonstances déterminantes des grands événemens sont ailleurs, et elles ne dépendent pas de si peu; la marche de la civilisation et de l'humanité n'a pas été laissée à la merci des caprices de quelques-uns, même quand ces quelques-uns semblent les plus dirigeans.

J'expose et je m'efforce simplement de ne rien altérer dans une conception pleine de dignité et de vigueur. Quant à la partie si délicate et si ondoyante des intentions, M. Mignet pense que, pour les trois derniers siècles, on peut arriver à la presque certitude, même de ce côté; car on a pour cet effet des instrumens directs : ce sont les correspondances et les papiers d'état, pièces difficiles sans doute à posséder, à étudier et à extraire; mais, lorsqu'on y parvient, on surprend là les intentions des acteurs principaux, dans les préparatifs ou dans le cours de l'action et lorsqu'ils sont le moins en veine de

tromper, puisqu'ils s'adressent à leurs agens mêmes, ou ceux-ci à eux, et au sujet des faits ou des desseins qu'il leur importe le plus, à tous, de bien connaître. Quant aux époques antérieures, où la plupart de ces pièces manquent, on en est réduit à des conjectures. Appliquant à ses propres travaux les conditions qu'il exige, et s'aidant de toutes les ressources dont il dispose, M. Mignet est ainsi parvenu à réunir pour base de son *Histoire de la Réformation* jusqu'à 400 volumes de correspondances manuscrites de toutes sortes : il y a là de quoi fixer avec précision bien des ressorts secrets, et couper court à bien des controverses. Et, en général, on voit M. Mignet s'appliquer constamment à tirer l'histoire de la région des doutes et des accidens, de la sphère du hasard, et viser à l'élever jusqu'à la certitude d'une science.

L'exemple remarquable qu'il a donné en mettant au jour les *Négociations relatives à la Succession d'Espagne sous Louis XIV* (1) est une innovation des plus démonstratives et des plus heureuses. Sous air de publier un simple recueil de dépêches, il a trouvé moyen de dresser toute une histoire politique du grand règne. M. Mignet a plus fait pour Louis XIV que tous les panégyristes : il nous a ouvert l'intérieur de son cabinet et l'a montré au travail comme roi, judicieux, prudent dès la jeunesse, invariablement appliqué à ses desseins et ne s'en laissant pas distraire un seul instant, au cœur même des années les plus brillantes et du sein des pompes et des plaisirs. On a beaucoup disputé pour ou contre la valeur personnelle de Louis XIV; dans ce curieux procès qui s'est débattu depuis l'abbé de Saint-Pierre jusqu'à Lemontey et au-delà, chacun prenait parti selon ses préventions et tranchait à sa guise. Depuis la publication de M. Mignet, il n'y a plus lieu, ce me semble, qu'à un jugement unique. Il est surtout une époque bien mémorable de son règne, celle qui précède la paix de Nimègue (1672-1678), dans laquelle Louis XIV ne partage avec personne le mérite d'avoir conduit sa politique extérieure : il avait perdu son habile conseiller, M. de Lionne, en 1671; M. de Pomponne, qui lui succédait, homme aimable, plume excellente, le charme des sociétés de Mmes de Sévigné et de Coulanges, n'était pas en tout, à beaucoup près, un remplaçant de M. de Lionne, ni du même ordre politique; il manquait de fertilité et d'invention. Il y avait bien encore Louvois, l'organisateur de la guerre, l'administrateur essentiel et vigi-

(1) Dans la collection des *Documens historiques;* il y a jusqu'ici quatre volumes in-4° publiés (1835-1842) : l'ouvrage entier en aura probablement huit.

lant, mais avec tous les inconvéniens de son caractère. Servi par eux, Louis XIV sut se guider lui-même, choisir et trouver ses voies, suffire à tout, réparer les fautes, diviser ses adversaires, ne rien relâcher qu'à la dernière heure, et, à force de suite, d'artifice et de volonté, enlever à point nommé la paix la plus glorieuse.

Que pourtant cette habileté de Louis XIV, comme politique, fût de première portée et de la plus grande *volée*, je ne le croirai pas, même après ces solides témoignages : elle se bornait trop à l'objet de son ambition présente et n'envisageait pas assez le lendemain. Là est la distance qui sépare Louis XIV de Richelieu et des vrais génies. Ce rare bon sens de détail, cette habileté persévérante d'application, qui ressortent si visiblement des pièces produites par M. Mignet, diminuent bien de prix, lorsqu'embrassant l'ensemble du règne, on les voit mener en définitive à de si déplorables résultats et à de si cuisans retours. Ainsi, dans cette première lutte avec la Hollande et pendant les années qui la préparent (1668-1672), on peut admirer l'art profond avec lequel le roi isole à l'avance ce petit peuple et le sépare successivement de tous ses alliés, pour l'écraser ensuite; mais patience! la Hollande aux abois et son héros le prince d'Orange tourneront à la longue toute l'Europe contre la France. Un homme de passion et de génie sortit de ces flots par lesquels il avait sauvé son pays, et c'est Guillaume III qui a suscité Marlborough et tous les succès de la reine Anne. La hauteur personnelle de Louis XIV et ses ténacités d'orgueil compliquèrent toujours et traversèrent plus ou moins la vue de ses vrais intérêts comme roi; son rare bon sens, en se mettant au service de cette passion personnelle, ne la dominait pas assez. On en a vu, depuis, de plus grands que lui ne pas éviter pareil écueil et finalement s'y briser.

On jouit, grace à M. Mignet, de lire dans ces intérieurs de conseils, de percer le secret des choses et d'en pouvoir raisonner. Cette publication met, en quelque sorte, la diplomatie (1) à la portée de ceux qu ne bougent pas de leur fauteuil, et l'offre en spectacle et en sujet de méditation à l'homme d'étude et au moraliste; elle leur permet de saisir le fin du jeu et d'en extraire la philosophie à leur usage. Tous ceux qui, sans mettre le doigt aux affaires du monde, aiment à tout

(1) Ici et dans tout ce qui suivra, il est bien entendu que je ne parle que de l'ancienne diplomatie : quant à la nouvelle, là où il existe encore telle chose qu'on doive appeler de ce nom, je suis disposé à faire en sa faveur toutes les exceptions qu'on pourra désirer.

en comprendre, doivent savoir un gré infini à M. Mignet. Si quelquefois, en d'autres écrits, il a paru faire trop étroite la part des intentions et des influences personnelles dans l'histoire, s'il les a souvent encadrées et un peu écrasées dans une formule absolue et inflexible, ici elles reprennent tout leur espace et tout leur champ; on a la revanche au complet. Et qu'il est parfois amusant, ce tapis du jeu, qu'il est rempli de dessous de cartes et de revers! M. de Lionne, dont la trace si considérable était restée à demi ensevelie dans les cartons officiels, reparaît ici avec toute sa vie et sa variété féconde. Politique avisé autant qu'homme aimable, plein d'expédiens et de ressources, fertile, infatigable, possédant à fond les affaires et les portant avec légèreté et grace, les égayant presque toujours dans le ton, il était le chef de cette école de diplomates dont Chaulieu avait connu de brillans élèves, et dont il a fait un groupe à part dans son Élysée :

Dans un bois d'orangers qu'arrose un clair ruisseau
Je revois Seignelai, je retrouve Béthune,
Esprits supérieurs en qui la volupté
Ne déroba jamais rien à l'habileté,
Dignes de plus de vie et de plus de fortune!

M. de Lionne est le maître de cette école solide et charmante dont M. de Pomponne, à la fois plus vertueux et moins appliqué, n'est déjà plus. Mais celui qui en est à fond et que M. Mignet a ressuscité tout entier, c'est le chevalier de Gremonville, cet ambassadeur à Vienne, le démon du genre, le plus hardi, le plus adroit, le plus *effronté* des négociateurs du monarque : Louis XIV lui a décerné en propres termes ce piquant éloge. C'est une comédie que toute sa conduite à Vienne, et une comédie qui aboutit à ses fins sérieuses. J'avoue (et j'en demande pardon à la philosophie de l'histoire) que tout cela fait bien rêver; on arrive, après cette lecture, à croire sans trop de peine, et presque comme si l'on avait été ministre dans le bon temps, que tous les grands politiques ont été plus ou moins de grands dissimulateurs, pour ne pas dire un autre mot. Qu'ils le soient seulement dans l'intérêt général et en vue du bien de l'*état*, comme disait Richelieu, les voilà plus qu'absous, et ils font de grands hommes. On arrive, en continuant de rêver, à se dire que la société est une *invention*, que la civilisation est un *art*, que tout cela a été *trouvé*, mais aurait bien pu ne l'être pas ou du moins ne l'être qu'infiniment peu, et qu'enfin il y a nécessairement de l'*artifice* dans ces génies dirigeans. Cette mo-

rale politique peut paraître fort rapprochée, je le sais, de celle de Hobbes, de Hume, de Machiavel; mais, s'il y a un machiavélisme qui est petit, le véritable ne l'est pas. Dans le discours qu'il adressait à Léon X sur la réforme du gouvernement de Florence, ce grand homme (Machiavel) disait : « Les hommes qui, par les lois et les institutions ont formé les républiques et les royaumes, sont placés le plus haut, sont le plus loués après les dieux. »

En étudiant d'original cette variété de personnages qui viennent comme témoigner sur eux-mêmes dans le recueil de M. Mignet, on en rencontre un pourtant, une seule figure à joindre à celles des grands politiques intègres et dignes d'entrer, à la suite des meilleurs et des plus illustres de l'antiquité, dans cette liste moderne si peu nombreuse des Charlemagne, des saint Louis, des Washington : c'est Jean de Witt, lequel à son tour a fini par être mis en pièces et dilacéré au profit de cet autre grand politique moins scrupuleux, Guillaume d'Orange; car ce sont ces derniers habituellement qui ont le triomphe définitif dans l'histoire. Osons bien nous l'avouer, oui, c'est au prix de cette connaissance et aussi de cet emploi du mal que le monde est gouverné, qu'il l'a été jusqu'ici. Honneur et respect du moins, quand l'esprit supérieur et le grand caractère qui ne recule devant rien fait entrer dans ses inspirations un sentiment élevé, un dévouement profond à la puissance publique dont il est investi, quand il se propose un but d'accord avec l'utilité ou la grandeur de l'ensemble! Quoi qu'il ait fait alors, et fût-il Cromwell, il est absous comme en Égypte par le tribunal suprême, et il entre à son rang dans les pyramides des rois.

La lecture de cette histoire d'un nouveau genre, au moment où on l'achève, laisse une singulière impression. On ne peut se dissimuler que, malgré tous les soins et l'art ingénieux de l'historien-rédacteur, elle ne soit souvent pénible et lente à cause de la nature des pièces et *instrumens* qu'elle porte avec elle et qu'elle charrie; et pourtant, quand on en sort, non pas après l'avoir parcourue (je récuse ces gens qui parcourent), mais après l'avoir lue dans son entier, on se sent dégoûté des autres histoires comme étant superficielles, et il semble qu'on ne saurait dorénavant s'en contenter. Mais on ne saurait non plus, par le besoin de tout bien savoir, se réduire désormais à ce régime d'histoire purement diplomatique, dont l'objet est surtout d'enregistrer les textes, et de faire passer avec continuité sous les yeux la teneur même des dépêches, actes et traités. Au reste, il n'est guère à craindre qu'un tel genre, excellent dans l'application présente, de-

vienne bien contagieux. La matière trop souvent en manquera; et, là même où elle se rencontrerait, le rédacteur ingénieux et méthodique, l'ordonnateur habile et supérieur, tel que M. Mignet, manquera encore plus souvent. On continuera donc probablement, comme par le passé, de publier des recueils de pièces, traités et correspondances, avec plus ou moins de liaisons et d'éclaircissemens : à M. Mignet restera l'honneur d'avoir presque élevé un simple recueil de ce genre jusqu'à la forme et au mouvement de l'histoire.

C'est un intérêt du même genre, mais plus concentré, que présente l'ouvrage intitulé : *Antonio Perez et Philippe II*, composé d'après une méthode analogue, et dont le fond repose également sur des documens officiels inédits. M. Mignet en avait fait d'abord, dans le *Journal des Savans*, des articles qu'il a réunis ensuite en volume (1845). De nouveaux documens, arrivés d'Espagne, et relatifs au rôle de Philippe II dans le meurtre d'Escovedo, permettent à l'auteur de préparer une prochaine édition plus complète, et dans laquelle ses premières conjectures se trouveront confirmées. Antonio Perez, secrétaire d'état, favori brillant, complice de son maître dans l'exécution des plus secrets et des plus redoutables desseins, devint, à un certain moment, son rival en amour, et se perdit par ses déréglemens et ses imprudences. Sa perte fut préparée avec une lenteur calculée par Philippe II, « qui traînait en longueur ses disgraces comme toutes les autres choses. » Le caractère de ce sombre monarque, son indécision tortueuse, compliquée des rancunes mortelles de son humeur et comme des intermittences de sa bile, ne se révèle nulle part plus profondément que dans cette lugubre affaire et dans les suites opiniâtres qu'il y donna. Antonio Perez, jeté en prison, retenu captif durant onze années, traité avec des alternatives de ménagement et de rigueur, selon ce qu'on craignit ou qu'on espéra de ses aveux; puis, quand on le crut dessaisi de tous papiers et de tous gages, livré à la justice secrète de Castille, poursuivi pour un acte dans lequel il n'avait été que l'exécuteur d'un ordre royal, mis à la torture, Perez parvint, à force d'adresse, et par le dévouement de sa femme (1), à s'échapper en Aragon; et là, devant un libre tribunal, le duel s'engagea, à la face du soleil, entre le sujet sacrifié et le monarque. Les Aragonais, qui prirent parti pour l'opprimé et qui le soutinrent, ainsi que leur

(1) Elle fit comme Mme de Lavalette; elle entra dans sa prison, et il en sortit déguisé sous les vêtemens de sa femme.

droit de justice souveraine, par une révolte à main armée, y perdirent leurs institutions et les dernières garanties de leur indépendance. Ces chapitres, dans lesquels le drame romanesque de Perez rejoint et traverse les grands intérêts de l'histoire, et où les deux ressorts se confondent, sont d'un suprême intérêt; et, en tout, dans le cours de cette publication épisodique, M. Mignet a su combiner le genre de piquant qui tient à une destinée individuelle et aventurière, avec la gravité habituelle qu'il aime dans les conclusions.

Les deux volumes de *Notices et Mémoires historiques* (1843) qui contiennent le tribut payé par M. Mignet à titre de membre et d'organe de deux académies, et particulièrement de celle des Sciences morales et politiques, demanderaient plus d'espace pour l'examen que nous ne pouvons leur en donner ici. Le mémoire lu en 1839, sur la *Conversion de la Germanie au Christianisme et à la Civilisation* pendant les VIIIe et IXe siècles, offre une des plus légitimes, des plus belles applications de la méthode scientifique, telle que l'esprit de l'auteur se plaît à la déployer et à la gouverner au sein des masses de l'histoire. Saint Boniface, jugé au point de vue civil, y représente avec héroïsme, avec sublimité, l'énergie sociale conquérante, le bienfait de l'idée nouvelle. Et en général, c'est quand un personnage s'identifie avec une idée, avec un système et une des faces de la pensée publique, que M. Mignet s'y arrête le plus heureusement et excelle à le peindre. Cette remarque se vérifie dans les éloges et notices académiques qu'il a eu l'occasion de prononcer. Nul plus que lui ne semble propre à ce genre d'éloquence académique, à la prendre dans sa meilleure et sa plus solide acception. Les corps littéraires sont heureux de rencontrer de telles natures de talent, auxquels se puisse conférer l'office de les représenter, aux jours de publicité, par leurs plus larges aspects, et de les faire valoir dans la personne de leurs plus illustres membres. Si la mort, qui frappe à coups pressés dans les rangs des mêmes générations, ne met pas toujours de la variété dans ses choix et apporte inévitablement quelque monotonie dans l'ordre des sujets qui se succèdent, elle fait passer aussi un à un devant l'historien-orateur les principaux représentans de toutes les grandes idées qui ont eu leur jour. C'est ainsi que M. Mignet a eu tour à tour à apprécier des philosophes, des hommes d'état, des jurisconsultes, des médecins, des économistes : il n'a failli à aucun de ces emplois, et on l'a vu porter dans tous la même conscience d'études, une vue équitable et supérieure, et une grande science d'expression; mais il nous semble n'a-

voir jamais mieux rencontré que dans les portraits qui se détachent par la hauteur et l'unité de la physionomie, ou dans ceux qui se lient naturellement à de grands exposés de systèmes, par exemple dans ceux de Sieyès et de Broussais. Le portrait du premier surtout est un chef-d'œuvre. La figure intellectuelle de Sieyès paraît avoir eu de tout temps un attrait singulier pour la pensée de M. Mignet, et nul certainement plus que lui n'aura contribué à faire apprécier des générations héritières et de l'avenir les quelques idées immortelles de ce génie solitaire et taciturne.

Tant de hautes qualités, que nous avons eu à reconnaître dans la manière de l'historien et de l'écrivain, sont achetées au prix de quelques défauts, et notre profonde estime même nous autorisera à les indiquer. M. Mignet, on l'a vu, distingue dans l'histoire deux portions, l'une plus fixe et comme infaillible, qui tient aux lois des choses, et l'autre plus mobile, plus ondoyante, qui tient aux hommes : or, on peut observer que souvent il exprime bien fortement la première et lui subordonne trop strictement la seconde; et cette inégalité n'a pas lieu seulement (comme il serait naturel de l'admettre) dans la conception et l'ordonnance générale du tableau, mais elle se poursuit dans le détail, elle se traduit et se prononce dans la marche du style et jusque dans la forme de la phrase. Celle-ci, au milieu des rapports complexes qu'elle embrasse, affecte par momens une régularité savante et une ingénieuse symétrie de mécanisme que les choses en elles-mêmes, dans leur cours naturel, ne sauraient présenter à ce degré. C'est ainsi que des rapprochemens qui sont judicieux au fond, mais que le relief de la forme accuse trop, cessent de paraître vraisemblables; cela a l'air trop arrangé pour être vrai; l'esprit du lecteur admet difficilement dans la suite, même providentielle, des événemens humains une manœuvre si exacte et si concertée. On peut dire que l'écrivain, par endroits, marque trop les articulations de l'histoire. Toutes les critiques à faire pour le détail rentreraient dans celle-là et en découleraient. C'est surtout quand cette rigueur de manière s'applique à des faits et à des personnages récens qu'on est frappé du contraste. Si habilement et si artistement tissu que soit le filet, les hommes et leurs intentions et les mille hasards de leur destinée passent de toutes parts au travers, et la présence même du réseau d'airain ne sert qu'à faire mieux apercevoir ce qu'il ne parvient pas à enserrer. La qualité littéraire du style en souffre à son tour; on y regrette par places la fluidité, et l'on y est trop loin du libre procédé si courant de Voltaire

ou de M. Thiers. Voilà les défauts qui disparaissent le plus habituellement dans la fermeté, l'énergie, l'éclat ou la propriété de l'expression, et qui ne se remarquent plus du tout dans les beaux récits de M. Mignet, tels que celui des événemens de Hollande sous les frères de Witt : nous osons lui proposer à lui-même ce parfait exemple pour son histoire future de la réformation.

Et puisque nous sommes en train d'oser, il ne serait pas juste, en quittant l'un des écrivains les plus respectés et les plus considérables de notre temps, de ne pas toucher à l'homme, et de ne pas au moins nommer en lui quelques-uns de ces traits si rares et qui accompagnent si bien le talent, sa simplicité, un caractère aimable, resté fidèle à ses goûts et à ses affections, quelque chose de gracieux qui, ainsi que nous l'avons noté chez son ami M. Thiers, se rattache à la patrie du Midi et aux dons premiers de cette nature heureuse.

SAINTE-BEUVE.

LA CONJURATION

DU PANSLAVISME

ET

L'INSURRECTION POLONAISE.

Tout le monde se demande avec angoisse où en est l'insurrection de Pologne. Si l'on en croyait les dernières nouvelles, le mouvement se serait arrêté : l'Autriche aurait, par d'habiles manœuvres, excité de longue main la défiance des paysans envers les nobles, et, en allumant dans le cœur des serfs d'horribles désirs de vengeance contre leurs seigneurs, elle serait arrivée à maîtriser ainsi l'explosion du sentiment national. Il importe de rechercher les causes d'un fait aussi inattendu, qui, au premier coup d'œil, se présente comme un lugubre arrêt de mort de la nationalité polonaise, mais qui, mieux examiné, prouve au contraire l'impuissance où sont désormais l'Autriche et la Russie de se maintenir long-temps dans leur état actuel.

L'Europe n'a que des idées très superficielles, souvent fausses, sur les divers peuples de race slave. On s'imagine généralement que ces nations sont des masses inertes, conduites de temps immémorial par une aristocratie héréditaire : il n'en est rien. Le génie slave est essentiellement démocratique; il l'a été plus ou moins dans tous les temps.

Le malheur de l'ancienne Pologne fut de n'avoir pas compris suffisamment cette tendance naturelle et instinctive du grand corps dont elle formait la tête. De même aujourd'hui la faiblesse, le côté vulnérable de la Russie, c'est cette aristocratie dont s'environne le trône, et qui peut bien imposer à l'Europe, mais qui au dedans de l'empire apparaît à tous les yeux comme un élément hétérogène et anti-national.

Le vrai Slave, et par conséquent aussi le paysan polonais, étant porté d'instinct vers la démocratie, il s'ensuit que tout grand seigneur est naturellement suspect aux Slaves, et regardé par eux comme un étranger, ou du moins comme un ami de l'étranger, dont il a ordinairement les mœurs, l'habit, la langue. Cette défiance qui règne entre le paysan et le grand propriétaire n'est, on le sait, que trop naturelle chez tous les peuples; mais chez les nations slaves elle revêt un caractère spécial, l'amour de la race et de son génie propre. En Allemagne, en Angleterre, en France même pendant quelque temps, l'aristocratie a pû être une force; chez les Slaves, elle ne le sera jamais, parce que chez eux elle n'est pas primitive, elle est de création postérieure, et le fruit de l'influence des idées étrangères. Toute nationalité slave qui admet le principe aristocratique dans son sein paraît condamnée d'avance à une mort plus ou moins prochaine. C'est aussi ce que la noblesse polonaise avait compris dès la fin du siècle précédent, comme le prouve la constitution du 3 mai 1791, si généreusement votée par elle, et où le principe de la monarchie démocratique apparaît avant même qu'il eût été proclamé en France.

Ces précédens posés, je reviens à la question de l'insurrection polonaise. Quelles causes l'ont empêchée jusqu'ici de se développer? pourquoi les paysans, au lieu de répondre à l'appel de la noblesse, se sont-ils, sur tant de points, tournés contre elle? Voilà autant de questions soulevées par les derniers événemens qui ont étonné l'Europe, et auxquelles nous essaierons de répondre.

L'Autriche, on le sait, est un gouvernement faible, mais très habile, à qui aucune ruse, même la plus cruelle, ne répugne pour arriver à ses fins. La noblesse polonaise est au contraire la noblesse la plus chevaleresque du monde; ayant la conscience de son courage, elle répugne au guet-apens, et, quand elle poursuit un but, elle veut l'emporter de haute lutte. Cette attitude si différente des deux adversaires s'était dessinée bien avant l'heure de l'insurrection. Les seigneurs polonais, dans les diétines de la Gallicie et du grand-duché de Posen, avaient pris franchement l'initiative des réformes. Depuis 1840, la diète de Léopol demandait en vain, chaque année, à l'empereur, des lois qui missent

fin aux corvées, et rendissent les paysans propriétaires. Les représentans du grand-duché de Posen adressaient au roi de Prusse des demandes analogues : ils avaient résolu, en 1844, la fondation d'une caisse d'amortissement pour le rachat des corvées de leurs paysans. La cour de Berlin refusa de sanctionner cette résolution, craignant avant tout, comme le cabinet de Vienne, un ordre de choses qui réconcilierait les paysans slaves avec leurs seigneurs. Il n'est pas jusqu'aux sociétés de tempérance instituées par les curés pour faire disparaître des pays slaves le vice national de l'ivrognerie, qui ne se soient vues entravées de mille manières par l'Autriche et la Russie. Un oukase russe a interdit au clergé de prêcher en chaire contre l'ivrognerie, et la police de Gallicie a statué qu'aucun prêtre ne pourrait prêcher sur ce sujet sans une autorisation spéciale. Un tel despotisme devait porter à l'extrême l'indignation et en même temps les espérances de la noblesse polonaise : elle crut que le paysan comprendrait enfin à quel point on voulait l'avilir, et elle le poussa ouvertement à résister; mais le cabinet de Vienne, avec son habileté ordinaire, avait travaillé sous main, pendant que la noblesse travaillait au grand jour. Tandis que, dans son empressement à régénérer le pays, celle-ci se proclamait partout et hautement démocratique, le gouvernement autrichien, à l'aide de ses employés subalternes et de ses innombrables espions, avait travesti en secret, aux yeux du paysan, les intentions des grands propriétaires, flétri leurs actes les plus généreux, et il était parvenu à faire méconnaître, comme entachés d'égoïsme, les plus nobles sacrifices des seigneurs en faveur des serfs. Aigri par les corvées de tout genre dont la loi autrichienne l'accable, et déjà trop porté par de tristes souvenirs à suspecter ses seigneurs, le paysan ne pouvait croire à leur changement; il craignait un piége, et les espions de Vienne, répandus partout, alimentaient sans cesse cette crainte par les plus absurdes récits.

Le bas peuple se méprenait donc complètement sur les vraies intentions de la noblesse, qui, sans se douter des ruses de guerre de son ennemie, poursuivait loyalement et en droite ligne contre l'Autriche et les puissances son plan d'insurrection populaire. Se croyant sûre des paysans, elle avait cherché surtout à s'affilier les habitans des villes et la jeunesse éclairée des écoles. L'esprit de cette jeunesse avait subi, depuis quinze ans, une modification profonde. Obligés d'étudier dans les universités étrangères de Prusse, de Russie, de Hongrie, de Bohême, ces jeunes gens avaient dû forcément abdiquer une foule de préjugés de l'ancienne société polonaise. Le besoin de se lier avec leurs

condisciples des autres nations slaves leur avait fait chercher une idée commune, et ils n'en avaient pas trouvé d'autre que l'idée slave. Ce fut donc dans l'intérêt général de la race, de sa plus grande gloire, de sa plus grande liberté, que le panslavisme s'organisa de Berlin à Vienne, et de Vienne jusqu'à Pétersbourg. Son mot d'ordre était le plus simple du monde : « soutenir tout ce qui est slave, suivre toute impulsion ayant pour but l'affranchissement des peuples slaves, se refuser à tout autre appel. » Pour mieux échapper aux inquisitions les plus minutieuses de la police, il fut sévèrement interdit aux conjurés de chercher à connaître leurs frères; chaque nouvel initié eut pour devoir d'en initier quatre autres, mais pas un de plus. Aucun groupe ne dut se composer de plus de cinq personnes. Ennemie, comme le génie slave, de toute centralisation, l'association conservait par là toute son élasticité. En outre, dans ce système, tout ce que peut faire la police, même aidée par les tortures, c'est d'obtenir qu'un conjuré dénonce ses quatre complices; les autres, il ne les connaît pas même de nom. Quant aux chefs supérieurs, il n'y en a pas : c'est la race, c'est le génie slave qui précipite ou qui ralentit le mouvement. En se fondant sur de pareilles bases, la conspiration devenait facile; le peuple entier en était complice. Le plan des nobles et de la jeunesse, admirablement conçu, ne pouvait manquer de réussir, si l'Autriche avait résisté franchement, au lieu d'employer contre ses adversaires la diffamation et la calomnie. Les nobles étaient prêts à se dépouiller de tous leurs priviléges, de tous leurs titres, de tout leur passé, et à en appeler au peuple pour constituer avec lui un ordre de choses entièrement nouveau, ayant pour base la plus large démocratie qui soit compatible avec l'ordre public et l'indépendance nationale. Forte et fière de son programme, la noblesse s'élança avec l'impétuosité slave dans sa nouvelle carrière, sans songer à sonder le terrain pour s'assurer s'il n'y avait pas une contre-mine.

A l'époque marquée pour l'explosion générale, du 19 au 20 février, les conjurés se levèrent partout avec le même drapeau. A Posen, en Gallicie, à Cracovie, et même dans la Pologne russe, les plus grands propriétaires, les plus notables représentans de l'aristocratie, proclamèrent hautement l'émancipation complète et définitive des paysans; mais, à leur grand étonnement, ils se trouvèrent sur ce terrain en concurrence avec l'Autriche, que nous avons montrée travaillant depuis long-temps le bas-peuple, à l'aide de ses espions, avec un programme analogue. Ceci explique pourquoi le manifeste

révolutionnaire daté de Cracovie, afin de mieux l'emporter sur les promesses autrichiennes, a revêtu une couleur qui l'a rendu tout d'abord suspect en Europe au parti conservateur. Les insurgés sentaient le besoin de pousser leur système d'émancipation jusqu'à ses plus lointaines conséquences. De là ce faux air de communisme imprimé au manifeste du nouveau gouvernement polonais. On conçoit que les partisans du *statu quo* se soient surtout effrayés du passage suivant : « Tâchons de conquérir une communauté où chacun jouira des biens de la terre d'après son mérite et sa capacité. Qu'il n'y ait plus de priviléges; que celui qui sera inférieur de naissance, d'esprit ou de corps, trouve sans humiliation l'assistance infaillible de toute la communauté, qui aura la propriété absolue du sol, aujourd'hui possédé tout entier par un petit nombre. Les corvées et autres droits pareils cessent, et tous ceux qui auront combattu pour la patrie recevront une indemnité en fonds de terre, prise sur les biens nationaux. » Ces paroles, il faut l'avouer, ne sont pas de nature à rassurer ceux qui espèrent dans une féodalité nouvelle, fille de l'industrie et des chemins de fer. Cependant on doit comprendre d'abord la nécessité où était la révolution de renchérir dans son programme sur les promesses de l'Autriche. En outre, il y a dans ce manifeste certains mots évidemment mal traduits par les journaux allemands, auxquels les journaux français sont forcés de s'en rapporter : ainsi le mot de *communauté* a certainement été mis à la place du mot *société*, attendu qu'en slave il n'y a pas, pour dire *société*, d'autre expression possible que celle qui, interprétée littéralement, signifie communauté. Il serait donc souverainement injuste d'expliquer dans le sens des communistes un mot qui désigne simplement la société ou la nation. Or, promettre aux paysans, aux serfs qui se seront battus, de les rendre propriétaires aux frais de la nation; garantir aux pauvres, aux infirmes, à tous ceux qui souffrent, qu'ils recevront sans humiliation l'assistance nationale, franchement, est-ce là du communisme? Si l'on m'objectait que ces distributions de terres aux paysans ne pourront avoir lieu qu'aux dépens des grands propriétaires prétendus féodaux des provinces slaves, je répondrais que, puisque ces grands propriétaires eux-mêmes lancent de tels manifestes, il faut apparemment qu'ils soient décidés à faire à leur patrie le sacrifice non-seulement de leur vie, mais même de leur fortune matérielle, à laquelle on semble croire qu'il est impossible de renoncer. Or, si les seigneurs polonais veulent se dépouiller eux-mêmes, il n'y aura, je crois, que l'Autriche qui trouvera légitime

de s'y opposer, et de contraindre les nobles à faire supporter la corvée à leurs serfs. C'est d'ailleurs, et nous l'avons déjà prouvé (1), ce qu'elle fait depuis dix ans.

Je demande maintenant à tout homme de bonne foi s'il y a du communisme dans les conclusions qui terminent le manifeste incriminé : « Polonais, plus d'aristocratie, plus de priviléges d'aucun genre! Dès ce moment nous sommes tous égaux, puisque nous sommes tous enfans d'une seule mère, la patrie, et d'un seul père, le Dieu qui règne au ciel. Invoquons-le, il nous bénira et nous fera vaincre. Nous sommes vingt millions, levons-nous comme un seul homme, et nous aurons une liberté comme il n'y en a encore jamais eu sur la terre. » C'est un grand, un vif enthousiasme qui a dicté ces dernières paroles, mais cet enthousiasme n'a rien d'anti-social; il prouve, chez les insurgés, un noble désir d'associer leur cause à celle de tous les peuples. Que les Slaves veuillent conquérir un système de liberté plus large que celui de l'Europe constitutionnelle, qu'ils veuillent dilater ce vieux système en y faisant entrer l'idée slave comme auxiliaire de l'idée française, est-donc là un crime?

Les Slaves de tous les pays sont convaincus qu'ils ne peuvent s'affranchir qu'à l'aide d'un nouveau 89. Leur noblesse désire prendre l'initiative de cette révolution, qui doit être à la fois sociale et politique; elle veut l'accomplir généreusement, en descendant vers les classes inférieures, ou plutôt en les élevant toutes jusqu'à elle. Elle entend que la révolution slave différera de celle de France sur ce point, qu'au lieu de laisser la bourgeoisie et le tiers-état commencer, comme lors du serment du jeu de paume, les nobles et les prêtres commenceront, et marcheront en avant du peuple. C'est malheureusement ce que n'a pas compris le paysan polonais. Dans l'ignorance profonde où le maintiennent forcément ses oppresseurs, il n'a pas su distinguer le langage franc de ses gentilshommes d'avec le langage empoisonné des agens provocateurs. Il a donc partout répondu par la défiance au cri insurrectionnel des nobles.

L'explosion a été par là, sinon étouffée, du moins considérablement amortie. L'Autriche a profité du premier moment de terreur pour répandre partout les accusations les plus absurdes, et, voyant qu'elles trouvaient créance, le cabinet impérial a lancé enfin dans la plus grande partie de la Gallicie des proclamations qui assimilaient aux

(1) Voyez, dans la livraison du 15 août 1845, l'article sur les *Diètes slaves et le Mouvement unitaire de l'Europe orientale.*

malfaiteurs les insurgés et tous les hommes suspects de favoriser l'insurrection, « décernant même, dit la *Gazette d'état de Prusse*, des primes considérables pour chaque suspect (c'est-à-dire pour chaque noble) qui serait livré mort ou vif aux agens autrichiens. » Cet appel fait à la cupidité de pauvres paysans qui meurent de faim, et que la propagande impériale avait d'ailleurs depuis long-temps travaillés dans un sens de haine et de vengeance contre leurs seigneurs, cet infernal appel semble avoir eu, il faut bien l'avouer, un horrible succès. A la provocation des hommes de l'Autriche, les paysans se sont rués partout sur leurs nobles, n'épargnant ni l'âge ni le sexe. Faut-il s'étonner maintenant de l'échec qu'a rencontré l'insurrection? Cependant, quelque malheureuse qu'ait été cette première tentative, il suffira, pour apprécier la portée de l'insurrection, pour en admirer le généreux élan, de constater ce qu'elle a fait, ce qu'elle peut faire encore.

Toutes les parties de l'ancienne Pologne, y compris ses annexes d'Orient, ruthéniennes et kosaques, avaient été initiées au plan d'émancipation qui se propageait silencieusement, depuis des années, de la Baltique à la mer Noire. C'était, comme le reconnaissent les feuilles allemandes elles-mêmes, la grande *conjuration du panslavisme*. Toutes les nations slaves étaient invitées à prendre part au mouvement et à briser enfin leur joug, pour se constituer ensuite chacune suivant son gré. Le gouvernement représentatif qui devait sortir de la révolution polonaise était appelé à s'organiser d'une manière essentiellement fédérale. Provisoirement, il ne devait se composer que de sept membres, délégués des sept associations ou contrées sur lesquelles on comptait le plus, et qui étaient la république de Cracovie, le grand-duché de Posen, la Gallicie, la Lithuanie, la petite Russie, le royaume de Pologne et l'émigration de Paris. La Bohême, la Hongrie, les pays slaves du Danube et le nord de la Russie devaient être entraînés plus tard dans le mouvement; à son origine, il devait se renfermer strictement dans l'intérieur de l'Autriche, qui est, de tous les empires oppresseurs de la race slave, celui dont l'existence est la plus précaire, puisque cette puissance allemande, sur trente-sept millions de sujets, compte à peine six millions d'Allemands.

A l'époque fixée pour la révolution, il y eut des mouvemens simultanés sur presque tous les points où se parlent la langue polonaise et la langue ruthénienne. Les mouvemens de Silésie, de Posen, de Tarnow, de Léopol, ont été constatés par les journaux; mais ce que la presse n'a pas assez remarqué et ce que les cabinets ont caché avec

soin, c'est la coïncidence de ces mouvemens avec ceux qui ont eu lieu dans la petite Russie et jusque dans les principautés moldo-valaques. Ainsi c'est le 22 février, le jour même où les Autrichiens étaient chassés de Cracovie, que la jeunesse moldave insurgée à Iassy, et appuyée par des matelots grecs venus des ports de la mer Noire, essayait de proclamer un gouvernement national, unique pour toutes les populations roumanes. Les mouvemens correspondans qui ont éclaté dans l'intérieur de la Russie sont encore peu connus; on sait seulement qu'à Vilna la garnison a tiré à mitraille sur le peuple, ce qui ferait supposer que les Lithuaniens ont répondu à l'appel de leurs frères du midi. La Prusse, dans ses feuilles officielles, se vantait, il y a quelques jours, d'avoir accueilli à sa frontière quatre mille soldats polonais des provinces russes, qui avaient été battus et dispersés, et que différens corps de Kosaques poursuivaient. « Ce sont, disaient ces feuilles, de beaux jeunes gens, vêtus d'un costume pittoresque; » et elles ajoutaient que les Allemands ont pu acheter, pour douze thalers chacun, les plus beaux chevaux de race polonaise. Ces forfanteries, dont s'indignent les vrais Allemands, prouvent au moins une chose, c'est que la Pologne russe s'est levée comme la Pologne autrichienne.

Il est remarquable que la bourgeoisie et le peuple des villes, plus éclairé que celui des campagnes, ont secondé partout la noblesse : dans la capitale même de la Gallicie, qui compte trente mille marchands juifs, ceux-ci se sont déclarés pour l'insurrection comme les chrétiens; mais il y avait partout de fortes garnisons, et, le concours des paysans sur lequel on avait le plus compté ayant fait défaut, le peuple se vit partout repoussé. Ce fut alors que les arrestations commencèrent; elles furent innombrables. Quand la majorité de la noblesse patriote des villes eut été arrêtée, la police se tourna vers les campagnes. Dans le duché de Posen, où les lumières sont plus généralement répandues, l'idée ne vint pas aux paysans de s'armer contre leurs nobles, et d'ailleurs rien ne prouve que la police prussienne, pour triompher, ait tenté de recourir à cet odieux moyen. En Gallicie au contraire, comme le constate la *Gazette d'état de Prusse*, les employés ameutèrent partout les pauvres serfs. Pour mériter les primes qui leur étaient promises, ces malheureux égarés massacraient ou garrottaient les gentilshommes, et, jetant morts et blessés pêle-mêle dans des chariots, ils les conduisaient à la ville du district, au capitaine du cercle, chargé de récompenser ces *fidèles* sujets.

Sur un seul point, dans la république de Cracovie, où tous les employés sont Polonais, les Autrichiens durent renoncer à l'exécution

de cet horrible plan. On eut recours à un autre moyen, et, prévenus à temps de la conspiration, les résidens des trois puissances protectrices, de concert avec l'évêque de Cracovie et le président du sénat, M. de Schindler, créatures du cabinet de Vienne, demandèrent un renfort de troupes au général Collin, stationné en face de la ville, à Podgorzé, de l'autre côté de la Vistule. Rassemblant ses forces, composées de douze cents fantassins du régiment du comte Nugent, de deux cent soixante-dix chevaux et d'une batterie de campagne, M. de Collin entra à Cracovie le jour marqué pour l'insurrection, le 20 février. Tout le jour s'écoula de part et d'autre dans un silence plein d'angoisse. Vers minuit, une fusée à la congrève, lancée sur la ville par les conjurés, avertit les habitans de se préparer à la lutte. A quatre heures du matin, les Autrichiens se virent assaillis dans leurs casernes; mais, après leur avoir tué beaucoup de monde, le général Collin força les insurgés à la retraite. Les Polonais avaient donc échoué là comme à Posen, à Léopol et partout.

Vingt-quatre heures d'un lugubre repos suivirent cet assaut malheureux. Pendant ce temps, les mineurs de Wieliczka et de Bochnia accoururent au nombre de plusieurs milliers, et les *Gorals* descendirent des montagnes qui avoisinent Cracovie. Effrayés, les trois résidens prussien, autrichien et russe, ainsi que l'évêque Lentowki et les sénateurs de création allemande, se hâtèrent d'évacuer la ville. A peine étaient-ils en sûreté, que la fusillade recommença dans l'enceinte de Cracovie. Toutes les maisons un peu fortes de la cité avaient été occupées militairement, les femmes chargeaient et les hommes tiraient par les fenêtres. Durant quatorze heures, le général Collin, quoique âgé de soixante-six ans, s'obstina à rester à cheval et à faire emporter successivement d'assaut toutes les maisons d'où partait le feu. Après d'héroïques efforts, il dut évacuer la place, laissant les rues jonchées, dit-on, de trois cent quarante cadavres. Quoi que les journaux de M. de Metternich aient écrit sur l'*admirable fidélité* des soldats du général Collin, il paraît qu'une grande partie d'entre eux avaient passé spontanément aux insurgés; au moins la milice civique de Cracovie s'était-elle déclarée tout entière pour le mouvement. Les braves qui avaient guidé le peuple cracovien durant ces quatorze heures de lutte sont Rozicki, Venzyk, Patelski, Darowski et le jeune Bystrzonowski. La *Gazette d'Augsbourg* les a peints méchamment montés sur de magnifiques chevaux, et traînant après eux les bandes à pied des montagnards; elle ajoute qu'aux mains d'un jeune noble tué, on a trouvé une faux de bois d'acajou. Il

a circulé dans les journaux, même français, une foule de contes non moins ridicules, accrédités par les polices étrangères, et qu'on ne s'arrêterait pas à relever, s'ils ne révélaient l'odieuse intention d'ameuter les pauvres contre les riches.

Profitant de la terreur qu'ils venaient d'inspirer, les insurgés poursuivirent le général Collin au-delà de la Vistule, emportèrent d'assaut Podgorzé, où il s'était retranché, et le forcèrent de reculer dans l'intérieur de la Gallicie jusqu'à Wadowicé, distant de quinze lieues de Cracovie. Revenus à Cracovie, les insurgés proclamèrent aussitôt un gouvernement national sous la présidence du professeur Gorzkowski. Les proclamations lancées dans les campagnes faisaient accourir de toutes parts les paysans, armés de leurs faux en forme de lance, et portant le petit bonnet blanc des anciens temps de la Pologne, connu sous le nom de *konfederatka*. Tous recevaient des sabres et se formaient en régimens d'infanterie. Des régimens de cavalerie d'élite s'organisaient également. Les anciennes couleurs nationales, le blanc et le rouge pourpre, avec l'aigle blanc, reparaissaient sur tous les uniformes. Dénué de ressources pécuniaires pour nourrir son armée durant les quelques jours nécessaires aux préparatifs de la campagne, le gouvernement implora l'aide du clergé. Les prêtres, la croix en main, avaient partout, durant le combat, encouragé les insurgés : ils se hâtèrent d'offrir au gouvernement l'or et l'argent de leurs églises et le riche trésor de la cathédrale. Plusieurs banquiers israélites prêtèrent leur caisse, les petits marchands juifs eux-mêmes équipèrent volontairement, à leurs frais, un corps de cinq cents soldats d'élite, et la jeunesse juive alla se mettre sous les drapeaux. Tous les préparatifs étant achevés, le gouvernement civil de la Pologne se déclara provisoirement dissous; il nomma pour tout le temps que durerait la guerre un dictateur, Jean Tyssowski, et l'armée, se divisant en plusieurs corps, abandonna Cracovie pour aller propager l'insurrection.

Le gouvernement de Pologne, avant sa dissolution, déclarant qu'il voulait rester en paix avec la Prusse, avait ouvert des négociations avec le comte de Brandebourg, commandant général des troupes prussiennes de Silésie, et avait offert de lui remettre en dépôt la ville de Cracovie pour tout le temps que durerait la campagne; mais le comte de Brandebourg, soupçonné d'être d'intelligence avec les rebelles, a été rappelé par le cabinet de Berlin, et remplacé par un Allemand pur sang, le lieutenant-général Rohr. Pendant ce temps, le colonel Venedek ayant amené de Léopol un renfort au général Col-

lin, des compagnies de soldats étaient détachées dans mille directions pour distribuer aux paysans mécontens des armes contre les seigneurs. La prison même de Wisznicz fut ouverte par les employés impériaux, qui lancèrent les forçats à la poursuite des gentilshommes. Avec un corps nombreux de paysans ameutés, le colonel Venedek attaqua et battit à Gdow un détachement d'insurgés. Cette petite victoire, jointe sans doute à la nouvelle de l'évacuation de Cracovie par le principal corps des insurgés, détermina le général Collin à quitter ses retranchemens de Wadowicé, et à se porter de nouveau vers Podgorzé, d'où (si l'on en croit les bulletins de Vienne), après un combat acharné, il finit par rejeter les Polonais dans Cracovie.

Il était facile de rentrer dans une place évacuée. Les généraux autrichiens, prussiens et russes sommèrent donc la république, le 3 mars, d'ouvrir son territoire aux troupes des trois puissances protectrices. Ces troupes furent aussitôt invitées à rentrer dans la ville. Les Russes, dit-on, y parurent les premiers; puis, le lendemain, 4 mars, vinrent les Autrichiens; les Prussiens n'arrivèrent que les derniers, comme pour mieux indiquer qu'ils venaient à contre-cœur. Presqu'en même temps le lieutenant-maréchal Wrbna, ancien commandant du régiment de l'empereur Nicolas, à la tête de l'armée autrichienne, s'avançait à marches forcées vers la Gallicie; mais, au lieu de l'attendre dans les plaines jonchées déjà des cadavres de la noblesse, les insurgés ont gagné les gorges des Karpathes. Là ils se seraient partagés en plusieurs corps insurrectionels. L'un, en suivant la chaîne des montagnes moraves, s'efforcerait d'entrer en Bohême; un autre cherche à pénétrer par Iablonka dans la Hongrie, qui depuis long-temps n'attend que l'occasion d'éclater; un troisième corps, et le plus considérable, est entré en Russie pour y insurger les provinces de Podolie et de Volhynie, et pour s'unir aux anciens confédérés de la Pologne, les Kosaques de l'Oukraine. On a espéré que ces tribus belliqueuses, à qui l'empereur Nicolas a enlevé tous leurs priviléges héréditaires, et ce beau système démocratique slave dont jouissaient leurs aïeux, ne manqueraient pas de saisir l'occasion de reconquérir leur antique constitution, en s'unissant aux Polonais. A la vérité, aucun résultat certain de cette expédition n'est encore connu. On assure cependant que les descendans des fameux Zaporogues, restés les plus zélés gardiens de l'antique nationalité kosaque, avaient été d'avance initiés au complot. Ces hardis aventuriers qui, long-temps émigrés en Turquie, se sont laissé persuader, par une sorte de hasard providentiel, de rentrer en 1830 dans leur pays natal, les Zaporogues

ont promis de quitter au nombre de plusieurs milliers leurs cantonnemens de la mer Noire, pour se joindre à l'insurrection. On a même annoncé l'occupation, au nom du gouvernement révolutionnaire, du chef-lieu de la Volhynie par un régiment malo-russe insurgé. Ce qui est hors de doute, c'est l'extrême fermentation qui règne dans toutes les campagnes de la petite Russie. Les persécutions contre les prêtres grecs-unis, et surtout les infamies commises contre les religieuses basiliennes, ont excité l'horreur des prêtres schismatiques eux-mêmes. En vain le cabinet de Pétersbourg a nié, dans une note officielle, les faits relatifs au couvent de Minsk. En supposant même que ces faits aient été exagérés, sont-ils autre chose qu'un épisode dans l'horrible drame des persécutions religieuses dont la petite Russie est depuis quinze ans le théâtre? Ces faits ont fini par exciter le dégoût de ceux même qui devaient en profiter. Des lettres arrivées de ces provinces assurent qu'on y a vu dans les émeutes populaires les popes schismatiques bénir les soldats polonais, et, dans les mêmes églises, les croix grecques se confondre avec la croix des latins, aux cris d'union et de fraternité entre tous les enfans du Christ.

Si les Polonais et les Malo-Russes, s'accordant mutuellement le pardon des injures passées, pouvaient se confier les uns aux autres, si ces deux peuples, qui représentent au plus haut point dans le monde slave les principes les plus opposés du latinisme et de l'hellénisme, parvenaient à renouer le lien qui les unit durant tant de siècles, alors la Pologne résisterait, attaquée même par toutes les forces des trois puissances, car les Polonais et les Malo-Russes forment ensemble vingt-cinq millions d'hommes des plus belliqueux de l'Europe. Aussi est-ce en vue de cette confédération qu'avait été organisée la conspiration des panslavistes polonais. Malheureusement une ardeur intempestive a poussé les insurgés à proclamer d'abord le rétablissement de l'ancien royaume de Pologne avant d'avoir déclaré la fédération slave, et d'en avoir fait connaître les conditions. Il ne paraît pas possible d'expliquer autrement la lenteur des Bohêmes, des Hongrois et des Malo-Russes à prendre part au mouvement. L'image de l'ancien royaume de Pologne proclamé intégralement et sans aucune modification de territoire aurait bien pu refroidir le zèle des autres patriotes slaves, qui ont plus d'une fois accusé la Pologne de prétendre à les absorber.

Cependant la jeunesse bohême a donné plus d'une preuve non équivoque de sa participation au mouvement polonais. Le lion de Bohême a été publiquement exposé à Prague à la place de l'aigle au-

trichienne, foulée aux pieds. Des mouvemens analogues ont eu lieu dans d'autres villes du pays. De nombreux officiers bohêmes sont allés rejoindre les insurgés. Une foule d'arrestations ont eu lieu dans le royaume, et entre autres celle du prince de Rohan et du comte de Thun, parent de M. de Fiquelmont. Les Slovaques de Hongrie, frères de sang des Bohêmes, se sont également ameutés sur plusieurs points. Les comitats de Lipta et d'Arva, les plus voisins de la Gallicie, ont tâché, dit-on, à plusieurs reprises de se mettre en communication avec Cracovie. Enfin on a vu, à la nouvelle de l'insurrection, les régimens slaves de Mazzucheli et de Bertoletti, cantonnés à Léopol, désorganisés, ou plutôt détruits par la désertion. Le mouvement n'était donc pas seulement polonais; il était encore, il était surtout slave, et c'est ce qui lui garantit une durée plus longue qu'on ne le pense. Étouffé en apparence, il continuera de se propager dans l'ombre jusqu'à ce que tous les Slaves soient libres.

On sait maintenant à quoi s'en tenir sur l'accusation de communisme intentée par les trois puissances contre les patriotes polonais. Ceux qui avaient conçu ce communisme, c'étaient les plus riches propriétaires de Pologne, des hommes comptant depuis deux jusqu'à dix millions de fortune; c'étaient des princes dont les aïeux ont rempli l'histoire du récit de leurs exploits, c'étaient les fils de ces généraux polonais du temps de Napoléon, qui ont rendu tant de services à la France. Et tous ont reconnu sans aucune répugnance pour leur président civil M. Louis Gorzkowski, simple préparateur du cabinet de physique de l'université de Cracovie, et pour dictateur militaire un jeune médecin, M. Jean Tyssowski. Suivant ces beaux exemples d'abnégation civique et de soumission à la révolution démocratique proclamée dans leur patrie par la nouvelle génération, les émigrés habitant Paris se sont tous réunis dans une seule et même pensée de fraternité et de patriotisme. Il y a eu un moment vraiment digne de souvenir, celui où le prince Adam Czartoryski, entouré de Polonais de toutes les opinions, a solennellement désavoué ceux qui l'avaient jusqu'à présent reconnu comme roi présomptif de Pologne, déclarant que, loin d'aspirer à tirer profit pour lui-même de ses longs sacrifices, il serait heureux d'obéir comme le dernier des citoyens à tout gouvernement national qui réussirait à se constituer en Pologne. Peut-on accuser de tendances communistes une insurrection qui a obtenu de telles adhésions?

Ce sont pourtant ces mêmes patriotes qui, au dire de la *Gazette d'Augsbourg* et des rapports de police autrichiens, devaient faire main

basse en une seule nuit sur tous les Allemands de la Pologne, hommes et femmes, enfans et vieillards (1). Ces prétendus monstres ont pourtant triomphé à Cracovie, et qu'ont-ils fait de tout ce qu'on les accusait de vouloir faire? Loin d'être égorgés, les Allemands se sont vus, de l'aveu même des journaux prussiens, l'objet d'une bienveillance *extraordinaire*. Les prisonniers faits dans les petits combats livrés autour de Cracovie ont été traités avec humanité. On ne cite pas un seul excès de la part des insurgés. Au lieu de prononcer des paroles de vengeance qui auraient trouvé tant d'écho en face des horreurs commises par les Autrichiens, que dit le manifeste du 22 février : « Citoyens, ne nous enivrons pas, n'égorgeons pas les étrangers, parce qu'ils ne pensent pas comme nous, car nous ne luttons pas avec les peuples, mais avec nos oppresseurs ! »

Cette insurrection a paru si sainte à tous les peuples, que l'Allemagne elle-même, quoiqu'elle dût y perdre ses conquêtes orientales, a accueilli avec un enthousiasme unanime l'idée du rétablissement de la Pologne. La Prusse particulièrement, dans sa haine contre la Russie et sa rivalité bien connue vis-à-vis de l'Autriche, n'a point dissimulé la sympathie que lui inspirait le mouvement polonais. Elle sent qu'elle aurait tout à gagner au double démembrement de l'Autriche et de la Russie, et l'on ne peut guère douter que, si la guerre avait pu se prolonger, les Prussiens n'eussent fini par se séparer de leurs alliés. La Prusse semble devoir être le seul état allemand qui pourra dans l'avenir, sympathiser avec les insurrections slaves. Quant à l'Autriche, elle a désormais creusé entre elle et les Slaves un infranchissable abîme. Cette puissance évidemment n'a su triompher qu'en lançant les pauvres sur les riches, au moment même où elle accusait la noblesse polonaise de communisme aux yeux de l'Europe; mais cette noblesse ne sera pas en vain tombée victime de sa loyauté. Elle peut reposer dans son glorieux tombeau; on n'oubliera pas que, seule de toutes les noblesses du monde, elle a demandé spontanément le baptême démocratique. Nous attendons l'Autriche au réveil qui va suivre cet horrible rêve. Lorsque le paysan slave de cet empire comprendra enfin clairement à quel point il a été joué, et tout ce qu'il y avait d'astuce dans les promesses autrichiennes; lorsqu'après avoir massacré ses nobles, il verra tout à coup que le prix du sang lui est

(1) La *Gazette d'Augsbourg* va jusqu'à prétendre que le plan détaillé de cette extermination générale a été trouvé complètement rédigé dans les papiers du major Miroslawski, venu de Paris et arrêté près de Gnezne.

refusé, et que ceux qu'on lui a fait égorger étaient ses meilleurs amis, c'est alors que le communisme pourra bien déborder dans toute sa fureur, et qu'il faudra crier grace pour les employés autrichiens qui se trouveront en pays slave, car ce sera aussi la terrible justice du peuple qui s'accomplira sur eux.

Supposerait-on peut-être que l'Autriche accordera aux paysans les avantages qu'elle leur a promis pour les soulever contre les nobles? Supposerait-on qu'elle se fera démocratique? Un tel sacrifice de sa part ne changerait pas la situation. Derrière les cadavres de ces gentilshommes qu'elle a fait massacrer, et dont les pères avaient jadis, par leurs malheureuses dissensions, causé le démembrement de leur patrie; derrière le tombeau de la noblesse de Pologne, il y a encore la nation polonaise tout entière. Les rendît-on citoyens, les paysans polonais n'en seraient pas moins des Polonais. Affranchis, ils n'en deviendraient que plus ardens à revendiquer contre l'Autriche une nationalité dont ils sentiraient davantage le prix. Ayant dès-lors à choisir entre leur langue et celle d'un peuple étranger (fût-il ami), entre leur patrie et la patrie allemande, croit-on que ces Slaves libres se feraient Allemands? Il faudrait être bien crédule pour l'espérer.

Cette fameuse loi agraire que le cabinet de Vienne, à en croire ses amis, va publier pour calmer les mécontens, cette loi n'est pas nouvelle, elle a déjà été appliquée sur divers points de l'empire. Elle consiste à grouper des familles pauvres sur un terrain de la couronne, autour d'une ferme qu'elles sont censées posséder collectivement, et qu'elles doivent exploiter d'après le système de la grande culture, c'est-à-dire que ces propriétés collectives ne peuvent être aliénées; elles forment autant de majorats dépendans de l'état, administrés chacun par un chef qui doit toujours être l'aîné de la famille, et qui distribue à ses cadets leur part des labeurs et des profits communs, suivant un tarif qui est censé fixé par l'état. Voilà la loi agraire autrichienne; nous doutons qu'elle séduise les Slaves.

Ainsi l'insurrection actuelle, même vaincue, lègue aux Slaves un principe de force, à l'Autriche un germe d'affaiblissement. Le gouvernement autrichien a porté, par les massacres de Tarnow, une profonde atteinte à son autorité morale, au moment même où l'insurrection slave établissait la sienne sur une base inébranlable dans son manifeste du 22 février. En vendant aux serfs ses plus nobles sujets à 25 francs par tête, l'Autriche, qui se proclame dans ses codes une monarchie aristocratique, a renié ouvertement son principe et ses plus vieilles traditions. Par son héroïque dévouement, la noblesse de

Pologne a proclamé au contraire le principe libérateur de sa patrie, et révélé au monde le germe puissant d'où sortiront désormais toutes les insurrections panslavistes. Nous le répétons, ce mouvement n'est pas seulement polonais, il est slave. Étouffez-le sur un point, il renaîtra sur un autre. C'est le mouvement de toute une race. La petite Russie, la Bohême, la Hongrie, la Turquie danubienne, saluent les insurgés comme des frères, et se préparent à conquérir avec eux une indépendance commune. Depuis Vilna, sur la Baltique, jusqu'aux ports adriatiques de l'Illyrie, l'idée slave fait battre les cœurs. Cette mystérieuse race a enfin dévoilé son symbole; elle l'a inscrit à Cracovie au front de l'aigle blanc. Du haut de ses Karpathes, elle a juré, si elle triomphe, de faire épanouir *une liberté comme le monde n'en a encore jamais vu.*

Ce qu'on doit surtout désirer, c'est que le noyau actuel de l'insurrection subsiste. Pour qu'il dure, il suffit d'une chose, c'est que ce qui reste de la noblesse polonaise se rattache généreusement au programme de Cracovie, sans se laisser effrayer par les menaces des puissances. Les paysans slaves verront bientôt où sont leurs vrais amis. Qu'on ne dise pas que les insurgés ne pourront se maintenir sans villes et sans argent. Ils ont des ressources inépuisables dans leurs hautes montagnes, partout fécondes, couvertes de moissons et de troupeaux; ils ont des retranchemens que Dieu même leur a partout préparés dans les gorges des Karpathes, dans les profondes et marécageuses forêts qui tapissent le pied de leurs monts.

Cette chaîne, antique berceau de la race slave, et où si peu de voyageurs ont encore pénétré, s'étend, sur une longueur de près de trois cents lieues, depuis la Moldavie jusqu'à la Prusse, à travers la Russie, la Hongrie et l'Autriche. Les deux nations insurgées des Polonais et des Malo-Russes ont dans ces montagnes leurs tribus les plus primitives, celles des Gorals et des Hotsouls, qui ont de tout temps opposé aux idées et aux mœurs étrangères le plus de résistance. Les Gorals habitent les gorges du Lysa-Gora, les chaînes inaccessibles du Morski-Oko et du Babia-Gora, depuis les sources du Sann jusqu'à Bielits, où les cimes s'abaissent pour entrer en Silésie. Les Hotsouls, confédérés des Gorals, couvrent de leurs troupeaux les cimes des monts Biechtchadi, qui dominent tout le nord de la Hongrie, et s'étendent à l'orient jusqu'aux sources de la Moldova. Les Gorals et les Hotsouls occupent donc une ligne de plus de deux cents lieues de hautes montagnes, dont les contreforts, en s'abaissant, donnent nais-

sance aux petites chaînes de second ordre qui forment à l'ouest les vallées de la Silésie, de la Moravie, de la Bohême et de la Slovaquie, et à l'est les gorges terribles de la Transylvanie et de la Valachie. Voilà les différentes contrées qu'embrasse le foyer insurrectionnel, et qui toutes sont dominées par les montagnes des Gorals et des Hotsouls. Deux seuls chemins militaires traversent ces hauts plateaux, oubliés jusqu'à ce jour par l'Autriche. L'un coupe les Biechtchadi et le pays des Hotsouls, et va par Skolego de Gallicie en Hongrie. L'autre, venant de Iordanov, coupe les montagnes des Gorals et pénètre par Iablonka dans les comitats slovaques de Hongrie, pour se rendre à Trentchin et à Presbourg. Excepté ces deux routes, tous les autres passages ne sont que des sentiers impraticables pour la cavalerie, et plus encore pour l'artillerie. Les populations de ces hauts plateaux, habituées à ne rester dans leurs villages que durant le temps des neiges, errent les trois quarts de l'année dans les forêts et sur les monts avec leurs troupeaux. Elles n'ont encore aucune idée du luxe et des jouissances de la vie civilisée. Elles ne connaissent d'autre pain que le pain d'avoine ou les pommes de terre semées dans leurs forêts; leur régal, c'est l'agneau rôti en plein vent sur les rochers; leur plaisir est d'exécuter des danses nationales le sabre à la main. Voilà le vrai noyau de l'insurrection; tant que ce noyau ne sera pas entamé, il n'y aura rien de fini. Les succès des puissances n'ont encore été obtenus que dans la plaine; ce qu'on a enlevé aux insurgés, ce sont des postes d'avant-garde. Tant qu'ils resteront adossés aux positions qu'on vient de décrire, Polonais et Malo-Russes, en s'unissant, n'auront rien à craindre d'aucune des grandes puissances. Il est en effet remarquable que l'admirable position stratégique des contrées choisies par l'insurrection rend presque impossible l'action combinée des trois armées russe, autrichienne et prussienne. Les chaînes des Karpathes séparent précisément entre elles les trois puissances alliées, de sorte que, si le mouvement se consolide, l'une ne pourra arriver à l'autre qu'à travers les montagnes insurgées. Si, pour communiquer entre elles, ces armées s'enfoncent dans les étroits défilés, leur supériorité numérique leur sera d'un faible secours, et les insurgés, s'ils ont des chefs habiles, pourront toujours combattre leurs adversaires à peu près à nombre égal. Il y a donc plus à craindre qu'à désirer de grandes batailles, et la nouvelle de l'évacuation de Cracovie n'a rien qui doive alarmer. La vraie capitale des insurgés n'est pas là, mais plus loin à l'orient, sur les verts sommets des Biechtchadi.

« Dieu est grand, et les Karpathes sont hauts ! » dit le Slave. Avant de s'aventurer vers leurs cimes, si bien fortifiées par la nature, Russes et Autrichiens y regarderont à deux fois.

Tout ce qu'il faut aux insurgés, c'est de gagner du temps et de rester unis; leur force est bien moins dans le nombre, dans les combats qu'ils pourront livrer, que dans l'idée qu'ils représentent. La conjuration panslaviste et l'insurrection polonaise ne sont pas seulement le mouvement d'un peuple opprimé, mais aussi et avant tout un mouvement de réforme sociale dans toute cette partie de l'Europe qui n'est pas encore constitutionnelle. Ce prétendu communisme slave dont les derniers princes polonais viennent d'être les premiers martyrs ne pourra plus être étouffé, car les rivaux même des Slaves, les Allemands, s'en font les soutiens. Le roi de Prusse a dit, et tout Berlin répète : *C'est l'époque slave qui s'annonce*, c'est le génie slave qui se fait jour. Aussi prête-t-on cette parole à M. de Metternich : « Maintenant nous serons plus embarrassés des vainqueurs que des vaincus. » En effet, les nobles massacrés, il reste encore une nation. Que ceux des nobles qui survivent ne se laissent donc plus à aucun prix séparer du peuple; fussent-ils même replacés encore sous le joug, qu'ils persistent dans leur symbole du 22 février; qu'ils restituent en secret aux paysans le prix de leurs corvées; qu'ils se fassent peuple par le costume, les mœurs, le langage; qu'ils expriment publiquement leur répugnance pour tous les titres que l'Autriche les forcera de garder, et, le mouvement actuel fût-il comprimé, il y aura encore des insurrections nationales polonaises. Ramifiée dans le monde slave tout entier, la conjuration est à la fois élastique et compressible comme la nature slave. Elle saura se dilater ou se resserrer suivant le besoin des pays qu'elle veut émanciper; mais elle ne se dissoudra que quand elle aura atteint son but, le rétablissement de la Pologne et de la liberté slave. Il n'est donc pas juste de dire, avec la plupart des journaux français, que la nationalité polonaise a joué son dernier enjeu. Loin d'être un dernier enjeu, cette insurrection, même en la supposant malheureuse, est au contraire la première des insurrections vraiment slaves : ce n'est pas la fin, c'est peut-être le début.

CYPRIEN ROBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mars 1846.

Une seule pensée a absorbé depuis quinze jours l'attention publique, l'insurrection de Cracovie. Les tentatives faites dans le grand-duché de Posen, les exécutions sanglantes de la Gallicie, la fermentation chaque jour croissante en Hongrie et en Bohême, ont ramené l'attention de l'Europe sur le plus sérieux des problèmes, celui de sa propre constitution. Sans attribuer aux événemens actuels de la Pologne des conséquences immédiates, sans croire à l'imminence d'une crise, il est devenu impossible de ne pas réfléchir aux périls de l'avenir en présence de tant de besoins non satisfaits et de tant de principes ouvertement méconnus. Il est manifeste que l'Europe a été constituée, par les traités de Vienne, sur des bases provisoires, et que si, par un concours inoui de circonstances et d'intérêts, la paix générale a été maintenue trente ans, la longue durée de cette paix, loin d'avoir infirmé les vices d'une organisation artificielle, en a rendu les défauts plus sensibles. La principale préoccupation des souverains réunis en 1815, pour reconstituer le monde, fut de prendre des gages contre l'ambition de la France, et de rendre à jamais impossible le rétablissement d'une suprématie dont les peuples avaient long-temps souffert. Pour atteindre ce but, on créa le royaume des Pays-Bas sans tenir compte de l'antagonisme religieux, et on donna la rive gauche du Rhin à la Prusse. D'ailleurs, pour organiser la grande coalition qui mit fin à la domination impériale, aux jours orageux de 1813, il avait fallu faire beaucoup de promesses, et s'engager, d'une part, avec les cabinets auxquels on assura des agrandissemens territoriaux, de l'autre avec les peuples auxquels on promit des institutions politiques. Il fallut solder ce double compte, car chacun se présentait, son mémoire à la main, réclamant un certain nombre d'ames et de milles carrés à prendre n'importe où, des bords de la Vistule à ceux de la Moselle. Le congrès de Vienne eut une liquidation à opérer beau-

coup plus qu'un système à fonder. Les alliés de la France, et, au premier rang de ceux-ci, la Saxe et le Danemark, furent décimés, et ses vainqueurs se partagèrent de riches dépouilles. La Russie fut la plus modérée, la Prusse la plus exigeante, et l'Autriche se consola, en pesant sur l'Italie, du sacrifice qu'elle était contrainte de faire en Allemagne et dans ses anciennes provinces belgiques. On ne consulta pas plus les sympathies que les répugnances des populations; on ne tint pas plus de compte de leur religion que de leur nationalité, de leur passé que de leur avenir. Les attentats de 1772 et de 1794 contre la Pologne furent solennellement consacrés; l'Allemagne resta divisée en une foule de souverainetés que la suppression de l'empire germanique laissait sans lien commun; l'Italie, dominée par un pouvoir étranger, sans être en mesure, désormais, d'invoquer le contrepoids de l'alliance française, étouffa, pressée d'un côté par l'influence amortissante de l'Autriche, de l'autre par un gouvernement ecclésiastique étranger à tous les procédés administratifs des sociétés modernes. Enfin l'Angleterre se fit la part du lion, et s'assura la suprématie maritime en complétant la ligne du blocus immense dans lequel elle enserre le monde.

Quelque déplorables que fussent ces combinaisons, elles furent d'abord acceptées sans de trop vives résistances, car la paix était à cette époque le suprême besoin des peuples, et on en jouissait si vivement, qu'on était disposé à ne guère compter avec les gouvernemens qui venaient de l'assurer aux nations. Ce sentiment rendit également moins impérieuses les exigences des peuples relativement aux institutions représentatives qui leur avaient été promises avec tant de solennité par tous les souverains allemands. On s'en remit à leur parole, et l'on se confia à un prochain avenir, avenir qui, après trente années, semblerait moins avancé qu'au premier jour, si des élémens nouveaux ne paraissaient sur le point de se mêler à la question pour la résoudre.

La paix porta ses fruits naturels : la prospérité s'établit, les lumières se répandirent, et avec le bien-être matériel se développèrent des besoins d'une nature plus élevée. Le mouvement intellectuel qui travaille la Prusse depuis si long-temps, et auquel s'est associée la plus grande partie de l'Allemagne, n'a pu manquer d'exercer une grande influence sur l'ordre politique. En élevant, par l'accroissement de la richesse, le niveau des classes bourgeoises, en développant, par une administration intelligente, toutes les ressources financières, on a préparé les nations à des progrès nouveaux et à des exigences nouvelles, on a rendu celles-ci à la fois légitimes et inévitables. La guerre seule pouvait maintenir aux mains des vieilles aristocraties européennes le monopole du pouvoir politique; un système de paix et d'industrie, appuyé sur un vaste développement du crédit public, avait pour conséquence obligée et a eu pour effet de préparer l'avénement des classes bourgeoises et lettrées à la vie publique et aux institutions parlementaires. C'est ce fait qui s'efforce de se produire dans toute l'Allemagne; il y affecte quelquefois la

forme politique, le plus souvent il revêt la forme religieuse, mais toujours et partout il agitera les esprits et troublera les gouvernemens jusqu'à ce qu'il ait atteint sa réalisation et conquis une sanction définitive.

Pendant que ce travail politique s'opérait des bords du Rhin à ceux de l'Oder, un mouvement bien autrement vaste, favorisé comme le premier par la longue paix dont jouit l'Europe, agitait les populations slaves depuis les côtes de la mer Noire jusqu'à l'extrémité de la Bohême. Dire ce qui sortira de ce mouvement serait peut-être une témérité, en contester l'existence serait une folie. Il y a là une immense inconnue à dégager, et le problème est à peine posé, qu'il agite le monde jusqu'en ses fondemens. Pour lutter contre ce réveil de la nationalité slave, l'Autriche est contrainte à des actes sans exemple. Depuis dix ans, elle a organisé une sorte de guerre civile permanente en Hongrie entre les Magyares et la population slave; en Gallicie et en Bohême, elle a développé de plus en plus l'antagonisme d'intérêts qui sépare toujours les nobles des paysans, les bourgeois des prolétaires, et elle a pris son point d'appui dans les masses, pour être en mesure de résister aux classes élevées qui aspirent à une séparation politique. C'est en excitant les passions communistes qu'elle s'est efforcée de contenir l'esprit patriotique, système dont les dernières conséquences ont été les massacres de la Gallicie et les scènes atroces de Tarnow. La Russie s'est trouvée, pour contenir la nationalité polonaise, dans la nécessité de commettre des attentats plus affreux encore, et de suivre pendant dix années un système d'oppression dont il n'y avait pas eu jusqu'ici d'exemple chez un gouvernement chrétien. Elle a systématiquement organisé le meurtre politique d'une nation entière, et elle l'a frappée dans sa foi, parce que sa foi est le centre de sa vie. Après avoir arraché leur patrie, leur fortune et jusqu'à leur nom à des masses de Polonais, elle a, par un simple oukase, déclaré consommée l'apostasie d'un million d'hommes. Alors des résistances réputées impossibles se sont produites au sein de ce peuple, qu'on croyait dompté par le malheur, et un gouvernement policé, dirigé par un prince auquel personne ne refuse de grandes qualités, s'est trouvé conduit à ces extrémités du despotisme qui ont reçu leur juste châtiment dans une publicité éclatante. La conscience de l'Europe ne s'y est pas trompée : elle a admis les faits parce que ceux-ci sont la conséquence nécessaire d'un système appliqué par des agens aveugles, et le gouvernement russe a éprouvé la mortification de voir ces dénégations équivoques venir se briser contre l'énergie du sentiment public. Profiter d'une erreur de détail commise par un journal obscur pour contester un exposé solennel, confondre à dessein la ville de Kowno avec celle de Minsk, après avoir fait dénier par ses agens jusqu'à l'existence d'un couvent de basiliennes dans cette dernière ville, existence mise hors de doute depuis peu de jours par la déclaration formelle de religieuses aujourd'hui à Paris, c'est là une extrémité à laquelle il est pénible de voir descendre un pouvoir qui a besoin de l'estime du monde.

En Autriche, un pouvoir astucieux qui fomente les divisions sociales avec autant de soin qu'on en met ailleurs à les effacer, et s'efforce d'étouffer l'esprit politique sous le matérialisme des intérêts et des habitudes; en Russie, un grand empire condamné à la tyrannie par la nécessité d'une œuvre impossible : voilà ce que les monarchies absolues opposent en ce moment aux passions révolutionnaires, voilà comment la vieille Europe entend se défendre contre l'esprit nouveau qui l'agite et la domine !

Dans les contrées méridionales, l'émotion n'est pas moins grande, et les difficultés ne sont pas moins sérieuses. Il n'est personne qui ne sache qu'un bataillon français franchissant les Alpes suffirait pour insurger l'Italie, il n'est pas un esprit sérieux qui ne tienne grand compte de ces émeutes passées en quelque sorte à l'état chronique et qui trahissent des souffrances véritables, lors même que les griefs légitimes sont exploités par de criminelles passions. L'état précaire et constamment menacé du gouvernement pontifical ne peut manquer d'appeler toute la sollicitude de l'Europe. Il y a là des intérêts de deux natures compromis par leur association même, et qui, pour leur propre avantage, tendent visiblement à se séparer. Si la puissance temporelle des papes était, au moyen-âge, la condition indispensable de leur indépendance spirituelle, dans l'état nouveau des sociétés européennes c'est évidemment en dehors de l'exercice du pouvoir politique que reposent les garanties de cette indépendance nécessaire, et quiconque voudrait, à cet égard, juger de l'avenir par le passé constaterait qu'il ne comprend pas les conditions d'une haute pensée destinée, dans son immutabilité même, à survivre aux transformations sociales.

Comment le gouvernement des états pontificaux répondrait-il aux besoins des générations nouvelles? L'élection remise à un collége de vieillards porte toujours sur un vieillard que ses grands devoirs envers la chrétienté détournent et ne peuvent manquer de détourner presque toujours des soucis d'un gouvernement temporel; le trône sur lequel il passe n'est que la première marche du somptueux mausolée qui l'attend. Demander à un octogénaire entouré de cardinaux dont la jeunesse s'est passée dans le silence des cloîtres ou dans les labeurs de la science ecclésiastique, demander à un souverain sans héritier, plus touché de sa mission spirituelle que de sa mission politique, de s'occuper d'administration et de réformes de nature à soulever contre lui des résistances incalculables, c'est le convier à une œuvre presque impossible. Dompter l'aristocratie famélique des *monsignori* romains, arracher à leur ignorante rapacité les belles provinces où ils paralysent tant d'élémens de vie et de progrès, cette tentative ne présupposerait guère moins d'audace et de génie que celle des plus hardis réformateurs, et, si le ciel a promis la perpétuité au sacerdoce catholique, il n'a pas promis de faire arriver des Pierre-le-Grand sur le trône pontifical.

Ainsi, au sud comme au nord de l'Europe, les questions se pressent, les problèmes abondent. Au travail des nationalités pour refaire la carte du

monde, vient se joindre le double travail religieux et politique qui agite tous les peuples de la famille allemande, et rarement l'avenir parut plus incertain et plus troublé. Le même spectacle s'était produit une première fois en 1830, sous le contre-coup de la révolution de juillet; mais ces agitations étaient peut-être alors plus extérieures et moins profondes : on pouvait les attribuer d'ailleurs à l'action exercée sur toutes les passions par le grand événement dont la France venait d'être le théâtre. Aujourd'hui le mouvement européen est natif et spontané, et la France n'intervient désormais ni pour l'exciter par son propre exemple, ni pour le contenir par l'appréhension qu'elle a pu donner, en d'autres temps, du réveil de sa propre ambition. Ce ne sont plus les idées françaises qui agitent le monde, c'est le sentiment des nationalités froissées qui se réveille, c'est la conscience humaine qui réclame ses droits imprescriptibles, ce sont les progrès de la richesse et de l'esprit public qui appellent leurs conséquences nécessaires; c'est l'émancipation civile enfin qui rend inévitable l'émancipation politique. La Prusse est à l'avant-garde de ce mouvement pacifique encore, mais formidable; elle est profondément humiliée de voir s'élever des tribunes à Dresde et à Munich, tandis qu'il n'y en a pas encore à Berlin. Les événemens de Cracovie auront sur l'esprit public de ce pays une influence notable : le gouvernement prussien le devine, et s'efforce de la paralyser en manifestant pour les héroïques insurgés des dispositions compatissantes et presque sympathiques. Le langage de ses journaux censurés a une signification qui ne saurait échapper à personne. L'horreur générale qu'inspire la conduite de l'Autriche dans la Gallicie ne peut qu'ajouter encore aux dispositions bienveillantes de la Prusse pour la malheureuse Pologne. C'est ainsi que cela a été compris à Cracovie, même pendant le fort de l'insurrection. Quand cette glorieuse témérité n'aurait eu pour résultat que de séparer plus profondément les deux grandes puissances allemandes et d'éveiller plus que jamais l'attention publique sur le sort de la Pologne, elle n'aurait peut-être pas été inutile à ce malheureux pays. Les esprits sont de plus en plus assiégés par la pensée de tout ce qu'il y a de provisoire et de précaire dans la situation générale de l'Europe. C'est là un symptôme grave, dont il est impossible de ne pas tenir un grand compte.

Il ne fallait pas moins que la légèreté confiante de M. de Larochejacquelein pour provoquer, contre l'avis de tous les esprits sérieux de la chambre, un débat prématuré sur les événemens de Pologne. Aucune question ne peut encore être portée à la tribune, sauf peut-être celle du maintien de l'indépendance de Cracovie, indépendance garantie par les traités, et plus encore par la permanence des jalousies qui se sont manifestées au congrès de Vienne, relativement à la possession de cette ville. Il est trop clair que l'indépendance nominale de cet état ne sera pas menacée. Nous croyons que M. le ministre des affaires étrangères lui-même n'aurait éprouvé aucun embarras à s'expliquer sur ce point. La motion inopportune de M. de Larochejacquelein a

fourni à M. Guizot l'occasion d'un discours qu'il ne tardera peut-être pas à regretter. Il pouvait paraître habile, sans doute, de venir défendre le gouvernement autrichien contre l'un des représentans du parti légitimiste : c'est une heureuse fortune pour un pouvoir sorti d'une révolution populaire que d'être aujourd'hui l'un des plus solides points d'appui de l'ordre social ébranlé par toute l'Europe; mais ce n'est pas au moment des massacres de la Gallicie qu'une telle apologie de la monarchie autrichienne saurait être acceptée. Les suffrages conquis à la chancellerie de Vienne ne compensent pas l'irritation que l'on peut susciter à Paris. Notre gouvernement ne doit jamais sacrifier sa propre popularité au désir, si légitime qu'il soit, d'établir de bons rapports entre les cabinets étrangers et la France de 1830. Nous nous croyons les interprètes d'un grand nombre d'amis politiques de M. le ministre des affaires étrangères en affirmant que ses paroles n'ont pas répondu aux sentimens de la chambre et du parti conservateur lui-même. Il n'y a rien de paradoxal à dire que son talent et son habileté consommée ont été vaincus cette fois par le généreux entraînement de l'un des plus jeunes membres du parti ministériel. M. de Castellane a parlé en homme convaincu et au courant des faits; ses paroles nettes et précises ont infirmé des assertions contre lesquelles avait protesté la froideur significative de la majorité elle-même.

Il est d'ailleurs une autre question que nous n'hésitons pas à soumettre à l'esprit éminent de M. le ministre des affaires étrangères. Qu'il décourageât les Polonais de toute tentative téméraire, on le comprend; qu'il professât le respect le plus scrupuleux pour les traités qui règlent la constitution territoriale de l'Europe, c'était son devoir; mais croit-il qu'il soit bon et politique de renoncer au bénéfice de toutes les éventualités, de montrer à la Pologne son malheur comme un malheur sans espérance, la condamnation contre laquelle elle proteste au nom de la conscience et du droit comme une condamnation irrévocable? M. Guizot regarde-t-il l'état territorial de l'Europe comme fixé à jamais? N''admettrait-il pas au moins la possibilité d'une crise que chacun pressent? Ne croit-il pas qu'il suffira quelque jour de la seule question orientale pour bouleverser tous les intérêts, et donner ouverture aux perspectives les plus nouvelles? Est-il habile d'enchaîner l'avenir et de limiter les événemens, lorsqu'on s'adresse à la fois et à la Pologne et à la France, c'est-à-dire à la plus malheureuse des nations et au plus entreprenant des peuples? M. le ministre des affaires étrangères a trop étudié l'histoire pour ne pas croire à la justice, même à travers les siècles, et il touche de trop près aux réalités contemporaines pour ne pas sentir les craquemens d'un édifice que la France serait coupabe, assurément, de précipiter vers sa ruine, mais qu'elle n'a pas reçu mission de protéger contre l'action du temps. Respecter les traités de 1815 tant que la Providence ne les aura pas déchirés, c'est l'obligation de la France; préparer d'autres perspectives aux peuples qui se confient à son désintéressement et à sa justice, c'est son droit, et peut-être aussi son devoir. Tromper le malheur est un tort sans doute, comme le dit

avec raison M. le ministre des affaires étrangères, mais le désespérer ne serait pas un tort moins grave, et quel cœur n'aimerait mieux se sentir coupable de la première faute que de la dernière?

L'importance des questions extérieures a rendu le pays moins attentif aux débats des chambres législatives. C'est au milieu de l'inoccupation presque générale que 80 millions ont été consacrés à notre système de navigation intérieure, dépense fructueuse dont l'utilité a été mise en évidence par un long débat contradictoire. La discussion ouverte sur la proposition de M. de Saint-Priest a saisi davantage l'attention publique. Si une question est arrivée à son terme, c'est certainement celle de l'abaissement de l'intérêt de la dette publique; s'il y eut jamais une situation déplorable, c'est celle qui est faite depuis dix ans à la rente 5 pour 100, et par suite aux autres fonds publics, dont l'essor naturel est contenu par la présence d'un fonds menacé chaque année de réduction; s'il y eut jamais une époque opportune pour effectuer une opération semblable, c'est celle dont on célèbre chaque jour la prospérité croissante; s'il y eut jamais succès facile et assuré, c'est celui d'une conversion en 4 1/2, qui maintiendrait à plus de 111 fr. aux mains des rentiers une valeur nominale de 100 fr., et dont l'effet serait d'élever rapidement au taux actuel des rentes 5 pour 100 les nouvelles rentes créées pour opérer la conversion. La chambre n'ignorait rien de tout cela; elle a compris de plus que son honneur était engagé dans l'une des rares questions sur lesquelles elle n'a pas transigé depuis douze ans, et, au moment de comparaître devant le pays, elle n'a pas voulu se donner un démenti à elle-même; elle a pris en considération la proposition de M. de Saint-Priest, malgré les efforts de M. le ministre des finances. C'est un acte honorable dont on doit lui savoir gré.

La seule question qui occupe aujourd'hui le parlement est la proposition de M. de Rémusat sur les incompatibilités. A lundi le débat, pour lequel bon nombre de députés inclineraient volontiers à demander le huis-clos; à lundi cette longue revue des faiblesses de tous les pouvoirs assiégés par toutes les ambitions et toutes les cupidités. Une foule de révélations sur les fonctionnaires en titre et les fonctionnaires *in petto* peuvent donner à ce débat une physionomie fort originale, mais aussi fort regrettable. En ce moment, les paris sont ouverts pour savoir si M. Liadières parlera cette année : c'est le grand événement de la salle des conférences. Au quai d'Orsay, on s'occupe aussi beaucoup de l'avenir administratif de l'auteur de *Frédéric et Conradin.*

Le sort de la grande mesure qui agite l'Angleterre depuis six semaines est enfin fixé. Une majorité de 97 voix contre l'ajournement proposé par M. Miles constate que le bill traversera toutes les épreuves, et le vote confirmatif de la pairie paraît beaucoup moins douteux qu'il y a quinze jours. On dit que le duc de Wellington a déployé, pour vaincre la résistance de l'aristocratie, une activité et une énergie qui n'étonneront personne. Le vieux duc a porté au parti protectioniste des coups plus sensibles que sir Robert Peel

lui-même. Les réélections partielles avaient un moment ranimé l'espérance au cœur de l'aristocratie territoriale, et c'est avec bonheur que ses organes se complaisaient à adresser au premier ministre d'ironiques condoléances sur le triple vide qui se fait remarquer au banc des conseillers de la couronne. Les organes les plus violens du torysme provoquaient les électeurs trahis par leurs représentans, — et ces défectionnaires du protectionisme sont au nombre de 112, — à se réunir pour exiger la démission des mandataires infidèles; un moment, on a cru que de tels conseils pourraient être suivis, et il ne serait pas impossible que, si, par suite de ces incitations, la dissolution était prononcée, le parti protectioniste n'eût dans la nouvelle chambre des communes une faible majorité. Mais comment gouverner en ayant contre soi toutes les grandes villes de l'Angleterre, et la réprobation compacte du Yorkshire, du Lancashire, du Chestshire? Comment ne pas reconnaître, avec M. Cobden, que les représentans des bourgs pourris ne tiendraient pas une semaine contre ce grand courant de l'opinion publique? Et quel serait le ministère Polignac de l'aristocratie britannique, séparée de sir Robert Peel et abandonnée du duc de Wellington? Une telle perspective a fait ouvrir les yeux aux plus aveugles, et, quoique le parti protectioniste ait encore la majorité dans le corps électoral et dans la chambre des lords, il recule devant une lutte qui commencerait à Westminster pour finir sur la place publique.

Le succès des grandes mesures économiques de sir Robert Peel est donc assuré désormais. En ce qui concerne son avenir politique, nous continuons à croire qu'il sera court, et que le premier ministre de la Grande-Bretagne a épuisé son courage et ses forces dans cette lutte acharnée contre son propre parti. 231 tories restent séparés de lui par un vote solennel, 112 seulement lui sont demeurés fidèles; c'est donc dans le parti whig, dans le parti radical et dans les 60 représentans irlandais, que sir Robert Peel est désormais contraint d'aller chercher une majorité pour laquelle ses propres amis ne forment qu'un appoint. Nous persistons à douter qu'une telle situation soit long-temps tenable.

Les nouvelles de l'Inde exercent depuis quelques jours, et sur l'opinion et sur le crédit public, une assez vive influence. La guerre du Penjaub paraît être l'une des plus sérieuses que l'Angleterre ait engagées dans ces vastes régions. A la date du 2 février, on savait qu'une autre grande bataille avait été livrée sur le territoire de la compagnie; mais le résultat, qui pourrait bien n'être pas inconnu du gouvernement, reste encore pour le public enveloppé de mystère. De grands préparatifs se font dans la marine et dans l'armée, et les arrivages des paquebots de l'Inde ne sont pas attendus dans la Cité avec moins d'anxiété que ceux des paquebots de New-York. De ce côté, la situation ne s'est pas sensiblement modifiée. La communication de la correspondance diplomatique faite par M. Polk est plutôt un procédé inconvenant qu'une complication sérieuse. La dénonciation de la convention de 1827 n'a pu étonner personne, et l'autorisation spontanément donnée au président de

continuer les négociations au-delà du terme assigné par cette convention elle-même à l'occupation commune prouve que les Américains, malgré leur infatuation, n'entendent pas renoncer aux chances de paix et d'arrangement qui existent encore entre les deux cabinets. Nous persistons donc à croire à une solution pacifique du différend spécial relatif à l'Orégon, ou plutôt nous pensons que cette question pourra bien se traîner des années, comme celle des frontières du Maine, sans solution définitive; mais vienne une nouvelle crise présidentielle, vienne une nécessité d'amorcer encore les passions démocratiques et la vanité nationale, portée dans l'ouest à un degré d'exaltation qui touche à la folie, et l'on pourra tout craindre pour la paix du monde. Pour résumer notre opinion sur les complications anglo-américaines, nous dirons que nous appréhendons beaucoup moins les difficultés internationales elles-mêmes que les engagemens pris sur ces difficultés par les aspirans au pouvoir. La prochaine élection du président sera le moment décisif dans la destinée de l'Amérique.

Les événemens du Mexique se lient chaque jour d'une manière plus étroite d'une part à la politique de l'Union, de l'autre à celle de l'Angleterre. Paredes a détrôné sans coup férir le faible président Herrera et invité le pays à nommer une convention nationale qui règle pour l'avenir la forme du gouvernement, et tranche les questions pendantes de la politique extérieure. Une chose est à remarquer dans cette révolution, ce sont les motifs que Paredes a fait valoir pour appuyer son nouveau *pronunciamiento*, motifs tout-à-fait contraires à ceux qu'il alléguait il y a un an, lorsqu'il renversait le dictateur Santa-Anna. Les divisions provinciales marchaient alors sur Mexico au cri de : *Plus de guerre contre les Texiens!* et Santa-Anna reprochait, en tombant, à ceux qui lui ravissaient le pouvoir, de vouloir la honte et le démembrement de la république. Aujourd'hui l'opinion de Paredes a changé. Ce n'est plus l'abolition des taxes de guerre qui écrasaient le Mexique, ce n'est plus la paix avec les États-Unis, qu'il demande; il accuse Herrera de faire précisément ce que le pays exigeait en 1844, c'est-à-dire de traiter avec l'Union de la cession des droits de Mexico sur le Texas. Comment Paredes et la nation ont-ils pu changer si promptement de pensée? comment sont-ils revenus au système qu'ils désapprouvaient à la fin de 1844? La révolution elle-même va nous répondre. Des lettres arrivées de Vera-Cruz annoncent que la flotte a proclamé la déchéance d'Herrera en arborant *le pavillon anglais et le pavillon espagnol*. Sans donner ce fait comme certain, cette rumeur seule suffit pour constater quelle opinion on entretient au Mexique sur la révolution nouvelle. Que la politique espagnole ait joué un rôle important dans ce bouleversement, c'est ce qui est douteux : l'Espagne a autre chose à faire qu'à s'occuper de remettre de l'ordre dans son ancienne colonie. Ce qui est plus facile à admettre, c'est l'influence que l'Angleterre a exercée à Mexico. Depuis long-temps, le *Times* nous avertissait qu'il se tramait à Londres quelque chose de nouveau relativement au Mexique. Quelques mots

d'une royauté européenne de l'autre côté de l'Atlantique avaient été jetés en avant, et l'on prétend même que des ouvertures avaient été faites à la France pour la réalisation en commun de ce rêve favori du gouvernement britannique. Bien plus, s'il fallait en croire la presse de Madrid, les choses seraient très avancées. Le *Tiempo,* le *Castellano*, la *Estrella,* parlent déjà de la levée des bataillons destinés à installer cette jeune royauté, et désignent le prince et la princesse qui devraient occuper conjointement le trône. La révolution actuelle semble justifier ces bruits.

Cette révolution n'est qu'une phase nouvelle de la rivalité de l'Angleterre et des États-Unis en Amérique. En 1844, le cabinet anglais atteignit presque au but de ses desseins constans : Santa-Anna, sa créature, lui promettait la vente de la Californie; le traité prêt, il n'y manquait que les signatures. Paredes brisa ces espérances en se faisant, sans le savoir, l'instrument de la politique des États-Unis : la révolution accomplie par lui en 1845 donna gain de cause à l'Union en détruisant les illusions dont l'Angleterre s'était bercée au sujet de la Californie; mais le cabinet de Saint-James n'abandonne pas si facilement ses prétentions. Reste à savoir si sa politique prévaudra, reste à savoir si la royauté pourra jamais s'établir au Mexique. Dans tous les cas, à supposer que le principe monarchique jetât dans l'avenir de profondes racines sur le sol américain, l'intégrité du territoire en serait-elle mieux garantie pour le présent? On ne peut certainement pas le supposer. Quel que soit le gouvernement qui naisse de cette révolution, il se trouve placé, comme le gouvernement de Santa-Anna, comme celui d'Herrera, entre la guerre et la paix, entre la signature du traité proposé par M. Slidell et une invasion qui ferait tomber au pouvoir de l'Union toutes les provinces septentrionales du Mexique.

L'Angleterre espère-t-elle que six millions d'hommes sans énergie, sans patriotisme, sans ressources, puissent résister à vingt-cinq millions de citoyens animés de la même ambition? Croit-elle qu'une nation en décadence, lors même qu'elle serait soutenue par son influence et ses encouragemens secrets, puisse tenir un mois seulement ses frontières fermées à un peuple enivré par l'orgueil d'un accroissement tel que l'histoire n'en a jamais constaté de semblable? Non, telles ne sont pas les espérances de la Grande-Bretagne : on sait à Londres, mieux encore qu'à Paris, ce qu'est le Mexique; on y connaît mieux que chez nous l'impossibilité dans laquelle se trouve ce pays de soutenir une lutte avec l'union du Nord. Aussi la Grande-Bretagne prend-elle d'avance ses précautions. En fomentant une guerre entre le Mexique et les États-Unis, elle presse peut-être, il est vrai, la marche des événemens, elle accélère l'adjonction des provinces septentrionales de la république aux états de l'Union; mais cette fusion doit avoir lieu tôt ou tard, et, par l'établissement d'un gouvernement de son fait, la Grande-Bretagne se donne le droit d'exiger une rémunération quelconque, par exemple, une hypothèque qui la mette en état de trancher plus tard la question pour son

propre compte, d'endiguer le torrent que le Mexique n'aurait pu arrêter. On avait d'abord désigné le Yucatan comme devant garantir la dette anglaise; mais, prévenue en temps opportun, cette presqu'île s'est mise à l'abri sous le bouclier de l'indépendance. Les États-Unis ne s'endormiront pas plus que l'Angleterre; ils savent opposer l'intrigue à l'intrigue, les révolutions aux révolutions. Malheureusement pour le cabinet de Saint-James, il ne peut persister dans ses vues sur le Yucatan sans courir le risque de causer une nouvelle annexion, comme celle du Texas; il se dédommagera en demandant Chiapas et Tabasco. Il lui faut à toute force une garantie; on la lui promet, mais qu'il se hâte de la prendre : l'indépendance et l'annexion sont au fond de toutes les questions qui s'agitent dans ce malheureux pays. Quelque prématurée que soit la nouvelle de la cession de deux provinces à la Grande-Bretagne en hypothèque d'un nouveau prêt fait au Mexique, nous ne pouvons nous empêcher de l'accepter comme la seule explication possible de la révolution mexicaine et de l'enthousiasme subit de Paredes pour l'Angleterre. L'avenir ne tardera pas à montrer si nous devinons juste, ou si nous nous laissons égarer par de faux renseignemens. Quoi qu'il en soit, la France se trouve sans ministre, et par conséquent sans influence au Mexique. Fut-il jamais plus urgent de choisir un agent intelligent et actif?

Les convulsions qui agitent Haïti ramènent l'attention publique sur une question secondaire sans doute auprès de celles où est engagé le sort des peuples, mais qui n'en a pas moins une importance véritable pour la France. Pendant que d'un côté le président qui exerce un pouvoir éphémère au Port-au-Prince s'efforce de ramener sous la domination des noirs la partie espagnole de l'île, il interrompt toute relation officielle avec la France. L'expulsion d'un sujet français a été l'occasion ou le prétexte de cette situation nouvelle, sur laquelle il est difficile de se prononcer encore. Quoi qu'il en soit, le gouvernement français ne saurait oublier quels graves et respectables intérêts sont engagés dans cette affaire de Saint-Domingue. Après avoir aliéné son droit de souveraineté sous la condition formelle qu'une indemnité de 150 millions serait payée aux anciens propriétaires, la France a consenti, par le traité du 12 février 1838, à réduire cette indemnité à 75 millions de francs payables en trente années. Elle avait pleinement le droit d'agir ainsi, et ne doit aucune garantie à ses concitoyens pour une transaction dans laquelle elle n'est intervenue que pour protéger leurs intérêts privés. Ainsi l'ont formellement reconnu les deux chambres; mais, en même temps qu'elles repoussaient la garantie en droit, elles déclaraient que c'était une obligation impérieuse pour la France de peser de toute sa force morale et au besoin de toute sa puissance militaire sur la république haïtienne pour la contraindre à tenir ses engagemens. Aujourd'hui cette république est plongée dans une anarchie qui fait pressentir d'une part l'impossibilité d'acquitter une dette sacrée, et laisse redouter, de l'autre, des entreprises tentées par certaines puissances maritimes. Un ouvrage distingué, publié par M. Le Pelletier de

Saint-Remy (1), va rappeler l'attention sur les intérêts généraux et particuliers engagés dans cette île magnifique. Ce livre est écrit au point de vue des colons et tend à engager le gouvernement dans une solidarité que nous contestons en principe, mais il met sous les yeux du public une foule de documens peu connus, et il invite la France à se rattacher son ancienne colonie par une sorte de médiatisation commerciale au moyen d'un entrepôt français qui serait formé à Samana. Cette idée peut soulever beaucoup d'objections, mais il n'en faut pas moins savoir gré à M. Le Pelletier de Saint-Remy d'avoir remis à l'étude et presque à l'ordre du jour plusieurs questions qui ne touchent pas moins au développement commercial qu'à la grandeur maritime de la France.

De toutes les tragédies de M. Soumet, *Jeanne d'Arc* n'est pas la meilleure. Nous ne saurions discuter la valeur de cette œuvre non plus qu'examiner à quelle école elle appartient; cela revient de droit à cette grande école qui ne périra pas, toujours jeune, toujours florissante, l'école de la médiocrité. Mme de Staël regrettait que l'une des plus belles époques de notre histoire n'eût point encore été célébrée par un écrivain digne d'effacer le souvenir du poème de Voltaire, et qu'un étranger se fût chargé du soin de relever la gloire d'une héroïne française. Nous sommes bien obligé de reconnaître que la Jeanne d'Arc de M. Soumet n'aurait rien changé à l'expression de ces regrets. Quand on se représente cette poétique figure et cette merveilleuse épopée, où la légende chevauche à côté de l'histoire, quand on part à la suite de la jeune inspirée pour aller de Vaucouleurs à Rouen après Bourges, Orléans et Reims pour étapes, on ne peut se défendre d'un profond sentiment de tristesse en découvrant ce que tout cela est devenu entre les mains de M. Soumet, qui n'y a vu que les quatre murs d'un cachot et l'occasion de mettre un bûcher sur la scène. Il est triste, en effet, de voir la poésie au-dessous de la réalité et la muse coupant comme à plaisir les ailes de l'histoire; c'est prendre la muse et la poésie à l'envers. Il y aurait donc tout lieu de s'étonner de la reprise de *Jeanne d'Arc,* si Mlle Rachel n'en avait été le prétexte.

« Il faut se représenter, dit Mme de Staël en parlant de la Jeanne d'Arc de Schiller, qui n'a rien de commun avec la Jeanne d'Arc du poète français, il faut se représenter une jeune fille de seize ans, d'une taille majestueuse, mais avec des traits encore enfantins, un extérieur délicat, et n'ayant d'autre force que celle qui lui vient d'en haut, inspirée par la religion, poète dans ses actions, poète aussi dans ses paroles, quand l'esprit divin l'anime; montrant dans ses discours tantôt un génie admirable, tantôt l'ignorance absolue de tout ce que le ciel ne lui a pas révélé. » C'est ainsi que Schiller a conçu

(1) *Étude et Solution nouvelle de la question haïtienne.* 2 vol. in-8°, chez Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, 23.

le rôle de Jeanne d'Arc; c'est ainsi que Mlle Rachel l'a rendu. L'histoire raconte que cette jeune fille, à ses derniers instans, réunit le courage le plus inébranlable à la douleur la plus touchante; elle pleurait comme une femme, mais elle se conduisait comme un héros. Sa mort ne fut ni celle d'un guerrier ni celle d'un martyr; mais, à travers la douceur et la timidité de son sexe, elle montra une force d'inspiration presque aussi étonnante que celle qui l'avait fait accuser de sorcellerie. Telle nous est apparue Mlle Rachel dans ce drame, qui n'est, à proprement parler, qu'une longue agonie. Dans son attitude, dans ses gestes, dans son langage, l'illustre tragédienne nous a tour à tour offert la grace d'un enfant, la faiblesse d'une femme, l'énergie d'un héros. Quand Jeanne d'Arc, dans la tragédie romantique de Schiller, prophétise le triomphe de la France et la défaite de ses ennemis, un paysan, esprit fort, lui dit qu'il n'y a plus de miracles en ce monde. — Il y en aura encore un, s'écrie-t-elle; une blanche colombe va paraître, et, avec la hardiesse d'un aigle, elle combattra les vautours qui déchirent la patrie. Le Seigneur, le dieu des combats, sera toujours avec la colombe. Il daignera choisir une créature tremblante et triomphera par une faible fille, car il est le Tout-Puissant. — Il semble que Mlle Rachel se soit inspirée de ces quelques lignes; et à quel magnifique spectacle ne nous eût-elle pas fait assister, si, au lieu de l'œuvre étouffée de M. Soumet, elle avait eu, pour se développer, l'air, l'espace, les larges horizons de la tragédie du poète allemand! Qu'elle eût été belle et touchante dans ses adieux au hameau natal qu'elle va quitter pour toujours! — Adieu, contrées qui me fûtes si chères, vous, montagnes, vous, tranquilles et fidèles vallées, adieu! Jeanne d'Arc ne viendra plus parcourir vos riantes prairies. Vous, fleurs que j'ai plantées, prospérez loin de moi. Vous, l'asile de toutes mes innocentes joies, je vous laisse pour jamais. Que mes agneaux se dispersent dans les bruyères, un autre troupeau me réclame; l'Esprit saint m'appelle à la carrière sanglante du péril. — Et qu'elle eût été noble et fière sur les champs de bataille, à côté de Dunois, les yeux étincelant du feu de la victoire! Hélas! au lieu de tout cela, il faut que sans plus tarder la jeune héroïne descende dans le cachot où l'enferme M. Soumet; l'action commence à peine qu'il faut déjà mourir. M. Soumet a du même coup escamoté la poésie et l'histoire; de tout ce beau poème, il n'a gardé qu'une prison et un bûcher. Quoi qu'il en soit, Mlle Rachel a trouvé le moyen d'animer de son souffle cette froide création; elle a repétri de son sang et de sa chair cette pâle figure depuis long-temps couchée au tombeau; elle a su réchauffer de sa flamme cette poésie terne et inanimée. Si, lorsque Mlle Rachel a parlé pour la première fois de donner sa vie à la Jeanne d'Arc de M. Soumet, un esprit fort était venu lui dire, comme à la vierge de Domrémy, qu'il n'y a plus de miracles en ce monde : — Il y en aura encore un, aurait-elle pu répondre à son tour.

PERTAUB-SING.

Procès du raja de Sattara en Angleterre.

A plusieurs reprises il a été question, dans cette *Revue,* des lointaines et brillantes contrées où l'Angleterre a su fonder un prestigieux empire. On y a parlé de ces Mahrattes turbulens, toujours redoutables, qui, placés au cœur même de la presqu'île indienne, tiennent en éveil la vigilance des dominateurs; c'est encore d'eux qu'il s'agit dans un procès important qui occupe depuis plusieurs années l'attention de l'Inde anglaise, et dont on suivra peut-être avec quelque intérêt le développement. Dans une si grave circonstance, je ne veux pas seulement étudier un fait historique, essayer la réhabilitation d'un individu obscur, poursuivi, opprimé durant de longues années, comme coupable d'un crime qui n'a jamais été prouvé; mon but n'est pas non plus de flétrir stérilement, sans profit pour celui qui en a souffert, les intrigues d'une politique honteuse. La révision du procès dont je veux parler peut avoir des résultats plus efficaces : elle tend à amener la réintégration de l'accusé dans ses biens dont on l'a privé, dans l'exercice de ses droits dont on l'a dépouillé, enfin à le replacer sur le trône dont on l'a fait descendre, car ce prétendu criminel est un roi de l'Inde condamné pour haute trahison par la cour toute puissante qui décide du sort des peuples et des monarques d'une partie de l'Asie.

Au printemps de l'année 1817, Bajee-Rao, qui régnait à Poonah, capitale des Mahrattes de l'ouest, conçut le projet de secouer le joug du gouvernement de la compagnie; les hostilités éclatèrent dans l'automne de la même année. La guerre dura plus de six mois; quatre fois vaincu, dépouillé successivement de toutes ses citadelles, qui n'étaient plus imprenables comme dans les temps anciens, Bajee-Rao se rendit à sir John Malcolm. Aux termes de la capitulation, on lui laissa la vie, on lui accorda une somme annuelle assez considérable, et il put se retirer à Benarès, y passer ses jours dans cette *médiocrité dorée* qui serait le comble du bonheur et de la fortune pour quiconque ne regretterait pas un trône. Cependant, comme la compagnie laissait aux Mahrattes vaincus une ombre d'indépendance, elle voulut leur donner un fantôme de roi. Bajee-Rao n'était, à vrai dire, qu'un usurpateur; il succédait à cette série de *pechwas* ou maires du palais, de race brahmanique, qui, s'emparant de l'autorité héréditaire, avaient relégué les princes légitimes à Sattara. Un de ces derniers vivait encore dans cette espèce d'exil, un descendant du célèbre Sivajee, fondateur de l'empire mahratte au XVIIe siècle. Ce fut sur lui que tomba le choix de la compagnie; seulement, au lieu de l'installer à Poonah, ville fatale, où les conspirations se renouaient sans cesse, on fixa sa résidence à Sattara même. Le territoire borné qui fut mis sous sa dépendance renfermait à peine un million et demi d'habitans; à Poonah, c'é-

tait la compagnie qui régnait par ses casernes, par son parc d'artillerie, par l'ascendant d'une puissance victorieuse.

Le nouveau souverain de Sattara se nommait Pertaub-Sing; il se trouva qu'au lieu d'avoir mis sur ce trône un fantôme de roi, la compagnie avait appelé au pouvoir un homme distingué, capable de gouverner de plus vastes états, intelligent et juste, ce qui est rare parmi les princes de l'Inde. Le général Briggs et le général Robertson, accrédités près de lui à titre de résidens, ont fait de vive voix et dans leur correspondance l'éloge de sa conduite; ils déclarent « l'avoir toujours vu disposé à respecter les engagemens qu'il avait pris envers la compagnie, toujours reconnaissant de ce que ce gouvernement avait fait pour lui. » Son administration était citée par ces mêmes résidens « comme un modèle à proposer à tous les souverains hindous. » Il savait borner les dépenses de sa maison, surveiller toutes les affaires de ses états sans le secours d'aucun ministre; par ses soins, un collége s'était élevé à Sattara, dans lequel on enseignait aux jeunes Mahrattes, outre l'idiome national, les langues persane et anglaise, l'art de lever des plans et l'arithmétique. Dans les documens recueillis à cette première époque de son règne, la cour des directeurs reconnaît qu'on doit au raja un témoignage de satisfaction « pour sa belle conduite et pour l'excellence de son administration. » Elle engage le gouvernement de Bombay à lui rendre cette éclatante justice, et remet au prince une épée d'honneur comme une marque de son estime et de sa haute considération, *as a token of their high esteem and regard.* Voilà, certes, bien des certificats de bonne conduite gratuitement délivrés à Pertaub-Sing par la cour des directeurs, sur les notes favorables envoyées par le gouvernement de Bombay, qui lui-même recevait ses impressions des résidens, c'est-à-dire des personnes placées le plus près possible du raja pour surveiller ses actions.

Ces bonnes relations durèrent jusqu'en 1835; l'épée d'honneur fut annoncée au raja par une lettre datée du 29 décembre de cette même année. En 1836, ce raja, sur le compte de qui la cour des directeurs se formait un jugement si avantageux, est accusé, par deux officiers *natifs* du 23e régiment d'infanterie de Bombay, d'avoir essayé de les séduire en les détournant du service de la compagnie. Deux témoins, un brahmane et un serviteur du prince, affirment avoir assisté à l'entrevue. Une commission est nommée par le gouverneur de Bombay pour rechercher la vérité de ces accusations; le raja, sommé de comparaître devant ses juges, entend lire les actes qui le condamnent sans les comprendre entièrement. Ces actes étaient écrits en hindoustani; Pertaub-Sing demande qu'on les traduise en mahratte, dans sa langue natale; on lui promet de faire droit à sa réclamation, et il se retire en attendant avec confiance qu'on lui remette ces pièces de conviction, qui tiennent la vengeance de la compagnie suspendue sur sa tête. Le temps se passe, les copies n'arrivent point, et le raja est déclaré « condamné par son silence; » en d'autres termes, la commission annonce au gouvernement de Bombay que le raja « a été incapable de prouver la fausseté des accusations dirigées con-

tre lui. » En 1837, Pertaub-Sing insiste près du lieutenant-colonel Ovans, nouveau résident à la cour de Sattara, et l'un des membres de la commission, afin que remise lui soit faite de ces copies; pour toute réponse, le lieutenant-colonel Ovans répond que « l'enquête a été secrète, le résultat des témoignages tenu secret aussi, et que, par conséquent, les pièces ne peuvent être remises à l'accusé! »

En 1838, deux nouvelles accusations monstrueuses et grotesques pèsent sur ce raja, qu'on avait naguère proposé pour modèle à tous les princes de l'Inde. 1° Il avait conspiré avec don Manoel de Castro, gouverneur de Goa, qui devait lui amener de Portugal *trente mille hommes* (et où les aurait-il pris?), pour l'aider à chasser les Anglais de leurs possessions. 2° Il s'était entendu avec Moodhojee-Bhonsleh, souverain de Nagpore, royaume des Mahrattes du nord, pour engager la Turquie à laisser passer sur son territoire une armée russe qui eût envahi l'Inde. Il a même été dit quelque part que quinze mille soldats français et un nombre effrayant d'élèves de l'École Polytechnique devaient voler au secours de ce raja, dont on ne soupçonnait guère l'existence à Paris! Les autorités britanniques accueillirent avec une incroyable niaiserie ou plutôt avec une perfidie inqualifiable ces absurdes rumeurs. Non-seulement on ne produisait aucune preuve de ces deux conspirations dérisoires, mais encore le raja n'a jamais été informé de l'existence de ces deux nouveaux chefs d'accusation.

La perte de ce malheureux prince était arrêtée, ou du moins consommée. En 1839, il reçut l'ordre de se présenter devant sir James Rivett Carnac, alors gouverneur de Bombay, à Sattara même, et là on lui remit, non pas les copies demandées avec tant d'instance, mais un papier par lequel il était requis de se reconnaître coupable d'avoir entretenu des relations hostiles au gouvernement britannique. Cet aveu lui eût conservé son trône, on le lui promettait du moins. Pertaub-Sing se contenta de répondre avec indignation : « Le gouvernement britannique m'a donné le territoire sur lequel je règne, il peut me l'ôter; mais il y a deux choses que je ne ferai jamais à sa requête : renoncer à ma religion et confesser que j'ai violé mes engagemens envers lui. » Là-dessus, Pertaub-Sing fut détrôné et dépouillé de ses propriétés particulières.

Certes, voilà un acte de justice tout-à-fait oriental; aussi fut-il assez mal accueilli en Angleterre, dans l'Inde même. Lord Auckland et sir Robert Grant, l'un gouverneur-général, et l'autre gouverneur de Bombay au temps de cette catastrophe, se sont exprimés sur les détails de cette affaire, à plusieurs reprises, d'une façon non équivoque; ils ont déclaré qu'il était impossible de savoir si le raja était véritablement coupable tant qu'on ne lui aurait pas remis entre les mains les pièces de l'accusation, tant qu'on n'aurait pas reçu de lui *des réponses écrites* sur les diverses charges accumulées contre lui. N'est-ce pas avouer, en d'autres termes, qu'on a condamné Pertaub-Sing sans l'entendre, sans même l'instruire suffisamment des premières déposi-

tions qui l'accusaient, sans lui communiquer celles qui aggravèrent plus tard sa cause, déjà si compromise?

Aujourd'hui ce n'est plus devant le gouvernement de l'Inde, c'est en pleine Europe que la cause est portée. Las d'implorer vainement la révision d'un jugement entaché d'illégalité, le raja en a appelé au parlement (1). Depuis deux ans, il demande à plaider devant une cour moins prévenue, pour obtenir d'être jugé comme le dernier des sujets de sa majesté britannique; là se bornent ses réclamations : est-ce trop exiger? Un agent (*wakeel*) envoyé par lui, un fondé de pouvoir établi en Angleterre pour conduire ce procès, le Mahratte Rungo-Bapojee, présente au parlement, à la reine elle-même, les pétitions de son maître. Ce beau rôle d'ambassadeur d'un roi exilé, il le remplit avec zèle et courage. Une très petite partie de la presse anglaise a osé lui prêter son appui, car on assure que les journaux de Londres sont en général trop bien traités par la cour des directeurs pour ne pas se montrer reconnaissans.

Maintenant recherchons les causes qui ont pu déterminer la commission à agir avec tant de précipitation et, pour ainsi dire, de violence, et abordons l'affaire sous ses divers points de vue. Quiconque sait comment les choses se passent dans l'Inde aura été porté à croire, d'après un rapide examen des faits, que le raja a véritablement conspiré contre le gouvernement britannique, et qu'une politique prudente a pu tenir secrets les détails d'intrigues qu'il est toujours dangereux de divulguer. Il est si naturel que les souverains tenus en charte privée dans le palais de leurs ancêtres s'ennuient de la tutelle des dominateurs et prêtent l'oreille aux aventuriers qui leur parlent d'indépendance! Tout en reprochant à la commission d'avoir brusqué la marche ordinaire des lois, on a dû admettre que la justice avait été sommairement rendue, et qu'à cela près des formes ouvertement violées, le jugement ne troublait guère la conscience de ceux qui l'ont porté. Cependant voilà que de toutes parts des documens arrivent; de terribles accusations sont formulées contre ceux qui ont dirigé cette procédure étrange, et des voix généreuses s'élèvent, qui parlent hautement de témoins subornés, d'une correspondance supposée, d'un sceau contrefait! Alors on s'explique cette obstination des juges à ne pas revenir sur ce honteux passé et cette persévérance de l'accusé à demander justice.

Jusqu'en 1837, nous l'avons vu, Pertaub-Sing, placé sur le trône par les autorités britanniques depuis dix-neuf ans, ne cessa de recevoir, de la part du gouverneur de Bombay d'abord, puis de la cour des directeurs, d'honorables témoignages de satisfaction et même d'estime. Cependant, en 1832, le raja avait réclamé à Bombay la possession de certaines parties de terri-

(1) Dans son ouvrage sur l'Inde, M. Fontanier avait dit quelques mots de cette affaire; mais, ayant quitté Bombay en 1840, il n'a pu s'étendre sur les détails qu'une enquête postérieure a dévoilés.

toire qui lui étaient dues, d'après l'interprétation naturelle des traités. Trois résidens qui avaient successivement passé à Sattara, et la cour des directeurs elle-même, appuyèrent les justes prétentions du raja. Après une résistance opiniâtre, le gouverneur de Bombay, qui semblait vouloir ne plus tenir ses propres engagemens, fut contraint d'obéir aux injonctions venues de Londres. *Inde iræ*. En 1835, six petits fiefs ou *Jagheers* de ses états se trouvant sans maîtres, Pertaub-Sing en demanda l'investiture; le gouvernement de Bombay promit d'en écrire à Londres. Une année s'écoula sans qu'on répondît aux questions réitérées du prince indien autrement que par des promesses mensongères : on n'avait point adressé à Londres ses réclamations. Dans son impatience, il eut la pensée téméraire d'envoyer lui-même un émissaire à la cour des directeurs. Le gouvernement local s'émut de tant d'audace : si les princes de l'Inde se permettent d'accréditer ainsi des agens près de la cour suprême et d'exposer leurs griefs en pleine Europe; si les affaires de la compagnie se débattent au grand jour, et que les secrets de cette administration mystérieuse se divulguent bruyamment, il pourrait se faire que mainte fois la politique de l'empire d'Orient fût désavouée par l'empire d'Occident. On n'a pas toujours, à Londres, la conscience aussi large qu'à Bombay, à Madras et à Calcutta. On a, en Europe, un rôle de modération, de justice, de civilisation et même de piété à soutenir; les raisons d'état parlent moins haut, quand on a des témoins de toutes ses actions. Le raja avait fait une imprudence : cet homme tant prôné pour sa belle conduite, pour sa fidélité à garder sa parole, devint tout à coup un conspirateur, un brouillon qui appelait aux armes le Portugal et la Russie!

Cette première faute était grave; Pertaub-Sing en commit une seconde : ce fut de se mettre en hostilité avec les brahmanes à propos de certaines cérémonies; peut-être aussi s'attira-t-il leur haine, parce qu'il donnait aux jeunes gens de ses états une éducation un peu trop européenne. Les brahmanes sont plus que la caste sacerdotale, ils sont l'aristocratie véritable des pays de l'Inde. Le raja les avait blessés; ils résolurent de se venger. De ces deux haines soufflant de deux points opposés se forma l'orage qui renversa le prince de Sattara. Dans la première des deux attaques dirigées contre lui, un brahmane s'était porté accusateur. Bientôt un système complet d'espionnage ou plutôt d'inquisition politique fut établi à Sattara; des ennemis publics du raja figuraient parmi ceux à qui on promettait des récompenses et des indemnités, s'ils pouvaient fournir des preuves quelconques de ses prétendus desseins. Les témoins affirmaient avoir été appelés par le raja, qui cherchait à les entraîner dans une conspiration en les dégageant de leur serment de fidélité envers les autorités britanniques. Où s'était passée la conférence ? Au rez-de-chaussée, disait l'un; dans la salle d'en haut, affirmait l'autre; celui-ci déclarait que Pertaub-Sing était nu jusqu'à la ceinture; celui-là, qu'il portait un vêtement de cour sur ses épaules. Tout l'ensemble de l'interrogatoire présentait de pareils désaccords; c'était une comédie mal jouée par des traîtres qui ne savaient pas leurs rôles, et cette triste comédie, on affectait de la

prendre au sérieux! Il y a plus : on sait aujourd'hui ce que coûtèrent ces faux témoignages : à un voleur de grand chemin on offrit cent cinquante roupies comptant et de belles espérances pour l'avenir, s'il voulait déposer contre son maître. A ce propos, M. George Thompson (1) s'écria en pleine assemblée, avec une véritable éloquence : « C'était proclamer dans le pays que quiconque voudrait causer la ruine de son roi n'avait qu'à paraître et à tendre la main; il serait accueilli à bras ouverts par le résident, et recevrait une riche récompense pour sa trahison ! » Ce résident, c'était le lieutenant-colonel Ovans.

Le même agent politique intercepta toute la correspondance du raja; aucune lettre ne parvint à celui-ci sans avoir été lue par le lieutenant-colonel Ovans. De cette lecture assidue des papiers les plus intimes de l'accusé est-il au moins résulté quelque preuve qui autorisât ces soupçons accueillis avec tant de facilité, qui corroborât ces témoignages préparés d'avance, mais peut-être vrais sur quelque point? Rien sans doute, car avec ces lettres écrites de sa propre main on eût confondu le coupable, et au contraire on s'obstina à ne pas lui communiquer les pièces du procès.

Mais on ne devait pas s'en tenir là, on en vint jusqu'à acheter d'un chef de brigands de faux papiers et un sceau dont il se trouvait détenteur. Voici le fait. Pendant de longues années, le raja de Sattara avait, disait-on, entretenu, près du gouverneur de Goa, un agent qui allait et venait assez régulièrement de la capitale du prince mahratte au chef-lieu des établissemens portugais, et transmettait à Pertaub-Sing des lettres de don Manoel. A son départ de l'Inde, don Manoel avait reçu, ajoutaient les dénonciateurs, une assez forte somme du raja sous forme de présent d'adieu, et, l'agent mystérieux étant mort quelque temps après, les papiers et le sceau de son maître (assez imprévoyant pour ne pas les retirer!) avaient passé entre les mains d'un certain Balboka-Kelkur (2). Quel était cet homme devenu dépositaire des secrets du raja, ou au moins recéleur de la pièce la plus importante du procès? Un chef de brigands qui rassemblait des gens de son espèce pour enlever à main armée des trésors déposés dans les forts de Vingorla, Malwan et Ranee. Cinq personnes, arrêtées pour cette affaire, déclarèrent que le prétendu agent du raja près du gouverneur portugais avait le premier préparé ce coup de main; qu'à la mort de l'agent, Balboka s'était mis à la tête de la bande, et que, voyant ses complices arrêtés, il s'était caché dans les montagnes. Que fit-on alors? On ne poursuivit pas Balboka, on ouvrit des négociations avec lui, on lui promit sa grace, s'il livrait les papiers et le sceau; le marché fut conclu au prix d'une somme de 1,000 francs (400 roupies). Encore une fois, pourquoi le raja ne chercha-t-il point à rentrer en possession de

(1) Discours à l'East-India-House, octobre 1845.

(2) *Official papers appertaining to the case of the detroned raja of Sattara, with a brief statement of the case,* pag. 2 et 3. — *A Statement of the case of the deposed raja of Sattara, taken from the official papers printed by parliament and by the court of directors,* etc., by W. Nicholson, esq. M. A.; London, 1845, pag. 81-82.

ces lettres qui le trahissaient et le condamnaient plus que toutes les vagues dépositions des témoins? pourquoi, au contraire, le résident voulait-il à tout prix les arracher à celui qui en était le détenteur? Croyait-il réellement à la culpabilité du raja, et espérait-il mettre enfin la main sur ces preuves qui le fuyaient sans cesse? Je ne sais, mais il est notoire que les lettres étaient supposées, et que cette machination fut conduite par un espion et par un agent secret du résident lui-même. Ces papiers ne furent jamais communiqués au raja; le résident ne voulut pas s'en servir, il est vrai, mais il n'avertit point son gouvernement qu'une troupe de sujets de Pertaub-Sing, résolus à le perdre, conspiraient de leur mieux, et exploitaient, par toute sorte de moyens, le mauvais vouloir des autorités britanniques. Il arrêta la poursuite de ces traîtres, de ces faussaires, et devint leur complice par son silence. Dans une cause simple, naturellement et légalement jugée, se rencontrerait-il de pareils incidens?

On voit quelle double inimitié menaçait incessamment Pertaub-Sing. Le résident eût-il été de bonne foi dans sa conviction que le raja conspirait, de semblables découvertes devaient suffire à éveiller des doutes dans son esprit; mais cette persuasion, on peut croire qu'il ne l'avait pas, qu'il ne l'a jamais eue: comme preuve, nous citerons une particularité caractéristique de ce procès. Un personnage de haut rang, nommé Govind-Rao, jouissait de la confiance du raja; il fut immédiatement compris dans l'accusation portée en 1836 par les officiers natifs du 23e régiment d'infanterie. Lui aussi, disaient-ils, il avait cherché à tourner les cipayes contre les Anglais. On l'arrêta à l'instant, on l'enferma dans un cachot, ou plutôt dans une tombe, *in a living tomb;* là, on le tint au secret le plus absolu, puis on le transféra à Poonah, et, en dernier lieu, à Ahmed-Nugger, sous bonne escorte. Défense était faite de le laisser communiquer avec qui que ce fût; des ordres étaient donnés pour qu'on interceptât sa correspondance, qui devait être remise au gouvernement. Pendant que Govind-Rao subissait ainsi les rigueurs du *carcere duro,* le parti qui complotait la ruine du raja fit parvenir au gouvernement anglais une pétition qu'on disait écrite par la mère de Govind-Rao, dans laquelle, tout en déclarant son fils coupable des crimes qui lui étaient imputés, elle demandait sa grace. Cette pétition fut reconnue fausse d'un bout à l'autre, et, en lisant les lettres du lieutenant-colonel Ovans, qui prétend voir dans ce document apocryphe « la confession véritable de Govind-Rao, » on se demande si cet agent, aveuglé par ses préventions ou troublé par la complication des intrigues dont il s'était fait le centre, a bien pu être dupe de pareilles manœuvres. Toujours est-il qu'il ajouta foi à la pétition. Cependant il fallait que Govind-Rao lui-même consentît à se reconnaître complice des conspirations supposées. La prison pouvait avoir agi sur lui, il était temps d'essayer de nouveaux moyens. Voilà que tout à coup les portes du cachot, si rigoureusement fermées, s'ouvrent pour en livrer l'entrée à un émissaire secret, oncle du captif à la vérité, mais partisan d'Appa-Sahib, frère du raja, à qui l'on avait promis le trône dès qu'il serait vacant. Pendant plus de quinze jours, cet agent fut

librement admis près de Govind-Rao, puis il le quitta pour remettre au gouvernement un papier qui contenait, comme on le devine, la confession sincère, l'aveu complet de toutes les fautes reprochées au prisonnier d'état. On le mit en liberté, sur cette déclaration, *dix jours après* que Pertaub-Sing avait été détrôné; mais, quand on l'interrogea sur cette conspiration dont il pouvait désormais parler sans rien craindre ni pour lui, ni pour le prince expulsé, il éclata de rire. Chose singulière, il avait gardé le silence dans sa prison de Sattara et dans celle de Poonah; c'est dans le donjon d'Ahmed-Nugger, où il n'était plus seul, qu'il avait écrit cette confession, dont il riait lui-même une fois délivré. Ce n'est pas tout. En juillet 1845, Govind-Rao a adressé à la cour des directeurs une pétition, signée de sa propre main, par laquelle il nie avoir jamais écrit la première; de cette conspiration, jamais il n'en a entendu parler, et il déclare que l'idée fixe du gouvernement de Bombay a été « de causer la ruine de son maître à tout prix, *determined on the ruin of my master, at all events.* »

Il y aurait peut-être encore un moyen de justifier la conduite des autorités britanniques. Si de faux témoins s'étaient levés effrontément pour calomnier le raja Pertaub-Sing, le lieutenant-colonel Ovans et le gouvernement de Bombay avec lui pouvaient se laisser tromper par des rapports mensongers. Cette supposition une fois admise, au lieu d'avoir tenu une conduite inqualifiable, le résident eût joué simplement le rôle d'une dupe malveillante. Mais pourquoi celui-ci a-t-il emprisonné des serviteurs du raja sans l'en avertir? pourquoi n'a-t-on pas admis la défense de l'accusé? pourquoi lui a-t-on toujours refusé la communication des pièces du procès? pourquoi l'a-t-on lui-même tenu au secret dans son palais, sans lui donner avis des conspirations ourdies contre sa personne, à mesure qu'on découvrait quelque trame de cette mystérieuse intrigue? pourquoi M. Ovans, pleinement convaincu de la fausseté de la pétition attribuée à Govind-Rao, *a-t-il attendu onze mois* pour dénoncer cette intrigue à son gouvernement? N'est-ce pas d'ailleurs sur ces dénonciations frauduleuses qu'il a obtenu des autorités supérieures de pleins pouvoirs pour incarcérer les personnes accusées? Qui donc régnait véritablement à Sattara, du roi, confiné dans son palais, entouré d'espions, de parjures, privé de ses amis, menacé par le procès formidable dans lequel on recevait des dénonciations de toutes mains, ou du résident, qui communiquait seul avec le gouvernement de Bombay, écoutait les délations, et s'interposait avec une autorité absolue entre l'accusation et la défense?

On connaît maintenant les charges qui s'élèvent contre le résident Ovans; le parlement n'a pas employé moins de quatre volumes in-folio au complet développement de cette affaire. Quant aux intrigues que le raja est censé avoir entretenues avec le gouverneur de Goa, don Manoel, celui-ci a affirmé n'en rien connaître. Un membre du parlement, M. Joseph Humes, lui ayant demandé des explications sur ce sujet, a reçu une lettre catégorique dans laquelle on lit ces mots : « Au nom de la justice et pour mon honneur, je me fais un devoir de déclarer que, durant tout le temps que j'ai

gouverné les possessions portugaises dans l'Inde, *je n'ai jamais entretenu de correspondance sur aucun sujet politique avec le raja de Sattara, et tous les documens qui ont été produits à l'appui de cette assertion sont faux* (1). » On prétend que le lieutenant-colonel Ovans n'a voulu voir, dans la parole du *fidalgo* portugais, autre chose que le témoignage douteux d'un complice, et cependant il veut qu'on le croie sur sa propre parole, lui, qu'on accuse d'avoir trompé son gouvernement dans mainte occasion, et cela, non pour sauver un innocent, mais pour faire tomber de son trône un pauvre raja!

De tels débats ne se poursuivent point sans que les partis se livrent des combats acharnés; la lutte est ouverte entre ceux qui veulent jeter un voile sur le passé et ceux qui croient plus sage, plus juste, plus généreux, de la part d'un grand peuple, de rechercher la vérité en dehors de toute autre considération. En 1841, devant la cour des propriétaires réunis à l'East-India-House, M. George Thompson prononça un discours plein de mouvemens oratoire et d'allusions historiques, qui mirent la cause à sa véritable hauteur; il fit voir qu'il y a solidarité complète entre le gouvernement de l'Inde et celui de Londres. Il terminait son *speech* en demandant à la cour d'émettre l'opinion que « l'ex-raja de Sattara était innocent des accusations portées contre lui.... et qu'en conséquence, d'après les principes de la loi anglaise, fondée sur l'immuable justice, et les droits inaliénables de tout sujet britannique, prince ou paysan, il était digne d'être réintégré dans tous ses droits et réhabilité pour tous les torts qu'on avait eus envers lui (2). » Une année après, à la demande de neuf propriétaires, cette motion fut formulée : « La cour est-elle d'avis que le raja de Sattara a été privé de ses propriétés et exilé sans avoir été entendu, et que de pareils actes sont aussi répugnans aux principes de la justice que nuisibles aux intérêts anglais dans l'Inde? » Sous prétexte que la cour avait résolu de ne plus se mêler d'une affaire trop souvent évoquée, la majorité refusa de prendre cette demande en considération. Là-dessus une discussion s'éleva, et, d'accord avec M. Thompson, qui s'est fait l'avocat officieux et désintéressé de Pertaub-Sing, M. Norris, honorablement connu à Bombay, où il a rempli de hautes fonctions, revint à la charge, discuta tous les points de cette procédure illégale, et troubla dans leur somnolence les adversaires de sa motion (3). Le parti des mécontens se grossissait peu à peu, et le temps, sur qui on comptait pour endormir l'affaire, déjouait les prévisions de tous ceux qui disaient : Justice est faite!

Cette même année, le raja adressa à la reine une pétition signée, non de son sceau, mais de sa main (4). Cette humble adresse d'un prince fier par

(1) *Statement of the case of the dethroned raja of Sattara*, etc, W.-N. Nicholson, 1845.

(2) *Speech delivered in the court of proprietors as the East-India-House*, july 15, 1841, by George Thompson, esq.

(3) *Case of the raja of Sattara*, speech of the late Charles Norris, esq., 1842.

(4) *The deposed raja of Sattara. Statement of his case by his Highness*, 1842.

caractère et par naissance est curieuse à étudier; on y trouve des traces profondes de cette mélancolie qu'inspire le malheur présent comparé avec la gloire et la grandeur passées. « Celui qui fait cette pétition, dit-il tout d'abord, est de race royale; il ne désire point être traité avec faveur, il demande seulement à être jugé sans partialité, afin que, comme le dernier sujet de votre majesté accusé d'un crime, il puisse être tenu pour innocent tant qu'il n'y a pas de preuves de son délit. » Et plus loin il ajoute : « Comme les autres princes de l'Inde dont les états ont été écourtés (*curtailed*), le pouvoir amoindri, et qui ont été réduits à se courber sous l'ascendant britannique, celui qui fait cette pétition doit tout son territoire, tout le pouvoir dont il a jamais joui, toute la dignité dont il a jamais été entouré, au gouvernement de la Grande-Bretagne. » Mieux qu'aucun de ses défenseurs, le raja fait ressortir la part qu'ont prise les brahmanes dans les attaques dirigées contre lui, et il prouve que son trône devait s'appuyer sur le concours des autorités britanniques, tandis que le seul fait de son élévation le mettait en hostilité directe avec la caste la plus influente de l'Inde, et lui ôtait tous les moyens dont il pouvait se servir pour soulever ses peuples contre la domination anglaise. C'est au nom de l'histoire qu'il parle; les *Pechwas,* qui avaient usurpé le trône, appartenant à la caste brahmanique, l'installation d'un prince d'une autre caste diminuait l'autorité de cette puissante aristocratie, et la jetait dans une opposition systématique. De là sont partis les coups que, loin de détourner, on semble avoir pris à tâche de diriger contre le raja. Il expose en peu de mots les difficultés de sa situation, et sourit tristement à cette folle idée qu'on lui prête, d'avoir voulu tenter une attaque contre une puissance formidable avec ses propres forces, montant à quinze cents hommes, soutenus par les troupes des Portugais, dont l'effectif ne va pas au-delà de trois cents fantassins! Il s'étonne que son prétendu complice ait été à peine interrogé sur une matière aussi grave, et nous nous étonnons avec lui qu'une pareille hostilité, même soupçonnée, de la part du gouverneur de Goa, n'ait pas amené entre les cabinets de Londres et de Lisbonne une explication quelconque. Il y a long-temps cependant que l'Angleterre n'a plus peur du Portugal.

En 1843, l'agent de Pertaub-Sing, Rungo-Bapojee, prononça un discours en mahratte à l'East-India-House. Il demanda pourquoi les papiers relatifs à la cause avaient été cachés, pourquoi on s'obstinait à ne pas les montrer publiquement, quand des défenseurs généreux osaient, avec tant de hardiesse et de désintéressement, dévoiler la conduite des persécuteurs de son maître. Envoyé par l'ex-raja, qui, comme tous les princes de l'Inde, *s'était accoutumé à l'idée qu'on obtenait justice en Angleterre,* il espérait qu'une enquête serait enfin ordonnée. Une lettre lui apprenait que le raja actuel, privé de postérité, se trouvant dangereusement malade, voulait adopter un fils; pouvait-il le faire tant que Pertaub-Sing n'aurait pas été admis à prouver son innocence? Un gouverneur de Bombay avait donné à entendre qu'au décès du présent roi, mort sans successeur légitime, le royaume de Sattara

retournerait à la compagnie, selon la loi; la maladie de ce dernier prince d'une dynastie sans postérité réveillerait-elle la cupidité des directeurs? Telles étaient les questions qu'il proposait à l'assemblée; dans cette même séance du 8 février 1843, M. Sullivan prit la parole pour soutenir une motion ainsi conçue : « Après un mûr et attentif examen de toutes les circonstances de l'affaire du raja de Sattara, cette cour est d'avis que la justice, non moins que le caractère du gouvernement britannique dans l'Inde, requiert, ou que le susdit raja soit replacé sur le trône, ou qu'une complète et impartiale enquête soit faite sur toute la marche de ce procès (1). »

L'opinion de M. Sullivan avait un grand poids : membre du conseil de Madras vers cette époque, il savait qu'une conspiration avait été ourdie contre le gouvernement britannique par plusieurs rajas, et, quand le nom de Pertaub-Sing fut prononcé avec celui des princes rebelles, il ne douta pas un instant que le chef mahratte n'eût trempé dans ce complot. Telle fut la première impression de M. Sullivan, jusqu'à ce que les dénonciations faites devant la cour des propriétaires lui eussent ouvert les yeux. Il n'hésita pas à changer d'idée, à revenir sur des préventions assez fondées, et, après avoir été accusateur tacite de l'ex-raja, il se fit hautement son défenseur.

Vous le voyez, de ces documens il résulte qu'il y a eu illégalité flagrante dans la procédure, et que la commission se refuse obstinément à réviser l'affaire, c'est-à-dire à se disculper de la terrible accusation qui pèse sur elle. Les divers plaidoyers en faveur de Pertaub-Sing montrent clairement le côté faible de la question. Les accusateurs de M. Ovans ne peuvent avoir aucun intérêt à diffamer un de leurs concitoyens, à prendre en mains le parti d'un petit prince détrôné; mais ils s'obstinent d'autant plus dans leurs attaques parfois très violentes, que le mauvais vouloir de la cour des propriétaires se manifeste plus sensiblement. Ainsi, à la séance trimestrielle du mois de septembre, la cour des directeurs tenta d'interdire l'entrée de la salle aux étrangers, et de repousser de son sein les petits actionnaires de la compagnie. Il s'éleva de si énergiques réclamations contre cette mesure aristocratique, qu'on revint sur la première décision, et, dans cette même séance, M. Thompson put élever la voix, au sujet du raja, devant un auditoire moins intéressé à repousser sa motion. Dans une réunion spéciale de directeurs, où il s'agissait de délibérer sur cette question toujours pendante, il y eut usurpation de fauteuil par un des membres, dispute entre le président et celui qui occupait sa place par surprise, enfin désordre complet, si bien que la chose fit du bruit, et la noble cour, déjà accusée d'une partialité évidente, compromit sa dignité. Mais un fait plus grave pour l'honneur de cette cour, c'est que, sur quarante-six votans, quinze seulement, le tiers à peine, ont soutenu la cause du raja; vingt-et-un membres ont déclaré qu'il n'y avait pas lieu à s'occuper davantage de cette affaire, qui *entrainait avec elle de gra-*

(1) *Speech of M. John Sullivan, in the court of proprietors at the East-India-House,* on the 8 of february 1843.

ves inconvéniens! Il y a sans doute aussi quelques graves inconvéniens pour l'accusé à subir une condamnation que sept directeurs (1) eux-mêmes ne regardent pas comme justement méritée.

Dans ce rapide aperçu d'un important débat, j'ai cru devoir omettre des détails mesquins, scandaleux, qui donneraient plus de force encore à l'accusation portée contre les autorités britanniques; il m'a paru préférable de maintenir la question à la hauteur d'un grand procès politique, et d'étudier les faits dans leur ensemble, en les dégageant de tout ce que l'histoire oubliera. Le public, l'Europe entière, en savent assez aujourd'hui pour comprendre ce qui a porté les membres de la cour à rejeter avec dégoût, à une grande majorité, la révision de cette cause fastidieuse, disent-ils, et suffisamment étudiée. Cependant il y a un précédent à l'affaire du raja de Sattara, et cette seule circonstance devrait soulever des scrupules dans l'esprit des juges. En 1787, le fils adoptif d'un raja de Tanjore, légitimement admis à succéder à son père, d'après la loi hindoue, et confié à la garde du missionnaire Swartz, fut déposé presque immédiatement, à la demande de son oncle, à peu près comme Pertaub-Sing l'a été par suite des intrigues auxquelles son frère, Appa-Sahib, n'est pas resté étranger. Cette sentence, le gouvernement de Madras l'adopta, la cour des directeurs la confirma; elle ne tarda pas à être sanctionnée par le gouvernement suprême. Malgré cela, une minorité bien faible persista à soutenir que cette sentence avait été achetée, au moyen de grosses sommes d'argent, par de faux témoignages, par ces ténébreuses machinations dont l'Asie a gardé le secret. Pendant sept années, ceux qui demandaient justice implorèrent vainement l'attention du gouvernement de l'Inde. A la fin, leur obstination triompha de l'indifférence des autorités britanniques; on révisa la cause, on découvrit des menées frauduleuses que personne ne supposait, pas même le missionnaire Swartz, défenseur naturel, tuteur légal du jeune prince. Le raja, convaincu d'avoir trompé la justice, fut déposé à son tour, et le fils adoptif du roi précédent remonta sur le trône de son père *douze ans* après qu'un complot habilement ourdi l'en avait fait descendre (2). Dans cette affaire déjà ancienne, on n'avait aucune raison de soupçonner que la bonne foi des juges eût été surprise; dans celle-ci, on fait plus que soupçonner une illégalité, on la voit se reproduire sous toutes les formes à chaque nouvelle phase du procès. Mais il n'y a que sept ans à peine que le raja crie du fond de son exil; encore quelque temps, et il se peut qu'il meure : alors, sans doute, on considérera sa cause comme doublement jugée, et une grande iniquité aura été commise à la face du monde par le gouvernement de l'Inde. Plaise à Dieu que ce soit la dernière!

***

(1) Les directeurs sont au nombre de vingt-quatre; tous n'étaient pas présens à la séance.

(2) *Speech of M. John Sullivan*, etc., pag. 3 et 4.

Du Commerce des peuples de l'Afrique septentrionale dans l'antiquité, le moyen-age et les temps modernes, par M. Mauroy (1). — Le commerce des peuples de l'Afrique septentrionale a traversé des phases bien diverses depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. L'histoire de ce commerce n'est pas seulement curieuse, elle est pleine d'enseignemens pour la France, et c'est à ce titre que le livre de M. Mauroy mérite notre attention. — On sait que, vers le ve siècle avant Jésus-Christ, les Carthaginois entreprirent deux expéditions maritimes, dont l'une, commandée par Himilcon, qui se dirigea vers le nord de l'Europe en longeant le littoral de l'Espagne et de la Gaule, a été à peine mentionnée par les anciens. Quant à la seconde, son chef, Hannon, en écrivit une relation qu'il déposa à Carthage, dans le temple de Saturne, et qui plus tard, traduite du phénicien en grec, a été conservée jusqu'à nous. D'après ce document précieux, rédigé dans les termes d'un journal de bord, on voit que l'expédition, composée de soixante navires portant trente mille personnes, tant hommes que femmes, franchit les colonnes d'Hercule, fonda sur le littoral de l'Afrique un certain nombre de colonies, et, arrêtée par le manque de vivres, n'alla pas, suivant les uns, au-delà du cap Bojador, et poussa, suivant les autres, jusqu'à la Sénégambie. Cette dernière opinion a été adoptée par M. Mauroy, qui a fait ressortir la coïncidence de diverses parties du récit d'Hannon avec les descriptions des voyageurs modernes.

Quoi qu'il en soit, il n'en est pas moins certain que Carthage, dont toute la politique, comme l'a si bien dit Heeren, consistait à rechercher et à cacher les pays fertiles en métaux, entretint de nombreuses relations avec les pays du centre de l'Afrique; on a même à peu près retrouvé, au moyen d'Hérodote, la route suivie par les caravanes qui arrivaient dans cette ville du fond de l'Arabie. Lorsque la puissance carthaginoise eut été détruite, on peut affirmer, bien que l'on possède à cet égard fort peu de renseignemens, que le commerce de ces contrées ne perdit rien de son importance sous les Romains, qui pénétrèrent peut-être jusqu'aux frontières du Bournou. Quant aux Vandales, leurs successeurs, nous croyons que M. Mauroy s'est trompé en les représentant comme des trafiquans actifs, « allant chercher l'ambre jusqu'aux limites de la Germanie. » Ces peuples, dont la domination subsista à peine un siècle, et que le pillage de Rome et des îles de la Méditerranée avait gorgés de richesses, ne songèrent guère à se livrer au commerce, pour lequel, comme tous les barbares qui envahirent l'empire, ils devaient avoir le plus profond mépris. Ajoutons que le passage de Procope auquel renvoie M. Mauroy ne renferme pas un mot qui justifie cette assertion.

Au viie siècle, les provinces de l'Afrique septentrionale, qui formèrent plus tard les régences de Tripoli, de Tunis, d'Alger et de Maroc, furent conquises par les Arabes, et désignées par eux sous le nom de *Maghreb* ou *Couchant*. Les gouverneurs envoyés par les califes ne tardèrent pas à se déclarer indépendans, et leur révolte rendit, pendant plusieurs siècles, ce pays le théâtre de guerres longues et sanglantes. — Toutefois, lorsque la paix eut commencé à renaître, et que les villes du littoral qui, comme Bone, étaient tombées au pouvoir de Roger, roi de Sicile, eurent été reconquises, les princes du Maghreb cherchèrent à nouer des relations avec les peuples chrétiens et surtout avec l'Italie. Ce furent les Pisans qui obtinrent les premiers le droit de s'établir dans leurs états pour se livrer au commerce d'importation et d'expor-

(1) Comptoir des Imprimeurs-Unis, 1844, in-8°.

tation, et, d'après des documens conservés en original dans les archives de Florence, on les voit, dès le milieu du XIIe siècle, habitant en corps de nation dans les territoires de Tunis et de Bougie, qui servaient alors d'entrepôt au commerce de l'Europe et de l'intérieur de l'Afrique. Les Génois ne tardèrent pas à devenir les rivaux des Pisans, avec lesquels ils en vinrent souvent aux mains dans ces parages, et qu'en 1200 ils battirent dans le port même de Tunis. Aux Génois se joignirent ensuite les Catalans et les Vénitiens. La conduite tolérante tenue à cette époque par les princes musulmans présente un singulier contraste avec le fanatisme qui anime aujourd'hui les populations de cette partie de l'Afrique. Les chrétiens pouvaient construire des églises et des monastères, se livrer publiquement à l'exercice de leur culte, et ils avaient fondé quelques colonies. Une grande bonne foi présidait aux rapports internationaux, et il y eut même des croisières mixtes, c'est-à-dire des croisières composées de musulmans et de chrétiens, destinées à protéger les navires marchands menacés sans cesse par les pirates de l'Europe et de l'Afrique. Ces relations commerciales, activées par le développement que prenait chaque jour la marine européenne, durèrent jusqu'à l'invasion turque dans ces contrées, invasion qui leur porta un coup fatal. Depuis cette époque jusqu'à la conquête d'Alger, l'histoire des rapports de l'Europe et surtout de la France avec les états barbaresques ne présente plus qu'une longue suite de pirateries et de brigandages souvent châtiés, mais sans cesse renaissans.

Pour la partie relative au moyen-âge, M. Mauroy a pu s'appuyer sur un excellent travail de M. de Mas-Latrie, inséré dans une des publications officielles du ministère de la guerre. Les derniers chapitres, consacrés au commerce de l'Afrique septentrionale et centrale pendant les temps modernes, n'ajoutent aucun fait nouveau à ceux qu'avaient déjà recueillis les historiens. Parmi les notes qui forment à peu près les deux tiers du volume, et dont une partie aurait pu être sans inconvénient intercalée dans le corps même du livre, nous avons remarqué des détails curieux sur les *touareg* ou voleurs du désert, détails extraits d'un mémoire du lieutenant-colonel Daumas. On doit regretter que M. Mauroy n'ait pas consulté plus souvent les sources originales, après avoir annoncé dans sa préface « qu'il avait recueilli *dans tous les anciens* et dans presque tous les modernes ce qui regardait le commerce de l'Afrique septentrionale. » Il cherche trop volontiers ses autorités dans des ouvrages récens. La composition du livre, où se glissent des digressions trop fréquentes, laisse aussi à désirer. Toutefois ces défauts sont rachetés par des qualités sérieuses, par des recherches intéressantes, et c'en est assez pour que le livre de M. Mauroy soit favorablement accueilli.

— Les belles études de M. Vitet sur la *peinture*, la *musique*, l'*architecture*, l'*archéologie* et la *littérature* viennent d'être réunies et publiées en deux volumes dans la Bibliothèque-Charpentier. L'unité du livre est dans le sentiment élevé de l'art qui en anime toutes les parties, et dont l'important travail sur *Eustache Lesueur*, publié autrefois dans cette *Revue*, nous offre la plus haute, la plus sévère expression. L'ouvrage de M. Vitet paraît sous ce titre : *Études sur les Beaux-Arts et sur la Littérature.*

V. DE MARS.

DU PAMPHLET.

I. — ENTRETIENS DE VILLAGE, LES PAMPHLETS DE M. DE CORMENIN.

II. — *LE PRÊTRE*, etc. — *LE PEUPLE*, par M. Michelet.

Tacite ne nous a pas laissé ignorer que l'empereur Auguste n'aimait point ce que nous appelons aujourd'hui la liberté de la presse. L'heureux héritier de César voulut qu'on punît sévèrement ceux qui composaient de petits livres contre les particuliers. Il craignait sans doute qu'au moment où la tribune se taisait, la liberté et la malignité humaine ne cherchassent dans ces petits livres, *libelli famosi*, de trop cruels dédommagemens. En général, les anciens, pour qui les plus grandes licences de la harangue publique étaient une habitude et comme une émotion nécessaire, supportaient impatiemment d'être maltraités dans des écrits. Ils n'admettaient pas ces accusations auxquelles on ne pouvait répondre sur-le-champ, comme dans l'assemblée du peuple, au sénat ou devant les juges. Ils mettaient leur point d'honneur dans un échange direct de toutes les invectives, de toutes les violences de langage que leur suggérait la passion.

Nous avons pris le contre-pied de cette manière d'être : dans nos discours nous sommes plus retenus, et c'est dans nos écrits que nous mettons nos plus grandes malices. Il ne venait pas à l'esprit des orateurs antiques de s'interrompre pour se reprocher de n'être point parlementaires; la parole tombait sur leurs têtes comme un glaive que rien ne

pouvait détourner. Chez les modernes, la parole est sans doute une arme redoutable; toutefois il est des attaques, il est des blessures qui lui sont interdites. Les combats de la tribune ont leurs règles d'honneur comme le duel, et celui qui les enfreint est sévèrement puni, car il n'est plus écouté. Moins entravé que l'orateur, l'écrivain ne connaît d'autres restrictions à sa liberté que les limites même qu'il voudra s'imposer. S'il a pour complice la curiosité avide et presque barbare du lecteur qui aime à pénétrer dans les détails les plus intimes, dans les derniers replis d'une vie et d'un caractère, il a pour juge le goût, le sens délicat et ombrageux de ce même lecteur, qui, après l'avoir quelque temps applaudi, peut le condamner brusquement, parce qu'un mot malheureux et des couleurs trop chargées lui auront déplu. Il y a dans les ames assez de passions mauvaises pour assurer le succès des plus sanglantes satires, mais il y a aussi dans les esprits assez de tact et de droiture pour réprouver les agressions grossières, les déclamations déraisonnables. Ici la délicatesse fait l'office de la charité.

Toutefois le pamphlet chez les modernes n'a pas pour unique origine l'incurable démangeaison de médire de son prochain; d'autres et plus nobles causes l'ont aussi mis au monde. Si l'usage et la pratique de la parole ont fondé et développé la liberté antique, c'est par les idées écrites que peu à peu la liberté a commencé de poindre et de paraître dans l'Europe chrétienne. La discussion s'est établie sur les mystères de la foi, sur Aristote, sur Platon, puis elle a atteint les intérêts temporels et les affaires politiques. Le pamphlet a donc sa racine dans le génie même de la société moderne, l'esprit de discussion. Il en a pris toutes les formes et suivi toutes les fortunes. Il a été successivement barbare, diffus, cynique, spirituel, concis, élevé, divertissant. Dans le pamphlet, les esprits les plus divers, les vocations les plus différentes, se produisent, le moine, le docteur, l'homme d'épée, le légiste, le philosophe; enfin, dans cette retentissante cohue, vous trouvez tout, depuis le cuistre le plus épais jusqu'au plus étincelant écrivain.

C'est en latin que les modernes commencèrent à s'attaquer, à s'injurier. La langue des anciens maîtres du monde, qu'on travestissait indignement dans les chancelleries et les cours de justice, fut employée à des luttes auxquelles son génie ne répugnait pas. L'idiome qu'avaient parlé les Gracques, et dont la véhémence avait accablé Antoine et Catilina, retenait encore la puissance d'exprimer et de satisfaire d'ardentes passions. La colère et le génie achevèrent de ranimer et de féconder des formes de langage et de style que le temps semblait avoir irréparablement glacées. Dans les premiers jours du XVIe siècle, avant que Luther se fût levé contre Rome, il y avait, au sein de l'église et des universités, des controverses et des polémiques, signes avant-coureurs de mouvemens plus décisifs. La théologie comme la jurisprudence avait ses no-

vateurs, et les travaux de Reuchlin présentaient une analogie frappante avec les tentatives littéraires et philologiques d'Ange Politien. D'un génie autrement vaste et profond que le brillant favori de Laurent de Médicis, Reuchlin non-seulement était l'homme le plus érudit de son époque, mais à la connaissance, si rare alors, des langues hébraïque et grecque, il joignait une raison supérieure, qui lui avait fait pressentir l'étroite union du christianisme avec les religions orientales. La tourbe des théologiens et des moines était incapable d'aller au fond d'une telle pensée, mais pour les blesser il suffisait de la prééminence qu'assurait à Reuchlin son érudition hébraïque. Reuchlin fut accusé de judaïsme : il savait l'hébreu, donc il ne pouvait être bon chrétien. Les moines de Cologne trouvèrent ce raisonnement si beau, qu'ils en firent la base des accusations par lesquelles ils entreprenaient de perdre le célèbre hébraïsant. Insinuations calomnieuses, citations infidèles, injures violentes, enfin tout ce que peut inspirer une haine de théologien, passion devenue proverbiale, *odium theologicum*, fut employé contre Reuchlin, qui se défendait avec fermeté, lorsqu'à cette polémique il y eut une diversion imprévue.

On commençait à parler, dans le monde théologique et savant, d'un recueil de lettres toutes adressées au même personnage, à Ortwinus Gratius, professeur de théologie à Cologne. Les correspondans du théologien ne se faisaient point connaître; mais, si les noms qu'ils prenaient étaient imaginaires, ils professaient des principes qui, à la première vue, paraissaient excellens. Ils avaient pour Ortwinus Gratius tous les dehors du respect; ils l'appelaient poète, orateur, philosophe, théologien, et *plus si vellet;* ils lui donnaient encore les noms de *scientificissimus,* de *profundissimus* et d'*illuminatissimus*. Ils mandaient au professeur de Cologne les nouvelles du jour; ils le tenaient au courant de tout ce qui s'écrivait et se disait pour et contre Reuchlin; quant à eux, leurs sentimens n'étaient pas douteux : ils maudissaient le savant téméraire, ou plutôt l'hérétique qui était venu troubler la bienheureuse paix dont jouissait l'église. Aussi demandaient-ils à Ortwinus Gratius les moyens de répondre aux objections impertinentes de Reuchlin et de ses partisans. A l'apparition de ces lettres, les adversaires de Reuchlin furent dans la joie : ils crurent avoir trouvé des auxiliaires. Cependant à quelques-uns cette apologie parut bientôt suspecte; d'autres ne se gênèrent pas pour en rire : enfin il ne fut plus possible de s'y tromper. Sous de perfides apparences, sous le prétexte de défendre la bonne cause, on l'attaquait.

La désolation était dans le camp du Seigneur. On n'était entré en commerce de lettres avec Ortwinus Gratius que pour se moquer de lui et de tous ses amis qui n'aimaient pas la science. Comment en douter, quand on voyait un des correspondans du professeur de Cologne lui écrire en ces termes : « Il faut que vous sachiez que le docteur Reuchlin

vient de faire imprimer un livre vraiment scandaleux, sa défense, où il vous appelle un âne; pour moi, j'ai été pris d'une telle indignation, que je n'ai pu aller plus loin; j'ai jeté le livre, je vous l'envoie. J'ai pensé qu'il fallait que vous le connussiez, afin de pouvoir y répondre. » Parfois le ton s'élève à une éloquente gravité. « Que faut-il penser, quand on compare Érasme de Rotterdam, Jean Reuchlin, Mutianus Ruffus et d'autres encore à ces théologiens étroits et bornés, cloués à une inepte routine, ayant déserté les traces des antiques et savans soutiens de l'église, qui marchaient dans la vraie lumière des Écritures? Également dénués de la connaissance du latin, du grec et de l'hébreu, comment ces tristes théologiens pourraient-ils comprendre les livres saints? Aussi nous les voyons abandonner l'étude de la véritable théologie pour des argumentations, des disputes et des questions frivoles. Cependant ils se disent les défenseurs de la foi catholique, que personne n'attaque parmi nous. Pourquoi donc, s'ils veulent que leurs disputes aient quelque utilité, ne vont-ils point par le monde prêcher la parole de Dieu comme les apôtres? pourquoi ne vont-ils pas argumenter contre les Grecs, afin de les ramener dans le sein de l'église? S'ils craignent de s'aventurer si loin, ne pourraient-ils aller essayer contre les hérétiques de la Bohême la puissance de leurs argumens et de leurs syllogismes? Ils s'en gardent bien, et s'acharnent à disputer là où on n'a que faire de leurs discussions oiseuses. Mais un jour le Seigneur les visitera, ces stériles ergoteurs; il enverra de véritables docteurs, profondément versés dans les langues grecque, hébraïque et latine, qui, faisant justice de tant d'absurdes commentaires, de tant de misérables subtilités, apporteront le flambeau de la science, et nous rendront enfin la primitive et vraie théologie chrétienne, comme l'a fait récemment Érasme en corrigeant les livres de saint Jérôme. » Il est entendu que ces véhémentes paroles sont mises dans la bouche d'un mauvais chrétien, destiné à persévérer *in pravitate sua,* et à mourir *in gehenna* : l'officieux correspondant du professeur de Cologne en a horreur, et il ne les lui mande que pour qu'il y réponde. Malheureusement Ortwinus Gratius est peu fécond; on lui écrit de toutes parts, et il ne donne signe de vie à personne : une seule fois il répond à une consultation fort délicate sur l'amour et ses plaisirs. Tout cela est dit d'une manière vive, bouffonne, et donne à connaître les mœurs du temps. Ainsi les vices des moines, leur ignorance, leurs balourdises, étaient flagellés dans les lettres adressées à l'infortuné Ortwinus Gratius, point de mire de toutes ces mordantes railleries. Ces lettres parurent réunies en deux parties, en 1516 (1), un an avant les thèses de Luther, sous le

(1) Depuis cette époque, ces lettres ont souvent été réimprimées en Allemagne dans le XVIe siècle. La petite édition de Londres de 1710 est préférable aux éditions allemandes.

titre d'*Epistolæ obscurorum virorum*. Bientôt elles furent dans toutes les mains. On disait alors qu'en les lisant, Érasme, qui avait un abcès à la joue, avait ri de si bon cœur, que l'abcès creva. On ne fait de pareils contes qu'à propos d'un grand succès.

L'Europe chrétienne avait donc produit un pamphlet populaire. Quel en était l'auteur? Il y avait de par le monde un gentilhomme de Franconie dont on avait voulu faire un moine, mais que la nature avait doué d'un génie incompatible avec le cloître. Ulric de Hutten commença par une longue école buissonnière une existence où les fortunes les plus diverses se trouvent mêlées. Nous le voyons parcourir l'Allemagne et l'Italie dans une telle indigence, qu'elle le réduisit à s'enrôler comme soldat; quelques années après, il recevait de l'empereur Maximilien la couronne poétique, et il était honoré de la confiance de l'électeur de Mayence. Enfin Charles-Quint et François Ier le recherchèrent. Hutten était un esprit non moins séduisant que redoutable. Homme d'action et de pensée, homme d'épée et de style, fougueux, irascible, faisant des vers que son siècle trouvait beaux, parlant des affaires religieuses et politiques dans une prose qui aujourd'hui encore, en maint endroit, est restée éloquente, Ulric de Hutten exerçait une puissance morale d'autant plus vive, qu'elle était nouvelle, et que d'ailleurs il ne la garda pas long-temps. A trente-cinq ans, il terminait une vie qu'avaient épuisée les passions; nous n'avons pas affaire à un saint. Tel est l'homme qui prit en main la cause de Reuchlin et de sa science : notre chevalier batailleur résolut de faire une campagne contre les moines. Pour cette entreprise, il s'adjoignit un de ses compagnons d'enfance, Crotus Rubianus, et peut-être encore quelques autres amis. Il leur communiqua son plan, les échauffa de sa verve, et c'est ainsi que furent écrites les *Epistolæ obscurorum virorum*, dont la plupart, et les plus ironiques, sont sorties de la plume de Hutten. Les adversaires de Reuchlin étaient assaillis à leur tour, et ne savaient d'où partaient les coups. Hutten et ses amis formaient une sorte de tribunal secret littéraire qui était la terreur de la gent monacale. Les savans et les lettrés de l'Allemagne, de la France et de l'Italie, lisaient avec surprise et ravissement ces lettres remplies d'une animation toute comique, et aujourd'hui nous saluons dans Ulric de Hutten le pamphlétaire de la réforme dont Luther fut le promoteur, et Mélanchton le théologien par excellence.

Durant le XVIe siècle, et dans la première moitié du XVIIe, le latin fut la langue générale de l'Europe. La France, il est vrai, avait déjà produit, surtout en prose, de remarquables écrivains : Montaigne nous avait offert comme une transformation gasconne de Plutarque et de Sénèque. Pour plusieurs de nos soldats et de nos diplomates, la guerre et les affaires avaient été une école de style; enfin nous avions eu des pamphlétaires qui, bien qu'un peu novices, avaient excité la gaieté de Paris aux

dépens des ligueurs. Toutefois la langue française n'était pas encore un idiome européen : elle ne conquit un empire universel que par les chefs-d'œuvre qui se multiplièrent depuis la dictature du cardinal de Richelieu jusqu'à la vieillesse de Louis XIV. Au milieu du XVIIe siècle, c'était encore en latin que les débats religieux et politiques se vidaient. Quand l'héritier de Charles Ier voulut, après la mort tragique de son père, accroître encore et propager l'indignation excitée par cette catastrophe, il s'adressa au plus célèbre érudit du temps, à Saumaise, que toutes les universités de l'Europe avaient disputé à la France, et qui avait accepté à Leyde la succession de Scaliger. Saumaise se trouva comme accablé de l'honneur que lui attirait sa réputation. Ni ses travaux sur l'anthologie grecque, ni ses commentaires sur les écrivains de l'histoire auguste, ni ses excursions dans la philologie orientale, ne l'avaient préparé à un des plus graves débats que pouvait élever la controverse politique. Toutefois il ne recula pas devant une tâche si nouvelle pour lui, et, dans la même année où Charles Ier avait été frappé, il fit paraître un livre intitulé : *Defensio regia pro Carolo I ad serenissimum Magnæ-Britanniæ regem Carolum II filium natu majorem, hæredem et successorem legitimum.* Nous disons un livre, car Saumaise, dans un énorme *factum,* a entassé tout ce qu'il savait, tout ce qu'avaient pu lui fournir les Écritures, les Grecs, les Romains et les Pères de l'Église. C'est l'érudit qui parle, et non pas l'homme. Pour exprimer son indignation au sujet du régicide commis le 30 janvier 1649, il ne trouve que des citations, *vox faucibus hæsit;* Londres, après la mort du roi, avec son oligarchie révolutionnaire, lui rappelle Athènes avec ses trente tyrans. Puis il procède comme dans une dissertation; il commence par établir l'atrocité du fait en lui-même; il arrive aux questions de droit, et il nie compendieusement que des sujets puissent jamais juger et condamner leur souverain. Il s'attache ensuite à démontrer que le roi d'Angleterre avait sur ses sujets les mêmes droits que tous les autres monarques. Enfin, après avoir établi que Charles Ier ne pouvait être jugé par aucun tribunal, il cherche dans sa vie et dans son règne les preuves non plus de son inviolabilité, mais de son innocence. Saumaise avait proclamé au début qu'il plaidait cette cause devant l'univers entier, et il termine en disant qu'il l'a prise en main, non-seulement parce qu'il y a été invité, *non tantum quia rogatus,* mais parce qu'il n'en connaît pas de plus juste; il a obéi à sa conscience, à la vérité. L'ouvrage n'était pas bon, mais le sujet était si grand, et l'auteur si célèbre, que tout ce qui lisait du latin en Europe prit connaissance de l'indigeste production de Saumaise. Par les mains d'un érudit se trouvait érigé le tribunal de l'opinion que Pascal, quelques années plus tard, devait appeler la reine du monde. Citée à ce tribunal, l'Angleterre républicaine ne voulut pas faire défaut.

Cette fois c'était la passion la plus vraie qui parlait. Il était impos-

sible de ne pas sentir, dès les premières pages de la défense de l'Anglais Jean Milton (1), la sincérité du fanatisme qui enflammait l'écrivain. Avec quel dédain il entame la réfutation de Saumaise, dont il raille la stérile prolixité! Milton déclare qu'il n'a en face de lui ni un orateur, ni un historien, pas même un avocat, mais une sorte de bateleur, de saltimbanque qui a recours aux plus misérables artifices pour attirer l'attention. Voilà sur quel ton se trouve sur-le-champ montée une polémique dans laquelle le secrétaire du conseil d'état de Cromwell poursuit Saumaise de proposition en proposition, d'exemple en exemple, avec une véhémence qui dut épouvanter le professeur de Leyde. Il s'élève contre l'erreur fondamentale de Saumaise, qui avait confondu les droits d'un père avec ceux d'un roi. « Un père met au jour ses enfans, dit Milton, mais ce sont les citoyens qui créent le roi. La nature donne un père à l'homme, un peuple se donne un roi à lui-même. » Les conséquences d'une telle différence se déroulent sous la plume de Milton, qui arrive à conclure que, s'il est interdit à des enfans de punir la tyrannie d'un père, il est permis à un peuple de châtier celle d'un roi. Saumaise avait imprimé que Charles Ier avait moins péché sur le trône que le roi David. Ce rapprochement jette Milton dans une indignation violente, et lui inspire des déclamations plus cyniques à coup sûr que les galanteries du roi Charles. La réponse de Milton est plus courte de la moitié que l'ouvrage de Saumaise, et elle se lit avec une bien autre facilité. Il y a au fond du latin de Milton une vie, un mouvement qui porte le lecteur; si l'esprit n'est pas persuadé, il est captivé du moins par cet orgueilleux et austère patriotisme qui faisait dire à Milton en terminant : « Les Anglais n'ont pas besoin de chercher à justifier ce qu'ils ont fait par l'exemple d'autres peuples; ils ont leurs propres lois, et, à leurs yeux, dans aucun pays il n'en est de meilleures. Pour exemple à suivre, ils ont leurs ancêtres, hommes énergiques et forts qui ne cédèrent jamais aux rois dont la volonté s'égarait jusqu'au despotisme. Nos ancêtres ont mis à mort plusieurs tyrans. Les Anglais sont nés dans la liberté, ils se suffisent à eux-mêmes; ils ont la puissance de se donner les lois qu'ils veulent : il en est une surtout qu'ils observent par-dessus toutes les autres, c'est cette loi décrétée par la nature elle-même qui assigne à l'état social, non la satisfaction des caprices des rois, mais le salut et la liberté des bons citoyens. » A un langage aussi hautain, aussi fier, un anonyme répondit par un pamphlet qui avait pour titre : *Cri du sang royal* (2). Ce n'était plus tant une défense de la cause monarchique qu'une vengeance exercée contre Milton, qui était représenté comme une

(1) *Joannis Miltoni Angli pro populo Anglicano Defensio contra Claudii anonymi, alias Salmasii, Defensionem Regiam.* Londini, 1651.

(2) ***Regis sanguinis Clamor ad Cœlum, adversus parricidas Anglicanos.***

espèce de monstre difforme, *cui lumen ademptum;* s'il était aveugle, c'est que Dieu l'avait frappé de cécité pour le punir de ses crimes. Milton reprit la plume. Dans sa réplique (1), il attaque vivement un nommé Morus qu'il soupçonnait être l'auteur de l'injurieux libelle, puis il se défend lui-même : la discussion politique vient ensuite, et il la termine par une longue et chaleureuse apostrophe à Cromwell, qui depuis quelques mois avait été proclamé lord protecteur des trois royaumes. Milton s'adresse à Cromwell parce qu'en lui reposent toutes les espérances de la patrie, parce qu'il a entre ses mains le dépôt sacré de la liberté anglaise. « Cromwell, lui dit-il, tu ne peux être libre sans nous, car la nature a voulu que celui qui usurpe la liberté des autres perdît le premier la sienne. » Milton demande aussi au lord protecteur de respecter la liberté de l'église, et de ne pas accoupler, par un mélange adultère, deux puissances essentiellement différentes, la puissance civile et la puissance spirituelle. Il réclame la liberté de penser; par elle seule, la vérité peut fleurir. Enfin, interpellant ses concitoyens, il les exhorte à se réformer eux-mêmes, à chasser du milieu d'eux les passions, les vices, les désordres qu'ils ont entendu punir chez les partisans de la royauté. Il adjure l'Angleterre d'éviter le sort de Rome antique, et de ne pas oublier que la liberté, c'est la justice, c'est la vertu. De tels sentimens font souvent oublier, en lisant les pamphlets de Milton, qu'ils contiennent l'apologie du régicide. Avant de répondre à Saumaise, Milton s'était adressé au parlement pour réclamer la faculté d'imprimer sans censure; il aimait la liberté comme citoyen, comme chrétien, comme penseur. Dans ses actes, dans ses écrits, il porta l'ardeur d'un croyant, l'imagination d'un poète, et cette dernière qualité l'a fait immortel. Qu'importe au monde aujourd'hui la prose politique de Milton? Le pamphlétaire est oublié; le poète est dans la mémoire de tous. Il y a dans la poésie une incorruptible vertu qui rend contemporains de tous les âges ceux qu'elle a vraiment inspirés. Les systèmes et les révolutions se succèdent, les mœurs et les idées changent avec une rapidité que rien n'arrête : qui survit à toute cette instabilité? La beauté, la beauté dans la forme, dans l'expression. Aussi Byron n'a-t-il jamais songé à multiplier ses discours au sein de la chambre des lords pour accroître sa gloire.

C'est à l'époque de Cromwell que le pamphlet commença à devenir une des habitudes des mœurs anglaises. Il était naturel que le peuple qui avait trouvé son originalité non pas dans l'invention, mais dans la pratique constante du gouvernement représentatif, fît le premier un usage politique de l'imprimerie. A la discussion parlementaire s'associe désormais une forme nouvelle de débat. Ce qui préoccupe le pays, ce qui le passionne, a sur-le-champ dans quelques pages une expression courte et

(1) *Joannis Miltoni Defensio secunda pro populo Anglicano;* 1654.

populaire. A côté de la tribune, le pamphlet : c'est le papier qui parle (1). Au XVIIe siècle, le pamphlet acquit en Angleterre une importance d'autant plus grande, que le journal, la gazette, étaient dans l'enfance, et qu'on ne connaissait pas encore la publicité périodique des *Revues*. Les écrits de Milton furent donc comme le point de départ d'un genre de littérature politique dont les *Lettres de Junius* (2) devaient être l'apogée. Un autre chef-d'œuvre précéda celui-ci, les *Provinciales*. Ces deux livres nous offrent ce que l'art de la discussion a produit de plus industrieux et de plus éclatant. Le pamphlet religieux et philosophique de Pascal roule sur les matières les plus générales et les plus subtiles, le pamphlet politique de Junius sur les affaires les plus positives : Pascal attaque les doctrines et les sophismes d'une société célèbre, Junius s'élève contre les actes et la corruption de l'administration de son pays; avec le premier vous passez en revue les plus hautes questions morales, avec le second les principes fondamentaux de l'ordre constitutionnel : tous deux vous font goûter les meilleures jouissances de l'esprit, car non-seulement ils poussent la démonstration jusqu'à l'évidence, mais ils charment le lecteur, ils le remuent par des contrastes, par des effets

(1) Quelle est l'étymologie du mot *pamphlet*, que nous avons emprunté à l'Angleterre? Nous avons consulté sur ce point un de nos collaborateurs dont les lecteurs de la *Revue* connaissent la compétence en matière de langue et de littérature anglaise. Voici les indications que nous devons à l'ingénieuse érudition de M. Philarète Chasles. Avant l'invention de l'imprimerie, le mot était anglais et s'écrivait *pamflete*, dans ces deux phrases par exemple, l'une empruntée à Chaucer et l'autre à Gower : *this leud pamflete*, « ce vulgaire livret » (*Testament of Love*, by Chaucer, liv. III), et : *small stories and pamfletes*, « petites histoires et livrets » (*Apollyne of Tyre*, by Gower). Le premier imprimeur anglais, Caxton, écrit *paunflet*, et prétend que l'étymologie de ce mot est celle-ci : *par un fil*. Pegge, l'étymologiste du XVIe siècle, n'est pas de cet avis. Il trouve la racine de pamphlet dans *paulm* (paume), creux de la main. Suivant quelques-uns, le mot serait espagnol, *papaleta;* selon d'autres, il serait flamand, *pampier;* enfin il en est qui le font hollandais, *pamphier*. On peut choisir. M. Philarète Chasles, pour ne rien omettre, n'a pas voulu laisser dans l'oubli la prétentieuse absurdité d'un des derniers étymologistes, de Grose, qui affirme que pamphlet dérive de *Pamphilus*, nom propre. Notre savant collaborateur termine ainsi la petite consultation philologique qu'il a eu l'obligeance de nous donner : « Faute de mieux, je préférerais *paulm* et *fly-leaf*. *Fly-leaf* veut dire feuille volante, et, soit que l'on choisisse *paulm-leaf* ou *paulm-fly-leaf*, on a un sens et un son raisonnable : *feuille volante, grande comme la main.* »

(2) On sait que les *Lettres de Junius* ont été tour à tour attribuées à lord Chatham, à Dunning, à Burke, à Hamilton, à Boyd, et que toutes ces conjectures se sont trouvées fausses. En 1816 parut un véritable traité où l'on cherchait à établir l'identité de Junius avec sir Philip Francis. Quelques années après, cette opinion a été reprise et soutenue dans une dissertation signée de J. W. Lake, éditeur de la collection des prosateurs anglais. Tous ces efforts n'ont rien édifié de péremptoire, et la question est restée obscure. Celui qui a écrit les *Lettres de Junius* est peut-être le seul écrivain qui ait persisté à mettre entre la gloire et lui un anonyme impénétrable.

qu'ils doivent tant à leur verve satirique qu'à une éloquence d'une irrésistible simplicité.

Répandre des vérités utiles, combattre des erreurs dangereuses, attaquer des hommes pervers, tel est le triple but du pamphlet. Tantôt le pamphlétaire ne se propose qu'un de ces résultats, tantôt il les poursuit tous les trois. Il a l'ambition, qui n'est pas médiocre, d'être lu de chacun et de persuader tout le monde, les ignorans comme les habiles, les gens frivoles comme les esprits attentifs. Pour y parvenir, sera-t-il jamais assez clair, assez fort, assez précis?

Ces qualités n'auront de puissance que si on les applique à propos. On ne crée pas à sa fantaisie le thème, l'occasion d'un pamphlet : on ne peut qu'avoir le mérite, et il est grand, de répondre aux provocations que des circonstances graves et décisives adressent à l'écrivain. Quand en 1788 l'abbé Sièyes établit en quelques pages ce que devait être le tiers-état, et ce qu'il avait été jusqu'alors, la France entière lut son pamphlet et battit des mains.

Le pamphlétaire ressemble à ces héros d'Homère que le poète nous montre sortant des rangs pour combattre seuls. Il a l'humeur querelleuse, et il aime les rencontres, les prises à partie. Le journaliste appartient à une armée soit comme soldat soit comme général : le pamphlétaire s'isole, il se bat à son heure, à sa guise, sans autre discipline que sa volonté. Son talent profitera des inconvéniens de son caractère, et, s'il est difficile à vivre, il sera délicieux à lire. Sous les drapeaux de Napoléon, il y eut pendant quelques années un officier qui faisait le désespoir de ses chefs par son tempérament indisciplinable, et dont les camarades redoutaient la parole caustique. Il arrivait parfois à cet officier de quitter son corps pour aller visiter les bibliothèques de l'Italie : il préférait les manuscrits aux bulletins de la grande armée. A ses yeux, l'empire était plus ridicule que grand, et il eût donné toutes les campagnes d'Alexandre et de César pour un vers de La Fontaine. Or, comment l'homme devant qui Napoléon et sa gloire n'avaient pas trouvé grace eût-il été plus indulgent pour les travers et les fautes de la restauration? Pendant neuf ans, de 1816 à 1825, la restauration fut poursuivie des impitoyables railleries d'un homme qui, par son goût de l'antiquité et sa manière d'écrire, ressemblait plutôt à un contemporain d'Amyot et de Rabelais qu'à un libéral du XIXe siècle. Paul-Louis Courier se mit à attaquer la cour et l'église, et son ironie fut meurtrière. L'audace de ce nouvel Ulric de Hutten épouvantait jusqu'à ses amis: elle se riait des entraves et des fictions constitutionnelles. Les opinions et les lieux communs du libéralisme avaient une puissance nouvelle sous la plume de cet humoriste, que rien ne pouvait ni adoucir, ni intimider, ni détourner de son but. Loin de décliner le titre de pamphlétaire, il y

aspirait ouvertement, et n'ignorait pas quels travaux, quelles conditions étaient nécessaires pour le mériter.

M. de Cormenin a eu la même ambition. Jusqu'à quel point l'a-t-il satisfaite? C'est ce qu'il est possible de rechercher aujourd'hui, sans craindre qu'un jugement littéraire paraisse entaché de partialité politique. Les passions dont s'inspirait M. de Cormenin en écrivant ses pamphlets sont sinon tout-à-fait éteintes, du moins bien assoupies : lui-même en a perdu l'ardeur. Nos impressions et nos sentimens sont si mobiles, que quelques années suffisent pour donner un air d'ancienneté aux choses qui paraissaient les plus vives et les plus fécondes en émotions. Déjà les pamphlets de M. de Cormenin sont vieux. Notre dessein n'est pas de les déprécier par cette première remarque, mais nous voulons examiner s'il y a dans ces petites feuilles des qualités assez fortes pour les défendre contre cette action du temps si rapide et si destructive.

Avant d'arriver au pamphlet, M. de Cormenin a été poète et publiciste. C'est lorsqu'il était auditeur au conseil d'état qu'il eut son âge poétique. Il a chanté la naissance du roi de Rome, il a célébré la gloire du moderne César dont il se flatta même un moment d'avoir attiré l'attention. En effet, dans une pièce intitulée : *Adieux de Gallus à la nymphe de Blanduse,* il s'écriait :

Mes chants flattent César! César aime la gloire!
Ils sont dignes de lui.

Toutefois l'enthousiasme lyrique de M. de Cormenin n'allait pas jusqu'à l'entraîner lui-même au milieu des combats. Il paraît qu'il avait obtenu d'être exempté des levées extraordinaires pour les gardes d'honneur. Peut-être dans le fracas des armes, qui chaque jour allait croissant, se prit-il à se repentir de son inaction, car nous trouvons les vers suivans dans la même pièce des *Adieux de Gallus :*

Mais quoi! de nos guerriers l'impétueux courage
S'arrache au doux repos.
Tous les vrais citoyens déploient dans nos villes
Une mâle vertu,
Étouffant l'hydre impur des discordes civiles
A leurs pieds abattu,
Et moi, lâche Romain, sur un lit de fougère,
Je perdrais mes beaux jours
A chanter les Sylvains.....

Et moi, lâche Romain, est beau. C'est le *relicta non bene parmula* du nouvel Horace. Au surplus, en 1815, M. de Cormenin servit un moment à Lille comme garde national. Il serait puéril d'insister davantage sur les excursions poétiques du jeune auditeur. M. de Cormenin a éprouvé pour Napoléon une admiration vive, et il l'a exprimée dans des vers dont les meilleurs sont très médiocres. Tout cela n'a rien que de naturel.

et d'ordinaire. Comment la jeunesse du conseil d'état, qui avait le rare avantage d'entendre Napoléon, quand il n'était pas à la tête des armées, présider et vivifier la discussion des plus importantes affaires de l'empire, n'eût-elle pas eu quelque enthousiasme pour l'omnipotence intellectuelle d'un pareil génie? Il y a quelques années, M. de Cormenin a raconté une de ces séances impériales où le débat s'élevait si haut. L'admiration fort légitime de M. de Cormenin n'en avait point fait un Pindare : il faut s'en féliciter, le droit administratif y eût trop perdu. Il est fort heureux que l'auteur des *Adieux de Gallus* n'ait eu qu'un degré de poésie compatible avec les questions du contentieux. Toutefois les odes de M. de Cormenin ont aujourd'hui un mérite, c'est de nous prouver qu'à vingt-trois ans il ne portait pas

. . . . . Dans son cœur
La liberté gravée, et les rois en horreur.

L'ame d'un Brutus n'habitait pas dans l'ame du jeune auditeur au conseil d'état.

Qu'un homme de talent ne veuille pas rester enseveli sous les ruines d'un gouvernement ou d'un parti vaincu, faut-il beaucoup s'en étonner? En 1814, M. de Cormenin ne négligea rien pour être compris dans l'organisation du conseil d'état de la restauration; en 1815, Napoléon revient pour quelques mois, M. de Cormenin réussit à se faire réintégrer dans le conseil d'état de l'empire. Louis XVIII rentre à Paris après Waterloo, M. de Cormenin obtint encore sa réintégration dans le conseil d'état royal. Il se sentait invinciblement attiré vers un corps au milieu duquel il devait conquérir la meilleure part de sa renommée. Dès 1818, il jugeait l'institution où il n'occupa jamais que le rang de maître des requêtes. L'ouvrage intitulé : *Du Conseil d'État envisagé comme conseil et comme juridiction dans notre monarchie constitutionnelle* (1), était un remarquable début. Dès les premières pages, l'auteur montrait à la fois de la fermeté et de la mesure. « Si, dans la recherche d'une meilleure organisation, disait-il, je suis conduit à proposer quelques changemens, je désire et je supplie qu'on les discute avec sévérité, parce que je suis convaincu moi-même qu'il y a souvent plus de périls à innover qu'à maintenir; mais, d'un autre côté aussi, je ne pense pas qu'il soit tout-à-fait vrai de dire qu'on innove, lorsque c'est toute une société qui se renouvelle, lorsque, renversée dans ses antiques fondemens, elle change de place et cherche une assiette plus ferme contre les coups du temps, de la fortune et des hommes. » Les membres les plus éminens du conseil, M. Cuvier, le chevalier Allent, furent frappés de l'essai du jeune maître des requêtes, et, s'ils n'en approuvèrent pas toutes les théories, ils y reconnurent la sève d'un esprit vigoureux qui avait déjà remué

(1) 1818, brochure de 238 pages.

beaucoup de questions, et qui même ne craignait pas d'anticiper sur l'avenir. Dans une note de sa brochure, M. de Cormenin émettait, le premier peut-être, l'idée qu'une indemnité était due par l'état aux émigrés, aux anciens propriétaires des biens confisqués. Cependant, rapporteur assidu des affaires du contentieux administratif, il comprenait de plus en plus le rôle et l'importance d'une jurisprudence souvent appelée à suppléer la législation même. N'était-il pas possible de tirer des décisions rendues dans les innombrables espèces soumises à la juridiction administrative, des règles, des principes qui auraient le double avantage de fixer la doctrine sur certains points, et sur d'autres de préparer des lois nécessaires? L'entreprise était vaste, ardue, et elle demandait la double puissance de l'analyse et de la logique. Ces deux qualités, M. de Cormenin les possédait; elles constituent encore aujourd'hui ce qu'il y a de plus réel dans son talent. Ces qualités expliquent le succès éclatant qu'obtinrent les *Questions de droit administratif* dès 1822, époque où parut la première édition. Jamais livre de jurisprudence n'a été si populaire, à ce point que pendant un moment il semblait représenter seul le droit administratif. Il ne faut toutefois pas oublier que dès 1818 M. Macarel, qui vivait alors dans une véritable intimité de pensées et d'études avec M. de Cormenin, prenait l'initiative pour débrouiller les principes de la matière (1). Plus tard, M. Degérando traçait un vaste programme et comme une sorte de codification de la législation administrative. Enfin, dans ces derniers temps, M. Vivien s'est frayé une voie nouvelle en interrogeant les faits sociaux plus encore que les lois écrites. Dans la double sphère de la science et de la pratique administrative, il y a place pour tous les genres d'esprit et de vocation.

La révolution de 1830 trouva M. de Cormenin siégeant à la chambre des députés, et elle lui inspira dès les premiers momens plus de surprise et de dépit que d'enthousiasme. Tout en ayant voté avec la majorité constitutionnelle des 221, M. de Cormenin n'avait jamais pensé que la résistance du parlement et du pays aboutirait à une victoire populaire et décisive. Cet éclatant triomphe le prit au dépourvu; il en fut embarrassé, presque blessé. Trop de liens le rattachaient à la restauration pour qu'il la vît disparaître sans regret. Que fallait-il augurer de ce gouvernement nouveau qui s'établissait au milieu d'une tempête, et sur lequel allaient sans doute fondre bien des orages? L'enivrement démocratique était au comble : fallait-il s'en défendre ou le partager? C'est au milieu de ces alternatives, de ces perplexités, que M. de Cormenin dut prendre un parti; pour choisir le meilleur, il avait toute la maturité nécessaire, il avait alors quarante-trois ans (2). On a sou-

(1) *Élémens de Jurisprudence administrative*, par L. Macarel, avocat, 1818.

(2) Dès les premiers momens de la révolution, quelques membres du gouvernement

vent reproché à M. de Cormenin de cacher des opinions légitimistes sous des apparences républicaines : il les a mal cachées, car tout le monde les a reconnues. C'est qu'il y a de la sincérité dans ce double personnage de M. de Cormenin, et de plus il a porté dans l'un et l'autre rôle les mêmes qualités et les mêmes défauts.

La chambre des députés recevait, le 12 août 1830, la démission de M. de Cormenin, qui se déclarait sans pouvoir pour faire un roi, une charte, un serment. M. de Cormenin a tâché d'expliquer pourquoi il avait attendu le 12 août pour prendre ce parti. « Attaché sur mon banc, a-t-il écrit, pendant l'improvisation de la charte, je gardai l'immobilité du silence. J'étais absorbé dans la contemplation de mon illégalité. Je n'entendais rien. Je n'apercevais plus la chambre. Je ne voyais que le peuple. Sa grande image était devant moi. » Quelques jours après, le 20 août, M. de Cormenin donnait sa démission de maître des requêtes, brisant lui-même le lien qui le rattachait au gouvernement nouveau. Dans les premiers momens où, après le triomphe, les grandes situations se partageaient entre les vainqueurs, M. de Cormenin avait songé au poste de procureur-général à la cour de cassation : M. Dupin y fut nommé. La présidence du conseil d'état devint la récompense d'un publiciste illustre, de Benjamin Constant. De ce côté encore les espérances de M. de Cormenin étaient trompées. Si des compensations lui furent offertes, il les refusa. Après avoir échoué devant le collége électoral d'Orléans, M. de Cormenin fut renvoyé au Palais-Bourbon par les électeurs du département de l'Ain, et quand, en 1831, la chambre eut été dissoute, il reparut au parlement en réunissant les suffrages de quatre colléges électoraux. Cette quadruple élection enfla son courage, et, dès le mois d'août de la même année, il commença de publier des *Lettres sur la Charte et la Pairie;* il y demandait la convocation des assemblées primaires; il y rappelait que dès 1829 il avait émis le vœu de l'abolition de l'hérédité de la pairie. Seulement il oubliait qu'à cette époque c'était surtout dans l'intérêt du pouvoir royal et pour ne *pas énerver la prérogative* qu'il combattait cette hérédité. Quand il eut pris à partie la pairie et la charte, M. de Cormenin eut l'idée d'écrire sur la liste civile. Dans l'hiver de 1830, il avait été l'un des membres d'une première commission de la liste civile qui avait examiné tous les élémens, tous les détails de cette matière délicate; aussi la connaissait-il à fond quand M. Casimir Périer apporta un projet nouveau à la chambre de 1831. Le sujet parut merveilleux à M. de Cormenin, échauffé d'ailleurs par les éloges que commençaient à lui accorder les légitimistes et les républicains. Aussi aborda-t-il la question d'un ton triomphant : « J'ai porté les premiers

provisoire siégeant à l'Hôtel-de-Ville eurent l'idée d'offrir à M. de Cormenin les fonctions de commissaire au département du commerce et des travaux publics. M. de Cormenin les refusa.

coups à l'hérédité de la pairie. Si je pouvais ébrécher la liste civile! » C'en est fait : le pamphlétaire est descendu dans l'arène, et il voudra d'un seul coup conquérir une popularité sans rivale.

Ç'a toujours été une des prétentions de M. de Cormenin d'être dans ses actes et dans ses écrits le plus logique des hommes. Ne s'est-il pas écrié quelque part : « Je leur montrerai ce que c'est qu'un logicien ! » C'est en honneur de la logique qu'il envoya sa démission à la chambre des députés le 12 août 1830, disant qu'il n'avait pas pouvoir pour prêter un serment à un nouveau roi. Toutefois ce serment, il le prêtait quelques mois plus tard en revenant siéger à la chambre. L'inconséquence était si flagrante, qu'il a été obligé lui-même de la reconnaître. « Je sais, a-t-il écrit, que j'aurais dû non-seulement donner ma démission, mais ne pas reparaître à la chambre; je sais que j'aurais dû, non pas seulement protester, mais m'abstenir; je sais que pour avoir été plus conséquent que tous les députés, sans exception, qui ont fait le roi et la charte, je ne l'ai pas encore été assez, et que, pour être parfaitement logique, j'aurais dû pousser jusqu'au bout la rigueur inexorable du principe (1). » Après avoir ainsi manqué à la logique, M. de Cormenin crut expier sa faute en poussant à leurs dernières conséquences ses principes démocratiques, et c'est alors qu'il imagina d'attaquer directement la royauté. Il se prit à parler avec un singulier mépris non-seulement du gouvernement nouveau, mais de la monarchie restaurée en 1814. « Louis XVIII et Charles X avaient un ordinaire immense de gentilshommes de la chambre et de maîtres d'hôtel, écuyers, officiers des gardes, aumôniers, valets et courtisans, grands et petits, rouges, bleus, noirs, violets, galonnés, dorés, argentés, titrés, mitrés, moirés, portant manteaux, hermine, épaulettes, camails, rubans, cordons, plaques et chaînes d'or, etc., etc. (2). » Mais n'est-ce pas à ces mêmes princes, auxquels M. de Cormenin donne par dérision un pareil entourage, qu'il avait demandé des lettres de noblesse? Sous Louis XVIII, des lettres patentes conféraient à M. de Cormenin le titre de baron; en 1826, Charles X le créait vicomte. Cinq ans après, M. de Cormenin traçait un tableau burlesque de la cour de Charles X et de Louis XVIII. Était-ce logique? Néanmoins, dans un des traits les plus saillans de son caractère, M. de Cormenin a été fidèle à lui-même. Il a toujours aimé ce qui sépare de la foule, ce qui résonne, ce qui retentit. Issu d'une famille de robe, il a voulu s'agréger à la noblesse. Après 1830, il a cherché à se distinguer entre tous comme démocrate, à échapper à l'égalité républicaine par le fracas de sa réputation.

Oui, si M. de Cormenin a été pendant quelques années le plus viru-

(1) *Première lettre sur la Charte et sur la Pairie.*

(2) *Première lettre politique sur la Liste civile.* Cette première lettre parut à la fin de décembre 1831.

lent des pamphlétaires, il a été entraîné à prendre ce rôle par une logique fausse et une vanité sincère. Qu'on ajoute à ces causes la vivacité des circonstances, la séduction et le despotisme exercés par certains applaudissemens, et l'on s'expliquera comment un homme qui s'était dévoué pendant dix-huit ans au culte des institutions et des idées monarchiques est arrivé d'un bond aux dernières exagérations de la démagogie; confirmation nouvelle de la vérité de cette parole du duc de La Rochefoucauld : *En France, tout arrive.*

Mais enfin quelle est la valeur des écrits que dictèrent à M. de Cormenin ses passions ou plutôt ses caprices démocratiques durant dix ans environ? Les pamphlets dont l'histoire a gardé le souvenir roulent toujours sur des questions capitales dans les destinées d'un peuple. Les lettres de M. de Cormenin sur la liste civile ont-elles cet avantage? Quand les représentans du pays discutent, au commencement d'un règne, avec une scrupuleuse exactitude, les élémens de la dotation accordée à la couronne, ils remplissent un des devoirs de leur mandat. Ces comptes, ces détails, ont une importance véritable. Si l'on sort de cette juste mesure pour prétendre que la liberté, le sort du pays, dépendent de tel ou tel chiffre, on peut parvenir à dénaturer le débat, à l'envenimer, mais non pas à le grandir. Pour nous, qui ne sommes ni courtisan ni tribun, en relisant les pamphlets de M. de Cormenin sur la liste civile, sur les questions de dotation et d'apanage, nous avons admiré combien la véhémence convulsive de l'écrivain est peu en harmonie avec la nature même du sujet. Malgré tous ses efforts, l'écrivain ne peut faire oublier qu'il ne s'agit après tout que d'un million de plus ou de moins, ou d'une somme de cinq cent mille francs. Aussi l'on se surprend à dire comme Sganarelle quand il connaît les motifs de la grande colère du docteur Pancrace : *Je pensais que tout fût perdu.* Quoi qu'il en soit, dans ces petits écrits M. de Cormenin montre une verve grossière, une énergie violente bien faite pour plaire à l'exaltation de l'esprit de parti; il est inépuisable en invectives, il adresse à ses adversaires, avec plus d'abondance que de goût, tous les sarcasmes que lui suggère l'amertume de son humeur.

. . . . . Jussit quod splendida bilis. (HORACE.)

Il ne manque pas non plus d'habileté pour trouver le langage le plus agréable aux mauvais instincts de la nature humaine, et pour traiter l'envie comme une vertu patriotique.

Toutefois on ne lit pas long-temps M. de Cormenin sans éprouver une fatigue qu'explique la monotonie d'un style toujours égal dans sa raideur et sa violence. Pour changer à propos de ton, pour trouver ces contrastes, ces points de vue qui reposent le lecteur tout en lui découvrant des aspects nouveaux, M. de Cormenin n'a l'esprit ni assez flexible, ni

assez étendu. Dans ses pages, jamais une lueur de comique n'a brillé. C'est à ce don divin du comique qu'on reconnaît les maîtres. Au lieu de nous montrer Socrate apostrophant sans relâche les sophistes avec une rudesse intraitable, Platon fait de quelques parties de ses dialogues des comédies charmantes où la délicatesse de l'enjouement et de la plaisanterie porte à la fausse sagesse des atteintes profondes. Dans cet art, Pascal a su égaler Platon, et souvent Paul-Louis Courier est parvenu à se placer pas trop loin de Pascal. Le comique a une puissance merveilleuse de persuasion; il détend les esprits, puis s'en empare, et il se trouve qu'à l'aide de cet aimable auxiliaire la vérité y a pénétré. On chercherait inutilement de pareils effets dans la prose de M. de Cormenin : c'est un logicien qui s'élève parfois à la véhémence de l'orateur, comme dans sa lettre à Casimir Périer. Même dans les momens où son talent est le plus réel, il est toujours monotone.

Comme pour répondre à ces reproches par la variété de ses sujets, M. de Cormenin, qu'enhardissait le retentissement de ses pamphlets, se mit à écrire des études sur les orateurs parlementaires. Le sentiment qui domine dans ces études est la haine de la tribune. Avant la révolution de juillet, en 1828, M. de Cormenin entrait à la chambre avec le désir fort légitime de s'y faire un nom. Il prit une part active aux travaux parlementaires, traita des questions importantes (1). Quand il prononçait, quand il lisait à la tribune des discours substantiels, on l'écoutait. Dans les matières de législation et de jurisprudence administrative, c'était une autorité. Néanmoins, comme s'il avait perdu avec le souvenir de ces premiers succès toute envie d'en obtenir de nouveaux, depuis 1830 M. de Cormenin garda au sein de la chambre un silence obstiné, et il n'osa pas, au milieu des vifs débats dont nous avons eu le spectacle pendant les premières années qui suivirent la révolution, aventurer son éloquence écrite. Alors le taciturne député résolut de citer à son tribunal tous ces orateurs importuns, au verbe sonore; s'il est muet à la chambre, il éclatera sur le papier.

C'est ainsi que l'auteur des *Études sur les Orateurs parlementaires*, auxquelles il a donné plus tard le titre ambitieux de *Livre des Orateurs*, a été entraîné à confondre deux choses fort différentes, la critique et la satire. Cette confusion suffit déjà pour indiquer à nos lecteurs pourquoi il ne nous est pas possible de mettre M. de Cormenin à côté de Cicéron et de Quintilien, qui ne se sont jamais avisés de substituer à la sévérité littéraire l'acrimonie du libelliste. M. de Cormenin a reconnu lui-même à quels excès il s'était emporté : il a repris la plume plusieurs fois pour atténuer, pour effacer ses injustices les plus vives, et il a rempli de ses variantes de nombreuses éditions. Des démocrates ont relevé ces chan-

(1) La constitution de la pairie, le conseil d'état, les appels comme d'abus, le cumul des traitemens, le jury en matière des délits de la presse.

gemens; ils les ont attribués au désir de désarmer des inimitiés puissantes, et de se ménager pour l'avenir des suffrages académiques. Pourquoi ne pas voir plutôt dans ces amendemens le mouvement loyal d'un honnête homme qui regrette et répare autant qu'il est en lui les erreurs où il était tombé?

En dépit de ces réparations morales, en dépit de toutes les retouches de l'écrivain, *le Livre des Orateurs* n'a pu devenir un monument de critique littéraire. En vain à ses premières ébauches l'auteur a fait subir mille métamorphoses, tantôt ajoutant une introduction didactique, puis établissant des parallèles, d'abord entre les orateurs et les écrivains, plus tard entre les diverses espèces d'éloquence; un autre jour donnant pour escorte aux orateurs de notre parlement Mirabeau, Danton, O'Connell et même l'empereur Napoléon. De toutes ces additions, de tous ces supplémens, il n'est pas sorti un livre, mais une série de petits morceaux sans cohésion, sans unité. Dans le désir qui l'anime de multiplier les pages, M. de Cormenin aborde étourdiment certains sujets qu'il aurait dû éviter dès qu'il y apercevait la trace de devanciers redoutables. N'a-t-il pas eu l'imprudence d'entreprendre l'éloge du pamphlet après Paul-Louis Courier? Comparons.

Dans le dernier de ses écrits, dans le plus achevé de tous, Paul-Louis raconte qu'à la sortie de l'audience où il avait été condamné comme pamphlétaire, il rencontra sur le grand degré du palais un honnête libraire, M. Arthus Bertrand, qui avait été un de ses jurés, et qui s'en allait dîner après l'avoir déclaré coupable. La conversation s'engagea bientôt entre Paul-Louis et son juge, qui était bon homme au fond, et lui assura ne l'avoir condamné que parce que lui, Courier, avait publié un écrit d'une feuille et demie, lequel écrit était un pamphlet. Cependant, quelques jours après, Courier recevait une lettre d'un de ses bons amis, sir John Bickerstaff, qui l'engageait à persévérer et à multiplier ses pamphlets. Après avoir transcrit une notable partie de la lettre de son ami sir John, Paul-Louis remarque combien les conseils qu'il lui donne diffèrent de l'avis de M. Arthus Bertrand sur les pamphlets : « celui-ci ne voit rien de si abominable, l'autre rien de si beau. Quelle différence! Et remarquez : le Français léger ne fait cas que des lourds volumes; le gros Anglais veut mettre tout en feuilles volantes. » Mais qui n'a pas présent à l'esprit le petit chef-d'œuvre de Courier qu'il a intitulé *Pamphlet des Pamphlets,* et dans lequel, grace tant à l'interlocuteur qu'au correspondant qu'il se donne, il peut, en quinze à vingt pages, passer d'un comique digne de Molière à la plus mâle éloquence? Voilà le maître. M. de Cormenin a voulu renchérir sur Courier, et il a imaginé d'enrôler parmi les pamphlétaires presque tous les grands écrivains. Paul-Louis nous avait appris que son ami sir John lui avait écrit au courant de la plume : « Faites des pamphlets comme Pascal, Franklin,

Cicéron, Démosthènes, comme saint Paul et saint Basile... » Cela est vif et court, cela tient à la fois de la vérité et du paradoxe, et risquerait de devenir faux, si on y insistait trop. M. de Cormenin tombe précisément dans l'écueil, et, ne trouvant pas cette liste des pamphlétaires illustres assez longue, il y met Tacite, Archiloque, Horace, Perse, Juvénal, Boileau, Swift, Gilbert, Bossuet, Bourdaloue, Massillon, Fénelon, Racine et Socrate. Il y en a d'autres encore : ce sont Lucien, Théophraste, Abeilard, Molière, Voltaire, Beaumarchais et Labruyère. Avec plus de réflexion et de goût, M. de Cormenin eût compris qu'à force de vouloir étendre et glorifier le pamphlet, il en effaçait lui-même l'originalité. « Tout ce qui honore la vertu, s'écrie-t-il, tout ce qui flétrit le crime, tout ce qui punit les tyrans, tout ce qui chante la gloire, la patrie et la liberté, tout cela est pamphlet. » C'est bien enfler la voix pour n'arriver qu'à être faux, froid et commun. Paul-Louis Courier avait parlé du pamphlet comme d'une puissance nouvelle et bien autre que la tribune : *De l'imprimé, rien ne se perd,* avait-il dit, et il avait jeté en passant ce grand trait : *De tout temps les pamphlets ont changé la face du monde.* M. de Cormenin a voulu à son tour célébrer la puissance du pamphlet et nous le montrer circulant partout : « Le pamphlet court, il monte l'escalier du grand salon; il grimpe sous les tuiles par l'échelle de la mansarde; il entre, sans se heurter, sous la basse porte des chaumières et des huttes enfumées. Échoppes, ateliers, tapis verts, âtres, guéridons, escabeaux, il est partout. » Paul-Louis priait Dieu de le délivrer du langage figuré : *Jésus, mon sauveur,* s'écriait-il, *sauvez-nous de la métaphore!* S'il eût pu lire les écrits de M. de Cormenin, qu'eût-il pensé? Devant le pamphlet *montant l'escalier,* qu'eût-il dit?

Le Livre des Orateurs est une longue galerie de portraits que M. de Cormenin a souvent repris en sous-œuvre et changés de place. Dès l'origine, M. Guizot et M. Thiers ouvraient la collection; ils la ferment aujourd'hui. Dans la dernière édition, nous ne retrouvons pas non plus M. de Lamartine au même endroit. Ces portraits et d'autres ont été non-seulement retouchés, mais rallongés. Ils datent de 1836. Depuis cette époque, les hommes politiques peints par M. de Cormenin ont considérablement accru leurs titres à la célébrité, et ils ont grossi leur propre histoire. M. de Cormenin a désiré enrichir son œuvre de tous ces développemens, et d'ailleurs il lui est arrivé de ne plus voir les choses et les physionomies contemporaines sous le même jour. Toutefois, sauf quelques traits qu'il a cru convenable et honnête d'effacer, il n'a voulu rien sacrifier d'essentiel de ce qu'il avait primitivement élaboré, et aux pages écrites il s'est mis à ajouter des pages nouvelles. Aussi du même personnage vous avez deux ou trois portraits, ce qui produit l'effet le plus discordant et trouble l'esprit plutôt qu'il ne l'éclaire. Si notre conclusion est sévère, elle est inévitable : c'est que M. de Cormenin a souvent en-

freint les conditions fondamentales du genre que pendant quelques années il a si assidûment cultivé. Le portrait historique et littéraire veut être tracé avec une fermeté, avec une précision décisive : il ne souffre ni tâtonnement, ni rature, ni supplément. L'écrivain n'y peut réussir qu'avec une connaissance intime et complète des hommes et des choses, qu'armé de convictions définitives. Voilà pourquoi il est si difficile de peindre des contemporains qui s'agitent sous nos yeux; ils changent, l'écrivain aussi, et tout est à recommencer.

Quelle peine M. de Cormenin s'est donnée pour atteindre, dans *le Livre des Orateurs,* à un style qui pût nous paraître beau ! que de veilles ! que d'efforts ! Ce travail opiniâtre est louable, et, s'il n'a pas *tout vaincu,* c'est qu'il est des imperfections, des aspérités naturelles, des habitudes invétérées, dont ne saurait triompher la volonté la plus persévérante. C'est assez tard que M. de Cormenin s'est mis en mouvement pour courir après l'éclat littéraire : dans cette laborieuse recherche, il a porté les qualités que nous lui savons, sa verve de raisonneur, ses connaissances profondes de jurisconsulte et de publiciste. Était-ce assez? Telle manière d'écrire, qui, dans des matières de politique et de législation, sera louée comme ayant une sobriété convenable, une austère simplicité, appliquée à des sujets littéraires, paraîtra sèche et triste. M. de Cormenin l'a compris, et il a voulu se procurer tout ce qui lui manquait. Pendant plusieurs années, il a beaucoup lu; il n'a rien épargné pour acquérir en littérature des connaissances, un vernis; aussi, nous le voyons, dans les diverses éditions de son livre, aborder successivement tous les sujets, toucher à tout, comme pour nous montrer ses acquisitions nouvelles. Malheureusement cet estimable labeur n'a pas pour résultat l'harmonie, mais plutôt je ne sais quelle bizarrerie éblouissante, où tous les tons, où toutes les couleurs éclatent à la fois. Ni nuances, ni transitions. Inégal, aride et diffus, dur et brillant, le style de M. de Cormenin, dans *le Livre des Orateurs,* est l'expression singulière d'un esprit plus énergique que puissant, qui se tend, se tourmente et s'obsède, pour ainsi dire, lui-même. Sans doute, tant de fatigues ne sont pas toujours stériles : dans *le Livre des Orateurs,* il y a des pages éclatantes, des traits heureux, d'habiles démonstrations; enfin il y a ce fonds satirique que l'auteur n'a pu ni voulu trop atténuer, et qui lui a recruté bien des lecteurs. Toutefois, que M. de Cormenin en soit bien convaincu, ses meilleurs titres comme prosateur ne sont pas là : nous les trouvons dans les pages graves et pleines qu'il a publiées sur des choses qu'il sait profondément. Quand il compose le *Discours sur la Centralisation,* il se place plus haut comme écrivain que lorsqu'il affiche des prétentions à une littérature sémillante.

Dans ces dernières années, les fumées démocratiques de M. de Cormenin ont commencé à se dissiper, et nous l'avons vu peu à peu re-

prendre ses premiers sentimens. En 1844, il publia *la Légomanie*, où il s'éleva contre l'initiative parlementaire, où il défendit la prérogative royale, à l'occasion du projet de loi sur le conseil d'état, se félicitant d'être d'accord sur ce point *avec un très haut et très puissant personnage*, où enfin il eut pour plusieurs ministres des paroles flatteuses. Ce langage était remarquable de la part de l'auteur des *Lettres sur la Liste civile*, qu'il avait appelées ses *Philippiques*. Que se passait-il donc dans l'esprit de M. de Cormenin? L'an dernier, il fit paraître *Oui et Non*. M. le cardinal de Bonald avait, dans un mandement, attaqué les libertés de l'église gallicane ainsi que le concordat, et le conseil d'état avait déclaré qu'il y avait abus dans le mandement de M. le cardinal. Alléguant qu'il n'était ni jésuite, ni janséniste, ni ultramontain, ni gallican, M. de Cormenin prit parti pour le cardinal contre le conseil d'état, et il demandait pourquoi, lorsque tout se dégrade, se flétrit et se meurt, il n'y avait d'indépendance que dans le clergé! Cette fois on se fâcha dans le parti démocratique, et ses journaux adressèrent de sévères remontrances à ce nouveau défenseur de l'église. Loin de tenir compte de ces réprimandes, M. de Cormenin s'en fit un prétexte pour pousser les choses à bout, et il publia une réponse qu'il intitula *Feu! Feu!* Ce fut une volte-face complète, une explosion de tout ce que la passion put suggérer au pamphlétaire offensé. « Il faut, s'écriait-il, que ces prétendus démocrates qui m'insultent sachent que je suis trop fier pour obéir à leurs caprices, et trop courageux pour ne pas leur dire la vérité. » Un pareil ton fit crever la tempête, et une nuée de petits écrits vint tomber sur M. de Cormenin. On vit paraître alors : *Feu contre Feu, Feu et Flamme, Eau sur Feu, Feu Timon, Paix! Paix! Boulet rouge*, etc. Quelle mêlée! quel tapage! Dans tous ces pamphlets et dans d'autres encore, on criait à la trahison; on y démontrait que M. de Cormenin n'avait jamais été un vrai démocrate : c'était s'en apercevoir un peu tard.

M. de Cormenin devait renoncer aux opinions qui l'avaient séduit en 1830. Il avait vécu trop long-temps dans les idées d'ordre et de gouvernement, dans l'étude et dans l'application des lois, dans le respect des institutions monarchiques, pour ne pas quitter un jour le parti radical, auquel il n'avait prêté son talent et sa plume que dans l'espoir et en échange d'une popularité bruyante; mais pourquoi ce retour naturel à ses premières doctrines coïncide-t-il avec des exagérations d'une autre sorte? M. de Cormenin revient aux principes conservateurs de l'ordre social, et en même temps il se déclare l'adversaire du pouvoir civil; il n'a pour la société tout entière, pour la bourgeoisie comme pour la jeunesse, que des paroles d'injure et d'anathème; il écrit que la jeunesse *polke*, et que la bourgeoisie *ripaille*. Est-ce avec un pareil style que M. de Cormenin se flatte d'entrer à l'Académie française? Comment perdre à ce point toute mesure dans le langage, toute équité pour le

fond des choses? M. de Cormenin a souvent répété qu'il avait un esprit indépendant : c'est vrai; mais cet esprit indépendant est mobile, irritable, ouvert à toutes les impressions, amoureux des applaudissemens. Le petit écrit *Oui et Non* avait reçu des écrivains du clergé de vifs éloges; il y eut même un prélat qui appela M. de Cormenin *un homme providentiel et suscité d'en haut*. Louanges funestes, breuvage enivrant! Désormais M. de Cormenin n'écrira plus que pour être exalté par le clergé, comme il le fut pendant un temps par le parti radical; il a changé de public, nous pourrions dire de maître, et cette indépendance dont il se prétend si jaloux, il l'a encore une fois aliénée.

Puissions-nous nous tromper! M. de Cormenin est arrivé à une époque dans sa vie et dans sa renommée où il doit vouloir n'appartenir qu'à lui-même, et n'être l'instrument d'aucune faction, d'aucune coterie. Pour être nouvelles, les convictions religieuses de M. de Cormenin n'en sont pas moins sincères, nous le croyons. Nous ne dirons pas qu'il se fait le flatteur du clergé, après avoir été celui du peuple, parce que, dans ses *Entretiens de village*, il nous montre l'église comme le centre naturel de toutes les affections morales de la communauté villageoise. C'est au village que la religion est surtout sainte et belle; c'est au village qu'un curé aussi pauvre que ses rustiques paroissiens, une église souvent vieille et délabrée, un autel qui n'a d'autre parure que les fleurs des champs, donnent à la religion une incomparable majesté. C'est là que la religion, toujours bonne et salutaire, mérite l'amour et le respect de tous, des savans non moins que des simples d'esprit. Nous avons d'autres sentimens pour ceux qui, au nom du christianisme, excommunient leur pays, maudissent la science, la civilisation, et calomnient leur siècle pour l'effrayer de lui-même, pour en saisir l'empire.

Dans ses *Entretiens de village*, M. de Cormenin semble dire adieu au pamphlet. En 1834, plusieurs de ces entretiens villageois avaient paru sous le titre de *Dialogues de maître Pierre*. M. de Cormenin annonce qu'il les a refondus; la vérité est qu'il a supprimé complètement six dialogues qu'il avait consacrés, en 1834, au développement de ses principes démocratiques, et qu'il avait appelés dialogues *politiques* pour les distinguer de ceux qui suivaient sous le titre de dialogues *utilitaires*. Dans cette première partie, l'auteur traitait de la souveraineté du peuple et demandait un congrès national qui devait établir le gouvernement du pays par le pays; puis venaient des tableaux populaires, une scène avant les élections, une autre après la nomination du député; enfin maître Pierre allait au Palais-Bourbon pour y apercevoir le représentant de son endroit, M. Nicolas, auquel les ministres souriaient et tendaient la main. Aujourd'hui M. de Cormenin a fait disparaître tout cela, et son nouvel ouvrage, où se trouvent refondus les dix dialogues *utilitaires* de la première édition, nous offre quarante et un entretiens roulant sur des

sujets qui se rapportent tous à la condition physique et morale du peuple des campagnes. C'est un livre pratique s'adressant à la raison de tous, écrit d'un style simple, clair et parfois excellent. Quelle différence avec la manière tourmentée de *Oui et Non*, de *Feu! Feu!* et même de *la Légomanie!* Il est sensible combien les derniers pamphlets de M. de Cormenin sont inférieurs aux premiers; ils offensent souvent le goût et la langue par un style prétentieux et contourné, par des associations, par des créations de mots qui doivent aujourd'hui causer de cuisans regrets à l'auteur, maintenant qu'il est d'un sens plus rassis.

Le succès légitime des *Entretiens de village* récompense M. de Cormenin de son retour à ces sujets graves et pratiques, à ces matières de législation et d'utilité sociale pour lesquels il est fait. Comme publiciste, M. de Cormenin a été et sera toujours un écrivain éminent : c'est comme publiciste et non comme pamphlétaire qu'il a des titres à une réputation sérieuse et méritée. Pour lui, le pamphlet n'a été qu'une fantaisie, un épisode; au fond, il n'a jamais eu les passions profondes et tenaces d'un vrai pamphlétaire démocrate; il jouait plutôt un rôle qu'il ne donnait l'essor à des convictions intimes et lentement formées : aussi nous l'avons vu emprunter un nom pour mieux représenter le personnage qu'il avait adopté. M. de Cormenin s'est mis derrière Timon; on eût dit qu'il ne voulait monter sur la scène qu'avec un masque sur la figure, comme les acteurs antiques. Que M. de Cormenin redevienne lui-même; qu'après avoir beaucoup écrit, trop peut-être (1), il ne dissémine plus ses forces, mais que, les disciplinant avec sévérité, il ne nous donne plus que des témoignages incontestables d'un talent épuré. De cette façon, ses pamphlets, dont aujourd'hui le bruit expire, se trouveront encadrés entre les travaux de sa virilité et ceux d'une verte et féconde vieillesse.

Pendant que M. de Cormenin renonce à la popularité démocratique, M. Michelet la brigue ouvertement, et c'est par des pamphlets religieux et philosophiques qu'il espère la conquérir. Ce n'est pas aux questions proprement politiques que M. Michelet s'attaque; il déclare même qu'il ne voudrait jamais entrer dans la vie publique. « Je me suis jugé, dit-il; je n'ai ni la santé, ni le talent, ni le maniement des hommes. » En revanche, dans la région des idées, il a une ambition illimitée, sans frein; il s'enthousiasme avec une candide impétuosité pour des pensées qu'il croit neuves et puissantes. A l'âge où d'ordinaire on se calme, il s'emporte; c'est un jeune homme de cinquante ans. Il a soif du bruit comme

(1) En 1836, la Société belge de librairie publia à Bruxelles quatre volumes ayant pour titre : *Libelles politiques, par M. de Cormenin, membre de la chambre des députés de France.* Dans cette collection étaient rassemblés non-seulement les pamphlets signés par M. de Cormenin, mais tous les articles qu'il avait écrits dans les journaux. Chaque libelle est précédé d'un argument. Le soin avec lequel ces argumens sont rédigés semble révéler une main paternelle.

un débutant qui de sa vie n'aurait encore rien imprimé. Il donne à ses publications les titres qu'il croit les plus propres à attirer les chalands, de ces gros titres qui sautent aux yeux. L'an dernier c'était *le Prêtre*, aujourd'hui c'est *le Peuple*. Rien ne paraît à l'auteur assez vaste, assez retentissant, tant il est enflammé de zèle pour la propagation de ce qu'il appelle la vérité!

Ces passions si vives sont des plus respectables, car l'extrême bonne foi de l'écrivain en est tout ensemble la cause et la justification. Jusque dans ces dernières années, M. Michelet n'avait vécu que pour ses études et ses labeurs historiques; des attaques, des calomnies absurdes, vinrent l'émouvoir; peut-être eût-il dû les mépriser, il y répondit. Cette diversion appela l'attention de M. Michelet sur des questions auxquelles jusqu'alors il n'avait guère songé; il les aborda avec l'ardeur d'un combattant qui cherche des armes contre ses adversaires, puis avec la joie d'un homme qui croit découvrir des vérités nouvelles. C'est ainsi que nous l'avons vu, dans son écrit du *Prêtre*, nous donner une édition un peu tardive de toutes les critiques qui, au XVIe siècle et au XVIIIe siècle, furent dirigées contre le catholicisme et contre l'église. Avec Luther ces critiques étaient nouvelles, avec Voltaire elles furent accablantes. Quand M. Michelet est venu les reproduire, le monde, les rapports réciproques de la religion et de la philosophie, tout avait changé.

Aujourd'hui la publication que M. Michelet a intitulée *le Peuple* témoigne d'une distraction plus forte du savant historien : là, il ne ressuscite plus ce qui fut écrit dans les trois derniers siècles; il répète ce qui vient d'être dit autour de lui par des contemporains qu'il connaît, dont il apprécie le talent. Aussi n'avons-nous pas à établir sur le fond de son livre des discussions auxquelles ici même nous nous sommes déjà livré. Parce qu'il plaît à M. Michelet d'isoler la bourgeoisie du peuple et de la condamner à une sorte d'impuissance morale, imposerons-nous à nos lecteurs l'ennui de revenir sur des débats épuisés? M. Michelet, dans *le Peuple*, répète, avec quelques variantes, ce que M. de Lamennais avait écrit dans *le Livre du Peuple*. Nous signalâmes alors les erreurs du prêtre démocrate, et nous eûmes même à défendre nos critiques contre un écrivain célèbre dont la brillante intervention fut très remarquée dans ce recueil. Toutes les questions que M. Michelet agite dans sa nouvelle publication d'une manière confuse ont été mainte fois, dans ces quinze dernières années, traitées, approfondies. Pour apporter son tribut, M. Michelet arrive bien tard. Avant lui, M. Buchez et son école avaient souvent imprimé que la France est la fraternité vivante, et que l'histoire de France est dans le monde la seule véritable histoire. La France est un devoir, nous avait dit M. Buchez; M. Michelet écrit aujourd'hui que la France est une religion : l'analogie est évidente. Voici où les différences commencent. Si M. Buchez est catholique, M. Michelet

ne l'est plus; il ne veut maintenant d'autre religion que le culte de la France; il ne reconnaît aujourd'hui que l'*incarnation de* 89, et Dieu n'a plus d'autre autel que l'autel de la patrie. Voilà une révélation négative des plus singulières. M. Michelet affirme que l'homme est surtout corrompu par la famille : cela n'est pas plus nouveau que vrai; c'est une des propositions connues de certains socialistes. Enfin il n'est guère d'idée erronée, de paradoxe du livre de M. Michelet que nous ne puissions restituer aux véritables propriétaires.

La forme sauve-t-elle le fond? Si M. Michelet n'a voulu que prendre note des pensées très vagues qui lui ont traversé l'esprit à propos de toutes les questions auxquelles il a touché, nous conviendrons avec plaisir qu'il nous a déroulé une succession parfois assez piquante de sentimens et d'images. Naïveté, ironie maladive, détails intimes, formules ambitieuses, lieux communs dégénérant en mensonges à force d'exagération, tout cela forme un chaos devant lequel l'esprit éprouve les impressions les plus contraires. Au moment où la raison est choquée, voici un élan d'ame qui vous remue, un trait d'imagination qui vous charme; parfois aussi on croirait sentir des larmes dans les phrases entrecoupées et amères qui éclatent et retombent en pathétiques exclamations. Cependant M. Michelet proclame qu'il écrit pour le peuple. De bonne foi, que pourra comprendre et conclure l'homme du peuple en lisant péniblement l'ouvrage qui lui est destiné? Saura-t-il s'il doit aimer la civilisation ou la haïr, quand il verra l'auteur gémir sur la disparition des sauvages de l'Amérique, sur le sort des Indiens Ioways, de ces races héroïques qui, selon M. Michelet, laissent une place vide dans le globe, un regret au genre humain? Dans le monde de l'industrie, que faut-il penser des machines? L'auteur les maudit, et cependant il reconnaît dans une note qu'elles sont nécessaires. Lequel vaut mieux, pour un pays, d'être pauvre ou d'être riche? L'auteur fait presque un crime à l'Angleterre de son opulence, et à ses yeux la France a cet avantage moral, d'être un pays de pauvreté. Au milieu de tant de propositions contradictoires, bizarres, que croire, que penser? M. Michelet, qui s'attache à nous prouver aujourd'hui, par de longues histoires de famille, qu'il est peuple plus que personne, ne sait pas instruire le peuple, il ignore comment il faut lui parler. En dépit de ses prétentions, il appartient toujours à la classe de ces malheureux bourgeois lettrés pour lesquels il a tant de dédain, et il en est d'autant plus, de cette bourgeoisie, qu'il y a souvent plus d'étrangeté et de recherche dans la distinction de son talent littéraire. Il est un homme qui, en 1732, commença à publier un almanach qu'il destinait au peuple; il continua cet almanach pendant vingt-cinq ans, et il en vendait annuellement dix mille exemplaires. Le même homme eut l'idée de réunir tous les proverbes qui contiennent, comme on sait, la sagesse des nations, et il en composa un discours

qu'il mit dans la bouche d'un bon vieillard. Ce discours fut reproduit par tous les journaux de l'Amérique; réimprimé en Angleterre en forme d'affiche, il eut deux traductions en France, où les curés en achetèrent un grand nombre d'exemplaires pour les distribuer à leurs paysans. Celui-là était vraiment du peuple, et il savait écrire pour lui.

La critique est l'épouvantail de M. Michelet. Dans maint endroit de son livre, il cherche à prévoir et à réfuter les objections qu'elle lui présentera. Il la redoute comme une ennemie, et c'est bien à tort. La critique ne montre-t-elle pas une sollicitude sincère pour son talent quand elle regrette le faux emploi qu'il en fait, quand elle compte les momens précieux qu'il dérobe à son *Histoire de France?* « J'ajourne mon grand livre, dit M. Michelet, le monument de ma vie. » Pourquoi? Quelle nécessité impérieuse exige un pareil sacrifice? Ni les circonstances ni la nature de son esprit ne provoquent M. Michelet à se faire pamphlétaire. Nous avons conseillé à M. de Cormenin de redevenir publiciste, nous conjurerons M. Michelet de rester historien. Il n'est pas sage, en avançant dans la vie, de vouloir accroître par des tentatives éphémères une renommée à laquelle dans d'autres temps on a su donner des fondemens solides. Les plus belles époques de notre histoire attendent M. Michelet; qu'il y consacre toute la vigueur, toute la maturité de son talent, sans s'égarer davantage dans des épisodes au moins inutiles. La critique n'a pas l'espoir d'être entendue sur-le-champ de M. Michelet : trop de séductions en ce moment se pressent autour de lui; mais peut-être plus tard, dans ces heures de solitude et de recueillement où l'homme et l'écrivain ne sont plus qu'en face d'eux-mêmes, il regrettera d'avoir vécu si long-temps loin de l'histoire, *sa chère étude.*

C'est vrai : le pamphlet est chose séduisante. Songer qu'avec quelques pages on peut acquérir une immense popularité! Le procédé n'est-il pas expéditif, et le résultat admirable? Aussi que de gens ont fait des pamphlets, sans soupçonner le fardeau qu'ils se mettaient sur les épaules, sans voir dans quel temps, au milieu de quelle atmosphère ils vivaient! Avaient-ils les dons nécessaires pour réveiller l'indifférence publique? Quand vingt journaux chaque matin ouvrent leurs colonnes à tous les intérêts, à toutes les passions, êtes-vous sûr, si vous élevez à côté une tribune, de conquérir un auditoire? Qu'avez-vous à nous dire de vif, de nouveau, de triomphant? Ne savez-vous pas que pour se faire écouter un moment de tant d'hommes affairés, distraits, difficiles, ce ne serait pas trop de la verve d'Aristophane ou de l'éloquence du paysan du Danube? Les écrivains, quels qu'ils soient, démocrates ou monarchiques, religieux ou philosophes, qu'ils aient une réputation à commencer ou à compromettre, ne doivent pas oublier que, pour faire des pamphlets durables, il faut des circonstances et des talens extraordinaires.

LERMINIER.

ÉTUDES

SUR

LES ÉCONOMISTES.

II.

MALTHUS.[1]

Tant que la philosophie du XVIIIe siècle demeura à l'état de théorie, elle donna le ton à l'Angleterre comme au reste de l'Europe; mais, du jour où la révolution française devint menaçante, les esprits se divisèrent suivant la pente de l'intérêt personnel : une polémique aigre et turbulente sema sur tout le sol britannique des germes de discorde. Cette divergence d'opinions était fortement prononcée, il y a environ cinquante ans, au sein d'une honorable famille du comté de Surrey. Le chef de cette famille, homme de studieux loisirs, avait laissé flotter son esprit au courant des idées en vogue; l'honneur que lui avaient fait

(1) *Essai sur le principe de la population*, précédé d'une introduction par M. Rossi, d'une notice historique par M. Charles Comte, et avec des notes nouvelles de M. Joseph Garnier. — Un volume grand in-8°, chez Guillaumin, 14, rue de Richelieu.

David Hume et Jean-Jacques Rousseau en le visitant dans l'agréable manoir qu'il possédait à Rookery, près de Dorking, avait décidé de ses convictions; ses sympathies étaient irrévocablement acquises à tout projet de réforme présenté au nom de la philosophie. De deux fils qu'il avait, le second, privé de sa part dans l'héritage paternel pour assurer la fortune de l'aîné, était entré dans les ordres, et desservait, en qualité de vicaire, une paroisse du voisinage. Celui-ci était disposé à défendre les vieilles institutions qui abritaient son existence. Ainsi, par un renversement d'idées assez remarquable, le vieux père était un novateur inconsidéré, le jeune homme un conservateur rigide et convaincu. Il n'est pas nécessaire d'ajouter qu'entre personnes dignes et réservées cet antagonisme n'avait aucune amertume. C'était simplement un thème de conversations intéressantes, un excitant pour les esprits.

Un recueil politique, fondé pour la propagation des idées révolutionnaires, fournissait un aliment périodique à la controverse. Ce recueil, intitulé l'*Examinateur* ou plutôt le *Chercheur* (*Inquirer*), avait pour écrivain principal William Godwin, non moins célèbre à cette époque par ses pamphlets démocratiques que par le beau roman qui est resté son titre légitime à la renommée. Parmi les articles qui firent sensation, on citait un *Essai sur l'Avarice et la Prodigalité*. C'était un cri de révolte contre les institutions humaines qui partout ont permis à un petit nombre d'individus d'enfouir ou de gaspiller les biens qui eussent assuré l'existence d'un très grand nombre de leurs semblables : le fougueux novateur dénonçait les gouvernemens comme complices et responsables des misères sociales, et terminait, suivant son habitude, par des anathèmes contre la propriété. Ces déclamations, retentissant au milieu du petit cercle de Rookery, semblaient un défi à l'adresse du jeune vicaire : il entreprit d'y répondre. Les argumens que lui fournirent ses méditations et ses études journalières prirent peu à peu la forme et les développemens d'un livre. En 1798, un mince volume parut sous le titre d'*Essai sur le principe de la population*. Cette première édition, lancée timidement et sans nom d'auteur, était un essai véritable. Un groupe d'amis initiés aux conférences du presbytère savaient seuls que le petit volume était l'œuvre de Thomas Robert Malthus.

Né le 14 février 1766, Malthus pouvait avoir trente ans lorsqu'il prit la plume. Une bonne éducation, une jeunesse laborieuse et réfléchie, l'avaient suffisamment préparé à une lutte de ce genre. C'était un homme éclairé, non pas un érudit. Quoiqu'il ait porté plus tard le titre de professeur d'histoire au collége de la Compagnie des Indes-Orientales, la partie historique de ses écrits n'annonce pas en ce genre un savoir original. Il se contentait de puiser aux sources consacrées. Montesquieu, Hume, Wallace, les économistes Price, J. Stewart et Adam Smith, furent, de son aveu, ses seuls auxiliaires pour sa première édition. Plus

tard, il interrogea les statisticiens, les voyageurs. Il parcourut lui-même plusieurs contrées de l'Europe. Au surplus, ce qui aurait pu lui manquer du côté de l'érudition était amplement compensé par la clairvoyance et la subtilité de son esprit. Sa force consistait dans une puissance d'analyse et une rigidité d'argumentation vraiment extraordinaires. En possession d'un fait vrai, il le formulait en axiomes et le poussait jusqu'aux extrémités les plus désolantes, avec un calme tellement imperturbable, qu'on était tenté de le prendre pour de la sécheresse de cœur.

Le petit livre anonyme fit assez de bruit pour que son auteur devînt en peu de temps un homme célèbre. La vie entière de Malthus se trouva dès-lors engagée à la défense du *principe* auquel la voix publique associa son nom. L'œuvre primitive, enrichie sans relâche de faits et d'argumens à l'appui, prit un développement considérable qui ne s'arrêta qu'à la cinquième édition anglaise, celle de 1817 (1), dont le texte a été suivi pour la présente traduction. Ainsi, l'*Essai sur le principe de la population* représente un labeur de vingt années. Jamais thèse scientifique n'excita une émotion plus générale, plus profonde, plus durable. On compterait, en Angleterre seulement, plus de vingt ouvrages de longue haleine destinés à la réfuter, et une soixantaine de ces articles de *revues* anglaises qui sont encore des livres. D'un côté, des admirateurs passionnés élevaient Malthus au rang de ces hommes de génie qui ont révélé au monde une des grandes lois de la nature; d'un autre côté, des protestations haineuses attachaient au nom de l'impassible philosophe une sinistre popularité.

Un livre lu et discuté par toutes les classes, divinisé et maudit, était-il donc une de ces œuvres d'art et de passion qui se recommandent par une belle ordonnance et l'ardeur sympathique du style? Aucunement. Malthus, qui avait trop de candeur pour se parer d'une modestie menteuse, confessait la vérité lorsqu'il disait dans sa préface : « C'est volontairement que je renonce à toute prétention d'auteur relativement à la forme de la composition. » De son propre aveu, son art consistait à revenir sans cesse sur l'axiome principal, à le répéter sous toutes les formes chaque fois que l'occasion l'y invitait. Son livre, entassement de matériaux autour d'une idée fixe, est verbeux, confus et démesurément long. La lecture suivie et complète en deviendrait fatigante, les recherches même n'y seraient pas faciles sans les soins intelligens des nouveaux éditeurs.

Le point capital pour la fortune d'un écrivain, c'est d'arriver à propos. Malthus eut ce bonheur. Au moment où l'aristocratie anglaise chancelait du coup qui avait renversé celle de notre pays, Malthus se présenta

(1) Cette édition a été publiée à Londres en 3 volumes in-8°.

comme le théoricien du torysme, l'économiste des privilégiés (1). A la vague furie des novateurs, il opposa un système exact dans ses généralités, d'une trame habile et solide. On répétait depuis un siècle à la multitude que le despotisme des aristocraties, les abus des gouvernemens, sont les seuls obstacles à l'accroissement illimité comme au bonheur du genre humain. En réponse à ces accusations, Malthus venait dire : — L'espèce humaine a tendance à multiplier plus rapidement que la nourriture sans laquelle elle ne peut vivre; elle est douée d'une vertu prolifique illimitée, tandis que la production des substances nutritives a pour limites infranchissables l'étendue et la fertilité du domaine de chaque nation. Une population placée dans des circonstances très favorables peut doubler en peu d'années, en vingt-cinq ans, par exemple, comme dans les États-Unis de l'Amérique du Nord; il est même arrivé que la période de doublement n'excédât pas douze à quinze années (2). Quelle que soit, au contraire, l'énergie humaine, la somme des denrées ne saurait être augmentée que peu à peu, et bientôt on atteindrait le terme où l'espoir d'une augmentation deviendrait chimérique. Ainsi, pour matérialiser le principe au moyen des chiffres, tandis que la tendance de l'espèce humaine est de s'accroître suivant une progression algébrique, c'est-à-dire par nombres qui procèdent en se doublant, comme 1 — 2 — 4 — 8 — 16, etc., les objets destinés à la nourriture de l'homme ne peuvent jamais être accrus que dans l'ordre arithmétique, c'est-à-dire suivant la progression simple des nombres, comme 1 — 2 — 3 — 4 — 5, etc. Il saute aux regards que, dès le troisième terme de la progression, le nombre des hommes est déjà en disproportion avec la masse des alimens. Or, comme on ne peut vivre qu'à la condition de se nourrir, il faut que ceux à qui manqueront les alimens périssent. La Providence, qui les condamne à la mort, n'a pas d'autres moyens de rétablir l'équilibre entre le nombre des bouches affamées et celui des rations disponibles. Quand la mort viendra, elle frappera de préférence dans la foule ceux que les privations auront déjà affaiblis.

Tel est le fameux *principe* de Malthus. La conclusion politique qui en ressort est évidente : l'impitoyable logicien ne chercha pas à l'atténuer. S'il est dans les lois de la nature que la multiplication des hommes soit toujours disproportionnée avec celle des alimens, la misère du plus grand nombre est une fatalité contre laquelle il est ridicule de se révolter. Les efforts pour améliorer les lois, la critique des actes politiques, ne servent plus qu'à irriter un mal sans remède. « La cause principale et permanente de la pauvreté a peu ou point de rapport avec la

(1) Par ses relations personnelles, Malthus appartenait au parti whig; mais son livre a été chaleureusement adopté par toutes les nuances du parti conservateur.

(2) On assure que les classes noires des États-Unis, infiniment mieux traitées que les esclaves de nos colonies, ont fourni des exemples de ce doublement phénoménal.

forme du gouvernement. » Toute réforme qui aurait pour but une répartition plus fraternelle des biens sociaux est chimérique, puisqu'avec l'aisance générale la population croîtrait inévitablement au point de déterminer une pénurie générale. Qu'on cesse donc de déclamer contre l'égoïsme des privilégiés et l'incurie des gouvernemens. Les souffrances des pauvres n'ont qu'une cause, cette puissance prolifique qu'ils ne savent pas contraindre. Il n'y a qu'un seul remède à leurs maux, et ce remède dépend d'eux : il faut qu'ils apprennent à dominer leurs instincts sensuels, qu'ils mettent au monde un moins grand nombre d'enfans.

Une autre conséquence du même principe était de nature à faire sensation en Angleterre, parce qu'elle touchait à un abus généralement senti. On se rappelle ce passage de Malthus mille fois cité : « Un homme qui naît dans un monde déjà occupé, si sa famille ne peut pas le nourrir, ou si la société ne peut utiliser son travail, n'a pas le *moindre droit* à réclamer une portion quelconque de nourriture, et il est réellement de trop sur la terre. *Au grand banquet de la nature, il n'y a pas de couvert mis pour lui.* La nature lui commande de s'en aller, et elle ne tarde pas à mettre cet ordre à exécution. » Cette phrase, qu'on peut lire dans la seconde édition de 1803, a été retranchée dans les éditions postérieures : la pudeur publique en a commandé le sacrifice. On pouvait supprimer les mots, mais non le sentiment qui est l'ame de l'ouvrage. Si la peine de mort est prononcée contre ceux qui ont le tort de n'avoir ni argent ni travail, pourquoi s'épuiser dans une lutte contre la fatalité? pourquoi ruiner le pays pour mettre le couvert de ceux que la nature n'a pas conviés à son festin? L'inflexible Malthus fut donc le premier à protester contre la charité légale, c'est-à-dire l'assistance accordée aux indigens comme un droit, et au moyen d'un impôt prélevé sur les classes fortunées. Ce genre de charité, n'étant, selon lui, qu'un encouragement à la population, aggrave le mal au lieu de le guérir. « Il faut, dit-il en développant sa pensée avec une incroyable dureté de paroles, il faut désavouer publiquement le prétendu droit des pauvres à être entretenus aux frais de la société. A cet effet, je proposerais une loi portant que l'assistance des paroisses serait refusée aux enfans nés d'un mariage contracté plus d'un an après que cette loi aurait été promulguée, et à tous les enfans illégitimes nés deux ans après la même époque. » Il n'était pas difficile de propager une telle conviction dans un pays où le paupérisme est une plaie mortelle. Plusieurs hommes d'état se concertèrent pour obtenir la révision de l'ancienne loi des pauvres. L'*Essai sur la population* leur parut un excellent manifeste pour cette campagne parlementaire, et ils provoquèrent cette réimpression de 1817, qui fut le dernier mot de Malthus. La proposition ne fut admise qu'en 1834, après quinze ans de luttes contre d'anciens et honorables

préjugés : elle ne réalisa pas à la rigueur les idées du théoricien. On garda une juste limite en conservant de la charité légale ce qui est indispensable au soulagement de l'infortune, sans fournir un excitant à la pullulation des pauvres. La taxe fut considérablement allégée, sans accroissement apparent de la misère publique. La pensée de Malthus domina cette réforme, et la majorité du pays lui sut gré du résultat. La même influence ne se fit pas sentir en Angleterre seulement. Une vive critique des établissemens de bienfaisance, et surtout des hospices d'enfans trouvés, retentit dans tous les états européens, et, parmi les administrateurs, il y a tendance presque générale aujourd'hui à modifier les vieilles traditions de la charité catholique.

On conçoit maintenant l'autorité de Malthus parmi ceux qui ont charge de gouverner les peuples, et la répulsion instinctive qu'il a causée dans la foule. Il y eut un moment où la crainte d'une population surabondante troubla beaucoup d'esprits. De graves économistes demandèrent qu'on avisât aux moyens de réduire le nombre des mariages. Des mesures en ce sens furent prises dans diverses parties de l'Allemagne, comme s'il suffisait de mettre obstacle à l'union légitime des pauvres pour empêcher leurs rapprochemens. Il y avait plus de logique chez ce digne conseiller saxon, du nom de Weinhold, qui, dans un gros livre publié à Halle en 1827, proposa un remède de nature à donner à la société d'excellens chanteurs plutôt que de bons citoyens. Un autre système, qui peut-être n'est qu'une réfutation ironique de celui de Malthus, a fait du bruit en Angleterre il y a six ans seulement. L'auteur, déguisé sous le nom de Marcus, proposait l'*asphyxie sans douleur*, c'est-à-dire la faculté, accordée aux parens qui croiraient avoir déjà assez d'enfans, d'étouffer les autres dans une boîte au moyen du gaz carbonique.

Plaçons-nous à notre tour en présence de ce redoutable problème de la population, en nous gardant, s'il est possible, du vertige auquel on s'expose quand le regard plonge au fond d'un abîme. Essayons de démêler, avec l'impartialité scientifique, ce qu'il y a de vrai, ce qu'il y a de suspect dans les principes du philosophe anglais.

L'originalité de Malthus ne réside pas dans cet axiome, que la population a pour limites la quantité de nourriture disponible. Ce fait, que le simple bon sens laisse entrevoir, avait déjà été énoncé par Quesnay, Montesquieu, Franklin, et plusieurs autres économistes moins connus. Mirabeau père en avait même tiré une conséquence bien supérieure aux préjugés de son temps, puisqu'elle répondait au principal grief opposé par les philosophes aux ordres monastiques. « Les célibataires, disait l'*ami des hommes*, accroissent la population d'un état loin de lui nuire, si à la contrainte du célibat est jointe quelque autre sorte d'institution qui les oblige à vivre de peu et à ne point faire de consommations in-

utiles. » La thèse propre à Malthus consiste dans la prétention de démontrer que les hommes se multiplient *toujours* au-delà de leurs ressources, et que l'excédant *inévitable* de la population devient la cause fatale, irrémédiable, des souffrances et de la mort prématurée du plus grand nombre.

Ce point de vue, tout-à-fait nouveau dans la science, était en opposition formelle avec les idées généralement admises. Jusqu'alors les hommes d'état avaient été d'accord avec les moralistes pour favoriser indéfiniment l'accroissement des peuples. En parcourant les dissertations des anciens casuistes sur l'œuvre de chair, et notamment le lubrique traité du jésuite Sanchez *de Matrimonio*, on découvre aisément que, dans l'appréciation des cas de conscience, ils mesurent la culpabilité des actes obscènes suivant le préjudice qui en peut résulter pour la propagation de l'espèce. Persuadés, comme tout le monde, que les états les plus populeux doivent être les plus prospères, les érudits attribuaient la splendeur des cités antiques au nombre incomparable des habitans, et ils apportaient dans le dénombrement des peuples anciens une exagération dont la critique moderne a fait justice. A les en croire, l'Égypte, sous Sésostris, eût compté 34 millions d'habitans; la Grèce, à l'époque florissante, 17 millions; l'Italie avec les îles, 70 millions; la Gaule plus de 40 millions. L'auteur des *Lettres persanes* alla jusqu'à dire que le monde connu des anciens avait été cinquante fois plus peuplé que de son temps. La comparaison était humiliante pour les modernes. On se demandait avec inquiétude si l'Occident épuisé n'allait pas redevenir un désert. A l'exemple de Louis XIV, qui exemptait de l'impôt les chefs de famille nombreuse, plusieurs gouvernemens prirent des mesures pour ranimer les sources de la reproduction. Il y eut même un moment d'effervescence philanthropique où il fut de mode de contribuer par des bonnes œuvres à la multiplication des citoyens. Vers 1754, à l'occasion de la naissance d'un prince, Mme de Pompadour dota et maria dans ses terres toutes les filles nubiles. Ce caprice était un ordre pour les courtisans : un assez grand nombre de mariages furent ainsi faits par les seigneurs et les riches bourgeois, et un statisticien calcula que la fantaisie de Mme de Pompadour devait, en moins d'une génération, enrichir le pays de 15 à 16 mille citoyens. En 1797, une année avant la publication de Malthus, Pitt proposa à la chambre des communes d'encourager par des gratifications les ménages qui compteraient beaucoup d'enfans.

« Ayant trouvé l'arc trop courbé d'un côté, dit Malthus, j'ai été porté à le trop courber de l'autre, dans l'espoir de le rendre droit. » Chaque pays désirait voir augmenter le nombre de ses habitans : démontrer que les encouragemens donnés à la population sont presque toujours

une imprudence, c'était produire un fait aussi vrai qu'il était nouveau; c'était rendre aux sociétés un service incontestable.

Si la loi sur laquelle la démonstration repose est exacte, pourquoi s'est-elle si rarement réalisée? Si la force génératrice des hommes est si grande, pourquoi le monde est-il si peu peuplé? En admettant les estimations les plus fortes, on peut à peine élever à un milliard le nombre des hommes répandus aujourd'hui sur la terre. Or, avec cette faculté attribuée à l'espèce humaine de se doubler en moins d'un quart de siècle, sait-on combien il faudrait de temps pour qu'un milliard d'êtres humains sortissent d'un seul couple? Trente générations, sept siècles et demi. En supposant qu'il ne fût plus resté sur terre, à la naissance de Jésus-Christ, qu'un seul homme et qu'une seule femme, et que leur descendance se fût augmentée dans la mesure dont les États-Unis ont donné l'exemple au monde, la terre eût été aussi pourvue d'habitans à l'avénement de Charlemagne que sous le règne de Louis-Philippe. Si, par un caprice d'imagination, on continuait la progression jusqu'à nos jours, on arriverait à des nombres tellement impossibles, que les expressions manqueraient pour les énoncer.

En réponse à cette objection fondamentale, qu'il était facile de prévoir, Malthus avait à expliquer comment il se fait que l'humanité entière, dont les souvenirs remontent au moins à six mille ans, soit moins nombreuse que ne le serait une seule famille livrée pendant huit siècles à son expansion naturelle. C'est que des obstacles tout-puissans, que des causes de destruction, providentielles peut-être, compriment le développement normal de l'espèce. Malthus distingue deux sortes d'obstacles : les uns *préventifs*, ce sont ceux qui préviennent la naissance des enfans; les autres *destructifs*, c'est-à-dire qui abrègent l'existence des êtres qui ont vu le jour. Le premier de ces empêchemens n'a pu avoir qu'un effet très limité, comparativement à l'action des obstacles destructeurs. La continence volontaire, la crainte de mettre au monde plus d'enfans qu'on n'en pourrait nourrir, suppose une prévoyance, une force morale, qui n'ont jamais été que des exceptions dans l'humanité. Quant aux causes de destruction prématurée, à quoi servirait d'en dresser l'inventaire? Il suffit de signaler le *vice* et la *misère* comme les deux sources empoisonnées d'où sortent tous les fléaux mortels.

La moitié du livre de Malthus est consacrée à la recherche des causes qui ont retardé la multiplication de l'espèce humaine dans les diverses contrées de la terre, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. Cette compilation, faite sans art et avec une médiocre érudition historique, excite néanmoins une vive curiosité. Quel tableau on eût pu composer avec une plume exercée et un cœur ému! De l'ensemble des faits recueillis par Malthus, il ressort avec évidence que partout les fléaux

meurtriers ont eu pour cause véritable ou cachée l'insuffisance des alimens. Les grandes perturbations qui ont pour résultat l'anéantissement d'une multitude d'hommes, révolutions sociales, conquêtes, épidémies, habitudes vicieuses, régime malfaisant, n'arrivent jamais que lorsque des inquiétudes ou des privations réelles au sein d'une société y font sentir la nécessité d'un changement. Les peuples souffrans s'agitent alors comme les malades sur leur lit de douleur, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé une situation supportable. Plaçons-nous, avec Malthus, à ce point de vue, pour observer le développement de l'humanité : si le spectacle est triste, il est plein d'instruction.

Je conçois que la population ait été très considérable dans certaines parties de l'ancien monde, où régnait le système des castes, telles que les monarchies primitives de l'Asie centrale, l'Inde, l'Égypte. Le propre de cette organisation est d'assurer la subsistance de toutes les classes. Les castes supérieures, vouées à la guerre ou à la direction intellectuelle, ont le privilége de vivre aux dépens des autres. Les castes serviles, condamnées héréditairement à la culture des terres, ont, pour salaire de leur labeur, la certitude de trouver leur nourriture sur la glèbe où elles sont attachées (1). Cette sécurité générale devient une incitation irrésistible à la procréation; mais les terribles correctifs signalés par Malthus ne tardent pas à agir. Arrive une époque où la multitude des habitans se trouve en disproportion avec les ressources alimentaires. Obligé de se contenter d'une moindre part, chacun des consommateurs s'habitue peu à peu à une nourriture moins abondante et moins saine. L'influence d'un régime malfaisant se manifeste par un affaiblissement général de la race, par une prédisposition organique aux maladies funestes. Il suffit d'une mauvaise récolte pour déterminer la famine, qui amène toujours l'épidémie à sa suite. En somme, sous le régime des castes, à mesure que les classes inférieures deviennent nombreuses, elles s'abâtardissent par d'affreuses privations. Quant aux castes nobles, elles doivent être ordinairement pauvres, parce que le produit brut de la terre, à peine suffisant pour les trop nombreux travailleurs qu'il faut nourrir, ne laisse aucun produit net qui permette aux propriétaires de capitaliser.

Il ressort des remarquables travaux de la critique contemporaine que les populations ont été beaucoup moins considérables dans le monde gréco-romain qu'on n'avait été disposé à le croire jusqu'à nos jours. La difficulté de maintenir le nombre des citoyens en rapport avec les ressources de la république a été une vive préoccupation pour les législateurs de l'antiquité. La seule mesure qu'ils eussent à conseiller était

(1) L'individu trouvait dans le régime primitif des castes beaucoup de garanties que n'offrit plus l'esclavage personnel, où l'esclave dépendait du caprice d'un seul maître.

horrible. Non-seulement ils permettaient de tuer les enfans qu'on ne voulait pas élever, mais ils exigeaient le meurtre en beaucoup de cas. Le cœur se serre quand on pense que cette coutume a été générale avant le christianisme, et qu'elle est encore tolérée dans les pays où le christianisme n'est pas souverain. De ces pauvres petites créatures dont on étouffa le premier souffle, de celles qui périrent de froid et de faim, de celles dont les premiers cris, appelant une mère, n'ont attiré que la dent du loup ou l'ongle du vautour, il y en eut des milliards! Eh bien! tout porte à croire que cet affreux remède eut un résultat contraire à ce qu'on en attendait. Le principal empêchement au mariage, c'est la crainte de se créer un embarras en mettant au monde des enfans. La permission de tuer les nouveau-nés, en levant cette crainte, encourage les rapprochemens des sexes, et procure l'existence à une multitude d'enfans dont le plus grand nombre est sauvé de la mort par la tendresse maternelle. Pour découvrir les causes qui ont empêché un trop grand accroissement de la population dans les sociétés grecque et romaine, il faut se souvenir que la plupart des hommes étaient esclaves, et que les races s'éteignent dans l'esclavage au lieu de s'y multiplier. Au sein des classes libres, l'habitude des mariages tardifs a été un grand obstacle à la reproduction des citoyens. Aristote conseillait le mariage à l'âge de trente-sept ans pour les hommes. Chez les Romains, on retardait l'époque de l'union légitime, destinée à perpétuer la famille, jusqu'aux derniers temps du service militaire, c'est-à-dire entre quarante et cinquante ans. Les belles années se passaient en débauches dans la société des courtisanes infécondes. L'agglomération des propriétés rurales pour former de grands domaines improductifs, la ruine de la petite culture par la spoliation des cultivateurs libres, affamèrent l'Italie au point de la dépeupler. Les historiens ont expliqué par ce dernier abus la chute de la république romaine.

L'extrême misère des basses classes sous le régime féodal avait donné à croire jusqu'ici que la population était très faible pendant cette période. Un savant judicieux, M. Dureau de La Malle, a établi au contraire que la France devait contenir un plus grand nombre d'hommes sous Philippe de Valois que de nos jours. Son calcul, basé sur les rôles des contributions de cette époque, me semble admissible. C'est que le régime féodal reproduisait à certains égards le phénomène déjà signalé à l'occasion des castes égyptiennes. Les serfs, inhabiles à posséder, avaient de droit la subsistance assurée sur la glèbe où ils végétaient, et cette sécurité suffisait pour les inciter à une procréation désordonnée. Il dut arriver souvent qu'un fief, obligé de nourrir un plus grand nombre d'ouvriers que ne le comportaient les nécessités de la culture, ne laissât plus qu'un produit net insuffisant pour le seigneur. Les embarras, les souffrances causées par un tel état de choses, hâtèrent, à n'en pas

douter, la transformation du système féodal. Lorsqu'avec l'affranchissement des communes commença l'époque de la liberté responsable d'elle-même et de la concurrence industrielle, la population, plus riche, plus digne, plus réellement forte, dut en effet se trouver moins nombreuse. Il est certain que l'Europe, prise dans son ensemble, était très faiblement peuplée à la fin du moyen-âge, et surtout après les grandes commotions politiques et religieuses qui préparèrent l'âge moderne.

Avec le XVIIIe siècle commence, pour les nations occidentales, une période de progrès matériels qui se manifestent surtout par l'accroissement des populations; mais, avant de constater et d'expliquer cette tendance nouvelle de l'Europe, il faut jeter un regard sur les autres parties du monde pour y compléter la vérification des axiomes de Malthus.

La plus grande et la plus belle portion du globe, l'Asie, à laquelle les géographes modernes attribuent plus de 600 millions d'ames, est loin d'être peuplée proportionnellement à son étendue et à l'immensité de ses ressources. Trois contrées seulement possèdent une population compacte, l'Inde, la Chine et le Caucase. Dans l'Inde anglaise, les castes inférieures sont condamnées à une abjection héréditaire dont le résultat est de multiplier les naissances avec un aveuglement brutal. L'abstinence étant recommandée dans ce pays comme la plus grande des vertus, la limite des subsistances y a été abaissée jusqu'au point où chacun n'absorbe que ce qui est rigoureusement nécessaire pour entretenir le souffle de la vie. C'est ainsi qu'une nation de plus de 120 millions d'ames fléchit exténuée sous le joug de quelques milliers d'Européens.

La Chine et le Caucase justifient une remarque que je viens de faire à l'occasion de l'infanticide chez les anciens. Ce crime, quoique permis par la loi mahométane, n'est fréquent en Asie que dans les deux contrées que je viens de nommer : ce sont précisément celles où l'excès de population devient un embarras. Dans le Caucase, l'usage de tuer les enfans malades, ou de vendre la plupart des autres comme esclaves, n'empêche pas les montagnards d'être assez nombreux pour lutter contre toutes les forces de la Russie (1). Ce droit de vie et de mort sur leurs enfans, auquel ils ne veulent pas renoncer, est même une des causes principales de la guerre. En Chine, où l'excès de la population cause une misère affreuse, on a repoussé la vaccine précisément parce que la petite-vérole dispense assez souvent de l'infanticide. Il ressort néanmoins d'une proclamation d'un gouverneur de Canton, en date de 1838, que peu de Chinois n'ont pas à se reprocher d'avoir détruit quelques-uns de leurs enfans. Il blâme surtout « l'usage de noyer les pe-

(1) La population du Caucase est évaluée, par M. Hommaire de Hell, à 2 millions d'ames pour 5,000 lieues carrées environ. C'est une proportion très considérable, eu égard à l'état social des belliqueux montagnards et à la nature du sol.

tites filles, qui est commun aux riches comme aux pauvres. » La débauche, affranchie de tout frein, multiplie les naissances à tel point que le nombre des enfans conservés demeure assez considérable pour encombrer les voies sociales. Ces mêmes hommes, si cruels pour leur progéniture, sont d'une piété exemplaire pour leurs ascendans. Les soins que les fils prodiguent aux pères et mères diminuent considérablement la mortalité des vieillards : c'est là sans doute une cause de l'exubérance de la population.

Quant aux autres contrées de l'Asie, dont plusieurs ont alimenté jadis des nations florissantes, leur état social depuis quelques siècles explique suffisamment leur dévastation. Chez les nomades de la haute Asie, la nécessité de changer de campement pour remplacer les pâturages qui s'épuisent est une cause permanente de guerre. Le brigandage est le seul métier que ces hommes jugent digne d'eux; les femmes, sur qui retombe le poids des travaux utiles, vivent dans une servitude laborieuse peu favorable à la fécondité. L'extinction graduelle des races ottomanes, au milieu des plus beaux pays de la terre, a deux causes bien évidentes, le despotisme sous lequel elles vivent et la polygamie. J'incline à croire que l'orgueilleux espoir d'obtenir des armées inépuisables et de conquérir le monde eut autant de part que la sensualité à l'institution de la polygamie. Le résultat obtenu a démenti ce qu'on attendait. Il est prouvé que les familles chrétiennes de la Turquie ont plus d'enfans que celles où règnent plusieurs femmes. On dit même que, sous l'influence de la polygamie, les naissances féminines sont deux ou trois fois plus nombreuses que celles du sexe masculin. Ce phénomène, dont la physiologie peut donner raison, semble indiquer que les mahométans altèrent leur énergie virile par la prodigalité de leur amour. Un autre effet de la polygamie est de neutraliser la classe pauvre, qui est naturellement la plus féconde. La beauté, en Turquie, étant le seul titre, la seule dot qu'on exige des femmes, les plus belles, quelle que soit leur origine, entrent dans le sérail des riches comme épouses ou comme esclaves. Les pauvres, qui n'ont pas le moyen d'acheter les belles étrangères, sont réduits à vivre dans le célibat, ou à se contenter des femmes les moins attrayantes de leur pays.

Dans certaines contrées peu favorisées de l'Asie, et dans beaucoup d'îles de la mer du Sud, la crainte des calamités qu'amène un surcroît de population a inspiré des coutumes bizarres et dégradantes. Sur quelques côtes stériles du Malabar, il est d'usage que plusieurs hommes s'attachent, sans mariages réguliers, à une seule femme. Sous l'âpre climat du Thibet, tous les frères, après avoir mis en commun les biens de la famille, s'entendent pour n'avoir qu'une seule épouse. Ce code matrimonial a limité la population à deux millions d'ames sur un plateau plusieurs fois grand comme la France. Si la statistique pouvait appli-

quer ses observations à ce singulier état social, elle constaterait sans doute des effets contraires à ceux de la polygamie, c'est-à-dire que les naissances de garçons y seraient plus fréquentes que celles des filles. Dans beaucoup d'îles de la mer du Sud, où la crainte de la famine est permanente, il règne une effroyable lubricité qui suffirait à comprimer l'essor naturel de la population, sans recourir à la pratique de l'avortement, qui est souvent recommandée par les lois. Même parmi les enfans conservés, la mortalité doit être effrayante au sein de cette promiscuité, où l'instinct de la famille, où la tendresse paternelle ne peuvent se produire, où l'amour est dépouillé de toutes ses illusions, où l'émotion de la jalousie n'existe pas plus que le sentiment de la pudeur.

Il n'est pas moins triste de comparer le nombre des habitans de l'Afrique à celui que cette magnifique contrée pourrait nourrir. C'est encore l'insuffisance des alimens qui comprime l'expansion des races noires. L'habitude qu'ont les négresses de prolonger l'allaitement de leurs enfans jusqu'à l'âge de trois ans, sans doute à défaut d'autre nourriture, abrége la période de leur fécondité. Pourquoi des contrées d'une fertilité prodigieuse ne sont-elles que des solitudes désolées? La chasse aux esclaves, horrible spéculation qui semble passée dans les instincts des races africaines, empêche toute culture régulière, tout essai d'industrie pacifique, toute mesure de prévoyance. Le brigandage produit la famine, et la famine nécessite le brigandage, cercle infernal où dépérissent dans d'affreuses tortures des millions de créatures humaines.

A l'exception des lieux colonisés par les Européens, l'Amérique elle-même n'est encore qu'un désert. Il y a dans le sud des forêts de deux ou trois cents lieues qu'on pourrait traverser sans rencontrer un homme. Les misères de l'état sauvage où languissent la plupart des indigènes expliquent cette dépopulation. Si peu nombreuses que soient ces peuplades, elles ne savent jamais assurer leur subsistance au milieu d'une nature splendide. Leur imprévoyance n'est comparable qu'à leur inertie. Pendant la saison des fruits ou de la chasse, ils se gonflent d'alimens; viennent les mauvais jours, ils réaliseront ce qui n'est heureusement qu'une métaphore dans la bouche de nos pauvres : ils se serreront le ventre. Ces variations de régime dégradent leur constitution; la maladie, contre laquelle ils ne réagissent pas moralement, les abat presque à coup sûr. Qu'on ajoute à ces causes de destruction l'absence des sentimens de famille, la servitude de la femme, le mépris de l'enfance, la malpropreté, les guerres, l'anthropophagie, et on restera épouvanté du chiffre auquel il faudrait abaisser la durée moyenne de la vie au sein de ces peuplades. Loin de pouvoir se développer suivant les lois naturelles de notre espèce, elles sont condamnées à disparaître totalement : la compression exercée sur elles par les colonies européennes ne doit être qu'un décret de la Providence. A vrai dire, la misère et la dégradation

de l'état sauvage sont telles, qu'il n'y a pas à s'apitoyer sur l'anéantissement prochain de ces races maudites.

Nous comprenons maintenant pourquoi le globe est si peu peuplé malgré la force de procréation départie à l'homme. En Europe jusqu'aux temps modernes, et dans le reste du monde jusqu'à nos jours, nous avons vu l'essor des peuples étouffé par l'impuissance où ils ont été d'accroître leurs alimens, et si, par exception, quelques races sont devenues populeuses, ce n'a été qu'en se soumettant à un régime insuffisant et malsain, en se laissant abâtardir par des privations douloureuses; mais avec le XVIIIe siècle commence pour l'Europe une ère nouvelle dont on n'a pas assez constaté les bienfaits. L'augmentation du nombre des hommes et la satisfaction de leurs besoins deviennent le but d'une science nouvelle. Il s'élève entre les gouvernemens civilisés une vive émulation pour améliorer le sort matériel des peuples. L'impulsion donnée à l'agriculture, au commerce, à l'industrie, multiplie les ressources de chaque pays; en même temps, une police plus vigilante protége les citoyens; l'assainissement des villes conjure les épidémies. La vie humaine devient plus facile et plus longue. Cette révolution pacifique, je le répète, mérite de faire date dans l'histoire de l'humanité. Réclamons-en le principal honneur pour notre pays. Ce sont surtout les philosophes français du XVIIIe siècle qui ont commandé aux gouvernemens le respect pour la vie des hommes; c'est leur philanthropie sincère, quoi qu'on en dise, qui a inspiré les *économistes* français, les premiers maîtres de la science; c'est leur souffle qui a donné la vie aux plus nobles ouvriers de la réforme sociale, aux législateurs de l'assemblée constituante, la plus grande des assemblées politiques, parce qu'elle fut la plus désintéressée et la plus ardente pour le bien.

Fécondées par ces influences, presque toutes les nations européennes sont depuis un siècle en voie de développement, et, malgré des misères que je suis loin de dissimuler, chaque pays pris en masse trouve moyen de proportionner ses ressources au nombre toujours croissant de ses habitans. Il y a trente ans, Malthus prophétisait, avec une sorte de joie pour sa patrie, un amoindrissement de la population. Quelle eût été son épouvante, s'il avait pu vivre jusqu'en 1841, pour comparer, comme je vais le faire, les cinq derniers recensemens décennaux!

	1801.	1811.	1821.	1831.	1841.
Angleterre, Galles et Écosse.....	10,942,646	12,609,864	14,391,631	16,537,398	18,659,865
Irlande.....	»	»	6,801,827	7,767,401	8,205,000
			21,193,458	24,304,799	26,864,865

Ainsi, la population des trois royaumes est à peu près doublée depuis

un demi-siècle. Une progression moins prodigieuse, mais assez rapide encore pour causer des inquiétudes, est signalée dans les autres contrées de l'Europe. La France, qui ne comptait pas plus de 23 millions d'ames sous Louis XV, en alimente plus de 34 millions aujourd'hui. L'accroissement a été de 14 pour 100 dans les vingt années qui ont précédé 1836. Depuis la pacification générale, la Prusse a vu augmenter le nombre de ses sujets dans la proportion de 50 pour 100. Au lieu de 10,349,000 ames que lui attribuèrent les traités de 1815, elle en comptait 15,472,000 en 1843. Un dénombrement fait en 1763 évaluait à 20 millions d'habitans la population de l'empire russe. Les tableaux officiels publiés récemment accusent environ 61 millions (1). La population suédoise est, dit-on, doublée depuis un siècle, malgré les obstacles opposés par le climat à l'accroissement des ressources alimentaires. D'autres pays où la progression a été peu sensible, l'Espagne, par exemple, sont entrés dans une phase de réformes dont l'effet sera probablement d'augmenter les chances de vie.

Ici se présente une difficulté vraiment bien grande. Le mieux que je puisse faire est de l'exposer avec bonne foi. Cet accroissement de population général en Europe est-il un bien, est-il un mal? Est-ce un indice de prospérité, est-ce un présage certain de misères? Les administrateurs, disposés à une douce quiétude, établissent par des faits irrécusables que jamais la vie n'a été plus facile, plus assurée, et que par conséquent les craintes ne sont pas fondées. Les alarmistes ne manquent pas de preuves non plus pour démontrer qu'il y a dans tous les pays des souffrances cruelles. La statistique vient en aide à l'une et à l'autre opinion. Comment expliquer ce contraste? C'est que, d'une part, on raisonne d'après l'état des populations prises dans leur ensemble et sans exception de classes, et que, d'autre part, on consulte seulement les faits relatifs aux classes misérables. Nous nous placerons successivement à ces points de vue divers pour apprécier l'état économique et moral des sociétés européennes. On m'excusera d'entrer dans quelques détails techniques nécessaires à l'intelligence de ce qui va suivre.

La population peut augmenter de deux manières, ou par un surcroît désordonné du nombre ordinaire des naissances, ou par un abaissement du chiffre ordinaire des décès. Dans le premier cas, la nation qui augmente numériquement s'affaiblit en réalité; la durée moyenne de la vie (2) s'abaisse. Le contraire arrive dans le second cas. Le nombre des

(1) Dans ce total, les serfs font nombre pour les trois quarts, et les hordes nomades pour 9 millions de têtes. La noblesse héréditaire et administrative comprend un peu plus de 1,100,000 individus.

(2) Les statisticiens ont deux manières d'apprécier par des chiffres la prolongation de la vie. Leurs évaluations ont pour base tantôt la *vie probable*, tantôt la *vie moyenne*. La probabilité de vie est indiquée par l'âge auquel la moitié des individus nés pendant

habitans augmente, parce que plus d'hommes sont conservés; la nation devient plus forte, parce que plus de citoyens atteignent le développement complet de leur énergie physique et de leur intelligence.

Essayons d'appliquer ces principes à la France. Avant la révolution, le nombre des naissances était approximativement de 1 enfant par 27 individus, et le nombre des décès de 1 sur 30. En traversant la révolution, l'empire, la restauration, pour arriver au régime de juillet, on est frappé d'une amélioration soutenue de période en période. Ainsi, en 1836, sur un groupe de 34 individus, un seul enfant venait au monde, et, sur 41 personnes de tout âge, une seule mourait. En comparant les chiffres fournis par les deux époques, on peut voir que la population, malgré la diminution relative des naissances, a été augmentée par une diminution beaucoup plus grande encore de la mortalité, circonstance qui prouve que la vie moyenne s'est accrue en même temps que le bien-être général (1).

On a souvent cité, comme exemple de la progression du bien-être matériel, les calculs faits sur les tables de mortalité de Genève. Au XVIe siècle, époque de perturbation funeste, la vie probable était, dans cette ville, de moins de 5 ans, et la vie moyenne de 18 ans et demi. Dans le siècle suivant, la probabilité s'élève à 11 ans et demi, et la moyenne à plus de 23 ans : dans le XVIIIe siècle, la vie probable promettait plus de 27 ans, et la vie moyenne plus de 32 ans. Enfin, suivant des calculs faits récemment, la moyenne actuelle s'élèverait à 38 ans. Un travail analogue, appliqué aux tables de la mortalité parisienne pour l'année 1829, m'a donné des résultats assez favorables. A en juger par les résultats de cette année, la probabilité de vie à Paris dépasse 25 ans, et la moyenne de la vie donne près de 34 ans (2).

le cours d'une même année a cessé de vivre. Supposez, par exemple, que, sur 1,000 naissances annuelles, il ne reste plus que 500 personnes vivantes quinze années après, le chiffre 15 sera celui de la vie probable. Le terme de la vie moyenne s'obtient en additionnant toutes les années vécues par le groupe d'individus sur lequel on opère, et en divisant ce total collectif par le nombre des décès : ainsi, que les 1,000 personnes décédées à des âges divers aient vécu collectivement 25,000 ans, le chiffre de la vie moyenne sera 25. La vie probable est un indice de l'état des basses classes; quand elle s'élève, on peut conjecturer que dans les familles laborieuses l'aisance est assez répandue pour que l'enfance y soit entourée de soins. Il suffit, au contraire, pour élever la moyenne de la vie, qu'une classe riche et privilégiée ait les moyens de reculer les bornes ordinaires de l'existence.

(1) Le dernier recensement de 1842 donne une proportion un peu moins favorable. Le rapport des naissances est de 1 à 33, et celui des morts de 1 à 39 7/10e : il y a dans ces chiffres un symptôme de malaise qu'il est bon de constater en passant.

(2) Le calcul a été établi d'après les tableaux officiels publiés par la préfecture, et qui s'arrêtent malheureusement à l'année 1836. On a choisi l'année 1829 de préférence aux suivantes, pendant lesquelles l'équilibre a été dérangé par des perturbations accidentelles, comme la révolution de 1830 et le choléra. Tout me porte à croire que de

Il est peu de grandes villes européennes où l'on n'ait eu à constater de pareilles améliorations. Voici des chiffres fournis, en 1834, par une statistique allemande, et dont je lui laisse la responsabilité :

A Londres,	en 178 ans, la mortalité est diminuée de :		un tiers.
A Cambridge,	10 ans,	—	deux cinquièmes.
A Norfolk,	10 ans,	—	un cinquième.
A Manchester,	64 ans,	—	trois cinquièmes.
A Birmingham,	10 ans,	—	deux cinquièmes.
A Liverpool,	38 ans,	—	moitié.
A Portsmouth,	11 ans,	—	un tiers
A Berlin,	72 ans,	—	un quart.
A Rome,	63 ans,	—	moitié.
A Amsterdam,	64 ans,	—	un sixième.
A Pétersbourg,	40 ans,	—	deux tiers.
A Vienne,	80 ans,	—	un quart.
A Stockholm,	67 ans,	—	un tiers.

Cette prolongation générale de la vie annonce que les sociétés européennes, prises collectivement, s'enrichissent et se fortifient. Ce point de vue offre un spectacle qu'il est impossible de considérer sans un mouvement de satisfaction et d'orgueil. Mais plaçons-nous au point de vue opposé. Est-il moins certain que presque partout on souffre d'une sombre inquiétude, d'un encombrement maladif; que, chez les deux peuples les plus fiers de leur civilisation, une foule d'hommes sont replongés par la misère dans une sorte de sauvagerie? Je ne déroulerai pas le sinistre inventaire du paupérisme : on me répondrait que les couleurs du tableau sont exagérées, que les chiffres relatifs au nombre des pauvres sont arbitraires. Il y a un autre moyen de vérifier jusqu'à quel point les classes populaires participent aux acquisitions communes. A en juger par les états du recensement en France, il serait permis de douter que notre pays eût augmenté sa puissance guerrière en proportion du nombre de ses habitans. La moitié des jeunes gens qui sont appelés pour la conscription doivent être réformés pour défaut de taille, pour faiblesse de constitution ou pour infirmités. Une vingtaine de départemens, en tête desquels se trouvent la Dordogne, la Lozère, la Seine-Inférieure, ne parviennent que très difficilement à compléter leur contingent, de sorte que, dans ces localités, les chances de libération n'existent pas pour ceux qui ont le malheur d'être sains et valides. La conséquence de cet affaiblissement de la race française est que la Prusse, où les non-valeurs ne représentent qu'un cinquième, pourrait, avec ses quinze millions d'ames, mettre en ligne autant

semblables calculs, appliqués à une série d'années, ne donneraient pas de variations sensibles. Or, en 1829, il est mort à Paris 25,324 personnes de tout âge, depuis une semaine jusqu'à 100 ans : le total de leurs âges produit 860,470 années, chiffre qui, divisé par celui des décès, donne en moyenne, par tête, un peu moins de 34 ans.

d'hommes que la France. J'ai gardé souvenir d'une page étincelante d'esprit, où M. Michelet explique les succès militaires des Anglais au moyen-âge par leur ampleur corporelle et leur pétulance sanguine, effets d'un régime succulent. Aujourd'hui, que l'orgueilleuse Angleterre laisse dépérir dans les angoisses de la faim une partie de ses prolétaires, elle vient d'être obligée d'abaisser le minimum de la taille pour le service de ses armées. Les voyageurs disent qu'il n'est pas rare de rencontrer sur les grands chemins de l'Irlande une femme avec un enfant qu'elle soutient pendu à sa mamelle, avec un enfant sur son dos, un enfant qu'elle traîne par la main, deux ou trois autres enfans assez grands pour marcher à la suite de leur mère. Voilà sept créatures qui font nombre dans les recensemens, mais qui, certes, n'augmentent pas beaucoup la puissance nationale. « Quel homme d'état, dit M. Rossi, ne préférerait pas deux millions de Suisses à six millions d'Irlandais? »

Un autre indice, non moins significatif, est fourni par le nombre toujours croissant des enfans naturels. A mesure qu'une population surabondante s'empare des occupations lucratives, et qu'il devient plus difficile de gagner sa vie, le nombre des mariages diminue. Par une conséquence nécessaire, celui des enfans nés hors mariage augmente. Sous l'administration de Necker, on évaluait au 47e la proportion des naissances illégitimes. On en compte 1 sur 13 aujourd'hui, ce qui peut faire supposer que plus de deux millions et demi de Français sont entachés de bâtardise. Dans ce nombre, il y en a un million qui ont été élevés, ou qui vivent encore aux dépens de la charité publique, en qualité d'enfans trouvés.

Ce contraste d'une élévation constante de la durée de la vie chez tous les peuples avec les plaies saignantes de la misère n'admet qu'une seule explication. Il faut conclure que les nombres moyens, expressions des faits généraux, sont élevés par un bien-être exceptionnel dans les classes bourgeoises, bien-être assez marqué pour compenser la dépression du prolétariat.

Ne craignons pas de dévoiler la vérité, si triste qu'elle soit. Suivons, dans ses investigations à Mulhouse, un observateur des plus judicieux et des plus dévoués, M. le docteur Villermé (1). En estimant, par la probabilité de l'existence, l'énorme disproportion qui existe entre le sort du riche et celui du pauvre, nous allons résoudre cette contradiction que nous avons trouvée dans les apparences de la prospérité et les symptômes de la misère. A Mulhouse, la vie probable, pour la ville, prise dans son ensemble, est de 7 ans et 6 mois; mais les probabilités varient beaucoup suivant les conditions. Un enfant naît dans la classe la plus misérable,

(1) Le rapport de M. Villermé est imprimé dans le tome II des *Mémoires de l'Académie des sciences morales*, 2e série.

celle des fileurs, attachés, corps et ame, à une mécanique assourdissante. Quelle est, pour cet enfant, la chance de vie? Un an et trois mois! Pour le fils du simple tisserand, dont le salaire est un peu plus élevé, la chance est de deux mois de plus. Dans les classes ouvrières comme partout, il y a une aristocratie : ce sont les contre-maîtres, et cette élite des ateliers, dont la main doit être guidée par l'intelligence; ceux-ci peuvent espérer de conserver leurs enfans 2 ans et 6 mois. Les graveurs et les dessinateurs sont déjà des artistes : pour ceux qui naîtront dans ce groupe, une existence de 3 ans et 1 mois est probable. Laissons les vassaux de la fabrique. Observons les artisans libres, qui ont souvent le privilége de travailler au grand air : avec les journaliers, les manœuvres, la probabilité atteint déjà 9 ans et 4 mois. Les tailleurs n'ont pas à lutter contre la concurrence de la mécanique, et le nécessaire ne leur manque pas s'ils sont adroits et laborieux. Aussi, dans ce groupe, peut-on prédire au nouveau-né une vie de 12 ans. En remontant l'échelle des probabilités, je m'arrête à un chiffre déjà satisfaisant, 20 ans et 9 mois. A qui cette existence est-elle promise? Aux enfans des domestiques, qui participent à l'aisance des maîtres. Ceux-ci, lorsqu'ils sont manufacturiers, fabricans, spéculateurs, marchands d'étoffes, vivent dans l'abondance sans doute, mais ils ont à supporter le poids de la guerre industrielle. La poursuite des chalands, la perspective de la fin de mois, assombrissent leur existence, et ils ne peuvent compter que sur 28 ans et 2 mois. Bien plus heureux sont les boutiquiers voués au détail (1), dont l'ambition ne s'étend pas au-delà du coin de rue. A l'épicier, le destin réserve 32 ans; au cabaretier, au bonnetier et autre petit bourgeois, 42 ans et plus. Abordons enfin les classes favorisés, les propriétaires, les rentiers, dont l'unique travail est d'avoir soin d'eux-mêmes, et de conserver leurs revenus. Dans ces familles bien assises, l'âge probable de la mort sera 67 ans et demi! A présent, que l'on rapproche les chiffres trouvés aux deux extrémités de l'échelle. Vie probable pour les pauvres habitans de Mulhouse : 15 mois; vie probable pour les plus riches : 810 mois, c'est-à-dire une durée cinquante-quatre fois plus longue (2). N'est-ce pas un beau privilége que la richesse? Il est à croire

(1) Cette observation est suggérée par les tables de la mortalité de Mulhouse; mais je ne crois pas qu'elle soit applicable au petit commerce des grandes villes.

(2) M. Villermé atténue ce qu'il y a d'affligeant dans ce tableau en signalant diverses causes possibles d'erreur. Quelques détails inexacts ne modifieraient pas essentiellement les faits généraux. On dit, par exemple, que les individus désignés comme rentiers ou propriétaires ne sont pas tous nés avec cette qualité, que ce sont le plus souvent des négocians ou des industriels retirés des affaires, après avoir passé par toutes les crises de l'existence, et qu'il n'est pas étonnant que dans ce petit groupe la vie se prolonge jusqu'à soixante-sept ans. D'accord; mais, si l'on cesse de faire une classe à part de ces propriétaires, il faut les ramener dans la classe des négocians, et alors la moyenne de la vie, pour ces derniers, sera considérablement augmentée.

que les mêmes rapports existent, à peu de chose près, dans les grands foyers d'industrie. On conçoit, d'après cet exemple, comment les nations de l'Europe moderne ont pu présenter le contraste d'une prodigieuse accumulation de capital avec une extrême misère. On conçoit comment elles ont pu augmenter numériquement sans se fortifier en réalité, comment les statistiques générales appliquées à l'ensemble d'un peuple ont pu donner des résultats favorables en apparence, mais bien loin de la vérité, en ce qui concerne les classes inférieures (1). Il n'est donc pas téméraire de répéter que, si l'Europe s'enrichit, les biens s'y distribuent avec une inégalité choquante et dangereuse pour l'avenir. En ce sens, il est vrai de dire que les peuples européens souffrent d'un excès de population, et que les sinistres visions de Malthus y sont devenues des réalités.

Lorsqu'il y a encombrement chez un peuple, et que les bras offerts au travail se multiplient dans une proportion supérieure à celle des subsistances, comment peut-on rétablir l'équilibre? Le vulgaire n'hésite pas à cette question. Il lui semble naturel et facile de transplanter sous un autre ciel la population excédante. Il y a même beaucoup d'esprit forts qui regardent les fléaux destructeurs comme des remèdes nécessaires. Malthus a consacré plusieurs chapitres à la réfutation de ces préjugés : il a démontré que les émigrations, la guerre, les épidémies, les disettes, n'ont qu'un effet momentané sur le développement des populations.

L'émigration, dans la haute antiquité, pouvait être un obstacle à la multiplication trop rapide de l'espèce. Une foule compacte se portait vers une terre déjà féconde, se jetait de tout son poids sur les anciens habitans, et les écrasait sans pitié pour prendre leur place. La civilisation chrétienne a condamné ces atrocités. L'émigration des modernes ne peut être que la mise en culture d'une terre lointaine et inoccupée. Or, les ressources d'une terre vierge ne se développant qu'avec lenteur, le départ des premiers colons ne laisse dans les rangs de la métropole qu'un vide imperceptible. Les grandes colonies n'ont jamais dû leur accroissement qu'à la procréation locale, et non pas à l'arrivée des étrangers. Il a fallu l'ardeur du prosélytisme religieux, pour que 21,000 puritains quittassent l'Angleterre, de 1626 à 1640, avec un capital suffisant pour les avances d'une grande colonisation. Ce premier noyau a fourni une nation qui dépasse aujourd'hui 17 millions d'ames. Il n'y a pas à

(1) Ainsi, dans le calcul fait pour Paris, 300 vieillards septuagénaires représentent un aussi grand nombre d'années vécues que les 9,000 enfans qui meurent annuellement dans cette ville avant l'âge de dix ans. Un très petit nombre de privilégiés, arrivant à cette vie aisée que donne la richesse, modifient essentiellement les résultats apparens des tables de population.

dire que cette population s'est grossie par l'affluence des étrangers. On affirmait, il y a trente ans, que les nouveaux venus n'avaient jamais dépassé 5,000 par année, et que ce nombre restait inférieur peut-être à celui des Américains qui quittent annuellement leur patrie. L'émigration est devenue plus active par la suite. L'Angleterre seule a envoyé, en 1832, environ 57,000 ames. En supposant que ce mouvement se fût continué, il n'eût pas exercé une influence décisive sur l'accroissement de la nation américaine.

Si un gouvernement entreprenait d'exporter sur une grande échelle l'excédant de sa population, il se ruinerait en frais de transport et en avances à faire aux colons jusqu'au jour d'une récolte suffisante. L'émigration ne peut contribuer au soulagement d'un pays que d'une manière indirecte : ce n'est pas en enlevant le superflu de la population, mais en créant à l'extérieur des consommateurs qui occupent l'industrie de la métropole, et lui offrent en retour les richesses d'une terre nouvelle.

Les calamités qui dévorent les hommes, la peste, la famine, la guerre, ne dérangent pas pour long-temps le niveau habituel d'une population. Une guerre de déprédation, qui ruine les moyens de subsistance, comme les razzias que nos soldats font en Afrique, peut anéantir une race; mais, quand la somme des alimens n'a pas été amoindrie, il en résulte pour les survivans une abondance momentanée qui semble provoquer une fécondité exceptionnelle. Il est même à remarquer que les nations où la vie humaine est le plus prodiguée, celles où la guerre est un état permanent et un moyen d'existence, sont ordinairement très nombreuses. Les anciens s'étonnaient de l'immense quantité de guerriers que les Scythes, les Germains, les Scandinaves, sacrifiaient sur les champs de bataille. Les contrées où campaient ces peuples leur apparaissaient comme d'immenses fabriques d'êtres humains, *officinæ gentium*. Il est probable que les législateurs religieux de ces barbares avaient considéré la guerre comme un remède au développement excessif des populations, tandis que la nécessité de remplacer sans cesse les guerriers détruits devenait au contraire une incitation continuelle au mariage. Aucun frein n'était opposé à la passion, aucune limite à la fécondité. Si cette marchandise parfois si précieuse et si souvent avilie qu'on appelle l'homme était sans cesse demandée, la production en dépassait toujours la consommation, quelque effroyable qu'elle fût. Il y a une triste vérité au fond de cette cynique exclamation du grand Condé après la glorieuse boucherie de Sénef : « Une nuit de Paris réparera cela. »

Une famine causée par une succession d'années mauvaises est ordinairement suivie par une période fertile. On a remarqué également qu'après une épidémie arrive presque toujours une époque de grande salubrité. Les constitutions débiles sont enlevées : il y a plus d'aisance

au sein des familles, plus de place à prendre dans le monde. Si le fléau a momentanément abaissé les besoins de la consommation au-dessous du niveau des subsistances, une sorte de rajeunissement se manifeste; le chiffre des décès diminue, tandis que de nombreux mariages élèvent le chiffre des naissances. En peu de temps les rangs éclaircis se sont reformés, les traces visibles du fléau ont disparu. La population excessive avait déterminé une épidémie : à son tour, l'épidémie va ramener un nouvel excès de population. Phénomène assez triste pour l'espèce humaine et prouvé par l'histoire de toutes les grandes calamités! Il a reçu chez nous une confirmation récente. Pendant les années qui suivirent le choléra, on a constaté à Paris mille mariages environ de plus qu'à l'ordinaire, c'est-à-dire une augmentation moyenne d'un septième, et le nombre des naissances a dépassé celui des décès de manière à réparer les pertes en huit ans.

Je dois constater en outre, comme un indice irrécusable des progrès de la civilisation, que les fléaux dévastateurs deviendront plus rares de jour en jour dans les régions occidentales. Le commerce a établi entre les peuples une solidarité qui diminue les chances de guerre. Les travaux d'assainissement, les précautions hygiéniques, préviennent ou du moins atténuent la malignité des épidémies. Avec la diversité des alimens, qui ne peuvent jamais manquer tous à la fois, avec l'abondance du capital et la facilité des transports qui ouvrent tous les marchés du globe, il n'y a plus à craindre ces famines complètes qui dépeuplent un pays.

S'il est vrai que les hommes croissent toujours en nombre beaucoup plus rapidement que les alimens ne peuvent augmenter en quantité, la misère sera donc le sort inévitable du plus grand nombre des hommes? Faut-il s'y résigner comme à un mal incurable? Interrogez Malthus : il vous répondra qu'il ne connaît qu'un remède. C'est la vertu qu'il appelle la *contrainte morale*, c'est-à-dire la résistance aux entraînemens d'un sexe pour l'autre, les mariages tardifs et prudens; et, comme la surabondance de population n'est préjudiciable qu'aux pauvres, c'est à ceux-ci qu'il s'adresse spécialement. Le peuple, dit-il en vingt passages, doit s'envisager lui-même comme la cause principale de ses souffrances. Aucune puissance humaine ne peut améliorer sa destinée; il n'y a qu'un moyen d'y parvenir : c'est de persuader aux ouvriers de s'abstenir du mariage et des douceurs de la famille, de ne mettre au monde des enfans qu'autant qu'ils auront la certitude de pouvoir les nourrir. Ainsi, ce n'est pas assez des jouissances matérielles qui sont l'apanage du riche; Malthus vient réclamer en leur nom un nouveau privilége, les émotions de la paternité. On dispute au malheureux la seule illusion qui puisse tromper ses souffrances : on le claquemure dans sa chaumière ou dans sa mansarde en interceptant le rayon de bonheur qui y pénètre parfois,

cette fugitive ivresse que, dans le langage populaire, on appelle le seul plaisir des pauvres gens. Non, Malthus n'a pu dire vrai; il n'est pas possible que la pauvreté soit un délit aux yeux de la Providence. S'il n'y avait d'autres préservatifs contre la famine que d'éteindre l'instinct de la reproduction chez tous ceux qui ont le malheur d'être pauvres, il faudrait désespérer des sociétés humaines.

Le conseil du philosophe anglais a un premier tort, celui d'être inutile, parce qu'il s'adresse précisément à la multitude qui ne peut pas le comprendre. Malthus lui-même l'a reconnu avec la franchise qui éclate dans toutes les pages de son livre. Après avoir dépeint le bonheur d'un état social où la contrainte morale serait généralement observée, il ajoute découragé : « Je ne crois pas que, parmi mes lecteurs, il s'en trouve beaucoup qui se livrent moins que moi à l'espoir de voir les hommes changer généralement de conduite à cet égard. » L'observation de la continence dans le célibat ou dans le mariage est une vertu trop au-dessus des instincts vulgaires de l'humanité. Le triomphe sur les sens est si laborieux, qu'il semble ne pouvoir être obtenu sans le secours de l'exaltation religieuse. Voilà donc la vertu que vous prêchez à la foule, trop ignorante pour lire vos livres, trop démoralisée pour apprécier vos avis, trop exténuée pour se résister à elle-même! Autant vaudrait conseiller la santé à des malades, la raison à des insensés. Dans l'introduction où M. Rossi essaie d'atténuer avec son habileté merveilleuse les sentences de Malthus, l'unique soulagement qu'il présente aux indigens se réduit à leur recommander « un travail incessant, l'esprit d'ordre et d'économie, une prudence inébranlable, une haute moralité. » Cette conclusion n'appelle-t-elle pas une variante au mot de Figaro? et, au luxe de vertus qu'on exige du pauvre, n'est-on pas tenté de demander combien de millionnaires seraient dignes d'endosser la casaque du mendiant?

Admettons que les classes inférieures soient capables de comprendre et de pratiquer les préceptes de Malthus. Sait-on combien le nombre des mariages serait réduit, si tous ceux qui n'ont pas la perspective de pouvoir suffire à l'entretien d'une famille s'abstenaient de prendre femme? Que l'on décompose les élémens d'une société, et on sera épouvanté du petit nombre d'individus qui y trouvent sécurité pour l'avenir (1). En réalité, elle n'existe que pour ceux qui ont un capital transmissible. Les journaliers employés aux travaux de la campagne forment à peu près la moitié de la population mâle, soit 50 pour 100. Les ouvriers en bois, en fer, en cuir, en étoffes, en pierres, en comprennent environ 20 pour 100. Dans le sexe féminin, la proportion des personnes qui vivent

(1) Ce travail a été fait pour la population parisienne. Voyez la livraison de la *Revue des Deux Mondes* du 15 février 1845.

au jour le jour de leur travail est au moins égale. Un dixième peut-être serait à ajouter pour les domestiques, les invalides, les mendians, les repris de justice. Dans ces diverses catégories, qui comprennent quatre cinquièmes de la nation, combien compterait-on d'individus assez riches de leurs économies pour entrer en ménage sans imprudence? Ces millions d'ouvriers qui vivent tant bien que mal aujourd'hui, savent-ils si demain un caprice de mode, une révolution industrielle ne les laissera pas sans ouvrage, si la concurrence ne réduira pas leurs salaires, si une infirmité ne les éloignera pas de l'atelier? Dans les idées de Malthus, ils seraient bien coupables d'entrer en ménage avec une telle incertitude de pouvoir préserver de la misère les enfans qu'ils mettraient au monde. J'ai eu occasion de constater, par l'élévation du terme de la vie moyenne à Paris, que cette ville, prise dans son ensemble, est dans une prospérité exceptionnelle. Néanmoins l'aisance y est répartie d'une façon si inégale, que plus du tiers des habitans périssent à l'hôpital. Si tous ceux qui ont cette triste perspective s'abstenaient du mariage, le chiffre des naissances, diminué d'un tiers, tomberait bien au-dessous de celui des décès, et peu d'années suffiraient pour transformer en désert la brillante métropole de la France.

Il règne, je le sais, dans les classes malheureuses, une imprévoyance bien funeste pour elles; mais cette imprévoyance me semble être une loi providentielle, une condition de durée pour les peuples. Il est peut-être bon qu'il y ait au fond de chaque société une grande multitude qui suive les impulsions de la nature, sans trop s'inquiéter du sort des enfans qui viennent au monde. Le nom de *prolétaires* donné par les anciens à cette classe d'hommes démontre qu'on avait compris dès-lors leur rôle dans les sociétés. Cette foule vivace est comme le réservoir destiné à maintenir le niveau de la population. Si elle n'infiltrait pas sans cesse un sang nouveau dans les autres veines populaires, la vitalité nationale s'épuiserait. Non-seulement les fruits du prolétariat, les enfans sans nom et sans lendemain, sont utiles pour remplir les cadres des armées, pour accomplir dans les campagnes, dans les ateliers, dans l'intérieur des familles, ces travaux pénibles ou répugnans auxquels on se refuse dès qu'on n'y est pas contraint par la misère; ils ne sont pas moins nécessaires pour renouveler le sang des classes favorisées. C'est un fait incontesté que toutes les aristocraties, même l'aristocratie bourgeoise, sont impuissantes à se perpétuer, et que, malgré leurs instincts conservateurs, elles ne parviennent à se conserver elles-mêmes qu'en se recrutant sans cesse au sein de la foule déshéritée.

Constatons un fait dans lequel nous avons chance de trouver la solution du grand problème : le contraste de la décroissance des familles riches et de la multiplication des familles pauvres. Le fait a d'abord été observé dans les petits états aristocratiques, où le nombre des patri-

ciens pouvait être exactement connu. A Venise, on se plaignait, du temps de Bodin, que la noblesse fût réduite à moins de 5,000 têtes. Au commencement du XVIIIe siècle, et quoique beaucoup de noms nouveaux eussent été inscrits au livre d'or, on n'en comptait plus que 1,500. En Suède, où 2,400 écussons étaient suspendus dans la salle des états, il n'y avait plus, il y a un demi-siècle, que 1,100 familles nobles. Même remarque pour la Hollande; on cite même une province, celle de Zélande, où il ne reste plus une seule des familles anciennement inscrites sur les registres de l'ordre équestre. La pairie anglaise compte très peu de maisons qui remontent au temps des Tudors. On a remarqué à Genève que les noms qui ont le plus contribué à l'illustration de la ville pendant les XVe et XVIe siècles n'ont plus d'héritiers aujourd'hui. A Berne, sur 487 familles admises à la bourgeoisie, 379 s'éteignirent en deux cents ans.

Le fait paraissait naturel pour les époques où l'aristocratie se prodiguait sur les champs de bataille, mais il se continue depuis la paix et peut-être d'une manière plus marquée encore. Alison, l'un des derniers réfutateurs de Malthus, remarque qu'en Angleterre, « au milieu d'un accroissement général de population, une seule classe est stationnaire, sinon rétrograde, celle dans laquelle se recrutent la chambre des pairs et la chambre des communes. » Enfin, pour citer un nom grave qui m'eût dispensé de multiplier les autorités, M. Hippolyte Passy (1) a établi qu'à Paris même, et sous le règne de cette égalité bourgeoise que nos mœurs semblent consacrer, la reproduction de la classe riche serait compromise, si elle ne se régénérait sans cesse par des alliances avec des parvenus. « En réunissant, dit-il, les quatre arrondissemens qui renferment les familles les plus opulentes, on ne trouve que 1.97 naissances par mariage... Les quatre arrondissemens où réside la partie la plus pauvre de la population en ont au contraire 2.86, et entre les deux arrondissemens placés aux extrémités de l'échelle, le 2e et le 12e, la différence est de 1. 87 à 3.24, ou plus de 73 pour 100. » S'il était possible de pousser l'analyse des élémens sociaux jusqu'à la dernière précision, on découvrirait, j'en suis certain, que, dans la classe opulente, la vertu reproductive est presque éteinte; que, dans la classe simplement riche, la fécondité est un peu plus grande sans être suffisante pour perpétuer la société; qu'enfin, dans cette région moyenne où règne une honnête aisance, le nombre des naissances reste dans les limites qui seraient convenables pour perpétuer la population sans embarras pour la société.

(1) Dans un remarquable travail inséré aux *Mémoires de l'Académie des Sciences morales et politiques*, 2e série, tome Ier.

Expliquera-t-on ces résultats par la multitude de ces mariages d'intérêt qui accouplent souvent la jeune fille au vieillard, ou bien par le rachitisme des enfans nés de ces unions sans amour, par les conséquences de la vie factice des riches? L'action de ces causes accidentelles est amplement compensée par les soins que la fortune procure. Le rapide épuisement des familles privilégiées a pour raison deux faits : un fait moral, la vanité égoïste des riches qui ne veulent pas déchoir; un fait physiologique, l'affaiblissement de la fécondité dans les espèces animales ou végétales à mesure que leur organisme se perfectionne.

S'il était vrai, comme le dit Malthus, que la population augmente et décroît nécessairement en proportion de l'aisance des parens, il devrait arriver que les classes où règne l'abondance seraient nécessairement les plus fécondes. C'est précisément le contraire qu'on observe. La contrainte si vainement recommandée à la foule dégradée agit naturellement dans les classes ascendantes. Chez celles-ci, l'égoïsme prudent, l'instinct calculateur intervient jusque dans les plus mystérieuses sollicitations de la nature. Pourquoi le riche bourgeois qui pourrait alimenter dix enfans n'en désire-t-il que deux? C'est qu'il veut les établir, les élever dans l'échelle sociale au-dessus de lui-même.

La nutrition excessive de ceux qui occupent les positions culminantes n'est pas sans influence, je le répète, sur les phénomènes de la procréation. Admirons la Providence, qui a voulu que les êtres dont l'existence est le plus menacée eussent des chances plus nombreuses de se reproduire. Les plantes cultivées se multiplient beaucoup moins que dans l'état sauvage; à mesure que l'art du jardinier augmente leur beauté ou leur saveur, elles perdent de leur fécondité : on donne ordinairement moins d'engrais à celles dont on veut conserver la semence. De même dans le règne animal : la vertu prolifique est d'autant moins grande que l'organisation est plus compliquée. On sait dans les fermes qu'il faut amaigrir les sujets destinés à la reproduction. Les races perfectionnées par l'état domestique se propagent avec moins de rapidité; rendues à l'état sauvage, elles retrouvent leur fécondité naturelle en perdant leurs qualités d'emprunt. L'observation en a été faite en Amérique, où les chiens, les porcs, les bêtes à cornes, importés d'Europe et laissés en liberté, se sont multipliés d'une manière prodigieuse. L'espèce humaine ne fait pas exception à cette loi physiologique. Une nourriture trop succulente prédispose à la stérilité. Chez l'homme de la civilisation, le foyer de l'intelligence ne s'enflamme qu'aux dépens de l'ardeur sensuelle; l'esprit dévore la chair. On peut résumer ces faits remarquables en disant que tous les êtres de la création perdent en quantité en proportion de ce qu'ils gagnent en qualité. Cette théorie, très ingénieusement développée dans une *revue* anglaise

par M. Doubleday, de Newcastle-on-Tyne, ne tranche pas, comme ce savant le suppose, toutes les difficultés soulevées par Malthus; mais elle est à coup sûr un des élémens de la solution.

Quand les échos de Malthus répéteront : « Les classes inférieures sont misérables, parce qu'elles mettent au monde beaucoup d'enfans, » retournons la formule, et, prenant l'effet pour la cause, répondons : Elles n'ont trop d'enfans que parce qu'elles sont pauvres et démoralisées par la pauvreté. Veut-on arrêter le débordement de la population, que d'intelligentes réformes élèvent le prolétariat, pour le rapprocher autant que possible du niveau de la bourgeoisie. Améliorer physiquement et moralement les classes inférieures, c'est réduire en nombre les habitans d'un pays et les augmenter en valeur, c'est résoudre le grand problème.

On pourrait conclure de la théorie de Malthus que deux territoires de même étendue, doués d'une égale fécondité naturelle, et avec un même capital disponible, doivent nécessairement fournir un même nombre d'habitans. Ce serait une erreur. Le chiffre de la population sera réglé de part et d'autre par le régime habituel de chaque contrée. Supposez que dans l'un de ces pays la basse classe ait contracté l'habitude d'une nourriture forte et abondante, mais d'une production dispendieuse, et que dans l'autre pays au contraire on se contente d'une maigre pitance obtenue à peu de frais, il est bien évident que les ressources de ce dernier pays pourront être partagées entre un bien plus grand nombre de bouches, et provoquer une population infiniment plus considérable.

Mais observons à quels résultats doivent aboutir ces régimes si différens. D'un côté, une race forte, richement constituée, avec de grands appétits, mais pourvue d'une vitalité proportionnée à l'énergie de ses besoins, douée de cette activité de corps et d'esprit que donne la vigueur musculaire; de l'autre côté, une fourmilière d'hommes chétifs et timides, sans émulation, parce que leurs besoins sont bornés au strict nécessaire. Dans la race énergique, chacun sentira, en évaluant ses propres besoins, que l'éducation d'un homme est dispendieuse; on craindra d'infliger aux familles d'insupportables privations en les augmentant outre mesure : assez forte pour résister à la passion, cette race observera par égoïsme, sinon par vertu, la continence si chère à Malthus. La population augmentera moins rapidement que les ressources; tous les produits ne seront pas consommés, et l'excédant constituera une réserve, un capital disponible, gage de la puissance nationale. Le tableau que je trace représente assez fidèlement ce qui se passe aujourd'hui dans les classes moyennes de l'Angleterre et de la France.

Dans cette autre contrée où l'unique ambition est de ne pas mourir de faim, comment le sentiment de la prévoyance pourrait-il se développer? L'homme qui a toujours vécu dans les privations et la misère,

qui ne s'est jamais élevé à l'idée d'une autre existence, ne craint pas de mettre au monde des enfans destinés à végéter comme lui. Par la multitude et la fécondité désordonnée des mariages, les pauvres ne cessent d'irriter la concurrence qu'ils se font entre eux dans l'offre du travail. A mesure que le taux des salaires s'abaisse et que la ration alimentaire de chacun diminue, le sang national s'appauvrit : de l'affaiblissement physique à la dégradation morale, la transition est une fatalité inévitable. Alors le respect de soi-même disparaît; on ne cherche plus dans l'union des sexes qu'une ivresse momentanée; une procréation bestiale couvre le sol d'une multitude de créatures destinées à périr prématurément. Tel est le spectacle que donnent en Orient la Chine et l'Inde. L'Europe a son Irlande, et j'ajouterai que, grace à la rivalité industrielle qui agite le siècle, il n'est plus de nation européenne qui n'ait aujourd'hui une Irlande dans son sein.

Dans le contraste des deux tableaux que je viens de présenter réside tout le mystère de la population. C'est ainsi qu'on rentre dans la théorie de Godwin, qui rejetait sur le vice des institutions presque toutes les misères sociales. Il ne faut pas dissimuler que, si le bonheur matériel d'un peuple dépend surtout du parfait équilibre entre la population et les subsistances, le maintien de cet équilibre dépend en grande partie de la sagesse des lois et de l'habileté pratique des administrateurs.

Le fameux axiome de Malthus sur l'accroissement limité des subsistances en opposition avec la force illimitée de la procréation humaine a cessé d'être un épouvantail pour les esprits sensés. Sans admettre les calculs puérils qu'on a faits récemment pour démontrer que les trois royaumes britanniques pourraient alimenter 129 millions d'habitans, il est présumable que les dernières limites des forces productives de la terre ne sont pas exactement connues, et qu'il n'est peut-être pas une contrée dont la fertilité ne puisse être augmentée. D'ailleurs, pourquoi rester toujours dans cette supposition que chaque peuple ne peut obtenir sa nourriture que de son propre sol? On a souvent répété que les petits états, comme les villes libres d'Allemagne et la Hollande, devaient seuls compter sur les importations pour leur subsistance; que le superflu de tous les pays à céréales ne suffirait pas pour conjurer les horreurs de la disette dans une grande nation; que les plus fortes importations en France n'ont jamais représenté que la consommation de quelques jours; qu'en supposant même que les provisions existassent dans les magasins étrangers, il n'y aurait pas assez de vaisseaux disponibles en Europe pour les transporter. Ces argumens qu'on répète encore par habitude ne sont plus admissibles aujourd'hui. Les moyens de transport sont multipliés à l'infini par les chemins de fer et la navigation à la vapeur. Quant aux ressources des marchés étrangers, elles augmenteraient indéfiniment, si le principe de la liberté du commerce

était généralement admis. Alors seulement, les pays à blé, pouvant compter sur des demandes considérables et régulières, élargiraient assez leurs cultures pour les proportionner à tous les besoins. L'expérience que l'Angleterre se prépare à risquer répondra d'une manière décisive à ce genre d'objections.

Il faut sans doute que le pauvre puisse vivre à bas prix, mais il faut que ce soit par l'effet de l'abondance du marché, et non pas par un affaiblissement du régime, par l'usage d'un vil aliment. L'introduction de la pomme de terre en Irlande n'a pas eu seulement pour effet d'encourager la procréation. Le salaire de l'ouvrier, au lieu de s'y régler, comme en Angleterre, sur le prix du froment, a suivi celui de la pomme de terre, c'est-à-dire qu'il s'est abaissé au niveau de la denrée la plus vile. Les pays accoutumés à un régime solide ont, dans les mauvaises années, la ressource d'une alimentation inférieure. Il n'en est plus de même en Irlande : il n'y reste aucun moyen de se garantir de la famine, quand la récolte de la pomme de terre vient à y manquer.

Il est à remarquer qu'en ce qui concerne la population, l'intérêt des capitalistes est directement opposé à celui des pauvres. L'entassement des ouvriers affamés autour des manufactures accélère la fortune des entrepreneurs. Que les hommes d'état méditent ces graves paroles, écrites par M. Rossi dans son introduction : « Les habiles savent que plus il y a de travailleurs, plus les salaires sont bas et les profits élevés.... Vous voudriez que le père de famille, au lieu de cinq ou six enfans, ne nous en présentât que deux ou trois? Mais il nous faudrait alors hausser le salaire des jeunes travailleurs, et plus tard celui des adultes; et, si nous ne voulons pas voir diminuer le nombre de nos acheteurs, où trouverons-nous cet accroissement de salaires, si ce n'est dans une baisse relative de nos profits? Nous pouvons aujourd'hui gagner un million en dix ans; il nous faudrait, dans votre système, la vie d'un homme pour atteindre au même résultat. Laissez, laissez les travailleurs se multiplier; c'est le seul moyen de rendre les capitalistes maîtres du marché. » L'excitant le plus énergique à la population est l'emploi des enfans dans les manufactures. La certitude d'exploiter ces petits malheureux à l'âge où ils auraient besoin au contraire d'une tendresse attentive détermine une affligeante fécondité. Malthus a remarqué que dans les villes manufacturières de l'Écosse les ouvriers se mariaient fort jeunes, et que chaque ménage comptait en moyenne six enfans. Cette coupable spéculation a été la principale cause de l'encombrement dont tous les pays se plaignent. C'est la pullulation de la plus basse classe industrielle qui grossit constamment les chiffres dans les tableaux de recensement. On distingue en France 33 départemens voués particulièrement à l'industrie, et 53 qui s'enrichissent par la culture des céréales et de la vigne : la moyenne d'accroissement, qui, de 1801 à 1836, a été d'environ 22 pour

cent, est dépassée par les départemens industriels moins 3; les départemens agricoles, à l'exception de 8, sont restés au-dessous de la moyenne. En Angleterre, l'accroissement a eu lieu, depuis le commencement du siècle jusqu'en 1831, dans la proportion de 26 pour cent dans les comtés voués à la culture, et de près de 50 pour cent dans les districts manufacturiers. La Belgique est aux expédiens pour nourrir les ouvriers que la surexcitation industrielle a enfantés. L'Allemagne déverse chaque année 20,000 émigrans en Amérique et en Russie, sans compter les mercenaires qui s'insinuent dans tous les ateliers des grandes villes européennes.

L'assainissement des localités est encore une garantie contre la surabondance d'une population chétive. De toutes les mesures imaginées dans l'intérêt du pauvre, la plus propre à le relever de sa dégradation est celle dont le vénérable lord Ashley a pris l'initiative. Il est démontré, par l'expérience faite à Londres, qu'avec ce qu'il en coûte à l'ouvrier pour louer à la nuit un ignoble grabat dans une chambre infecte, il pourrait obtenir un logement sain et décent dans de vastes bâtimens appropriés aux modestes besoins des classes nécessiteuses. On parviendrait, en distribuant bien de pareilles habitations, à diminuer l'entassement des ouvriers autour des grandes manufactures, qui deviennent trop souvent des foyers de prostitution et de misère.

Un des premiers devoirs de l'administration serait d'observer avec une attention vigilante le niveau des salaires. L'enchérissement nominal de la main-d'œuvre peut n'être qu'un leurre pour les ouvriers. Il serait bon de constater de temps en temps le pouvoir réel des salaires, c'est-à-dire la somme des objets de nécessité première que peut fournir le gain quotidien du travailleur. Sans intervenir directement dans les opérations particulières de l'industrie, il y a pour un gouvernement vigoureux des moyens légitimes d'assurer au travail une rémunération équitable, soit qu'on provoque la demande des bras par une impulsion communiquée à certains travaux, soit qu'on augmente la puissance du salaire, en faisant baisser le prix des subsistances par les perfectionnemens de l'agriculture (1). Je n'étendrai pas cet aperçu. En ce qui concerne le régime des classes ouvrières, la théorie ne peut donner que de vagues conseils. Chaque difficulté exige une solution, chaque souf-

(1) Avant l'impulsion donnée à l'agriculture par les économistes français, le prix du blé était beaucoup plus élevé qu'aujourd'hui, relativement à la *valeur réelle* de l'argent. Je trouve que le prix moyen du setier de Paris fut, de 1674 à 1683 inclusivement, de 26 livres 6 sols 3 deniers, somme qui représente à peu près 72 francs de nos jours. Or, pour 72 francs, on aurait aujourd'hui près de quatre hectolitres de blé, environ deux setiers et demi : la diminution réelle est de trois cinquièmes. Le simple énoncé de ce résultat est le plus bel éloge qu'on puisse faire des économistes de l'école primitive.

france un remède. Le succès dépend au jour le jour de la perspicacité, du tact, de l'énergie de celui qui tient en main les affaires. L'important était de protester contre cette désolante conviction propagée par Malthus parmi les hommes d'état de cette époque, qu'il est à peu près inutile de s'occuper de la multitude par deux raisons : la première, qu'il est impossible d'améliorer les conditions du travail; la seconde, que, si l'on y parvenait momentanément, le bien-être général n'aurait d'autre résultat que de ramener la misère, en provoquant aussitôt une nouvelle surabondance de population.

On comprendra, d'après l'exposé qui vient d'être fait, qu'une simple thèse économique ait mis aux prises des intérêts passionnés. Ce problème de la population dans ses rapports avec la subsistance résume en effet l'art du gouvernement : tous les actes de l'administration viennent y aboutir. Malgré les critiques qu'on a pu faire du système de Malthus, malgré les justes protestations qu'il a provoquées, son livre restera comme un des traités élémentaires de la science économique. Il faut donc savoir gré à l'intelligent éditeur de l'avoir compris dans la collection qu'il poursuit avec succès (1). La lumineuse introduction de M. Rossi, la notice sur la vie de l'auteur, par M. Ch. Comte, portrait tracé pour l'Institut, et qui se ressent un peu trop de l'impassibilité académique; les notes sobres et pourtant concluantes de M. Joseph Garnier, une révision de la traduction primitive, une ample table des matières, indispensable pour un écrivain assez confus, assurent la supériorité de cette édition sur toutes celles qui l'ont précédée dans les divers pays où la langue française est en usage.

Malthus mourut à l'âge de soixante-dix ans, paisible comme il avait vécu, au milieu d'une famille qui le vénérait. Tous les éloges prononcés autour de sa tombe le représentent comme un philosophe candide, désintéressé autant que loyal, d'une aménité séduisante dans la discussion, d'un calme imperturbable au milieu des tempêtes qu'il avait soulevées. Cet homme, si cruel dans ses conclusions dogmatiques, était, dit M. Ch. Comte, « si indulgent pour les autres, que des personnes qui ont vécu près de lui pendant cinquante années assurent qu'elles ne l'ont jamais vu troublé, jamais en colère, jamais exalté, jamais abattu. » Ce contraste entre l'homme et ses écrits n'est pas sans précédens. Le type de la morale relâchée, Escobar, était dans ses mœurs d'une rigidité exemplaire. Il est probable que la passion politique ou l'esprit de système ont communiqué au philosophe anglais cette dureté d'accent qu'on lui a reprochée avec une dureté non moins grande. Lorsque, ému par le soulèvement public, Malthus balbutiait ces paroles : « Je suis sûr de n'avoir

(1) Les *Principes généraux de l'Économie politique* et divers *Opuscules* non encore traduits en français paraîtront bientôt pour compléter les œuvres de Malthus.

jamais dit qu'il n'est pas de notre devoir de faire tout le bien qui dépend de nous; » — non, sans doute, aurait-on pu lui répondre, mais vous avez entrepris de démontrer, sans preuves suffisantes, qu'il ne dépend pas de nous de faire le bien, et vos argumens, souvent contestables, sont devenus des oracles pour l'égoïsme. Vous justifiez l'inertie des politiques sans cœur, vous propagez un fatalisme désolant, et on ne saurait nier qu'en fermant votre livre, on ne garde un sentiment d'impuissance, un découragement funeste aux classes souffrantes.

En résumé, si Malthus a émis des vérités utiles, il a souvent poussé la vérité jusqu'à ce point d'exagération où l'erreur commence. Il a fait du bien sans aucun doute; je crains aussi que ses doctrines ne soient devenues parfois l'occasion du mal. En pénétrant avec sagacité les phénomènes qui se rapportent aux mouvemens des populations, en démontrant, contre l'avis unanime des hommes d'état de son temps, que le bonheur d'un pays, sa force politique, dépendent, non pas du chiffre de ses habitans, mais du rapport de la population à la quantité et surtout à la vertu nutritive des alimens disponibles, Malthus a rendu un service aux sociétés. Le mal causé par ce même philosophe découle des efforts qu'il a faits pour affranchir les législateurs de la responsabilité de leurs fautes. On doit lui reprocher d'avoir présenté la misère publique comme une fatalité à peu près inévitable, d'avoir réfuté par de prétendues lois naturelles les espérances de réforme les plus légitimes. Persuadons-nous, au contraire, que la misère est la cause plutôt que l'effet de l'excès de population; à ce mal dont l'Europe s'inquiète avec raison, cherchons un remède, non pas, comme les disciples de Malthus, dans de vaines prédications morales à ceux que le malheur a démoralisés, mais dans un ensemble de réformes économiques ou politiques, favorables aux classes affaissées aujourd'hui; réformes dont l'initiative doit être prise par les hommes d'état, à moins qu'ils ne préfèrent les attendre des violences d'une révolution.

A. Cochut.

LA

DECIMA CORRIDA

DE TOROS.

A M. le Directeur de la *Revue des Deux Mondes.*

Depuis que je suis revenu d'Espagne, il ne s'est point passé, je crois, un seul jour, sans que l'on m'ait adressé les deux questions suivantes : Comment trouvez-vous la reine, et que pensez-vous des combats de taureaux? J'en ai dû conclure, monsieur, que, la reine à part, les combats de taureaux étaient, de toutes les curiosités péninsulaires, une de celles qui paraissaient à Paris les plus piquantes, et il m'est prouvé que les récits pleins de verve de MM. Mérimée et Th. Gautier, sans parler des narrations moins véridiques datées récemment de Pampelune, ont excité l'intérêt plus qu'ils ne l'ont épuisé. Ceci posé, et la matière plaisant pour le quart d'heure à ma fantaisie, je vous conterai, si vous le permettez, une tragédie dont je fus témoin, il y a peu de mois, à Madrid, et qui me parut plus émouvante que tous les drames de Shakspeare.

Permettez-moi d'abord une courte introduction. Il me paraît curieux, avant de décrire l'état présent de la tauromachie en Espagne, de raconter son origine et les modifications successives qui ont fait d'un amusement périlleux un art véritable (*el arte de torear*), art qui a, comme la chorégraphie ou l'escrime, ses lois, ses principes et son code. Je don-

nerai peut-être quelque intérêt à ces recherches en ajoutant que je les extrais en partie d'un livre écrit par le célèbre Francisco Montès lui-même, dont personne en France, que je sache, n'a encore apprécié ni même révélé le talent littéraire (1).

De l'avis du premier matador de ce siècle, — et cette opinion seule donnera de l'homme une idée nouvelle, — il faut faire remonter l'origine des combats de taureaux au temps de la domination romaine, et même fort au-delà. Le spectacle adoré des Romains était, comme on le sait, les luttes des hommes contre des bêtes féroces, et les ruines imposantes des amphithéâtres de Tolède, de Mérida, prouvent que nulle part au monde ils ne célébraient avec plus de pompe qu'en Espagne ces fêtes « barbares et cruelles (*crueles y barbaros*); » ainsi les juge Montès, et je le remarque à dessein. Il est certain toutefois que les taureaux ne paraissaient jamais, ou presque jamais, dans les cirques; les lutteurs avaient affaire le plus souvent à des lions ou à des tigres, et les spectacles sanglans du peuple-roi donnèrent au peuple espagnol le goût des combats dans les arènes, sans fonder cependant la tauromachie, dont l'idée première, bien autrement ancienne, doit être attribuée, si nous en croyons notre auteur, au père Adam lui-même. En effet, quand l'homme, nouvellement créé, errait dans les espaces dont Dieu le faisait roi, il sentit la nécessité de vaincre et de s'approprier les animaux qui vaguaient avec lui dans ces solitudes. Un de ses premiers soins fut sans doute de courber sous le joug le taureau, dont la force lui était nécessaire, dont la chair lui était agréable, et dont la femelle lui donnait un lait savoureux. Pour le dompter, il appela toute son intelligence à son aide, il opposa l'adresse à la force brutale; de là naquit la tauromachie, et les fils d'Adam furent les premiers *toreros*. Je ne m'attarderai pas davantage, avec Montès, dans les siècles antédiluviens; j'ai voulu seulement faire sentir le ton emphatique qui distingue les premières pages de ce singulier livre, et je m'arrête, sachant fort bien qu'il faut être un grand matador pour se permettre en littérature des libertés pareilles. Je ne voudrais cependant pas que cette critique donnât de la *tauromaquia* une idée trop défavorable. Cet ouvrage, en définitive, est amusant; il est bien coordonné et, autant que j'en puisse juger, bien écrit. La partie technique est claire, simple, et l'on doit pardonner la solennité du début à un auteur épris à si juste titre de la grandeur de son art.

Si nous passons le déluge et même l'époque de la domination romaine, nous arrivons, comme il est naturel en Espagne, au Cid. L'opinion générale veut, en effet, que le célèbre Ruy ou Rodrigo-Diaz del Vivar, nommé le Cid, soit le premier qui ait combattu les taureaux à

(1) *Tauromaquia completa, ó sea el arte de torear en plaza, escrita por el celebre lidiador F. Montès.* — Madrid, 1836.

cheval. Cette action, inspirée par la valeur extraordinaire d'un héros bizarre, donna naissance à un spectacle nouveau qui fut établi définitivement depuis cette époque, et que rendit bientôt célèbre la renommée du Cid et des chevaliers qui l'imitèrent. Ces combats, qui furent pendant long-temps un privilége de la noblesse, devinrent l'accompagnement indispensable de toutes les solennités publiques. Des bardes chantèrent les exploits des lutteurs, et les bibliophiles paieraient aujourd'hui son poids d'or un petit poème où fut célébré, en 1124, la fameuse course de taureaux qui eut lieu à l'occasion du mariage d'Alphonse VII avec Berenguela *la Chica*, fille du comte de Barcelone. Ce spectacle, jusqu'alors exclusivement espagnol, fut importé en Italie au commencement du XIVe siècle; mais on dut bien vite le défendre, car, soit fatalité, soit maladresse ou manque d'habitude des combattans, les taureaux sortaient presque toujours vainqueurs de la lutte. Ainsi, dans la seule année 1332, dix-neuf seigneurs romains périrent dans le cirque, assurent les chroniques, qui, cela va sans dire, ne s'inquiètent pas du nombre des vilains qui furent éventrés autour d'eux. Il est à remarquer qu'en Espagne, où les taureaux sont d'une bravoure et d'une vigueur incomparables, de pareils accidens n'arrivent qu'à de longs intervalles, « tant sont grandes, conclut l'auteur, l'adresse et la valeur espagnoles! »

On maintint donc les combats de taureaux avec une passion croissante, et sous le règne de Jean II la galanterie chevaleresque, à son apogée, donna un nouveau stimulant à la tauromachie. Ce genre de tournoi fut adopté par les chevaliers espagnols, et, au lieu de rompre une lance en champ clos contre un rival bardé de fer, ce fut la mode en Espagne de disputer de témérité dans *la place*, et d'aller, en habit de soie, affronter la fureur d'un taureau sauvage, pour un sourire de sa dame. Cette mode existait encore au XVIe siècle, car j'ai lu je ne sais où que Fernand Cortez, alors adolescent (sans doute vers 1500), assistant un jour à un combat très meurtrier où un taureau terrible *décousait* tous les combattans les uns après les autres, une dame, qui avait sans doute des droits sur le cœur du futur conquérant du Mexique, lança son bouquet sous les pieds de l'animal en fureur. La mort était presque certaine; Cortez, sur un signe qui lui fut fait, n'en sauta pas moins bravement la barrière, ramassa le bouquet sous les cornes du monstre, et vint le jeter à la figure de la dame, lui exprimant ainsi tout à la fois son obéissance comme chevalier et son indignation comme amant.

Les souverains, en daignant prendre part eux-mêmes à ces joutes, firent pour elles plus encore que les sourires des dames; mais ce qui acheva de les mettre tout-à-fait en honneur, ce fut la rivalité qui s'éleva entre les chevaliers espagnols et les seigneurs mores, dont plusieurs,

tels que Malique Alabez et Muza y Gazul, sont restés célèbres dans les annales de la tauromachie. Isabelle-la-Catholique arrêta cet élan. Elle n'aimait pas les taureaux, comme on dit en Espagne. Après avoir assisté avec horreur à une de ces fêtes déjà si populaires, elle annonça l'intention de les défendre dans tout le royaume. Cette menace mit en deuil la jeune noblesse; on conjura la reine, on la fit supplier de toutes les manières : elle fut inflexible; enfin on promit d'envelopper de bourrelets de cuir les cornes des taureaux. Grace à cet expédient, qui devait rendre beaucoup plus rares les blessures graves, l'Espagne conserva son spectacle favori; on combattit quelque temps des taureaux *embolados;* puis, la reine oubliant ou faisant semblant d'oublier ses défenses, on supprima les bourrelets et l'on rendit à ces combats leurs chances meurtrières, c'est-à-dire leur plus grand intérêt. A la longue cependant, l'aversion secrète de la reine, que plus d'un courtisan feignait de partager, eût été fatale à la tauromachie, et il était urgent qu'un protecteur puissant vînt lui rendre sa splendeur première. Charles-Quint fut cet homme. Disons-le à l'éternel honneur des amateurs de taureaux, Charles-Quint fut le type parfait de l'*aficionado.* Non-seulement il encouragea sans cesse par sa présence, par ses conseils, par ses applaudissemens, ce spectacle viril, mais souvent il parut en personne dans l'arène, et, maître d'un empire « où le soleil ne se couchait jamais, » il rêva et il conquit la gloire d'un vaillant torero. Et ce ne fut pas seulement un caprice de jeunesse, il conserva tard ce goût et ces habitudes. L'histoire raconte qu'à la naissance de son fils Philippe II (il avait 27 ans alors), il tua, sur la place de Valladolid, un superbe taureau de Ronda. A dater de cette époque, une quantité de héros célèbres voulurent, à son imitation, se faire une réputation dans *la place,* et les annales tauromachiques ont enregistré fastueusement les noms de Pizarre, presque aussi fameux par ses estocades que par la conquête du Pérou, du roi don Sébastien de Portugal, et de Ramirez de Haro, le plus habile de tous. La thébaïde qui entoure les murs sombres de l'Escurial plaisait plus que les réjouissances publiques au morose Philippe II : il ne songea guère au cirque de Madrid; mais Philippe III le fit rebâtir, et Philippe IV y combattit lui-même. Sous son malheureux règne, on imprima les premières règles de la tauromachie. A en juger par ce petit code, qui nous est resté, les courses de cette époque ne ressemblaient nullement à celles de la nôtre. On combattait les taureaux à cheval et à la lance; c'était la seule méthode que pussent suivre les seigneurs qui descendaient dans le cirque par bravade ou par plaisir, sans vouloir faire de ce divertissement une étude exclusive. Pour recevoir sur un bon cheval et la lance au poing la charge d'un taureau, il suffit d'avoir beaucoup de courage et de vigueur, tandis que pour attaquer de front, à pied, comme font les

toreros actuels, et l'épée à la main, un animal qui attend et qui observe son agresseur, il faut plus que de la force, plus que du sang-froid : il faut de la science, une science difficile, comme je le dirai bientôt, et une habitude que donnent seules une pratique constante et des blessures nombreuses. Au reste, déjà sous Philippe IV, les règles étaient inexorables. Tout cavalier renversé devait continuer la lutte seul, sans être secouru; et, s'il sortait du cirque avant d'avoir tué le taureau, il se perdait de réputation. Quand sa lance était rompue, mais seulement alors, il pouvait se servir d'un glaive, et Quevedo raconte qu'en pareille circonstance don Menrique de Lara renouvela l'exploit de Pepin-le-Bref en abattant d'un seul coup la tête du taureau. Je ne sais si vous êtes de mon avis, mais je suis tenté de croire que Pepin pas plus que don Menrique n'ont fait pareille chose, bien que l'on m'ait assuré en Orient que le cou d'un buffle se partageait aussi facilement qu'une pomme, pourvu que la main fût exercée et le damas d'une certaine trempe. Si périlleuse que puisse vous paraître la situation d'un seigneur de la cour de Philippe IV, qui, renversé de cheval et seul dans le cirque, était contraint de tuer le taureau sans autre secours que son glaive, elle n'est rien en comparaison de celle du matador moderne au moment où retentit la fanfare suprême; car le seigneur frappait où il pouvait, par derrière, par côté, dans les flancs, dans le cœur; il se débarrassait comme il l'entendait de son ennemi, et cela serait un jeu puéril pour le *lidiador* actuel, qui, je vous le répète, doit attaquer de front, frapper en face, à une place donnée, en passant le bras entre les deux cornes. Le même Quevedo rend compte d'un combat fameux qui eut lieu à la fin du XVIIe siècle, à Sarragosse, en présence de don Juan d'Autriche. Là se distinguèrent le marquis de Mondejar et le duc de Medina-Sidonia, lesquels, dit l'histoire, étaient de si rudes jouteurs, qu'ils ne s'inquiétaient nullement que leur cheval fût sanglé, attendu que les meilleures sangles, assuraient-ils, sont les jambes du cavalier; autre fait qui me donne à penser que ce Quevedo est un mauvais plaisant qui n'était jamais monté à cheval de sa vie. Le combat de Sarragosse fut un des derniers de ce genre: Philippe V prit en une telle aversion les courses de taureaux, que l'église, pour lui plaire, les prohiba, refusa la sépulture chrétienne aux victimes du cirque, et la noblesse, un instant atterrée, renonça à son divertissement favori. Le peuple, lui, n'y renonça pas; il tint bon, et les courses survécurent malgré la colère royale. Seulement elles changèrent de caractère. La noblesse, en abandonnant son privilége, laissa le champ libre à une autre classe d'hommes qui fit de la tauromachie sa profession exclusive et la convertit en un art véritable. Bientôt parut Francisco Romero, de Ronda, qui le premier tua le taureau face à face, d'une seule estocade, sans autres armes que l'épée et la *muleta*. A dater de cette époque, la passion des combats de taureaux éclata avec une vio-

lence inconnue, dédaigna toutes défenses, se fit nationale, et Ferdinand VII, plus tard, la sanctionna en fondant à Séville une école de tauromachie.

Telle est en résumé, monsieur, l'histoire des combats de taureaux: vous savez leur origine et les modifications successives que leur ont fait subir les circonstances. Pour vous donner une idée de ce qu'ils sont aujourd'hui, je vais maintenant vous faire assister, autant qu'il sera en moi, à la plus belle *corrida* dont j'aie été témoin, c'est-à-dire à la dixième de la saison dernière. Le souvenir est récent, comme vous voyez, et mon récit sera bien maladroit s'il ne vous fait pas comprendre, excuser et même partager, jusqu'à un certain point, cette passion pour les taureaux qui possède les Espagnols, et peut-être plus encore les étrangers qui les visitent.

Au mois de mai dernier, j'étais parti de Paris pour Madrid; c'est une promenade. Cinq jours, heure pour heure, après avoir quitté la place de la Madeleine, je traversais la *Puerta del Sol*. Madrid, à mon goût, est une triste ville, assise prosaïquement au milieu d'un désert de blés, à cent lieues de tout ombrage, ou mieux, de tout arbre; ses rues silencieuses n'ont pas grand caractère, on y voit rouler quelques laides voitures, plus laides même que partout ailleurs; les hommes qui passent ressemblent fort à ceux qui se croisent en ce moment sous votre fenêtre; les femmes n'ont pas de chapeaux, j'en conviens, elles portent une mantille noire, et ont toujours l'air d'aller au bal de l'Opéra. Les maisons sont peintes en rose tendre, en vert céladon, ou en jaune abricot, et l'on entend de tous côtés le chant des cailles suspendues au-dessus des portes dans leurs cages d'osier; mais rien de tout cela n'empêche l'amateur de couleur locale de comparer en pensée la capitale de toutes les Espagnes à Nancy ou à Toulouse. J'étais arrivé un vendredi, jour néfaste; il pleuvait à torrens, et pendant long-temps le ciel espagnol, sans souci de sa réputation, continua de faire ruisseler sur mon petit balcon de *la Fonda de Paris* des averses effroyables. Une crainte secrète m'empêchait de prendre philosophiquement mon parti des rigueurs de l'atmosphère. Mon premier soin en arrivant avait été de demander le jour des combats de taureaux; c'était le lundi, avais-je appris, tous les lundis, à cinq heures du soir, quand le temps le permet (*si el tiempo lo permite*), et je tremblais que le temps ne retardât indéfiniment un des plus vifs plaisirs que je me fusse promis. Par bonheur, il n'en fut rien. Au jour dit, le soleil se leva radieux dans un ciel éclairci, et j'allai de grand matin chercher un billet au bureau de la *Puerta del Sol*. Jamais représentation à bénéfice, soit dit en passant, n'a attiré au bureau de location de la salle Ventadour une foule aussi nombreuse que celle qui assiégeait ce *despacho*. J'obtins avec toutes les peines du monde un billet de *palco* et une affiche. Ce billet de *première* coûte, à Madrid, 14 réaux,

c'est-à-dire 3 francs 50 centimes environ; à Séville, c'est le double. Ma place était du côté du soleil, mais cela m'importait peu; mon billet devait me servir d'entrée seulement, car on m'attendait dans une excellente loge, et j'avais à Madrid des amis très curieux de savoir quelle figure je ferais aux premiers coups de cornes. L'affiche, au dire d'Alvarez, mon domestique espagnol, portait une nouvelle désespérante : c'est que Juan Léon et Guillen ne devaient pas *tuer* ce jour-là. Ils étaient absens, et des huit taureaux annoncés quatre devaient être mis à mort par le seul J. Redondo, surnommé *el Chiclanero,* et les quatre autres par des doublures (*sobresalientes*). La course devait donc être détestable, disaient les amateurs; ils se trompaient, ce fut la plus belle de la saison, et jamais je n'en ai vu ni à Madrid, ni en Andalousie, d'aussi terrible.

Le cirque, *la Plaza de Toros,* est situé du côté du Prado, en dehors d'une porte de la ville qui est à Madrid, toute proportion gardée, ce qu'est à Paris l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile; un peu à gauche de cette porte, absolument comme notre nouvel Hippodrome. La place nommée *Puerta del Sol* en est moins éloignée que l'obélisque de Louqsor de la barrière de l'Étoile; mais on ne marche guère en Espagne, et peu de curieux songent à faire à pied un pareil voyage. Dès midi, une quantité de *corricoli*, pareils à ceux de Naples, et d'omnibus immenses attelés de douze ou quatorze mules couvertes de grelots et de houppes de laine, stationnent sur la *Puerta del Sol*. Les cochers convient à grands cris les passans, et les passans, que l'on veut rançonner, injurient les cochers de toute la force de leurs poumons. A quatre heures, je montai dans un de ces véhicules, et je fus conduit avec une effrayante vitesse, à travers une foule immense, vers la porte de Alcala. Madrid, cette ville ordinairement triste et silencieuse, se réveille tout d'un coup le lundi, met ses habits de fête, et se presse tout entière dans cette longue avenue bordée de petits arbres, qui conduit à sa plus belle porte. Ces petits *coucous* follement bariolés, ces mules bruyantes, ces chevaux andalous à la crinière nattée, ces cavaliers qui reprennent pour ce jour-là seulement le chapeau *calañese*, la veste brodée, la culotte collante et la guêtre finement piquée du *majo*, ces mystérieuses señoras avec leurs sombres mantilles et leurs yeux étincelans, les calèches bien attelées de quelques dandies anglomanes, les cris, la poussière, le soleil mêlé à tout cela, forment, pour le voyageur nouvellement arrivé et fort ému d'avance de ce qu'il va voir, le spectacle le plus caractéristique qu'il puisse trouver dans la capitale. La barrière dépassée, on voit s'élever le grand mur extérieur du cirque; une quantité de voitures encombrent les abords, et un détachement de cavalerie est rangé vis-à-vis l'entrée principale. La multitude pénètre dans la place rapidement, mais avec ordre, sans tumulte et sans rumeur. Les hommes se rangent avec toute la politesse espagnole pour laisser passer les femmes; on ne se presse

pas, et l'on ne se bouscule jamais inutilement comme à Paris, où la foule, composée des êtres les plus intelligens de l'Europe, est cependant plus stupide qu'en aucun lieu du monde.

Le cirque est intérieurement d'une grandeur imposante; il est circulaire, construit à demeure et découvert comme le Colysée. Un pan du ciel bleu lui sert de voûte, et le soleil, lustre magnifique, jette des flots de lumière sur les douze mille spectateurs qui s'étagent sur les gradins. L'arène, moins grande que la place Vendôme, est entourée d'une épais mur de bois, haut de six pieds, et peint en rouge foncé. Derrière cette barrière est un chemin assez large, encaissé et laissé libre; c'est la coulisse de ce théâtre. Au-delà du chemin, les gradins s'étagent, et au-dessus des gradins s'élèvent les loges, lesquelles, louées la plupart à l'année, sont confortablement tendues et meublées.

Quand j'arrivai, la foule avait déjà envahi le cirque et s'ébattait joyeusement en attendant l'heure du sanglant spectacle. Entre les loges et les gradins, c'était un véritable feu croisé de quolibets et de pelures d'oranges. On s'injuriait à plaisir, avec beaucoup de verve, de gaieté, et les propos des *manolas* (grisettes) n'étaient pas les moins piquans. L'arène était vide; trois ou quatre tonneaux arroseurs, attelés de maigres chevaux, s'y promenaient seuls et humectaient le sable. A cinq heures précises, ils disparurent au bruit d'une fanfare, et un détachement d'élégans chasseurs bleus du régiment de Baylen, car la cavalerie légère espagnole est fort belle, précédé d'une sorte de commissaire de police en habit de préfet, vint faire au pas le tour de l'arène. Puis, aux sons d'une autre fanfare, une seconde porte s'ouvrit, et les combattans parurent. Cette entrée est charmante. En tête marchent les trois *picadores*. Les *picadores*, armés d'une longue lance et montés sur des chevaux étiques qui rappellent ceux de Montmorency (de joyeuse mémoire), portent un costume assez semblable à celui des raffinés du temps de Louis XIII. Coiffés d'un large feutre gris, à bords plats, ils sont vêtus d'une veste de velours brodée d'or et d'une sorte de haut-de-chausses en daim jaune, sous lesquels se cache un cuissard de fer qui met leur jambe droite à l'épreuve des coups de cornes. Leur lance, que je n'oublie pas de vous le dire, n'est point une arme, c'est un aiguillon. Le fer a quelques lignes de long à peine et doit exciter le taureau sans le blesser. Un picador est tué quelquefois, il ne tue jamais. Derrière eux marchent à pied les *matadores* ou *espadas* (épées), c'est-à-dire les tueurs, suivis d'une vingtaine de *chulos* et *banderilleros*, vêtus comme eux, et qui composent ce qu'on appelle leur quadrille. Le mot est bien trouvé, car, à voir leur costume, on dirait qu'ils vont exécuter un ballet et non pas livrer un combat terrible. Ce sont de beaux jeunes gens vêtus du plus galant habit de Figaro. Veste et culotte de satin bleu de ciel, ou rose, ou vert pâle, ou jaune clair, magnifiquement

brodées d'argent, bas de soie, escarpins à rosettes, bourse de rubans attachée derrière la tête et simulant le chignon d'une femme, petit bonnet noir sur l'oreille, tel est ce charmant costume qui coûte deux mille francs au moins et quelquefois cinq mille. Pour toute arme, ils portent sur le bras un petit manteau d'étoffe légère, bleu, rouge ou jaune, bordé d'argent.

Quand les trois *picadores*, enchâssés dans leurs selles à piquets comme des chevaliers du moyen-âge, se furent placés, la lance en arrêt, à vingt pas les uns des autres, le long de la barrière, et que l'essaim des *chulos* se fut dispersé dans l'arène, toutes les bouches se turent et les yeux se fixèrent. Alors un alguazil à cheval, vêtu comme les Crispins de Molière et coiffé d'un chapeau à plumes, alla saluer le président de la course et demander la clé du *toril*. Cette clé lui fut jetée, et il courut la remettre au gardien, après quoi il enfonça les éperons dans le ventre de son cheval et se sauva au milieu des huées de la foule, qui fait tout au monde pour épouvanter la monture, dans l'espoir que l'alguazil pourra être atteint par le taureau, ce qui causerait une joie ineffable. La porte en effet s'ouvrit derrière lui, et un taureau superbe se précipita en bondissant dans l'arène. C'était un animal énorme, presque noir, dont chaque mouvement trahissait à la fois la force prodigieuse et la légèreté surprenante. Arrivé au milieu du cirque, il s'arrêta comme ébloui, regarda la foule, frappa du pied le sol, et poussa, au milieu du silence général, un rugissement terrible. Cinq ou six *chulos* vinrent agiter autour de lui leur *capa*, ou manteau de soie. Le taureau prit son élan et poursuivit avec une telle rapidité un de ces élégans danseurs, que je le crus perdu; arrivé à la barrière, le *chulo* la franchit avec l'agilité d'un clown, et le taureau donna, un pouce plus bas que ses jambes, un si furieux coup de tête, que les épaisses planches de chêne, traversées d'outre en outre, volèrent en éclats.

Un second *chulo* poursuivi à son tour se sauva de la même manière; mais cette fois le taureau, au lieu de se jeter tête baissée contre le mur de bois, s'arrêta court, fit un bond énorme et franchit la barrière. Ceci peut vous donner une idée de la vigueur des taureaux de combat, car la barrière a, comme je vous l'ai dit, près de six pieds de haut, et il n'est pas un cheval au monde, sans excepter *Lottery*, qui puisse faire un pareil saut. Cet incident, qui se renouvelle fréquemment, cause du reste rarement des malheurs. De l'autre côté de la balustrade, le taureau tomba dans le chemin creux dont je vous ai parlé; ceux qui s'y trouvaient lui firent place et sautèrent dans le cirque en toute hâte; l'animal, harcelé de tous côtés, rentra au grand trot dans l'arène par une porte qu'on ouvrit devant lui. Ce fut alors seulement qu'il aperçut pour la première fois les *picadores*. A la vue du premier cavalier qui l'attendait immobile, la lance en arrêt, il s'arrêta un

instant; puis, courant à lui tête baissée, il reçut sans hésiter un coup de pique, et prit le cheval en plein poitrail; sa longue corne entra tout entière, comme un poignard, dans le corps de la malheureuse bête. Soulevant alors sur sa tête, avec une vigueur inconcevable, le cheval mourant et le cavalier qui restait ferme en selle, il les lança contre la barrière, au pied de laquelle ils tombèrent l'un sur l'autre. En ce moment, un frisson courut dans tous mes os, et je me sentis pâlir. Je m'étais bien attendu à un combat véritable, je savais qu'il ne s'agissait point d'une peinture ou d'une représentation puérile; mais j'avais mal deviné, et il est impossible de pressentir l'émotion poignante, si différente des émotions de théâtre, qui vous attend à la vue de ce drame réel qui s'accomplit devant vous. Mes amis fumaient et examinaient en souriant ma contenance; je repris donc bravement ma lorgnette. L'homme avait si complètement disparu sous sa monture, que je le croyais aplati et écrasé; c'est ainsi qu'un picador doit tomber. Son coursier lui sert de bouclier, et j'en compris bientôt la nécessité : le taureau revint furieux sur le cheval abattu, et il plongea de nouveau ses deux cornes dans le ventre, d'où les entrailles coulèrent à l'instant sur l'arène. Les *chulos* accoururent et détournèrent sur eux l'animal pendant que l'on dégageait le picador pris sous le cadavre de son cheval; mais le taureau, apercevant le second cavalier, laissa ces jolis danseurs qui volaient autour de lui comme des abeilles, et courut au picador. Arrivé à quatre pas du cavalier, il s'arrêta comme pour choisir sa place : ce cavalier était Juan Gallardo, le plus brave de tous les picadors d'Espagne. Au lieu d'attendre le taureau, il poussa son cheval vers lui. L'animal s'acculait sur les jarrets pour mieux bondir, l'homme baissait sa lance; il y eut un moment d'anxiété terrible. Par un mouvement de témérité superbe, Gallardo piqua du bout de sa lance les naseaux de son ennemi; le taureau s'élança avec frénésie. Gallardo planta sa pique au-dessus de l'épaule gauche et la maintint avec une telle vigueur, que le monstre, en chargeant, fit ployer comme un arc et rompre comme un jonc cette forte barre de frêne; puis, enfonçant sa corne dans le flanc du cheval, il le jeta à la renverse, à six pas en arrière, sur son cavalier, sauta pardessus ses deux victimes, et courut au troisième picador, dont le cheval, une seconde plus tard, roulait éventré sur l'arène. *Bueno toro! bueno toro!* (bon taureau! bon taureau!) hurla la foule.

Gallardo était tombé devant moi. A demi écrasé sous sa monture, il n'avait pas changé de couleur, et avant d'être dégagé il remerciait, d'une main qui restait libre, la multitude qui l'applaudissait. Il faut que ces hommes soient de bronze. Leur jambe droite, à la vérité, est bardée de fer; mais c'est à gauche qu'ils tombent toujours sur leurs bras vêtus seulement de velours. Ils reçoivent à chaque chute, sur leur poitrine couverte de satin, un cheval mourant avec sa selle de bois, et leur tête

nue cogne quelquefois la barrière avec une telle violence, qu'elle retentit comme frappée par un coup de massue. La moindre de ces chutes, dit-on dans la Péninsule, et j'en suis persuadé, tuerait tout autre qu'un Espagnol, et les Espagnols eux-mêmes, si durs qu'il soient, n'en reviennent pas toujours. Les picadors, rarement blessés par le taureau, meurent presque toujours des suites de quelque chute affreuse. Le fameux Sevilla, dont M. Mérimée se disait dernièrement l'ami (1), et dont M. Théophile Gautier (2) a fait un si vivant portrait, a péri misérablement l'année dernière. J'ai assisté à plus de vingt *corridas* tant à Madrid qu'en Andalousie, et je n'en ai jamais vu de si peu meurtrière que l'on n'emportât point un ou deux picadors à l'infirmerie.

Le taureau était bon en effet, comme le criait la foule, car tout cela n'était encore que plaisanterie, et nous allions assister à des scènes bien autrement tragiques. Gallardo, habitué, tant son bras est ferme, à arrêter les taureaux du bout de sa pique, s'était relevé furieux de sa chute. A ma grande surprise, son cheval avait pu se remettre sur ses jambes. Ses boyaux sortaient d'une large blessure béante, et formaient sous son ventre une affreuse végétation. Inondé de sueur et comme sortant de l'eau, il tremblait de tous ses membres et se soutenait à peine. Gallardo, après avoir tâté son oreille, mit le pied à l'étrier et l'enfourcha paisiblement. L'animal n'était que décousu; il pouvait marcher encore. Quelquefois on coupe les entrailles, on les remplace momentanément par une botte d'étoupe, et l'on recoud la blessure. Il y a là des hommes prêts à faire ces sortes de reprises. Cette opération fut épargnée au cheval de Gallardo, un pauvre cheval noir qui n'avait qu'une oreille. Poussé par les longs éperons de son cavalier, il avança au petit galop, les yeux bandés, vers son ennemi, qui l'attendait immobile au milieu du cirque. En toute occasion, c'eût été de la part de Gallardo un acte de rare audace; avec un taureau aussi dangereux, c'était de la démence. Un picador doit rester à six ou huit pas de la barrière, car, dès qu'il est renversé, il se trouve à la merci du taureau, sans arme, sans défense et sans moyen de fuir; la pique est, comme je vous l'ai dit, un bâton inutile, et sa jambe, bottée de fer, ne lui permet pas de courir, en sorte que, si la balustrade est éloignée, il est mis en pièces vingt fois avant d'avoir pu la gagner. Gallardo avait compté sur la force de son bras, mais il avait mal calculé le nombre de minutes que son cheval devait

(1) Dans l'émouvant récit de *Carmen*. Voyez la *Revue* du 1er octobre 1845.

(2) Ce n'est guère le moment d'apprécier le livre de M. Th. Gautier; je profiterai de l'occasion cependant pour dire qu'il n'existe pas en notre langue de voyage en Espagne plus véridique et plus amusant que *Tra-los-Montes*. C'est, pour l'exactitude, un vrai daguerréotype; bien mieux, c'est un croquis charmant dans le genre de Decamps, un tableau plein de vie, de couleur et de fantaisie. Les Espagnols ont leurs raisons pour dire le contraire; il ne faut point écouter leurs critiques.

vivre. La malheureuse bête se mourait; ses pieds, en marchant, s'embarrassaient dans ses entrailles, et, arrivée en face du taureau, qui la regardait venir, elle s'abattit tout à coup. Le picador tomba désarmé et à découvert entre sa monture et son ennemi. Aussitôt le taureau bondit et se jeta sur lui. Par un hasard providentiel, l'homme étendu par terre et collé contre le sol fut manqué. Les cornes terribles rasèrent ses reins et allèrent mettre en poussière derrière lui la selle du cheval éventré. Le taureau s'arrêta court, se retourna, revint à la charge, et Gallardo était perdu sans le *matador*, qui apparut brusquement à ses côtés. C'était le Chiclanero. Entre l'homme terrassé et le taureau bondissant, c'est-à-dire entre la vie et la mort du picador, il y avait à peine un mètre de distance, quand le Chiclanero empoigna par la queue le monstre, qui se retourna avec furie. Vous décrire les sauts immenses que fit faire la bête écumante au *matador*, qui ne lâchait pas prise, et la valse effrénée qu'ils dansaient ensemble, me serait impossible; mais Gallardo, durant ce temps, s'était relevé, et, clopin-clopant, avait gagné la barrière. Le Chiclanero lâcha prise alors, et le taureau se vengea d'une première défaite en éventrant, en deux bonds, les chevaux frais des deux picadors restés dans l'arène. Cinq cadavres gisaient donc au milieu du cirque, ce qui n'est pas énorme, car j'ai vu, à Séville, un certain taureau blanc tuer treize chevaux en moins de dix minutes; mais cela parut suffisant, et de tous côtés retentit le cri de : *Banderillas! banderillas!*

Sur un signal du président, qui appuya cette demande, les plus légers des chulos s'armèrent chacun de deux flèches enjolivées de rubans de papier, et non point semblables à des fuseaux énormes, comme le pourrait faire croire certain tableau de l'exposition, plein de fautes au point de vue tauromachique. Lassé de tuer des chevaux que d'autres chevaux remplaçaient aussitôt, et de renverser des cavaliers qui se relevaient toujours, le taureau se mit à poursuivre à outrance les banderilleros, qui le fuyaient avec une agilité charmante. J'ai vu de ces hommes, au moment où le taureau se précipitait sur eux, sauter par-dessus ses cornes, au risque de s'empaler en tombant sur la tête. Le Chiclanero fit mieux encore. Poursuivi avec une effrayante rapidité et près d'être atteint, il se retourna brusquement, regarda le taureau, qui s'arrêta comme fasciné par ce regard, et auquel il ôta gravement son bonnet au bruit d'une salve d'applaudissemens.

Poser des *banderillas* n'est pas une chose facile. Il faut appeler à soi le taureau, l'attendre, et, lorsqu'il baisse la tête pour vous clouer, lui planter délicatement au-dessus du cou, en sautant de côté, ces jolis javelots, dont la pointe, faite en bec d'hameçon, pénètre à peine le cuir, mais dont le bois, en oscillant, excite au dernier point l'animal, qui bondit de plus belle. Quand il se trouva lardé de trois paires de banderillas, son état d'exaspération ne laissa plus rien à désirer, et de tous les

côtés l'on cria : « Qu'on le tue! qu'on le tue! » Le président agita son mouchoir, et tout aussitôt une fanfare retentit. Alors le Chiclanero (c'est-à-dire né à Chiclana), ce jeune homme qui venait de sauver la vie à Gallardo, s'avança vers la loge du président. Le Chiclanero, qui est le neveu et le meilleur élève du grand Montès, est un joli garçon de vingt-cinq ans, de la plus svelte tournure. Il portait un élégant costume de satin vert, tout brodé d'argent, bas de soie roses, manchettes de Malines, escarpins irréprochables; d'une main il tenait une longue épée nue et un petit voile écarlate (la *muleta*). J'ai voulu manier une épée de matador. C'est une lame du meilleur acier de Tolède, droite comme une latte de cuirassier, aussi longue, aussi lourde, plus étroite seulement, et coupant des deux côtés jusqu'en bas. La garde forme une croix, et la poignée, très courte, garnie de plomb et recouverte de drap rouge, s'arrondit comme un anneau, de façon à présenter un point d'appui à la paume de la main. Arrivé sous la loge du président, le matador demande la permission de tuer le taureau au nom de la liberté, de la reine, de la constitution ou de toute autre chose également respectable. La permission accordée, il jette en l'air son bonnet (sa *montera*), et se mêle aux banderilleros, qui continuent d'exaspérer l'animal. En apercevant le voile écarlate, couleur qui lui est particulièrement odieuse, le taureau se précipite ordinairement sur le matador; alors les chulos s'écartent, et le duel commence. Pour le spectateur encore novice, c'est le moment de l'une des émotions les plus violentes qu'il soit possible de supporter. Ce jour-là, les habitués les plus endurcis tremblaient comme moi, et ce n'est pas sans raison, comme je vais vous le dire.

La tauromachie a été fondée sur la stupidité du taureau, et particulièrement sur la manière dont sont disposés chez lui les organes de la vue. Ayant les yeux placés de chaque côté de la tête, le taureau voit très bien un objet qui est à sa droite ou à sa gauche, ou même devant lui, à un assez grand éloignement pour que ses deux rayons visuels convergent et se réunissent sur cet objet; mais il ne peut fixer et il entrevoit très confusément un homme posé juste en face de lui à une très courte distance. Quand l'*espada* s'avance droit vers le taureau et lui présente, à trois pas, son voile rouge, il lui donne le change aisément et le fait fondre sur les plis flottans de la *muleta*, tandis qu'il s'esquive en l'écartant de son corps. Cette *muleta* est donc un véritable trompe-l'œil. Le matador tient l'épée de la main droite et la *muleta* de la gauche. Il se place en face et à peu de distance du taureau, brusquement, sans se faire voir de loin, et il s'avance, présentant devant lui sa *muleta*. Le taureau se précipite tête baissée, en reniflant, sur le voile rouge, et, dans son élan, passe à droite de l'homme, presque sous son bras, et si près, que la corne effleure son habit, et même a quelquefois enlevé son

mouchoir à demi sortant de sa poche, ce qui est un incident très goûté. Furieux d'avoir manqué son coup, il revient à la charge, et le matador s'esquive de la même manière. A la troisième passe, qui doit être la dernière, le taureau, plus froid, par conséquent plus dangereux, s'arrête tête baissée devant le torero et semble calculer son élan. Le matador alors se pose devant lui, la poitrine effacée, le jarret tendu, l'épée abaissée vers le taureau et la *muleta* au-dessous de l'épée. L'homme et la bête se mesurent avec une rage muette. En ce moment, votre cœur roule dans votre poitrine et votre respiration s'arrête. Tout à coup le taureau s'élance, l'homme part; un choc a lieu, un éclair brille, et, quand le coup est bien porté, la longue lame disparaît jusqu'à la garde entre le garrot et la nuque du taureau, qui tombe à genoux ou qui se cabre en beuglant.

C'est ainsi que l'*espada* agit toujours avec un taureau franc (*claro*) et courageux; mais tous les taureaux n'ont pas le même caractère ni la même vue, et c'est la science du matador de juger à l'instant son adversaire. Devant un animal *fourbe* qui joint la ruse à la vigueur, qui, au lieu de fondre avec furie, attend ou recule, devant un taureau qui, par exception, voit bien devant lui, et surtout devant une bête lâche qui fuit devant l'épée et dont la peur change l'allure, le rôle devient autrement difficile.

Le taureau que nous avions sous les yeux était le plus dangereux qui eût paru depuis long-temps sur la place de Madrid. Il sortait de la *ganaderia* (du haras) de don Pinto Lopez, éleveur fort en faveur en ce moment; car les *aficionados* prennent parti, les uns pour les taureaux de don Pinto, les autres pour ceux de don Éliaz Gomez, à l'imitation de nos *sportsmen*, qui partagent leur confiance entre les écuries du prince de Beauveau et celles de M. de Rothschild. Dès que le Chiclanero eut présenté à son ennemi la *muleta*, le taureau laissa de côté le voile trompeur, et se rua sur l'homme. Le léger matador s'esquiva en faisant de côté un bond énorme; mais un murmure de crainte s'éleva de tous les gradins. Le taureau s'était arrêté de nouveau, et le Chiclanero l'étudiait en homme qui comprenait le danger. Il lui présenta une seconde fois la *muleta*. Pour comble de malheur, en ce moment suprême, une brise légère vint à passer dans l'arène : le moindre souffle qui, dans cet instant, agite le voile du matador, et pousse vers lui ses plis écarlates, augmente affreusement le péril. Le taureau, immobile, acculé sur ses jarrets, attendait son adversaire en secouant ses cornes ensanglantées. Les animaux qui attendent sont les plus difficiles, car le matador, ne pouvant pas recevoir leur choc et les laisser s'enferrer sur son épée tendue, doit les attaquer et se jeter sur eux; et comment assurer son coup, quand l'animal secoue la tête de façon à rencontrer et à ouvrir en passant, de l'une de ses cornes, le bras du matador? Tous les yeux étaient fixes, et la

multitude semblait pétrifiée. Le Chiclanero voulut en finir, il s'approcha l'épée à la main du monstre, qui continuait de secouer la tête sans bouger. « Prends garde! prends garde! » criait-on des gradins. « Il va tuer le Chiclanero! » disait-on dans les loges, et tout d'un coup une partie de la foule se mit à entonner le chant des morts. Cette lugubre prière, murmurée par six mille voix, rendit horrible cet instant d'angoisse. Le matador, pâle comme une statue, visant de la pointe de son épée l'épaule du taureau, prêt à le frapper à *vuela-pies*, c'est-à-dire en se jetant sur lui, fit un pas en avant, et, sautant tout à coup, voulut porter son estocade; mais ce que l'on craignait arriva, son bras fut effleuré, l'épée glissa sur le cuir, et l'homme tomba désarmé entre les deux cornes du taureau, qui releva la tête avec furie. Le Chiclanero vola et tournoya en l'air comme une paume chassée par une raquette, et retomba sur le dos, la face en l'air, sans mouvement. Les douze mille spectateurs se levèrent tous ensemble : « Il est mort! il est mort! » cria-t-on de toutes parts. Les chulos accoururent et détournèrent le taureau. Le Chiclanero n'était pas mort; il se releva aux applaudissemens de la multitude. Son premier soin fut de passer la main sous ses habits pour juger de sa blessure : la corne, par bonheur, avait glissé sur le satin luisant de son costume, et la peau seule était entamée. Il ramassa donc son épée sur-le-champ, en essaya la pointe sur l'index, et courut au taureau. La lutte ne fut pas longue. L'homme était livide de colère et plus furieux que la bête. Il se posa devant elle avec une audace sublime. En ce moment, il me sembla que l'honneur de la race humaine tout entière était intéressé au triomphe du Chiclanero, et mon cœur bondit d'enthousiasme en voyant cet homme si brave et si élégamment brave. Le taureau, comme s'il reconnaissait son ennemi, poussa un long rugissement et bondit avec furie. Le matador, immobile, la poitrine effacée, le corps porté sur son jarret de fer, reçut le choc sans être ébranlé, et le taureau tomba à genoux en vomissant des flots de sang par les naseaux. De sa longue épée, on n'apercevait plus au-dessus du cuir que la petite poignée sanglante. Une bonne estocade ne doit pas faire répandre une seule goutte de sang; mais, dans la situation, le coup était superbe.

Rien ne peut donner l'idée du tonnerre d'applaudissemens qui éclata de tous côtés à la fois; toutes les voix, un instant retenues, partirent en même temps. C'étaient des cris frénétiques, des trépignemens enragés; tous les mouchoirs volaient en l'air; une pluie de chapeaux, de cigares, de porte-cigares, tomba dans l'arène, dont le Chiclanero fit le tour en souriant et en saluant le public avec grace. Il rejeta aux spectateurs les chapeaux qu'on lui lançait en signe d'allégresse, ramassa les cigares, enjamba la barrière, et se mit à fumer dans le couloir avec ses amis, comme si rien d'extraordinaire ne lui était arrivé. Bientôt on allait encore avoir besoin de lui, car la seconde course fut plus terrible que la première. Le taureau, pendant ce temps, s'était relevé, et

faisait au hasard quelques pas en trébuchant, cherchant un endroit où mourir. Selon un instinct singulier qui s'éveille chez presque tous les taureaux blessés à mort, il se traîna vers l'un des chevaux qui gisaient éventrés, fit le tour de ce cadavre, se coucha sur lui, et mourut à côté de sa victime. Aussitôt quatre mules bizarrement couvertes de grelots, de drapeaux jaunes et de houppes rouges, entrèrent au galop dans l'arène, et elles entraînèrent en quelques secondes le taureau et les cinq chevaux, dont les corps furent attachés successivement à leurs traits; puis, un homme survint qui jeta du son sur les flaques de sang. Le cirque, approprié en un clin d'œil, fut fermé de nouveau, et un second taureau s'élança en bondissant. Ce spectacle n'a pas d'entr'acte.

C'est une chose remarquable que les taureaux de la même race et de la même écurie ont presque tous la même allure et le même caractère. Les huit animaux que don Pinto Lopez avait fournis à la course étaient également dangereux, et le péril était d'autant plus grand pour les hommes, que le Chiclanero devait tuer quatre taureaux seulement; les quatre autres étaient destinés à l'épée des *sobresalientes* (doublures). Le métier de doublure est triste en tout pays; mais quand, outre les sifflets du public, l'acteur inexpérimenté doit affronter les cornes d'un taureau de combat, l'effroi se communique au spectateur lui-même. Cet effroi, cependant, n'est point sans charme, et, à mon avis, l'inexpérience d'un matador novice double l'émotion, c'est-à-dire l'intérêt du spectacle. Presque toute crainte disparaît devant le sang-froid de Montès, ou même devant la confiance du Chiclanero, l'issue du combat n'est point douteuse, tandis que, en voyant l'épée trembler dans la main d'un *sobresaliente*, l'on se sent pris d'une poignante incertitude.

Le premier exploit du second taureau fut de renverser un picador si violemment, que le pauvre diable dut être emporté avec deux côtes brisées; un autre picador prit sa place. Ce *sobresaliente*, moins brave et moins habile, ne voulait pas s'éloigner de la barrière, et refusait, malgré les huées de la foule et les oranges qu'on lui jetait à la tête, de faire vers le taureau les trois pas de rigueur. Un alguazil, selon la loi, vint lui commander d'avancer et le mit à l'amende; le malheureux poussa timidement son cheval. A peine avait-il bougé que le taureau chargea. Au lieu de le piquer à l'épaule, le picador le frappa au ventre. Aussitôt l'on se leva de tous côtés avec fureur, et ce cri retentit partout : « *A la carcel! à la carcel!* (en prison! en prison!) » Puis, les vociférations redoublèrent parce que, au lieu d'éventrer le cheval, le taureau vint prendre l'homme à la cuisse et le jeta hors de selle sans renverser la monture. « *Bravo, toro!* cria-t-on, *bravo!* et en prison le picador! » Le pauvre diable avait la cuisse traversée, et l'hôpital seul put le sauver du cachot. Quand on enfreint les lois sévères de la tauromachie, le public espagnol est impitoyable. Il fait respecter les droits du taureau, et c'est lui qu'il plaint toujours quand on le frappe contre la règle.

Le taureau culbuta cinq ou six chevaux et reçut les *banderillas*. Tous les connaisseurs l'avaient jugé fourbe comme son prédécesseur, quand, au signal de la mort donné par une fanfare, un *sobresaliente* prit l'épée du matador. A la manière dont ce jeune homme maniait la *muleta*, je devinai, quoique novice, qu'il savait mal son métier, et j'eus peur, j'en conviens, quand je le vis passer à plusieurs reprises la main sur son front pour essuyer les gouttes de sueur froide qui coulaient le long de ses tempes. Le Chiclanero se tenait auprès de lui et l'encourageait. Ses conseils furent inutiles. Un instinct effrayant, mais naturel, entraînait du côté de la balustrade le matador inexpérimenté; il croyait voir en elle une sauvegarde, tandis que son voisinage, au contraire, ajoutait au péril, puisqu'elle lui coupait, de ce côté, toute retraite. A la première passe, le taureau rasa de si près son maladroit agresseur, qu'il le fit chanceler; à la seconde, il le culbuta, et, revenant sur lui, il plongea sa corne dans une cuisse du malheureux jeune homme et le cloua contre la barrière. Ce fut un horrible spectacle, et je vois encore cet homme livide appliqué par la corne du taureau contre ce mur de bois rouge, à six pouces de terre, et ses pieds immobiles qu'une contraction nerveuse venait, comme cela arrive toujours, de déchausser. Le Chiclanero, sans hésiter, se jeta sur le taureau, l'empoigna par la corne gauche, le força de lâcher prise, et détourna sur lui sa rage; puis, il ramassa l'épée et la *muleta*, et deux secondes plus tard le *banderillero* était vengé. On emporta le *sobresaliente*. Pas une goutte de sang ne sortait de sa cuisse. La corne du taureau est si brûlante, qu'elle cautérise en perçant, assure-t-on, et c'est là ce qui rend si dangereuses ces sortes de blessures. En voyant emporter le *banderillero* évanoui, tout mon sang s'était figé dans mes veines, et je me demandais s'il n'était pas irréligieux et inhumain d'encourager par sa présence de pareilles tragédies. A ma grande surprise, mes voisins ne partageaient aucunement mon horreur. Autant le danger qu'avait couru le Chiclanero à la première course avait ému la foule, autant la blessure du *sobresaliente* la laissait indifférente. — De quoi s'était-il mêlé? s'écriait-on; ce n'était pas son affaire; qu'il se fît tailleur ou bottier, ou qu'il apprît mieux son métier! — Auprès de moi était une jeune femme aux longs yeux noirs, « pâle comme un beau soir d'automne, » qui lorgnait les spectateurs plus que le spectacle; à la vue du blessé : *Que tontito* (quel petit imbécile)! dit-elle en étouffant du bout de son éventail un joli bâillement.

Le Chiclanero abattit les quatre taureaux suivans avec une telle habileté, que la foule le proclama le second torero d'Espagne. Sa réputation a été toujours croissant depuis cette époque, et je sais plus d'un *aficionado* qui le compare et même le préfère intérieurement au grand Montès lui-même. Nul toutefois n'ose le dire, car on impose difficilement à la foule un nouveau talent; elle sacrifie long-temps toute jeune gloire à une autre gloire admise; si l'on peut chercher ailleurs des points

de comparaison, c'est l'éternelle querelle de Mario et de Rubini, de Duprez et de Nourrit, et de tant d'autres. Toujours est-il que le Chiclanero, s'il n'a pas acquis toute l'expérience de Montès, a plus de jeunesse, plus d'élégance et plus de force. Il est bien rare qu'il manque une estocade; son épée, poussée par un bras d'acier, traverse le taureau en sifflant, comme un fer rouge qu'on trempe dans l'eau bouillante, tandis que le poignet de Montès, plus d'une fois brisé et affaibli déjà, fait souvent défaut à son habileté. En outre, en vieillissant, Montès a contracté des habitudes qui désolent les vrais *aficionados*. Il habite les environs de Jerès, et les vins couleur de topaze que produisent les coteaux de son pays sont loin, assure-t-on, de lui être antipathiques. Il a perdu cette sobriété orientale qu'il conseillait autrefois, et sans laquelle il n'est point de bon matador. Un *espada*, pour être sûr de sa main et de son coup d'œil, ne doit boire que de l'eau, et il est obligé de faire chaque jour, comme les danseurs, un exercice régulier, pour entretenir l'élasticité de ses membres. Je dois dire que le Chiclanero, le neveu de Montès, est accusé de tenir trop peu compte d'une autre défense que l'on faisait jadis aux athlètes. On parle beaucoup de ses bonnes fortunes, que sa bravoure justifie, et l'on cite, à ce sujet, la plaisante histoire d'un poète, son rival, qu'il aurait jeté dernièrement par la fenêtre comme une orange, et sans plus s'inquiéter de lui. Au reste, les *toreros* ont été, de tout temps, fort à la mode en Espagne, et, dans le siècle dernier, les dames de la cour ne les abandonnaient pas, comme aujourd'hui, à la merci des actrices élégantes. Ils forment d'ailleurs une classe à part, et beaucoup plus relevée qu'on ne le pourrait croire. Très fiers de la considération qu'ils doivent à leur courage, ils sont traités familièrement par les jeunes gens des plus grandes familles, qui reçoivent d'eux des leçons de tauromachie. Il est assez d'usage, dans la Péninsule, d'apprendre cet art dangereux, comme on apprend ici l'escrime, et les leçons se paient non point en argent, mais en cigares et en dîners. Le beau duc d'Osuna, dont la mort prématurée a causé partout une si douloureuse surprise, était bon matador. Les jeunes gens de la plus haute aristocratie paraissent souvent dans des *corridas* particulières, présidées ordinairement par un prince du sang; personne n'y trouve à redire : à Madrid, un *caballero* qui essaie l'épée d'un *torero* ne paraît pas plus étrange qu'un *gentleman* parisien maniant la cravache d'un *jockey*, et, *sport* pour *sport*, je conçois, après tout, que l'on aime autant voir un jeune homme leste et vigoureux attaquer résolument un taureau qu'un *gentleman rider* s'évertuant à faire sauter à un cheval maigre le fossé de Berny.

Les toreros de profession, pour revenir à eux, gagnent et dépensent beaucoup d'argent. Montès, qui, par exception, fait des économies, a, dit-on, plus de trente mille livres de rente. On les voit se promener au Prado sur de jolis chevaux. A l'Opéra, où ils ont leur stalle à l'année, on les reconnaît à leur costume andalou et surtout à une petite tresse

de cheveux qui pend sur le collet de leur veste, et qu'ils doivent laisser croître à l'arrière de leur tête, pour attacher, les jours de combat, la bourse de rubans de rigueur. Ils causent sans gêne avec la jeunesse dorée des avant-scènes. Enfin, pour donner une idée de la considération dont ils jouissent, il suffira d'ajouter que Montès, ayant été blessé, il y a quelques années, au cirque d'Aranjuez, le roi envoyait chaque jour un de ses chambellans savoir de ses nouvelles. Il ne faut donc pas trop s'étonner, comme on le fait, si ce même Montès vient d'envoyer ces jours-ci, à M. le duc de Nemours, en échange d'une épingle de diamans, un superbe costume de matador.

Ce combat, que je viens de vous raconter, est un des plus beaux que j'aie vus; de plus, c'était le premier. Il m'émut extrêmement, et cependant, vous l'avouerai-je? je sortis du cirque dans un état d'exaltation difficile à décrire. J'eusse désiré que la lutte recommençât le lendemain, et je me disais qu'en définitive un spectacle pareil était plus sain pour l'esprit et le corps que ces farces de bateleurs auxquelles on nous convie le plus souvent, sous prétexte de littérature, sur les théâtres du boulevard. Dans ce moment, je voyais en beau l'espèce humaine, tandis que plus d'une fois à Paris je l'avais prise en pitié, en la voyant condamnée à répéter pendant trois mois quelque calembour grossier ou quelque ignoble grimace pour provoquer un rire dont les rieurs s'indignaient eux-mêmes. Je ne suis pourtant pas plus sanguinaire qu'un autre : je hais les chiens qui se battent, et un poulet qu'on étrangle me fait horreur; mais les combats de taureaux n'ont, je vous assure, rien qui répugne. Ils exaltent l'imagination au contraire, et la grandeur du péril efface le dégoût. Les voyageurs de tout âge, de tout caractère, les aiment bientôt à la rage, et cette passion a été partagée récemment dans toute sa violence par une de nos plus grandes célébrités politiques et littéraires. Les jeunes femmes même, quand elles ont vaincu la répugnance première, se prennent à les adorer, et je n'ai vu personne en médire, si ce n'est un jeune Parisien qui s'était trouvé mal au premier coup de corne. Seuls, les chevaux blessés ou mourans peuvent attendrir un cœur sensible, et peut-être inspireraient-ils quelque pitié, si l'on ne songeait pas exclusivement au danger continuel que court leur cavalier. Le meurtre de ces chevaux innocens a fait accuser de cruauté les *aficionados*. En vérité, c'est bien à tort; songez à ce qui se passe chez nous. Est-il plus cruel d'envoyer des chevaux au cirque que de les faire conduire à Montfaucon? La corne du taureau est-elle plus douloureuse que le couteau de l'équarisseur? Et n'aimez-vous pas mieux qu'un cheval de noble race, condamné à mort, meure dans un combat au bruit des applaudissemens, que de le savoir succombant honteusement dans une voirie où les rats attendent son cadavre? J'en dirais autant des taureaux que j'aime mieux voir à l'arène qu'à l'abattoir. Le goût

des *corridas* a d'ailleurs un résultat agricole excellent. Il stimule le zèle des éleveurs de bestiaux, et les *places* offrent à leurs haras un lucratif débouché. On ne tue pas moins de six taureaux par course, et un taureau de cinq ans vaut de 800 fr. à 1,000 fr. Je sais tel grand d'Espagne à qui son haras de taureaux de combat rapporte annuellement plus de 400,000 réaux (100,000 francs). En Angleterre et en France, on choisit, comme vous savez, pour étalons les chevaux qui ont le plus vaillamment subi l'épreuve des courses. On pense, avec raison, qu'ils lèguent leur vigueur à leurs produits. On agit de même en Espagne à l'égard des taureaux. Lorsqu'un animal d'une force extraordinaire et d'un courage indomptable fait des prodiges dans le cirque, le peuple entier demande sa grace, le président l'accorde quelquefois, et le taureau retourne aux champs, où, vivant dans l'abondance, il n'a désormais d'autre soin que d'améliorer, autant qu'il est en lui, la race bovine de la Péninsule, qui est, sans contredit, la plus belle de l'Europe. L'an dernier, m'a-t-on dit, un taureau gracié sortit ainsi triomphalement du cirque de Séville, et j'ajouterai tout bas que j'ai entendu le peuple réclamer à Madrid la même faveur pour un autre taureau dont le seul mérite était d'avoir blessé à mort, dans le chemin de ronde, un pauvre sergent de ville. *Viva el toro! Viva el toro!* criait-on de toutes parts. Le président fit un geste de colère. Alors toute l'assistance se prit à chanter en chœur cette demande et cette réponse que l'on se renvoyait d'un côté à l'autre des gradins : — *Quien es el presidente* (qui est le président)? — *Un' perro* (un chien), ou à volonté *un' burro* (un âne).

Le peuple espagnol, qui veut que le taureau brave soit honoré, exige, en revanche, que le taureau lâche soit puni et traité avec mépris. Un animal qui n'ose pas se jeter sur un picador, *qui n'entre pas à la pique*, comme il faut dire, n'est pas jugé digne de l'épée d'un matador. On lâche à sa poursuite des chiens qui le prennent aux oreilles, *qui le coiffent*, et un torero subalterne le frappe par derrière. Quelquefois même on lui coupe les jarrets avec un croissant emmanché d'un long bâton, et qu'on nomme la *media-luna*. Alors le spectacle est révoltant et devient une véritable boucherie. Dès que le péril cesse, le dégoût commence. Quand le taureau est froid, sans être lâche, et qu'il a besoin d'être excité, on arme les banderillas de pétards (*banderillas de fuego*), qui éclatent contre sa chair et lui font faire des bonds désespérés.

Ce spectacle, à part ces incidens qui se reproduisent sans grande variation, est toujours le même, et cependant il n'est jamais monotone. On ne s'en lasse pas, et, tout au contraire, à chaque course l'enthousiasme augmente. Ce drame est toujours d'un intérêt extrême, parce qu'il est réel toujours. C'est la vie d'un homme qui se joue devant vous. Un jour que Montès avait affaire à un taureau redoutable, un acteur comique, célèbre à Grenade, lui cria : « Tu pâlis, Montès! — C'est vrai,

répondit le torero; c'est qu'il ne s'agit point d'un des mensonges que tu représentes, señor Mayquez; ici, c'est la réalité! » Ce mot explique l'intérêt de ces combats. La pâleur du torero est contagieuse, parce qu'elle n'est point, comme au théâtre, composée avec du fard, et son émotion vous gagne, parce qu'elle n'est pas feinte. Quand le soir d'un combat on assiste, comme il nous arrivait souvent à Madrid, à un drame ou à un opéra, on reste singulièrement froid devant les plus effrayantes péripéties, et la voix de Ronconi lui-même nous paraissait avoir perdu ses vibrations si puissantes. Il est vrai qu'après deux heures d'une émotion aussi intense, aussi continue, on ressent une extrême fatigue. Il semble que l'on porte autour des tempes un bandeau de fer, et l'on est mal disposé à suivre les imbroglios de M. F. Soulié.

En disant que les incidens des *corridas* sont toujours les mêmes, j'ai été trop loin, et je vais vous conter un fait qui m'a été certifié par des témoins oculaires. Il y a quelques années, les habitans de Séville lurent un jour avec surprise, sur l'affiche de la course, cette suscription inusitée : « Quand le troisième taureau aura combattu les *picadores* et reçu trois paires de banderillas, un jeune pâtre, par lequel il a été élevé, paraîtra dans la place. Il s'approchera du taureau, le caressera, et détachera les banderillas l'une après l'autre, après quoi il se couchera entre ses cornes. » L'annonce d'un aussi singulier intermède attira au cirque une affluence immense. Le troisième taureau parut; c'était un animal parfaitement *encorné* et très brave; il éventra quatre chevaux en quatre bonds, reçut les banderillas et se mit à mugir. Alors, contre l'usage, tous les *lidiadores* disparurent, et le taureau, resté seul dans l'arène, continua de trotter en faisant sauter sur son cou les javelots ensanglantés. Tout à coup un sifflement prolongé se fit entendre. Le taureau s'arrêta et écouta. Un second sifflement le fit venir vers la barrière. En ce moment, un jeune homme, vêtu en *majo*, sauta dans l'arène, et appela le taureau par son nom : *Mosquito! Mosquito!* L'animal, reconnaissant son maître, vint à lui caressant et apaisé. Le pâtre lui donna sa main à lécher, et de l'autre se mit à le gratter derrière les oreilles d'une façon qui paraissait fort réjouir le pauvre animal; puis, il détacha doucement les banderillas qui déchiraient le garrot de *Mosquito*, le fit mettre à genoux, et se coucha sur son dos, la tête entre ses cornes. Le taureau reconnaissant semblait écouter avec bonheur un air campagnard que chantait le berger. L'admiration de la foule, jusqu'alors contenue par la surprise, éclata avec une violence tout andalouse. Ce furent des cris de joie dont on ne peut se faire une idée, si l'on n'a pas vu une *plaza de toros*. En entendant ces applaudissemens frénétiques qui avaient accompagné toutes ses douleurs, le taureau, jusqu'à ce moment charmé, parut se réveiller et renaître à la vie réelle. Il se releva tout à coup, et poussa un mugissement. Le pâtre s'éloigna bien vite, mais il était trop tard. L'animal, comme furieux

d'avoir été trahi, lança le jeune homme vers le ciel d'un coup de tête, le reçut sur ses cornes, le perça, le piétina, et le mit en pièces malgré les efforts des *chulos*. La *corrida* fut suspendue, et, chose phénoménale en Espagne, le public consterné évacua silencieusement la place.

Je ne dois pas omettre de vous dire, en terminant, que les courses de taureaux, celles de Madrid du moins, rachètent ce qu'au dire des gens très scrupuleux elles peuvent avoir de cruel par un résultat pieux et tout-à-fait humain. Les hôpitaux de Madrid sont en possession de ces combats, et ils cèdent ce privilége à un entrepreneur moyennant une redevance annuelle de 60,000 francs. On donne par année vingt-huit courses (1), qui rapportent chacune 16,000 francs de recette environ. Les frais sont considérables : il faut payer six ou huit taureaux, quinze ou vingt chevaux, sans compter l'entretien et l'administration du cirque, les palefreniers, les bouviers, les charpentiers, les selliers, etc., même le chirurgien, toujours prêt à recevoir les blessés à l'ambulance, tandis que le prêtre attend les moribonds dans la chapelle. En outre, les acteurs, comme vous pensez, ne font pas gratuitement ce terrible métier. On donne 1,500 francs par course à Montès, près de 1,000 francs au Chiclanero, une once (80 fr.) à chaque *picador*, une demi-once à tout *banderillero*, un napoléon aux *chulos*.

Quoi qu'il en soit, une excellente spéculation, en ces temps d'industrie, serait, à mon avis, d'importer à Paris ces drames vivans et superbes. Ils auraient un succès immense, et le Champ-de-Mars ne serait pas assez grand pour contenir la foule; mais beaucoup de choses s'opposent à cette innovation : la police d'abord, qui s'imagine qu'un pareil spectacle pourrait rendre barbares nos mœurs, que le théâtre a mission d'adoucir et de châtier, selon la devise discutable, je crois, et assurément intempestive : *Castigat ridendo mores*. Puis, il serait presque impossible de se procurer des taureaux de combat. Les plus féroces des animaux de cette espèce nés en France sont des agneaux auprès des taureaux espagnols, que l'on ne pourrait conduire au loin; car, terribles tant qu'ils vivent à l'état sauvage, errant dans les steppes et foulant une herbe succulente, ils perdent leur férocité dès qu'on les rapproche des hommes, et s'affaiblissent en changeant de fourrage. Aussi les *corridas* n'existent-elles qu'en Espagne. Celles du Mexique sont pitoyables, et celles de Lisbonne sont hideuses. C'est dans la Péninsule qu'il faut les voir, et je dis avec confiance à tous les flâneurs que le boulevard ennuie : Allez à Madrid, et vous ne regretterez pas le voyage. En partant jeudi prochain, vous arriverez lundi avant l'heure de la course.

ALEXIS DE VALON.

(1) Les courses n'ont lieu qu'au printemps et en automne. L'hiver les taureaux sont trop débonnaires, et l'été le cirque est tellement brûlant, que les spectateurs ne pourraient pas y rester.

DERNIÈRES OPÉRATIONS

DE

L'ARMÉE D'AFRIQUE.

Depuis plusieurs mois, des événemens brusques et bruyans ont envahi la scène africaine, qui un instant avait semblé inanimée et silencieuse. Bou-Maza et tous les imitateurs subalternes de son audace, tous les usurpateurs de son nom, sont venus jouer le prologue et réveiller le zèle des acteurs, l'attention des spectateurs du drame. Bientôt après les héros ont paru, les accidens se sont compliqués, les péripéties se sont pressées, et aujourd'hui la France regarde avec étonnement, avec inquiétude, avec ressentiment, tout ce chaos de faits malheureux qui, coup sur coup, tombent les uns sur les autres, poussés par une effrayante fatalité. L'émotion actuelle ne laisse peut-être pas aux esprits assez de liberté pour reconnaître le sens et la portée des événemens et pour attribuer à chacun ce qui lui appartient, aux hommes ce qu'ils ont pu mêler d'erreurs dans leurs déterminations, aux choses ce qui se trouve dans la situation africaine de difficultés inévitables, et tous ces écueils naturels à travers lesquels la prudence humaine doit naviguer par les manœuvres les plus délicates et toujours sous la menace de se heurter contre Charybde, lorsqu'elle cherche à éviter Scylla.

Après la bataille d'Isly et les brillans faits d'armes de notre marine sur les côtes du Maroc, on crut pouvoir s'endormir sur les lauriers; bien

des questions cependant restaient à résoudre, mais à toutes les interpellations qu'on adressait au pouvoir, on crut répondre en montant au Capitole, et la foule se tut et suivit. Cependant Abd-el-Kader ne tenait pas sa défaite, comme nous autres notre victoire, pour un fait accompli et immuable. Il profitait des loisirs que lui faisait notre quiétude au milieu du triomphe, notre timidité dans les arrangemens diplomatiques, pour reprendre secrètement à la fortune quelques-uns des avantages qu'elle lui avait enlevés avec éclat. Comme le vaillant assiégé répare pendant la nuit et en silence la brèche que le canon a faite pendant le jour à ses remparts, Abd-el-Kader travaillait sourdement à retirer de dessous les décombres quelques débris de son établissement, à les transporter sur le sol du Maroc, et à les y asseoir dans un ordre pareil à celui d'autrefois. Sur cette terre encore ferme sous ses pas, qui avait été le berceau de sa famille et devenait son asile, il s'ingéniait à reconstituer dans de moindres proportions, et avec des élémens choisis et épurés, une nouvelle patrie à l'image de celle que la force lui arrachait, mais que sa volonté cherchait à lui rendre. Il transportait au-delà de la frontière française une jeune Algérie qui devait avoir, comme l'antique Janus, deux faces, tournées l'une vers l'Algérie française, l'autre vers l'empire du Maroc, toutes les deux guerrières et menaçantes. Qui a sondé la pensée de cet homme? qui a mesuré l'étendue de son ambition? Sait-on s'il ne voyait pas dans l'avenir le centre mahométan qu'il fondait sur le roc des plus âpres montagnes et au milieu des populations les plus farouches attirant à soi, de l'est et de l'ouest, et les populations honteuses du joug chrétien et la partie la plus croyante et la plus énergique des sujets d'Abderhaman, jalouse de se retremper dans une vie austère et belliqueuse? Alors il eût occupé une position formidable entre le chef abaissé et les ennemis de sa foi, et dressé un drapeau rival d'orthodoxie pour détourner vers ce signe nouveau les regards des fidèles, habitués à se porter ailleurs, imitant ce roi d'Israël qui avait bâti un temple sur la route de celui de Jérusalem.

Mais c'est peut-être à tort que les oisifs supposent aux hommes pratiques d'aussi vagues horizons. Les premiers, que rien n'arrête dans leur puissance d'expansion, sont entraînés par la force logique au-delà des limites du nécessaire jusqu'à celles du possible. Leur pensée tend à se développer en une sphéricité parfaite; c'est l'onde qui, formée au milieu des mers par l'impulsion du moindre accident, va toujours agrandissant son cercle, jusqu'à ce qu'elle rencontre le rivage. L'homme mêlé aux affaires positives et à la vie de ses semblables, qu'il veut diriger, est contenu par la réalité en des efforts plus serrés et plus efficaces, et, s'il va loin, ce n'est pas qu'il se soit mesuré tout d'abord une carrière immense : c'est que du premier coup d'œil il a choisi la ligne qui passe par tous les buts à atteindre; c'est qu'en portant son regard

seulement sur l'objet le plus prochain, il l'a considéré sous un angle tel que tous les développemens ultérieurs s'y sont trouvés compris. Dirigé par un profond sentiment des lois qui dominent et entraînent les volontés humaines, il n'a pas une conception, ne fait pas un acte qui ne soient marqués de je ne sais quel caractère de généralité, en sorte que dans ses mouvemens les plus définis, les plus restreints à un cas actuel et particulier, il semble vouloir préparer et atteindre l'avenir.

Abd-el-Kader n'est certes pas un fondateur de droits nouveaux: c'est un défenseur de droits anciens; mais, s'il n'est pas un homme de génie, il a du moins le génie de son emploi. A ce titre de héros représentant d'une nationalité, il a quelques-uns des priviléges des créateurs, et particulièrement ceci, que dans ses déterminations il y a, quelquefois même à son insu, une portée plus grande et plus haute que la visée. Il fallait donc, même après la bataille d'Isly, surveiller avec une sévère attention les moindres mouvemens, le moindre souffle de ce fugitif toujours à craindre, quoiqu'il semblât alors alourdi par le poids sinon de la honte, au moins des conséquences morales de la défaite du prince marocain.

Cependant le vaincu faisait sur nous, sans bruit et sans guerre, des conquêtes qui n'étaient pas sans importance: il nous enlevait non des terres, mais des hommes. Une sourde émigration appauvrissait les populations de notre frontière occidentale au profit des rassemblemens qui se formaient autour de l'émir. Ce n'était pas un grand mouvement de masses franchissant le Rubicon en plein jour; c'était un pèlerinage silencieux, mais presque incessant, d'individus que des sentimens et des idées supérieurs à ceux du vulgaire ou une invitation spéciale d'Abd-el-Kader appelaient loin de leurs foyers à la vie d'apôtre. On aurait arrêté un torrent; on ne savait comment mettre fin à ces infiltrations par où les eaux s'échappaient de nos canaux, pour passer souterrainement dans le bassin qui leur était creusé sur le territoire ennemi. Toutefois, vers le commencement et pendant le cours de l'été, M. le général Cavaignac, par plusieurs coups de main hardis, et ensuite par de lentes et patientes manœuvres au sud de Sebdou, dans les plaines désolées des Chotts, parvint à faire refluer vers l'intérieur de grandes fractions de tribus méridionales qui, entraînées en partie par leurs intérêts mercantiles, en partie par les suggestions de l'émir, voulaient abandonner nos marchés pour ceux du Maroc. La présence d'Abd-el-Kader agissait sur le milieu où il vivait. Les sociétés religieuses s'agitaient, s'échauffaient, et de leur fermentation faisaient sortir Bou-Maza et ces autres prédicans qui se sont abattus presque en même temps sur diverses parties de l'Algérie, sans plan, sans idée d'ensemble, mais remuant les populations et y jetant des semences de révolte dont Abd-el-Kader espérait bien récolter les

fruits. La plupart d'entre eux ne prenaient pas le mot d'ordre de ce chef, qui aurait dû, ce semble, rattacher à lui toutes les puissances hostiles à la France. Les plus réfléchis le trouvaient trop grand dans leur intérêt personnel; les plus enthousiastes et les plus sincères, trop grand dans l'intérêt de leur sainte cause. Ceux-ci craignaient qu'en lui l'élément individuel et humain n'eût triomphé de l'élément religieux et divin, et que, dans la lutte entre les deux principes, l'homme n'eût terrassé l'ange. Quoi que l'on fît pourtant, les bénéfices de l'agitation allaient, par la pente naturelle des choses, tout droit à Abd-el-Kader.

Dès le mois de juillet, l'émir avait autour de lui plus de trente mille ames; déjà il prenait une sorte d'offensive qu'on pourrait appeler latente, en envoyant des sicaires qui, isolés, inquiétaient les communications par des assassinats, ou, réunis en petites bandes, troublaient par des vols de bestiaux les groupes de tentes placés le long des routes pour en garantir la sûreté, et les fractions de tribus chargées de quelque mission spéciale par l'autorité française. Cette situation ne pouvait échapper aux regards de nos généraux. Ceux de la province d'Oran la connaissaient : ils n'ont pu la laisser ignorer au gouverneur-général; mais on serait en droit de croire que personne n'en tira les inductions qui eussent amené à prévenir l'explosion du mal. M. le maréchal Bugeaud quitta l'Afrique pour la France, et M. le général de Lamoricière Oran pour Alger. Abd-el-Kader, jugeant qu'à aucun autre moment peut-être il ne retrouverait en même temps ses amis aussi bien préparés et ses ennemis aussi tranquilles, chercha une occasion de mettre à profit l'excitation des uns et la sécurité des autres. On sait ce qui suivit : l'ardeur impatiente du colonel Montagnac se précipitant dans un piége inéluctable et ces nouvelles Thermopyles marquées du sang généreux de plusieurs centaines d'hommes, qui combattirent jusqu'à la mort, non pour vaincre, mais pour périr dignement.

Les Arabes ne sont pas de fins appréciateurs en matière de succès, et ils sont volontiers de l'avis de cet empereur romain qui trouvait que le cadavre d'un ennemi sent toujours bon. Aussi ils jouirent avec exaltation de ce triomphe sans gloire; chaque groupe de populations eut son agitateur; chaque marché devint le centre d'une insurrection; la révolte suscitée à une extrémité du pays par une sorte d'accident gagna et se répandit dans tous les sens avec une incroyable rapidité, comme ces feux que le laboureur arabe allume dans son champ pour le préparer à la culture, et qui, poussés par le vent d'ouest et alimentés par les herbes sèches, transforment instantanément en une mer de flammes la plaine immense. De l'ouest partait le coup; de là, le souffle moral et les ressources matérielles. Là était la base d'opérations de l'ennemi. Les premiers regards et les premiers mouvemens se tournèrent donc

de ce côté, et MM. les généraux de Lamoricière et Cavaignac, par un heureux combat contre les Traras, ouvrirent une voie où l'on supposait assez généralement que les efforts ultérieurs devaient se porter.

Beaucoup pensaient que le gouverneur, à son retour de France, irait débarquer à Oran même et ne ferait que toucher à Alger, pour se diriger immédiatement après vers la frontière de l'ouest. On a même prétendu que telles avaient été les intentions annoncées d'abord par M. le maréchal Bugeaud, et l'on avait pu espérer que l'épée du soldat rétrécirait et serrerait autour de l'empereur du Maroc le cercle si large qu'avait tracé la plume du négociateur; mais, une fois arrivé au centre de nos possessions, le gouverneur, frappé par des événemens plus récens et plus prochains, laissa peu à peu sa pensée et sa volonté se retirer des grands et lointains horizons vers des faits qui semblaient plus saillans, parce qu'ils étaient plus rapprochés. L'insurrection commençait à se montrer au sud de la province d'Alger, et, si elle n'avait pas encore pénétré dans le corps de la place, elle en insultait l'enceinte. Le coup de main tenté contre notre établissement d'Aïn-Teucria était comme la lance enfoncée par bravade dans la porte de la ville. Le premier feu de colère allumé par la nouvelle du massacre de Djemmâ-Ghazaouât commençait à tomber et laissait place à la réflexion, à la liberté dans le choix des opérations. On se mit à agiter toutes ces questions insolubles que se pose sans fin la prudence, lorsqu'elle consiste moins à entourer un projet de toutes les chances possibles de réussite qu'à en découvrir et à en examiner une à une toutes les difficultés. Pouvions-nous marcher en avant sans avoir éteint derrière nous les foyers d'insurrection, qui se ravivraient et s'étendraient en proportion de notre éloignement? Fallait-il laisser les tribus fidèles exposées aux ressentimens de celles qui s'étaient soulevées et dont l'impunité doublerait l'audace? Étions-nous suffisamment préparés pour aller atteindre et abattre le drapeau d'Abd-el-Kader sur le territoire marocain, et au milieu des puissans montagnards qui l'abritaient derrière la masse de leur population et les difficultés de leur territoire? Le génie triste et froid qui se complaît à énoncer les objections et à montrer les côtés embarrassans des choses dévore, comme l'antique Sphinx, ceux qui l'abordent sans avoir d'avance trouvé une réponse nette à ses interrogations, et sans être tout armés pour soutenir résolument le sens de leur réponse. Modéré peut-être par la crainte de paraître plus aventureux qu'il ne convient à sa position, M. le maréchal Bugeaud se décida à ne s'avancer vers les parties du territoire les plus directement menacées par l'émir qu'après avoir décrit du nord au sud et de l'est à l'ouest une grande courbe passant par tous les lieux où les tribus s'étaient montrées agressives ou incertaines, où il se trouvait des populations à châtier, à protéger ou à raffermir : c'était se donner pour champ de manœuvres

presque toute l'étendue des provinces d'Alger et d'Oran, pour tâche une pression ou une action à exercer sur presque tous les points de cette surface.

Encore deux semaines, et il se sera écoulé cinq mois depuis le moment où M. le gouverneur est entré en campagne, et, pendant tout ce laps de temps, on n'a rien fait autre que de contenir ou punir quelques populations, et plus tard d'observer et de suivre les mouvemens d'Abd-el-Kader. A chaque pas que l'on faisait, on rencontrait une nouvelle trace de défection, une nouvelle occasion de sévir, et les nécessités de ce genre, se rattachant les unes aux autres, ont formé une chaîne continue qui a traîné nos troupes haletantes dans toutes les vallées, sur les pentes de toutes les montagnes, à travers les accidens de toutes les saisons. Lorsque, dans l'espace compris entre le Chélif, la Mina et la limite méridionale du Tel, les tribus, foulées et refoulées sous les pas de nos soldats, commençaient à s'affaisser, Abd-el-Kader, dont cet accablement servait mal les intérêts, parut tout à coup, marchant sur notre trace, pour arracher les élémens de pacification à mesure que nous les semions. Il ne voulait pas que l'apaisement de la contrée orientale rendît à nos colonnes la liberté de se reporter et de se concentrer dans les provinces de l'ouest; sachant l'inquiétude que lui-même et les Français inspiraient à Abderhaman, il craignait que celui-ci, menacé d'une invasion, ne menaçât à son tour les rassemblemens et dépôts formés sur le territoire marocain, et qui servaient de base aux Arabes hostiles à la France.

Au sud du grand massif de pays montagneux qui, vers le nord, s'avance, pareil à un bastion immense, dans l'angle formé par le Chélif et la Mina, et que domine comme une citadelle le roc culminant de l'Ouarenséris, s'étend, entre les sources de la Mina et les contre-forts sud du Djébel-Dira, une haute plaine qu'on nomme Sersou. Elle est bornée au sud par une chaîne de montagnes peu élevées courant de l'est à l'ouest, et qui la sépare de la région des sables. C'est un terrain intermédiaire jeté entre les terres productives et les terres absolument stériles, comme il existe sur beaucoup de rivages des marais salés qu'une barre isole de la mer. Quelques rares et faibles ruisseaux, dont un devient plus tard le grand Chélif, divisent cette étendue en plusieurs plateaux dont les bords sont profondément découpés par tous les méandres de ces cours d'eau, qui se plient et se replient cent fois sur eux-mêmes comme des serpens blessés. Cette contrée, cultivable seulement par zones étroites, est parcourue par les Ahrars, grande tribu de pasteurs qui possèdent d'immenses troupeaux, se livrent à la fabrication des étoffes de laine, s'approvisionnent en grains chez les tribus du Tel, craignent la guerre, et ne demandent jamais à la force, qu'ils pourraient trouver dans leur nombre et leur richesse, ce qu'ils peuvent

obtenir de la ruse, de la perfidie, et de leur habileté à se ménager des intelligences dans tous les partis. Ce long espace, dont les défenseurs naturels, par timidité et prudence, ne veulent pas garder les passages, et que nous ne pouvons faire surveiller rigoureusement et long-temps par notre cavalerie, puisqu'on ne peut y nourrir les chevaux des produits du sol, est comme un bras de mer sans ports d'observation, où l'ennemi navigue sûrement et secrètement, pourvu qu'il se tienne hors de portée et hors de vue des promontoires de la côte.

C'est en effet par le Sersou qu'Abd-el-Kader arriva pour prendre à revers toutes les tribus que nous venions de comprimer ou d'apaiser. Longeant à distance la lisière du Tel, et se conformant à tous nos mouvemens, il nous devançait chez les populations ou nous y suivait, selon les besoins de sa politique, pour y prévenir ou y effacer les effets de notre présence. Serré de trop près, il s'échappait vers le sud, chez ces tribus trop nombreuses pour que nous puissions y pénétrer avec une colonne incomplète, trop pauvres en grains pour que nous puissions y conduire, à moins de préparatifs spéciaux, un corps régulièrement composé, mais où l'émir, accueilli en hôte si ce n'est en maître, recevait le nécessaire pour sa petite troupe de cinq ou six cents cavaliers. Quand ses chevaux s'étaient fatigués en fatiguant les nôtres, il les conduisait par cette grande route du Sersou, toujours ouverte, vers la pointe est des Chotts, où d'avance on lui avait amené des combattans et des montures frais et reposés.

Ainsi, après avoir couru pendant deux mois après les tribus fugitives, les troupes, pendant deux autres mois, coururent après Abd-el-Kader. Il s'agissait tantôt de se jeter entre lui et des alliés fidèles qu'il menaçait, tantôt de barrer le passage à des populations que ce rude pasteur d'hommes cherchait à pousser, comme de grands troupeaux, vers la frontière du Maroc, toujours d'étouffer dans leur germe des événemens qui, abandonnés à eux-mêmes et sans compression, auraient pris un développement funeste. Tandis que les Français poursuivaient une tâche à peu près négative pour éviter un mal, plutôt que pour obtenir un succès, l'ennemi, au contraire, libre dans ses directions et certain, en quelque endroit qu'il se portât, de nous nuire, ne fût-ce que par sa seule présence, marchait toujours armé d'un projet à double tranchant. S'il l'émoussait d'un côté sur un obstacle que nous lui opposions, il le retournait et frappait dans un autre sens un coup qui nous blessait.

C'est ainsi que dans les premiers jours de février Abd-el-Kader était lancé en pleine opération à travers ces flots de populations méridionales, qui, comme une mer baignant deux rivages, touchent à la fois aux limites sud du Titeri et aux limites sud-ouest de la province de Constantine. De là il pouvait se jeter, selon l'occasion, sur la Medjena, le Hodna, le Jurjura, et sur nos alliés au sud de Boghar. Il avait d'ailleurs un in-

térêt sérieux à vivre au milieu des Ouled-Naïls, tribu riche en population, en troupeaux, en chevaux et en guerriers, et fière de son indépendance, qu'elle croit hors de notre atteinte. Ces Sahariens, quoique obligés de vivre des céréales achetées dans le Tel, ne s'approvisionnent pas directement sur nos marchés. Les flux et reflux périodiques de leurs migrations commerciales ne les portent pas jusque dans ce qu'on pourrait appeler l'enceinte française, mais glissent le long de cette frontière et expirent au dehors sur le territoire de tribus intermédiaires; ce sont ces dernières qui achètent les grains de l'intérieur, et en revendent une partie à ce peuple presque étranger. Celui-ci, ne nous voyant que de loin, juge mal notre taille, et s'imagine tenir à l'abri de notre mauvais vouloir et de nos tentatives ses transactions mercantiles, parce qu'elles sont indirectes, et son pays, parce qu'il est protégé par l'éloignement, par l'extrême rareté de l'eau et par ce ciel du désert, pendant neuf mois *fermé et devenu d'airain*, qui interdit à nos colonnes l'entrée de cette région mieux que ne le pourrait faire un rempart.

Occuper une pareille position, pour Abd-el-Kader, c'était un succès; la quitter et se porter de là sur un quelconque des points par où il pouvait rentrer dans l'établissement français, c'était un succès encore. Si on lui eût permis de manœuvrer à loisir dans le sud, il aurait fini par troubler cette province de Constantine dont le calme nous est plus que jamais nécessaire; inquiété dans ses projets par l'approche de plusieurs colonnes convergeant vers sa retraite, il a bondi jusque sur les versans du Jurjura, où il a en un instant relâché et à moitié tranché ces liens de sujétion et de rapports amicaux avec les Flittas et les Issers que depuis près de deux ans nous nous occupions à affermir par la paix, après les avoir noués et serrés par la guerre; c'est là un exemple de l'avantage qu'a sur nous Abd-el-Kader. Nous ne pouvons obtenir, par de rudes travaux et des mesures habilement combinées, rien autre que le maintien de l'ordre établi, en sorte que le public, voyant les choses couler dans le même lit, ne s'imagine pas que c'est à force de digues laborieusement élevées qu'on a empêché les débordemens et les ravages.

Telle est à peu près la série d'événemens qui s'est déroulée depuis la fin d'octobre jusqu'à ce jour. Les résolutions prises ont suivi assez naturellement, ce me semble, le courant des faits; la défection et les déprédations de certaines tribus ont fait croire à la nécessité de les réprimer; l'apparition d'Abd-el-Kader a imposé cette conviction, qu'il fallait avant tout poursuivre à outrance cet homme fatal, pour rompre par l'action du sabre le charme attractif qu'il exerce sur les Arabes, et pour empêcher tout long contact entre lui et les populations, que son regard met en feu. On ne peut certes pas accuser de telles idées d'être bizarres et arbitraires, et de ne pas être tirées du fond même du sujet; ce qu'on

pourrait au contraire leur reprocher, c'est d'avoir été ramassées trop facilement à la surface des faits. Mais si, au lieu d'attaquer le mal dans les manifestations les plus éclatantes et les plus en dehors qu'il produisait, on eût résolu de l'attaquer dans les racines cachées, souterraines, par où il tenait au sol et s'alimentait; si, ne laissant que de faibles colonnes à la garde du pays central, donnant beaucoup de latitude à l'insurrection et de carrière aux courses de l'émir, on eût porté toutes les forces disponibles vers le Maroc, pour briser la base d'opérations d'Abd-el-Kader, ressaisir les populations algériennes réunies sous son drapeau, frapper à grands coups les hordes marocaines, qui fournissent à notre ennemi le feu et l'eau, la terre, des armes, des hommes, et inspirer à Abderhaman cette crainte salutaire qui, pour lui comme pour presque tous les barbares, est le seul commencement possible de la sagesse; si entre l'inauguration et l'accomplissement de cette œuvre le succès, qui ne vient qu'à son heure, se fût un peu fait attendre, que la révolte eût entouré la Mitidja, Miliana, Orléansville, d'un cercle serré de populations en armes, et qu'Abd-el-Kader, voulant essayer une grande diversion, fût venu contempler Alger des hauteurs de Mousaïa, quelles clameurs eût poussées la presse parisienne, et avec quelle colère n'eût-elle pas lacéré ce plan de campagne, que cependant beaucoup de bons esprits classent aujourd'hui parmi les meilleurs qu'on pût adopter! Il est des malheurs qu'il faut prévoir, non-seulement pour les éviter, s'il se peut, mais encore pour les supporter avec calme, s'ils sont inévitables. Tout ce qui vient de se passer en Afrique était dans l'ordre, non des choses nécessaires, mais des choses possibles. Dire qu'avec un certain degré de surveillance, d'activité, d'habileté, qu'avec une tenue parfaite sur la ligne exacte du mieux possible, on ne se fût pas rendu maître des mauvaises chances, nul ne le peut; mais c'est évidemment une erreur que d'attribuer uniquement aux fautes commises, à l'emploi de tel système, à la présence de telle personne, l'explosion des circonstances actuelles. La tendance à la révolte et aux prises d'armes est et sera pendant long-temps encore chez les Arabes, non l'état exceptionnel, mais la manière d'être habituelle; non une disposition passagère résultant d'une circonstance déterminée, d'un mécontentement positif, mais une force spontanée, persistante, dont l'immobilité ne s'obtient qu'à l'aide d'une pression continue, et dont la réaction est proportionnelle à la diminution de l'effort exercé pour la comprimer.

Pour les Arabes, l'activité guerrière, c'est la vie. Leur existence est dure et monotone : chez eux, les rapports de famille sont lourds et froids; le soin de la terre, abandonné aux mercenaires; les distractions, comme la chasse, les réunions chevaleresques à l'époque des grandes fêtes, ou les folles joies dans quelque coin des villes, rares, dispendieuses et courtes; les occupations que donne la culture de l'esprit, nulles. On de-

mandait à un jeune homme, fils de l'aga des Sindgès, tué pour notre cause, s'il savait lire. Pour toute réponse, il fit un signe négatif, et d'un geste orgueilleux montra ses éperons. L'action, l'action, c'est l'élément dont se nourrit l'Arabe, c'est le milieu dans lequel il s'épanouit. Semer l'intrigue, recueillir l'agitation, l'attente, l'émoi, c'est là son drame, son spectacle, sa poésie. Courir les marchés, réunions où se traitent toutes les affaires publiques, traîner un certain nombre de volontés à la remorque de la sienne, combattre des influences rivales, organiser des coups de main contre une tribu ennemie, agrandir sa personnalité et diminuer celle des autres, c'est là sa carrière politique. Est-ce par la lente culture, est-ce par l'industrie, par la spéculation, qu'il augmentera sa fortune? Non; c'est par le pillage, par l'invasion, au premier prétexte de querelle, sur le territoire de ses voisins, par le rapt de leurs troupeaux, de leurs tentes, de leurs femmes et enfans, qu'on leur fera racheter à beaux deniers comptans. Il faut voir un Arabe lorsque, dans une expédition, il tombe sur la trace des bestiaux qui fuient et se dérobent! Comme son œil s'allume! comme sa parole éclate en sons impétueux et saccadés! comme il se grandit sur son cheval! Il est vrai que, si la médaille est d'or, elle n'est pas sans revers. Aujourd'hui on a le bonheur et la gloire d'être spoliateur, on aura demain le chagrin et la honte d'être spolié, car dans le monde civilisé ou barbare on chemine toujours entre un plus fort et un plus faible que soi; mais l'Arabe a la philosophie du joueur : il trouve dans le gain une excitation à poursuivre un gain supérieur; dans la perte, une invitation à épuiser la mauvaise veine jusqu'à ce qu'il parvienne à saisir sa revanche. Cependant il arrive en dernier lieu que chacun est moins riche que s'il était resté tranquillement chez soi; les troupeaux, traqués dans les montagnes comme des bêtes fauves, sont décimés par la fatigue; les enfans périssent de misère, quelques hommes par le fer ou le plomb; en fin de compte, il n'y a, à ce jeu, que la mort qui ait gagné. Mais on a nagé à pleins flots dans les passions, on s'est enivré de désirs, on s'est exalté dans le triomphe, ou l'on a rêvé dans la défaite les joies de la vengeance; on a vécu. Le plus souvent la guerre ne tient ni au fanatisme religieux ni à l'appel d'Abd-el-Kader ou de tout autre chef influent, ni à quelque grief réel contre le gouvernement des Français : la guerre a sa cause véritable en elle-même, et tout ce qui vient du dehors n'est que prétexte. Les Arabes prennent les armes par cette seule raison, que depuis huit mois, un an, ils les ont déposées et ne veulent pas les laisser rouiller, parce que, dans les ennuis du repos, ils se forgent mille illusions pour s'expliquer et se déguiser leurs anciens désastres, et pour se promettre une fortune toute nouvelle dans de nouvelles hostilités.

Ce n'est donc pas un phénomène passager que cette succession régulière de soulèvemens et d'apaisemens dans les populations africaines;

c'est le résultat d'une loi de leur nature et de leur organisation. C'est en les atteignant dans leurs mœurs, c'est en modifiant le milieu où elles vivent, qu'on parviendra peu à peu à transformer leur constitution. La guerre cessera, non pas lorsque nous ne la ferons plus, ou qu'avec de la cavalerie, comme le veulent certaines personnes, ou que d'une manière défensive, comme le demandent certaines autres, mais lorsque les Arabes cesseront d'être possédés du démon de la guerre, de naître, de grandir, de vivre dans la guerre et pour la guerre. Le temps, le remplacement des générations actuelles par de jeunes générations formées sous d'autres influences, la multiplication de nos rapports avec les indigènes, l'éveil chez ces derniers d'instincts et de goûts qui sommeillent maintenant, voilà ce qui, par un progrès continu, mais lent, amènera la transfiguration de cette terre qui, aujourd'hui, comme celle de la Cadmée mythologique, ne produit que des soldats armés pour combattre les civilisateurs, et qui plus tard se couvrira aussi des riches produits de la civilisation. La France a un tempérament porté à l'irritation et à l'impatience; son sang circule avec force et rapidité, et quelquefois il lui arrive de mesurer le temps, non aux régulières oscillations du grand pendule des siècles, mais aux pulsations de son cœur. Tout ce qui retarde sur son désir lui paraît retenu par quelque accident, par quelque désordre arrêtant la marche naturelle des choses. Lorsqu'on a vu en France que la guerre apparaissait de nouveau en Afrique, on n'a pas compris d'où elle pouvait tomber. On en a accusé les personnes, on en accusé les idées. Chacun a vu dans cet événement la confirmation de ses prévisions, la condamnation des systèmes qu'il avait condamnés, la démonstration par le fait des vérités qu'il avait démontrées théoriquement. On en a pris acte pour remettre au rôle du tribunal de l'opinion des causes qui depuis long-temps semblaient jugées. On a nié le progrès.

Les phrases, en effet, sont les mêmes qu'il y a quatre ans; on parle encore comme alors d'expéditions, de populations armées, de combats même; mais il faut voir si cette couche de mots semblables pose sur des réalités pareilles. Il y a quatre ans, la guerre, c'était une série de combats s'allongeant de Blida jusqu'à Miliana ou Médéah et une haie épaisse d'Arabes guerroyans qui bordait, sur une longueur de vingt-cinq ou trente lieues, la route que suivaient nos colonnes; c'étaient les éclairs de la mousqueterie commençant à luire avec les premiers rayons du soleil et s'éteignant avec les dernières clartés du jour, les pitons des montagnes disparaissant sous les burnous blancs des Kabaïles, tous les passages de ravins vivement défendus, nos arrière-gardes suivies pied à pied par un ennemi ardent et alerte, prompt à sentir la moindre erreur commise par nous et à en profiter, à saisir le moindre défaut de la cui-

rasse pour y enfoncer le fer avec précision, avec vigueur et rage : il nous fallait alors concentrer nos forces, et faire des trouées dans de grandes masses, que rassemblait et dirigeait une certaine unité d'idée et de volonté. Aujourd'hui on sait qu'un pays est en insurrection plus tôt qu'on ne le voit. Quelque ambitieux ou fanatique parle de guerre; on oblige par la violence en actes ou en menaces le chef nommé par la France à s'éloigner, et on le remplace par un partisan d'Abd-el-Kader; on se réunit en conciliabules où se montrent quelques centaines d'hommes, et où l'on décide à l'unanimité que le voisin le plus faible est nécessairement ami des Français, ennemi de Dieu et de Mahomet, et justement passible de toute spoliation, exaction et vexation que de droit. Après cette sentence, on procède à l'exécution, et jamais force ne manque à la loi; car la confiscation, qui appuie et scelle tout jugement de ce genre, vient allumer dans l'ame de tous les assistans une ardente soif de justice, et les champions de ce tribunal en plein air sont toujours beaucoup plus nombreux que les condamnés. Cependant, après s'être gorgés de butin et avoir dormi sur les dépouilles opimes, ces grands justiciers, en apprenant qu'une colonne française vient pour casser leur arrêt, se troublent, et commencent à douter de la bonté de leur cause. A l'approche de nos troupes, ils abandonnent leurs chétives habitations, et fuient vers la montagne. Si leur adresse à se dérober est vaincue par la nôtre à les surprendre, et leur agilité dans la retraite par notre vigueur dans la marche agressive, alors seulement il y a un combat, ou plutôt, ce qui est plus triste, il y a des coups de fusil échangés entre nos soldats, chargés d'arrêter les fuyards, et ceux-ci, qui, par instinct guerrier, sans espoir de succès ni de salut, sombres et résignés à mourir, veulent au moins tomber en frappant un ennemi : spectacle d'une mélancolie aussi poignante, mais plus digne que celui des gladiateurs disant à César : *Morituri te salutant.* Les Arabes aiment mieux tuer qui les tue que le saluer.

En même temps que les combats se sont espacés dans le temps, ils ont reculé dans l'espace, relativement aux centres de notre domination; si ce n'est du côté de Tenez, où l'insurrection s'est approchée de la mer, une large zone, le long de la côte, a généralement été respectée. Les plaines sont presque partout restées calmes et silencieuses, et le bruit de la mousqueterie ne s'est guère fait entendre que sur les plateaux élevés, dans la haute partie du cours des rivières, dans les contrées éloignées du rivage et des grandes villes, d'où sortent toutes les eaux, et où les gorges profondes et les grandes étendues incultes promettent refuge à ces populations, qui ne portent plus leurs regards en avant sur les terres à envahir qu'aussitôt elles ne les jettent en arrière sur le chemin de la retraite.

On peut donc dire que la veine guerrière des tribus est non à sec, malheureusement, mais fatiguée, ne se manifestant plus que par jets faibles et intermittens, et ne s'alimentant plus que de cette humeur inquiète, turbulente, qui est le fonds même de la nature arabe.

On se tromperait d'ailleurs étrangement, si on mesurait la réussite d'Abd-el-Kader, dans ses dernières campagnes, à l'angle de terrain qu'il a embrassé dans ses courses, et au degré de liberté de ses mouvemens. Il a été à peu près partout où il a voulu, mais il est loin d'avoir fait partout ce qu'il a voulu. Il a vu M. le général de Lamoricière, dans ses mouvemens si brusques et si multipliés, aller reprendre une à une bien des fractions de tribus déjà engagées sur la route de l'émigration, et les replacer comme avec la main sur leurs territoires; M. le général Cavaignac, par de grands coups de filet hardiment lancés sur la frontière marocaine, ramasser d'importans groupes de population, et les ramener sur le bord français; M. le gouverneur, et les colonnes qu'il détachait de la sienne, tenir immobiles et calmes les montagnards de la rive gauche du Riou, quoique l'émir rodât à l'entour, cherchant un parti à entraîner ou une proie à dévorer, et essayant sa double puissance d'attraction et d'intimidation. Il a tenté en vain la grande et belliqueuse tribu des Beni-Ourags, si long-temps habituée à lui obéir avec enthousiasme, avec amour, et il a côtoyé le pied de toutes ses montagnes, sans oser ni s'y imposer comme ami, ni en forcer l'entrée comme ennemi. Il est probable que ces astucieux Kabaïles se seront mis en relation avec leur ancien sultan, et lui auront député quelque membre de la famille vénérée de leur cheik, tandis que celui-ci s'était rendu lui-même au camp de M. le maréchal Bugeaud. Cependant ils n'auront reçu notre ennemi qu'avec de stériles et prudentes marques de respect, et comme ces hôtes qu'on ne veut ni repousser ni introduire chez soi, et qu'on accueille très révérencieusement, pourvu que ce soit sur le seuil seulement, et sans les laisser pénétrer à l'intérieur. Plus tard, Abd-el-Kader a dû quitter les Ouled-Naïls, avant d'y avoir creusé le port qu'il voulait y préparer et y assurer à ses partisans, actuellement réunis dans le Maroc, pour le cas où les inquiétantes dispositions qu'alors l'empereur manifestait à leur égard auraient éclaté sur eux et les auraient dispersés. Malgré la profondeur des issues que lui offrait sa retraite méridionale, dès qu'il vit nos colonnes lancées sur sa piste, il crut prudent de se dérober, et de venir tomber en arrière au milieu des Kabaïles du Jurjura; là, par sa promptitude à rassembler et à abandonner les populations, à venir, voir et fuir, puis à revenir et à fuir de nouveau, comme il lui est arrivé tout récemment, il a donné des preuves nombreuses de sa puissance à exciter les imaginations des races musulmanes, et de son impuissance à les défendre, et même à seconder leurs efforts. Ce

n'est plus une chasse au lion que nous menons en Afrique, c'est une chasse au renard.

Certes, quand on examine les circonstances de cette dernière période, en en mettant toutes les faces sous un jour complet, au lieu d'en placer un côté dans la lumière, un autre dans l'ombre; si surtout on tient compte de cette multiplicité de buts de rechange qui se trouvent disposés en relais dans toutes les directions autour d'Abd-el-Kader, et sur chacun desquels il peut se replier à défaut d'un autre qu'il manque, sans que jamais il paraisse dérouté, on reconnaîtra que toute cette suite d'événemens n'est pas un tissu continu de mécomptes pour les Français, de succès pour l'émir; il est permis de croire que, malgré toutes les fautes qu'on a imputées aux premiers, tous les triomphes qu'on a prêtés à ce dernier, celui-ci touche à un temps d'éclipse, et ceux-là au contraire à une phase claire et calme.

En Afrique plus qu'ailleurs, c'est une tâche bien compromettante que de parler de l'avenir, je ne dis pas du grand, mais du plus petit. A travers tant d'individualités fortes et résistantes qui font saillie parmi les Arabes, tant de caprices qui y font loi, un fait dont on veut étudier la marche a des rejaillissemens suivant des angles et à des portées qu'on ne peut calculer d'avance. Il est probable que les ressorts qui poussaient et soutenaient Abd-el-Kader dans toutes ces courses prodigieuses sont usés, et vont le laisser tomber pour un temps dans le silence et l'obscurité; mais qu'on se garde d'agrandir l'importance de ce résultat comme on a grossi dans un sens constamment défavorable à notre situation tous les actes de la dernière campagne, les nôtres comme ceux de l'ennemi! C'est surtout à l'occasion de l'Afrique qu'il est bon de dire avec Démodocus : *Prions les dieux qu'ils éloignent de nous l'exagération qui détruit le bon sens.* Au sujet d'un pays nouveau, il faut se défendre avec un soin scrupuleux des grandes espérances et des grands découragemens, surtout il faut se méfier de ces faux prophètes qui viennent chatouiller les secrètes faiblesses de la nation en lui annonçant comme prochaine la satisfaction de ses désirs relativement à la pacification et à la colonisation de l'Afrique, et en lui présentant les difficultés du passé et du présent comme de pures conséquences d'une méprise, d'un malentendu. Dans une tâche extrêmement multiple et complexe, la simplicité des moyens proposés est un des signes les plus certains d'insuffisance. Dès qu'on verra la sécurité rétablie et Abd-el-Kader hors de scène, on croira que tout est terminé; quand ensuite on aura changé quelques personnes, adopté quelques nouveaux systèmes et créé quelques nouveaux emplois, on se persuadera qu'on a pourvu à tout. On oubliera que le principal obstacle à une pacification vraie, c'est que les Arabes sont les Arabes, et à une colonisation sérieuse, c'est que les

Français sont les Français. Puis, lorsque les populations, lasses de la paix comme elles le sont peut-être aujourd'hui de la guerre, reprendront les armes; lorsque, retrempées dans ce fleuve d'oubli qui si facilement coule à travers toute terre barbare et en enlève le lendemain la trace des désastres de la veille, elles reparaîtront fraîches et renouvelées pour le combat, on s'imaginera encore avoir tout expliqué en accusant les nouveaux fonctionnaires ou les nouvelles fonctions, et on se consolera du malheur des circonstances par l'injustice des jugemens. Plût à Dieu que l'on trouvât alors pour combattre le mal d'autres remèdes que ceux que l'on conseille aujourd'hui!

Entre autres recettes, on propose de substituer des colonnes de cavalerie aux colonnes mixtes que nous employons maintenant. On se figure qu'on pourra donner ainsi aux troupes françaises la mobilité et la rapidité qu'ont les Arabes, comme si les assaillans, qui agissent dans de tout autres conditions que les défenseurs, pouvaient rencontrer les mêmes avantages dans l'adoption des mêmes moyens. Les Arabes combattant sur leur territoire, au milieu de leurs frères de race et de religion, même lorsqu'une partie de ceux-ci suivent un autre drapeau, trouvent favorables ou neutres toutes les puissances qui nous sont hostiles; les bois, les torrens, les connaissent et leur livrent tous leurs secrets; les silos se révèlent volontiers à eux et leur abandonnent leurs grains; la retraite la plus inaccessible dans les montagnes et des mains amies reçoivent leurs blessés et leurs malades. Pour nous, au contraire, les buissons cachent des fusils ennemis, et les ravins des embûches; nos blessés, si nous ne les emportons avec nous, ne sont bientôt plus que des cadavres sans têtes. Il nous est donc impossible d'aborder les montagnes avec de la cavalerie sans infanterie : là en effet, les rochers, les ravins, les pentes abruptes, se mêlent et se pressent en un chaos inextricable; c'est un semis d'innombrables postes fortifiés d'où les Kabaïles, s'ils n'y étaient attaqués et forcés par nos fantassins, tueraient un à un et à loisir tous nos cavaliers. Dans l'Algérie, la contrée montagneuse, c'est la surface entière du pays, moins les plaines infertiles du sud, que la rareté de l'eau et des grains ferme à de grandes réunions de cavalerie, comme fait ailleurs la configuration du sol. Il faudra toujours à nos cavaliers, aussi nombreux qu'on les suppose, le soutien de quelques compagnies d'infanterie, et dès-lors la vitesse du cheval sera limitée, au moins au-delà d'un certain rayonnement, par celle du fantassin. Dans les circonstances même où l'on peut détacher la cavalerie de la partie lourde d'une colonne avec la chance qu'elle joigne l'ennemi sur un terrain convenable, il y a encore des auxiliaires qu'il faut lui adjoindre : ce sont des mulets avec des cacolets pour enlever les blessés, car beaucoup de blessures ne permettent pas de charger et de transporter ceux qui en sont atteints sur des chevaux pourvus du har-

nachement ordinaire. On doit, il est vrai, reconnaître que sous l'action de plus grandes masses de cavalerie on ferait sortir de la guerre des résultats plus positifs. On pourrait, à la suite des escadrons qui chargent, faire marcher de fortes réserves qui recueilleraient les blessés et empêcheraient que les flots d'Arabes, au milieu desquels notre petite phalange flotte quelquefois comme un vaisseau sur la mer, ne se refermassent derrière les assaillans comme pour les engloutir. Alors un corps de troupes pourrait sans imprudence, à l'aide de sa cavalerie, faire des mouvemens moins serrés, et soit pour poursuivre, soit pour surprendre l'ennemi, allonger pour ainsi dire le bras à une distance où maintenant il ne porterait pas ses coups sans se découvrir. Un autre avantage résulterait d'une grande augmentation de cavalerie : c'est qu'on pourrait en laisser toujours une partie au repos, et, par une heureuse disposition dans les tours de service, être constamment en mesure d'agir avec des chevaux frais. Mais, s'il est bon de rechercher et d'adopter les améliorations qui se présentent, il faut bien mesurer quelle en est la valeur, et ne pas se préparer de graves mécomptes en prenant le moyen par quoi seulement on détend le nœud de difficultés pour l'épée qui doit le trancher.

Un autre système qui, dans le public, a obtenu grande faveur, c'est celui de l'immobilité. Lorsque le feu de la rébellion s'allume quelque part, il s'éteindrait de lui-même, dit-on, sans le vent que nous faisons à l'entour en nous agitant pour l'éteindre. C'est parce que nous nous portons sur un point où quelques troubles insignifians se sont produits que les populations s'irritent, prennent les armes et se défendent. Il suffit de savoir comment l'insurrection naît, grandit, se propage avec une rapidité et une intensité proportionnelles à l'espace et à la liberté qu'on lui abandonne, comment au contraire elle décroît, s'amoindrit et se dissout à mesure que nos colonnes s'en approchent, la circonscrivent et l'atteignent, pour ne pas accorder à de pareilles idées une sérieuse attention. Veut-on dire que l'armée se charge en Afrique du rôle d'agent provocateur? Croit-on de bonne foi que l'on s'amuse à remuer la cendre pour en faire sortir l'étincelle, puis la flamme, afin de se donner la joie de fouler et d'écraser le foyer? Ceux qui de gaieté de cœur se livreraient à un pareil jeu ne seraient-ils pas les premiers à s'y brûler?

Il est fâcheux, quand on se hasarde sur un terrain où s'agitent d'ardentes controverses, de n'avoir pas une idée unique, vive et nette, dont on puisse se servir comme d'un mors tranchant, pour arrêter court l'opinion. Il y a des hommes privilégiés qui au bout de chaque discussion ont un précepte tout arrangé, comme une fosse ouverte pour y précipiter et y enterrer la question; une formule toute prête, comme un cachet pour sceller la pierre du tombeau. Pour moi, je comprends qu'on puisse donner sur les affaires de l'Afrique plusieurs conseils spéciaux;

je ne conçois pas qu'on ose n'en donner qu'un compréhensif, général, étendant sa règle d'airain sur toutes les parties de l'espace et du temps où se développe l'histoire africaine. Il faut, dans ce pays si mobile, une habileté qui soit féconde en métamorphoses, qui, au lieu de se mouler sur la froide abstraction, s'applique exactement sur la réalité chaude et vive, et se prête à toutes les oscillations, à toutes les modifications que le fait vient à subir. Il importe avant tout que l'activité des Français égale l'inquiétude des Arabes, que les soulèvemens soient prévus plutôt que réprimés, et que, dès qu'une première émotion commence à faire frissonner, ne fût-ce que la surface des populations, le drapeau français apparaisse, comme le trident de Neptune, pour chasser les vents et abaisser les flots. Il ne faut pas craindre d'entrer en rapports fréquens avec les tribus et de donner à l'armée française le don de l'ubiquité, pourvu que son omniprésence se manifeste, comme celle de la Providence, en empêchant le mal et produisant le bien. Qu'on ne s'effraie pas de l'idée de violer, par de telles mesures, le précepte qui défend la division des forces; car on reste dans l'esprit de cette loi, dès que dans toutes les opérations, quelque multipliées qu'elles soient, on garde l'avantage sur l'ennemi, soit selon le nombre vulgaire, soit selon une arithmétique où la puissance morale se trouverait représentée par des chiffres. L'ère, je ne dirai pas de la guerre, mais de l'action guerrière, est loin d'être close dans notre nouvelle conquête. Si c'est seulement sous la pression égale et régulière de l'établissement colonial que la terre africaine peut prendre et conserver son assiette définitive, ce n'est que sous les piétinemens de nos soldats qu'on peut refouler et briser ces énergies destructrices qui tendent à sourdre de tout point du sol trop long-temps resté libre, et qui, si on ne les combattait, renverseraient à chaque instant les travaux et les travailleurs, comme ces puissantes émanations repoussant les mains romaines et leur œuvre des fondations que les vainqueurs de la Judée préparaient pour un nouveau temple. Si, parmi quelques vagues indications, il est une pensée que j'oserais exprimer en termes directs et formels, c'est le regret que des préoccupations de politique européenne et des négociations positives avec l'empereur Abderhaman aient écarté le projet d'une campagne sur le territoire marocain. C'est là seulement qu'il y a pour Abd-el-Kader une base considérable d'opérations. Les Ouled-Naïls ne pourraient pas, les Kabaïles du grand massif ne voudraient pas garder et nourrir sur leur territoire de nombreux rassemblemens formés sous l'étendard de l'émir; mais les montagnards de la frontière orientale du Maroc sont dans de telles conditions géographiques et morales, que la volonté de l'empereur ne pourra ni les isoler long-temps d'Abd-el-Kader, ni détourner ces deux forces une fois combinées de fondre sur les domaines de la France. Alors il nous faudra, peut-être avec une armée fort diminuée, accomplir cette entreprise,

dont aujourd'hui l'abondance de nos ressources rend l'exécution facile, et dont nos griefs récens et nos plaies saignantes attestent la justice.

Qu'il me soit permis, en terminant, de rassurer ceux qui depuis trois mois ne cessent de s'attrister sur l'état de délabrement et d'exténuation où ils se dépeignent nos troupes. J'ai vu celles-ci au milieu de leurs épreuves, j'ai vécu avec elles, et je n'ai jamais imaginé qu'elles fussent, comme Benjamin et comme Judas, *sans force* et *sans vertu*. J'ai vu des hommes fortifiés plutôt que lassés par des luttes incessantes avec les élémens et avec les besoins de leur propre organisation, bronzés par leur contact continuel avec de dures circonstances, et qui portaient certainement un lourd fardeau de misères et de fatigues, mais qui sous ce poids marchaient vaillamment et comme avec la conscience d'avoir au dedans d'eux-mêmes un grand fonds encore inépuisé d'énergie réactive. Avec leurs figures sérieuses, leurs vêtemens rapiécés et leurs bâtons à la main, les soldats de l'armée d'Afrique ne m'ont nullement apparu, ainsi que l'a dit agréablement un journal, pareils à des mendians; ils m'auraient plutôt rappelé ces mâles pèlerins de Terre-Sainte qui, ayant quitté leur coin de terre, leur chaumière, leur famille, les pieds poudreux, le visage amaigri, les habits en lambeaux, marchaient, marchaient toujours, courbés sous la souffrance, mais se redressant avec orgueil et avec joie chaque fois qu'ils croyaient apercevoir la Jérusalem de leur espérance. En Afrique, il y a des jours où sous la pluie, après de longues marches, loin de l'ennemi, les courages se voilent; mais, à la moindre apparence d'un combat, à la moindre chance entrevue de joindre l'ennemi, de faire un beau coup de main, tout rayonne de nouveau. Il ne faut pas se figurer que ces hommes n'ont pas, aussi bien que leurs pères du moyen-âge, un idéal qui les soutient et les relève. Dans le vide, tout tomberait à plat. Ils savent qu'ils ont donné à la patrie une partie de leur existence, et pendant ce temps ils agissent comme s'ils ne s'appartenaient pas. La patrie leur dit de partir et ils partent, de souffrir et ils souffrent, de mourir et ils meurent. Dans leur ardeur à agir, dans leur force à supporter, il y a un sentiment du beau et du bien, qui est plus ou moins confus selon le développement de l'individu, mais qui ne peut échapper à l'observateur attentif, même lorsqu'il échappe à celui qui au fond de l'ame s'en inspire. Il y a dans la pratique du renoncement à soi et dans la conscience de l'effort, même à travers les douleurs qui quelquefois l'accompagnent, de tels retours de contentement intérieur; il y a dans la vie des camps, dans cette communication continuelle avec la nature, dans la fascination de l'inattendu, dans l'attraction qu'exerce le but proposé, de telles consolations, des excitations si sereines, quelque chose de si vivifiant, qu'on ne sait pas si l'on doit plaindre ceux qui passent ainsi leurs jours. A mon avis, la louange leur va mieux que la pitié; j'avoue n'avoir jamais pu accepter autrement que

sous bénéfice d'inventaire cette commisération que quelquefois on accorde aux troupes d'Afrique; il me semble que presque toujours cette aumône sonne faux, comme si le fond en était d'un autre métal que celui dont la surface est recouverte. Sous l'argent de la sympathie, il y a un triple airain de médisance, de haine, de récriminations, et l'éloge en faveur des uns est doublé d'une accusation contre d'autres. D'ailleurs, il ne faut pleurer que fort discrètement sur les infortunes endurées pour la cause du bien et pour l'accomplissement du devoir, car les larmes amollissent ceux qui les répandent et ceux sur qui elles tombent. Souvent, dans ces gémissemens sur les misères de nos soldats, il y a autre chose qu'une émotion sincère, autre chose même qu'un prétexte au blâme; il y a le cri des natures faibles et détendues, qui s'irritent contre les natures énergiques, et s'indignent à la seule idée d'une existence fortement trempée. Il y a le blasphème de la voluptueuse Capoue contre cette Rome où l'on apprend la simplicité, la fierté, le dévouement. Plus d'un, qui ne prétend nullement à être Thémistocle, trouve que les lauriers de Miltiade l'empêchent de dormir, quoiqu'il ne veuille pas plus de Salamine que de Marathon. Comme la mère des Gracques considérait avec un orgueil mêlé de tristes pressentimens ses fils grandissant dans une éducation austère pour devenir les réformateurs de leur pays, la France doit voir avec une joie profonde, quoique mélancolique, avec une mâle satisfaction, qu'une partie de ses enfans se forment aux durs labeurs et à une vie d'abnégation et de sacrifice au devoir. Dieu seul sait quelles tâches sont réservées à la vertu française. Si au-delà des mers il y a des peuples à dégager des liens de la barbarie, de ce côté il y en a d'autres à arracher aux mains sanglantes des barbares.

A. DE LA TOUR DU PIN.

L'ALLEMAGNE

DU PRÉSENT.[1]

AU PRINCE DE METTERNICH.

III.

HEIDELBERG.

Il m'en coûtait de m'arrêter beaucoup à Heidelberg : j'y avais habité autrefois, et je n'y reconnaissais plus rien. C'est le propre des grands mouvemens publics de changer ainsi l'aspect moral des lieux, et comme de notre temps l'opinion se fait, en tout pays, le même domaine et le même chemin, les diversités pittoresques s'effacent sous l'analogie des idées. Il y a tant à gagner dans cette vaste communauté de la pensée moderne, qu'il faut savoir se résigner à perdre quelque chose. Cette fois, la perte m'attristait; il me manquait d'heureuses impressions dont je gardais une bien douce mémoire. J'avais trouvé jadis un calme si profond dans ce gracieux séjour, il y avait un charme si original dans cette vie close et savante qui coulait lentement sous l'ombre majestueuse des ruines! On était pourtant alors vers la fin de l'été de 1840, au moment même où les princes travaillaient en Allemagne à soulever contre la France des colères trop factices pour durer beaucoup. Heidelberg n'en avait pas encore

(1) Voyez les livraisons du 1er février et du 1er mars.

souffert, et n'en devait guère souffrir; l'université s'occupait assez peu de politique. Tout au plus, quelque jeune docteur parlait-il de nous redemander l'Alsace avec un morceau de la Lorraine; mais cette belle ambition ne tirait point à conséquence : c'était, en vérité, pur propos après boire, un malin souvenir des chansons du vieil Arndt, que le nouveau roi rétablissait à Bonn; un trait affecté de ce patriotisme érudit qui, à entendre M. Heine, viendrait peut-être un jour nous chercher querelle pour avoir autrefois si méchamment décapité ce pauvre Conradin de Hohenstauffen. Il s'en fallait, d'ailleurs, qu'on prît fort au sérieux ces antiques ressentimens, et, quant à des sujets plus pressans et plus graves, quant à des débats intérieurs, des débats constitutionnels, l'esprit n'y était point. L'agitation des premières années qui suivirent 1830 avait cessé; le roi de Prusse n'avait point encore réussi à fabriquer les matériaux d'une agitation nouvelle. Tout allait presque à l'ancienne mode. Je vois toujours le bon Zachariæ monter en chaire avec sa houppelande et ses grandes bottes, telles que les portaient les paladins de 1813; il était alors de tradition que le célèbre légiste dépassait en secrètes bizarreries les plus bizarres figures qu'eût jamais rêvées l'imagination d'Hoffmann. Maintenant il n'y a plus de place en Allemagne pour les personnages des *Contes fantastiques*. Le fantastique s'en va comme le reste, *chivalry is over;* dans ce temps-là, tout n'était point encore parti, il en serait volontiers resté quelque chose au sein de la vieille université. Je me rappelle certaines leçons sur le *Faust*, où le maître semblait si possédé de son sujet, qu'il se substituait presque à son héros, expliquant comme pour lui-même et par lui-même ces violentes passions de l'intelligence, dont il était, pensait-on, la victime autant que l'interprète. Mais du moins n'y avait-il point d'autre orage qui grondât au fond des auditoires de Heidelberg, et celui-là grondait bien bas. Les professeurs faisaient honnêtement et régulièrement leurs cours; les étudians leur donnaient des sérénades et les complimentaient le soir aux flambeaux; les étudians cheminaient avec la plus parfaite innocence le long du stade académique; la rumeur de leurs fêtes troublait seule le silence des gothiques châteaux du Neckar, lorsqu'un jour de *commerce* leurs barques remontaient et descendaient la rivière, toutes chargées de musique, de drapeaux et de feuillages.

Aujourd'hui quel changement! La ville même, la ville entière, est tout autre; les maisons s'élèvent et se font marchandes; les rues s'emplissent de passans et de voitures; il y a partout du tumulte et du bruit. Heidelberg est à présent le carrefour d'une grande route; des lignes de fer s'y croisent, des bateaux à vapeur en partent et s'y arrêtent. Les idées se sont renouvelées en même temps que les lieux, et la pensée publique a, pour ainsi dire, revêtu cette face mouvante du pays. Heidelberg est en émoi comme tout le grand-duché.

On a pu voir récemment combien les fermens des opinions politiques avaient pénétré chez les populations badoises. La lutte énergique soutenue par la seconde chambre, en 1842, contre le ministère de M. de Blittersdorf, a produit une impression générale, et le juste triomphe du parti constitutionnel, en cette difficile occasion, demeure encore dans toutes les mémoires. C'est un souvenir dont l'Allemagne libérale envie à bon droit et l'honneur et l'orgueil; jamais un cabinet, durant ces dernières années, n'avait rencontré d'adversaires si savans, si opiniâtres. On eut beau dissoudre la chambre, comme on vient de la dissoudre en des circonstances analogues; on fut obligé de céder. M. de Blittersdorf avait été l'organe d'une faction monarchique qui prétendait réduire la charte à néant; il fallait en rabattre : le duc Léopold usa là fort à propos de ces façons paternelles qui seraient peut-être assez compromettantes, si quelque casuiste malavisé s'alarmait un jour de voir la personne du prince trop familièrement *découverte*, pour parler le langage reçu chez nous, où la chose, comme on sait, n'arrive jamais. Son altesse s'interposa sans rien désavouer, et daigna prier elle-même la chambre de lui épargner tous ces ennuis, ne fût-ce que par esprit d'amour et de fidélité; on annonçait en même temps que M. de Blittersdorf s'était volontairement retiré avec cette pieuse intention. Il n'y avait donc point dans cette retraite de signification politique; restait seulement une marque de déférence donnée par le démissionnaire au chef de l'état. Voilà, certes, une solution commode à toutes les crises de cabinet; ce ne sont plus ainsi que des querelles de ménage où personne n'a rien à voir, excepté le maître de la maison; un prince gagne toujours à jouer au patriarche; ce rôle-là, sans doute, ne déplairait nulle part; on s'en arrange fort en Allemagne. Pour souverain constitutionnel, on veut bien l'être; mais pour souverain de bon aloi, certes, on ne le serait plus si l'on allait laisser croire que les conseillers de la couronne peuvent sortir tout faits d'un scrutin parlementaire. M. de Blittersdorf n'en fut pas moins envoyé à Francfort comme ministre de Bade auprès de la confédération germanique : ce n'est pas lui qui contrariera les grandes puissances. L'opposition qui l'avait renversé, maîtresse au fond, ne chicana pas sur les formes. Entourée de la faveur nationale, elle y trouve encore aujourd'hui le plus solide appui qui la soutienne contre la réaction qui recommence : elle combat à l'avant-garde de l'Allemagne, parce qu'elle a su créer une tribune retentissante, et les discussions des chambres excitent en Bade même un intérêt d'autant plus vif que l'écho s'en reproduit jusqu'à Berlin. Le pays est fier de ses députés, et l'on n'entre pas dans une pauvre maison qu'on n'y aperçoive aussitôt, à la place d'honneur, les portraits de Basserman, de Welker, d'Itzstein, de Hecker, comme on rencontrait chez nous sous la restauration ceux de Manuel et du général Foy. C'est

en Bade seulement que des portraits d'hommes politiques sont déjà devenus des images populaires, et font pendant sur les murs des auberges de village aux victoires de Frédéric ou de Napoléon; le détail est petit, mais il a du sens; ailleurs ce ne sont guère encore que des figures de professeurs ou de soldats. L'outrage gratuit infligé dernièrement par le gouvernement prussien à MM. d'Itzstein et Hecker les a rendus plus chers à leurs concitoyens, et tous ont appris à détester toujours davantage le régime hypocrite des monarchies pures en voyant les représentans d'une nation libre si brutalement chassés des états d'un prince absolu pour ce seul crime d'avoir défendu chez eux la constitution. Ç'a été un nouveau sujet d'irritation au moment même où l'effervescence religieuse allait aigrir et ranimer l'effervescence politique.

Le mouvement n'a nulle part été plus prononcé qu'à Heidelberg. Ce singulier abbé Kerbler, qui débarquait en même temps que moi, y avait déjà prêché quelques semaines auparavant; il avait beaucoup moins parlé du dogme en général que de l'unité allemande et du patriotisme allemand; sa propagande, quoique vite arrêtée, remuait encore les classes inférieures. On était d'ailleurs à la veille des élections; on agitait sans relâche cette grande question de la liberté des consciences, magnifique prétexte sous lequel on débat toutes les autres; la ville était divisée en deux camps, et les *libéraux*, comme au XVIe siècle les *huguenots* de Genève, flétrissaient leurs adversaires du nom de *serviles*. Quelque temps après mon départ, un libéral faillit être tué durant la nuit d'un coup de pistolet; il avait le soir même très fort maltraité les serviles dans une discussion publique; on les accusa d'avoir voulu le punir par un guet-apens. Étaient-ce donc là ces candides philistins qui se rangeaient naguère si pacifiquement pour laisser défiler un cortége belliqueux d'étudians en gaieté?

Les savans eux-mêmes n'étaient pas d'humeur plus paisible que la foule, et l'esprit, la passion du moment les poursuivait jusqu'au milieu de leurs livres. Les doctes maîtres seront dorénavant toujours moins tentés de s'ensevelir sous la poussière un peu stérile du cabinet; il deviendra désormais toujours plus rare de voir ce qu'on voyait jadis si souvent, un illustre professeur enfermé dans un monde d'abstractions, tout heureux du titre honorifique de conseiller intime, se retirer exprès de son temps pour mieux s'isoler par cette superbe indifférence. A Heidelberg, ce ne sont pas seulement les plus ardens et les plus jeunes qu'entraîne aujourd'hui ce vif courant du dehors; les plus graves, les plus âgés, ouvrent aussi les yeux pour regarder enfin dans le domaine vulgaire du contingent et du réel, pour s'y mêler à leur guise, pour y marquer leur trace. M. Gervinus, l'auteur de cette excellente histoire de la littérature allemande qui lui a fait une renommée, le guide classi-

que en cette inoffensive étude, abandonne ses travaux de critique et d'érudition; il applique à des intérêts plus proches, plus délicats et plus sérieux ce jugement ferme et lucide qui le distingue : il est uniquement occupé des grands événemens accomplis en Allemagne depuis la fin du dernier siècle; il les a choisis pour l'objet de ses leçons, et ses leçons formeront un livre qui sera bien une œuvre politique. M Gervinus a, je crois, été nommé député dans ces élections dont j'apercevais en passant les orageux préliminaires; « il était temps, me disait-il, pour quiconque avait une influence légitime, d'en user au profit de la vie publique; c'était l'étroite obligation des gens raisonnables et considérés de s'adonner à la pratique des institutions constitutionnelles, s'ils voulaient vraiment que le peuple allemand pût enfin les avoir à cœur et s'y attacher. » Banni de Gœttingue en 1837, M. Gervinus savait trop ce qu'il en coûte de n'avoir pas le peuple derrière soi.

Il faut se représenter toute l'importance personnelle justement acquise là-bas aux professeurs des universités pour comprendre l'effet de leur conduite, quand on les voit ainsi surveiller de près la marche des choses et dire leur mot aux occasions. Personne n'y manquait plus à Heidelberg. Le doux et fin M. Mittermaier s'était sévèrement élevé contre les iniquités de ce déplorable procès de Jordan que je vais tout à l'heure raconter. Le digne M. Schlosser, le vieux Paulus, n'avaient pas craint d'envoyer des lettres de condoléance aux habitans de Leipzig après le funeste événement du mois d'août, et dans une adresse solennelle ils déploraient hautement ce régime d'arbitraire auquel il en coûtait trop peu de verser le sang des citoyens. Qu'on y songe cependant, ces noms-là sont parmi les plus respectés et les plus populaires de l'Allemagne, et l'on n'était pas habitué à les trouver si fort engagés en de pareilles rencontres. Il semble qu'il y ait partout un souffle de guerre. M. Paulus frémissait encore de cette lutte qu'il vient de soutenir devant les tribunaux contre M. de Schelling, et, à l'entendre exprimer ses griefs avec tant de verdeur, j'oubliais ses quatre-vingt-quatre ans. On sait le sujet de cette querelle, dans laquelle il entrait, comme toujours, de la politique sous air de théologie. Lorsque le bruit se répandit que M. de Schelling, installé dans le camp de la réaction religieuse, apportait sa science nouvelle au service des piétistes, le doyen de la critique protestante se leva tout aussitôt pour incriminer cette prétendue défection du doyen des philosophes; il en appela hardiment à l'opinion et publia, au commencement de 1843, le cours professé à Berlin de 1841 à 1842; il donnait le propre texte du maître recueilli dans les cahiers de ses disciples, et l'accompagnait d'un commentaire qui faisait une bonne moitié de l'ouvrage. Le commentaire n'était pas sans doute un panégyrique, M. de Schelling le compta pour rien et répondit simplement par une poursuite en contrefaçon; la réponse était sommaire

et le débat singulièrement posé. M. de Schelling perdit son procès à Darmstadt d'abord, et ensuite à Berlin, malgré l'intervention presque manifeste du plus illustre de ses admirateurs, du roi lui-même; il fallait qu'il eût bien tort. Ç'a été un fâcheux spectacle de voir ces deux nobles vieillards aux prises sur cette question de doctrine devenue si malencontreusement une question de police commerciale. M. Paulus n'était pas homme à reculer; peut-être prépare-t-il déjà d'autres batailles, et ce ne sont plus en vérité des batailles d'érudit hébraïsant, ce n'est plus de la science pour la science, le but est changé. Il est curieux de lire ce qu'un théologien qui date pourtant d'un autre âge écrivait en tête de cette polémique d'hier. — S'il descendait encore une fois dans l'arène malgré le fardeau des années, c'était pour accomplir son devoir de citoyen. On s'appliquait maintenant à justifier, par de pompeuses théories, des dogmes surnaturels que les princes et les puissans du monde voulaient transformer en croyance obligatoire par pure raison d'état. Or, c'était aux puissans et aux princes qu'il s'adressait du sein de sa retraite; il les priait de considérer que le fondement le plus scabreux de cette unité germanique dont ils rêvaient la gloire, c'était précisément l'autorité de cette église universelle qu'ils tâchaient d'établir; il saurait bien leur prouver qu'aujourd'hui toute église, une fois acceptée comme infaillible, s'imposerait comme maîtresse absolue, choisirait les siens, excluerait les uns pour embrasser les autres, et diviserait au lieu de rallier; il n'ignorait pas que les cabinets tenaient d'ordinaire l'habitude de la foi mystique pour une sûre garantie de l'obéissance des sujets; c'était une maxime de gouvernement que le peuple devait avoir une religion, n'importe laquelle, pourvu qu'il en eût une. La maxime lui était également précieuse; mais il attendait alors que l'on enseignât la religion du devoir, cette fleur du christianisme primitif gravée dans toutes les consciences, et non plus seulement la religion des miracles et des mystères, éternel sujet de discussion parmi les hommes.

C'est là le langage d'un théologien de l'ancienne école; je laisse à penser celui des politiques de profession, de M. Welker, par exemple, que je rencontrai aussi à Heidelberg. L'émule, le compagnon de M. de Rotteck, dans sa carrière trop tôt terminée de publiciste et d'orateur, M. Welker, est maintenant l'un des vétérans du parti libéral et peut-être le plus éprouvé. Destitué de ses fonctions de professeur, frappé d'amendes et de confiscations, poursuivi devant les tribunaux à chaque livre qui sort de sa plume, menacé par les embûches secrètes de la police, il a blanchi sous le harnais sans quitter la place. Sa parole est restée jeune et vibrante; on lui reproche d'être passionnée; quel plus bel éloge pour un vieillard? Je ne me suis jamais mieux figuré cette étrange situation de l'Allemagne constitutionnelle qu'en écoutant M. Welker; personne ne la sentait et ne l'exprimait si vivement. « Pas un droit défini, pas

une garantie positive, pas un principe reconnu; partout des anomalies et des contradictions; un ministère responsable, suivant la lettre de la charte, obligé pourtant d'accueillir des membres irresponsables, de subir les ordres d'une camarilla qui ne paraît point aux chambres, et les gouverne de haut; — des chambres qui semblent délibérer des lois, et ne font en réalité que des doléances, parce que les puissances étrangères les empêchent d'appuyer leurs votes d'une sanction effective;— des élections où les députés du peuple sont, après coup, triés par le souverain, qui tantôt appelle les fonctionnaires en masse, comme à Stuttgart, tantôt les exclut de même, comme à Darmstadt, exclusion si capricieuse et si complète, que l'on vit une fois tout un quart de l'assemblée renouvelé de cette manière-là; — ces fonctionnaires, enfin, livrés sans défense à l'arbitraire, sans une règle fixe qui les protége, sans un avenir assuré qui les attende; — les magistrats eux-mêmes, les professeurs, réduits à cette indépendance illusoire que l'usage et l'opinion leur accordent, sans qu'ils osent jamais s'y confier, puisqu'ils ne sont pas légalement inamovibles. L'usage, l'opinion, tel est le seul recours qui subsiste contre le pouvoir absolu des princes constitutionnels. La plupart, il est vrai, ménagent cette suprême justice, et ils font bien; ce n'est pas bonté, c'est sagesse. La force ne réussit point partout; la force a pu l'emporter en Hanovre, chez un peuple à peine sorti des entraves féodales; mais en Bade, mais en Wurtemberg, un éclat brutal serait le signal d'une résistance désespérée. » — « Allez, me disait M. Welker, tâchez qu'on sache en France un peu de vérité sur l'Allemagne! » Et il me raconta le procès de Jordan. Je ne connais pas d'exemple plus saisissant des horribles abus de ce despotisme paternel qui, de frayeur en frayeur et d'exigences en exigences, brise les liens les plus sacrés de la vie sociale, sous prétexte de sauver l'ordre politique. J'ai souvent depuis entendu cette lamentable histoire; j'en ai recueilli les preuves, j'en ai étudié les iniquités; je veux les dénoncer dans toute leur laideur. C'est le devoir d'un honnête homme, quand il apprend de pareilles choses, de les répéter partout où il peut, et le plus haut qu'il peut; si faible soit-elle et si mal écoutée, sa parole reste, et fait une preuve de plus au jour de la justice.

Lorsque la révolution de juillet eut remué l'Allemagne, les gouvernemens s'aperçurent bientôt qu'ils trouvaient devant eux deux sortes d'adversaires. C'étaient d'abord ces conspirateurs romantiques, derniers dépositaires des belles imaginations du Tugend-Bund, qui rêvaient république teutonne avec la simplicité chevaleresque des brigands de Schiller. Il y avait parmi ceux-là des niais, des fous, des traîtres, des cœurs généreux, pas un esprit juste : on en eut vite raison, et ils vinrent misérablement échouer à Francfort. Dans tout ce complot, dont le foyer embrassait le Wurtemberg et les deux Hesses, il n'est guère qu'un seul

personnage vraiment digne d'intérêt et d'attention, c'est le pasteur Weidig, qui paya ses illusions de sa vie et fut le premier martyr d'une inquisition d'état à jamais déshonorée par sa mort. Le second, victime moins sanglante, mais non moins déplorable, ç'a été M. Jordan. Celui-ci, pourtant, n'appartenait point au même bord que Weidig, et, s'il combattait comme lui pour la liberté germanique, c'était dans d'autres rangs, c'était avec ces fermes défenseurs des principes constitutionnels dont l'opposition raisonnée menaçait les princes d'inquiétudes plus longues et plus graves que ne pouvaient le faire ces ardentes menées des enthousiastes aveugles. Aussi, l'on eût bien voulu frapper les deux partis à la fois; on affecta même de les confondre, et de ne voir dans les exaltés que les complices et les dupes des politiques. Les politiques en Allemagne étaient encore trop neufs pour une si savante hypocrisie, et trop instruits déjà pour s'associer des conjurés si naïfs. Personne, d'ailleurs, n'ignorait leurs vrais sentimens; ils en avaient assez souvent témoigné; ils les publiaient au grand jour dans ces nouvelles chartes promulguées alors sous leur influence, en Hanovre, en Saxe, à Cassel même; c'étaient presque tous des professeurs, des jurisconsultes, quelques-uns aussi des administrateurs; un petit nombre d'esprits pratiques et de gens éclairés qui ont fini par convertir l'Allemagne à leurs idées et l'ont rendue ce qu'elle est à présent; des hommes comme M. de Rotteck et M. Dahlman, pour nommer les plus signalés. Il était avoué partout qu'ils réclamaient la conservation des trônes héréditaires avec autant de sincérité que l'établissement des assemblées délibérantes. Paul Pfizer, le plus fougueux de ces révolutionnaires patiens, celui qui demandait que des députés du peuple siégeassent à Francfort avec les ministres des puissances, celui-là même prétendait maintenir les formes monarchiques. Vainement donc on essaya d'impliquer cette élite de la nation dans les poursuites dirigées contre les complices de la fête de Hambach et de l'attentat de Francfort; vainement on s'efforça de leur imputer comme un crime cette universelle espérance de la *jeune Allemagne*, qui mettait spontanément à la tête de sa république ceux qu'elle voyait à la tête du parti libéral. Au milieu de ces sourdes attaques, de ces indignes supercheries, de ces calomnies systématiques, on n'osa point aller jusqu'à la violence ouverte, et, protégés par la franchise même de leur opinion, tous ces nobles suspects échappèrent à de plus dures vengeances; tous, M. Jordan excepté. M. Jordan, pour son malheur, était sujet de Hesse-Cassel, le pire de ces chétifs gouvernemens patronés par la diète germanique, le plus chargé des plus détestables traditions. Il faut dire jusqu'où la tyrannie peut encore aujourd'hui descendre, et combien encore on a droit d'oser d'infamies légales dans un état européen.

Fils d'un pauvre cordonnier des environs d'Insprück, élevé par charité pour devenir prêtre, formé par son propre travail et sa propre

vertu, M. Jordan avait conquis un rang distingué dans l'université de Marbourg. C'était un loyal caractère et une ame simple. Profondément attaché aux plus généreux principes, il en attendait l'avénement avec cette foi contemplative qu'inspirèrent long-temps en Allemagne et les théories de la science et ce que j'appellerais volontiers la nonchalance de la vie académique. Une fois le moment venu, il ne fit point défaut à sa cause, et la servit avec la droiture de ses convictions, avec sa douceur et sa modération naturelles. Les états du pays avaient été rassemblés à Cassel, en octobre 1830, sous le coup même du grand ébranlement de juillet. Député de l'université, qui l'avait déjà choisi pour recteur, M. Jordan fut nommé rapporteur de la commission législative qui devait présenter au prince un projet de constitution. Rédigé presque entièrement par lui, consacré par l'acceptation du souverain, ce bel ouvrage fit sa gloire, comme il devait faire sa perte. La charte à peine octroyée, M. Hassenpflug entra au ministère pour annuler ces fâcheuses concessions que l'on avait souscrites; c'était un inflexible bureaucrate, champion déterminé du pouvoir absolu, prêt à tout pour le rétablir. Aussitôt que la diète de Francfort eut signifié ces arrêtés de 1832 qui neutralisèrent si vite les conséquences de la révolution de juillet en Allemagne, M. Hassenpflug prononça la dissolution de la chambre hessoise, et voulut empêcher tous les membres indépendans d'y rentrer. M. Jordan était nécessairement le premier sur cette liste de proscription. Il en coûte de dire les moyens qu'on ne rougit pas d'employer contre lui; on le menaça de la corde par lettres anonymes, on ordonna une enquête sur ses mœurs, et la police de Marbourg dut interroger publiquement à son sujet les plus viles créatures. L'université répondit en le nommant une troisième fois son député. Arrivé à Cassel, il y trouve commandement de quitter la ville sous vingt-quatre heures; le tribunal suprême l'autorise à rester, et les suffrages unanimes de ses collègues l'élèvent à la présidence. La chambre est immédiatement punie de cette insigne rébellion par une dissolution nouvelle. C'était en mars 1833, un mois avant les événemens de Francfort; le moment pouvait être critique. M. Hassenpflug s'avisa d'un expédient assez analogue aux homélies familières du grand-duc de Bade : il manda M. Jordan, il lui remontra que son obstination troublait l'état, que sa présence à la chambre était comme une barrière entre le prince et son peuple; il le pria de se retirer de bonne grace pour prouver qu'il était un fidèle sujet. M. Jordan céda, et se désarma lui-même devant son ennemi. Il n'y a que la bonhomie sentimentale de certains esprits allemands qui puisse atteindre à ce sublime de l'innocence politique. Disons tout : le malheureux était pris en même temps par la famine, et, frustré du traitement que lui devait le pays qu'il honorait, M. Jordan n'avait plus de pain pour ses enfans.

Les pamphlets du gouvernement annoncèrent bientôt que c'était un jacobin furieux dont on se délivrait à tout prix, un perfide tribun qui eût mis partout la discorde. Laissons-le se rendre à lui-même ce noble témoignage, dont la lecture appelle je ne sais quelle sympathie mélancolique : « J'ai gagné beaucoup à cette rude école de la vie dans laquelle on n'arrive au but que pas à pas, avec une grande constance et de grands efforts; j'ai gagné beaucoup à l'observation de la nature, où toutes les variétés des choses ne se développent jamais qu'avec mesure et lenteur; j'ai gagné beaucoup à l'étude de l'histoire, où je voyais à toutes les pages que les vrais biens sont l'œuvre laborieuse du temps, parce qu'une révolution féconde ne s'improvise pas; j'ai gagné beaucoup à l'étude de la vie, de la nature et de l'histoire, car c'est ainsi que j'ai appris à me garder de ces entraînemens et de ces impatiences qui lancent la jeunesse à la poursuite des extrêmes : c'est ainsi que je suis devenu le plus décidé partisan d'un système réfléchi de sages progrès et de sages réformes (1). » M. Jordan était là tout entier; il ne voulait pas plus, il n'aurait jamais su se contenter à moins; on ne pouvait ni l'intimider ni l'exaspérer. Cette ferme et flegmatique résolution faisait à la fois son ascendant sur le pays et sa force contre le ministre. L'obstacle le plus irritant pour la fantaisie d'un pouvoir qui vise à régner en dominateur, c'est toujours le sang-froid de quelque intraitable modéré.

La vie publique était désormais interdite à M. Jordan : cette sécurité ne suffisait point à la rancune des gouvernans. Au mois de juin 1839, après six ans passés, six ans d'une existence obscure et inoffensive, M. Jordan est tout d'un coup suspendu de ses fonctions universitaires. Les gendarmes envahissent sa maison et fouillent ses papiers; quelques semaines s'écoulent; le ministère donne l'ordre de le mettre en prison; la politique dicte, la justice obéit; toutes les formes garanties par la constitution de 1831 sont audacieusement violées; le prévenu demande sa liberté sous caution : il a droit de l'avoir, on la lui refuse; il tombe malade, en septembre 1841, au milieu des fatigues d'une enquête odieuse; on le transporte chez lui sous bonne garde; la commisération de ses juges éloigne un instant les garnisaires de son lit de douleur; on s'irrite en haut lieu de tant d'indulgence, on lui renvoie des gendarmes, on le ramène au cachot, et l'on change le président du tribunal, qu'on ne trouvait plus assez docile. En 1842, la cour suprême de Cassel autorise M. Jordan à fournir enfin caution; il est encore obligé de se constituer prisonnier en 1843, et l'on parvient alors à prononcer la sentence. Quelle sentence et quel crime! Il s'agissait toujours de 1833 et de l'attentat de Francfort : on avait usé près de dix années à ourdir dans l'ombre des trames abominables pour rattacher une victime de plus à cette date fu-

(1) *Défense de M. Jordan par lui-même.*

neste. L'arrêt du tribunal portait en substance : « Accusé d'une tentative de haute trahison pour avoir pris part à des complots ainsi qualifiés, le professeur Jordan est acquitté sur ce premier chef. — Accusé d'avoir aidé cette tentative de haute trahison, par cela seul qu'il ne l'a point empêchée, atteint et convaincu sur ce second chef, le professeur Jordan est condamné à cinq ans de citadelle, chassé des services publics et privé de la cocarde nationale. » Le code pénal de Wurtemberg, le plus sévère peut-être de toute l'Allemagne, considère ce prétendu crime comme un simple délit, punissable au maximum par deux années de réclusion. Les juges du prince-électeur avaient été chercher une vieille ordonnance de l'autre siècle pour châtier au goût de leur maître le silence d'un homme dont ils étaient obligés d'innocenter les actes. Qu'était-ce encore que cette absurde rigueur auprès des moyens par lesquels on l'avait provoquée, auprès des motifs sur lesquels on fondait une si étrange culpabilité?

Un ami de M. Welker, confiné dans une forteresse pour cause politique, menacé suivant toute prévision d'une détention perpétuelle, reçut un jour la visite inattendue d'un de ses inquisiteurs. L'entretien devint confidentiel; il fut parlé de libération prochaine; il y eut même l'espoir d'une grosse récompense adroitement insinué : tout ce que le prisonnier avait à faire pour la gagner, c'était de compromettre M. Welker dans ses dépositions. J'avais peine à croire un pareil récit; je le crois aujourd'hui : le tribunal de Marbourg a publié sa procédure; il en avoue tout autant, et c'est avec ces ignobles manœuvres qu'il a ramassé les élémens d'une condamnation. On avait employé six années en démarches souterraines, quatre années en instructions judiciaires; on n'avait encore trouvé que deux faux témoins; il fallait bien en tirer le meilleur parti possible : on leur associa un espion reconnu, un piétiste à moitié fou, un ancien étudiant voleur et ivrogne; c'étaient là d'honnêtes gens à côté des deux coryphées de l'accusation. Ceux-ci, encore chargés de lourdes peines, soit pour la cause même dans laquelle ils déposaient, soit pour leurs propres crimes, venaient devant les juges mentir et se contredire sans pudeur; on recevait leur serment, on leur accordait une partie de leur grace à chaque dénonciation nouvelle; on les récompensa publiquement avec de l'argent et des places une fois le procès terminé. Le tribunal, cependant, était obligé de confesser dans le préambule de son arrêt que, « la personne des témoins n'étant pas suffisamment digne de foi, leur témoignage, qui servait seul de *preuve directe*, perdrait nécessairement de sa valeur; mais, ajoutait-il, ce qu'il en restait pouvait encore constituer des *preuves indirectes*, et c'était assez dans le cas donné pour déterminer la conviction des juges. Ainsi, par exemple, le dire de tel d'entre eux ne méritait en général aucune confiance; mais il en résultait pourtant que des points jusqu'alors isolés et obscurs se

trouvaient naturellement éclaircis et groupés : cet accord nouveau qui s'introduisait entre les faits devait garantir jusqu'à certain degré la véracité de celui qui le découvrait. » C'était donc la parole des déposans qui donnait du sens à des circonstances insignifiantes, et c'étaient ensuite ces circonstances ainsi arrangées qui prêtaient une autorité quelconque aux déposans eux-mêmes. J'ai copié textuellement.

On ne comprend pas comment on peut arriver à ces pitoyables iniquités, si l'on ne sait point comment elles découlent presque fatalement des habitudes de la procédure germanique. Nos anciennes ordonnances criminelles n'ont rien de plus aveugle et de plus dur que la justice pénale telle qu'elle est organisée dans la plus grande partie de l'Allemagne. Nous avons ici des politiques de bon ton qui ne se gênent pas pour proclamer leurs griefs contre l'intervention du jury en matière de presse et de complot. Il est des institutions contre lesquelles on peut se permettre bien des libertés sans se nuire; celle-là est du nombre; on voudrait, pour beaucoup, mettre autre chose à la place : serait-ce par hasard la belle théorie que voici? elle règne dans presque tous les codes de la confédération, et je raconte exprès le procès de Jordan pour montrer la façon dont on l'applique.

Quand c'est le jury qui prononce sur la culpabilité de l'accusé, il s'en rapporte avant tout à sa raison : il y a comme une voix intérieure et individuelle qu'il doit seule écouter; c'est avec la seule lumière du sens personnel qu'il mesure la gravité des charges et la portée des justifications; rien en dehors de cette appréciation souveraine qui se discute dans son cœur, rien ne saurait le forcer ni de condamner ni d'absoudre. La brutalité des faits n'a pas de puissance obligatoire sur cette libre décision. Il est bon qu'il en soit ainsi, car le jury, dans ses conditions normales, ne représente à l'accusé que la justice de ses pairs, et il semble en vérité que ce soit l'accusé qui se juge lui-même par la conscience d'autrui. Le magistrat, au contraire, en matière criminelle, est nécessairement suspect au prévenu, quand il prononce tout seul; je dis plus, il devient suspect au public : le magistrat est l'homme d'un corps qui tend toujours à ne pas changer du même train que la société; il est l'homme d'un code dont il voudrait toujours immobiliser la lettre. Supposez maintenant que le pouvoir politique le tienne dans sa dépendance par la crainte ou par l'espoir, supposez même qu'il ne soit pas inamovible, supposez que des frayeurs jalouses enlèvent aux débats qu'il préside le grand jour de la publicité, que, pour comble encore, il soit réduit à juger sur pièces et à restreindre la défense en lui ôtant la voix; supposez tout cet esclavage, et vous aurez à peine une idée de ce que c'est que la justice d'un tribunal allemand. Dans de si cruelles extrémités, les jurisconsultes se sont efforcés d'assurer au magistrat cette indépendance dont son caractère officiel n'offrait plus malheureu-

sement aucune garantie; ils n'ont réussi qu'à lui supprimer le droit de réfléchir, et, pour l'empêcher d'être un prévaricateur, ils en ont fait une machine : c'est là qu'aboutit leur théorie des preuves judiciaires, c'est l'unique moyen de salut qu'ils réservent à l'opprimé.

Les preuves matérielles ont, dans la procédure germanique, cette autorité absolue qu'exerce chez nous la décision morale du jury : elles décident toutes seules, et le juge, une fois qu'elles ont parlé ce langage grossier qui leur est propre, est tenu d'appliquer la peine qu'elles emportent, comme il est tenu d'acquitter quand elles se taisent. N'est-ce pas toujours le vieux principe au nom duquel on interrogeait les prévenus sur le chevalet de la torture, pour leur arracher une confession sans laquelle il paraissait impossible de les condamner? La certitude de la faute punissable ne ressortait pas, pour l'inquisiteur, du cri de sa conscience intime; il la plaçait exclusivement dans une démonstration extérieure qui lui frappât les sens, et, celle-ci obtenue, il prononçait sans remords : *Dixi et salvavi animam meam.* L'évidence qu'il voulait, c'était une évidence *objective,* presque indépendante de l'adhésion même de l'esprit, de la foi *subjective,* dont elle pouvait même dispenser. Tel est encore le singulier langage de la science allemande, et c'est là qu'elle s'en tient aujourd'hui, sans avoir jamais gagné sur les répugnances politiques l'introduction d'un principe plus libéral, et, si j'ose ainsi parler, plus spiritualiste. Elle s'occupe uniquement de graduer et d'échelonner ces preuves de fait qui restent pour elle les seuls élémens de toute justice, elle les analyse, elle les compare; mais les opinions des jurisconsultes sont assez profondément diverses pour se détruire toutes, pour montrer combien il est impossible d'éluder ainsi le jeu nécessaire de l'esprit là où il est appelé à résoudre lui-même, combien il est faux de vouloir le réduire à tirer ses convictions toutes formées du dehors, sans lui réserver sa libre part dans leur formation. Les uns, en effet, n'admettent comme valables que des *preuves directes,* un témoignage positif, un aveu catégorique, le corps même du délit; sans une preuve directe, l'accusé, fût-il coupable, est absous; fût-il innocent, il est condamné, s'il a contre lui l'évidence matérielle. On ne saurait se défier davantage de la conscience humaine, par peur d'un juge suspect. D'autres ne veulent point consentir à cette impérieuse tyrannie, qui annule toute critique au profit peut-être d'un hasard brutal; ils établissent très bien qu'on doit s'en rapporter à la *preuve indirecte* au même titre qu'à la preuve directe; ils demandent que le magistrat puisse équitablement scruter les indices et se guider par les circonstances accessoires; ils n'oublient qu'une chose, c'est que le magistrat n'est pas le jury : comment donc se garder du magistrat, avec cette grande licence qu'on lui permet en le jetant dans la voie des inductions et des conjectures? Viennent alors de minutieuses précautions contre l'abus si facile

de ces preuves indirectes que l'on vantait si fort; il n'est pas un nouveau code en Allemagne qui ne règle avec le plus excessif scrupule ce point scabreux d'instruction criminelle. Malheureusement on n'aboutit ainsi qu'à forger des chaînes pour les consciences droites et des expédiens pour les consciences malhonnêtes; cet arsenal de preuves étiquetées à l'avance et pourvues chacune de leur pénalité, comme d'une irrémissible conséquence, n'est-ce pas, en vérité, la plus sûre ressource de la tyrannie légale? Jusqu'au jour de cette universelle réforme si impatiemment appelée, il ne manquera pas de tribunaux au-delà du Rhin pour user de ces perfides théories, comme en usa le tribunal de Marbourg contre M. Jordan.

Reconnaissons pourtant qu'il y avait dans ce dernier cas un grief très considérable, et certes on dut regretter beaucoup d'avoir à l'écarter. M. Jordan possédait, d'après l'accusation, certaines chaises sur lesquelles on avait peint les portraits des héros de Hambach; les chaises apportées comme pièces de conviction, on s'aperçut un peu tard que ces figures étaient celles du grand Frédéric et de ses successeurs. C'était là du moins une preuve directe; il fallut bien se borner aux indirectes : les témoins aidant à leur manière, on en trouva jusqu'à quatorze. Dans ce système-là, plus nombreuses elles sont, plus forte devient chacune d'elles. La première, c'était que M. Jordan avait eu des relations avec les révolutionnaires en général; la seconde, c'était qu'il avait connu les principaux d'entre les révolutionnaires; la troisième, c'était que les révolutionnaires lui avaient dépêché des envoyés. Le tout ne faisait donc qu'un même chef, qu'on divisait en trois pour lui donner plus d'apparence. L'avait-on rendu plus sérieux? En voici l'essentiel : c'était la déposition d'un honnête sycophante. « M. Jordan lui avait raconté qu'un émissaire secret étant venu lui parler de ces projets insensés, il l'avait renvoyé comme il le méritait. Le témoin s'était entretenu lui-même avec M. Jordan de choses politiques, et particulièrement de la situation du pays. » Ce n'est point ici, de ma part, une moquerie cherchée, ce n'est point la parodie du jugement; c'est le plus clair motif publié dans l'arrêt officiel; je me trompe, il en est encore de plus significatifs : ce sont les deux derniers indices allégués par ce même arrêt : « M. Jordan avait manifesté son mécontentement au sujet des mesures prises par le gouvernement électoral. — M. Jordan ne s'était pas assez bien comporté durant l'enquête. »

Le cœur se soulève à la fois de dégoût et de colère quand on pense qu'il s'est rencontré des hommes pour prostituer si niaisement les fonctions les plus hautes de l'ordre social, ou par peur ou par flatterie. C'est une étrange pitié qu'il y ait un pays régulièrement administré où l'existence d'un citoyen soit abandonnée sans merci aux caprices de ces inimitiés tyranniques, fût-il lui-même parmi les mieux méritans et les

plus respectés. Je n'ai pas le courage de détailler une à une toutes les turpitudes de cette procédure; je suis pressé d'arriver au bout. Le jugement prononcé, il fallait publier l'instruction pour obéir à la charte de 1831 : on obéit. Peut-être ne prévoyait-on pas l'effet de cette publicité rétrospective, dernier recours de l'innocence frappée dans l'ombre; peut-être voulait-on braver le scandale : mal en prit aux juges de Marbourg. Ce fut une clameur instantanée dans l'Allemagne entière; les défenseurs s'offrirent de tous côtés à M. Jordan : les publicistes, les jurisconsultes, les poètes eux-mêmes, protestèrent d'un accord unanime contre cette odieuse sentence, et la cause fut enfin portée devant le tribunal suprême de Cassel; mais rien ne se fait vite avec ces instrumens rouillés d'une justice restée presque barbare. C'était seulement en novembre 1845, plus de six ans après l'ouverture de l'enquête, c'était après tant de tortures morales, tant de privations matérielles, que M. Jordan devait recouvrer sa liberté. La cour de cassation l'a renvoyé complètement absous; mais, par une dernière représaille de ce gouvernement implacable, on l'a laissé sous le coup de la déchéance universitaire dont il est atteint, et on l'a condamné à une amende de cinq thalers « pour s'être permis une expression inconvenante dans un passage de sa défense écrite. » Je traduis encore le mot par le mot : pourrait-on rien ajouter?

M. Jordan est maintenant rentré dans cette maison que la mort avait visitée durant sa triste absence. Je désirerais que ces quelques pages, dictées par une émotion très sincère, allassent l'y trouver et lui porter un peu de soulagement au milieu de ses afflictions. J'ai toujours vu que c'était une joie pour les persécutés qui souffraient loin de la France, quand ils apprenaient qu'en France on parlait de leur malheur. En France pourtant, nous ne sommes plus des redresseurs de torts; le temps est passé de ces beaux airs; c'était un ridicule de jeunesse, notre âge mûr est devenu sage; mais tel est ce grand souvenir de nos vaillances d'autrefois, que nulle part il n'y a de victime dont le cœur ne se tourne aussitôt vers nous du plus profond de sa misère. On ne veut pas croire que tout ici s'assourdit et s'endort. On attend obstinément que l'écho s'éveille, l'écho généreux qui répéta si souvent les plaintes du monde. Dieu fasse qu'on n'attende pas en vain!

Puisse maintenant cette trop véridique histoire tomber à propos sous les yeux de l'homme d'état auquel j'ai voulu dédier ces simples notes de voyage! Le premier lecteur que je souhaite au récit des procédures de messieurs de Cassel, c'est M. de Metternich. Je souhaite qu'il y sache découvrir, et cela sera peut-être aisé, combien d'indignation de pareilles iniquités susciteront toujours dans ces libres pays qui règlent l'opinion de l'Europe; je souhaite surtout qu'il arrive à comprendre que l'on déshonore l'Allemagne en la privant ainsi du plus juste béné-

fice des institutions modernes, en la livrant sans garantie légale aux passions et à l'arbitraire des cabinets.

M. de Metternich ne devrait jamais l'oublier : même en ce déclin de sa vie, c'est encore jusqu'à lui que toute responsabilité remonte; rien ne se fait au-delà du Rhin, que la pensée publique ne s'adresse à lui et ne compte avec lui. Le gouvernement prussien a beau se donner pour grand politique, entasser projets sur projets, remuer des idées nouvelles sans en accepter aucune, personne ne s'y laisse prendre. A tout ce manége, il n'a gagné que l'importance d'un brouillon très actif; l'Autriche s'est assuré de longue date le dur et solide empire des idées étroites. Il serait presque exact de dire aujourd'hui ce qu'on disait il y a trente ans, que la Prusse était le bras et l'Autriche la tête. Reste seulement toujours cette grande et fatale différence, que la Prusse est une nation vivace, tandis que c'est un vieillard septuagénaire qui s'appelle l'Autriche. Tout l'avenir est d'un côté, mais tout le présent de l'autre. Ainsi, par exemple, l'Allemagne entière a cru que M. de Metternich était l'auteur de cette subite conversion du roi Frédéric-Guillaume, dont elle demeure courroucée. Elle impute à ses conseils ce regrettable abandon des principes de liberté politique et religieuse auxquels le nouveau monarque semblait avoir déjà donné des gages. Je veux bien qu'ici l'Allemagne se trompe et fasse honneur à M. de Metternich d'une conquête trop peu disputée : il est des places qui ne demandent qu'à se rendre; mais l'Allemagne ne se trompe pas quand elle attribue au prince archi-chancelier une influence souveraine à Francfort, quand elle imagine entendre toujours l'expression d'une irrésistible volonté dans la bouche du président de la diète. Or, c'est la diète germanique, c'est cette formelle garantie de toutes les puissances unies pour un même but qui constitue l'autorité la plus sûre de chacune d'elles vis-à-vis de ses sujets. C'est au nom du pacte fédéral que les gouvernemens refusent aux peuples la sincérité de leurs institutions et les dépouillent à l'intérieur de leur légitime indépendance; ce serait pour la défense du pacte fédéral qu'ils s'engageraient à l'extérieur dans les luttes les plus funestes aux intérêts particuliers du plus grand nombre des états fédérés. Et qu'on ne s'abuse pas, ce pacte absolu, ce n'est point aujourd'hui le traité primitif signé à Vienne en 1815, confirmé à Vienne en 1820; des clauses moins anciennes l'ont successivement aggravé au profit des forts, au détriment des faibles. Les conventions du 28 juin et du 5 juillet 1832 ont purement et simplement annulé l'existence des peuples secondaires. Les constitutions octroyées de 1815 à 1820, celles qui avaient été promulguées en 1831, toutes sont devenues lettre-morte. — La diète a fixé les cas où les princes devaient se passer de la coopération des assemblées délibérantes : elle a décrété que ces assemblées voteraient toujours quand même les voies et moyens nécessaires au

maintien de la confédération. Elle s'est réservé de décider elle-même le chiffre normal de cette part qu'elle prélevait sur les budgets; elle a défendu qu'on introduisît dans la législation intérieure des états confédérés aucune disposition qui lui parût blesser ses intérêts généraux; elle a institué une commission pour surveiller la tribune et la presse dans les pays constitutionnels; elle s'est enfin obligée de prêter assistance à tous ses membres en cas de révolution, et tous se sont obligés mutuellement à se livrer les prévenus politiques. — Ce n'était point encore assez pour dissiper les ombrages de ce sénat absolu qui réside à Francfort sous la main de l'Autriche : l'Autriche elle-même a voulu qu'on délibérât de nouvelles mesures qui resserrassent encore les liens du corps germanique, et l'on a pris à Vienne les arrêtés long-temps secrets du 12 juin 1834. Ces arrêtés avaient un double but : ils étaient conçus à la fois pour anéantir le gouvernement représentatif en Allemagne et pour assurer une armée toujours disponible aux souverains de premier ordre en cas de guerre continentale. On entrait dans les détails les plus essentiels de la pratique constitutionnelle, dans les plus minutieux : ainsi les budgets devaient être votés d'ensemble et non par chapitres spéciaux; les discours pour lesquels un orateur aurait été rappelé à l'ordre ne devaient point être inscrits au procès-verbal de la chambre, etc.

Sans doute, ces dispositions n'ont pas été toutes appliquées, elles étaient trop excessives pour devenir entièrement applicables, quoiqu'un article exprès dispensât les princes de leurs engagemens antérieurs et leur promît de l'aide pour rompre les constitutions; mais tel est pourtant l'esprit dans lequel on a plus ou moins tâché jusqu'à présent de conduire l'Allemagne, l'esprit contre lequel elle proteste aujourd'hui de toutes parts. On reconnaît que le droit public de la fédération, au lieu de s'enter pour ainsi dire sur le droit public de chacun des états fédérés, l'a purement envahi et comme absorbé. La diète s'est mise à la place des souverains particuliers acceptés en 1815, et les états allemands n'ont presque plus rien en propre, rien, si ce n'est la conscience opiniâtre de leur indépendance nationale et individuelle : c'est assez pour tout regagner, et l'on y travaille. En Bade comme en Wurtemberg, on a longuement et sérieusement cette année réclamé la liberté de la presse. On l'a fait de ce point de vue-là : on s'est révolté contre cette oppression latente dont les ministres constitutionnels ne semblaient plus que les délégués irresponsables. En Bade même, sur la motion de M. Welker, la chambre a déclaré presque à l'unanimité qu'elle tenait les arrêtés de la conférence de Vienne du 12 juin 1834 pour *formellement contraires à la souveraineté du prince et de l'état*. Le cabinet avait décliné le débat qu'on lui offrait, et, pressé par M. Welker de dire s'il entendait soutenir ces arrêtés comme obligatoires, il avait obstinément gardé le plus complet silence. L'opposition s'est ainsi mise dans la meilleure

voie qui lui fût ouverte en Allemagne; elle n'a qu'à persévérer. Elle va droit à l'ennemi, elle s'attaque presque de front à la diète, et combat non pas seulement pour le *self-governement* des peuples vis-à-vis des cabinets, mais aussi pour le *self-governement* des cabinets vis-à-vis de l'étranger. Elle prend d'une main les chartes nationales, de l'autre ces conventions spéciales des princes qui les ont si profondément modifiées sans même respecter les traités de Vienne : au nom des premières, elle demande justice des secondes; elle campe sur ce terrain légal d'où l'on est sûr de chasser un pouvoir réactionnaire, quand on sait soi-même s'y affermir; elle conjure les ministres de lui dire s'ils sont les ministres de leur pays ou les ministres de Francfort. La réponse est dangereuse, et l'on ne pourra pas toujours se taire.

Je doute que la diète ait traversé jamais une crise plus grave, et de ce moment pacifique il sortira peut-être de singuliers embarras. Quel instructif et terrible contraste! La Prusse recueille le fruit de tous ces vagues désirs d'unité morale dont l'Allemagne est occupée; l'Autriche porte le faix de toute cette aversion amassée depuis trente ans contre le seul établissement où repose encore l'unité politique de l'Allemagne; car c'est l'Autriche, c'est M. de Metternich que la tradition présente à l'imagination publique comme le principal agent de cette grande machine; c'est à lui qu'on rapporte cette direction souveraine derrière laquelle les peuples germaniques ont enfin senti qu'ils s'annulaient lentement par la complicité de leurs cabinets. Si M. de Metternich tient à diminuer les orages qui menacent l'ouverture de sa succession, il serait sage qu'il fît quelque chose pour diminuer aussi à l'avance cette universelle réprobation suscitée par la diète; il serait à propos qu'il intervînt avec plus d'équité entre les gouvernemens et les nations; il devrait empêcher, par une tutelle plus libérale, ces scandales que les petits princes donnent toujours à leurs sujets, les abominations judiciaires de Cassel, la banqueroute frauduleuse de Coethen : il devrait surtout, soit pour lui-même, soit pour ce mystérieux conseil de rois dont il est le doyen, il devrait effacer la violence et la cruauté du nombre des ressources politiques. On n'a pas besoin d'être un homme d'état pour le savoir : le règne de la force brutale est partout passé; les affaires de ce monde ne peuvent plus rester aux mains des furieux. La fureur ne tient pas contre le sang-froid de l'intelligence; on sait que les partis les plus contraires ont leur raison d'être; on déteste les idées, on plaint les personnes; oui, l'on plaint ses adversaires quand on est arrivé à les comprendre; malheureusement pour eux, on ne les comprend guère jamais qu'une fois leur rôle fini. L'Allemagne est loin maintenant du temps où Charles Sand allait poignarder Kotzebue, et marchait à l'échafaud, une rose à la main, pieusement convaincu d'avoir bien fait. Cette lourde tyrannie, dont le pamphlétaire tombait sous les coups d'un pauvre in-

sensé, elle semblait alors un colosse qu'on frappait où l'on pouvait, parce qu'on désespérait de l'atteindre jamais assez mortellement. Aujourd'hui on la juge, on l'explique; on reconnaît que l'esprit national a mûri sous ce joug impuissant à contenir tant d'essor; il fallait apprendre, et, si rude qu'ait été l'apprentissage, l'éducation est faite, on s'en glorifie : c'est un irrévocable triomphe. A quoi servirait l'entêtement des conservateurs aveugles du *statu quo* matériel, quand la pensée qui les a vaincus est si sûre d'elle-même? Écoutons-la seulement parler dans sa sagesse et dans sa force. Le jour où M. Welker sollicitait la chambre de se prononcer contre les arrêtés de 1834, il terminait ainsi son discours : « Voici la saison où tout renaît dans la nature, il circule aussi comme un souffle de printemps dans le monde moral, et je sens une nouvelle vie spirituelle qui s'éveille dans la patrie allemande. Il sera fait droit au peuple allemand, il deviendra libre, libre de pareils engagemens, libre des chaînes de la réaction systématique, libre de tous les abus qui le déshonorent. On entend souvent les ministres reprocher aux libéraux qu'ils travaillent à la destruction de la monarchie : je leur dis en face qu'il y a plus d'esprit conservateur dans le vrai libéralisme que dans ces arrêtés despotiques dont ils sont les gardiens. Il est des libéraux qui verseraient des larmes de joie s'ils étaient sûrs que le peuple allemand, seul de tous les peuples de la terre, pût reconquérir les droits les plus sacrés par l'unique usage de sa puissance morale. Il est des libéraux qui comptent arriver à l'émancipation par des moyens pacifiques; il en est, et je suis de ceux-là. Mais la voie dans laquelle nous précipitent ces funestes arrêtés, c'est une voie sur laquelle on rencontrera l'insurrection toute en armes sans pouvoir lui fermer la porte. Repoussons, messieurs, cette politique que j'appelle malheureuse. »

Tel est dès à présent le langage des vrais révolutionnaires. L'Allemagne, arrivée là, ne reculera plus.

FRANCFORT-SUR-MEIN.

Francfort aussi était tout en rumeur; on attendait l'abbé Ronge, et on lui préparait un accueil solennel. Je l'avais vu arriver à Stuttgart, et j'étais un peu désenchanté de ces grandes fêtes qui, disait-on, marquaient partout les entrées du réformateur; la cérémonie m'avait paru froide, peut-être était-ce le tempérament du pays. A Francfort, il n'en fut pas de même; toutes les gazettes allemandes retentirent bientôt du bruit d'un triomphe; ç'avait été un enthousiasme universel, des arcs de verdure, des complimens publics, un cortége pompeux, une véritable ovation populaire à laquelle le sénat s'était associé. « Nous avons eu notre jour de Ronge! » s'écriait-on dans toutes les correspondances francfortoises.

Francfort est peut-être l'endroit d'Allemagne où l'on aille le plus et que l'on connaisse le moins. Francfort durant la foire, avec sa population flottante et l'agitation de son marché, n'est pas du tout le vrai Francfort. Au-dessous de cette ville improvisée, qui apparaît en quelque sorte à la surface pour quelques semaines et couvre le reste de son fracas, il y a comme une seconde ville qui est celle de toute l'année, une ville de province, beaucoup moins émue que l'on ne penserait du contact de l'autre. Ce ne sont pas absolument les gens de la petite comédie de Kotzebue; mais qu'on lise la première partie des mémoires de Goethe (*Dichtung und Wahrheit*), et l'on y trouvera çà et là une peinture fidèle des compatriotes de l'auteur; il faut s'en rapporter à l'impression générale que laisse son récit; à peu de chose près, le tableau est encore exact. Il s'en rencontre même plus d'un trait dans ces farces favorites des Francfortois, qui, comme un vaudeville parisien, sont lettre close pour l'étranger. C'est toujours cette population moitié aristocratique et moitié bourgeoise, vivant fort en elle-même, soit orgueil, soit habitude, parlant volontiers une espèce de *cant*, un jargon national qu'elle se pique d'avoir, très entichée de ses vieilles prérogatives impériales, médiocrement soucieuse de tout le mouvement d'aujourd'hui (on sait comment les citadins de Francfort reçurent les conspirateurs de 1833). Le seul point par où l'effervescence du moment pût l'atteindre, c'était le côté des choses de religion. Le sentiment protestant est là très fort et très pur; on ne discute ni on ne subtilise, on pratique; on a sa communion et l'on s'y tient; ce n'est pas de la dévotion bien quintessenciée, c'est un zèle bourgeois qui va non point jusqu'au fanatisme, mais jusqu'au préjugé; le préjugé est très âpre par places; on dirait de certaines villes de comté en Angleterre. La dernière résistance contre laquelle se soit heurtée cette royauté israélite qui trône par toute l'Europe, c'est sur les lieux même où elle avait commencé sa fortune; il n'y a pas encore bien long-temps que les princes de la finance ont droit d'entrer au théâtre et au casino. Si nombreuse que soit la communauté catholique, son esprit n'est point assez décidé pour modifier les tendances protestantes qu'elles subit plutôt qu'elle ne les combat. Aussi l'irritation causée par le pèlerinage de Trèves avait été générale, et les nouvelles doctrines recrutèrent tout de suite de décidés partisans à Francfort. Il s'y dit bientôt plus de mal que jamais des jésuites, on déclama contre Rome avec cette horreur naïve qui est aussi propre à l'Allemagne que l'est à l'Angleterre son cri farouche de *no popery*. Bref, l'effervescence était au comble quand l'abbé Ronge arriva; sa visite devait être courte, et je n'y pense qu'à cause des suites; celles-ci sont assez curieuses. L'abbé Ronge eut le même honneur qui était échu jadis à Luther : il fut attaqué de la plume d'un roi.

Le roi de Bavière n'est pas seulement un artiste et un poète, il passe

assez officiellement pour journaliste. On sait qu'il se livre à ses élucubrations périodiques sous le voile fort transparent d'un anonyme très connu : c'est la *Gazette d'Aschaffenbourg* qui les reçoit, et, comme elle se publie dans la résidence favorite du prince, on a tout lieu de croire qu'il en est à la fois l'éditeur et le rédacteur. J'ignore s'il a des lecteurs assidus; mais ceux-là pourraient surprendre à l'avance plus d'un secret de gouvernement. Ce fut ainsi par exemple qu'on dut pressentir ces fameuses ordonnances qui, le même jour, obligèrent les danseuses du théâtre royal à porter des pantalons à la turque, et toutes les communes de Bavière à graver sur leurs sceaux l'image du saint de la paroisse. On commençait pour le moment à remarquer qu'il était souvent question des bons effets de la cotte de maille sur la poitrine des soldats, et l'on prévoyait un changement dans l'uniforme. De plus graves sujets vinrent tout d'un coup saisir l'attention. Aschaffenbourg est sur la frontière de Hesse, très près de Francfort. Depuis quelque temps, la pieuse gazette se scandalisait beaucoup des mauvaises dispositions de ses voisins. Le roi Louis n'était cependant pas alors en très bonne intelligence avec le parti ecclésiastique, dont il a fini par devenir l'instrument après l'avoir lui-même mis au monde; il avait beau multiplier les concessions et les couvens, on demandait toujours. L'impatience le gagna, et M. de Reissach, coadjuteur de Munich, le chef de la congrégation en Bavière, fut, je crois, un instant disgracié; mais, pour un peu de froideur, on ne rompt pas avec de si vieux amis : le journaliste d'Aschaffenbourg allait réparer amplement les torts de sa majesté bavaroise.

Quelques mois avant le passage de l'abbé Ronge, dans le courant de juillet, il était arrivé à Francfort un incident qui eut assez d'éclat en Allemagne. Un prêtre catholique avait refusé l'absolution à une femme mariée avec un protestant, parce qu'elle ne pouvait lui promettre d'élever ses enfans dans sa religion. L'époux irrité alla se plaindre à la police, et l'on fit sommation au prêtre d'absoudre sa pénitente en même temps qu'on priait son supérieur, l'évêque de Limbourg, de l'appeler ailleurs. Le conflit était insoluble, comme il le sera toujours, ainsi posé, chacun se retranchant derrière un droit inaliénable. Force resta provisoirement aux gendarmes qui, par ordre du sénat, conduisirent le chapelain Rooss hors du territoire francfortois, et l'on porta immédiatement la question devant la diète germanique. Le sénat de Francfort peut s'attendre qu'il n'aura pas de son côté la voix de la Bavière; les lamentations de la *Gazette d'Aschaffenbourg* l'ont assez prévenu. Mais ce fut encore une bien autre colère lorsque l'on célébra la solennité rongienne : le royal publiciste alla cette fois, dans les épanchemens de sa verve, jusqu'à certaines témérités dont il est bon de tenir note. Cette histoire-ci ne vient pas si fort à l'aventure.

On ne pouvait méconnaître l'auteur à l'érudition classique dont sa diatribe était parée. — Il blâmait vivement le sénat de Francfort d'avoir autorisé de pareilles démonstrations; il lui conseillait de prendre exemple sur les gouvernemens sages, et notamment sur celui de Munich, lequel avait fort à propos déclaré les sectaires traîtres au premier chef et criminels de lèse-majesté; malheureusement on n'était sûr de rien avec ces institutions républicaines qui, de toute antiquité, faisaient la ruine des peuples! Les Francfortois, très blessés, répondirent honnêtement dans leurs journaux. La *Gazette d'Aschaffenbourg* se déchaîna, et l'injure devint plus directe; c'était une signature comme une autre.— Le sénat se composait tout entier de gens incapables; les bourguemestres, petits marchands ridicules, ne savaient ni lire ni écrire; Francfort était une ville d'argent où l'on ne pensait qu'à l'argent et où l'argent corrompait et perdait le sens. Francfort avait commis bien des péchés; il ne fallait pas qu'elle se fiât beaucoup à cette fastueuse indépendance que les conventions des princes allemands semblaient lui garantir; il n'y avait point de pacte qui prévalût contre le salut des trônes toujours menacés par le voisinage inquiet de ces sottes libertés. *Francfort devait prendre garde au sort de Cracovie;* pareil régime pourrait bien lui être réservé.

Ce fut la fin de la dispute; tout le monde ne peut point parler de ce ton-là. Cracovie n'était pourtant pas encore réduite où elle en est aujourd'hui, et, quel que soit l'instinct des poètes, le roi Louis, sans doute, ne savait pas si bien prophétiser; mais la république polonaise était déjà suffisamment écrasée par ses voisins pour qu'on pût s'autoriser de sa destinée comme d'un exemple menaçant, comme d'une preuve éclatante de ce mépris des forts pour le droit des faibles, règle absolue de tous les rapports politiques en Allemagne. Il sera bientôt nécessaire d'ouvrir les yeux sur ces remaniemens intérieurs qui depuis trente ans se sont insensiblement opérés au-delà du Rhin malgré la foi des traités. En vérité, les traités de 1815 n'ont jamais engagé que la France, et la seule puissance qui les observe, c'est celle-là même contre laquelle on les a faits. Quand voudra-t-elle s'en apercevoir?

***

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Réception de M. Vitet par M. le comte Molé.

Ce n'était pas seulement le souvenir si vif de la dernière séance et de ses piquantes péripéties, qui avait attiré cette fois une affluence plus considérable encore, s'il se peut, sous la coupole désormais trop étroite de l'Institut : le sujet lui-même était bien fait pour exciter une curiosité si empressée, et il l'a justifiée complètement. A M. Soumet, à un poète des plus féconds et des plus brillans, placé aux confins de l'ancienne et de la moderne école, succédait M. Vitet, l'un des écrivains qui ont le plus contribué comme critiques à l'organisation et au développement des idées nouvelles dans la sphère des arts, un de ceux qui avaient le plus travaillé à mettre en valeur la forme dramatique de l'histoire et à la dégager des voiles de l'antique Melpomène; homme politique des plus distingués, il se trouvait en présence d'un homme d'état chargé de le recevoir sur un terrain purement littéraire. L'illustre président du 15 avril avait ainsi à parler de la question romantique et de Lesueur, et l'auteur des *Barricades* devait aborder ce qui assurément y ressemble le moins, la dernière tragédie de *Clytemnestre*. Ce sont là de ces mélanges agréablement tempérés comme les désire et comme au besoin les combinerait le genre académique, dont le triomphe, pour une bonne part, se compose toujours de la difficulté vaincue. Elle l'a été, cette fois,

de la manière la plus heureuse, et d'autant mieux que la solution en a été toute pacifique. C'était là une difficulté de plus dans la disposition d'un public en éveil, qui n'aime rien tant qu'à voir la politesse relevée de malice, et qui s'accoutumerait volontiers à en aller chercher des exemples à l'Académie, sauf à doubler la dose et à faire l'étonné en sortant. Mais ce même public, s'il aime un grain ou deux de malice, goûte encore plus la diversité; et pour lui, l'accord, quand il est juste, peut aussi avoir son piquant.

Le discours de M. Vitet a été large, brillant, facile, d'une ordonnance lumineuse; les parties en sont aisément liées, et le tout semble disposé de telle sorte que l'air et le jour y circulent. L'orateur a été ample, ce qui n'est pas la même chose que d'être long; sous l'élégance de l'expression et le nombre de la période, il a fait entrer toutes les pensées essentielles, et la bonne grace de la louange n'a mis obstacle dans sa bouche à aucune réserve sérieuse. Empêché par les lois même de la célébration et de la *transformation* académique de serrer son sujet de trop près, l'ayant toujours en présence, mais à distance, il s'est élevé sans en sortir. Il a rassemblé et distribué ses remarques critiques par considérations générales, il les a laissé planer en quelque sorte. Dans son morceau sur l'influence méridionale, sur la sonorité harmonieuse et un peu vaine de la langue et de la mélopée des troubadours, dans les hautes questions qu'il a posées sur les conditions d'une véritable et vivante épopée, dans sa définition brillante et presque flatteuse du peintre *exclusif* et du coloriste, il s'est montré un juge supérieur jusqu'au sein du panégyrique, et en même temps la plus religieuse amitié n'a pas eu un moment à se plaindre; car, s'il a eu le soin de maintenir et comme de suspendre ses critiques à l'état de théorie, il a mis le nom à chacun de ses éloges.

M. Soumet en méritait beaucoup en effet. Poète d'un vrai talent, doué par la nature de qualités riches et rares, amoureux de la gloire immortelle et capable de longues entreprises, il ne lui a manqué peut-être au début qu'une de ces disciplines saines et fortes qui ouvrent les accès du grand par les côtés solides, et qui tarissent dans sa source, et sans lui laisser le temps de grossir, la veine du faux goût. Je ne me risquerai pas à repasser en ce moment sur des traits qui ont été touchés à la fois avec discrétion et largeur. Il n'y aurait, après tout ce qui a été dit, qu'une manière de rajeunir le sujet, ce serait de le prendre d'un peu près et de l'étudier plus familièrement. Sans doute, et c'est là un des signes les plus distinctifs de M. Soumet, il était et il restait poète en toute chose; cette noble passion des beaux vers, qu'on a si bien caractérisée en lui, ne le quittait jamais; elle faisait son enchantement au réveil, son entretien favori durant le jour, elle embellissait jusqu'à ses songes, et on aurait pu appliquer à cette vie toute charmée et enorgueillie des seules muses le vers de Stace comme sa devise la plus fidèle :

Pieriosque dies et amantes carmina somnos.

Il avait un don qui aide fort au bonheur de qui le possède, et qui simplifie extrêmement ce monde d'ici-bas, la faculté de répandre et d'exhaler la poésie comme à volonté. Cette vapeur idéale des contours, qui d'ordinaire, pour naître et pour s'étendre, a besoin de la distance et de l'horizon, il la portait et la voyait autour de lui jusque dans les habitudes les plus prochaines. Entre la réalité et lui, c'était comme un rideau léger, mais suffisant, à travers lequel tout se revêtait aisément de la couleur de ses rêves. Il était de ceux enfin qu'il ne siérait pas, même pour être vrai, de vouloir trop dépouiller de ce manteau aux plis flottans, dont il aimait à draper ses figures et dont lui-même on l'a vu marcher enveloppé. Tout cela reste juste, et pourtant dans la vie réelle, dans l'exacte ressemblance, les choses ne se passent jamais tout-à-fait ainsi : M. Soumet avait ses contrastes, et il serait intéressant de les noter. M. de Rességuier a dit de lui dans une épître :

Et c'est peu qu'ils soient beaux tes vers, ils sont charmans.

Cela était plus vrai de l'homme même, aimable, imprévu, d'un sourire fin, parfois d'une malice gracieuse et qui n'altérait en rien l'exquise courtoisie ni la parfaite bienveillance. Il y aurait encore d'autres traits frappans, singuliers, où revivrait la personne du poète : j'ai regret de n'y pouvoir insister. Martial a dit dans une excellente épigramme, en s'adressant au lecteur épris des belles tragédies et des poèmes épiques de son temps : « Tu lis les aventures d'OEdipe et Thyeste couvert de soudaines ténèbres, et les prodiges des Médées et des Scyllas, laisse-moi-là ces monstres.... Viens-t'en lire quelque chose dont la vie humaine puisse dire : *Cela est à moi.* Tu ne trouveras ici ni Centaures, ni Gorgones, ni Harpies : nos pages à nous sentent l'homme :

Qui legis OEdipodem caligantemque Thyesten,...
Hoc lege quod possit dicere vita : *Meum est.*
Non hic Centauros, non Gorgonas, Harpyiasque
Invenies; hominem pagina nostra sapit. »

Dans l'intérêt même des poètes généreux et déçus, qui, en des âges tardifs, ont visé à recommencer ces grandes gloires, une fois trouvées, des Sophocle et des Homère, dans l'intérêt de ceux qui étaient comme Ponticus du temps de Properce, ou comme M. Soumet du nôtre, je voudrais du moins qu'on pût les peindre au naturel tels qu'ils furent, et que cette réalité qu'on chercherait vainement dans leurs œuvres majestueuses se retrouvât dans l'expression entière de leur physionomie, car la physionomie humaine a toujours de la réalité. Ils y perdraient peut-

être un peu en éloges généraux, en hommages traditionnels, mais ils gagneraient en originalité; ils se graveraient dans les mémoires de manière à ne s'y plus confondre avec personne, et, quand ils sont surtout de la nature de M. Soumet, en les connaissant mieux, on ne les en aimerait que davantage.

Puisque je viens de citer Martial, je le citerai encore; j'y pensais involontairement, tandis qu'on célébrait et (qui plus est) qu'on récitait avec sensibilité les vers touchans de *la Pauvre fille;* ce n'est qu'une courte idylle, et voilà qu'entre toutes les œuvres du poète elle a eu la meilleure part des honneurs de la séance. Martial, s'adressant à un de ses amis qui préférait les grands poèmes aux petites pièces, lui disait : « Non, crois-moi, Flaccus, tu ne sais pas bien ce que c'est que des épigrammes (1), si tu penses que ce ne sont que jeux et badinages. Est-il plus sérieux, je te le demande, ne se joue-t-il pas bien davantage, celui qui vient me décrire le festin du cruel Térée ou la crudité de ton horrible mets, ô Thyeste!... Nos petites pièces, au moins, sont exemptes de toute ampoule; notre muse ne se renfle pas sous les plis exagérés d'une creuse draperie. — Mais, diras-tu, ce sont pourtant ces grands poèmes qui font honneur dans le monde, qui vous valent de la considération, qui vous classent. — Oui, j'en conviens, on les cite, on les loue sur parole, mais on lit les autres :

« Confiteor : laudant illa, sed ista legunt. »

Ainsi, qu'a-t-on lu l'autre jour? qu'a-t-on récité? L'humble et touchante idylle de 1814. Le poète eût-il été satisfait? Je n'ose en répondre : « Vous louez douze vers pour en tuer douze mille, » ne put-il s'empêcher de dire un jour à quelqu'un qui revenait devant lui avec complaisance sur cette idylle première; il disait cela avec sourire et grace, comme il faisait toujours, mais il devait le penser un peu. Que son ombre se résigne pourtant, qu'elle nous pardonne du moins si ces quelques vers de sa jeunesse sont restés gravés préférablement dans bien des cœurs.

Le fait est que M. Soumet a eu plus d'une manière : la première atteignit son plein développement dans *Saül* et dans *Clytemnestre;* la seconde, de plus en plus vaste et qui se ressentait des exemples d'alentour, qui y puisait des redoublemens d'émulation et des surcroîts de veine, ne se déclara en toute profusion que par *la Divine Épopée.* On ne l'apprécierait exactement qu'en se permettant de détacher et de discuter quelques-uns des brillans tableaux dont elle est prodigue. Malgré les différences extrêmes dans le degré de croissance et d'épanouissement, une

(1) Prenez *épigrammes,* non dans le sens particulier de Martial, mais dans le sens plus général de *petites pièces,* y compris les *idylles,* comme les anciens l'entendaient d'ordinaire.

même remarque s'appliquerait toutefois aux deux manières. Saint François de Sales ne se hasardait jamais à dire d'une femme qu'elle était belle, il se contentait de dire qu'elle était *spécieuse :* mot charmant et prudent qui se pourrait détourner sans effort pour qualifier le genre de beauté propre à cette poésie séduisante.

Mais à quoi bon repasser tout à côté sur ce que M. Vitet a touché avec tant de supériorité et d'aisance? Un bon sens élevé, éloquent, règne dans tout ce discours si bien pensé et si littéraire par l'expression comme par l'inspiration. Le nouvel académicien a fait preuve de tact comme de reconnaissance dans l'hommage qu'il a trouvé moyen de rendre à la mémoire de M. Jouffroy. C'est à lui en effet que M. Vitet se rattache de plus près dans le mouvement qui poussait, il y a plus de vingt ans, les jeunes hommes d'alors, comme ils s'appelaient, dans des voies d'innovation studieuse et de découverte. En ce premier partage des rôles divers qui se fit entre amis, selon les vocations et les aptitudes, M. Vitet eut pour mission d'appliquer aux beaux-arts les principes de cette psychologie qui venait enfin, on le croyait, d'être rendue à ses hautes sources : qu'il parlât musique, qu'il traitât d'architecture surtout, comme plus tard de peinture, il multiplia et fit fructifier en tous sens la branche féconde. En fait d'architecture, il a été l'un des premiers chez nous qui ait promulgué des idées générales et produit une théorie historique complète de génération pour les époques de moyen-âge : sur ces points-là, bien des notions, aujourd'hui vulgaires, viennent de lui. Le chapitre littéraire à part qu'il mérite dans l'histoire de ces années, nous espérons bien le lui consacrer à loisir; mais aujourd'hui, c'est un peu trop fête pour cela, et il y a trop de distractions alentour. Ce qui l'a distingué de bonne heure, ç'a été le talent de généraliser et de peindre les idées critiques; il y met dans l'expression du feu, de la lumière, et une verve d'élégante abondance. Son morceau sur Lesueur doit se classer en ce genre comme le chef-d'œuvre de sa maturité. Quant à ses *Scènes de la Ligue,* elles eurent leur à-propos et leur hardiesse dans la nouveauté, et elles ont gardé de l'intérêt toujours. La censure d'alors interdisant au drame tout développement historique un peu vrai et un peu profond, on se jeta dans des genres intermédiaires, on louvoya, on fit des proverbes et des comédies en volume; c'est ce qui s'appelle peloter en attendant partie : je ne sais si la partie est venue, ou plutôt je sais comme tout le monde qu'au théâtre elle n'a pas été gagnée. M. Vitet, au reste, se hâtait de déclarer, à l'exemple du président Hénault, qu'il ne prétendait nullement faire œuvre de théâtre; il ne voulait que rendre à l'histoire toute sa représentation exactement présumable et sa vivante vraisemblance. Ce genre-là, tel que je me le définis, c'est une espèce de *vignette continue* qui règne au bas du texte, et qui sert à illustrer véritablement le récit. Le président Hénault et Rœderer l'avaient déjà tenté;

le premier, qui ne nous paraît grave à distance qu'à cause de son titre de magistrat et de sa *Chronologie,* mais qui était certes le plus dameret des historiens et l'homme de Paris qui soupait le plus (1), se trouvait être avec cela un homme vraiment d'esprit, et la préface de son *François II* fait preuve de beaucoup de liberté d'idées. Il eut d'ailleurs la justesse de reconnaître tout d'abord que, dans ce genre mixte, où l'auteur n'est ni franchement poète dramatique ni historien, mais quelque chose entre deux, on pouvait très bien réussir, sans qu'il y eût pour cela une grande palme à cueillir au bout de la carrière : l'auteur n'a devant lui, disait-il, ni la gloire des Corneille, ni celle des Tite-Live. Or, c'est un inconvénient toujours de s'exercer dans un genre qui, n'étant que la lisière d'un autre ou de deux autres, reste nécessairement secondaire, qui ne se propose jamais le *sublime* en perspective, et qui ne permet même pas de l'espérer. Il ne serait pas impossible, nous le croyons, d'arriver à donner le sentiment réel, vivant et presque dramatique de l'histoire, par l'excellence même du récit, et, au besoin, les belles pages narratives par lesquelles M. Vitet a comblé les intervalles de sa trilogie nous le prouveraient. Ajoutons qu'il n'a pas moins montré tout ce que le genre intermédiaire pouvait rendre, et qu'il l'a poussé à sa limite d'ingénieuse perfection dans la seconde surtout de ses pièces, *les États de Blois.*

Au discours du récipiendaire, l'un des plus élevés et des plus généreux qu'on ait entendus, M. le comte Molé a répondu, au nom de l'Académie, avec le goût qu'on lui connaît. Cette faveur du public à laquelle il est accoutumé et qui avait accueilli avidement son précédent discours, qui avait comme saisi ce discours au premier mot, si bien que c'était à croire (pour employer l'expression du moment) qu'on venait de lâcher l'écluse, — cette faveur ne lui a point fait défaut cette fois sur une surface plus unie et dans des niveaux plus calmes. M. Molé a cru à propos de commencer par quelques considérations sur la puissance de l'esprit en France, et il a trouvé à cette puissance des raisons fines. Lorsqu'il a ensuite abordé son sujet, on a senti, à la façon dont il l'a traité, qu'il aurait pu même ne point chercher d'abord à l'élargir. Il a rendu au talent et aux œuvres de M. Vitet une éclatante et flatteuse justice. A un moment, lorsqu'il a dit, par allusion à M. Soumet, qui avait été auditeur sous l'empire : « L'Empereur n'eût pas manqué sans doute de vous nommer auditeur, » il a fait sourire le récipiendaire lui-même. On aurait à noter d'autres mots gracieux. M. Vitet a donné sur les jar-

(1) On sait les vers de Voltaire. — Voir encore sur lui le jugement de d'Alembert et ses propres lettres dans le volume intitulé : *Correspondance inédite de madame Du Deffand* (2 vol., 1809); l'opinion de d'Alembert sur le président s'y peut lire au tome I, pages 232 et 251.

dins une théorie spirituelle et grandiose, qui les rattache à l'architecture encore; M. Molé n'a trouvé à y opposer que « le *for intérieur* du promeneur pensif et solitaire, auquel notre vie, notre civilisation active et compliquée fait chercher, avant tout, le calme, le silence et la fraîcheur. » Analysant avec détail le beau travail sur Lesueur et sur les révolutions de l'art, insistant sur l'accord mémorable avec lequel ces trois jeunes gens, Poussin, Champagne et Lesueur, se dégagèrent du factice des écoles et vinrent retremper l'art dans le sentiment intérieur et dans la nature, le directeur de l'Académie a fait entendre de nobles et bien justes paroles : « Constatons-le, a-t-il dit, ces trois hommes étaient de mœurs pures, d'une ame élevée; tout en eux était d'accord. C'est une source abondante d'inspiration que l'honnêteté du cœur, que le désintéressement de la vie. L'artiste ou l'écrivain n'ont, après tout, qu'eux-mêmes à confier à leur pinceau ou à leur plume. On ne puise qu'en soi-même, quoi qu'on fasse, et l'on ne met que son ame ou sa vie sur sa toile ou dans ses écrits. »

Cette dernière vérité a une portée plus grande et une application plus rigoureuse qu'on n'est tenté de se le figurer, lorsqu'on est artiste de métier et qu'on croit avant tout à la puissance propre du talent et à une certaine verve de la nature. La nature et son impulsion primitive sont beaucoup, j'admettrai même qu'elles sont tout en commençant; mais l'usage qu'on en fait et le ménagement de la vie deviennent plus importans à mesure qu'on avance vers la maturité, et, dans ce second âge, le caractère définitif du talent, sa forme dernière, se ressent profondément de l'arriéré qu'on porte avec soi et qui pèse, même quand on s'en aperçoit peu. Il est assez ordinaire, on le sait, d'être bon dans la première partie de la vie; cette première bonté tient à la nature, à la jeunesse, à ce superflu de toutes choses qu'on sent au dedans de soi; on a de quoi prêter et rendre aux autres. Ce qui est plus rare et plus méritoire, c'est la bonté dans la seconde moitié de la vie, une bonté active, éclairée, le cœur qui se perfectionne en vieillissant : cela prouve qu'on a fait bon usage de la première part et qu'on n'a pas mésusé du premier fonds. Cette seconde bonté qui est durable, définitive, qui tient au développement de l'être moral à travers les pertes des années, est à la fois une vertu et une récompense. De même, pour le talent de l'artiste et du poète, je dirai qu'il y a une certaine générosité inhérente qui lui est assez ordinaire dans la jeunesse; mais le développement ultérieur qu'il prendra dépend étroitement de l'usage du premier fonds. Si l'artiste a mal vécu, s'il a vécu au hasard, au seul gré de son caprice et de son plaisir, qu'arrive-t-il le plus souvent lorsqu'il a dépensé ce premier feu, cette première part toute gratuite de la nature? Pour un ou deux peut-être, doués d'une élévation naturelle qui résiste et d'un goût à l'épreuve qui a l'air plutôt de s'aiguiser, qu'arrive-t-il de la plupart en ce qui est de l'œu-

vre et de la production même? Ou bien le talent insensiblement s'altère, non point dans les détails du métier (il y devient souvent plus habile), mais dans le choix des sujets, dans la nature des données et des images, dans le raffinement ou le désordre des tableaux. S'il a conscience du mal secret qu'il enferme en soi, et de sa gestion mauvaise, aura-t-il la force, aura-t-il seulement la pensée d'y échapper? Il est des talens jactancieux qui se font gloire d'étaler et de produire au jour les tristes objets dont ils ont rempli leur vie. Il en est de plus dignes en apparence, qui croient pouvoir dissimuler, et qui, pour cela, ne trouvent rien de mieux que de renchérir du côté de l'exagéré et de la fausse grandeur. Il en est de plus timorés, qui répugnent à mentir aussi bien qu'à se trahir, et qui arrivent bientôt à se taire, car ils n'ont plus rien de bon à dire ou à chanter. En un mot, la clé de bien des destinées poétiques, à ce second âge de développement, se trouverait dans cette relation étroite avec la vie. Qu'on se demande, au contraire, où n'irait pas un talent vrai, fortifié par des habitudes saines, et recueilli, au sortir de la jeunesse, au sein d'une vertueuse maturité? Manzoni le savait bien, lorsqu'il rappelait ce mot à Fauriel : « L'imagination, quand elle s'applique aux idées morales, se fortifie et redouble d'énergie avec l'âge au lieu de se refroidir. » Racine, après des années de silence, en sort un jour pour écrire *Athalie*.

Mais je m'aperçois que je m'éloigne, et que j'abuse de la permission de moraliser. On m'excusera du moins si j'y ai trouvé un texte naturel à l'occasion d'une séance littéraire aussi judicieuse, aussi régulièrement belle, et des plus honorables pour l'Académie.

S.-B.

LIEDS BRETONS.

I.

LA HARPE.

« Né deûz nag éal na den
« Na oel pa gan ann délen. »

Il n'y a ni ange ni homme
Qui ne pleure lorsque chante la harpe.

AB-EDMOUNT, barde gallois.

Sur les rochers noirs de l'Arvor
La harpe se taisait, la belle harpe d'or;

Elle gisait là sous les nues,
Tout son corps entr'ouvert et ses cordes rompues :

Hélas! à voir tant de malheur,
J'ai senti de pitié se fendre aussi mon cœur;

En pleurant j'arrachai la fibre,
Cette fibre d'amour qui dans moi toujours vibre;

Puis, sur la harpe j'attachai
Le nerf mélodieux de mon cœur arraché.

Tour à tour plaintive et joyeuse,
Elle sonne à présent, cette bonne chanteuse :

Çà donc, ma harpe, à vos chansons,
Et qu'un peu de bonheur entre dans nos maisons!

II.

LA CHANSON DU CLOUTIER.

Sans relâche, dans mon quartier,
J'entends le marteau du cloutier.

Le jour, la nuit, son marteau frappe!
Toujours sur l'enclume il refrappe!

Voyez ses bras nus et luisans
Retourner le fer en tous sens.

Le jour, la nuit, son marteau frappe!
Toujours sur l'enclume il refrappe!

Jamais il ne voit le ciel bleu,
Mais toujours la forge et son feu.

Le jour, la nuit, son marteau frappe!
Toujours sur l'enclume il refrappe!

C'est pour sa femme et ses enfans
Qu'il fait tant de clous tous les ans.

Le jour, la nuit, son marteau frappe!
Toujours sur l'enclume il refrappe!

Grands clous à tête et petits clous,
Oh! combien de fer pour deux sous!

Le jour, la nuit, son marteau frappe!
Toujours sur l'enclume il refrappe!

Rarement le cabaretier
Voit au cabaret le cloutier.

Le jour, la nuit, son marteau frappe!
Toujours sur l'enclume il refrappe!

Mais, le dimanche, il chôme enfin
Et chante à l'office divin.

Le jour, la nuit, son marteau frappe!
Toujours sur l'enclume il refrappe!

Que Dieu, dans son noir atelier,
Dieu bénisse cet ouvrier!

Le jour, la nuit, son marteau frappe!
Toujours sur l'enclume il refrappe!

III.

LE VILLAGE DE MARIE.

Quand près de vos maisons je passe tout rêveur,
Bonnes gens du Moustoir, n'ayez point de frayeur,
Je suis un amoureux, et non pas un voleur.

C'est ici, dans cette bruyère,
Qu'enfant, je poursuivais naguère
Une enfant comme moi légère.

Où nous courions tous deux, seul je viens, ô douleur!
Bonnes gens du Moustoir, n'ayez point de frayeur,
Je suis un amoureux, et non pas un voleur.

Sa coiffe flottante autour d'elle,
On eût dit une tourterelle
Qui vient de déployer son aile.

Hélas! l'oiseau sauvage a trouvé l'oiseleur!
Bonnes gens du Moustoir, n'ayez point de frayeur,
Je suis un amoureux, et non pas un voleur.

Et le dimanche, au bourg, plus d'une
Disait, jalouse : « Cette brune
Sera la fleur de la commune! »

O brune enfant qu'un autre aspira dans sa fleur!
Bonnes gens du Moustoir, n'ayez point de frayeur,
Je suis un amoureux, et non pas un voleur.

IV.

MONSIEUR FLAMMIK.

Voici monsieur Flammik, avec son air matois;
Il n'est plus paysan, et n'est pas un bourgeois.

Sous ses habits nouveaux, méprisant ses aïeux,
Au tondeur aux moutons il vendit ses cheveux.

Il revient de l'école, écoutez son jargon :
Ce n'est pas du français, ce n'est plus du breton.

Attablé le dimanche aux cabarets voisins,
Il se moque du diable, il se moque des saints.

Tel est monsieur Flammik, fils d'un bon campagnard :
Hélas! notre agneau blanc n'est plus qu'un fin renard. —

Voyez monsieur Flammik, avec son air matois;
Il n'est plus paysan, et n'est pas un bourgeois.

V.

NOTES.

—

A JASMIN.

S'il faut nous défendre, cher barde,
Nous dirons aux méchans Gaulois :
« Pour chanter la nature et le Dieu qui les garde,
« Tous les petits oiseaux sous la feuille ont leur voix. »

LES RUCHES.

Jeunes filles des champs, vos ames sont pareilles
Aux ruches où fermente un miel blond, pur et doux,
Et l'on sent vos pensers qui murmurent en vous,
Sonores comme des abeilles.

APOLOGIE.

Court est le chant de la mésange,
Mais qu'il s'élève au ciel mélodieux et clair!

Un mot suffit au blâme, un mot à la louange :
Dites, mes bons amis, est-il long le *Pater?*

VI.

PRIÈRE DES LABOUREURS.

I.

Saint de notre pays, qu'aux sphères éternelles
Les anges radieux couvrent de leurs deux ailes,
De ces nuages d'or où glisse votre pié
Laissez tomber sur nous un regard de pitié.

II.

Ce sont des laboureurs dont la voix vous implore :
Souvent à votre autel nous venons dès l'aurore,
Par les mauvais chemins nous venons bien souvent,
Brûlés par le soleil ou glacés par le vent.

III.

Nous cherchons un soutien, notre vie est amère :
Toujours le dur travail et toujours la misère !
Nous labourons la terre et nous semons le grain,
D'autres mangent le blé battu par notre main.

IV.

Mais regardons plus haut ! Un jour, selon son œuvre,
Chacun aura sa part, le maître et le manœuvre :
Donc, mauvais laboureur qui fléchit sous un poids,
Mauvais chrétien celui qui porte mal sa croix !

V.

Tels de petits enfans serrés contre leur père,
Bon Saint, nous voilà tous devant vous en prière :
Plusieurs dans ce pays ont reçu votre nom,
Soyez leur père aussi, vous déjà leur patron.

VI.

Saint de notre pays, qu'aux sphères éternelles
Les anges radieux couvrent de leurs deux ailes,
De ces nuages d'or où glisse votre pié
Laissez tomber sur nous un regard de pitié.

VII.

LA SERVANTE DE LA QUENOUILLE.

La fille de Ker-Rôz, ce bijou de beauté,
Porte un autre bijou qui brille à son côté :
Chaîne de fin laiton, bague jaune et sans rouille,
La Servante de la Quenouille.

C'est le nom de l'agrafe, aussi jaune que l'or,
Qui reluit au corset des filles de l'Arvor;
Mais, chaîne de laiton, bague jaune et qui brille,
J'aimerais mieux encor la fille.

— « Je veux voir, belle enfant, je veux toucher l'anneau
« Où pend votre quenouille avec ce long fuseau : »
Et, vers elle penché, je bois l'air de sa bouche!
Fille et bijou, ma main les touche!

VIII.

CRIS DE GUERRE.

Sus! sus! Cornouaillais!
Voici les Anglais
A terre :
Bourgeois et barons,
Braves et poltrons,
En guerre!

Vous, pendant ce jeu,
Adressez à Dieu
Vos larmes.
Lina, mes amours,

Priez pour mes jours :
Aux armes!

Vieux mousquet noirci,
Soutiens bien ici
Ta gloire...
Feu! feu! gens de cœur!
Honneur au vainqueur!
Victoire!

IX.

LE COMBAT DE SAINT PATRICK.[1]

A DANIEL O'CONNELL.

I.

L'Arvor frémit à ton rappel;
Patrick, son fils, descend du ciel.
Eir-Inn!

II.

Lui, par qui Dieu te fut porté,
Te portera la liberté,
Eir-Inn!

III.

Il est temps, sors du gouffre amer,
O perle blanche de la mer,
Eir-Inn!

IV.

Va, le Léopard du Saxon
En vain mordrait ton écusson,
Eir-Inn!

(1) Né en Armorique et apôtre d'Eir-Inn ou d'Irlande. — Pour n'avoir pas été exaucées en leur temps, ces espèces d'imprécations, *diræ preces*, garderont leur force tant que les justes plaintes de l'Irlande seront méconnues. — Quant au rhythme de ces strophes, il a été imposé par le très ancien air national sur lequel elles furent écrites. La même observation doit s'appliquer à la pièce IV.

V.

Patrick, pour l'enchaîner encor,
Patrick a son étole d'or,
Eir-Inn!

VI.

Sous le bâton épiscopal
Mourra le sanglant animal,
Eir-Inn!

VII.

Le Léopard et ses petits,
Traîtres à Dieu, sont des maudits,
Eir-Inn!

VIII.

Mais toi, qui combats pour la foi,
Les Saints combattront avec toi,
Eir-Inn!

IX.

Il est temps, sors du gouffre amer,
O perle blanche de la mer,
Eir-Inn!

X.

DANS LES BOIS.

Il est au fond des bois, il est une peuplade
Où, loin de ce siècle malade,
Souvent je viens errer, moi, poète nomade.

Là, tout m'attire et me sourit,
La sève de mon cœur s'épanche, et mon esprit,
Comme un arbuste, refleurit.

Sous ces bois primitifs que le vent seul ravage,
Je sens éclore à chaque ombrage
Un vers franc imprégné d'une senteur sauvage.

Devant mon regard enchanté,
Jeunes filles, enfans empourprés de santé,
Passent dans leur virginité.

J'aide dans les sillons le soc opiniâtre;
Pasteur, je chante avec le pâtre;
La fileuse m'endort, le soir, au coin de l'âtre.

Puis, dès l'aube, je vois les jeux
De l'oiseau qui sautille entre les pieds des bœufs
Et près des sources pond ses œufs.

O chère solitude! — Et pourtant, je le jure,
Arts élégans, bronze, peinture,
Je vous aime, rivaux de cette âpre nature!

Me préservent les justes dieux
De vous nier jamais, symboles radieux,
Charmes de l'esprit et des yeux!

Et si, vivant d'oubli dans cette humble Cornouaille,
J'entends vos clameurs de bataille,
Saints martyrs de Pologne ou d'Eir-Inn, je tressaille!

A. Brizeux.

REVUE MUSICALE.

On se souvient de l'immense succès qu'obtint l'année dernière la symphonie du *Désert,* succès légitime, qui trouva peu de contradicteurs et n'étonna personne, si ce n'est peut-être M. Félicien David, qui, hier encore inconnu, se réveillait illustre et passait en un moment, et comme par l'effet d'un rêve, du silence de son obscurité au milieu du vacarme éblouissant de la gloire la plus carillonnée. Je le répète, ce grand et rapide succès ne surprit personne; la symphonie du *Désert* réussit et devait réussir pour vingt raisons qu'il eût été facile d'expliquer à l'avance. D'abord, il y avait dans cette enfilade d'idées, de fragmens d'idées agréablement cousus à la suite les uns des autres, dans ces rhythmes inusités, dans ces motifs qui s'égrenaient comme les perles d'un collier de sultane, je ne sais quelle enivrante influence du sensualisme oriental, quelle originalité pleine de charme et de séduction. Ensuite, avouez que la chose arrivait à propos, et que jamais instant ne fut mieux choisi pour venir nous chanter le désert. Depuis la conquête de l'Algérie, la France ne détourne guère ses yeux de cette terre du croissant et des caravanes, et, pour tant de sang qu'elle nous a bu, ce ne serait pas trop qu'elle nous rendît un peu de poésie. Déjà mainte révélation nous en était venue, déjà nous avions eu les *Orientales* de Victor Hugo et les peintures de Delacroix; la musique seule semblait exclue de ce riche partage, lorsque parut la symphonie de M. Félicien David. Reviendrons-nous sur cette œuvre remarquable? dirons-nous tout ce qu'il y avait de fantaisie poétique, d'amoureuse rêverie, dans ces phrases de courte haleine, qui, trois et quatre fois reprises, puisaient dans leur monotonie même une langueur, une volupté nouvelle? Jamais, en musique, le sentiment du pittoresque ne fut porté plus loin : point d'abstraction, point de métaphysique, mais en revanche beaucoup de couleur et de vie, des tons crus et chauds, de la peinture pour les oreilles; rien de cette nature idéale de Beethoven, rien de ce vague paysage

où l'ame rêve sans fin, mais un tableau net et précis, un horizon restreint où se profilent les caravanes; au lieu des sublimes divagations de la symphonie pastorale, la plus pittoresque des symphonies de Beethoven, une musique qui parle aux yeux. N'importe; ce fut un rêve délicieux pour M. Félicien David que cette *ode du désert*, comme on l'appelle; un véritable rêve du paradis de Mahomet, et dont l'heureux musicien n'aurait jamais dû s'éveiller. Il semblera que j'avance un paradoxe, mais la partition du *Désert* m'a toujours paru vivre par des qualités tellement en dehors des conditions ordinaires de l'art musical proprement dit, que cette œuvre, eût-elle justifié toutes les admirations, tous les enthousiasmes dont elle fut l'objet, n'aurait, à mon sens, donné à préjuger que fort peu de chose sur l'inspiration du lendemain. Un jeune homme généreusement doué parcourt l'Orient en artiste voyageur; sa nature méridionale, acclimatée d'avance, s'imprègne avec ravissement de cette atmosphère nouvelle; chemin faisant, la musique lui monte au cerveau, un site pittoresque le met en humeur de chanter, un costume lui vaut une note; là où Delacroix et Decamps saisiraient un croquis, lui surprend un motif, et parfois même, à l'exemple du peintre qui s'empare du type original et le reproduit tel qu'il l'a vu, il arrive à notre musicien de noter sur son album une mélodie du pays, qui plus tard deviendra son bien. Que ces motifs aient été fort habilement ensuite mis en œuvre par le compositeur, nul ne songe à le contester; pourtant, je le demande, peut-on voir dans une production de ce genre autre chose qu'un fait isolé, accidentel, destiné sans doute à entraîner les dispositions favorables du public du côté d'un artiste, mais qui ne saurait engager l'avenir? De ce qu'un écrivain a débuté par de brillantes et poétiques impressions de voyage, irez-vous lui demander un poème épique? Et, pour ne citer qu'un exemple, il se peut que l'auteur d'*Eothen*, le livre touriste le plus humoristique, le plus coloré, le plus piquant de ce temps-ci, compose un jour de fort sublimes tragédies; mais je ne vois point en quoi son début l'y aura préparé, si toutefois cela doit s'appeler un début. Or, pour dire ici ma pensée entière, la symphonie du *Désert* m'a toujours fait l'effet d'une impression de voyage en musique; c'est l'œuvre d'un touriste mélodieux, je n'oserais prétendre que ce soit l'œuvre d'un maître. Et dire qu'on n'a pas craint de prononcer à cette occasion les noms sacrés de Handel et de Bach, de Mozart et de Beethoven! En vérité, il est de ces admirations insensées qui tuent les gens au profit desquels elles s'exercent, et dont le moindre péril consiste à diriger vers une fausse voie l'homme de talent qu'on veut soutenir. On ne me fera jamais croire, par exemple, que M. Félicien David, livré à son propre mouvement, eût été choisir Moïse au Sinaï pour thème de sa seconde composition. L'auteur du *Désert*, si de maladroits amis ne l'eussent détourné de sa voie naturelle, allait droit à l'Opéra-Comique. La belle affaire, dira-t-on, d'avoir passé par l'Orient pour arriver à Favart! Qui sait? c'était peut-être encore avoir pris le chemin le plus court. Tant d'autres vont à Rome qui ne le trouveront jamais, ce chemin. D'ailleurs, on fait ce qu'on peut, et la gloire de M. Auber a bien son prix.

A n'en juger que par *le Désert* et les dix ou douze orientales publiées depuis qui en forment comme les gracieux corollaires, le genre de l'Opéra-Comique nous semblait convenir surtout à M. Félicien David. Il avait ce qui décide du

succès à ce théâtre, ce que l'auteur du *Domino noir* et de *la Sirène* possède au plus haut degré : l'intention mélodieuse, le motif. Au lieu de cela, qu'entreprend-il? Une épopée biblique, un *oratorio,* tâche énorme, colossale, pour ne pas dire impossible de nos jours, où, le sentiment religieux n'aidant plus chez les masses, l'austère unité du style, indispensable aux œuvres de ce nom, doit nécessairement aboutir à la monotonie; et, comme si ce n'était point assez de prendre vis-à-vis du public l'engagement d'être sublime au moins pendant deux heures, pour comble d'imprudence, il s'attaque à un sujet déjà traité par Rossini, avec cette différence, toutefois, que Rossini, moins ambitieux, s'était contenté de Moïse en Égypte. Nous voilà donc sur le sommet du Sinaï, face à face avec Jéhovah. Tandis que le peuple hébreu murmure au pied de la montagne, le prophète, troublé, chante un air en attendant que son Dieu le visite. On voit, par ce début, qu'il s'agit d'un *oratorio* pur et simple, d'une œuvre généralement conçue dans la forme, sinon dans le style des anciens maîtres. Après cet air, auquel je reprocherai un caractère amphigourique et déclamatoire qui, malheureusement, se fait sentir d'un bout à l'autre de la partition (quel texte aussi l'infortuné compositeur avait à mettre en musique, et vit-on jamais alexandrins plus lourds et plus rebelles?), après cet air, l'orchestre commence à déchaîner ses tempêtes; le programme a bien soin de vous annoncer que Jéhovah se manifeste à Moïse au milieu des éclairs et du tonnerre, et certes la précaution vient à propos, car rien, dans la musique, n'indique la solennité d'une pareille scène. Qu'on se figure un orage comme il y en a mille, avec les petites flûtes imitant les éclairs. Maître Casper, voulant évoquer Samiel au carrefour du Wolfsschlucht, ne s'y prendrait pas autrement. A tout instant, il me semblait entendre l'acteur chargé du rôle du prophète prononcer la formule sacramentelle : *Erschein, Samiel, erschein!* Nous ignorons quel effet aurait pu produire une semblable scène, traitée par un véritable maître et selon tout le grandiose qu'elle comporte; mais ce que nous savons parfaitement, c'est qu'ici le sentiment biblique ne se laisse pas même soupçonner. On conçoit dès-lors l'impression lamentable qui résulte de ce morceau dithyrambique où Moïse, parlant à Jéhovah, lui crie à tue-tête : Parais! parais! ni plus ni moins que s'il s'agissait de faire sortir de terre un gnome fantastique, et combien cette évocation, dont la magnificence et le sublime de la période musicale pouvaient seuls sauver le côté critique, perd dès ce moment toute espèce de prétexte sérieux. La romance que chante un peu plus loin la jeune fille juive a je ne sais quelle grace languissante, quelle douce rêverie qui plaît. A cet accent de tendresse plaintive, à cet accompagnement rhythmique incessamment reproduit, à toute cette monotonie qui vous berce, on retrouve le chantre aimé de la nuit au désert. Ai-je besoin de dire à quel point a réussi ce verset naïf, ce frais soupir mollement exhalé au milieu de tant de vacarme? La salle entière, si fâcheusement désappointée jusque-là, savourait avec bonheur la manne harmonieuse. On se reposait dans cette phrase; on aurait voulu s'y attarder, comme au sein d'une riante oasis. Par malheur, les prétentions au génie épique, un moment assoupies, se réveillent presque aussitôt, et la grande musique reprend son train. En marche donc vers la terre promise! Pour nous, auditeur patient voué depuis trois heures à la plus terrible des déceptions, notre terre promise eût été, ce soir-là, quelque inspiration généreuse, puissante, irrésistible, jaillissant, comme l'eau du rocher,

des flancs de cette symphonie stérile. Hélas! nous le disons avec regret, moins heureux que le peuple juif, le Chanaan tant souhaité nous a manqué, et nous avons dû traverser encore la marche des Hébreux, la prière et le chant de gloire qui sert de conclusion à l'œuvre, sans voir apparaître la colonne de feu dont les amis de l'auteur du *Désert* nous avaient pour cette fois annoncé la venue. Aussi quelle stupeur après le dernier coup d'archet! quel découragement immense dans cette foule condamnée au silence et remportant son enthousiasme! On raconte qu'à la première représentation de l'opéra du *Jeune Henri*, de Méhul, le parterre, mécontent de l'ouvrage, fit baisser la toile et redemanda l'ouverture, qu'il avait d'abord applaudie avec transport. Peu s'en est fallu que l'aventure ne se renouvelât l'autre soir, et j'ai vu le moment où l'assemblée allait demander *le Désert*, tant le besoin possédait tout ce monde, accouru là sur la foi d'un nouveau succès, de marquer, après comme avant, ses vives sympathies à cette intéressante renommée, et de la rassurer contre les tristes conséquences d'un échec que, sans aucun doute, elle n'eût point encouru de son plein mouvement, et dont, nous voulons l'espérer, elle se relèvera bientôt.

Voilà les Italiens partis. A Dieu ne plaise que nous songions à leur courir après! non que nous ressentions à leur égard des sympathies moins vives; mais chaque année, vers cette époque, il se fait un tel déploiement de richesses musicales, qu'on finit par ne plus savoir comment s'y soustraire. Que dirait-on d'un feu d'artifice qui se prolongerait des semaines entières? C'est pourtant ce qui d'ordinaire se passe chez nous au mois de mars : les fusées de notes se succèdent sans intervalle, les bouquets s'épanouissent incessamment, et comme les Italiens sont l'ame de toute musique, comme il n'y a pas de réunion sans eux, il en résulte qu'on ne peut faire un pas sans les trouver. L'autre jour on chantait le *Stabat* à deux heures; le soir il y avait spectacle et peut-être encore concert après le spectacle. On l'avouera, de pareils excès ne répondent guère à l'idée qu'on a des ménagemens qu'exige la voix. Aussi l'exécution du chef-d'œuvre sacré de Rossini a-t-elle beaucoup souffert. La Grisi paraissait épuisée de fatigue, ses cordes hautes sonnaient péniblement, et, dans l'admirable verset de l'*Inflammatus* qu'on lui a redemandé néanmoins, elle est restée beaucoup au-dessous d'elle-même. En revanche, je mentionnerai M. Dérivis, qui, chargé de la partie de baryton, a su tenir tête aux souvenirs dangereux de Tamburini, et triompher, à la veille de son départ, des froideurs d'un public qui peut-être se reprochera de ne pas lui avoir rendu toute justice dans le cours de la saison. N'importe; malgré les efforts estimables de M. Dérivis, malgré la suave pureté de la voix de M. de Candia, cette glorieuse musique du *Stabat*, chaudement colorée à la manière de ces tableaux religieux de l'école vénitienne, le chef-d'œuvre sacré, disons-nous, n'a pas produit son effet accoutumé, et le tort en revient à ces nécessités d'une fin de saison qui, en multipliant les travaux, épuisent à la longue les forces et les courages. Il est vrai d'ajouter que le surlendemain la belle Giulia recouvrait toute sa vaillance au concert de Mme la comtesse Merlin. Était-ce la musique de Verdi qui rendait ainsi en un moment l'éclat de sa vibration, la métallique sonorité de son timbre d'or, à cette voix mondaine créée pour chanter le drame des passions, ou n'était-ce pas plutôt l'influence de ce salon qui semble avoir le privilége d'évoquer tant de merveilleux souvenirs? La Malibran, la Sontag, Bellini, Mercadante, Rossini lui-même, tous ceux qui

sont morts et ceux qui se survivent, ont figuré à ce piano qui pourrait bien, comme le violon d'Hoffmann, avoir gardé quelque chose de ces trésors d'inspiration, car tant de génie ne passe point sans laisser de trace. Pas un nom aimé ne manquait au programme qu'il faudrait citer en entier et dont je ne puis extraire ici que deux morceaux : le premier (un duo de *la Vestale* de Mercadante), pour la façon toute brillante, pleine d'entraînement et de *bravura* avec laquelle Mme la comtesse Merlin, secondée par Mlle Ida Bertrand, l'a exécuté; le second (une sérénade avec chœur d'un opéra de *Rosamunda*, de M. Alary), pour la grace mélodieuse et douce que respire cette composition. C'est mystérieux et charmant, plein de rêverie et de volupté. Vous vous souvenez de ce chœur des sirènes dans l'*Oberon* de Weber; eh bien! imaginez un effet de ce genre, je ne sais quoi de vague et d'enchanté qu'on écoute en fermant les yeux, pour songer au lac romantique où frissonne le clair de lune. Au théâtre, un tel morceau produirait une sensation irrésistible, et tout public au monde imiterait à son propos le public de Florence, qui le redemandait chaque soir. Cependant, le croirait-on? l'auteur de cette délicieuse composition et de tant d'autres attend depuis des années que son étoile enfin se lève, et jamais le moment ne vient. Vainement les meilleures influences se déclarent en sa faveur; vainement, ce qui vaut mieux que tous les patronages, son talent facile se dépense en agréables inventions. Les abords de la scène lui demeurent interdits, et les portes de l'Académie royale de Musique et de l'Opéra-Comique, qui s'ouvrent devant M. Balfe, M. Boisselot, M. Thys, restent sourdes à ses efforts. Dernièrement M. le directeur de l'Opéra, pressé par les vives instances d'un membre de la commission, et voulant se montrer bon prince à l'égard du musicien dont nous parlons, lui proposait d'écrire un pas de deux dans un ballet. Rebuté de ce côté, M. Alary se tourna du côté du Théâtre-Italien. Là tout le monde fut pour lui : Ronconi, la Grisi, M. de Candia; c'était à qui s'empresserait de travailler à l'avénement du jeune et intelligent maestro. Par malheur, on avait compté sans Lablache. Or, la partition de M. Alary étant écrite sur l'ancien poème de *la Serva Padrona*, lequel n'a que deux personnages, on devine ce que devint cette partition, lorsque cet excellent Lablache refusa de prendre le rôle. Il y a des gens qui jugent de la bonté d'un homme sur sa corpulence, et qui vous diront que cet admirable Geronimo, si épanoui, si rubicond, si prospère, ne peut être, au demeurant, dans les rapports de sa vie d'artiste, qu'un paternel vieillard rempli de sympathies et de tendresses pour l'univers entier. Quant à moi, je ne m'y fierais pas, et je tiens le bonhomme pour le plus malin compère qu'il y ait. En attendant, voilà un talent mélodieux qui se décourage, et qu'on laissera s'épuiser en toute sorte de compositions éphémères, lorsqu'il serait encore si facile de le soutenir dans la bonne route. Le nombre des virtuoses qui se sont révélés à nous dans les concerts de la saison ne dépasse guère trois ou quatre; c'est bien peu, si l'on pense aux troupeaux de violonistes, de pianistes et de violoncellistes qui, jadis, ne manquaient jamais de s'abattre sur Paris aux approches de l'hiver. Du reste, on l'a remarqué déjà, depuis quelque temps, le vent est à la symphonie, à l'*oratorio*. Le succès du *Désert* a suscité toute une phalange de lyres épiques. Décidément, nous retournons au vieux Handel. *La Tentation de saint Antoine*, *Ruth et Booz*, *Moïse au Sinaï!* pour peu que ce sacré délire persévère, il faut nous attendre à voir les mystères succéder à nos opéras en cinq actes. Déjà même, à certains jours, ces sortes d'*au-*

ditions, comme on les appelle, tiennent lieu du spectacle, et l'affiche vous promet la *Tentation de saint Antoine*, ni plus ni moins qu'elle vous annoncerait *l'Ambassadrice* ou *les Mousquetaires de la Reine*. Il va sans dire que tous ces beaux chefs-d'œuvre bibliques et mystiques n'ont d'autre raison d'être que le pur caprice de leurs auteurs, et que rien n'indique qu'ils fussent bien tourmentés du besoin de traduire leur pensée sous cette forme plutôt que sous telle autre. On fait aujourd'hui des *oratorios,* comme on faisait hier des symphonies, comme on fera demain des cantates. Ce qu'on veut avant tout, c'est attirer sur soi, coûte que coûte, l'attention du public; c'est triompher pour un instant de son indifférence suprême. Par malheur, à toutes ces compositions manque le premier élément de succès, l'originalité. Je conviens qu'il y a une saltarelle fort brillante dans *la Tentation* de M. Josse, œuvre estimable du reste, habilement instrumentée, et qu'un professeur du Conservatoire ne désavouerait pas; mais, je le demande, en pareille matière, suffit-il, pour intéresser, d'un style correct et de quelques mesures d'un rhythme vif et sémillant? Je ne nie point que l'air de danse ne soit très bien à sa place dans la scène où l'auteur l'a mis, seulement je persiste à douter qu'un *oratorio,* cette œuvre du sentiment et de l'érudition portés à leur plus haute puissance, doive réussir par les mêmes qualités qui décident du succès d'un ballet.

Pour revenir aux virtuoses, nous n'avons guère revu parmi ceux d'ancienne connaissance que M. Ole-Bule, le Paganini norvégien, et c'est tout au plus si deux ou trois nouveaux se sont produits de façon à ce qu'on les remarque. Ce M. Ole-Bule passe pour un violoniste extraordinaire, j'aimerais mieux dire excentrique. Voilà tantôt dix ans qu'il voyage, son Amati sous le bras, étonnant le monde par de prodigieux tours de force. L'Europe et l'Amérique lui ont décerné le triomphe; l'Amérique surtout, qui s'entend mieux que personne à ménager aux artistes qu'elle adopte de fabuleuses ovations, l'a mis au rang des dieux : *Tu Marcellus eris.* M. Ole-Bule a désormais sa place dans l'olympe de New-York et de Washington, entre Fanny Elssler et Mme Damoreau. A ne considérer que ses récens succès obtenus parmi nous, ils sont très grands, on doit le reconnaître. Reste à discuter ce que de semblables succès peuvent avoir de bien sérieux. M. Ole-Bule a pour habitude de se produire sur les théâtres en manière de concert épisodique. L'Académie royale de Musique et l'Opéra-Comique nous l'ont du moins déjà montré de la sorte. Au beau milieu d'un entr'acte, la toile se lève, et vous voyez arriver un robuste jeune homme aux cheveux épais et blonds, au regard vague, tenant d'une main son instrument, de l'autre son archet au bout duquel brille un diamant en guise d'étoile, absolument comme à l'arc d'Apollon. A cette apparition, le spectateur se rassied, parcourt son programme, et, tout enchanté de la bonne surprise, écoute avec cette heureuse indifférence des amateurs de ballets et d'opéras-comiques. Cela dure environ dix minutes, pendant lesquelles vous croiriez entendre siffler un merle ou gazouiller des nichées de bouvreuils; puis, quand les oiseaux ont fini de chanter, le virtuose ramène ses cheveux sur son front, essuie son instrument, et se retire aux grands applaudissemens de la salle entière, qui salue son départ avec autant de joie et d'enthousiasme qu'elle en a manifesté à son arrivée, et le spectacle reprend son cours. Quelque avantage qu'une audition ainsi improvisée puisse offrir aux artistes, dispensés de la sorte des mille embarras et des frais d'un concert spécial,

nous pensons cependant que leur dignité s'y trouve compromise, et que le vrai mérite, s'il comprend les justes intérêts de sa gloire, exigera d'autres garanties pour se produire. Quant à la force extraordinaire de M. Ole-Bule, on ne saurait la contester. C'est une habileté de main, une dextérité sans exemple, et j'avoue que je ne puis m'empêcher de regretter de voir un pareil jeu se dépenser en purs artifices d'exécution, en prestidigitations acrobatiques, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Écoutez son *Carnaval de Venise* et sa *Polonaise militaire,* vous serez peut-être émerveillé de tant de folles prouesses, mais je doute que vous ressentiez un seul instant cette émotion délicieuse où vous jette le simple développement d'une phrase éloquente, d'une mélodie large et pathétique. Toujours des sauts périlleux et des escamotages; toujours l'expression naturelle, l'effet normal, sacrifiés à d'excentriques combinaisons qui semblent n'en vouloir qu'à votre curiosité. Cela vibre, tournoie, siffle et chuchote, mais ne chante pas. On a souvent comparé M. Ole-Bule à Paganini : il se peut en effet qu'il y ait entre les deux artistes un point de ressemblance, nous voulons parler de la difficulté vaincue, du prestige de l'exécution; mais en quoi l'artiste norvégien a-t-il hérité de l'enthousiasme du maître? Qu'est devenue, chez cet homme du Nord si impassible et si froid, cette quatrième corde qui pleurait et chantait sous les doigts crispés du violoniste de Bologne, comme on pleure et comme on chante quand on a une ame? Paganini, je le veux bien, mais Paganini moins la *Prière de Moïse.* — Nous avons aussi entendu cet hiver un violoncelliste hollandais d'un talent remarquable, M. Van Gelder. Ce qui constitue, selon nous, l'originalité de ce jeune artiste, ce qui décidera de son succès, c'est une hardiesse de main, une vigueur d'attaque, une *bravura,* auxquelles nous avait trop peu habitués toute cette école d'exécutans élégiaques qui, sous l'influence du raphaélesque M. Batta, peut se reprocher d'avoir fait verser bien des larmes au violoncelle. M. Van Gelder semble être venu tout exprès pour essuyer les sanglots du plus éploré des instrumens à cordes. Sans renoncer complètement au chant large, phrasé, *spianato,* qui est comme sa spécialité, le violoncelle semble vouloir cesser de gémir, et nous ne pouvons que lui savoir gré de se laisser ainsi consoler : *et voluit consolari.* Quant aux pianistes, peu de révélations se sont faites dans leur monde, et nous n'avons guère à proclamer que le nom de M. Sigismond Goldschmidt. Il est vrai que celui-là vaut à lui seul toute une légion. Que dire, en effet, de l'incroyable manœuvre de ces doigts qui dédaignent de jouer la note simple et ne procèdent plus que par octaves? C'est ainsi que M. Goldschmidt joue l'ouverture d'*Oberon,* et vraiment on croirait entendre un orchestre, tant le clavier, remué de la sorte en ses profondeurs, a d'énergiques vibrations, de tumultueux roulemens. J'indiquerai aussi en passant une étude spéciale dans laquelle, à force de modulations habiles, il trouve moyen d'épuiser toutes les gammes qu'il exécute en sixtes et en octaves. Je ne crois pas que le mécanisme du doigté puisse être poussé plus loin. Ceci n'est que pour le virtuose, et, s'il faut en croire les personnes qui ont entendu son concerto avec orchestre exécuté dans les salons d'Érard, il y aurait chez M. Goldschmidt l'étoffe d'un compositeur distingué. Nous regrettons de n'avoir pu assister à cette séance; mais ce que nous savons, c'est que le spirituel auteur des *Reisebilder* en est sorti charmé. Heine, dira-t-on, un poète! voilà en effet une précieuse recommandation! Oui, certes, précieuse, et quiconque aura lu ses ingénieuses causeries musi-

cales, ses humoristiques aperçus qu'il envoie de Paris à la *Gazette d'Augsbourg,* pensera sur ce point comme nous.

Puisque nous en sommes sur le chapitre des concerts, on nous permettra de dire un mot d'une société sur laquelle nous avons déjà, lors de son institution, appelé toutes les sympathies des lecteurs de cette *Revue*. Nous voulons parler de la société fondée par M. le prince de la Moskowa, dans le but de développer parmi nous le sentiment et le goût de la musique religieuse, société devenue aujourd'hui célèbre, et qui tient scrupuleusement les promesses de son programme. Le double service rendu à l'art musical par M. le prince de la Moskowa ne saurait se contester. D'abord il a réveillé le goût de la musique sérieuse; ensuite il en a facilité l'exécution. Grace à l'œuvre entreprise par lui, œuvre formée, du reste, sur le modèle des associations de l'Italie et de l'Allemagne, un nouveau dilettantisme a pris naissance, lequel a pour unique objet l'étude des grands maîtres de l'art sacré, des Palestrina, des Allegri, des Marcello. Il faut voir avec quelle admirable ferveur les plus nobles voix de la société parisienne se vouent au progrès de la sainte cause; les salles de concert sont désormais des oratoires : dans la salle de Herz, convertie en chapelle, les membres du clergé eux-mêmes ne craignent pas de venir prendre place, et de préluder aux célestes extases, en écoutant ces mélodies suaves, qui leur donnent comme un avant-goût des concerts des anges. Presque toujours l'orchestre est exclu de ces solennités charmantes dont la musique chorale fait tous les frais. Nous en avons connu plus d'un qui mettait toute sa gloire à multiplier les trombonnes et les violons dans ses chefs-d'œuvre; ici, c'est le contraire qui se passe : plus d'instrumens, mais la voix, la voix seule se développant selon les lois si simples et pourtant si difficiles de l'intonation et de la mesure. Depuis tantôt trois ans qu'ils s'occupent de ce genre d'exercices, les gens du monde y ont acquis une perfection dont on ne se fait pas d'idée, à moins d'avoir assisté aux séances, et l'exécution des psaumes de Marcello et de certains morceaux de Vittoria, de Palestrina et de Sarti, que nous avons entendus tant à la dernière matinée du prince de la Moskowa qu'au concert donné en faveur des jeunes apprentis, cette exécution défierait les plus beaux souvenirs de la chapelle du pape. Nous ignorons quels artistes on pourrait opposer à ces chœurs formés de gens du monde; les Italiens eux-mêmes, si admirables solistes, ne soutiendraient pas la comparaison. Je n'en veux d'autre preuve que la manière si imparfaite dont ils ont chanté le *Paridisi gloria* à la dernière exécution du *Stabat* de Rossini.

On le voit, la société que dirige M. le prince de la Moskowa n'en est plus aux débuts; elle a donné des gages incontestables de son dévouement à l'art musical, de son utilité pratique. Puisque chacun reconnaît aujourd'hui qu'il importe au développement des études classiques, à l'intérêt de la haute science, que cette société se maintienne, puisqu'il y a là tous les élémens réunis d'un conservatoire nouveau fait pour rendre à la musique chorale les mêmes services qu'une autre institution illustre a rendus à la musique instrumentale, ne serait-il point temps que l'administration supérieure lui vînt en aide et prît sa part des énormes charges qu'entraîne un semblable établissement? Les œuvres de ce genre ne sauraient vivre bien long-temps de leurs propres ressources; il faut tôt ou tard qu'elles en appellent au concours des gouvernemens. L'école de Choron, que la société du prince de la Moskowa continue en l'étendant, l'école de Choron rece-

vait une subvention de 30,000 francs. Or, n'avons-nous pas toute raison de croire qu'une fondation qui a déjà tant produit d'elle-même recevrait d'un concours de ce genre une impulsion nouvelle, en même temps que sa force morale s'en accroîtrait? Nous soumettons cette question à M. le ministre de l'instruction publique, fort certain que son goût élevé, sa parfaite intelligence d'un art qui déjà lui doit beaucoup, l'éclaireront en ce sujet bien mieux qu'il ne nous serait donné de le faire.

Nous citerions, au besoin certains morceaux du XVIe siècle qui dans la sphère musicale ont le même intérêt que les poésies des lyriques du temps. Marot donne la main à Clément Jennequin, l'auteur de la fameuse *Bataille de Marignan* et du *Chant des Oiseaux,* et tel madrigal vaut une villanelle du naïf Belleau. Il ne faudrait rien moins que la plume ingénieuse de M. Sainte-Beuve pour toucher les points de ressemblance, les affinités. Comment, en effet, ne pas reconnaître l'humeur souvent pédantesque des principaux coryphées de la pléiade littéraire dans ces compositions tout imprégnées de scolastique, où la syntaxe latine est traitée en fugue, où le musicien s'amuse à décliner le pronom *hic, hæc, hoc,* selon les lois chromatiques d'un puéril contre-point? Cette contorsion d'esprit qui se manifeste vers la fin du XVe siècle, et qui devait si facilement aboutir en France au *précieux,* a produit dans toutes les branches de l'art des résultats curieux qu'il serait bon de constater. Ces démons qui grimacent du haut des cathédrales, ces vipères et ces lézards qui rampent sur la porcelaine à travers les fruits du repas royal, tout cela tient de très près au canon tortueux dont une règle de la syntaxe latine va fournir le sujet. Il n'est certainement pas sans intérêt d'étudier cette disposition identique de l'esprit se manifestant sous toutes ses formes, et de constater le point de ressemblance qui se trouve entre le poète travaillant à mettre l'histoire romaine en madrigaux et le musicien qui ne demanderait pas mieux que de fuguer les élémens d'Euclide. Nous le répétons, on doit une vive reconnaissance à M. le prince de la Moskowa, qui, non content d'avoir découvert une infinité de compositions curieuses, est encore parvenu à les faire exécuter de telle sorte que tout un public se trouve initié par lui à ces charmans mystères de l'art musical au XVIe siècle. La poésie ne sera désormais plus la seule à montrer son tableau historique et critique.

Mme la duchesse de Rauzan, Mme la marquise de Gabriac et les autres dames patronesses du concert organisé pour venir en aide aux jeunes apprentis avaient suivi l'exemple donné par M. le prince de la Moskowa, en composant de chœurs et de morceaux d'ensemble la majeure partie de leur programme. Deux chœurs russes ont eu les honneurs de cette matinée, l'une des plus brillantes de la saison. Le premier de ces remarquables morceaux fut écrit par Sarti, au temps qu'il dirigeait la chapelle impériale de Paul Ier; le second, exécuté sans accompagnement, est une prière de Bartinansky, l'Allegri moscovite, le maître auquel on doit toute la musique sacrée qui se chante aujourd'hui dans les églises russes. Autant qu'on en peut juger sur une composition détachée, sa musique se recommande par une exquise pureté d'harmonie, comme aussi par le sentiment religieux qui l'a inspirée. En revanche, un certain caractère original qu'on serait bien aise d'y trouver fait défaut; là comme partout, dans les productions de l'art moscovite, le cachet de nationalité manque. C'est toujours plus ou moins le style italien et français, le sentiment des maîtres du XVIIe siècle, dont Bartinansky

était venu étudier les ouvrages à Venise sous la direction de Galuppi. Nous renonçons à décrire la précision vraiment admirable avec laquelle des gens du monde ont rendu cette prière : intonation, mesure, expression, nuances, il y avait tout. Il faut dire aussi que ces nobles voix étaient conduites par un musicien fort habile, plus en état peut-être que personne de les initier aux mystères d'une exécution de ce genre, nous voulons parler de M. Rubini, naguère encore maître de chapelle de l'empereur Nicolas, et qui, à ce titre, doit s'entendre sur les moyens d'inculquer aux masses chorales le sentiment de la précision. On sait en effet ce qu'est cette chapelle impériale, composée de quatre-vingts chanteurs recrutés militairement dans toute la Russie; plusieurs ont parlé des prodigieux effets que l'autorité despotique du maître obtient à la longue de ces automates chantans, doués presque toujours de voix extraordinaires. C'est, dans l'ordre des voix, la perfection inouie de l'orchestre du Conservatoire. Il leur suffit de recevoir le ton à l'aide d'un diapason pour s'exercer ensuite des heures entières sans accompagnement, changer vingt fois de morceaux, et se trouver, à la fin de la séance, n'avoir pas varié d'un quart de ton. Essayez pareille expérience, je ne dis pas sur les choristes de nos théâtres, mais sur l'élite de nos virtuoses, et vous verrez le beau miracle qui en résultera. Il est vrai que le tsar y met sa gloire, et tient à sa chapelle comme un pape du temps des Médicis. Nul n'est admis qu'il ne l'ait entendu d'abord; lui seul juge des ténors, des basses et des soprani, et, pour peu qu'on se relâche à l'endroit de l'intonation, il se charge aussitôt d'admonester et de punir. Un dimanche, au sortir de l'office, sa majesté rencontre son maître de chapelle : « Savez-vous, monsieur Rubini, lui dit-elle, que vos chœurs auraient pu aller mieux; faites-moi rentrer tout ce monde à l'école, et qu'on se mette à chanter jusqu'à six heures. » Quel dommage qu'un pareil système ne puisse convenir à nos mœurs! comme il réussirait aux choristes du Théâtre-Italien et même de l'Opéra! N'est-ce pas M. Viennet qui s'écriait un jour à la tribune : « Des libertés! mais nous en avons trop! » Parmi ces libertés superflues, le spirituel académicien comptait-il celle de chanter faux, que ces barbares du Nord se sont ainsi laissé ravir, et que nous espérons bien, nous autres, garder toujours?

H. W.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mars 1846.

La chambre a rejeté à une majorité de 48 voix la proposition de M. de Rémusat sur l'incompatibilité de certaines fonctions publiques avec le mandat législatif. Toutefois on peut affirmer qu'il n'y a pas de question plus près d'être gagnée, et nous croyons que le cabinet n'en est pas moins convaincu que l'opposition elle-même. L'effet du discours de M. Thiers a été immense, et personne ne méconnaît désormais ni la nécessité d'arrêter l'invasion du parlement par les agens salariés, ni la confusion que cette invasion établit de plus en plus entre l'ordre administratif et l'ordre politique. 184 fonctionnaires, dont 133 appartiennent à la majorité, c'est là une proportion qui infirme malheureusement la valeur morale des résolutions législatives et qui tend à s'accroître encore. On connaît déjà plus de 60 fonctionnaires publics qui se présenteront aux élections prochaines en concurrence avec des membres actuels de la législature, et l'on cite une cour royale qui, si les candidatures conservatrices étaient toutes accueillies par le corps électoral, verrait ses quatre avocats-généraux et son procureur-général siéger au Palais-Bourbon, tandis que son premier président irait s'asseoir au Luxembourg. Un grand nombre de fonctionnaires doivent sans doute trouver place dans nos chambres, et c'est là la première conséquence d'un état social tel que le nôtre. La représentation nationale en France ne peut se recruter presque exclusivement dans la grande propriété agricole, comme en Angleterre, et il y aurait des inconvéniens sérieux à ce qu'elle fût envahie par les capitalistes et les industriels, qui ne la dominent déjà que trop. Il est naturel que les représentans des principaux services publics aient accès dans le parlement. Il est légitime que le pays leur tienne compte de leurs études consciencieuses et d'une existence d'ordinaire probe et modeste. Il ne peut venir à l'esprit de personne d'exclure en masse des hommes moins étrangers aux intérêts généraux de la société que la plupart des spéculateurs par lesquels ils seraient remplacés. Si les fonctions administratives et judiciaires ne donnent pas l'esprit

politique, elles apprennent du moins à considérer les choses d'un point de vue désintéressé, et elles imposent un respect de soi-même que l'habitude des affaires efface tous les jours davantage. Il faut donc que beaucoup de fonctionnaires viennent siéger dans nos assemblées pour éclairer de leur expérience pratique les questions qui s'y débattent.

Nul ne l'a reconnu plus hautement que M. Thiers, et l'honorable membre a trop l'esprit de gouvernement pour que ses déclarations sur ce point aient pu exciter aucune surprise; mais il faut des limites même aux meilleures choses, et c'est parce que le pays incline naturellement à choisir des fonctionnaires, et parce que ceux-ci ont à la fois grand désir de se présenter et grand intérêt à être élus, qu'il deviendra nécessaire de faire intervenir l'autorité de la loi pour protéger en même temps et les services administratifs délaissés et la chambre envahie. Il n'y a aucune parité de situation entre le propriétaire indépendant qui quitte son département pour venir remplir à Paris les fonctions gratuites de député et le fonctionnaire qui abandonne l'exercice de ses fonctions et la représentation qui peut y être attachée, pour jouir à Paris, pendant plus de la moitié de l'année, de l'intégralité de son traitement, sans aucune charge. On comprend que tout attire celui-ci et que tout repousse celui-là, et c'est pour rétablir la balance que l'action du pouvoir devient indispensable. Il ne faut pas que la chambre élective se partage en deux classes, l'une de fonctionnaires non exerçant, qui ne sont, durant leur séjour à Paris, que de véritables députés salariés, l'autre de députés remplissant gratuitement des fonctions pénibles et onéreuses. Si l'état actuel des choses continuait, on peut tenir pour assuré qu'avant peu la seconde catégorie aurait à peu près disparu, tant les candidatures seraient poursuivies avec ardeur par les hommes appartenant à la première.

Mais il est un autre point de vue sous lequel ce grand problème ne peut manquer d'être envisagé par quiconque a participé aux affaires publiques. Quel est l'ancien ministre, quel est le ministre en exercice qui ne sache fort bien tout ce que le pouvoir perd en force et en dignité dans les rapports quotidiens des chefs avec les subordonnés, lorsque la députation vient établir une égalité de position entre les uns et les autres? Un garde-des-sceaux peut-il donner des ordres à ses procureurs-généraux? Un ministre des travaux publics peut-il disposer de ses ingénieurs sans tenir grand compte de leurs convenances personnelles et de leurs exigences, même les moins légitimes? Tel substitut sans talent entré à la chambre ne s'est-il pas tenu pour assuré d'arriver au poste le plus élevé, et ne porte-t-il pas en effet la toge de premier président? Tel ingénieur auquel on avait constamment refusé un avancement hiérarchique n'a-t-il pas forcé les portes du conseil des ponts-et-chaussées en forçant celles du Palais-Bourbon? Enfin, en tenant compte d'exceptions d'autant plus honorables qu'elles sont parfaitement volontaires, n'est-il pas reconnu et avéré que, pour le fonctionnaire député, l'avancement est la conséquence prompte et facile du mandat législatif?

Dans les années qui suivirent la révolution de juillet, on s'était efforcé de remédier à ces graves inconvéniens par l'action combinée de la loi et des habitudes. La loi électorale avait prononcé certaines incompatibilités, et peut-être est-ce le cas de dire que celles-ci n'ont pas toujours été heureuses, et que le principe pouvait recevoir de plus utiles applications. N'est-il pas étrange, par exemple, de voir admettre à la chambre les ingénieurs en chef et les ingénieurs

ordinaires, indispensables dans leur département, et de voir frapper d'exclusion les receveurs-généraux, autorisés à déléguer tous leurs pouvoirs, et que le mouvement des grandes affaires attire et retient sans nul inconvénient à Paris? N'y a-t-il pas quelque anomalie à autoriser un président de tribunal à se faire élire dans son propre ressort, lorsqu'on déclare inéligible le procureur-général dans toute l'étendue de la cour qu'il dirige? Quoi qu'il en soit, aux incompatibilités légales prononcées en 1832, l'usage en avait ajouté de plus utiles peut-être. En supprimant les directions générales, le nouveau gouvernement avait implicitement décidé que les directeurs d'administrations cesseraient d'être hommes politiques, ainsi qu'ils l'avaient été sous la restauration. A l'intérieur, le service des beaux-arts; aux affaires étrangères, les importantes directions des affaires politiques et commerciales; à la justice, celles des affaires civiles et criminelles; aux finances, les services des postes, des douanes, des forêts, des contributions directes et indirectes, de la comptabilité, du contentieux et de la dette inscrite, furent remis aux mains d'hommes spéciaux, arrivés au premier rang, et assurés d'y rester jusqu'au jour d'un repos honorablement acheté.

M. le baron Louis et M. Humann, qui ont laissé, l'un et l'autre, au ministère des finances, des souvenirs de fermeté, maintinrent cet état de choses autant que cela leur fut possible, et pendant long-temps M. Calmon seul continua d'appartenir à la haute administration et à la chambre; mais les ambitions parlementaires ne tardèrent pas à s'emparer des positions que la loi ne défendait pas contre leur influence. La direction générale des forêts passa successivement à MM. Bresson et Legrand (de l'Oise); puis, lorsque la mort eut frappé M. Pasquier, directeur des tabacs, et M. Jourdan, directeur des contributions directes, leur succession fut disputée et conquise par des députés, reconnus désormais seuls candidats possibles. Chacun sait qu'en ce moment le contentieux est promis à tel membre de la chambre qu'on pourrait désigner, que tel autre aspire à la dette inscrite, lorsque le titulaire actuel, M. Delair, sera appelé à la chambre des pairs, où il aspire à siéger. La direction des postes est moins défendue, à l'heure qu'il est, par la haute influence qui a si long-temps maintenu M. Conte, que par les rivalités parlementaires qui se disputent la satisfaction de loger à l'hôtel Jean-Jacques Rousseau. Plusieurs engagemens, trop connus du public, sont pris pour le conseil d'état, et les vacances éventuelles y sont d'avance escomptées.

Peut-être aurait-il été possible d'éviter l'extrémité à laquelle la force des choses conduira nécessairement bientôt et le gouvernement et les chambres; peut-être plus d'énergie et de prévoyance aurait-il permis, aux divers cabinets qui se sont succédé depuis quinze ans, de couper le mal dans sa racine. S'ils avaient considéré, d'une part, les besoins du service, de l'autre la nécessité de maintenir le personnel des bureaux dans l'étroite dépendance des ministres, ils auraient pu opérer, par de simples décisions ministérielles, ce qu'il s'agit de faire aujourd'hui par la solennelle autorité de la loi. Il eût été fort légitime de mettre certaines catégories de fonctionnaires en demeure d'opter entre la vie politique et leurs fonctions administratives, et, si de tels usages s'étaient établis et maintenus, le pouvoir aurait acquis le double avantage d'effectuer lui-même une réforme utile, et d'empêcher qu'elle ne se fît plus tard contre lui.

Il en est de cette question comme de toutes celles dont la solution est inévi-

table. Plus on tarde à les vider, et plus on rend l'opposition exigeante. Elle ne songeait pas, l'année dernière, aux officiers de la maison du roi et aux employés de la liste civile, et voici qu'une difficulté constitutionnelle du premier ordre se trouve engagée dans une affaire qu'on ne pourra plus désormais terminer sans les atteindre. La portion intelligente du parti conservateur a depuis long-temps conscience de la gravité du problème qu'on s'obstine à ne pas poser, comme s'il suffisait de ne pas poser une question pour la faire disparaître. On dit que le cabinet lui-même avait suscité, l'année dernière, le projet présenté par cinq de ses plus honorables amis, projet qui, convenablement modifié, aurait pu, sous des formes plus générales, produire un résultat analogue à celui que se propose M. de Rémusat. Qu'est devenue cette proposition, reproduite encore cette année par l'inutile persistance de M. de Gasparin? Quelle adhésion publique et quelle sorte de concours lui a donnée le ministère? N'est-il pas dominé par sa majorité de fonctionnaires beaucoup plus qu'il ne la domine, et, au point où en sont venues les choses, ne serait-ce pas le cabinet qui recueillerait surtout le bénéfice d'une émancipation destinée à replacer tous les pouvoirs dans une situation régulière?

Que le parti conservateur y prenne garde : s'il est maître du présent, il y va de son avenir; qu'il ne laisse pas s'établir, dans l'intérêt de la monarchie, non plus que dans celui de sa propre prépondérance, cette dangereuse opinion, qu'il n'y a aucune réforme à attendre de son initiative, même pour réprimer des abus manifestes. Qu'il n'apprenne pas à l'opinion publique à chercher en dehors de lui une issue pour ses plaintes, une expression pour ses vœux, et qu'il songe que c'est toujours au sein de leur victoire que les *ultracismes* ont péri. Déjà des symptômes significatifs constatent le réveil du pays, moins absorbé dans les intérêts matériels, plus disposé à tenir compte des grands événemens qui se passent et de ceux qui se préparent au dehors. Au sein même de la chambre, le débat sur la réorganisation des gardes nationales a constaté qu'une portion de la majorité n'entendait pas engager sa responsabilité au-delà de certaines limites, et, pour correspondre à ces dispositions nettement exprimées, M. le ministre de l'intérieur a dû prendre l'engagement de rentrer, à la session prochaine, dans la légalité, violée depuis dix ans, en présentant un projet destiné à mettre la loi d'accord avec les faits, si, d'ici à cette époque, il ne parvenait pas à mettre les faits d'accord avec la loi.

La vive émotion causée au pays par les affaires de Pologne et par les massacres de la Gallicie est un indice non moins sérieux de ce réveil chaque jour plus sensible de l'esprit public. Il y a trois mois qu'on déclarait la France à jamais enfouie dans les combinaisons de l'agiotage, à jamais incapable de s'agiter pour une pensée de nature à ébranler le repos du monde. Qu'en pense-t-on aujourd'hui, et qui pourrait méconnaître les conséquences qu'auraient eues sur l'opinion publique la durée et le développement de l'insurrection polonaise? Il n'est pas une classe de la société française dans laquelle des sentimens chaleureux et un dévouement sympathique ne continuent à se manifester, et il est hors de doute que, si une crise analogue se produisait à l'époque des élections générales, le résultat de celles-ci en serait gravement modifié. Le mouvement de Cracovie n'a pas plus réussi que n'avaient réussi les six révolutions qui, depuis 1772, ont signalé l'héroïque désespoir d'un grand peuple luttant, par la seule puissance du droit, contre la plus odieuse oppression qui fut jamais; mais, prises en masse,

toutes ces insurrections ont atteint leur but, et celle de Cracovie autant qu'aucune autre. Elles ont constaté que la vitalité de la Pologne était aussi grande qu'au lendemain du premier partage. Elles démontrent aux cabinets comme aux peuples qu'après soixante ans de domination, aucun élément étranger n'a pris racine sur cette terre des Slaves, où la Russie dresse en ce moment ses gibets, et où une autre puissance chrétienne a dû organiser pour sa défense des massacres qui, par leurs proportions colossales, font oublier ceux des Carmes et de l'Abbaye. Danton a été vaincu en audace et en prévoyance. C'est en effet par une politique de trente années suivie avec une persévérance inexorable, malgré les efforts et les supplications annuelles de la noblesse gallicienne, qu'ont été préparées les scènes de désolation auxquelles le monde moderne n'a rien à comparer. Plus de quinze cents propriétaires massacrés, les habitations seigneuriales détruites, toute une province nageant dans le sang et parcourue par des bandes de tigres qui reçoivent, sur les ruines qu'ils ont faites, les félicitations officielles de leur souverain, mêlées à de timides conseils qu'ils dédaignent : cela ne s'était jamais vu, et la conscience publique réputait de pareils crimes impossibles. Que serait-ce donc si aux faits trop authentiquement constatés nous ajoutions ce qui se croit, ce qui se dit dans toute l'Allemagne! Que serait-ce si, sur la foi de lettres nombreuses, nous répétions contre le gouvernement autrichien l'accusation d'avoir fait déguiser des compagnies entières de chevau-légers en paysans pour activer et étendre le massacre, qu'il est désormais dans l'impuissance d'arrêter! Une partie de la Gallicie est encore au pouvoir des paysans, et ceux-ci se refusent à déposer les armes avant que le gouvernement autrichien leur ait garanti l'exécution des promesses à l'aide desquelles on les a soulevés. Sur quelques points seulement, ces malheureux désabusés tiennent pour les seigneurs et défendent leurs châteaux contre les bandes affamées qui les assiégent. C'est ainsi que la princesse Oginska est gardée, assure-t-on, dans ses terres avec ses neuf enfans par un corps de paysans armés. L'horreur inspirée par la politique pratiquée en Gallicie ne saurait s'exprimer, et un fait significatif qui nous est affirmé de bonne source, c'est que la malheureuse ville de Cracovie, sous le joug de fer qui l'opprime, demande l'abolition du triple protectorat, et exprime le vœu d'être incorporée à la Prusse, et même, s'il le fallait, à la Russie, pour n'être pas exposée à retomber entre les mains de l'Autriche.

Le coup que ces événemens ont porté à l'influence morale du cabinet de Vienne aura des résultats incalculables. Menacée en Italie et en Hongrie par des nationalités chaque jour plus rebelles à l'assimilation, l'Autriche a perdu le seul prestige qui la soutenait en Europe, celui d'une administration paternelle et modérée. Il est un autre cabinet, qui malheureusement n'a plus rien à perdre sous ce rapport. Néanmoins chaque jour met en lumière des faits nouveaux, et lorsque, dans un ouvrage qu'on pourrait appeler la nécrologie de la Pologne (1), on parcourt ces longues listes de confiscations qui ne contiennent pas moins de

(1) *La Pologne, le duché de Moscou et l'empire des Russies*, par J.-B. Gluchowski, 1 vol. in-8°. — Nous invitons aussi ceux de nos lecteurs qui voudraient étudier les questions soulevées par l'état actuel de l'empire russe à recourir au travail de M. Ivan Golovine, *la Russie sous Nicolas Ier*, qui se distingue parmi les nombreux écrits récemment publiés sur ce pays si mal connu.

six mille noms propres, et dont le total excède une valeur de 2 milliards; lorsqu'on parcourt cette série d'ukases destinés à dénationaliser toute une génération prise au berceau, on éprouve une sorte d'épouvante, et l'on se demande si le régime de la terreur, que la France n'a supporté que quinze mois, peut impunément durer quinze années au sein de l'Europe indifférente et inattentive.

En présence de tels attentats, on a besoin de se réfugier dans une foi inébranlable en la justice divine, et l'on se console en songeant que la Grèce a vécu quatre siècles courbée sous le cimeterre ottoman, que l'Irlande est aujourd'hui le plus grand péril de l'Angleterre, parce qu'elle a été son plus grand crime. Ces pensées ont été noblement exprimées par M. de Montalembert dans la discussion si heureusement ouverte par lui à la chambre des pairs. Elles ont assuré à M. Villemain l'un des plus grands succès dont on ait gardé la mémoire au Luxembourg. M. le général Fabvier, M. de Tascher, M. le prince de la Moskowa, M. le duc d'Harcourt, ont parlé avec une émotion à laquelle la chambre s'est associée tout entière. M. le ministre des affaires étrangères a subi cette influence, et il a tenu un langage tout différent de celui qu'il avait parlé au sein de l'autre chambre. Un nouveau débat sur les affaires de Pologne paraît inévitable avant la fin de la session. Il est difficile que le ministère ne soit pas mis en demeure de s'expliquer sur la manière dont il entend les clauses du traité de Vienne relatives à Cracovie. On sait que l'article 4 du traité particulier entre la Russie et l'Autriche déclare et garantit l'indépendance de la ville libre de Cracovie; on sait également que le second paragraphe de l'article 5 du même acte déclare que les sujets respectifs des deux gouvernemens recevront *une représentation et des institutions nationales* d'après le mode d'existence politique que chacune des deux cours jugera convenable de leur accorder.

Pour accomplir cette stipulation, placée, comme toutes celles consignées dans les actes de Vienne, sous la garantie des diverses puissances signataires, la Russie avait accordé à la Pologne la constitution du 27 novembre 1815, et l'Autriche avait institué à la même époque en Gallicie une sorte de représentation nationale. Cette diète s'assemble à un jour déterminé chaque année, et présente respectueusement au commissaire de l'empereur des pétitions sans effet. La Prusse a donné au grand-duché de Posen une assemblée provinciale pour se conformer à la même disposition. Si ces institutions politiques n'ont rien de bien sérieux, elles ne constatent pas moins la force du principe qui autorise la France et l'Angleterre à s'enquérir du sort des populations polonaises, sous quelque domination qu'elles soient placées. Il semble donc impossible que d'ici à la clôture de la session législative l'attention publique ne soit pas appelée sur l'exécution de ces traités, que nous subissons sous la condition expresse qu'ils deviendront une règle respectée de tous.

Le rapport du budget sera déposé le 15 avril. Sous peu de jours, la chambre recevra communication du travail de l'honorable M. Dufaure sur les crédits supplémentaires de l'Algérie. Cette grande question d'Afrique est celle qui préoccupe aujourd'hui le plus vivement la chambre. On dit que la principale résolution à laquelle soit arrivée la commission est la création d'un ministère spécial pour les affaires d'Algérie, et les conjectures ne manquent pas sur les combinaisons et les remaniemens auxquels cette création pourrait donner lieu. Nous croyons inutile d'entretenir le public de bruits d'autant moins sérieux, que

rien n'est plus incertain que la formation du ministère dont l'utilité sera débattue à la tribune. L'idée de faire reposer la responsabilité des affaires de l'Algérie sur la tête d'un homme spécial, engagé devant l'opinion et devant le parlement auquel il appartiendrait, est fort spécieuse sans doute, et elle a été accueillie d'abord avec une faveur véritable; mais, lorsqu'on passe à la pratique, les objections et les difficultés naissent en foule. Comment distinguer les attributions du ministère de l'Algérie de celles du ministère de la guerre? Dans une colonie où l'armée est aussi nombreuse que la population civile, puisqu'elle compte 100,000 hommes, est-il possible de placer cette force immense sous une autre direction que celle de son chef naturel? Qui décidera des expéditions militaires et des plans de campagne? Qui conservera le droit de présider à l'administration indigène sur les territoires arabes? Qui appréciera en dernier ressort les opérations, l'attitude et la conduite des chefs de corps chargés de la perception de l'impôt? De qui ces chefs recevront-ils des ordres, et comment distinguer entre l'administration des territoires indigènes et la direction des opérations militaires, qui exercent une si grande influence sur le gouvernement proprement dit? Ce sont là des obstacles sérieux, car on ne parviendrait à les lever que par un accord à peu près impossible. Nos colonies transatlantiques n'empruntaient que quelques milliers d'hommes à l'armée de terre, et pourtant les difficultés étaient devenues si fréquentes, qu'on a senti le besoin d'organiser pour ce service une armée spéciale affectée à la marine, et dont le personnel dépend exclusivement du chef de ce département. Ne faudrait-il pas, à bien plus forte raison, en venir là lorsqu'il s'agirait d'une armée qui représente le tiers des ressources militaires de la France?

D'ailleurs, n'y aurait-il pas des inconvéniens d'un autre ordre à placer en quelque sorte l'Algérie hors du droit commun de la monarchie par l'institution permanente d'un ministre spécial? Ne serait-ce pas recommencer la faute de l'Angleterre, qui a aussi pour l'Irlande un secrétaire d'état particulier? Il est hors de doute que notre naissante colonie ne peut aspirer de long-temps à la plénitude des droits constitutionnels, et il faut y former une population forte et compacte avant de l'appeler à la vie politique; mais n'y aurait-il pas avantage à donner dès aujourd'hui certaines attributions à divers départemens ministériels, en mettant le gouverneur-général en communication directe avec eux? Pourquoi le ministre de la guerre ne conserverait-il pas la haute direction des affaires militaires en Algérie, pendant que le ministre des finances et le ministre des travaux publics demeureraient chargés des concessions de terre, des grands travaux d'utilité générale nécessaires pour assainir le territoire et lui donner toute sa valeur? Ne serait-il pas plus utile au présent et à l'avenir de la colonie de subdiviser cette grande tâche que de la concentrer? Ceci peut faire naître des doutes graves, et l'on conçoit la perplexité des meilleurs esprits en face d'un pareil problème.

On croit généralement que M. le duc d'Aumale sera appelé, dans notre nouvelle France, à une situation éminente. De l'aveu des hommes les plus compétens, ce prince connaît l'Afrique à fond, et la haute intelligence qu'il a déployée dans l'administration de la province de Constantine lui créerait un titre supérieur encore à celui que peut lui donner sa naissance. La présence d'un fils du roi serait une garantie pour tous les intérêts civils et exercerait peut-être sur l'esprit

des Arabes une action sensible; mais encore faudrait-il que ces avantages, que nous ne méconnaissons pas, ne fussent pas achetés par une infraction évidente aux règles du gouvernement représentatif et aux intérêts manifestes du pays. On comprend qu'un prince de la maison royale exerce les fonctions de gouverneur-général d'Afrique sous la responsabilité du ministre de la guerre, dans les conditions où les exerce aujourd'hui M. le maréchal Bugeaud lui-même, et les principes ne sont pas plus violés s'il gouverne l'Algérie tout entière que s'il n'en administre qu'une seule province comme lieutenant-général; mais on ne comprendrait pas assurément une vice-royauté régie d'après des bases toutes différentes de celles qui président, au sein du royaume, à la distribution des pouvoirs; et dans un pareil ordre de choses les difficultés seraient d'une telle nature, qu'aucun cabinet prévoyant ne saurait consentir à les affronter. La discussion des affaires d'Algérie sera le dernier débat important de la session, et rien n'empêchera le ministère de fixer les élections générales à la première quinzaine de juillet.

La chambre n'a porté à la discussion du traité belge qu'une attention distraite. La question politique a couvert à ses yeux les vices de la convention, et elle a préféré des stipulations inégales au péril d'une alliance du gouvernement belge avec l'Allemagne. Nous désirons que la ratification du traité par notre parlement écarte au moins ce péril; cependant il règne à cette heure une telle incertitude sur l'issue de la crise ministérielle où sont engagés nos voisins, qu'il serait difficile de compter sur l'avenir dans une transaction politique avec la Belgique. Les deux partis qui formaient *l'union* en 1829 sont en ce pays dans un tel équilibre, que, lorsqu'ils ne parviennent pas à s'entendre et à transiger, le gouvernement semble devenir impossible. Les libéraux sont aussi incapables de porter le poids des affaires en ayant contre eux les catholiques que ceux-ci en étant obligés de lutter contre les libéraux : voilà pourquoi l'administration de M. Nothomb était si utile à la Belgique, et pourquoi sa chute a préparé une crise qui semble sans issue. M. Van de Weyer a représenté avec moins de bonheur cet équilibre, que la prudence du roi Léopold s'efforce en vain de maintenir. Espérons pour la jeune monarchie belge que la dernière chance n'est pas perdue, et que la transaction sera reprise sous des conditions nouvelles et peut-être avec des hommes nouveaux : il n'y aurait hors de là qu'impuissance et péril.

Une crise inexplicable partout ailleurs qu'en Espagne est venue ramener sur ce triste pays toutes les sollicitudes et toutes les pensées. Jamais révolution n'a mieux justifié le titre d'effet sans cause, jamais on ne s'est joué plus audacieusement de la morale publique et des lois. L'Espagne entrait enfin en possession de son avenir : le parti modéré, éclairé par l'expérience et grossi par vingt-cinq ans de malheurs publics, était enfin installé aux affaires, essayant de donner pour la première fois au pays le spectacle du respect de la légalité dans le gouvernement et de la probité dans l'administration des finances. Si un budget régulier était venu lui révéler pour la première fois l'étendue de ses charges, il lui avait montré, d'un autre côté, la grandeur de ses ressources. Les réformes opérées par MM. Mon et Pidal, après avoir blessé de nombreux intérêts et des habitudes séculaires, étaient acceptées en silence et ne rencontraient plus de résistances sérieuses. La loi des *ayuntamientos,* qui, quelques années auparavant, avait provoqué une révolution, était appliquée depuis les Pyrénées jus-

qu'au fond de l'Estramadure, et le réseau de ces mille souverainetés municipales était brisé devant l'autorité de la loi. Un système électoral moins complexe et plus sincère allait donner à l'Espagne une représentation plus vraie de tous ses intérêts. Les deux chambres portaient le dévouement monarchique jusqu'à l'enthousiasme, et la tribune ne retentissait que de voix conciliatrices. Pendant que le général Narvaez disciplinait l'armée, rendant ainsi à son pays le seul service qu'on pût attendre de lui, ses collègues disciplinaient l'administration, et M. Martinez de la Rosa devenait le lien entre l'autorité militaire et le principe libéral associés enfin pour le bien-être de la Péninsule; d'importantes négociations étaient engagées avec le saint-siége, qui reconnaissait la souveraineté d'Isabelle II, et le mariage de la jeune reine restait désormais la seule question à résoudre.

C'est au sein de cette situation régulière, inconnue à l'Espagne depuis un demi-siècle, qu'une crise ministérielle se produisit tout à coup il y a quelques semaines. Lassé de se contraindre devant ses collègues et devant les cortès, le duc de Valence a pris en horreur un régime qui imposait des bornes à ses prodigalités; il n'a pu comprendre que ses dettes de jeu ne fussent pas aussi sacrées pour l'Espagne que celles du trésor; et, associant habilement sa querelle personnelle à l'irritation de la reine-mère, troublée dans ses projets de mariage, il a brisé un cabinet qui jouissait, au sein des cortès, d'une majorité considérable, et qu'aucun dissentiment n'avait mis en désaccord avec la couronne. Sommés de quitter les affaires, parce qu'il plaisait au duc de Valence de dissoudre le cabinet présidé par lui, les ministres répondirent, conformément à toutes les règles constitutionnelles, qu'aucune difficulté régulière ne s'opposant à leur marche, ils attendraient une destitution. On sait que celle-ci ne tarda pas à les frapper, et l'on se rappelle les négociations qui aboutirent à la formation du cabinet dirigé par M. le marquis de Miraflorès; mais ce cabinet contenait des hommes trop importans et trop sérieux pour se prêter complaisamment au rôle subalterne qu'avait entendu lui réserver le duc de Valence, appuyé par la triste camarilla qui assume en ce moment une si terrible responsabilité. Après avoir réduit à un titre purement honorifique les fonctions de commandant en chef de l'armée conférées au général Narvaez, le nouveau ministère reprit avec loyauté l'œuvre constitutionnelle entamée depuis deux ans. Le congrès, tout en regrettant la retraite des chefs du parti modéré, s'empressa de donner aux hommes honorables appelés à les remplacer un assentiment décidé. Ce n'était pas là le compte des brouillons qui entendent exploiter l'Espagne et puiser à pleines mains dans ses caisses. Un cabinet appuyé sur la majorité des cortès, et dont ils restaient exclus, ne pouvait manquer de les avoir bientôt pour ennemis. Personne ne se trompait depuis trois semaines, à Madrid, sur l'attitude que prendrait bientôt le général Narvaez; mais ce qui a surpris l'Europe, accoutumée cependant à tout l'imprévu des affaires d'Espagne, c'est l'impudeur de l'agression unie à la frivolité des motifs, ce sont ces déclamations monarchiques d'un pouvoir contempteur des lois qui invoque, pour se justifier, des périls imaginaires, et ne paraît pas soupçonner ceux dont il va entourer le trône. Le ministère Narvaez, sorti d'une intrigue, débute par une révolution : il suspend la liberté de la presse, dissout les cortès sans en avoir obtenu un vote de subsides, et se complète par l'adjonction d'hommes inconnus ou compromis. M. Burgos, trop célèbre dans l'histoire financière de sa patrie; M. Egaña, connu par la vio-

lence de ses opinions absolutistes; M. de la Pezuela, jeune officier appartenant au même parti politique, et dont le seul exploit consiste à avoir insulté en son fauteuil le président de la représentation nationale : voilà les collègues choisis par le soldat qui proclame sa dictature et affiche la prétention de résoudre à lui seul les difficultés qui pèsent sur l'Espagne. C'est à cette troupe d'écervelés que la reine-mère a commis la faute irréparable de livrer la destinée de sa fille.

Effrayée par l'engagement que le duc de Valence lui-même s'était vu contraint de prendre relativement au mariage de la reine et à l'approbation préalable des cortès, résolue à poursuivre le projet napolitain, devenu à peu près impossible en face du mouvement de l'opinion, la reine Christine paraît avoir cédé à la fatale pensée de substituer, dans cette circonstance décisive, la force matérielle à l'action des lois. C'est perdre le dernier prestige qui restât en Espagne à la restauratrice de la liberté constitutionnelle, c'est prendre un rôle que la nouvelle situation de la duchesse de Rianzarès ne comporte plus. D'ailleurs, si, comme tout porte à le croire, ce coup d'état a été tenté d'abord dans la pensée de favoriser la candidature matrimoniale du comte de Trapani, on peut prévoir qu'il aboutira à une tout autre conclusion. Le parti absolutiste est désormais le seul allié possible du ministère espagnol, et l'on peut croire qu'il saura faire ses conditions. Le mariage du comte de Montémolin sera nécessairement la première de toutes, et, dans la situation que cette étrange révolution fait à l'Espagne et à la reine Isabelle II, cette solution paraît, à vrai dire, la seule possible. On n'ignore pas la rage avec laquelle le général Narvaez accueillait naguère les ouvertures de ce genre, lorsqu'on se permettait de prononcer devant lui le nom du fils de don Carlos; mais la reine Christine a le tarif de ses colères, et il ne s'agira que de quelques millions de réaux de plus, si elle se résout à l'union de sa fille avec le fils de l'ancien prétendant. Quoi qu'il en soit, ce qui se passe au-delà des Pyrénées est trop grave, et touche trop directement les intérêts français pour ne pas exciter notre plus vive sollicitude. On dit que la question d'Espagne sera bientôt portée à la tribune. Nous croyons que dans cette affaire le cabinet a autant d'intérêt à s'expliquer que l'opposition elle-même. Il ne faut pas laisser penser à l'Europe que de telles orgies politiques trouvent une approbation quelconque parmi nous.

Pendant que l'Espagne voit le pouvoir royal rouvrir de sa propre main devant elle l'abîme des révolutions, qui semblait près de se fermer, le mouvement démagogique se calme en Suisse, et l'on peut espérer aujourd'hui qu'il ne sortira de l'assemblée bernoise qu'une révision de la constitution, révision depuis longtemps reconnue nécessaire. Les nouvelles des États-Unis continuent d'être pacifiques, et l'Angleterre, moins alarmée de ce côté, se livre, avec une ardeur chaque jour croissante, à la solution des grands problèmes économiques auxquels sont attachées ses destinées. Sir Robert Peel vient de remporter une seconde victoire non moins décisive que la première. Il s'agit maintenant d'appliquer les lois nouvelles pour écarter la famine dont le spectre se dresse déjà en Irlande. Le bill de la fièvre, les divers bills de travaux publics déjà votés, le bill de coercition que les communes vont discuter, seront de bien faibles palliatifs, et si de promptes mesures administratives, combinées avec des charités abondantes, ne viennent pas soulager une détresse toujours croissante, on peut appréhender et les crimes les plus horribles et le spectacle le plus hideux. Sir

Robert est trop justifié par les faits, et son honneur politique est à couvert; quant à sa longévité ministérielle, il semble lui-même en faire bon marché, et ce n'est pas en effet lorsqu'on n'a plus dans le parlement que cent douze amis politiques, qu'il est possible d'espérer une longue carrière. Lord John Russell est prochainement inévitable.

Calme et prospère, appuyée sur un gouvernement auquel elle peut avoir des griefs à reprocher, mais qui est profondément national par son principe même, la France écoute avec émotion, mais sans alarme, le bruit lointain de la tempête qui ébranle les vieilles monarchies, si superbes naguère et aujourd'hui si inquiètes. Elle s'afflige de la déconsidération qui les atteint dans l'estime des peuples; elle s'étonne et s'afflige aussi lorsqu'elle voit le chef du catholicisme conduit, par les intérêts chaque jour plus menacés de sa souveraineté temporelle, à faire cause commune avec les forts contre les faibles, avec les égorgeurs de Tarnow contre leurs victimes. Il est à craindre que ce bref, dicté par le ministre d'Autriche au gouvernement romain, n'arrête l'élan généreux qui entraînait le clergé français vers la Pologne opprimée. Déjà les plus éminens prélats avaient donné le signal de cette croisade de prières et de charité. Nous espérons, pour l'honneur du sacerdoce catholique, qu'elle continuera, et que cette persistance même sera pour la cour romaine un grave enseignement, qui lui profitera dans l'avenir.

Des causes des migrations des divers animaux, par M. Marcel de Serres (1). — Depuis les immortels travaux de George Cuvier, l'étude de l'histoire naturelle semble avoir pris une direction exclusivement physiologique. Jaloux d'ajouter quelques pierres au grand édifice si admirablement commencé par le maître, ses successeurs ont dirigé leurs recherches vers un seul point, l'étude de l'organisation, et paraissent avoir à peu près perdu de vue tous les autres, comme si la classification devait composer à elle seule l'histoire naturelle. Au fond de leurs cabinets, recevant de chaque point du globe, grace à des explorations multipliées, les dépouilles des êtres organisés, ils extraient de l'alcool des débris souvent informes auxquels, au moyen de la loupe et du scalpel, ils assignent une place rationnelle dans l'échelle zoologique. De pareils travaux sont cependant bien loin de constituer toute la science. Que le docteur Strauss passe dix années de sa vie à dessiner et à décrire les différens organes dont se compose le hanneton; qu'un autre s'applique à ranger les insectes d'après le nombre d'articles dont se composent leurs tarses, nous aurons des planches magnifiques et muettes, des catalogues complets et arides, mais jamais un traité d'histoire naturelle. Si nous ouvrons par hasard un de ces grands ouvrages qui prennent néanmoins pompeusement ce titre, leur sécheresse nous fatigue, car c'est partout l'animal décrit dans sa forme, le nombre de ses vertèbres, la dimension de ses os; c'est le numéro sous lequel il doit être rangé, mais rien qui nous éclaire sur ses fonctions dans la nature et sur la part qu'il peut prendre à l'harmonie générale. Si dans un coin de la préface on dit quelques mots de ses mœurs,

(1) Un vol. in-8°, chez Lagny, rue Bourbon-le-Château.

alors les erreurs s'accumulent, car on a partout copié Buffon et Lacépède, qui eux-mêmes avaient pris beaucoup dans les anciens. On n'y rencontre presque jamais d'observations directes. Il est pourtant un point essentiel de la science auquel il serait temps d'attacher quelque importance. A côté des études anatomiques, il y a la recherche des relations admirables que présentent les différentes espèces avec les milieux dans lesquels elles vivent, et surtout avec l'homme; l'histoire de leurs mœurs et de leurs instincts, champ encore aussi peu exploré qu'il est fertile. Il y a, en un mot, ce qui forme le véritable but de la science, la connaissance de l'être dans ses fonctions et dans ses rapports avec le reste de la création.

Aussi, quand nous voyons, à de rares intervalles, apparaître le travail d'un véritable observateur, d'un de ces hommes qui voient par leurs yeux, et, s'écartant du sentier battu, suivent avec persévérance et discernement les animaux dans les phases diverses de leur existence, sommes-nous certains d'y rencontrer ce qu'on ne trouve point ailleurs, un intérêt véritable.

A ce titre, nous nous plaisons à signaler le dernier ouvrage publié par M. Marcel de Serres. L'étude des nombreux voyages auxquels se livrent la plupart des animaux et des causes qui les déterminent est une des plus curieuses de l'histoire naturelle. Les migrations annuelles des oiseaux, qui s'étendent quelquefois à des milliers de lieues, ont seules attiré depuis long-temps l'attention des naturalistes; la plupart des êtres exécutent cependant comme ces derniers des pérégrinations dont un grand nombre ont également un caractère de périodicité. Les mammifères, les poissons, les reptiles, les mollusques, les plantes elles-mêmes, paraissent animés d'un mouvement de translation comme pour opérer incessamment la fusion de tous les êtres, équilibrer la distribution des races, et mettre chaque jour davantage à la portée de l'homme les créatures sur lesquelles il doit exercer sa puissance. A suivre depuis les temps historiques les nombreux chemins parcourus par les différentes espèces, on arrive à reconnaître que, parties d'un centre commun, elles ne cessent de s'avancer en rayonnant vers les points les plus opposés du globe, sans distinction de climat. Cette loi devient surtout frappante à l'égard de celles qui nous sont d'une utilité immédiate. Soit qu'un instinct particulier sollicite les animaux à quitter leur patrie primitive pour se livrer aux hasards des plus longs voyages, soit que l'homme, en rayonnant lui-même dans toutes les directions, ait attiré les uns et repoussé les autres, il est certain que les races nuisibles s'amoindrissent, tandis que celles dont on retire quelques avantages s'étendent et s'établissent dans les climats les plus opposés. Dans ces mouvemens qui sollicitent sans cesse chaque créature à se déplacer, M. Marcel de Serres a recherché quelle part pouvaient prendre l'instinct, la variété des saisons et la présence de l'homme. Il divise le règne animal en trois grands ordres : le premier comprend les êtres dont les migrations sont périodiques; dans le second, il range ceux qui, toujours en voyage, n'ont point de patrie et mènent une vie errante; le troisième renferme les stationnaires, qui ne quittent le lieu où ils ont pris naissance que pendant des temps très courts et sous l'influence de causes exceptionnelles.

C'est surtout dans la première de ces divisions que l'on rencontre les animaux qu'un instinct irrésistible, une force indépendante de la température et de toutes autres circonstances extérieures pousse avec une sorte de fatalité vers l'accom-

plissement de cette loi mystérieuse dont l'auteur cherche à déterminer le but. Que l'on enferme dans de grandes volières, avec les conditions les plus favorables, et en leur fournissant les alimens qui leur conviennent, des oiseaux voyageurs, et pour chacun l'époque de sa migration se fera sentir par une agitation inaccoutumée. Quelques-uns tombent dans une sorte de marasme et se laissent mourir de faim. Le sentiment maternel, si puissant chez les oiseaux, ne peut contrebalancer ce désir de voyage, et il n'est pas rare, à l'époque du départ des hirondelles, de les voir abandonner leurs petits quand quelques jours de plus suffiraient pour leur donner la force de les suivre.

Chez les mammifères, les migrations, qu'il ne faut pas confondre avec leurs déplacemens accidentels, sont beaucoup plus rares que chez les oiseaux. Parmi ceux qui paraissent le plus exclusivement dominés par le pur instinct, l'auteur cite les isatis et les lemings. Ces derniers, surtout, dirigent leurs courses à travers l'Océan et le golfe de Bothnie avec une imperturbable précision. Rien ne les arrête, ils traversent les fleuves, les bras de mer, les montagnes, poursuivant leur but avec une sorte d'aveugle fatalité. Ils ne marchent que la nuit, sur deux lignes parallèles et serrées, s'arrêtant pendant le jour, et ne laissant pas trace de végétation sur leur passage, puis ils repartent, toujours suivis par des carnassiers et des hiboux qui les déciment à tel point que peu d'entre eux parviennent au terme de leur voyage. Doués d'une fécondité extraordinaire, à peine prennent-ils le temps de réparer leurs pertes qu'ils se remettent en voyage en sens contraire, traversant les mêmes dangers sans dévier de la ligne droite, et paraissant n'accomplir ces désastreuses pérégrinations que pour compenser par les pertes nombreuses qu'ils éprouvent la fécondité de leur race.

Peut-être faut-il voir un but analogue dans le déplacement d'un grand nombre de poissons comme le hareng, le maquereau, les sardines, qui vont, à des époques fixes, suivis et décimés par les squales, les baleines et les cachalots accomplir cette grande migration qui chaque année verse l'abondance et la richesse sur une côte de plus de deux mille lieues. L'histoire de ces migrations et des causes qui les déterminent est tracée par M. de Serres avec une science d'observation peu commune et présente un nombre infini de faits entièrement neufs. Excepté certaines tortues marines, peu de reptiles accomplissent de grands voyages périodiques. On rencontre bien à des époques déterminées, au milieu de l'Océan Pacifique, des troupes de ces énormes tortues franches qui dorment au soleil à plus de cinq cents lieues de toute terre et s'en reviennent par bandes enfouir leurs œufs dans les sables des rivages brûlés par le soleil; mais ce n'est là qu'un fait isolé, et l'on peut dire que les déplacemens des reptiles sont tous soumis à l'influence des saisons.

Les animaux erratiques et ceux qui n'abandonnent momentanément leur patrie que pour rencontrer ailleurs une nourriture plus abondante sont en bien plus grand nombre que les premiers; depuis l'ours polaire et le renne, le morse, le cachalot et le crocodile, jusqu'aux animaux les plus inférieurs, comme les insectes et les coquillages, presque tous les animaux se livrent à des courses plus ou moins capricieuses, plus ou moins déterminées par les changemens de température ou l'instinct de la reproduction. L'histoire de ces voyages, tantôt isolés, tantôt en troupes organisées avec une prévoyance surprenante, présente des particularités qui donnent au livre du savant naturaliste un puissant intérêt. Il

est curieux d'étudier par quel artifice plusieurs de ces animaux, presque entièrement dépourvus d'organes de locomotion, parviennent néanmoins à parcourir des centaines de lieues; comment ils trouvent les moyens de se faire transporter par d'autres, comme la plupart des mollusques à ventouses, de se laisser entraîner par les courans des fleuves, comme les akis, les pimélies et un grand nombre d'autres insectes; comment enfin plusieurs coquillages, tels que les argonautes et les nautiles, parviennent, avec leurs tentacules en forme de voiles, à parcourir des espaces de deux ou trois cents lieues.

Les migrations des végétaux et la faculté que la nature a donnée à leurs graines de parcourir d'énormes distances, les moyens que plusieurs emploient pour s'emparer du sol qui leur convient et en chasser les autres, ne sont pas moins féconds en curieux détails dont on ne tardera pas à retirer d'utiles applications. Le livre de M. Marcel de Serres, couronné par l'Académie des sciences de Harlem, a ouvert une voie large et nouvelle aux observations des naturalistes. Malgré le défaut de méthode que nous y avons parfois remarqué et l'impardonnable négligence avec laquelle il est écrit, ce livre mérite, par les faits nouveaux qu'il signale et les tableaux qui l'accompagnent, d'être consulté par ceux qui ne veulent point rester étrangers aux admirables lois qui président à la distribution et à l'histoire des races dans les diverses parties du globe.

A. B.

— On n'a pas oublié le remarquable travail publié dans cette *Revue* par M. le comte Alexis de Saint-Priest sur la dissolution de la société de Jésus, et où l'auteur, les pièces diplomatiques en main, éclairait d'une vive et piquante lumière des négociations long-temps restées mystérieuses. Ce travail est devenu un livre, et ce livre a eu sa destinée, *habent sua fata libelli*. Citée à la tribune, traduite en Angleterre et en Allemagne, adoptée tour à tour comme une apologie de la société de Jésus ou comme une arme contre elle, vivement critiquée par les uns, louée sincèrement par les autres, l'*Histoire de la Chute des Jésuites* a trouvé dans tous les camps de nombreux lecteurs et des lecteurs passionnés. Les violences de la polémique et le retentissement même du livre imposaient à l'historien des devoirs qu'il a compris. Pour qu'on ne se méprît pas sur ses intentions, sur le caractère d'une œuvre écrite, comme il le dit lui-même, sans amour et sans colère, *sine ira et studio*, il était désirable que le texte en fût soigneusement revu, que de nombreuses pièces justificatives vinssent à la fois compléter et appuyer les jugemens de l'écrivain. Tel est le but que l'auteur s'est proposé d'atteindre dans une nouvelle édition, et l'*Histoire de la Chute des Jésuites* se réimprime aujourd'hui pour la quatrième fois (1). Après avoir servi de document dans une cause pendante, après avoir eu, pour ainsi dire, son rôle actif et son succès d'à-propos, l'ouvrage de M. de Saint-Priest garde ses titres à un succès plus calme et plus durable. C'est une page d'histoire dont l'intérêt survit à des émotions passagères, et dont l'autorité s'est accrue de toutes les adhésions qu'a rencontrées l'auteur, de toutes les colères même qu'il a soulevées.

— L'Italie est en ce moment livrée à de curieuses recherches sur sa propre histoire. De tous côtés, on étudie, on restitue les anciennes chroniques; on rend à

(1) Chez Amyot, rue de la Paix.

la lumière des documens ignorés et précieux. C'est un mouvement analogue à celui que provoquèrent en France les premiers travaux historiques de MM. Guizot et Augustin Thierry. Chaque ville a ses érudits attentifs à recueillir, dans les archives locales, les matériaux du grand édifice de l'histoire nationale, qui attend encore son architecte. Parmi ces documens qu'on exhume avec tant d'ardeur, il en est qui méritent d'appeler l'attention de la France. Nous n'en voudrions pour preuve qu'une publication très intéressante où M. le duc de Dino, s'appuyant sur des recherches récemment faites au-delà des monts, nous rend, à l'aide de traductions richement annotées et complétées par une savante introduction, quelques-unes des pages les plus brillantes de l'histoire de Sienne (1). La puissance de Pise, la gloire de Florence, ont fait un peu oublier Sienne, à laquelle il n'a manqué peut-être qu'un heureux hasard pour jouer le premier rôle parmi les républiques de la Toscane. La bataille de Monte-Aperto lui valut même un instant la prépondérance; ce triomphe, malheureusement pour Sienne, fut bientôt suivi d'affreux désastres et de troubles intérieurs qui tournèrent à l'avantage de Florence. L'histoire de Sienne, du XVe au XVIIe siècle, n'offre guère qu'une longue série d'intrigues, de proscriptions et de massacres. Un seul fait se détache avec grandeur au milieu de ces tristes agitations : c'est le soulèvement de Sienne contre la domination espagnole, que Charles-Quint avait tenté d'y établir. Les récits traduits par M. le duc de Dino renferment de curieux détails sur la conjuration qui renversa les projets de Charles-Quint dans la Toscane, et sur les événemens qui suivirent ce glorieux épisode, événemens où la France joua un rôle considérable et trop peu connu. Il se trouve ainsi qu'une page tirée des chroniques d'une petite république italienne peut servir à combler une lacune de notre histoire. Par cet exemple, on voit combien il serait important pour la France d'étudier de plus près le mouvement historique en Italie. Il est honorable pour M. le duc de Dino d'avoir ouvert une voie où les nombreux écrivains attirés par vocation ou par goût vers l'étude de nos annales trouveront après lui plus d'une recherche utile à faire, plus d'un curieux document à recueillir.

— La bibliothèque des hommes éminens dans les sciences et dans la littérature est volontiers l'image de leur esprit; c'est l'atelier de ces travailleurs intellectuels. La bibliothèque de l'illustre M. de Sacy était égale à sa science, c'est-à-dire qu'elle embrassait toutes les branches de la littérature et de la connaissance humaine. Le catalogue de cette bibliothèque, rédigé par M. Merlin, est devenu un ouvrage curieux, et qui sera souvent consulté. Le second volume de ce catalogue, précédant de peu la vente qui va recommencer (6 avril), vient de paraître. Le principal intérêt du premier volume était dans la riche collection des manuscrits orientaux; l'intérêt non moindre de cette seconde partie consiste dans la collection la plus complète des grammaires et vocabulaires en toutes langues, en idiomes de toutes les branches, de toutes les familles; rien qu'à parcourir cette série d'indications bibliographiqnes, on prend l'idée du labeur infatigable de la science pour remettre de l'ordre et de l'entente dans cette immensité de la Babel humaine.

(1) *Chroniques Siennoises*, traduites de l'italien, précédées d'une introduction et accompagnées de notes, par M. le duc de Dino. Un beau volume grand in-4°, chez Curmer.

— Sous ce titre : *Une Année dans le Levant* (1), M. Alexis de Valon vient de publier une suite de récits et d'esquisses piquantes. Le jeune voyageur nous introduit avec une aisance toute gracieuse sur cette vieille terre du Levant tant de fois décrite, et où il sait découvrir des aspects nouveaux. Son livre, dont nos lecteurs connaissent quelques parties, mérite de prendre place parmi les plus agréables et les plus instructifs qu'on ait écrits sur les hommes et les choses de l'Orient.

— M. Arsène Houssaye a commencé la publication de l'*Histoire de la Peinture flamande et hollandaise* (2). C'est un livre qui manquait à l'histoire de l'art. Les trente livraisons qui ont paru permettent déjà de saisir le point de vue de l'écrivain et d'apprécier sa manière. M. Houssaye ne cache pas sa vive sympathie pour les Flamands; c'est avec une curiosité amoureuse qu'il étudie leurs œuvres, et qu'il reconstruit la biographie ignorée des Paul Potter, des Berghem, des Ruysdaël. La peinture flamande et hollandaise, qui n'a pas été sans influence sur l'art français, méritait de trouver parmi nous son historien.

—On sait quel rapide et brillant succès obtint autrefois l'*Encyclopédie-Courtin*. Cette intéressante publication méritait, à plus d'un titre, l'accueil empressé qu'elle rencontre dans le public. M. Courtin, lorsqu'il conçut le projet de son *Encyclopédie*, avait fait appel aux savans, aux écrivains les plus capables de le seconder dans son utile entreprise. Parmi ses collaborateurs il put compter de grands écrivains et des savans illustres. Aujourd'hui MM. Firmin Didot publient une nouvelle édition de l'*Encyclopédie-Courtin* ou plutôt une nouvelle *Encyclopédie;* car leur but est d'accroître de près du double l'ouvrage publié par M. Courtin, dont ils ne conservent que les articles les plus remarquables soit par le mérite de l'exécution, soit par le nom des auteurs. Les livraisons déjà parues font bien augurer de cette vaste publication. Il y a là un effort heureux pour vulgariser la science. Des notices attachantes, complétées par des gravures et par de curieuses indications bibliographiques, assurent à la fois à la nouvelle édition de l'*Encyclopédie-Courtin* l'approbation des juges spéciaux et les suffrages des gens du monde.

— On vient de traduire un des plus grands monumens littéraires de l'antiquité, l'*Histoire universelle* de Diodore de Sicile (3). Nous reviendrons sur cette publication que le traducteur, M. le docteur Hœfer, a enrichie de notes curieuses sur l'état des sciences chez les anciens et chez les modernes.

(1) Deux volumes in-8°, chez Labitte, passage des Panoramas.
(2) Un vol. in-folio, avec 100 gravures sur cuivre.
(3) Quatre volumes in-18, faisant partie de la Bibliothèque-Charpentier.

V. DE MARS.

UNE

SAISON POLITIQUE

EN ANGLETERRE.

SIR ROBERT PEEL. — LORD JOHN RUSSELL.
— LORD PALMERSTON.[1]

Londres, 8 avril 1846.

Tout ce qui se passe de ce côté-ci du détroit a une si énorme influence sur votre propre situation politique, qu'il n'est pas surprenant que vous vous préoccupiez très vivement en France des étranges événemens qui depuis six mois remplissent l'Angleterre. Cédant à une curiosité bien naturelle, vous avez cru qu'il était aisé d'en pénétrer le sens. A peine a-t-on connu en France la retraite de sir Robert Peel qu'avec une ingénuité qui fait honneur à votre caractère national, on s'est livré en toute confiance à une foule de suppositions sur la cause de cette brusque révolution ministérielle. On a fait des raisonnemens sans fin sur la situation des partis, sur les combinaisons possibles, et les déductions en paraissaient si justes, si satisfaisantes, que l'on n'a pas songé un moment que la rigueur et l'exactitude pouvaient en être démenties par les faits.

(1) Ce travail, que nous recevons de Londres, écrit au point de vue anglais, s'éloigne, sous bien des rapports, de l'opinion souvent émise ici par d'honorables écrivains sur sir Robert Peel et les hommes politiques de l'Angleterre; mais, pour cette raison même, nous avons cru devoir l'admettre, comme l'expression fidèle du jugement qu'on porte dans le monde politique anglais sur le chef du cabinet actuel.

Ici rien de pareil. Tout le monde se taisait, attendant avec anxiété le moment de connaître la vérité. Vous êtes, en France, dans une singulière erreur à notre sujet. Vous vous imaginez que les choses se passent dans les deux pays de la même manière. A Paris, dans les plus grandes péripéties politiques, le public n'est assurément pas dans le secret de la comédie, mais il n'y a personne désireux de le connaître, soit par intérêt ou seulement par curiosité, qui l'ignore. Vous avez des salons où tout se dit, même ce qui ne devrait pas se dire. Vous êtes si aimables, si obligeans, que vos hommes d'état n'ont pas le courage de refuser une confidence. Dans l'agréable commerce d'une société polie et élégante, on laisse échapper avec une bonne grace sans pareille, et qui exclut jusqu'à l'idée de l'indiscrétion, le secret de ses propres actes, de ceux de ses amis. Les déterminations d'un cabinet, les plans de campagne préparés et mûris dans la douce atmosphère d'un salon doré, éclos à l'influence séduisante de beaux yeux ou d'un esprit que l'âge a aiguisé plutôt qu'éteint, se révèlent naïvement, sans détour, dans les sympathiques épanchemens de la conversation. Le journaliste lui-même, que ses devoirs retiennent dans la sentine enfumée où s'élabore l'opinion publique, apprend le matin ce qui a été concerté la veille, et, s'il n'en révèle qu'une très petite partie, c'est qu'il lui plaît ainsi, ou que cela convient à ses amis les ministres du jour ou du lendemain.

Ne croyez pas, monsieur, qu'il en soit de même en Angleterre. Ce que l'on appelle le monde politique porte au plus haut degré l'empreinte de cet esprit de réserve et d'exclusion qui gouverne la société anglaise. Pour être admis dans ce cercle étroit, il faut ou un grand titre, ou des biens énormes, ce qui indique assurément une influence considérable dans le pays, ou encore des talens du premier ordre, car, comme l'a très bien observé Montesquieu il y a un siècle, la naissance, les richesses et le mérite, voilà tout ce qu'estiment les Anglais. Pourtant ces avantages ne suffisent pas : pour être appelé au gouvernement, ce n'est pas assez de disposer à son gré de plusieurs voix dans le parlement, d'avoir un million de francs ou plus de revenu, de posséder des districts, de tenir le pays entier attentif à tout ce qui sort de votre bouche ou de votre plume. Ce qu'il faut pour être admis à ces cénacles mystérieux où se règle la fortune de l'empire britannique, en vérité je l'ignore; mais tenez pour certain qu'il n'y a pas en ce moment plus d'une quinzaine de personnes, parmi les amis de sir Robert Peel comme parmi les whigs, qui soient initiées au secret des affaires. Ce secret, les hommes privilégiés le taisent. Ce n'est ni par morgue ni par vanité : ils ne le disent pas, tout simplement parce qu'ici les secrets politiques se gardent. C'est un scandale public quand il transpire quelque chose de ce qui a été résolu dans un conseil de cabinet ou dans ces conférences

encore plus mystérieuses de Whitehall-Gardens, d'Apsley-House, de Chesham-Place, de Carlton-Terrace ou de Lansdowne-House. Jamais vous n'entendrez dire ici comme chez vous ces paroles indiscrètes : « Tel fait est certain; cela s'est dit hier en bon lieu, j'étais présent. Je n'avance rien que je ne sache parfaitement. » Notez, monsieur, qu'il n'existe à Londres rien de pareil à ce que vous appelez la société. Les grandes maisons, j'entends celles des chefs de parti, ne sont pas des lieux de réunion ouverts à toutes les opinions, que l'on parcourt en une soirée, butinant chez un membre du cabinet les commérages que l'on se hâte d'aller porter dans le salon d'un membre de l'opposition. On ne se réunit à Londres, dans le monde politique, que deux fois la semaine, le samedi et le mercredi, les seuls jours où les séances de la chambre des communes s'arrêtent à l'entrée de la nuit; on se réunit à table, et si, même après la retraite des femmes, on parle d'autre chose que de la pluie ou du beau temps, c'est du prochain Derby, des chasses, du livre de la saison, du dernier roman de Paul de Kock, d'un article du *Quarterly* ou de l'*Edinburgh*. Ajoutez à cela qu'ici les femmes ne prennent point de part, au moins ostensiblement, à la politique. Les femmes d'état dont vous avez lu dans un roman célèbre une si piquante peinture n'existent que dans l'imagination de M. Disraeli.

Si peu fréquentes que soient les indiscrétions, il s'en commet pourtant. Vous n'avez sans doute pas oublié ce paragraphe du *Times* qui révélait si inopinément les embarras intérieurs du cabinet de sir Robert Peel. Le lendemain, le *Standard* et le *Morning-Herald* se dirent autorisés à démentir de la manière la plus formelle les bruits alarmans répandus par le *Times*. Ces nouvelles étaient pourtant si exactes, qu'elles n'avaient pu être communiquées que par un membre du cabinet. Grandes furent l'indignation et la surprise. Après bien des recherches, les soupçons se sont portés sur deux ministres, M. Sidney Herbert et lord Lincoln, tous deux jeunes et aimables, tous deux admirateurs déclarés d'une femme aussi connue par sa beauté, son nom et son talent poétique que par un procès fameux en *criminal conversation*, et dont les relations avec le *Times* ne sont un secret pour personne. Voilà beaucoup de bruit pour rien, direz-vous sans doute; il faut que de pareils faits soient bien rares pour qu'on s'en émeuve : que voulez-vous? vous êtes nos maîtres en bien des choses, et l'indiscrétion n'est pas encore entrée dans nos mœurs politiques.

De même que vous vous faites une fausse idée de la société anglaise, vous vous imaginez que nos clubs sont des foyers de politique. Je suis forcé de vous détromper. On va, il est vrai, beaucoup dans les clubs, qui ne ressemblent guère à vos cercles; il s'y tient sans doute beaucoup de propos touchant les affaires publiques, mais ces propos ne méritent aucune créance. Autant vaudrait tenir pour parole d'Évangile les

commérages qui circulent dans les salles des conférences et des pas-perdus de vos deux chambres.

A l'égard des journaux quotidiens ou hebdomadaires, vous les lisez à Paris, et vous savez de quelle pauvre ressource ils sont pour connaître ce que vous appelez le dessous des cartes. Vous ne pouvez, monsieur, vous faire une juste idée de la différence qui sépare nos journaux des vôtres. Un journal, à Paris, est l'organe plus ou moins avoué, plus ou moins confidentiel, d'un parti; il révèle les vues, les sentimens d'hommes politiques ayant passé aux affaires, ministres aujourd'hui ou destinés à l'être demain. Il n'en est pas ainsi à Londres. Un journal, chez nous, est une spéculation privée (genre de spéculation que vous nous empruntez, du reste, de plus en plus), sans relations même indirectes avec le cabinet et les membres de l'opposition. Quoi que l'on ait pu dire dans certains cas, tenez pour assuré que l'on n'a jamais soupçonné ici des personnages politiques de quelque valeur, des ministres, d'avoir, je ne dis pas écrit un article de journal, mais seulement dirigé, inspiré une feuille quotidienne ou hebdomadaire, comme cela arrive quelquefois chez vous. Les journalistes, en Angleterre, demeurent étrangers à ce qui se passe, s'agite dans l'étroite sphère du monde politique. Je peux apporter à l'appui de mon assertion un exemple frappant. Cet hiver, au plus fort des inquiétudes et de l'anxiété qu'avait fait naître la rentrée au pouvoir de sir Robert Peel, on ne s'entretenait ici dans les salons, dans les clubs même, que d'un article de l'*Edinburgh Review* consacré à la carrière politique de lord Grey et de lord Spencer. Au ton noble, élevé, plein d'autorité de l'écrivain, au style simple, clair, élégant, mesuré, à certaines réticences et allusions qui en disaient beaucoup plus qu'il ne paraissait, il était facile de deviner l'auteur. On le nommait en effet tout haut. Cet écrivain anonyme n'était autre que le chef du parti whig, le futur premier ministre de l'Angleterre, lord John Russell. Bien avant la publication de l'*Edinburgh Review*, les amis du noble lord annonçaient cet article comme le programme du prochain gouvernement whig. A peine eut-il paru qu'il devint le texte d'interminables commentaires. Quelques-uns le trouvaient trop timide, trop peu explicite sur les réformes réclamées par les radicaux et les *free-traders*. Les conservateurs modérés n'étaient pas complètement rassurés. Cet article pourtant semblait s'adresser particulièrement à cette classe qui devient de jour en jour plus nombreuse en Angleterre, libérale, éclairée, réformiste dans une certaine mesure en politique, comme en matière de commerce, qui croit que le temps des grands changemens dans l'ordre social est passé, que le bill de réforme et le rappel des *corn-laws* sont l'extrême limite où il faut s'arrêter, si l'on ne veut bouleverser la société de fond en comble; qui repousse également les préjugés plus ou moins désintéressés des

protectionistes et les illusions dangereuses des *free-traders* et des chartistes. Vous ne devez donc pas être surpris, monsieur, qu'une pareille déclaration de principes dans les circonstances présentes excitât un vif intérêt, et, si un sujet devait servir de texte aux *leaders* des journaux, c'était cet article de lord John Russell. Cependant c'est à peine s'il en a été question dans un ou deux journaux; tous paraissent avoir ignoré quel en était l'auteur. Les deux principaux organes de l'opinion libérale, le *Morning-Chronicle* et l'*Examiner*, en ont seuls parlé, et ont traité assez dédaigneusement ce manifeste du chef de leur parti.

Ce simple fait vous en apprend assez, monsieur, sur la valeur des renseignemens que fournit notre presse. Je ne voudrais pas cependant la rabaisser dans votre estime. Nos journaux méritent votre attention; ils ont une grande importance, plus grande assurément et tout autre que vous ne l'imaginez. En France, les journaux font l'opinion publique; ici, ils en sont les organes directs, l'expression la plus fidèle, ce qui est bien différent. A quoi croyez-vous, monsieur, qu'il faille attribuer l'autorité qu'avait conquise la ligue dans ces derniers temps, cette force irrésistible qui a obligé les whigs à se ranger sous son drapeau, et fait crouler le plus puissant cabinet qui ait jamais gouverné l'Angleterre? Ce n'est assurément pas à la crainte de la disette, car personne n'y croit. Cette révolution inattendue n'a pas eu d'autre cause, soyez-en convaincu, que l'appui prêté à cette monstrueuse association par les quatre principaux journaux de Londres. L'adhésion du *Times* a donné plus de poids aux prédications de la ligue que n'auraient pu faire vingt mauvaises récoltes et les horreurs d'une famine. Les hommes d'état ne se sont pas trompés à ce symptôme décisif, et de ce moment les *corn-laws* ont été condamnées. La voix de la presse est véritablement ici la voix du peuple, et c'est là que gît toute sa force. Dans cette mission, les individus disparaissent, les hommes s'effacent; il ne reste plus qu'un être de raison, le journal. Qui sait, à Londres, le nom des rédacteurs, d'ailleurs si habiles, du *Times*, du *Morning-Chronicle* et des autres feuilles? A peine connaît-on quelques-uns des principaux intéressés dans ces colossales entreprises. Le spirituel Sydney Smith raconte, dans un de ses pamphlets, que les amis de M. Fox s'étonnaient de l'entendre sans cesse s'enquérir de l'opinion d'un certain lord B....., homme médiocre et peu considéré. Ils lui en demandèrent un jour la raison, et M. Fox leur répondit : « L'opinion de cet homme que vous méprisez a une plus grande valeur que vous n'imaginez. Il représente exactement les préjugés, les sentimens les plus communs en Angleterre, et, quand je connais l'opinion de lord B... sur une mesure, je sais ce qu'en pense la grande majorité du pays. » En effet, dans un pays où la nation tout entière a une si large part au gouvernement, il est utile, il est nécessaire de connaître avec précision ce qu'elle pense. La presse tient lieu

aujourd'hui aux hommes d'état des lords B..., et avec avantage; c'est le baromètre sur lequel ils se règlent en toute chose. Ainsi donc gardez-vous de dédaigner nos journaux; seulement n'y cherchez que ce qui s'y trouve, l'expression de l'opinion publique, et jamais le secret des événemens politiques. Mais c'est trop s'arrêter à des préliminaires, et, pour satisfaire à votre juste impatience, j'entre en matière sans plus tarder.

Vers la fin de la dernière session, les chefs du parti whig se résolurent, d'un commun accord, à se prononcer en faveur du rappel des *corn-laws*, et à tenter de rentrer au pouvoir sous les bannières de la ligue. Bien que sir Robert Peel eût autour de lui une majorité plus nombreuse, plus compacte que jamais, l'entreprise n'était pas si désespérée qu'on pouvait le croire alors, et il y avait à l'horizon des signes avant-coureurs auxquels de véritables hommes d'état ne se trompent guère. Quoi qu'il en soit, on assure que vers le commencement du mois de septembre tout avait été arrêté pour cette prochaine manifestation. Si je suis bien informé, c'est de Lansdowne-House que partit l'initiative de cette levée de boucliers inattendue, et cela seul lui donnait de grandes chances de succès.

Depuis la mort de lord Grey et de lord Holland, le marquis de Lansdowne peut être considéré comme le véritable chef du parti whig. Cette expression, que j'emploie faute d'autre, rend mal ma pensée, et je l'explique. Les whigs sont aujourd'hui, et ont été dans tous les temps, les représentans les plus purs de l'aristocratie. C'est dans leurs rangs que l'on rencontre les familles les plus anciennes, les plus illustres et les plus riches tout à la fois de cette noblesse qui rappelle par bien des côtés les meilleurs temps du patriciat romain. Les whigs n'ont donc jamais formé, comme les tories autrefois, et plus récemment les conservateurs, un corps uni, compacte, fortement discipliné sous la verge impérieuse d'un homme nouveau, tel que Pitt ou sir Robert Peel. On ne saurait mieux comparer les principaux personnages du parti whig qu'à des chefs de clan; chacun a son bataillon, ses cliens dociles et respectueux, mais entre eux il y a la plus parfaite égalité et seulement une subordination volontaire. De tout temps, néanmoins, ces orgueilleux patriciens ont reconnu à certains des leurs une sorte de suprématie, — *primus inter pares*, — tout-à-fait indépendante de l'obéissance qu'ils accordaient à leur chef politique. Cette suprématie, jamais bien nettement déterminée et parfaitement reconnue, lord Lansdowne la partageait avec lord Grey et lord Holland. Toutefois, comme lord Grey gardait quelque rancune aux membres du cabinet de lord Melbourne, et ne pouvait leur pardonner de s'être si aisément passé de sa tutelle, il en était résulté chez lui quelque amertume, et partant une remarquable diminution de son autorité. Celle de lord Holland s'était au contraire d'autant plus affermie et étendue, que son favori, lord John

Russell, prenait un essor plus élevé, et était regardé comme le futur premier ministre du parti libéral. Lord Lansdowne, à cause même de la douceur de son caractère, de ses goûts modestes et de ses opinions modérées, s'était souvent laissé effacer et n'avait pas toujours su tenir dans son parti la place qui lui appartenait. A la mort de ses rivaux, ses plus constans et ses meilleurs amis d'ailleurs et dans tous les temps, leur succession lui échut, et Lansdowne-House devint ainsi naturellement le quartier-général du libéralisme. Personne assurément n'est plus digne que lord Lansdowne de cette situation si enviable, et n'en fait un meilleur usage. Ses talens, qui sont du premier ordre, ses vertus, sa longue expérience des affaires, ses biens immenses, la part énorme qu'il a prise depuis un demi-siècle au gouvernement de son pays, sont autant de titres au respect et à la déférence de ses amis. Seul de notre temps, il a vu les beaux jours de gloire du vieux parti whig; il est le dernier des amis et des lieutenans de M. Fox, et n'oubliez pas, monsieur, que lord Lansdowne a le mérite et l'honneur d'être le plus fidèle représentant en Angleterre de ces doctrines de liberté civile et religieuse qu'a proclamées la révolution française, et qui ont eu tant de peine à se faire jour parmi nous.

L'initiative partit donc de Lansdowne-House. On commença d'abord par se compter. Lord John Russell, le premier consulté, consentit à se mettre à la tête du mouvement. Lord Morpeth, lord Auckland et lord Palmerston donnèrent bientôt après leur adhésion. Quant à lord Clarendon, il ne pouvait y avoir aucun doute sur le concours du frère de M. Charles Villiers, et son opinion en faveur du rappel immédiat des *corn-laws* était connue depuis long-temps. M. Baring, M. Labouchère, lord Monteagle, ne firent aucune objection, et lord Cottenham se montra tout disposé à reprendre les sceaux. A l'égard de M. Macaulay, dont la parole est d'un si grand poids dans la chambre des communes, il est trop des amis de lord Lansdowne pour n'avoir pas été des premiers dans le secret.

En se déclarant ouvertement pour le rappel complet et immédiat des *corn-laws*, lord John Russell ne démentait pas, autant qu'on a bien voulu le dire, ses opinions antérieures. Il est vrai qu'autrefois, c'est-à-dire il y a une vingtaine d'années, cet homme d'état avait jugé la prohibition des blés étrangers nécessaire aux intérêts de l'agriculture. Peut-on de bonne foi lui reprocher de revenir sur une pareille opinion, émise dans un temps où elle était générale et peut-être justement fondée? Depuis cette époque, on a fait bien des progrès sur cette question, comme sur tant d'autres. Il est vrai aussi qu'en 1841 lord John Russell admettait que les intérêts agricoles ne pouvaient se passer de la protection de l'état, et il proposait de frapper les blés étrangers d'un droit fixe de 8 sh. par quarter; mais il y avait plus de hardiesse à

proposer, en 1841, un pareil droit, qu'aujourd'hui à se prononcer pour la libre importation. D'ailleurs, ce droit fixe était, dans certains cas, purement fictif, et ces cas pouvaient se présenter très fréquemment. Ce qui prouve combien, en 1841, lord John Russell était avancé en matière de liberté de commerce, c'est que ce taux de 8 sh., qui aujourd'hui comblerait de joie les plus passionnés protectionistes, était alors regardé par eux comme devant infailliblement amener leur ruine. En outre, ni les défenseurs ni les adversaires des *corn-laws* ne considéraient cette réforme comme définitive. Pour les uns comme pour les autres, c'était un premier pas vers le rappel complet. Aussi les propriétaires accueillirent-ils avec reconnaissance l'échelle mobile de sir Robert Peel, qui, tout en abaissant les droits d'entrée, maintenait la protection dans une certaine mesure, et en même temps les partisans de la liberté du commerce s'accoutumèrent à compter lord John Russell et ses amis comme acquis à leur cause. La lettre de lord John Russell, bien qu'imprévue, n'étonna personne, car c'était moins une conversion subite, intéressée, déterminée par les circonstances, qu'une déclaration de principes retardée jusque-là par les calculs de la politique. Jamais coup de parti n'avait été si habilement conduit, et il méritait d'être couronné d'un heureux succès.

Sir Robert Peel ne put manquer d'avoir connaissance de la détermination prise par les whigs, et il fut convaincu que le moment était venu de rappeler les *corn-laws*. Son parti fut bientôt pris. Ce fut, comme il avait déjà fait tant de fois, de devancer les whigs et d'accomplir lui-même cette grande réforme économique. Il connaissait assez l'humeur de ses collègues pour savoir que plusieurs, et les plus considérables, le suivraient dans cette voie. Il s'attendait bien que la majorité du parti conservateur l'abandonnerait; en revanche, l'appui de la ligue, dont la tactique était de rester neutre entre les deux partis, ne lui ferait pas défaut, et les whigs eux-mêmes se trouveraient engagés à soutenir ses mesures.

Un étrange concours de circonstances offrait à sir Robert Peel un prétexte à la fois plausible et honorable de réaliser ce plan. Depuis deux mois, le bruit se répandait que la récolte des pommes de terre s'annonçait mal en Irlande, et que ce pays allait être livré aux horreurs de la famine. Cette calamité, disait-on, s'étendrait aussi à l'Angleterre, où la récolte des céréales avait été mauvaise. Armé des avis alarmans qui arrivaient au cabinet des diverses parties du royaume-uni, sir Robert Peel annonça, le 31 octobre, à ses collègues, qu'il était résolu à modifier la législation des céréales. Grande fut la surprise de la plupart des membres du cabinet. Sir Robert Peel proposait d'ouvrir les ports aux blés étrangers par un ordre du conseil, ou de convoquer le parlement dans un délai de quinze jours. Selon lui, la première de ces alternatives

était préférable, elle était décisive, elle rendait impossible toute opposition, et le cabinet aurait recueilli les bons effets que l'on en devait attendre avant que la résistance des propriétaires pût se manifester; il aurait tout l'honneur d'une mesure populaire, et déjouerait en même temps, par son audacieuse initiative, les projets de ses adversaires. Sir Robert Peel ne réussit pas à persuader ses collègues. Trois seulement d'entre eux, sir James Graham, lord Aberdeen et un troisième, dont je ne sais pas le nom, se rangèrent de son côté. Plusieurs séances du conseil se passèrent à agiter cette question sous toutes ses faces, et le 6 novembre le cabinet se sépara sans avoir pris aucune détermination.

S'il eût été réellement désintéressé dans la question, si, subitement et sincèrement converti au principe de la libre importation des grains, il eût été convaincu de la situation critique du pays et de la nécessité d'ouvrir les ports aux blés étrangers, sir Robert Peel eût dû se retirer. Sur une question aussi grave, il n'avait rallié à son avis que trois de ses collègues, et, suivant la pratique constante de la constitution anglaise, il devait abandonner le gouvernement. On a toujours vu, dans des cas pareils, la minorité céder la place à la majorité d'un cabinet. C'est ce qui est arrivé, pour ne citer que des exemples récens, en 1827, quand M. Huskisson et ses amis se retirèrent dans la question d'East-Retford; en 1834, lord Stanley, lord Ripon, sir James Graham et le duc de Richmond se séparèrent de lord Grey plutôt que de prêter les mains à l'affaiblissement de l'église en Irlande; lord Grey lui-même et lord Althorp rentrèrent dans la vie privée, ne voulant pas suivre les entraînemens révolutionnaires de leurs collègues. Une autre alternative s'offrait à sir Robert Peel. Il pouvait dissoudre le cabinet, s'il croyait exprimer plus exactement la volonté du pays, et établir son administration sur de nouvelles bases.

Sir Robert Peel ne prit ni l'un ni l'autre de ces partis. Dans le moment même où il était en dissentiment avec le plus grand nombre des membres de son cabinet, lorsqu'il ne pouvait leur persuader de donner leur approbation à une mesure qu'il jugeait bonne, nécessaire, il a cru de son devoir, a-t-il dit, de ne pas abandonner son poste et de ne pas reculer devant les embarras de la situation. La vérité est que sir Robert Peel ne désespérait pas de persuader ses collègues de la nécessité d'une conversion. Les prétextes qu'il invoquait ne devaient pas lui faire défaut plus tard, et il se réservait de faire des instances plus pressantes, lorsque les progrès de la panique lui fourniraient des argumens plus irrésistibles. La situation n'était donc pas si déplorable qu'il le disait; car, autrement, pourquoi ne convoquait-il pas le parlement, juge naturel du différend qui le séparait de ses collègues? Tout au contraire, afin de gagner du temps pour les amener à ses vues, il retarde l'ouverture de la session. Voilà donc quel est ce ministre sage, prévoyant,

désintéressé, que l'on ne cesse de vous présenter en France comme le modèle des hommes d'état!

Sir Robert Peel avait compté, avec raison, que la crainte de la famine, loin de se calmer, irait croissant. Comme s'il eût redouté qu'elle diminuât d'elle-même, il semble qu'il ait pris à tâche de l'exagérer par la mesure la plus propre à jeter l'alarme dans la population. Une commission d'enquête est nommée à grand bruit. Sous le prétexte de dresser les instructions de cette commission, sir Robert Peel réunit le 25 novembre le cabinet, qui n'avait pas été convoqué depuis le 6, et lui pose sous une autre face la question du rappel des *corn-laws*. On ne pouvait, disait-il, ordonner, prendre des mesures de précaution contre la famine, sans recourir au seul remède efficace, qui était, sinon le rappel des *corn-laws*, au moins la suspension momentanée de ces lois. Sir Robert Peel trouva ses collègues aussi rétifs qu'auparavant, et Dieu sait comment il serait sorti de cette situation délicate, quand un événement auquel il ne s'attendait guère vint encore la compliquer.

Lord John Russell avait appris à Édimbourg, par le bruit public, et sans doute aussi par une voie plus sûre, la résolution de sir Robert Peel et l'accueil qu'elle avait trouvé dans le cabinet. Convaincu qu'il n'avait pas de temps à perdre pour déjouer la tactique de sir Robert Peel, il consulta en toute hâte ses amis, et le 22 novembre paraissaient dans divers journaux sa lettre aux électeurs de la Cité et celles de lord Morpeth et de plusieurs autres personnages considérables du parti whig. Sir Robert Peel a très naïvement avoué, dans la chambre des communes, que cette démonstration l'avait fort embarrassé, et on n'a pas de peine à le comprendre. Elle prévenait en effet ses projets. Combien dut-il maudire ses trop timides et scrupuleux collègues, qui l'avaient empêché de triompher encore une fois avec les idées de ses adversaires! Sa situation, d'abord si favorable, était irrévocablement compromise par ces adresses. Si les *corn-laws* eussent été suspendues ou rappelées au commencement du mois, ainsi qu'il l'avait proposé, il avait pour excuse les circonstances critiques où, selon lui, se trouvait l'Angleterre. A présent, il eût été trop aisé de prouver que la conduite du cabinet n'avait sa raison d'être que dans la lettre de lord John Russell. Sir Robert Peel perdait donc ainsi le fruit de ses adroits calculs. Il tenta de nouveau, mais vainement, de persuader à ses collègues qu'il était temps encore de prévenir les whigs par une mesure hardie. Alors sir Robert Peel, faisant appel aux sentimens les moins élevés et n'étant pas encore résolu à faire violence à son parti, leur persuada de courber la tête sous l'orage. Il les convainquit de la nécessité d'une retraite momentanée, et obtint que le cabinet se retirerait tout entier. Sir Robert Peel pensait, avec raison, que lord John Russell, appelé naturellement à lui succéder, ferait aisément passer dans le parlement le rappel des *corn-laws*, et qu'il

ne garderait pas long-temps le pouvoir, lorsqu'il serait réduit aux seules forces de son parti. Il était prêt d'ailleurs à lui faciliter les voies pour le vote de cette mesure, et il comptait sur son adresse accoutumée pour ne pas s'aliéner les membres de son parti hostiles à cette réforme. Il se retrouverait donc ainsi, et dans un temps bien court, à la tête du parti conservateur, avec une majorité considérable, et débarrassé de la plus grave difficulté qu'il eût encore rencontrée sur son chemin.

Ce plan fut adopté, et le 6 décembre le cabinet se retirait. Deux jours après, le 8 au soir, lord John Russell recevait à Édimbourg l'ordre de se rendre en toute hâte à Osborne-House, dans l'île de Wight, où se trouvait en ce moment la reine. Ce message, dit-on, ne surprit que médiocrement lord John Russell. Peut-être ne pensait-il pas que sa lettre dût produire si promptement l'effet qu'il en attendait; mais à coup sûr il prévoyait qu'avant peu de temps il serait mis en demeure de se charger du gouvernement. Lord John Russell arriva à Londres le 10, et le lendemain il était à Osborne-House. Dans son voyage rapide, il avait rencontré à une station de chemin de fer M. Cobden et M. Bright; il leur avait fait part du message de la reine, et s'était assuré de leur concours et de celui de leurs amis pour le rappel complet et immédiat des *corn-laws*.

Toutefois la situation était loin d'être favorable pour les whigs : ils étaient, dans la chambre des communes, en minorité de près de cent voix. La chambre des lords était évidemment hostile à toute modification du régime économique; les dispositions de sir Robert Peel et du parti conservateur n'étaient pas connues. Un cabinet whig ne pouvait donc avoir, dans l'état présent des choses, qu'une existence éphémère. On était loin de présumer quel serait le résultat des élections générales, si le parlement était dissous, et il n'était pas prudent de faire un appel au pays. Dans sa première audience, lord John Russell déclina la commission de former un cabinet, et appuya son refus de ces raisons péremptoires. Pour toute réponse, la reine lui fit lire une lettre que lui avait écrite la veille sir Robert Peel. Dans cette lettre, sir Robert Peel, après avoir énuméré les motifs de sa retraite, disait qu'il était prêt à aider de son concours comme particulier l'adoption des mesures que proposerait son successeur relativement aux *corn-laws*. Cette lettre changeait l'état de la question, et lord John Russell, revenant sur sa première résolution, parut disposé à accepter les ordres de sa majesté, si ses amis politiques en étaient d'avis.

A peine de retour à Londres, lord John Russell reçut la visite du ministre de l'intérieur, sir James Graham, qui lui apportait toutes les informations qu'il pouvait désirer sur la situation du pays; mais ce qu'il souhaitait le plus de connaître, c'était la nature exacte des mesures que sir Robert Peel avait eu le dessein de mettre à exécution. Sur ce point, sir James Graham répondit le lendemain que sir Robert Peel ne jugeait

pas convenable pour le service public de donner des détails sur les réformes qu'il avait proposées à ses collègues. Ce simple fait suffirait pour donner une idée du concours que sir Robert Peel promettait à son successeur, et de l'appui que les whigs devaient attendre du parti conservateur. Néanmoins lord John Russell et ceux de ses amis qui avaient déjà pu se rendre auprès de lui convinrent de rédiger un plan qui serait soumis à sir Robert Peel, afin d'être pleinement édifiés sur ses dispositions à leur égard. Ce point devait nécessairement être d'abord éclairci; mais sir Robert Peel avait résolu de se tenir libre de tout engagement. Il disait dans une lettre écrite à la reine sur ce sujet, lettre communiquée à lord John Russell, que, « dans son opinion, il n'était pas à désirer qu'un simple particulier comme il était devenu fût consulté sur les détails d'une mesure dont le gouvernement devait être seul responsable. » Cette conduite était plus adroite que loyale. Lord John Russell vit le piége qui lui était tendu; il demanda à la reine un nouveau délai pour consulter ses futurs collègues, qui de jour en jour arrivaient à Londres de tous les points du royaume. La pensée de lord John Russell était d'ailleurs nettement exprimée dans le passage suivant de la lettre qu'il adressa le 16 décembre à la reine : « Lord John Russell prend la liberté de déclarer humblement à sa majesté que si la proposition d'un rappel immédiat des *corn-laws*, au lieu d'une suspension provisoire et d'un rappel plus éloigné, devait empêcher sir Robert Peel de prêter à la nouvelle administration l'appui qu'il lui a promis d'une manière si spontanée et si loyale dans sa lettre du 10 décembre; dans ce cas, lord John Russell se verrait dans la nécessité de décliner humblement la tâche que votre majesté lui a si gracieusement confiée. »

La reine communiqua cette lettre à sir Robert Peel, qui répondit le lendemain en ces termes : « Sir Robert Peel croit que votre majesté lui permettra de rappeler à son souvenir les déclarations qu'il a faites à votre majesté depuis sa démission, comme une preuve de son désir sincère de coopérer comme particulier à la solution de la question des *corn-laws*... Lord John Russell demande que sir Robert Peel donne l'assurance, qui virtuellement aurait la force d'un engagement de sa part, de soutenir le rappel complet et immédiat des *corn-laws*. Sir Robert Peel exprime humblement à votre majesté le regret de ne pas croire qu'il soit de son devoir de prendre un engagement sur cette question dans le parlement, étant déjà lié par un engagement antérieur pareil à celui qui lui est demandé. »

On voit avec quelle subtilité sir Robert Peel éludait la question qui lui était si nettement posée, voulant ne pas s'engager et éviter tout à la fois que les whigs désespérassent de son appui. Néanmoins lord John Russell et ses amis, par des raisons qu'il est difficile de pénétrer, ne crurent pas devoir reculer devant la responsabilité qui pesait sur eux, et

résolurent de se charger du gouvernement. Cette détermination fut notifiée à la reine le 18. Quelles que fussent les difficultés de l'entreprise, les whigs avaient confiance dans la justice et l'opportunité du rappel des *corn-laws*, et ils espéraient que tous ceux qui étaient de leur avis ne leur feraient pas défaut, à quelque parti qu'ils appartinssent. Le lendemain, lord John Russell se mit donc à l'œuvre, et procéda à la distribution des divers départemens de l'administration. C'est là que l'attendait un fâcheux mécompte.

Lord Grey, à qui avait été destinée une des places les plus importantes du cabinet, refusa son adhésion à la nouvelle administration, si lord Palmerston était chargé des affaires étrangères. Plusieurs des amis de lord John Russell avaient déjà fait la même objection, mais seulement comme mesure de précaution et pour prévenir les clameurs de la malveillance. Tout en reconnaissant que lord Palmerston avait été calomnié quand on l'avait représenté comme le partisan d'une politique belliqueuse, ils eussent préféré qu'on lui confiât un autre département. De son côté, lord Palmerston tenait d'autant plus à être à la tête des affaires étrangères, qu'il a, dit-il, à cœur de prouver qu'il a été mal jugé. Les véritables intentions de lord Palmerston sont si parfaitement connues, qu'elles ne sauraient être mises en doute par qui que ce soit, et encore moins par lord Grey, son ami de tous les temps. Cette exclusion était d'autant plus surprenante de sa part, qu'il savait bien qu'après tout on ne pouvait pas se passer de la coopération de lord Palmerston, et que ni lord John Russell ni ses futurs collègues ne consentiraient à le sacrifier à aucun prix.

En voyant lord Grey soulever si tardivement une difficulté si grave, on a soupçonné qu'il y avait été poussé par un motif peu honorable. Lord Grey, dit-on, aurait seulement voulu empêcher lord John Russell de composer son cabinet. Bien des gens affirment, et je les crois sans peine, que, depuis huit jours que lord John Russell avait eu sa première audience de la reine, aucune ouverture n'avait été faite à lord Grey. Sans doute, lord John Russell et ses amis redoutaient, dans leurs conférences si délicates, l'influence de l'humeur inquiète et difficile de lord Grey, dont ils ont eu tant de fois à souffrir les caprices au pouvoir et dans l'opposition. Quelle que soit la cause de cette négligence, lord Grey en aurait été blessé et aurait voulu se venger. Dans toute autre conjoncture, le choix entre lord Grey et lord Palmerston eût été bientôt fait, et lord John Russell a nettement déclaré dans la chambre des communes qu'il eût sans hésiter sacrifié le premier; mais dans la situation un tel parti était impraticable. En présence de la majorité, de la mauvaise foi de sir Robert Peel, de la chambre des lords, dont l'hostilité n'était pas douteuse, et dans le sein de laquelle l'autorité, les talens oratoires de lord Grey étaient si nécessaires, était-il prudent de s'engager

dans le gouvernement, en laissant subsister au sein du parti whig un dissentiment qui ne pouvait manquer de s'aigrir et de devenir plus profond et plus irréconciliable? Ajoutez à cela que lord Grey, qui s'était le premier parmi les whigs déclaré pour le rappel complet et immédiat des *corn-laws*, avait d'étroites liaisons avec les chefs de la ligue, et qu'en le mécontentant on courait le risque de s'aliéner cette association redoutable, et vous comprendrez sans peine que lord John Russell et ses amis aient reculé devant l'accomplissement de la tâche que leur avait confiée la reine, et qu'ils aient renoncé, le 21 décembre, à prendre le pouvoir.

Les objections soulevées par lord Grey contre lord Palmerston ont assurément été la cause principale de l'avortement de la combinaison whig; mais des gens qui ont tout sujet de se croire bien informés prétendent que la situation de lord John Russell était assez difficile sans cette complication imprévue. Ils assurent que, même avec l'adhésion de lord Grey, les whigs eussent échoué, et que des embarras tout aussi graves se fussent bientôt révélés, qui eussent eu la même conséquence. Le principe du rappel complet et immédiat des *corn-laws* une fois posé, comment procéderait-on à l'accomplissement de cette révolution? Voilà le point qui avait été jusque-là débattu dans les conférences de Chesham-Place, et sur lequel on n'avait pu s'entendre. Au lieu de courir les chances d'insuccès que présentait la résistance de la majorité des deux chambres, ne valait-il pas mieux trancher tout d'abord la question et réaliser le rappel par un ordre du conseil? C'était le plan qu'avait proposé sir Robert Peel à ses collègues. Tel était aussi l'avis des membres les plus hardis du futur cabinet de lord John Russell. Les whigs ne pouvaient se flatter, dans les circonstances présentes, de garder long-temps le pouvoir. En tranchant tout d'un coup cette grande question par un acte de la prérogative royale, ils liaient à tout jamais leur cause à celle du rappel des *corn-laws* et s'assuraient un triomphe infaillible dans un temps peu éloigné. Ce parti était raisonnable et certainement le plus sûr; mais le respect pour l'action souveraine de la chambre des communes est si puissant en Angleterre, que plusieurs des amis les plus considérables de lord John Russell reculaient devant ce parti, et on désigne comme les plus intraitables avocats de la suprématie parlementaire lord Lansdowne, lord Cottenham et surtout le téméraire et aventureux lord Palmerston.

Sir Robert Peel fut donc rappelé au pouvoir, mais à son grand regret. Une scission dans le parti conservateur était devenue inévitable. Il chercha de nouveau et sans plus de succès à obtenir de la partie dissidente du cabinet le sacrifice de ses convictions. Plusieurs, il est vrai, revinrent sur leur première détermination, mais les autres, tels que lord Stanley et le duc de Richmond, restèrent fidèles à la cause de la protection. On a été fort surpris que ces derniers, qui d'abord croyaient

avoir pour eux l'appui du plus grand nombre des conservateurs, n'aient pas tenté de prendre le gouvernement. Ce parti eût pu réussir à la fin d'octobre, lorsque sir Robert Peel manifesta pour la première fois son intention de modifier la législation des céréales. Depuis, leurs forces s'étaient considérablement amoindries, et sir Robert Peel avait eu le temps de leur enlever peu à peu plusieurs des membres sur lesquels ils comptaient le plus, comme par exemple le duc de Wellington.

C'est que le duc de Wellington, monsieur, n'est plus que l'ombre de lui-même. Son corps a conservé quelque vigueur, mais son esprit, plus droit que vif et souple, s'est engourdi. De ses admirables qualités, il n'a gardé que l'opiniâtreté, qui s'est transformée en un entêtement aveugle. Le duc de Wellington n'est plus guère aujourd'hui qu'un mannequin fort imposant dont sir Robert Peel, avec son adresse ordinaire, tient les fils et dispose à son gré pour son plus grand intérêt. J'étais présent à cette séance de la chambre des lords où le duc de Wellington fut sommé par les protectionistes de rendre compte de sa conduite, et je vous assure que jamais il ne m'a été donné d'assister à un aussi triste spectacle. C'était pitié de voir cet homme si éminent, illustre à tant de titres, mis en contradiction avec toute sa vie passée, combattant aujourd'hui les opinions dont il a été le plus ferme soutien. Pendant vingt minutes, à peine trouva-t-il la force de balbutier qu'il ne donnerait aucune explication. Je souffrais, comme tous ceux qui l'entendaient, de son embarras, de ses hésitations, de la difficulté qu'il avait de trouver des mots, et je ne pouvais m'empêcher d'être de l'avis de M. M....., qui me disait le lendemain : « Il faut avoir gagné bien des batailles, rendu de bien grands services à son pays, pour se permettre de traiter aussi cavalièrement la première assemblée politique du monde. » Le plus brillant orateur de la chambre des communes avait bien quelque raison de se montrer aussi sévère, même en oubliant les égards dus à la vieillesse.

Privés de l'appui du duc de Wellington, les protectionistes se rejetèrent sur lord Stanley : si de ce côté-là ils trouvèrent un ami fidèle, leurs espérances furent également déçues. Seul, lord Stanley était capable de prendre en main le gouvernement; tous les vœux du parti conservateur l'y conviaient. Lord Stanley résista aux instances, aux prières de ses amis, et il persista à demeurer, serviteur inutile d'une cause désertée, désespérée, dans un lâche repos. C'est que, pour n'avoir pas, comme le duc de Wellington, abandonné ses convictions au profit de sir Robert Peel, lord Stanley n'en est pas moins un homme usé, dont la carrière politique est close. En France, où vous jugez lord Stanley sur sa réputation passée, vous ne m'en croirez pas peut-être; considérez cependant la vie tout entière, et surtout la conduite de lord Stanley depuis le bill de réforme, et vous serez de mon avis. Je vous avouerai sans détour que lord Stanley, qui a joui un moment de tant de considération, ne m'a

jamais inspiré de sympathie; mais croyez que ma répugnance n'est pas capable de me rendre partial. Ici le petit nombre de personnes qui hésitent à se joindre au sentiment général de réprobation sous lequel il a succombé disent, pour l'excuser, que c'est un honnête homme. Dieu vous garde, monsieur, d'avoir dans votre parlement beaucoup de gens dont ce soit le seul titre, car ici nous tenons pour les pires hommes politiques ceux dont l'unique mérite est l'honnêteté! Lord Stanley n'a d'ailleurs jamais été considéré comme un homme d'état, et à cette heure sir Robert Peel ne se pardonne pas d'avoir eu la faiblesse de le faire ministre des colonies, et de lui avoir livré un des plus importans portefeuilles de l'administration. Grace à un rare talent oratoire, lord Stanley a pu être un utile auxiliaire, et rien de plus, car il n'a qu'à un médiocre degré les qualités qui constituent l'homme de gouvernement. Il ne garde pas long-temps une opinion, mais la cause qu'il soutient de son vote et de sa parole lui devient tellement propre, qu'il perd involontairement cette froideur, cette possession de soi-même, qui seules sont capables d'élever un orateur au-dessus de la sphère turbulente des passions du moment. Dans la chaleur de la lutte, ses adversaires politiques se transforment à ses yeux en ennemis personnels. On dirait que, dans l'arène parlementaire, il ne goûte que les émotions du combat, sans s'inquiéter des résultats. Peu lui importent les blessures qu'il fait, pourvu qu'elles soient mortelles. Avec de tels défauts, on ne saurait prétendre à conduire les hommes et à disposer des événemens, ce qui est, après tout, le but où doit tendre un homme d'état. Avec des qualités capables de lui concilier l'affection et l'estime, lord Stanley n'a pas su s'acquérir des amis, et, outre ses adversaires politiques, il s'est fait une foule d'ennemis irréconciliables. Les whigs, dans les rangs desquels il a fait ses premières armes, le tiennent pour un esprit inquiet, capricieux, incapable de règle et de discipline, et estiment médiocrement son caractère, car il n'a que trop souvent sacrifié les intérêts de son parti, de la cause qu'il défendait, à ses passions et à ses antipathies. Les amis de sir Robert Peel n'en font guère plus de cas. Dans son ministère, il s'est montré au dernier point présomptueux, imprévoyant, tracassier, et son administration a créé plus d'embarras au gouvernement que sa parole puissante, mais aujourd'hui sans autorité, ne lui a rendu de services.

Tel est l'homme sur lequel reposent les dernières espérances des protectionistes, trop heureux de compter dans leurs rangs, dégarnis de véritables supériorités, un orateur aussi éloquent, un homme, après tout, aussi considérable que le futur comte de Derby. Lorsqu'il était dans la chambre des communes, lord Stanley y jouait, il est vrai, un des premiers rôles. Sa parole était si redoutée, que presque personne n'osait entrer en lutte avec lui: comme *debater*, on ne pouvait lui comparer que sir Robert Peel, lord John Russell et lord Palmerston; mais,

depuis qu'il est passé dans la chambre haute, lord Stanley n'est plus le même homme. Il semble avoir perdu, en entrant dans l'atmosphère froide et réservée de la *chambre peinte*, les qualités oratoires qui faisaient tout son mérite. A moins que les circonstances ne retrempent l'énergie éteinte de son caractère, lord Stanley ne sera d'aucun secours à la cause de la protection. A le voir tristement assis sur son banc, osant à peine lever la tête, sourd à toutes les provocations, même quand son honneur est en jeu, il vous serait difficile de reconnaître l'orateur bouillant, impétueux, qui se jetait intrépidement au milieu de la mêlée. Depuis l'ouverture de la session, il n'a pu trouver un mot pour défendre sa cause, pour expliquer sa rupture avec sir Robert Peel, pas même une injure contre les Irlandais, et la discussion du dernier bill lui faisait pourtant beau jeu à cet égard.

Devant l'impuissance des protectionistes et le refus des whigs de prendre le gouvernement, sir Robert Peel demeura donc le maître de la situation. Je n'arrêterai pas votre attention sur des incidens qui vous sont parfaitement connus. Le plan soumis au parlement par sir Robert Peel, les deux discussions dont il a été l'objet dans la chambre des communes, sont des faits sur lesquels il est inutile de s'appesantir. Le vote définitif de cette importante mesure n'aura lieu qu'après les vacances de Pâques, c'est-à-dire pas avant quinze jours. Le succès n'en saurait être douteux; la cause de la liberté du commerce des grains est gagnée dans la chambre des communes. En sera-t-il de même à la chambre haute? Voilà le problème qui agite en ce moment tous les esprits. Un quart au moins des pairs ne s'est pas encore prononcé. Des deux côtés, les *whippers-in* hésitent à émettre une opinion, et sont incapables de se faire une idée exacte des forces respectives des protectionistes et des *free-traders*.

Toutefois, à mon avis, l'issue du débat est facile à prévoir. Je ne veux pas me lancer à l'aventure dans le champ des suppositions : sur le terrain mouvant de la politique, le rôle de prophète est sujet à de terribles mécomptes; mais il me semble que l'hésitation n'est pas permise, pour peu que l'on tienne compte des habitudes de la chambre haute. La chambre des lords n'est pas cette assemblée que vous vous représentez hautaine, orgueilleuse, exclusive, sourde à toutes les considérations étrangères à ses intérêts privés. C'est un corps aristocratique, il est vrai; mais l'aristocratie qui le compose est l'aristocratie anglaise, c'est-à-dire l'aristocratie la plus éclairée, la plus intelligente qui ait paru dans le monde. Voilà ce qu'il ne faut pas oublier. La chambre des lords est, à l'exception de douze ou quinze de ses membres, hostile et par ses sentimens et par ses intérêts au rappel des *corn-laws*. Pour les maintenir, elle fera tous ses efforts; elle luttera jusqu'au bout. Cependant tenez pour certain qu'ainsi qu'elle a toujours fait, la chambre

des lords cédera le jour où la résistance deviendrait dangereuse et préjudiciable au repos de la société.

En France, vous êtes trop disposés à regarder la chambre des lords comme n'étant composée que de vieillards qui prennent pour sagesse et prudence la servilité et un entêtement aveugle. Après tout, notre chambre haute diffère très peu de la chambre des communes; il y a entre elles seulement cette différence, que l'élément aristocratique domine plus dans l'une que dans l'autre. Des deux côtés, ce sont les mêmes sentimens, les mêmes intérêts. Les considérations qui ont touché la plus grande partie de l'élément aristocratique de la chambre des communes exerceront le même empire sur la majorité de la chambre haute. Pourquoi douter que l'opinion publique, qui a triomphé des répugnances des grands seigneurs et des propriétaires dont l'élection dépend de l'intérêt agricole, soit moins puissante auprès des propriétaires et des grands seigneurs qui n'ont à répondre de leur vote qu'à leur conscience? Il ne faut pas non plus perdre de vue qu'au moins les neuf dixièmes des pairs ont fait dans la chambre des communes l'apprentissage de la vie politique. C'est assurément une des plus sages et des plus utiles provisions de notre constitution, que celle qui permet au fils aîné d'un pair d'entrer dans la chambre des communes par la voie de l'élection. Dans cette assemblée, où l'élément démocratique exerce tant d'empire, il est mis de bonne heure en contact avec l'opinion populaire, et l'orgueil de la naissance apprend à reconnaître que la confiance des électeurs, le talent, ont une valeur tout aussi réelle, aussi importante, que les priviléges et les honneurs dont il héritera un jour. La chambre des communes est ainsi comme une école préparatoire de la pairie. Dans son sein, la jeune aristocratie se familiarise avec des sentimens, des besoins, que dans toutes autres circonstances elle eût ignorés, méconnus, dédaignés; elle acquiert par expérience la conviction qu'il faut en tenir compte. Voilà ce qui me persuade que les répugnances de la chambre des lords ne doivent inspirer aucune inquiétude sérieuse. Elle se débattra sans doute très vivement, obstinément, mais elle courbera la tête et s'inclinera devant la majorité de la chambre des communes. Les 97 voix de majorité que sir Robert Peel a obtenues à la première lecture lui montrent que toute résistance serait inutile. Une fois sorti vainqueur de la lutte, que fera sir Robert Peel? Je ne me flatte pas, monsieur, de vous éclairer sur ce point. Il est évident, et lui-même l'a confessé il y a peu de jours, qu'il ne peut pas songer à rester à la tête du gouvernement. Tout le monde sait qu'il ne dispose que de 112 voix dans la chambre des communes, et qu'est-ce qu'une aussi faible fraction dans une assemblée composée de 659 membres? Il est aisé de prévoir qu'il cherchera, par tous les moyens possibles, à ramener à lui son ancienne majorité. C'est ce qu'il vient d'essayer, et il y a réussi sur la question de l'Irlande. Ses avances,

ses sacrifices aux préjugés, aux passions de l'ancien parti conservateur, lui feront-ils pardonner sa défection? Est-il permis de supposer que sir Robert Peel parvienne à calmer la haine des protectionistes, dont la soif de vengeance est sans bornes? Doit-il espérer plus de pitié des whigs, dont les ressentimens viennent d'être rendus encore plus implacables par ses derniers procédés? Avez-vous remarqué ce nouveau trait de duplicité de sir Robert Peel? Lord John Russell annonce dans les premiers jours du mois de mars que le 26 il soumettra à la chambre une motion relative à l'état de l'Irlande et aux moyens d'y apporter remède. Cependant on fait observer à lord John Russell qu'une pareille discussion sera inopportune, qu'arrivant au milieu de la discussion du rappel des *corn-laws,* elle retardera et entravera le vote de cette mesure, qu'elle peut amener prématurément la retraite du cabinet, et lord John Russell déclare le 16 qu'il ajourne sa proposition. Que pensez-vous que fera sir Robert Peel? S'il croit la réforme commerciale urgente, nécessaire, capable de rendre le repos au pays agité, de mettre un terme à la famine qui, selon lui, désole une partie du royaume-uni, li doit être reconnaissant de la prudence du chef des whigs, et empêcher que rien ne retarde le vote du bill des céréales. Loin de là, il presse dans la chambre des lords le vote de la loi relative aux troubles d'Irlande, loi inique, oppressive; il l'apporte dans la chambre des communes entre la deuxième et la troisième lecture du bill des *corn-laws,* et il combat le renvoi de la discussion de cette loi sous des prétextes valables, car ils sont fondés sur les précédens parlementaires, se flattant qu'une pareille conduite et une pareille loi le réconcilieront avec les protectionistes. Est-ce là un procédé loyal, honnête, empreint de ce caractère de désintéressement que doit toujours conserver dans ses actes un véritable homme d'état?

Cette tactique a été trompée. Les conservateurs ont reçu ses avances, en profitent, et ne lui rendent ni leur estime, ni leur confiance; les whigs savent à quoi s'en tenir sur les procédés qu'ils doivent attendre de sir Robert Peel. J'aime à croire qu'ils étaient suffisamment édifiés à cet égard; aujourd'hui la mesure est comblée. Le sort de sir Robert Peel est décidé; son arrêt est prononcé. Que ce soit sur les sucres ou sur toute autre question, il se trouvera avant peu réduit à ses propres forces, c'est-à-dire dans une effrayante minorité. Cet événement est inévitable, prochain, et lui-même ne se fait à ce sujet aucune illusion. Vous me direz sans doute qu'il ne faut pas se hâter de le croire à terre, qu'il est doué tout à la fois d'une ténacité, d'une opiniâtreté de caractère extrêmes, et d'une souplesse, d'une fertilité de ressources qui dépassent toute imagination. Il ne manque pas ici de gens à vues profondes qui vous affirmeront, d'un air d'autorité, qu'avec un homme tel que sir Robert Peel, il ne faut jurer de rien; qu'il peut découvrir des expé-

diens imprévus pour jouer et battre tout ensemble et ses ennemis et ses adversaires; qu'outre cette passion du pouvoir qui l'a mis à des épreuves si humiliantes et qui lui ont si peu coûté, il est dévoré du besoin de se venger, et qu'il veut à tout prix faire payer par de cruelles représailles les outrages dont il a été accablé. Tout cela est parfaitement vrai, plausible même, mais ce sont des raisons de diplomate, et, vous le savez, les diplomates tiennent rarement compte, dans leurs calculs, de l'opinion publique et des passions. Ne vous laissez donc pas abuser par ces présomptueuses assurances. Voyez les faits, et tirez-en les conséquences les plus naturelles sans tant subtiliser. Il y a un terme à tout; il n'est pas donné à un homme si adroit, si habile qu'il soit, de conjurer long-temps les vengeances de deux grands partis.

Néanmoins j'admettrai volontiers que sir Robert Peel ne se laissera pas bénévolement arracher le pouvoir; que, sentant la profondeur de l'abîme où il va tomber, il se débattra avec vigueur et luttera jusqu'au bout contre l'arrêt fatal. La plus simple réflexion suffit pour démontrer qu'il a épuisé toutes ses ressources, et, si vous voulez bien me prêter encore quelques momens d'attention, vous verrez qu'il lui reste peu de chances de salut.

Sir Robert Peel peut dissoudre la chambre. Tout porte à croire cependant qu'il n'aura pas recours à ce parti, dangereux et pour lui et pour la tranquillité publique. S'il est sage, il hésitera à porter le débat, aujourd'hui renfermé dans l'enceinte élevée du parlement, sur le terrain brûlant des *hustings*. Il ne doit pas ignorer que, si la victoire restait à la cause de la liberté du commerce, il ne pourrait guère en profiter, et que les whigs recueilleraient à son détriment le fruit d'une lutte pour laquelle ils ont, il y a cinq ans, perdu le pouvoir. D'un autre côté, si, par cette pente à la réaction qui accompagne toujours, en Angleterre, les grandes réformes, les protectionistes triomphaient, sir Robert Peel sait mieux que personne qu'il n'a rien à attendre d'eux. Sir Robert Peel n'en appellera donc pas au pays, car la réponse du pays ne saurait lui être favorable.

Un instant, on a espéré que, grace à la fusion qui s'est opérée dans les opinions entre une partie des conservateurs et les whigs, une coalition pourrait se former. Une telle combinaison serait en effet fort avantageuse aux uns et aux autres. Sir Robert Peel, avec ses 112 voix, donnerait aux whigs la majorité qui leur manque, et ceux-ci à leur tour, en consentant à partager le pouvoir, sauveraient les conservateurs restés fidèles à leur chef de la ruine qui les menace par suite de leur récente conversion aux principes libéraux. Malheureusement pour ces derniers, cette combinaison est devenue à peu près impossible. Les whigs ne se soucient nullement de partager le gouvernement avec leurs rivaux, dont, après tout, ils ne croient pas avoir besoin, et sir Robert

Peel, après le premier moment de détresse morale où il s'est trouvé, a repris courage, et ne désespère pas de se relever.

Toutefois, comme l'opportunité d'une pareille coalition peut encore se présenter, j'en examinerai brièvement la probabilité et les chances de succès. Le principal obstacle semble être une question de personnes, et par là une combinaison de cette nature offre des difficultés que le seul rapprochement des opinions est impuissant à surmonter. Il n'y a, il est vrai, entre les amis de sir Robert Peel et ceux de lord John Russell aucun dissentiment réel, ni sur la politique intérieure, ni sur la politique étrangère. L'intérêt suffirait-il pour aplanir ces difficultés? voilà le problème. Je ne parle pas de la répugnance que pourraient avoir les whigs à s'allier avec d'anciens amis défectionnaires, tels que sir James Graham et lord Ripon. Vous savez parfaitement en France combien s'effacent vite les répugnances, les antipathies politiques. L'embarras réel se trouve dans la distribution des portefeuilles. Qui aurait, par exemple, le département des affaires étrangères? Qui serait préféré, de lord Aberdeen ou de lord Palmerston? Lord Aberdeen réunirait probablement beaucoup de suffrages. Il a conquis l'estime générale et la considération même des whigs par son caractère droit, élevé, par sa prudence, sa fermeté tempérée de manières douces, conciliantes, par la sagesse avec laquelle il a conduit les affaires de son département : il est en outre partisan sincère et éclairé de la liberté du commerce et du rappel complet et immédiat des *corn-laws;* mais alors quelle serait la situation de lord Palmerston?

Je veux admettre que, sous l'empire de circonstances pressantes et par un louable esprit de conciliation, lord Palmerston fût porté à faire de grands sacrifices aux intérêts de son parti; néanmoins je ne puis croire qu'il consentît, si ses amis revenaient au pouvoir, à ne pas rentrer dans le département des affaires étrangères. Lord Palmerston n'ignore pas l'effroi que cause son caractère vif, entreprenant, audacieux, les craintes dont lord Grey a été si récemment l'organe. Il est forcé de reconnaître que la majorité du pays, passionnément attachée au maintien du *statu quo* en Europe et en Orient, est disposée à regarder son retour dans cette partie délicate de l'administration comme dangereux pour la conservation de la paix, qu'elle s'imagine surtout que la France lui garde une vive rancune de ses procédés fort peu courtois, et que sa politique peut gravement compromettre ce que l'on veut bien appeler l'entente cordiale. Ces craintes, ces répugnances, cet effroi, blessent et irritent profondément lord Palmerston. Il se croit mal jugé, calomnié, et par cette raison même il désire avec une ardeur inexprimable de reprendre la direction des affaires étrangères, afin de montrer qu'on se méprend sur ses intentions, et qu'il n'a rien de plus à cœur que la durée et l'affermissement de la politique de paix. Il donne même,

dit-on, au sujet de sa conduite passée, des explications que vous devinez et que je ne répéterai pas. Il est de très mauvais goût de dire à un peuple que son honneur, sa dignité, peuvent être séparés des intérêts, des convenances de son gouvernement, et de pareilles raisons ne sauraient vous satisfaire. D'un autre côté, il est dur à un homme d'état de la valeur de lord Palmerston de passer pour un brouillon querelleur, qui n'aspire qu'à mettre le monde à feu et à sang. Aussi, toucher à sa politique, à ses intentions, en contester la bonne foi, l'à-propos, la justesse, la sagesse, l'utilité, c'est l'offenser personnellement, et cela est facile à concevoir.

Vous comprenez donc aisément que lord Palmerston ne se résignera jamais à un arrangement qui l'exclurait du ministère des affaires étrangères, et sans parler des liens étroits d'amitié, de confiance qui l'unissent à lord John Russell et à la plupart de ses anciens collègues, lord Palmerston est un personnage trop considérable pour n'être pas compté. Un parti sage, habile, comme le sont les whigs, n'offense pas de gaieté de cœur, par une exclusion injurieuse pour son caractère, un homme fier, redoutable par son éloquence, adroit, expérimenté dans la tactique parlementaire comme dans le gouvernement, et lord Palmerston réunit ces rares mérites.

En France, vous ne rendez pas justice à lord Palmerston. Vous avez peut-être de bonnes raisons pour cela. Il a été la cause d'une profonde humiliation pour votre pays; il vous a prouvé, chose que vous vous refusiez à croire, qu'il ne vous était pas permis de tenir en Europe la place qui vous appartient, que l'on pouvait vous outrager, et qu'il n'y avait à cela ni courage, ni témérité, car on était assuré de l'impunité. Vous auriez tort néanmoins de lui en vouloir. Ce n'est pas à lui qu'il faut vous en prendre. Tiendriez-vous pour un malhonnête homme le tuteur qui, pour étendre ce qu'il croit être le droit de son pupille, vous ferait un procès, et en serait-il plus coupable s'il avait d'avance la certitude que vous n'oserez le soutenir? Appelleriez-vous querelleur l'homme qui n'aurait qu'à élever la voix pour vous faire reculer? Derrière lui, en son absence, vous lui donnez les épithètes les plus insultantes, vous le traitez comme le dernier des hommes; mais vous avez un si vif sentiment de ce qu'il peut oser à votre honte, qu'au moment où vous croyez que vous allez vous retrouver en la présence de cet homme, dans la crainte qu'il ne conserve quelque souvenir de ses outrages, vous lui faites des avances! Vous m'entendez, monsieur. On a beau répéter chez vous que lord Palmerston est un boute-feu : on sait parfaitement, et aussi bien que nous, que cela n'est pas vrai. Quand on n'a pas de cœur, il est plus aisé de calomnier son ennemi que de s'en faire respecter. Ces injures ne font pas de tort à lord Palmerston dans notre esprit. Nous en sommes d'autant plus fiers. Nous pensons tous comme cet Américain qui, se présentant aux suffrages de ses conci-

toyens, pour prouver qu'il était digne d'être leur premier magistrat, fit imprimer à cent mille exemplaires les injures que lui adressait lord Brougham. Nous pratiquons volontiers en Angleterre, comme aux États-Unis, ce vieux proverbe : Dis-moi qui te loue, et je te dirai qui tu es.

N'en doutez pas, monsieur, il n'y a personne ici qui n'ait une grande reconnaissance pour la politique de lord Palmerston. Nous n'ignorons pas que sa plus ardente passion a été de faire respecter le nom anglais dans le monde entier, et ce n'est pas un crime à nos yeux. Pour atteindre ce but, lord Palmerston eût-il jeté témérairement une menace de guerre dans la balance, nous ne voyons pas grand mal à cela. Nous ne méprisons pas au même degré que bien des gens parmi vous ces sentimens de dignité et d'honneur national, et nous aimons que l'on sacrifie tout pour conserver intact ce bien si précieux, dût-on mettre en péril nos intérêts matériels. En vous parlant ainsi, je n'exprime que l'opinion générale. Voyez plutôt. On a blâmé lord Palmerston, il est vrai, ses ennemis ont calomnié ses actes; mais son successeur, lord Aberdeen, a-t-il réparé une seule des fautes qu'on lui reproche, un seul des torts qu'il a eus avec vous? Nullement. Il a suivi exactement la même politique, et il en a recueilli les fruits. C'est grace à ce que l'on appelle les témérités de lord Palmerston qu'il a été permis à lord Aberdeen de se donner la réputation d'ami de la paix à tout prix. Le souvenir du langage que peut tenir et des mesures auxquelles peut recourir un ministre anglais, voilà ce qui rend si facile la tâche de lord Aberdeen, et la complaisance de votre gouvernement appelle l'esprit modéré et conciliant de ses actes; mais tenez pour certain que, si les mêmes circonstances se reproduisaient, vous trouveriez dans lord Aberdeen un ministre aussi téméraire que vous accusez lord Palmerston de l'avoir été, et vous lui feriez une gratuite injure de penser le contraire. C'est donc à tort que bien des gens se flattent parmi vous que de longtemps lord Palmerston ne reviendra aux affaires, que la réputation qu'ils lui ont faite de rechercher la guerre et le trouble empêchera tout premier ministre prudent de l'admettre dans son cabinet. D'abord, permettez-moi de vous dire que les personnes qui tiennent le plus haut ce langage n'en pensent pas un mot, et, le jour où lord Palmerston reprendra le département des affaires étrangères, long-temps même avant ce jour, vous les verrez protester qu'ils sont ses meilleurs amis et ses plus humbles serviteurs. Ne soyez donc pas dupe de cette confiance mensongère, et soyez assuré au contraire que le jour où lord John Russell prendra le pouvoir (et ce jour est très proche), lord Palmerston redeviendra ministre, et ministre des affaires étrangères. Si vous connaissiez mieux le caractère et la valeur de cet homme d'état, cette assertion ne vous étonnerait pas.

Vous ignorez peut-être, monsieur, qu'après lord John Russell lord

Palmerston est, dans la chambre des communes, l'homme le plus considérable du parti whig, et que, si lord John Russell laissait vide sa place de *leader*, elle ne pourrait être remplie que par lui. Entré presque au sortir de l'université dans le gouvernement, lord Palmerston est resté, jusqu'à l'âge de cinquante ans, perdu dans la foule, et, bien qu'il eût rempli pendant près de vingt ans les fonctions de ministre de la guerre, sans place dans le cabinet, il est vrai, bien qu'il eût fréquemment été appelé à prendre la parole dans la chambre des communes, il n'avait acquis la réputation ni d'homme d'état ni d'orateur. On le tenait tout au plus pour un de ces excellens *red-tapists*, comme nous appelons ici les hommes de bureau, qui font la force d'une administration, mais qui ne seront jamais capables de sortir de cette étroite sphère. Aujourd'hui lord Palmerston est, de l'avis commun, un excellent ministre, laborieux, exact, appliqué à ses devoirs; il est le premier lieutenant de lord John Russell, et, seul de tout le parti whig, il pourrait être son rival, si l'envie lui en prenait. Ce parleur du second ordre a révélé, à un âge où la plupart des hommes sentent faiblir leurs facultés, un talent, une puissance, un art consommé, qui le placent au niveau des premiers orateurs du parlement. Il a conservé à soixante ans la force de constitution, la chaleur, l'activité, la passion, l'enthousiasme qu'il avait à vingt ans, toutes ces qualités en un mot de la jeunesse qui en font le plus bel ornement et aussi les défauts.

C'est comme *debater* que lord Palmerston doit être rangé le plus haut. Dans cet art si difficile, aucun orateur du parti whig ne peut lui être comparé. Inférieur à lord John Russell pour le tact, la sagacité, l'art de manier les hommes, à M. Shiel et à M. Macaulay pour la déclamation passionnée, à M. Charles Buller et à M. Cobden pour la force de l'argumentation, il a sur eux tous une supériorité incontestée dans l'arène de la discussion. Maître de lui-même, il discute froidement, sérieusement, comme s'il n'était pas en cause. On le prendrait pour un artiste qui n'aime de la victoire que la satisfaction d'avoir triomphé, plutôt que pour un orateur politique, un homme d'état dont l'avenir est en jeu, qui travaille pour le succès de son parti, et attend au bout de la lice les dépouilles opimes du vaincu. Preste, adroit, il sait toujours et à propos ce qu'il faut dire, et comment il faut le dire pour mettre le droit ou les rieurs de son côté. A cet accent noble, à ces manières franches, ouvertes, on reconnaît le *gentleman*, le grand seigneur, et ce n'est pas une des moindres causes de ses succès. Par cela même que lord Palmerston est un *debater* éminent, il néglige, et il y est forcé, des succès plus durables. Le *debater* ne songe guère à la postérité; il n'a pas le loisir de travailler pour elle. Le résultat de la discussion, voilà tout ce dont il s'occupe. Aussi les discours de lord Palmerston supportent-ils difficilement l'examen. Ils manquent en général de cette forme polie et

savante qui assure la vie aux productions de la parole. Vous y trouverez peu de maximes générales d'une application constante, et jamais de ces élans passionnés tels que les inspire l'enthousiasme calculé. Le langage en est simple, un peu nu, dénué d'ornemens littéraires. Néanmoins, même dans les répliques les plus promptes, les moins préparées, le style est vif, pur, bien coupé. C'est dans la disposition des matières, l'arrangement des argumens, que l'on reconnaît l'artiste consommé; si, en étudiant ses discours à loisir, on y trouve bien des détails à reprendre, on y sent aussi un travail extrême que dissimule à peine la négligence de la forme. Après tout, il est impossible de ne pas reconnaître, dans toutes les paroles de lord Palmerston, un esprit très cultivé, discipliné, mûri par une longue expérience des affaires et des luttes oratoires. A en juger par certains passages de ses discours, il est évident qu'il n'eût tenu qu'à lui de prendre place parmi les premiers orateurs de son pays. Plusieurs de ses discours, réellement très beaux, resteront; malheureusement le nombre en est petit, et on le regrette en les lisant.

Comment avec toutes ces qualités lord Palmerston ne serait-il pas très compté dans un parti? Vous conclurez avec moi, monsieur, que lord John Russell serait le plus insensé des hommes, s'il sacrifiait un aussi précieux lieutenant et ami aux clameurs d'une opinion égarée et au mécontentement de votre gouvernement. L'influence de lord Palmerston dans la société est au moins aussi considérable que l'influence qu'il exerce sur la chambre des communes. Homme du monde, élégant, aimant les plaisirs, charmant en un mot comme l'étaient autrefois vos gentilshommes, ses succès de société ne peuvent être comparés qu'à ses triomphes oratoires, et ces avantages ne sont nullement à dédaigner dans un ministre des affaires étrangères, chez qui la souplesse et la subtilité d'esprit sont aussi nécessaires que la force et l'étendue. M. Guizot, vous ne l'ignorez pas sans doute, en a fait maintes fois la triste expérience, et je doute fort qu'il l'ait oublié. Ce qu'un homme comme M. Guizot peut le moins oublier, ce sont les mécomptes de l'amour-propre.

Ainsi, quand même, à tous autres égards, une coalition serait possible, elle ne le serait qu'avec le sacrifice de lord Palmerston ou de lord Aberdeen, et, par tout ce que je viens de vous dire, vous voyez qu'il ne faut pas y songer. Une difficulté encore plus grave serait la question de la présidence du cabinet. A qui de sir Robert Peel ou de lord John Russell appartiendrait la prééminence? car dans la pratique du gouvernement anglais les fonctions de premier ministre sont réelles et effectives; à lui seul revient la conduite de tous les détails de l'administration; il exerce dans toutes les affaires une suprématie absolue : ses collègues ne sont dans le fait que des subordonnés dociles. En outre, sir Robert Peel et lord John Russell sont tous deux membres de la chambre

des communes, et ils ne pourraient raisonnablement y conserver tous deux à la fois la place qu'ils y tiennent aujourd'hui comme rivaux.

Toute espérance de coalition entre les whigs et les conservateurs *free-traders* doit donc être abandonnée. Pour admettre la supposition d'un pareil arrangement, il faudrait faire abstraction des passions, des intérêts privés qui jouent un si grand rôle dans toutes les combinaisons politiques. Il ne reste plus à sir Robert Peel qu'un seul parti, bien pénible assurément, mais inévitable, c'est de faire de nécessité vertu, et de se retirer de l'arène bruyante de la chambre des communes dans les honneurs de la pairie. Sir Robert Peel acceptera-t-il cette alternative, d'ailleurs très flatteuse pour un homme nouveau comme lui? On le dit, pourtant j'en doute encore. Quand on a, pendant si long-temps, joué le premier rôle, il est difficile de se résigner à une condition comparativement obscure et secondaire. Tentera-t-il de tenir la campagne et de réunir autour de lui un parti mixte flottant entre les whigs et les protectionistes? Cela pourrait arriver. Il est impossible de décider quelle sera sa conduite, car il l'ignore sans doute encore lui-même. Quoi qu'il fasse, son arrêt est prononcé. Son rôle est fini pour bien long-temps, sinon pour toujours.

Ne vous sentez-vous pas ému, monsieur, de cette ruine? Quant à moi, qui ne crois pas que l'on puisse être trop sévère envers ce ministre, je ne peux m'empêcher de déplorer une aussi triste fin. Quelle leçon pour les ambitieux! Mais sir Robert Peel n'a-t-il pas mérité un pareil châtiment? n'est-il pas d'un bon exemple pour la morale publique que de telles chutes avertissent les hommes qu'il ne se peut rien fonder de solide sur le sable mouvant de l'intérêt privé?

Quand on considère le caractère, l'esprit, la conduite passée de sir Robert Peel, il n'y a rien qui doive surprendre dans ce qui lui arrive aujourd'hui. On chercherait vainement en lui des vues élevées, des principes fermes et constans. Toute sa vie, il a servilement marché sur les traces d'autrui. Il a opéré, il est vrai, d'importantes, d'utiles réformes, mais il n'en a pas eu l'initiative. En matière de finances, d'économie politique, de législation criminelle, a-t-il fait autre chose que d'appliquer les vues émises par Horner, par Huskisson, par sir Samuel Romilly? Sans les propositions de lord John Russell en 1841, eût-il eu la pensée de ses réformes commerciales? et, s'il n'eût été menacé d'être devancé par les whigs sur le rappel des *corn-laws*, eût-il soulevé cette question? Non, assurément, et par cela même on serait fondé, jusqu'à un certain point, à refuser à sir Robert Peel le titre d'homme d'état. En effet, dans tous les temps, on a réservé ce nom aux ministres qui, représentant une grande idée, se sont appliqués à la développer, à la faire passer dans les lois. Voilà ce qui constitue le véritable homme d'état. Or, peut-on considérer comme tel un ministre qui, dans toute sa vie, n'a pas eu l'initiative d'une mesure importante, dont l'unique

souci est d'observer l'état de l'atmosphère et de se tourner du côté où souffle le vent?

Un autre défaut de sir Robert Peel, c'est son manque de sens moral. Depuis bien des années, il s'est trouvé à la tête, il a eu entre les mains les destinées d'un parti dont il n'avait ni les préjugés, ni les passions. Quel usage a-t-il fait de cette confiance? Toutes les fois que son intérêt l'a exigé, il a sacrifié sans pitié la fortune de ce parti; il a imposé aux tories l'émancipation des catholiques, dont il avait paru jusque-là le plus ardent adversaire; il s'est rallié à la réforme parlementaire, quand il a cru qu'il y pouvait trouver quelque profit; il a forcé les conservateurs d'accepter l'abaissement des droits du tarif, pour enlever aux whigs l'initiative de cette mesure populaire, et aujourd'hui il leur demande de s'associer au rappel de la législation des céréales, qui doit porter une grave atteinte à la constitution de la propriété foncière.

Il faut rendre toutefois cette justice à sir Robert Peel, que dans tous ces actes où il se montrait infidèle à son mandat il a fait preuve d'une rare indépendance de caractère, et qu'il a hardiment, intrépidement, marché à son but. Bien des gens chez vous ne sont si prodigues de louanges envers ce ministre que parce qu'ils s'imaginent qu'il y a entre leur situation et la sienne quelque ressemblance. Ces gens-là ne se doutent pas combien ils sont dupes de leur vanité, et quel abîme sépare sir Robert Peel des ministres qui chez vous s'intitulent orgueilleusement conservateurs. Entre eux et sir Robert Peel, il n'y a de commun que le nom et une égale absence de principes, voilà tout. Sir Robert Peel veut marcher avec l'opinion publique; pour se maintenir au pouvoir, il sacrifie les intérêts de son parti, mais il a le bon esprit de ne pas distinguer ses intérêts personnels des exigences du pays. Est-ce là ce que font chez vous les ministres de la majorité conservatrice? Loin de marcher avec l'opinion publique, loin d'écouter la voix de la nation, ils négligent ses vœux les plus chers, pour complaire à une poignée d'individus aveugles, obstinés, intolérans. On ne les accusera jamais de trahir la confiance de leur parti : ils en sont les dociles esclaves, et je ne sais laquelle des deux conduites est la plus condamnable. Ce n'est pas sir Robert Peel qui, pour garder un pouvoir précaire, contesté, s'opposerait aux plus sages réformes, insulterait à la juste susceptibilité d'un peuple fier, abaisserait la morale publique de dessein délibéré, et ferait de la corruption son unique appui, son unique moyen de gouvernement. Le reproche qu'on adresse à sir Robert Peel, d'être à la remorque de l'opinion au lieu de la diriger, comme il sied aux véritables hommes d'état, pourrait-on le faire à des ministres qui en dédaignent, en méprisent l'expression à l'égal des passions les plus mauvaises? Engagé dans les rangs d'un parti retardataire, on peut, pour excuser ce que ses anciens amis appellent sa trahison, admettre qu'il a passé sa

vie à éclairer ce parti, à le ramener à des sentimens raisonnables, à le corriger de ses préjugés étroits; on ne peut pas du moins dire de lui qu'ayant débuté sous le drapeau de la cause libérale, avocat ardent des idées du progrès, il leur ait été infidèle. Tout au contraire, il a cherché à se les approprier. Cela est bien quelque chose, et, si sévère que l'on se montre pour sir Robert Peel, on est forcé d'avouer qu'il est de pires ministres que lui.

Il est facile de voir ce que sir Robert Peel a gagné à sa conduite; ce que les conservateurs en ont recueilli de plus clair est la ruine momentanée de leur influence dans le pays. Les whigs seuls peuvent être tenus à quelque reconnaissance envers sir Robert Peel. En pensant faire ses propres affaires, en croyant affermir son administration sur la base de toutes les opinions modérées, il a mis en déroute un parti qui avait résisté aux plus rudes guerres parlementaires. Comme à ses yeux le comble de l'habileté était de se faire l'écho de l'opinion publique, il a entraîné les tories sur le terrain de leurs adversaires, où ils ne pouvaient soutenir la lutte. Il ne s'apercevait pas qu'en empruntant les idées, les vues des whigs, il préparait le triomphe de ces mêmes idées et en même temps du parti qui les proclamait. Loin de donner une force nouvelle aux tories en les déguisant sous le nom de conservateurs, il leur enlevait avec leurs préjugés la vigueur originelle qui les soutenait, et les amenait insensiblement à se convertir aux principes de leurs ennemis.

Que sir Robert Peel ait par là rendu un important service à la cause libérale, qui en doute? mais depuis quand la fin justifie-t-elle les moyens? « Il est de l'intérêt du pays, écrivait récemment un noble esprit dont je suis heureux d'emprunter les paroles, il est de l'intérêt du pays que les hommes qui le gouvernent soient purs et d'un esprit élevé, qu'ils n'aient que des vues généreuses, qu'ils soient fidèles à leurs convictions, fermes dans leurs attachemens, prêts à affronter avec courage la proscription d'une cour et à porter avec patience les outrages de la multitude. Il est de l'intérêt d'un pays, lorsqu'il y a tant de routes à la fortune et tant de sources de jouissances tranquilles, que le grand art du gouvernement ait ses attraits pour ceux qui ne cherchent ni leur fortune dans les émolumens des places, ni leur amusement dans les excitations des intrigues politiques. Les hommes qui sont capables par le talent, préparés par l'éducation, et propres par leur intégrité à remplir les emplois les plus élevés dans le parlement et dans le cabinet, doivent être encouragés par de nobles exemples et enflammés par cet amour de la renommée qui élève l'esprit à mépriser les plaisirs et à vivre une vie laborieuse; mais cela ne peut arriver que s'il est clairement démontré que le mérite éminent est accompagné d'une haute fortune, que si l'opinion vulgaire qui abaisse les poursuites de la politique ne peut souiller le pur miroir par lequel les véritables hommes d'état sont

éprouvés dans le jugement de la postérité. C'est par ce sentiment intime que Dante nous dit avoir été soutenu, lorsqu'il représente son guide lui commandant de mépriser les basses calomnies de ses ennemis :

> Perchè s' infutura la tua vita
> Vie piu che'l portar delle lor injurie. »

Ces paroles de lord John Russell sont autant la condamnation de la vie politique de sir Robert Peel que le meilleur éloge de sa propre carrière. Lord John Russell peut être regardé comme un véritable homme d'état. Il est tout à la fois l'honneur et l'orgueil de la cause libérale. En passant en revue les principaux traits de la vie de lord Grey et de lord Spencer, en montrant dans ces deux hommes de bien les partisans fermes et désintéressés des réformes politiques et religieuses, lord John Russell a en quelque sorte tracé son propre portrait. Il semble dire : Si j'avais vécu de leur temps, si j'eusse été à leur place, j'aurais agi comme eux, et ce retour sur lui-même, presque involontaire, est aussi exempt d'exagération que de vanité. En se rattachant à ces apôtres de la liberté, il rappelle qu'il est de cette école de politiques qui placent au premier rang, parmi les vertus d'un homme d'état, une intégrité irréprochable, un dévouement inaltérable aux principes, le sacrifice de soi-même, l'attachement à son parti, la droiture du cœur, un égal dédain pour les mépris de la cour et pour la faveur populaire.

Ainsi se présente, en effet, lord John Russell. Depuis le jour où il est entré à la chambre des communes, à l'âge de vingt-un ans, il n'a cessé de se faire le champion infatigable des principes de la liberté civile et religieuse. Chaque session, on le voyait, avec cette ténacité froide et passionnée qui le caractérise, reproduire sous différentes formes, développer et soutenir les mêmes motions, toujours repoussées par la majorité. Il mérita par là d'être choisi pour présenter au parlement le bill de réforme. C'est de ce moment que commence véritablement la carrière d'homme d'état de lord John Russell. Jusque-là modeste et désintéressé, son plus grand mérite, aux yeux des whigs, avait été de porter un nom cher à la cause libérale. Fidèle au rôle qu'il s'était marqué dès son début, il resta dans l'administration, où il n'occupait qu'un emploi secondaire, l'organe des principes d'un libéralisme modéré. A mesure que la désunion se glissait dans les rangs du parti vainqueur, et surtout parmi les membres du cabinet réformiste, à mesure que les uns, tels que lord Grey et lord Spencer, se retiraient mécontens, que les autres, effrayés des allures révolutionnaires, passaient à l'ennemi, lord John Russell prenait une position plus nette et plus considérable. Ses amis découvraient en lui des talens supérieurs que son caractère discret et réservé avait jusque-là tenus dans l'ombre, et que les circonstances faisaient éclater. La direction du parti whig dans la chambre des communes ne tarda pas à lui

échoir, et sous le ministère Melbourne il devint en réalité l'ame du gouvernement, se chargeant tour à tour du département où sa fermeté, sa prudence, étaient nécessaires. Alors se manifestèrent en lui toutes les qualités d'un chef de parti; son caractère, ses vues politiques, son talent oratoire, son habileté consommée à conduire les débats, son adresse à manier les hommes, se développèrent harmonieusement, et l'estime, la confiance de ses amis, le respect de ses adversaires, furent désormais acquis à lord John Russell.

Ce qu'il y a de plus remarquable et de plus excellent dans lord John Russell, c'est le caractère. En toutes choses, dans toutes les circonstances, il conserve une inflexible droiture. L'art de se plier aux nécessités du moment lui est inconnu. Le talent de tromper ses adversaires, de mystifier ses amis, que sir Robert Peel possède à un si haut degré, lui est étranger, et, le possédât-il, il rougirait de s'en servir. Ses discours sont en harmonie avec son caractère et son esprit. Il expose ses idées avec clarté, sans prétendre à l'élévation, ne visant ni au sublime ni à l'éloquence, et rencontrant souvent l'un et l'autre. Il va droit au but, naturellement, sans effort. On dirait qu'il a à peine songé à ce qu'il dit, tant ses paroles coulent avec aisance, ne laissant aucune face de la question de côté, examinant le fort et le faible. Vous vous laissez entraîner avec complaisance à ce flot naturel de bon sens, d'honnêteté; puis tout à coup, à une idée profonde, originale, hardie, vous êtes réveillé en sursaut, et vous joignez vos applaudissemens à ceux de la chambre. C'est que, sous cet air discret, modeste, se cache un homme d'état austère, expérimenté, un esprit profond qui rappelle, bien qu'avec moins d'éclat, par ses nobles élans, l'admirable nature de Fox, le modèle et l'idole de lord John Russell; et c'est par ce côté surtout qu'il exerce tant d'empire sur son parti, qui trouve en lui comme dans une source vive et abondante l'expression la plus exacte, la plus naturelle, de ses sympathies, de ses sentimens, de ses instincts : lord John Russell est en quelque sorte la tradition vivante du *whigghisme*.

Vous me croirez sans peine, j'imagine, monsieur, si j'ajoute qu'il suffirait à lord John Russell de bien peu d'efforts pour être un orateur parfait. Malheureusement il paraît dédaigner les qualités brillantes et péniblement acquises de l'éloquence. Son langage est toujours choisi; son style, simple, élégant, tel qu'il sied à un gentilhomme du nom de Russell. Néanmoins ses discours, faute de ce je ne sais quoi qui n'appartient qu'aux natures éloquentes par instinct et fortifiées par de patientes études, ne produisent pas à la lecture ni même à l'audition un effet entraînant. En l'entendant, en le lisant, on est uniquement persuadé, convaincu par l'autorité de l'homme. Combien serait plus puissante la parole de lord John Russell, si elle était revêtue de ce riche vêtement qui est l'heureux don de M. Macaulay et de M. Shiel; mais

aussi que d'excellentes qualités que ne saurait donner l'art le plus consommé!

Quelle clarté, quelle précision, quelle netteté! Dans tout ce qui sort de sa bouche se retrouve au souverain degré l'empreinte de son caractère résolu, intrépide, réfléchi. On sent que ses paroles ont été soigneusement pesées, mûries par la méditation. Jamais il ne se laisse emporter à l'ardeur de la lutte et aux entraînemens de la passion; toujours calme, maître de lui-même, il ne dit que ce qui lui plaît, et garde une réserve d'argumens qui donnera au moment décisif du combat. Ne reconnaissez-vous pas à ce portrait un *debater* et un tacticien de premier ordre? C'est là aussi le mérite incontesté de lord John Russell; nul ne connaît comme lui l'histoire du passé et les choses du présent, les précédens qui ont force de loi dans la constitution, la chronique des partis, les opinions de ses adversaires, leur humeur, et il s'en sert dans l'occasion avec une présence d'esprit accablante. Jamais on ne vit une mémoire plus riche et plus fidèle. Pourtant dans ses attaques les plus vives percent la bonté et l'honnêteté de son cœur : jamais de ces invectives, de ces sarcasmes qui font de mortelles blessures, et, plutôt que de causer un moment de souffrance, il se priverait de l'argument le plus péremptoire. Une ironie fine, délicate, ingénieuse, courtoise, voilà tout ce que lord John Russell se permet, et par un aussi noble procédé il force ses adversaires à se renfermer à son égard dans ces allures de bonne compagnie.

Tel est l'homme qui sera appelé à succéder à sir Robert Peel, et, si je me suis bien fait comprendre, vous ne doutez pas que cet événement ne soit aussi inévitable que prochain. Tout le monde en est ici convaincu, et on s'y prépare. S'il pouvait en être autrement, quel serait le sens de la visite que lord Palmerston va vous faire? Je n'ai assurément pas la prétention d'être dans le secret des dieux, mais une telle démarche dans ce moment en dit plus à l'appui de mes conclusions que toutes les raisons que je vous ai données. A quoi servirait à lord Palmerston son voyage à Paris, s'il ne lui permettait à son retour de répondre aux négocians de la Cité qu'il a été comblé aux Tuileries de toutes les prévenances imaginables, et que, grace à une aimable médiatrice, la meilleure intelligence règne entre M. Guizot et le futur ministre des affaires étrangères du cabinet de lord John Russell? De telles assurances ne peuvent manquer de calmer les inquiétudes les plus rebelles, vous l'imaginez sans peine. Cependant ne croyez-vous pas aussi, monsieur, que, ce but atteint, lord Palmerston, qui est un homme d'esprit dans toute l'acception que vous donnez à ce mot, pourrait bien souvent se dire en souriant : Ah! le bon billet qu'a La Châtre?

*****

DE

LA PHYSIOLOGIE.

IMPORTANCE ET PROGRÈS DES ÉTUDES PHYSIOLOGIQUES.[1]

I. — CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES.

Les plantes, les vers, les insectes, les poissons, les reptiles, les oiseaux, les quadrupèdes et l'homme, tel est l'objet de la physiologie, ou mieux, biologie. Rechercher ce qu'ont de commun ces êtres si divers, déterminer les conditions de la vie, en trouver, si je puis parler ainsi, les voies et moyens, et, avec des phénomènes aussi complexes, fonder une doctrine scientifique, certes c'est un des plus laborieux et difficiles problèmes que l'esprit humain se soit proposés, et l'avoir résolu est une de ses grandes gloires. Non qu'il faille entendre que la physiologie soit arrivée à la perfection, loin de là : elle est véritablement à son début; mais il faut entendre que, désormais constituée, elle possède sa méthode et ses principes. Elle a cessé d'être ce qu'elle a été durant tant de siècles, une demi-science. Un mot sur son histoire me fera comprendre. Cette histoire est déjà longue, et le vaste intervalle de temps employé témoigne

(1) *Manuel de Physiologie*, par J. Müller, professeur d'anatomie et de physiologie à l'université de Berlin; traduit de l'allemand, avec des annotations par A.-J.-L. Jourdan, de l'Académie royale de Médecine. — Paris, chez J.-B. Baillière, 1845, 2 vol. in-8°.

des immenses difficultés qu'offrit à l'esprit humain l'infinie complication des choses vivantes.

La Grèce a été le berceau de la physiologie. Les sciences se sont développées en raison de leur simplicité; la plus facile de toutes, les mathématiques, a eu des rudimens en Égypte, en Phénicie, en Chaldée, avant que les Grecs, s'en emparant, y eussent fait tant et de si rapides progrès; de même, des essais astronomiques précédèrent les découvertes de l'école grecque : rien de pareil ne se voit pour la physiologie; elle naquit de la médecine (les sciences sont nées des arts) à peu près vers l'époque où florissait Hippocrate. Toutefois le premier travail physiologique qui nous soit parvenu appartient à Aristote, et ce premier travail est un chef-d'œuvre. Description d'un nombre immense d'animaux, comparaison des parties entre elles, vues profondes sur les propriétés essentielles à la matière vivante, tout cela se trouve dans les admirables ouvrages du précepteur d'Alexandre. Cependant les notions étaient encore si imparfaites, qu'Aristote ne connaît pas les nerfs; or, imaginez quelle lacune doit faire, dans l'intelligence du mécanisme animal, l'ignorance d'un rouage si essentiel. Mais les travaux succèdent aux travaux, les observations aux observations, et l'école d'Alexandrie détermine anatomiquement et physiologiquement les principales propriétés du système nerveux. Environ quatre cents ans plus tard, Galien agrandit, systématise, résume la science, dont l'ère antique allait se clore. En effet, le monde occidental entrait dans une période de révolutions sans exemple. Pendant qu'une nouvelle religion s'établissait, et, créant une puissance spirituelle à côté de la temporelle, changeait les conditions de la société romaine, les barbares du Nord rompaient les digues et apportaient à tant de désordres un nouvel élément de perturbation. Dès-lors tout fut à refaire, sociétés, empires, religion, langues même. Au sein de cette pénible élaboration, il n'y avait pas place pour l'agrandissement des sciences. Ce qu'on pouvait désirer, c'est qu'elles s'entretinssent comme un feu caché sous la cendre; et, de fait, elles s'entretinrent, la tradition ne fut pas rompue. Dans cet interrègne, les Arabes saisirent un moment le sceptre scientifique, et ce fut Galien qui reparut à la lumière dans le livre des musulmans. L'Occident, qui sortait de son chaos par ses propres efforts, stimulé de plus par l'influence des Arabes, prit part à l'œuvre, et ici encore Galien devint le docteur irréfragable. Ainsi la science moderne conservait pour base la science antique.

Ce fut en effet de là qu'à la renaissance les travaux partirent. Ils furent complètement dans la direction ancienne, c'est-à-dire qu'on s'efforça de plus en plus de découvrir le mécanisme anatomique du corps vivant. Cette direction, suivie avec ardeur, continua de donner de beaux et grands résultats. Ainsi fut dévoilée la circulation du sang, qui, à chaque tour, prend de l'oxygène dans les vaisseaux capillaires du pou-

mon, et le perd dans les vaisseaux capillaires du reste du corps; ainsi furent reconnues les voies par où le chyle parvient des intestins dans le courant circulatoire; enfin, de nos jours même, ainsi fut constatée cette distinction capitale entre les nerfs, les uns consacrés au mouvement, les autres à la sensibilité. Malgré tous les services rendus par cette étude, malgré tous ceux qu'elle rendra encore, la physiologie serait restée incomplète et boiteuse, si une autre route ne lui avait été frayée. La recherche anatomique des fonctions laisse dans une ignorance absolue sur des questions fondamentales. Dès les premiers temps, les observateurs s'aperçurent que les plantes puisent leur aliment dans l'air et dans la terre, et que les animaux se nourrissent de substances végétales; de la sorte, en définitive, c'est avec les élémens inorganiques que se composent les corps organisés. Quelles substances les végétaux prennent-ils dans le sol? quel agent l'air atmosphérique fournit-il aux êtres vivans? quelle combinaison les élémens subissent-ils en entrant dans les corps animés? et, en ces corps même, quelles affinités s'exercent? Comment la sève donne-t-elle naissance aux gommes, aux sucres, aux jus de toute espèce, et le sang, à la bile, à la salive, aux larmes? Toutes ces questions devaient rester sans réponse, car elles ressortissaient à une science dont la constitution définitive n'a pas encore un siècle. Ainsi, on le voit, les anciens avaient abordé la physiologie par le seul côté qui leur fût accessible, par l'anatomie; et, quelque progrès qu'on pût faire, on ne devait jamais avoir qu'un fragment de science. Cependant, lorsque la chimie eut été créée, quand on eut reconnu dans les corps vivans l'oxygène, l'hydrogène, l'azote et le carbone, qui jouent un si grand rôle dans la nature inorganique, alors la physiologie fut pourvue de tous ses moyens et maîtresse de son domaine. A ce point de vue, elle est postérieure à la chimie, qui, elle-même, l'est à la physique, qui l'est à l'astronomie, qui l'est aux mathématiques. Ces sciences se sont succédé dans l'ordre de leur complication et de leur difficulté, d'autant plus tôt amenées à un haut point de culture qu'elles sont plus simples et par là d'un abord plus facile à l'esprit humain. Et ici on ne peut pas ne pas être frappé d'une réflexion, c'est qu'à vrai dire nous en sommes seulement au vestibule des sciences. Laissant de côté les mathématiques et l'astronomie, qui, elles du moins, commencent à avoir quelque antiquité, voyez les autres. C'est vers le temps de Galilée que naît la physique, c'est dans le XVIIIe siècle que se constitue la chimie, c'est de nos jours que les bases de la physiologie se complètent; enfin, pour avoir le cadre entier des connaissances spéculatives, il faut y faire entrer l'histoire ou science sociale, et c'est un auteur contemporain, M. Auguste Comte, qui en a tracé les premiers linéamens dans sa *Philosophie positive.*

Parmi ceux qui ont notablement contribué aux récens progrès de la

physiologie est rangé M. Müller, célèbre non-seulement en Allemagne, mais encore dans toute l'Europe. Quatre éditions de son traité témoignent de la haute réputation de l'auteur et du succès de son enseignement; la traduction, on n'en peut pas douter, rencontrera de l'accueil en France. Sans aller contre la destination de cette *Revue*, je me servirai de l'excellent livre de M. Müller comme d'un texte, pour exposer, en suivant les grandes divisions de l'auteur allemand et le plan qu'il s'est tracé, les notions les plus générales de la science.

Des *Prolégomènes* sont consacrés à l'examen de diverses questions préparatoires, et servent d'entrée en matière. Le premier résultat de la constitution de la physiologie a été de la séparer nettement des autres sciences dans lesquelles jusque-là elle était sans cesse menacée de retomber. C'était tantôt la mécanique, tantôt la physique, tantôt la chimie, en faveur desquelles elle se montrait disposée à abdiquer toute individualité; et de nos jours, depuis les importantes découvertes de l'électricité en mouvement et de son action sur les muscles, combien n'a-t-on pas vu éclore de tentatives destinées à confondre l'agent vital avec l'agent électrique! « Rien ne nous autorise, dit M. Müller, à admettre l'identité de la vie avec les substances impondérables qui nous sont connues, avec les forces générales de la nature, chaleur, lumière, électricité. Loin de là, le moindre examen suffit pour faire rejeter toute idée d'un semblable rapprochement. Le magnétisme dit animal sembla d'abord répandre quelque jour sur ce sujet énigmatique. On crut que le frottement d'un homme par un autre, l'apposition des mains, etc., produisaient des effets dépendant de la transmission d'un prétendu fluide, que quelques personnes s'imaginaient même pouvoir accumuler à l'aide de certains appareils; mais l'histoire du magnétisme animal présente un déplorable tissu de mensonges et de déceptions : elle n'a montré qu'une seule chose, c'est combien peu la plupart des médecins ont d'aptitude pour les observations empiriques, et combien ils sont loin de posséder l'esprit d'examen si généralement appliqué dans les autres sciences physiques. Il n'est aucun fait dans cette histoire qui ne soulève des doutes, et l'on n'a la certitude que d'une seule chose, le nombre infini des illusions. »

L'esprit d'examen n'est pas moins répandu parmi les médecins que parmi les autres savans; mais, chez eux, il rencontre des difficultés particulières qu'il est bon d'indiquer. L'expérimentation en physiologie ne peut aucunement être comparée à l'expérimentation en physique ou en chimie. Pour qu'une expérience fournisse des résultats nets et précis, il faut que, de toutes les conditions du problème, une seule soit changée; le changement correspondant qui se manifeste dans les effets met en lumière le point cherché. Un baromètre porté sur une montagne, tout restant égal d'ailleurs, démontre la pesanteur de l'air. Le même pendule

qui, dans une minute, donne un certain nombre de battemens à Paris en donne moins à l'équateur, et prouve par là que la pesanteur y est plus faible, qu'on y est plus loin du centre de la terre, et que le globe est renflé dans son milieu. Rien de pareil ne se rencontre dans les expérimentations physiologiques ou médicales; il n'est, pour ainsi dire, pas un cas où l'on soit maître de ne modifier qu'une seule condition. Toutes les fois qu'en un point on porte une atteinte à un corps vivant, l'atteinte va de proche en proche se faire sentir à tout l'organisme; il est presque toujours impossible de la borner au lieu soumis à l'expérience, et la solidarité qui lie toutes les parties d'un être animé, solidarité d'autant plus forte et plus prompte que l'être est plus élevé dans l'échelle, et, partant, plus complexe, intervient aussitôt, de sorte qu'on ne sait plus si l'effet produit est dû à l'expérience même ou aux perturbations secondaires qui ont été excitées. Ce n'est pas tout : le sujet même n'est pas invariable; un homme, à ce point de vue, ne peut jamais être dit semblable à un homme, un cheval à un cheval, et les infinies variétés de la constitution individuelle viennent encore compliquer de nouvelles difficultés un problème déjà si difficile. Il me suffira, pour cette cause d'incertitude, de citer un seul exemple, encore présent à la mémoire de tous. Quand le choléra s'abattit sur Paris, il atteignit non la population entière, mais seulement une portion des habitans. Pourquoi ceux-ci et non pas ceux-là? La cause qui soudainement empoisonna le milieu où nous vivions semblait ne devoir pas faire acception de personnes; pourtant l'un échappa, l'autre fut atteint. Et, parmi les victimes du mystérieux agent, quelle variété de symptômes et d'accidens, depuis ceux qui, foudroyés en quelque sorte, expirèrent en une ou deux heures, jusqu'à ceux qui ne sentirent passer sur eux qu'un souffle de l'épidémie, tant la constitution individuelle, par sa réaction propre, modifia les effets de l'influence commune à tous! En présence de tant de causes de méprise, l'expérimentation physiologique a besoin d'être constamment soumise à une critique sévère; plus elle est inévitablement troublée par des élémens étrangers, plus il faut s'en défier et démêler d'un ferme regard les incertitudes qu'elle comporte. Aussi n'est-ce, en général, qu'à l'aide d'une multitude de ces analogues qu'on parvient, dans une certaine limite, à écarter les erreurs. Ce qu'on peut reprocher aux médecins, c'est de trop croire leur expérimentation semblable à celle des physiciens et des chimistes. Autant l'une est nette et précise, autant l'autre est précaire et ambiguë; autant l'une répond exactement à ce qu'on lui demande, autant l'autre se prête mal aux interrogations. Si une grave lacune n'existait pas dans les études des médecins, s'ils étaient plus familiarisés avec la physique et la chimie, ils auraient une notion claire de ce que sont les expériences rigoureuses, et n'hésiteraient pas à faire, dans leurs propres recherches, déduction de la part d'incertitude qui y est inhérente. De leur côté, si les hommes

versés dans les sciences inorganiques avaient quelque teinture de la science de la vie, ils ne lui demanderaient pas de la rigueur en des cas qui n'en comportent point. En effet, pour la physiologie, l'expérimentation n'est qu'une méthode accessoire et subordonnée. Sa vraie méthode, à elle, est la comparaison. Là, toute rigueur lui est possible, et lui est en effet imposée; depuis la plante, qui est le dernier des animaux, jusqu'à l'homme, qui est le premier, depuis l'ovule imperceptible, germe d'un nouvel être, jusqu'à la décrépitude la plus avancée, depuis l'organisation la plus régulière jusqu'à la monstruosité la plus étrange, depuis la santé la plus parfaite jusqu'à la maladie la plus compliquée, depuis les influences des climats les plus froids jusqu'à celles des climats les plus chauds, se déroule une longue suite d'analogies et de différences qui sont le vrai domaine de la physiologie. Tout cas bien étudié donne quelque lumière; ainsi a crû la science, qui doit à sa méthode la comparaison des êtres vivans, partant la notion de leur hiérarchie; la comparaison des tissus, partant la connaissance de leurs propriétés spéciales et de leur identité fondamentale; la comparaison des âges, partant l'histoire du développement de chaque appareil anatomique.

Des personnes mal informées demandent souvent à la physiologie quelle est la cause de la vie, et, s'étonnant de ne point recevoir de réponse, s'imaginent que pour cela elle est inférieure aux autres sciences, comme si aucune science rendait raison de la cause essentielle et dernière des phénomènes qu'elle étudie. Pour l'astronome la pesanteur, pour le physicien l'électricité, le calorique, la lumière et le magnétisme, pour le chimiste l'affinité moléculaire, sont les faits primordiaux au-delà desquels il n'est pas donné de pénétrer. En effet, quand bien même quelque découverte irait plus loin et réussirait, par exemple, à confondre le calorique avec la lumière ou la force électrique avec l'affinité chimique, on n'en serait pas plus avancé pour l'explication de la cause dernière. Un pas de plus sans doute aurait été fait, très important quant à l'élaboration scientifique, mais nul quant à l'objet que se propose la philosophie métaphysique; l'essence des choses ne nous en serait pas plus dévoilée. La science peut se réjouir grandement et à juste titre de substituer un fait plus général à un fait qui l'est moins, mais elle connaît trop bien la portée de ses forces pour se croire en état d'aborder jamais les problèmes que l'esprit humain s'est posés dans son enfance, et dont il continue à poursuivre la solution par tradition et par habitude. Déjà même on peut entrevoir la fin du combat établi par le développement historique des sociétés entre l'imagination et la raison : l'imagination, d'abord seule maîtresse, crée les théologies et les métaphysiques; la raison, qui ne devient prépondérante que postérieurement, crée les sciences, dissipant à fur et mesure les visions primitives, les formes vides et purement apparentes, *cava sub imagine formas.*

Aussi est-ce un progrès décisif pour la physiologie d'être arrivée à reconnaître une propriété dernière de la matière, complètement distincte de toutes les autres; force absolument inconnue dans sa nature intime et de laquelle il s'agit seulement de constater les conditions et les effets. Tant que la physiologie n'était pas parvenue à ce terme, touché déjà par les autres sciences, la porte restait ouverte aux hypothèses, comme jadis, en l'absence de la notion de la pesanteur, on attribuait le mouvement des corps célestes soit à des interventions divines, soit à des tourbillons mécaniques. De bons esprits ont même pu penser qu'elle finirait par rentrer dans quelqu'une des catégories scientifiques déjà établies, et en réalité, à diverses époques, beaucoup de tentatives ont été faites dans cette direction, toutes inutiles et à chaque fois constatant davantage la spécificité de l'agent vital. Ainsi pourvue, la physiologie rend à la philosophie positive le service déjà rendu par les sciences plus anciennement constituées : dans un certain ordre de faits, elle signale à l'esprit humain la limite qu'il ne peut franchir, et ne lui permet plus de s'aventurer dans le domaine des vaines hypothèses et des imaginations chimériques. Tout se trouve tranché, autant du moins qu'il est donné à l'homme de trancher une question. La vie est, de recherche en recherche et de découverte en découverte, rapportée à une propriété de la matière; là s'arrêtent nos connaissances et nos explications. Au-delà tout est supposition gratuite, sans appui dans la réalité, et sans démonstration possible, pure combinaison de l'esprit humain. L'inanité réelle de ces combinaisons logiques se reconnaît à mesure que s'établissent les notions positives, et, quand il sera bien constaté que le mouvement des sociétés n'a rien de fortuit et que la force qui les meut est une résultante dont on peut apprécier les conditions principales, on aura clos l'ère des anciennes idées et définitivement inauguré l'avénement d'une rénovation qui, dans la spéculation, met les lois positives des choses en place des idées théologiques et métaphysiques, et, dans la pratique, use délibérément de ces lois pour modifier en mieux le système brut et naturel.

En cette rénovation, la biologie a rempli une fonction indispensable. Si elle n'avait pas été créée, si les difficultés qu'elle offre avaient été insurmontables à l'esprit humain, on peut dire que l'histoire du monde aurait été autre qu'elle n'a été. Jamais les idées théologiques et métaphysiques qui ont servi de soutien à l'ancienne société, curieuses et remarquables hypothèses tenant la place de réalités ignorées (1), n'auraient été sérieusement attaquées, et la civilisation du genre humain aurait oscillé entre ces limites où nous trouvons dans les temps

(1) « *Des kranken Weltplans schlau erdachte Retter,* » a dit Schiller en parlant des conceptions théologiques : *Sauveurs adroitement imaginés pour le salut d'un monde malade.* Si on changeait *adroitement* en *spontanément* dans le vers du grand poète allemand, la création des hypothèses primitives serait exactement représentée.

anciens l'Égypte, dans les temps modernes l'Inde et la Chine. Ce seul aperçu indique combien encore nous manquons de véritable histoire : on s'attache exclusivement à consigner les révolutions des empires et les luttes des armées, et on laisse inaperçu ce travail souterrain des sciences qui, modifiant l'état mental du genre humain, en modifie l'état social bien plus que ne font les événemens militaires et les calculs politiques.

II. — DIVISION GÉNÉRALE.

Après ce coup d'œil jeté rapidement sur l'histoire et le rôle de la physiologie, entrons dans l'examen des parties qui la constituent. On donne le nom de fonctions à des engrenages particuliers dont le concours forme le système total; telles sont la respiration, la circulation, la digestion, etc. Dans le classement de ces actes, M. Müller a implicitement suivi l'ancienne division en trois fonctions générales, à savoir la vie végétative ou nutrition, la vie de relation ou sensibilité et mouvement, la vie de l'espèce ou génération. La nutrition et la génération sont seules dans les plantes; la sensibilité est en plus dans les animaux. On se tromperait toutefois si on regardait cette dernière fonction comme quelque chose de totalement à part et hétérogène, et si l'on voyait dans l'animal une juxtaposition de deux êtres différens. La sensibilité procède de la nutrition, l'animal du végétal; les tissus nerveux et musculaires sont, comme la plante, composés de cellules et développés d'après le même principe. Il y a plus : chez les animaux supérieurs, l'exercice de la sensibilité dépend d'une condition indispensable, à savoir le contact incessant du sang oxygéné. Si la respiration s'interrompt, le cœur a beau battre et envoyer le sang dans toutes les parties, l'animal succombe rapidement asphyxié. De la sorte se trouvent unies étroitement la nutrition et la sensibilité.

En somme, se nourrir, se propager, sentir, sont les trois propriétés secondaires de la propriété primordiale qu'on appelle la vie. Ceci est un mot abstrait sur lequel il faut s'entendre. Quand Newton, ayant découvert que les corps gravitaient entre eux, eut fondé le système du monde, il donna le nom d'attraction à cette propriété fondamentale de la matière. On sait que les découvertes du géomètre anglais eurent peine à prendre pied en France. Les philosophes et physiciens français crurent voir, dans cette notion de l'attraction, une résurrection des qualités occultes, et, formés à l'école de Descartes, ils montrèrent peu de disposition à remplacer par l'idée d'une force primordiale l'idée d'un mécanisme telle que l'avait inculquée le puissant génie encore tout glorifié de sa victoire sur les doctrines scolastiques. C'est une répugnance de même nature qui empêche de recevoir la force vitale comme les astronomes

reçoivent la gravitation. L'exemple de l'astronomie, la plus parfaite des sciences après les mathématiques, est décisif en ceci, sans qu'il soit besoin d'aucune autre argumentation.

A vrai dire, la gravitation est une qualité occulte, en ce sens qu'il n'y a aucun moyen de l'expliquer, et la scolastique n'aurait encouru aucun blâme pour avoir dénommé autant de qualités occultes qu'elle constatait d'effets à elle inexplicables : c'eût été l'affaire de la science subséquente d'en réduire le nombre; mais, sous l'impulsion des doctrines théologiques, qui régnaient alors, elle supposait des intentions tout-à-fait gratuites. Dire, quand l'eau refuse de monter dans un corps de pompe au-delà d'une certaine hauteur, que la nature a horreur du vide, c'est introduire dans l'observation une chose qui n'y est pas, ce n'est pas représenter fidèlement le fait tel qu'il est vu, tandis qu'en donnant le nom de gravitation à la force qui pousse les masses les unes contre les autres, on ne fait que reproduire abstraitement la chose même.

A côté de l'horreur pour le vide, il faut mettre (car je veux me tenir dans le domaine de la biologie) la force médicatrice attribuée à l'économie vivante. C'est un autre exemple de cette erreur qui fait outrepasser à l'esprit les données de l'expérience. Admettre que les lésions pathologiques sont réparées intentionnellement, c'est changer le caractère de l'observation pure. Quelques mots vont le démontrer. Ce qui favorisa l'illusion et l'entretint jusque dans ces derniers temps, c'est qu'en effet il s'exécute dans le corps malade des travaux de réparation compliqués. Un os est rompu; bientôt un liquide s'épanche, se solidifie peu à peu, et réunit les deux fragmens; un canal médullaire se creuse dans la substance de nouvelle formation, et à la longue la soudure est complète.

Maintenant tournons la médaille et voyons-en le revers. Un serpent à venin subtil enfonce ses crochets dans la chair; comme il n'y a de danger que si la substance malfaisante est absorbée et entre dans la circulation, que faut-il faire? Détruire le venin dans la partie blessée, et, pour cela, nous qui n'avons que des ressources bornées, nous y portons le feu ou un caustique chimique. Au contraire, que fait la nature? elle se hâte de pomper le poison comme elle pomperait une matière salutaire, et bientôt éclatent les accidens redoutables qui amènent la mort. Quand du fluide de petite vérole est inoculé, au lieu de le circonscrire et de l'éliminer, elle l'introduit dans l'économie, et, comme un de ces animaux ombrageux qui, effarouchés, se lancent au hasard dans toutes les directions pour échapper aux apparences du péril, elle s'agite sous l'impression de l'agent délétère, bouleverse l'économie et compromet la peau, les intestins, les voies aériennes, le cerveau, en proie qu'elle est à un ennemi qu'elle n'aurait pas dû recevoir. De l'opium arrive dans l'estomac : si le viscère s'en débarrasse en toute

hâte, aucun mal n'en résultera; mais point! la nature, cette prétendue gardienne, n'éveille pas de mouvement anti-péristaltique, ne suspend pas l'absorption, laisse pénétrer le poison jusqu'au système nerveux, et, le narcotisme une fois accompli, suscite d'inutiles convulsions. Une anse intestinale s'enroule, et le trajet alimentaire est intercepté, accident qui pourrait n'être pas grave, si la nature procédait avec adresse et précaution; mais ce qu'elle fait empire la situation du patient en proie aux plus affreuses douleurs : elle engorge les vaisseaux, épaissit les tuniques, produit des exsudations agglutinatives, et le tout ne tarde pas à former un nœud inextricable. En présence de ces faits tellement palpables, il a fallu une singulière préoccupation d'esprit pour laisser dans l'ombre tout un côté de la question, et ne pas voir, avec la nature bienfaisante, la nature malfaisante, c'est-à-dire uniquement des propriétés en action.

Cette réalité des choses a été bien caractérisée par la philosophie moderne de l'Allemagne. Écartant le panthéisme d'où elle part, et qui, à titre de conception métaphysique, ne peut être accepté par la science positive, on reconnaît qu'elle a nettement saisi les conditions qui régissent la nature. Elle donne le nom de mécanisme à la doctrine qui admet que les choses sont mues par des forces extrinsèques, et celui d'organisme à la doctrine qui admet qu'elles le sont par des forces intrinsèques, en d'autres termes par des propriétés inhérentes. Si l'on veut avoir une idée précise de cette distinction, qu'on se représente l'astronomie ancienne attribuant les mouvemens célestes à des sphères solides qui entraînaient les corps, et l'astronomie moderne plaçant la cause des mouvemens dans une propriété essentielle, la gravitation. C'est là la différence capitale entre le mécanisme et l'organisme.

L'étude de cet organisme est tout le savoir humain. La gravitation ou pesanteur, le calorique, l'électricité, le magnétisme, la lumière, l'affinité chimique, la vie, telles sont les propriétés qui, inhérentes à la matière, en déterminent les formes, les mouvemens et les actions. Faites précéder cette énumération de l'étendue géométrique et du nombre, faites-la suivre de la loi qui règle l'évolution des sociétés, et vous aurez, débarrassée de toute hypothèse, la science générale ou philosophie. Si vous tentez d'aller au-delà, comme on l'a tenté constamment dans l'ère des théologies et des métaphysiques, vous avez des systèmes incompatibles avec les sciences particulières, dont le progrès les a renversés; si vous restez en-deçà, vous avez ce qui est aujourd'hui, pêle-mêle les ruines des anciennes choses et les rudimens des nouvelles. M. Auguste Comte, dans son grand travail de réorganisation philosophique, a tout à la fois éliminé les notions hypothétiques et inaccessibles, embrassé et coordonné l'ensemble des notions positives. Je recommande son ouvrage à la méditation sérieuse des hommes voulant se rendre

compte de la décadence spontanée qui a frappé les religions, et de l'anarchie mentale qui présentement les remplace.

Ce mode de philosopher choque, je le sais, l'enseignement courant et les habitudes actuelles de l'esprit. Néanmoins je prie le lecteur, quelque impression qu'il doive en recevoir, d'en apprécier nettement le caractère. Peut-être ne saisit-on pas tout d'abord en quoi il importe d'être parvenu à déterminer les propriétés dernières des choses, et comment la philosophie en est renouvelée. Par là sont remplis deux offices nécessairement corrélatifs, à savoir l'établissement de la méthode positive et la déchéance de la méthode hypothétique. D'une part, le monde se montre tel qu'il est, ou du moins tel qu'il nous est donné de le voir, se suffisant à lui-même et entretenu par les propriétés qu'il possède; d'autre part, tombent les hypothèses métaphysiques, soit théologiques et spiritualistes, soit anti-théologiques et matérialistes. L'explication qui attribue les phénomènes à des entités spirituelles est aussi illusoire que celle qui les attribue à l'arrangement des atomes; dans les deux cas, on se paie de mots et on accepte ce qui ne peut se démontrer. La méthode positive, au contraire, est partout démontrable, aussi bien à son origine, à son point de départ, que dans ses conséquences. Ceux-là sentiront la valeur d'un pareil titre, qui savent quelles nécessités mentales ont ruiné les conceptions antiques.

III. — DE LA NUTRITION.

La nutrition est la fonction par laquelle le corps s'entretient. M. Müller étudie dans le premier livre les liquides qui la rendent possible, dans le second les actes divers qui la constituent. Un des élémens essentiels de l'existence d'un être animé est un certain mélange de solides et de liquides. Sève ou sang, l'emploi est le même : à savoir, servir à l'accroissement et à la nutrition. C'est surtout dans les animaux que le phénomène est remarquable; là, entre les deux ordres de substances, l'échange est continuel, et, par un mouvement qui ne s'interrompt qu'à la mort, les fluides se solidifient, les solides se fluidifient. Le sang, sorte de fleuve remontant incessamment à sa source, reçoit tout et donne tout; il est l'intermédiaire où aboutit et ce qui va être employé et ce qui a été employé. Si d'une part il porte par mille canaux la nourriture à tous les organes, se transformant par une chimie spéciale en tissus et en humeurs, d'une autre part, à mesure que les particules organiques sont décomposées, elles rentrent dans le grand courant sanguin, qui les emporte. Ainsi se fait et se défait cette toile de Pénélope, trame toujours sur le métier et ne subsistant qu'à la condition d'avoir ses fils incessamment renouvelés. Sans doute, dans ce conflit entre les liquides et les solides, s'établit un certain état qui constitue

l'animal; mais cet état, combien n'est-il pas fragile! mais cet équilibre, combien n'est-il pas instable! mais cette ordonnance que la théorie des causes finales a si long-temps présentée comme un chef-d'œuvre, combien n'est-elle pas défectueuse! C'est un point suffisamment démontré par les innombrables maladies qui affligent les espèces vivantes.

Si les particules qui sont entrées dans le corps continuaient à garder leurs propriétés, l'animal, avec le sang qui les reçoit et qui les rend, pourrait, une fois adulte, se clore et s'entretenir de sa propre substance, sans avoir besoin d'une introduction continuelle de matériaux étrangers; mais il n'en est pas ainsi. Ces particules, après avoir vécu un certain temps, perdent toute aptitude à vivre ultérieurement, et il faut que le liquide nourricier en soit débarrassé par quelqu'une des voies qui sont ouvertes au dehors. Dès-lors cette soustraction incessante amène la nécessité d'une réparation non moins continue, afin que le fleuve qui alimente se trouve toujours au même niveau. Cette condition fait ressembler un organisme vivant à nos machines à feu, sauf le moteur, qui, dans le premier cas, est l'agent vital, et dans le second une force mécanique. De même que le foyer exige un approvisionnement continuellement renouvelé de combustible, de même il faut au poumon, véritable foyer de l'animal, un apport incessant de matières. Ces matières sont de trois sortes : des substances organiques, végétales ou animales, pénétrant par la voie des intestins dans le courant circulatoire; de l'eau, qui suit le même trajet; enfin de l'air, absorbé par le sang à travers les délicates membranes des canaux pulmonaires. A chaque aspiration, de l'air est combiné, de la chaleur est produite, et ainsi fonctionne la machine avec ses trois sensations concomitantes de la réparation, à savoir la faim, la soif et le besoin de respirer.

A la vue de ces actions chimiques qui ne cessent jamais, de ces liqueurs qui circulent dans d'étroits canaux, à la vue de solides toujours si près de devenir liquides et de liquides toujours si près de devenir solides, on comprend combien l'être vivant est susceptible de subir des modifications et des dérangemens. C'est pour cette cause que, soumis aux influences diverses des climats, il éprouve des changemens si considérables; c'est pour cette cause qu'assujetti aux mille influences de l'alimentation et des habitudes, il en reçoit l'empreinte; c'est pour cette cause enfin que tant de maladies viennent l'assaillir, car qu'est la maladie, sinon une modification portée au-delà de la limite des oscillations compatibles avec la santé?

Parmi les substances qui constituent le globe terrestre, il en est bon nombre qui sont délétères : des minéraux, des acides, des alcalis, des sels, en contact, sous forme solide, liquide ou gazeuse, avec l'organisme animal, produisent des désordres divers et la mort. Le règne végétal n'est pas moins mi-parti, et il offre, lui aussi, des agens excessivement

meurtriers. L'acide hydrocyanique foudroie, pour ainsi dire, l'animal. Le suc du pavot plonge dans un engourdissement funeste, et conduit à la mort par une espèce de sommeil. On trempe les flèches dans un poison subtil, et la plus légère blessure de cette arme arrête dans sa course rapide la proie que poursuit le chasseur, sans qu'un agent aussi promptement destructeur rende dangereuse la chair du gibier ainsi tué. Les innombrables végétaux disséminés sur le globe sont autant de laboratoires chimiques où se fabriquent les sucs les plus divers, et, comme cela ne peut guère manquer dans le mélange des élémens à tant de proportions, cette élaboration produit tantôt des substances salutaires, tantôt des poisons formidables. Le mal, comme le bien, est partout l'effet nécessaire des conditions de notre monde, et une sage appréciation du milieu où nous sommes plongés montre qu'il n'y a jamais lieu soit à maudire, soit à bénir la nature, où tout est déterminé par le concours d'invariables propriétés.

Si le jeu des combinaisons végétales donne ainsi des produits de la nature la plus opposée, on concevra sans peine qu'il en soit de même des combinaisons animales. Là aussi des venins subtils résultent de l'élaboration des élémens. Ce sont surtout les insectes et les reptiles qui sont pourvus de ces substances dangereuses, quelques-unes tellement actives que, peu de minutes après l'introduction, le blessé succombe; mais ces venins, qu'on pourrait appeler réguliers, ne sont qu'une petite partie des venins animaux : il s'en développe accidentellement d'une nature très redoutable, d'autant plus funestes qu'ils se créent au milieu des sociétés, et que l'occasion de nuire leur est plus souvent offerte. Ainsi le chien devient spontanément enragé, et quelques gouttes de sa salive communiquent la maladie. Une fois introduit, le venin demeure caché pendant de longs jours, il semble que rien n'ait été dérangé dans l'économie, et cependant une atteinte mortelle a été portée : au milieu d'une sécurité profonde, la mine chargée éclate, et il faut avoir assisté à des spectacles pareils pour concevoir combien est déchirante une agonie où le patient, à la vue de l'eau, au bruit d'un liquide, au reflet d'un corps brillant et poli, est saisi de spasmes, et passe incessamment de l'angoisse à la convulsion et de la convulsion à l'angoisse, ne redoutant qu'une chose, c'est que l'accès qui vient ne soit pas le dernier. Ailleurs, un cheval devient morveux : prenez garde, ce n'est point une maladie qui reste close et renfermée tout entière dans l'animal atteint; après être allée du cheval à celui qui le touche, elle ira du malheureux qui est venu mourir à l'hôpital au jeune médecin qui l'a soigné, et fera une victime de plus. Ici un bœuf est attaqué du charbon : prenez garde encore; cette tache charbonneuse n'est pas, comme elle le semble, une substance inerte; elle vit, se meut, a des propriétés secrètes qui la propagent, et sans peine elle marche de proche en

proche et de contact en contact. Vous placez un équipage dans un vaisseau; la terre fuit, la mer est fatigante, les vents contrarient, l'humidité pénètre, les provisions fraîches s'épuisent, et ces hommes, tout à l'heure vigoureux et pleins de courage, sont frappés d'une incurable langueur, vacillent sur leurs jambes, saignent de partout, et souvent meurent au moindre mouvement dans leur hamac. Les hasards de la guerre accumulent dans les hôpitaux des hommes blessés, malades, découragés; quels inconvéniens à craindre de cet entassement? Des services gênés? les patiens moins bien soignés? C'est là le moindre mal. L'encombrement va, par la combinaison de tant d'élémens animaux ainsi réunis, engendrer un agent de destruction qui dépeuplera l'hôpital et moissonnera infirmiers et médecins. Bientôt le typhus franchit l'enceinte; il suit les armées, surtout l'armée vaincue; il gagne les villes et les villages que les troupes traversent, et c'est ainsi que la cause de mort née sur les bords de la Vistule vient atteindre les populations sur ceux du Rhin, de la Marne et de la Seine. Outre ces causes évidentes, il en est encore de complètement occultes : nous-mêmes avons vu, sans que rien en apparence fût changé autour de nous, des individus tomber par milliers, leurs yeux s'enfoncer dans l'orbite, le froid glacer leurs membres, et le sang se figer dans les veines sous l'action du choléra. Peu d'années auparavant, en 1828 et 1829, la population de Paris et de la banlieue avait été frappée d'une maladie bien moins grave sans doute, mais étrange : les pieds et les mains devenaient écailleux, douloureux, tout travail était impossible, et quelques-uns même succombèrent; phénomène pathologique qui a disparu comme il était venu, et qui peut faire songer à une affection endémique en Lombardie, en Asturie et dans le département des Landes, à la pellagre. C'est ainsi qu'à la fin du xve siècle naquit en un coin de l'Angleterre une horrible maladie, la suette, d'abord si spéciale aux Anglais, qu'elle les frappait seuls dans Calais, alors occupé par eux; mais bientôt elle se répandit sur le continent, sans acception de nation. Les malades, à la lettre, fondaient en eau, et, au milieu de cette excessive transpiration, périssaient pour la plupart en vingt-quatre ou trente-six heures. Voilà quelques preuves de l'extrême mobilité de la matière vivante, qui, à la moindre impulsion, est jetée dans toute sorte de fluctuations, quelques preuves des profonds dérangemens qui résultent nécessairement de la complication des agens et des rouages.

Telle est la condition des choses : sous nos pieds sont placés une multitude de piéges, vraies chausse-trapes où l'on se prend de la façon la plus inopinée, et d'où l'on ne sort que sanglant et mutilé, quand on en sort. Peu, bien peu, ayant pour eux la chance favorable, *quos æquus amavit Jupiter,* arrivent au terme de la vie sans avoir fait de ces funestes rencontres. Il suffit du moindre retour sur son passé pour re-

connaître le point où un malheureux hasard vous a jeté, vous et les vôtres, dans une série de maux quelquefois à jamais irréparables. C'est surtout aux yeux du médecin que se déroulent ces accidens de l'existence individuelle; il sait combien de jours, combien de mois ont été enlevés à chacun par la maladie; il sait avec quelle peine la vie a été défendue contre ces agens de destruction qui surgissent de tous côtés, de l'air ambiant, du froid, du chaud, des alimens, des peines morales et des chocs de la société; il sait quels germes de souffrance et de ruine met dans l'organisation telle rencontre malheureuse, et, au moment où quelques symptômes fugitifs se manifestent au milieu de la jeunesse la plus florissante, il voit dans le passé de l'être ainsi menacé et dans une triste hérédité le gage d'un dépérissement prochain que trop souvent rien ne peut arrêter. Ainsi, dans ce tourbillon d'élémens incessamment transformés en matière vivante et incessamment rendus au monde inorganique, s'entre-croisent mille causes de douleur et de mort, trop inhérentes à la nature des choses pour être jamais abolies, mais qu'un emploi judicieux de nos connaissances et de nos ressources peut atténuer.

Cette atténuation (je me sers du seul mot que comporte la condition des animaux en général et de l'homme en particulier), cette atténuation est la tâche de la médecine. Justement parce que le corps vivant est modifiable, l'industrie humaine a trouvé une prise. Tant et de si grands changemens produits par le concours fortuit des élémens ont naturellement suggéré l'idée d'employer d'une façon raisonnée ces actions irrégulières. L'effet a répondu à l'espérance : si le miasme des marais provoque la fièvre, le quinquina neutralise cet empoisonnement; si la petite vérole se communique, le vaccin, excitant une fermentation analogue, rend le corps impropre à recevoir cette contagion; si le sable déchire les reins, un sel facilite la dissolution de ces concrétions qui causent de si cruelles douleurs. Ainsi, de même que dans le corps malade tout est jeu des affinités et des propriétés de la substance vivante, de même dans le traitement tout est action des qualités des remèdes sur les tissus et les humeurs. Et, comme il est vrai que les ébranlemens moraux produisent dans le système nerveux les troubles les plus étranges et les plus graves, il est vrai aussi que les moyens moraux ont en ce genre un empire considérable. De la sorte, rien n'échappe à l'enchaînement des causes et des effets, à la nature des actions et des réactions, et la condition qui régit le monde inorganique est aussi la condition qui régit le monde organique. Il faut donc rejeter bien loin toutes ces superstitions qui, encore aujourd'hui, troublent tant d'esprits. Je ne parle pas même des miracles et de la sorcellerie, idées surannées qui, comme les hiboux, fuient la lumière; je parle de ces aberrations auxquelles des personnes même éclairées se laissent si

facilement aller. Chassé de son ancien domaine, astrologie, alchimie, magie, l'amour du merveilleux cherche un refuge et, en place de ces fausses sciences, se crée une fausse médecine. C'est la tâche de la physiologie, en se perfectionnant et en se répandant, de remettre les hommes au véritable point de vue, et d'éteindre au sein des populations des préjugés ridicules et dangereux. C'est ainsi que, grace à l'astronomie, les folles terreurs que causaient encore les éclipses de soleil il n'y a pas plus de deux cents ans ont disparu, remplacées, comme l'a dit récemment dans l'*Annuaire du Bureau des Longitudes* un astronome renommé, par la vive curiosité qu'excite un si grand phénomène.

Tout, dans le corps vivant, étant réglé, les actions de la santé, les causes de la maladie et les effets du traitement, on comprendra sans peine l'influence exercée par un médecin célèbre qui vient seulement de disparaître de la scène scientifique. Ce que Broussais poursuivit surtout et avec le plus de succès, ce furent les idées vagues de maladies essentielles. Autant qu'il fut en lui, il chassa les qualités occultes de tous les coins où elles s'étaient réfugiées, et il sentit avec netteté qu'il n'y avait dans le corps vivant en action que la matière vivante. En d'autres termes, il maintint que la pathologie n'est qu'une face de la physiologie. Sa célèbre théorie de la gastro-entérite, si complètement ruinée par l'observation subséquente, n'est, à la bien apprécier aujourd'hui, qu'une hypothèse hardie, destinée à représenter provisoirement comment il entendait que les fièvres qualifiées d'essentielles devaient être rapportées à une modification de l'état physiologique. Sans doute, les faits ont montré que la gastro-entérite n'était pas la cause de ces fièvres; mais ils ont montré aussi qu'elles n'avaient d'essentiel que le nom, et que, si, pour expliquer la santé, on étudie le jeu des humeurs et des organes dans leur intégrité, on doit, pour expliquer la maladie, étudier le jeu de ces mêmes humeurs, de ces mêmes organes, tels que la cause morbifique les a modifiés. On le voit, bien que l'hypothèse soit tombée, le principe qui la suggéra est resté debout, à savoir que la pathologie est encore de la physiologie. Le tort de Broussais fut donc de vouloir appliquer sans retard à la thérapeutique des idées qui, étant très générales, n'avaient pas d'emploi particulier dans le mode du traitement. Son mérite éminent fut d'avoir mis la théorie des maladies dans le droit chemin. Aussi sa renommée, se dépouillant, comme une eau qui chemine, de tout limon, est désormais reconnue et accueillie là même où jadis Broussais, dans tout le fracas de sa polémique, avait été repoussé.

La médecine n'est pas bornée au traitement des individus, elle a aussi une fonction publique dont certainement nous ne possédons qu'une ébauche; mais il viendra un temps où ce qui n'est qu'en germe se développera, comme il est arrivé pour les sciences physiques et chimi-

ques. Jadis ce qu'elles fournissaient d'applications était dû à des hasards favorables; les industries procédaient d'un côté et les sciences de l'autre. Aujourd'hui commence une application systématique et générale de la physique et de la chimie à la pratique. Aussi les découvertes succèdent aux découvertes, la face des choses change pour ainsi dire d'année en année, et déjà ce n'est plus une illusion que d'entrevoir une époque où le globe sera régulièrement exploité comme l'est une métairie particulière. Ce qui se fait avec les sciences physiques se fera avec la science biologique; une étude générale de la santé permettra de régulariser nos habitudes, nos villes, nos demeures, nos lieux de récréation, nos métiers, de manière à procurer le plus de bien et à écarter le plus de mal; médecine préventive, meilleure à la fois et plus efficace que la médecine curative.

Ayant examiné le sang dans le premier livre, M. Müller étudie, dans le second, toutes les opérations chimiques qui se font au sein du corps vivant: comment des gaz sont aspirés et exhalés dans l'acte de la respiration; comment les alimens sont métamorphosés en chyle; comment le sang veineux et noir se change en sang artériel et rutilant; comment les particules vont successivement remplacer, soit dans les humeurs, soit dans les organes, celles qui ont été rendues impropres à la vie; comment les diverses sécrétions s'effectuent; bref, en général, comment cet actif laboratoire qu'on appelle l'organisme reçoit, emploie et rejette les substances qui l'entretiennent. La nutrition n'est, de fait, qu'un travail de composition et de décomposition, la nutrition, fondement de toute vie, et la seule fonction qui, avec la génération, appartienne aux végétaux, privés qu'ils sont de la faculté de se mouvoir et de sentir. Cette élaboration chimique est la racine des existences organiques; sans elle, la force qui produit les phénomènes vitaux ne peut avoir aucune manifestation; sans elle, les facultés supérieures de la sensibilité n'auraient pas de support, et tout commence, aussi bien dans la série vivante que dans l'évolution d'un être individuel, par la cellule douée de la propriété d'absorber, d'exhaler et de modifier les substances alimentaires.

Plus les études biologiques ont fait de progrès, plus on a senti la nécessité d'y employer les connaissances chimiques. La lumineuse classification des sciences établie par M. Comte explique cette tendance instinctive et doit la transformer en une application indispensable. La théorie philosophique montre qu'à vrai dire il n'est point de physiologie sans chimie, et que les diverses sciences qui forment le tout du savoir humain sont, par rapport les unes aux autres, comme autant d'échelons. Un de ces degrés ne peut être sauté sans dommage pour l'intelligence et l'instruction. Il est donc manifeste que l'état actuel devra cesser, état de transition où les chimistes ne sont pas biologistes, où les biologistes ne sont pas chimistes, de sorte qu'en maintes ques-

tions celui qui sait faire les expériences n'est pas apte à les interpréter dans leur véritable esprit, et celui qui saurait les interpréter véritablement n'est pas apte à les conduire. Il n'est pas rare de voir un biologiste et un chimiste se réunir pour traiter ensemble un point qui, au fait, n'est que de la compétence du premier. Nous ne sommes certainement pas loin du temps où les études seront assez systématiquement établies pour que le biologiste n'ait plus besoin d'un pareil concours; un enseignement régulier fera de la chimie la base de la physiologie, comme il fait des mathématiques la base de la physique.

Quelles que soient les apparences diverses des parties végétales et animales, bois, fleurs, fruits, os, tendons, ligamens, muscles, il n'en est pas moins certain, la chimie l'a démontré, que tout cela est formé de substances inorganiques, surtout d'oxygène, d'hydrogène, de carbone et d'azote, et que la différence tient essentiellement aux proportions des élémens. Toutefois une distinction est à établir : les animaux ne se comportent pas comme les végétaux. L'air atmosphérique et l'eau, avec quelques sels, sont les seules substances brutes que les premiers puissent absorber sans préparation aucune; au contraire, les seconds puisent directement et sans intermédiaire leur aliment dans le réservoir commun de toutes choses, et, placés moins haut dans l'échelle de la vie, ils peuvent se contenter de matériaux moins élaborés. Pour les animaux, la terre et les particules diverses qu'elle renferme seraient vainement douées des facultés nutritives que réellement elles possèdent à l'égard au moins d'une autre classe d'êtres vivans; il leur faut, soit des produits végétaux, soit même la chair d'autres animaux, et, à côté de toutes ces ressources alimentaires qui si facilement se transforment en racines, en fruits et en feuilles, ils succomberaient à la faim et à l'épuisement, incapables qu'ils sont, par leur organisation même, d'attirer dans le tourbillon de la nutrition les matières inorganiques. Aussi les recherches géologiques ont montré que les premiers êtres vivans qui aient apparu sur la terre sont des végétaux, forme plus simple de la vie, apte à s'emparer directement des matériaux du sol, et premier degré d'une élaboration ultérieure.

Sans vouloir entrer aucunement dans la recherche de l'essence des choses, recherche inaccessible, exercice désormais stérile, et dont tout esprit scientifiquement cultivé doit se défendre, on peut considérer les résultats amenés dans le monde par la constitution des êtres vivans et par les conditions de la biologie. La nécessité où sont tant d'animaux de se nourrir de proie vivante donne une physionomie toute particulière au globe que nous habitons. Dès-lors une portion de ses habitans, livrée uniquement, hormis le besoin de la reproduction, au soin de sa nourriture, passe sa vie à poursuivre ou à guetter, suivant le mot de La Fontaine, *la douce et l'innocente proie*, et, comme dans l'organisation

vivante les parties sont en rapport et que le tout forme un système, à ces besoins répondent un moral déterminé, la ruse, la soif du sang, l'ardeur à la chasse, la patience infatigable à guetter, l'habileté à dresser des piéges. Toutes ces passions appartiennent aux races carnivores; la faim pour la chair est l'associée d'instincts tout spéciaux, et dans l'histoire même de l'homme elle a laissé une trace profonde, non encore complètement effacée, l'anthropophagie. D'autre part, qu'on se représente les terreurs de la bête poursuivie, de celle que chassent le tigre dans les forêts, l'aigle dans les airs, le requin au sein des eaux, de celle qu'égorge le grand-duc dans le silence de la nuit, et l'on verra ainsi régnant de toutes parts un état cruel de guerres et de souffrances qui révolte singulièrement l'équité et la raison de l'homme cultivé. Certes, aucune intelligence humaine n'aurait aussi grossièrement institué les rapports des êtres, et aujourd'hui même tous les efforts des sociétés civilisées tendent à se servir des forces brutes de la nature pour ôter ou atténuer les maux inhérens à cette même nature; mais ici, comme partout, les propriétés des choses sont la loi immuable : la condition de la vie est le passage incessant de matériaux sans cesse renouvelés, et il s'est trouvé que ce tourbillon, outre les substances végétales, a attiré à lui les chairs vivantes et palpitantes des animaux; de là le sort des populations de notre globe.

IV. — DU SYSTÈME NERVEUX.

Dans le végétal, la nutrition (à part encore une fois la reproduction) est tout; il ne s'y passe point d'autre phénomène que cette élaboration des matériaux inorganiques qui les transforme en composés très divers, et nulle autre activité ne s'y manifeste. Constamment docile aux influences extérieures, on le voit, à mesure que le soleil printanier frappe ses extrémités supérieures, ouvrir de proche en proche ses canaux, et bientôt les racines pompent dans le sol les fluides qui constituent la sève. Réciproquement, au retour de la mauvaise saison, le froid le resserre, les feuilles se détachent, la succion des racines s'interrompt, et le végétal tombe dans le sommeil de l'hiver. Cependant déjà quelques obscurs symptômes manifestent une certaine sensibilité, si je puis me servir de ce mot exclusivement réservé aux animaux. Le végétal est sensible à la lumière et il la cherche; la nuit, quand le bruit et la chaleur se sont retirés de notre hémisphère, et que notre portion du globe regarde les espaces non éclairés du ciel, le végétal, lui aussi, ressent l'influence des ténèbres et du silence général, ses feuilles s'affaissent, et il semble avec le reste de la nature rentrer dans le repos. Enfin quelques plantes, plus délicates encore, exécutent au moindre contact des mouvemens rapides, tout comme si elles étaient pourvues de muscles et de nerfs.

Autre est le tableau présenté par le règne animal. A la nutrition se

joignent de nouvelles fonctions et des instincts multipliés, mais tellement disposés, qu'ils sont principalement tournés vers la satisfaction des besoins d'alimentation et de reproduction. L'animal a de l'intelligence, la faculté de se mouvoir, des sens qui l'éclairent; mais tout cela, hors le temps du rut et de la nourriture des petits, est presque uniquement dirigé vers les moyens de saisir la proie. Il passe sa vie à remplir son estomac; ce grand but absorbe toutes ses facultés, et il ne semble les posséder que pour être en état de pourvoir à cet impérieux besoin. Cependant, de même que dans la vie végétale apparaissaient déjà quelques aspirations vers l'agrandissement, de même dans la vie animale se montrent aussi des tendances vers un état ultérieur. Plusieurs témoignent de l'aptitude à l'industrie : des oiseaux construisent leur nid avec habileté, les castors font de grandes bâtisses sur les eaux, et, comme dit le fabuliste en parlant des sauvages voisins de la république amphibie,

> ..... Nos pareils ont beau le voir,
> Jusqu'à présent tout leur savoir
> Est de passer l'onde à la nage.

Certains arts même commencent à poindre, et le goût de la musique est remarquablement développé chez le rossignol.

Un pas de plus, et l'espèce humaine est constituée. S'il est vrai que l'homme sauvage, au plus profond de la barbarie originelle, n'a que peu de prérogatives au-dessus des animaux supérieurs, et si son industrie ne dépasse pas de beaucoup la leur, il est vrai aussi qu'il a en lui des germes susceptibles d'évolution, et qu'une raison plus étendue et plus capable de combinaisons (*mentisque capacius altæ*) recule pour lui la limite du développement et lui permet de faire des accumulations au profit de l'espèce. A fur et mesure qu'il s'élève, le cercle s'agrandit autour de lui; les besoins matériels cessent d'absorber tout son temps, et il lui reste du loisir pour accroître son industrie, réfléchir sur lui-même, cultiver les arts, créer les sciences et améliorer sa vie dans les quatre directions de l'utile, de l'honnête, du beau et du vrai. Supposez, ce qui est la réalité, supposez que les acquisitions successives aient une tendance à modifier héréditairement l'état mental de l'homme, et vous aurez dans sa racine la cause de l'évolution des sociétés, évolution où chaque degré rend l'esprit humain plus dispos et plus apte à atteindre un degré ultérieur. L'hérédité est ici la condition fondamentale, et, si elle n'agissait pas, les populations resteraient immobiles. C'est inutilement que sans transition l'on essaie d'imposer aux peuplades sauvages une civilisation avancée; c'est inutilement aussi que des esprits heureusement doués auraient mis le genre humain dans la voie de la culture, si cette culture à son tour n'avait modifié le genre humain, le rendant à la fois plus docile et plus fécond.

Donc, pour reprendre notre sujet, descendons l'échelle que tout à l'heure nous avons montée; allons de l'homme civilisé au sauvage, du sauvage à l'animal, de l'animal à la plante, et d'un seul coup d'œil nous embrasserons un ensemble immense gouverné par une force unique, la vie. Le végétal a déjà quelque rudiment de sensibilité; la sensibilité devient manifeste dans les animaux inférieurs, elle croît et grandit jusqu'aux instincts, aux passions et à l'intelligence, bornée sans doute, mais réelle, chez les animaux supérieurs; enfin elle atteint le dernier terme que nous en connaissions, la raison dans le genre humain. Certes, il y a bien loin entre les termes extrêmes, et c'est un puissant effort de l'esprit d'induction que d'avoir pu, à l'aide des transitions, rattacher les uns aux autres les anneaux d'une aussi longue chaîne.

L'agent des facultés de sensibilité est le système nerveux, qui occupe le troisième livre de M. Müller. Cet agent imprime un caractère tout particulier à la vie de l'animal. Dans le végétal, rien n'est centralisé; aussi les organes peuvent se transformer sans peine : à volonté, des feuilles deviennent des fleurs, et des fleurs deviennent des feuilles. On retourne une plante de manière que ses branches soient dans la terre et ses racines en l'air; bientôt l'échange des fonctions s'exécute, et les rameaux et les racines s'accommodent respectivement au milieu où ils sont plongés. Un scion séparé du tronc ne meurt pas nécessairement, et, mis en terre, il donne naissance à un nouvel individu. Rien de pareil dans l'animal; là les organes, bien plus particularisés, résistent à toute transformation. Ce qui est séparé du corps meurt aussitôt; le corps lui-même ne possède que dans une limite très restreinte un pouvoir de restauration et de cicatrice. Cette infériorité de l'animal, qui le rend bien plus sujet aux maladies et qui le soumet à un plus grand nombre de causes de mort, tient à la complication de son organisme en général et en particulier à la présence d'un centre nerveux. Ce n'est pas qu'ici aussi les gradations ne se manifestent, et les animaux inférieurs sont autant d'intermédiaires où l'on voit des phénomènes très analogues à ceux que la plante présente. A mesure que l'être s'élève dans l'échelle de l'organisation, le système nerveux se centralise davantage, et alors s'allongent de toutes parts ces cordons qui ont pour office de mettre le centre en communication avec la circonférence. La sensation et la volonté ont chacune un agent spécial, et des nerfs qui jamais ne se confondent transmettent, les uns, du dehors au dedans, les impressions qui se font sur les sens, les autres, du dedans au dehors, les ordres aux muscles qui obéissent. Bien plus, chaque fibre nerveuse primitive est affectée à un service déterminé, et le trajet entre l'encéphale et un point du corps, quelle qu'en soit l'étendue, est desservi par une seule fibrille, que ne peuvent remplacer les fibrilles parallèles et voisines.

Avec de nouvelles propriétés apparaissent des tissus nouveaux, car ces

deux choses, propriétés et tissus, sont inséparablement unies. Il se fit une véritable éclaircie dans la science, quand Bichat, au sein d'une masse jusqu'alors confuse, établit ses mémorables distinctions. Aux yeux de ce génie, si heureusement doué pour les explorations biologiques, apparurent les analogies caractéristiques, et il put résoudre le corps vivant en un assemblage de tissus pourvus d'une organisation et d'une fonction spéciales. Quelques transformations qu'ils subissent, il les suivit partout. La méthode comparative, qui est l'instrument principal de la biologie, se trouva bien plus puissante, et sans retard elle fit, dans la pathologie, mettre le doigt sur des solutions inespérées, montrant toute une classe de rapports complètement méconnus. Là ne s'arrêta pas l'effet de cette grande découverte. L'étude positive de la matière vivante acquit dès-lors une force irrésistible, et l'on se mit partout en quête des voies et moyens par lesquels s'effectuent les opérations dans les corps animés. Avec quel succès, c'est ce que peut témoigner chacun de nous qui avons commencé, il y a vingt-cinq ou trente ans, nos études. La science s'est, à la lettre, renouvelée sous nos yeux.

V. — DU SYSTÈME MUSCULAIRE.

A côté du système nerveux doué de la sensibilité, M. Müller place, dans son quatrième livre, le tissu musculaire doué de l'irritabilité. Tandis que le premier est sensible, c'est-à-dire accomplit, soit comme centre, soit comme conducteur, tous les actes, depuis la sensation jusqu'à l'intelligence, l'autre est irritable, c'est-à-dire se contracte et se raccourcit sous l'action des agens qui le stimulent. Son stimulant le plus ordinaire est le système nerveux, avec lequel il est en rapport par les cordons spécialement chargés de la conduite de la volonté. Tels sont les deux grands systèmes qui appartiennent en propre à l'animal. Si on y joint le tissu cellulaire, duquel le règne végétal est uniquement composé, et qui, sous diverses modifications, constitue la plus grande partie des organismes animaux, on aura partagé en trois fonctions capitales et en trois formes essentielles toute la nature vivante. Le tissu cellulaire est, comme le témoignent les végétaux, l'agent essentiel de la nutrition; le tissu nerveux préside à tous les actes de la sensibilité, et la fibre musculaire, contractile, met l'animal en état d'exécuter ses volontés. Cette grande division, fondée aussi bien sur l'observation anatomique que sur l'observation physiologique, est devenue une des bases de la science, et ne peut plus être abandonnée. Cependant, à qui l'examinera de près, se présentera une difficulté qui fera soupçonner la possibilité d'aller plus loin. Le tissu musculaire et le tissu nerveux ne sont aucunement soustraits à la nutrition, et, tout en jouissant de propriétés spéciales, ils possèdent la propriété commune à toute substance vivante. Dès-lors on avait quelque

droit de croire que le tissu cellulaire y pénétrait aussi, et, en effet, des savans avaient conjecturé qu'on parviendrait peut-être à démontrer l'unité fondamentale des trois tissus primordiaux. Cet espoir de l'esprit d'analogie s'est réalisé. Ce qui n'était qu'un simple aperçu a été constaté par l'observation anatomique; on a vu, par l'intermédiaire de la cellule primitive, la fibre musculaire et la fibre nerveuse avoir une origine commune avec le tissu cellulaire. Au sein de l'ovule, où tout est confondu, naissent d'une substance identique les tissus spéciaux. Dès-lors, par une extension facile, on a fait entrer anatomiquement le règne végétal dans le règne animal, et il n'y a plus eu qu'un seul principe de développement, le développement par des cellules.

C'est un spectacle digne d'attention que celui qui nous est ici offert par l'histoire scientifique. Au début, les objets sont vus en bloc, et à peine dans le corps vivant distingue-t-on autre chose que des chairs, des veines, des os, la peau, des ligamens et quelques viscères. C'est là à peu près toute l'anatomie d'Hippocrate. Puis, à mesure que l'intérêt scientifique s'éveille et que les procédés anatomiques se perfectionnent, on se reconnaît dans cette masse confuse; les parties sont séparées par une dissection attentive, et en même temps croissent les divisions anatomiques; puis, après un très long travail dirigé dans ce sens, vient un génie qui saisit les communautés dans ces différences et réunit en groupes homogènes ce qui avait été disjoint. Dès-lors, la porte étant ouverte, la recherche atteint le dernier terme, et, à côté des dissections délicates et des subdivisions du scalpel, un physiologiste habile à voir et habile à généraliser, M. Schwann, établit dans l'identité du développement l'identité radicale des tissus vivans.

La publication du travail de M. Schwann est peu ancienne (1838), et déjà les idées qu'il énonce ont été adoptées par d'éminens physiologistes et sont acquises à la science sinon dans les détails et toutes les conséquences, du moins dans les principes et les données essentielles. Combien de nos jours est devenue rapide la vérification d'un fait scientifique ainsi que l'établissement de la théorie qui s'en déduit! Autrefois les choses marchaient plus lentement. Que de temps n'a-t-il pas fallu pour faire prévaloir le système de Copernic et détruire l'illusion que causaient le mouvement apparent du soleil et l'immobilité apparente de la terre! Que d'efforts pour chasser l'anatomie de Galien et placer les faits au-dessus de l'autorité! Quand la circulation du sang eut été découverte par Harvey, quels longs débats avant que l'enseignement physiologique l'admît définitivement! Aujourd'hui non-seulement les travailleurs sont plus nombreux, mais ils sont formés à une seule école, celle de l'observation, et ils ont un mode commun d'expérimenter et de juger. Aussi le procès est-il promptement terminé. La doctrine nouvelle, mise au creuset, ou n'en sort pas ou en sort vérifiée, avec des amendemens, des

restrictions, des développemens, et dès-lors, reçue dans l'arsenal de la science, elle devient un instrument. On s'en sert pour entamer des filons encore inexplorés, car c'est ainsi que procède l'exploitation. On n'avance que de proche en proche; jamais rien ne se trouve qui n'ait été préparé, et quand, du point de vue où nous sommes, le passé gisant déployé devant nos yeux, nous en étudions la formation, nous voyons manifestement tous les apprêts de la découverte, même la plus sublime, à tel point que, si elle avait échappé à l'homme de génie qu'elle honore, elle serait échue en partage ou à quelqu'un de ses émules ou à quelqu'un de ses successeurs. Cela rend particulièrement instructive l'histoire scientifique; là les événemens fortuits interviennent peu, l'enchaînement est palpable, tandis que, dans l'histoire générale, des perturbations profondes masquent le rapport des causes et des effets. Le fuseau de l'histoire scientifique se dévide d'une façon plus simple, et, en le voyant tourner ainsi avec régularité, on s'habitue à porter ailleurs la doctrine de l'évolution, doctrine ici tellement évidente. En outre, on reconnaît quelles profondes connexions a l'histoire politique avec l'histoire scientifique, puisqu'en définitive celle-ci modifie de siècle en siècle les opinions et la manière de voir des populations civilisées. Ce n'est pas pourtant qu'il n'y survienne des dérangemens et qu'elle suive une ligne constamment ascendante. De même que des invasions de barbares ou des catastrophes politiques suspendent ou ralentissent la marche politique, de même des théories fausses, des faits mal observés, des autorités trop respectées, fourvoyant les travailleurs, suspendent ou ralentissent la marche scientifique.

On s'étonnera peut-être que M. Müller ait intercalé le système musculaire, c'est-à-dire l'agent de la locomotion, entre le système nerveux et les organes des sens. C'est qu'il le regarde comme une sorte d'appendice du système nerveux, admettant que la fibre contractile l'est seulement par sa jonction avec la fibre nerveuse. La question est controversée entre les physiologistes; bon nombre pensent que le muscle possède par lui-même la faculté de se contracter, et que la volonté, conduite par le nerf, n'est qu'un des stimulans propres à exciter la contraction. Pour moi, je partage cette dernière opinion, et dès-lors on comprend que, si elle était adoptée, elle entraînerait un autre arrangement que celui de M. Müller.

VI. — DES SENS.

Le cinquième livre est consacré aux sens. On connaît la célèbre théorie qui a régné dans le XVIIIe siècle, et l'ingénieuse hypothèse qui, pourvoyant à fur et mesure, de chacun des sens, la statue humaine, lui recomposait tout son être intellectuel et moral. Rien de plus erroné : en vain ouvrira-t-on les cinq portes qui mettent en communication avec le

monde extérieur; cela ne créera point les facultés qui auront manqué primitivement. Les animaux qui occupent un rang élevé dans l'échelle ont les cinq mêmes sens, et pourtant quelle différence entre eux! quels instincts divers! et quelles parts inégales d'intelligence! La physiologie a donné un démenti complet à la théorie de la sensation, et, quoiqu'il soit vrai de dire que des écoles philosophiques l'ont combattue et réfutée, il est vrai aussi que le vague des démonstrations métaphysiques laisse toujours place aux objections et aux dissentimens. L'impossibilité de faire un être égal à l'homme avec un singe, tout pourvu qu'il est de nos cinq sens, et la possibilité de donner une intelligence complètement humaine (comme cela s'est vu) à un individu privé de trois sens, l'ouïe, la vue et l'odorat, réfutent suffisamment les aberrations où était tombée la métaphysique à cet égard. Quand on cherche dans quelques formules logiques suggérées par l'esprit les explications des choses, on est perpétuellement exposé à méconnaître la réalité.

Ce n'est pas que les sens n'aient un certain rapport avec le développement de l'organisme; les végétaux en sont absolument privés; les animaux très inférieurs ne les ont pas tous, et la réunion n'en est complète que dans les classes supérieures. Toutefois ils n'auraient jamais suggéré l'idée, fondamentale en biologie, d'une hiérarchie des êtres. Il ne faut pas voir en cette idée quelque notion tirée de l'essence même de la vie et de laquelle il résulterait que les choses n'ont pas pu être disposées autrement. La hiérarchie des êtres vivans est une conception tout-à-fait empirique, un produit de l'expérience, une conclusion tirée des faits observés. On demandera peut-être à quels signes se reconnaît lequel de deux êtres vivans est supérieur à l'autre; on se dira qu'au fond il n'y a nulle raison logique de mettre un animal au-dessus d'une plante, ou un mammifère au-dessus d'un crustacé. De raisons logiques pour établir un pareil ordre, il n'y en a pas; mais il y en a de biologiques : le principe sur lequel repose la classification hiérarchique est celui de la division des fonctions. Plus les appareils se multiplient et se distinguent, plus haut est le rang de l'être; au contraire, son degré est d'autant plus bas que les appareils se confondent davantage et diminuent en nombre. Dans le végétal, point de système nerveux, point de système musculaire; tout est réduit aux organes de la reproduction et de la nutrition, et cette nutrition même, combien elle est simple, comparée avec ce qui est dans les animaux! Tandis que le végétal prend directement au sol les substances alimentaires et les conduit par des canaux ramifiés dans tous les organes où elles se transforment en parties intégrantes, l'animal a un appareil de mastication, un appareil de digestion dans l'estomac, un appareil de chylification dans les intestins, et un système de conduits qui transportent le chyle dans le sang : tout cela, pour arriver au point où le végétal se trouve tout d'abord après la succion exercée

par les radicules! Que d'intermédiaires! que de rouages compliqués! que de division dans le travail!

De même, dans le règne animal, le système nerveux va se compliquant, et en même temps croissent les instincts, les passions, les facultés intellectuelles. De la sorte, l'anatomie et la physiologie (ce ne sont, à vrai dire, que les deux côtés d'un même sujet) marquent le niveau qu'occupe un être particulier dans la série vivante. Ce n'est pas que cette série fasse une ligne droite et continue; mais, toute courbe et brisée, elle n'en représente pas moins un trajet où se placent les espèces par groupes différens. C'est un système dans lequel le plus ou le moins de complication décide du bas et du haut. La considération de la hiérarchie met aussitôt un terme à toutes les hypothèses biologiques : au-dessus et au-dessous, rien ne se peut raisonnablement imaginer, on ne saurait construire ni un animal au-dessus de l'homme, ni un végétal au-dessous du champignon; mais, dans l'intérieur de la série, il est loisible de se figurer des êtres hypothétiques parfaitement en rapport avec les conditions de la vie. Je n'ai pas besoin d'ajouter que de pareils êtres n'auraient rien de commun avec les imaginations fantastiques des âges primitifs, où l'on voit, accouplées ensemble, des formes radicalement incompatibles. En un mot, la série organique donne à la fois toutes les réalités que le monde présente, et toutes les possibilités que l'esprit serait en droit de concevoir.

De cet arrangement systématique est née une question célèbre, à savoir s'il était vrai que tous les êtres vivans fussent construits sur le même plan. Dans l'hypothèse de l'uniformité de plan, il s'agit de retrouver, d'animal en animal, les organes correspondans. Ainsi, le bras dans l'homme, que devient-il chez les autres mammifères? que devient-il chez les oiseaux? que devient-il chez les reptiles et les amphibies? On peut, jusqu'à un certain point, comparer cette recherche à l'étymologie. Si on demande l'étymologie du mot *jour*, on le rapprochera sans peine de l'italien *giorno*, mot où la prononciation fait entendre un *d*, et qui est identique au latin *diurnus; diurnus*, à son tour, dérive de *dies*, et *dies* est congénère du *day* germanique de la langue anglaise; dès-lors nous sommes amenés au mot sanscrit *div*, qui signifie *luire, briller*. De même, si l'on demande l'étymologie anatomique (qu'on me passe cette expression) du bras humain, on retrouvera sans peine cette partie dans le pied de devant des mammifères terrestres. Chez les mammifères marins, qu'on ne s'arrête pas à l'apparence, qu'on fende la peau qui recouvre leurs prétendues nageoires, et l'on y verra un humérus, un avant-bras et des doigts. L'aile des oiseaux, bien qu'elle s'éloigne davantage, est parfaitement réductible au type du bras. Bref, le fil de l'analogie ne se rompt pas, tant qu'on se tient dans le domaine des vertébrés; mais, quand on passe aux invertébrés, les analogies perdent l'évi-

dence, et enfin, dans le règne végétal (car il n'y a aucune raison pour s'arrêter aux animaux), toutes choses se confondent.

Quoi qu'il en soit de ces recherches difficiles, il est certain que des corrélations fondamentales lient entre eux les êtres vivans. Le végétal se retrouve tout entier dans l'animal : les innombrables cellules du poumon et les innombrables vaisseaux du chyle représentent, les unes le feuillage aspirant les gaz atmosphériques, les autres la racine aspirant les sucs de la terre. La fonction est semblable, et l'homme, en définitive, ne se nourrit pas autrement que la plante. Si le végétal explique toute la nutrition chez l'homme, les animaux intermédiaires, de leur côté, expliquent les fonctions du mouvement, de la sensibilité et de l'intelligence. En un mot, si, au lieu de comparer organe à organe (ce qui devient très difficile dans le passage aux invertébrés, et impossible dans le passage aux plantes), on compare les quatre grandes fonctions, nutrition, génération, locomotion et sensibilité, et les quatre grands appareils qui les desservent, on reconnaît partout l'analogie : l'animal se nourrissant et se reproduisant comme le végétal, et l'animal supérieur se mouvant et sentant comme l'inférieur. A ce point de vue, l'identité de plan est manifeste; rien ne se nourrit que par la cellule primitive, rien ne se reproduit que par une scission, rien ne se meut que par la fibre musculaire, et rien ne sent que par la fibre nerveuse.

Cette identité est reconnaissable encore dans les périodes qui ont précédé notre histoire. L'histoire de l'homme, celle du moins dont il se souvient, ne remonte pas à une époque très reculée. Quelques milliers d'années, c'est là tout ce que donne la mémoire des peuples; mais, en compensation de ces annales qu'on cherche vainement, on a trouvé des annales qu'on ne cherchait pas, celles de la terre. Nombreuses ont été les périodes qu'elle a traversées, profondes les modifications qu'elle a subies, diverses les races qu'elle a nourries. On aurait pu penser que ces populations d'un autre âge trancheraient radicalement avec celles des temps historiques. Il n'en est rien. Et pourtant, si l'on en croit tous les indices, les conditions du milieu différaient grandement de ce qu'elles sont aujourd'hui : une terre plus chaude, une atmosphère autrement composée, une distribution différente des eaux. Néanmoins l'organisation des êtres appartenant à ces antiques périodes est telle qu'ils viennent sans peine se ranger dans les classifications. Alors verdoyaient des fougères colossales, alors rampaient dans le limon des eaux d'énormes amphibies; mais ces fougères et ces amphibies ne sont que des espèces à mettre à côté de celles qui vivent avec nous, et, si la curiosité a pu se figurer que de pareils êtres devaient être étranges et merveilleux, elle a été déçue. Cette découverte singulière et inattendue est venue donner à la science un point d'appui de plus, et montrer que, dans un passé lointain et sous des conditions notablement différentes, les propriétés de la

matière vivante conservèrent leur identité. Telles nous les voyons, telles les virent des âges où peut-être l'espèce humaine n'existait pas.

Je ne quitterai pas ce chapitre sans indiquer une particularité très remarquable de l'histoire des sens. Les nerfs qui les desservent présentent une disposition anatomique respectivement différente, et, de fait, ils sont tellement spéciaux, qu'une excitation quelconque y produit l'impression propre à chacun. Je m'explique : si on fait agir l'électricité sur le nerf optique, on voit de la lumière; si sur le nerf auditif, on entend un son; si sur l'olfactif, on perçoit une odeur; si sur le nerf du goût, une saveur; si sur un nerf tactile, une douleur. Ainsi un même agent, ne possédant aucune des propriétés qui se perçoivent par les sens, développe, s'il est mis en contact avec le nerf de chaque sens, l'impression spéciale à ce nerf. De la sorte, on peut entendre toute espèce de sons sans aucun son effectif; on peut voir toute espèce de lumière sans aucune lumière effective; il suffit pour cela d'une excitation soit externe, soit interne. A la catégorie des excitations externes appartiennent des cas comme celui qui fut soumis à M. Müller lui-même : un homme, ayant reçu dans l'obscurité un coup sur l'œil, prétendit avoir reconnu le voleur à la lueur produite par le choc; c'était une illusion, et une pareille lumière n'éclaire pas plus les objets qu'une douleur ressentie par moi ne cause de la douleur à un autre. La catégorie des excitations internes est importante pour la théorie des hallucinations, qui, à titre de communications avec un monde invisible, ont joué un grand rôle dans l'histoire passée. En définitive, plus on approfondit les conditions de la vie, plus on reconnaît avec quelle rigueur est appliquée la spécialité des organes et des fonctions.

VII. — DES FACULTÉS INTELLECTUELLES.

C'est avec les facultés intellectuelles, objet du sixième livre, que M. Müller termine la section de la sensibilité ou fonction des nerfs. Ceci est un dernier terrain que la théologie et la métaphysique disputent à la biologie; elles ont depuis long-temps abandonné tous les autres postes. L'astronomie a gagné sa dernière victoire lors du procès de Galilée, et elle n'a plus à craindre de retour offensif. La physique a également chassé toutes les notions imaginaires, et la foudre, que Boileau croyait encore une dispensation de la Providence, est un phénomène électrique tellement docile, qu'il se laisse guider par la pointe d'un paratonnerre. La géologie a reculé indéfiniment l'antiquité du globe; loin d'avoir, comme le physicien florentin, un procès à soutenir et une amende honorable à faire, elle se voit courtisée, et l'on s'efforce d'accommoder ses périodes à un texte dont l'auteur semble avoir voulu prévenir toute interprétation en écrivant à chaque jour, *factum est vespere et mane*. La chimie a relégué au rang des chimères l'alchimie, qui en était vérita-

blement la métaphysique. Enfin on délaisse les parties inférieures de la biologie, la nutrition, les maladies, même les maladies mentales; on fait abandon des possédés et des démoniaques. Cette longue retraite de plus en plus ressemble à une déroute, et, comme dans l'histoire de l'expulsion des Maures hors de l'Espagne, la science positive, d'abord faible et cantonnée dans un domaine exigu, étend avec lenteur ses conquêtes; puis, quand elle a fini par gagner une véritable puissance, ses progrès s'accélèrent avec rapidité. Les mathématiques ont été l'étroite localité, la région retirée d'où elle est partie pour gagner les plaines sous-jacentes, et déjà elle accule ses rivales à la mer opposée.

Nous sommes les témoins d'une de ces invasions, la biologie en venant à réclamer la doctrine des facultés affectives et intellectuelles. Si on lui conteste ce droit, la première réponse qu'elle ait à faire est celle de Diogène aux philosophes qui niaient le mouvement: Diogène marcha; la biologie traite de l'intelligence et du moral de l'homme; il n'est plus de livre de physiologie qui n'ait une section consacrée à cet objet. Ainsi se trouvent institués sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, deux enseignemens radicalement contraires, l'un positif, l'autre théologique ou métaphysique.

C'est sans aucun dessein prémédité que la biologie s'est ainsi étendue. La curiosité scientifique conduisit à agiter ces questions, qu'on voit poindre dès une haute antiquité. Démocrite s'en occupa, et, au dire de La Fontaine,

> ..... Hippocrate arriva dans le temps
> Que celui qu'on disait n'avoir raison ni sens
> Cherchait dans l'homme et dans la bête
> Quel siége a la raison, soit le cœur, soit la tête.
> Sous un ombrage épais, assis près d'un ruisseau,
> Les labyrinthes d'un cerveau
> L'occupaient.....

Ce sont, en effet, les labyrinthes du cerveau qui ont amené la physiologie sur le terrain de ce qu'on appelle dans les écoles psychologie. Sans s'inquiéter si la théorie des facultés mentales n'avait pas une solution complète dans les livres des théologiens et des métaphysiciens, sans y songer même, elle a édifié, conduite par le rapport des organes et des fonctions, une doctrine indépendante des doctrines reçues. Trois ordres de faits l'ont mise simultanément dans la voie. En premier lieu, la pathologie est venue apporter son contingent. Les lésions mentales qui suivent les lésions du cerveau, l'affaiblissement de l'intelligence dans l'apoplexie même guérie, le délire dans les inflammations des méninges, la stupeur dans la compression, sont des faits perpétuels. Et non-seulement les actions directement portées sur le cerveau le troublent, mais encore des influences réfléchies vont, des viscères abdominaux

par exemple, gagner l'encéphale et déterminer un état mental tout particulier. Enfin différentes substances introduites dans l'économie pervertissent les facultés : tels sont le vin, le haschich, l'opium. En présence de ces observations, force a été à la physiologie de se demander quelles conditions règlent les manifestations du moral et de l'intelligence, et quelles causes y portent le trouble, laissant, bien entendu, la question d'origine et ne pouvant à aucun prix s'engager dans l'hypothèse qui place hors de l'organe la fonction. Une autre voie l'a conduite au même terme, à savoir la comparaison de l'état mental et de l'état du cerveau aux différens âges. Là en effet une correspondance se manifeste, du même ordre que la correspondance entre les lésions de l'organe et les lésions des facultés. C'est seulement par degrés que l'enfant acquiert les différens pouvoirs qui constituent l'adulte, et par degrés aussi le système nerveux, d'abord confondu sans distinction aucune dans la masse de l'ovule, se dégage, se dessine, s'accroît, et enfin se complète. L'âge auquel la formation et l'accroissement du cerveau marchent avec le plus de rapidité est l'époque de la vie où la somme d'impression que possède l'intelligence a le moins de solidité, une assez longue portion de l'existence ne laissant aucune trace dans la mémoire. Aucun effort ne pourrait arracher au petit enfant des actes intellectuels qui ne seraient pas de l'enfance, et le progrès des facultés est l'aiguille qui indique le progrès de l'organe. A l'enfant succède l'adulte, à l'adulte le vieillard, et alors tout avertit de la décroissance :

Ne te donna-t-on pas des avis, quand la cause
Du marcher et du mouvement,
Quand les esprits, le sentiment,
Quand tout faillit en toi? Plus de goût, plus d'ouïe;
Toute chose pour toi semble être évanouie;
Pour toi l'astre du jour prend des soins superflus.
Tu regrettes des biens qui ne te touchent plus.

Là encore on a été amené à reconnaître une suite de phases, et dès-lors à constater une condition de plus qui coordonne avec l'état physiologique les manifestations mentales. Enfin les études de zoologie comparée ont contribué de leur côté à éclaircir les idées. Pour éviter l'argument inévitable qui se tire de la nature morale et intellectuelle des animaux, il n'aurait fallu rien de moins qu'accepter la fameuse hypothèse de Descartes, qui n'y voulut voir que de pures machines. A ce prix, l'argument tombait; rien n'était à conclure des animaux à l'homme. Mais l'hypothèse cartésienne faisait trop de violence au sens commun pour avoir quelque portée. C'est au nom de ce sens commun qu'elle s'est attiré la critique de La Fontaine :

L'animal se sent agité
De mouvemens que le vulgaire appelle

Tristesse, joie, amour, plaisir, douleur cruelle,
Ou quelque autre de ces états.
Mais ce n'est point cela, ne vous y trompez pas.
Qu'est-ce donc? une montre. Et nous? c'est autre chose.

Et ailleurs :

Qu'on m'aille soutenir, après un tel récit,
Que les bêtes n'ont point d'esprit.
Pour moi, si j'en étais le maître,
Je leur en donnerais aussi bien qu'aux enfans.
Ceux-ci pensent-ils pas dès leurs plus jeunes ans?
Quelqu'un peut donc penser, ne se pouvant connaître.

L'hypothèse de Descartes n'aurait pas mérité d'être rappelée, si elle ne témoignait quel effort désespéré tenta le grand philosophe pour échapper à la conviction spontanée que fait naître le spectacle de la nature animale. Mais il faut rentrer dans la réalité et examiner quelles sont les facultés des animaux et quelle est leur organisation nerveuse. Or, de même que la pathologie a témoigné d'une relation entre la lésion organique et le trouble fonctionnel, de même que les âges ont montré les facultés se dégageant du sein de la cellule germinale et arrivant par des degrés successifs à l'état complet, de même aussi, dans la série des êtres, la nature animale croît et s'étend avec l'organisation. Si on appliquait à cette série animale le principe de ceux qui ont voulu faire de l'espèce humaine une catégorie à part, il n'y aurait aucune raison pour ne pas trouver je ne sais combien de tronçons. En refusant d'admettre que les parties communes fassent le lien, on sépare, par exemple, le poisson du mammifère. En effet, la nature est singulièrement brute dans le poisson : rien que les appétits de la nutrition et le degré d'intelligence nécessaire pour les satisfaire. Le besoin même de la reproduction n'entraîne pas les conséquences qu'il a dans d'autres êtres, et les petits éclosent d'œufs déposés dans un lieu favorable, sans que les parens en aient connaissance ni souci. Si l'on compare cette nature sauvage et stérile avec un mammifère, avec le chien, quelle différence! Amour de la progéniture, soins pour l'élever, attachement à un maître poussé jusqu'au dévouement le plus absolu, aptitude à s'instruire, mémoire, combinaison d'idées. Ne semble-t-il pas qu'il appartient à une essence supérieure et totalement distincte? Il n'en est rien cependant, et le fond intellectuel et moral du poisson est dans le chien, fond sur lequel se sont édifiées de nouvelles facultés. De même les appétits fondamentaux du poisson, les facultés plus développées du mammifère sont dans l'homme, et en plus une certaine somme d'aptitudes sans analogues dans le bout inférieur de la série vivante. Ajoutons qu'il offre une constitution cérébrale qui, elle aussi, a des parties sans analogue dans le reste des animaux.

Les élémens de doctrine s'étant ainsi accumulés, et convergeant vers une seule et même direction, un homme célèbre entreprit d'en tirer

les conséquences qu'ils renfermaient. Gall rendit un éminent service à la physiologie cérébrale quand il plaça dans le cerveau non-seulement toutes les facultés, mais encore tous les instincts et toutes les passions. Une très ancienne doctrine, dont Aristote fut le défenseur, attribuait à d'autres organes diverses fonctions de la sensibilité. On avait départi à la poitrine et au ventre une part du moral. Or, rien n'était plus contraire à toute saine notion des tissus et de leurs fonctions, que de placer le siége des passions dans un viscère musculeux comme le cœur, et dans des viscères celluleux comme le foie et la rate; c'était unir des choses incompatibles, confondre les propriétés, et commettre en physiologie une faute comparable à celle que commettaient en histoire naturelle les peintres et les poètes, quand ils mettaient une tête d'homme sur un corps d'oiseau. Là, Gall fut complètement dans le vrai. Quant à la localisation des facultés dans le cerveau, c'est une autre question. Je ne puis en dire que ce que j'ai dit de la gastro-entérite de Broussais, à savoir que c'était une hypothèse provisoire destinée à diriger les recherches et à être vérifiée ou rejetée par les faits. Or, les faits et la critique qui s'en est suivie n'ont pas été favorables, et il n'est pas une seule des localisations de Gall qui ait soutenu l'épreuve. Quelle qu'ait été, à lui, son opinion sur sa propre conception, pour nous ce n'est pas autre chose qu'une supposition indiquant une manière de traiter la physiologie cérébrale. Et déjà des mains plus sûres, poursuivant dans le cerveau le prolongement des nerfs, ont indiqué la région où s'arrêtent les sensations, et réservé d'autres parties aux facultés intellectuelles et affectives, traçant ainsi des localisations qui n'ont plus rien d'hypothétique. Gall a signalé le but, mais ne l'a pas atteint. Ce qu'on peut reprocher à ces deux hommes célèbres, Gall et Broussais, qui ont si puissamment influé sur le mouvement scientifique, c'est de n'avoir point eu une vue claire de leurs propres conceptions, et de n'avoir pas donné fermement comme une hypothèse ce qui, dans le fait, n'était qu'une hypothèse. Leur procédé, s'ils l'eussent ainsi conçu, eût été nettement scientifique. Des suppositions susceptibles d'être vérifiées sont toujours légitimes, et quand elles résultent, comme celles de Gall et de Broussais, d'une appréciation exacte du problème, elles interviennent dans la direction des idées, et, bien qu'improductives par elles-mêmes, elles fécondent pourtant le champ de la science.

VIII. — DE LA GÉNÉRATION.

L'histoire de la génération clôt l'ouvrage de M. Müller. C'est la fonction par laquelle il y a des espèces, et qui, à côté de l'existence individuelle, établit une existence collective. Grace à elle, *stat fortuna domus, et avi numerantur avorum;* grace à elle, la vie soutient sur l'abîme du temps les races animées, comme la gravitation soutient sur l'abîme de l'espace

les globes planétaires. C'est dans le temps que se meut la vie; l'arbre, tout immobile qu'il est à sa place, n'en accomplit pas moins son voyage à travers les années et les siècles, et il va, lui aussi, de l'enfance à la décrépitude. Le temps est l'espace, si je puis m'exprimer ainsi, où agit la force vitale. Chaque existence individuelle croît d'abord avec une rapidité inouie, se ralentit peu à peu, parvient à son point culminant, puis décroît de plus en plus rapidement, jusqu'à ce qu'elle rentre dans l'immobilité d'où elle était partie, décrivant ainsi une sorte de parabole dans le temps, comme les projectiles en décrivent une dans l'espace.

Quelque divers que soient les procédés de la génération, ils équivalent tous, en définitive, à une véritable scission. Ce qui arrive lorsqu'on plante un scion d'un arbre arrive aussi lorsque dans un animal un nouvel être se produit. C'est toujours la séparation d'une substance animée portant en elle la faculté de croître conformément au type de l'espèce. Ce caractère, digne de la plus sérieuse attention, est un de ceux qui appartiennent essentiellement à la vie, et qui la distinguent profondément de toutes les autres propriétés de la matière. L'organisme n'a pas seulement la faculté de s'entretenir jusqu'au terme fixé par les conditions individuelles; mais il a aussi celle de déposer dans une partie de lui-même, bourgeon ou ovule, une aptitude à se développer. La fécondation, dans le règne vivant, n'est qu'un cas particulier. Chez les végétaux, et même chez certains animaux, les bourgeons ont la vertu de reproduire le type de l'espèce aussi bien que l'ovule fécondé. Le bourgeon et l'ovule ne sont que des cellules primitives, et, pour complément d'analogie, ces deux modes marchent d'un pas égal : dès que la plante pousse un rejeton, les germes des bourgeons prochains surgissent, et à côté de ceux de l'année présente on voit poindre ceux de l'année qui vient; de même on trouve déjà dans l'ovaire de l'enfant les germes d'une nouvelle génération.

A la reproduction se rattache l'hérédité, faculté importante à connaître, importante à consulter. Jusqu'à présent elle n'est guère intervenue dans les relations des hommes; seulement les médecins ont élevé la voix pour faire comprendre quelques-unes des conséquences qu'elle entraîne. De fait aussi, le sujet est peu étudié, et les principes en sont épars. On peut le recommander sans crainte à la méditation des biologistes; certainement ils y trouveront de quoi récompenser leurs efforts.

L'hérédité se meut constamment entre deux influences, l'une qui tend à conserver le type de l'espèce, l'autre qui tend à le modifier. La première est la force déposée par l'organisme dans le germe; la seconde se compose de toutes les conditions éventuelles qui agissent sur l'individu. Que l'on suppose des blancs s'établissant parmi une population noire, ou des noirs parmi une population blanche, et se croisant par les mariages. Au bout d'un certain temps plus ou moins long, les

étrangers n'auront laissé aucune trace de leur passage, et cela se conçoit : le croisement dès la neuvième génération impliquera 256 individus, de sorte que le nègre ou le blanc qui aura mêlé son sang ne sera plus, au neuvième degré, que pour un 256me. Telle est la force que la tendance héréditaire à reproduire l'espèce possède pour effacer les variétés individuelles. C'est par là qu'un peuple, malgré le mélange des étrangers, garde son caractère national tant au physique qu'au moral; au bout d'un certain intervalle, ces étrangers, quelque type qu'ils aient apporté, se sont fondus dans la masse commune, et cessent d'y être reconnaissables. Il faudrait que l'immigration fût très considérable pour qu'il se formât un type conservant des caractères apparens d'hybridité.

D'un autre côté, le croisement des races, les conditions du sol, le genre de nourriture, les professions, en un mot les mille accidens de la vie, créent des variétés qui, à leur tour, ont de la tendance à se perpétuer par la génération. La cause qui les fait disparaître indique suffisamment quelle sera la cause qui les fixera. Si en se croisant elles se résolvent nécessairement et s'effacent, en ne se croisant pas elles se maintiendront et finiront par devenir permanentes. Ainsi on a fixé des variétés végétales qui s'étaient produites; ainsi on a obtenu des moutons et des bœufs pourvus de qualités spéciales; ainsi, enfin, on a établi le cheval anglais. Il suffit de clore le cercle des alliances pour donner de la permanence à des états qui autrement seraient transitoires et disparaîtraient à la seconde ou à la troisième génération; il suffirait, pour les détruire, d'ouvrir le cercle fermé et d'introduire cette sorte de peuplade étrangère dans le sein du reste de la population; elle s'y fondrait bientôt, et toute trace en serait effacée, car c'est à grand labeur que l'homme maintient les créations de son industrie contre les tendances puissantes des agens généraux, toujours prêts à reprendre le dessus : situation comparée admirablement par Virgile à celle du marinier qui remonte le courant d'un fleuve; pour peu qu'il se relâche et suspende ses efforts, l'onde qui suit sa pente emporte la nacelle.

En pathologie, l'hérédité transmet les dispositions maladives, et c'est de la sorte que tant de maux passent des parens aux enfans. Parmi les douloureux spectacles que le monde présente, un des plus pénibles est celui de ces petits êtres entrés dans la vie pour devenir la proie des plaies, des distorsions et des mille tortures qu'infligent les scrofules et la phthisie héréditaires. A la vue des cruautés humaines qui s'étendent jusque sur l'enfance, l'auteur de *la Pharsale* s'est écrié : *Crimine quo parvi cædem potuere mereri;* et après lui un harmonieux écho a répété :

> Hélas! si jeune encore,
> Par quel crime ai-je pu mériter mon malheur?

Vaine enquête, plainte inutile ! Les combinaisons qui règlent les affinités dans les corps vivans ont voulu que, sous l'influence d'une mauvaise nourriture, d'une habitation humide, d'un travail forcé et parfois aussi de conditions inconnues, l'affection tuberculeuse ou scrofuleuse se développât chez les parens. De là les souffrances des enfans; voilà le *crime* qui leur vaut une existence courte et douloureuse. Telle est l'ignorance, que ce danger si grand, qui compromet à chaque instant les familles, n'est l'objet d'aucune précaution. Ni les institutions publiques, ni la prudence particulière n'interviennent pour prévenir tant de maux. Je sais tout ce que commandent de réserve les sentimens humains; je sais qu'une pareille question ne peut pas être traitée au point de vue purement médical. Cependant, quand on considère avec quelle attention les intérêts pécuniaires sont consultés dans les unions, on peut croire que des intérêts encore plus grands, ceux de la santé, ne le seraient pas moins, si la fatalité cruelle qui s'attache à l'hérédité était mieux appréciée.

La transmission héréditaire des dispositions acquises est un fait qui éclaire la question des races humaines. En embrassant l'histoire des races dans son ensemble, on ne voit aucune raison de ne pas admettre, pour toutes, le développement par l'intermédiaire de l'hérédité, puisqu'en définitive c'est par cet intermédiaire que des races blanches se sont élevées à la civilisation. Il fut un temps, qui même n'est pas très reculé, où les aïeux des Allemands, des Français, des Anglais, vivaient dans une condition à demi sauvage. Combien cet état dura-t-il? L'histoire ne le dit pas; mais certes bien des siècles s'écoulèrent sans que rien vînt modifier l'uniformité des mœurs et la monotonie des forêts primitives. La masse de populations répandues depuis le Volga jusqu'aux Alpes, jusqu'aux Pyrénées, jusqu'aux Iles Britanniques, demeura immobile des milliers d'années; et peut-être encore aujourd'hui les druides sacrifieraient des hommes et cueilleraient en grande pompe le gui dans les bois consacrés du pays chartrain, si la conquête romaine n'était venue changer l'avenir de ces peuples. Néanmoins la transition ne fut pas subite. Il fallut des siècles pour transformer des Gaulois et des Bretons en Romains, et, quand les Germains se furent répandus sur l'empire, il fallut des siècles encore pour qu'ils fussent absorbés par la vie civilisée. De même, les populations sauvages du Nouveau-Monde et de l'Océanie se sont montrées long-temps rebelles aux tentatives civilisatrices, ne gagnant que peu à peu l'aptitude à s'approprier des idées générales et abstraites; de même encore, les nègres, dans les possessions européennes, commencent (et sous quel régime s'est faite leur éducation!) à grandir dans l'humanité, et la république qu'ils ont fondée, n'allant pas bien, ne va pas plus mal que tel état du Nouveau-Monde. Aristote disait, il y a près de vingt-deux siècles, que certaines populations ont la destination de fournir des esclaves, étant dépourvues

des qualités supérieures qui font l'homme libre et propre à se gouverner lui-même. Ces populations de race pour lui naturellement servile étaient les Scythes et les Celtes, c'est-à-dire les ancêtres des nations aujourd'hui les plus cultivées. Le temps a cassé l'arrêt du précepteur d'Alexandre, et déjà le temps casse l'arrêt de ceux qui ont frappé d'autres races d'une incapacité absolue.

IX. — CONCLUSION.

Une matière douée d'une force spéciale, la vie; ayant la faculté de se nourrir, de se reproduire et de sentir; se nourrissant par un mécanisme identique dans toute la série des êtres animés, c'est-à-dire par une cellule capable d'absorber, de modifier et de rejeter certains élémens; se reproduisant, dans toute la série aussi, d'une manière analogue, par la scission du jeune d'avec le parent; jouissant, chez les animaux exclusivement, de la sensibilité et de la locomotion à l'aide de deux tissus, la fibre nerveuse et la fibre musculaire; se déployant en une succession de combinaisons depuis la plante jusqu'à l'homme; soumise, dans cette longue chaîne, à des conditions de structure qui lient le végétal à l'animal, et l'animal inférieur au supérieur; allant dans l'échelle de la vie depuis l'organisation la plus obscure et la plus simple jusqu'à la plus complexe, et dans l'échelle des âges depuis l'ovule, où tout est indistinct, jusqu'à l'adulte le plus complet, jusqu'à la vieillesse et à la mort; n'agissant que conformément aux lois qui résultent de la nature de la force vitale et de celle des élémens intégrans; produisant des actes d'autant plus nombreux et plus étendus que l'organisme est plus compliqué; en revanche, sujette, en raison même de cette complication, à d'autant plus de dérangemens et de maladies; modifiable dans des limites très étendues à cause des composés multiples qu'elle emploie; portant l'empreinte des climats, de l'air, de l'eau, du sol, de l'élévation au-dessus des mers, et l'on pourrait dire, si on avait le moyen d'étendre la comparaison jusqu'aux autres corps célestes, de la planète même : tel est l'ensemble, telle est la vue générale de la biologie.

Toute science a sous elle des arts qui en dépendent et qui ne peuvent se passer de ses lumières. De la biologie relèvent, en premier lieu, la médecine; en second lieu, l'art vétérinaire, qui, bien cultivé, doit être d'un si grand secours à la médecine, à cause de la facilité d'expérimenter; en troisième lieu, l'agriculture, l'élève des bestiaux, l'art du forestier, la culture des jardins, lui empruntent des notions essentielles. De plus, ainsi que M. Comte l'a démontré, la biologie est à la science sociale ce que la chimie est à la biologie elle-même : elle fournit les bases et les conditions. J'ai moi-même fait ressortir çà et là, dans le courant de ce travail, quelques points essentiels par où elles sont dépen-

dantes l'une de l'autre. Il n'est pas de science sociale sans une connaissance réelle et profonde de l'être humain, de ses tendances nécessaires, des voies qui lui sont ouvertes et de celles qui lui sont fermées. C'est contre ces données fondamentales si souvent méconnues qu'est venu échouer ce qu'il y avait d'impraticable dans chaque système politique, à quelque mobile qu'il se soit adressé. Voilà donc le vaste domaine qu'embrasse la physiologie! Certes, quand, mus par une curiosité instinctive, quelques hommes s'avisèrent de jeter le regard sur l'organisation des animaux et spéculèrent sur les résultats de leurs observations, il était peu facile de prévoir que d'aussi grands intérêts étaient engagés dans des recherches en apparence frivoles et stériles. C'est une importante leçon donnée par l'histoire; elle nous apprend que le vrai doit toujours être poursuivi pour lui-même, et que nul ne peut prévoir les services qui seront rendus. Ceci soit dit pour ceux que les applications préoccupent surtout, car, en réalité, une disposition native que nous révèle une étude bien faite de la physiologie cérébrale entraîne les hommes vers la recherche du vrai en soi, sans aucun souci de l'utile, et est la source d'où ont découlé toutes les sciences.

L'enchaînement des lois biologiques, les arts même qui en dérivent, la possibilité de modifier à coup sûr les organismes, tout cela définitivement a ruiné la doctrine des causes finales, qui, chassée des autres sciences, prit si long-temps refuge dans la structure des corps vivans. Ne parlons donc pas des explications parfois ridicules où elle conduisit de bons esprits, par exemple celle-ci : un physiologiste renommé du XVIIe siècle loue la Providence de ce que l'opération de la pierre peut être pratiquée sans que le patient soit rendu impuissant; si la Providence est louable en ceci, elle le serait bien davantage d'avoir disposé les choses de manière à prévenir une opération aussi douloureuse que la taille. Encore une fois, laissons dormir ce passé. C'est une des grandes œuvres de la science positive d'avoir chassé de partout ces intentions prétendues et substitué le fait à l'hypothèse.

Une fois que cette notion fondamentale est acquise et que toutes les forces qui meuvent notre monde ont été aperçues, le point de vue change; l'ancien effroi et l'ancienne admiration se dissipent, et l'on juge le spectacle qui nous entoure. Alors il est possible à la critique de passer des travaux et des conceptions humaines à la constitution même du monde. Sans doute, à un certain point de vue, il importe peu que les choses soient disposées d'une façon ou d'une autre, et quand la terre tremble, engloutit les villes, lance des laves brûlantes et déplace la mer, il n'y a là, en définitive, que le jeu du calorique, de l'élasticité des gaz et de la pesanteur; mais c'est justement parce que les choses sont ainsi disposées que la critique peut s'appliquer à leur arrangement. Ce qui est arrivé sur le chemin de fer de Versailles ou celui de Saint-Étienne se reproduit

sans cesse dans le conflit des forces cosmiques. L'eau manque, la vapeur fuit, la barre de fer se rompt, le wagon sort des rails, les locomotives se heurtent, l'incendie s'allume, les voyageurs sont écrasés ou brûlés. Tout cela sans doute est l'effet nécessaire des propriétés de la matière; mais certainement le mécanicien serait autrement habile et puissant s'il lui était donné de rendre impossibles de pareils accidens. Toute perturbation dans un système indique que des propriétés de la matière et non des intentions finales sont en jeu; or, le système du monde est plein de perturbations d'autant plus nombreuses et profondes, que la complication des agens est plus grande. C'est ainsi que les dérangemens et les irrégularités, peu considérables entre les corps célestes, arrivent au plus haut point dans l'organisation des animaux. Tout gît dans les conditions auxquelles les choses sont soumises. Assis quelques momens sur le bord de la mer, on peut voir la vague se soulever, l'eau tomber sur la rive, la barrière de galets s'ébranler, l'écume légère s'en aller en flocons, et tout cela sous l'impulsion du vent qui fraîchit; de même on peut, s'absorbant dans sa pensée, contempler le tumulte éternel des existences sous l'impulsion des forces élémentaires.

Certes, il serait aussi ridicule d'assombrir le tableau de la situation de l'homme que de s'extasier devant la bienveillance de la nature. Le soleil luit et échauffe, la terre est verdoyante et parée, et quand, descendant avec elle la pente du soir, vers nous arrivent la nuit sombre et cette scène étoilée toujours nouvelle à voir, alors un esprit contemplatif est saisi d'un ravissement suprême. Mais le soleil brûle et dévore; le sol est sablonneux et stérile, et notre planète ambulante tourne obliquement, mal protégée, comme le prouvent les régions polaires, par son atmosphère et son soleil contre le froid de soixante degrés qui occupe les espaces interplanétaires. En un tel état, ce qui importe, c'est de connaître les conditions du monde pour, suivant l'occurrence, s'y résigner ou s'y accommoder, les atténuer ou les utiliser. La biologie intervient pour sa part dans cette œuvre; elle dissipe bien des illusions et met à néant bien des sophismes. Elle, qui démontre que la théorie du XVIIIe siècle touchant la sensation est fausse en fait, démontre aussi que la théorie de l'intérêt bien entendu l'est également. L'être humain porte en soi des dispositions morales innées qui règlent le gros de la conduite. Ce sont elles qui, instinctives et inaperçues, ont spontanément fondé et entretenu les sociétés passées; ce sont elles qui, améliorées dans le cours de l'histoire, garantissent, malgré le désarroi des esprits et la ruine de tous les vieux étais, la société présente. En terminant par cette remarque, je ne m'écarte point de mon sujet, car ici je me suis proposé principalement de relever l'importance philosophique de la biologie.

É. LITTRÉ.

JOSÉ JUAN

LE PÊCHEUR DE PERLES.

SOUVENIRS DES COTES DE CALIFORNIE.

Au temps où les Indes occidentales reconnaissaient encore la domination espagnole, le port de San-Blas, situé à l'entrée du golfe de Californie, sur la côte de l'ancienne intendance, qui est devenue l'état de Xalisco, était l'entrepôt des îles Philippines. Des navires richement chargés des soieries de la Chine, des épices précieuses de l'Orient, se pressaient dans la rade; une population affairée remplissait les rues; des arsenaux bien garnis, des chantiers toujours en activité, faisaient alors de San-Blas le point le plus important de la côte du sud. Aujourd'hui toute cette splendeur s'est évanouie, et San-Blas ne conserve plus que des restes de chantiers, des restes d'arsenaux, des restes de population, le souvenir de son ancien commerce et sa situation pittoresque.

La ville se divise en deux parties, la ville haute, et la ville basse ou la plage. Des arceaux de la *Commandance* générale, bâtie sur le sommet d'un rocher escarpé, le regard embrasse un des points de vue les plus mélancoliques et les plus beaux qu'on puisse contempler. D'un côté, s'offre la ville haute, silencieuse et dépeuplée, triste et morne comme tout ce qui s'affaisse et tombe en ruine après avoir été puissant; de l'autre, une épaisse et verte forêt dont les premières cimes viennent caresser, comme un flot de verdure, les fondemens de la Commandance, s'abaisse en amphithéâtre jusqu'à la plage. Un chemin tortueux,

qui se perd et se retrouve au milieu des arbres, descend jusqu'au niveau de la mer. Là, sur la grève, parmi des bouquets de palmiers et de bananiers, à l'ombre des cocotiers, se montrent de tous côtés de pittoresques huttes de bambous. Au pied de ces huttes, la plage s'arrondit, baignée par le flux presque insensible qui vient de la haute mer, dont les eaux reflètent comme un miroir l'azur étincelant du ciel. Çà et là, des îles riantes s'épanouissent au soleil comme des bouquets de fleurs marines; de grands rochers s'élèvent pareils à des pyramides d'ambre jaune, et quelques bateaux pêcheurs, glissant au loin, détachent sur les profondeurs lumineuses de l'horizon leurs blanches voiles triangulaires.

Je me trouvais à San-Blas il y a quelques années. Des intérêts commerciaux m'appelaient en Californie, et j'attendais, depuis une quinzaine de jours environ, que quelque navire caboteur se mît en charge pour un point quelconque de cette côte. Enfin j'appris que *la Guadalupe*, petite goëlette de cinquante-huit tonneaux, allait faire voile pour Pichilin ou Pichilingue, sous le commandement d'un capitaine catalan, qui en était le propriétaire. Je me hâtai de l'aller trouver et d'arrêter passage à son bord. J'acceptai ses conditions sans marchander. Bien qu'il fût alors sans concurrent, le capitaine eut la discrétion de ne pas me demander un prix trop exorbitant. « Si vous habitez, comme je n'en doute pas, la ville haute, me dit-il en nous séparant, vous ferez bien de descendre à la plage avec vos effets, car d'un moment à l'autre nous pouvons partir, et j'enverrai une embarcation pour vous chercher; ainsi, tenez-vous prêt pour ne pas perdre une minute. »

J'avais tellement hâte de me dérober à la chaleur étouffante de San-Blas et aux myriades de maringouins qui en rendent le séjour presque intolérable, que, pour n'y pas rester une heure de plus, je m'empressai de suivre le conseil du capitaine. J'allai donc m'installer sur la plage, dans une de ces charmantes huttes en bambous que j'avais déjà remarquées du haut de la ville; mais je ne tardai pas à m'apercevoir que, sur cette plage, de loin si séduisante, les maringouins étaient en plus grand nombre encore que sur la hauteur, et d'autant plus affamés qu'ils avaient moins de victimes à tourmenter. Enfin, au bout de trois jours de martyre, je reçus un matin l'avis de me tenir prêt à monter dans l'embarcation qui devait me prendre dans l'après-midi. A l'heure dite, une pirogue vint aborder à quelques pas de la hutte que j'habitais. Comme c'était une pirogue creusée dans un tronc d'arbre et à fond plat, le trajet de la plage au navire ne se fit pas sans quelque danger. La moindre lame, le moindre mouvement maladroit, peuvent faire chavirer ce frêle esquif, et de grands requins, qu'on voit à fleur d'eau suivre sournoisement le sillage, font assez deviner quelles seraient les suites d'un pareil accident. Nous arrivâmes heureusement à bord.

Des montagnes de ces beaux et savoureux oignons de San-Blas, d'une prodigieuse grosseur, des calebasses et des bananes, étaient entassés sur le pont de la goëlette. Cet amas de fruits et de légumes formait, avec ma malle, à peu près toute la cargaison. L'appareillage fut bientôt terminé. On arrima les oignons tant bien que mal dans les trois pirogues, on suspendit les régimes de bananes en longues franges au couronnement et aux lisses de babord et de tribord, puis le navire fut livré à la discrétion des vents et à la grace de Dieu.

L'équipage n'était pas moins singulièrement composé que le chargement. Le capitaine catalan, don Ramon Pauquinot, avait sous ses ordres un matelot français, déserteur d'un navire baleinier, un Mexicain qui avait la prétention de servir de second, un Canaca ou Indien des îles Sandwich, un Chinois qui passait, avec une égale répugnance, de la cuisine à la manœuvre, *et vice versa,* enfin deux jeunes Apaches (1) de quatorze à quinze ans, arrachés tout jeunes à leurs déserts et faisant l'office de mousses. Le capitaine, quand il n'était pas aux prises avec ses matelots, dont il finissait toujours par faire les volontés, se promenait, fumait, ou passait en revue ses oignons et ses calebasses. Le Français, avec l'arrogance de ses compatriotes en pays étranger, traitait de *Parisiens* son capitaine et ses camarades; il s'était réservé le maniement de la barre, près de laquelle il restait assis sans façon, donnant la nuit au sommeil et le jour au *far niente.* Le Mexicain, affectant de se croire officier à bord, et voluptueusement couché dans une pirogue, râclait constamment une petite mandoline qui ne le quittait pas. Il était fort surpris quand don Ramon lui donnait des ordres, et regardait comme des actes de tyrannie intolérable ses prétentions à exercer une autorité dont pourtant le capitaine n'abusait guère. Le Chinois, sous le prétexte d'être à la fois à la cuisine et à la manœuvre, ne faisait ni manœuvre ni cuisine. Le Canaca se chargeait à sa place de faire cuire le riz et les bananes qui, avec de la *cecina* (2) revenue dans l'eau, composaient toute notre nourriture. En revanche, quand le capitaine donnait l'ordre d'amener ou de border une voile, le Chinois revendiquait avec aigreur les fonctions de cuisinier usurpées par le pauvre Indien. Ce dernier, le seul qui travaillât parmi les hommes de l'équipage, était, comme il arrive presque toujours, le moins payé. Quant aux deux jeunes Apaches, ils passaient leur temps, en vrais sauvages, à lutter d'adresse dans le maniement du couteau. On les voyait, accroupis l'un devant l'autre à quelques pouces de distance, et avançant un de leurs pieds nus, balancer lentement leurs couteaux entre le pouce et l'index, puis, à un signal donné, les laisser échapper, de façon à percer le pied qui ne se

(1) Nation sauvage et indomptée, dont le vaste territoire s'étend au nord de l'état de Sonora.

(2) Viande séchée au soleil.

retirait pas assez vite. Cette escrime d'un nouveau genre amenait mille parades fort bizarres, mais rarement heureuses, et le délassement favori des Apaches finissait toujours par ensanglanter le pont.

L'anarchie qui régnait à bord de *la Guadalupe* ne doit pas être considérée comme une exception; je pourrais citer plusieurs traits de cette incroyable mollesse particulière aux capitaines de navires mexicains, et dont le pauvre don Ramon offrait un triste exemple. L'absence de lois et la crainte de se voir abandonnés par les rares matelots qu'ils peuvent recruter sur ces côtes ne permettent pas aux capitaines de recourir aux moyens coërcitifs, qui seuls feraient respecter leur autorité. Au reste, la plupart prennent leur mal en patience. Don Ramon surtout montrait une indolence, une résignation où se reconnaissait, mieux encore que dans son teint bronzé, l'invincible influence du soleil des tropiques.

Il y avait déjà quinze jours que nous avions levé l'ancre, et nous pensions être encore loin de Pichilingue. L'eau se corrompait dans les futailles sous un soleil perpendiculaire, car nous touchions au solstice de juin. La cecina m'était devenue odieuse, le riz insupportable. J'aspirais avec ardeur à la fin de notre navigation, quand, un jour, au moment où le soleil allait disparaître dans les brumes lointaines de l'horizon, le matelot français me fit signe de venir à lui :

— Tenez, me dit-il en me montrant du doigt un point éloigné presque imperceptible, regardez là-bas! Pour les *Parisiens* comme vous, ce point noir n'est peut-être qu'un nuage un peu plus bas que les autres; pour moi, qui ai navigué dans ces mers, c'est l'île de Cerralbo, qui cache celle d'Espiritu-Santo.

— Eh bien! que faut-il penser de ce voisinage? répondis-je avec surprise.

— Ce qu'il faut en penser? c'est que nous avons dépassé Pichilingue, qui se trouve à l'extrême pointe de la Californie, de soixante lieues au moins. Or, le capitaine s'en croit éloigné encore de soixante, ce qui fait à son compte une erreur de calcul de cent vingt lieues; c'est peu sur une navigation du double à peu près.

— En êtes-vous certain?

— Aussi certain, reprit le matelot, que je le suis qu'un capitaine français ferait une maladie de chagrin pour une pareille bévue, et que celui-ci n'en sourcillera pas. — Capitaine, s'écria-t-il presque en même temps, nous avons la terre à l'avant.

— Bah! dit don Ramon en s'approchant de la lisse pour mieux voir, c'est, ma foi, vrai! Eh bien! tant mieux, nous arriverons plus vite que je ne l'avais pensé.

Puis, s'apercevant de sa double erreur, il se tourna vers moi, et sans beaucoup s'étonner, il s'écria d'un air de bonne humeur : — Il est bien

heureux, ma foi, que je ne me sois pas trompé de cent lieues, car j'aurais eu à vous nourrir plus long-temps; mais soyez sans inquiétude, les escales tant directes que rétrogrades sont comprises dans le prix du passage; nous allons nous reposer à Cerralbo, et je vous reconduirai à Pichilingue.

Le matelot français me lança un regard expressif, il était impossible d'avoir plus complètement raison.

Le soleil s'abaissait déjà au moment où les îles signalées commencèrent à être visibles à des yeux autres que ceux d'un marin; il allait se coucher lorsque nous arrivâmes à l'entrée du canal qui sépare l'île de Cerralbo de celle d'Espiritu-Santo. Rien n'est triste comme l'aspect de ces deux îles, avec leurs bords escarpés de roches noires contre lesquelles l'eau se brise, jaillit et retombe en remous écumeux. Habituellement désertes, les îles de Cerralbo et d'Espiritu-Santo ne sont peuplées que deux mois de l'année par les pêcheurs de perles, et cela en juin et juillet: j'ai dit que nous étions à la fin du premier de ces deux mois.

Nous commencions à distinguer les huttes élevées temporairement par ces aventuriers, les embarcations attachées dans les anfractuosités des rochers, quand deux canots, montés par deux hommes dont l'un semblait poursuivre l'autre, se détachèrent de l'île de Cerralbo dans la direction de l'île voisine. Des cris partis du rivage annonçaient qu'à terre on prenait un vif intérêt à cet incident. Les deux canots, luttant de vitesse, semblaient voler sur la surface de la mer, devenue paisible à quelque distance des rochers de la grève. Cependant l'avantage paraissait insensiblement passer du côté du poursuivant. Notre équipage s'émut de ce spectacle; le Canaca, le Chinois, montèrent sur les haubans pour mieux voir la course, tandis que les Apaches grimpèrent dans les hunes, le long du calhauban, à l'aide des doigts de leurs pieds, dont ils se servaient comme les singes. Le capitaine lui-même prit sa longue-vue, et, après avoir regardé attentivement pendant quelques minutes :

— Il est perdu, dit-il en se tournant vers moi.

— Qui? demandai-je.

— Eh bien! l'homme qui se sauve dans son canot.

— Qui vous le fait croire?

— C'est José Juan qui le poursuit.

Ce nom ne m'apprenait rien, mais je jugeai inutile de troubler par de nouvelles questions le capitaine, qui semblait fort préoccupé du résultat de la course. Je repris donc mon attitude d'observateur attentif et silencieux. La goëlette avançait toujours, et la distance qui nous séparait des deux jouteurs, diminuant de plus en plus, me permettait de mieux suivre les phases de la lutte. Il était évident que celui qui fuyait tendait à gagner une petite crique qu'on apercevait au milieu des roches à pic qui bordent l'île d'Espiritu-Santo. C'était le seul endroit où l'on

pût aborder. Il fallait donc, du point où il était parvenu, se diriger en droite ligne vers cet asile. José Juan ne sembla d'abord pas deviner cette intention, car, au lieu de suivre cette ligne droite, il agrandit l'espace qui le séparait de son antagoniste en remontant le canal. Celui qu'il poursuivait le regardait avec anxiété, et redoublait d'efforts, mais il avait probablement à lutter contre un courant rapide, car son canot dérivait sensiblement. Celui de José Juan, au contraire, après être parvenu au sommet de l'angle qu'il avait décrit, se dirigeait en diagonale, avec une apparente facilité, de manière à gagner la crique avant le fugitif. Ce point décidé, ce n'était plus qu'une lutte de temps qui devait avoir lieu entre les deux adversaires, lutte dans laquelle José Juan avait tout l'avantage du courant produit par le resserrement des deux îles.

— Allons, dit le capitaine, ce drôle n'a plus qu'à se laisser prendre au lieu de se fatiguer inutilement.

Soit découragement, soit lassitude, le pauvre diable dont parlait le capitaine ne ramait plus qu'avec mollesse, et se retournait de temps à autre pour juger des progrès que faisait son persécuteur. Au moment où celui-ci, que chaque coup d'aviron rapprochait rapidement, était sur le point de l'atteindre, il parut prendre un parti désespéré, et, abandonnant ses rames, il monta sur l'avant du canot et regarda l'eau avec attention.

— Il est fou, s'écria le capitaine, ou la peur lui trouble l'esprit, s'il espère échapper, en se jetant à la mer, au meilleur plongeur de toutes ces côtes.

C'était cependant la seule chance de salut qui lui restât. En effet, la nuit allait venir. Les eaux se teignaient déjà d'une couleur plus sombre; quelques minutes encore, et il se dérobait à son ennemi à la faveur de l'obscurité du ciel et de la mer, en supposant toutefois que le motif de sa fuite fût assez grave pour lui faire affronter les requins qui foisonnent dans toutes les mers de la zone torride. Malheureusement il n'y avait pas une minute à perdre, car, grace à la vigueur avec laquelle José Juan faisait avancer son canot, en quelques coups d'aviron il allait se mettre bord à bord avec le fugitif; celui-ci le sentit sans doute, car il s'élança la tête la première, et les flots, un instant séparés, se refermèrent au-dessus de lui. Ce fut au tour de José Juan de lâcher ses avirons et de se tenir debout à l'avant de sa barque. Il tenait d'une main un de ces filets qui servent aux plongeurs à rapporter les coquillages qu'ils détachent des bancs de rochers, et de l'autre une corde assez longue. Après un instant d'hésitation, lâchant le filet et gardant la corde, il disparut à son tour sous l'eau, tandis que les deux canots, abandonnés au courant, allèrent se heurter bord contre bord.

Les rochers de l'île de Cerralbo s'étaient garnis de curieux qui sui-

vaient avec anxiété cet étrange spectacle. Quant à l'équipage de *la Guadalupe,* il témoignait une joie voisine de l'ivresse. Le Canaca ne pouvait assister sans frémir à une course en canots et à des prouesses de natation qui lui rappelaient ses îles natales, et les deux Apaches poussaient, du haut de la hune, des hurlemens d'allégresse. Une minute s'était à peine écoulée, au milieu de cette vive préoccupation, lorsqu'une tête se montra à la surface de l'eau, c'était celle du fugitif. Il nageait vers Espiritu-Santo avec toute l'énergie du désespoir, quand tout à coup, comme s'il eût été entraîné par un de ces puissans tourbillons qui engloutiraient un vaisseau, il s'enfonça rapidement et disparut. Une légère écume qui blanchissait, de petites vagues qui bouillonnaient au-dessus de la place où on l'avait perdu de vue, indiquaient une lutte sous-marine. Avait-elle lieu entre José et son adversaire, ou bien le malheureux était-il aux prises avec un de ces monstres féroces dont la vue seule donne le frisson à l'homme qui les contemple en sûreté du pont d'un navire? Cependant l'écume blanchissait toujours et ne se teignait pas de sang; cette vue rassura les spectateurs. Enfin l'eau se fendit de nouveau, une tête parut, puis une autre; la première, c'était celle de José Juan, la seconde celle du fugitif: seulement on s'aperçut bientôt que ce dernier ne se soutenait sur l'eau que par le jeu de ses jambes, car la corde de José Juan se repliait trois fois autour de ses bras collés à son buste par cette triple étreinte. Cette merveilleuse prouesse, accomplie sous les vagues, excita, tant à bord que sur le rivage, un tonnerre d'applaudissemens, parmi lesquels se mêlaient des cris de : *Viva José Juan! que viva!* tandis que le capitaine se retournait vers moi pour me dire :

—Je vous avais bien dit qu'un homme poursuivi par José Juan était un homme perdu!

La nuit, qui arriva rapidement, nous déroba la suite de cette scène extraordinaire, mais nous entendîmes, au bout de quelques instans, des cris lamentables qui partaient du rivage mêlés à des rires ironiques, le murmure sourd de la lutte d'un seul homme contre plusieurs, puis nous n'entendîmes plus rien.

Quand *la Guadalupe* eut achevé de mouiller à une demi-portée de canon du rivage de Cerralbo, l'heure du repos était venue pour cette population de plongeurs, de marchands et d'aventuriers, dont la journée est si remplie de périls et de fatigues. La lune, déjà levée, éclairait de ses pâles rayons les molles ondulations de la mer. De longues lames venaient se briser avec un bruit monotone sur une grève semée de coquillages nacrés, et qu'on eût pu croire complètement déserte.

Les îles de Cerralbo et d'Espiritu-Santo ont été renommées de tous temps dans le golfe de Californie pour leurs bancs d'huîtres perlières

et le grand nombre de ces tortues carets dont la carapace fournit l'écaille. Le premier qui découvrit ce *placer* de perles (1) fut un soldat espagnol qui, au terme d'une aventureuse campagne, se trouva riche de plus de trois cent mille francs. Depuis cette époque, les concessionnaires de ce *placer* le font exploiter tous les ans pendant les mois de juin et de juillet. L'exploitation des perles tient une grande place dans l'industrie et le commerce du Mexique. Un heureux hasard m'avait conduit sur un des principaux théâtres de cette exploitation; je voulus en profiter. Deux choses m'intéressaient surtout : l'état de l'industrie perlière d'abord; ensuite, faut-il le dire? je tenais à avoir l'explication de la scène étrange qui m'avait frappé avant d'arriver devant Cerralbo, et dont le héros était précisément un pêcheur de perles, José Juan. Je me promis de ne pas quitter ces îles sans avoir satisfait ma curiosité.

Lorsque des hasards ou des recherches font découvrir au Mexique une mine d'or ou d'argent, on en déclare l'existence au gouverneur de l'état, qui en accorde la concession, si toutefois le dénonciateur (c'est ainsi qu'on l'appelle) n'est ni étranger, ni soldat, ni prêtre, et à la charge pour lui de la mettre en exploitation dans le délai d'un an et un jour, faute de quoi la concession retombe dans le domaine public. Les formalités sont les mêmes, à quelques exceptions près, pour les bancs de perles. Une fois ces formalités remplies, on songe aux préparatifs de la pêche.

Les propriétaires du *placer* qu'on doit exploiter embauchent, parmi les tribus indiennes du littoral de Californie et de celui de Sonora, qui y fait face, le nombre de *buzos* (plongeurs) dont ils ont besoin. Comme les mineurs, les plongeurs sont à la part, c'est-à-dire que leur salaire consiste uniquement dans une portion du bénéfice qu'on leur abandonne. Dès que les opérations de pêche sont commencées, ils deviennent l'objet d'une surveillance incessante, car on conçoit combien il est facile de soustraire une perle d'un grand prix. Le *capataz* ou chef d'une brigade est chargé de ce soin. On confie d'ordinaire cette autorité, presque toujours despotique, à un homme que sa force morale ou physique a fait respecter ou craindre de ses camarades.

Ces plongeurs sont accompagnés de leurs familles. A leur suite viennent les sorcières des diverses tribus parmi lesquelles les *buzos* sont recrutés. Ces femmes, qui exploitent la crédulité indienne, ont pour mission de charmer les requins et d'endormir leur férocité ou leur vigilance. C'est peut-être, de tous les métiers qui viennent s'exercer dans une pêcherie, le plus commode et le plus lucratif. Les *rescatadores*

(1) Le mot *placer* désigne un endroit où l'on trouve de l'or ou des perles à fleur de terre ou à fleur d'eau; le mot *mina* entraîne avec lui l'idée de travaux souterrains. L'exploitation d'un *placer* est presque toujours heureuse, et celle d'une *mina* trop souvent stérile.

(racheteurs) se transportent également au *buceo* (pêcherie) pour racheter aux plongeurs la part de bénéfice qui leur est payée en perles. Puis d'autres spéculateurs de bas étage arrivent en foule pour ouvrir des *tendajos* (cabarets) ou des *casas de partida* (maisons de jeu). Comme la saison de la pêche des perles est aussi celle de la pêche des tortues à écaille, qui attire de nombreuses flottilles à Cerralbo et Espiritu-Santo, une population flottante et nomade de deux à trois cents habitans se trouve subitement réunie dans ces deux îles désertes pendant dix mois de l'année. A peine arrivés, les pêcheurs réparent les huttes de la campagne précédente, au besoin ils en bâtissent de nouvelles, et la campagne commence.

Les barques disposées pour la pêche contiennent les rameurs et les plongeurs. Ces derniers se jettent à l'eau alternativement, c'est-à-dire que, pendant que l'un plonge, l'autre se repose. Une corde au bout de laquelle est attachée une assez grosse pierre, et qu'ils tiennent entre l'orteil et les doigts du pied, leur sert à plonger avec plus de rapidité. L'autre bout de la corde, attaché au canot, les aide à remonter plus facilement, quand leur poids s'est augmenté de celui des coquillages qu'ils vont détacher sur les roches à dix et douze brasses de profondeur. Ces coquillages remplissent un filet que les plongeurs portent devant eux comme un tablier. Il n'est pas rare de voir ces hommes rester jusqu'à trois et quatre minutes sous l'eau, après quoi ils remontent brisés de fatigue, ce qui ne les empêche pas de plonger ainsi dans une matinée quarante ou cinquante fois. Les meilleurs plongeurs sont en général les Indiens Hiaquis, qui vivent sur les bords de la rivière de ce nom, près de Guaymas. Ce sont eux qu'on emploie de préférence, à cause de leur intrépidité et de leur adresse. Bien que les requins se réunissent en grand nombre auprès de ces pêcheries, comme dans tous les endroits fréquentés de ces parages, les Hiaquis plongent dans ce terrible voisinage avec une audace qui fait frémir, surtout si l'on considère la seule arme qu'ils aient à leur disposition. C'est un morceau de bois dont les deux extrémités sont aiguisées et durcies au feu; cette arme grossière, qu'ils portent à la ceinture de leur caleçon de cuir, s'appelle *estaca*. On sait que, par la conformation de sa mâchoire inférieure, le requin, pour saisir sa proie, est obligé de se retourner; c'est ce moment qu'ils choisissent pour enfoncer le pieu dans la gueule de leur ennemi, dont les mâchoires dès-lors ne peuvent plus se rejoindre. Un seul genre de requin, la *tintorera,* met en défaut le courage des Hiaquis, et leur fait éprouver cette horrible angoisse que cause aux autres hommes la vue d'un requin ordinaire.

Chaque soir, on amoncelle et on parque sur le rivage les huîtres qui ont été arrachées des rochers, et là, sous la garde spéciale des *capataz,* ou chefs des corporations, on les laisse s'ouvrir par la putréfaction, que

le soleil ne tarde pas à développer. Quand cette putréfaction est complète, on procède au lavage, à peu près comme pour le sable aurifère. Ce lavage se fait aussi dans de grandes auges en bois; on fouille avidement cette horrible décomposition, qui exhale au loin des miasmes empoisonnés, et on en extrait les perles. Celles qu'on pêche ainsi sur toute la côte de Californie, à la mission de la Paz, à Loreto, ne se distinguent pas en général par la blancheur de leur eau et la pureté de leur orient comme les perles de l'Inde; leur couleur est généralement bleuâtre; les plus grosses sont même d'une couleur irisée tirant sur le noir-violet; elles affectent surtout la forme de poires. Ces perles, toutefois, ne laissent pas que d'être d'une certaine valeur, et sont employées à des parures de deuil. Il n'est pas d'ailleurs, sur toute la surface de la république mexicaine, de femme jouissant de quelque aisance qui ne possède un collier de perles d'un grand prix, et ces perles ne viennent que de Californie. On conçoit dès-lors toute l'importance qu'on attache à l'extraction de ces perles, et le grand nombre de spéculateurs qui s'en emparent. Cette pêche dure deux mois.

Une fois la pêche terminée, toute cette population nomade remonte dans les canots qui l'ont amenée; les Indiens retournent dans les villes louer leurs bras pour un autre travail, les sorcières vont raconter à leurs tribus la puissance de leurs incantations, les *rescatadores* vont, d'habitation en habitation, réaliser le bénéfice de leurs achats; les cabaretiers portent ailleurs leurs buvettes, les banquiers leurs baraques de jeu; les pêcheurs d'écailles, enfin, rapportent à leurs armateurs le fruit de leur campagne, et les deux îles redeviennent désertes jusqu'à la saison suivante. Pendant ce temps, le travail mystérieux qui forme la perle s'accomplit de nouveau; des monceaux de coquilles de nacres blanchissent sur le rivage et l'encombrent. Primitivement, les navires d'Europe en retour obtenaient une prime pour en débarrasser la grève, en les chargeant comme lest; plus tard, on payait un droit de deux francs cinquante centimes par tonneau, et maintenant le gouvernement en fait un objet de spéculation, car ce sont, comme on sait, ces écailles qui fournissent la nacre.

A l'époque où j'arrivai devant les îles de Cerralbo et d'Espiritu-Santo, la pêche était en pleine activité. Dès le lendemain, quand je montai sur le pont de *la Guadalupe,* un spectacle animé frappa mes yeux. Un grand nombre de barques portant des pavillons de diverses couleurs, les unes se croisant, les autres immobiles, couvraient la surface de la mer. Les premières portaient les pêcheurs, qui se disposaient à gagner le large, en quête des carets qu'ils pourraient surprendre endormis à fleur d'eau, tandis que leurs compagnons disposaient, dans les endroits les plus isolés des deux îles, des filets pour les prendre quand ils viendraient paître les algues, les varechs et les autres herbes marines qui tapissent le fond

de la mer. Les barques qui restaient immobiles étaient montées par les plongeurs. De minute en minute, on les voyait disparaître sous l'eau, puis se remontrer les yeux et les traits gonflés par la fatigue, les muscles tendus. Ils déposaient au fond de leurs embarcations les coquillages qu'ils avaient pu détacher des bancs, se couchaient un instant, attendant que ceux de leurs camarades qui alternaient avec eux fussent revenus, puis replongeaient de nouveau. Quelques-uns d'entre eux étanchaient avec de l'eau de mer les flots de sang que la trop longue compression des poumons leur faisait rendre par les oreilles et surtout par les narines.

De temps en temps, sur les cimes des promontoires qui dominaient la rade, apparaissaient quelques vieilles femmes hideuses et à peine vêtues; c'étaient des sorcières indiennes. Elles s'avançaient en étendant sur les flots leurs bras décharnés, et murmuraient ou chantaient des paroles mystérieuses pour endormir la férocité des requins. Cet ensemble si pittoresque, les sauts des plongeurs, le bruit continuel de l'eau jaillissante, les cris des signaux, les encouragemens, les défis, les rumeurs de la terre se mêlant à celles de la mer, les chants lugubres des sorcières, puis de temps à autre les évolutions des requins signalés par l'aileron qui s'élève de leur épine dorsale, toutes ces scènes si étranges, si diverses, composaient un spectacle des plus curieux pour un Européen. Pendant que je le contemplais avec un vif intérêt, le capitaine s'approcha de moi avec son calme habituel et me dit :

— Si mes gens n'avaient pas besoin de se reposer de leurs fatigues, je mettrais à votre disposition une de mes embarcations; mais vous pouvez y suppléer en hêlant une de ces barques, qui vous conduiront à Cerralbo pour la moindre des choses. Une journée sur la terre ferme paraît bien douce après une longue navigation.

Comme j'étais parfaitement de cet avis, je suivis le conseil du capitaine, et quelques instans après je débarquais à Cerralbo. Le premier aspect de l'île n'a rien d'agréable. Un village entier composé de cabanes faites de planches, de débris de barques hors de service ou de navires échoués, de bambous, de troncs de palmiers, s'élève à quelque distance de la mer. Sur la plage, je remarquai des monceaux de coquillages de nacre qui attestaient l'abondance de la pêche précédente; plus loin, ces mêmes coquillages, que la putréfaction avait ouverts, étaient vidés dans des auges en bois et lavés avec soin. De temps à autre, on tirait de cet amas de coquilles fétides des perles de diverses grosseurs, depuis la *semence* jusqu'à la *calebasse*. Des cris de joie éclataient chaque fois qu'une perle de grande dimension s'offrait aux regards des travailleurs. Dans d'autres endroits de l'île, de malheureuses tortues cuisaient toutes vives, au milieu des plus affreux tourmens, dans leur carapace, que le feu ramollissait et aidait à séparer de leur corps. On raccommodait des bar-

ques ou des filets, on durcissait des *estacas*, on aiguisait des harpons: bref, l'activité qui régnait à terre égalait celle qu'on déployait sur l'eau.

Les réflexions morales sur les peines que coûtent certains objets de luxe sont devenues presque un lieu commun. Cependant, quand on a vu ces perles, cette écaille, produites par une cause mystérieuse au fond des mers de la zone torride, arrachées de leurs abîmes malgré les requins, gardiens jaloux de ces trésors, puis tirées de cette putréfaction aux miasmes souvent mortels, on ne peut s'empêcher de frémir en songeant aux périls qu'affronte l'homme, aux prodiges qu'il accomplit sous l'impulsion de sa cupidité.

Il fallait cependant me décider à demander l'hospitalité pour cette journée et la nuit suivante dans quelqu'une des huttes de Cerralbo, et pour cela, choisir la plus apparente; mais toutes présentaient un tel aspect de misère et de dénûment, que le choix était fort difficile. Une rumeur sourde, qui s'éleva du côté de la mer dont je m'étais un peu éloigné, vint mettre un terme à ma perplexité. Quoique l'heure à laquelle la pêche se termine chaque jour n'eût pas sonné, tous les plongeurs restaient immobiles sur leurs bateaux, le cou tendu, les yeux fixés sur un endroit de la mer assez rapproché du banc qu'ils étaient en train d'exploiter. Les vieilles femmes dont j'ai parlé redoublaient leurs conjurations, et cette fois sur un ton plus élevé et dans un langage inconnu. Tout à coup, à l'aspect d'une forme hideuse de requin qui décrivait de grands cercles en s'enfonçant lentement sous l'eau, les pêcheurs, dans l'espoir d'épouvanter le monstre, firent retentir l'air de cris redoublés. Malheureusement la couche d'eau qui recouvrait le requin devait l'empêcher d'entendre ces cris, malgré la finesse d'ouïe qui distingue ces animaux.

— C'est une *tintorera,* me dit le Mexicain, que je retrouvai parmi les spectateurs.

J'ai dit l'effroi que cause cette variété du requin à ces hommes intrépides.

— C'est une tintorera, reprit le Mexicain, et, si tout autre que le plongeur que vous allez voir sortir de l'eau se trouvait dans cette position, ce serait un homme perdu; mais celui-là s'en soucie comme d'un *botete* (1).

— Quoi! m'écriai-je, il y a quelque malheureux sous l'eau, et vous le connaissez!

— Certes, oui; c'est José Juan.

Si on ne l'a pas oublié, c'était la seconde fois que, depuis la veille, on me jetait le nom de cet homme avec un laconisme qui indiquait qu'après ce nom tout commentaire était inutile. Cette fois, vu la terrible

(1) Poisson venimeux, qui, mis à l'air, enfle et éclate.

gravité de la circonstance, ce nom me frappa vivement. Le Mexicain avait à peine achevé cette brève réponse, qu'on vit le plongeur sortir de l'eau comme un trait et s'élancer dans son bateau à l'aide de la corde qui y était attachée. Presque au même moment cette corde était tranchée par les dents du requin comme un fil d'araignée; une seconde de plus, l'homme eût été tranché de même. Des cris d'allégresse, des vivat, des applaudissemens, éclatèrent de toutes parts à l'apparition du plongeur. Celui-ci les reçut comme un hommage mérité, mais toujours flatteur, à en juger par le gonflement de ses narines et l'air d'orgueilleux dédain avec lequel ses yeux suivaient la retraite de son ennemi.

Ce n'est pas à la peur que José avait cédé en fuyant. Une femme jeune et belle se tenait immobile et presque défaillante sur le rivage. Un ardent regard que lui jeta José Juan m'expliqua suffisamment que c'était à elle qu'il avait fait ce sacrifice. Le Mexicain soupira et me dit d'un air de regret :

— Il y a un an, nous aurions vu un beau combat entre lui et le requin. A pareille époque, il a tué une tintorera pour sauver un ami; mais alors il n'était pas encore marié. Depuis, le mariage l'a amolli. Voulez-vous que je vous raconte cette histoire? elle est fort curieuse.

— Non, merci, j'aime mieux la lui entendre raconter à lui-même, car je compte lui demander l'hospitalité pour cette nuit.

Mon indécision avait cessé. La hutte qui abritait un pareil hôte devait être à mes yeux la plus belle de toutes. Je demandai donc à José Juan de vouloir bien me recevoir pour une nuit sous son toit. La cabane du hardi plongeur était située à une assez grande distance des autres, et presque à l'extrémité de l'île de Cerralbo. Elle était adossée à un rocher dans les fentes duquel poussaient des cactus et des aloès, et dont le sommet servait d'abri aux oiseaux de mer pendant les dix mois où l'île est solitaire. Du seuil de la hutte, on dominait la grève et la mer; on pouvait apercevoir les bords escarpés d'Espiritu-Santo, et même entendre le sourd ressac des flots qui venaient s'y briser. Ce fut vers cet endroit sauvage que mon nouvel hôte me conduisit avec toute l'urbanité et la courtoisie de ses compatriotes, et sans que rien dans son maintien indiquât l'effroyable danger auquel il venait d'échapper.

José Juan était un métis, fils d'un Indien et d'une blanche; il avait hérité de la couleur cuivrée de son père, et le type indien de sa figure n'offrait rien de remarquable. Sa taille était moyenne, ses mains presque délicates; mais ses larges épaules, ses reins étroits et sa maigreur nerveuse indiquaient une grande force physique, sur laquelle se fondait peut-être son énergie morale.

Je trouvai, en arrivant à la hutte, la jeune femme dont il a été question occupée à préparer notre dîner, dîner de pêcheur indien s'il en fut. C'était une tortue dont on avait arraché le plastron, et qui cuisait à

petit bruit dans sa carapace sur des braises recouvertes de cendres. J'ajouterai qu'en ma qualité de pensionnaire du capitaine don Ramon, et grace au piment, au citron et aux clous de girofle dont le mets en question était abondamment épicé, je trouvai ce dîner délicieux. Une bouteille de mescal de Téquila de la plus forte espèce, dont j'avais eu soin de me munir, et que José Juan paraissait trouver de son goût, ne tarda pas à faire régner entre nous cette cordialité qui donne un charme de plus à la bonne chère. La bouteille était à moitié vidée par mon hôte; il était nuit close; une lampe fumeuse alimentée d'huile de tortue répandait une lumière inégale. La jeune femme de José Juan écoutait notre conversation, assise comme nous par terre, mais dans la pose naïve des femmes indiennes. Par la porte ouverte, on voyait la mer rouler sur la grève ses vagues lumineuses; le ciel montrait ses étoiles; l'heure et le lieu, tout était propice aux histoires émouvantes de chasse ou de pêche. J'entrai résolument en matière.

— J'avoue, seigneur don José Juan, que s'il est un homme qui ait piqué ma curiosité, c'est vous, et à un point que je ne saurais dire.

José Juan me regarda d'un air étonné.

— Les deux circonstances singulières au milieu desquelles j'ai eu le plaisir de vous voir pour la première fois, ce qu'on m'a dit de vous, rendent cette curiosité bien légitime, et j'espère qu'elle n'a rien d'offensant.

— Vous parlez de cette tintorera qui a manqué de me couper en deux? reprit le métis d'un air de dédain. C'est un fait qui n'a rien d'extraordinaire, un fait assez fréquent, malheureux; mais c'est tout.

— D'accord; mais que vous avait fait ce pauvre diable que vous avez poursuivi et traîné à la remorque?

— A moi, rien personnellement; aussi je n'y mettais pas d'animosité, dit José Juan en riant. Seulement, en ma qualité de *capataz*, je devais lui faire rendre une perle de grand prix qu'il avait avalée, et qu'il voulait aller digérer à son aise chez ses amis d'Espiritu-Santo.

— Ce n'était pas chose facile de la faire rendre!

— Bah! répliqua mon hôte, il avait déjà les bras liés, comme vous avez pu le voir, et malgré ses cris une bonne dose d'huile de caret la lui a fait restituer à l'instant. C'est encore un fait assez fréquent et peu curieux.

— Pardonnez-moi, je trouve le fait très plaisant; c'est un trait de mœurs qui n'est pas ordinaire.

Avant d'en venir à la question que je mourais d'envie de lui faire, je présentai de nouveau à José Juan la bouteille de mescal. Involontairement il me semblait que cette histoire dont m'avait parlé le Mexicain d'un ami pour lequel mon hôte avait exposé ses jours dans un combat avec un animal aussi redoutable qu'une tintorera devait réveiller quel-

ques pensées pénibles. On concevra que mon hésitation fût naturelle. Cependant je me rappelai rapidement mille traits de nature à vaincre mes scrupules à l'endroit de la sensibilité mexicaine, et je repris :

— Vous conviendrez au moins qu'on ne se dévoue pas tous les jours aussi vaillamment que vous pour ses amis, et que votre combat avec une tintorera vous fait le plus grand honneur.

A ces mots, la figure de la jeune Indienne se couvrit d'une si mortelle pâleur, qu'il était impossible de ne pas soupçonner dans le fait auquel je faisais allusion quelque drame domestique, dont mes paroles avaient indiscrètement réveillé le douloureux souvenir. Quant à José Juan, sa figure restait impassible, seulement il répondit par un regard d'une impitoyable dureté au regard suppliant que lui lança sa jeune femme, et d'un geste impérieux il la congédia. La jeune Indienne obéit avec cette docilité qui caractérise les femmes de sa race, et la porte la plus reculée de la hutte se referma sur elle.

Lorsqu'elle eut disparu, une expression de sauvage orgueil éclaira la physionomie de José que j'avais vue tout à l'heure si sombre et si rigide.

— Je ne sais pourquoi, dit-il, mais je ne me suis jamais senti plus disposé à la confiance.

Et il vida en même temps un verre de ce mescal aux vertus duquel j'attribuai la disposition expansive que José Juan ne s'expliquait pas.

— Vous m'avez dit que vous partiez demain? reprit-il brusquement.

— Demain à la pointe du jour.

— C'est bien, alors vous saurez mon histoire, dit José Juan en se levant et en me faisant signe de le suivre. Et, quand nous fûmes hors de la cabane, il regarda le ciel et ajouta : — Le *coromuel* souffle comme d'habitude, et demain à dix heures, quand il cessera de souffler, *la Guadalupe* sera loin.

Cela dit, il s'assit sur un canot renversé à la porte de sa hutte et reprit :

— Au commencement de la pêche de l'année dernière, il y avait un homme que je rencontrais partout. C'était un plongeur comme moi. Comme moi aussi, il affectait de n'avoir pas de nom de famille, il s'appelait Rafaël. Au lavoir, sous l'eau, de tous côtés enfin, nous nous trouvions ensemble. Ces fréquentes occasions de nous voir nous avaient rendus fort amis, et l'adresse remarquable qu'il portait dans ses opérations de plongeur m'avait en outre inspiré de l'estime pour lui. Son courage ne le cédait pas d'ailleurs à son adresse : des requins, il n'en prenait nul souci; il avait, disait-il, une certaine manière de les regarder qui les intimidait; bref, c'était un plongeur intrépide, un beau travailleur, et par-dessus tout un joyeux compagnon.

Cela alla bien ainsi jusqu'au jour où une jeune fille vint avec sa mère s'établir dans l'île d'Espiritu-Santo. Une affaire que j'avais à traiter

dans l'île avec les *rescatadores* me fournit l'occasion de la voir. J'en devins passionnément amoureux. Comme j'étais précédé par une certaine réputation, elle ne parut pas voir de mauvais œil, ni sa mère non plus, mes avances et mes cadeaux. Dès que notre journée était finie, pendant que tout le monde me croyait endormi dans ma hutte, je gagnais à la nage l'île d'Espiritu-Santo, d'où je revenais vers une heure de la nuit sans qu'on se doutât de mes absences.

Quelques jours s'étaient passés déjà depuis ma première course nocturne à Espiritu-Santo, quand un matin, en me rendant à la pêcherie avant le lever du soleil, je rencontrai une de ces vieilles femmes que vous avez dû voir assister à nos travaux. C'était une de ces folles qui s'imaginent ou du moins veulent faire croire qu'elles ont le pouvoir de charmer les requins. Elle était assise près de ma hutte et semblait attendre ma sortie.

— Salut à mon fils José Juan! dit-elle en m'apercevant.

— Bonjour, la mère, lui dis-je en m'apprêtant à passer outre.

Mais la vieille s'avança vers moi et reprit :

— Écoutez-moi, José Juan, car j'ai à vous parler dans votre intérêt.

— Dans mon intérêt? lui demandai-je d'un air étonné.

— Oui, répliqua la vieille, nierez-vous que votre cœur soit dans l'île d'Espiritu-Santo? Nierez-vous que vous traversez chaque nuit le détroit pour voir et entretenir celle à qui vous avez donné votre amour?

— Qui vous a dit cela?

— Je le sais. Eh bien! José Juan, ce trajet est doublement périlleux pour vous. Des ennemis que nos charmes endorment seulement le jour vous guettent la nuit au milieu de la mer; sur la plage, des ennemis plus dangereux peut-être, et contre lesquels nos paroles sont impuissantes, vous épient encore; c'est contre ces dangers que je viens vous offrir mon secours.

Un éclat de rire méprisant fut ma seule réponse. La colère étincela dans les yeux de la vieille Indienne, qui s'écria :

— Parce que vous êtes incrédule, vous pensez que je suis sans pouvoir! Eh bien! d'autres croient à ce pouvoir dont vous vous moquez.

En disant ces mots, elle tira de sa poche un petit sachet de toile imprimée, et me montrant, parmi de menues perles, une calebasse d'une certaine grosseur et d'un magnifique orient, elle reprit :

— Connaissez-vous cela?

C'était une perle dont j'avais fait cadeau à Jesusita (c'était le nom de la jeune fille).

— Qui vous l'a donnée? m'écriai-je en la reconnaissant.

La sorcière me lança un regard de haine.

— Qui me l'a donnée, dites-vous? Une jeune fille, la plus belle qui ait jamais paru sur ces côtes, une jeune fille qui ferait la gloire et le

bonheur d'un homme, et qui est venue implorer ma protection, cette protection que vous méprisez, pour l'amant qu'elle aime follement.

— Son nom? m'écriai-je avec un horrible serrement de cœur.

— Eh! que vous importe, s'écria la vieille avec un éclat de rire moqueur, puisque ce nom n'est pas le vôtre?

Je ne sais ce qui me retint d'écraser sous mes pieds cette damnée sorcière; mais au bout d'une seconde de réflexion, pour ne pas lui donner le bonheur de lire dans l'explosion de ma colère les sourdes angoisses de mon cœur, je lui tournai le dos et lui dis froidement : — Allez, la mère, vous êtes une folle et une menteuse. Puis je m'acheminai rapidement vers la pêcherie.

Le soir, après une journée qui me parut bien longue, je me rendis comme d'habitude chez Jesusita, et sa vue, son accueil, me firent oublier mes soupçons. Je ne doutai plus que, pour se venger de mon dédain, la vieille ne m'eût à dessein trompé sur le nom de celui pour qui Jesusita était venue implorer cette puissance que j'avais méprisée.

J'avais donc complètement oublié les perfides avis de la sorcière, quand une nuit je traversai le détroit comme d'habitude pour regagner ma demeure. Le ciel était sombre et chargé de nuages. La mer n'était pas cependant assez obscure pour que je ne pusse distinguer au milieu des flots un corps noir qui, à sa manière de nager, ne pouvait être qu'un homme. Ce corps s'avançait de mon côté. Les paroles de la vieille femme me revinrent en mémoire, et je me sentis pris d'une affreuse angoisse. Je me souciais peu d'un ennemi, mais l'idée d'un rival m'épouvantait. Je résolus de reconnaître aussitôt le nageur, et, voulant ne pas être vu, je me glissai vers lui entre deux eaux. Quand j'eus calculé que nous devions, l'inconnu et moi, nous être croisés, lui sur l'eau, moi dessous, je revins à la surface. Le sang qui m'était monté à la tête m'aveuglait tellement, que je ne pus d'abord rien distinguer au milieu des ténèbres que des lueurs phosphorescentes, avant-coureurs de l'orage, qui commençaient à se former à la cime des vagues. Je continuai néanmoins de suivre la direction du rivage d'Espiritu-Santo. Ce ne fut qu'au bout de quelques minutes que je revis de nouveau la tête du nageur. Il fendait l'eau avec une rapidité telle que j'avais presque peine à le suivre. Parmi les hommes que je connaissais, un seul pouvait à peu près lutter de vitesse avec moi; je redoublai mes efforts, et bientôt je le gagnai tellement, que je fus obligé de ralentir mes brassées. Bref, je le vis prendre pied sur un rocher, le gravir, et, à la lueur d'un éclair qui vint illuminer la mer et la grève, je reconnus Rafaël.

Cela devait être, pensais-je, et je devais me rencontrer avec lui dans mon amour pour Jesusita, comme nous nous rencontrions partout. Or, continua José Juan d'un ton sombre, je sentis la haine se glisser rapidement dans mon cœur, et je pensai qu'il n'était pas bon que nous

nous rencontrassions désormais plus d'une fois encore. Vous verrez cependant par la suite de mon histoire, ajouta le plongeur avec un étrange sourire, comment je le retrouvai près de moi une fois de plus que je ne le voulais.

J'eus un moment la pensée de l'arrêter en l'appelant par son nom et en lui faisant connaître ma présence, mais il y a certains momens dans la vie où l'on ne fait pas ce que l'on veut. Je le laissai donc aller malgré moi, et il venait à peine de quitter le sommet du rocher, que je l'y avais remplacé. De là, il m'était facile de le suivre du regard. Je le vis prendre la direction que je suivais moi-même d'habitude, puis frapper doucement à la porte de la hutte que je connaissais si bien, entrer et disparaître.

Il me sembla un instant que le vent de la mer apportait à mes oreilles le rire moqueur de la vieille sorcière quand elle m'avait dit : Que vous importe, puisque ce nom n'est pas le vôtre? Je crus au milieu des ténèbres apercevoir sur le rivage opposé son bras décharné indiquer la cabane de Jesusita, et je m'élançai, mon couteau à la main, sur les traces de mon rival. En quelques bonds je parvins jusqu'à la porte. J'écoutai, mais je n'entendis rien que le faible bruit d'une conversation à voix basse : aucune parole ne m'arrivait distinctement. J'avais retrouvé un peu de mon sang-froid, et, quoique je fusse décidé à me débarrasser d'un odieux rival, j'eus la présence d'esprit de ne pas vouloir me brouiller avec la loi. Il fallait pour cela chercher un moyen terme. Voici celui que j'imaginai.

Le juge criminel avait fait publier un arrêt qui enjoignait à tous les plongeurs et pêcheurs, comme cela s'était déjà pratiqué sur l'autre Océan, d'épointer leurs couteaux, punissant de mort celui qui, dans une querelle, infligeait à son ennemi une blessure perpendiculaire. Quelque temps auparavant, un des nôtres, à la suite d'une difficulté avec un ami, n'avait rien trouvé de mieux pour y mettre fin que de lui ouvrir le ventre transversalement avec son couteau carré. L'affaire avait fait du bruit, tant de bruit même, que bien que l'agresseur fût aussi pauvre que celui qu'il avait *coupé* (1), et que ni l'un ni l'autre n'eussent de quoi payer une seule feuille de papier timbré, l'alcade ne put se dispenser d'agir. Il fit comparaître le meurtrier devant lui. Or, des pièces de conviction, il ne restait que le couteau; le pauvre diable qui avait été tué était déjà mis en terre lors de la comparution de son ami. Lecture faite du *bando* du juge criminel, l'alcade dit à l'accusé qu'il ne restait plus qu'une simple formalité, celle de le condamner à mort; mais celui-ci fit judicieusement observer que la blessure qui avait

(1) C'est l'expression usitée en Sonora pour indiquer un meurtre commis par l'épée ou le poignard.

tué son ami était parfaitement horizontale, et qu'il n'avait pas enfreint la loi. L'alcade, frappé de la justesse de cette observation, le réprimanda de sa vivacité, et le renvoya à ses travaux ordinaires, « attendu, dit-il, « qu'il n'y avait point de partie civile, et que le bando punissait de mort « les blessures faites avec un couteau pointu, sans qu'il fût question des « couteaux sans pointe. »

Je me rappelai fort à propos cette histoire au moment où j'allais tirer le couteau que je porte à la ceinture en place d'*estaca*. Ce couteau était des plus pointus, et j'étais bien aise de me mettre dans mon droit. Je voulus donc en casser la pointe, mais dans mon trouble je m'y pris si maladroitement, que la lame se brisa juste au manche, et qu'il ne me resta dans la main qu'un inutile tronçon. Privé de la seule arme qui pût assurer ma vengeance, je sentis qu'il n'y avait pas un instant à perdre. Je revins à la grève en courant; un canot s'y trouvait, je le détachai; la fureur me donnait une force nouvelle, je traversai le détroit, je pris dans ma hutte un autre couteau sans songer cette fois à l'épointer, et je revins de nouveau vers l'île d'Espiritu-Santo.

Le vent d'orage commençait à s'élever; dans l'obscurité de la nuit, les lames envoyaient contre les brisans des gerbes de feu; la *gaviota* gémissait tristement sur le sommet des rochers, les loups marins hurlaient dans les ténèbres, et de temps à autre le lamentin mêlait aux soupirs du vent ses accens mélancoliques et plaintifs comme ceux d'une ame en peine. Tout à coup un autre bruit arriva à mon oreille, il semblait sortir du sein même de la mer. J'écoutai, mais une rafale chassa bien loin de moi les rumeurs confuses de l'Océan, et je croyais m'être trompé, lorsque, quelques secondes après, ce cri arriva directement jusqu'à moi. Cette fois il n'y avait plus à se méprendre, c'était un cri de suprême angoisse, c'était l'appel déchirant d'une créature humaine en détresse. Comme la voix venait du côté d'Espiritu-Santo, il ne me fut pas difficile de deviner que c'était Rafaël qui appelait à l'aide. Déchiré par mille sentimens contraires, je montai sur l'avant du canot pour m'assurer encore que je ne me trompais pas; mais ce fut en vain que je promenais mes regards sur la mer : la nuit était trop obscure pour que je pusse rien apercevoir. Tout à coup j'entendis de nouveau et distinctement :

— Oh! du canot, oh! pour l'amour de Dieu!

C'était bien la voix de Rafaël.

Ici José Juan s'interrompit un instant, et s'écria d'un air inquiet :

— N'avez-vous pas entendu un soupir?

Nous écoutâmes, mais le ressac des brisans, le cri de l'huîtrier, le battement des ailes d'un oiseau qui s'envolait du sommet d'un rocher voisin de la cabane, troublaient seuls le profond silence de la nuit.

— J'avais cru entendre un soupir sortir de la hutte, reprit le plongeur.

Ah! seigneur cavalier, vous avez pu voir la pâleur de Jesusita, car vous devinez que c'est d'elle qu'il est question, quand vous avez fait allusion à l'histoire que je vous raconte. Eh bien! malgré toutes ses protestations, un cruel soupçon n'a cessé de déchirer mon cœur depuis le moment où j'ai su qu'elle connaissait Rafaël.

José Juan soupira lui-même fortement et continua :

— On a beau avoir juré la mort d'un ennemi, on a beau avoir contre lui de justes motifs d'une haine mortelle: quand, par une nuit sombre comme celle-là, sa voix sort des profondeurs d'une mer peuplée de monstres, quand cette voix est celle d'un homme intrépide, et que l'angoisse cependant la fait trembler, il y a dans cette plainte suprême une puissance mystérieuse qui remue les entrailles. Je ne pus m'empêcher de tressaillir.

En disant ces mots, le plongeur baissait les yeux comme un pénitent qui se confesse d'une faute dont il rougit; mais bientôt sa physionomie reprit une expression de férocité railleuse qu'elle conserva jusqu'à la fin du récit, et il ajouta vivement :

— Cette émotion dura peu. Bientôt j'entendis battre l'eau avec force, je ramai de ce côté. Je ne tardai pas à distinguer l'écume blanche qui jaillissait, et Rafaël au milieu de la pluie d'étincelles qui retombait autour de lui. Par une singularité qui me frappa, au lieu d'employer sa vigueur de nageur à gagner mon canot, il restait stationnaire. Je devinai bientôt la cause de son immobilité. A quelque distance de lui et à une *vare* environ au-dessous de l'eau brillait une lueur phosphorique. Cette lueur avançait lentement vers Rafaël. Vous ne devinez pas ce que c'était?

— Non.

— C'était une tintorera, et de la plus belle espèce! reprit José Juan.

— Ce fut alors que vous vous jetâtes à l'eau pour secourir votre rival?

— Oh! non, pas encore, répondit le plongeur avec un sourire, c'eût été trop tôt. Un coup d'aviron m'amena près de Rafaël, il jeta un cri en m'apercevant, mais il n'eut pas la force de me parler; l'angoisse et la fatigue lui coupaient la voix. D'un effort désespéré, il jeta ses deux mains sur le bord du canot, ses bras épuisés ne pouvaient pas soulever le poids de son corps. Ses yeux, quoique éteints par la terreur, me regardaient d'une façon si expressive, que je saisis ses deux mains dans les miennes, en les étreignant avec force contre les planches de l'embarcation. La tintorera avançait toujours. Un instant, un seul instant, les jambes de Rafaël restèrent immobiles; il poussa un cri affreux, ses yeux se fermèrent, ses mains lâchèrent prise, et le tronçon supérieur de son corps retomba dans la mer : le requin l'avait coupé en deux!

— Sans que vous eussiez pu le secourir?

— Dame! reprit le plongeur, il est possible que je ne lui aie pas porté

l'assistance qu'il devait attendre en pareil cas d'un autre que moi, mais cela se conçoit.

— Voyons, la main sur la conscience?

— Peut-être, dans mon trouble, lui ai-je trop fortement comprimé les mains.

— Sans mauvaise intention?

— Eh bien! reprit le métis d'une voix qui perçait à peine à travers ses dents serrées, tandis que sa bouche exhalait un souffle ardent, je crois que je l'ai empêché de monter dans le canot!

— Vous ne vous en êtes jamais repenti?

Le plongeur, qui depuis quelques minutes roulait une cigarette, battit le briquet, des étincelles jaillirent et vinrent éclairer sa figure; évidemment cette question l'étonnait.

— *Caramba!* l'alcade n'avait aucun droit sur ma personne, le bando ne parle pas de tintorera. — Mais attendez, continua le plongeur, je n'ai pas fini mon histoire. Au moment où Rafaël disparut sous l'eau, je m'y précipitai moi-même.

Ce fut à mon tour de montrer une profonde stupéfaction à cet incident inattendu. José Juan s'en aperçut.

— J'avais cent raisons, dit-il, pour en agir ainsi. D'abord cette tintorera, bien qu'elle m'eût débarrassé d'un rival qui m'était devenu odieux, me déplaisait par la brutalité avec laquelle elle avait dépecé le pauvre Rafaël. Elle avait touché à l'honneur de la corporation des plongeurs. N'oubliez pas que je suis un de ses *capataz*. Puis, une fois affriandée de chair humaine, elle n'eût pas manqué de venir nous attaquer plus tard. Enfin le juge criminel ou l'alcade pouvait-il me demander compte de mon ami quand j'aurais tué le requin qui l'avait coupé en deux? Vous ne connaissez pas les mœurs des requins, seigneur cavalier?

Je convins modestement de mon ignorance.

— Eh bien! rien ne les met plus en belle veine de férocité (je parle de la tintorera et non du requin ordinaire, dont Rafaël, je vous l'ai dit, ne se souciait nullement) que les nuits d'orage semblables à celle où je vis mourir mon rival. Une matière gluante distillée par des trous placés autour du museau des tintoreras se répand sur toute leur peau et les rend luisantes comme des mouches à feu, surtout quand le tonnerre se fait entendre. Cette lueur les fait apercevoir la nuit, et plus la nuit est sombre, plus elles brillent. Par bonheur aussi, elles n'y voient guère, et un nageur silencieux a sur ces monstres l'avantage de la vue. Ajoutez à cela qu'ils ne peuvent vous happer qu'en se retournant sur le dos, et vous concevrez qu'un homme intrépide et bon nageur a quelque chance d'en venir à bout.

Je ne plongeai, comme vous pensez, qu'à une médiocre profondeur, pour ne pas m'essouffler et aussi pour jeter un coup d'œil au-

dessus, au-dessous et autour de moi. Les flots mugissaient sur ma tête avec un bruit semblable à celui du tonnerre, des pointes de feu tourbillonnaient comme la poussière par un vent d'orage, mais à côté de moi tout était calme. Une masse noire vint me heurter sous l'abîme, c'était ce qui restait de Rafaël : il était dit que je devais le rencontrer toujours!

Je pensai alors que l'animal que je cherchais n'était pas bien loin. En effet, une raie de feu presque imperceptible grossissait peu à peu. La tintorera et moi nous devions être à la même profondeur, mais le requin tendait à remonter; l'haleine commençait à me manquer, et je ne voulais pas donner au requin l'avantage de se trouver au-dessus de moi, car, dans ce cas, il n'aurait pas eu besoin de se retourner sur le dos pour me faire subir le sort de Rafaël. Je ne comptais, pour en venir à bout, que sur le temps qu'il mettrait à faire cette manœuvre. La tintorera nagea vers moi diagonalement avec tant de vélocité, que je me trouvai un moment assez près d'elle pour distinguer, aux clartés phosphoriques de son corps, la membrane qui couvrait à moitié ses yeux, et sentir ses nageoires brunâtres effleurer mon corps. Des lambeaux de chair livide étaient encore attachés à la mâchoire inférieure qu'elle faisait claquer avec un air de volupté gourmande. Le monstre jeta sur moi un regard terne et vitreux. Ma tête en ce moment se trouvait au niveau de la sienne. J'aspirai l'air avec bruit, je m'élançai dans une direction parallèle à environ une demi-vare au-dessus du requin, et me retournai; il était temps. La lune fit briller un instant le ventre argenté de la tintorera, et en même temps qu'elle ouvrait une gueule énorme, hérissée, comme une carde, de dents aiguës et serrées les unes contre les autres, le poignard que j'avais destiné à Rafaël s'enfonça dans son corps, traçant aussi loin que mon bras put atteindre un large et sanglant sillon. La tintorera, blessée à mort, fit un bond prodigieux et retomba en battant deux fois l'eau de sa queue; heureusement je n'en fus pas atteint. Seulement je me débattis une minute, aveuglé par une pluie d'écume sanglante qui me fouetta la figure; puis, à la vue de mon ennemi flottant comme une masse inerte et livide sur l'eau qui bouillonnait dans sa blessure béante, je poussai un cri de triomphe qui, malgré l'orage, fut entendu des deux îles.

L'aube allait poindre au moment où je regagnais le rivage, épuisé par les efforts que j'avais faits pour fendre les vagues qui grossissaient. Les pêcheurs visitaient leurs filets, et la lame vint faire aborder presque en même temps que moi la tintorera et les débris de Rafaël. Personne ne douta que je n'eusse voulu arracher mon ami au sort dont il avait été victime. Je laissai les bavards exalter mon dévouement. Une femme seulement soupçonna la vérité; vous l'avez vue pâlir au souvenir de cette nuit : est-ce un regret pour Rafaël? est-ce l'idée du

danger que j'ai couru? voilà ce que je ne puis deviner, et cette incertitude m'accable. Vous seul, seigneur cavalier, ajouta le plongeur, connaissez les particularités de mon histoire, et dans quelques heures vous allez partir.

Le plongeur se tut et parut réfléchir profondément. Après quelques instans de silence, il se souvint des devoirs de l'hospitalité. Nous rentrâmes dans la hutte. Dans la pièce la plus reculée, où, d'après l'ordre de son mari, la jeune femme s'était retirée, deux chandelles achevaient de se consumer. On distinguait à leur pâle lumière une image grossière représentant les ames dans le purgatoire, en l'honneur et pour la rédemption desquelles les deux chandelles brûlaient pieusement chaque soir. Vaincue par la fatigue, la jeune femme, assise par terre, la tête appuyée sur une escabelle, sommeillait paisiblement. Les longues nattes de ses cheveux s'étaient déroulées jusqu'à ses pieds. Devant l'éclatante beauté de Jesusita, on comprenait aisément l'amour de José Juan, mais on ne s'expliquait guère sa jalousie à voir le tranquille sommeil de la Mexicaine. Le métis, après l'avoir contemplée pendant quelques instans, déroula une natte de Chine et l'étendit dans la pièce qui était à l'entrée de la cabane; c'était le lit le plus somptueux que pût offrir à son hôte cet homme à moitié sauvage. Tout l'ameublement de la hutte se composait de deux autres nattes semblables et de quelques chaises en roseaux. L'hospitalité du capitaine don Ramon n'était pas, du reste, plus magnifique; mais pourquoi n'avouerais-je pas qu'après cette sanglante histoire j'eusse préféré au toit de cet homme le pont de notre petite goëlette? Je ne pus donc fermer l'œil, et le jour allait paraître, quand la voix de José Juan se fit entendre :

— Le *coromuel* souffle toujours, me dit-il, et *la Guadalupe* va lever l'ancre.

Je pris congé de mon hôte pour retourner à bord sans plus tarder.

— Eh bien! me dit le capitaine don Ramon en me voyant de retour, vous ne vous étonnerez plus quand on vous parlera de José Juan! Que pensez-vous de cet homme-là?

— Que c'est un ami bien dévoué! répondis-je d'un air pénétré.

Le lendemain matin nous jetâmes l'ancre à Pichilingue : cette fois le capitaine ne s'était plus trompé.

GABRIEL FERRY.

ÉTUDES

SUR L'ANTIQUITÉ.

BABRIUS ET LA FABLE GRECQUE.

I. — *Babrii fabulæ iambicæ CXXIII jussu summi educationis publicæ administratoris nunc primum editæ.* J. J. Boissonade *recensuit, latine convertit, annotavit.* — Paris, 1844.

II. — *Babrii fabulæ iambicæ CXXIII, ediderunt* J. C. Orellius *et* J. G. Baiterus. Zürich, 1845.

III. — *Babrii fabulæ Æsopeæ :* Carolus Lachmannus *et amici emendarunt.* Berlin, 1845.

IV. — *Babrii fabulæ choliambicæ cum fragmentis et fabulis aliunde notis, ed.* C. H. Weise. — Leipsig, 1845.

V. — *Brevis explicatio fabularum Babrii* (par F. Dübner). — Paris, 1845.

VI. — *Quelques observations sur le texte de Babrius,* par N. Piccolos. Paris, 1845.

I.

En 1840, M. Villemain, ministre de l'instruction publique, chargea M. Minoïde Minas, savant grec établi à Paris, d'explorer une fois encore, après tant d'autres voyageurs, les bibliothèques des couvens de la Macédoine, et de rapporter en France tous les manuscrits importans qu'il pourrait découvrir. Après trois ans de recherches, M. Minas revint avec son butin; c'étaient quelques ouvrages qu'on avait cru perdus, et qui, pour la plupart, hâtons-nous de le dire, ne mériteraient pas les honneurs d'une résurrection, si nous avions le droit d'être difficiles quand

il s'agit de publier quelques reliques de l'antiquité. Dans le nombre se trouvaient cent vingt-trois fables en vers choliambiques tirées d'un manuscrit du xe siècle où elles étaient attribuées à un certain Balebrius. On y reconnut les fables de Babrius, dont jusqu'ici, au grand regret des érudits, nous n'avions guère que des fragmens épars dans le lexique de Suidas. Cinq seulement (et, par parenthèse, des meilleures) nous étaient parvenues dans leur intégrité. Toute l'attention devait se porter sur cette partie de la découverte. On négligea le reste, et aussi bien le reste ne valait pas l'honneur d'être nommé. Il est malheureusement trop certain, et la mission de M. Minas en a fourni une nouvelle preuve, que le temps des grandes découvertes philologiques est passé. A moins qu'une bonne fortune, de jour en jour moins probable, ne vienne nous révéler un nouvel Herculanum, ou ne nous fasse apercevoir sur quelque vieux parchemin, au travers de caractères plus modernes, les traces encore distinctes d'une première écriture, il n'y a plus de chefs-d'œuvre à ressusciter, plus d'édition princeps à faire. Il faut bien que la science en prenne son parti; est-ce notre faute, après tout, si nous sommes venus trop tard? Avec beaucoup de patience et un peu de bonheur tout ce qu'on peut faire encore, c'est d'arracher à l'oubli quelques lambeaux, de glaner après la moisson quelques gerbes égarées. Si mince que soit la récolte, les savans l'accueillent toujours avec transport, tant est puissant l'intérêt qui s'attache à ces faibles débris en raison même de la mutilation du texte, des dangers qu'il a courus, du hasard qui nous l'a conservé; *habent sua fata libelli*. Ainsi l'ouvrage que le Byzantin Jean Lydus écrivit au temps de Justinien sur les magistratures romaines s'est trouvé au fond d'un tonneau de vin de Grèce; quelques lignes du jurisconsulte Ulpien ont été déchiffrées sur le parchemin d'une vieille reliure; Babrius enfin, ce même Babrius qui, de compte fait, a eu déjà huit éditions en un an, moisissait dans un coin de la bibliothèque du couvent de Laura (1) au mont Athos, où il servait de pâture aux rats depuis un temps immémorial.

Aussi, grande fut l'attente, l'impatience même des doctes, à la nouvelle de cette trouvaille. On allait connaître enfin ces fables tant regrettées qu'Herder et Bentley mettaient par avance bien au-dessus de *Phèdre*, dont Bentley, Tyrwhitt, Coray et tant d'autres avaient ramassé à grand'peine les membres épars, ces vers élégans qui se laissaient encore deviner sous la prose barbare et inintelligente des compilateurs byzantins. La publication du manuscrit était une affaire nationale; le prince de nos hellénistes, M. Boissonade, en fut chargé, et au mois d'octobre 1844

(1) Laura et non Sainte-Laure. *Laura*, dans les auteurs ecclésiastiques du moyen-âge, signifie une réunion d'anachorètes, vivant dans des cellules séparées, sous la direction d'un abbé. *Laurites* veut dire un moine. *Sancta Laura* est tout simplement le saint monastère, le monastère par excellence. (Voyez les glossaires de Ducange.)

parut enfin, chez Didot, l'édition princeps sous la forme d'un magnifique volume grand in-octavo, avec une pompeuse dédicace au ministre de l'instruction publique, une traduction latine et un commentaire où l'éditeur avait versé, plus largement que d'habitude, tous les trésors de son esprit et de son érudition. Le signal était donné. Aussitôt le ban et l'arrière-ban de la philologie entrèrent en campagne; tous les critiques descendirent dans la lice, armés, qui d'une correction, qui d'une restitution, qui d'une conjecture. L'un s'adjugea la question de métrique, un autre chercha dans le texte les traces de plusieurs rédactions successives. L'âge, la patrie, le nom du poète, ce qu'il est et ce qu'il n'est pas, ce qu'il dit et ce qu'il ne dit pas, rien n'échappa aux investigations. On pense bien que les classes de nos colléges ne pouvaient rester étrangères à ce grand mouvement; il fallait que Babrius devînt populaire; la sollicitude de nos hellénistes y pourvut. L'Allemagne vint à son tour. MM. Orelli et Baiter à Zürich, M. Weise à Leipsig, M. Lachmann et ses amis à Berlin, donnèrent de nouvelles récensions à grand renfort de notes érudites. En moins de six mois, les variantes s'étaient accumulées au point de refouler déjà le poète vers l'extrémité supérieure des pages. A voir la vivacité de la lutte, l'ardeur des combattans, leur enthousiasme pour l'auteur qu'ils commentent, on croirait assister à un de ces grands débats qui mettaient aux prises les savans du XVIe siècle, et qu'une méchante langue du temps appelait des tempêtes dans un verre d'eau. Rien n'y manque, pas même, il faut le dire, les grandes colères et parfois les gros mots. C'est peut-être, soit dit en passant, pousser un peu loin l'affectation de couleur locale. Nous honorons infiniment l'érudition allemande, mais nous voudrions la voir, comme Babrius, « adoucir les rudes formes de ses iambes amers; » l'urbanité et le bon goût ne gâtent jamais rien.

Justice soit donc rendue à la critique moderne. Si aujourd'hui la personne de Babrius, son siècle, son histoire, en un mot tout ce qu'on aime à savoir d'un écrivain, d'un poète, nous est à peu près aussi inconnu qu'il y a deux ans, ce n'est pas à elle qu'il faut s'en prendre. Ce qui lui a fait défaut, ce n'est ni la subtilité, ni l'audace; ce sont les faits. On sait qu'en général les poètes grecs parlent peu d'eux-mêmes; la fable ésopique ne se prêtait pas volontiers, nous aurons bientôt l'occasion d'y revenir, aux causeries, aux libres épanchemens que nous aimons à trouver dans La Fontaine. Babrius raconte et raconte bien, mais il s'efface derrière ses personnages. Tout ce qu'il nous apprend de lui-même se réduit à ceci : le premier livre de ses fables est adressé à un enfant nommé Branchus, le second à un fils du roi Alexandre. Quel est ce Branchus? Ce fils du roi Alexandre est-il le même que Branchus? On ne sait. — « C'est moi, dit-il dans le second prologue, qui ouvris le premier la porte; d'autres sont entrés après moi. » Babrius est donc le premier

qui ait mis les fables d'Ésope en vers choliambiques. Enfin, dans la fable 57, un mot laisse deviner qu'il a été trompé par les Arabes. « Mercure, dit-il, ayant rempli un char de mensonges, de fourberies et de toute sorte de mauvais tours, parcourait la terre, sans cesse voyageant de contrée en contrée, et distribuant à chaque homme une parcelle de ses dons : on raconte qu'arrivé aux confins de l'Arabie et traversant déjà ce pays, tout à coup son char se brise et reste en chemin. Les Arabes de piller aussitôt toute la charge du marchand comme chose de haut prix; bref, ils vidèrent le char, et ne lui permirent pas d'aller plus loin. Depuis lors, les Arabes sont, *je le sais par expérience*, gens menteurs et trompeurs, qui n'ont jamais eu sur les lèvres un seul mot de vérité. » On le voit, ces renseignemens ne sont pas tellement précis, qu'ils ne laissent plus de place aux hypothèses. M. Boissonade, qui, en 1813, faisait de notre poète un contemporain d'Auguste, pense aujourd'hui que le roi Alexandre pourrait bien être l'empereur Alexandre-Sévère (mort en 235 après Jésus-Christ). M. Bergk, dans un programme publié à Marbourg en 1845, voit dans cet Alexandre un roi de Corinthe, et place sans hésiter Babrius au milieu du IIIe siècle avant notre ère. De l'un à l'autre, la distance est honnête, comme dit Horace : *Intervalla vides humane commoda.* Il est vrai que la conjecture de M. Boissonade est très certainement une erreur, puisque le rhéteur Dosithée, qui écrivait en 207 après Jésus-Christ, cite textuellement deux fables de Babrius; mais cette donnée, la plus explicite de toutes, est encore bien insuffisante. Les autres témoignages ne nous apprennent rien. Ainsi, dans la préface de ses fables dédiées à un certain Théodose, le poète latin Avianus, énumérant les fabulistes qui lui ont servi de modèle, cite Ésope, Socrate, Horace, Babrius et Phèdre. Malheureusement on ne sait pas dans quel siècle vivait Avianus, et, d'un autre côté, il n'est pas certain qu'il ait suivi dans son énumération l'ordre chronologique. Un grammairien appelé Apollonius, qui a fait un lexique d'Homère, cite sans nom d'auteur deux vers choliambiques où il est question de la mort d'Ésope, précipité du haut de la roche Phædriade par les Delphiens, irrités de son trop libre parler. La plupart des savans ont vu dans ces deux vers un fragment d'une fable de Babrius, et vraisemblablement de la fable intitulée *l'Aigle et l'Escarbot,* que la tradition met dans la bouche d'Ésope au moment où les Delphiens le traînent à la mort. Apollonius vivait, à ce qu'il paraît, dans la dernière moitié du Ier siècle de notre ère. Or, en 72, un Alexandre, de la famille d'Hérode, fut établi roi par l'empereur Vespasien dans un canton de la Cilicie. C'est pour cette date que se décide M. Lachmann; mais d'abord la citation d'Apollonius est suspecte d'interprétation, et, fût-elle incontestable, il resterait à prouver qu'elle est empruntée à Babrius; M. Schneidewin a montré qu'on pouvait l'attribuer avec autant de vraisemblance au moins à l'Alexandrin Callima-

que. Il suit de là, ce semble, que, dans le doute, le mieux est de s'abstenir et de savoir ignorer certaines choses. S'il fallait absolument prendre un parti, nous suivrions Avianus à la lettre, et nous placerions Babrius avant Phèdre, sans déterminer l'intervalle qui les sépare. Les inductions qu'on peut tirer du style et de la métrique des fables donnent quelque vraisemblance à cette opinion. On se rappelle d'ailleurs que plusieurs princes syriens de la famille des Séleucides ont porté le nom d'Alexandre. Quant à la patrie de notre poète, c'est là un point plus obscur encore. M. Boissonade, et d'autres après lui, pensent qu'il était Romain, et l'appellent même Valérius Babrius. Les preuves ne sont pas, il est vrai, fort concluantes, ou plutôt il n'y en a pas. Après tout, Rome, qui doit Phèdre à la Grèce, peut bien lui avoir donné Babrius. Ce qui paraît certain, c'est qu'il a vécu en Orient.

Ainsi les fables de Babrius sont presque pour nous un ouvrage anonyme. Il nous reste à les étudier comme nous pourrons le faire, c'est-à-dire en elles-mêmes. Seulement, pour prévenir tout parallèle impossible, et ne juger qu'en connaissance de cause, essayons d'abord de montrer ce qu'a été la fable chez les Grecs aux diverses époques de leur littérature. L'histoire nous donnera la mesure de ce qu'a fait Babrius.

II.

A cette question : Quel a été l'inventeur de la fable? les Grecs répondaient : Ésope. Des savans se sont rencontrés qui, ne voulant pas croire à Ésope, ont cru à Bidpaï ou à Lokman; on pourrait demander à quoi bon? Ésope, dit-on, est une fable; d'accord, mais c'est une fable nationale; si l'on fait tant que d'en appeler à la critique, alors ce n'est pas la réponse qu'il faut attaquer, c'est la question même; l'une admise, l'autre suit nécessairement. Chercher qui a inventé la fable! autant vaudrait demander qui a inventé la métaphore ou la comparaison; l'esprit est ainsi fait, l'abstraction lui coûte, il s'accommode mieux de l'expression indirecte; chez les Grecs comme ailleurs, plus peut-être qu'ailleurs, la fable, l'αἶνος, comme on l'appela d'abord, c'est-à-dire l'avis, le conseil, ne fut pas autre chose qu'un moyen ingénieux de présenter d'une manière saisissante un précepte emprunté à l'expérience de la vie, parfois un trait railleur. Et c'est bien là, en effet, le caractère des plus anciennes fables grecques dont le souvenir se soit transmis jusqu'à nous. Hésiode, menacé de perdre sa part de l'héritage paternel, adresse à son frère Persès, qui veut le dépouiller, le poème des *Travaux et des Jours*. Une fois déjà les juges, les rois, comme les appelle Hésiode, s'étaient laissé corrompre par les présens de Persès; le poète les conjure de respecter les lois de la justice, lois émanées de Jupiter, et sans lesquelles le droit ne saurait prévaloir contre la force; il leur ra-

conte une fable : « L'épervier, dit-il, enlevait dans ses serres, et emportait bien haut à travers la nue le rossignol à la voix flexible; la pauvre proie pleurait sous l'étreinte de la serre recourbée, et le ravisseur lui disait ces terribles paroles : Beau chanteur, qu'as-tu à crier ainsi? Tu es la proie d'un plus fort que toi, tu vas où je te mène, tout musicien que tu es, et, suivant mon caprice, je ferai de toi mon repas ou je te laisserai en liberté. Ainsi parlait l'épervier au vol rapide, aux ailes étendues. Insensé, qui veut tenir tête à un plus fort que soi. Sa perte est assurée, et, pour l'accabler, la souffrance se joint à l'outrage; et toi, ô Persès, écoute la voix de la justice, n'encours pas le reproche d'insolence! » — Archiloque, l'impitoyable Archiloque avait lancé plus d'une fable contre le parjure Lycambe. « C'est, disait-il, une vieille histoire parmi les hommes : Le renard et l'aigle firent un jour alliance... Au mépris de la foi jurée, l'aigle dévora les petits du renard, qui, dans son impuissance, implora la vengeance des dieux; elle ne se fit pas long-temps attendre. L'aigle enlève un morceau de chair qui brûlait sur un autel, et, avec sa proie, porte par mégarde un charbon allumé dans son nid. En un instant, tout est en feu, et le perfide périt avec ses nourrissons. » Et ailleurs, dans un accès de verve plébéienne : « Je veux vous conter une fable, Cérycide, et le message n'est pas divertissant. Séparé des autres animaux, le singe cheminait seul dans un lieu retiré; sur son chemin se trouva le renard matois, à l'esprit plein de ruses... » La fin manque, mais nous la trouvons dans la fable 81 de Babrius : « Le renard disait au singe : Tu vois cette colonne funéraire, elle est à moi, c'est celle de mon père et de mon grand-père. — Mens à ton aise, lui dit le singe, tu sais bien que personne n'est ici pour te prouver le contraire. » Déjà, au temps d'Archiloque, nous trouvons la fable sur la place publique, dans la bouche des orateurs populaires. Phalaris demandait une garde aux habitans d'Himère; les Himériens allaient se laisser prendre aux doucereuses paroles du tyran; le poète Stésichore se leva, et leur conta la fable du cheval qui, jaloux du cerf, appelle l'homme à son aide, se laisse monter par lui, et remporte enfin la victoire, mais au prix de sa liberté. Qui ne se rappelle l'apologue de Ménénius? Les exemples se rencontrent à chaque pas, et la raison en est simple : la fable se prêtait indifféremment à toutes les situations. Si le faible y trouvait un moyen de défense contre le fort, parfois aussi elle servait au vainqueur à railler ou à épouvanter les vaincus. Les Grecs d'Asie-Mineure avaient refusé de s'unir à Cyrus contre le roi de Lydie; une fois les Lydiens abattus, ils vinrent à Sardes implorer la protection des Perses. « Un joueur de flûte, leur répondit Cyrus, voyant des poissons dans la mer, se mit à jouer de la flûte, pensant qu'ils viendraient d'eux-mêmes au rivage. Trompé dans son attente, il jeta un filet, enveloppa bon nombre de poissons, et les tira sur le bord, puis, les voyant frétiller : Assez dansé,

maintenant! leur dit-il, c'était le moment tout à l'heure quand je jouais de la flûte. » Le farouche Sylla n'y mettait pas même tant de façons. « Un laboureur, disait-il aux partisans de Marius, fut mordu par des poux. A deux reprises, il quitta sa charrue pour secouer sa tunique; mordu de nouveau, pour être enfin tranquille, il jeta sa tunique au feu.»

On le voit, tous ces apologues ont un même caractère; ils ne sont rien par eux-mêmes, toute leur valeur est dans les circonstances qui les ont amenés. Ce sont de spirituelles reparties, d'élégans artifices de style, des argumens *ad hominem;* ce seront plus tard des figures de rhétorique : ce n'est pas un genre de littérature. Chez d'autres peuples, dans le nord de l'Europe par exemple, l'observation des animaux et de leurs mœurs occupe une place bien plus grande dans la fable. L'homme barbare et enfant a pu prendre l'instinct pour l'intelligence. De là des contes où la nature réelle est fidèlement reproduite, et d'où la moralité sort comme elle peut. Chez les Grecs, au contraire, la morale, l'affabulation est tout; la fable n'est que le vêtement de la pensée; le plus transparent est le meilleur. Les animaux de la fable sont les masques de convention que portaient les acteurs sur la scène; c'est toujours l'homme qui parle et qui agit.

Il est certain au reste, et nous ne prétendons pas le nier, que le goût des fables, et sans doute aussi un assez grand nombre de sujets, venaient aux Grecs des peuples orientaux. Babrius le dit lui-même (1) : « La fable, ô fils du roi Alexandre, est une vieille invention des hommes de Syrie; j'entends de ceux qui vivaient au temps jadis, sous Ninus et Bélus. Le sage Ésope vint le premier la conter aux enfans des Grecs. » Cette dissimulation de la pensée qui se cache pour frapper plus juste est bien en effet dans les mœurs de l'Orient; c'est en Orient surtout que la fable paraît être chez elle. On a même retrouvé dans les livres sanscrits plus d'un apologue ésopique. Mais ce qu'il ne faut jamais perdre de vue, c'est que ces mêmes apologues sont devenus grecs en passant par la Grèce. Venus de pays différens, ils eurent beau conserver long-temps leurs noms, leurs traits caractéristiques, pour tous le nom commun de fables ésopiques finit par prévaloir, parce qu'entre toutes ces fables, libyennes, cariennes, cypriennes, ciliciennes, lydiennes, phrygiennes, etc., il y avait un lien commun, une forte unité, celle de l'esprit grec qui les refaisait toutes à son image. Cette diversité primitive est un fait curieux; elle ne s'effaça pas si complètement ni si vite qu'il n'en soit resté quelques traces, même dans Babrius. Ainsi nous savons que les fables libyques, attribuées par la tradition à un certain Cibyssus, furent long-temps en grand honneur, même chez les Romains. Elles venaient apparemment de la colonie de Cyrène. Nous en avons un bel exemple :

(1) Prologue II, v. 1.

c'est un fragment d'Eschyle dans sa tragédie des *Myrmidons*. Patrocle a revêtu les armes d'Achille, et il est tombé sous les coups d'Hector; Achille se reproche amèrement de l'avoir laissé partir. « Ainsi le racontent les fables libyques, s'écrie-t-il; l'aigle, frappé d'une flèche, disait en voyant les plumes de la hampe : Je meurs, et ce qui fait ma perte, ce n'est pas autre chose que mes propres ailes. » Les animaux du désert et les monstres fabuleux jouaient sans doute un grand rôle dans ces histoires. L'autruche, la grue, le lion, la panthère, le serpent, le chameau, le crocodile, en étaient les principaux acteurs. — Nous n'avons pas d'exemple de fables ciliciennes; on sait seulement qu'un certain Connis en était réputé l'inventeur. C'étaient probablement des récits merveilleux, des contes à faire peur; la férocité des Ciliciens était proverbiale en Grèce : une mort cilicienne, un supplice cilicien, rappelaient à l'esprit l'idée des plus atroces tourmens. *Il est de Keskos* voulait dire c'est un barbare (1). On n'assigne pas d'inventeur aux fables cypriennes; Théon le rhéteur nous apprend qu'on les mettait d'ordinaire dans la bouche d'une femme de Cypre. Le poète lyrique Timocréon en fit, à ce qu'il paraît, un grand nombre, et Diogenianus nous en a conservé une dans la préface de son recueil de proverbes. « Aux funérailles d'Adonis, célébrées à Cypre par Vénus, les Cypriens jetèrent dans le bûcher des colombes vivantes. Celles-ci prirent leur vol et s'échappèrent; mais elles tombèrent par mégarde dans un autre bûcher et périrent. » Timocréon tirait de là cette conclusion, que le coupable finit toujours par être puni comme il le mérite. A en juger par cet exemple et par quelques autres fragmens, la fable cyprienne roulait toujours sur les jeux et les caprices du hasard, sur ce qu'il y a d'imprévu, d'incompréhensible, parfois de ridicule dans la destinée. — La fable carienne paraît avoir été plus gaie; elle consistait en contrastes piquans, en situations plaisantes. Simonide ne l'avait pas dédaignée, et la seule qui nous reste est encore attribuée à Timocréon : il s'agit d'un pêcheur carien qui, pendant l'hiver, aperçoit un poulpe. « Si je me déshabille, se dit-il à lui-même, et que je me jette à la mer pour avoir ce poulpe, je serai certainement gelé; si je ne le prends pas, mes enfans mourront de faim. » En pareille circonstance, entre un seau d'eau et un sac d'avoine, l'âne de Buridan se laissait mourir de faim et de soif; pour notre Carien, il restait sans doute sur le rivage, pesant ses motifs et se gardant bien de prendre un parti, tant qu'à la fin il mourait en même temps de faim et de froid. — Les fables phrygiennes, égyptiennes et lydiennes ne se distinguaient peut-être que par le lieu de la scène et la patrie des interlocuteurs. Nous n'avons que trois vers d'une fable lydienne de Callimaque. C'est un dialogue, sur le mont Tmolus, en Lydie, entre le laurier, symbole de la guerre,

(1) Keskos était une ville de Cilicie.

et l'olivier, symbole de la paix. — Mais, de tous ces jeux d'esprit, ceux que les Athéniens paraissent avoir préférés, ceux qu'ils répétaient le plus volontiers avec force facéties et force calembours dans le goût d'Aristophane, lorsqu'après boire ils laissaient libre cours à leur verve moqueuse, c'étaient les fables de Sybaris. Mis dans la bouche d'un Sybarite, les mots les plus insignifians faisaient rire. Ces lazzis faisaient le principal ornement des comédies d'Épicharme. Aristophane en a mis deux dans ses *Guêpes*. « Un Sybarite, dit le jovial Philocléon, tomba de son char et se fracassa toute la tête; il ne savait pas conduire ses chevaux. Un de ses amis s'approcha et lui dit sagement : Chacun son métier! » C'est par une autre pasquinade de ce genre que le même Philocléon se défend devant ses juges. « Une femme de Sybaris cassa un jour une cuvette; celle-ci de prendre aussitôt les passans à témoin. — Par Proserpine, dit la vieille, si tu laissais là tes cris et tes témoins pour acheter une attache, tu ferais bien plus sagement. » La fable du *Prêtre de Jupiter et de ses deux filles*, celle de *l'Enfant et du Maître d'école*, venaient sans doute en droite ligne de Sybaris.

Les rhéteurs aidant, et aussi les poètes, ces fables, qui d'ailleurs convenaient si bien au caractère du peuple grec, naturellement sentencieux et beau parleur, se multiplièrent avec une rapidité prodigieuse, comme une tradition populaire que les enfans apprenaient en apprenant à parler, et qui passait de bouche en bouche grossissant toujours. Les Grecs, on le pense bien, ne pouvaient admettre dans leurs annales officielles l'obscure origine, la lente et pénible formation de ces contes qu'ils aimaient tant. Ils poussaient trop loin l'horreur de l'anonyme; ils traitaient leur histoire en artistes, soigneux de ne laisser aucun point sans lumière, aucune question sans réponse, sauf à se mettre au besoin en frais d'imagination. Il fallait donc un nom commun à toutes ces fables, et ce nom ne pouvait être celui du Cilicien Connis ou du Libyen Cibyssus. Depuis long-temps naturalisé en Grèce, l'apologue ne pouvait être représenté que par un personnage grec de caractère, sinon de naissance. Ésope fut trouvé.

Vers le milieu du ve siècle avant Jésus-Christ, la nouvelle se répandit dans la Grèce que l'oracle d'Apollon avait parlé, et que les Delphiens, menacés des vengeances célestes, offraient de réparer un crime commis par leurs ancêtres. On disait que, trois générations auparavant, un sage nommé Ésope était venu de l'Orient pour consulter l'oracle, et que la populace de Delphes, irritée par ses fables pleines de traits railleurs, s'était vengée par une accusation de sacrilége. Convaincu d'un crime qu'il n'avait pas commis, le sage Ésope avait été précipité du haut d'un rocher; mais en mourant il avait appelé la colère des dieux sur la tête de ses bourreaux. Aujourd'hui les Delphiens portaient la peine du crime de leurs pères, et proposaient de payer le prix du sang à qui se présen-

terait pour le recevoir. Un riche citoyen de Samos, Jadmon, alléguant des inductions, des analogies, des vraisemblances, affirma qu'Ésope avait été l'esclave de son aïeul, et reçut le don expiatoire. Sur ce point, tous les témoignages de l'antiquité sont unanimes; mais était-il vrai qu'Ésope, esclave du Samien Jadmon, eût été réellement mis à mort par les Delphiens? Nous pouvons le dire en toute assurance, personne ne l'a jamais su, ni ceux qui offraient, ni celui qui recevait le prix du sang. Songeons d'ailleurs au rôle que ces sortes d'expiations jouaient dans les religions anciennes, au pieux respect dont ces grandes leçons morales entouraient les sanctuaires, à l'honneur si envié par toutes les cités grecques de posséder le tombeau d'un grand homme. Rappelons-nous que de villes se sont disputé le titre de patrie d'Homère, et combien le nom d'Ésope a jeté d'éclat sur Samos et sur la maison du Samien Jadmon. De part et d'autre, il y avait trop d'intérêt à mentir pour qu'on puisse faire fonds sur de pareils témoignages. Ces pieux artifices n'étaient pas rares parmi les Grecs. Jamais peuple n'a su peut-être allier dans la même mesure une imagination vive et féconde et une simplicité parfois crédule. Ésope fut donc pris au sérieux comme tant d'autres histoires. On ne se mit pas en peine d'accorder les allégations du Samien Jadmon avec les paroles de l'oracle; on ne s'inquiéta pas de savoir pourquoi les dieux, après avoir patiemment attendu pendant trois générations, sévissaient enfin contre des innocens au nom d'un crime peut-être inconnu d'eux. Nul ne douta, et pourquoi aurait-on douté? Le sentiment moral et l'imagination trouvaient leur compte à ce récit, tout aussi bien que les calculs des prêtres et l'ambition des Samiens; les Grecs ne demandaient pas davantage.

Aussi n'est-ce pas chose facile que de reconstruire aujourd'hui la vie d'Ésope, si l'on veut soumettre à toutes les exigences de la critique les différens témoignages des anciens. De bien plus savans que nous y ont perdu leur peine. Lorsqu'on imagina de rattacher à un même personnage toutes les fables qui avaient cours dans la Grèce, il fallut faire bon marché des temps et des lieux. Dans Aristote, Ésope est un orateur populaire qui prend la parole devant l'assemblée des Samiens; dans Aristophane, c'est un bourgeois d'Athènes; dans Phèdre, il fait comprendre aux Athéniens, par une fable bien connue, les projets ambitieux de Pisistrate. D'autres nous le montrent à Corinthe ou même à Sybaris, d'autres encore le placent à la cour de Crésus et le font converser avec Solon. La tradition qui le faisait mourir à Delphes n'avait peut-être pas d'autre fondement que le besoin de donner une réalité historique à la fable de l'aigle et de l'escarbot. Il y a plus, on alla jusqu'à ressusciter le Samien; on le fit combattre avec Léonidas aux Thermopyles, sans doute pour lui faire dire une fable. Tantôt c'est un esclave, tantôt un affranchi, d'autres fois un ambassadeur du roi de Lydie. Les poètes co-

miques en firent un de leurs types de prédilection, ce qui ne contribua pas peu à embrouiller encore davantage toutes les idées reçues, et, quand plus tard les moines qui rassemblèrent les fables ésopiques voulurent écrire l'histoire du père de la fable, ils renchérirent encore sur leurs devanciers en puisant aux sources orientales, et en suppléant avec leur imagination aux lacunes de l'histoire traditionnelle. Or, on sait ce qu'était l'imagination des moines byzantins. La vie d'Ésope est devenue, dans Planude, un amas de contes à dormir debout; son grand sens a disparu pour faire place à un tissu de niaiseries; lui-même n'est plus qu'un grotesque, une véritable caricature. Et pourtant les Athéniens lui avaient élevé une statue de la main de Lysippe!

Athènes, en effet, devenue le foyer principal de la civilisation hellénique, avait en quelque sorte acquis le droit de revendiquer pour elle toutes les gloires de la Grèce. Les orages de la place publique, les émotions du théâtre, les grandes leçons du Portique ou de l'Académie, n'avaient pas fait oublier aux Athéniens l'humble fable ésopique; au théâtre, elle faisait les délices du peuple dans la bouche des Philocléon et des Pisthétère; sur la place publique, elle remplissait les plaidoyers des avocats et les harangues des démagogues; dans les écoles de philosophie, elle ramenait au monde réel et visible les esprits fatigués de la spéculation. C'était un des moyens dont se servait Socrate pour faire apercevoir à ses disciples les plus hautes vérités. Platon et Xénophon nous ont conservé le souvenir de quelques apologues familiers à leur maître. Dans le nombre se trouvent deux délicieuses allégories. « Les cigales, disait Socrate au jeune Phèdre, étaient des hommes qui vivaient avant la naissance des Muses. Quand celles-ci naquirent et qu'elles eurent fait entendre leurs chants, quelques hommes furent si transportés de plaisir, qu'ils oublièrent pour chanter le manger et le boire, et moururent sans s'être sentis mourir. C'est d'eux qu'est issue la race des cigales, à qui les Muses ont accordé de pouvoir se passer de nourriture depuis l'instant de leur naissance, et de chanter sans éprouver la faim ni la soif jusqu'à l'heure de leur mort. » Et dans le Phédon, quand la prison s'ouvre et que les disciples entrent pour recevoir les adieux de leur maître, Socrate, dont on vient de détacher les fers, ressent une douleur à la jambe et y porte la main; puis se tournant vers ses amis, le sourire sur les lèvres : « Combien est étrange, leur dit-il, ce que les hommes appellent le plaisir, et quels rapports merveilleux avec ce qui paraît en être le contraire, avec la douleur! car, si le plaisir et la douleur ne se rencontrent jamais en même temps, quand on prend l'un, il faut accepter l'autre, comme si un lien naturel les rendait inséparables. J'ai regret qu'Ésope n'ait pas eu cette idée; il en eût fait une fable, il eût dit que Dieu voulant un jour réconcilier ces deux ennemis, et n'y pouvant réussir, les attacha tous deux à la même chaîne, et que pour cette

raison, quand l'un est venu, on voit bientôt arriver l'autre. » La dernière occupation de Socrate dans sa prison avait été de mettre en vers élégiaques les fables ésopiques, « celles que j'avais sous la main, dit-il, et que je savais par cœur. » Ainsi le grand philosophe trouvait encore à s'instruire aux préceptes de la sagesse populaire.

Ce recueil, que la mort n'avait pas laissé à Socrate le temps d'achever, fut fait, pour la première fois, un siècle après lui, par les soins d'un autre Athénien, l'orateur Démétrius de Phalère. Le livre de Démétrius n'était qu'un manuel destiné à l'usage quotidien de la tribune et du barreau : il périt comme périrent deux collections postérieures, rédigées, l'une au temps de Jules-César, l'autre sous Marc-Aurèle; mais, si faible qu'il ait été comme œuvre littéraire, il n'en fit pas moins époque dans l'histoire de la fable grecque. C'est à cette source tout athénienne que puisèrent Babrius et ses successeurs, et le caractère de la rédaction primitive perce encore en plus d'un endroit sous la prose décolorée des moines du moyen-âge. Par exemple, ils attribuent une fable à l'orateur Démade, une autre à Démosthène. C'est l'histoire de l'homme qui a loué un âne pour porter son bagage d'Athènes à Mégare, et qui, cheminant en plein midi avec l'âne et l'ânier, veut se faire un abri de l'âne en marchant dans son ombre; l'ânier prétend qu'en louant son âne, il n'a pas entendu louer l'ombre de son âne; là-dessus grand débat qui se termine par un procès. Ces traces de couleur locale sont bien moins effacées dans Babrius. Il parle de l'abeille de l'Hymette, des statues de Mercure, de la solde des cavaliers en temps de guerre, des phratries, des sycophantes, toutes expressions bien étranges dans la bouche d'un Grec de Syrie, s'il ne les avait empruntées à un modèle athénien.

Le livre de Babrius a, sans nul doute, contribué pour beaucoup à la perte du recueil de Démétrius. La poésie pouvait seule élever la fable à la hauteur d'un genre et lui faire prendre un rang dans la littérature grecque. C'est ce qu'entreprit Babrius. Avant lui, Socrate, comme nous venons de le voir, avait appliqué à l'apologue le vers élégiaque; d'autres, l'hexamètre de l'épopée ou l'iambe de la tragédie; Babrius, peut-être à l'exemple de Callimaque, employa l'iambe boiteux, c'est-à-dire terminé par deux longues, moins sautillant et plus propre au récit. La fable avait enfin trouvé sa forme définitive. « Je donne à la muse nouvelle, dit Babrius dans son prologue, l'iambe que je gouverne avec un frein de l'or le plus pur, comme un cheval de bataille. » Et comme l'iambe, depuis Archiloque, avait une assez mauvaise réputation en Grèce, il a bien soin d'ajouter « qu'il en adoucit l'amertume, qu'il en émousse les aiguillons. » Puis il lance un trait en passant contre quelques poètes rivaux « dont la muse érudite enfante des vers semblables à des énigmes, et qui ne savent rien que ce qu'ils ont appris de moi. »

D'Hésiode à Babrius la fable avait fait du chemin. Ce n'avait été bien

long-temps qu'une simple forme de langage, condamnée à un rôle tout secondaire; désormais elle eut son mètre, son style, ses poètes même avec toutes les rivalités, toutes les jalousies du métier, et, autant qu'on en peut juger par de vagues indications, elle fit les délices de la société d'alors. Par malheur, quand on eut fait de la parole une science, la fable devint une figure de rhétorique, et ce jour-là elle fut perdue. Les rhéteurs, qui commencèrent à pulluler vers les premiers temps de l'empire, avaient abandonné la méthode large et féconde de Platon et d'Aristote pour se charger comme à plaisir de règles inflexibles et d'accablantes entraves. L'art se perdit dans les théories et les définitions, et la libre inspiration fut remplacée par un travail mécanique sans ame et sans vie. Le travail des élèves dans les écoles de rhétorique consistait à développer des thèmes indiqués par le maître. Ces thèmes, ces exercices (προγυμνάσματα) étaient de quatorze espèces; la fable ouvrait la liste. L'enfant apprenait par cœur une fable, sans doute de Babrius, et jusque-là l'exercice n'avait rien que d'excellent. N'est-ce pas à un enfant que Babrius dédie son ouvrage? Mais on ne s'arrêtait pas là; il fallait que l'élève racontât de vive voix la fable qu'il avait apprise, ou bien qu'il en fît la paraphrase suivant les règles de l'art d'écrire. On lui montrait à distinguer les fables logiques, éthiques ou mixtes, suivant que les personnages étaient des hommes, des animaux, ou tout à la fois des hommes et des animaux; on lui apprenait à choisir le style convenable à chaque genre, à discerner les cas où la moralité doit suivre, ceux où elle doit précéder le récit, à la présenter suivant les circonstances sous la forme d'un exemple, d'un enthymème ou d'une exhortation. On lui dictait des fables dont il devait tirer lui-même la morale, des morales pour y adapter des fables de son invention; on lui faisait abréger des fables développées, développer des fables courtes. Ce qu'il y a de pis, c'est qu'on lui donnait des modèles à imiter, des *corrigés*, et quels corrigés! Hermogène, le plus ancien de tous les rhéteurs, n'avait composé qu'une seule fable par manière d'exemple; Aphthonius, qui florissait au temps de Constantin, en écrivit quarante, et ainsi de suite. Grace à la méthode, la niaiserie et le mauvais goût allèrent toujours croissant. On nous pardonnera de ne pas insister sur des livres que les savans eux-mêmes tiennent pour insipides. Qui a jamais entendu parler de George Pachymère ou de Nicéphore Basilaca, notaire impérial, professeur de rhétorique à Constantinople sous Alexis Comnène? Pauvres gens que l'érudition moderne, toujours en quête de nouvelle pâture, est allée tirer de leur sommeil! Triste présent que l'immortalité quand ce ne peut être que l'immortalité du ridicule!

Au siècle où l'emphase de ces pédans et leurs périodes bien sonores et bien vides paraissaient le type du beau idéal, qui pouvait goûter encore la discrétion et la simplicité d'un écrivain comme Babrius? Les

rhéteurs avaient porté un coup mortel à la fable; elle se traîna encore quelque temps, puis tomba enfin pour ne plus se relever. Babrius eut le sort de bien d'autres écrivains de l'antiquité. On ne les comprenait plus, on les refit. Incapable de rien produire par lui-même, l'esprit byzantin se découpait un vêtement à sa taille dans les précieuses reliques du passé. Justinien condamna au feu les chefs-d'œuvre des vieux jurisconsultes romains mis en pièces dans son Digeste; les grandes compositions historiques de Polybe, de Diodore, d'Appien, de Dion Cassius, firent place à des compilations par ordre de matières sur les vertus et les vices ou sur les ambassades. Babrius ne put échapper au massacre; le manuscrit qui vient d'être publié porte des traces évidentes de mutilation et d'interpolation; les fables s'y suivent par ordre alphabétique, ce qui est sans doute une invention du copiste. Chacune d'elles est pourvue d'une morale en vers et d'une autre en prose; ces morales montrent combien les Grecs devenaient de jour en jour plus incapables de lire et de comprendre leurs propres écrivains. Bientôt ils trouvèrent Babrius trop long; un diacre du IXe siècle, maître Ignace, le réduisit en quatrains. La Fontaine en parle quelque part :

> Mais surtout certain Grec renchérit et se pique
> D'une élégance laconique;
> Il renferme toujours son conte en quatre vers.
> Je me tais et le laisse à juger aux experts.

Les cinquante-trois quatrains d'Ignace usurpèrent jusqu'au nom de Babrius. Cependant les fables de ce dernier furent encore lues jusqu'au XIIe siècle, où le moine Jean Tzetzès en refit quinze. Enfin, comme apparemment les vers étaient trop difficiles à comprendre, on prit le parti d'en faire de la prose. Babrius, ses rivaux et ses imitateurs reçurent alors le coup de grace. A leurs fables on joignit des récits empruntés au roman syriaque de Syntipas ou au roman arabe des deux chacals (*Kalilah vè Dimnah*); on fit même de nouveaux apologues avec des proverbes ou des épigrammes, et, pour mettre le tout en harmonie avec les besoins du temps, on y ajusta tant bien que mal des morales tirées de l'Évangile ou des Pères de l'Église. Long-temps on ne connut les fables d'Ésope que par une de ces compilations rédigée vers le XIVe siècle; puis à Augsbourg, à Oxford, à Moscou, à Paris, à Florence, à Rome, on retrouva des manuscrits antérieurs où la forme primitive parut moins altérée; quelquefois le copiste s'était imaginé faire de la prose en transcrivant les vers sans les mettre à la ligne. La critique moderne était réduite à recueillir péniblement ces membres épars du poète, *disjecti membra poetæ*. Grace à la découverte du manuscrit de Babrius, ces travaux ont perdu tout leur intérêt. C'est dans Babrius seulement qu'on peut connaître aujourd'hui la fable ésopique; lui seul peut nous ap-

prendre comment l'esprit grec l'avait conçue et comment il savait la traiter.

III.

La poésie grecque n'est pas sortie un jour tout armée du cerveau de quelques hommes. Bien avant Homère on chantait dans les festins les exploits des héros, bien avant Eschyle des chœurs célébraient la gloire et la puissance des dieux. Eschyle n'inventa rien; seulement il mit un second personnage sur la scène; à l'ode lyrique il associa le drame, et la tragédie fut créée. Il en fut de même, *si parva licet componere magnis,* de la fable ésopique. Elle existait en germe depuis longues années quand Babrius entreprit de lui donner une vie propre, une existence à part. Comment s'y prit-il pour féconder et développer ce germe précieux? c'est ce que nous allons essayer de montrer.

Et d'abord il ne faut pas s'exagérer la portée de l'innovation. La fable telle que La Fontaine l'a faite est devenue un cadre commode où le poète se trouve à l'aise pour entretenir le lecteur de lui-même, de ce qu'il fait, de ce qu'il pense, en un mot pour parler de tout. Elle s'est même enhardie de nos jours jusqu'à faire de la propagande religieuse, parfois de l'opposition. Babrius ne vise pas si haut. Il prend la fable telle qu'on la racontait aux enfans, telle qu'on la lui avait sans doute apprise à lui-même, c'est-à-dire dans toute sa simplicité primitive, et s'efforce seulement d'animer le récit par quelques traits de caractère, de donner plus de vivacité au dialogue, plus de couleur à l'expression, et de faire sortir la morale sans effort; souvent même il laisse au lecteur le soin de la trouver. Ce qui lui tient surtout au cœur, c'est la perfection de la forme. D'ingénieux critiques ont montré dans quelques-unes de ses fables la trace de plusieurs rédactions successives. Il suffit de jeter les yeux sur le livre pour s'en convaincre. A cette versification savante et qui s'interdit toute licence, à cette pureté de style, à cette élégante simplicité que les soins des philologues permettent de mieux apprécier de jour en jour, on sent la lampe, comme disaient les anciens. Pas un mot de trop, jamais d'indiscrétion, surtout jamais de ces digressions que Phèdre se permet à tout moment. Est-ce absence de verve ou plutôt timidité d'un poète qui se fraie le premier une route encore inconnue des muses? Qui le dira? Ce qu'il y a de certain, c'est que les bonnes fables de Babrius sont d'admirables petits tableaux. On ne saurait mieux les comparer qu'aux chefs-d'œuvre de l'école hollandaise. On trouve, il est vrai, bien moins de coloris dans Babrius, mais, du reste, même délicatesse de dessin, même fini dans les détails, même entente de toutes les ressources de l'art; tout est achevé, rien n'y manque, à l'inspiration près.

Ces mérites sont malheureusement de ceux que les traductions ne

peuvent faire comprendre. Nous ne pouvons que renvoyer au texte ou prier qu'on nous croie sur parole, mais il est plus facile de montrer par des exemples les moyens, les artifices dont le poète s'est servi. Quelques rapprochemens curieux sortiront pour nous de cette étude.

Ce qui frappe le plus quand on lit Babrius et qu'on le compare soit aux anciennes fables ésopiques recueillies par Coray ou par Schneider, soit à Phèdre et à Horace, c'est le goût du fabuliste grec. Nous l'avons déjà dit, dans l'apologue primitif toute l'attention se portait sur la conclusion, le reste n'était qu'une précaution oratoire. Par suite on s'inquiétait peu de la vraisemblance. L'idée d'une montagne accouchant d'une souris n'excitait pas le moindre scrupule. On parlait des noces du soleil et des amours du lion sans que personne songeât à y chercher malice. Quant à la reproduction fidèle des mœurs des animaux, il n'en fut jamais question; on ne voulait pas faire de l'histoire naturelle. Tout ce qu'on demandait, c'est que le caractère connu de l'auteur répondît au rôle qu'on lui faisait jouer. Ainsi le renard est le symbole du savoir-faire, le loup celui de la force brutale; la fidélité est représentée par le chien, la faiblesse par l'agneau, la timidité par le lièvre. Cela est si vrai, qu'Hésiode dit quelque part *la prévoyante*, et cette épithète suffit pour désigner la fourmi; dans Babrius, le renard n'a d'autre nom que l'intrigant (κερδώ). De là une foule de détails étranges, absurdes même, et que le bon sens des Grecs repoussa quand on revêtit la fable de la forme poétique. Si complaisante qu'elle soit, l'imagination du lecteur ne se prête pas facilement à admettre un loup qui joue de la flûte, un lièvre qui cherche un asile dans le nid de l'escarbot, un cerf qui prête à la brebis un boisseau de froment et lui donne le loup pour caution.

Pour élever la fable à la hauteur d'un genre, il fallait donc avant tout donner plus de vraisemblance au récit, plus de suite à l'action, en un mot, faire le principal de ce qui jusque-là n'avait été que l'accessoire. Babrius y pourvut, d'abord en choisissant ses sujets, puis en corrigeant au besoin la tradition reçue. Nous ne donnerons qu'un exemple de ces corrections. Il est curieux en ce qu'il tranche une question long-temps débattue entre les savans. Horace, dans une de ses satires, veut faire entendre à Mécène qu'il aime sa liberté par-dessus tout, et que, pour la conserver, il renoncera, s'il le faut, à tous les bienfaits dont l'a comblé son protecteur. Une fable ésopique vient à son aide. Il raconte l'histoire du renard qui pénètre dans un grenier, et à force de manger s'enfle au point de ne plus pouvoir repasser par l'ouverture. La belette voit son embarras et lui dit :

> Vous êtes maigre *entrée*, il faut maigre sortir.

Un critique anglais, Bentley, avisa le premier l'absurdité d'un renard qui mange du grain. Prenant à témoin naturalistes et savans, il soutint

qu'une pareille sottise était indigne d'Horace, que la leçon des manuscrits était insoutenable, et qu'au lieu du renard (*vulpecula*) il fallait lire le rat (*nitedula*). La correction était ingénieuse, elle fit fortune, et dans toutes les éditions le rat déposséda le renard. Saint Jérôme cite quelque part une fable ésopique où le rat bien repu et bien gonflé ne peut plus sortir par le trou qui lui a donné passage. C'était là une preuve concluante; on n'imagina pas que des objections pussent se présenter. En 1827, cependant, un très spirituel helléniste, M. Frédéric Jacobs, se permit d'élever quelques doutes. Il faisait observer que saint Augustin et Isidore de Séville citent précisément la fable d'Horace où la belette parle du renard, que les manuscrits étaient unanimes, enfin que la même fable se trouvait racontée par le rhéteur Dion Chrysostôme. Dion, il est vrai, avait sauvé l'invraisemblance en mettant un morceau de viande à la place du blé, mais c'était toujours à un renard qu'il faisait jouer le premier rôle. M. Jacobs ajoutait, ce que nous avons montré tout à l'heure, que, dans les fables ésopiques, ces invraisemblances étaient précisément un signe d'antiquité, et il terminait en conjecturant que les améliorations introduites dans le récit par Dion Chrysostôme pouvaient bien remonter à Babrius. Il avait deviné juste. Voici la fable 86 de Babrius.

« Un vieux hêtre était tout creusé par le pied. Au fond gisait en lambeaux une besace de chevrier, pleine de pain et de viande, restes du repas de la veille. Un renard se glissa dans cette besace et dévora tout; bientôt son ventre s'enfla comme de raison, et il s'efforçait en vain de sortir par l'étroite ouverture. Un autre renard, accouru à ses cris, lui dit d'un ton moqueur : Reste et souffre un peu la faim; tu ne sortiras pas que ton ventre ne soit redevenu ce qu'il était quand tu es entré. »

Dans la version primitive, suivie par Horace, il s'agissait de blé. Babrius parle de pain et de viande; dans Dion, il n'est plus même question de pain. La correction a définitivement prévalu.

Au reste, il ne faut pas s'y tromper, Babrius n'a pas toujours réussi, et on trouve dans son livre plus d'une fable qu'il eût certainement bien fait de laisser aux anciens. Nous voulons bien croire que ces fables étaient à leur naissance de très spirituels bons mots, mais on sait que les bons mots perdent singulièrement à être répétés. Nous ne parlons pas des invraisemblances de détail; il était bien difficile de les éviter toutes, et d'ailleurs, à tout prendre, elles frappent moins dans l'apologue que partout ailleurs. Une fois la fiction admise, les lecteurs sont disposés à faire toutes les concessions qu'on voudra, pourvu que le bon goût ne se révolte pas. Là-dessus La Fontaine a peu de scrupules; il y va même de si bonne foi, que ces imperfections paraissent un charme de plus. Disons aussi que Babrius avait pris ses précautions :

« Branchus, mon enfant, dit-il dans son prologue, la première génération fut celle des hommes justes; on l'appela l'âge d'or... La troisième

génération fut d'airain; puis vinrent, dit-on, les héros issus des dieux. La cinquième race fut une race de fer, la pire de toutes. Au temps de l'âge d'or, les animaux eux-mêmes avaient une voix articulée. Ils savaient manier la parole et tenaient conseil entre eux au milieu des bois. Alors on entendait parler la pierre et le feuillage du sapin; on entendait parler le dauphin à la nef et au nocher. Les passereaux et les laboureurs s'entendaient parfaitement ensemble. La terre donnait tout et ne demandait rien; les liens de l'hospitalité unissaient les mortels aux dieux (1). »

Nous entrons de plain-pied dans le pays des fictions. A la bonne heure; cela vaut mieux que d'avertir tout d'abord comme Phèdre, qui semble se faire un scrupule d'en imposer à ses lecteurs. Le moyen maintenant de chicaner sur des détails! Mais ce qui passe la permission, ce sont les non-sens et les platitudes, et, pourquoi ne le dirions-nous pas? Babrius en a quelques-unes. Nous savons bien qu'on en a contesté l'authenticité, mais les doutes se sont fondés précisément sur l'insignifiance de ces fables, indignes, disait-on, d'un poète comme Babrius. C'est un peu décider la question par la question. Babrius aura trouvé dans quelque vieux livre une fable qui, dans certaines circonstances et grace à certaines allusions, produisait un effet heureux; il aura cru pouvoir la traiter comme les autres, et l'esprit sera resté en chemin. Du moins il n'est pas facile de le retrouver dans l'histoire de cet enfant qui, un jour de festin, se gorge des entrailles d'un taureau qu'on vient d'immoler à Cérès et s'en retourne chez lui tout malade. Il tombe dans les bras de sa mère : C'est fait de moi, s'écrie-t-il, je perds mes entrailles! Rassure-toi, répond la mère, les entrailles que tu vomis ne sont pas les tiennes, mais celles du taureau. La morale nous apprend que cette fable est une leçon pour les tuteurs qui dissipent le bien de leurs pupilles, et se lamentent ensuite quand il faut restituer.

Un autre caractère de la fable primitive consiste dans la profusion des détails géographiques. En se plaçant sur une scène bien déterminée, le récit se rapproche de l'histoire et l'illusion augmente. Les poètes anciens aimaient fort les longues énumérations de contrées lointaines. Dans la fable, ces indications avaient de plus un intérêt tout particulier; elles pouvaient servir à déterminer l'origine du conte, car on n'a pas oublié que les apologues étaient venus en Grèce de pays bien différens. Babrius conserve avec soin ces traits. Deux coqs se battent, ils sont de Tanagre en Béotie; la grue est la grue de Libye; la tortue promet à l'aigle tous les trésors de la mer Rouge, l'homme est un Arabe, un Athénien, un Thébain. La fable 85 est même si précise, qu'on serait tenté d'y voir une allusion politique. Les loups et les chiens se font la guerre;

(1) « En ce temps-là, dit un fragment de Callimaque, la gent ailée, celle qui vit dans la mer et celle qui marche à quatre pieds parlaient tout comme la boue de Prométhée. »

ceux-ci chargent un chien d'Achaïe de les commander. Le nouveau général hésite à livrer bataille; ses soldats murmurent, il leur explique ses craintes. « Nos ennemis, leur dit-il, ne forment qu'un même peuple; parmi nous, au contraire, ceux-ci viennent de Crète, ceux-là du pays des Molosses ou des Acarnaniens, d'autres sont Dolopes, d'autres encore ont Chypre ou la Thrace pour patrie. Comment conduire au combat pareille cohue contre des ennemis unis entre eux comme un seul homme?» Prise en elle-même, cette fable est une assez médiocre invention pour prouver que l'union fait la force; mais, si l'on y cherche une allusion, tout prend un sens. Ces loups si redoutables et si bien disciplinés, ne seraient-ce pas les Romains? Et toutes ces races de chiens, ne seraient-ce pas les divers peuples de la Grèce aux derniers jours de la ligue achéenne? On voit combien il est difficile de juger les anciens quand on ne veut pas s'exposer à condamner ce qu'on ne comprend pas.

Mais ce qui appartient en propre à Babrius, c'est l'élégance de l'expression. La fable est bien peu de chose par elle-même; pour ne pas devenir fade et insipide, elle a besoin d'être assaisonnée d'esprit et de sentiment. C'est là surtout que La Fontaine excelle; Babrius, bref et précis avant tout, ne sait pas développer un caractère comme La Fontaine, mais il en saisit tout d'abord le trait principal. Jamais il n'introduit un acteur sans le peindre par une de ces périphrases dont la vieille poésie grecque abonde. La pompe de l'épithète homérique relève à merveille l'exiguité du sujet. Le renard est l'ennemi des vignes et des vergers, l'hirondelle est l'hôte de l'homme, l'abeille de l'Hymette la mère des doux rayons; « l'habitante des marais, dit-il quelque part, la grenouille, qui aime l'ombre et se plaît aux retraites souterraines. » Et, quand l'action commence, il s'entend mieux que personne à lui donner de l'importance par des détails soudains, des comparaisons inattendues. Le cerf qui se voit dans une fontaine admire la beauté de son bois et se plaint de la maigreur de ses jambes. « Némésis l'entendit, Némésis qui punit l'orgueil. » On croirait entendre Sophocle ou Euripide donnant au peuple d'Athènes le spectacle de ces terribles expiations que les justes dieux imposent aux grands crimes. — Une belette est changée en femme, c'est un jeu de la puissante Cypris, la mère des désirs. — Un chêne abattu par le vent est entraîné par un fleuve. Voilà le récit, écoutons maintenant le poète : « Le vent déracine un chêne, et, l'enlevant du haut de la montagne, le précipite dans un fleuve, et les flots roulent dans leur cours l'arbre gigantesque planté par les hommes d'autrefois. » C'est encore comme dans La Fontaine :

> Celui de qui la tête au ciel était voisine,
> Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts.

La Fontaine et Babrius! ces deux noms se rapprochent d'eux-mêmes.

Établir un parallèle serait ici chose plus injuste et plus arbitraire que jamais, et pourtant nous n'avons pu nous empêcher de montrer comment le poète moderne avait su deviner les plus beaux traits d'un modèle qu'il ne connaissait pas. Je me trompe. Il avait lu, à la suite des quatrains d'Ignatius, une fable de Babrius que les moines byzantins avaient épargnée. C'est le chef-d'œuvre du poète grec, et il en a tiré lui-même un de ses chefs-d'œuvre; le voici :

« Un jour Progné l'hirondelle s'envola loin des champs et trouva retirée au fond des bois solitaires Philomèle à la voix éclatante, pleurant la mort prématurée d'Itys, tombé en la fleur de ses ans. Ma sœur, dit Progné, comment vous portez-vous? Depuis le temps de Thrace, je vous vois aujourd'hui pour la première fois. Venez vers les champs et les demeures des hommes. Vous vivrez sous mon toit comme mon amie, et vous ferez entendre vos chants, non plus aux animaux sauvages, mais aux laboureurs. Philomèle à la voix éclatante lui répondit : Laissez-moi parmi ces rochers déserts. Tout séjour, tout commerce avec les hommes réveille en moi l'amer souvenir de mes malheurs (1). »

Qu'on nous pardonne d'insister sur ces détails. C'est peut-être là tout ce que Babrius a mis de lui dans son livre; le reste, il l'avait trouvé dans la tradition vivante de la Grèce. Babrius n'est pas le seul poète de l'antiquité dont on ignore la vie; que sait-on de Lucrèce? Mais l'ame de Lucrèce a passé tout entière dans son œuvre, et au-delà de ses vers on voit tous les sentimens qui font battre son cœur, toutes les tristesses qui l'assiégent. Rien de plus anonyme au contraire, rien de moins personnel et de moins vivant que les fables de Babrius. Ce qu'on doit y chercher, ce n'est pas le poète qui les a travaillées, mais le peuple même qui les a produites. Et pourtant on ne peut s'empêcher, en les lisant, de désirer quelque chose de plus. Babrius n'avait-il rien ajouté aux préceptes de la sagesse populaire? On ne sait, mais à coup sûr l'imagination ne peut l'admettre, et, s'emparant avec avidité de quelques traces d'originalité, bien douteuses et bien incertaines, il faut le dire, elle évoque hardiment le poète pour le faire vivre et parler devant elle. Il y a du moins dans Babrius plus d'une fable qui donne à penser : au temps où il vivait, la religion grecque était tombée dans le mépris, lui-même n'y croit pas (2), et ce n'est pourtant pas un esprit fort. J'imagine que la philosophie lui plaisait peu, elle tournait trop alors au scepticisme. Sa philosophie à lui, et je lui trouve cette ressemblance avec Horace, est celle de tout le monde; c'est celle de l'expérience et du sens commun. Dans une de ses fables, un rat qui tombe dans une marmite se noie en s'écriant :

(1) Dans le nouveau manuscrit, cette fable est interpolée. Nous la donnons telle que La Fontaine l'a lue.

(2) Voyez la fable du *Laboureur qui a perdu son hoyau*, celle de la *Statue de Mercure*, celle de *Mercure et le Chien*.

J'ai bien bu, bien mangé, il ne me reste plus qu'à mourir. Avec un peu de bonne volonté, on peut voir là un trait de satire contre le troupeau d'Épicure; peut-être aussi n'est-ce qu'un souvenir de l'épitaphe de l'athlète Timocréon composée par Simonide : « J'ai bien bu, bien mangé, bien dit du mal des hommes, et je suis ici, moi, Timocréon le Rhodien. » Ailleurs Babrius réfute d'une façon assez singulière une objection contre la Providence. Un homme voit périr un vaisseau avec tous ceux qui le montent; il accuse les dieux d'injustice. « Pour un impie que portait ce vaisseau, voilà bien des innocens condamnés à périr! » Pendant qu'il parle, un essaim de fourmis s'approche de lui; mordu par l'une d'elles, il les écrase avec son pied. Mercure paraît alors, et le frappant de sa baguette : « Laisse les dieux, lui dit-il, juger les hommes comme tu juges toi-même les fourmis. » Cela n'est pas d'une bien haute métaphysique, mais quoi! chacun son métier, comme disait la fable de Sybaris. Babrius ne s'élève pas au-dessus du simple bon sens, de la sagesse pratique; cette sagesse pratique a bien aussi son prix. Elle est quelquefois belle et grande dans son livre : après les meurtrières expéditions d'Alexandre, après les luttes sanglantes de ses successeurs, les Grecs finirent par reconnaître que toute cette gloire leur coûtait bien cher. Écoutons Babrius : « Un homme pieux avait, dans la cour de sa maison, érigé une chapelle à un héros; il lui faisait des sacrifices, couronnait ses autels, les arrosait de vin, et répétait sans cesse des prières : Salut, héros bien-aimé, et donne à ton hôte une riche moisson de biens. Le héros cependant lui apparaissant au milieu de la nuit : Des biens! dit-il, n'en attends d'aucun de nous. C'est aux dieux qu'il faut les demander. Mais tous les maux qui affligent les hommes, c'est nous qui en sommes les dispensateurs. Si tu veux en avoir, parle, je te les prodiguerai tous, pourvu que tu m'en demandes un seul; c'est à toi de voir si tu as encore des sacrifices à m'offrir! »

Les fables suivantes rappellent ces belles allégories que Platon prête à Socrate et que nous avons essayé de traduire plus haut :

LE TONNEAU DE JUPITER.

Jupiter recueillit un jour dans un tonneau tous les objets de nos désirs, ferma le couvercle et plaça ce trésor près de l'homme; mais l'homme, emporté par son impatience, voulut voir ce qu'il y avait dans le tonneau. Il souleva le couvercle, et tout le contenu s'échappa vers les demeures des dieux. L'Espérance resta seule; le couvercle était retombé à temps pour la retenir. L'Espérance, en effet, habite seule auprès de l'homme, et lui promet tous les biens qui ont fui loin de nous.

L'HOMME, LE CHEVAL, LE BŒUF ET LE CHIEN.

Le cheval, le bœuf et le chien, transis de froid, vinrent à la maison de l'homme. Celui-ci ouvrit la porte, les fit entrer, les réchauffa auprès du feu qui remplissait l'âtre, et leur servit ce qu'il avait, de l'orge au cheval, des pois chiches au

laboureur; le chien s'assit avec lui à sa table. Pour prix de l'hospitalité, chacun d'eux fit part à l'homme de quelques années de sa vie. Le cheval d'abord, et c'est pourquoi, dans ses premières années, chacun de nous a l'esprit fier et superbe; le bœuf ensuite, et c'est pourquoi l'homme, arrivé au milieu de sa carrière, prend de la peine et devient travailleur et entasseur de richesses. C'est du chien qu'il reçut, dit-on, ses dernières années. Voilà pourquoi, Branchus, l'âge aigrit le caractère de l'homme. Il ne flatte plus que la main qui lui donne à manger, aboie toujours, et voit avec peine arriver un nouvel hôte.

APOLLON ET JUPITER.

Apollon se vantait, parmi les dieux, d'être un habile archer. « Nul n'atteindrait plus loin que moi avec le javelot ou la flèche. » Jupiter sourit et entra en lice avec le dieu du jour. Mercure agita dans le casque de Mars les noms des combattans. Le sort désigna d'abord Phœbus. Sous la main du dieu, on vit s'arrondir la corde d'or, et le trait rapide alla frapper au milieu du jardin d'Hespérus. Jupiter à son tour mesura la distance, et debout : Où frapperai-je? dit-il, ô mon fils! l'espace me manque. Et, sans tirer une flèche, il remporta le prix de l'arc.

Ces citations en disent plus qu'un long commentaire, surtout quand le commentateur se bat les flancs pour tirer du livre plus peut-être que l'auteur n'y a mis. La découverte d'un nouveau manuscrit peut seule mettre un terme aux incertitudes de la critique. Cette découverte, on l'espère, on va jusqu'à la promettre : sans y compter, nous la souhaitons bien sincèrement aux philologues, pour qui Babrius sera tout à l'heure un thème usé; en attendant, nous avons cru qu'on nous pardonnerait de chercher à nous représenter l'écrivain tel qu'il a dû vivre. On se rappelle le vers d'Ovide :

Parve, nec invideo, sine me, liber, ibis in Urbem.

Après bien des fortunes diverses, le livre de Babrius est venu jusqu'à nous, mais qui nous rendra le poète? Nous avons essayé d'assigner au livre sa place dans l'histoire de la littérature grecque. Pour le reste, nous avons fait ce qu'il était possible de faire, des hypothèses. Loin de nous la prétention de les imposer au goût de qui que ce soit. Sur ces points qu'on ne sait pas, qu'on ne saura jamais peut-être, chacun est libre de penser à sa guise, et cela même, il faut bien l'avouer après tout, a été pour Babrius un bienfait du hasard. Il a eu le bonheur de venir à point. L'imprévu, le mystérieux, ont eu leur part dans son succès, ne lui ôtons pas ce dernier mérite; aussi bien déjà l'enthousiasme philologique commence à se refroidir. Surtout n'allons pas oublier pour ces curiosités de la littérature les grands, les vrais modèles; après avoir lu Babrius, retournons à Homère, à Sophocle, à Platon; ceux-là du moins ne vieilliront jamais.

R. DARESTE.

LE SALON

DE 1846.

LA PEINTURE.

Il est impossible de méconnaître le talent et le savoir déployés par M. Horace Vernet dans *la Bataille d'Isly*. Il y aurait de l'injustice à ne pas louer la profondeur que le peintre a su donner au paysage, à ne pas signaler l'habileté avec laquelle il a mis en selle tous les cavaliers, à ne pas appeler l'attention sur les attitudes naturelles de chaque personnage. Toutes ces qualités sont assurément fort recommandables, et nous les proclamons avec plaisir; mais elles ne suffisent pas pour composer, je ne dis pas un bon tableau, mais seulement un tableau. Le reproche que j'adresse à la toile de M. Vernet ne porte ni sur les têtes, ni sur les uniformes, ni sur les chevaux, ni sur le paysage, mais bien sur la composition tout entière. A quoi se réduit, en effet, cette composition, cette prétendue bataille? A l'éparpillement d'un grand nombre de personnages qui en réalité ne prennent part à aucune action importante. Le colonel Yusuf présente au maréchal Bugeaud les étendards et le parasol de commandement enlevés par les spahis et les chasseurs à la prise du camp. Assurément il n'y a pas dans ce programme de quoi inspirer une composition historique; je le sens bien, et M. Vernet n'a pas eu besoin de réfléchir pour comprendre tout le néant du sujet proposé à son pinceau. La dimension de la toile ajoute encore au danger ou plutôt à la nullité du programme. Et cependant, tout en reconnais-

sant que le sujet n'a rien qui soit digne de la peinture historique, tout en faisant la part des obstacles sérieux que M. Vernet avait à surmonter, il me semble qu'il n'a pas fait tout ce qu'il pouvait faire. Certes, il eût mieux valu pour lui avoir à peindre une bataille que la remise d'un parasol; mais, puisqu'il avait accepté le sujet, puisqu'il avait accepté une toile dont la dimension s'accordait si peu avec l'importance du programme, il devait grouper ses personnages de façon à garnir cette toile immense. Or, c'est ce qu'il n'a pas fait, ce qu'il n'a pas voulu faire. Il s'est attaché à peu près exclusivement à la ressemblance des personnages. Malheureusement ce mérite, que je ne songe pas à contester, ne peut toucher que les familles auxquelles appartiennent les modèles de M. Vernet. Quant à la composition proprement dite, quant à la nécessité d'établir sur le mouvement des acteurs l'intérêt qui satisfait l'esprit, l'harmonie qui satisfait les yeux, M. Vernet ne paraît pas s'en être préoccupé un seul instant. On peut croire, sans malveillance et sans présomption, qu'il n'a pas élevé son ambition au-dessus du procès-verbal. Il semble s'être proposé surtout de contenter les officiers d'état-major en obéissant aveuglément à leurs souvenirs. Il a réduit tous ses devoirs à la seule exactitude. Or, M. Vernet sait mieux que nous que la réalité n'est pour la peinture qu'un moyen à l'aide duquel elle s'efforce d'atteindre son but. Et ce but, quel est-il? N'est-ce pas la beauté? Et la beauté peut-elle exister sans unité, sans variété harmonieuse, sans intérêt, sans pensée? Toutes ces questions sont résolues depuis long-temps, et il suffit de les rappeler. Il serait superflu de s'arrêter à les discuter. Je dis donc, et je dois dire, que M. Vernet, malgré toute son habileté, n'a pas fait un tableau, et je pense que la pauvreté du programme ne le justifie pas complètement.

Toutes les compositions envoyées cette année par M. Ary Scheffer révèlent un ardent désir de bien faire, et je crois pouvoir affirmer que l'auteur n'a abandonné chacune de ces toiles qu'après avoir épuisé toutes les ressources de son pinceau. Malheureusement les facultés, ou, pour parler plus poliment, les études et le savoir de M. Scheffer, ne répondent pas à cette louable intention. Il fait tout ce qu'il peut, je le veux bien, et l'analyse de ses ouvrages le prouve surabondamment; mais il est loin, très loin de pouvoir tout ce qu'il veut. La mobilité maladive de sa pensée, qui depuis quinze ans l'a poussé vers des écoles si diverses et souvent si opposées, qui l'a mené d'Eugène Delacroix à Rembrandt, de Rembrandt aux profils sévères d'Albert Durer, ne lui a pas permis d'approfondir sérieusement les principes fondamentaux de son art. Il a consumé son temps en rêveries, en caprices, en aspirations, et il a négligé de se mettre en possession du langage qu'il voulait parler. Aussi la peinture de M. Scheffer plaît-elle surtout à ceux qui ne savent pas de quoi se compose vraiment la peinture. Dans chacun de ses tableaux, la

forme est incomplète, modelée vaguement; le dessin manque de sévérité, de correction. Cependant tous ces défauts, sur lesquels nous sommes forcé d'insister, puisqu'une notable partie du public s'obstine à ne pas les apercevoir, toutes ces taches, toutes ces preuves manifestes d'ignorance, n'empêchent pas les compositions de M. Scheffer d'éblouir et de charmer les spectateurs à qui leurs études personnelles ne permettent pas de se montrer exigeans, et qui demandent surtout à la peinture de provoquer chez eux la rêverie. M. Scheffer peut donc en appeler de la critique au succès. Quoi qu'il en soit, la popularité de son talent fût-elle cent fois plus grande qu'elle ne l'est aujourd'hui, nous ne voudrions pas renoncer au droit de dire toute notre pensée. Une rapide analyse des ouvrages qu'il nous a donnés cette année suffira pour montrer la valeur de notre opinion. Il est permis de croire que le public, malgré sa sympathie pour le talent de M. Scheffer, commence à se lasser de l'interminable série de compositions où figurent Faust et Marguerite. Mais nous ne voulons pas insister sur ce point. Acceptons ces deux personnages comme nouveaux, saluons-les comme une invention pleine de fraîcheur et de jeunesse, et voyons le parti que l'auteur en a tiré. Prenons *Faust et Marguerite au jardin*. La manière dont ces deux personnages entrelacent leurs mains est assurément très puérile et n'a rien de naturel. Quant au cou de Marguerite, il est très mal attaché et ne tourne pas. Parlerai-je de la forme du corps? De l'épaule à la hanche, le dessin n'est pas même suffisant, et de la hanche au pied, il est complètement nul. La robe est un sac vide, et rien de plus. *Faust au sabbat aperçoit le fantôme de Marguerite*. Ici l'incorrection, ou plutôt l'absence du dessin est encore plus manifeste et plus choquante. Les épaules et la poitrine de Marguerite, complètement nues, semblent modelées d'après une sculpture en bois. La chair vivante n'offre rien de pareil. Quant au reste du corps, je défie le plus habile, le plus clairvoyant de le deviner sous le vêtement. Non-seulement les cuisses et les jambes sont absentes, mais il n'y a pas même de place pour les loger. Ce que j'ai dit de ces deux compositions, je puis le dire avec une égale justesse du *Christ portant sa croix*, du *Christ et des saintes femmes*. Seulement je dois ajouter que ce dernier tableau est absolument dépourvu de relief. Toutes les figures ont précisément l'épaisseur d'une feuille de papier, et se trouvent ainsi placées au même plan. Quant au *Christ portant sa croix*, il a quelque chose de maladif, mais on ne peut pas dire qu'il exprime la souffrance. *L'Enfant charitable* est un sujet d'aquarelle, traité, on ne sait pourquoi, dans des proportions que ne comportait pas la ballade de Goethe. *Saint Augustin et sainte Monique* expriment assez vaguement le passage des *Confessions* cité par l'auteur. La tête de sainte Monique vaut mieux que celle de saint Augustin. Le regard de sainte Monique est plus voisin de l'extase; mais aucune des deux têtes n'est modelée

suffisamment. Et puis comment expliquer la manière toute puérile dont sainte Monique prend la main gauche de son fils entre ses deux mains? Reste le portrait de M. de Lamennais, dont la couleur et le dessin n'appartiennent à aucune école. Le front, les pommettes, les mâchoires, sont traités avec la même négligence, ou avec la même ignorance, on peut choisir. La bouche ne pourrait s'ouvrir pour parler. Les yeux ne regardent pas. Derrière le front, il n'y a pas de place pour le cerveau. Les mains n'ont pas de phalanges. Et pourtant il s'est trouvé des spectateurs pour louer la ressemblance de ce portrait. Je veux croire que ceux qui parlent ainsi ne peuvent invoquer leurs souvenirs personnels; car, s'ils avaient vu le modèle, ils parleraient autrement. Il ne suffit pas d'imiter, en l'exagérant, la couleur du visage, pour atteindre la ressemblance. Un visage sans réalité, sans dessin, sans charpente, n'est pas, ne sera jamais un portrait ressemblant.

Les quatre compositions envoyées par M. Decamps se distinguent par des mérites variés, et nous pourrions les traiter avec indulgence, si elles n'étaient signées de son nom; mais les facultés éminentes dont M. Decamps a donné tant de preuves nous obligent à nous montrer sévère. Il n'y a pas une de ces quatre toiles où il ne soit facile de signaler une rare habileté. Ce qui nous force à ne pas les louer sans réserve, et même à relever scrupuleusement toutes les taches que l'analyse y découvre, c'est le souvenir des compositions merveilleuses auxquelles M. Decamps nous a depuis long-temps habitués. Le parti excellent qu'il sait tirer des sujets en apparence les plus ingrats, l'intérêt qu'il donne à l'emploi de la lumière, le charme qu'il prête à un pan de muraille, l'organisation exceptionnelle dont il est doué, nous imposent le devoir de le juger, non-seulement en le comparant aux peintres contemporains, mais encore, et surtout, en le comparant à lui-même. Or, pour être sincère, nous dirons que M. Decamps est cette année inférieur à lui-même. Malgré les qualités solides qui recommandent chacune de ses compositions, il faudrait avoir perdu la mémoire pour ne pas reconnaître que M. Decamps a souvent mieux fait. Sans nul doute, le petit paysage turc placé dans la galerie de bois a de la grace et de la fraîcheur. Il n'y a pas un coin de cette petite toile qui ne révèle une rare habileté de main; mais le ton rose des murailles est-il bien vrai? Les cavaliers ne se profilent-ils pas sur le fond comme un bas-relief? La verdure n'a-t-elle pas quelque chose de métallique? Si cette toile était l'œuvre d'un peintre inconnu, nous applaudirions, et nous croirions faire un acte de justice. Il s'agit d'un talent éprouvé, et nous devons changer de langage. Un *Souvenir de la Turquie d'Asie* rappelle, sans les égaler, plusieurs compositions du même genre signées du nom de M. Decamps. Le sujet n'est rien par lui-même et ne peut intéresser que par une exécution précise et définitive. Or, l'exécution de cette toile

n'est ni précise ni définitive. La muraille et l'eau sont traitées de la même manière, et le résultat est facile à prévoir. L'eau manque de limpidité, et la muraille manque de solidité. Naturellement, et par une conséquence inévitable, les figures qui s'enlèvent sur la muraille n'ont pas toute la valeur, tout le relief qu'elles auraient si la muraille était plus solide, si l'eau était plus limpide. Cette donnée est si familière au pinceau de M. Decamps, que nous comprenons difficilement comment il a pu tomber dans l'erreur que nous signalons, à moins pourtant qu'il ne faille expliquer sa méprise par le nombre même des compositions du même genre qu'il nous a déjà données. L'habitude aura produit chez lui la satiété, et il n'aura pas su rendre intéressant ce qui ne l'intéressait plus. *L'École de jeunes Enfans* (*Asie-Mineure*) est une donnée qui aurait séduit l'imagination de Rembrandt, et qui devait plaire à M. Decamps. Tout l'intérêt de cette donnée consiste dans l'emploi de la lumière. C'est un problème qu'un artiste habile doit aimer à se poser; mais je crois pouvoir affirmer sans présomption que Rembrandt ne l'eût pas résolu de la même manière. Le parti choisi par M. Decamps a quelque chose de trop absolu. Pour donner plus de valeur au rayon qui pénètre par la fenêtre du fond, il a volontairement exagéré l'ombre qui enveloppe les figures, surtout celles du premier plan; et il a poussé si loin cette exagération, que la forme des figures est presque abolie. Il n'y a guère que la figure du maître d'école qui soit éclairée suffisamment. Il est donc permis de dire qu'en cette occasion la puissance de M. Decamps n'a pas traduit nettement sa volonté. Il s'est proposé une difficulté digne de son pinceau, mais il ne l'a pas résolue d'une façon complète, et ses précédens ouvrages nous donnent le droit de le dire sans être accusé d'injustice.

Le *Retour du berger, effet de pluie,* est une composition bien ordonnée, dont toutes les parties sont utiles et concourent à l'effet général. Malheureusement, ici encore l'exécution n'est pas à la hauteur de la pensée. Les terrains, le ciel, le troupeau et le berger ont bien le ton qui leur convient: mais le ton ne suffit pas. Il fallait donner à chacun de ces élémens une solidité diverse en harmonie avec la nature même du sujet que le pinceau voulait représenter. Or, les terrains manquent de fermeté, et nuisent par leur mollesse à la valeur du ciel, du troupeau et du berger. Le ciel vient trop en avant, la forme du troupeau est confuse. Le berger, dont l'attitude est vraie, dont les haillons sont disposés avec une science consommée, le berger laisse trop à désirer sous le rapport du dessin. La chair ne se distingue pas assez nettement des haillons. Pour dire toute notre pensée, cette composition, pleine de grandeur et de vérité quant à l'intention, est plutôt une esquisse, un projet, qu'une œuvre définitive. Il semble que M. Decamps, habitué à manier, à pétrir la lumière, se soit trouvé dépaysé devant la scène morne et

muette qu'il s'est efforcé de reproduire. C'est à coup sûr une tentative puissante, mais ce n'est qu'une tentative. Toutefois nous sommes loin de penser que M. Decamps soit en décadence. Le talent que nous admirons, qui a conquis parmi nous une popularité si légitime, qui a trouvé le secret de plaire à la fois aux yeux savans et aux yeux ignorans, de charmer ceux qui ne pensent pas et d'étonner ceux qui pensent, le talent le plus original peut-être que nous ayons aujourd'hui n'a pas fléchi; seulement il a été cette année moins heureux dans ses applications. Ce qui distingue M. Decamps entre tous les peintres contemporains de l'école française, ce n'est pas la grandeur du but qu'il se propose, la profondeur de ses conceptions, l'exquise pureté des figures qu'il met en œuvre; c'est l'accord parfait, constant, de la puissance et de la volonté. En général, il ne veut que ce qu'il peut; aussi peut-il tout ce qu'il veut. Cette année, dans son *école* et dans son *berger,* il n'a pas su réaliser cet accord merveilleux. Je ne dis pas qu'il ait voulu ce qu'il ne devait pas vouloir, je dis seulement que sa puissance n'a pas obéi à sa volonté. Ce n'est pas un échec, c'est une lutte commencée, pleine d'intérêt, mais dont l'issue ne saurait être douteuse. L'an prochain, M. Decamps, éclairé par la résistance qu'il a rencontrée, résoudra victorieusement toutes les difficultés au-devant desquelles il a marché hardiment, mais qu'il n'a pas surmontées cette année. Son talent ne nous inspire aucune inquiétude, et nous sommes assuré de l'applaudir encore long-temps. Sa prédilection constante pour la peinture proprement dite, son dédain profond pour les sujets qui peuvent indifféremment être traités par la plume ou le pinceau, nous confirment dans notre espérance.

Malgré notre profonde sympathie pour le talent énergique et varié de M. Eugène Delacroix, nous ne pouvons louer les trois compositions qu'il a exposées cette année. Ni les *Adieux de Roméo et Juliette,* ni l'*Enlèvement de Rebecca,* ni *Marguerite à l'église,* ne peuvent être approuvés par la critique la plus indulgente. Nous avons prouvé en mainte occasion combien nous admirons les facultés éminentes de M. Delacroix, nous avons mêlé nos applaudissemens aux applaudissemens de la foule toutes les fois qu'il a déployé dans un sujet dramatique la richesse de sa palette et la vivacité de son imagination; mais notre admiration ne va pas jusqu'à lui pardonner d'envoyer au Louvre des esquisses à peine ébauchées, obscures, confuses, intelligibles pour l'œil seul de l'auteur. Que dire des *Adieux de Roméo et Juliette?* Aucune de ces deux figures n'est dessinée avec précision. On vantera peut-être l'énergie du mouvement qui les réunit, l'étreinte amoureuse qui les confond dans un baiser. A cela, je répondrai que l'auteur me semble avoir trop sacrifié la grace à l'énergie. Nous voulons voir deux amans jeunes et beaux. Où est la beauté de Roméo? où est la beauté de Juliette? Je doute fort

qu'en partant de cette ébauche, M. Delacroix puisse jamais satisfaire à toutes les conditions du sujet qu'il a choisi. Assurément l'énergie de la passion est une chose fort importante dans les *Adieux de Roméo et Juliette*, mais on m'accordera bien que l'énergie ne suffit pas. On ne pourra pas nier que la jeunesse et la beauté des deux personnages n'aient aussi leur importance. M. Delacroix ne l'ignore pas. Pourquoi donc a-t-il réduit toute sa tâche à l'expression de l'énergie? pourquoi a-t-il négligé la grace des mouvemens, la beauté des visages? pourquoi a-t-il voulu émouvoir sans charmer? L'*Enlèvement de Rebecca* doit être jugé plus sévèrement encore que les *Adieux de Roméo et Juliette*. Rebecca est enlevée par les ordres du templier Boisguilbert au milieu du sac du château de Frontdebœuf. Elle est déjà entre les mains des deux esclaves africains chargés de la conduire loin du théâtre du combat. Un des esclaves est monté sur un immense cheval de bataille, et saisit Rebecca à demi évanouie. L'autre, qui n'est pas encore en selle, aide son compagnon à hisser Rebecca sur son cheval. On ne peut nier que ces deux Africains ne respirent une énergie farouche, une impitoyable cruauté; mais les membres, le corps et le visage de ces deux esclaves sont à peine indiqués. Le cheval sur lequel Rebecca va être placée n'est pas en proportion avec le cavalier. Le visage de Rebecca est dessiné, ou plutôt indiqué avec tant de confusion, qu'il ne peut exprimer ni la terreur ni la prière. Quant au corps, il n'est pas possible de le deviner sous le vêtement. Non-seulement cette composition n'est pas peinte dans l'acception sérieuse du mot, mais elle n'est pas même trouvée. Si M. Delacroix a voulu nous montrer comment il s'y prend pour chercher une composition, comment il tâtonne avec son pinceau, à la bonne heure. S'il a cru nous montrer un tableau achevé, nous devons lui dire qu'il s'est complètement trompé. Dieu merci, nous pouvons lui parler avec une entière franchise, sans craindre qu'on nous accuse d'injustice ou de malveillance. Nous n'avons jamais demandé à M. Delacroix les qualités auxquelles il ne prétend pas. Nous avons toujours vu en lui un disciple fervent de Rubens et de Paul Véronèse; nous ne l'avons jamais critiqué au nom de l'école romaine ou de l'école florentine, mais les *Adieux de Roméo et Juliette*, mais l'*Enlèvement de Rebecca* ne peuvent être avoués par aucune école. Ce sont des ébauches qui ne devaient pas sortir de l'atelier avant d'avoir subi une transformation laborieuse. *Marguerite à l'église* vaut mieux que les deux compositions précédentes. Ce n'est pas que j'approuve le dessin de la figure principale, il s'en faut de beaucoup. La cuisse gauche de Marguerite est d'une longueur démesurée, la tête manque de noblesse et d'élégance; mais du moins le sujet s'explique bien. L'attitude de Marguerite est pleine d'effroi et d'abattement. Son visage respire une piété fervente. Toutefois l'exécution générale de ce tableau n'est pas assez avancée pour contenter même un specta-

teur indulgent. Avec la meilleure volonté du monde, il est impossible de considérer cette exécution comme définitive. L'architecture est bien disposée, j'en conviens; Marguerite est bien agenouillée; le démon, placé derrière elle, exprime bien la pensée du mal; mais tout cela ne suffit pas pour faire un tableau. Pour donner à cette composition bien conçue toute la valeur, toute la beauté, tout l'intérêt qu'elle mérite, il faudrait corriger le dessin de la Marguerite, raccourcir la cuisse gauche, donner de l'élégance au visage, aux mains de la correction, au corps une épaisseur, une forme convenable; en un mot, il faudrait écrire ce qui est indiqué, achever ce qui est commencé, peindre ce qui est ébauché. Si M. Delacroix n'était pas à nos yeux un artiste doué de rares qualités, nous n'aurions pas pris la peine d'analyser ces trois petites toiles avec une sévérité si scrupuleuse. Le privilége du talent est d'appeler l'attention et la rigueur de la critique. Le public comprendra sans peine la pensée qui nous anime. Que M. Delacroix fasse une composition digne de lui, nous serons heureux de le louer.

M. Diaz possède incontestablement des dons heureux. Il trouve sans effort sur sa palette des tons dont la richesse, l'éclat et la variété éblouissent les yeux. Toutefois je suis très loin de croire qu'il puisse jamais peindre un tableau. Il fait des esquisses charmantes, pleines de grace, de fraîcheur, de spontanéité; mais il est probable qu'il n'ira jamais au-delà, et, s'il est bien conseillé, il n'essaiera jamais de faire une figure plus grande que la main. Il y a quelques années, ses compositions ressemblaient à un fouillis d'émeraudes et de rubis. Aujourd'hui il est parvenu à trouver l'harmonie et l'unité. Il n'y a guère que son intérieur de forêt qui rappelle l'éclat chatoyant de ses premières compositions. Le plus faible des tableaux de cette année est sans contredit celui qu'il a nommé *les Délaissées*. Pourquoi? C'est que les figures sont trois fois trop grandes pour l'inexpérience de son pinceau. Elles ne sont ni construites, ni possibles; elles n'ont ni épaisseur, ni forme. Il est évident que M. Diaz ne sait pas s'orienter dans une figure de dix-huit pouces. *Le Jardin des Amours* a le tort de rappeler une admirable composition de Rubens. Autant la composition de Rubens est claire et facile à saisir, autant celle de M. Diaz est vague et confuse. Il y a quelque chose de séduisant dans le premier aspect de ce petit tableau; mais les figures sont incapables de se mouvoir. Une femme vue de dos, qu'il appelle *l'Abandon*, est d'une charmante couleur; mais le dessin est lourd, et l'exiguité de la toile ne dissimule pas l'incorrection. Une *Magicienne, Léda*, une *Orientale*, rappellent beaucoup trop la manière de Prudhon, et je n'ai pas besoin d'ajouter que M. Diaz rappelle Prudhon sans l'égaler. J'en puis dire autant de *la Sagesse*. Si l'auteur de ces charmantes esquisses prend soin de consulter ses forces, s'il a près de lui un ami éclairé, il n'essaiera jamais de faire un tableau où les figures, par leur dimension, exigent

un dessin sévère. Ou, s'il voulait tenter cette entreprise périlleuse, il faudrait qu'il se résignât à des études longues et laborieuses; mais sans doute il est déjà trop tard pour qu'il entreprenne des études nouvelles. Les faciles succès qu'il a obtenus et qu'il a souvent mérités lui font croire peut-être qu'il en sait assez. Qu'il se désabuse et qu'il apprécie mieux son talent. Ce qu'il fait ne relève pas du savoir. Les trouvailles de son pinceau suffisent pour plaire, mais ne suffiront jamais pour contenter.

M. Granet continue de peindre avec le même bonheur, la même habileté, les scènes religieuses. Je dis le même bonheur et la même habileté. En effet, depuis vingt ans, M. Granet n'a pas varié un seul jour. Ce qu'il faisait il y a vingt ans, il le fait aujourd'hui. Il distribue toujours la lumière avec une science consommée, et c'est là certainement la meilleure, la plus solide partie de son talent. Ne lui demandez pas de modeler finement une tête, une main. Il ne sait pas ou ne veut pas modeler : nous inclinons à croire qu'il ne sait pas, car depuis vingt ans les occasions ne lui ont pas manqué pour montrer son savoir. Mais il donne à toutes ses figures un véritable intérêt par la manière merveilleuse dont il les éclaire. Dans l'*Interrogatoire de Girolamo Savonarola,* dans *la Célébration de la messe à l'autel de Notre-Dame de Bon-Secours,* il a épuisé toutes les ressources de son talent. Il n'y a pas une figure dans ces deux toiles qui soit dessinée d'une façon satisfaisante, pas une tête dont le modelé soutienne l'analyse, et pourtant ces deux toiles plaisent et doivent plaire. Pourquoi? Parce que toutes les figures sont admirablement éclairées, et ce mérite si rare appelle l'indulgence sur les défauts nombreux de l'exécution. Je ne parle pas des autres compositions envoyées cette année par M. Granet, où les défauts que je signale sont encore plus sensibles. L'attention, en se concentrant sur une seule figure, provoque nécessairement un jugement plus sévère.

M. Gendron, qui pour nous est un nom nouveau, a montré dans *la Danse des Willis* une imagination gracieuse, un véritable talent de composition. Malheureusement l'exécution n'est pas à la hauteur de la pensée. Cette ronde de fées est pleine de charme; les mouvemens ont la légèreté, l'abandon que le poète se plaît à rêver; mais ces qualités si précieuses ne suffisent pas pour contenter les regards studieux. Gravées fidèlement, c'est-à-dire dépouillées du charme de cette lumière douteuse où elles sont plongées, réduites à leur valeur linéaire, toutes ces figures mériteraient des reproches nombreux, car elles sont dessinées avec une négligence difficile à comprendre. M. Gendron est trop indulgent pour lui-même, ou se laisse égarer par les applaudissemens de ses amis. Il possède un talent plein de jeunesse et de fraîcheur; il faut qu'il le féconde, qu'il l'agrandisse par l'étude attentive de la nature et des maîtres qui l'entourent à Florence. Je ne veux pas insister sur les défauts qui déparent *l'Ange du Tombeau,* du même auteur. Ici l'exé-

cution a complètement trahi la pensée. Le choix des lignes et des tons détruit tout l'intérêt qui pouvait s'attacher à cette conception.

M. Papety ne justifie pas les espérances que le public avait conçues d'après ses débuts. *Solon dictant ses lois, Consolatrix afflictorum,* déplaisent généralement par l'étrangeté de la couleur, et ne rachètent pas ce défaut par l'élégance et la sévérité du dessin. Dans *Solon dictant ses lois,* aucune figure n'intéresse. La tête de Solon manque de noblesse; la figure qui écrit sous sa dictée écoute mal, et le bras droit est dessiné avec mollesse. Quant à la *Vierge consolatrice,* j'ai peine à comprendre comment M. Papety, après un séjour de cinq ans en Italie, a pu commettre une pareille bévue. A quoi lui ont donc servi les fresques du Vatican et de la Farnesine? Le ton violet qui domine dans cette composition singulière blesse les yeux les plus indulgens, et force à détourner la tête. Il faut une résolution énergique pour étudier les figures; mais on a beau faire, et recommencer l'examen à plusieurs reprises, il est impossible de découvrir dans cette toile une qualité sérieuse. Le portrait de M. Vivenel n'est pas d'un aspect séduisant. Les mains et le visage semblent taillés dans le bois. Les plis du front, des joues, des phalanges, sont traités avec une dureté, une sécheresse que la chair vivante ne peut jamais avoir. Toutefois les étoffes et le fond révèlent une main habile. On sent que M. Papety, mieux conseillé, mieux dirigé, moins applaudi surtout, pourrait faire beaucoup mieux qu'il ne fait. Cependant nous devons lui dire qu'il a trop multiplié les détails d'architecture dans le fond de ce portrait. En peinture, il n'y a pas d'effet sans sacrifice; tous ces détails si habilement traités diminuent l'importance de la tête. Nous souhaitons vivement que M. Papety, éclairé par l'échec de cette année, s'engage dans une meilleure voie, et mette plus de goût et d'élégance dans ses prochaines compositions.

S'il fallait juger l'école de Dusseldorf d'après l'*Ecce homo* de M. Schadow, la conclusion serait sévère. Nous ne voulons pas déterminer la valeur de toute une école sans autre renseignement que cette toile. Nous nous bornons à dire que l'*Ecce homo* de M. Schadow est d'une médiocrité incontestable; c'est une figure de carton frottée d'ocre, dessinée avec un sans-façon qui ne serait pas admis chez un débutant, et que je ne puis guère comprendre dans un maître, car à Dusseldorf M. Schadow est une autorité. Nous aimons à penser qu'il justifie sa renommée par des œuvres supérieures à son *Ecce homo.* Il y a dans le fond de ce tableau un jet d'eau qui sans doute doit avoir un sens symbolique. Je déclare humblement n'avoir pas réussi à saisir la clé de ce mystère. La tête est sans expression, la poitrine n'est pas modelée; il est donc impossible de ne pas proclamer la médiocrité absolue de cet *Ecce homo.*

Une *Fête bourgeoise au dix-septième siècle,* de M. H. Leys, d'Anvers, est une œuvre laborieuse et sans charme. L'exécution est lourde, pé-

nible, et révèle partout les efforts de l'auteur. Les figures manquent de vie, et, si c'est là une fête, au moins devons-nous dire que c'est une fête sans joie, sans plaisir et sans mouvement. M. Van Hove fils, de La Haye, a montré dans son *Rembrandt* plus d'habileté, plus de pratique. Toutefois il est évident que le sujet choisi par M. Van Hove ne comportait pas d'aussi grandes dimensions. C'est une donnée du genre anecdotique et que l'auteur aurait dû traiter dans un cadre beaucoup plus petit. Les figures ne sont pas très animées, et l'architecture laisse beaucoup à désirer sous le rapport de la perspective; malgré ces défauts, je préfère le *Rembrandt* de M. Van Hove à la *Fête* de M. Leys. On pourrait demander de bonne foi pourquoi ces tableaux nous viennent d'Anvers et de La Haye; mais ce serait une question indiscrète.

Une Fouille dans la campagne de Rome, de M. Charles Nanteuil, offre plusieurs parties étudiées avec soin. Le paysage a de la profondeur, le pin qui occupe le milieu de la toile est élégant et d'un bon dessin. Les tronçons de colonne ne paraissent pas avoir une solidité suffisante. Les buffles tirent bien, et le cavalier qui les anime est plein de vigueur. Malgré toutes ces qualités, la composition de M. Nanteuil ne présente pas tout l'intérêt qu'elle aurait certainement, s'il eût adopté un parti plus franc, s'il eût subordonné le paysage aux figures ou les figures au paysage. L'attention indécise se partage entre le paysage et les figures, ce qui est un grave inconvénient.

Deux petites toiles de M. Alfred Arago se recommandent par le mérite de la simplicité. *La Récréation de Louis XI* est une composition qui s'explique bien, dont l'exécution pourrait être plus serrée, plus complète, mais qui cependant n'offre pas d'incorrection grave. *Les Moines attendant une audience du pape* près d'un des escaliers intérieurs du Vatican sont très heureusement éclairés. Il faut regretter que l'auteur n'ait pas pris la peine de modeler les têtes qu'il avait si bien groupées; il s'est contenté de les indiquer, et ne leur a pas donné la forme et l'épaisseur qu'elles doivent avoir. Néanmoins ces deux petites toiles sont un début d'heureux augure, et nous espérons que M. Alfred Arago se montrera désormais plus sévère pour lui-même et ne se contentera plus d'une exécution incomplète.

Une Halte dans les Basses-Pyrénées, de M. Édouard Hédouin, offre des personnages habilement groupés. On pourrait demander aux terrains plus de solidité. Toute la partie lumineuse du tableau se comprend à merveille; mais les rochers placés à gauche ne sont pas modelés avec assez de précision et nuisent à l'effet des figures par la mollesse de leurs contours,

La reine Victoria dans le salon de famille au château d'Eu, de M. E. Lami, ne se recommande ni par l'éclat de la couleur, ni par la vivacité des physionomies; mais on ne peut nier que les personnages ne soient

disposés habilement. J'ai entendu louer la ressemblance de la plupart des têtes. Sur ce point délicat, d'ailleurs parfaitement étranger à la peinture, je ne me permettrai pas d'avoir un avis, et je confesse humblement mon incompétence. Je ne sais pas non plus si tous les costumes sont copiés fidèlement. Quelle que soit, à cet égard, l'opinion des témoins, je me borne à dire que le tableau de M. Lami, quoique traité avec une adresse à laquelle l'auteur nous a depuis long-temps habitués, n'a rien de séduisant. A quoi faut-il attribuer la tristesse qui règne dans toute la composition? Si je ne me trompe, cela tient surtout à ce que les figures manquent de relief et de solidité. Il est possible que l'œuvre de M. Lami plaise par son exactitude, mais elle manque de vie.

Le *Salon du château de Windsor* et la *Réunion en famille dans la galerie Victoria au château d'Eu*, de M. F. Winterhalter, sont tout simplement de la peinture de décoration. Si l'auteur a voulu faire un fond de scène, un panneau de salle à manger, nous sommes prêt à reconnaître qu'il a montré un savoir très suffisant pour ces sortes de besogne; mais s'il croit, s'il prétend avoir peint deux tableaux, s'il veut être pris au sérieux, nous sommes forcé de déclarer qu'il a commis une lourde méprise. Dans le *Salon du château de Windsor*, dans la *Galerie du château d'Eu*, il n'y a pas une tête, pas une main dont le dessin ne fît honte à un élève qui voudrait entrer en loge. Il est impossible de pousser plus loin l'ignorance ou le mépris de la forme. En revanche, les vêtemens sont traités avec un aplomb, une sécurité, qui suffiraient peut-être pour faire le succès d'une enseigne, mais qui ne sont dans un tableau qu'un mérite très secondaire. Il ne manque à ces habits, à ces robes de cour, pour contenter l'œil du connaisseur, qu'une seule chose, une chose, à la vérité, assez importante, des corps vivans pour les porter. Sur la foi du *Décaméron*, on s'est mis à prôner M. Winterhalter comme un peintre appelé aux plus hautes destinées. Dans cette vignette mal dessinée, on a voulu trouver l'étoffe d'un Titien, d'un Van-Dyck. J'aime à croire que M. Winterhalter n'a pas pris cet engouement au sérieux. Toutefois il agit comme s'il était de l'avis du public. Il multiplie ses œuvres avec un sans-façon, une négligence dédaigneuse dont le public n'a pas le droit de se plaindre, digne fruit des applaudissemens insensés prodigués au *Décaméron*. Il nous semble que M. Winterhalter n'a pas dégénéré; il n'a pas changé de route. Il produit plus vite, il produit davantage, mais il n'a pas varié, il est demeuré comparable à lui-même. Le portrait du roi, dont l'incorrection et la gaucherie seraient difficilement dépassées, ne doit étonner que ceux qui manquent de mémoire. Quant à ceux qui se souviennent du portrait de la duchesse d'Orléans, le portrait du roi ne les a pas surpris. Il est vrai que le portrait du roi n'est pas d'aplomb, il est vrai que les jambes et le corps ont une forme dont on chercherait vainement le modèle, que la tête n'a pas d'épaisseur, que les mains ne

pourraient saisir et soulever une plume; mais, franchement, le portrait de la duchesse d'Orléans valait-il beaucoup mieux?

Le roi offrant à la reine Victoria deux tapisseries des Gobelins au château d'Eu fait honneur au talent facile et gracieux de M. Tony Johannot. Les personnages sont groupés avec bonheur, et l'auteur a su tirer bon parti du costume moderne, ce qui, à notre avis, n'est pas un mérite sans importance. Toutes les figures ont de la noblesse ou de l'élégance, et l'ensemble du tableau offre tout l'intérêt qu'on pouvait attendre d'une pareille scène.

Entre les douze portraits de M. Perignon, je choisis celui de Mlle F.... comme le type achevé de sa manière, comme le résumé complet de son savoir. Certes, il est difficile de trouver un modèle plus riche, plus séduisant, dont les lignes offrent au pinceau une plus digne occasion de s'exercer. Quel parti pourtant M. Perignon a-t-il su tirer de ce modèle? La tête n'est pas modelée, le cou est mal attaché; quant à la forme du bras droit, elle a au moins le mérite de l'originalité. Le peintre a supprimé les os du poignet, de son autorité privée; le coude est à peine indiqué, si bien que le bras tourne autour du corps comme un chiffon. La robe, je l'avoue, n'est pas traitée sans habileté, ou plutôt est ébauchée avec adresse; mais qu'y a-t-il sous cette robe? Est-ce un corps vivant? Assurément non : c'est une étoffe gonflée de vent qui ne laisse deviner ni la hanche, ni la cuisse. De tout cela, que faut-il conclure? C'est que le portrait de Mlle F.... ne supporte pas l'analyse. La mode avait pris M. Perignon sous sa protection et l'avait élevé; la mode l'abandonnera, et il tombera bientôt dans un juste oubli.

M. Edouard Heuss paraît, je crois, au Louvre pour la première fois. Le portrait de M. Guizot et de S. A. R. Mme Adélaïde ne sont pas d'heureux débuts. L'auteur paraît exceller surtout dans l'art d'imprimer à ses modèles un cachet de vulgarité. Tout le monde connaît le beau portrait de M. Guizot si habilement gravé par M. Calamatta, d'après M. Paul Delaroche. M. Heuss a si bien défiguré la tête de M. Guizot, que, sans le secours du livret, il serait impossible de le reconnaître. Il a rétréci l'orbite, abaissé le front, raccourci l'axe du visage; il a donné aux chairs le ton de l'ivoire enfumé. Entre ses mains, la tête de M. Guizot est devenue une chose sans nom dont la critique ne devrait pas s'occuper, si la laideur singulière de cette toile ne contrastait assez tristement avec les éloges décernés à l'auteur avant l'ouverture du salon.

Le portrait de M. Granet, par M. L. Cogniet, rappelle d'une façon si frappante le ton des figures peintes par M. Granet, qu'il y a sans doute dans cette imitation une respectueuse flatterie. Il semble que M. Cogniet ait emprunté, pour peindre ce portrait, la palette où M. Granet a trouvé son Savonarola. C'est la même raideur, la même absence de modelé; il n'y a qu'une chose que M. Cogniet n'a pas su emprunter

à son modèle, c'est l'emploi de la lumière. On se demande comment un peintre, qui n'en est pas à ses débuts, a pu exposer au Louvre une pareille ébauche. La flatterie que je crois deviner dans ce portrait ne suffit pas pour intéresser le public; fausse ou vraie, ma conjecture ne saurait absoudre la négligence avec laquelle sont traitées toutes les parties du visage.

Parmi les quatre portraits de M. Hippolyte Flandrin, il y en a un qui se distingue par une rare habileté. Je veux parler d'une femme vêtue de noir, reléguée, je ne sais pourquoi, au fond de la grande galerie. On pourrait demander à cette toile une couleur plus riche; mais il est impossible de ne pas admirer le savoir consommé avec lequel M. Flandrin a modelé le visage et les mains. Les yeux sont enchâssés avec une fermeté magistrale, et regardent bien. La main gauche, qui passe sous le coude du bras droit, est dessinée avec une rare élégance. En un mot, c'est une œuvre pleine d'excellentes qualités.

Il y a beaucoup à louer dans un portrait de femme de M. Amaury Duval. La tête et les mains sont dessinées habilement; mais c'est une idée malheureuse que d'avoir placé le visage de profil comme un médaillon, d'autant plus que le visage manque de relief. Quant au choix de la robe, c'est une méprise que rien ne saurait excuser. Le ton bleu de cette robe a quelque chose de si criard, qu'il enlève à ce portrait la meilleure partie de sa valeur.

Mme L. de Mirbel a quelquefois envoyé au Louvre des miniatures supérieures à celles de cette année. Dans ses deux portraits de jeunes femmes, les bras ont une forme inacceptable, et nous estimons trop haut le talent de l'auteur pour ne pas le juger avec une sévérité absolue. Toutefois, si Mme de Mirbel est cette année inférieure à elle-même, elle n'en conserve pas moins le rang qu'elle a conquis par ses études persévérantes.

La popularité de M. Gudin est aujourd'hui sérieusement menacée, et, selon nous, c'est justice. M. Gudin, en effet, a tant abusé de la faveur publique, il a tellement exagéré les défauts qui déparaient ses meilleurs ouvrages, il a traité son art avec une telle insouciance, il semble attacher si peu de prix à l'approbation des esprits distingués, que l'indifférence est, de la part de la foule, une sorte d'amende honorable à laquelle nous ne pouvons qu'applaudir. M. Gudin avait reçu du ciel des dons heureux dont il n'a pas su profiter, qu'il n'a pas fécondés par l'étude. Il s'est fié sans réserve à la dextérité de son pinceau, et il a négligé obstinément de consulter la nature. Il s'est fait à son usage un ciel, une mer, un soleil, une brume dont le modèle ne se trouve nulle part, dont il porte le type en lui-même, et il a multiplié les exemplaires de ce type singulier au point de fatiguer la patience publique et de produire la satiété. Les nombreuses toiles qu'il nous montre cette année

ne sont ni pires ni meilleures que les toiles signées de son nom il y a dix ans. C'est toujours la même facilité, la même insignifiance. Bientôt, nous l'espérons, il passera de l'indifférence à l'oubli qu'il a si bien mérité.

Nous ne pouvons passer sous silence un *Site d'Italie* de M. Watelet. L'auteur nous dit qu'il a composé son tableau d'après des études faites à Civita-Castellana. En vérité, ce n'est pas la peine de passer les Alpes pour rapporter de pareilles compositions. Montmartre et la plaine Saint-Denis suffisent amplement. La vue de Saint-Germain et de Ville-d'Avray serait de trop. Avant d'interroger l'Italie, qu'il ne comprend pas, M. Watelet jouissait en paix d'une petite réputation bourgeoise. Il était applaudi presque autant que MM. Bidault et Bertin. Je crains fort qu'il n'ait aventuré son nom en visitant l'Italie. Quoique sa peinture n'ait rien de commun avec le paysage, je lui conseille, dans son intérêt, de s'en tenir à sa première manière.

Les ruines de Balbek, de M. Jules Coignet, doivent plaire singulièrement aux jeunes filles qui commencent l'étude de la peinture. Tout est neuf, luisant, épousseté, dans cette toile endimanchée. Ce n'est pas là l'Orient de Decamps, de Marilhat. Les terrains, les ruines, le ciel, se présentent dans une toilette décente. A la bonne heure! voilà ce qui s'appelle savoir vivre. Ne me parlez pas de ces artistes entêtés qui tiennent à nous montrer l'Orient tel qu'il est. Ils manquent de goût et de bon sens, ils ne comprennent pas les exigences légitimes d'une société civilisée. Ils ôteraient l'envie de voyager aux esprits les plus intrépides. M. Jules Coignet se met à la tête d'une réaction salutaire. Son tableau, il est vrai, intéressera médiocrement ceux qui aiment la peinture, mais il plaira, j'en suis certain, à tous ceux qui aiment à lire l'histoire de France en madrigaux.

Les deux paysages de M. Cabat sont loin de valoir ses premiers ouvrages, quoiqu'ils se recommandent d'ailleurs par d'incontestables qualités. Ils n'ont ni la grace, ni la naïveté de ses premières études; on y sent trop le désir de lutter avec Poussin. *Un Ruisseau à la Judie* (Haute-Vienne) offre un contraste fâcheux entre le style et le sujet. La première manière de M. Cabat, celle qui lui appartient vraiment, convenait merveilleusement à cette donnée. Ici les tons de Poussin étaient sans application, et la composition est froide malgré l'habileté de l'auteur. Je préfère *le Repos,* vue prise sur les bords d'un fleuve. On peut reprocher un peu de lourdeur aux arbres du premier plan. L'air ne circule pas dans les branches; mais le fond est charmant, lignes et couleurs. Que M. Cabat retourne à sa première manière, qu'il renonce à l'imitation des maîtres dont le style ne convient pas à la nature de son talent, et il retrouvera bientôt la faveur qu'il avait si légitimement conquise.

Une *Vue prise dans la forêt de Fontainebleau,* de M. Corot, intéresse

par le choix du site, par l'élégance majestueuse des lignes. On souhaiterait plus de solidité dans les terrains, dans les rochers, dans le tronc de l'arbre qui occupe le premier plan. Ce défaut n'est pas nouveau chez M. Corot. Toutefois il est impossible de contempler sans plaisir cette composition, qui révèle chez l'auteur un esprit indépendant. Son pinceau n'a pas rendu fidèlement toute sa pensée; mais il est évident que l'auteur n'a pas consulté les traditions de l'école, et qu'il a reproduit librement ce qu'il avait librement choisi. C'est un mérite dont il faut lui tenir compte.

Le talent de M. Aligny est demeuré ce qu'il était il y a quinze ans. Dans une *Vue prise à la Serpentara, dans une villa italienne,* il a traité tous les détails avec une précision qui dégénère souvent en sécheresse. Il ne sait pas s'arrêter à temps. Avec moins d'efforts, il obtiendrait un effet plus sûr. M. Aligny est un artiste sérieux, plein de science et de bon vouloir, dont les œuvres plairaient davantage, s'il consentait à sacrifier les parties secondaires pour appeler, pour concentrer l'attention sur les parties principales. Il arriverait ainsi à l'intérêt par la variété.

Dans une *Vue prise à Saint-André* (Ain), M. Achard a montré qu'il sait copier habilement ce qu'il voit. Il y a de la vérité dans la forme et le ton de ses terrains. Ce qui manque à cette toile, c'est l'intérêt. Le talent d'exécution que l'auteur possède ne demanderait qu'à être appliqué dans de meilleures conditions. Le sujet qu'il a choisi a le double inconvénient de ne pas offrir un ensemble de lignes harmonieuses et de ne pas se prêter par son importance à de grandes dimensions. Je ne parle pas des autres compositions de M. Achard, qui donneraient lieu aux mêmes remarques.

La *Vallée de Chevreuse* et la *Coupe de bois,* de M. Troyon, offrent plusieurs détails étudiés avec soin, mais il n'y a dans ces toiles ni grandeur ni fermeté. On y sent le désir plutôt que la faculté de lutter avec la nature. Plantes et terrain, tout est traité avec la même timidité. M. Troyon ne comprend que la moitié de sa tâche; il s'efforce de copier ce qu'il voit, et ne paraît pas même entrevoir la nécessité d'imprimer à ses compositions le cachet de sa pensée, de sa volonté. Ses efforts méritent d'être encouragés; mais il se trompe étrangement, s'il croit que le devoir du paysagiste se réduise exclusivement à l'imitation de la nature.

Tous les tableaux de M. Thuillier ont l'air d'être peints sur porcelaine. Une *Vue prise à Mustapha-Supérieur, près d'Alger,* la *Route d'Alger à la Kasbah,* la *Vallée de Gapeau en Provence,* le *Pont de Saint-Bénézet à Avignon,* le *Ravin de Thiers* (Puy-de-Dôme), tout a pour lui le même aspect, la même couleur. Ses voyages en Italie, en Provence, en Afrique, n'ont pu modifier l'inaltérable uniformité de sa peinture. Il semble qu'il recommence éternellement le même tableau. Il n'est pas un coin où l'on puisse découvrir un grain de poussière, un brin d'herbe agité

par le vent, une pierre noircie par la pluie. Il est difficile de rêver une peinture plus monotone, plus inanimée. C'est la perfection de la nullité.

M. Wyld a peint avec une rare finesse la *Terrasse du couvent des capucins à Sorrente,* la *Villa-Reale à Naples*, une *Vue de Florence*, une *Vue prise à Amsterdam;* il est impossible de ne pas admirer la précision des détails, qui ne trouble aucunement l'unité harmonieuse de la composition. Je regrette seulement que M. Wyld n'ait pas modifié la lumière selon les climats.

J'avais entendu vanter M. Verboeckhoven. On disait qu'il avait retrouvé le secret de Wouvermans et de Paul Potter. Quelle a été ma surprise en voyant à quoi se réduit ce talent prodigieux! Les paysages de M. Verboeckhoven n'ont rien qui justifie toutes ces fanfares. La couleur est terne, la composition froide, le dessin plus qu'ordinaire. Je me suis vainement efforcé de découvrir le mérite mystérieux qui a pu appeler l'attention sur l'auteur. Les animaux placés dans ces paysages, dont on avait fait tant de bruit, manquent de vie et de mouvement. Je crois donc que cette renommée, élevée par un caprice de la mode, n'aura pas une longue durée.

Ici se termine la première partie de notre tâche. La série d'opinions que nous avons émises pourra paraître à quelques-uns de nos lecteurs entachée d'une excessive sévérité. Dans le temps où nous vivons, la louange est tellement prodiguée, que la franchise passe facilement pour injustice. Toutefois nous avons la ferme confiance que la plupart de nos jugemens seront acceptés et ratifiés par les esprits sérieux. Nous avons dit sans ménagement toute notre pensée sur les tableaux exposés au Louvre; mais nous sommes loin de considérer les dix-huit cents toiles du salon comme résumant l'état de l'école française. Plus d'un nom célèbre a manqué à l'appel. MM. Ingres et Delaroche, MM. Paul Huet, Jules Dupré, Rousseau, E. Isabey, n'ont rien envoyé. Pour apprécier avec une entière équité l'état de l'école française, il faudrait parler des grands travaux de peinture monumentale exécutés à Dampierre par M. Ingres, à la chambre des pairs par M. Eugène Delacroix, à Saint-Germain-des-Prés par M. Hippolyte Flandrin. A cette condition seulement, il serait possible de prononcer un jugement général. Bientôt, nous l'espérons, il nous sera permis d'entretenir le public de ces travaux importans, et de tempérer par des louanges méritées la rudesse involontaire des pages qui précèdent.

Dans un prochain article, nous parlerons de la sculpture.

GUSTAVE PLANCHE.

LES

FEMMES TOURISTES

DE LA GRANDE-BRETAGNE.

On dirait que les voyageuses anglaises se sont partagé le monde. Devant moi, cinquante-deux volumes éclos de la plume de vingt-sept dames, — demoiselles, *spinsters*, ladies, *governesses*, marquises, comtesses, duchesses, femmes de marchands, de capitaines ou de pairs du Royaume-Uni, femmes à la mode, femmes de juges habitant les « jungles » de l'Hindoustan, ou de colons de la Nouvelle-Galles du Sud, filles de ces héroïques aventuriers qui vont abattre les chênes séculaires sur les bords du Mississipi et fonder quelque ville inconnue du côté du Texas, — prouvent bien que le globe appartient aux femmes anglaises. Depuis un siècle et demi, des cargaisons de demoiselles à marier sont annuellement expédiées de Londres à Calcutta, et vont embellir la lugubre opulence des nababs. Quelques-unes partent en riant pour l'Australasie ou la *tierra caliente* de l'Amérique méridionale. Il y en a qui vont se perdre, armées d'un crayon et d'un album, à l'ombre des pyramides et dans les chambres souterraines construites par Chéops et Psammetichus; d'autres qui vont causer avec Méhémet-Ali, et lui demander un brin de sa barbe pour le placer dans leur *repository;* d'autres qui, moins aventureuses, endossent l'amazone de drap bleu, sautent lestement sur Fanny, la jument noire, et chevauchent,

accompagnées de l'éternel album, de Paris à Florence et de Florence a Marseille, à travers Chambéry, le Simplon, le Languedoc et la Provence. Certaines frètent un yacht, *le Dauphin* ou *l'Espérance*, tournent le promontoire de Calpé, circumnaviguent la péninsule ibérique, disent bonjour en passant à l'empereur de Maroc, et daignent toucher terre un matin, si le ciel gronde ou menace, si les orangers du rivage les attirent et les séduisent. Le même yacht sert à d'autres, plus hardies, pour traverser l'Atlantique et les jeter, toujours l'album en main, sur les plages nouvelles où la civilisation commence à se faire jour, les prairies du Nouveau-Monde et les montagnes décharnées de l'Orégon. Il en est qui, désertant leur race et leur patrie, acceptent la loi nouvelle d'un mari espagnol ou italien, et sont conduites, par la souple facilité de leur sexe, à railler vivement leurs anciennes amies et à se permettre de bonnes épigrammes contre les mœurs de May-Fair et le *cant* de Londres ou d'Édimbourg. Quelques-unes, surtout celles dont la main est encore à donner, procèdent par admirations anglaises et par citations savantes; elles résument Plutarque, donnent des étymologies d'après Hésychius, analysent Gibbon, copient Villani, et ne décrivent pas le Vatican sans que le chevalier Lanzi, Micali, Mme de Staël, Rosini et Roscoë viennent à leur aide. Ce sont celles-là que j'aime le moins.

Mais savez-vous qu'en cinq ou six années cette locomotion merveilleuse de la race féminine anglaise a produit à peu près quinze mille pages, sans compter les aquatintes, lithographies et gravures sur acier dont leurs jolis volumes sont ornés? Ces éclaireuses du genre humain ne sont pas toutes assurément des femmes de génie ou même d'esprit. Parmi tant de souvenirs personnels et de journaux de voyage tracés au retour, sous les yeux des amis attentifs et ravis, il y a bien des frivolités sérieusement dites, bien du jargon de bonne compagnie, bien de l'érudition trop facile qu'il ne faudrait pas réimprimer, — par exemple, quand l'une nous apprend que Gibraltar vient de *Gebel-Tarik*, et que les Maures sont probablement des Orientaux.

Ce ne serait point toutefois rendre un compte exact de la littérature anglaise et du mouvement subi par elle, que de passer sous silence les nombreuses femmes touristes qui publient tant de volumes après avoir visité tous les pays du monde. Quelquefois elles ont du talent, presque toujours de l'instruction, ou plutôt (comme s'expriment si bien les Anglais) de *l'information;* elles sont surtout remarquables par cette énergie de volonté et cette vigueur souple qui se marient agréablement à d'autres qualités de leur sexe. On nous accuserait de pousser la généralisation au-delà des limites permises, si nous disions (ce qui est vrai pourtant) que l'héroïne du Nord a toujours eu, et qu'elle porte, dans les premiers poèmes scandinaves et germaniques, le même caractère de résolution féminine et d'indépendance plus dévouée que voluptueuse.

Les Allemands possèdent un excellent mot (*selbstændigkeit*) pour exprimer cette vivacité forte d'une personnalité qui subsiste par elle-même, et tire d'elle ses propres ressources. Nous ne discuterons pas ici ce que l'on peut gagner ou perdre à ce mode féminin; mais nous concevons que le penchant locomotif des dames anglaises soit, pour leurs pères et leurs maris, un grand sujet d'enthousiasme. « Où trouvera-t-on, dit l'un d'entre eux, des femmes qui vous écrivent quinze mille pages en six ou sept ans, et qui, à elles toutes, fassent plus de trente mille lieues de mer et de terre dans le même espace de temps? » C'est en effet magnifique, et à Dieu ne plaise que je ne rende pas justice à une intrépidité si persévérante, à une force morale et musculeuse servie par tant d'activité de plume!

Toutefois il ne faudrait pas insulter nos femmes, comme un Anglais, dans une publication très distinguée, vient de s'en aviser à ce propos. De grace, laissez à chacun ses mérites; de ce que la dame anglaise est autre chose, il ne faut pas conclure si vite que ce soit mieux. Elle a le jarret ferme, le coup d'œil pittoresque et la parole vive, nous en convenons; elle publie aussi beaucoup, ce qui peut être considéré comme un bien ou un mal, selon le cas: mais, si vous lui sacrifiez toutes nos mères et toutes nos filles, si vous soutenez qu'elles sont des sottes et des ignorantes, nous serons de moins bonne composition pour les dames anglaises, écossaises et irlandaises qui couvrent la terre et l'océan; nous reconnaîtrons moins facilement le courage, l'intrépidité, la bonne humeur, la grace hardie, dont elles sont douées, et surtout cette ravissante « absence de nerfs, » cette excellente vigueur d'un tempérament prêt à tout, et ce don merveilleux de se trouver bien sous diverses latitudes. Pourquoi jeter le gant à l'Europe entière, et, par cette chevalerie imprudente, exposer les beautés britanniques à de justes représailles? Le champion des voyageuses anglaises est surtout cruel envers nos femmes. « La Française (ainsi s'exprime-t-il) a les yeux vifs comme la langue, elle saurait observer finement et décrire brillamment; mais elle est gênée par une petite difficulté, une bagatelle, que nous sommes presque fâchés d'avoir à indiquer; *elle ne sait ni lire ni écrire!* (*she cannot spell*). »

Hélas! chevalier britannique, vous vous trompez bien. Elle sait lire et écrire, elle ne le sait que trop! et jamais plus grave erreur ne fut commise par ceux de nos romanciers français qui peignent de si folles couleurs vos salons et vos boudoirs. Vous qui êtes inexorable pour les bévues des historiens et des nouvellistes, vous qui riez d'un si bon rire lorsqu'ils disent : « Sir Pelham ou sir Burdett, » ou lorsqu'ils prennent des *pine-apples* pour des pommes de pin, et en font manger deux cent trente aux *aldermen* réunis, ou lorsqu'ils placent Gogmagog parmi les rois saxons, — avez-vous pu tomber dans une erreur qui est en outre une impolitesse? Vous ne savez donc pas ce que la femme fran-

çaise est devenue? Nous avons des Wolstonecraft et des miss Burney par pacotilles. Nos femmes font de la philanthropie et du sentiment pieux comme Hannah More; elles écrivent l'anecdote comme miss Seward; elles traduisent l'allemand comme Sarah Austin. Vous n'avez donc pratiqué la femme française que dans ces livres où les marquises du XVIIIe siècle écrivent *ge vous ême,* ce dont elles étaient fort capables. Nos femmes aujourd'hui orthographient tout cela; hélas! elles produisent l'ode, elles couvent le dithyrambe, elles se hasardent dans le problème mythique et vont jusqu'à la statistique. Mistriss Somerville trouverait des rivales astronomiques parmi nous, et nos cabinets de lecture regorgent de livres féminins. La femme sans orthographe dont vous parlez est devenue une rareté précieuse, et, si l'écrivain anglais l'a déterrée pour ses menus plaisirs, nous ne savons pas trop ou il aura pu la trouver. Chaque jour, la femme illettrée disparaît et se cache dans nos provinces les plus lointaines. Celle qui n'a pas écrit de stances à la lune et au chèvrefeuille commence à n'être pas commune; celle qui est pure de toute nouvelle sanglante ou incendiaire ne se présente pas chaque jour; quant à la femme vierge de contact avec le roman-feuilleton, je ne sais dans quel département voisin des Pyrénées ou des Alpes on pourrait la découvrir. O chevalier anglais, galant pour les Saxonnes et trop injuste pour les Gauloises! nous ne ferons pas payer aux femmes de la Grande-Bretagne le trop juste prix de vos étourderies ou de vos vengeances! Auriez-vous quelque sujet de plainte contre nos compatriotes?

Parlons sérieusement. Il serait temps que les deux nations qui commandent aujourd'hui le mouvement continental et le mouvement maritime de la société européenne se connussent mieux mutuellement et se rendissent une justice plus complète. Libre aux Anglais d'accabler de leur risée ce voyageur qui vient de publier en 1845 un livre où il affirme que les dames anglaises passent leurs nuits et leurs jours à dévorer des pâtisseries, et ces narrateurs qui introduisent dans le salon des familles de la vieille pairie des escrocs de bas étage; nous rirons à notre tour de ces pages anglaises où nos femmes sont représentées comme ne sachant pas lire, et de ces autres pages éloquentes où l'on soutenait, il y a huit jours, dans une des publications les plus répandues à Londres, que notre génération française, indifférente à l'industrie et au commerce, est livrée à l'hallucination de la gloire et au charme des conquêtes. Deux peuples non-seulement voisins, mais formant l'avant-garde du monde civilisé, devraient ne plus parler l'un de l'autre avec cette ignorance bizarre; c'est un service à rendre à la civilisation que de détruire ces derniers vestiges de barbarie.

La femme française, que l'on ne peut accuser de manquer d'esprit, mais dont l'ancienne monarchie cultivait l'intelligence et le savoir-

vivre plutôt que la capacité littéraire, se dirige précisément vers le même but et s'avance dans la même route que le gouvernement constitutionnel de la Grande-Bretagne a rendus, depuis 1688, familiers aux dames anglaises.

Nos conversations sont devenues des monologues, nos réunions des *routs*, la galanterie est un ridicule que peu de gens subissent, et la courtoisie une exception dont peu de personnes se soucient; aussi le *blue-stocking*, invention anglaise, devient-il à chaque instant plus nombreux et plus puissant parmi nous. Les mistriss Montagu et les mistriss Thrale commencent à se montrer en assez grand nombre à Paris, et, si nos compagnes ne rédigent pas leurs voyages aussi souvent que l'écrivain anglais le désirerait, c'est par une raison très simple, c'est qu'elles voyagent peu ou ne voyagent pas. Faut-il chercher de hautes raisons métaphysiques pour expliquer les goûts casaniers d'un peuple continental? Sans colonies et sans marine, nous nous suffirions à nous-mêmes, ce qui ne veut pas dire qu'on doive supprimer les colonies et la marine. Quant à l'Angleterre, que serait-elle, si elle ne répandait à travers le monde ces essaims de voyageurs et de voyageuses armés de mousquets et de plumes, assis sur des ballots de calicot, ou l'album et le crayon à la main? A chaque race son génie, à chaque peuple ses honneurs. Toute grande nation est prédestinée à devenir successivement un instrument distinct, un organe spécial de civilisation. Ce que la Grèce avait commencé par les arts, Rome l'a continué par la guerre. Nous avons agi sur le monde par la sociabilité, le bon sens et la discipline; c'est aujourd'hui le tour de la race anglo-saxonne, assez peu sociable, comme on sait, mais dont l'action s'exerce par le commerce, les voyages et la colonisation. Amoureuse du foyer domestique, elle le traîne partout avec elle. Le *home* la suit sur le pont des navires, dans les forêts désertes et dans les villes qui ne sont pas bâties. Emportée nécessairement par la destinée de sa race, la femme anglaise est parfaitement appropriée, par son esprit d'aventure et d'entreprise, par sa confiance en ses propres ressources et sa résolution dans les circonstances embarrassantes, à la mission qui lui est donnée. Il n'y a pas de point si stérile ou si mystérieux du globe actuel où ne se retrouve cette graine féconde de la civilisation anglo-saxonne : tous les archipels en sont semés. Aujourd'hui même, un M. Brooks est devenu sultan d'une partie de l'île de Bornéo, et la plupart des petites îles de tous les océans, où les navigateurs n'abordent que rarement, contiennent leur famille anglaise, contente de son *fireside*, de son urne à thé et de son indépendance. De vastes portions du globe, telles que l'Australasie, le vieil Hindoustan et les trois quarts de l'Amérique, sont livrées à cette action incessante et gigantesque. Comment les femmes anglaises ne voyageraient-elles pas? Comment s'étonner de la différence qui sé-

pare les habitantes de nos salons, si heureuses de rester à la même place, et voyageant tout au plus de la Scala de Milan au Théâtre-Italien de Paris, de ces touristes infatigables qui ont le pied marin, l'assiette à cheval ferme et excellente, la tenue des rênes parfaite, et qui, avec tout cela, gardent le plus long-temps qu'elles peuvent une forêt de cheveux blonds encadrant un visage rose, l'horreur de certains mots vulgaires, la vénération pour l'ennui du dimanche, et l'habitude des soins attentifs donnés à la *nursery?* La secrète superstition de la famille et du foyer vaut mieux, j'en conviens, que le froissement social et le tracas des salons; l'une se dirige vers le devoir et atteint souvent le bonheur, l'autre cherche le plaisir et se perd dans les angoisses de la vanité ou le marasme de l'ennui. La loi de notre ancienne société fut celle d'un commerce facile entre les hommes; par là nous sommes arrivés à cette sociabilité excessive, charmante, qui n'a pas peu servi la civilisation du monde. Nous avons beaucoup moins sacrifié que les Anglais au petit centre de la famille et à son égoïsme sacré : c'est au contraire de ce centre de la famille qu'émanent toutes les idées nobles et consolantes de l'Anglais. Il a l'esprit de famille et l'esprit de commerce, dont l'un le replie sur lui-même, et dont l'autre le rejette au dehors. Voyageur et conjugal, ces deux penchans contraires s'équilibrent mutuellement, comme chez nous l'esprit de guerre et le besoin de sympathie.

Nos voisins doivent considérer que ce sont là des faits écrits dans la vie sociale des deux races, et non pas des généralités métaphysiques. Il ne faudrait pas se faire un mérite exclusif de ce qui est une nécessité organique. Nous possédons d'excellens mémoires et des biographies personnelles admirables, précisément parce que nous avons vécu dans la société et pour la société. Les Anglais n'en ont guère, mais ils possèdent d'admirables humoristes qui nous manquent, et dont nous pouvons à peine comprendre le mérite et le sens, ce penchant à la sociabilité nous ayant rendus moutonniers et nous ayant fait maudire comme original, c'est-à-dire ridicule, tout ce qui sort du cadre commun et de la discipline sociale. Que notre voisin d'outre-Manche efface donc à jamais de son esprit cette persuasion burlesque, que, « si les femmes de France n'écrivent pas leurs voyages, c'est qu'elles ne savent pas épeler; *they cannot spell.* » Ah! si nous voulions, pour le punir de sa parole discourtoise, lui envoyer seulement, par le plus grand *steamer,* la cargaison de philosophie, de poésies, de facéties et de rêveries dont nos dames sont heureusement délivrées, depuis cinq ans, à Paris et dans nos provinces, le fret et le port lui coûteraient sa fortune!

Pour répondre par l'épigramme au chevalier anglais, nous n'aurions qu'à consulter son spirituel compatriote Thomas Moore, et à lui emprunter sa « Biddy Fudge. » C'est une demoiselle anglaise en voyage dont Thomas Moore, en son meilleur temps, a fait le type des touristes

féminins de son pays. Qu'il était radieux alors, vers 1816, cet ingénieux poète, lorsqu'il tourmentait le régent de ses épigrammes et les puritains de ses saillies érotiques, quand les salons whigs ne juraient que par lui, lorsque sa vivacité pétillante faisait les délices des trois royaumes et la désolation des tories! Depuis Sheridan et Swift, on n'avait pas tiré de plus charmant feu d'artifice irlandais. Biddy Fudge, l'héroïne du *Fudge Family*, la jeune fille qui va visiter le continent et rend compte de ses impressions à ses amies, est, en vérité, un délicieux personnage. L'admirable admiration de toutes choses! la belle naïveté! comme elle se croit obligée de coucher sur le papier, et « par le menu, » le numéro de son fiacre et les yeux noisettes du commis de magasin qu'elle prend pour le roi de Prusse! Moore eût fait d'excellentes comédies. Cette jolie parodie de la voyageuse anglaise, Biddy Fudge, chroniqueuse puérile et tout ébahie des misères et des conquêtes qui lui adviennent, a bien laissé quelques traces, il faut le dire, dans les cinquante-deux volumes que j'ai parcourus, et il ne tiendrait qu'à moi d'être injuste et de faire de ces dames autant de Biddy Fudge. Chevalier anglais, soyez courtois comme moi; il ne faut point, même en un temps démocratique, mal parler des femmes et des sœurs d'autrui; partout on doit ménager, c'est de bon goût, et traiter avec politesse ce que l'Arioste appelle si bien

La schiera gentil, che pur adorna il mondo.

Plus équitable que vous, et vous pardonnant une injustice que réfutent suffisamment la puissance, la vivacité et la netteté d'intelligence dont Mme de Staël, Mme Roland, Mlle de Staal et tant d'autres ont donné d'assez grandes preuves, et dont aujourd'hui même les exemples sont éclatans, nous ne ferons pas payer vos fautes à vos voyageuses. Elles ne sont pas toutes également bonnes à suivre, il est vrai; cependant, en s'attachant à leurs ailes et en suivant leur essor, on obtient sur le monde actuel de curieux renseignemens; elles peuvent fournir une vue piquante du monde aperçu à vol d'oiseau. Les moins bien douées ont un instinct naïf et l'amour du vrai, associé au besoin d'émotions qui distingue leur sexe. Aussi le miroir, ou plutôt les miroirs qu'elles nous présentent, alors même qu'ils manquent d'éclat ou de relief, conservent-ils une fidélité agréable où se révèlent beaucoup de particularités curieuses. En dehors de quelques recherches érudites et de quelques petites affectations de beau style, il y a là mille traits heureux et charmans; frappées des choses extérieures et facilement émues, elles déroulent et déploient le monde tel qu'il est, sans philosophie abstraite ou prétentieuse. C'est une lanterne magique qui n'offre guère que les aspects superficiels et les couleurs les plus apparentes des objets, mais d'où ressort un enseignement grave. Parmi elles, comme nous l'avons dit,

il en est encore qui ne se montrent pas trop pédantes, et qui restent femmes; il en est chez qui la fleur de la naïveté n'a pas totalement disparu. Celles-là nous apprennent ce qui se passe à travers le globe; dans la transparente facilité de leurs récits, on aperçoit les diverses nuances dont le mouvement actuel des sociétés s'empreint et se colore. C'est donc une leçon fort agréable à la fois, et très bonne à recueillir, que celle-là. L'une a vécu avec les femmes esthoniennes, sur les bords de la Baltique, dans un pays pâle et doux, comme les fleurs d'hiver qui se maintiennent brillantes sous la neige; l'autre sait exactement le dialecte nouveau dont les Anglo-Hindous commencent à se servir; une autre, née à Édimbourg, *bonnie lassie*, élevée dans le sentiment et la métaphysique, est devenue Espagnole et Mexicaine, au point que six taureaux *matados* lui suffisent à peine. Ce babil est souvent agréable, quelquefois ennuyeux, délicieux de temps à autre.

Établissons parmi les dames voyageuses des classes aussi artificielles que les subdivisions botaniques de Tournefort; sans cela, nous ne parviendrions jamais à nous en tirer. En voilà vingt-sept qui gazouillent et racontent, qui s'exclament et déclament, qui vont à cheval et à pied, en yacht et en *steamer*, crayonnant, peignant leurs aquarelles, et remplissant leurs albums de tout ce qui se présente à leurs regards ou à leur esprit. Je commencerai par les *savantes*, dont je me débarrasserai bien vite; le tour des *paresseuses* viendra ensuite, de celles qui font en Espagne ou en Provence une petite promenade agréable et sans péril; puis je parlerai des *grandes dames*, qui s'ennuient du train ordinaire de la vie élégante, telle qu'on la mène à Paris, à Florence ou à Londres, et vont remettre un matin au Caire, chez Méhémet-Ali, ou chez le gouverneur de la Mecque, leur carte de visite; enfin les *touristes lointaines*, les vraies voyageuses, celles qui traversent à dos d'éléphant les «jungles» de l'Hindoustan et suivent leur mari jusqu'aux plages inconnues de la Tasmanie, m'occuperont spécialement, et après tout, n'en déplaise à leurs rivales, ce sont bien les plus vraiment intéressantes.

Certes, il n'en est pas de plus savante que miss Catherine Taylor (1), à moins que ce ne soit mistriss Hamilton Gray, dont la visite aux tombeaux étrusques (2) mérite une mention honorable de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. De plus érudits que nous, M. Victor Leclerc ou Angelo Maïo, décideront les grands problèmes que le passé recouvre de son ombre la plus profonde, et à la solution desquels la dame écossaise a consacré ses loisirs, ses voyages et ses veilles; il s'agit de savoir si les Étrusques vinrent de la Rhétie ou de l'Asie-Mineure, de l'Égypte ou de la Phénicie. Mistriss Gray penche pour l'Égypte; ceux qui ont

(1) *Letters from Italy*, by miss Catherine Taylor; 2 vol., 1845.
(2) *The Sepulchres of Etruria*, by mistriss Hamilton Gray; 2 vol., 1843-1845.

étudié les tables eugubéennes et les inscriptions de ces vieux tombeaux, écrites dans une langue perdue, sont seuls compétens pour terminer la controverse, et pour donner sa juste récompense à l'une des personnes les plus savantes de notre époque. Elle écrit avec fermeté, elle expose les faits avec lucidité, et les ronces dont les vieux sépulcres sont couverts ne l'effraient pas plus que les méchantes auberges de Terracine et les périls ou les ennuis du voyage. C'est la seule justice que notre compétence bornée puisse se permettre de lui rendre.

Les connaissances variées que miss Taylor a semées dans son livre sur l'Italie sont d'une nature plus élégante et plus facile; elle a lu presque tout ce qui s'est écrit sur ce pays, et elle en donne d'utiles et d'agréables extraits. Le bon sens et le goût recommandent son œuvre, assez innocente, convenable, décente, couverte d'un voile brodé qui ne fait pas le plus petit pli et ne se soulève jamais. Or, le grand charme des voyages, c'est de laisser entrevoir le voyageur, c'est l'originalité des émotions; comment une fille qui se respecte et veut se marier dirait-elle ses impressions au monde qui l'écoute? A titre d'écho poétique et de reflet savant, miss Taylor a bien son mérite; je voudrais cependant que l'on n'écrivît plus de voyages pour nous apprendre que Michel-Ange a peint *le Jugement dernier*, et que les cuisiniers de Marseille excellent à confectionner la bouillabaisse; les éruptions du Vésuve me fatiguent, les ruines sont usées, les descriptions du soleil couchant sur la Méditerranée lassent mes yeux. C'est bien pis, quand une jeune personne à peine sortie de la coque du pensionnat feuillette Raphaël Mengs ou Plutarque, sous la direction de son cousin ou de son frère, et me sert, à propos des débris d'Athènes, un abrégé de la vie de Lycurgue, escorté d'une lithographie représentant le Pnyx et le cap Sunium. On m'a conté si souvent la mort de Socrate, la destinée des Abencerrages et les cruautés d'Ali-Pacha; ne me les répétez pas sur papier vélin. J'aurais bien des choses à dire là-dessus non-seulement à miss Taylor, mais à mistriss Ashton Yates et à quelques-unes des agréables touristes dont je vais m'occuper. J'admire dans leurs savantes veilles des filles et des femmes très bien élevées; certes, on n'aurait aucune objection à les avoir pour sœurs ou pour femmes, tant elles sont décentes et raisonnablement instruites; ce savoir et cette décence, lieux communs honorables qui garantissent le bonheur de la famille et la paix du mari, sont, faut-il le dire? profondément fastidieux comme lecture. C'est bien puéril pour être si lourd, et bien lourd pour être si puéril.

Mistriss Ashton Yates (1) et mistriss Dalkeith Home (2), beaucoup trop historiques encore selon moi et trop versées dans les livres de toutes

(1) *Letters from Switzerland;* 2 vol., 1843.

(2) *Ride on Horseback, from Paris to Florence;* 2 vol., 1845.

couleurs, prodigues de citer Muller, Villani, Malaspina, Simonde Sismondi, et toutes les chroniques du monde, n'appartiennent pas, grace à Dieu, à la grosse cavalerie des savantes; elles ont des pages très charmantes et se mêlent à la sphère plus agréable des *paresseuses,* qui voyagent pour s'amuser et ne vont pas trop loin. Je les préfère, à ce dernier titre; ce sont malheureusement des paresseuses honteuses, elles ont peur d'être trop simples, et je les soupçonne d'avoir voulu corriger à coups d'érudition cette heureuse nonchalance et cette voluptueuse recherche des sensations les plus innocentes de la vie. Dès qu'elles se mettent à me dévider les vieilles anecdotes de Bonnivet et de Berthelier, que je trouve dans toutes les biographies, je les ai en très grande horreur. Mistriss Dalkeith Home me plaît mieux quand elle passe un gué et qu'elle a peur, quand la nuit dans le Simplon l'épouvante, ou quand sa jument Fanny ne veut pas avancer. Cette Fanny, la jument noire à laquelle notre écuyère adresse, à la fin de son livre, de très jolis vers, m'intéresse particulièrement; mais pourquoi mistriss Dalkeith Home entrelarde-t-elle son voyage à cheval de tant de lambeaux sur Charlemagne et Roland, Carmagnole et Rienzi, le Tasse et l'Arioste? Moins accomplie, elle me plairait mieux; il y a au monde deux choses qu'il faut faire tout bonnement, voyager et dormir.

Les vraies *paresseuses,* celles qui évitent l'air scientifique et les citations sans fin, tombent, je l'avoue, dans un autre petit défaut; celle-ci nous apprend qu'elle a rencontré un beau perroquet vert et jaune, qui disait : *Por-r-r-tez armes!* c'est ainsi qu'elle décrit Lisbonne. Celle-là s'extasie sur ce qu'elle a trouvé dans Paris un porteur d'eau qui marchait *tête nue!* Eh bien! je m'arrange mieux de cette *talkativeness,* de ce babil et de ce papotage inoffensifs que de l'érudition abstruse de celles qui emportent en croupe une bibliothèque entière et tournent le dos au Mont-Blanc pour consulter Saussure. Les dames de cette seconde classe abusent un peu du combat de taureaux, des arabesques de Cordoue et des troubadours provençaux. Miss Stewart Costello (1), par exemple, n'a rien de bien neuf à nous offrir; seulement ses traductions et ses légendes provençales ne manquent pas de grace, et sa courtoisie envers nous est parfaite. Elle est loin de pouvoir rivaliser avec deux très jolis ouvrages, connus depuis assez long-temps, *la Femme oisive en Italie* (2), par la spirituelle lady Blessington, et *le Journal d'une femme qui s'ennuie* (3) (*Diary of an ennuyée*), par mistriss Jameson, écrivain d'un goût délicat et d'un bon style. Ces agréables aquarelles, mêlées de rêveries, d'anecdotes et de descriptions de la nature, se distinguent par

(1) *Bowers and Vineyards of France,* by miss Stewart Costello; 2 vol. in-8, 1843.
(2) *The Idler in Italy,* by lady Blessington; 2 vol., 1832.
(3) 2 vol., 1836.

une douceur lumineuse et gaie, préférable aux mordantes railleries de mistriss Trollope (1) et aux plaintes statistiques de lady Vavasour (2).

Parmi les bonnes causeuses de ce groupe, citons mistriss Romer, femme d'esprit, qui a le bon sens de rester frivole quand l'envie lui en prend et d'écrire à peu près ce qu'elle pense de tout le monde (3). Elle cause un peu trop avec les aubergistes de Nîmes, et place dans ses beaux volumes plus d'une anecdote au moins apocryphe, alimens dont l'assaisonnement nous semble un peu provençal. Nous avons bien aussi quelques querelles à lui faire, à cette gaie et gracieuse mistriss Romer, qui n'aime ni les grands airs ni les affectations féminines. Où a-t-elle vu que la France soit si essentiellement anti-pittoresque, et que les plaines fertiles de la Beauce ou les agréables pâturages de la Normandie nous semblent, à nous Français, le *nec plus ultra* de la beauté et de l'originalité en fait de paysage? Région intermédiaire et centrale, touchant au nord et au midi, et distinguée surtout par la souplesse et l'aisance des assimilations, la France a pour principal caractère une variété sympathique, et, pour centre moral, un bon sens naïf qui accorde les dissonances, réunit les contrastes, et ne ressemble pas mal à ces plaines agréables et peu hardies de la Touraine et de l'Anjou. La Franche-Comté ne rappelle guère la Provence, ni le Languedoc les environs de Colmar. Si mistriss Romer a, l'année prochaine, quelques jours à nous donner, qu'elle aille donc visiter les croupes verdoyantes des Vosges et la douce et fraîche majesté de ces solitudes; puis qu'elle traverse la France, elle se trouvera en face des montagnes des Pyrénées et de leurs gaves: elle pourra choisir entre les Verrières suisses et le golfe de Lyon. Nous soupçonnons mistriss Romer elle-même de n'avoir pas pour le pittoresque un goût aussi vif et une vocation aussi prononcée qu'elle le suppose. Ce qu'elle fait le mieux, ce sont les portraits à demi burlesques; il y a un vieux Portugais, par exemple, qu'elle rencontre sur le paquebot : frisé, poudré, charmant, idyllique, débris galant d'un monde détruit, et qui va rendre visite à sa maîtresse de vingt ans; il traverse la mer pour cela, ne trouve plus qu'une tombe, et revient dîner à la table d'hôte, avec une mélancolie gracieuse mêlée d'appétit dévorant. Elle décrit aussi fort bien le capitaine anglais à la recherche des émotions, s'attachant à Montès, le célèbre *matador,* et se penchant sur les barrières du combat pour obtenir à tout prix l'épée qui a fait tant de merveilles. Notre touriste a voyagé sur les bords du Darro, du Guadalquivir et du Rhône, comme on voyage dans un salon, en quête des ridicules.

(1) *Belgium and the Netherlands,* etc.; 1834.
(2) *My last Tour and First Work,* by lady Vavasour; 1 vol., 1845.
(3) *The Rhône, the Darro and the Guadalquivir;* 2 vol., 1845.

Elle raconte trop de petits romans; mais les folies dont sa route est semée ne lui échappent pas, et elle les immole d'un air gracieux et d'une main sûre, chez ses compatriotes même et ses co-voyageuses. Quelle est cette grande dame irlandaise, assise avec une nonchalance si raide et un dédain souverain de toutes choses sur le pont d'un *steamer* français? Il faut qu'on lui apporte vingt coussins, et qu'on lui prodigue toute espèce de soins. On fait si peu d'attention à elle, à son titre et aux splendeurs combinées de sa personne et de son blason, que c'est en vérité pour en mourir. Lorsqu'elle se trouvait récemment, à bord du *Vanguard*, trois-mâts anglais, l'équipage entier n'était-il pas à ses ordres? ne commandait-elle pas comme une reine? Hélas! qu'est devenu ce pouvoir? Elle a payé, comme tous les passagers de première classe, la somme convenue, et la voici confondue dans la foule française et italienne. Les longs gémissemens qu'elle pousse attirent près d'elle le capitaine français, qui croit bonnement avoir affaire à une malade, et donne à la grande dame ses consolations en conséquence. « — Eh bien! cela va mieux! Ça va se dissiper tout doucement! C'était seulement le premier roulis qui vous aura incommodée; tout à l'heure, vous serez parfaitement remise. — Oh! non, répond la grande dame, cela va très mal, cela n'ira jamais mieux. Cela ne peut aller bien sur un bateau à vapeur, sur un bateau français surtout. Je ne peux souffrir que les navires anglais, les grands vaisseaux à voiles. » Notre capitaine rougit et balbutia; il était frappé au cœur. Cependant la vieille politesse de notre race l'emporta, et il reprit : « Écoutez donc, madame, je ne dis pas que les vaisseaux voiliers ne soient plus agréables sous plusieurs rapports; mais du moins vous conviendrez que les vapeurs possèdent sur eux l'immense avantage de la vitesse et de l'exactitude, car, à quelques heures près, on peut toujours calculer la durée du trajet. — Qu'est-ce que cela me fait? répond d'un ton âpre la dame irlandaise, si, en attendant, je dois être empoisonnée par votre fumée et votre mauvaise odeur? Ah! donnez-moi le *Vanguard!* mon Dieu! donnez-moi le *Vanguard!* » Le capitaine fut très étonné de ce mot : le *Vanguard!* « Plaît-il, madame? le *Vanguard!* Je ne sais trop ce que cela veut dire. Je crains fort que nous n'en ayons pas à bord! » Une dame voisine de la scène, et qui pourrait bien être précisément mistriss Romer, se pencha vers l'oreille du capitaine et lui persuada que le *Vanguard* n'était autre qu'une cuvette. « Ah! c'est cela! Antoine! vite, servez madame! » — Et la dame reçut cet inutile secours, pendant que le capitaine restait persuadé de l'identité des deux mots *cuvette* et *vanguard*.

Mistriss Romer, on le voit, est l'Anglaise preste, leste et d'excellente humeur, qui prend le temps comme il vient, le monde comme il va, le soleil quand il luit, la brise quand elle souffle. La morosité, l'extase, l'évanouissement et le spasme admiratif lui sont inconnus. Ses pensées,

fort naturelles, et ses phrases, qui se poussent comme des vagues joyeuses,

> Vengono e van, come onda al primo margo,
> Quando piacevole aura il mar combatte (1).

On aime cette gaie et douce nature, « excellente chose chez une femme, » comme dit Shakspeare, et qui se montre partout dans les deux volumes de Mme Romer. Elle n'a d'autre tort que de traduire trop d'arabe et d'aimer trop les khalifes et Boabdil.

Je ne trouve chez elle rien qui rappelle la vulgarité admirative de Biddy Fudge, ni le *bluism* érudit des *governesses;* elle est exempte aussi de cette minauderie dégoûtée et de cet air d'indifférence universelle qui caractérise la classe des grandes dames voyageuses. Celles-ci, parcourant la terre et les mers sur leur propre vaisseau, escortées de tout un monde (*mundus muliebris*), armées de pistolets, de dagues, de filets, de crayons, de daguerréotypes, de coussins à vent, de femmes de chambre, d'une toilette complète, d'un chapelain, d'un dessinateur, de deux enfans, d'une nourrice et d'un mari,—on ne peut pas dire qu'elles voyagent; elles font voyager le monde devant l'Angleterre, représentée par elles. De temps en temps, leurs longs cheveux s'agitent, leur tête se soulève languissante, leurs lèvres roses s'entr'ouvrent, et elles laissent tomber dans le vide les deux mots sacramentels du bon ton qui voyage : « C'est *très satisfaisant.* » Si la Jungfrau a paré ses glaces éternelles des plus belles teintes violettes et roses, c'est *très satisfaisant.* Une nuit sombre, un bel orage, une jeune Gaditaine dansant avec cette mollesse accentuée qui, depuis les Romains, n'a pas perdu son pouvoir, tout cela est *très satisfaisant.* On accepte même comme *highly satisfactory* un beau voleur rencontré dans la montagne; le combat de taureaux est *très satisfaisant,* et la première vue de Jérusalem et du tombeau de Jésus-Christ *très satisfaisante* aussi. On n'est pas grande dame sans ces deux mots.

Hélas! l'avouerai-je? j'en ai assez de la Grèce et de l'Italie. La satisfaction exprimée si royalement par toutes ces dames, j'ai peine à la partager. Donnez-moi des pays neufs et des régions inexplorées. Ouvrez-moi des régions où tout ne soit pas *highly satisfactory.* De fort spirituelles grandes dames ont pensé comme moi, et je citerai parmi elles, en première ligne, lady Henriette Vane, marquise de Londonderry (2), que ses propres compatriotes n'ont guère ménagée. Elle se montre rarement satisfaite, même du sultan Abdul-Medjid, qui, à la vue de sa toilette de bal

(1) Vont et viennent comme l'onde sur le bord de la plage, quand une joyeuse brise livre combat à la mer.

(2) *Visits to the Courts of Vienna and Constantinople;* 1845.

et de sa beauté éclatante, ignorant que le plus grand costume est d'en avoir très peu, l'a prise pour ce qu'elle n'était pas et lui a tourné le dos. Je dois nommer surtout l'honorable mistriss Damer Dawson (1), qui est bien une des plus aimables causeuses de salon qui aient jamais pris la plume. Sa vivacité et sa bonne humeur de bon ton ne l'abandonnent jamais, et, sans affecter de prétentions pédantesques, sans viser au beau langage et à l'imagination, elle a le style le plus vivace, le plus léger et le plus doré qui se puisse imaginer, un vrai style de boudoir. C'est elle qui veut transférer à Londres, pour éclairer une fête, cinq à six esclaves porteurs de torches, qu'elle regarde comme de beaux chandeliers vivans. C'est elle aussi qui, après avoir placé dans sa collection de *barbes* autobiographiques les dépouilles de Napoléon, de Nelson et de Washington, adressa la même requête à Méhémet-Ali. « Elle lui aurait demandé sa tête, dit à ce propos un Anglais fort spirituel, qu'il aurait été moins surpris. » Cependant il se rappela que mistriss Damer Dawson avait de beaux yeux européens, ce qui est sur la face du monde une valeur réelle, et il lui légua par testament cette même barbe dont la possession est, par acte authentique, assurée aux héritiers légitimes de mistriss Damer Dawson.

Je n'ai pas caché ma préférence pour les voyageuses lointaines et qui nous apprennent quelque chose; telles sont mistriss Meredith, l'auteur des *Lettres de Madras*, mistriss Houston et mistriss Rigby. Ce sont femmes de courage, de persévérance et d'indépendance, qui ne craignent pas d'accompagner au bout du monde les objets de leurs affections; ces qualités morales se transforment souvent en un excellent style, plein de vigueur et de coloris. Mistriss Rigby, par exemple, dans ses *Lettres écrites des bords de la Baltique* (2), a donné des renseignemens tout-à-fait inconnus à l'Europe sur une région rarement visitée par les voyageurs, l'Esthonie. Son style n'est pas seulement facile et gracieux, il s'élève quelquefois jusqu'à la beauté pittoresque, et reproduit avec vérité les sensations d'une nature distinguée et d'un esprit rare. Immédiatement après son retour en Angleterre, mistriss Rigby a succombé aux fatigues de la route, et son mari, qu'elle accompagnait, publie son agréable ouvrage, avec cette dédicace d'une bizarrerie touchante : *A celle dont la présence rendait chaque plaisir plus vif, dont l'affection allégeait toutes les souffrances, et dont le souvenir a prêté à la révision de ces lettres un charme douloureux, je dédie son propre volume.*

En effet, ce petit volume de Mme Rigby est un des plus aimables livres

(1) *Syria, Egypt*, etc., by mistriss Damer Dawson; 2 vol., 1845.

(2) *Letters from the shores of the Baltic.* 1 vol. Murray, 1846 (*Colonial Library*).

qui aient paru dans ces derniers temps. La couleur en est parfaite de vérité, de transparence et de sensibilité féminine. Domiciliée quelques mois à Réval, métropole obscure de ce pays perdu, elle y a retrouvé avec étonnement toutes les mœurs de la vieille Angleterre du temps des Saxons; elle se plaît surtout à décrire la souveraineté domestique des dames esthoniennes, et les magasins immenses de provisions sur lesquels elles exercent une autorité sans limite, et ces vastes maisons plus commodes qu'ornées, portant les caractères d'une richesse rustique et d'une abondance sans élégance. Les scènes d'automne, que son pinceau rapide et vif esquisse avec beaucoup de vigueur, ont une grace particulière, et son séjour à la cour de Saint-Pétersbourg lui a fourni des pages curieuses et instructives sur l'agrandissement progressif et menaçant de cette Asie glacée qu'on nomme la Russie.

Quant à mistriss Charles Meredith, elle nous conduit bien plus loin, en Australasie; elle est aussi un bon spécimen de l'Anglaise courageuse, conservant l'esprit de famille dans la vie nomade, et une aimable ingénuité au milieu des études scientifiques. Avant son mariage avec la personne dont elle porte le nom, elle était connue sous celui de miss Twamley, et plusieurs de ses ouvrages sur la botanique et sur l'histoire naturelle lui avaient valu un certain degré d'estime, sinon de célébrité. Elle a suivi son mari à la Nouvelle-Galles du Sud, et la narration de son voyage, le récit de son séjour dans cette colonie, entre 1839 et 1844, récit auquel il ne faut pas demander d'observations philosophiques ou politiques, ont de l'agrément et de la nouveauté. C'est surtout la nature, et la nature animée, qu'elle reproduit de couleurs accentuées et bien senties. On voit très bien dans son livre ce pays, où tout semble ébauché, même les animaux et les arbres, région paradoxale, où rien ne vit et ne meurt comme en Europe. Pour les habitans de ces antipodes notre été c'est l'hiver, et notre hiver c'est l'été. Chez eux, le baromètre tombe pour annoncer le beau temps et s'élève pour indiquer le mauvais temps. Leur vent du nord est chaud, leur vent du sud est froid. Leur myrte est un bois de chauffage, leur cèdre tapisse les plus humbles cabanes, et leurs champs sont séparés par des haies d'acajou. Ils ne connaissent que des cygnes noirs et des aigles blancs; la sarigue, animal particulier au pays, conserve dans une poche naturelle les petits qu'elle produit, et le kangurou, espèce intermédiaire entre l'écureuil et le daim, est presque aussi bizarre dans sa forme que l'*ornythorincus paradoxus,* petite taupe armée d'un bec de canard, et qui se reproduit par des œufs qu'elle couve. Ils ont des oiseaux, comme le *mellifaga,* dont la langue est un petit balai, des poissons qui tiennent le milieu entre la raie et le squale, des cerises dont le noyau est extérieur et la pulpe intérieure (*exocarpus cupressiformis*), et des poires en bois dont la queue pousse à l'envers (*xylo-*

melum pyriforme). Ce pays étrange est presque désert, et il n'y a qu'une bande très mince de la côte qui soit habitée par des colons, tous âpres à faire fortune, et par des *convicts* tirés des tavernes et des bouges de Londres. Il est heureux qu'une observatrice attentive, telle que mistriss Meredith, ait planté là sa tente, pour nous donner une description détaillée et féminine de tant de singularités naturelles. Déjà plusieurs espèces se sont perdues, et l'on sait que personne n'est plus inattentif aux beautés de la nature et à ses bizarreries que le paysan et le colon. Pour eux, une forêt n'est autre chose qu'un amas de cordes de bois, et la plus misérable taverne a plus d'attrait et plus d'intérêt qu'un merveilleux paysage. Ce sentiment du pittoresque, que l'on serait tenté d'associer naturellement aux scènes et aux aspects primitifs, est au contraire un des résultats extrêmes de la civilisation; on ne doit rien attendre de poétique, dans le sens de la création littéraire, des peuples dont l'activité matérielle se porte vers l'accroissement de leur bien-être, et pour qui le monde physique n'est qu'un vaste atelier. En vain les Américains du nord cherchent-ils leur poésie, en vain des bataillons d'hommes civilisés débarquent-ils chaque jour sur les plages de la Nouvelle-Galles du Sud, si riche en singularités naturelles : les sociétés destinées à produire plus tard la littérature appropriée à ces latitudes ne sont pas nées, et s'annoncent à peine.

On ne doit donc pas s'étonner que les meilleures et les plus vives descriptions de l'Australasie, de la Tasmanie, de l'Amérique septentrionale, soient dues non à la plume des anciens colons ou de leurs fils, mais aux nouveaux arrivans, que l'imprévu des spectacles stimule et sollicite, et qui apportent dans ces pays les résultats intellectuels d'une civilisation vieille, puissante et observatrice. Les femmes ont, sous ce rapport, un grand avantage; elles ne sont pas, comme leurs maris, pressées de ces intérêts violens qui émoussent toute sensibilité. Leurs yeux restent ouverts, leur curiosité excitée cherche à se rendre compte de la nouveauté des aspects, et ce sont elles qui retracent avec le plus de verve et de vivacité la chronique de ces nouvelles régions. Je ne connais rien de plus curieux que les descriptions d'animaux inouis, rien de plus brillant, j'allais dire de plus séduisant, que les crapauds et les grenouilles de mistriss Meredith. Chacune des nuances qui parent ces habitans des marécages australasiens est pour elle un sujet d'enthousiasme descriptif; elle s'y complaît, et ses habitudes studieuses prêtent de l'exactitude et de la précision à son admiration même. Je suis persuadé qu'on ira plus tard chercher dans ses pages des espèces qui se seront perdues. Lorsque la civilisation aura fait son œuvre et transformé le sol et le pays, lorsque les colons auront dépossédé la race indigène et conquis ces plaines centrales, espaces inconnus, qui n'ont été visitées par aucun

voyageur, et où l'on ne sait pas même s'il y a de l'eau et des arbres, le voyage de cette dame aura le mérite de perpétuer un monde disparu.

Une Américaine, habitante des Backwoods, forêts limitrophes du Canada, s'est mêlée à cette foule de voyageuses et de conteuses anglaises, mais sans beaucoup de succès. *Forest Life* (*la Vie des Forêts*) n'est ni un livre (1) ni un voyage, mais un rêve ou plutôt le bâillement prolongé d'une personne qui rêve qu'elle s'ennuie. Au fond de quelque *log-house*, cabane faite de bûches non équarries et recouvertes encore de leur écorce, imaginez une pauvre jeune femme n'ayant d'autre consolation et d'autre plaisir que ce déplorable papier qu'il faut mélancoliquement noircir. Où trouver les alimens de la curiosité, de la sensibilité et de l'imagination? Que faire dans cette asphyxie complète du cœur et de la pensée? La solitude, douce aux poètes et aux rêveurs des vieilles civilisations, doit la meilleure partie de sa grace et de son charme au voisinage des grandes villes et à la presse brûlante des intérêts auxquels il s'agit d'échapper. Rousseau se réfugie à Montmorency, Gibbon médite à Lausanne, Byron se cache aux environs de Trente ou de Vérone; là, ils se concentrent, se retirent en eux-mêmes, et échappent aux mille influences qui dissiperaient leurs forces. Je ne sache pas qu'un seul livre digne de remarque soit encore éclos dans les pampas ou la Sibérie. L'auteur anonyme du *Forest Life* se traîne en languissant, comme elle peut, d'une description hollandaise de cuisine et d'intérieur à une reproduction insipide de je ne sais quels commérages américains, murmures somnolens d'une existence à la fois raide et léthargique.

Il y a mieux que cela dans la narration publiée par mistriss Houston (2). Ce même *Dauphin* (*the Dolphin*), le yacht que lady Grosvenor a dirigé dans sa course méditerranéenne, a porté mistriss Houston vers les rives lointaines du Mississipi, et, s'il faut en croire le portrait sur bois du navire féminin, c'est en réalité un charmant bijou que cette embarcation coquette, avec ses voiles de toute espèce, sa svelte taille et sa gracieuse allure. Fragile, mais bravant les orages, *le Dauphin* l'a conduite tour à tour saine et sauve à Madère, à la Jamaïque, puis à la Nouvelle-Orléans, et enfin à Galveston et Houston, villes à peine nées, dont elle fait la description peu agréable et très naïve. Notre époque de fusion semble destinée à donner de cruels démentis à l'un de nos apôtres les plus aimés, à Jean-Jacques Rousseau. Ces sociétés demi-sauvages, qui ne possèdent encore ni littérature ni poésie, et que la vie des cours n'a certes pas corrompues, ne valent pas à beaucoup près les vieilles

(1) Boston, 1845, 2 vol. in-12.

(2) *Yacht Voyage to Texas*, by mistriss Houston; 2 vol. in-12.

sociétés que la philosophie a frappées de ses anathèmes, et s'élèvent seulement un peu au-dessus des tribus sauvages, qui ne sont pas des sociétés : groupes hostiles et affamés, où l'on se tue mutuellement quand on a grand appétit, et où l'on dort quand on digère, voilà évidemment à quoi se réduit la vie sauvage vantée par le philosophe de Montmorency. Étudiez les tableaux peints sur place, avec une grande fidélité, par mistriss Houston; vous n'aurez aucune envie d'aller demeurer, ni parmi les *Lipans* de la Floride, qui se débarrassent de leur femme en l'égorgeant sur la route, ni parmi les Texiens, toujours armés du *couteau-bowie* (*bowie-knife*), et qui ne reconnaissent pas d'autre magistrature que celle-là.

Au-dessus même de mistriss Meredith et de mistriss Houston, je placerai l'auteur des *Lettres de Madras* (1), plus variée que l'une, plus spirituelle que l'autre. Sa relâche à l'île de Tristan d'Acunha mérite d'être rappelée et prouve ce que j'ai dit plus haut de l'ubiquité anglaise. Tristan d'Acunha est une pauvre petite île ou plutôt un rocher jeté dans la mer, et orné de quelques touffes de gazon. Lord Castlereagh imagina, vers 1817, que cet îlot presque stérile pourrait offrir un point de communication dangereuse avec Sainte-Hélène et avec le prisonnier que l'on gardait à vue. Un caporal anglais, nommé Glass, et ses hommes allèrent donc habiter Tristan d'Acunha, pour accomplir les volontés de Castlereagh et prévenir les conspirations possibles. Plusieurs moururent, d'autres demandèrent la permission de retourner en Angleterre, d'autres se marièrent; le caporal Glass s'intitula gouverneur de l'île, régna sur trente-deux enfans appartenant à lui-même et à sa troupe, sur cinquante bêtes à cornes, douze acres de pommes de terre et quelques gerbes de blé. République ou monarchie, la petite société prospéra et se trouva si heureuse, qu'elle ne voulut plus déloger après la mort de Bonaparte. Les autorités anglaises ne virent aucun inconvénient à ce que cette singulière colonie et son *gouverneur* restassent domiciliés sur leur rocher. La spirituelle Anglaise qui allait à Madras rendit visite au gouverneur Glass, dont elle admira l'excellente santé et la bonne humeur. « Tout ce qui nous manque ici, lui dit-il, ce sont des clous; le vent nous enlève nos maisons de temps à autre. » Il aurait donné pour un clou toutes les guinées du monde. « Nous sommes d'ailleurs fort heureux, disait-il encore. Mes sujets n'ont jamais de disputes; nos femmes seules se querellent, et nous sommes obligés de mettre la paix. Pour moi, je suis gouverneur, maître d'école et chapelain; j'enterre et je baptise; je lis le service chaque dimanche, le tout d'après le rite anglican, mademoiselle, et mes écoliers épellent déjà leur Bible *très joliment*.

(1) *Letters writted from Madras*, by a Lady; 1846.

« Je fais des habits avec la toile que nous apportent les *baleiniers*. Les dames sont plus difficiles à habiller; elles sont rarement contentes. Nos souliers nous coûtent peu de façon; nous fourrons tout simplement le pied dans une peau de cachalot, lorsqu'elle est encore moite; elle prend la forme du pied, et le soulier est fait. — Avez-vous des livres, et quels sermons récitez-vous à vos ouailles? lui demanda la voyageuse. — Je n'ai qu'un volume avec ma Bible; ce sont les sermons de Blair, dont je lis un régulièrement tous les dimanches depuis quinze ans. Nous ne les comprenons pas encore; — cela viendra. »

Le Skipper, ainsi se nommait le navire qui portait la jeune touriste, salua d'un coup de canon ce gouverneur plus heureux que Sancho dans son île, tira deux fusées en son honneur, et alluma deux flammes du Bengale au départ. Le gouverneur répondit par un feu de joie sur le rivage de ses rochers, et suivit de l'œil l'embarcation anglaise qui se dirigeait vers Madras.

Au moment où la jeune Anglaise, petite personne d'ailleurs fort éveillée, tombe au milieu de la société hindo-britannique, bizarre amalgame de coutumes saxonnes et de souvenirs brahmaniques, son livre devient particulièrement intéressant. Cet esprit vif, captivé par les singularités qui l'environnent, en reproduit la nouveauté d'une manière piquante, et la philosophie se trouve au fond. Ce n'est pas là évidemment une société ébauchée ou qui commence; la civilisation ne manque pas, tout au contraire. Le monde hindoustanique a traversé les phases diverses de la civilisation. Il croit, ce qui est un indice de mort, à la toute-puissance du mensonge et de la ruse; il pousse la politesse, la souplesse, la circonspection, la tricherie, la captation, qualités des peuples détruits, jusqu'au dernier degré de subtilité systématique. Un jour, un brahmane alla rendre sa visite à la jeune voyageuse, devenue femme d'un magistrat anglais du pays, et après les civilités courtoises qui constituent le code de moralité de cette race : « Permettez-moi, lui dit-il, de vous donner un conseil et de vous prier de le transmettre à votre mari; *il ne ment pas assez*. Si le maître (les Hindous comme les Italiens emploient la troisième personne par courtoisie) suivait ce conseil et accomplissait seulement *quelques mensonges*, il servirait bien mieux sa fortune. Pour moi, pauvre brahmane, il ne m'écouterait pas; peut-être il écouterait là-dessus madame, la maîtresse. Il est très bon, très juste; mais il dit toujours exactement ce qu'il pense : cela ne réussit jamais. Si tout le monde se trompe, le maître dit : Je ne pense pas comme tout le monde. Je crois bien qu'il a raison; mais il ne faut pas le dire. Le maître obtiendrait ainsi une plus belle place et *beaucoup de quantités* de roupies. » Les idées hindoustaniques en fait de religion sont tout aussi avancées qu'en fait de sociabilité et de crédit à conquérir. Les missionnaires britanniques n'ont donc pas à lutter, comme ils le pensent mal à

propos, contre l'idolâtrie d'une race peu éclairée, mais contre le scepticisme définitif d'une race ensevelie sous ses propres ruines. « Vous croyez, disait un *mounchie* à la voyageuse, que nous adorons nos idoles, et vous nous apprenez disertement qu'elles sont de pierre et de cuivre; nous ne l'ignorons pas. Tout cela est pour le peuple; et que ferait-il, s'il n'avait pas des guirlandes à suspendre au cou des divinités et du beurre fondu à jeter sur leur dos? Cela le désennuie et l'occupe. Pour nous, nous avons nos Védas comme vous avez votre Bible; les uns valent l'autre. Toutes les religions sont indifférentes et égales, et le moment viendra nécessairement où elles se confondront dans une croyance universelle. » En effet, de toutes les doctrines que l'intelligence européenne, dans sa finesse ou sa puissance, a tour à tour inventées, altérées, perfectionnées et confondues, il n'y en a pas une, comme l'ont prouvé récemment Colebroocke et les orientalistes qui se sont occupés de cette partie de la science, dont les brahmanes ne soient maîtres, depuis le panthéisme le plus systématique jusqu'à la doctrine des *eons* professée par les gnostiques, depuis le sensualisme le plus grossier jusqu'à une théorie de l'illusion ou de la *maya,* plus vaste et mieux raisonnée que les théories de Berkeley; les brahmanes ont donc réponse à tout. Il y a long-temps qu'ils ont dépassé Voltaire, et le spinosisme même a dit chez eux son dernier mot.

Les traces dégénérées et affaiblies de cette extrême civilisation intellectuelle, qui s'en va de toutes parts en cendres et en poussière, se retrouvent de la manière la plus curieuse dans les conversations familières de la jeune Anglaise avec ses précepteurs ou mounchies. Élevés dans les subtilités les plus étranges, beaucoup d'entre eux ont perdu la virilité, non la finesse de l'intelligence. Ce sont à la fois des enfans et des philosophes. « Voici, disait l'un d'entre eux, trois formes épistolaires pour dire la même chose. L'une est pour le commun, je la donne aux enfans; l'autre est pour les grandes personnes; la troisième est sublime : elle est pour votre honneur. » Dans un berceau, à côté de la jeune Anglaise, que la lettre « sublime » ennuyait fort, se trouvait sa petite fille, qui essayait de prononcer quelques paroles, et dont sa mère encourageait les premiers efforts. Le mounchie se leva gravement, fit un grand salam, et, jetant le pan de sa robe, par respect, sur son épaule gauche, lui dit solennellement : « J'aurai l'honneur d'informer votre honneur que les enfans ne parlent pas avant deux ans; » après quoi il se rassit avec la même gravité, et commença la controverse sur les matières religieuses : « Vous dites que la Bible vaut mieux que les Védas, et que nous devons croire aux paroles de la Bible; mais, si Dieu avait voulu que vos Védas fussent les nôtres, n'aurait-il pas donné à tous les hommes le même langage, pour qu'ils connussent tous la

Bible? » Là-dessus, la jeune personne, un peu embarrassée, et cela se comprend, lui raconta l'histoire de la tour de Babel, et l'Indien lui demanda combien cette tour avait de coudées. Il fut très désappointé de ne pas recevoir d'éclaircissemens à ce sujet, et il reprit : « Nos livres sont divins, car ils sont écrits dans une langue qu'on ne parle pas, en *devinagrie,* qui est le langage des planètes. » Nouvelle dissertation de la jeune personne sur les planètes, leurs situations respectives et les télescopes. Cela contentait médiocrement le brahmane, qui avait mis en réserve un dernier argument plus foudroyant que les autres : « Je demanderai à votre honneur ce qui arriverait si un grand seigneur ou une grande dame de l'Europe commettaient beaucoup de péchés, ne se repentaient pas, ne songeaient pas le moins du monde à Jésus-Christ? que deviendraient-ils?

— Ils iraient en enfer.

— Comment! en enfer? un Européen! une Européenne! A quoi donc leur sert la connaissance de la Bible et de la religion chrétienne? D'après votre système, si nous péchons, nous allons en enfer aussi; cela ne vaut donc pas la peine de changer. Notre religion est bien meilleure, n'en déplaise à votre honneur. Nos ames, comme vous le savez, passent dans des corps différens, selon qu'elles se sont modifiées en bien ou en mal : ainsi, nous avons toujours la chance de nous relever quelque jour et d'arriver jusqu'aux planètes; mais l'enfer, qui dure toujours, « est très... mais très désagréable! » Si votre honneur veut bien m'écouter, je lui dirai en quoi consiste le grand système des religions. Un homme avait dix enfans, qui tous parlaient différens langages. Par son testament, il leur imposa des lois, qui étaient écrites aussi dans le langage de chacun, et il leur permit de suivre la loi inscrite dans le livre de chacun, parce que c'était celle qui lui convenait le mieux. Ne trouvez-vous pas que la chose est bien ainsi? »

Il était difficile d'argumenter avec des hommes qui avaient été aussi loin en philosophie que Lessing dans *Nathan-le-Sage,* et que Thomas Payne dans ses pamphlets. La jeune Anglaise distingua, raisonna, argumenta, et ne put arracher à son mounchie que la réponse suivante : « Ah! ah! votre honneur a bien de l'esprit. » La stérilité définitive et incurable des missions catholiques et protestantes dans l'Hindoustan s'explique donc fort aisément. Les brahmanes lisent la Bible avec attention, même avec respect; c'est pour eux un de leurs Védas. « Voilà de belles paroles, disent-ils, et cela est très vrai. » Puis ils comparent tel ou tel verset avec un chapitre de leurs propres *schasters,* et ils s'en tiennent à ce travail d'érudition qui les satisfait.

Ce qui leur manque, ce n'est pas l'intelligence, mais la moralité. Le sentiment du vrai a disparu de cette race, qui cède à la force, accepte

le temps comme il vient, et s'endort dans sa rêverie. La littérature anglaise, même le journalisme, pénètrent au sein de ces mœurs sans les transformer. Le journal hindoustanique qui paraît à Madras dans l'idiome populaire offre l'expression la plus complète de ce raffinement et de cette frivolité puériles de l'intelligence chez un vieux peuple. Les mounchies traduisent pour l'édification de leurs compatriotes et sèment de fleurs orientales les fragmens des journaux européens qui leur plaisent le mieux; on y lit par exemple une description romanesque du lit de la reine Victoria, sur lequel elle se couche, dit le feuilletoniste hindou, « au milieu de la musique et de l'encens, sans aucune espèce de draperies ni de vêtemens. » Voici la réclame consacrée au grand bal donné aux indigènes par le gouverneur de Madras : « Le chef des nababs est entré avec une grande *souharrie* (suite) de cent personnes et éclairé par cent lanternes en ligne. Il avait l'air d'un homme de pénétration. Les Anglais se sont mis ensuite à danser à leur mode, se secouant les mains et tapant des pieds, après quoi ils ont commencé à manger des mets défendus, et tous les respectables indigènes ont quitté la place. »

Les tentatives de certains rajahs pour imiter les modes européennes n'ont encore abouti qu'à une sorte de caricature impuissante et ridicule qui ne peut être acceptée ni des Hindous ni de leurs maîtres. La voyageuse reçut un jour la visite d'un de ces dandies orientaux qui portait un pantalon de satin jaune taillé à l'anglaise et un gilet de satin vert brodé de perles, le tout accompagné d'une robe de mousseline claire et d'un bonnet en tissu d'or. Il se fit apporter un pupitre fait à Londres, dans lequel se trouvaient renfermées des lettres de recommandation, et dont la clé et la serrure lui offrirent des difficultés presque insurmontables. Quand il fut parvenu à les vaincre, il tira de sa poche avec orgueil une montre colossale, ronde, ornée de six chaînes, et qui devait dater du commencement du XVIIe siècle. Il pria les assistans de lui permettre de la remonter en leur présence, et cassa le grand ressort. Tous ces riens, contés par la voyageuse avec beaucoup de gaieté et d'entrain, composent un amusant petit livre qui éclaire fort bien la question de l'Inde anglaise et explique l'impuissance des conquérans à influer sur les mœurs des vaincus; — supplément précieux aux esquisses de mœurs anglo-hindoustaniques que l'on doit à deux autres femmes anglaises, miss Emma Roberts (1) et mistriss Elwood (2).

Il ne faut pas trop peser sur les choses légères : après avoir signalé les trois ou quatre ouvrages d'un mérite réel qui justifient les éloges

(1) *Sketches of Hindostan*; 2 vol. in-12, 1831.
(2) *Traits of Indian Life*; 2 vol. in-12, 1836.

des critiques anglais et méritent d'être lus ou relus, je m'arrêterai, non sans me demander quelle pensée utile ou quel résultat sérieux on peut recueillir de cette lecture presque infinie. Quand on a visité avec les touristes anglaises ces portions du globe à la fois si vastes et si vides, on ne peut s'empêcher de penser avec quelle lenteur les cadres de la civilisation se remplissent, et par quel progrès presque insensible elle justifie ses panégyristes et ses prôneurs.

Une bien faible fraction de la surface du globe possède aujourd'hui de justes lois, et reconnaît comme principes des théories équitables et bienfaisantes. Pour qui se sent l'ame haute et sympathique, pour qui veut laisser une trace d'action et de force utile dans l'histoire de l'humanité, il y a aujourd'hui autant à faire, autant de nobles efforts à dépenser, pour élargir les destinées et assurer l'amélioration de notre race, que du temps même des apôtres. Certaines régions européennes, privées de vie morale et de liberté sociale, sont mortes ou plus que mortes, couvertes de cendres qui étouffent la vie, et vous rencontrez de toutes parts, hors de l'Europe, des nations qui ne sont pas même formées, des embryons de sociétés qui se développent dans la peine et l'angoisse et deviendront on ne sait quoi. Deux de ces gigantesques embryons, l'Amérique du Nord et la Russie, grossissent à vue d'œil. D'autres régions plus neuves présentent à peine quelques traces de formation; d'autres, qui, dans les époques les plus reculées, ont possédé une vie normale, retombent dans le néant, et semblent y entraîner avec elles leurs envahisseurs et leurs maîtres. Telle est la singulière variété de spectacles présentée par l'Hindoustan actuel, par l'Amérique méridionale et par l'Australasie tout entière.

— Nous attendons, disaient à la jeune voyageuse citée plus haut les brahmanes de l'Hindoustan, un dixième *avatar*, une dernière époque, pendant laquelle s'opérera la révolution définitive. Les castes seront détruites, la fraternité humaine sera reconnue; il n'y aura plus ni chefs de peuples, ni différences de religion. Attendons paisiblement cette transformation miraculeuse vers laquelle la fatalité nous emporte. — Tel est le langage des *mounchies* ou savans indiens; dans leur décrépitude, ils ont le pressentiment secret et sourd d'une renaissance et d'un avenir. Ce dixième avatar des brahmanes ressemble fort au « cinquième acte » de la tragédie humaine dont parle l'évêque Berkeley. « Quatre actes du drame sont joués, dit-il : — la fondation, la lutte, l'agrandissement, la civilisation; le dernier reste encore à représenter : la fraternité humaine. » Assurément, à voir dans le récit de nos voyageuses, même les plus légères et les plus dénuées de prétention, le monde tel qu'il est : partout les barrières qui tombent, les peuples qui se mêlent, l'Orient percé à jour, et la préparation étrange de la fusion universelle,

on ne peut prendre ce mot pour une utopie. L'activité extraordinaire de cette race anglo-saxonne, dont les filles hardies vont explorer les plus mystérieux recoins du monde, n'est pas le moindre symptôme de cette fusion. Mais comment et à travers quelles étranges catastrophes s'opèrera-t-elle définitivement? Nul ne le sait.

C'est cette obscurité d'un avenir si imprévu et si mystérieux qui constitue le vif intérêt du temps actuel. L'esprit se tourne avec une inquiétude profonde vers cette création vaste et confusément annoncée. On se détache involontairement des choses d'autrefois, toutes vénérables qu'elles puissent être; malgré la beauté consacrée et la grandeur triste dont le charme se fait sentir aux imaginations rêveuses, on préfère les livres consacrés aux régions neuves et pleines d'avenir. Certaines de nos voyageuses aiment un peu trop le passé, vieillard vénérable, à longue barbe blanche, enfermé dans son tombeau que personne n'ouvrira plus, et plongé dans l'immobile sommeil des siècles; elles approchent de lui avec un timide respect et un tremblement qui n'est pas sans grace, mais qui n'a plus rien de sérieux. Cette vénération pour les murailles vermoulues et les lieux communs sur Miltiade fait qu'on les lit avec moins d'intérêt. Aujourd'hui les regards sont tournés vers l'avenir. S'en tenir au présent et au passé n'est plus possible. Laissons la minute qui fuit en proie aux hommes vulgaires; que les héros dorment; tombent en poussière les pierres d'autrefois! Tous les hommes sérieux n'étudient les temps écoulés et le monde actuel que pour pressentir et préparer les temps nouveaux; ils auront, d'ici à bien long-temps, plus d'enthousiasme pour l'avenir que pour le passé.

PHILARÈTE CHASLES.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 avril 1846.

La semaine qui vient de s'écouler a été peu politique. Pendant que le monde religieux se précipitait dans les temples, et que, par un reste d'habitude, le monde élégant allait se montrer à Longchamps, les chambres faisaient relâche comme les théâtres. Un débat d'une haute importance vient de ramener cependant sur les travaux parlementaires l'attention publique, distraite par l'approche du printemps et par l'imminence de la dissolution.

On se rappelle qu'en se séparant l'année dernière, la chambre, après une discussion des plus vives, avait prescrit, par un article supplémentaire à la loi de finance, la publication d'un compte rendu complet des ressources et des besoins de notre établissement maritime, dont les misères venaient d'être révélées à la tribune par les orateurs de l'opposition et par des membres même de la majorité. C'était prendre implicitement l'engagement formel de subvenir par de suffisantes allocations à tous les besoins qui pourraient être constatés. Pour se conformer à ce vœu, revêtu de la sanction législative, M. de Mackau, ministre de la marine, a fait distribuer aux deux chambres, à l'ouverture de la session, un rapport au roi, dans lequel il s'attache à expliquer par l'exagération des armemens les déficits existans sur le matériel naval et les approvisionnemens de nos arsenaux. On ne saurait méconnaître la vérité de cette observation : les circonstances ont contraint la France, depuis dix années, à des armemens excessifs, qui ont eu pour résultat d'absorber les crédits mis à la disposition de la marine, quelque élevés que ces crédits pussent être, et d'amener une usure de nos bâtimens et un épuisement désastreux de notre matériel. On comprend que, lorsque nous avions sur la flotte un personnel qui s'est élevé jusqu'à trente-deux mille marins, il était impossible de maintenir les constructions au niveau de l'effectif réglementaire déterminé par les ordonnances royales, même avec un budget de 105 millions. C'est à ce péril que la chambre a entendu pourvoir, en mettant le matériel à flot et en chantier, par une large allocation extraordinaire, au niveau des besoins qui seraient constatés.

M. l'amiral de Mackau a évalué ces besoins de la manière suivante : acceptant les supputations de la commission spéciale présidée par M. le prince de Joinville,

il a demandé que la flotte à vapeur fût portée à cent bâtimens au lieu de soixante-dix, qu'elle offrait jusqu'à ce jour. C'est un ensemble représentant une force de vingt-huit mille chevaux de vapeur. Les Anglais n'en ont que trente mille dans leur marine royale : il faudrait, il est vrai, ajouter à celle-ci les innombrables ressources que leur offrirait le matériel commercial à vapeur en cas de guerre. Quoi qu'il en soit, on s'est généralement accordé à reconnaître que les supputations arrêtées par la commission spéciale et acceptées par M. de Mackau étaient satisfaisantes. Sur ce point, la commission de la chambre accepte le projet ministériel.

C'est sur le matériel de la flotte à voile et sur le maintien des chiffres consacrés par une longue expérience que deux systèmes se sont produits, et que les propositions du ministre ont subi de notables réductions. Il demandait cent quatre-vingts bâtimens légers, la commission n'en accorde que cent trente-six; il réclamait soixante-six frégates à flot ou en chantier, on lui en accorde cinquante-cinq seulement; enfin il maintenait le nombre de quarante vaisseaux moitié à flot, moitié en chantier au vingt-deux vingt-quatrième d'avancement, et demandait de plus une troisième réserve à un degré de construction moins avancé : la commission n'accorde que trente-six vaisseaux, dont vingt-quatre à flot et douze en chantier. En ajoutant aux constructions qu'elle accepte les dépenses nécessaires pour l'établissement de machines à vapeur à bord de quelques vaisseaux mixtes destinés à la protection de notre littoral, et pour la création de deux batteries flottantes destinées à l'embouchure de nos grands fleuves, la supputation totale des dépenses qu'elle propose d'autoriser monterait à 73 millions. Le projet primitif du ministre, tel qu'il a été soumis d'abord à la chambre, comporte une dépense de 93,100,000 francs. Comme M. de Mackau paraît accepter une partie des réductions réclamées, particulièrement sur les bâtimens légers, la différence entre son projet et celui de la commission porte sur une somme de 7 millions destinés aux vaisseaux de ligne et aux frégates. Le projet ministériel répartissant la dépense totale sur sept exercices à partir de 1845, on voit qu'il s'agit d'une annuité d'un million pendant sept années, et que c'est pour une bien mesquine économie que la commission dont M. le contre-amiral Hernoux est l'organe entend faire descendre notre marine de premier rang au-dessous de l'effectif normal fixé par le baron Portal en 1820, et maintenu depuis 1830 par tous les ministres qui se sont succédé au département de la marine.

Il était impossible qu'une telle réduction ne rencontrât pas de vives résistances dans toutes les parties de la chambre, et que l'on consentît sans débat à diminuer ce qui constitue notre principale force militaire, pour attendre les éventualités de l'avenir et les progrès que la vapeur est appelée à faire faire à la stratégie navale. M. de Carné s'est efforcé de démontrer que la grosse marine à voile est encore la principale force dont puissent disposer des puissances belligérantes, et que jusqu'à présent les bâtimens à vapeur ont servi plutôt comme des remorqueurs précieux que comme de véritables machines de combat. M. Ducos s'est rendu l'habile interprète des sentimens du commerce maritime, justement inquiet et blessé de voir prévaloir des pensées d'économie en présence du plus grand intérêt national, et l'honorable député de la Gironde, si compétent sur ces matières, a rassuré la chambre sur la diminution du personnel maritime, diminution dont la commission se fait un argument en faveur des réductions qu'elle

propose. M. Jules de Lasteyrie, dans un discours plein de faits judicieusement observés, a donné au débat des allures plus vives, en venant porter contre l'administration de la marine des accusations d'imprévoyance auxquelles nous aimerions à pouvoir reconnaître que M. le ministre a complètement répondu. Une critique non moins vive et plus redoutable encore a été présentée par M. Billault. C'est en s'armant des déclarations de M. le prince de Joinville que l'honorable orateur, avec la verve qu'on lui connaît, a attaqué l'ensemble de l'administration maritime. M. Thiers doit aussi prendre la parole dans cette discussion, et M. le ministre des affaires étrangères ne pourra manquer de lui répondre. Du reste, la résolution bien connue de l'opposition ne permet d'entretenir aucun doute sur l'issue de ce débat. La chambre ne voudra pas, en accueillant les propositions de la commission, se donner un démenti à elle-même. Nous devons d'ailleurs ajouter que les dernières explications de M. l'amiral de Mackau ont été reçues avec faveur par l'assemblée.

L'attitude du cabinet à l'ouverture de ce débat semblait étrange et embarrassée. Si M. l'amiral de Mackau est le collègue de M. Guizot, la commission est composée d'amis politiques et personnels de M. le ministre des affaires étrangères. On se rappelait l'expédition de Madagascar, abandonnée par le ministère malgré la vive résistance de l'amiral qui l'avait préparée avec l'entière approbation du conseil. Allait-on voir se reproduire le même exemple de bon accord? La chambre scrutait avec curiosité l'attitude et le langage; mais la résolution à peu près unanime de l'opposition a dispensé le cabinet d'un acte de faiblesse, et garanti à M. de Mackau le concours de tous ses collègues. Nous en félicitons le pays, qui gagnera à cette résolution un accroissement considérable de ses forces navales; nous en félicitons surtout l'opposition, qui ne peut que s'honorer en n'abandonnant pour aucun intérêt transitoire les intérêts permanens de la France.

Après cet important débat, la chambre s'occupera des crédits supplémentaires, et elle rencontrera encore ici le département de la marine. On sait que ce ministère réclame un accroissement notable du cadre d'officiers, accroissement admis en principe par la commission chargée d'examiner les crédits supplémentaires demandés pour l'exercice courant, mais refusé, dit-on, par la commission du budget. La chambre aura donc à se prononcer, sous quelques jours, sur ce conflit, dont l'issue préoccupe vivement le personnel maritime. Elle mettra probablement ensuite à l'ordre du jour les chemins de fer de l'ouest et celui de Mulhouse, puis le projet sur la taxe des lettres, dont le rapport a été déposé hier par M. Vuitry. On croit généralement que les crédits spéciaux de l'Algérie seront discutés au chapitre du budget de la guerre qui se rapporte à notre grand établissement. La discussion, ainsi concentrée sur un seul point, sera plus complète et plus solennelle. On persiste à dire que l'idée principale énoncée dans le rapport de M. Dufaure sera la création d'un nouveau ministère spécial pour les affaires d'Afrique, et que l'honorable membre défendra cette idée avec prédilection.

On compte toujours pouvoir faire les élections le 4 juillet. Les opérations électorales dans la garde nationale de Paris et l'échec très significatif subi par M. Oger sont venus troubler un peu la quiétude dans laquelle on vivait depuis trois mois. On commence à comprendre qu'il y a de l'inconnu dans le résultat

définitif de cette grande épreuve, et que le vote de l'indemnité Pritchard a laissé des traces dangereuses et profondes. On assure, du reste, que la chambre aura sous peu à discuter ce mémoire d'apothicaire, débattu depuis dix-huit mois par les amiraux de France et d'Angleterre. Enfin une éclatante discussion politique doit, dit-on, s'interposer dans le budget de l'intérieur. Ce sera le bouquet de la session et l'ouverture de l'arène électorale.

La situation n'a pas notablement changé en Gallicie. L'Autriche continue de recueillir ce qu'elle a semé. Les paysans auxquels on a fait goûter le sang versent aujourd'hui celui des troupes envoyées pour les ramener à l'obéissance, et, de leur camp retranché de Niepolomice aux bords de la Vistule, ces bandes sauvages font trembler le gouvernement dont elles ont recueilli les encouragemens et les éloges pour leurs premiers exploits. Des colonnes de paysans parcourent la province dans tous les sens, arrêtant les voyageurs et réclamant les passeports. Il paraît certain que les commissaires impériaux Lazanski et Zalewski ont promis solennellement l'abolition des corvées, ce qui serait un changement complet dans le système de la propriété en ce pays; mais les *Jacques* semblent moins empressés de se confier aux promesses du gouvernement qu'ils ne l'ont été de recevoir ses primes pour le meurtre et l'arrestation des propriétaires. Il est impossible encore de prévoir comment finira cette jacquerie, qui menace de s'étendre sur le territoire russe, où elle pourrait avoir des conséquences incalculables. Qu'on juge des gigantesques proportions que prendrait un mouvement de cette nature, si malheureusement il s'étendait dans un pays où la haine des moujicks contre les possesseurs du sol se révèle si souvent sous des formes atroces, et où le massacre récent de la famille Apraxin par ses paysans a montré jusqu'où pouvaient aller la rage et la vengeance! On dit les Russes qui habitent Paris fort préoccupés de ce péril.

L'Autriche se trouve placée en ce moment dans une situation tristement analogue à celle où fut la commune de Paris après les massacres de septembre. Elle n'ose pas blâmer des crimes que tout au moins ses agens ont laissé commettre, elle est même contrainte de descendre jusqu'à en louer les auteurs et à parler de leur dévouement monarchique dans des termes semblables à ceux qu'on employait pour honorer le patriotisme des juges-bourreaux de l'Abbaye. D'un autre côté, un grand danger est sorti pour elle des moyens auxquels son gouvernement a cru pouvoir recourir, et celui-ci éprouve l'impérieux besoin de donner une demi-satisfaction à l'opinion publique de l'Europe. De là un recours à la publicité contraire à toutes lss habitudes de la cour de Vienne; de là les démentis officiels de M. Krieg, président du gouvernement de Lemberg, les vagues explications de l'*Observateur;* de là surtout une lettre étrange écrite par l'un des publicistes les plus connus de la chancellerie aulique, en réponse aux allégations émises à la tribune de la chambre des députés, spécialement par M. de Castellane. Ce factum, généralement attribué à M. Jarke, est une œuvre des plus singulières. Il ne dénie aucun des crimes qui ont ensanglanté la Gallicie, et, passant sous silence tout ce qui fait l'intérêt principal de cette controverse, il évite le double péril de contester des faits incontestables et de paraître blâmer en quelque chose les hommes qui ont servi le *gouvernement paternel* dans une circonstance malheureuse. En revanche, l'écrivain officiel cite le Décalogue et Plutarque comme un avocat du xve siècle; il fait de l'érudition et même

de l'esprit, presque de l'esprit français, devant le sang qui fume encore, et, après des explications non moins longues qu'embrouillées sur les réformes législatives entreprises par l'Autriche dans l'intérêt des masses, il termine par cette lumineuse conclusion : « qu'en Gallicie ce n'est pas le paysan qui est attaché à la glèbe, que c'est la glèbe qui est attachée au paysan. » Du reste, on ne prend aucun soin, dans cette malhabile apologie, de démontrer à l'Europe, qui en demeure persuadée, que le gouvernement autrichien ne s'est pas opposé aux vœux réitérés de la noblesse en faveur de l'émancipation; on ne nie pas qu'il ait contraint les propriétaires nobles à être les percepteurs impitoyables des impôts prélevés par le fisc, et qu'il ait révoqué la permission accordée aux *non nobles* d'acheter des biens-fonds. On n'entreprend pas de justifier le gouvernement de l'accusation d'avoir systématiquement semé entre les différentes classes d'habitans la haine et la discorde. Pourquoi, au lieu de citer Moïse et les moralistes grecs, l'apologiste n'a-t-il pas démontré, pour infirmer les assertions de la presse française et de tous les journaux libres de l'Allemagne, que les *postulats* de la noblesse gallicienne ayant pour objet l'amélioration du sort des paysans ont été accueillis par l'Autriche, au lieu d'avoir été invariablement repoussés par elle? Pourquoi n'a-t-il pas, en un mot, répondu par des dates, par des faits et par quelques paroles de pitié à des accusations dont le monde est désormais saisi, et qui valent, ce semble, la peine d'être réfutées?

Il est beaucoup plus commode, nous le reconnaissons, de déclamer contre la liberté de la presse, contre la révolution et contre la France. La liberté de la presse a ses inconvéniens sans doute, la révolution de 89 a provoqué de grands crimes, et tout n'est pas parfait en France; mais qui oserait mettre en regard l'état social tel que la révolution française l'a fait avec celui qui se maintient à si grand' peine dans le nord et dans l'est de l'Europe? Qui oserait opposer le régime intérieur de la Russie, de l'Autriche ou même de la Prusse, à celui que nous assure une propriété divisée et accessible à tous, une liberté individuelle religieusement respectée, une liberté de conscience déclarée inviolable par la loi fondamentale? Qui ne convient qu'il fait plus doux vivre au milieu de nos agitations régulières et de nos luttes pacifiques que sur ce sol où la pensée est sans aliment, la vie sans intérêt, et où la vague appréhension de dangers inconnus suffit déjà pour troubler la sécurité du présent? La France, qu'on calomnie d'autant plus qu'on la jalouse davantage, n'aura jamais besoin des services d'un colonel Benedeck, elle n'enfantera pas de Siemasko; son gouvernement ne sera jamais contraint de se défendre par le silence et encore moins par le mensonge, et, le voulût-il, grace à Dieu, nos institutions lui rendraient cela impossible. La France a ses misères intérieures, ses luttes d'ambition, ses jours de faiblesse et d'égoïsme; mais, lorsqu'elle ne s'élève pas jusqu'aux grandes vertus, elle est du moins assurée de ne pas descendre jusqu'aux grands crimes. Il est temps de cesser contre son gouvernement et contre elle cette guerre sourde où se révèle plus de jalousie que de haine, et que certains cabinets ont continuée sans parvenir à y associer leurs peuples. En présence des événemens qui se passent et de ceux qui se préparent, force est de reconnaître que nous seuls avons traversé les grandes épreuves, qu'en face des crises plus ou moins prochaines qui attendent d'autres gouvernemens, il nous est donné de contempler aujourd'hui du rivage les tempêtes qui grossissent à l'horizon. Souhaitons

ardemment que la sagesse des cabinets les conjure; faisons des vœux pour que la tentative d'organisation constitutionnelle à laquelle paraît se préparer le roi de Prusse ait pour effet de calmer les esprits troublés depuis Cologne jusqu'à Memel par tant d'incitations et de problèmes, et, quelles que puissent être les difficultés que rencontrera l'Europe continentale dans sa laborieuse transformation, ne songeons pas à en profiter pour nous-mêmes. Lassons la calomnie par le désintéressement de notre conduite; constatons que la pratique de la liberté nous a guéris de la fièvre de l'ambition, et, si nous sommes jamais appelés à intervenir hors de nos frontières, que ce soit dans la double pensée de faire prévaloir le droit de toutes les nationalités vraiment vivantes, et de provoquer entre les gouvernemens et les peuples une transaction analogue à celle dont nous recueillons nous-mêmes le bénéfice.

L'imbroglio dont Madrid était le théâtre a pris fin plus tôt qne nous n'osions l'espérer : nous nous en félicitons sincèrement par la raison que les plus courtes folies sont les meilleures. Après l'avénement du ministère Narvaez, la dissolution des cortès et la suspension de la liberté de la presse, après les mesures sans exemple qui avaient signalé la dernière quinzaine, il n'y avait, ainsi que nous le faisions remarquer, qu'une solution possible à la crise : il fallait se jeter dans les bras de la contre-révolution, au risque de se voir dévoré par elle. Narvaez, dans la situation qu'il s'était faite, ne pouvait avoir pour collègue que le marquis de Viluma. La nomination du jeune Pezuela, beau-frère du chef du parti absolutiste, celle de M. Egaña, connu par l'ardeur de ses opinions anti-libérales, faisaient de l'entrée de M. Viluma aux affaires et du mariage du comte de Montemolin une sorte de nécessité fatale. Ce n'était qu'en faisant appel au parti carliste qu'il devenait possible de trouver quelque force, et son concours aurait été indispensable dans la lutte si follement entreprise contre la grande opinion libérale, unanime dans toutes ses nuances pour combattre cette insolente témérité. Le ton de tous les journaux étrangers, la réprobation dont la France en particulier a frappé la tentative du duc de Valence, avaient rendu aux modérés et aux progressistes toute l'énergie de leur indignation et toute la conscience de leurs forces. Il fallait donc, ou reculer sur cette pente fatale, ou arborer franchement le drapeau de M. de Viluma, en appelant sans délai auprès d'Isabelle II le fils aîné de don Carlos. Les journaux du prétendant, la *Esperanza*, le *Pensamiento de la nacion*, ouvraient les voies à cette transaction, en déclarant hautement qu'ils ne soutiendraient pas le nouveau ministère sans une garantie précise pour leurs principes. La reine Christine et le général Narvaez lui-même auront reculé sans doute devant une telle extrémité, qu'ils n'avaient probablement prévue ni l'un ni l'autre, quelque inévitable qu'elle pût être; et, lorsque le mariage napolitain aura été agité dans le conseil, celui-ci se sera naturellement divisé en deux partis, l'un représenté par Egaña et Pezuela, dévoués à la candidature de l'infant, l'autre par Burgos, Narvaez, et sa créature Orlando.

C'est ainsi du moins que des personnes ordinairement bien informées expliquent ce qu'il y a d'encore inconnu sur l'origine de la crise ministérielle. La question des marchés à terme n'a pas en effet par elle-même une importance suffisante pour rendre plausibles les scènes violentes qui auraient eu lieu dans le conseil et jusqu'au sein du palais. Qu'on suivît l'avis des ministres qui voulaient interdire immédiatement les négociations de bourse, ou qu'on les auto-

risât jusqu'au 30 avril pour ménager les intérêts engagés de bonne foi, c'était là une très faible difficulté : aussi a-t-il fallu toute la bonne opinion que l'Europe a conçue de la moralité du général Narvaez pour faire attacher tant d'importance au délai réclamé par lui contrairement à l'avis de ses collègues!

Quoi qu'il en soit, et quels qu'aient été les motifs réels de la dissolution du ministère, nous n'en félicitons pas moins l'Espagne d'échapper encore une fois aux empiriques auxquels sa mauvaise fortune l'avait livrée. Le nom de M. Isturitz serait une garantie acceptée par toutes les nuances de l'opinion constitutionnelle, et nous souhaitons sincèrement de trouver dans la nouvelle combinaison ministérielle des noms qui soient en mesure de garantir à la Péninsule le bienfait d'une administration probe et régulière.

En arrivant aux affaires, la position de M. Isturitz est des plus difficiles, car des luttes antérieures l'ont séparé de MM. Mon et Pidal, sans lesquels il est à peu près impossible de constituer en ce moment un cabinet durable au sein du parti modéré; mais combien ces difficultés ne s'aggravent-elles pas, si aux obstacles parlementaires vont se joindre ceux des *prononciamientos!* L'insurrection de la Galice, qui paraît s'étendre à tout le littoral nord du royaume, peut amener les péripéties les plus inattendues. L'Espagne descend à l'état de ses colonies transatlantiques, et, si Dieu ne vient en aide à ce noble pays, il finira par s'abîmer dans l'anarchie. Toutefois la sortie du royaume du général Narvaez est un événement heureux qui rend les complications actuelles moins difficiles à dénouer.

Une nouvelle phase va signaler la carrière de sir Robert Peel; une difficulté nouvelle se présente devant lui, et semble devoir modifier gravement sa position parlementaire. Nous voulons parler du bill de coercition pour l'Irlande, voté par la chambre haute sur la proposition du comte de Saint-Germain, et dont le cabinet vient de réclamer une première lecture aux communes. L'étonnement a été général à Londres, lorsqu'on a vu le premier ministre compliquer volontairement une position déjà difficile d'un embarras qu'il lui était tout au moins facile d'ajourner. C'est avant le vote définitif de son plan financier que sir Robert a jeté cette pomme de discorde au sein du parti déjà si divisé qui ne lui accorde qu'un concours conditionnel. Est-ce un gage donné à la chambre des lords pour la disposer à l'adoption de la loi des céréales? Espère-t-on, en se montrant sévère contre l'Irlande, mieux disposer cette chambre à abandonner le système protecteur, et croit-on, en servant ses haines, adoucir la portée de ses sacrifices, ou bien est-ce un moyen hardi tenté par le premier ministre pour mettre sa majorité à l'épreuve? Est-ce un essai de sa force qui lui est commandé par une situation précaire et compromise? C'est ce qu'il est difficile de décider jusqu'à présent. Quoi qu'il en soit, il est impossible que le bill de coercition ne soulève pas au sein des communes les plus violens orages, et qu'il n'y provoque pas un déplacement notable de suffrages.

Ce bill constitue une législation exceptionnelle dont la seule règle sera le bon plaisir du lord-lieutenant d'Irlande. Une proclamation du vice-roi suffira pour placer tout ou partie de l'île sous un régime de terreur. Devant la seule insertion de la proclamation dans la *Gazette de Dublin,* toutes les garanties du droit commun seront suspendues. Aussitôt la mise en vigueur du nouvel acte dans un comté, les habitans ne pourront plus se montrer hors de leurs demeures entre

l'heure du coucher et celle du lever du soleil. Ils seront passibles de toutes les taxes dont il plaira au lord-lieutenant de les frapper pour faire face aux frais de l'occupation militaire; la force armée, les escouades de police, les inspecteurs de toute sorte, devront, dans les districts soumis à l'état de siége, être entretenus par les habitans, et ceux-ci seront solidairement responsables des dommages-intérêts arbitrés par l'administration pour les crimes et délits commis sur leur territoire. Quiconque aura été arrêté dans une rue ou dans un champ après le coucher du soleil pourra être condamné à quinze ans de déportation; la même peine sera appliquée à celui qui aura conservé dans son domicile une arme à feu sans en avoir fait la déclaration, et tout agent de la force publique sera autorisé à pénétrer dans la maison des citoyens pour faire des perquisitions, et à enfoncer les portes, si l'on refusait de les ouvrir devant lui.

Voilà certainement un projet qui contraste avec le respect proverbial chez nos voisins pour l'inviolabilité de la personne et du domicile. Aussi ne s'agit-il pas de l'appliquer à l'Angleterre, mais à l'Irlande, à cette terre de parias et de proscrits que les violences de la Grande-Bretagne ont placée, depuis plus de deux siècles, dans une position exceptionnelle. Aux causes habituelles qui troublent ce pays, devenu le cauchemar du gouvernement britannique, se joint en ce moment la crise produite par la disette des pommes de terre. D'ici à deux mois, l'Irlande ne vivra plus que des dons du gouvernement et des secours alimentaires qu'on se prépare à lui envoyer de tous côtés. On conçoit tout ce qu'une pareille extrémité ajoutera de périls à ceux qui sont déjà inhérens à l'état social de ce malheureux pays, et il n'y a pas à s'étonner des mesures rigoureuses temporairement réclamées. Cependant on peut croire qu'elles excèdent les justes bornes, et que, dans la pensée de lord Saint-Germain et de tous les tories qui ont applaudi à son œuvre, il s'agit moins encore de contenir l'Irlande que de l'humilier; c'est une sorte de vengeance exercée par l'aristocratie sur un peuple qu'elle hait d'une haine inextinguible; c'est le contre-coup de la loi des céréales subi par l'Irlande affamée.

O'Connell a attaqué le bill avec une énergie trop facile à justifier; tout le parti irlandais fera donc défaut à sir Robert Peel, et ce ministre ne peut plus désormais compter sur lui. Les whigs paraissent décidés à combattre également le bill de coercition, malgré l'appui que lui a donné lord Melbourne à la chambre des lords. Embarrassés par le souvenir du bill de 1833 présenté par lord Grey, et qui ne différait guère de celui qu'a introduit le comte de Saint-Germain, ils s'attacheront à établir que les circonstances ont changé, et que, d'ailleurs, des dispositions aussi rigoureuses, pour être acceptées et comprises, auraient eu besoin d'être précédées de mesures de redressement, que sir Robert Peel a promises sans doute, mais qui ne sont pas encore réalisées. Tel sera le thème de lord John Russell, qui a manifesté l'intention de s'opposer à la seconde lecture. Cette scission entre le chef du parti whig et le chef du cabinet auquel l'appui de ce parti est devenu indispensable pour la mesure principale de son administration, cette scission, inévitable sans doute, est un événement grave, qui donne lieu à mille conjectures. On ne manque pas d'y rattacher le voyage de lord Palmerston à Paris. Le futur collègue de lord John Russell serait venu en France pour s'y faire amnistier, et se rendre possible dans une nouvelle administration. L'attitude du noble lord parmi nous est de nature à confirmer plutôt qu'à

détruire les bruits qui ne circulent pas moins dans le *West-End* que dans le faubourg Saint-Honoré. Il est évident que l'ancien secrétaire d'état des affaires étrangères veut faire oublier 1840. Le noble lord a eu l'honneur de dîner chez le roi.

Pendant que le cabinet britannique voit s'accumuler les difficultés au sein du parlement, la fortune de l'Angleterre la porte à Lahore, et complète d'une manière inespérée l'œuvre entreprise il y a un siècle par le génie de lord Clive. Une courte campagne a conduit l'armée anglaise aux portes de la cité sainte, et la victoire d'Alliwal livre à l'Angleterre l'antique royaume de Porus, et ces provinces magnifiques qui s'étendent de l'Indus au Sutledge, du rivage de la mer au pied de l'Himalaya. Cette riche contrée va s'ajouter comme un annexe obscur aux empires engloutis de Tippo-Saïb et de Timour. C'est la conquête la plus considérable accomplie par les armes britanniques depuis la chute de l'empire de Mysore; c'est le complément de l'œuvre gigantesque à laquelle une série de grands hommes ont attaché leur nom. L'Angleterre n'a rien à faire au-delà de la chaîne de l'Himalaya, car dès aujourd'hui la possession du Pundjaub la rend maîtresse de toute la production industrielle de ces riches vallées qui alimentaient le trésor de Runjet-Sing. Les Sickhs ont clos par une dernière et glorieuse page l'histoire de ces peuples indigènes dont on conservera à peine le nom. Étrangers, par leurs croyances religieuses, au funeste régime des castes, qui semble avoir pétri ces millions d'hommes pour un esclavage éternel, les anciens sujets de Runjet avaient profité, au-delà de toutes les espérances, des exemples et des leçons que leur avait apportés le génie européen. Ils se sont montrés dignes d'avoir été formés par des Français, et de voir nos couleurs flotter en tête de leurs phalanges. Rien n'est plus saisissant que l'héroïsme inutile, rien n'est plus triste qu'une grande tentative impossible. L'Europe avait prononcé sur le sort de Lahore avant de connaître les nouvelles apportées par le dernier paquebot, nouvelles qui ont fait éclater à Londres un si vif enthousiasme. L'Asie est fatalement condamnée à reculer devant l'Angleterre, comme l'Afrique à céder devant la France.

Des complications nouvelles paraissent sur le point de se produire entre l'Angleterre et le gouvernement du céleste empire à l'occasion du traité conclu par sir Henri Pottinger. Canton est resté fermé aux étrangers, quoique compris au nombre des cinq ports déclarés accessibles au commerce européen. Cette clôture paraît beaucoup moins déterminée par le mauvais vouloir du gouverneur que par la crainte des violences populaires auxquelles donnerait lieu la présence des Européens dans cette grande cité; mais sir John Davis n'admet aucune excuse et encore moins aucun retard, et les derniers arrivages nous ont apporté la sommation péremptoire adressée par lui au commissaire Ki-Yng. Si les Anglais ne sont pas admis dans Canton, le traité de Nankin sera considéré comme non avenu, et l'île de Chusan restera aux mains de sa majesté britannique. On comprend tout ce qu'une telle menace peut entraîner de conséquences.

L'irritation s'accroît de jour en jour contre les étrangers. Des troubles ont eu lieu à Canton; le peuple a incendié plusieurs maisons et menacé les factoreries des Européens, qui ont dû réclamer le secours des commandans anglais et américains. On peut, à bon droit, s'étonner qu'en de telles occurrences nos forces navales soient en partie rappelées, et que notre légation, après avoir passé en

Chine deux années, s'éloigne précisément à la veille d'une crise que chacun prévoit, et sur laquelle le cabinet doit être suffisamment renseigné par ses agens. Une lettre que nous recevons de Chine nous transmet à cet égard des indications qui seraient peu rassurantes.

« La mission française va quitter la Chine. On assure qu'après le départ de notre ministre, c'est l'interprète de l'ambassade, M. Callery, qui continuera de correspondre avec les autorités chinoises et enverra directement ses rapports en Europe. M. Callery, Piémontais de naissance, a déserté la congrégation des missions étrangères, où l'avait conduit une vocation mal éprouvée. Cette défection n'est pas un antécédent favorable dans un pays où les intérêts religieux sont essentiellement liés aux intérêts politiques. La situation faite à M. Callery nous paraît donc une faute. En Chine plus que partout ailleurs, il importe de bien choisir ses agens, et, pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur nos relations antérieures avec le céleste empire.

« Dès que le succès des armes anglaises eut fait tomber la barrière qui séparait la Chine du reste des nations, le gouvernement français s'occupa des rapports à nouer avec cette puissance. Une station navale fut chargée d'observer les progrès de la Grande-Bretagne, un agent politique prépara les relations diplomatiques, un consul fut accrédité auprès du gouvernement chinois.

« Il n'est point de mon sujet de retracer les luttes qui eurent lieu entre ces différens agens, le scandale de ces discussions n'a que trop retenti dans les journaux de Macao. On espérait que l'arrivée d'un ministre plénipotentiaire terminerait tous ces différends, et cependant, par des causes qu'il ne m'appartient point d'apprécier, le départ de ce haut fonctionnaire semble devoir laisser les choses dans un état encore plus déplorable.

« Depuis trois siècles, les missionnaires seuls, mus par le dévouement religieux, avaient pu, malgré des obstacles et des périls de toute sorte, pénétrer dans l'intérieur de la Chine, y former des relations et en étudier la langue. Leur influence a été assez grande au moment de la guerre, lorsque les Chinois étaient remplis de terreur, pour amener des conférences entre l'amiral Cécille, alors capitaine de vaisseau, et des mandarins du plus haut rang. Chose inouie, des dignitaires du céleste empire se sont abaissés à demander des conseils à un simple capitaine de vaisseau de la marine française, et à entendre des vérités qui détruisaient leurs préjugés les plus vaniteux. Ces conférences ont commencé à faire connaître au gouvernement chinois la force et l'organisation des nations européennes, dont les succès de l'Angleterre lui donnèrent bientôt une preuve sans réplique. Il a compris l'impérieuse nécessité de traiter avec cette dernière puissance, de céder devant elle, et, en entrant dans le droit public européen, de participer aux garanties d'un ordre de choses si nouveau pour lui. Le désir et la demande d'entretenir avec nous des relations diplomatiques étaient une conséquence de cette position; ses offres ont été tellement pressantes, qu'on nous a proposé de nous céder un port dans la rivière de Canton et la propriété de l'île de *Shon-py*, qui forme ce port. Les Américains, désireux de trouver un mouillage où leur commerce pût établir ses entrepôts, sans craindre la rivalité de l'Angleterre, nous pressaient d'accepter cette proposition. Le mouvement commercial, résultat nécessaire de l'arrivée des négocians de ce pays, aurait couvert et au-delà les frais d'entretien d'un port dont les avantages étaient immenses en

temps de guerre. Le refus de cette offre, dans un moment où la France cherche avec tant de soin les moyens de former un établissement dans ces mers, est réellement inconcevable.

« Il ne pouvait point se présenter de circonstances plus favorables à la conclusion d'un traité avec la Chine. Une seule chose embarrassait le plénipotentiaire. La langue chinoise est encore fort peu connue, et il est très difficile de se procurer un interprète. Les missionnaires, peu au courant des affaires politiques et commerciales, n'avaient point pour cet objet des notions suffisantes; on répugnait à employer des étrangers; M. de Lagrenée fut alors presque obligé d'employer M. Callery. L'influence de cet agent a été fâcheuse sous bien des rapports; peu estimé du consul et de l'amiral, il a éloigné notre ministre de ces fonctionnaires, a fait négliger les conseils et les demandes des missionnaires, et, avant le départ de l'ambassade, il a déjà laissé échapper des indiscrétions qui ne peuvent manquer de produire un mauvais effet. Ainsi, le public a su que tandis que l'amiral, par un dévouement dont on ne saurait trop lui tenir compte, après avoir joué le premier rôle, se résignait à s'effacer complètement devant le plénipotentiaire, ce ministre avait décliné, par des raisons difficiles à comprendre, l'emploi d'une influence si précieuse. Aussi éprouvait-il la plus grande peine à nouer des relations avec les autorités chinoises, quand une lettre de l'amiral annonçant son arrivée aurait tout aplani. Il semble que dans ces pays nouveaux l'autorité militaire, portant avec elle la preuve ostensible de sa mission, doit être l'introductrice nécessaire des envoyés diplomatiques. Il a fallu toute la bonne volonté des Chinois pour que l'ambassade parvînt à se faire accueillir.

« Entrant dans le fond de la question, il convient de remarquer que nos intérêts commerciaux sont fort peu considérables en Chine, et que, malgré les efforts louables tentés pour les étendre, ils ne paraissent pas devoir de longtemps prendre de grands accroissemens. Rien, dans ce pays, n'est d'une consommation assez générale pour racheter la difficulté des retours; ceux-ci consistent en une quantité de thé et de canelle suffisante pour notre consommation, et chargent à peine trois ou quatre navires par an. Il nous importe cependant de ne pas rester étrangers à ce pays, sur lequel les Anglais ont des vues assez étendues, et d'empêcher les nations européennes d'obtenir une influence exclusive, nuisible à nos intérêts. A cet effet, les missions catholiques réclament toute la sollicitude de notre gouvernement; en prêchant la religion, elles font connaître l'Europe et la France en particulier; elles répandent les notions d'un droit public où des concessions réciproques amènent des garanties mutuelles pour la conservation des états. On doit applaudir aux articles du traité qui stipulent le libre exercice du culte catholique dans les ports ouverts au commerce, et aux efforts tentés pour obtenir un résultat bien plus important. Déjà un édit qui a besoin d'être confirmé a étendu, autorisé la liberté de religion dans tout l'empire; cet édit, obtenu par notre influence, accordé comme témoignage de bienveillance, doit être appuyé par des sollicitations incessantes. Il ne s'agit point ici d'un intérêt exclusivement religieux : les lumières de la foi n'ont encore pénétré que dans les classes inférieures; cet édit doit faire participer les mandarins de tout rang à une instruction dont ils commencent à comprendre la nécessité. Il peut seul nous conquérir une influence à laquelle l'avenir doit nous faire attacher le plus grand prix.

« Un pareil résultat ne peut être obtenu que par une direction ferme, éclairée et persévérante. En premier lieu, il faut avoir constamment en Chine un représentant officiel et avoué, et qui ne soit point dans une position à ne pouvoir conserver aucun rapport bienveillant avec les missionnaires. En second lieu, il convient de former le plus tôt possible une école où de jeunes Français étudient la langue chinoise, ainsi que cela a lieu pour les langues du Levant. Il convient d'être prêt pour l'époque où des événemens politiques qu'il importe de prévoir rendraient la Chine, comme l'Inde, victime de la première nation entreprenante qui se présenterait. La Chine, nous voyant désintéressés dans le mouvement commercial de ces parages, nous demandera des hommes capables d'organiser ses moyens de défense, de la faire profiter pour sa sûreté des ressources que lui offre sa nombreuse population. A l'extrémité de l'Orient, notre action doit se trouver la même que sur les bords de la Méditerranée, en Égypte, en Turquie. Ce moyen est probablement le meilleur pour animer des relations commerciales encore fort minimes. Enfin, au milieu des complications nouvelles, il importe plus que jamais de pouvoir laisser les missionnaires, dont le concours sera toujours fort utile, s'occuper exclusivement des soins religieux, et de ne pas les forcer, souvent malgré eux, à entrer dans des affaires auxquelles ils doivent rester étrangers. »

REVUE SCIENTIFIQUE.

Le désir de rattacher au mouvement scientifique qui s'opère chez nous les travaux des divers savans répandus dans toute l'Europe a dû nécessairement retarder l'exécution du projet que nous avions annoncé l'année dernière aux lecteurs de la *Revue*, et que nous considérons comme un des développemens les plus essentiels que soit destiné à prendre ce recueil. Rien ne nous aurait été plus facile, à la vérité, que de donner périodiquement, comme le font la plupart des journaux quotidiens, une analyse détaillée des travaux de l'Académie des Sciences; mais une telle analyse, qui, dans ces journaux, n'est parfois qu'un simple abrégé des *Comptes-Rendus* publiés chaque semaine par cette académie, nous a semblé peu digne de nos lecteurs. Avant donc d'entreprendre cette revue scientifique, nous avons dû attendre d'avoir tout préparé, en France et à l'étranger, pour pouvoir, à des intervalles assez rapprochés entre eux, offrir à des lecteurs instruits, mais auxquels nous ne supposerons pas des connaissances spéciales, le tableau des progrès les plus remarquables des sciences pures et appliquées. Dans ce tableau, que nous essaierons d'animer, quand il y aura lieu, par des biographies et par des anecdotes scientifiques, viendront naturellement prendre place les grandes questions industrielles, ainsi que les faits et les discussions d'un autre ordre, qui pourraient intéresser directement l'enseignement des sciences et le progrès des études. Complétant, comme c'est notre intention, une telle revue générale par des articles spéciaux, chaque fois que l'importance des matières l'exigera, nous aurons l'assurance de tenir nos lecteurs au courant du véritable mouvement des sciences, beaucoup mieux que si, au lieu de rédiger une analyse critique et originale des travaux les plus considérables, nous nous bornions au travail banal et facile d'enregistrer, d'après les *Comptes-Rendus* de

l'Académie des Sciences, qui sont entre les mains de chacun, le titre de tous les mémoires, importans ou non, présentés à cet illustre corps.

Le monde savant s'est ému récemment à l'annonce des expériences de M. Faraday, relatives à l'influence que certains corps aimantés exercent sur quelques phénomènes lumineux. C'est là évidemment le fait scientifique le plus considérable qui ait été annoncé dans ces derniers temps. Le nom de l'inventeur, les idées tout-à-fait particulières qu'il s'est formées sur la théorie et l'explication de ces phénomènes, et jusqu'à la difficulté que nos plus habiles physiciens ont éprouvée d'abord pour reproduire les observations de l'illustre chimiste anglais, tout a semblé concourir à la fois pour appeler vivement l'attention du public sur une découverte aussi curieuse qu'inattendue.

Ce n'est pas, du reste, la première fois que M. Faraday sait frapper ainsi l'imagination des savans de l'Europe. Attaché dans sa jeunesse à cet Humphry Davy dont les découvertes chimiques remplissaient le monde entier, il dut apprendre, à une si excellente école, l'art difficile de sonder les secrets de la nature et d'en obtenir des réponses catégoriques, à l'aide de ces *experimenta crucis* dont Bacon, depuis deux siècles, avait proclamé la nécessité, mais qu'il est beaucoup plus facile de conseiller que de mettre à exécution. On a prétendu que le nouveau baronnet Davy rendait parfois à son humble préparateur le dédain dont lui-même, lorsqu'il n'était qu'un petit pharmacien, avait eu à souffrir de la part de cette aristocratie anglaise à laquelle son admirable talent parvint plus tard à le rattacher. Pour l'honneur des sciences, nous espérons que ces bruits n'ont aucun fondement, et que le jeune Faraday ne reçut de son maître que des exemples dignes du génie de tous les deux.

Il ne serait pas possible de donner ici une analyse détaillée des travaux qui ont valu à M. Faraday une si juste célébrité. Chimiste et physicien à la fois, M. Faraday a enrichi la science de plusieurs découvertes capitales, parmi lesquelles on doit compter en première ligne la liquéfaction d'un grand nombre de gaz qu'on ne croyait, avant lui, pouvoir obtenir qu'à l'état aériforme. Tout le monde a dû remarquer que la vapeur d'eau répandue dans une masse d'air se réduit à l'état liquide, ordinairement sous la forme de petites gouttes, lorsque cet air se trouve suffisamment refroidi. Pareille chose arriverait, si, même sans perte de chaleur, le même air éprouvait une compression considérable. C'est en combinant ingénieusement ces deux genres d'action, une très grande pression avec un froid artificiel dont l'intensité dépasse de beaucoup tout ce que l'homme a jamais supporté dans les climats les plus rigoureux, que M. Faraday est parvenu à rendre liquides des corps qu'on n'avait jamais pu se procurer qu'à l'état aériforme, ou, comme disent les chimistes, à l'état gazeux. Cette découverte, fort importante sous le rapport théorique, peut devenir la source d'applications très utiles. En effet, en réduisant ces gaz à l'état liquide, on a créé des moteurs d'une puissance extrême, et dont l'énergie est si grande, que c'est dans cette énergie même que réside la difficulté de les employer et de les diriger.

Introduire ainsi, sur une grande échelle, l'action mécanique dans la chimie, c'était déjà une heureuse innovation; mais produire à distance et par le mouvement seul une classe entière de phénomènes qu'on croyait jusqu'alors ne pouvoir être causés que par des actions moléculaires, c'était quelque chose de plus nouveau encore et de plus inattendu, et c'est là ce que fit M. Faraday, lorsqu'en

imprimant certains mouvemens à des aimans placés dans des conditions particulières, il put produire des courans électriques et dégager des quantités considérables d'électricité. Cette découverte, plus importante encore peut-être par l'originalité des moyens employés que par les résultats obtenus, excita dès le principe l'attention de tous les savans, qui se hâtèrent de répéter et de varier les expériences du célèbre chimiste anglais. Parmi ceux qui ont suivi avec le plus de succès une telle voie, il faut nommer principalement MM. Nobili et Antinori en Italie, M. de Larive à Genève, et en France M. Peltier, esprit inventif et ingénieux, qui s'était formé tout seul, et qui a été enlevé dans la force de l'âge, avant d'avoir vu s'ouvrir pour lui les portes de cet Institut, objet de l'ambition de tous nos esprits distingués, et au sein duquel ses remarquables travaux le rendaient si digne d'être admis.

Nous aurons peut-être une autre fois l'occasion de revenir sur ce sujet, et de montrer combien il importerait d'étendre ces recherches et d'étudier généralement l'influence que le mouvement exerce, ainsi que le temps, sur la production de certains phénomènes physiques. La découverte de M. Faraday, dont nous venons de parler, et qui a donné naissance à ce chapitre de la physique dans lequel on traite du développement de l'électricité par *induction*, n'est certainement pas isolée; elle doit se rattacher à un ordre de faits qu'il faudrait étudier dans leur ensemble, pour connaître en général les circonstances dans lesquelles un corps en mouvement produit, à distance, sur un autre corps, des actions qui n'auraient pas lieu, si les deux corps restaient en repos. Quant aux actions lentes, qui ne se manifestent qu'au bout d'un temps très long, et dont la nature nous offre de si nombreux exemples, elles ne sauraient être constatées que par une observation attentive et persévérante. Un ouvrage dans lequel un savant italien, le comte Paoli, a réuni un très grand nombre de faits curieux *sur le mouvement intérieur des corps solides*, pourrait servir de guide aux physiciens qui voudraient se vouer à ce genre de recherches. Si le progrès des lumières a permis à tout homme instruit d'avoir des notions suffisantes sur la constitution de ces grands corps qui composent notre système planétaire, les gens du monde sont bien loin de s'être formé quelque idée de la constitution intime des petits corps que nous avons sans cesse sous les yeux. Rien, probablement, ne les étonnerait plus que d'entendre dire que ces corps, qui nous paraissent si inertes, que les murs de nos maisons, que les meubles dont nous nous servons, ne sont nullement en repos, et que les particules extrêmement tenues dont ces murs ou ces meubles se composent sont continuellement en oscillation, et forment une infinité de petits systèmes planétaires composés d'innombrables astres imperceptibles. Toujours en mouvement, sans que l'harmonie de l'équilibre moléculaire soit troublée, ces points matériels parcourent des routes aussi parfaitement réglées que les orbites de la terre et de la lune, mais dont la petitesse défie tous les microscopes. C'est sur ces systèmes moléculaires, qu'il nous importerait tant de connaître et qu'il est si difficile d'étudier directement, que les influences lentes paraissent agir avec le plus d'efficacité.

Si nous nous bornions à dire, comme on l'a déjà fait, que par sa dernière découverte M. Faraday a montré qu'à l'aide d'un électro-aimant, le plan de polarisation d'un rayon de lumière peut être changé, nous aurions annoncé une chose qui n'apprendrait rien aux physiciens de profession, et qui resterait com-

plètement inintelligible pour la masse des lecteurs. Bien qu'il soit généralement difficile d'initier le public à ces sortes de conceptions, nous ne renonçons pas cependant tout-à-fait à l'espoir de faire comprendre, du moins par analogie, en quoi consiste le fait découvert par M. Faraday. Quelques mots d'explication préliminaire sont ici indispensables.

Chacun sait que la lumière se réfléchit plus ou moins à la surface de tous les corps, et qu'en traversant les corps transparens un rayon de lumière se brise, se *réfracte,* comme disent les physiciens, et produit ces couleurs brillantes et variées qui ressemblent aux couleurs de l'arc-en-ciel. A défaut d'autres instrumens de physique, un petit miroir à barbe placé devant nos yeux et une carafe d'eau exposée au soleil suffiraient pour établir ces deux grandes propriétés de la lumière qu'on appelle la réflexion et la réfraction. Quiconque a eu l'occasion, dans sa vie, de se trouver dans une chambre ornée de deux glaces placées vis-à-vis l'une de l'autre a pu remarquer facilement les images nombreuses que ces deux glaces se renvoient mutuellement par une suite de réflexions répétées. Les glaces dont on se sert dans les appartemens sont étamées; mais on sait que cette préparation n'est pas nécessaire pour produire la réflexion, et l'on n'a qu'à jeter les yeux sur le premier bassin, sur la première pièce d'eau qu'on rencontrera, pour se convaincre que des corps transparens peuvent, sans étamage, réfléchir abondamment la lumière et renvoyer à l'œil l'image des objets qui les environnent. Ces choses une fois admises, supposons, pour fixer les idées, que sur la surface d'une lame de verre bien polie, mais sans tain, on fasse arriver un rayon de lumière, de façon que ce rayon faisant, avec la surface de cette lame, un certain angle (cet angle que les physiciens ont déterminé est de 35 degrés 25 minutes), il doive être réfléchi verticalement de haut en bas. Si maintenant, au-dessous de cette lame de verre, on en place une autre égale et parallèle à la première, le rayon réfléchi verticalement par celle-ci rencontrera cette seconde surface qui le réfléchira de nouveau, de manière qu'après ces deux réflexions l'image de l'objet d'où le rayon lumineux émanait sera portée à l'œil d'un observateur placé convenablement. Mais si cette seconde lame de verre, conservant toujours la même inclinaison par rapport au rayon vertical, commence à tourner autour de ce rayon comme elle pourrait le faire autour d'un axe ou d'un pivot, il arrivera que l'image de l'objet doublement réfléchi, qu'on voyait assez bien d'abord, commencera par s'affaiblir, et finira par disparaître complètement : elle reparaîtra ensuite peu à peu, pour disparaître encore à mesure que le mouvement de rotation s'accomplit, de façon que, lorsque le second miroir aura fait une révolution complète, l'image aura disparu deux fois et reparu également deux fois. Pour nous représenter plus facilement la chose, imaginons qu'une glace plane sans tain soit placée dans une chambre à peu près comme le sont quelquefois dans les galeries certains tableaux qu'on incline en baissant un peu la partie supérieure, afin qu'ils soient mieux vus, et supposons en même temps qu'une autre glace, exactement pareille à la première, soit placée parallèlement au-dessous de celle-ci. Supposons en outre que cette seconde glace soit implantée obliquement sur un support droit placé au centre d'une de ces petites tables rondes, si communes dans les appartemens, et qui, sans changer de place, peuvent tourner horizontalement sur elles-mêmes, autour de la tige ou du pied qui les soutient. Si un rayon lumineux, après avoir

rencontré obliquement, comme nous l'avons dit tout à l'heure, la première glace, est reflété de haut en bas dans la direction de la verticale, il sera réfléchi de nouveau par le second miroir, et portera à l'œil d'un observateur placé comme il faut l'image de l'objet d'où émane le rayon lumineux. Imprimons actuellement un mouvement horizontal de rotation assez lent à la table, et par conséquent à la glace placée sur cette table. Il semblerait que, si l'observateur suit exactement le mouvement de la table en tournant avec elle, l'image qu'il avait vue d'abord ne le quittera plus, et pourtant il n'en est rien. Cette image paraîtra et disparaîtra à chaque quart de révolution. Le phénomène devient plus net si, au lieu d'employer des glaces non étamées, on se sert de lames de verre noir. Un tel phénomène constitue ce qu'on appelle la *polarisation de la lumière*. Cette belle découverte de Malus a donné naissance, dans ces derniers temps, à une des branches les plus attrayantes et les plus difficiles de la physique.

Nous ne pousserons pas cette exposition plus loin. Il suffira de dire qu'une telle propriété de la lumière, que cette polarisation se produit dans une foule de circonstances diverses, et que les rayons lumineux se polarisent non-seulement à la surface des corps par réflexion, mais aussi en traversant certains corps diaphanes par réfraction. Tantôt cette polarisation se manifeste par des modifications dans l'intensité de la lumière, tantôt elle se rend sensible par des changemens de couleur. Dans les expériences de M. Faraday, il arrive que des rayons polarisés, traversant des corps diaphanes qui ordinairement ne leur font éprouver aucune modification, sont sensiblement modifiés lorsque, dans le voisinage de ces corps, on place des aimans très puissans. Les aimans qu'il faut employer dans ces recherches ne sont pas de ces aimans naturels que tout le monde connaît; ce sont des corps qui ne deviennent magnétiques que sous l'influence de certains courans électriques découverts en Danemarck par M. Oersted, et dont M. Ampère a donné chez nous une savante théorie. Pour faire mieux comprendre, par un exemple, en quoi consiste l'observation fondamentale de M. Faraday, il suffira de dire qu'on en prendrait une idée assez plausible si l'on imaginait qu'en plaçant un aimant dans le voisinage d'une carafe qui, exposée aux rayons du soleil, produit cette espèce de petit arc-en-ciel si cher aux enfans, on pourrait modifier les couleurs ou la position de cet iris. Transportez aux rayons polarisés ce qui arriverait ici pour les rayons réfractés, changez les aimans ordinaires en électro-aimans, et vous aurez l'expérience de M. Faraday que nous avons essayé de faire comprendre à nos lecteurs, et que M. Pouillet a eu le mérite de répéter le premier et de modifier ingénieusement, d'après des indications fort obscures qui étaient arrivées sur le continent. Si ces indications n'ont pas été plus complètes, c'est que M. Faraday avait cru d'abord que l'influence des aimans s'exerçait directement sur les rayons lumineux, ce qui renverserait toutes les idées reçues dans la science, et que trouvant, chez la plupart des physiciens, de l'opposition à ses idées théoriques, il a probablement voulu répéter ses expériences avant de les livrer au public. Les nouvelles recherches ne paraissent avoir nullement modifié sa manière de voir. C'est du moins ce qui résulte de son mémoire imprimé, dont quelques exemplaires viennent d'arriver à Paris.

Au reste, une telle question ne tardera pas à être discutée à fond par des physiciens qui possèdent la confiance de toute l'Europe. M. Biot a commencé à la

traiter dans le *Journal des Savans* avec toute l'autorité qui s'attache à son nom, célèbre à plus d'un titre, et M. Despretz a annoncé qu'il allait entreprendre des expériences pour reconnaître si les mêmes effets se produisent lorsqu'on cherche à agir sans intermédiare sur les rayons lumineux. D'autres travaux se préparent sur le même sujet. Sans prétendre nullement nous ériger en juge, nous avouerons qu'il nous serait difficile de nous persuader que, dans l'expérience de M. Faraday, l'action des aimans pût s'exercer directement sur les rayons lumineux. Nous aimerions mieux considérer les phénomènes observés comme l'effet d'une espèce d'aimantation particulière produite par les courans électriques sur les corps que M. Faraday fait traverser au rayon polarisé. M. Becquerel, à qui l'on doit tant d'ingénieuses découvertes sur l'électricité et sur le magnétisme, a depuis long-temps reconnu que tous les corps peuvent donner lieu à certains phénomènes magnétiques; il n'y aurait donc rien d'extraordinaire à concevoir dans l'expérience de M. Faraday que les molécules des corps sur lesquels on a opéré pussent ressentir une action analogue à celle qu'éprouvent certains corps répandus dans un liquide après qu'on les a réduits en parcelles très minces. On sait que, par l'action des courans électriques, il est possible de produire une espèce de frémissement dans certaines barres métalliques, et l'on n'ignore pas non plus que, d'après une curieuse observation de M. Biot, le seul frémissement qu'éprouvent les lames de verre, lorsqu'on y exécute des vibrations longitudinales, suffit pour faire naître, entre les particules de ces lames, des relations de position et de mouvement qui leur donnent la faculté, tant qu'elles demeurent dans cet état, de modifier la polarisation des rayons lumineux. Pourquoi les courans électriques qui excitent ce frémissement dans des barres métalliques ne produiraient-ils pas un effet analogue dans les corps diaphanes que M. Faraday a soumis à l'observation? Peut-être pourrait-on éclairer cette question en soumettant à l'action d'aimans très énergiques les plaques de verre avec lesquelles on répète habituellement les expériences acoustiques de Chladni, et en examinant si les figures observées par cet habile physicien, dans la poussière répandue sur ces lames, ne changeraient pas de forme lorsqu'on ferait vibrer les plaques sous l'influence de ces aimans.

Pendant qu'en Angleterre M. Faraday ouvrait aux expérimentateurs un nouveau champ de recherches, un autre savant, M. Melloni, bien connu des physiciens pour ses belles et originales observations sur la chaleur rayonnante, s'appliquait, avec une grande sagacité, à faire réussir à Naples une expérience qui avait été mille fois tentée ailleurs sans succès. Il s'agit de la chaleur lunaire, que théoriquement on savait devoir exister, mais que personne jusqu'à présent n'était parvenu à rendre sensible à nos thermomètres. Enfin M. Melloni, qui possède des instrumens très délicats, a pu constater que non-seulement la lune nous envoie de la chaleur, mais que, de plus, cette chaleur, comme on pouvait le prévoir, varie avec les phases de notre satellite, c'est-à-dire qu'elle augmente ou diminue suivant que la face de la lune que nous voyons est plus ou moins éclairée par le soleil. Cette chaleur varie en outre avec la distance à laquelle est placé cet astre et avec sa hauteur sur l'horizon. Après avoir ainsi prouvé l'existence de la chaleur lumineuse de la lune, c'est-à-dire de la portion de la chaleur solaire réfléchie par cet astre, il serait intéressant de reconnaître la chaleur obscure, c'est-à-dire la chaleur que la lune nous envoie lorsque la face qui est tournée

vers nous n'est pas éclairée par le soleil. Ces observations nous semblent dignes d'exercer l'habileté des physiciens : en les généralisant et en les étendant aux différentes planètes, aux étoiles, et surtout aux comètes périodiques dans leurs retours successifs, on pourrait probablement acquérir quelques données sur la constitution calorifique de l'univers, et sur l'état thermométrique des diverses régions de l'espace que notre système planétaire paraît destiné à visiter, si, comme tout semble l'annoncer, le soleil se meut, nous entraînant à sa suite. Une idée théorique de M. Poisson, qui attribuait une grande influence sur l'état calorifique de notre globe à ces alternatives séculaires de chaud et de froid par lesquelles, à son avis, nous devions passer en traversant des régions de l'espace diversement échauffées, nous fait attacher un grand prix à ces sortes d'observation. Toutes les conceptions d'un esprit aussi éminent méritent une attention particulière, et nous espérons que M. Melloni, qui, sous un ciel favorable, possède des moyens si délicats de recherche, voudra ne pas négliger un sujet qui lui a déjà fourni d'intéressans résultats. Peut-être, pour reconnaître des différences si minimes de température, le célèbre physicien italien sera-t-il forcé de modifier ses appareils, et d'employer plutôt des miroirs réfléchissans que des verres, qui, on le sait, interceptent toujours une portion notable des rayons calorifiques. Quoi qu'il en soit, ces observations délicates et difficiles ne peuvent qu'accroître la réputation du savant auquel le roi de Naples a confié la direction de l'observatoire météorologique, qu'avec une libéralité de vues très louable ce prince fait construire sur le Vésuve.

Les expériences que M. Faraday et M. Melloni entreprenaient presque au même moment sur des sujets si différens leur étaient suggérées à tous les deux par des idées théoriques sur l'identité des divers agens, la lumière, la chaleur, le magnétisme, l'électricité, dont les physiciens s'occupent de préférence. Tout en faisant des réserves formelles au sujet de ces idées systématiques sur la nature d'agens que nous connaissons si peu, nous ne pouvons qu'applaudir aux tentatives que l'on fait pour étudier les analogies qui existent entre les différentes forces qu'emploie la nature. C'est là de la bonne et utile induction; seulement on doit savoir se tenir en garde contre cet esprit de généralisation qui entraîne parfois les intelligences les plus robustes, et à propos duquel Galilée, ce grand physicien qui a découvert tant de faits importans sans jamais s'aventurer dans le pays des hypothèses, inséra dans le *Saggiatore* un charmant apologue que tous les observateurs devraient apprendre par cœur.

S'il est nécessaire de résister à l'esprit de système, à plus forte raison faut-il s'imposer une grande réserve dans l'examen des faits merveilleux que la crédulité est toujours disposée à admettre, lors même qu'ils ne tombent pas dans le domaine de l'industrie. Aussi c'est avec un sentiment de pénible surprise que l'on a vu un savant astronome proposer sérieusement à l'Institut de s'occuper d'une prétendue fille électrique qui, on l'a reconnu, *mais un peu tard*, était plus digne de figurer sur les tréteaux que de se montrer devant cette docte assemblée. Nous sommes de l'avis de M. Magendie, qui déclarait que l'Académie ne doit pas s'occuper de pareilles niaiseries! Quoique sévère, cet avertissement ne manquait pas d'opportunité, et désormais l'Académie des Sciences en fera probablement son profit pour résister à ce désir excessif de popularité et de bruit qui rend parfois certains savans si peu difficiles dans le choix des moyens. Du reste,

les tours annoncés ces jours derniers par Angélique Cottin n'ont pas même le mérite de l'originalité. Dans un petit livre fort amusant, publié en 1797 à Paris, sous ce titre : *Les Fredaines du Diable*, on lit l'histoire d'un marchand luthier, de la rue Croix-des-Petits-Champs, dont les harpes et les violons dansèrent à qui mieux mieux, pendant trois semaines, devant une multitude ébahie. Alors cependant l'Académie n'intervint pas; on ne fit pas d'expériences, et deux mots d'un commissaire de police suffirent pour faire cesser immédiatement cette momerie.

Les graves accidens arrivés récemment sur certains chemins de fer ont ému à l'Académie des sciences les personnes les plus compétentes en cette matière. Sur la proposition de M. Piobert, la section de mécanique a demandé que l'Académie adressât au gouvernement quelques observations sur un sujet qui intéresse à un si haut point les interêts et la sûreté des voyageurs. Les conclusions de la commission ont été combattues avec une grande insistance par M. Arago et par quelques-uns de ses amis. Le célèbre astronome demandait que la commission fût invitée à compléter son travail et à signaler au ministre des travaux publics les inventions les plus aptes à prévenir le danger. La commission, par l'organe de MM. Dupin, Poncelet, Piobert et Morin, a repoussé avec énergie les propositions de M. Arago. Ce débat, qui a occupé une séance entière, s'est terminé par un vote fort significatif. Dans la crainte probablement de servir de réclame et de recommander à l'attention du gouvernement des projets d'un mérite douteux, l'Académie a purement et simplement adopté les conclusions de la commission. Plus tard, si le gouvernement le désire, la section de mécanique pourra soumettre à des expériences décisives certaines inventions sur lesquelles il est prudent aujourd'hui de ne pas se prononcer.

A cette occasion, nous ne saurions nous empêcher d'émettre le vœu que les télégraphes électriques qui doivent être établis sur tous les chemins de fer soient principalement affectés au service propre, et pour ainsi dire *intérieur*, de ces nouvelles voies de communication, et destinés à propager sur toute la ligne les nouvelles et les avis si nécessaires à la sûreté des convois. Rien ne serait plus facile d'abord que de signaler ainsi des cas de détresse, et toute personne ayant quelque habitude des combinaisons mécaniques comprendra qu'il deviendrait également très aisé de remplacer les signaux, si peu utiles, que font les cantonniers sur les chemins de fer, par des signaux simples, et d'un sens clair que l'électricité porterait instantanément à des distances très considérables. Par ce moyen, avec un certain nombre d'appareils peu compliqués, placés par exemple de kilomètre en kilomètre, on pourrait savoir tout ce qui se passe sur la ligne entière, et à l'aide d'un mécanisme qu'il est facile de construire un convoi annoncerait lui-même d'avance son arrivée ainsi que le nombre de kilomètres qu'il a parcourus déjà, sans que l'intervention des hommes fût nullement nécessaire. Nous n'insisterons pas davantage sur ce point : le principe une fois compris, on peut le modifier de mille manières dans l'application, et l'on conçoit qu'à l'aide de tels signaux, chaque convoi étant averti à tout instant de la marche et de la position des autres convois, ces rencontres si fréquentes et si fatales aujourd'hui deviendraient à peu près impossibles. L'idée que nous indiquons ici est fort simple et nous semble mériter l'attention des ingénieurs.

Nous ne nous arrêterons pas aujourd'hui sur l'application qu'on a faite de

certaines propriétés de la lumière à la détermination de la quantité de sucre cristallisable qui se trouve dans certains mélanges. Sans examiner ici le mérite de ce procédé, dont l'emploi exige des précautions fort délicates, nous dirons que ce n'est pas sans quelque surprise que nous avons remarqué l'absence du nom de M. Biot dans des écrits où cette application était recommandée à l'industrie. Il est bon du reste d'ajouter qu'en Allemagne les fabricans emploient, depuis quelque temps, un instrument de M. Mitscherlich, fondé sur les mêmes principes, et qui paraît d'un emploi facile et suffisamment exact.

L'Institut vient de faire une grande perte. M. Bessel, l'un des huit associés étrangers de l'Académie des Sciences, est mort à Kœnigsberg le 17 mars dernier. Cet illustre savant, que les astronomes de l'Europe avaient reconnu pour leur chef, était, chose rare, aussi supérieur dans la pratique des observations que dans la connaissance des hautes théories mathématiques. Il ne semblait pas d'abord destiné à la carrière des sciences : ce fut par l'influence de M. Olbers que M. Bessel abandonna le commerce pour embrasser l'étude de l'astronomie. Nous le répétons, la science et l'Institut ont fait une grande perte. C'est probablement dans la prévision d'un tel malheur que quelques-uns de nos savans avaient facilité dernièrement à M. Demidoff, si connu pour ses richesses, l'entrée de l'Académie des Sciences.... Et il y a encore des gens qui prétendent que les écus n'ont pas d'esprit!

La *Revue* a déjà eu l'occasion de parler en détail des manuscrits de Fermat et de la nouvelle édition des œuvres de cet illustre géomètre, entreprise par ordre du gouvernement. La ville de Toulouse ne pouvait pas rester indifférente à l'annonce de cet hommage rendu à la mémoire d'un homme dont la gloire est indissolublement liée à celle de cette antique cité. Le conseil municipal de Toulouse a décidé qu'un monument serait élevé dans cette ville à Fermat, et qu'une grande souscription nationale, à laquelle ce conseil a commencé par contribuer pour 25,000 francs, serait ouverte dans toutes les villes de France. Nous nous associons de grand cœur à une telle manifestation, au succès de laquelle nous ne manquerons pas de contribuer de toutes nos forces quand il y aura lieu. D'intéressantes trouvailles ont été faites, dans ces derniers temps, au sujet de Fermat. Non-seulement son origine et sa biographie ont été éclairées par des recherches entreprises avec zèle et persévérance dans les archives de la ville de Beaumont de Lomagne, mais le nombre des écrits inédits de ce grand mathématicien a été notablement augmenté par les soins de M. Despeyrons. Ce jeune savant, envoyé l'année dernière à Vienne sous les auspices de M. le ministre de l'instruction publique et de M. le ministre des affaires étrangères, dans la vue de découvrir de nouveaux manuscrits de Fermat, a rempli sa mission avec un succès digne de la confiance que le gouvernement lui avait témoignée.

Pendant que la France rend un tel hommage à la gloire d'un des plus beaux génies qui l'aient illustrée, l'Allemagne s'apprête à tirer de l'oubli les manuscrits de ce grand Kepler dont les malheurs ne se terminèrent pas avec la vie. C'est un particulier, le professeur Frisch de Stuttgard, qui a eu le courage d'entreprendre l'œuvre gigantesque, si souvent annoncée sans effet, de réunir et de publier ensemble tous les ouvrages, inédits ou déjà imprimés, de cet homme célèbre. Un tel projet, que nous espérons voir bientôt réalisé, mérite l'approbation et le concours de tous les amis des sciences. Il est vivement à souhaiter que

les manuscrits inédits de Kepler, qui se trouvent actuellement dans la bibliothèque de l'académie des sciences de Saint-Pétersbourg, soient mis à la disposition de M. Frisch. Le gouvernement russe, qui a fait annoncer dernièrement une édition complète des œuvres d'Euler, mais qui n'a jamais donné suite au projet formé par Lexell, il y a soixante-dix ans, de publier les écrits inédits de Kepler, qu'il possède, ne peut que s'honorer en mettant ces richesses littéraires à la disposition de M. Frisch. Il faut enfin soustraire ces écrits si précieux aux chances de destruction dont ils ont été si souvent menacés. Remis par Louis Kepler, fils du grand mathématicien, à Hevelius, célèbre astronome de Dantzick, à la mort de celui-ci, ils passèrent, avec une partie de ses propres manuscrits, entre les mains de son gendre, le conseiller Lange, qui les vendit, en 1707, pour 100 florins (ils se composaient de vingt-deux volumes autographes in-folio), au mathématicien Hansch de Leipzig. A l'aide de quelques secours qu'il reçut de l'empereur Charles VI, Hansch fit paraître un volume contenant les lettres adressées à Kepler par les plus célèbres savans de l'Europe: mais bientôt les secours s'arrêtèrent, et Hansch, tombé dans la dernière misère, dut mettre en gage, pour vivre, les manuscrits de celui qui, dans sa vie, avait si souvent manqué de pain. Nous ne suivrons pas ces précieux volumes dans les divers antres de prêteurs sur gages où on les traîna ignominieusement. Enfin, en 1774, après avoir été vainement offerts à tous les astronomes de l'Europe, ils furent achetés par le gouvernement russe. Espérons que rien ne s'opposera désormais à ce qu'ils soient portés à la connaissance du public dans la grande collection annoncée par le savant professeur de Stuttgard.

Nous ne dirons qu'un mot, en terminant, sur le débat que M. Quinet paraît vouloir perpétuer à propos du programme de son cours au Collége de France. Dans la dernière assemblée des professeurs, M. Quinet a pu se convaincre que la grande majorité de ses collègues repoussaient ses prétentions. Peut-être la polémique qui a eu lieu à cet égard, il y a quelques mois, dans les journaux, et les injures grossières que M. Quinet a *laissé* répandre (d'autres emploieraient peut-être un mot différent) sur quelques-uns de ses confrères, ont-elles contribué à augmenter la majorité qui s'est déclarée contre lui. Par le temps qui court, on ne saurait pas essayer impunément de faire de la terreur dans la presse. M. Quinet parle actuellement d'*oubli* et de *calomnie;* comment se fait-il que ce professeur, qui avait passé si rapidement et avec si peu de travail à l'état de grand citoyen, en soit réduit au bout de quelques mois à faire entendre des plaintes si amères? Nous ne cesserons pas de le répéter, M. Quinet a un moyen bien simple d'imposer silence aux critiques : qu'il fasse un véritable cours de littérature méridionale, qu'il prouve par ses leçons, ou du moins par ses écrits, qu'il possède à fond les langues du midi de l'Europe, et tous les doutes disparaîtront à son égard. Ses *Vacances en Espagne*, dont les premières livraisons viennent de paraître, et que la *Revue* ne peut manquer de soumettre à un examen détaillé, n'offrent nullement la preuve des connaissances qu'on lui demande.

V. DE MARS.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 508 803